Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant233unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

QUATRE-VINGTIÈME ANNÉE

233

TOME DEUX CENT TRENTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1908

Reproduction et traduction interdites.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

NAPOLÉON III ET L'IMPÉRATRICE

I

LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LE 4 SEPTEMBRE

Dans l'étude que j'entreprends ici, je voudrais m'occuper spécialement du rôle de l'empereur et de l'impératrice pendant la guerre de 1870, ainsi que des tragiques événements qui la signalèrent et la suivirent jusqu'en 1873. Je désirerais montrer quelles ont été les pensées, les préoccupations et les réels desseins des Souverains avant et après leur chute. Par l'examen attentif des faits et à l'aide de documents nouveaux, peu ou mal connus, j'espère pouvoir jeter quelques lumières sur des points d'histoire encore obscurs et, à mon avis, aussi importants qu'émouvants.

On ne peut nier que l'impératrice n'ait eu une influence prépondérante sur la déclaration de guerre. Tandis que son entourage croyait ou affectait de croire à la solidité du régime, elle avait depuis un an, au moins, les plus vives inquiétudes. Les élections de 1869, qui avaient renforcé le parti républicain et causé de nombreuses déceptions aux candidats officiels, l'agitation incessante de la capitale, les attaques violentes de la presse d'opposition, le succès du pamphlet de Rochefort, la santé chancelante de l'empereur, le peu de confiance que l'impératrice témoignait dans une politique libérale et la crainte que lui causaient des concessions réputées par elle dangereuses, le retour inquiétant, à son avis, d'un parlementarisme envahissant et tracas-

sier, tout cet ensemble de faits graves l'amenait à croire que, sans un coup de fortune extraordinaire, les jours de l'Empire étaient comptés. Elle saisit avec empressement l'occasion que semblait offrir la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne. Se fiant à des assertions qu'elle avait eu le tort de ne pas faire contrôler, elle témoignait une confiance illimitée dans les forces de la France et les jugeait supérieures à celles de la Prusse. Elle pensait que les Français, qui n'avaient point pardonné aux Prussiens leur éclatant succès de 1866 et souffraient avec peine leur morgue, seraient heureux de prendre la revanche de Sadowa et de mettre un terme aux desseins ambitieux que méditaient les vainqueurs. Elle était certaine que la victoire consoliderait le trône impérial et permettrait à son fils, dont elle appréciait l'intelligence précoce et le caractère généreux, de succéder sans difficulté à Napoléon III. Aussi, accueillit-elle avec empressement les assurances présomptueuses de la presse bonapartiste que dirigeaient Jérôme David, Granier de Cassagnac, Clément Duvernois et Dugué de la Fauconnerie. D'autre part, des journaux d'opposition, comme le *Temps*, le *Siècle*, le *Rappel*, disaient que la candidature Hohenzollern était inquiétante pour la situation de la France en Europe et se demandaient si la diplomatie impériale était capable de soutenir nos intérêts. Cependant, la majorité du Corps législatif n'était pas aussi empressée qu'on l'a dit à courir les risques d'une guerre redoutable contre la Prusse.

L'impératrice ne doutait pas que le pays tout entier ne considérât le dessein de placer un Hohenzollern sur le trône d'Espagne comme une insulte et un défi. Elle comprenait que si le gouvernement impérial réussissait à humilier ou à vaincre la Prusse, il donnerait une satisfaction immense aux sentiments de tous et augmenterait sa propre influence à l'intérieur et à l'extérieur, de façon à dominer la situation. Agir autrement, c'était assurer à l'adversaire un nouveau triomphe sur la France. L'enthousiasme frénétique avec lequel avait été accueillie la déclaration du duc de Gramont, le 5 juillet, l'avait trompée sur les sentiments réels de l'opinion [1]. Elle ne se rendait pas compte que

[1] Après la séance, M. Emile Ollivier avait télégraphié à l'empereur : « La déclaration a été reçue à la Chambre avec émotion et immense applaudissement. La gauche elle-même, à l'exception d'un petit nombre, a déclaré qu'elle soutiendrait le gouvernement. Le mouvement, au premier moment, a dépassé le but. *On eût dit que c'était une déclaration de guerre.* J'ai profité d'une interruption de Crémieux : « Vous voulez donc la guerre »? pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât

le langage altier du ministre des affaires étrangères avait inquiété et contrarié les puissances les mieux disposées à nous offrir leurs bons offices et qu'elles n'admettaient pas qu'on fermât aussi brusquement toute voie à la conciliation. En effet, l'Europe, comme le Corps législatif et comme le public tout entier, crut à une guerre prochaine, tant la déclaration du ministre des affaires étrangères lui parut hautaine et agressive. D'autre part, les nouvelles exigences du gouvernement impérial, qui ne se contentait pas de la renonciation du prince Léopold, reconnue à la fin par le roi de Prusse, avaient accru — comme le prouvent les dépêches officielles, — le mécontentement des puissances. L'impératrice ne devinait pas que, grâce aux habiles manœuvres de la Prusse, la France allait avoir contre elle l'opinion de l'Europe presque tout entière, et que sa rivale se dirait et paraîtrait contrainte à la guerre pour repousser une agression inexcusable. Lord Granville, qui fit tous ses efforts pour empêcher une catastrophe, avait fait dire par lord Lyons au gouvernement impérial qu'il encourrait une responsabilité immense s'il cherchait à élargir les causes de la querelle, par son refus d'accepter la renonciation du prince Léopold, alors que le roi de Prusse s'était décidé à approuver verbalement le désistement du prince Lord Granville ajoutait que le ministre des affaires étrangères n'avait pas le droit de dire que le gouvernement de la Reine paraissait admettre la légitimité des griefs français. Suivant lui, le cabinet des Tuileries avait tort de prendre la responsabilité d'une querelle de pure forme, puisque, sur le fait, il avait obtenu satisfaction. Cette impression si nette, lord Lyons l'avait fait connaître le 13 juillet au matin, à Saint-Cloud, par une dépêche que l'un des secrétaires de l'ambassade britannique avait fait remettre entre les mains de l'empereur, en plein Conseil, et en présence de l'impératrice. Mais Jérôme David, Clément Duvernois et leur parti étaient alors plus puissants que lord Lyons et lord Granville, même parlant au nom de la reine Victoria. L'exigence nouvelle du duc de Gramont, faite sur le désir pressant de l'impératrice et par laquelle le roi de Prusse était invité à défendre, par écrit, au prince Léopold de revenir ultérieurement sur sa décision, surprit et attrista profondément nos amis. L'Angleterre s'étonna fort que le gouvernement impérial pût appréhender, après tout ce qui s'était passé, que le prince Léopold osât se représenter

comme préméditant la guerre. Nous ne voulons la paix qu'avec honneur. Dans le public, l'émotion aussi est grande, mais cette émotion est noble, patriotique. Il y a du cœur dans ce peuple. » (*La vérité sur la campagne de 1870*, par F. Giraudeau.)

comme candidat, et que le gouvernement espagnol songeât à accepter de nouveau sa candidature... On sait le reste, et comment la perfide dépêche d'Ems acheva de mettre le feu aux poudres et amena la France à se jeter tête baissée dans la plus imprudente et la plus périlleuse des aventures.

L'empereur n'était pas aussi disposé que l'impératrice à la guerre. Il avait confié plus d'une fois à son premier ministre, Emile Ollivier, qu'il était décidé à ne rien faire. Il n'avait pas communiqué au Conseil ses tentatives d'alliance avec l'Autriche et l'Italie, parce que les éventualités par lesquelles ces alliances auraient dû s'établir, il ne les croyait point prochaines et il ne les désirait pas. Fatigué, déprimé, usé par la maladie, il ne se souciait pas de remettre en question un Empire qu'il avait cru consolider par le succès du plébiscite. Il tenait à donner, en toute tranquillité, au régime libéral consenti par lui les développements promis. Il ne voyait pas ou il ne voulait pas voir que la Prusse préparait une nouvelle intrigue et allait lui tendre de nouveaux pièges. Il ne voyait pas qu'au point de vue de la défense nationale, on était en proie à une confusion, à une hésitation, à une apathie mortelles. A la veille de la guerre même, on blâmait ceux qui demandaient des crédits pour quelques préparatifs indispensables. Il fallait être aveugle pour ne pas comprendre qu'un moment viendrait où le gouvernement impérial aurait à choisir entre un affront ou une guerre. Il ne suffisait donc pas de dire à tous que l'on était résolument disposé à la paix; il fallait s'entourer de tous les moyens propres à se faire respecter et à défier toutes les provocations. Il fallait, au cas où la guerre eût été indispensable, avoir les forces nécessaires pour la faire avec succès, comme le demandaient alors tous ceux qui s'intéressaient vraiment au sort de la France et de l'Empire. Il ne suffisait pas de rejeter sur la Prusse la responsabilité de la guerre; il fallait lui faire comprendre qu'elle s'exposait à un succès douteux en nous contraignant à une lutte que nous ne désirions pas. « Gouverner, c'est prévoir », a-t-on dit bien des fois. L'empereur ne prévit pas et les ministres qui soutenaient sa politique n'aperçurent qu'à la dernière heure seulement combien leurs illusions et leur imprévoyance avaient été déplorables. Bismarck et le roi de Prusse, eux aussi, ont protesté jusqu'à la fin de leurs intentions pacifiques. Ont-ils, pour cela, négligé le moindre préparatif? Les déclarations des 5 et 15 juillet les ont trouvés en état d'agir, et le 1er août, le prince royal a pu écrire dans son journal ces trois mots qui n'étaient pas une forfanterie, comme la déclaration du maréchal Le Bœuf : « Nous sommes prêts. »

Au moment même où la guerre semblait être devenue inévitable, l'empereur se ralliait à l'idée d'un Congrès et il en était ému au point de verser des larmes. J'ai raconté ailleurs, d'après les souvenirs de M. Grivart[1], qui le tenait du maréchal de Mac-Mahon, que le soir même du 14 juillet, où le Conseil, à Saint-Cloud, se décida à déclarer la guerre, l'empereur cherchait encore tous les prétextes pour s'y dérober. Une crise soudaine de la maladie qui le tourmentait l'obligea à sortir du Conseil, et il s'évanouit. Cette maladie était la pierre; mais la consultation des médecins qui, le 1er juillet, avaient fait cette constatation si grave, avait conclu, pour ne pas inquiéter l'impératrice, à des douleurs rhumatismales. Les savants praticiens auraient dû, dans l'intérêt de l'empereur comme de l'Empire lui-même, avertir leur malade des dangers auxquels il s'exposait, et qui sait si l'impératrice, en face d'une telle révélation, n'eût pas hésité à se lancer dans l'aventure la plus redoutable et la plus incertaine?

Quand Napoléon sortit de la syncope où il était tombé et revint au Conseil, les ministres qui avaient paru, quelques-uns du moins, peu décidés à provoquer des hostilités immédiates, avaient été amenés, sous la pression des objurgations éloquentes de l'impératrice, qui défendait l'honneur de la France outragée par la dépêche d'Ems lue au Conseil par le duc de Gramont, à prendre le plus terrible des partis. Napoléon aurait voulu tergiverser encore, trouver, inventer quelque moyen ingénieux capable de faire intervenir l'Europe, mais, chez les ministres qui s'effrayaient d'accepter la responsabilité si lourde d'une insulte faite à la France, il rencontra une telle opposition à ses dernières velléités de conciliation, qu'il dut céder, lui aussi. Cette fois, « les dés de fer » étaient bien jetés[2].

Le savant historien du second Empire, M. de la Gorce, a donc pu écrire :

> Une très honorable réserve, faite de pitié pour le malheur, faite aussi de fidélité pour une auguste souveraine, a voilé et adouci après coup la plupart des témoignages publics qui la pouvaient accuser. Mais de toutes les correspondances manuscrites, de tous les papiers privés, une impression très nette se dégage : c'est que l'impératrice fut, du côté de la France, le principal artisan de la guerre[3].

[1] *Journal des Débats*, du 27 octobre 1903.

[2] MM. de Parieu, Louvet, Segris et Plichon, personnellement opposés à la guerre, n'assistaient pas au Conseil du soir à Saint-Cloud. Le lendemain, ils ne firent pas d'opposition au vote de leurs collègues.

[3] *Histoire du Second empire*, t. VI, p. 294.

Saint-Marc Girardin atténue ainsi cette responsabilité :

Quelques personnes, parmi les partisans mêmes de l'Empire, croient que l'impératrice n'a pas eu une influence heureuse sur la politique de l'Empire. Il est possible que, depuis Sadowa, l'impératrice ait cru que la dynastie impériale, c'est-à-dire l'avenir de son fils, ne pouvait se consolider que par la guerre et qu'elle ait par là perdu ce qu'elle voulait sauver. En tout cas, ce n'est pas sa régence des derniers jours qui a introduit cette politique aux Tuileries. Elle n'aurait pu, même quand elle l'aurait voulu, changer à ce moment suprême la politique guerrière de l'Empire. Cette politique était devenue une situation incurable, une véritable fatalité. Chaque mesure était, bon gré mal gré, un pas de plus vers l'abîme désormais ouvert et désormais impossible à fermer.

N'introduisons pas trop, à la manière des tragiques grecs, la fatalité dans les événements humains. Evidemment, la politique de l'Empire et de son cabinet a conduit les choses au pire. Mais il est indubitable que, le souverain étant réduit à une sorte d'incapacité d'agir, par suite de ses douleurs physiques et de son état de dépression, la souveraine vaillante, active et passionnée, qui, sur les assurances formelles des ministres des affaires étrangères et de la guerre, ne pouvait admettre en rien l'infériorité de la France, eut une action décisive sur la précipitation regrettable avec laquelle la guerre fut déclarée.

Le soir du 14 juillet, M. Robert Mitchell eut un entretien avec M. Ollivier dans le jardin du ministère des affaires étrangères :

Si demain, lui dit le ministre, nous ne donnons pas satisfaction aux vœux de la majorité, nous serons renversés et c'est un cabinet réactionnaire qui fera la guerre dans les conditions les moins favorables. — Eh bien! répliqua Mitchell, donnez votre démission! — Je ne le peux. Le pays a confiance en moi; je suis la garantie du pacte nouveau qui lie l'Empire à la France. Si je me retire, on considérera l'avènement du ministère Rouher comme une sorte de coup d'Etat contre les réformes parlementaires. Il serait à craindre que la situation déjà si grave ne se compliquât de difficultés intérieures. Et puis la guerre est décidée. Elle est inévitable. Aucune force humaine ne pourrait la conjurer aujourd'hui. Puisque nous ne pouvons l'empêcher, notre devoir est de la rendre populaire. En nous retirant nous décourageriions le pays, nous contesterions le droit de la France et la justice de de sa cause. — Qu'espérez-vous donc? — Pour moi, rien. Quoi qu'il arrive, je suis sacrifié; car la guerre emportera le régime auquel j'ai attaché mon nom. Si nous sommes vaincus, Dieu protège la France! Si nous sommes victorieux, Dieu protège nos libertés [1]!

Ainsi, le président du Conseil, qui avait affirmé le 13 juillet au Corps législatif que l'incident Hohenzollern était clos, avouait le 14 que la guerre était inévitable et cela sans doute après la

[1] *Courrier de France*, 24 septembre 1872.

lecture de la dépêche d'Ems. Mais rien n'était encore décidé, puisque, à onze heures du soir, les ordres de mobilisation étaient retirés et qu'une heure après, ils étaient donnés de nouveau, ce qui indiquait suffisamment le trouble et l'hésitation des esprits. Ces ordres et ces contre-ordres étaient motivés par le prétendu refus d'audience de notre ambassadeur à Ems et personne, dans le cabinet impérial, n'avait songé ou ne s'était résolu à faire appel à M. Benedetti, de retour d'Ems, lequel aurait pu dissiper toutes les erreurs et déclarer qu'il n'y avait eu à Ems ni insulteur ni insulté. C'étaient donc les passions du parti impérialiste qui avaient rendu la guerre inévitable; et la minorité du Conseil, qui jusque-là s'était contenté de la renonciation du prince Léopold, approuvée par le roi, cessait de protester contre de nouvelles exigences et courbait la tête comme devant une fatalité inéluctable.

Ce fut seulement dans la soirée, rapporte M. de Parieu, un des sincères témoins de ces événements lamentables, que l'appel des réserves fut décidé. Le cabinet, jusque-là divisé, fut en partie entraîné, en partie paralysé dans ce nouveau conseil tenu à Saint-Cloud, conseil dans lequel les télégrammes par lesquels M. de Bismarck avait annoncé à divers ministres allemands près des cours étrangères le refus du roi de Prusse de recevoir M. Benedetti furent révélés. Présentés comme une consultation diplomatique, ils produisirent l'émotion la plus vive et firent renoncer à la proposition relative au Congrès pour lui préférer une demande de subsides au Parlement [1].

M. de Parieu plaint les ministres, ses collègues, qui, placés tout à coup devant une question d'honneur que la publicité allait livrer aux frémissements de l'opinion surexcitée, crurent devoir suivre patriotiquement, dans l'intérêt de la France et de sa dignité, un mouvement qu'ils avaient été impuissants à arrêter.

Le discours de l'empereur à la députation du Corps législatif, le 17 juillet, se ressentit de la tristesse et de l'inquiétude du souverain. Un des survivants de cette époque me racontait dernièrement cette scène angoissante. Le salon d'honneur où elle se passait était comme empreint d'une morne tristesse qui envahit bientôt tous les assistants, si bien qu'un député murmura à l'oreille de son voisin : « On dirait les adieux de Fontainebleau !... » Répondant au discours du président Schneider, Napoléon avait dit : « Je vous confie, en partant, l'impératrice qui vous appellera autour d'elle si les circonstances l'exigent. Elle saura remplir courageusement les devoirs que sa position lui impose. » M. de Parieu a constaté ainsi l'abattement fatidique dont parut enveloppé l'empereur. « Il avait prononcé, le 14 juillet, non seulement dans son cœur,

[1] *Considérations sur l'histoire du Second empire* (5e édit. 1874).

mais de ses lèvres blêmies et fatiguées, l'*alea jacta est*. Toutefois, dans les douze jours qui s'écoulèrent entre cette date et son départ pour Metz, il est probable qu'il se passa au fond de son âme concentrée et déjà aux prises avec des douleurs physiques, des émotions dont nul autre que lui peut-être n'a connu le secret tout entier. » Que de déceptions l'attendaient! La Russie indifférente et presque hostile, l'Angleterre mécontente, l'Autriche prometteuse et immobile, l'Italie embarrassée et exigeante, prête à secouer, mais après les concessions obtenues à Rome, le joug d'une gratitude insupportable. Et ailleurs, des puissances hésitantes ou disposées à émettre plutôt des blâmes que des encouragements. La Prusse avait travaillé l'opinion européenne de telle façon qu'on ne pouvait nous plaindre de l'aventure dans laquelle nous nous étions follement précipités. Nous paraissions alors des trouble-fêtes et les insuccès qui allaient probablement accueillir nos entreprises hasardeuses, semblaient déjà mérités. De toute façon, la guerre déchaînée par nous, — car M. de Bismarck l'avait fait croire à l'Europe, — s'annonçait longue, difficile et féconde en événements tragiques. « Sur les traits de l'empereur, dit M. de Parieu, on remarquait une expression qui rappelait celle des plus mauvais jours de l'expédition mexicaine. A d'autres instants, on était surpris de l'entendre redire et vouloir imiter spécialement certaines dispositions prises par Napoléon Ier en 1815, au dernier moment de sa fortune expirante. »

Le 28 juillet, à dix heures du matin, Napoléon III partit directement de Saint-Cloud pour rejoindre l'armée, ne voulant point subir le contact fiévreux de Paris. « Au début d'une journée magnifique, l'empereur triste, blême et appesanti, le prince Napoléon agité et colère, sortirent de ce palais sur lequel le fléau de la guerre devait sitôt exercer ses plus terribles ravages. » L'impératrice les regardait tristement partir, emmenant son fils qui devait aller au milieu des soldats apprendre à faire son devoir et que le plus cruel destin devait ramener bientôt auprès d'elle, non pas en France, mais à l'étranger. En quittant Saint-Cloud, Napoléon III était profondément inquiet; non seulement il doutait de la victoire, mais il se préoccupait de la sécurité du pays. Des désordres avaient déjà commencé dans Paris, et le ministère avait prouvé son incapacité à les réprimer. Des bruits fâcheux couraient sur l'incurie de l'administration et sur la faiblesse de nos préparatifs. Les reproches et les critiques de l'opposition se justifiaient chaque jour. L'impératrice avait, comme on le sait, reçu, au départ de l'empereur, les pouvoirs de régente. Cette mesure, au dire de M. de Gramont, était malheureuse, « car il eût mieux

valu que ces pouvoirs ne fussent délégués que du jour où l'empereur quitterait le territoire français ». Le duc considérait qu'il y avait péril à créer en France un double gouvernement, et ce qui le prouve, suivant lui, c'est que le ministère dont il faisait partie ne survécut que douze jours au départ de Napoléon. Mais ne convient-il pas de remarquer que cette chute fut plutôt la faute des premières défaites que celle de la régence[1]? Quant à la sortie du territoire, c'était et ce fut « un mythe », puisque toute la guerre se livra sur le sol même de notre pays.

La Cour ne cachait pas ses craintes, car l'enthousiasme excité par la déclaration de guerre s'était déjà dissipé. Un témoin de ces jours douloureux, un membre de la grande aumônerie impériale, a laissé quelques notes saisissantes sur ce qu'il a vu et recueilli à Saint-Cloud[2]. « La pauvre femme, dit-il de l'impératrice, ressent toute l'amertume de sa responsabilité, son regard est plein de soucis, de soucis profonds... » Au milieu d'un repas, il la vit pleurer tout à coup, devant trente convives, sans essayer de dissimuler les larmes qui tombaient à grosses gouttes de ses yeux. Mgr Darboy, venu à Saint-Cloud pour assister à la prestation du serment de plusieurs évêques, remarquait que l'impératrice était agitée des plus sinistres pressentiments. Le petit combat de Sarrebruck, où le jeune prince s'était courageusement conduit, la rasséréna un instant. « Il sera heureux au feu, comme les Bonaparte, disait-elle. D'ailleurs, il a paru sur le champ de bataille au mois d'août; c'est le mois de Napoléon. Il a assisté à un succès et il n'est arrivé malheur à personne de sa suite. Je suis bien contente, car maintenant je suis sûre qu'il a le tempérament brave. » M. de Metternich, qui assistait au dîner où l'impératrice parlait ainsi, croyant à un succès, leva lentement et silencieusement son verre comme s'il portait un toast... Qui eût pu croire à cet instant que de très prochains revers allaient faire crouler le trône impérial et réduire l'impératrice à l'exil; que le prélat qui la consolait serait fusillé par des scélérats et que le jeune prince, objet de tant de sollicitudes, succomberait un jour sous la sagaie des sauvages du Cap!

Bientôt les inquiétudes les plus graves étaient venues assaillir la régente. Les nouvelles désastreuses se précipitaient. Les

[1] D'après une note de Napoléon au comte de La Chapelle, l'empereur s'était plaint qu'il y eût eu deux gouvernements, l'un à l'armée, sans intermédiaires légaux pour s'exercer, l'autre à Paris sans les prérogatives du pouvoir entier, et qui convoquât les Chambres et choisît les ministres sans le consentement de l'empereur.

[2] *Les derniers jours de Saint-Cloud*, — *Figaro* du 27 mai 1894.

défaites de Wissembourg, de Forbach et de Frœschwiller, quoique des plus glorieuses pour nos soldats, causèrent une profonde consternation. Le soir de ces défaites, après un dîner morne, l'impératrice s'enfonça dans l'embrasure d'une croisée et dit à l'aumônier dont je cite les souvenirs : « Mettez-vous devant moi! Servez-moi d'écran! » Et l'aumônier, ému, écrit :

Je sais ce qu'il y a de larmes dans les yeux des pauvres. J'ai visité beaucoup de mansardes et de chaumières. Néanmoins, j'ai vu, dans les palais, pleurer plus souvent et plus amèrement. L'impératrice versait des ruisseaux de larmes. « Parlez-moi, disait-elle, parlez-moi! Qu'on ne s'aperçoive pas que je pleure! Je ne suis bonne à rien. Je ne devrais pas penser à mes chagrins domestiques et je me sens encore épouse et mère. Dieu sait, cependant, si je voudrais tout sacrifier à la France, au bonheur de la France, à la gloire de la France! »

Le 7 août, éclate à Saint-Cloud une scène affreuse :

Tout à coup, rapporte l'aumônier, des cris stridents retentissent dans l'ombre comme en jetterait une assemblée de femmes à l'apparition subite d'un spectre hideux. En effet, le spectre de la défaite s'est montré dans son horreur. Je n'oublierai jamais le spectacle de Saint-Cloud au milieu de cette nuit cruelle : l'impératrice partant subitement pour Paris, les femmes sanglotant et chancelant en se tordant les mains, les soldats muets et convulsés, les serviteurs effarés, courant et se heurtant, les portes tout ouvertes, les chambres et les salons illuminés et déserts...

On venait d'apprendre la défaite de Mac-Mahon, la mort du général Douay, la défaite de Frossard.

Le 8 août, une délégation du Corps législatif formée de six membres du centre gauche, du centre droit et de la droite, alla trouver la régente aux Tuileries et lui demander le renvoi du ministère Ollivier, la nomination du général Trochu comme ministre de la guerre et celle du général Montauban, comte de Palikao, comme commandant de l'armée de Paris. L'impératrice fit observer aux députés qu'une crise ministérielle en face de l'ennemi serait chose redoutable et ferait croire à un désaccord entre le gouvernement et le Corps législatif. Elle dit que le général Trochu n'accepterait le portefeuille de la guerre que s'il avait l'autorisation de dévoiler à la tribune toutes les fautes commises depuis 1866. Or, cette condition semblait inadmissible à la régente, parce qu'il ne fallait pas révéler à l'ennemi ce qu'il y avait intérêt à lui cacher. Les événements décidèrent. Le 9 août, le ministère Ollivier était forcé de céder la place au ministère Palikao, un mois à peine après la déclaration de guerre. A l'issue du nouveau ministère, le 17 août, et sur les instances du prince Napoléon, qui détestait l'impératrice et aurait voulu faire révoquer ses pou-

voirs de régente, l'empereur nomma gouverneur de Paris le général Trochu qui s'était fait fort de relever l'Empire ébranlé par les récentes défaites.

Il a été dit que l'impératrice avait envoyé le colonel baron Stoffel à l'armée de Châlons et lui avait donné pour mission d'intercepter toute dépêche de nature à modifier le plan imposé au maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire de marcher au secours de Bazaine et de ne point revenir sur Paris. Si cela était vrai, sa responsabilité dans le désastre de Sedan serait *ipso facto* démontrée. Or, voici, d'après les textes mêmes et d'après les faits, ce qui s'est passé réellement. Mac-Mahon était arrivé le 17 août au camp de Châlons et s'était adjoint le colonel Stoffel à cause des connaissances spéciales de cet officier sur les armées allemandes et des services qu'il pouvait rendre au sujet de la composition et des mouvements des forces ennemies. Le 18 août, on apprit que Bazaine, après la bataille de Gravelotte qu'il aurait pu gagner en secourant nos troupes engagées, s'était replié sur Metz, tout en promettant de reprendre deux jours après sa marche sur Verdun, ce qui redoubla les perplexités de Mac-Mahon; car l'armée du prince royal de Prusse n'était plus qu'à quelques marches du camp de Châlons. Entrevoyant que sa propre armée était hors d'état d'entreprendre une campagne à fond, il inclinait à la rapprocher de Paris. Lui demander de débloquer Bazaine, c'était, à son avis, le conduire à une défaite certaine. Mais Mac-Mahon comptait sur une dépêche de Metz pour éclaircir la situation et le mettre à même de diminuer sa responsabilité. Stoffel obtint d'envoyer auprès de Bazaine deux agents hardis, familiers avec la langue allemande. A ce moment même, on apprit que l'armée du prince royal n'était plus qu'à 44 kilomètres du camp de Châlons et alors Mac-Mahon résolut de se porter sur Reims. Le 21 août, il se rendit auprès de Napoléon et lui démontra qu'il importait de conserver à la France la seule force qu'elle eût encore disponible : l'armée de Châlons capable d'encadrer 250 000 à 300 000 hommes, et Napoléon approuva ce sage conseil. Les ordres de marche sur la capitale furent donc expédiés.

Si Mac-Mahon changea d'avis, c'est qu'un rapport de Bazaine, expédié le 20 août, le surlendemain de la bataille de Saint-Privat, et remis le 22 août à l'empereur, disait qu'après la bataille de Saint-Privat et le groupement de l'armée du Rhin sur la rive gauche de la Moselle, il comptait prendre la direction du Nord et se rabattre, par Montmédy, sur la route de Sainte-Ménehould à Châlons, si cette route n'était pas fortement occupée, ou alors sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons. Le

maréchal en reçut communication et, croyant à la sincérité de Bazaine, donna l'ordre de partir le lendemain dans la direction de l'Est. Il instruisait de sa décision le ministre de la guerre. Dans cette même journée du 22 arrivaient trois dépêches de Bazaine pour l'empereur, le ministre de la guerre et le maréchal de Mac-Mahon, que le commandant en chef de l'armée du Rhin avait remises à un émissaire et qui disaient que l'armée se ravitaillait sous Metz. Bazaine informait spécialement Mac-Mahon « qu'il suivrait probablement, pour le rejoindre, la ligne des places du Nord, s'il pouvait entreprendre cette marche sans compromettre l'armée ». C'est cette dépêche que le colonel Stoffel a été accusé d'avoir interceptée sur les ordres de l'impératrice, qui l'aurait chargé de surveiller le maréchal Mac-Mahon et l'empereur. Si, dit-on, Mac-Mahon avait reçu la dépêche de Bazaine, sa rédaction ambiguë, l'hésitation dont elle était empreinte, lui auraient fait arrêter le mouvement vers l'Est, empêché la catastrophe de Sedan et peut-être sauvé Paris. Or, est-il vrai que ce document ne parvint jamais à son adresse? Est-il vrai que le colonel Stoffel ne communiqua à son chef ni l'original ni la copie qu'il avait eus entre les mains? Est-il vrai qu'il a agi ainsi pour empêcher le retour de Napoléon à Paris, que l'impératrice redoutait par-dessus tout?

C'est au colonel Stoffel que les agents Miès et Rabasse qui avaient reçu du colonel Massaroli, à Longwy, la dépêche de Bazaine, furent expédiés à Reims. Stoffel affirme[1] hautement que cette dépêche fut expédiée de Reims à Courcelles et portée au château qu'occupaient Mac-Mahon et les deux états-majors. « Je demandai aussitôt si la dépêche avait été déchiffrée et communiquée au maréchal. Il me fut répondu affirmativement, et je trouvai, en effet, sur une table de travail, une traduction complète de la dépêche... » Le colonel Stoffel croit pouvoir affirmer que cette dépêche, qui n'apprenait rien de plus que les précédentes, ne frappa ni le maréchal ni son chef d'état-major, et que Mac-Mahon ne songea pas à modifier, un seul instant, ses projets.

Or, le rapport du général de Rivière sur l'affaire du maréchal Bazaine devant le 1er conseil de guerre séant à Trianon, accuse formellement le colonel Stoffel d'avoir intercepté la dépêche de Bazaine à Mac-Mahon, en s'associant à une manœuvre destinée à tromper son propre chef, puisque Mac-Mahon déclarait ne l'avoir pas reçue. Le rapporteur, comme beaucoup de personnes, croyait que l'empereur n'ayant pas remis de bonne foi le commandement

[1] *La Dépêche du 20 août 1870*, p. 32.

au maréchal, continuait à recevoir les dépêches avant lui, en se réservant de les communiquer ou de les garder, et lui dérobait la direction des opérations, tout en lui en laissant la responsabilité. Cité comme témoin au procès de Bazaine, alors que s'il eût été vraiment coupable il eût dû être traduit devant un conseil de guerre pour être jugé, le colonel Stoffel s'éleva avec violence contre les dires du général de Rivière, et ayant refusé de rétracter ses propos, fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Versailles qui, pour outrage à un fonctionnaire, le condamna à trois mois de prison. Le commissaire du gouvernement à Trianon, le général Pourcet, précisa l'accusation du général de Rivière et affirma que le colonel Stoffel aurait détruit, brûlé ou lacéré la dépêche qui, par suite, n'était pas parvenue au maréchal de Mac-Mahon; et il faisait, en conséquence, les réserves nécessaires pour exercer contre le colonel telles poursuites qu'il conviendrait. Dès le 5 novembre, ne voulant pas rester sous le coup de cette accusation, le colonel Stoffel demanda par voie officielle à être traduit devant un conseil de guerre. Le ministre de la guerre ordonna, en conséquence, d'instruire l'affaire, et au bout d'une instruction de six mois, informa le colonel, le 16 juillet 1874, qu'après examen de la procédure suivie contre lui, il avait rendu une ordonnance de non-lieu. Voilà à quel résultat aboutissaient les accusations des généraux de Rivière et Pourcet. On ne peut donc plus reprocher à Stoffel d'avoir soustrait la dépêche du 20 août, dépêche qui, de l'aveu de Bazaine lui-même, n'était que la répétition de celle qu'il avait envoyée la veille à l'empereur, avec plus de détails, et que Mac-Mahon avait lue. Il convient d'ajouter qu'au procès de Trianon ni ailleurs, on n'avait accusé l'impératrice d'avoir poussé Stoffel à une soustraction de dépêches. Tout au plus soupçonnait-on l'empereur d'avoir peu éclairé Mac-Mahon sur la situation exacte de l'armée du Rhin, et d'avoir amené Stoffel à agir de même, ce que les débats de Trianon n'ont d'ailleurs pas prouvé.

Il est hors de doute, comme je l'ai montré plus haut, que le maréchal de Mac-Mahon aurait voulu revenir sur Paris. S'il a changé d'avis une première fois, c'est qu'une dépêche de Bazaine lui avait fait croire à la jonction possible des deux armées. Si, au dernier moment, il a repris tristement la route de Montmédy, c'est sur le désir même de la régente et sur l'ordre du ministre de la guerre ainsi conçu : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. » A quelques jours de distance, le

même ministre se donnait à lui-même un démenti, car il avait mandé à Mac-Mahon le 19 : « Je suis trop éloigné du centre de vos opérations pour vous indiquer les mouvements à exécuter. Je vous laisse libre d'agir comme vous l'entendrez. » Et voilà maintenant qu'il indiquait avec une précision surprenante l'avance que Mac-Mahon devait avoir sur le prince de Prusse et l'empêchait de ramener la seule armée disponible qui eût encadré merveilleusement les forces réunies à la hâte dans la capitale et rendu le siège presque impossible. Cette dépêche de Palikao, qui prescrivait la marche vers l'Est, prouve, à elle seule, que jamais l'impératrice n'a fait soustraire par Stoffel la dépêche du 20 août, puisqu'elle tendait au même but. Elle démontre aussi que, dans la crainte de voir rentrer l'empereur avec l'armée, — ce qui eût déchaîné la révolution, — la régente et Palikao ont préféré la marche aventureuse de cette armée vers l'Est, c'est-à-dire vers l'abîme de Sedan.

La situation était terrible. Les batailles de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat, perdues par la faute de Bazaine qui avait refusé de donner au moment décisif à des troupes héroïques l'appui qui leur aurait assuré la victoire, la marche inopportune et dangereuse imposée à Mac-Mahon, l'état lamentable de l'empereur qui, malade, affaibli, dépourvu de toute autorité, était une gêne et un danger pour les troupes, les discussions et les récriminations ardentes de la Chambre, les querelles des partis, les menaces et les troubles de la rue, tout était fait pour inspirer les plus mortelles inquiétudes. Quel homme eût été alors assez puissant pour gouverner? Et c'était à une femme que ce fardeau incombait? Et cependant la régente émettait, autant que le permettait l'état des choses et des esprits, de judicieux avis. Ceux qui l'entendirent à cette époque furent frappés de son sang-froid, mais les dépêches, qui se succédaient sans trêve et donnaient raison à ceux qui avaient critiqué l'incurie et l'imprévoyance du gouvernement, avaient déjà décidé du sort de l'Empire.

Le 9 août, l'opposition avait proposé la formation d'un comité exécutif pour repousser l'invasion étrangère, mais n'avait alors réuni que 53 voix contre 190. Les événements devinrent bientôt si graves qu'à la participation au pouvoir exécutif, proposée par le Corps législatif, allait rapidement s'ajouter la déchéance.

Le 2 septembre, dans l'après-midi, le prince de la Tour d'Auvergne eut la cruelle mission d'informer la régente de la défaite de Sedan et de la captivité de l'empereur. « Vous mentez, Monsieur! lui cria l'impératrice frémissante. Il est mort!... » Un instant après, — il était quatre heures, — M. de Vougy lui

remettait cette dépêche : « L'armée est défaite. Moi-même je suis prisonnier. — Napoléon. » Le désastre était donc irrécusable. Mais l'heure, si douloureuse qu'elle fût, ne convenait pas aux lamentations. Il fallait essayer de se défendre à tout prix. L'impératrice eut le courage de taire la sinistre nouvelle et de chercher à agir. Elle résolut de s'adresser à M. Thiers comme au seul homme capable de sauver la situation et elle lui envoya successivement Mérimée, le chambellan d'Ayguesvives, le prince de Metternich. A chacun de ces messagers, Thiers fit la même réponse : « Il est trop tard! » M. Buffet, — ainsi que nous l'a révélé le baron de Courcel dans l'éloquente notice qu'il a consacrée à ce grand Français, — eut la pensée de faire adresser par l'impératrice un message au Corps législatif, par lequel elle déclarerait remettre à cette assemblée la direction des affaires et l'inviterait à nommer une commission de gouvernement, avec la promesse de consulter la France après la guerre. Le président Schneider pria MM. Buffet, Alfred Le Roux, Daru, Kolb-Bernard, Genton, de Talhouët, de Piennes et d'Ayguesvives de venir aux Tuileries soumettre cette proposition à l'impératrice. M. Buffet essaya de faire comprendre à la régente que sa proposition était le seul moyen d'éviter la déchéance, de réserver l'avenir et de conserver au Corps législatif l'autorité suffisante pour dominer la situation. L'attitude de l'impératrice fut calme, et sa réponse très digne. Elle déclara qu'elle ne pouvait abandonner le poste où elle avait été placée par la confiance de l'empereur.

Après les épreuves si effroyables et si douloureuses que je viens de traverser, dit-elle, la perspective de conserver la couronne à l'empereur et à mon fils me touche fort peu. Mais ce qui me touche extrêmement, c'est la situation de la France. Ce qui me préoccupe uniquement, c'est de remplir dans toute leur étendue, et en affrontant au besoin tous les périls, les devoirs qui me sont imposés; c'est de ne pas déserter, au moment le plus critique, le poste qui m'a été confié.

Elle demandait alors aux députés de se serrer autour du gouvernement et de s'unir tous pour repousser l'invasion.

Si une défense énergique, ajoutait-elle, était reconnue impossible, je pourrais encore, mieux que tout autre, obtenir les conditions de paix les moins défavorables. Le représentant d'une grande puissance m'a offert hier de proposer aux Etats neutres de présenter une médiation sur cette double base : intégrité territoriale de la France, maintien de la dynastie impériale. J'ai accepté la première base, mais j'ai repoussé la seconde. Le maintien de la dynastie est une question purement intérieure, que la France seule a le droit de résoudre comme il lui convient, et dans laquelle je n'admettrai jamais l'immixtion d'une puissance étrangère.

Cette déclaration très nette de l'impératrice est à noter, car, dans les jours qui vont suivre, elle en fera la règle de sa conduite et ne l'oubliera jamais, quelles que soient les promesses captieuses ou les tentatives habiles dont elle sera l'objet. Elle alla même plus loin devant les députés. « Si vous pensez, dit-elle, que je sois un obstacle, que le nom de l'Empire soit un obstacle au lieu d'être une force, prononcez notre déchéance! Je ne me plaindrai pas. Je serai déchargée du lourd fardeau qui pèse sur moi et je pourrai me retirer avec honneur. » Et, dans la note qui reproduit ces énergiques paroles, M. Buffet ne peut se défendre d'admirer l'éloquente dignité de la régente. « J'en ai été profondément ému et je suis certain que cette émotion était partagée par tous mes collègues[1]. »

La terrible nouvelle de la capitulation de Sedan et de la reddition de Napoléon III s'était déjà répandue dans Paris. L'agitation était immense et les passions prodigieusement surexcitées. Sur les boulevards, ce n'était qu'un seul cri : « La déchéance! La déchéance! » Alors l'opposition alla trouver le président Schneider et l'invita à convoquer immédiatement le Corps législatif. Mais M. Schneider, croyant que l'on pouvait encore se rattacher à la régente et au prince impérial, cherchait visiblement à gagner du temps. Il aurait voulu associer directement le Corps législatif à la défense du pays et lui donner une part du pouvoir exécutif. Jules Favre et ses amis préparaient une commission de gouvernement où ils pensaient à faire entrer le général comte de Palikao, M. Schneider, M. Thiers. La séance fut enfin fixée par le président à minuit, 4 septembre, et s'ouvrit en réalité à une heure du matin. Comme on n'avait pu s'entendre sur la commission du gouvernement, l'opposition déposa une demande de déchéance de Louis-Napoléon et de sa dynastie, contre laquelle une seule voix, celle de M. Pinard, s'éleva. Puis la séance, à part cette interruption, fut, dans un silence impressionnant et au bout de vingt minutes, renvoyée à midi, sans qu'on statuât sur rien.

Ce fut alors seulement que l'impératrice se décida à accepter un comité de gouvernement, sous la présidence du général comte de Palikao, comme lieutenant général. Mais il était trop tard. Quoique M. Thiers, à une heure de l'après-midi, eût, pour maintenir l'union de tous les groupes, proposé cette rédaction : « *Vu les circonstances*, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera con-

[1] *Vie et travaux de Louis Buffet*, par le baron de Courcel, membre de l'Institut, pp. 80 à 82.

voquée dès que les circonstances le permettront », ce qui impliquait la déchéance fatale de l'Empire sans la proclamer; la discussion, dans les bureaux, de cette motion, de celle du gouvernement et de celle de l'opposition s'éternisa. Elle fut brusquement interrompue à deux heures et demie. Depuis une heure quarante minutes, moment où la séance avait été suspendue, le président Schneider attendait patiemment la décision des bureaux. Vers deux heures et quart, les tribunes avaient tout à coup été envahies par une foule désordonnée qui criait : « La déchéance! La déchéance ! » Et dans la salle étaient rentrés en toute hâte de nombreux députés. Ils furent accueillis par les cris de : « Vive la République ! » Gambetta demanda le calme et le silence. On l'applaudit, puis le tumulte reprit. Des coups de crosse de fusils retentissaient sur les portes extérieures et l'on entendait le bruit sinistre des glaces brisées. Le président essaya de soutenir Gambetta. On applaudit, puis l'on siffla et l'on hua. Un certain nombre de députés quittèrent la salle. Glais-Bizoin et Girault du Cher tentèrent vainement de parler. Gambetta reparut à la tribune et déclara qu'on allait voter la déchéance. On applaudit encore, puis un bruit immense éclata. Les portes du fond volèrent en éclats. Une foule bigarrée et hurlante entra comme un torrent dans la salle, se jeta sur les fauteuils et les pupitres, lança les imprimés en l'air, poussa des cris où dominaient les mots : « Déchéance! République! » M. Schneider se couvrit et descendit en hâte, suivi de son chef de cabinet, M. Bouillet, et se dirigea vers le jardin de la présidence. Deux jeunes gens escaladèrent son fauteuil et secouèrent la sonnette à tour de bras. Un garde national agitait un grand drapeau. Estancelin et Jules Ferry essayèrent de faire expulser les émeutiers. Ils furent débordés. Gambetta remonta une troisième fois à la tribune et proclama la déchéance de Napoléon et de sa dynastie. Il fut salué par une longue et bruyante acclamation, à laquelle succédèrent des cris furieux de toutes sortes. Des gardes nationaux montraient au bout de leurs fusils ces mots : « A l'Hôtel de Ville! » écrits sur une feuille de papier. Jules Favre cria de toutes ses forces : « A l'Hôtel de Ville! » et la foule le suivit. Seuls, des curieux, des sténographes, des secrétaires-rédacteurs restaient dans la salle pleine de poussière et de papiers déchirés... Au Sénat, le vice-président Boudet, apprenant ces scènes violentes, proposa gravement aux sénateurs de se réunir le lendemain à une heure et demie. Le lendemain, les scellés étaient placés sur les portes de la salle par les soins d'Eugène Pelletan qui, alors, ne s'attendait guère à devenir un jour questeur du Sénat dans le même palais.

A quatre heures, le même jour, dans la salle à manger de la pré-

sidence du Corps législatif, sous la présidence de M. Alfred le Roux, une grande partie des députés avait adopté la proposition de M. Thiers relative à la formation d'une commission de gouvernement et envoya un délégué à l'Hôtel de Ville pour s'entendre avec les députés qui s'y trouvaient. Jules Favre répondit à la délégation que la décision du Corps législatif était trop tardive et que la révolution s'était faite aussi bien contre le Corps législatif que contre l'Empire. Il alla lui-même à la Présidence confirmer cette nouvelle et déclarer que le gouvernement, présidé par le général Trochu, était proclamé et accepté par le peuple avec mission de défendre Paris et la France. M. Thiers répondit que les membres du gouvernement de la Défense nationale, — titre emprunté à sa propre motion, — avaient accepté là une immense responsabilité, mais qu'il faisait avec tous ses collègues des vœux pour le succès d'une entreprise qui avait pour but de délivrer le pays. A dix heures du soir, les députés émus se retirèrent et la tâche de la Défense nationale commença.

*
* *

Quand Jules Favre se mit à la tête de la foule qui se rendait à l'Hôtel de Ville, il n'était pas sans inquiétude sur les incidents qui pouvaient se passer. Son émoi redoubla lorsqu'au tournant du pont de la Concorde, il entendit ce cri redoutable : « Aux Tuileries », mais il se retourna et fit signe à la colonne de suivre les quais en répétant : « A l'Hôtel de Ville ! » Près de la grille voisine du pont Solférino, il rencontra le général Trochu auquel il donna rendez-vous à son quartier du Louvre pour de pressantes communications. Le matin même, le général était allé aux Tuileries et avait été reçu par la régente, sur la demande de M. Chevreau, préfet de la Seine. L'entretien avait duré un quart d'heure. Que s'était-il passé entre le général et la souveraine? M. Chevreau se borne à dire : « Quand l'impératrice descendit au Conseil, je m'approchai de son fauteuil et je lui dis ces simples paroles : « Eh bien, Madame? » Elle ne répondit rien, tourna la tête et leva les yeux au ciel. J'interprétai ce geste par cette pensée qu'elle n'avait pas reçu du général les assurances qu'elle espérait et qu'elle n'y avait pas foi, mais ce n'est qu'une appréciation. » M. Chevreau croit que si, le 4 septembre, le général Trochu s'était mis en uniforme à la tête de la troupe et de la garde nationale entre l'émeute et le Corps législatif, la représentation nationale eût été sauvegardée. C'est une erreur absolue. Il faut avoir vu les événements pour comprendre que ce n'était, de la part

du préfet de la Seine, qu'une étrange illusion. La garde nationale qui était dans la cour du Corps législatif, et c'était un bataillon excellent, laissa entrer la foule sans dire un mot, sans faire un geste. Les troupes et les sergents de ville qui entouraient étroitement le Palais-Bourbon furent traversés en quelques minutes par des gardes nationaux de divers bataillons et par le peuple qui les suivait en véritable torrent. Dès la nouvelle du désastre de Sedan, l'Empire était irrémédiablement condamné. Le conseil des ministres aux Tuileries, le 4 septembre, ne dura que quelques minutes et l'on eut bientôt l'impression qu'il fallait songer au salut de l'impératrice. Le général de Palikao, qui avait assisté à l'envahissement du Corps législatif et qui était venu dans le bureau des Archives du Palais-Bourbon signer un dernier acte de résistance pour empêcher l'occupation de l'Hôtel de Ville, apprit qu'il était trop tard et partit en disant ces mots que j'ai moi-même entendus : « Allons-nous-en; il n'y a plus rien à faire! »

Au moment où la foule prenait possession du palais municipal, l'impératrice avait auprès d'elle le général Mellinet, l'amiral Jurien de la Gravière, le préfet de police Pietri, M. de Metternich, le chevalier Nigra, la princesse Clotilde, Mme Lebreton et quelques amis fidèles. Sur leur conseil, elle se décida, non sans une vive résistance, à quitter les Tuileries. Elle prit un manteau de voyage et mit un chapeau recouvert d'un épais voile brun, puis, accompagnée de Mme Lebreton, de M. de Metternich et du chevalier Nigra, elle descendit à la porte qui donne sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois en passant par la salle des Etats, l'aile gauche du Louvre, et le musée assyrien. Là, elle monta dans un fiacre fermé et donna au cocher l'adresse du marquis de Piennes, un ami fidèle qui demeurait avenue de Wagram. M. de Piennes n'étant pas chez lui, elle indiqua le domicile du docteur Evans, avenue du Bois-de-Boulogne, et elle y reçut l'hospitalité. Le 5 septembre au matin, elle partit en landau fermé avec les docteurs Evans et Crane, passa par Mantes et arriva le 6 au soir à Deauville. Là, à minuit, elle consentit à monter sur le yacht de sir John Burgoyne, un ami dévoué de l'empereur, et gagna, non sans péril, le port de Ryder sur une mer déchaînée qui menaça plus d'une fois de submerger le frêle bateau qui la portait. De Ryder, elle se dirigea sur Hastings où, le 8 septembre, elle retrouva le prince impérial amené en Angleterre par le comte Clary. Le malheureux enfant avait suivi son père et l'armée de Sarrebruck à Verdun et à Châlons, puis, forcé de quitter l'empereur qui lui promit que leur séparation serait courte, il avait gagné Ostende par Mézières, Maubeuge, Mons, Namur et Verviers. Le 6 septembre, il s'était

embarqué pour l'Angleterre après un voyage douloureux qui lui semblait une fuite désespérée. L'impératrice et lui allèrent s'installer à Chislehurst, dans une villa que leur avait loué le docteur Evans. Quelques jours auparavant, le comte de Granville avait mandé à lord Lyons en lui apprenant la capitulation de Sedan : « Dans l'éventualité où S. M. l'impératrice se déciderait à quitter Paris avec l'intention de maintenir le gouvernement impérial, ne fût-ce qu'avec une ombre d'autorité, vous ne suivrez Sa Majesté dans aucune circonstance; mais vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour contribuer à la sûreté et au confort de Sa Majesté, si vous êtes appelé à offrir votre conseil et votre assistance[1]. » Cette dépêche prouvait déjà que le gouvernement britannique considérait la chute de l'Empire comme irrévocable et ne se souciait point d'aider l'empereur ni la régente à ressaisir le pouvoir. En quittant Paris, par une radieuse journée, devant les habitants qui saluaient par des cris joyeux la chute du régime impérial comme une délivrance, l'impératrice avait dit à Mme Lebreton : « En France, on n'a pas le droit d'être malheureux! »

Quant à l'empereur, quelques jours auparavant, il avait cru devoir rassurer l'armée de Châlons par une proclamation où il affirmait que l'armée de Bazaine s'était reconstituée sous les murs de Metz et que la France entière se levait pour repousser l'envahisseur. « Dans ces graves circonstances, disait-il, l'impératrice me représentant dignement à Paris, j'ai préféré le rôle de soldat à celui de souverain. Rien ne me coûtera pour sauver la patrie!... Soyez dignes de votre ancienne réputation! Dieu n'abandonnera pas notre pays, pourvu que chacun fasse son devoir! » Mais le 1er septembre, à Sedan, dès le commencement de la bataille, il avait compris que l'armée, en face de forces deux fois supérieures, marchait à une défaite, malgré sa bravoure admirable. La blessure soudaine de Mac-Mahon, qui le rendait incapable de diriger l'action, la compétition du général Ducrot et du général de Wimpfen pour le commandement, le désaccord des chefs sur le parti suprême à prendre, les charges héroïques et inutiles de la cavalerie, le dévouement surhumain et sans résultat efficace de toutes nos troupes entourées d'adversaires en plus grand nombre et d'une artillerie beaucoup plus puissante, tout lui indiquait une catastrophe prochaine. Il resta quelques heures à cheval, immobile et muet, à des endroits périlleux. Un obus éclata près de lui. Il ne s'émut pas, attendant, souhaitant le coup fatal. Mais, comme

[1] Archives diplomatiques, 1871-72, t. II.

l'a dit M. Etienne Lamy, « la fortune lui refusait tout, même la mort, ou plutôt elle lui donna, sans la mort, l'agonie[1]. » Las de voir égorger, sans le moindre avantage, de vaillants soldats, l'empereur se résigna à la capitulation. « Parvenu à des sommets d'infortune qui sont plus hauts que l'orgueil, il prit sur lui la honte dont personne ne voulait et ressaisit son autorité pour arborer le drapeau parlementaire[2]. » Après avoir fait porter au roi de Prusse, par le général Reille, la lettre par laquelle il lui remettait son épée, il se rendit au village de Donchery où il allait avoir, avec M. de Bismarck, un entretien à jamais mémorable.

Dans les pourparlers relatifs à la capitulation, le général de Wimpfen estima que les conditions de M. de Moltke étaient trop rigoureuses et soutint que c'était l'intérêt des Allemands de les adoucir, s'ils voulaient arriver à une paix prochaine et durable. Mais M. de Moltke parlait de brûler Sedan en quelques heures et d'écraser l'armée française dans le cercle étroit où elle était enfermée. Il voulait une réponse décisive avant quatre heures du matin. M. de Bismarck la fit reculer jusqu'à neuf heures, après avoir prononcé un véritable discours où il blâma sévèrement l'orgueil et la légèreté du peuple français et exalta la modestie et l'honnêteté du peuple allemand. Il ajouta : « Si l'empereur était solidement établi sur son trône, on pourrait prendre en considération sa reconnaissance future et accorder de meilleures conditions; mais, dans l'état des choses, ce serait folie de notre part que de ne point profiter de tous nos avantages. » Le général Castelnau prit alors la parole et déclara, au nom de l'empereur, que celui-ci n'avait rendu son épée au roi de Prusse que dans l'espoir d'une capitulation honorable. Bismarck demanda aussitôt : « Quelle est cette épée? Est-ce celle de la France ou celle de l'empereur? — Celle de l'empereur, répondit Castelnau, et c'est assez! — Eh bien! répliqua vivement de Moltke, il ne saurait donc être question d'autres conditions que celles que je pose[3]. »

Le mot suprême était dit. L'empereur seul se rendait et les Prussiens, qui avaient cru à la fin de la guerre, allaient être rapidement détrompés. C'est à ce moment que le roi de Prusse, plus clairvoyant que son entourage, dit à Schneider, son secrétaire : « La guerre ne fait que commencer. » Puis, plaignant l'empereur :

Napoléon expie la faute de s'être jeté dans les bras du parlementarisme. Le mieux serait de faire la paix avec lui, car ni une République

[1] *Etudes sur le Second empire*, p. 336. — [2] *Ibid.*, p. 337.

[3] Voy. les deux relations du général Ducrot et du capitaine d'Orcet sur ces pourparlers. (Archives diplomatiques, 1871-1872.)

ni les Bourbons ne gouverneront le pays aussi bien que lui. Il est vrai que la France ne voudra pas supporter un empereur aussi humilié. Où en serions-nous si ces messieurs de l'opposition avaient fait triompher leurs idées hostiles à la réorganisation de l'armée allemande? Quelles affreuses épreuves ont été épargnées à la Prusse! On verra maintenant pourquoi je suis resté inébranlable. Voyez l'armée française! Voilà où mènent les expériences parlementaires [1].

Dans l'entretien qui eut lieu à Donchery entre Bismarck et Napoléon, l'empereur émit la pensée que l'ennemi pourrait lui offrir des conditions plus favorables :

Je lui déclarai, dit Bismarck, que je ne pouvais m'entretenir avec lui à ce sujet; que c'était une question purement militaire que de Moltke seul devait décider, mais que l'on pouvait délibérer sur la possibilité d'une paix prochaine. Il répondit qu'étant prisonnier, il n'était pas en état de prendre une décision à cet égard. Lorsque je lui demandai avec qui je devais en conférer, il me dit que la chose concernait le gouvernement de Paris. Je lui fis donc observer que la situation n'était pas changée depuis hier et que nous devions, par conséquent, persister dans nos exigences au sujet de la capitulation pour être certains de conserver les fruits de la victoire. Moltke, averti par moi, venait d'arriver. Il appuya mon opinion [2].

Il a été dit que Bismarck avait offert à Napoléon de le laisser passer avec une escorte, afin de lui permettre d'aller à Paris traiter de la paix et que Napoléon avait refusé cette offre. Ce bruit paraît invraisemblable. Si puissant que fût le chancelier, il n'aurait pu obtenir du roi et des chefs de l'armée allemande le moindre assentiment à une telle proposition. Napoléon III, sur la proposition de Bismarck, consentit à se rendre au petit château de Bellevue où se trouvait le roi.

Ainsi que le roi me le raconta plus tard, écrit le prince royal Frédéric-Guillaume dans son propre journal, l'entretien se passa tel que je vais le rapporter. Le roi commença en disant que, puisque le sort de la guerre avait tourné contre l'empereur et que celui-ci lui remettait son épée, il était venu lui demander quelles étaient à présent ses intentions. Napoléon dit qu'il se mettait à la disposition de Sa Majesté. Celui-ci répliqua qu'il voyait avec un sentiment de réelle compassion son adversaire dans une telle situation, d'autant plus qu'il savait qu'il

[1] *Journal de Schneider. — Souvenirs intimes de l'empereur Guillaume Ier*. t. II.

[2] Voy., pour plus de détails, le rapport du comte de Bismarck au roi de Prusse, le 2 septembre 1870. (*Archives diplomatiques*, 1871-1872, t. II, p. 464) — Dans une note particulière, M. de Bismarck a dit que Napoléon, le voyant arriver avec un revolver à la ceinture, s'était effaré. Cela est ridicule. L'empereur n'avait point imaginé un instant que le chancelier pût ou voulût le menacer de mort.

n'avait pas été facile à l'empereur de se résoudre à la guerre. Cette assertion fit visiblement du bien à Napoléon. Il assura avec chaleur qu'il avait cédé à l'opinion publique, lorsqu'il s'était décidé à la guerre. Sur quoi le roi répliqua que, puisque l'opinion avait eu cette tendance, bien coupables étaient ceux qui l'avaient excitée. Allant ensuite au but immédiat de la visite, le roi demanda si Napoléon désirait engager quelques négociations pour traiter. L'empereur répondit négativement. Il fit remarquer que, comme prisonnier, il n'avait actuellement plus aucune action sur le gouvernement. Et comme le roi demandait où se tenait le gouvernement, il répondit : « A Paris. » Le roi amena ensuite la conversation sur la situation personnelle de l'empereur pour l'avenir, et lui offrit le château de Wilhemshöhe pour séjour, ce qu'il accepta aussitôt. Il parut surtout satisfait, quand le roi lui dit qu'il lui donnerait une escorte d'honneur qui veillerait à sa sûreté jusqu'à la frontière. Comme Napoléon, dans le cours de l'entretien, avait l'air de supposer qu'il avait eu contre lui l'armée de Frédéric-Charles, le roi rectifia la chose et lui dit que c'était celle du prince de Saxe et la mienne. Et l'empereur ayant demandé où était l'armée de Frédéric-Charles, le roi répondit vivement en accentuant les mots : « Avec le 7e corps d'armée, devant Metz. » Alors, en proie à une surprise pénible, l'empereur fit un pas en arrière. Son visage eut une expression attristée, car maintenant il était clair pour lui qu'il n'avait pas eu contre ses troupes toute l'armée allemande. Le roi loua la bravoure des Français, ce que Napoléon reconnut volontiers. L'entretien avait duré un bon quart d'heure, lorsqu'ils sortirent. La haute stature du roi dominait. L'empereur m'aperçut. Il me tendit la main, tandis que, de l'autre, il cherchait à sécher les larmes douloureuses qui coulaient sur ses joues. Il prononça des paroles pleines de reconnaissance envers moi et sur la manière généreuse avec laquelle le roi l'avait traité. Je parlai naturellement dans le même sens et je lui demandai s'il avait trouvé quelque repos pendant la nuit. Il me répondit que le chagrin et le souci des siens n'avaient pu lui laisser la moindre possibilité de dormir. Et comme je déplorais que la guerre eût été si terrible et si sanglante, il répartit que ce n'était, hélas! que trop vrai et que trop terrible, *quand on n'avait pas voulu la guerre!* Il n'avait aucune nouvelle de l'impératrice et de son fils depuis huit jours et il demanda s'il pouvait lui envoyer un télégramme privé, ce qui lui fut accordé. Nous prîmes congé avec *shake-hand.* Boyen et Lynar l'accompagnaient. Sa suite paraissait sinistre avec ses uniformes battant neuf à côté des nôtres si flétris par la guerre. Après son départ, arriva un télégramme de l'impératrice; je le lui fis expédier par Seckendorff.

Et le prince ajoute aussitôt : « On a des craintes que les résultats de la guerre ne répondent pas aux vœux du peuple allemand. »

Le lendemain, Napoléon III partait pour Wilhelmshöhe. Un voyageur, M. Emile Taudel, le rencontra dans la matinée entre Paliseal et Bouillot, au centre d'un long convoi de piqueurs et de chevaux, se dirigeant sur Libramont où il devait prendre le train pour Cassel. L'empereur était étendu dans un coupé aux couleurs impériales en compagnie du général Castelnau, pâle, les traits

affaissés, le regard voilé, l'air morne et ne fumant pas sa cigarette accoutumée. Aux portières du coupé trottaient deux officiers belges. La voiture impériale était suivie d'un char à bancs où se trouvaient le général de Boyen, le prince de Lynar, le docteur Corvisart et six officiers français. A Verviers, où la foule ameutée avait semblé vouloir faire un mauvais parti à l'empereur, le général Chazal qui commandait l'armée belge avait dû intervenir pour le protéger.

Le nouveau gouvernement, formé le 4 septembre, était ainsi apprécié par Busch, le confident de Bismarck :

Il paraît que ces messieurs vont continuer la guerre. Tout ceci n'améliorerait ni n'empirerait notre situation. Le rôle de Napoléon et de *Loulou* est joué pour le moment. L'impératrice a fui comme Louis-Philippe en 1848. Elle a abandonné le territoire et se trouve maintenant à Bruxelles. Nous verrons bientôt quel coton fileront les bavards et les écrivailleurs qui ont pris sa place!

Le « coton » n'allait pas être facile à démêler par les compatriotes de Moritz Busch, lesquels ne s'attendaient guère à cinq mois de résistance opiniâtre, malgré leurs succès inouis. « C'était, comme l'a dit Gambetta, un gouvernement de Défense nationale, de combat à outrance contre l'étranger ».

En attendant, M. de Bismarck ne dissimulait pas les intentions de la Prusse. Elle désirait, comme il l'avait dit lui-même à Wimpfen, « profiter de tous ses avantages ». Il avait même ajouté : « Nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfants, et, pour cela, il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis. Il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part. » Au lendemain de Sedan, la question était nettement posée : la Prusse voulait l'Alsace et la Lorraine. Le *Times*, son porte-paroles, le disait nettement et trouvait même que c'était là « des conditions modérées ». Si l'on se réfère aux *Souvenirs intimes de Guillaume Ier* revisés par lui, on voit que les instructions adoptées au quartier général prussien portaient en toutes lettres : « La Prusse ne recherchera aucune extension de territoire. Cependant, on enlèvera à la France l'Alsace et toutes les parties de la Lorraine où l'on parle allemand, mais pour les donner à la Bavière et au grand-duché de Bade. » Schneider ajoutait : « Depuis le moment où notre armée eut investi Paris, personne ne conserva plus de doutes sur l'incorporation de l'Alsace et de la Lorraine. Bade devait recevoir l'Alsace, la Bavière devait recevoir la Lorraine, ou bien l'on ferait de l'Alsace-Lorraine, du Luxembourg et de la Belgique un Etat neutre et le roi des Belges deviendrait roi

de France [1]. » Voilà quels desseins méditaient nos ennemis. Le 16 septembre, Bismarck informait les représentants de la Confédération du Nord que l'Allemagne voulait, dans l'intérêt de l'Europe, Strasbourg et Metz pour empêcher la France de prendre l'offensive et de troubler désormais la paix.

Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, avait fait cette déclaration si hardie : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable... Fussions-nous seuls, nous ne céderons pas! » Aux critiques dont il fut l'objet, Jules Favre avait répondu que plus l'attitude du gouvernement de la Défense nationale serait résolue, plus il aurait chance d'obtenir des conditions favorables. Et il faut bien reconnaître qu'alors l'opinion unanime de la France était avec lui. Jules Favre rappelait aussi que le roi de Prusse avait déclaré qu'il ne faisait la guerre qu'à la dynastie impériale et non à la France. Or, cette dynastie était à terre. Voulait-il continuer contre la France une lutte impie? Le roi de Prusse, dans une lettre à la reine Augusta, équivoqua subtilement à cet égard, sans pouvoir rétorquer l'argument qui était pressant et formel.

Sur le conseil de lord Granville, sur l'avis pressant de M. Thiers, parti de Paris pour courir l'Europe à la recherche de quelque appui en notre faveur, Jules Favre allait quitter la capitale pour s'aboucher avec M. de Bismarck, afin de savoir quelles étaient les conditions précises de la Prusse, avant que le siège de Paris ne commençât. Le 18 septembre, il se dirigeait sur Meaux, puis sur Montry où il devait rencontrer le chancelier, lequel, après avoir demandé si les troupes de Metz et de Strasbourg reconnaîtraient les arrangements projetés, paraissait se contenter, mais après entente avec le roi, de l'affirmation que le gouvernement de la Défense nationale signerait un armistice et convoquerait une assemblée pour ratifier les préliminaires de paix. Déjà, — ceci est à noter, — M. de Bismarck songeait à faire intervenir dans ses manœuvres l'armée de Metz et même la garnison de Strasbourg auxquelles il prétendait donner un rôle politique. Quelques jours auparavant, M. Thiers mandait de Londres à Jules Favre qu'après avoir dissipé dans l'esprit de lord Granville l'erreur qui consistait à croire et à dire que la France avait voulu la

[1] *Souvenirs intimes de l'empereur Guillaume Ier*, t. II. p. 286 et 301. — M. de Bismarck a affirmé à cette époque que M. Thiers avait proposé de mettre le roi Léopold Ier sur le trône de France. Inutile d'insister sur cette fantaisie!

guerre, il avait abordé un sujet qui le préoccupait depuis son départ de Paris, à savoir « une intrigue des Bonaparte tendant à rétablir l'Empire sur la tête du prince impérial avec la régence de l'impératrice[1] ». Lord Granville traitait cette vision de chimère.

Des renseignements que j'ai pris ailleurs, ajoutait M. Thiers, me prouvent qu'il n'y a là rien de sérieux... L'intrigue bonapartiste, si elle existe, aurait plus de réalité au camp prussien. Lord Granville m'a dit que la cour de Prusse, ne voulant pas ou ne paraissant pas vouloir traiter, se servirait peut-être de ce prétexte, alléguant que le gouvernement impérial avait seul, à ses yeux, un caractère régulier; que le gouvernement nouveau était né d'un mouvement populaire; qu'il n'avait aucune existence légale et qu'on était exposé, en traitant avec lui, à ne traiter avec personne.

En effet, M. de Bismarck, sans entrer dans les détails, fit entendre à sir Alexandre Malet, venu quelques jours après au nom du cabinet anglais pour lui conseiller la modération, que si le gouvernement de la Défense nationale repoussait ses conditions, il avait « une autre corde à son arc ». M. Thiers avait répondu à lord Granville, qui regrettait l'inaction des députés, que le Corps législatif aurait pu se saisir du pouvoir, si cette assemblée avait eu de la décision, mais qu'à force d'hésiter, elle avait livré la place à un mouvement populaire; « que de ce mouvement était sorti le gouvernement actuel; qu'il était oiseux et dangereux de disputer sur son origine et qu'il fallait regarder à ses actes qui étaient excellents ». Lord Granville approuva ces considérations, sans toutefois consentir à reconnaître encore le gouvernement de la Défense nationale, comme l'avaient déjà fait cependant les Etats-Unis, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ce qui est certain, et ce sur quoi il faut insister aussi, c'est que M. de Bismarck crut, après Sedan, et contrairement aux prévisions pessimistes du roi, que la France allait faire la paix, comme l'Autriche l'avait faite après Sadowa. Il s'y employa de toute son énergie et s'étonna de n'y point réussir.

Le parti impérialiste que M. Thiers disait « terrifié et inactif » ne l'était pas autant qu'il se l'imaginait. Ce parti croyait ou voulait faire croire que le chancelier ne lui était point hostile et que, dans la crainte d'une république démocratique, il désirait même le rétablissement de l'Empire. La vérité, c'est que M. de Bismarck était disposé à jouer double jeu : c'est-à-dire à faire admettre aux

[1] A ce même moment, la comtesse de Bismarck mandait à son mari : « Et, s'il te plaît, la première condition de la paix : maintien à perpétuité de Louis-Napoléon au trône français, est-elle définitivement arrêtée? » Et le comte répondait : « *Si possible, oui.* »

impérialistes l'idée que des négociations étaient possibles avec eux, et aux républicains que ces négociations étaient très sérieuses, afin de leur imposer ses propres conditions. Il eût certainement préféré un Empire amoindri et incapable de méditer une revanche à une République active et énergique qui pouvait avoir son contre-coup en Allemagne. « Les gouvernements des Etats monarchiques, déclarait-il à Busch, doivent voir là un danger et chercher à se rapprocher et à s'unir plus étroitement. C'est une menace pour chacun et même pour le gouvernement autrichien. » En même temps, il répondait à des Allemands qui regrettaient les égards témoignés à Napoléon III au château de Wilhelmshöhe : « L'Allemagne n'a qu'à se poser la question suivante : « Qui nous sera plus profitable d'un Napoléon bien ou mal traité? » Mais, au fond, il voulait la paix avec n'importe qui, pourvu qu'elle fût rapide, fructueuse, et donnât de sérieuses garanties. Quelle gloire, en effet, pour la Prusse, si elle pouvait réduire l'orgueil de la France en quelques semaines comme elle l'avait fait pour l'Autriche!

Dès le 10 septembre, le chancelier avait fait envoyer cette note au *Courrier de la Champagne* et à l'*Indépendant Rémois* :

Si les journaux qui paraissent à Reims reconnaissent le nouveau gouvernement français et s'ils impriment les décrets de ce gouvernement, il pourrait arriver que l'on en vînt à conclure que ces feuilles expriment ces opinions avec le consentement du gouvernement allemand, qui gouverne la ville. La chose est fausse. Les gouvernements allemands n'ont pas encore reconnu un autre gouvernement *que le gouvernement impérial, seul autorisé, par conséquent, à traiter avec nous.*

Une autre note officielle disait que les gouvernements alliés pourraient entrer en négociations avec l'empereur Napoléon ou avec la Régence. Elle ajoutait — ce détail important est à retenir — : « Ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine qui tient le commandement de l'empereur. » Or, on savait, déjà dans le département de la Moselle, que Bazaine, en se maintenant autour de Metz, disait lui-même « obéir à des nécessités stratégiques et politiques ». Au cas où le gouvernement nouveau, formé à Paris, tomberait devant l'émeute, ce qui ne paraissait pas alors impossible, l'armée de Metz semblait tenir entre ses mains le sort de la France. M. de Bismarck pensait que Bazaine aurait alors seul le pouvoir de traiter, d'accord avec l'ancien Corps législatif ou avec une nouvelle Assemblée.

La conduite équivoque que le maréchal tenait depuis le 18 août, a dit judicieusement Albert Sorel, permettrait de supposer qu'il se

réservait pour quelque rôle de ce genre. Rien, d'ailleurs, n'était plus vraisemblable, si l'on jugeait de son caractère par la politique qu'il avait suivie pendant l'expédition du Mexique. Il y avait en lui de l'aventurier. Les Prussiens savaient parfaitement qu'il avait rêvé la couronne. Une régence, un protectorat pouvaient séduire le maréchal. Si l'on ne s'entendait pas avec lui, si la paix échappait encore de ce côté, on aurait du moins l'avantage d'avoir paralysé l'action de l'armée de Metz... La diplomatie jouait presque à coup sûr. Malheureusement pour la France, ses calculs étaient fondés [1].

Il paraitrait — ceci d'après Valfrey, qui disait le tenir de source authentique [2], — que Napoléon III aurait refusé, pour le moment du moins, d'entrer en pourparlers avec le chancelier, parce qu'il considérait que la continuation de la guerre était « un devoir et une nécessité pour la France ». Malgré les instances du chancelier, qui faisait entendre que la Prusse accentuerait ses exigences en face d'un gouvernement sans garanties, Napoléon aurait été intraitable et son refus aurait décidé Bismarck à se tourner vers l'impératrice, déjà pressentie par M. de Bernstorff. Mais celle-ci, au moment même où elle était l'objet des plus insidieuses sollicitations et redoutant, pour la France comme pour l'Empire déchu, toute combinaison qui porterait atteinte à l'intégrité du territoire français, prenait l'initiative de s'adresser directement à l'empereur de Russie. Elle lui écrivait d'Hastings, le 13 septembre, en ces termes :

Sire,

Eloignée de ma patrie, j'écris aujourd'hui à Votre Majesté. Il y a quelques jours à peine, quand les destinées de la France étaient encore entre les mains du pouvoir constitué par l'Empereur, si j'avais fait la même démarche, j'aurais paru peut-être, aux yeux de Votre Majesté et à ceux de la France, douter des forces vives de mon pays. Les derniers événements me rendent ma liberté, et je puis m'adresser au cœur de Votre Majesté. Si j'ai bien compris les rapports adressés par notre ambassadeur, le général Fleury, Votre Majesté écartait *a priori* le démembrement de la France. Le sort nous a été contraire. L'Empereur est prisonnier et calomnié. Un autre gouvernement a entrepris la tâche que nous regardions comme notre devoir de remplir. Je viens supplier Votre Majesté d'user de votre influence afin qu'une paix honorable et durable puisse se conclure, quand le moment sera venu. Que la France, quel que soit son gouvernement, trouve chez Votre Majesté les mêmes sentiments qu'Elle nous avait témoignés dans ces dures épreuves! Dans la situation où je me trouve, tout peut être mal interprété. Je prie donc Votre Majesté de tenir secrète

[1] *La diplomatie de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 342.
[2] *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, t. Ier, pp. 105, 106.

cette démarche que son judicieux esprit comprendra et que m'inspire le souvenir de son séjour à Paris.

Le même jour, elle écrivait à l'empereur d'Autriche :

Sire,

Le gouvernement qui s'est emparé du pouvoir à Paris s'est adressé directement au comte de Bismarck pour obtenir la signature d'un traité de paix. M. Thiers a été chargé d'intercéder auprès des puissances neutres et de demander leur médiation auprès des belligérants. Je n'examinerai pas les chances de délivrance que peuvent permettre à mon pays l'armée du Rhin qui combat héroïquement sous les murs de Metz et le courage des défenseurs de Paris. Je ne puis avoir une opinion personnelle en ces questions. Mais la France, affligée des désastres qu'elle a subis, veut arrêter l'effusion du sang et désire la paix.

Les puissances neutres n'ont-elles pas à remplir un devoir d'humanité, à protéger les intérêts de l'avenir en rendant possible, par leur amicale intervention, un traité de paix équitable? Les malheurs sont venus fondre sur nous, Sire. L'Empereur prisonnier ne peut en ce moment rien pour son pays. Pour moi, éloignée de France par des circonstances étrangères à ma volonté, je suis spectatrice d'une lutte qui déchire mon cœur et je ne puis me taire devant tant de douleurs et tant de ruines. Je sais qu'en m'adressant à Votre Majesté, elle comprendra que ma seule préoccupation est la France et que c'est pour elle seule que mon cœur cruellement éprouvé fait des vœux. Je conçois l'espérance que Votre Majesté emploiera son influence à préserver mon pays d'exigences humiliantes et à lui obtenir une paix qui respecte l'intégrité de son territoire.

François-Joseph répondit à la requête de l'impératrice en témoignant la plus vive sympathie pour les malheurs de la France, mais il fit observer en même temps qu'il y avait des circonstances où les souverains n'étaient pas maîtres de suivre les inspirations de leur cœur. Qu'étaient devenues les protestations ardentes du prince de Metternich et les illusions de M. de Gramont? Qu'étaient devenues les affirmations de ce ministre relatives aux alliances de l'Empire? Le tsar répondit, à son tour, le 2 octobre, de Tsarkoé-Selo :

J'ai reçu, Madame, la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. Je comprends et apprécie le mouvement qui vous l'a dictée et vous fait oublier tous vos malheurs pour ne songer qu'à ceux de la France. J'y prends un intérêt sincère et souhaite ardemment qu'une prompte paix vienne y mettre un terme ainsi qu'aux maux qui en résultent pour toute l'Europe. Je crois que cette paix sera d'autant plus solide qu'elle serait plus équitable et plus modérée. J'ai fait et je continuerai de faire tout ce qui dépendra de moi pour contribuer à ce résultat que j'appelle de tous mes vœux. Je vous remercie de votre bon souvenir et de votre confiance dans mes sentiments.

Cette lettre était en apparence plus chaleureuse que celle de François-Joseph, mais dans les assurances que le tsar donnait de ses efforts pacifiques, il y avait plus de banalité que de sincérité [1]. Le chancelier russe Gortchakov, déjà inféodé à la politique de M. de Bismarck, était trop préoccupé de la solution de l'affaire de la mer Noire pour laisser compromettre la Russie et le tsar dans une médiation pressante. Les démarches de l'impératrice qui ne paraissait voir que l'intérêt de la France et demandait à la Russie et à l'Autriche-Hongrie de venir en aide au gouvernement français, quel qu'il fût, étaient fort honorables, mais ne devaient pas avoir d'effet utile. Que la France fût en Empire ou en République, ses ennemis ne songeaient qu'à l'amoindrir, et les Neutres, intimidés ou intéressés, devaient les laisser faire. Le chancelier allemand employait d'ailleurs toute son astuce et toute son énergie à tromper aussi bien l'ancien gouvernement impérial que le nouveau gouvernement républicain, à les opposer l'un à l'autre et, par des manœuvres d'une habileté rare, à ne pas s'écarter du but où il tendait, c'est-à-dire à une paix qui assurât à l'Allemagne l'Alsace, une grande partie de la Lorraine et une énorme indemnité de guerre. C'est alors que surgit l'affaire Regnier-Bazaine.

Henri Welschinger.

La suite prochainement.

[1] Cinq mois après, le 27 février 1871, le tsar mandait à l'empereur Guillaume : « Je vous remercie de m'avoir appris les détails des préliminaires de paix. Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver ma sympathie comme ami dévoué. »

LETTRES A MAUPERTUIS

La correspondance de Mme du Deffand jusqu'à 1754 ne contient que treize lettres d'elle-même, toutes adressées des eaux de Forges à M. le président Hénault pendant l'été de 1742. Cette pénurie faisait dire à Mme de Rémusat en 1809 : « Il ne manque aux *Lettres de Mme du Deffand* que des lettres de Mme du Deffand. » Cependant, voici dix lettres écrites à M. de Maupertuis entre 1742 et 1750 : elles remédient un peu à ce défaut.

Ce n'est peut-être pas leur unique mérite. On se doutait que, suivant la mode, la marquise avait débuté par la physique et la philosophie importées d'Angleterre, lorsque la quarantaine lui fit quitter pour le bel esprit la galanterie : on aurait cru toutefois qu'elle contenait son goût, à la façon des duchesses d'Aiguillon et de Villars : au contraire, émule de Mme du Châtelet, elle le poussa jusqu'à composer un mémoire en faveur de l'aplatissement des pôles (lettre VII). On savait aussi qu'elle avait protégé M. Lerond d'Alembert à son entrée dans le monde, mais on ne connaissait pas les raisons qu'elle avait à cela, quoiqu'on aurait pu les deviner : c'était pour faire pièce à Mme de Tencin, autre galante, autre bel esprit, et partant autre rivale.

Enfin, la lecture du manuscrit, assez couvert de ratures et de surcharges, et rappelant moins le caquet de la dame que la copie de l'homme de lettres, impose une autre réflexion. « Les talents tiennent moins aux circonstances qu'on ne croit », a dit (après Duclos) son ami Sénac de Meilhan. Ecartée de l'écritoire par la cécité, Mme du Deffand n'a dû peut-être qu'à l'obligation de dicter le tour libre et hardi qui manque à ses premières lettres, et qui l'a mise auprès de Mme de Sévigné.

Telles sont les raisons qui m'ont fait proposer aux lecteurs du *Correspondant*, non la philosophie de Mme du Deffand, mais son agrément, son esprit, son talent. Cette philosophie, au reste, je crois qu'il ne faut pas la considérer en soi, la séparer de l'époque ni de la personne; et quand on la tient sous ce rapport, elle semble appeler l'indulgence, parce qu'elle n'est pas sans excuses,

et aussi, parce qu'elle n'a pas trop de consistance. C'est ainsi que Mme du Deffand dissimule peu son penchant pour « le démon qui fait haïr la patrie ». Pour elle, la patrie, c'était le roi, ou plutôt c'étaient la cour, les ministres, les premiers commis, tous ceux, enfin, de qui dépendent les pensions et les grâces. Or, on réagissait alors, à Versailles, contre le règne de Louis le Grand, trop vainement fastueux, trop libéral avec les écrivains, les savants, les artistes. Louis XV avait été instruit à dédaigner ces « sottes gens »; et quelque vérité qu'il y eût dans ce jugement, elle était bien diminuée par l'excès où on le portait. A Potsdam, au contraire, Frédéric II, plus habile, offrait aux hommes de lettres tous les honneurs compatibles avec l'économie, et beaucoup préférèrent cet exil à la vie de France. Beaucoup aussi, comme Voltaire, après avoir goûté de cette vie, revinrent.

Ajoutons que les préoccupations de Mme du Deffand lui sont commandées par sa société. En 1740, liée avec les duchesses d'Aiguillon et de Chaulnes, dont les maris sont à l'Académie des sciences, elle verse dans la physique newtonienne; c'est ce qu'elle avait fait dans l'opéra-comique, à la cour de Mme la duchesse du Maine. A vingt ans de là, Mlle de Lespinasse éloigne d'elle d'Alembert : la voilà ennemie des philosophes, et en même temps des Jésuites, car M. le duc de Choiseul lui fait quelquefois visite. Le singulier, dans ces opinions de circonstance, est qu'elle les ait servies d'une manière véhémente. La marquise avait pour ses amis un cœur chaud, et, d'autre part, il lui fallait occuper de quoi que ce soit le vide incurable de son âme.

Fernand Caussy.

I

Ce lundi 18 juin [1742].

Si M. de Maupertuis a envie d'avoir un chat, et d'Angora, voici les conditions qu'on lui propose : qu'il envoie un bel exemplaire du livre de ses voyages[1] à Mme du Deffand; Mme du Deffand le transportera chez Mme de Boufflers, à qui elle présentera le livre de la part de M. de Maupertuis, et en échange on lui donnera un petit chat, qui (s'il ressemble à ses frères et sœurs) sera un prodige d'esprit, de grâce, de folie et de douceur; ce sont les conditions que Mme de Boufflers a imposées à Mme du Deffand, dans la demande que celle-ci lui fit, il y a quelques jours, d'un chat : sans le livre, point de chat; il faudra que M. de Maupertuis le vienne, ou l'envoie chercher dans le courant de cette semaine ou au com-

[1] *Le Voyage au cercle polaire*, dont la première édition avait paru dès 1738.

mencement de l'autre, parce que Mme du Deffand part pour Forges de jeudi en huit, 28 de ce mois.

Monsieur, Monsieur de Maupertuis, à Orly[1].

II

Ce samedi 29 février [1744].

D'où vient? vous plaignez-vous de moi, Monsieur? Je vous ai toujours répondu exactement, et je vous ai très souvent prévenu. Vous êtes plus content de Mme d'Aiguillon que de moi : elle vous envoie des chats. Vraiment, je le crois bien, elle en a un sérail, et moi, du sérail je n'en ai que les eunuques. *Monsieur* et *Janot* n'ont point de postérité.

M. d'Argenson ne nous fait point de réponse, il a très grand tort[2]. Si c'était le justifier que de vous dire que j'ai plus de sujet que personne de m'en plaindre, je vous confierais que je n'en entends non plus parler que des mandarins de la Chine. Je vous conseille d'user de ma recette, qui est d'oublier ceux dont vous êtes mécontent; je pratique ce que les dévots prêchent, j'use de ce monde comme n'en usant point; quand, à la fin de la journée, je trouve que je n'ai pas eu de plus grand malheur que l'ennui courant, je la mets au rang des bonnes. Je crois que quand on a attrapé un certain âge, on doit se tenir pour dit que le monde vous compte pour rien; il faut y souscrire, s'en retirer et ne plus rien attendre de personne. Cela est triste, mais beaucoup moins que d'être toujours à prétendre et à attendre des autres et à y être toujours trompé. On s'accoutume à tout, on finit par se suffire à soi-même et à se contenter de la très petite place qu'on tient dans l'univers; pourvu que la santé soit bonne et qu'on ait de quoi vivre, on [n'] est point malheureux. Je voudrais vous dire tout cela, et non pas vous l'écrire. Quand reviendrez-vous? Si c'était cet été, j'aurais une petite cellule à vous offrir, que le départ de M. de Formont laissera vacante. Je vous aime de tout mon cœur, et personne ne vous regrette si sincèrement et si souvent que moi. Donnez-moi de vos nouvelles.

A Monsieur, Monsieur de Maupertuis, Président des Académies de Prusse, à Berlin.

[1] Chez le président Ogier.

[2] Maupertuis sollicitait une grâce en faveur des demoiselles Plaiscont, les deux sœurs laponnes qu'il avait ramenées de Tornéa. Il semble que M. le comte d'Argenson la lui ait accordée; mais il était alors dans les grands remèdes et ne faisait réponse à personne.

III

De Paris, ce lundi 18 avril [1746].

J'ai été presque aussi étonnée de recevoir aujourd'hui de vos nouvelles, Monsieur, que je l'étais de ne point entendre parler de vous; votre oubli était injuste et même insensé, puisque personne ne vous aime plus sincèrement que moi. Si votre retour est de bonne foi et que vous soyez dans la résolution de réparer vos torts, je vous les pardonne tous; et je me ferai un vrai plaisir et même un amusement très agréable d'entretenir correspondance avec vous. Je vous manderai volontiers tout ce qu'il sera possible d'écrire avec un confident aussi indiscret que la poste. Mais j'aurais voulu que vous m'eussiez donné l'exemple en prévenant mes questions : je voudrais savoir les circonstances et les détails de votre bonheur; je voudrais que vous me parlassiez de votre établissement, de Mme votre femme [1], des reines et du roi, toutes ces choses sont curieuses, mais elles sont intéressantes par l'amitié que j'ai pour vous; je vous promets de ne faire d'usage de vos lettres que celui que vous me prescrirez, et de tenir même notre commerce secret, si vous le désirez. Ma santé est toujours mauvaise, ce qui jette beaucoup d'indifférence dans ma vie; j'en inspire à bien des gens, mais je leur rends à mon tour.

Je vois toujours à peu près les mêmes gens; je ferai vos compliments au président Hénault, il se porte à merveille. Pour M. d'Arg[enson], je suis pour lui *une visionnaire*, car c'est aimer Alexandre ou César. On ne le voit pas davantage ni on n'en entend pas parler, mais malgré cela je l'aime, et je vois avec plaisir qu'il vérifie l'opinion que nous avions de lui. Si je l'aperçois avant son départ (qui sera incessamment), je lui dirai ce que vous m'écrivez de lui.

J'ai Formont à Paris, mais pour peu de temps encore. Dalembert vient presque tous les jours me voir, je l'aime de tout mon cœur. C'est le plus honnête homme, le meilleur enfant, et l'on ne peut pas avoir plus d'esprit; nous parlons souvent de vous ensemble, il vous est très attaché, et si vous pouvez lui rendre service, j'espère que vous vous y porterez avec plaisir. Sa fortune est détestable, et vous savez que le mérite n'est pas le chemin et le moyen le plus sûr pour obtenir la bienveillance et les bienfaits.

Voltaire va être enfin de l'Académie; il a fait les visites, et personne (comme de raison) n'ose se porter pour son concurrent; je

[1] Maupertuis avait épousé à Berlin, le 25 octobre 1745, Eléonor de Borck, fille d'honneur de la reine-mère.

le vois rarement, il est fort occupé de l'histoire des campagnes du roi; on dit que le commencement, qui est l'exposition de l'état de l'Europe à la mort de Charles VI, est admirable; on dit que le reste, qui est des détails de sièges, de batailles, etc., n'est pas, à beaucoup près, si bien. La bonne intelligence subsiste toujours dans le *ménage*[1], quoique le public veuille, de temps en temps, qu'il soit brouillé.

Mme de Chaulnes est partie aujourd'hui pour Chaulnes; il a été un peu question d'elle ces temps passés, mais ce n'est pas fait pour être écrit.

M. de Forcal[quier], Mme de Roche[fort] partent pour les eaux de Cauterets les premiers jours de mai; ils emmènent avec eux Duclos et Medallon. Duclos était un des prétendants à l'Académie et celui qui aurait été le plus porté par la faveur.

Il est vrai que Voltaire a eu quelques démêlés avec le M***[2], mais cela n'a pas eu de suites fâcheuses; vous savez que si les orages n'accablent pas sur-le-champ, jamais ils ne se dissipent, et qu'ils nuisent tôt ou tard.

Vous avez pris un très bon parti; le regret de vous perdre ne nous le faisait pas paraître tel, mais toutes réflexions faites, la patrie est où l'on est bien, nos amis sont ceux qui nous connaissent et qui nous rendent justice. Mais ne viendrez-vous pas ici faire quelques tours? Je le désire fort. Vos chats sont ou morts, ou malades; je vous envoie les miens qui résisteront au froid et au chaud : ils sont gravés par Cochin; ma chambre y est représentée au naturel, l'estampe est jolie, les vers ne sont pas trop bons, je les ai faits pour Mme de Boufflers. Adieu, Monsieur; vous voyez comme je suis bavarde et le plaisir que j'ai de causer avec vous.

IV

De Paris, ce lundi 6 juin [1746].

Vous annoncez à d'Alembert que vous m'écrirez; mais vous êtes capable de n'en rien faire et de l'oublier : je prends donc le parti de répondre à votre intention, sans en attendre l'effet.

Je suis enchantée de la lettre que vous lui avez écrit[e] et de la bonne nouvelle que vous lui apprenez, qu'il aura le prix : mais je le suis encore bien davantage de vous trouver capable d'amitié et plein de sentiments nobles et généreux; cela répond au juge-

[1] Avec Mme du Châtelet.

[2] Maurepas, en délicatesse avec Voltaire depuis l'échec du poète à l'Académie en 1743.

ment que j'ai toujours porté de vous. Je vois avec un grand plaisir que votre faveur devient de jour en jour plus solide, et que tout s'y trouve, honneur et profit. Et, ce qui n'est pas encore à dédaigner, c'est le chagrin que cela cause à certains personnages de ce pays-ci. Vous avez plus d'autorité qu'eux dans les Académies, et vous leur ferez connaître que vous êtes plus fait qu'eux pour en avoir. Je donnerais toutes choses au monde pour, tandis que d'Alembert serait obligé de valeter ici pour obtenir cent écus de gratification, vous lui en fîssiez donner mille; le M***[1] en enragerait, Voltaire en mourrait, et Mairan, Réaumur et leurs consorts en auraient au moins la jaunisse. Ce serait une vengeance noble et sûre, et qui ne serait forte ou faible que suivant le degré de perversité de leurs caractères. J'avoue, cela me charmerait.

Vous avez dû recevoir une lettre de M. d' [Argenson], je lui mandai ce que vous m'aviez écrit sur lui, cela le réveilla, et il m'a dit qu'il avait répondu à vos lettres. On ne peut aimer et estimer quelqu'un plus qu'il vous aime et estime, il sait le cas que vous avez toujours fait de lui, je lui ai encore bien dit que vous l'aviez toujours bien jugé, que vous aviez souhaité et prévu sa position présente; enfin, vous voilà tous les deux où vous êtes faits pour être. Vous êtes encore faits pour (non seulement vous y maintenir) mais pour monter plus haut; je le désire, je l'espère, je le prévois.

Je suis, en mon particulier, on ne peut pas plus contente de M. D' [Argenson]. Il a surmonté sa paresse, il m'a écrit souvent cette campagne, il me promet de me beaucoup voir, il me paraît le désirer; j'en suis fort aise, car je l'aime et je le regarde comme le seul homme de ce pays-ci. Ses ennemis sont comme ceux du *dixit*, il en fait l'escabeau de ses pieds, et, en effet, ils ne sont propres qu'à cela.

Adieu, Monsieur, personne ne vous aime plus sincèrement; quelque regret que j'aie de ne vous point voir, je vous trouve bien où vous êtes, et je vous pardonnerais de tout oublier en faveur d'un roi, d'un maître, d'un ami, tel que vous l'avez trouvé.

V

Ce mercredi 22 mars [1747].

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, Monsieur, n'en accusez ni mon amitié ni ma paresse; le désir de réussir à la négociation dont vous m'avez chargée en a été la seule cause. Je voulais voir

[1] Maurepas.

M. d'Argenson, et c'est à quoi je n'ai pu encore parvenir, je n'ai pas été en état d'aller à Versailles, et il est impossible de le voir dans les courses qu'il fait à Paris. Je lui ai écrit ce que vous désirez, mais malgré l'envie qu'il a de répondre à votre amitié en vous envoyant son portrait, il est arrêté par le scrupule de le produire en pays étranger. S'il n'était pas ministre, il n'en ferait pas la plus petite difficulté, c'est du moins ce que j'ai jugé par sa réponse. Cependant, il ne m'a pas fait un refus positif, et il me marquait simplement quelques répugnances en me disant que nous en raisonnerions ensemble. Je voulais donc le voir avant d'avoir l'honneur de vous écrire, mais cela traîne si fort en longueur que l'impatience m'a prise, et que j'aime mieux que vous receviez deux de mes lettres tout de suite (car je vous écrirai ce qu'il m'aura dit), que de vous laisser soupçonner que je vous aie oublié.

Oui, Monsieur, le président de Montesquieu sait que je vous aime, mais non seulement lui,

Je l'ai dit au ciel, à la terre, à Gusman même [1].

A propos de Guzman, comment trouvez-vous la dernière épître de Voltaire à votre roi? N'est-elle pas charmante? Nous avons été accablés ici de bals, ballets, etc., mais j'en ai été quitte pour les récits, je n'ai rien vu de tout cela; je voudrais bien que nous habitassions la même ville, et causer avec vous au coin du feu. Je suis outrée quand je pense que vous nous avez quitté sans retour; changer de pays à un certain âge me paraît un projet si hardi qu'il me semble que c'est vouloir faire l'apprentissage de l'autre monde; encore dans ce dernier on [n'] y trouve rien, ou bien on y rencontre les amis qu'on a perdus, mais on risque, en s'expatriant, à des inconvénients pires que le néant. Je souhaite cependant de tout mon cœur que vous ne soyez pas dans le cas que je dis, et j'aime mieux que vous ne nous regrettiez point; je désire votre bonheur à Berlin, j'aurais été bien aise que vous l'eussiez trouvé à Paris. Comment va votre santé? donnez-m'en des nouvelles, la mienne est toujours chancelante. Adieu, aimez-moi un peu et comptez sur la plus tendre et la plus sincère amitié que j'ai et que j'aurai toute ma vie pour vous.

Dalembert est d'une tristesse mortelle, il se trouve malheureux, et le démon qui fait haïr *la patrie* commence à le posséder; je le

[1] C'est le célèbre vers d'*Alzire* (acte III, scène V), que Mme du Deffand, quoique « déesse des petits vers », cite avec une inversion choquante pour la césure.

plains, sans chercher à le faire changer de sentiment; je n'ai eu malheureusement en vous que trop de preuves que je n'ai pas le don de persuader.

VI

De Sceaux, ce jeudi 22 juin [1747].

Il est certain que je vous aime beaucoup, et saint Augustin a dit : *Aimez et faites tout ce qu'il vous plaira;* je ne vous ai point écrit et je ne peux trouver une bonne excuse; mais, suivant saint Augustin, je n'ai, ni ne peux avoir tort. Vous me ferez cependant plaisir de me pardonner, et je crois devoir recourir à votre miséricorde. Votre lettre était charmante et me donna un désir extrême d'y répondre sur-le-champ, mais comme je voulais encore solliciter M. d'Argenson, je différai. Le peu de succès de ma négociation me fâcha; je voulais revenir à la charge; et d'encore en encore me voilà au 22 de juin. Venez à Paris et vous obtiendrez tout ce que vous demanderez; mais quand on a une certaine modestie, on ne peut pas se résoudre à se faire peindre de sang-froid pour envoyer son portrait à 300 lieues.

Je vous félicite de votre nouvelle dignité : *chevalier du Mérite*[1]; cela me paraît bien beau. Quelles preuves faut-il faire? Ce titre en exige de bien sévères, à ce qu'il me semble, mais je n'en suis pas en peine pour vous. Je voudrais que vous eussiez toutes les distinctions et tous les agréments imaginables; je voudrais que vous ne regrettassiez rien de ce pays-ci; je voudrais, enfin, que vous fussiez parfaitement heureux; il y a bien de la véritable amitié dans cette façon de penser, et vous n'en seriez pas digne si vous n'en sentiez pas toute la délicatesse; je vous regrette tous les jours de ma vie; je chante vos chansons continuellement; je trouve que j'ai beaucoup perdu en me séparant de vous; je ne saurais trouver que vous ayez bien fait de nous quitter, mais, malgré cela, je désire de tout mon cœur que vous ne vous en repentiez point, où, du moins, que ce ne soit que dans le cas qu'il vous fût possible de revenir vous fixer à jamais avec nous. Le diable berne Dalembert très souvent, et quand je le vois dans ces ennuis, dans ces dégoûts, je dis : voilà la maladie de M. de Maupertuis. Cependant, je le trouve plus gai depuis quelque temps.

Pour moi, je mène une vie plate et commune dont je m'accommode fort bien. Depuis les premiers jours de mai, je suis à Sceaux; je ne suis point logée dans le château, mais dans une

[1] Du 10 avril 1747.

maison qui est dans le parc; j'y suis seule tant que je veux, et je n'y vois que les gens qui me conviennent. Je vais à huit heures au château, je joue, je soupe avec Mme du Maine et Mme de Staal; après quoi, je rejoue et puis je viens me coucher. Je vais de temps en temps à Paris; je suis occupée actuellement de déménagement : je quitte la Sainte-Chapelle et je vais à Saint-Joseph, où je serai assez bien logée. Je serai peut-être en état, si vous venez ici, de vous y offrir un logement.

Le président de Montesquieu est en Lorraine avec Mme de Mirepoix; c'est l'homme du monde le plus aimable et qui vous aime le mieux. L'autre président[1] ne vous aime pas moins; il a été très flatté de votre souvenir. M. de Forcalquier vit toujours. Mme de Luxembourg, qui n'est malade de la poitrine que depuis deux mois, mourra avant lui; Mme d'Amblesune a des rechutes continuelles; moi, je ne suis point encore guérie, mais je me porte beaucoup mieux.

On ne peut pas dire que notre marine soit *à vau l'eau*[2], car elle n'existe plus. Vous l'aurez appris au moins par les gazettes. Adieu, monsieur, donnez-moi de vos nouvelles, et soyez persuadé que je vous aime de tout mon cœur.

VII

A Paris, ce dimanche 13 août [1747].

Il fallait donc que vous fussiez en Prusse pour cesser d'être incrédule, et pour rendre justice à vos amis. Une lettre vous persuade plus aujourd'hui, que tous les témoignages d'amitié que je n'ai pas cessé de vous donner, depuis le premier moment que je vous ai connu. Je pourrais vous les rappeler, parce que c'est à toutes les occasions que j'ai trouvées ou de vous servir, ou de vous marquer le désir que j'en aurais. Vous n'avez pas eu plus de zèle à soutenir votre cause sur l'examen de la figure de la terre[3], que j'en eus alors. Vous pouvez vous rappeler que je fis un très mauvais écrit, qui ne faisait pas honneur, il est vrai, à mon esprit, mais qui en devait faire à mes sentiments auprès de vous. Votre place à l'Académie[4] me passionna si fort que tout ce qui

[1] Hénault.

[2] Après le combat du 14 mai au cap Finistère.

[3] Dans l'*Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre*, Oldenbourg, Paris, 1738, in-12.

[4] Maupertuis venait d'être réintégré par le comte d'Argenson dans l'Académie des sciences, d'où son départ pour Berlin l'avait fait exclure.

serait à désirer serait qu'on eût pour la paix autant de désir, de volonté et de vivacité que j'en marquai. Vous pouvez vous souvenir des services que le président Hénault vous rendit. Vous n'avez pas éprouvé une injustice qu'elle ne m'ait irritée. J'ai condamné, il est vrai, quelques-unes de vos fantaisies, et plus que toutes, celle qui vous a entraîné à nous quitter. J'ai pu me méprendre dans le jugement que j'en portais, mais le sentiment vous devait persuader mon amitié; enfin, vous êtes une espèce d'ingrat. Cependant, vous êtes disposé à cesser de l'être, et cela me désarme; je serai ravie de vous voir, mais j'espérais que ce serait cet hiver. Si vous ne venez qu'au mois de mai, je vous offrirai le petit logement de Formont qui le quitte dans ce temps pour retourner à Rouen. Vous y serez mal, car je suis logée à Saint-Joseph très petitement, mais vous aurez un bon lit, et bon visage d'hôte.

Dalembert est assez tranquille présentement.

J'ai mandé à M. d'Argenson l'obligation que vous croyez et que vous êtes ravi de lui avoir.

Vous êtes tout raccommodé avec le président Hénault. Les tracasseries que je fais ne sont jamais que des préliminaires d'une plus grande union; il vous estime, vous honore et vous aime, et vous lui devez (ne fût-ce que par reconnaissance) beaucoup d'amitié. Pour moi, je n'exige rien, mais si vous ne m'aimez pas, je serai bien fâchée, et je croirai que le goût et l'amitié ne sont pas suffisants pour se faire aimer. Adieu, monsieur, il est ridicule que vous ne soyez pas à Paris. C'était votre centre; vous avez un roi qui vous aime, mais vous en auriez ici la monnaie, et c'est ce qui est utile pour la dépense journalière.

VIII

Ce mardi 21 novembre [1747].

Je sais ce tour-là, Monsieur, de se plaindre des gens avec qui on a tort, mais je n'en fais point usage avec les gens que j'aime. Vous prétendez que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre, et cela est le plus faux du monde, elles me font trop de plaisir, et elles sont trop rares pour que moi (qui d'ailleurs ne suis point paresseuse), puisse jamais tomber dans cette faute avec vous. Cherchez donc une autre raison à votre silence, ou (ce qui sera bien mieux) corrigez-vous de votre paresse. Je vous pardonnerai le passé volontiers.

Je comptais que vous viendriez bien plus tôt à Paris, vous

remettez à l'automne prochain, mais qu'est-ce qui sera en vie alors? Je suis pressée de jouir de tout ce que je désire, il me semble qu'il ne me reste pas assez de temps pour pouvoir attendre. Je suis parvenue (à mon grand étonnement) à quitter la Sainte-Chapelle, et à loger à Saint-Joseph. J'ai été quatre mois à faire ajuster mon appartement. Je croyais n'en jamais voir la fin; enfin, j'y suis, et je suis parfaitement bien logée et meublée, j'ai une petite cellule pour Formont qu'il n'occupe point depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre, et c'est dans ce temps-là que je voudrais que vous vinssiez à Paris, parce que je vous offrirais ce petit logement.

M. d'Argenson est le plus grand ministre du monde, mais c'est un homme invisible. J'espère cependant que le voisinage des Invalides me vaudra quelques-unes de ses visites. Je lui montrerai votre lettre, elle plaidera mieux que moi. Savez-vous ce qui fait que mon appartement n'est pas le plus beau du monde, c'est que Mme d'Aiguillon me masque mes fenêtres par le derrière de sa maison qui est fort étendu et fort noir. Comment êtes-vous avec elle? C'est un voisinage dont je ne ferai nul usage.

Je vois toujours d'Alembert, et fort souvent votre ami Vernik. Il a beaucoup d'esprit et quelque chose de fort et d'immobile qui le rend extraordinaire, il est plus triste que froid, je trouve aussi que l'on n'a pas achevé pour lui le souffle qui donne la vie, elle n'est en lui qu'ébauchée. Ce que je vous dis ne vous paraîtra pas avoir le sens commun, mais c'est que je ne saurais me rendre bien nettement ce que je pense de lui; tout ce que j'en sais, c'est qu'il a beaucoup d'esprit, qu'il l'a fort juste, qu'il est fort honnête homme et qu'il vous aime beaucoup.

Je dirai toutes vos douceurs au président; ceux que je brouille s'en aiment davantage. Adieu, je vous aimerais mieux au coin de mon feu que dans les cabinets des rois, parce que, je l'avoue, j'ai cette singularité d'être un peu personnelle.

Voltaire et Mme du Châtelet sont établis à Sceaux, jouant des opéras, des comédies, et expliquant votre livre de l'attraction [1] à Mme la duchesse du Maine, elle ne vous trouve plus aussi fol, et je crois qu'elle pourra bien vous estimer autant que l'abbé de *Bragelo[n]gne*.

[1] *Le Discours sur les différentes figures des astres, avec une exposition des systèmes de MM. Descartes et Newton,* publié à Paris, par l'imprimerie royale en 1732 (in-8°).

IX

Ce samedi 27 [26] avril [1749].

Je ne me flatte pas de vous apprendre la très grande nouvelle, mais je ne me refuserai pas de vous la dire, dussé-je vous la faire entendre pour la millième fois. M. le comte de Maurepas reçut jeudi 24 de ce mois, à huit heures du matin, la visite de M. d'Argenson qui lui remit une lettre du roi à peu près dans ces termes :

« Je vous tiens la parole que je vous ai donnée de vous avertir quand vos services ne me seraient plus agréables. Ils cessent de me l'être. M. de Saint-Florentin ira prendre votre démission. Vous irez à Bourges, Pontchartrain est trop près de moi. Vous partirez avant la fin de la semaine, et vous ne verrez que vos plus proches parents; vous ne me répondrez pas. »

Cette nouvelle eut tout l'agrément de la surprise; il était de la veille à Paris, et avait demandé pour le lendemain un opéra qu'on ne devait pas jouer, naturellement. Peu de personnes furent instruites dans la matinée, et on l'attendit jusqu'à six heures, à l'Opéra, que l'on n'osait commencer sans lui. Ce qui l'a le plus abasourdi, c'est l'exil; cependant, on dit que sa contenance est assez bonne, mais pour Mme la comtesse, elle est dans un désespoir affreux; il partit hier, et elle doit partir mardi.

M. d'Argenson a eu sur-le-champ les haras et le département de Paris (je ne sais pas si les académies en sont, je ne fermerai cette lettre que quand je le saurai). M. de Saint Florentin a la maison du roi et M. Rouillé fut déclaré hier secrétaire d'Etat de la marine. Voilà un événement qui est surprenant, mais qui, dans le fond, ne l'est que parce qu'il n'est pas arrivé plus tôt.

Je reçois, dans l'instant, la réponse à une lettre où je demandais qu'on me fît savoir si M. d'Arg[enson] avait les académies, le Jardin du roi, la Bibliothèque, et que je priais qu'en cas que cela fût, on recommandât Dalembert; pour toute réponse à cet article, on... (*Le reste manque.*)

X

Ce mardi 16 décembre [1749].

Je croyais que vous m'aviez oublié, Monsieur, et je m'en plaignais à tous vos amis; vous avez fait un présent au président sans le prier de m'en faire part, et il a fallu qu'il soit devenu public

pour que j'en aie eu connaissance; trouvez bon que je vous en fasse des reproches et que je vous prie de me traiter mieux à l'avenir. Je vous exhorte à écrire tout ce qui vous passera par la tête, vous y trouverez de l'amusement et vous vous rendrez utile et agréable à ceux à qui vous communiquerez vos ouvrages. Mais, croyez-moi, abandonnez le projet de chercher le bonheur; il faut se persuader qu'il est en nous et dans tout ce qui nous environne : si nous n'avons pas d'assez bons yeux pour l'apercevoir, nous ne le verrons pas mieux en changeant de lieux, d'état et de *système*. La réflexion apprend qu'il ne faut pas beaucoup réfléchir, et que, pour vivre en paix, il faut beaucoup s'occuper, et quand on n'est pas assez heureux pour le pouvoir faire, il faut se distraire, se dissiper, et surtout ne pas s'examiner de trop près.

Je ne me console point que vous ayez quitté ce pays-ci; voilà ce que nous a valu votre fantaisie d'être heureux. J'en suis affligée et en colère. Le philosophe Dalembert ne fait pas tant de chemin et il est bien plus près du but. Mme [de] Tencin vient de mourir comme elle a vécu; elle ne laisse rien à ceux à qui l'honneur, l'amitié et l'humanité exigeaient qu'elle fît du bien, et elle donne tout ce qu'elle avait à Astruc.

Le président Hénault est presque toujours à Versailles. M. d'Argenson a été fort incommodé de la goutte ces jours-ci, il commence à se mieux porter. Je vais vous faire une question en grand secret : d'où vient est-ce que votre roi, qui écrit à tout le monde, n'a pas répondu au président?

J'ai fait voir votre lettre au président de Montesquieu; il prétend vous avoir écrit ces jours-ci. M. Dupin fait imprimer une réponse[1] à l'*Esprit des lois;* ce sera, je crois, un bel ouvrage.

Vous savez que Voltaire va donner une *Electre* et un *Catilina;* j'ai entendu[2] le dernier, qui m'a fait plaisir. Cicéron, César, Catilina, sont de très beaux rôles, le sujet n'est pas susceptible d'intérêt. On dit qu'*Electre* est très intéressante, on la jouera la première. Voilà toutes les nouvelles du jour. Vous devriez me donner plus souvent des vôtres; vous savez qu'il y a longtemps que je vous aime, et que mes sentiments sont à l'épreuve du temps, de l'absence et même de votre oubli.

Marquise du Deffand.

[1] Ce sont les *Observations sur un livre intitulé : De l'esprit des lois,* Carlsruhe, 1757-1758, 3 vol. in-8°.

[2] Chez la duchesse du Maine.

LE RÉVEIL D'UNE ÉGLISE ET D'UN PEUPLE

VINGT ANS D'HISTOIRE BAVAROISE

(1848-1870)

C'est une mode historique de joindre au nom de la Bavière l'épithète de catholique : mode assurément justifiée, puisque, dans la guerre de Trente Ans, — crise décisive dont toutes les consciences de l'Europe centrale étaient l'enjeu, — la Bavière sauva l'Eglise romaine. Mais rien n'est plus redoutable, pour les catholiques d'une nation, que ces formules exaltantes qui leur donnent l'illusion d'une complète sécurité, et qui, tout doucement, les font glisser dans une anémique indolence : alors s'affadit le sel de la terre. Et puis un jour vient où la « catholique Bavière », tardivement secouée par une législation vexatoire, se demande, en voyant la politique religieuse de son gouvernement, si cette épithète de catholique dont elle s'honorait demeure une gloire ou devient une ironie; un jour vient, de même, où les « 36 millions de catholiques français », que si longtemps on fit s'aligner en belles parades du haut de la tribune parlementaire, constatent douloureusement un déchet qui condamne ce triomphant calcul à n'être qu'un archaïsme. Et ce sont des minutes fécondes, que ces minutes de révélations brutalement sincères; la lueur qu'elles jettent illumine dans ses profondeurs l'âme collective des fidèles; certaines façades croulent, qui mentaient et qui dupaient; dans un élan de repentir, les énergies retrouvent une première force, qui consiste à bien mesurer leur faiblesse, à s'en accuser, à la réparer; et c'en est assez pour que le sel de la terre reprenne sa vertu souveraine.

Les difficultés où se débattit l'Eglise de Bavière entre 1848 et 1870 nous font assister à l'un de ces moments de transition, durant lesquels se forme une opinion publique catholique. En 1848, alors que, grâce à la révolution, l'Eglise d'Autriche est soudainement émancipée, alors qu'en Prusse l'autonomie de l'éta-

blissement religieux devient l'un des articles de la constitution prussienne, la poussée populaire qui survient pareillement en Bavière, et devant laquelle abdique le roi Louis Ier, a très peu d'effets sur la situation de l'Eglise bavaroise. Pendant quelques années, les évêques luttent, ils obtiennent de bonnes ou de mauvaises paroles, et des satisfactions de détail. Mais l'opinion les soutient mal; elle est ignorante, insouciante, jusqu'au jour où surgissent des questions nationales, qui laissent apparaître les adversaires de l'Eglise comme étant aussi les ennemis des libertés bavaroises, et jusqu'au jour où grossissent certains périls, qui menacent le contact traditionnel du prêtre avec l'école. La « catholique Bavière » proteste; mais les députés qu'elle a élus ont seuls le droit de parler pour elle, et ils se moquent d'elle. Alors la « catholique Bavière » se sent en Bavière une minorité et tout de suite cet aveu la fortifie : elle a bientôt, en 1869, des succès électoraux, et puis, en 1870, des succès parlementaires. On trouvera quelque intérêt, j'espère, à des pages d'histoire qui sont des pages d'éveil.

I

Il semblait que le concordat, signé en 1818 entre le Pape et la royauté, dût asseoir sur un fondement stable l'existence de l'Eglise bavaroise. Mais la main gauche des rois de Bavière ignorait ce que leur main droite avait donné, et mettait bien vite un paraphe royal au bas d'une série d'articles organiques connus sous le nom d'édit de religion, qui annulaient, ou du moins atténuaient, les concessions du concordat. La déclaration royale de Tegernsee, en 1821, s'était essayée à concilier ces deux documents; elle garantissait à l'Eglise que le second ne supprimait pas le premier. Tant bien que mal, des années durant, les rapports de l'Etat et de l'Eglise furent ainsi réglés par deux chartes, c'est-à-dire par une de trop; et pendant longtemps le roi Louis Ier, bien servi par son ministre Abel, put empêcher que le heurt entre les deux textes n'aboutît à un choc entre les deux pouvoirs. Mais en 1847 l'ascendant de la danseuse Lola sur le cœur du souverain donna d'autres maîtres à la Bavière, légistes soupçonneux et pédants, à qui l'idée même de liberté de l'Eglise était incompréhensible. En mars 1848, Maximilien remplaça Louis, et ces maîtres subsistèrent.

Avec l'approbation du nouveau roi, le ministre Beisler développa devant le Parlement de Francfort le projet bizarre d'un synode d'empire, qui devait comprendre des catholiques et des protestants, et qui définirait, en Allemagne, la place des églises

dans l'Etat. Le vieux joséphisme avait la vie dure : il réapparaissait dans ce projet de Beisler; par l'organe d'un synode, plus démocratique en apparence, il asservissait l'Eglise non moins sûrement qu'il ne le faisait la veille par l'organe de la bureaucratie, et c'était le ministre même des cultes de la « catholique Bavière » qui s'essayait à forger pour l'Eglise ce nouveau joug. Il était à prévoir que de telles maximes, transportées sur le terrain bavarois, aboutiraient à la prépondérance de l'édit de religion sur le concordat, et du fonctionnarisme civil sur la hiérarchie.

C'est ce que sentit Charles-Auguste de Reisach, archevêque de Munich. Dès le début de 1849, il adressait un mémoire au roi Max : il lui demandait que l'Etat bavarois revînt à l'observation intégrale du concordat, que c'en fût fait, à l'avenir, et de l'édit de religion, et des ordonnances diverses, antérieures ou postérieures, qui gênaient l'Eglise. Reisach était un canoniste accompli; il se rendait compte, tout le premier, que la fixité de ses principes risquait de le mettre en collision avec son souverain. « Mes idées sur l'Etat, sur l'Eglise et la religion, écrivait-il dès sa jeunesse, risquent fort de choquer partout en Bavière; quelle serait la situation, là-bas, d'un instituteur qui aurait mes principes? » Et tel quel, tout d'une pièce, sans rien corriger de son tempérament, sans rien modifier de son système, Reisach était devenu évêque, puis archevêque. Dans son intransigeance, rien ne dénotait un fanatisme d'homme d'Eglise; c'était bien plutôt l'invincible sécurité d'un homme de science qui, ayant appris et compris ce que doivent être les rapports entre les deux sociétés, concerte tout ce qu'il fait à la lumière de tout ce qu'il sait. Une fois son mémoire expédié, il souhaita de ses collègues de l'épiscopat qu'ils adhérassent. Soit timidité, soit qu'ils fussent choqués de n'avoir pas été consultés tout d'abord, ils restèrent froids ou silencieux; un seul, Weis, évêque de Spire, écrivit au roi, le 15 février, pour appuyer la démarche de Reisach. On apprit, en mars, que Beisler quittait le ministère et que son successeur Ringelmann ébauchait quelques sourires à l'endroit de l'Eglise : les mesures prises en 1847 contre les confréries pieuses étaient annulées. Mais l'archevêque de Munich continuait de voir sombre, lorsqu'il observait l'avenir :

Dans l'état des choses, écrivait-il à Weis, on peut à peine espérer un résultat : car insister pour le changement des lois constitutionnelles existantes, ce serait de notre part provoquer l'opposition la plus formelle, tant du gouvernement que de la Chambre; au lieu de délivrer l'Eglise, ce serait seulement lui préparer des chaînes plus vexatoires encore. Tout au plus, dans notre première Chambre, pourrais-je

compter sur six voix. C'est là que siègent, précisément, les oppresseurs de l'Eglise; ils ne peuvent cependant pas se souffleter eux-mêmes. Au reste, je profite de toute occasion pour forger le fer, et je souhaite seulement que les journaux n'entrent pas en ligne, car ils gâtent la plupart des choses auxquelles ils touchent, en imprimant à la cause de l'Eglise le caractère d'une affaire de parti et en provoquant le parti adverse... Comment cela marchera dans le *Landtag*, on ne peut le prévoir. Je n'attends rien de bon. Il manque au gouvernement toute énergie et tout système. Je crains plus que jamais que les jugements de Dieu ne fondent sur l'Allemagne. La réforme et le joséphisme doivent être expiés, et tant que nos ennemis de l'Eglise ne tomberont pas dans la misère comme l'enfant prodigue, il n'y a pas à espérer qu'ils rentrent en eux-mêmes.

Reisach, dans cette lettre, se laisse voir tout entier, avec sa douceur d'homme d'Eglise, qui craint les violences des polémiques et les exubérances de la presse; avec sa raideur d'homme de science, qui, sentant la résistance des faits à son système, se laisse aller tout de suite à une vision pessimiste du surlendemain. Plus souple à manier les hommes, l'évêque Weis répondait à Reisach qu'il serait bon de rassembler les évêques de Bavière et que, pour s'entendre, il n'était rien de mieux que de causer.

Reisach et Weis se complétaient l'un l'autre. L'un connaissait mieux Rome, l'autre connaissait mieux l'Allemagne. La jeunesse de Reisach s'était passée sur les bords du Tibre, dans la familiarité de Grégoire XVI : il avait dirigé, à Rome, le Collège urbain de la Propagande et aidé le Pape, en 1836, à résoudre les troublants litiges auxquels donnait lieu, en Allemagne, la question des mariages mixtes. Weis, de très bonne heure chanoine de Spire avant d'en devenir l'évêque, avait consacré ses énergies d'apôtre à la rédaction de la revue *le Catholique*, qui s'en allait chercher, dans les presbytères, les prêtres opprimés, pour leur insuffler, au nom de Rome, des idées de liberté; et la grande insurrection du Palatinat, en cette même année 1849, étalait subitement sous les yeux de Weis certaines haines populaires contre l'Eglise et parachevait ainsi l'éducation politique du prélat. Pour réaliser leur commun rêve d'une Eglise forte, d'une Eglise libre, Reisach et Weis se partageaient la besogne : Reisach commençait par une évocation du concordat, c'est-à-dire par un dernier appel à l'Etat, et Weis voulait continuer par une convocation de l'épiscopat, c'est-à-dire par un premier appel à l'Eglise elle-même.

Je souhaite très vivement, confiait-il à Reisach, que nous inaugurions bientôt les synodes provinciaux et les synodes diocésains. Le désordre de l'époque, le bouleversement des esprits, ne sauraient nous en empêcher; ce sont là, bien plutôt, des raisons qui doivent nous stimuler à chercher un moyen de lutte dans une délibération com-

mune et dans une action commune. C'est ce qu'autrefois l'Eglise a toujours fait. Nous ne pouvons pas attendre que du dehors on vienne en aide aux nécessités de l'Eglise ou même qu'on offre à l'Eglise cette liberté de mouvements qui procurera le salut. C'est nous qui devons, avec l'aide de Dieu, prendre les moyens légitimes.

Reisach convoqua les évêques à Freising pour le début d'octobre 1850.

II

On se souvenait encore, en Bavière, de l'imposante assemblée qu'avaient tenue, à Wurzbourg, en 1848, les évêques de l'Allemagne entière. Des principes y avaient été formulés, qui devaient, pour de longues années, diriger l'action de la hiérarchie et les revendications des députés catholiques. A Freising, le champ d'études serait moins ample; c'est de la Bavière, seule, que l'on s'occuperait, et l'on aviserait à l'application, dans les diocèses bavarois, des théories et des vœux qu'avait énoncés la réunion de Wurzbourg.

Du 1er au 20 octobre 1850, les évêques délibérèrent sur l'Eglise de Bavière.

Le Mémoire qu'ils expédièrent au roi se rapprochait singulièrement des Mémoires analogues que les évêques de la province ecclésiastique du Haut-Rhin se préparaient, en ce moment même, à expédier à leurs souverains. Ce que réclamaient, de part et d'autre, les chefs de l'Eglise, c'était la liberté, et sous ce nom ils entendaient le droit pour l'Eglise de se gouverner elle-même, de nommer aux cures, de correspondre avec son chef, de soustraire à la nécessité d'une approbation gouvernementale les actes publics de sa hiérarchie, d'élever et d'instruire ses clercs comme elle le jugeait bon, de régler souverainement le culte, d'établir des couvents. Mais tandis que les évêques de la province du Haut-Rhin construisaient eux-mêmes, de toutes pièces, le statut juridique qu'ils souhaitaient pour l'Eglise, les évêques bavarois, plus favorisés en apparence, n'avaient besoin ni d'improviser ni d'innover : toutes leurs requêtes se fondaient sur le texte même du concordat, et visaient à en obtenir l'application intégrale, rien de plus, rien de moins.

Reisach, le 2 novembre 1850, transmit au roi les revendications de l'Eglise de Bavière, et le roi, tout de suite, sentit un sérieux embarras.

« Je porterai haut le drapeau catholique », avait dit récemment le roi Max à Geissel, archevêque de Cologne, qui, grâce à son origine bavaroise, grâce aux souvenirs qu'il avait laissés comme

évêque de Spire, jouissait à la cour de Bavière d'un très grand ascendant. Mais rien n'était plus difficile au roi Max que de vouloir : osciller était le propre de sa politique; il détestait la netteté des questions, plus encore celle des réponses. Il fut assez ingénieux, au cours de son règne, pour avoir à sa droite un ministère, à sa gauche un cabinet privé qui pratiquaient une politique différente, et l'équilibre de ces deux organes répondait exactement au tempérament du roi, qui ne comportait guère que des demi-volontés. Il fallait plus qu'une demi-volonté pour « porter haut le drapeau catholique », dans l'Allemagne de 1850; et l'engagement pris par le roi Max envers Geissel fut aussi vite oublié que formulé. D'autant que le vrai goût de Max et son unique besoin le portaient à échanger perpétuellement des hommages avec les représentants de la science allemande, et, naturellement, il s'attachait surtout aux idées préconçues de cette science, c'est-à-dire à ce qu'il y avait de plus superficiel en elle et, dès lors, de plus facile à saisir, de plus facile à étaler. C'était au nom de la science beaucoup plus qu'au nom d'une politique, que le roi Max faisait venir à Munich des historiens à la mode, qui prêchaient pour le protestantisme et pour la Prusse, et c'était au nom de la science, aussi, beaucoup plus qu'au nom d'une politique, qu'il en arriva bien vite à professer la haine de ce qu'il appelait l'ultramontanisme. Savait-il bien, d'ailleurs, ce qu'il qualifiait ainsi? Doellinger passait pour ultramontain, avant de s'afficher comme le contraire. Il y avait, pour la vanité scientifique du roi Max, une sorte d'obligation intellectuelle à être antiultramontain; mais c'était là une pensée d'imitation, une pensée d'emprunt, dont on ne savait trop si elle aurait assez de vigueur et de vie pour déterminer, en fait, certaines décisions pratiques du souverain. Et ce que demandait au roi Max, en octobre 1850, la réunion épiscopale de Freising, c'était une explication de principe sur les intentions religieuses de l'Etat bavarois, tel que l'avait remanié l'année 1848. Mais des requêtes précises, qui réclament un oui ou un non, risquent d'indisposer un caractère indécis, par là même qu'elles l'acculent, et c'est sans doute du jour où Reisach eut fait le roi Max captif d'un questionnaire, que le roi commença de trouver cet évêque parfaitement insupportable.

Le cardinal Geissel, archevêque de Cologne, voyageant à la fin de l'été dans le Palatinat, son pays natal, en revenait très chagriné : dans une lettre au nonce Viale Prela, il parlait des « mesures passant toute croyance avec lesquelles on traite l'Eglise en Bavière ». Ce qui choquait Molitor, secrétaire de l'évêque Weis, c'était de sentir avec quelle désinvolture systé-

matique l'Etat se servait des prêtres ou leur manquait d'égards, au gré des circonstances : « On agit avec le clergé, disait-il plaisamment, comme avec les seaux à incendie, qu'on remise, une fois le feu éteint. » En juin 1851, le gouvernement signifiait à l'évêque Weis que s'il voulait faire prêcher des missions par les Jésuites ou par des prêtres ne possédant pas l'indigénat bavarois, il devait donner avis à l'autorité civile et attendre la permission; et ce n'était qu'à titre tout provisoire qu'en février 1852 on autorisait enfin Weis à recruter des Jésuites comme prédicateurs. Tout l'épiscopat bavarois, à commencer par Reisach, qui organisait des missions avec une inlassable activité, était exposé à de semblables chicanes. Alors s'abrégea la patience des évêques : le 20 février 1852, ils insistèrent auprès du roi pour obtenir une réponse au mémoire de Freising. Leur lettre suspendait, sur la tête de Max, une couronne et une menace; c'était à lui de choisir entre la gloire des Constantin, des Charlemagne, des Alfred-le-Grand, des Maximilien, bienfaiteurs illustres de l'Eglise, et la responsabilité d'un conflit grave qui mettrait la Bavière aux prises avec la Papauté.

III

Le roi Max n'accepta pas l'alternative. Sa réponse, datée du 30 mars, provoqua les instructions ministérielles du 8 avril; elles étaient moins décisives et plus nuancées qu'on ne s'y fût attendu. Max n'acceptait pas, en théorie, la thèse des évêques sur le concordat et l'édit de religion : il pensait et parlait, à cet égard, comme firent, cent ans durant, les gouvernements successifs de la France, lorsque l'Eglise se plaignait des articles organiques. Il n'acceptait pas non plus cette manifestation collective, corporative, faite par les évêques; peu s'en fallait qu'il n'y vît un acte à demi révolutionnaire, et c'est avec une sévère amertume qu'il notait une coïncidence entre cette démarche épiscopale et les troubles révolutionnaires qui venaient de faire vaciller le trône. En pratique, d'ailleurs, à travers les vingt-six paragraphes où il entrait dans le détail des difficultés pendantes, son exégèse juridique apparaissait conciliante. Il se taisait sur les cas où l'édit de religion contredisait formellement le concordat; mais il promettait que ses ministres, parmi les interprétations diverses dont l'édit était souvent susceptible, choisiraient toujours celle qui cadrerait le plus exactement avec les stipulations de ce traité, et cette simple promesse déplaisait naturellement aux légistes; car d'après eux l'édit de religion, qui visait toutes les confessions, devait être interprété exclusivement d'après la teneur de son texte;

l'idée d'en collationner certains passages avec les articles du concordat leur apparaissait comme une capitulation devant l'Eglise. La tutelle souveraine de l'Etat sur l'Eglise était maintenue, mais sans porter atteinte à la liberté des évêques en ce qui regardait leurs actes purement ecclésiastiques. L'obligation du *Placet* était en principe affirmée ; mais pour les jubilés, les indulgences, les ordonnances de carême, il était considéré comme donné une fois pour toutes. Le recours à l'Etat contre les abus de la puissance ecclésiastique restait en vigueur, mais avec des restrictions qui le rendaient moins offensant pour la juridiction spirituelle. L'Etat gardait le droit de prendre pour la gestion des biens ecclésiastiques les mesures qu'il jugeait convenables, mais il reconnaissait formellement le droit de propriété de l'Eglise. La « collation du temporel », en cas de nomination d'un prêtre à une cure, demeurait le droit de l'Etat, et même, au moment de l'installation, ce droit devait être rappelé par une formule expresse ; mais la nomination même aux fonctions ecclésiastiques était la prérogative de l'évêque, sous réserve d'ailleurs de l'agrément de l'Etat. Enfin l'Etat renonçait à intervenir dans le choix des supérieurs de couvents, à confirmer dans leurs fonctions les directeurs et professeurs de séminaires ; il promettait d'avoir égard à l'avis de l'évêque pour la nomination des professeurs de théologie dans les universités, des professeurs de religion dans les gymnases, et de tenir compte aussi des désirs épiscopaux, pour le recrutement du personnel enseignant dans les établissements d'enseignement philosophique et théologique qu'on appelait des lycées.

Ainsi devait se dessiner, à l'avenir, la vie de l'Eglise bavaroise. Le roi Max acceptait que les grandes lignes du concordat fussent de plus en plus accentuées, sur le fond du tableau ; mais, bon gré mal gré, il voulait y introduire, dussent-ils y faire tache, dussent-ils être criards, un certain nombre de détails empruntés à l'édit de religion.

Sans retard, Reisach jugea qu'il fallait répondre au roi. Avec l'évêque d'Eichstaett, il s'en fut à Augsbourg voir son collègue Richarz, qui n'aimait pas les différends avec l'Etat, et dont l'effacement aurait brisé l'unité de l'épiscopat bavarois. A Augsbourg même, tous trois ensemble préparèrent une lettre sommaire dans laquelle ils remerciaient Max de ses concessions, et maintenaient leur doctrine sur les droits de l'Eglise ; ils souhaitaient que les rapports entre le concordat et la constitution fussent prochainement définis « d'une façon plus pacifiante » ; ils annonçaient, enfin, que bientôt, avec plus de maturité, ils présenteraient à la

couronne des propositions nouvelles. Il sautait, d'ailleurs, aux yeux des évêques, que Max avait laissé sans réponse toute une série de leurs revendications. Pourraient-ils établir des couvents? Quels seraient leurs droits sur l'enseignement à ses divers degrés? C'étaient là des points sur lesquels la décision du 8 avril était volontairement silencieuse.

L'épiscopat se mit au travail, dans chaque chancellerie épiscopale, pour rédiger quelques brouillons de pétitions, et le voyage que fit Reisach à Rome, en l'été de 1852, scellait entre le Saint-Siège et l'épiscopat de Bavière une encourageante harmonie. C'est à Passau, en février 1853, à l'occasion d'une grande mission prêchée par les Jésuites, que, derechef, les évêques se réunirent; ils concertèrent les termes du Mémoire qui devait être expédié au roi. A la Pentecôte de 1853, les doléances réitérées de l'Église de Bavière parvinrent au trône de Bavière. Les évêques insistaient surtout pour que leurs droits sur les universités fussent reconnus, et pour que les gymnases et lycées où étudiaient les élèves des petits et grands séminaires leur fussent soumis, ou tout au moins pour qu'il leur fût permis de créer, à côté de leurs séminaires, des gymnases et des lycées où leur autorité s'exercerait pleinement. A mesure que se prolongeait le dialogue entre l'Etat et l'Eglise, il se resserrait, se précisait, et la portée s'en restreignait : c'était, en définitive, sur les questions d'enseignement que se concentrait le débat.

On pouvait en trouver une preuve nouvelle, dès le mois d'août, dans une démarche personnelle de Reisach.

La stricte exécution du concordat, expliquait-il à Max, réclamerait que l'Etat payât annuellement 73 000 florins pour l'entretien d'un petit séminaire avec 240 élèves; d'un établissement d'enseignement supérieur avec 120 élèves; d'un séminaire pratique avec 30 élèves. Mais Reisach se déclarait moins exigeant : il lui suffisait d'obtenir, — mais il y tenait fermement, — que les 16 797 florins annuellement déboursés par l'Etat pour ces divers besoins fussent désormais considérés comme une dotation permanente, comme une dette imprescriptible; que l'école latine et le gymnase de Freising, dont les cours étaient suivis par les élèves du petit séminaire, et que le lycée de Freising, où s'instruisaient les élèves du grand séminaire, fussent désormais confondus avec ces deux institutions, considérés comme établissements épiscopaux, non comme établissements royaux, et placés sous la direction exclusive de l'évêque. Reisach, d'ailleurs, insistait sur ce fait, qu'il ne sollicitait de l'Etat aucune dépense nouvelle; tout ce qu'il voulait, c'était le plein exercice de ses droits d'évêque. L'Etat

laissa sans réponse la lettre de Reisach, comme il laissait sans réponse le nouveau Mémoire collectif des évêques, et l'épiscopat put remarquer avec tristesse, au printemps de 1854, qu'un programme scolaire, dont certains articles concernaient l'enseignement religieux, était publié par le ministère, sans consultation préalable de l'autorité religieuse.

A la longue, l'expectative devenait pesante : une crise aiguë risquait d'éclater. Le ministre Zwehl en eut le sentiment, et pour amener une prochaine entente, il eut l'idée de s'en aller d'évêché en évêché, et de causer avec les prélats. Il fut l'hôte de l'archevêque de Bamberg, de l'évêque de Wurzbourg, de l'évêque de Spire; il recueillait leurs impressions, cherchait avec eux les biais par lesquels pouvait être amené quelque arrangement; et puis, lorsqu'il avait pris congé, dans le mot de remerciements qu'il leur adressait pour leur hospitalité, il exprimait « la douce espérance » d'une paix prochaine. Mais ce qu'ignoraient les prélats qui, tour à tour, accueillaient Zwehl, c'est qu'il poussait son voyage jusqu'à Cologne pour obtenir du cardinal Geissel qu'il acceptât de succéder à Reisach sur le siège de Munich.

Le roi Max voulait bien accorder à l'Eglise quelques changements de législation, mais il désirait, à Munich, un changement de personne. Les prédictions anciennes de Reisach se vérifiaient : il y avait incompatibilité d'humeur entre lui et l'Etat bavarois. Auprès du roi Max, les ennemis de Reisach avaient la partie belle : il les croyait, aveuglément. On lui racontait, un jour, qu'un chapitre sur les devoirs du peuple envers les rois avait été supprimé du catéchisme de Munich; tout de suite, sans vérifier, il envoyait une mercuriale à son ministre, qui pouvait bien, les textes en main, rassurer le souverain, mais non point adoucir son humeur à l'endroit de Reisach. Ce que rêvait Max, c'était d'éloigner l'archevêque en le faisant nommer cardinal à Rome, et d'installer Geissel sur le siège archiépiscopal de Munich. « Ma tendance, écrivait dès 1847 le roi Louis Ier, est celle de Geissel, non celle de Reisach. » Le roi Max pensait à cet égard comme son père, et plus aigre d'humeur ou plus cavalier dans ses propos, il finissait par dire : « Reisach m'est si antipathique que je ne puis suivre le dais lorsque c'est lui qui porte l'ostensoir. » Voyant qu'entre l'Eglise et l'Etat prussien l'harmonie régnait, Max ne se trompait point, à vrai dire, lorsque, pour une part, il en faisait honneur à Geissel; mais il aurait pu remarquer, en même temps, que la constitution prussienne accordait à l'Eglise de Prusse presque toutes les libertés auxquelles aspirait l'Eglise de Bavière, et que la politique religieuse de Berlin ne donnait

pas à Geissel les mêmes sujets de plainte que prodiguait à Reisach la politique religieuse de Munich.

Geissel reçut Zwehl; il lui dit, très franchement, quelle déception la Bavière causait aux catholiques allemands, et combien elle était déchue, en quelques années seulement, du prestige que naguère elle possédait parmi eux; et très nettement aussi, il refusa de quitter Cologne pour Munich. De son séjour à Cologne, Zwehl rapportait une leçon et un refus; tout au plus avait-il obtenu que Geissel, après avoir mûrement réfléchi, expédiât au roi Max une réponse écrite, mais quelle serait la réponse, Zwehl assurément n'en doutait pas.

J'ai parlé comme un évêque catholique, écrivait Geissel au nonce Viale Prela, le 2 août 1854. Après cela, j'ai toute raison de croire que, sous peu, le gouvernement bavarois rendra une ordonnance nouvelle, et que cette ordonnance, sauf quelques points pour lesquels le roi Max semble avoir un acharnement idiosyncrasique, sera sans doute en accord avec le concordat et favorable pour les évêques. Cette idée fixe de la part du roi pour quelques-uns des points en litige est à vrai dire un malheur, mais, une fois la glace rompue, je ne doute pas que, plus tard, on arrive à accorder, même pour le reste, une plus grande liberté de mouvement.

Moins de vingt jours après ces pronostics de Geissel, un projet de réponse royal fut confidentiellement soumis aux évêques, mais cette réponse ne devait être publiée, et ils n'en pouvaient faire état, que s'ils promettaient de s'en contenter pour l'avenir, et de ne plus risquer aucunes revendications. De toute évidence, les démarches de l'Eglise importunaient le roi; il voulait bien donner une satisfaction, mais à la condition que tout incident fût clos. Et comme, de jour en jour, il redoutait dans Reisach un homme de combat, comme il en était venu à se persuader que l'Eglise bavaroise, conduite par Reisach, serait perpétuellement en délicatesse avec l'Etat, il chargeait Zwehl de faire un nouvel effort pour que Geissel acceptât le siège de Munich.

Geissel fut inflexible : quitter son diocèse de Cologne, les 1600 prêtres, les 1 200 000 fidèles, dont les besoins lui étaient devenus familiers, pour s'en aller, lui bientôt sexagénaire, dans un diocèse qu'il connaissait mal et où les difficultés étaient nombreuses : c'est à quoi il ne pouvait se résoudre.

Sans insister davantage auprès de Geissel, Zwehl se retournait vers les évêques de Bavière pour qu'ils acceptassent les concessions royales et pour que s'ébauchât une politique de pacification. Weis y était gagné; l'évêque d'Eichstaett, aussi, estimait qu'il fallait se garder de réclamer, avec une intransigeance excessive,

certaines déclarations de principe; il ajoutait, non sans perspicacité, que l'essentiel était de profiter des avantages proposés, et qu'ainsi, peu à peu, les principes dont l'Eglise souhaitait l'acceptation seraient en quelque mesure réalisés dans les faits, imposés par le mouvement même de la vie. Reisach pensait de même : sans être pleinement satisfait, il avouait que le roi ne pouvait accorder davantage sans l'agrément des Chambres, et que, dès maintenant, on devait lui savoir gré des concessions qu'il apportait et des intentions dont elles étaient l'indice; l'Eglise, en y faisant mauvais accueil, laisserait une impression mauvaise et ouvrirait une crise dangereuse. A Rome, on partageait l'opinion de Reisach; mais à Ratisbonne, l'évêque Riedl hésitait, discutait, murmurait, refusait, et c'en était assez pour que toute réponse de l'épiscopat fût ajournée. Le roi s'irritait de ces retards. Que l'État sollicité fût lent à répondre, c'était, paraît-il, son droit; mais pouvait-on permettre les mêmes lenteurs à des prélats qu'on exauçait à demi?

Une troisième rencontre des évêques, qui eut lieu à Augsbourg, les 24 et 25 juillet 1854, mit un terme à ces difficultés : la réponse qu'ils élaborèrent exprimait leur gratitude et tout en même temps l'espérance que l'esprit de justice et de piété du roi prendrait un jour des mesures pour l'exécution des autres stipulations du concordat. Il y avait, dans cette lettre, au gré du roi Max, une phrase de trop : il n'eût voulu qu'un *Amen* et qu'un remerciement.

Néanmoins, le 28 septembre, une ordonnance royale amenda dans le sens souhaité par les évêques les prescriptions antérieures relatives au concours pour l'attribution des cures; et, le 17 octobre, fut publiée la réponse royale au mémoire épiscopal. Le paragraphe le plus important était celui qui reconnaissait à l'Eglise le droit de dire son mot, désormais, pour la nomination de tous les professeurs des « lycées » philosophico-théologiques, quelle que fût la matière de leur enseignement. Le ministre Zwehl, dans une lettre formelle, représenta les concessions faites par Max comme la limite extrême que l'Etat ne pouvait dépasser. Reisach, à l'automne, reçut à Rome les félicitations du Pape; et le Nonce de Luca, en juin 1855, confirma ces compliments. Le Nonce ajouta, qu'en ce qui regardait la dotation immobilière des menses épiscopales et les droits de l'Eglise sur la formation religieuse de la jeunesse, les évêques, appuyés sur le concordat lui-même, devaient sans relâche insister et veiller; et Reisach tout le premier, dès le 12 mars 1855, présentait de rechef, au sujet de « l'extension des séminaires », la demande à laquelle, en 1853, la cour de Munich avait refusé toute réponse.

IV

Le silence de Max se prolongea; puis survint une réponse soudaine, qui consistait à faire donner à Reisach, par le Pape Pie IX, le chapeau de cardinal. En décembre 1855, l'archevêque de Munich quitta son siège et s'en fut à Rome, où, dans le Sacré Collège, un rôle actif lui était réservé. Reisach, aux côtés et au service de Pie IX, allait prendre part aux négociations qui s'ébauchaient entre Rome et les petits Etats de la province ecclésiastique du Haut-Rhin; il deviendrait, ensuite, ministre de l'instruction publique dans les Etats romains, et lorsqu'en 1868 se préparerait le concile, ce serait lui, encore, qui présiderait aux travaux de la fameuse commission politico-religieuse, chargée de définir certaines propositions concernant les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Le geste du roi de Bavière, qui honorait Reisach en même temps qu'il l'éloignait, mettait à la disposition de Rome un serviteur d'élite; et le roi caressait l'espoir qu'on ne parlerait plus en Bavière des choses d'Eglise, Reisach une fois parti.

Mais, pour supprimer une question, suffit-il de l'ignorer ou de paraître l'ignorer? Les actes royaux de 1852 et 1854 perpétuaient de si graves lacunes, laissaient tant de solutions indécises, et réservaient, enfin, un si vaste domaine à l'arbitraire administratif, que fatalement devaient se produire entre les deux pouvoirs certains frottements, plus faciles à prévoir qu'à réparer. A ce moment même où le déménagement de Reisach faisait grand plaisir au roi Max, ses hauts fonctionnaires, tout là-bas au fond du Palatinat, étaient en délicatesse avec Weis; on discutait si les Sœurs du Saint-Rédempteur, dont la maison-mère était étrangère à la Bavière, avaient le droit de soigner les malades dans le diocèse de Spire : Weis disait oui, et la bureaucratie, qui d'abord disait non, finit par capituler. De tels incidents, même suivis de victoire, semblaient durs au clergé bavarois : de l'autre côté des frontières, l'Eglise d'Autriche, affranchie enfin par le concordat, était joyeuse et triomphante; celle de Wurtemberg, celle de Bade se flattaient que bientôt elles posséderaient à leur tour quelque concordat où seraient d'avance résolues, d'un trait de plume, les difficultés de l'avenir. Seul l'Etat bavarois persistait dans une politique toute bureaucratique, où se mêlaient et s'équilibraient les concessions et les refus, où, perpétuellement, un certain étalage d'arbitraire rendait les prohibitions plus odieuses, et moins précieuses les faveurs; et le vieux concordat était devenu un instrument de discorde, au lieu d'être une charte d'union. Tous les États causaient avec Rome; pourquoi la Bavière ne reprenait-

elle pas une causerie où l'on étudierait ensemble ce papier vieux de quarante ans, soit pour le remanier, soit pour l'interpréter?

Il y eut une heure, en 1856, où Verger, ministre de Bavière à Rome, essaya d'incliner le roi Max vers un tel dessein. Mais une voix surgit, criant halte et gare; et c'était la voix d'un savant, que le roi Max se devait à lui-même d'écouter, pour garder auprès des gens de science une flatteuse renommée. Le juriste suisse Bluntschli, en qui la maçonnerie de l'époque vénérait un de ses docteurs, savait parler, à certaines heures, au nom de la « science allemande »; il signifia au roi Max ce que cette science pensait des concordats.

La principale faute que l'Autriche a commise en concluant le concordat, écrivait-il, c'est de ne pas avoir négocié, comme Etat, du libre point de vue de l'Etat, mais de s'être mise au point de vue de l'Eglise. Ce ne sont pas de pieux hommes d'Eglise, mais de prudents hommes d'Etat, qui auraient dû entrer en pourparlers pour l'Etat. La politique allemande ne peut pas être confessionnelle, elle doit à l'avance être indépendante des limitations confessionnelles. Dans le concordat autrichien, il n'y a aucune trace de la conscience d'Etat. Aussi apparaît-il comme une simple subordination de l'Etat à l'ordre de l'Eglise. L'objection que l'Etat a besoin de l'alliance des ultramontains contre les démocrates, n'est qu'un piège. L'alliance ne vaut pas ce prix. L'Etat peut se garder des deux extrêmes... Le plus grand danger pour l'Etat, c'est d'avoir peur de la puissance de l'Eglise. Le vieux Oxenstiern aurait pu dire : « Mon fils, si tu viens au congrès des diplomates, tu apprendras avec quel médiocre courage le monde est gouverné. »

Ainsi parla Bluntschli, et la cour cessa d'avoir égard aux projets du ministre Verger. De tous les points de l'Allemagne, entre 1850 et 1860, des émissaires partaient pour Rome, agents secrets ou diplomates officiels, qui parfois se soutenaient et parfois s'ignoraient entre eux, et qui, tous, par leurs pèlerinages successifs au cabinet d'Antonelli, attestaient que, pour l'Allemagne, Rome avait recommencé de compter. La Bavière seule résistait à ce courant : elle avait un ministre à Rome; un mot suffisait, — et Verger ne demandait pas mieux, — pour qu'il ajoutât une besogne de négociateur à son rôle de représentation; mais ce mot ne fut pas prononcé, et le même Bluntschli qui, plus tard, fort de son influence en Bade, fera déchirer les arrangements conclus avec Rome, sut dissuader le roi Max d'esquisser même un brouillon de traité. « On me donna raison, dit-il avec une joyeuse fierté, on laissa les choses en l'état. »

Etait-il une décision plus facile? En était-il une, surtout, à laquelle la faiblesse de volonté du roi pût naturellement trouver plus d'attrait? Si le roi Max en fut récompensé par quelques bouf-

fées d'encens, que les spécialistes en « science politique » étaient toujours prêts à lui prodiguer, leur encens, à vrai dire, était à bon marché.

Une autre décision s'imposait cependant, à laquelle Max ne pouvait se dérober. Munich était sans archevêque et, d'urgence, il fallait remédier à ce veuvage. L'insécurité même à laquelle semblait condamnée l'Eglise de Bavière la rendait assez anxieuse du choix que ferait le roi Max. Quelques évêques existaient, dans le catholique royaume, au sujet desquels l'historien Boehmer écrivait plaisamment : « On n'entend parler d'eux qu'accidentellement, par le journal, par exemple quand ils vont à la cour. » Que Reisach fût remplacé par un de ces discrets prélats, et le fruit de son épiscopat serait tout près d'être perdu.

Le choix royal tomba sur un Bénédictin, Grégoire Scherr, d'abord prêtre séculier; sa piété, vers la trentaine, l'avait poussé dans le cloître; l'installation de plusieurs abbayes bénédictines avait mis à l'épreuve ses dons d'administrateur; il passait pour aimer la retraite et la paix. Lorsque, le 28 août 1856, Scherr eut fait son entrée dans sa cathédrale, Max augurait apparemment que, sous le règne de ce moine, la cour de Bavière serait moins fréquemment importunée par des communications archiépiscopales. Mais dans l'une des stalles du chœur était assis, parmi les chanoines, un orientaliste célèbre, à qui sa science assurait un grand crédit, Windischmann; et si l'archevêque Scherr avait pu oublier les revendications de l'Eglise, ce chanoine aurait su les lui rappeler. Car Windischmann avait aidé Reisach à préparer la réunion épiscopale de Freising; il avait, dans cette réunion même, traité la question des séminaires; associé, dans la suite, à tous les actes de Reisach, il savait qu'il est parfois opportun pour l'Eglise de déjouer par une parole le silence de l'Etat.

Scherr était archevêque depuis six mois seulement, quand il jugea nécessaire de rappeler au souverain les réclamations qu'avait présentées Reisach au sujet du petit et du grand séminaire : le 26 février 1857, pour la troisième fois, un mémoire épiscopal où ces délicates questions étaient traitées fit violence à l'indifférence royale. Une décision fut enfin prise, le 18 mai 1858 : tout ce qu'elle concédait, c'est que deux maisons où les clercs achevaient leur préparation au sacerdoce et qui, depuis la sécularisation de 1802, étaient biens d'Etat, relèveraient désormais exclusivement de l'autorité religieuse, avec leurs dotations propres; mais la couronne se réservait, à elle seule, la nomination des directeurs et des professeurs dans les établissements d'instruction de Freising. On jetait une aumône à l'Eglise et l'on continuait de

méconnaître les droits qu'elle alléguait. Windischmann protesta : dans un rapport adressé à l'archevêque Scherr, il émit l'avis que l'Eglise, à l'avenir, devait refuser toute subvention pour l'entretien du gymnase et du lycée de Freising. Scherr, le 4 juin, représenta au roi combien il était fâcheux qu'une telle solution s'imposât et combien pénible pour l'Eglise d'avoir à fonder, dans un prochain délai, à l'encontre des établissements sur lesquels on lui refusait toute hégémonie, un gymnase et un lycée épiscopaux. La nomination, par le roi, de trois professeurs à Freising et la création d'une association de Saint-Corbinien, qui, tout de suite, s'occupa de pourvoir aux besoins de l'éducation sacerdotale, témoignèrent, avant même la fin de l'année, que ni l'Etat ni l'Eglise ne céderaient.

Entre les deux pouvoirs, au sujet des séminaires, ce n'était pas une question d'intérêt qui se débattait, mais une question de principes. Ce n'étaient pas seulement les destinées du droit canon, mais celles mêmes de la théologie, qui semblaient être l'enjeu du litige. Dans plusieurs universités, des courants doctrinaux se dessinaient, dont un certain nombre d'autorités religieuses s'alarmaient : à mesure qu'ils se développaient, l'institution des séminaires n'apparaissait plus seulement comme un droit de l'Eglise, mais comme une nécessité requise par un péril.

Weis, évêque de Spire, était comme endolori par le sentiment de cette nécessité; l'idée que ses clercs lui échappaient, deux ans durant, pour s'en aller étudier dans quelque lointaine université, harcelait sa vigilance de pasteur; et puisqu'il avait, à Spire même, un séminaire où ces jeunes gens venaient achever leur formation, la pensée lui vint, en 1862, d'organiser dans ce local un enseignement complet de la théologie, afin que l'éducation des futurs prêtres se déroulât tout entière sous le regard de l'autorité diocésaine. Il fit une requête au roi, qui ne l'honora d'aucune réponse. Il insista l'année suivante : ce fut en vain. Le roi Max ne sortait pas de son silence, — d'un silence qu'en mars 1864 sa mort prolongea pour toujours.

Mais à l'écart de ces débats, la catholique Bavière continuait de se laisser vivre. Parmi les universitaires, assez prompts à s'alarmer contre tout accroissement de pouvoir de l'épiscopat, on trouvait naturellement peu d'enthousiasme pour les projets des Reisach et des Scherr, des Windischmann et des Weis : la « liberté de la science » leur semblait menacée par la proximité d'une houlette pastorale. Mais très nombreux étaient les fidèles de Bavière qui ne réfléchissaient même pas sur le conflit; et c'était surtout, en définitive, l'indifférence du public, qui durant

tout le règne de Max avait fait la faiblesse de l'Eglise bavaroise. « Dans la Bavière de nos jours, disaient les *Feuilles historico-politiques*, une brochure politique est aussi rare qu'un capucin à Stockholm. »

Le gouvernement surveillait si soigneusement la presse, que la formation d'une opinion catholique était presque impossible. Dès qu'un journaliste semblait réussir à remuer l'esprit des fidèles en faveur des droits de l'Eglise, l'Etat, tout de suite, lui suscitait quelques désagréments. Le publiciste Zander, qui dirigeait l'un des deux journaux catholiques du royaume, était sans cesse aux prises avec des chicanes policières; le fonctionnaire Joerg, qui faisait œuvre de penseur dans les *Feuilles historico-politiques*, était, en 1858, disgracié par le ministère, qui lui savait mauvais gré d'oser juger et d'oser parler; et comme Doellinger, un instant, projetait de publier une brochure sur la situation de la Bavière, l'historien Boehmer lui écrivait tristement : « Tout échoue contre l'indifférence; elle ne cessera que lorsqu'on aura souffert plus encore. Au temps de Lola Montès, le Philistin de Munich ne commença de s'émouvoir que lorsqu'il craignit que les étudiants ne déménageassent sans avoir payé leur loyer... La personnalité du peuple se sent encore intacte, puisque l'élite a toujours le théâtre et que tous ont la bière. »

V

Cependant, l'année même de la mort du roi Max, une agitation se produisit, qui devait, à la longue, avoir une répercussion profonde dans la masse du peuple bavarois. On savait et l'on suivait, parmi les instituteurs de Bavière, les campagnes ardentes qui se livraient en Bade au sujet de la laïcisation de l'école; un certain nombre d'entre eux signèrent un mémoire, réclamant que l'enseignement primaire fût séparé de l'Eglise, qu'il devînt communal et neutre. Une lutte allait commencer, à laquelle la foule des consciences prendrait un intérêt plus direct et plus vif : l'épiscopat s'en rendit compte, et tout de suite voulut dire son mot. Dans une réunion tenue à Bamberg, le 2 juillet 1864, les évêques de Bavière concertèrent un long message, qu'ils expédièrent au jeune roi Louis II; ils l'invoquaient comme le défenseur naturel du caractère chrétien de l'école, et lui confiaient leurs anxiétés. L'épiscopat revenait à cette méthode d'action qu'avait jadis inaugurée Reisach par la conférence épiscopale de Freising; avant de quitter Bamberg, on décidait de se rencontrer derechef, l'année suivante, pour veiller ensemble aux intérêts de l'Eglise. « A

l'avenir, écrivait joyeusement le *Catholique* de Mayence, il ne sera plus question de l'*Ecclesia dormiens Bavariæ.* » L'Eglise de Bavière, quelques mois seulement après la disparition du roi Max, renouvelait ces manifestations collectives qui avaient attiré à Reisach l'inimitié du roi défunt; et sans retard un bref de Pie IX complimenta les évêques et les consola de la réserve que gardait à leur égard le nouveau souverain.

Louis II n'était pas indifférent au christianisme : il n'était pas rare qu'il se fît expliquer par Doellinger quelques points de dogme ou quelques passages bibliques : sa curiosité toujours frémissante, sa fantaisie toujours bondissante, prenaient à certaines heures élan vers le sanctuaire, non pour y prier, mais pour y rêver. Mais, à d'autres heures, au risque d'attrister Jean Huber, son maître de philosophie, il s'engouait pour les négations radicales de Feuerbach, que Richard Wagner lui avait appris à goûter. Ce « surhomme » couronné, qui parfois posait en républicain, aimait la diversité des attitudes : une seule lui était pénible, celle de fils de l'Eglise. Car l'Eglise, c'est une foule; et ce n'était pas seulement le marchepied du trône, c'était l'orgueil de son moi, qui élevait Louis II au-dessus de la foule. Il était homme à penser que le Dieu qui se donne aux humbles, et qui leur parle, a des relations un peu mêlées, et passablement compromettantes pour les cerveaux d'élite, véritablement dignes de voisiner avec le Très-Haut. Il aimait mieux les évêques dans leur éclat d'officiants que dans leur besogne de directeurs d'opinion : la pénétration de l'idée religieuse dans les préoccupations publiques était aussi désagréable à son délicat esthétisme, et peut-être plus, que les autres agitations de la vie nationale; et les prêtres cessaient d'être les bienvenus, lorsqu'ils sortaient de leur rôle liturgique d'organisateurs de belles pompes, musicalement scandées.

Weis, évêque de Spire, comprit bien vite que ses projets d'enseignement théologique encourraient la disgrâce de Louis II comme ils avaient encouru celle de Max, et que l'Etat ne ferait pour cette œuvre nouvelle aucun sacrifice pécuniaire; il prévint le jeune roi, tout simplement, qu'agissant à Spire comme autrefois Reisach avait agi à Eichstaett, il allait, dès l'hiver de 1864, avec des aumônes et autres ressources d'origine purement ecclésiastique, instituer dans son séminaire des cours de théologie. Le ministre Zwehl, le 13 juillet, répondit au nom du roi; il allégua que l'initiative de Weis était contraire aux lois établies; que les prêtres ainsi formés seraient à l'avance exclus de toute charge ecclésiastique conférée par l'Etat; et que Weis, sous peine de

créer un conflit, devait, avant de créer ces cours, réclamer du pouvoir civil une approbation formelle. A quoi Weis répliqua que loin de vouloir amener une crise, il souhaitait tout au contraire l'assentiment formel ou tout au moins implicite de l'Etat. Mais un autre ministre, bientôt, prit la parole au nom de l'Etat : il avait nom Koch. Il signifia, dès le 17 août, en termes singulièrement plus raides, que des prêtres bavarois ne pouvaient être instruits que dans des lycées royaux ou dans des universités royales, et que Weis se heurtait, tout à la fois, à des ordonnances ministérielles et à des stipulations constitutionnelles; il insinuait d'ailleurs, en terminant, que l'Etat pourrait, un jour ou l'autre, instituer au lycée philosophique de Spire une section théologique. Mais ce n'était pas ce que voulait Weis, car dans la section telle que Koch la concevait, les professeurs seraient nommés par l'Etat, et Weis, tenace, annonçait publiquement, le 29 août, l'ouverture prochaine d'une institution théologique conforme aux désirs du Pape, conforme aux vœux que, treize ans auparavant, avait émis la réunion épiscopale de Freising. Une prohibition absolue, le 13 septembre, fut expédiée de Munich à Spire, et le président du Palatinat fit savoir à l'archevêque que si les cours s'ouvraient, ils seraient fermés par autorité de police. Des notes continuèrent de s'échanger entre l'évêché de Spire et le ministre bavarois : elles entrechoquaient d'inflexibles arguments et ne laissaient pressentir aucune solution. Le Saint-Siège, à la fin d'octobre, encourageait Weis et chargeait le nonce Gonella d'intervenir auprès du gouvernement de Munich. Le ministre d'Autriche, celui de France, joignaient leurs démarches à celles du nonce, Quelques évêques de Bavière, aussi, se préparaient à agir.

Le ministère, que tout ce bruit ennuyait, se déclara prêt à ouvrir à Spire des cours théologiques dès le prochain jour de Pâques, et à reconnaître que les professeurs nommés par l'Etat, devraient avoir l'agrément de l'évêque. Mais Weis insista sur son droit personnel d'organiser librement, dans son diocèse, la formation de ses clercs; et le 31 octobre, six élèves entrèrent dans son séminaire, pour y commencer leur théologie. Un policier survint, le 2 novembre, imposant, sous peine de vingt florins d'amende, la cessation des cours. Le directeur du séminaire, le Nonce, l'évêque, protestèrent : le résultat fut un télégramme de Munich, prévenant Weis que les disciples du nouvel enseignement seraient à jamais privés, comme prêtres, des libéralités de l'Etat et de l'accès aux paroisses de nomination royale. Au nom du concordat, au nom de l'interprétation que donnait le Pape à ce document, l'évêque tenait bon; il invitait le gouvernement à

s'expliquer avec Pie IX, et c'est en vain que Louis II, personnellement, écrivait à Weis, pour qu'il cédât. Le 16 novembre, la police reparut; elle déclara que les cours théologiques étaient considérés comme fermés. « Faites-vous encore des leçons? » questionna-t-elle. On lui répondit : Oui. « Avez-vous admis, à ces leçons, de nouveaux élèves? » La réponse fut : Non. Ainsi des semaines durant, l'opinion publique et la diplomatie s'agitaient, parce que six jeunes gens, — six seulement, qui devaient être prêtres, — commençaient à Spire même, sous l'œil de l'évêque, leurs études de théologie. Le 26 novembre, la police signifia que si l'on ne suspendait pas les leçons, elle viendrait dans un délai de deux jours expulser les six jeunes gens. Cette sommation décisive abrégeait toute résistance : ils partirent tous les six, le 27, pour la ville universitaire de Wurzbourg.

De plus belle, les polémiques se déchaînèrent; des brochures militantes, de violents articles de presse, intervenaient pour l'Eglise ou pour l'Etat. Le clergé du diocèse prenait chaudement parti pour l'évêque; l'archevêque de Bamberg, qui était son métropolitain, déclarait que dans la personne de Weis tout l'épiscopat de Bavière était lésé. Des séminaristes, des curés, versifiaient des hymnes latins en l'honneur de Weis, « pasteur cher, pasteur rare »; le clergé de Ratisbonne, les doyens du diocèse de Mayence, l'acclamaient; et le vieil archevêque Vicari, de Fribourg, lui criait courage. Les évêques de Bavière écrivaient au roi, ils écrivaient au Pape, pour se plaindre que l'article 5 du concordat fût violé. C'était là le point sur lequel ils voulaient que l'Etat s'expliquât; et, lorsqu'en février 1865 le gouvernement voulut négocier avec Weis la création par l'Etat d'un enseignement théologique à Spire, Weis s'y refusa, et déclara simplement qu'il laissait Munich et Rome s'accorder. Mais Rome, le 18 mars, remettait au ministère de Bavière un mémoire de protestation contre les incidents de Spire; Rome, le 23 mars, par une lettre aux évêques de Bavière, continuait d'affirmer que l'acte de Weis, prohibé par l'Etat, était pleinement légitimé par le concordat; et lorsque cinq ans plus tard mourut l'évêque de Spire, les négociations entre la Bavière et le Saint-Siège étaient toujours pendantes et stériles.

Les évêques de Bavière, en juillet 1865, se retrouvèrent tous à Passau, pour une manifestation nouvelle. Elle n'eut pas trait aux séminaires, dont pour le moment Rome s'occupait, ni à l'instruction primaire, sur laquelle à Bamberg ils avaient dit l'indispensable; elle eut trait à l'enseignement historique que distribuait l'université de Munich.

Le Prussien Giesebrecht, depuis quelques années, occupait dans cette université la chaire d'histoire, en remplacement du Prussien Sybel. En quelque mesure, ce changement était comme une demi-victoire pour l'idée catholique. Dans la chaire de Sybel, qui faisait dater l'Allemagne de la Réforme, un historien s'asseyait contre lequel il avait lui-même polémiqué, et qui, tout protestant qu'il fût, consacrait sa parole et sa plume à l'exaltation du vieux Saint-Empire. Mais, un jour, les évêques apprirent que Giesebrecht était chargé, à l'université, de la direction du séminaire historique, et que son influence commençait à former toute une génération de professeurs qui, bientôt, essaimeraient dans les divers établissements d'instruction. Bien qu'il eût pour collègue, dans l'enseignement de l'histoire, le catholique Cornelius, on avait dès lors de sérieuses raisons pour redouter la formation d'une école quasi officielle d'historiens qui, sous l'hégémonie de Giesebrecht, auraient en Bavière une sorte de monopole, comme celui qu'exerça longtemps en France la philosophie de M. Cousin. Que les évêques de Bavière fussent inquiets de cet ascendant scientifique d'un professeur protestant, il n'y avait pas lieu d'en être surpris; de Passau, ils adressèrent au roi leurs observations, et demandèrent que les candidats catholiques aux fonctions de professeurs d'histoire ne fussent justiciables que d'examinateurs catholiques, et que dans l'enseignement secondaire les professeurs de religion fussent chargés d'enseigner l'histoire; ils promettaient d'ailleurs de prendre les mesures pour préparer leurs prêtres à ce nouveau genre d'activité. Telle était l'issue fatale de l'aventureuse politique qui, dix années durant, avait introduit à l'université de Munich des professeurs d'origine prussienne ou saxonne, non moins étrangers aux traditions les plus légitimes du patriotisme bavarois qu'aux susceptibilités de la pensée catholique : ces prêtres que le document épiscopal de Passau improvisait maîtres d'histoire représenteraient un autre idéal que celui dont s'éprenait la jeunesse au pied de la chaire de Giesebrecht. Avec Sybel, la science en Bavière avait travaillé pour la Prusse; lorsqu'on la voyait, avec Giesebrecht, se prendre elle-même pour but, pouvait-on dire que c'était une réaction suffisante, et que les déviations de la veille seraient suffisamment redressées? De purs savants l'eussent dit, peut-être; mais des patriotes et des prêtres, attachés, en tant que Bavarois, à un idéal national et à un idéal religieux, voulaient que la science, enfin, travaillât un peu pour la Bavière. Le gouvernement ne déféra pas à cette originale demande des évêques; mais c'en fut fait, du moins, de tous les projets, précis ou vagues, destinés à centraliser l'enseignement de l'histoire. Le succès de

ces projets aurait banni de cet enseignement l'esprit indigène et l'esprit catholique : l'assemblée épiscopale de Passau rendit au nationalisme bavarois un service décisif.

A Bamberg, les évêques avaient commencé de faire sentir à l'opinion publique que la foi traditionnelle périclitait; ils intervenaient, à Passau, pour l'intégrité de la personnalité bavaroise; et l'évocation de ce double danger devait rendre une conscience à la « catholique Bavière », menacée dans sa foi, menacée dans son être.

VI

Les débats théologiques qui déchiraient alors l'Eglise d'Allemagne et qui, de mois en mois, devenaient plus passionnés, offraient à la bureaucratie, et au roi lui-même, un facile moyen d'éluder les revendications des prélats : puisque toute une école, spécialement dans les facultés de théologie, se montrait soucieuse d'évincer ce qu'elle nommait les empiètements de l'ultramontanisme, l'occasion semblait bonne à l'Etat pour qualifier ainsi tous les épanouissements de la vie catholique, dès qu'il les jugeait importuns. Une chaire était-elle vacante à la faculté de Wurzbourg, le ministre Koch expliquait au roi, dans un long mémoire, qu'il ne fallait pas nommer dans cet établissement, où déjà plusieurs professeurs militaient pour les Jésuites, un nouveau théologien suspect d' « ultramontanisme » : ainsi l'exigeait l'intérêt public. L'évêque de Ratisbonne, Senestrey, installait-il dans une aile d'un ancien couvent bénédictin cinq Jésuites, dont trois étaient des Bavarois : c'était le roi lui-même, par l'intermédiaire de son cabinet privé, qui invitait le ministre Gresser à faire déménager les Pères, et tout au plus obtenaient-ils, à titre individuel, des cartes de séjour, leur permettant d'élire domicile çà et là dans Ratisbonne. Les canonistes Vering et Moy, et l'évêque Senestrey en personne, protestaient; mais la cour de Munich avait aussi ses théologiens, dont Doellinger était le chef, et qui dénonçaient la liberté des Jésuites comme incompatible avec la sécurité de l'Etat.

Au demeurant, pour déterminer le jeune monarque à cette politique de déplaisantes chicanes, aucune influence n'avait été plus décisive que celle d'un journaliste irréligieux de Nurenberg, qui, précisément, polémiquait contre les Jésuites au moment où Louis II faisait séjour dans cette ville. Il y avait là un indice troublant : le roi se montrait accessible, non seulement aux désirs d'une certaine fronde théologique, mais aux dénonciations des partis anticatholiques. A cette époque même, la victoire de la Prusse sur l'Autriche contraignait la Bavière, comme plusieurs

autres Etats de l'Allemagne, à des remaniements ministériels : à demi commandés par la Prusse souveraine, ils étaient le premier symptôme de la prochaine unité allemande. D'un bout à l'autre du futur Empire, tous les hommes d'Etat dont la diplomatie ou dont la politique religieuse avait été agréable à l'Autriche devaient rentrer dans l'effacement : telle était l'irrévocable volonté de cette impérieuse « Association nationale allemande » (*Nationalverein*), qui, depuis quelques années, servant et devançant le gouvernement de Berlin, multipliait ses postes d'observation dans certains presbytères évangéliques, dans certains bureaux de rédaction, dans toutes les loges maçonniques. C'est ainsi que le résultat de Sadowa, en Bavière comme ailleurs, fut de fortifier dans les conseils du gouvernement les influences anticatholiques. Pfordten, ministre des affaires étrangères, coupable de trop de tiédeur pour la Prusse triomphante, fut remplacé par le prince Clovis de Hohenlohe.

De bonne heure, Hohenlohe avait détesté Rome : témoin cette note qu'en 1846 il glissait dans son journal :

> Si jusqu'ici, écrivait-il, j'ai encore pensé quelque bien du parti qualifié d'ultramontain, si je l'ai réputé non périlleux, il n'en est plus de même aujourd'hui. Je vois maintenant dans quel précipice je glissais, par le fait de la politique des Jésuites. Je demande à Dieu la force, pour qu'il éloigne de moi la séduction de cette diabolique société, qui ne travaille qu'à l'asservissement de la liberté humaine, j'entends de la liberté intellectuelle, et pour que ni promesses ni menaces ne me fourvoient. Aussi ai-je besoin de rompre ouvertement avec toute la clique, et j'en créerai l'occasion le plus tôt possible.

Il était d'ailleurs enthousiaste, à cette lointaine époque, de l'opuscule que venait de publier l'historien Gervinus en l'honneur de la secte nouvelle qui, sous le nom de « catholiques allemands » (*Deutsch Katholisch*) s'essayait à faire du bruit et y réussissait. Trop grand seigneur, sans doute, pour accorder quelque sympathie à des prêtres déclassés, tels qu'étaient Ronge et Czerski, et pour fonder sur ces démagogues la moindre espérance, il partageait avec une vraie passion l'antipathie de Gervinus contre l'idée même de dogme, incompatible avec le rêve d'une grande Eglise chrétienne, où toutes les âmes séparées par les barrières confessionnelles trouveraient hospitalité.

Tel se décrivait Hohenlohe en 1846, tel demeurait-il vingt ans après, lorsque Louis II l'honora d'un signe pressant et confiant. Son frère, cardinal depuis quelques mois, correspondant de Doellinger, était à Rome l'hôte et le conseiller de tous les catho-

liques qui se flattaient de travailler pour une plus grande gloire de Dieu que celle que poursuivaient les Jésuites. Jusque-là, dans le gouvernement bavarois, la politique d'hostilité contre l' « ultramontanisme » s'était appuyée surtout sur les avis de certains légistes; avec le prince de Hohenlohe, c'était une école théologique qui, peu à peu, s'installait au gouvernail; c'était un parti d'Eglise qui, peu à peu, confisquait l'Etat. Personnellement, le nouveau ministre affectait encore l'allure d'un homme de paix, nullement soucieux d'imposer son *Credo* philosophique, mais prompt à s'irriter dès qu'il suspectait les Jésuites de vouloir imposer le leur, et persuadé qu'il travaillait pour l'harmonie générale, lorsqu'il assurait la prépondérance à leurs ennemis.

Le programme ministériel qu'il soumit au jeune roi renfermait cet article : « La paix entre les confessions et, spécialement, la paix avec la puissance ecclésiastique catholique doit être maintenue sous le régime d'une observation scrupuleuse des lois existantes. Aucun sacrifice ne doit être épargné pour répondre aux nécessités du temps relativement à l'enseignement public. » Le paragraphe avait deux phrases, et ces phrases étaient deux sourires, dont l'un s'adressait aux catholiques et l'autre aux partis avancés : aux uns, l'on promettait la paix, et l'on annonçait aux autres certains remaniements scolaires qui risquaient d'amener la guerre. Libre aux peuples et même aux députés de fermer les yeux sur le fallacieux équilibre de pareils programmes; mais Louis II voulait y voir plus clair. Le 21 décembre, dans un entretien qu'il eut avec Hohenlohe : « Inclineriez-vous, lui demanda-t-il, vers des concessions à l'Eglise? Seriez-vous porté à faire certains changements propices à l'Eglise? » Hohenlohe répondit que non, mais ajouta qu'il considérait comme désirable que l'Etat et l'Eglise s'entendissent enfin sur les rapports du concordat avec la constitution. Louis II ne répondit rien. Le 28, au matin, Lutz, le chef du cabinet privé, s'en fut voir Hohenlohe; ils causèrent longuement des divers points du programme, et Lutz fit observer que la phrase concernant les relations de l'Etat avec la puissance ecclésiastique catholique risquait d'être interprétée comme l'annonce de certaines concessions aux ultramontains, et qu'il valait mieux, peut-être, la faire disparaître. Ainsi fit Hohenlohe, et lorsque, le 31 décembre 1866, il prit la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangères, il était convenu avec Gresser, son ministre des cultes, que le nouveau gouvernement enlèverait l'école au contrôle exclusif du clergé et qu'il assurerait, d'ailleurs, à l'Eglise, dans le domaine purement ecclésiastique, le plus d'indépendance possible. Une administra-

tion peut-être bienveillante, une législation certainement hostile, telle était la perspective qu'offrait à l'Eglise le gouvernement nouveau.

Un projet de loi scolaire se prépara, favorable aux idées de laïcisation. D'avance, le 28 septembre 1867, les évêques protestèrent par une lettre au roi; au nom de Louis II, le 31 octobre, le ministre Gresser leur répondit, et, derechef, en novembre, ils insistèrent pour que l'influence de l'Eglise sur l'école restât au-dessus de toute atteinte. La presse s'associait à ces discussions, une campagne de brochures commençait. Gresser rendait l'épiscopat responsable du tumulte; le 21 mars 1868, il invita les fonctionnaires à veiller; le 10 avril, il donna des instructions pour que l'attitude politique actuelle des prêtres fût l'objet d'une enquête spéciale, en vue de leur candidature éventuelle aux bénéfices vacants. Hoermann, ministre de l'intérieur, dans une circulaire du 28 octobre 1868, dénonça derechef l'agitation, qu'il imputait à l'ignorance et à la calomnie, et accentua les menaces contre les ecclésiastiques indociles; et de hauts fonctionnaires des administrations provinciales, coupables d'ultramontanisme, furent révoqués.

L'humeur de Hohenlohe s'exaspérait : il en venait à considérer la guerre contre l'Eglise comme la préface nécessaire d'une pacification. Il expliquait au diplomate Usedom que « les intrigues du parti ultramontain étaient un grand danger pour le développement complet du genre humain, et que la plupart des hommes prenaient ce danger trop à la légère ».

Les discussions de la Chambre bavaroise sur la loi scolaire s'inspirèrent de cet esprit soupçonneux et presque sectaire : huit jours durant, l'Etat moderne y fit le procès de l'Eglise. Il y avait des écoles chez les Chinois, chez les Grecs, chez les Romains, déclara le paysan Alois Stadler; on prétend que l'école est fille de l'Eglise : qu'est-ce à dire? Le député Wœlk dénonça dans le catholicisme une tendance nouvelle contre laquelle l'Etat devait prendre des mesures : cette tendance, c'était l'ultramontanisme. Le projet de loi traitait des questions scolaires, et c'était aux conflits religieux que l'on pensait, et d'eux que l'on parlait. On aspirait à remplacer 386 inspecteurs scolaires non rémunérés, qui étaient des prêtres, par 56 inspecteurs d'Etat : le chiffre était notoirement insuffisant, comme l'expliquait le député Ruland, mais l'évocation du spectre « romain » répondait à toutes les critiques. En vain Jœrg représentait-il que cette année même, le Wurtemberg, par une loi scolaire nouvelle, fortifiait l'influence du prêtre à l'école. Le 23 février 1869, 114 voix contre 26 adoptèrent le projet gouvernemental.

Mais à la Chambre haute, Dinkel, évêque d'Augsbourg, et Harless, président supérieur de consistoire, furent nommés rapporteurs; ils proposèrent 63 amendements, qui modifiaient l'esprit et la portée de la loi. Ce fut l'honneur de l'évêque Dinkel de plaider pour les enfants de la classe ouvrière, de demander qu'ils ne pussent travailler à l'usine avant treize ans, et de ne pas permettre que les nécessités scolaires fléchissent devant les exigences de la grande industrie. La presse libérale le dénonça comme réactionnaire. Hohenlohe s'insurgea contre les objections des rapporteurs; il parla du *Syllabus*, se plaignit que l'Eglise fût dominée par une faction hostile à l'Etat, et présenta, comme un remède urgent, la réforme de l'école. Son cri d'alarme eut peu d'écho. La Chambre haute tout entière, à l'exception de 9 voix, accepta les modifications essentielles que Harless et Dinkel introduisaient dans le projet, et comme 27 d'entre elles furent repoussées par l'autre assemblée, c'en fut fait de la loi scolaire. Il n'y eut, pour l'instant, d'autre nouveauté que la licence qui fut donnée aux communes du Palatinat de transformer leurs écoles confessionnelles en écoles neutres, accessibles aux enfants de toute religion, pourvu que les deux tiers des électeurs en émissent le vœu : tout de suite, à Landau et dans quelques autres localités, ce changement survint et provoqua, de la part de l'évêque Weis, des protestations attristées, qui furent le dernier effort de son ardente parole.

VII

L'évêque Dinkel avait signalé, dans son rapport à la Chambre haute, que 3376 adresses combattaient le projet de réforme scolaire, et que 1351 l'appuyaient. Ces chiffres étaient imposants ; ils attestaient que les discussions parlementaires n'étaient que l'écho des discussions populaires, et que l'opinion catholique avait été la plus ardente à pétitionner.

Le clergé s'était ému; il avait, dès 1867, donné à l'épiscopat une sorte d'assaut, pour obtenir que l'Eglise bavaroise, prêtres et laïques, prît enfin l'aspect et l'attitude d'une puissance d'opinion.

Joerg, directeur des *Feuilles historico-politiques*, notait, mois par mois, les épisodes de ce renouveau; nul comme lui ne savait crier aux Bavarois que les aspirations gouvernementales menaçaient à la fois leurs traditions nationales et leurs consciences religieuses et qu'on ne songeait à les affranchir de l'Eglise que pour les livrer à la Prusse. Toute la politique extérieure de Hohenlohe reposait, en effet, sur cette idée, que le royaume de Bavière, tournant le dos à l'Autriche, devait se lier étroitement à

la confédération de l'Allemagne du Nord, et tandis qu'il reprochait aux ultramontains de travailler pour Rome, ceux-ci l'accusaient de travailler pour Berlin. Parti bavarois, parti catholique, parti national, parti ultramontain devinrent ainsi des termes synonymes; la « catholique Bavière », vaincue sans cesse dans la Chambre basse, prit conscience d'être la vraie Bavière, la seule Bavière. Des voix s'élevaient, grisées par leur ascendant sur cette Chambre, qui réclamaient une réforme de la haute assemblée; on voulait que celle-ci, au lieu de représenter la grande propriété, fidèle aux traditions bavaroises, devînt l'organe de la riche bourgeoisie libérale; le dernier retranchement parlementaire où s'abritaient encore les intérêts de la « catholique Bavière » aurait ainsi succombé.

Mais au moment où surgissait cette menace suprême, la « catholique Bavière » était en marche, déjà, pour la conquête de la Chambre basse. C'était au printemps de 1869; Hohenlohe, alors tout préoccupé du prochain concile, enrôlait la diplomatie bavaroise au service de l'école théologique qui voulait livrer à l' « ultramontanisme » une dernière bataille; et, par une circulaire célèbre, il essayait de mobiliser, pour cette lutte, les autres diplomaties européennes. Mais soudainement les élections de mai 1869 pour le renouvellement de la Chambre témoignèrent que cet ambitieux ministère, qui travaillait contre Rome comme avait travaillé pour Rome la Bavière du dix-septième siècle, n'avait plus de racines dans le pays. Les « libéraux » ne firent passer que 75 de leurs candidats; les patriotes, les ultramontains en firent réussir 79. On s'attendait à la démission de Hohenlohe : il tint bon, combina des calculs pour établir que la Chambre nouvelle contenait en réalité 77 libéraux et 77 cléricaux et commenta les résultats électoraux dans une circulaire optimiste. Les cléricaux, expliquait-il en substance, n'ont aucun point d'appui dans les villes ni dans une grande partie des campagnes; ils se sont montrés à la population sous un masque, comme les représentants de l'autonomie bavaroise; mais, en fait, le ministère lui-même ne veut pas sacrifier cette autonomie. Et parmi ces 77 opposants, des schismes se produiront; un grand nombre d'entre eux, gens tranquilles et pondérés, ne collaboreront pas aux aspirations des partis extrêmes. Ainsi se consolait Hohenlohe. Lorsque, à la fin de septembre, la Chambre se réunit, les deux partis avaient chacun 71 membres présents et l'on ne put s'entendre pour nommer un président. Hohenlohe gardait l'espoir que Haneberg, abbé de Saint-Boniface, dissuaderait les membres de l'opposition de suivre avec une intransigeante discipline les conseils de leurs

deux chefs, Weis et Schuettinger, et qu'un compromis serait possible entre libéraux et cléricaux. Mais Haneberg échoua, la Chambre dut être dissoute, et c'est ce que souhaitaient les catholiques, assurés à l'avance d'un succès plus décisif encore.

Car, durant l'été de 1869, leur action n'avait pas chômé. Désormais conscients de leur devoir et de leur force, ils n'admettaient pas qu'un ministère, condamné par le suffrage de la Bavière, gardât le pouvoir; et leurs amertumes accumulées réclamaient enfin justice. Ils voulaient que c'en fût fini de l'influence de ces juristes étrangers, de ces historiens étrangers qui, depuis 1848, travaillaient lentement à mettre la Bavière à la remorque de la Prusse; ils exigeaient une réaction, un repentir. La préoccupation de beaucoup de catholiques était encore plus nationale que religieuse; entre un libéral bavarois et un catholique prussien, n'eussent-ils pas, quelquefois, préféré le premier? Ils exigeaient que la Bavière tînt compte désormais, dans sa politique, des vrais intérêts bavarois. Or, ce qu'ils nommaient les vrais intérêts bavarois, c'étaient ceux de la propriété terrienne, du clergé, de la petite culture, du petit métier, forces indigènes enracinées par les siècles dans le sol de Bavière. Le « libéralisme » gouvernait pour une classe de nouveaux venus, bourgeoisie riche, cosmopolite, agile à déplacer ses capitaux, indifférente aux traditions et aux gloires historiques de la Bavière et dédaigneuse du *Credo* religieux qu'aimaient les Bavarois, mais toujours prête à faire de la Bavière la satellite de la Prusse et du gouvernement de la Bavière un gouvernement de parti. Les vieilles « classes » historiques de la vieille Bavière se réveillaient, se resserraient, se coalisaient contre cette puissance intruse; elles faisaient surgir du sol de la vieille Bavière, sous la direction du baron Xavier de Hafenbraedl, des groupements qui s'intitulaient associations catholiques de paysans. On avait vu, dans les années antérieures, des agitateurs bismarckiens et antireligieux travailler à la prospérité économique de certaines contrées rurales, tel ce député Völk dont les initiatives agraires avaient, pour bien des années, attaché l'Allgau catholique à la cause du libéralisme. Mais en face d'eux, désormais, le clergé se dressait; il regagnait le temps perdu; et dans ce tardif mouvement national dont Joerg lui-même aurait à peine osé dire qu'il avait encore quelques chances de vrais succès, les prêtres introduisaient certaines aspirations sociales, les aspirations auxquelles appartenait l'avenir.

« En Bavière, plus encore qu'ailleurs, écrivait Victor Cherbuliez, le clergé a réussi à se faire peuple. S'appuyant sur le paysan, épousant ses passions, lui parlant sa langue, qu'il savait de nais-

sance, il s'est fait le représentant de ses instincts à la fois conservateurs et démocratiques, de son aversion pour le régime bourgeois. Sans laisser dormir dans leur fourreau les vieilles armes ecclésiastiques, il s'en est forgé de nouvelles; il a usé avec habileté de tous les moyens d'agitation inventés par la démocratie, la presse, les assemblées, les associations. Le clergé bavarois constitue aujourd'hui une sorte de tribunat en soutane passé maître dans l'éloquence populaire, et agissant en même temps par le confessionnal et par le journal. »

Entre ce tribunat et le ministère Hohenlohe, le duel fut acharné, tant au nom du patriotisme qu'au nom de la foi. Hoermann, ministre de l'intérieur, remania la carte électorale du royaume et disloqua des circonscriptions. Il expliqua très carrément, dans une circulaire, qu'un certain parti, dans la Chambre dissoute, avait possédé « plus de sièges que cela n'eût été convenable d'après l'opinion des classes intelligentes parvenues à une certaine indépendance de jugement politique ». Ce parti, c'était le parti ultramontain, prenant prétexte du patriotisme pour miner le trône et ruiner les lois, accusant l'Etat d'être hostile à l'Eglise, parce qu'hostile à l'ultramontanisme, flattant l'ignorance, les préjugés, les intérêts égoïstes, guerroyant contre tous ceux qui, depuis dix ans, avaient servi la royauté, et excitant en faveur des aspirations cléricales les appétits démagogiques. Ainsi se déroulait la circulaire ministérielle; elle visait à faire passer les catholiques pour des séditieux. On faisait grand bruit, au même moment, autour de quelques paroles qu'aurait prononcées, devant un petit groupe de fonctionnaires, l'évêque Senestrey; on l'accusait d'avoir prévu et presque souhaité la révolution, et d'avoir affirmé que le respect de l'Eglise pour les lois humaines n'était qu'une capitulation devant la force, et qu'elle ne reconnaissait que les lois divines. On s'armait des propos attribués à Senestrey pour commenter la circulaire de Hoermann. Aujourd'hui que sont refroidies ces polémiques, auxquelles se laissait aller la plume même d'un ministre, cette circulaire écervelée garde pourtant son intérêt : avec une partialité passionnée, elle définissait et définit encore, pour qui savait lire, l'esprit de la lutte électorale. D'une part, les classes « intelligentes » et riches; d'autre part, le clergé et le peuple.

Les élections se firent en novembre 1869. Les « classes intelligentes » et riches firent entrer à la Chambre 63 députés; le clergé et le peuple, 80; entre ces deux blocs, 11 sauvages erraient, plus proches de la minorité que de la majorité. Hohenlohe parla de sa démission, et puis il resta, en introduisant, dans son ministère, quelques changements de personnes. Il restait, pour rompre

une dernière lance en faveur de l'Etat moderne. Les débats auxquels donna lieu l'adresse au roi en furent l'inévitable occasion. Hohenlohe proclama que deux conceptions de l'Etat étaient en lutte, et qu'il s'agissait de savoir si, oui ou non, l'Etat serait dirigé par une Eglise qu'on était en train de reconstruire d'après un programme absolutiste. Il se savait d'avance condamné : ce grand seigneur médiatisé, qui partout en Allemagne se sentait chez lui, mais qui partout aussi était un déraciné, inquiétait les patriotes : d'avoir un siège à la Chambre haute de Bavière, était-ce une garantie suffisante de nationalisme bavarois? Aux applaudissements de la Chambre, le catholique Joerg signifiait à Hohenlohe son congé. Mais le député Völk, lui, parlait philosophie. « La question est celle-ci, disait-il : l'idée romaine curialiste doit-elle faire des conquêtes en Bavière? De la présentation de la loi scolaire, date une excitation bien organisée contre le gouvernement; elle a son centre au palais épiscopal de Ratisbonne. Avec cette fraction du parti patriotique, qui reconnaît la nécessité d'obéir à la loi fondamentale d'Etat, une entente est possible. Mais avec le parti qui nie l'Etat moderne, qui met la toute-puissance romaine au-dessus de la législation territoriale, et qui a trouvé dans le *Syllabus* positif sa plus récente expression, avec ce parti-là, l'Etat ne peut pas s'entendre. » 78 voix contre 62 marquèrent que la « catholique Bavière » avait repris la maîtrise d'elle-même; en mars 1870, Hohenlohe quitta le pouvoir.

L'éclatante victoire des catholiques bavarois ne méritait pas d'inquiéter Bismarck : il savait que Hohenlohe avait préparé le prochain avenir et que son successeur, le comte Bray, quelque dévoué qu'il fût à l'autonomie bavaroise, ne pourrait empêcher la Bavière de suivre les destinées qu'à l'avance la Prusse avait fixées. Mais, une fois ces destinées accomplies, la question religieuse survivrait, et le catholicisme allemand susciterait, même, des hostilités d'autant plus passionnées, que Sedan, succédant à Sadowa, apparaîtrait comme une seconde défaite du catholicisme européen.

Alors, dans les préoccupations des catholiques bavarois, la politique passerait au second plan, la défense des intérêts religieux prendrait une place prédominante, et, dans cette fraction mi-particulariste, mi-catholique, sous l'assaut de laquelle Hohenlohe avait succombé, se recruteraient spontanément les éléments d'un Centre avec lequel les hommes du *Kulturkampf* auraient à lutter, avec lequel ils devraient compter.

Georges Goyau.

LA PUISSANCE DU FEU

AU SERVICE DE LA CAVALERIE

Quel est l'officier de cavalerie véritablement épris de son arme qui n'ait rêvé de doter la cavalerie de la puissance du feu, d'un engin lui permettant d'actionner l'adversaire à distance? Cette tâche est difficile et pourtant il est urgent de la mener à bien. Jusqu'à présent les grands Etats militaires ont résolu le problème dans une certaine mesure en faisant accompagner les grandes unités de cavalerie par une force d'artillerie à cheval. En Russie, on alla beaucoup plus loin ou plutôt dans une fausse direction : en plus d'une force d'artillerie montée, on dota la cavalerie d'un fusil à baïonnette et l'on prétendit la faire combattre à pied aussi bien ou plus exactement *aussi mal* qu'à cheval.

La question n'en reste pas moins ouverte, car il est certain que l'artillerie à cheval, telle qu'elle existe de nos jours, ne peut être considérée comme partie intégrante de la cavalerie. Pour être juste, il faut avouer que le matériel et l'organisation de l'arme ne la disposent pas à se considérer comme telle. En campagne, elle suit la cavalerie autant que cela lui est possible, elle coopère à son action dans la mesure de ses moyens techniques. C'est déjà beaucoup, mais *ce n'est pas ça!*

Néanmoins, l'expérience de la dernière guerre a péremptoirement démontré qu'une force de cavalerie arrivée en vue d'un village occupé par l'ennemi se trouvait dans l'impossibilité d'en déterminer un peu exactement le nombre et la valeur sans risquer de perdre une quantité considérable d'hommes et de chevaux, *à plus forte raison de le déloger.*

Se basant probablement sur des faits de ce genre, certains militaires, non des moins éclairés, prétendent aujourd'hui baser l'action de la cavalerie sur le combat à pied. On peut citer

comme l'expression la plus remarquable et la plus récente de cette idée un article de M. le général de Négrier[1].

Nous nous permettons de croire que transformer la cavalerie française, de façon *à lui permettre de baser son action stratégique et tactique sur le combat à pied* aboutirait, en France comme en Russie, à faire de la cavalerie une mauvaise infanterie montée.

La cavalerie étant une arme aussi difficile à former que coûteuse, on ne saurait mettre trop de prudence en ce qui touche à ses transformations; c'est pourquoi on ne peut partager l'opinion des militaires qui concluent de but en blanc à la suppression des régiments de cuirassiers qui constituent la plus belle partie de la cavalerie française.

Depuis l'époque de la guerre de 1870, la préparation de l'armée française a fait de considérables progrès; des trois armes qui la composent, la cavalerie est peut-être celle qui a réalisé les progrès les plus appréciables. En effet, en 1870, la cavalerie française ne représentait qu'une force compacte, exclusivement instruite en vue d'un choc, qui, dans l'esprit du commandement supérieur, ne devait se produire qu'au cours du combat des trois armes. Massée en réserve derrière, ou sur l'un des flancs de la ligne d'action, la cavalerie attendait le moment de décider de la bataille.

La dure expérience a fait justice de cette opinion surannée, et aujourd'hui la cavalerie française doit être considérée comme une des meilleures de l'Europe. Pour devenir parfaite, il ne lui manque que de mettre en pratique les précieuses indications fournies par les grandes guerres récentes, par exemple, par les guerres franco-allemande, russo-turque et surtout russo-japonaise; des campagnes plus anciennes ou coloniales étant susceptibles d'induire la critique en erreur. Se baser sur la guerre de Sécession ou sur l'expédition anglaise contre les Boërs pour préjuger de l'action future de la cavalerie, est courir le risque de se tromper. Pendant la guerre de Sécession (1864), les belligérants mirent en ligne des contingents en *grande partie* composés de volontaires, en outre, des deux côtés, on ne possédait pas de *véritable* cavalerie; les vastes étendues du théâtre des opérations, jointes à l'insuffisance du réseau des communications, facilitaient singulièrement les chevauchées aventureuses et les surprises d'une cavalerie, mettant pied à terre pour ouvrir subitement le feu contre un adversaire d'une vigilance et d'une résistance médiocres.

Pendant l'expédition anglaise contre les Boërs (nous disons

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 août dernier.

expédition pour bien marquer le caractère exotique de cette campagne), les Anglais n'eurent à combattre que des paysans bons tireurs, mais incapable d'une offensive sérieuse et *n'ayant pas de cavalerie.*

M. le général de Négrier croit que « la bataille aurait été gagnée à Sadowa si l'armée autrichienne avait porté sa cavalerie au-devant de l'armée du prince royal de Prusse *pour lui barrer le chemin*, et à Saint-Privat, si la cavalerie française avait barré la route au 12e corps saxon ». On se demande comment ces cavaleries s'y seraient prises pour *barrer la route* à des armées, voire à de simples corps d'armée, et cela *sans employer la violence du choc*, par conséquent sans risque de se voir exterminer dans un but *problématique?* Les cavaleries en question n'auraient pu qu'inquiéter les mouvements de l'adversaire ou ralentir son offensive.

Toujours pour démontrer l'efficacité du combat de la cavalerie à pied, le général de Négrier cite comme exemple le fameux raid du général Mitchenko :

> L'armée japonaise déployée sur la rive gauche du Chaho tirait une grande partie de ses approvisionnements de Yinkéou-Newchouang par le chemin de fer. Au mois de janvier 1905, le général Kouropatkine entreprit de couper cette ligne de communication. Une force d'environ 5000 cavaliers avec 6 batteries d'artillerie et des détachements montés du génie sous les ordres du général Mitchenko, se met en mouvement le 8 janvier, contourne la gauche japonaise, entre en contact le 10 avec des détachements ennemis qui couvrent le chemin de fer, les chasse et attaque, le 12, la station de Yinkéou. Là quelques magasins sont brûlés, le pont de Tachikiao est endommagé, *mais la résistance d'un millier de Japonais sans artillerie ne peut être brisée et l'opération échoue.*

Eh bien, cet exemple peut être justement considéré comme la preuve éclatante *de l'inefficacité* du combat à pied de la cavalerie, surtout en ce qui touche à la prise d'un obstacle quelque peu fortifié. 5000 cavaliers russes armés de fusils, dressés surtout en vue du combat à pied, disposant en outre de 6 batteries, se trouvent incapables de déloger un millier de fantassins japonais.

Que serait-il advenu des contingents du général Mitchenko si les Japonais, disposant d'artillerie, avaient réussi à envoyer quelques projectiles dans l'énorme masse de chevaux attendant en réserve les cavaliers combattant à pied. Les rapports russes d'alors prétendirent que l'opération échoua parce que les cavaliers de Mitchenko n'avaient pas de baïonnettes? — Quelle puérilité! Depuis quand près de 5000 hommes, armés de sabres et de fusils, sont-ils incapables de vaincre la résistance d'un millier d'hommes

simplement parce que ceux-ci ont des baïonnettes au bout de leur fusil, tandis qu'eux n'en ont pas?

La vérité est que la cavalerie démontée sera presque toujours incapable de s'emparer de vive force d'un ouvrage, quel qu'il soit, surtout si celui-ci est armé de canons modernes. *Encore moins sera-t-elle capable de s'y maintenir:* car, pour elle, aux conditions ordinaires qu'impose la défense d'une place ou d'un point stratégique, viennent s'ajouter *les difficultés de l'entretien et de l'abri d'une masse considérable de chevaux.*

Les militaires préconisant le combat à pied de la cavalerie conviennent pourtant qu'il sera surtout sans danger hors d'atteinte de la cavalerie ennemie. Mais comment savoir où cette dernière se trouve? Comment s'assurer que la cavalerie d'un adversaire qui vous guette ne saisira pas l'occasion du combat à pied pour tomber à l'improviste sur des masses de chevaux tenus en mains? ou de la faire foudroyer par du canon ouvrant subitement le feu, d'une bonne position et au bon moment?

Analysant les guerres les plus récentes, telles que les campagnes russo-turques, anglo-boër et russo-japonaise pour préjuger du rôle futur de la cavalerie, n'oublions pas que, pendant les hostilités, un seul des adversaires disposait de véritables forces de cavalerie. Quel aurait été le sort des transports russes en 1877, des communications anglaises dans l'Afrique du Sud et enfin de la fameuse voie ferrée de Kouropatkine en Mandchourie, si Turcs, Boërs et Japonais avaient fait manœuvrer d'importants effectifs de cavalerie munis de canons?

Si, après la défaite de Moukden, les Japonais avaient pu actionner les communications de Kouropatkine avec de la cavalerie armée de canon, c'en était fait des forces de ce général; coupé de sa base d'opérations, il aurait dû capituler. Les continuels mouvements enveloppants qu'esquissèrent les Japonais pendant la campagne de Mandchourie n'eurent pour cause que la nécessité de pallier au manque d'une cavalerie, capable de compromettre sérieusement les communications russes. Par contre, si le haut commandement russe, suivant l'avis de feu le général Dragamiroff, avait abandonné Port-Arthur à son sort pour battre en retraite vers le Nord, dans le but de choisir un terrain propice à l'action de sa cavalerie, et si cette dernière avait été à la hauteur de sa tâche, les événements auraient pu changer de face.

Quand je dis « menacer » ou « compromettre », je n'entends pas par là la prise de vive force de points fortifiés, encore moins leur défense, le rôle de la cavalerie moderne étant essentielle-

ment destructif. *Se mouvoir rapidement pour détruire dans un minimum de temps : voilà la tâche principale de la cavalerie moderne.* D'où il suit que le combat à pied, compromettant sa mobilité et entraînant une perte de temps considérable, ne saurait faire partie de sa tâche stratégique et tactique *qu'à titre d'exception.*

*
* *

Faut-il en conclure que la cavalerie doive s'en tenir à son ancienne tactique, ne rechercher sa puissance destructive que dans l'efficacité du choc? Evidemment non. Les progrès de l'armement sont trop considérables pour qu'elle puisse, à de rares exceptions près, détruire son adversaire par le seul choc de ses masses. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, c'est baser sa puissance destructive sur le feu d'une artillerie *appropriée à ses besoins*, et cela sans porter atteinte à ses qualités spécifiques de mobilité et de rapidité. De cette condition dérive logiquement la nécessité de doter la cavalerie indépendante d'une arme *à longue portée, capable de lancer des projectiles à grande capacité, chargés en poudre brisante.*

Ce point de vue une fois acquis, les modifications à apporter à la formation et à l'instruction de la cavalerie se dégagent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes. *La mettre à même de se servir avec succès de la puissance du feu hors de portée de la mousqueterie de l'adversaire.* Pour atteindre ce but point n'est besoin de la convertir en infanterie montée.

Ne jouons pas sur les mots et sur les termes : tous les novateurs, aspirant à faire combattre la cavalerie à pied et à la baïonnette, en démontant les 5/6 de son effectif, se défendent de vouloir la convertir en infanterie montée. Mais qu'est-ce qu'une cavalerie instruite dans l'idée que son action principale réside dans le combat à pied, si ce n'est de l'infanterie montée?

Envisageant l'éventualité du combat à pied de la cavalerie, il faut mettre en ligne de compte l'*état d'âme* du cavalier démonté. Cet état d'âme n'est pas brillant : tiraillant, il craint constamment d'augmenter la distance qui le sépare des chevaux de main. Lui ordonne-t-on de prendre l'offensive, il songe avec inquiétude que chaque bond accroît cette distance, qu'une charge intempestive de la cavalerie ennemie, le feu de ses canons peuvent d'un moment à l'autre massacrer ou disperser les montures qui attendent son retour. Etant donné cet état d'esprit, l'offensive d'un contingent de cavalerie démontée sera ordinairement molle et indéterminée.

Le général de Négrier estime que : *C'est l'offensive à pied jusqu'à la baïonnette, jointe à l'offensive à cheval jusqu'à la charge à fond, qu'il faut faire passer dans le sang de notre cavalerie.* Ce conseil est très impressionnant, mais est-ce à cause de l'introduction en France du service de deux ans que le général de Négrier se propose de le mettre en pratique? J'en appelle à tous les capitaines instructeurs : cela est-il possible?

Parlant des treize régiments de cuirassiers qui sont la plus belle partie de la cavalerie française (pp. 748-749), le général de Négrier dit qu'ils ne représentent plus qu'une force inutile munie d'accessoires d'opéra. D'où il tire la conclusion que le meilleur parti à prendre serait de les licencier pour donner leurs chevaux à l'artillerie. Cette opinion me paraît, pour le moins, très sujette à caution : en effet, je ne vois pas bien pourquoi on choisirait les chevaux de la plus haute taille pour atteler les pièces de l'artillerie? Il m'a, au contraire, toujours semblé que les attelages d'artillerie devaient être composés de chevaux robustes, mais de taille moyenne, ces derniers présentant un objectif moindre, par conséquent plus faciles à dissimuler; quant à la cuirasse, on peut aisément l'enlever tout simplement ou la remplacer par un pare-balle quelconque. En ce qui concerne l'introduction dans la cavalerie française du puncho mexicain, du chapeau américain, etc., etc., on ne voit pas bien leur utilité si ce n'est de ressembler à Buffalo-Bill. La couleur khaki des uniformes est plus motivée, mais non indispensable. Le port du sabre à droite du cavalier et celui du fusil dans un petit seau ne me paraît pas plus indispensable. Dans ma jeunesse j'ai porté pendant de longues étapes la carabine et le fusil, à la grenadière, sans m'en porter plus mal, j'ai vu des cosaques et des dragons faire de même sans en souffrir autrement. Par contre, je me serais trouvé dans une position difficile si j'avais été obligé de tirer mon sabre pendu à droite, en tenant mon cheval de la main gauche.

Je crois qu'en tout ce qui touche à la transformation des armes, il faut éviter de se laisser capter par le pittoresque, car si les voyages forment la jeunesse, ce n'est pas toujours le cas pour les hommes de guerre. Nous avons souvent vu des chefs ayant fait preuve de talent pendant des campagnes exotiques être parfaitement incapables de conduire à bien une bataille rangée contre un adversaire européen. C'est pour avoir voulu diriger la campagne de Mandchourie comme une expédition d'outre-mer que nous avons été battus par les Japonais. Nous nous aperçûmes de notre faute, mais il était trop tard pour la réparer.

*
* *

De ce que nous venons de dire, il résulte que la cavalerie contemporaine doit se rapprocher autant que possible *de l'artillerie à cheval*, de façon à pouvoir au besoin s'identifier à elle. Cette manière de faire lui permettra d'actionner l'adversaire par le feu du canon, en *ne démontant qu'un minimum de son effectif et hors de portée de la mousqueterie de l'infanterie.*

Ce mode d'action dérive logiquement des propriétés spécifiques de la cavalerie. Pour s'en assurer, il suffit d'appliquer à cette arme les principes de tactique élémentaires qui président au combat de l'infanterie. Pendant l'action de l'infanterie, la distance qui sépare les réserves de la ligne du feu ne doit pas être de beaucoup supérieure à celle qui sépare les chaînes ennemies (en action), autrement les réserves ne pourraient joindre ces dernières au moment décisif, néanmoins le commandement doit faire tout son possible pour soustraire les réserves à l'action du feu tant que le moment de les faire entrer en ligne n'est pas arrivé.

Il y a donc lieu de prendre en considération une moyenne de distance et de temps, *dépendante de la rapidité de l'infanterie et de la configuration du terrain.*

Appliquons ce que nous venons d'exposer au combat à pied de la cavalerie, en considérant les chevaux de main d'un parti de cavalerie démontée comme étant ses réserves. Figurons-nous, par exemple, les 5000 cavaliers de Mitchenko engagés contre un bataillon d'infanterie retranché. Pour actionner ce bataillon par le feu de la mousqueterie, Mitchenko ne pourra disposer que d'environ 3000 tirailleurs. Le reste de l'effectif tenant les chevaux ou restant à cheval pour les défendre contre une agression spontanée, toujours à prévoir.

Dès l'ouverture du combat, le commandant sera obligé de mettre les réserves (l'énorme masse que représente environ 4000 chevaux) hors de portée de la mousqueterie de l'ennemi, c'est-à-dire de l'éloigner à plus d'un kilomètre de la ligne du feu de l'adversaire. Cette distance sera bien plus considérable si l'adversaire possède du canon. Mais à mesure que se prononcera l'offensive des cavaliers combattant à pied, croîtra la distance qui les sépare des réserves (leurs chevaux), vu l'impossibilité de rapprocher ces dernières de la ligne du feu sans les exposer à en subir les effets. De cette façon, il arrivera fatalement qu'au moment où les cavaliers aborderont l'adversaire à la baïonnette,

ils se trouveront séparés de leurs montures par près de 1500 mètres.

Supposons maintenant qu'à ce moment décisif une batterie ouvre subitement le feu contre la masse de chevaux attendant les cavaliers ou qu'un parti de cavalerie ennemie la charge, que restera-t-il des 5000 cavaliers de Mitchenko?

Pas grand chose, peut-être même rien du tout!

Voilà, en quelques mots, les risques que courra une cavalerie décidée à combattre à la baïonnette. Disons-le franchement : *le jeu n'en vaut pas la chandelle.*

Si, au lieu de combattre à l'instar de l'infanterie, les 5000 cavaliers de Mitchenko avaient simplement mis en action un groupe de canons à longue portée, tirant des projectiles à grande capacité, chargés en poudre brisante, ils auraient probablement atteint le but qu'ils se proposaient, sans affronter les risques que nous venons de signaler.

*
* *

Pour représenter une arme montée, disposant au besoin de la puissance du feu, la cavalerie doit perfectionner son instruction et sa formation, de manière à pouvoir se servir du canon et de la mitrailleuse; elle doit, à l'occasion, savoir s'atteler à ses canons pour les soustraire plus rapidement à l'offensive de l'adversaire, les défendre par la charge, tout en restant pendant l'action du feu hors de portée de la mousqueterie; elle doit apprendre à se disperser et à se former en escadron avec une grande rapidité; elle doit dresser ses chevaux *à se coucher et à obéir à la voix*; ses officiers et une partie de ses hommes doivent être initiés au service de l'artillerie. En un mot, elle doit représenter *une arme mixte* apte à employer, selon l'occasion, la puissance de l'artillerie et la violence du choc de la cavalerie.

Mais revenons au combat à pied de la cavalerie. Il a des partisans dans les états-majors de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Le général allemand Bernardhi préconise ce mode d'action. L'opinion de ce général n'est pas faite pour nous surprendre. Depuis l'alliance franco-russe, le haut commandement allemand se trouve en présence d'une question tellement difficile à résoudre qu'elle prend à ses yeux les proportions d'une véritable hantise : mener campagne avec des troupes du même caractère sur deux théâtres d'hostilités opposés l'un à l'autre et, à tous les points de vue, absolument différents.

Dans une guerre contre la France, la cavalerie allemande se trouvera en présence d'un rideau d'excellente cavalerie qu'il

faudra briser dès le début des hostilités au moyen d'une cavalerie équivalente ou supérieure. Après quoi, une fois en France, les Allemands n'auraient que faire d'une infanterie montée ou de contingents de dragons, la véritable infanterie la remplaçant avec avantage, *grâce au merveilleux réseau routier et ferré de la France.*

On ne saurait en dire autant concernant des opérations en Russie, contrée aux vastes plaines, aux voies de communication insuffisantes et aux ressources économiques précaires. Dans ce pays, de l'infanterie montée ou des dragons pourraient rendre des services. Surtout, étant donné que la cavalerie russe est médiocre et qu'en cas d'invasion la Russie ne manquerait pas de lever des masses de cavaliers mal montés, peu ou point instruits, mais pourtant capables d'inquiéter les communications de l'envahisseur en faisant office d'infanterie montée ou de partisans.

Le sort de la brillante cavalerie française pendant la campagne de 1812 est sans doute encore présente à la mémoire du haut commandement allemand. Voilà pourquoi il cherche à opposer à la médiocre cavalerie régulière russe, et aux irréguliers, que la Russie lèverait, en cas d'invasion, une arme (les dragons), peut-être imparfaite au point de vue de la grande guerre européenne, mais à double tranchant, c'est-à-dire capable non seulement de tenir victorieusement la campagne contre la cavalerie régulière russe, mais encore d'occuper une quantité de points stratégiques situés à des centaines de kilomètres les uns des autres.

En principe, pour faire en France et en Russie la guerre de cavalerie avec des chances égales de succès, l'Allemagne devrait disposer de deux cavaleries différentes : l'une régulière, l'autre composée de contingents rappelant, par leur formation, ce que l'on nommait jadis en Russie « pionniers à cheval ». Il devrait en être de même pour la composition de l'artillerie allemande : l'une lourde et très puissante (contre la France); l'autre moins puissante, mais légère (contre la Russie). Tous les militaires se rendront compte de la difficulté de cette situation, à laquelle il faut attribuer les tâtonnements de certains militaires allemands.

Il fut un temps où ils n'existaient pas, où le prince de Hohenlohe, dans ses *Lettres sur la cavalerie*, se prononçait franchement contre le combat à pied de la cavalerie, qu'il taxait même d'absurdité.

L'engouement subit du commandement anglais pour le combat à pied s'explique également par des considérations militaires *d'un ordre particulier.* La cavalerie anglaise est bien plus destinée à combattre aux colonies qu'en Europe. Or, les dures

leçons qu'elle a subies pendant la guerre contre les Boërs lui ont révélé la nécessité de pouvoir actionner des adversaires mal montés, peu instruits, mais mobiles et bons tireurs. En ce qui concerne le combat à pied, la cavalerie anglaise se trouve, par rapport à la guerre coloniale, dans la même situation que la cavalerie allemande, obligée de combattre à pied en Russie.

D'où il suit qu'il serait téméraire de se baser sur les tâtonnements des commandements allemands et anglais pour transformer de but en blanc l'excellente cavalerie française, et cela en débutant par licencier treize de ses plus beaux régiments.

*
* *

Loin de moi l'intention de contredire, par pur parti-pris, les assertions du général de Négrier; j'estime au contraire qu'il a parfaitement raison quand il s'élève avec véhémence (p. 750) contre l'engouement sportif de certains officiers de cavalerie : « On ne saurait trop répéter que l'équitation n'est pas le but. Elle n'est qu'un moyen. L'esprit des champs de courses, des concours hippiques, des carrousels, n'a aucun rapport avec l'esprit cavalier. »

C'est parfaitement juste, on ne saurait trop déplorer les erreurs qu'entraîne la passion des courses, des concours hippiques, des chasses au renard, etc., etc. Le pur-sang n'est pas et ne sera jamais le type du cheval de guerre de la cavalerie, surtout si l'on désire donner à cette arme la puissance du feu au moyen du canon. Le cheval de course et de concours est au cheval de guerre ce que le sportsman ou le gymnaste est au soldat : le premier peut être supérieur au second au point de vue de certaines aptitudes physiques, mais seulement dans des conditions favorables à leur développement. Faites endurer au gymnaste ou au sportsman les privations qu'endure le soldat en campagne, ses aptitudes se réduiront à néant.

Jusqu'à présent l'élevage et le dressage se sont surtout appliqués à donner au cheval un maximum de vitesse et de fond. Les sauts d'obstacles en hauteur et en largeur ne se pratiquent qu'en vue du steeple-chase ou de la chasse. Aujourd'hui pour faire donner au cheval tout ce qu'une cavalerie disposant d'artillerie lui demandera, il faut le rendre, en plus de sa vitesse et de son fond, *adroit et intelligent*.

Malheureusement les éleveurs et les cavaliers, même les plus fanatiques du métier, n'ont jamais dirigé leurs efforts de ce côté du développement de l'espèce chevaline. C'est un tort qu'il

est urgent de réparer. Le cheval, à l'état naturel, n'est ni maladroit, ni stupide. Avec des sélections, et une éducation appropriée, il peut aisément devenir un animal très adroit et très intelligent. Témoins les chevaux qui obéissent à la voix, ceux des cosaques qui se couchent au premier signe de leurs cavaliers et qui, en troupes, traversent à la nage des cours d'eau d'une grande largeur.

Ces deux dernières aptitudes sont d'une importance capitale, tant au point de vue de l'abri des attelages de l'artillerie et des réserves de cavalerie, qu'à celui du passage des cours d'eau. Cependant, dans cet ordre d'idées, il n'a été fait que peu ou rien. Il en est de même pour l'ascension et la descente des côtes d'une forte inclinaison, le passage des endroits difficiles, couverts de roches ou très étroits. Sauf à l'école italienne de Quinto, je ne crois pas que ces exercices se pratiquent avec méthode.

Pourtant, certains chevaux du Caucase, du Tyrol ou du Pamir arrivent à une dextérité si extraordinaire qu'un piéton hésiterait à passer là où passe facilement un cheval de ces contrées. L'emploi du cheval à la guerre est souvent préférable à celui d'une machine, même très perfectionnée précisément parce qu'on le suppose doué d'une certaine dose d'adresse et d'intelligence. Le jour où une masse de chevaux couchée en ordre, dispersée, pourra être mise debout et rassemblée par un simple coup de sifflet, l'abri de l'artillerie et de la cavalerie sera singulièrement facilité.

On ne saurait trop le répéter, une des principales objections que l'on peut faire contre l'emploi du feu par la cavalerie est le but considérable que représente la masse de ses chevaux. Tout doit donc être mis en œuvre pour la dissimuler.

Plus nous irons, plus nous verrons la cavalerie se rapprocher de l'artillerie à cheval. Un jour viendra où, pour posséder la puissance du feu en conservant ses qualités spécifiques, la cavalerie se fondra pour ainsi dire avec elle.

Cette évolution peut être faite sans à-coups si les officiers de cavalerie et d'artillerie à cheval se convainquent que, servant actuellement dans des armes différentes, ils n'en poursuivent pas moins le même objectif; à savoir : *la destruction parfois partielle, mais toujours rapide de l'adversaire.*

Ce que nous venons d'exposer au sujet de la cavalerie ne tend nullement à prouver que le gouvernement français doive renoncer à augmenter l'artillerie de campagne. Bien au contraire, cette augmentation est devenue des plus nécessaires depuis que l'armée allemande a mis 144 pièces à la disposition de chacun de ses

corps d'armée, alors qu'en France ces derniers ne comptent qu'environ 96 pièces. Seulement, l'équilibre entre les artilleries française et allemande ne doit pas être rétabli aux dépens de la cavalerie française. Grâce à Dieu, la France est assez riche pour dépenser les sommes nécessaires aux attelages des batteries qu'elle s'apprête à créer. Nul besoin d'affecter à cet usage les chevaux des régiments de cuirassiers, chevaux d'une taille trop élevée d'ailleurs pour être employés sans risques à la traction du matériel. On ne saurait trop se méfier des économies qui aboutissent à combler un vide en faisant un trou. Cette manière d'entendre l'économie a coûté cher à bien des Etats.

*
* *

Dans cet article, j'ai omis intentionnellement de parler du rôle stratégique, que l'on attribue généralement à la cavalerie dans la guerre moderne. Ce sujet a été si souvent commenté, ressassé et épluché par les auteurs militaires qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter : cavalerie de corps, cavalerie indépendante, information, exploration et protection, tout a été dit, traité et discuté. A commencer par le rideau, les pointes de sondes et les pointes d'officiers, pour finir par le service des vedettes. Disons simplement, sur ce chapitre, que le rôle de la cavalerie comme du reste celui des autres armes, sera souvent dépendant de *la manière de faire* de l'adversaire.

Le grand Napoléon a dit : « A la guerre ce sont les circonstances qui commandent. » Cette maxime du plus grand capitaine de l'histoire n'a rien perdu de son actualité générale. Ne préjugeons donc pas de *ce que fera ou ne fera pas* la cavalerie de l'avenir, bornons-nous à la rendre aussi redoutable que possible en mettant à sa disposition *une arme à feu, ne nécessitant pour son service qu'un minimum de cavaliers démontés.*

Prince Kotchoubey.

HÉLÈNE[1]

Le départ du marquis et d'Hérault fit nécessairement un grand vide dans la vie des Verrières. Hélène l'avait tout d'abord accueilli presque sans regret sous l'empire d'une jalousie mesquine et très illogique. Mais quand les jours se succédèrent sans plus jamais ramener les visiteurs accoutumés, elle fut envahie par une sensation croissante et douloureuse de solitude et d'abandon.

Les soirées surtout lui paraissaient d'une désespérante longueur. C'était autrefois l'heure des réunions amicales, des entretiens où elle retrouvait chez tous, même chez son mari, les envolées qui plaisaient tant à son esprit, les enthousiasmes communs de poésie et d'art. Rien de semblable à présent. Le soir comme le matin, un perpétuel tête-à-tête où n'apparaissait plus aucune nouveauté de faits ni d'idées, isolement à deux plein de délices si l'amour l'éclaire, monotone et pesant quand l'indifférence a remplacé l'amour.

M. des Verrières y apportait sa bonté toujours prête, sa tendresse toujours égale, sa bonhomie toujours simple, ses pensées toujours droites. Mais pensées, bonté, tendresse, bonhomie étaient depuis longtemps connues d'Hélène et, n'y trouvant plus l'attrait du nouveau, elle n'en était plus touchée. Il n'était presque pas un sujet qu'on n'eût abordé vingt fois et sur lequel Mme des Verrières n'eût presque pu dire à l'avance les paroles que son mari allait prononcer. L'art tant aimé lui-même prenait ce caractère de monotonie énervante. La bibliothèque musicale des Verrières avait des limites depuis longtemps atteintes. Si quelque partition nouvelle venue de Paris les reculait un instant, le charme s'en épuisait vite par une répétition trop fréquente. Il n'était pas jusqu'à la mélodie du *Lac*, si pleine de doux souvenirs, qui n'eût fini par devenir fastidieuse à Hélène. Presque chaque soir, le commandant, dans une inspiration d'amour qu'aucune redite ne

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août, 10 et 25 septembre 1908.

lasse, demandait à sa femme de la lui chanter et Hélène lassée voyait avec terreur marcher l'aiguille de la pendule.

— Voici l'heure du *Lac*! se disait-elle désespérément.

Les journées étaient toujours aussi vides. Quelque temps qu'il fît, le commandant, habitué aux intempéries, sortait à pied ou à cheval et restait absent plusieurs heures. Hélène ne cherchait pas à percer le mystère de ces excursions qui auraient pu l'inquiéter. Elle se trouvait, au contraire, presque moins seule alors, étant plus libre de se livrer aux rêveries que son imagination, avide d'impressions inconnues, recherchait de plus en plus.

La température elle-même se mit de la partie pour augmenter la nostalgie de Mme des Verrières. L'hiver, à la campagne, a son charme poétique quand il se manifeste par de beaux froids secs, que le givre scintille aux arbres transformés en une forêt diamantée ou que la neige étend sur le sol son manteau blanc strié par places de rayonnements irisés. Mais rien n'est long, morose, énervant comme un hiver constamment pluvieux. Alors les branches, tordues en des contorsions bizarres que le feuillage ne rend plus harmonieuses, laissent couler, comme des pleurs, leur humidité le long des troncs qui semblent morts. Le sol n'est plus qu'un lac boueux qui répugne au pied. Les champs déroulent, sous un ciel désespérément gris, leurs perspectives sans attrait et l'aspect terne de la nature rejaillit sur les êtres dont la tristesse s'allie à la tristesse des choses.

Il faut alors, pour réagir contre cette lassitude morale qui finit même par gagner le corps, un effort d'énergie ou tout simplement de bon sens. Le printemps ne peut pas toujours durer et l'hiver est nécessaire à l'économie de la terre comme le repos l'est à l'âme humaine. Il serait chimérique de rêver de parterres toujours fleuris et il est non moins chimérique de rêver d'une existence uniquement remplie d'exaltations romanesques.

Cet effort, Hélène ne sut pas le faire. Tout au contraire, au lieu de prendre dans la vie réelle que la fortune lui avait faite si belle, la félicité toute simple, toute unie, calme et large qu'elle avait sous la main, elle se livra à une distraction fatale dans son état d'esprit.

Un jour qu'elle furetait dans une pièce pleine de vieux bouquins, elle mit la main sur d'antiques romans de chevalerie où étaient décrites les merveilleuses aventures de Lancelot du Lac et d'Auberon le Faë. Elle en ouvrit un et tomba sur ce passage :

« ... Lors le preux chevalier, ayant délivré de sa prison la belle Yolande, lui offrit sa dextre pour qu'elle montât sur une haquenée blanche comme le lait d'une ouaille et dont deux gentils

pages tenaient la bride et lui-même ayant enfourché son dextrier de bataille, noir comme l'aile d'un corbeau, il l'emmena à la cour du roi, son père, où régnait la loi de l'amour pur et la fit asseoir en son magique château sur un trône fait d'or et de pierreries et lui dit : « Vous êtes la dame et reine de ces lieux et nous sommes « tous vos serviteurs et vos esclaves. Pour moi je vous aimerai « toute ma vie de grand et noble amour et pendant toute l'éter- « nité bienheureuse auprès de Dieu et de Madame la Vierge. »

Hélène aussitôt s'enthousiasma et se mit à dévorer tous ces volumes. Perceval le Gallois, le chevalier du Lion, Artus, fils de Pandragon, roi de Bretagne, qui, blessé, fut transporté par les fées dans une île mystérieuse d'où il reviendra pour délivrer son pays au cri de : Dieu et Sainte Marie! tous les héros fantastiques redresseurs de torts et pourfendeurs de géants, entourés de nains, de gnômes et d'enchanteurs, devinrent ses familiers et peuplèrent pour elle les solitudes pacifiques des Verrières.

Cette étude rétrospective n'aurait offert en elle-même aucun inconvénient si Hélène s'y était livrée simplement par goût littéraire. Mais, outre qu'elle s'y adonna, suivant sa nature, avec une ardeur démesurée, elle en arriva bientôt à vivre en pensée dans ce monde imaginaire si conforme à ses aspirations romanesques.

Le livre fermé, elle continuait au dedans d'elle-même et au besoin embellissait encore les récits de maître Wace et de Chrestien de Troyes et créait de toutes pièces de merveilleuses histoires dont elle-même était l'héroïne et dont l'invariable héros était le marquis de Collonges.

Pour augmenter ces illusions qui lui plaisaient souvent, elle se rendait seule au château, dont les portes lui étaient toujours ouvertes et, isolée dans la grande salle des gardes, sous les hautes arcades de pierre, assise dans un fauteuil aux armes seigneuriales, elle avait avec le marquis de longs et mystérieux entretiens « de grand et noble amour » où Collonges lui protestait qu'il était son serviteur et son esclave et où, souriante, elle lui tendait sa main à baiser.

Si bien qu'Hélène, qui jadis s'en défendait, finit par se persuader qu'elle aimait le marquis de Collonges comme elle en était aimée. Son honnêteté n'en prit nul ombrage, grâce au domaine fabuleux où volait cet amour. Elle l'aurait courageusement repoussé sans doute si le marquis avait été là, mais il était loin et d'ailleurs les fées couvraient d'une approbation protectrice ces infidélités imaginaires, leur enlevant tout remords. Elle se livra donc sans scrupule et sans crainte à cette illusion d'amour, dédoublant en quelque sorte sa vie. Pendant une partie de la journée, elle était

tout uniment Mme des Verrières et même, dans ces moments-là, elle se montrait pour son mari plus affectueuse et plus douce, comme si elle avait voulu, pour le repos de sa conscience, lui redonner d'un côté ce qu'elle lui reprenait de l'autre et s'assurer par cette recrudescence de tendresse, à certaines heures, la liberté de ses rêveries dans les autres. Les maris devraient toujours se méfier de ces subits élans d'affection. Il est rare qu'ils ne cachent pas quelque intention mystérieuse ou quelque pardon tacitement demandé. Heureusement pour le commandant, le roman d'Hélène ne se passait que dans le domaine des songes. Sitôt libre, sitôt seule, Hélène s'envolait vers eux et ce n'étaient alors que palais enchantés, chevauchées fantastiques, tournois héroïques d'où le marquis sortait toujours vainqueur ou bien des donjons sombres auxquels il venait l'arracher, la lance au poing.

Ainsi Bernard de Collonges et Hélène avaient glissé sur la même pente, le premier entraîné par son cœur toujours en appétit d'amour et séduit par l'attrait de curiosité que lui offrait une nature neuve et originale, la seconde sous l'impulsion de son imagination exaltée. La rencontre de ce cœur ardent et de cet esprit agité aurait pu être fatale et une double honnêteté très réelle aurait pu y sombrer en même temps que la paix de trois existences. Le sage Hérault était intervenu à temps pour arrêter le marquis, mais qui arrêterait Hélène?

Eliane de Sennecey n'avait pas le don d'observation du musicien. Elle ne soupçonnait rien des troubles d'âme ou plutôt de tête de Mme des Verrières. Cependant elle la voyait très souvent et dans une grande intimité. Le sentiment de jalousie qui avait un moment saisi Hélène s'était, sinon éteint tout à fait, du moins fort adouci par le manque d'occasions où il aurait pu s'exercer. Le marquis était absent et Eliane en paraissait si peu chagrine que Mme des Verrières commençait à douter de la perspicacité de Mme Dauterive. Par une sorte d'accord instinctif, les deux amies évitaient de parler de M. de Collonges et, si cela arrivait, ce n'était jamais que d'une façon banale et rapide.

Mme des Verrières s'était rapprochée d'Eliane un peu par ennui de sa solitude, beaucoup par une réelle sympathie. Aux heures où elle ne voyageait pas aux pays féeriques et se ressaisissait un peu, elle trouvait un plaisir très réel et très doux à fréquenter cette jeune fille si calme, si sage, si pondérée, chez qui elle trouvait précisément, avec un attrait singulier, les qualités qu'elle-même ne possédait pas.

Souvent Hélène allait à Sennecey, dès qu'une éclaircie dans le temps lui permettait de sortir; plus souvent encore, elle envoyait

son coupé quérir Eliane, afin de ne pas déranger l'unique cheval et l'unique domestique du vieux manoir.

C'étaient alors de longues heures données, pendant que le commandant était on ne savait où, à la musique, à la peinture et surtout à ces épanchements gracieux où se rapprochent, se caressent en quelque sorte deux cœurs de femmes amies.

L'amitié, même la plus vive, entre deux hommes garde toujours l'empreinte de la brutalité masculine. Le fond en est solide, la forme n'en est pas adoucie. Entre deux femmes, l'amitié prend quelque chose des expressions de l'amour. Il est vrai, par compensation, qu'en amitié comme en amour l'homme se donne plus complètement; la femme se réserve toujours sur quelque point. Rare est le secret qu'un ami ne confie pas à son ami. A son amie la plus chère, une amie ne se dévoile jamais tout entière. Dans le trésor qu'elle offre, il reste toujours une cachette mystérieuse qu'elle n'ouvre pas.

Eliane et Hélène vécurent ainsi côte à côte dans une liaison chaque jour plus étroite sans qu'aucune d'elles livraât à l'autre le secret de sa vie. Mlle de Sennecey n'essaya donc d'aucun effort pour apaiser des agitations d'âme qu'elle ignorait. Mais elle n'en exerça pas moins sur Mme des Verrières une influence inconsciente et salutaire. Il est, dans le domaine pathologique, des maladies nerveuses qui se guérissent peu à peu au grand air pur et calme des montagnes. De même un esprit troublé s'apaise au contact d'un esprit tranquille et tout uni.

Dans leurs longs entretiens il était rare qu'Hélène ne se lançât pas, sur un sujet ou sur un autre, dans ses exagérations exaltées. Eliane la ramenait au point avec son enjouement doux, simplement parfois avec un sourire résigné. Pour cette âme pure comme le plus pur cristal, que le malheur, loin de l'aigrir, avait formée à la soumission, tout était bien de ce que Dieu faisait dans l'organisation des choses comme dans celle des destinées. Aux révoltes d'Hélène, elle opposait, même sans parole, l'exemple de sa résignation ; à ses critiques quelquefois violentes elle répondait par son approbation satisfaite, sachant, même dans les situations les plus sombres, rechercher et saisir le côté lumineux et consolant.

— Voyez-vous, aimée Madame, dit Eliane un jour où Mme des Verrières laissait entrevoir l'ennui qui l'envahissait, il y a un vieux proverbe bien naïf, qui a l'air d'une rengaine et qui, sous sa mine vieillotte, contient, je crois, toute la vérité de la vie : « Il faut savoir se contenter de son sort. » Le monde serait un vestibule du paradis, si chacun appliquait cette maxime et y conformait ses idées et sa conduite.

— Vous êtes vraiment une grande philosophe sous votre jolie mine rose, dit Mme des Verrières avec un soupir prouvant qu'elle était loin de cette sagesse.

— Mais non, répondit Eliane. Je suis simplement une pauvre petite créature du bon Dieu, qui me dis qu'il en sait plus long que nous et que ce qu'il fait est bien fait. Philosophe, dites-vous? Si je le suis, je le dois à l'exemple de ma chère mère qui a traversé, toujours soumise, tant de mauvais jours, et aussi à un apologue que m'a souvent conté dans mon enfance, une vieille bonne qui m'a élevée. Voulez-vous que je vous le dise?

— Je vous en prie.

— Ecoutez donc! Il y avait une fois un homme, un cheval et une route. L'homme était monté sur le cheval et suivait la route d'un bon trot, quand il fut dépassé par un carrosse que traînaient deux superbes postiers. Le maître s'y prélassait sur des coussins moelleux. « Est-il heureux celui-là! pensa le cavalier. Il n'a qu'à se laisser emporter sans s'occuper de rien, tandis que moi, je dois tout le temps veiller aux cailloux de la route pour empêcher mon cheval de buter. Et il arrivera sans fatigue, alors que je suis déjà rompu. » Tout en pensant ainsi, le cavalier dépassa un paysan monté sur une mule qui trottinait aussi, de ce trot sec et saccadé habituel aux mules. « Est-il heureux, celui-là! se dit le paysan, d'avoir un bon cheval qui va vite et avec souplesse, tandis que, moi, je suis secoué comme un grain de sable dans un tamis! » Justement le paysan passait près d'un ouvrier qui s'en allait à la ville un bissac au dos et de gros souliers aux pieds. Et l'ouvrier murmura : « Est-il heureux, celui-là, d'être sur une bonne mule qui le porte, tandis que, moi, je sue à grosses gouttes en arpentant la route avec le poids de mon sac sur le dos! » A ce moment l'ouvrier atteignit un pauvre chemineau qui marchait lentement, les pieds nus et la besace vide. Et le chemineau gémit : « Est-il heureux, celui-là, qui a de bons souliers et la besace pleine! » Et voilà que le chemineau rencontra un cul-de-jatte qui, avec les mains, faisait avancer la planche lui servant de voiture et qui pensa : « Il y a des gens bien fortunés d'avoir leurs deux jambes et de ne pas marcher comme moi sur les mains! »

— Je suis curieuse, interrompit Hélène, de savoir à qui le cul-de-jatte a pu faire envie.

— A un mort qui passait dans un corbillard et qui ne dit rien parce que les morts ne parlent pas, mais qui aurait dit, s'il avait pu : « Est-il heureux, celui-là, d'être encore en vie quand, moi, je suis trépassé! »

— Votre histoire est fort drôle, ma chérie, fit Hélène en riant. Mais je ne vois pas bien son rapport avec la doctrine que vous émettiez tout à l'heure. Au contraire.

— Attendez, chère Madame, vous n'êtes qu'à la moitié. Je vous ai dit l'envie qui trouble trop souvent la pensée des hommes. Je vais vous dire la sagesse qui devrait toujours les inspirer et les rendrait tous heureux. Quand tout ce monde eut fini ses affaires en ville, chacun reprit le chemin du retour, sauf le mort qui resta dans le tombeau où on l'avait mis et, en passant devant ce tombeau, le cul-de-jatte s'écria : « Le pauvre diable! je n'avance pas bien vite, mais je serai tout de même rentré chez moi avant lui. » Le chemineau, dépassant le cul-de-jatte, lui jeta un regard de pitié en se disant : « J'ai tout de même plus de chance que lui, puisque j'ai mes jambes. » L'ouvrier qui marchait d'un pas ferme, songea : « Malgré tout, j'ai de la veine d'avoir de bons souliers qui me permettent de faire le chemin sans m'écorcher les pieds, comme ce pauvre chemineau, et une besace pleine, tandis que la sienne est vide. » Survint le paysan monté sur sa mule. Il sourit en regardant l'ouvrier et se dit : « Tout de même, si ma mule est dure, du moins elle me porte et va plus vite que cet ouvrier qui arrivera Dieu sait quand, malgré ses grandes enjambées. » Il se rangea pour laisser passer le cavalier lancé au grand trot, qui pensa : « Hé! Hé! Mon bon cheval, nous arriverons avant ce baudet. » Et comme en ce moment le carrosse filait, prenant les devants, le cavalier ne le regarda même pas, se trouvant très satisfait d'être sur un bon cheval au lieu d'être sur une mule, tandis que le propriétaire de celle-ci se félicitait de ne pas aller à pied, que l'ouvrier se réjouissait d'avoir des souliers, que le mendiant regardait avec compassion le cul-de-jatte et que celui-ci se sentait tout guilleret de ne pas être au cimetière... Voilà mon histoire, Madame.

— Et la morale?

— La morale, c'est que, dans toutes les conditions de la vie, pour être heureux, il ne faut pas regarder au-dessus de soi, mais au-dessous. La comparaison vous fait alors mieux apprécier les faveurs que la fortune vous a départies et qu'il n'a pas accordées à d'autres, et quel qu'il soit, on en est content de son sort.

— Ah! Eliane, fit Mme des Verrières avec un soupir, vous êtes aussi sage que jolie. Ainsi donc, vous, vous ne demandez à la vie rien de plus que ce qu'elle vous donne? Vous ne désirez rien, pas même un mari digne de vous?

Mlle de Sennecey devint un peu pâle à cette attaque directe. Elle se tut un moment, puis, relevant fièrement la tête, elle répliqua :

— Je n'ai pas dit que la sagesse consistât à ne rien désirer, mais à savoir se résigner si ce qu'on désire est irréalisable.

*
* *

Les jours ainsi succédèrent aux jours dans un calme absolu que, sous la douce et insensible influence d'Eliane, Mme des Verrières ne trouvait plus monotone. Les deux amies se voyaient maintenant à peu près quotidiennement et toutes deux trouvaient un charme égal à cette intimité croissante. Dans des conversations sans fin, elles mêlaient leurs âmes pour le profit commun, chacune empruntant à l'autre quelque chose de bon.

Eliane, dont la sagesse savait éviter toutes les exagérations qui dénaturent et font dévier même les sentiments les meilleurs, prenait juste ce qu'il fallait de la vivacité et de l'ardeur des pensées d'Hélène, assez pour animer la vie très terne qu'elle menait à Sennecey et qui, en se prolongeant sans diversion, aurait pu aboutir à l'atonie. Hélène, de son côté, au contact de cette nature calme et pondérée, soumise et résignée toujours, se pacifiait peu à peu sans s'en apercevoir. Sur bien des points, sans effort, sans intention calculée, sans même se rendre compte de sa puissance, Eliane éteignait d'un mot les exubérances de Mme des Verrières.

C'est ainsi que la raisonnable enfant détruisit d'un seul coup toutes les imaginations folles nées de lectures innocentes en elle-même et devenues dangereuses par l'importance excessive que leur donnait Hélène. Un jour, sans aller cependant jusqu'à confier à Mlle de Sennecey les divagations d'esprit qui provenaient pour elle de ces lectures, elle incita la jeune fille à en goûter l'attrait et lui en fit un tel éloge que celle-ci se laissa tenter. Mme des Verrières attendait curieusement de connaître son impression, convaincue qu'elle allait l'avoir désormais pour compagne dans sa passion des fées et des héros merveilleux.

Eliane lui rendit le volume en disant tranquillement :

— C'est en effet fort intéressant, surtout au point de vue des origines de la littérature française et de la formation de la langue.

Hélène fut d'abord révoltée d'une appréciation aussi terre à terre. Eh quoi ! Eliane n'avait pas été autrement émue des aventures fantastiques des preux chevaliers du moyen âge et de leurs extraordinaires amours ! N'avait-elle donc ni cœur ni imagination ? Elle ne voyait dans ces récits qu'une étude de linguistique ou d'histoire !

Mais, pour juger de l'étendue de l'insensibilité d'Eliane, elle relut elle-même le volume qu'elle lui avait prêté, le meilleur à son sens de toute la collection, et elle fut toute surprise de n'y plus trouver que l'agrément limité précisé par Mlle de Sennecey, non plus cet intérêt palpitant qui l'avait autrefois passionnée. Ainsi un paysage change d'aspect suivant la lumière qui l'éclaire.

Alors s'enfuirent de l'esprit d'Hélène toute la fantasmagorie féerique qui l'avait un instant peuplé, les chevaliers aux anneaux qui les rendaient invisibles, les belles captives qui gémissaient dans les donjons crénelés, les preux bardés de fer qui, vainqueurs dans les tournois, s'agenouillaient devant leurs dames pour recevoir de leurs mains blanches la palme triomphale, et les génies, et les gnômes et les lutins et les almées qui versent dans des coupes de saphir une liqueur enchanteresse et innommée.

Disparition fort grave dans ses conséquences! Car du moment où il n'y avait plus de ces royaumes fabuleux où l'on pouvait aimer sans remords sous la bienveillante indulgence des fées, Hélène n'y pouvait plus errer en compagnie du marquis de Collonges, transformé en héros des anciens temps, et elle se trouvait, elle, foncièrement honnête, en face d'un roman très vulgaire, celui d'une femme qui trompe son mari avec son meilleur ami, réalité répugnante qui fit tressaillir son âme probe.

Hélène en arriva ainsi par degrés à avoir peur d'elle-même et à s'accuser d'être coupable beaucoup plus qu'elle ne l'était en réalité. Elle avait péché par amour-propre et par excès d'imagination, voilà tout. La faute en était au mot inconsidéré de Mme Dauterive et ensuite aux fées. Mais la vérité est qu'elle n'aimait pas Bernard de Collonges autrement que comme un bon ami, comme M. des Verrières avait voulu qu'elle l'aimât. D'amour, il n'était réellement pas question. La preuve, c'est le calme parfait avec lequel elle avait accueilli la nouvelle du long voyage qu'à peine arrivé à Paris le marquis avait entrepris avec Hérault en Egypte, en Syrie et en Turquie, la patience très grande avec laquelle elle attendait de ses nouvelles qui ne venaient que rarement, l'ardeur très mitigée qu'elle mettait à souhaiter son retour et, par-dessus tout, la cessation complète de cette jalousie un instant nourrie contre l'innocente Eliane.

Celle-ci, pourtant, y aurait donné lieu en plusieurs occasions. Elle avait paru manifestement attristée à l'annonce de la longue absence du marquis. Elle s'enquérait fréquemment de lui avec un intérêt que son habituelle prudence ne parvenait pas à dissimuler. Deux ou trois fois, elle avait rougi en prononçant son nom. Et tous ces indices n'émouvaient plus Hélène. C'est donc

qu'elle n'avait jamais aimé qu'en songe et non en réalité, avec la tête, non avec le cœur. Sa conscience pouvait se rassurer.

Toutes ces modifications de sentiments ne se firent pas chez Hélène en un jour. L'Océan troublé ne s'apaise pas d'un seul coup. Mais l'action pacifiante de Mlle de Sennecey s'exerçait peu à peu, sans brusque secousse qui eût pu effaroucher, avec la douceur placide qui faisait le fond de son caractère. On peut arriver au même but par des voies différentes. Hérault avait agi vis-à-vis du marquis par une seule attaque soudaine et directe. Eliane accomplissait inconsciemment et progressivement la même œuvre de salut sur Mme des Verrières.

Son heureuse influence ne s'arrêta pas là. Elle n'avait encore fait que le vide. Elle produisit bientôt un autre effet.

Un jour, les deux amies s'étaient lancées, comme elles aimaient assez à le faire, dans une dissertation morale et philosophique. Elles discouraient sur la question de savoir quelle était la plus belle des qualités humaines. Hélène, il n'est pas besoin de le dire, ne vantait que celles qui présentent une physionomie romanesque et brillante, le courage qui brave tout et va jusqu'au sacrifice de la vie, l'imagination qui dore l'existence de ses reflets enchanteurs, le génie qui crée des chefs-d'œuvre...

— Non, non, s'écria Eliane dans un élan. Cherchez au fond de ces dons que vous vantez, vous trouverez l'orgueil. La qualité maîtresse de l'âme humaine, celle qui ne contient aucun alliage, celle qui rapproche le plus de Dieu dont elle émane et qui forme le plus beau de ses titres, c'est la bonté, la bonté simple et modeste, discrète et constante, qui fait qu'on s'oublie soi-même pour ne penser qu'aux autres. C'est elle qui domine toutes les autres qualités, c'est elle qui mérite qu'on s'agenouille devant elle.

« La bonté! Regardez autour de vous, heureuse amie. N'en avez-vous pas à vos côtés le type vivant et précieux? Y a-t-il au monde un homme plus complètement, plus simplement, plus constamment bon que M. des Verrières? La bonté est l'essence même de sa nature. Elle jaillit de toutes ses actions, de toutes ses paroles, de tous ses gestes. Il ne pourrait pas ne pas être bon. Il l'est en tout et pour tous, pour les êtres humains, pour les animaux, pour les choses. Avant-hier, je l'observais lorsqu'il nous a conduit visiter ses écuries et ses étables. Dans les regards, dans les caresses qu'il donnait à ses chevaux et à ses bœufs, on le sentait bon. S'il prend une fleur, il met de la bonté dans la délicatesse de son contact. Il ne doit jamais en cueillir lui-même, je le gage, crainte de leur faire du mal. Quant aux hommes, tout le pays est plein du récit des bienfaits qu'il sème sur son passage

avec une générosité si discrète qu'elle semble s'ignorer elle-même. Nous parlions l'autre jour ensemble des sorties quotidiennes du commandant, et, complice de son charitable secret, vous feigniez d'en ignorer le but, bien que vous le connaissiez, puisque tout ce qu'il donne, c'est en votre nom, qu'il fait bénir. Mais je ne suis pas tenue à la même réserve et je sais bien, tout le monde sait bien que, chaque jour, quel que soit le temps, il va faire une tournée à plusieurs lieues à la ronde, visitant les plus pauvres cabanes, s'enquérant des besoins, secourant les uns, consolant les autres, relevant tous les courages, repoussant les reconnaissances si ce n'est quand elles s'adressent à vous, son inspiratrice, dit-il.

« Voilà la bonté, la qualité suprême et admirable. Combien vous devez être heureuse et fière, aimée amie, d'être la femme d'un tel homme, la confidente de ses projets généreux, l'associée de ses bienfaits! »

Hélène, remuée jusqu'au fond du cœur, écouta sans mot dire, ce panégyrique, émue, reconnaissante et, hélas! aussi rougissante. Tout ce qu'Eliane venait de conter, elle l'ignorait; toute cette vie d'incessante bonté de son mari passait sous ses yeux sans qu'elle y eût jamais pris garde; son esprit était ailleurs. Des souvenirs lui revenaient en foule qui auraient dû, à chaque instant de leur vie commune, lui faire comprendre la beauté, la bonté de cette âme simple et grande, et elle n'y donnait aucune attention. Elle-même n'était-elle pas la principale bénéficiaire de cette générosité qui l'avait tirée de son existence obscure et sans joie pour l'entourer de toutes les tendresses, de toutes les richesses, de tous les bonheurs? Et voilà qu'elle apprenait que, par une suprême et exquise délicatesse, véritable raffinement du plus noble amour, son mari non seulement l'unissait aux bienfaits qu'il répandait, mais attirait les bénédictions sur elle, comme en étant l'inspiratrice!

Un remords profond, immense, l'envahit. Comment avait-elle répondu à cette exquise tendresse, à cette sublime bonté? Quelle douceur mettait-elle dans la vie de son mari autre qu'une amabilité banale et sans chaleur? Et jamais une plainte, jamais un reproche n'était sorti des lèvres de M. des Verrières? Ce n'était rien encore. Tandis que, sous cet hiver si pénible, il courait vers les chaumières où l'on souffrait, tandis qu'en plein égoïsme elle jouissait, insouciante et ingrate, de sa large existence, elle reprenait, dans le secret de son cœur, la liberté de sa tendresse et la dispersait en des rêveries folles. Pendant que M. des Verrières couvrait, en son nom à elle-même, le pays de ses charités,

elle allait s'enfermer dans les salles du château de Collonges pour s'y perdre dans des songes d'amour chimérique et défendu!

Ce jour-là, contre l'ordinaire, Hélène eut hâte de voir partir son amie. Elle avait besoin d'être seule, de penser, de pleurer. Eliane, en la quittant, fut surprise de la nervosité avec laquelle elle la prit dans ses bras et lui dit d'une voix émue :

— Chérie, vous ne savez pas le bien que vous m'avez fait. Mais, que Dieu m'en soit témoin! je vous le rendrai.

Enfermée dans sa chambre, elle tomba à genoux devant le portrait de son mari comme pour lui demander pardon. Même dans le bien, sa nature excessive demeurait et voulait des démonstrations exagérées. Celle-là, du moins, était sans danger. Puis elle songea, mais combien ses pensées différaient de celles qui remplissaient d'ordinaire ses heures de solitude! La vérité de la vie se montrait à elle d'un seul coup. Jamais jusque-là elle n'avait connu que ses illusions. Illusion de vanité puérile quand, jeune fille, elle triomphait de son instruction inutile; illusion, cette passion effrénée pour l'art qui doit rester le charme et la distraction de l'existence, mais n'en pas devenir le but exclusif; illusion de tendresse quand elle avait cru aimer son mari, non pour ses qualités vraies, mais pour les côtés brillants de son esprit; illusion d'amour-propre éveillée par une folie, quand elle avait forgé ce roman fantastique qui la mettait hors de la vie réelle et régulière pour la transporter sur des rivages fabuleux où aurait pu sombrer son honneur; illusion toujours et partout, même dans son orgueil de châtelaine qui ne voyait que ses droits, sans comprendre ses devoirs, presque étrangère dans sa propre maison, ignorante ou dédaigneuse de son rôle simple et grand d'épouse.

Son esprit, vif et large, embrassa, en quelques instants, les erreurs commises et les réparations nécessaires. Hélène n'avait encore vécu que par la tête. C'est par le cœur qu'elle voulait vivre maintenant. Repentance sincère, résolution d'autant plus sérieuse que, se rendant bien compte d'elle-même, elle comprit qu'il ne fallait pas mettre, dans sa nouvelle manière, les exaltations fugitives de l'ancienne, mais le calme solide et durable de la raison.

Le vrai bonheur était là, dans la voie droite qu'on suit d'un pas toujours égal et assuré, sans s'égarer dans les sentiers interdits, si fleuris et attrayants qu'ils puissent sembler, dans la simplicité qui se défend des entraînements de l'imagination, dans la bonté dont M. des Verrières donnait l'exemple, dans la probité morale reçue de ses parents et dont le germe demeurait en elle un instant caché, mais heureusement non détruit, dans la satisfaction de son sort qu'Eliane lui avait un jour prêché d'une façon humo-

ristique et, par-dessus tout, dans la tendresse vraie, pure et haute, qui n'a pas les ardeurs brûlantes et momentanées de la passion, mais qui a la limpidité, la profondeur et la paix exquise d'un lac uni.

A mesure qu'Hélène se plongeait davantage dans ces pensées, il lui semblait qu'un renouveau se faisait en elle. Elle s'accouda à la terrasse de sa chambre. Le printemps était revenu, chassant les tristesses brumeuses de l'hiver, de même que le souffle d'Eliane avait dissipé les nuages qui obscurcissaient l'âme d'Hélène. Un joyeux soleil d'avril versait ses tièdes caresses sur la verdure naissante. Les fleurs commençaient à émailler les parterres et à y mettre leur sourire. Les oiseaux rassurés secouaient leurs ailes, que la pluie n'alourdissait plus, et jetaient dans l'air les premières notes de leur chant d'amour. Un printemps nouveau éclosait en Hélène comme dans la nature. Ses yeux, cette fois, ne cherchèrent plus au travers des arbres les lignes du château de Collonges, mais s'élevèrent, humides d'émotion, vers le ciel pur et bleu.

Lorsque le commandant rentra, ce jour-là, de sa tournée de charité, il ne se douta pas, en embrassant sa femme, qu'il tenait sur son cœur une Hélène nouvelle, la vraie, dont l'âme se retrouvait digne de la sienne.

— Mon ami, lui dit-elle, pourquoi ne m'emmenez-vous jamais dans vos promenades de bienfaisance? Vous m'associez de nom, je le sais, à vos générosités. Pourquoi ne m'y associez-vous pas de fait? Cet hiver, le temps était un obstacle. Mais, à présent, les beaux jours sont revenus. Voulez-vous me permettre de vous accompagner demain?

Et, comme M. des Verrières, étonné et troublé de voir découvert son secret de bonté, la regardait, il lut dans ses yeux une expression si attendrie, si émue, qu'il lui saisit les deux mains, prêt à l'interroger. Mais, avant qu'il eût pu le faire, Hélène inclina la tête sur l'épaule de son mari en murmurant :

— Mon cher mari, je vous vénère et je vous aime!

C'était en réalité la première fois que son cœur parlait.

*
* *

Mme des Verrières et Mlle de Sennecey étaient installées dans le boudoir qu'elles avaient choisi comme la pièce la plus retirée et la plus favorable à leur réunion un peu mystérieuse. Les deux amies avaient un secret qu'elles cachaient aux regards même de M. des Verrières. Quand elles se réunissaient, plus fréquemment

encore qu'autrefois, elles s'isolaient ainsi, loin de tous les yeux. Eliane, très experte en sa qualité de fille pauvre, souvent obligée à des travaux manuels, donnait à Hélène des leçons de couture, côté de l'éducation féminine qui avait été très négligé chez Mme des Verrières, et, pour que le temps même de cet apprentissage ne fût pas perdu, elles confectionnaient, l'une avec ses doigts très habiles, l'autre avec encore quelque inexpérience, des objets de lingerie destinés aux indigents du pays.

Le beau soleil de mai faisait entrer par la fenêtre ses chauds effluves, qu'embaumait le parfum des fleurs en pleine éclosion. Le cœur des deux jeunes femmes était épanoui comme elles. L'art même jouait son rôle dans ce tête-à-tête charitable. Souvent, tout en cousant, l'une ou l'autre se mettait à chanter, et les oiseaux du voisinage, étonnés de la concurrence, se taisaient pour écouter ces voix féminines, aussi pures que les leurs.

Soudain, violant la consigne, contrairement à ses habitudes de discrétion, le commandant entra, l'air agité et joyeux, tenant deux lettres à la main.

— Une bonne nouvelle! s'écria-t-il. Deux bonnes nouvelles! On a bien raison de dire qu'un bonheur ne vient jamais seul. Une lettre de Collonges qui annonce son retour.

— Oh! que je suis contente! s'écria Mme des Verrières avec une satisfaction très franche, en regardant Eliane qui, malgré son empire sur elle-même, était devenue toute rouge. Et Hérault revient aussi?

— Naturellement. Télémaque ne saurait se séparer du Mentor qui l'a accompagné aux pays asiatiques, où ils ont eu le singulier caprice d'aller s'égarer. Quant à l'autre nouvelle, je suis certain qu'elle vous fera plus de plaisir encore. C'est une surprise que je vous réservais. A force d'instances, j'ai décidé vos parents, trop casaniers, à quitter leur Lyon. Ils arriveront dans trois jours pour passer avec nous un long temps, je l'espère.

Ce jour-là, force est de le reconnaître, les pauvres eurent tort. Le travail fut soigneusement plié, rangé dans un coffre, et les deux amies s'enfuirent dans les bois, comme si elles avaient besoin d'espace, dans l'état d'émotion qui les avait saisies l'une et l'autre.

Celle d'Hélène était purement filiale. La pensée de revoir ses parents la hantait depuis longtemps sans qu'elle eût osé en rien laisser paraître. Mais le commandant, bon comme toujours, l'avait devinée et lui procurait cette joie avec une spontanéité qui donnait à Mme des Verrières un nouveau sujet de gratitude. Il serait cependant inexact de dire que le retour de M. de Collonges

et d'Hérault la laissât indifférente. Elle y songeait avec infiniment de plaisir, mais sans aucune trace de ses exaltations d'autrefois, sans faire non plus aucune différence dans sa satisfaction de retrouver l'un et l'autre. C'étaient deux bons amis qui revenaient, chers à un titre égal. Si la part du marquis était un peu plus grande, l'explication s'en trouvait dans un projet dont elle avait formé le rêve, — elle n'avait pu se désaccoutumer tout à fait de rêver, — mais qui suffisait à montrer sa complète guérison.

Quelques jours plus tôt elle avait intentionnellement amené son nom dans un entretien avec Eliane et elle avait suivi avec une minutieuse attention les moindres nuances, les moindres inflexions de voix de la jeune fille tandis qu'elle parlait de M. de Collonges; puis, si sûre qu'elle fût déjà de ce qu'elle tenait à savoir, elle avait tenté une épreuve décisive afin d'être entièrement fixée. Brusquement elle avait pris les mains de Mlle de Sennecey et, la regardant bien en face, elle lui dit :

— Eliane chérie, je suis votre amie, votre sœur. Dans l'intérêt de votre bonheur, avouez-moi la vérité. Vous aimez M. de Collonges?

Eliane ne répondit rien. Mais posant sa tête sur l'épaule de Mme des Verrières, elle pleura. Cela suffisait.

Elle ne pleurait plus aujourd'hui, la douce Eliane. M. de Collonges revenait; elle allait le revoir; ce serait peut-être encore une source de souffrance pour son pauvre cœur pris depuis longtemps et sans espérance. N'importe! La résignée avait l'habitude de souffrir et du moins elle jouirait de la présence de celui à qui, dans le silence, elle avait donné toute son âme, toute sa vie.

Oui, le marquis allait revenir. Etait-ce bien le même beau gentilhomme, perpétuel et inconstant amoureux, qui allait rentrer à Collonges? Etait-ce bien celui qui en était sorti avec au cœur un amour défendu, déloyal, qu'il avait juré d'étouffer? L'œuvre était-elle donc accomplie? Il avait fallu qu'elle le fût puisque Hérault, devenu le confident de toutes les pensées, le témoin des apaisements et même des révoltes, le juge et le maître, avait décidé que ce retour était possible et sans danger. Chaque jour, heure par heure, il avait assisté à la lutte courageuse que le marquis s'était livrée à lui-même. Chaque jour il avait constaté la sincérité de ses efforts et le développement des progrès accomplis. Lui-même avait préféré pour son « malade » l'isolement au milieu des grands spectacles et des grands souvenirs, faits pour plaire à cet esprit élevé, à l'agitation mondaine et déprimante de Paris, qui guérirait le mal actuel peut-être, mais pour le remplacer par un autre; et l'heure était venue de dégager ce jeune

homme, si supérieur à tous les titres, de ce cortège de passions frivoles, malsaines souvent, coupables toujours, qui paralysaient la marche du marquis de Collonges et l'empêchaient d'accéder au rang social qui l'attendait. Courageusement le musicien avait tout quitté, même la première représentation de l'opéra de Saint-Saëns. Quel sacrifice fait à l'amitié!

Mais aussi quelle récompense aujourd'hui où le médecin pouvait ramener son malade délivré non seulement de la crise la plus récente et la plus grave, mais même du principe morbide qui avait causé celle-là et auparavant toutes les autres! Le marquis de Collonges qui revenait était maintenant un homme définitivement mûri, qui avait vu de trop près le précipice pour s'exposer de nouveau à y rouler et qui n'ouvrirait plus son noble cœur, avide d'amour, qu'au grand et noble amour, à celui qui n'a pas à se cacher, qui peut marcher tête haute, qu'un homme connaît une seule fois en sa vie et qui ne finit jamais.

L'arrivée des deux groupes de voyageurs eut lieu le même jour à quelques heures de distance. M. et Mme Jeanin furent les premiers. En allant les chercher à la gare, seule dans l'omnibus que le commandant conduisait lui-même, ayant voulu, par un sentiment délicat, laisser à sa femme la possibilité de s'isoler, aux premiers moments, avec ses parents, Hélène était en proie à une émotion profonde. A la joie toute naturelle du revoir, se joignaient pour elle tous les souvenirs des étapes parcourues depuis qu'elle les avait quittés, les enivrements de son voyage d'Italie, les enthousiasmes de son arrivée aux Verrières, puis ses déceptions injustes et ses divagations dangereuses, triste ensemble de regrets et de remords, et aussi ce renouvellement d'elle-même, cette compréhension nouvelle et saine de la vie qui lui faisait mieux sentir et comprendre tout ce qu'il y avait de vraiment touchant et haut dans le modeste ménage de ses parents.

A mesure qu'elle approchait de la gare, elle sentait monter de plus en plus en elle cette impression fortifiante et douce qui confirmait ses résolutions, nées sous l'influence d'Eliane. Elle comparait l'existence si unie, si tendre, de M. et de Mme Jeanin, à celle si découragée que lui avaient faite les ardeurs de son imagination pendant sa jeunesse, à celle si coupable qu'elle avait rêvée dans ses chimériques hallucinations, et elle était prise à la fois du remords de ses ingratitudes passées et d'un sentiment de respect et d'admiration pour ceux qu'elle allait retrouver.

M. et Mme Jeanin mirent longtemps à débarquer, vu le nombre considérable de leurs petits colis. Ils n'avaient point changé, sous ce rapport, pas plus que sous aucun autre. Leurs premières

expansions furent troublées par la crainte d'en avoir perdu quelqu'un, et ce n'est qu'après les avoir soigneusement comptés et recomptés, et avoir surveillé leur placement sur l'omnibus, qu'ils purent se livrer à toutes les effusions de leur joie paternelle et aussi à leurs extases étonnées.

— Voilà une bien belle voiture, dit M. Jeanin en tâtant de la main le capitonnage moelleux de l'omnibus. A qui est-elle?

— Mais c'est à nous, répondit Hélène en souriant.

— C'est à vous! Et ces chevaux, ces chevaux magnifiques?

— A nous aussi. Le commandant aime les beaux chevaux. Nous en avons cinq pour la voiture et trois pour la selle.

— Oh! ma fille! exclama M. Jeanin, sans trouver d'autre expression pour peindre son admiration émue.

— Tu nous préviendras quand nous serons sur le domaine des Verrières, fit Mme Jeanin.

— Nous y sommes depuis la gare, répondit Hélène. Le côté gauche de la route fait partie des Verrières, le côté droit est le commencement des bois de Collonges.

— Ce n'est pas possible! s'écria Mme Jeanin, saisie, et n'ayant jamais vu de propriétés plus vastes que la banlieue de Lyon. Mais c'est immense, c'est gigantesque! Oh! ce cher commandant! Quelle gratitude ne lui devons-nous pas tous pour t'avoir fait une pareille existence! Tu l'aimes bien, n'est-ce pas?

— Il faudrait qu'elle fût bien ingrate pour ne pas l'aimer, reprit M. Jeanin. Elle ne serait pas notre fille.

Le père et la mère avaient les yeux humides. Hélène sentit les siens se mouiller. Ingrate! Oui, elle l'avait été, et bien plus encore que ses parents ne pouvaient le supposer. Elle se souvenait de son impression première quand elle était arrivée aux Verrières, de ses élans de reconnaissance qui s'étaient si vite arrêtés, de son oubli si rapide, de ses aveuglements de fol amour-propre, et son cœur se fondait en un redoublement de tendresse qui rachèterait le passé et la refaisait digne d'être la fille de ces simples et braves gens.

Si les bois avaient charmé M. et Mme Jeanin, l'habitation les éblouit. Ils ne connaissaient, comme dernier mot du luxe, que l'élégance périmée et sans goût de quelques appartements provinciaux ou le clinquant faux et criard des salons officiels, aperçu un soir à un bal de la préfecture. La villa avec son confortable artistiquement délicat leur parut plus belle que les palais fantastiques où s'était égarée quelque temps l'imagination d'Hélène. Ils avançaient, troublés, intimidés, osant à peine marcher sur les parquets luisants, et s'asseyaient, hésitants, sur le bord des fau-

teuils capitonnés. La chambre d'Hélène leur fit pousser des cris d'admiration.

— Oh! commandant! oh! commandant! répétait sans cesse M. Jeanin, mettant tout son cœur dans cette exclamation.

Hélène trouvait, à faire faire à ses parents cette revue de son chez elle, une joie enfantine et aussi un sentiment plus haut. Il lui semblait accomplir un acte de réparation envers son mari en lui apportant à la fois la reconnaissance qu'exprimaient les lèvres de ses parents et celle qui jaillissait à chaque instant de son propre cœur. Elle n'épargna à M. et Mme Jeanin aucun détail de la propriété. Il leur fallut admirer les jardins aux plates bandes fleuries, les gazons d'un vert printanier, les serres remplies de plantes rares non encore sorties, le potager plein d'espérances où les cerisiers pliaient sous le poids des fruits et où les abricotiers plus tardifs semblaient des arbres de neige à côté des pêchers roses. Puis on alla dans les bois. Là, Mme Jeanin eut quelque émotion à la vue subite des lapins qui bondissaient sous ses pas. Mais elle finit par s'y habituer : on se fait à tout.

Les deux couples marchaient comme des mariés de village se donnant le bras. Jamais Hélène n'avait fait, même au bord du lac du Bourget, une promenade aussi délicieusement douce. Elle ne ressentait plus cependant les ardents enthousiasmes d'alors. Mais elle était pénétrée d'un sentiment d'une suavité infinie, d'une infinie profondeur, d'une impression de tendresse paisible comme le beau ciel de mai qui s'étendait sur sa tête, limpide comme lui et comme lui sans limites. M. et Mme Jeanin complétaient et confirmaient l'œuvre d'Eliane. A un carrefour où l'on fit halte, le père et la mère, qui n'avaient pas renoncé à l'habitude de se manifester ainsi leurs émotions communes, s'embrassèrent tendrement. Hélène, entraînée par l'exemple, se jeta dans les bras du commandant. Jamais baiser ne contint autant de pensées.

On rentra au bruit lointain d'une voiture roulant sur la route. C'était Mme de Sennecey qui arrivait avec Eliane. Le commandant avait voulu, dans une pensée dont Hélène sentait toute la délicatesse, affirmer, dès la première heure, la famille de sa femme comme sienne devant leurs meilleurs amis. Il savait avoir affaire à des cœurs capables de deviner sous les enveloppes un peu vulgaires la véritable noblesse d'âme.

Ce fut ensuite le tour d'Hérault et du marquis à peine au débotté. Hélène accueillit M. de Collonges sans trouble, avec une joie d'amitié franche, et la simplicité affectueuse qu'il mit à lui baiser la main suffisait à prouver que, chez lui comme chez elle,

l'égarement d'un moment était dissipé, la guérison complète. Hérault sourit, triomphant.

Eliane seule était émue sous son apparence toujours calme. Elle revoyait le marquis plus beau, plus noble que jamais, avec son visage bronzé par le soleil d'Orient et ses yeux auxquels l'épreuve victorieusement terminée donnait une note nouvelle de douceur attendrie. On sentait sa transformation. Ce n'était plus le jeune homme paré de tant d'attraits, mais facile aux entraînements passionnés. C'était un homme assagi, mûri, calmé, prêt pour les vraies tendresses.

Comme avant le dîner on était réuni sur le perron, on s'aperçut tout à coup que M. et Mme Jeanin avaient disparu. Hélène, le marquis et Hérault, en ce moment accoudés l'un près de l'autre sur la balustrade, les aperçurent soudain dans une allée où ils s'étaient enfuis comme des tourtereaux avides de solitude. Mme Jeanin marchait d'un pas rapide, simulant la course sans y parvenir et M. Jeanin qui n'avait pas le pied plus léger la poursuivait, un peu essoufflé, en la bombardant de feuilles de roses qu'il arrachait le long des bordures. Leurs francs éclats de rire parvenaient jusqu'aux spectateurs de cette scène. Quand ils arrivèrent au bout de l'allée, on ne saurait dire si ce fut Mme Jeanin qui attendit son agresseur ou celui-ci qui parvint à la rejoindre. Toujours est-il qu'ils se réunirent et que, croyant n'avoir d'autres témoins que les oiseaux qui passaient, ils échangèrent un long baiser.

— Voilà, dit le marquis en les désignant à Hélène, la poésie suprême.

— Et la vérité de la vie, répondit Mme des Verrières.

— Et le bonheur infini dans son honnêteté simple, ajouta Hérault.

Tous trois se turent; ils s'étaient compris. Après un silence, Hélène reprit, s'adressant à M. de Collonges :

— Ce bonheur, cette vérité, cette poésie que vous comprenez, mon ami, pourquoi ne les saisissez-vous pas, les ayant sous la main? Regardez Eliane qui vous aime, silencieuse et résignée, qui vous aime de toute sa belle âme pure et depuis bien longtemps, je le sais. Trouverez-vous jamais une marquise de Collonges plus digne de vous?

Le marquis regarda un instant Hélène avec des yeux profonds et un sourire très doux, puis, la quittant, il alla s'asseoir à côté d'Eliane, surprise et ravie, tandis qu'Hérault se détournait pour essuyer une larme de joie.

H. du Plessac.

« LA DÉFORESTATION »

ET LES MOYENS DE LA CONJURER

Un cri d'alarme se fait entendre dans le public. « La forêt s'en va, la forêt se meurt », clame-t-on dans les journaux, dans les revues, dans les bulletins des nombreuses sociétés forestières, dendrologiques, d'amis des arbres, de l'arbre et de l'eau, d'aménagement des montagnes et autres similaires. De toutes parts on s'inquiète. Des sociétés s'efforcent de promouvoir l'amour des arbres et des bois, d'en démontrer l'utilité et l'action bienfaisante. Elles en signalent surtout la nécessité au multiple point de vue de la régularisation du régime des cours d'eau comme de celle des climats, de la conservation des sources, du maintien des terres sur les pentes, de l'assainissement des sols marécageux, et enfin de l'approvisionnement en bois de service et d'industrie; notre déficit annuel en cette nature de marchandises dépasse 250 millions de francs payés à l'étranger.

Le touring-club de France, avec sa puissante organisation, ses cent ou cent vingt mille membres, son administration que l'on compare à un ministère, « le ministère du tourisme », sa revue mensuelle, prête un concours actif à cette campagne menée résolument et vigoureusement contre la « déforestation » de la France et en faveur de la reconstitution de son domaine forestier.

De son côté l'Etat continue, en vertu de la loi, d'ailleurs par plus d'un côté défectueuse, à pourvoir au reboisement des montagnes et à la restauration parallèle des pâturages alpins. On s'en préoccupe même au parlement. Pas toujours avec une parfaite cohérence, il est vrai. Mais enfin il s'y trouve un groupe d'hommes qui ont pris la chose à cœur.

Qu'y a-t-il de fondé dans ces doléances du public? Quelle est, à cet égard, la situation vraie? Quels seraient les remèdes à y apporter?

I

Résumons d'abord les plaintes plus ou moins motivées qui se font entendre.

C'est, pense l'*Eclair*, la mort de la France qui se prépare lentement, par la destruction graduelle « des grands peuplements royaux de nos forêts ». Ces destructions sont peu apparentes pour le gros public qui n'en prend pas conscience. « Et peu à peu montagnes, coteaux et plaines sont rasés, nus et stériles. Les terres se ravinent, les sources se tarissent, les pâturages se dessèchent, le bétail meurt, les villages sont déserts... Plus loin les fleuves roulent du sable et les bateaux ne passent plus. » En fait la navigabilité des grands cours d'eau est plus ou moins entravée par l'irrégularité de leur régime, et cette irrégularité provient de celle des ruisseaux et torrents des montagnes, envahis eux-mêmes par les matériaux qu'arrache la tempête à leurs versants arides et dénudés.

D'autres déplorent que le vandalisme, sous forme de sociétés anonymes reconnues par la loi, vise à la destruction aussi bien des modestes boqueteaux des petits propriétaires qu'aux grands massifs qui sont l'honneur de notre domaine forestier. Et le *Journal*, par la plume de M. Pierre Baudin, député et ancien ministre des travaux publics, cite, comme étant la proie de ce vandalisme, non seulement les belles forêts de Marchenoir (Loir-et-Cher) et d'Amboise (Indre-et-Loire), mais encore 123 000 hectares appartenant à un grand nombre de propriétaires divers de l'Est, qui auraient été vendus et exploités depuis un petit nombre d'années. Un syndicat belge et allemand, notamment, aurait « entrepris l'hécatombe de tous ces petits et moyens couverts qui, sur notre frontière, offriraient aux armées leurs rideaux protecteurs ».

Le *Petit Journal* rappelle cette parole de Bernard Palissy : « La destruction des forêts est non pas une faute, mais une malédiction et un malheur à toute la France », et s'en prévaut pour faire appel à tous les patriotes en vue de la défense du patrimoine national. « Défendons-le surtout, ajoute-t-il, contre l'étranger. » Car, d'après lui, l'Allemagne achèterait en France « d'immenses forêts » (*sic*), qu'elle ferait abattre d'un seul coup. Et il cite, lui aussi, la forêt de Marchenoir, d'une étendue de 3500 hectares, dans laquelle Chanzy, en 1870, aurait établi son quartier général pendant la campagne de la Loire, qui a été vendue en 1906, et l'aurait été à un syndicat de marchands de bois pour être rasée et les produits en être exportés outre-Rhin.

Le même organe ajoute, mais cette fois à titre *d'on dit* et sans s'en porter garant, que « le même syndicat allemand » vient

d'acheter la forêt d'Amboise, d'une étendue plus grande encore que celle de Marchenoir [1].

« Que deviendra le pays? s'écrie le nouvelliste du *Petit Journal*. Là s'étendront des friches, ailleurs des marais. La Loire, que l'on cherche à rendre navigable, sera livrée à d'imprévues perturbations. »

L'*Economiste français*, par la plume éminemment autorisée de M. Paul Descombes, le créateur de « l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes », fait remarquer que si la conservation des forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics est assurée par le service forestier qui en a la gestion, d'autre part, ceux des bois communaux qui ont échappé à la soumission au régime forestier (et le nombre en est relativement important) [2], « fondent sous la dent du bétail », tandis que les forêts particulières, impliquées dans toutes les fluctuations et vicissitudes de la vie de propriétaires instables et se renouvellant fréquemment, disparaissent par lambeaux [3].

Les journaux de province ne sont pas moins explicites que ceux qui se publient à Paris. Le *Courrier de l'Allier* signalait, le 31 décembre 1907, une annonce relevée dans les *Affiches parisiennes* et relative à la « Société française d'exploitation forestière » au capital de 1 600 000 francs, et ayant pour but la réalisation et l'exploitation de forêts en France et à l'étranger.

Après les lamentations des journaux, rapportons quelques rumeurs qui circulent de côté et d'autre.

L'humoristique empereur (*in partibus*) du Sahara, M. Lebaudy, propriétaire, en Morvan, non pas d'un empire mais d'une forêt de 8000 hectares, l'aurait fait exploiter à *blanc étoc* [4], c'est-à-dire en faisant coupe rase de tous arbres, brins ou rejets croissant en toute son étendue. Puis, l'exploitation terminée et les produits enlevés, il aurait, en y faisant paître de nombreux troupeaux de

[1] Sa contenance est en effet de 5000 hectares environ. En réalité, la forêt d'Amboise a été vendue récemment, non pas, il est vrai, à un syndicat allemand, mais à des capitalistes israélites. Il en sera parlé plus loin.

[2] D'après le *Cours de droit forestier* de M. Ch. Guyot, docteur en droit et directeur de l'école forestière de Nancy, la *totalité* des bois des communes et d'établissements publics serait de 2 215 382 hectares, tandis que le total de ces bois soumis au régime est seulement de 1 946 529 hectares. La différence : 268 853 hectares, représente l'étendue des bois communaux qui ont échappé a la soumission.

[3] *Economiste français* du 16 novembre 1907.

[4] Le fait est affirmé, entre beaucoup d'autres, par M. le député Baudin, qui a publié, dans le *Journal*, plusieurs articles sur ce sujet, en tant que membre du groupe parlementaire de la défense forestière. Mais il passe sous silence la mise en pâturage dont nous allons parler. Ce renseignement nous vient d'une autre source.

vaches et de moutons, converti de fait l'ancienne forêt en un immense pâturage. Procès-verbal fut dressé et le propriétaire poursuivi et condamné par application des articles 219 et 221 du code forestier relatifs aux défrichements, l'introduction prolongée du bétail en terrain boisé après coupe blanche étant assimilée par la jurisprudence au défrichement non autorisé [1].

Survint, peu de temps après, une loi d'amnistie — sorte de lois qui se succèdent maintenant à intervalles périodiques et de plus en plus rapprochés — et voilà consommée la destruction d'une forêt de 8000 hectares, les obligations résultant de la condamnation étant devenues caduques du fait de l'amnistie.

Un autre fait, peut-être seulement une rumeur :

L'un des héritiers ou ayant droit d'un des grands propriétaires forestiers de France, aurait exploité *à blanc* la part considérable de forêt qui lui revenait dans la succession, ce qui aurait même jeté quelque perturbation dans le commerce local des bois de feu. On ne dit pas ici que cette coupe rase ait été suivie de la livraison du sol au bétail. Mais qui ne voit la perte, pour la richesse publique, résultant, en supposant le fait vrai, d'une brusque et simultanée exploitation de bois assez importante pour apporter le trouble sur le marché! Ce serait d'ailleurs un arrêt de vingt-cinq ou trente ans avant que le recrû pût donner de nouveau des produits de petite industrie, et d'un siècle, en moyenne, avant qu'on ait formé à nouveau une futaie sur taillis pouvant fournir du bois de service et de charpente.

Dans l'ensemble de tout ce qui précède, il y a une large part de vérité. Mais il y a aussi à tenir compte de l'exagération naturelle aux rumeurs qui se colportent de l'un à l'autre ainsi qu'à celle résultant, chez plus d'un écrivain ou journaliste, de l'ignorance de la technique du métier. Les données qui vont suivre et qui sont puisées soit dans la *Revue mensuelle* du Touring-Club, où M. Henry Defert s'est fait une spécialité brillante dans la « Commission des pelouses et forêts », soit dans des renseignements particuliers, offrent généralement plus de garantie.

Il est exact que la belle forêt de Marchenoir, sur la rive droite de la Loire, arrondissement de Blois, est en pleine exploitation, et que les arbres séculaires y abondent mis à bas par la cognée du bûcheron.

Une société soi-disant forestière, mais qui serait beaucoup mieux dénommée *antiforestière*, et dont le siège est à Nancy,

[1] Cette condamnation impliquerait une amende de 500 francs au moins et de 1500 francs au plus *par hectare défriché* (soit, pour 8000 hectares, une amende minimum de 4 millions!) plus l'obligation de remettre, dans un délai maximum de trois ans, les lieux défrichés en nature de forêt (Code foncier, art. 221).

s'est rendue acquéreur de 4000 hectares de bois situés dans neuf de nos départements de l'Est, qu'elle met en vente, faisant appel, par toutes les voies de la publicité aux marchands de bois et à toutes personnes capables d'exploitation de coupes de bois. Déjà 1300 hectares de belles forêts situées dans les arrondissements de Bar-le-Duc, Saint-Mihiel et Commercy, et comprenant de vieilles et abondantes réserves de futaie, ont trouvé preneurs.

Il est exact également que la société d'exploitation forestière dont il a été parlé plus haut et qu'annonçaient les *Affiches parisiennes*, se soit fondée au capital de 1 600 000 francs, dans le but d'exploiter en France et à l'étranger les forêts riches en matériel et d'en réaliser le capital sur pied. La forêt de Marchenoir, notamment, est comprise dans ses visées. Lesdites *Affiches* ont soin d'annoncer que la Société dispose d'un outillage perfectionné de scies verticales, à ruban, à lames multiples et circulaires, chemins de fer Decauville, trucs, machines électriques, machines à vapeur, etc., tout un arsenal de destruction, comme on le voit.

Ne parlons que pour mémoire d'une certaine société forestière du genre des précédentes et qui a eu, dernièrement, à Dunkerque, des démêlés avec la justice; elle avait pour objet l'exploitation de forêts en Anatolie.

Mais il faut mentionner une grosse maison allemande qui a la spécialité de fournir les traverses de chemins de fer et les poteaux télégraphiques et qui tremperait dans une nouvelle *Conjuration d'Amboise*. La « conjuration », cette fois, avait pour objectif la belle forêt de ce nom. Et le sacrifice est aujourd'hui consommé, non pas, il est vrai, par les nouveaux *conjurés*, l'Allemagne n'étant pas intervenue, au moins directement, ici. Mme veuve Hirsch, qui a un fils dans l'administration des eaux et forêts, s'est rendue acquéreur de la part la plus considérable et la plus belle de la forêt, avec l'intention de la conserver. L'autre part sera, par ses acquéreurs, marchands de bois, exploitée jusqu'au moindre brin exploitable.

La forêt d'Amboise est d'origine royale; elle avait fait partie autrefois du domaine de la couronne, d'où elle avait été détachée à titre d'apanage au profit de princes de la maison de France. Elle avait appartenu, en dernier lieu, à la princesse Clémentine, veuve du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. D'un partage compliqué à réaliser et restée indivise entre les héritiers de la princesse : le prince Ferdinand de Bulgarie et les enfants de son frère, le prince Auguste, décédé, cette superbe forêt avait naturellement excité la convoitise des spéculateurs et des capitalistes; les propriétaires n'ont pas résisté aux propositions qui leur ont été faites et la forêt a été vendue.

Pour parer à tout danger, il y aurait eu un moyen facile et simple. C'eût été de ramener la forêt à sa destination primitive en la faisant redevenir domaniale au moyen de son acquisition par l'Etat.

En temps ordinaire et sous un régime normal, ce serait chose facile. Mais aujourd'hui le Trésor est obéré comme il ne l'a jamais été. Puis il s'agit d'une mesure de simple utilité publique, qui serait, à la vérité, accueillie aux applaudissements de toute la partie éclairée et patriote de la population, mais qui n'aurait eu aucun effet électoral appréciable. C'en est assez pour que nos honorables, sauf le petit groupe de la Chambre qui s'est voué aux intérêts forestiers et dont nous parlons plus loin[1], s'en désintéressent. La belle forêt d'Eu, appartenant à Monseigneur le duc d'Orléans, est menacée du même sort que les forêts de Marchenoir et d'Amboise. Sa valeur est, dit-on, de 11 millions. Des acquéreurs, marchands de bois, ont obtenu de l'administration des domaines de S. A. R. un droit d'option qui aurait encore douze ou quatorze mois de durée[2]. Ce serait bien le cas, ou jamais, pour la France de rentrer en possession de ce bien, d'origine domaniale. L'Etat ferait ainsi une très bonne affaire, tout en rendant un important service au pays. Mais, pour un emploi d'une si frappante utilité, l'argent manque.

On trouvera bien cependant les millions et les millions qui seront nécessaires pour le rachat du réseau des chemins de fer de l'Ouest, mesure assurément déplorable tant au point de vue économique qu'à celui de l'intérêt général et de l'intérêt particulier des voyageurs, mais exigée par la faction socialiste. On n'en aurait su et l'on n'en saurait trouver pour rentrer en possession de biens qui appartinrent jadis à la Couronne de France, c'est-à-dire à l'Etat sous la forme qu'il revêtait alors. Ce n'eût été, ce ne serait que d'une excellente administration!

Telle qu'est aujourd'hui, traitée en taillis sous futaie, la forêt d'Amboise, elle, rapportait un revenu annuel de 150 000 francs : elle aurait pu, dans un temps donné, rapporter beaucoup plus par sa conversion graduelle en futaie pure.

D'après le *Journal des Débats* (1er février), des efforts considérables avaient été tentés depuis plusieurs mois pour faire acquérir cette forêt par la ville de Tours ou par le département. L'Indre-et-Loire comme son chef-lieu ont, en effet, un intérêt particulier à la conservation de cette forêt située entre la Loire et le Cher, longeant la rive gauche de l'une, la rive droite de l'autre, sur une longueur de 17 kilomètres. Si les 5000 hectares qu'elle couvre

[1] Groupe de la *défense forestière et pastorale*.
[2] *Revue forestière de France*, n° d'août 1908.

de son ombre étaient rasés, il en résulterait la suppression, pour toute la région avoisinante, d'un élément de salubrité, de fraîcheur en été, d'atténuation des froids en hiver, peut-être aussi une plus grande irrégularité du régime de la Loire et du Cher en aval de son emplacement, sans parler de la réduction considérable du mouvement des touristes attirés par les beaux sites et les ombreux paysages de la forêt.

Aussi, à défaut de l'Etat, la ville de Tours ou le département étaient tout indiqués pour devenir acquéreurs.

La grande cité tourangelle n'aurait fait en cela que suivre l'exemple de la capitale de l'empire d'Autriche-Hongrie. La ville de Vienne, en effet, votait, le 24 mai 1905, une somme de 52 500 000 francs pour la création, autour de la cité, d'une ceinture de forêt entrecoupée de prairies, d'une étendue de 4400 hectares, le tout dans un seul but d'agrément et de salubrité pour la population.

Il paraît cependant que c'est l'Etat, chez nous, qui aurait apporté le principal obstacle aux efforts faits en ce sens, se mettant, nous écrit-on, en travers de toutes les combinaisons.

Alors si l'Etat était opposé à l'acquisition par le département ou son chef-lieu, que ne la faisait-il lui-même! Il aurait d'ailleurs suivi ainsi l'exemple d'Etats voisins mieux avisés. On cite la Belgique, la Suède, l'Allemagne. Dans le premier de ces pays, l'Etat a acheté, en dix ans et au prix 6 414 000 francs, 7116 hectares de terrain dont 5365 à l'état de forêts en plein rapport, et 1751 hectares de terrains vagues, pour être boisés, guidé qu'il était par des considérations d'ordres climatérique, hydrologique et économique.

Quant à l'Allemagne, ce n'est pas moins de six millions qu'elle emploie *annuellement* en achat de forêts privées ou de terrains à reboiser.

La « Société française des Amis des Arbres » exprimait, par la plume de son secrétaire, M. l'Inspecteur des eaux et forêts, Emile Cardot, la crainte que bientôt la forêt d'Eu, puis successivement celles d'Aumale, d'Arc-en-Barrois, de Dreux et autres grands massifs détachés autrefois du domaine royal comme apanages concédés aux princes français, ne partageassent peu à peu par la suite et la vicissitude des temps, le sort de la forêt d'Amboise et probablement pire; il voudrait que l'Etat, avec le concours du Crédit foncier qui avancerait les fonds et s'en rembourserait par faibles annuités, se mît en mesure de racheter toutes les forêts d'origine princière [1].

Il va de soi qu'une telle conception ne serait réalisable qu'au-

[1] *Bulletin trimestriel* de la Société, nos de janvier, février, mars 1908.

tant que les possesseurs actuels de ces propriétés manifesteraient l'intention de les vendre, ou tout au moins seraient disposés à entrer en négociation pour cet objet. Sous cette réserve, l'idée est bonne, car il vaut cent fois mieux que, à défaut de leurs possesseurs actuels, ces forêts retournent à l'Etat plutôt que de tomber entre les mains de spéculateurs ou de propriétaires privés qui pourraient n'avoir rien de plus pressé que d'en réaliser le capital sur pied. Mais il est fort douteux que l'Etat, du moins avant longtemps, se prête à une aussi excellente combinaison. Il préférera continuer l'œuvre néfaste et anti-économique du rachat des chemins de fer.

Du reste, il ne faut pas considérer comme fatalement détruite toute forêt dont la superficie est vendue et exploitée. Nous en avons déjà la preuve pour la meilleure part de la forêt d'Ambroise; en voici une autre.

La forêt de Meillant, dans le Cher, ne contient pas moins de 15 000 hectares, dont une petite partie est domaniale ou communale[1], et dont la majeure part appartient aux héritiers du duc de Mortemart, au nombre de 10 ou 11, paraît-il. Un lot de 1125 hectares, situés sur les communes de Contres et Uzay-le-Venon et dont Mme la marquise de Langle était propriétaire, a été vendu, en janvier 1907, à un M. Touchais, Belge, habitant le département de Seine-et-Oise, qui l'a revendu à la société Carel aîné, Fouché et Cie, du Mans, dans les conditions suivantes :

Les taillis, *âgés de plus de dix ans*, ont été vendus pour être exploités en quatre années, *les arbres de réserve n'étant pas compris dans la vente*. Le fonds, comprenant les taillis de dix ans et au-dessous et toutes les réserves, a été racheté pour 100 000 francs par M. Henry de Rochechouart, marquis de Mortemart, qui estime, — à bon droit, — avoir fait une excellente opération.

Si, comme il est probable, c'est à cette vente de forêt qu'il est fait allusion, dans une des rumeurs citées plus haut, l'on voit à quelles modestes proportions se réduit le prétendu désastre : une exploitation trop extensive assurément, mais ne changeant en rien la nature de la propriété, qui forêt était et forêt demeure.

Au voisinage de Meillant, sur le territoire de la commune de Lunery, également dans le Cher, entre Châteauneuf-sur-Chevet et Saint-Florent-sur-Cher, existe la forêt de Mareuil dont MM. Nathan et Cie, de Nancy, ont acheté, dans des conditions analogues à celles qui précèdent, 192 hectares à M. de Coulonges et 607 hectares à M. le baron de Domecy, les acheteurs devant prendre,

[1] La partie domaniale, appelée : Forêt de Verneuil, ne contient que quelques centaines d'hectares.

nous est-il affirmé, 1400 mètres cubes dans le premier lot et 14 000 dans le second, l'exploitation devant être effectuée en quatre années. Le fonds de ce dernier, le plus important, puisqu'il représente plus du triple du premier, a été acheté, pour être conservé en nature de bois, par un médecin de Bourges, M. le docteur Témoin.

Ainsi qu'on le voit, à Mareuil comme à Meillant, il ne s'agit ni de défrichement, ni même de coupe blanche, puisque le volume de bois à enlever a été limité.

Le mal, qui est justement à déplorer et contre lequel il importe de réagir, n'est pas essentiellement dans l'exploitation de superficies boisées et couvertes d'un matériel exploitable de grande importance. Cela s'est fait dans tous les temps et notamment depuis un siècle. Les prix très élevés des bois de construction, qui sont d'ailleurs demandés partout, expliquent en partie l'empressement des propriétaires privés à les vendre, et surabondamment l'ardeur des spéculateurs et des commerçants à les acheter. Par la force des choses les vieilles futaies, comme celles de Marchenoir, d'Amboise, de Mareuil, appartenant à des propriétaires qui ne sont point immortels et sont chefs de famille, sont destinées à disparaître. Ces mêmes propriétaires ou leurs descendants reconstitueront-ils ces futaies séculaires comme avaient fait leurs pères?... Cela semble invraisemblable et n'est cependant pas absolument impossible.

Depuis un demi-siècle où les forestiers de métier ont, en maintes occasions, fait comprendre aux particuliers, propriétaires de bois, que l'épargne est, en forêt comme ailleurs et plus qu'ailleurs, un élément d'enrichissement, beaucoup de taillis composés ont considérablement gagné. Les *modernes* ou réserves de deux âges se sont multipliés sur les taillis et sont devenus de bons et beaux *anciens* représentant déjà une valeur importante. M. le conservateur des forêts Broailliard, un patriarche de l'art forestier, m'écrivait récemment « qu'il y a, aujourd'hui, dans telle forêt particulière, un volume de bois d'œuvre décuple de ce qu'il était en 1850 ».

Malheureusement il arrive ceci, que la plupart des propriétaires privés ne se doutent pas de la richesse de leurs bois. Qu'on leur offre 100 000 francs ou 1 million, suivant le cas, de ce qui, trente ou quarante ans auparavant, était estimé 50 000 ou 500 000 francs, ils seront séduits et se hâteront de conclure à ces prix, alors que la superficie ainsi vendue valait beaucoup plus encore.

L'éminent forestier de qui je tiens cette indication me citait à ce propos un fait significatif. Des personnes fort peu au courant

de ces matières étaient sur le point de céder en bloc, à des négociants juifs, une forêt leur appartenant, afin de couvrir des créances hypothécaires. C'était pour elles la ruine ou à peu près. Il fit alors procéder au comptage et à l'estimation de sapins et d'épicéas en assez grand nombre disséminés au travers du taillis. Il en résulta la constatation d'une valeur sur pied, telle qu'en vendant seulement ces résineux, crûs pêle-mêle au dessus des feuillus, les propriétaires soldèrent leurs dettes et conservèrent leur forêt.

Ces considérations sont de nature à atténuer quelque peu le pessimisme des cris de détresse rapportés plus haut. Il faut y ajouter l'action, très insuffisante à la vérité mais permanente, de l'Etat pour le reboisement et la restauration des pâturages en montagne, en vertu des lois de 1860, 1864, 1882. Au point de vue de la propriété particulière, la manie de défrichement, qui sévissait encore il y a quarante ou cinquante ans, a disparu ou à peu près surtout depuis une quinzaine d'années [1] quand on a reconnu, à l'expérience, que le plus souvent la fécondité exceptionnelle de terres provenant de bois défrichés était essentiellement éphémère et ne tardait pas à faire place, au bout de peu d'années, à la stérilité. Délaissées par la culture, il arrive parfois que ces terres se reboisent d'elles-mêmes : *Nova progenies oritur.*

Enfin, il y a lieu de tenir compte de l'effort courageux et relativement considérable de l'initiative privée pour promouvoir et encourager par tous les moyens l'œuvre du reboisement des terres incultes comme de la conservation et de l'amélioration des bois et forêts existant [2].

II

Tout cela est à considérer. Il n'en reste pas moins que cette contrepartie du déboisement — de la *déforestation* pour employer un terme plus expressif — est loin de compenser la perte subie par l'état boisé tel qu'il a été, et surtout tel qu'il devrait être.

Les causes en sont nombreuses et variées. Elles concernent la montagne et la plaine, ou, pour être plus exact, les terrains soumis et non soumis au régime forestier [3].

[1] De 1831 à 1860, l'étendue des bois défrichés de dix ans en dix ans s'est élevée de 32 851 à 87 478 hectares; à partir de 1861 elle a été constamment en diminuant, au point de n'avoir été plus que de 633 hectares en 1893 et de 572 en 1902. — Cf. *Annuaire des eaux et forêts*, année 1903.

[2] Voy. dans le *Correspondant* du 10 août 1907, notre article intitulé : *Déboisement et reboisement*, aux § 2 et 3.

[3] Rappelons, pour mémoire, que les bois et forêts soumis au régime forestier et gérés comme tels par l'Administration publique, sont ceux de l'Etat, des communes et sections de communes, des hospices et autres établissements publics.

Parlons d'abord de ceux ci, c'est-à-dire des bois appartenant à des particuliers et à quelques communes, et qui ne comportent pas moins, d'après l'*Annuaire des eaux et forêts de 1900*, de 8 649 544 hectares [1].

Ces derniers sont, bien plus que les autres, exposés à un élément de dévastation qui, bien que moins accentué qu'aux Etats-Unis d'Amérique, par exemple, n'en a pas moins son influence en France. Il s'agit des nécessités toujours grandissantes de la papeterie, surtout de la papeterie commune. Le chiffon est, notoirement et depuis longtemps, insuffisant à fournir la matière première de la fabrication du papier; c'est à la *cellulose* contenue dans les tissus du bois réduits en pâte, que la papeterie demande cette matière première. Les bois blancs ne lui suffisent même pas; elle a aussi recours aux résineux. La consommation du papier allant toujours en augmentant, on peut prévoir le temps où les forêts seraient insuffisantes à subvenir à cette consommation.

A l'encontre des forêts de l'Etat et autres bois soumis, les bois et forêts des particuliers sont très insuffisamment protégés par la loi. Si la célèbre ordonnance de 1667, « sur le fait des eaux et forêts », les protégeait à l'excès, au point d'empiéter dans une large mesure sur les droits de la propriété privée, par contre le code forestier et l'ordonnance de 1827, voulant sans doute, par une réaction assez naturelle, les respecter à l'excès, ont abandonné à peu près les bois non soumis au droit commun en matière rurale, ne les assujétissant guère à une législation restrictive et spéciale qu'en ce qui concerne la faculté de défricher. Bien qu'en vertu des articles 11 et 16 du code d'instruction criminelle et 188 du code forestier, ce dernier complété par la loi du 18 juin 1859, les gardes champêtres et les gendarmes soient chargés de la police des bois comme de celle des autres biens ruraux, en fait ils ne s'en occupent guère, pour ne pas dire qu'ils ne s'en occupent point. Le rapporteur de la loi de 1859 avait plaidé très énergiquement, dans son rapport, l'utilité d'attribuer au plus grand nombre possible de fonctionnaires inférieurs la capacité légale de constater les délits dans les bois des particuliers, de leur donner ainsi une protection plus efficace afin de les dispenser d'établir des gardes payés par eux pour la surveillance et la constatation des infractions commises à leur préjudice [2]. Le résultat pratique de l'éloquent plaidoyer paraît bien avoir été nul. Nécessité pour les propriétaires de commissionner, sur papier timbré et avec enregistrement, des

[1] Sans parler, pour le moment, des 6 millions d'hectares de terres rebelles à la culture et partant improductives.

[2] Voy., dans le récent et remarquable *Cours de droit forestier* de M. Ch. Guyot, directeur de l'école forestière de Nancy, le § 780, p. 630.

gardes qui devront être agréés par le préfet ou le sous-préfet, lesquels sont investis d'un pouvoir discrétionnaire pour agréer ou refuser d'agréer le ou les gardes nommés par le propriétaire, sauf recours au ministre [1]. On saisit tout de suite, sans qu'il soit besoin d'insister, la source d'ennuis et de difficultés pour le malheureux propriétaire, si peu que la politique intervienne dans l'affaire, surtout si l'on remarque qu'une loi du 2 avril 1892, qui a gravement innové en la matière, donne au préfet le droit de révoquer le garde nommé par lui ou par le sous-préfet, le garde et le propriétaire dûment appelés à fournir leurs observations, mais sans que le haut fonctionnaire soit tenu d'en tenir compte, au moins pratiquement.

Quand le garde particulier a verbalisé pour constater des délits commis dans les bois du propriétaire, il faudra, pour exercer les poursuites, le concours du ministère public qui y apportera assurément, même en mettant les choses au mieux, beaucoup moins de zèle et de bon vouloir que ne le fait, pour les forêts soumises, l'agent forestier qui en exerce les fonctions. Et si le propriétaire n'est point *persona grata* aux yeux des pouvoirs publics, il risquera fort de voir impunis les délits et contraventions dont il aura été victime.

Mais c'est là peu de chose encore, ce sont, pourrait-on dire, les bagatelles de la porte.

Une cause, très sérieuse, du découragement de beaucoup de propriétaires, c'est la mauvaise répartition de l'impôt qui, dans certaines régions surtout, grève hors de toute proportion, la propriété forestière privée. M. Henri Defert cite une forêt de 575 hectares, dans le département de la Nièvre, qui paie 3116 francs d'impositions pour un revenu de 7250 francs, soit le 45 pour 100. Si l'on ajoute à cet impôt les frais de garde, d'exploitation, d'entretien, d'assurance, on reconnaîtra que le revenu du propriétaire se trouve ainsi diminué de bien plus de moitié.

Il est d'autres exemples.

Tel propriétaire d'une forêt de 270 hectares exploitée à l'âge de vingt ans, en tire un revenu moyen de 2700 francs, dont il faut déduire, pour les frais précités, 540 francs. Reste 2160 francs de revenu net. Là-dessus, le fisc réclame 1419 francs, en sorte que le revenu se trouve réduit à 741 francs [2].

Je peux citer un fait à ma connaissance personnelle et remontant à quinze ou seize ans environ. Un petit bois de 90 hectares, situé dans le département de l'Yonne, porté au cadastre pour un

[1] *Cours de droit forestier, etc.*, § 786, p. 656 et suiv. et loi du 2 avril 1892.
[2] Cf. la *Revue mensuelle* du Touring-Club, mars 1908.

revenu de 1300 francs et rapportant bon an mal an 14 à 1500 francs, avait à verser au percepteur un impôt annuel dont la dernière feuille d'avertissement portait le chiffre à 800 francs. Comme la quotité s'élevait de quelques francs chaque année, on pressent à quel coquet total ce chiffre doit s'élever aujourd'hui.

M. Defert signale encore une forêt de 210 hectares achetée au prix de 150 000 francs, donnant un revenu de 2079 francs et coûtant 420 francs de frais, ce qui réduit ce revenu à 1659 francs, sur lequel il faut payer 1330 francs d'impôts ; reste pour le revenu net d'un capital de 150 000 francs la maigre somme de 329 francs, soit un peu plus de 1/5 pour 100 (0,22 pour 100).

Mais il y a mieux.

Une grande forêt de 1468 hectares rapporte annuellement 8500 francs. De combien pensez-vous qu'elle est imposée? Vous ne le devineriez pas. Le fisc lui réclame chaque année 9121 fr. 50, neuf mille cent vingt-et-un francs [1]! En sorte que le revenu du propriétaire est un revenu négatif qui descend de 621 fr. 50 au-dessous de zéro. A ce compte le possesseur de cette propriété mirifique aurait avantage à faire cadeau de sa forêt à l'Etat, ou bien à la raser pour s'affranchir d'un impôt aussi exorbitant et réaliser, pour en tirer profit, le capital qu'elle représente [2].

Ajoutez à cela cette épée de Damoclès qui menace depuis déjà tant d'années tous les avoirs et plus encore les forêts que les autres biens, sous la forme des projets variés d'impôt global et progressif sur le revenu, et vous conviendrez que le particulier propriétaire de bois n'est pas sur un lit de roses.

Il y a pour lui d'autres causes encore de souci, voire de découragement. Elles tiennent à l'esprit révolutionnaire qui, de la

[1] *Loc. cit.*

[2] M Gouget signale à la Société des agriculteurs, section de sylviculture (séance du 24 janvier 1908) des bois de particuliers dont l'impôt, de 4 fr. 50 à 7 francs par hectare, atteint la moitié et même les 2/3 du revenu ; pour lui-même, l'impôt dont sont grevés ses bois a augmenté de 33 pour 100 depuis vingt ans. « Et cependant, ajoute-t-il, d'après ce qui a été dit à la Chambre, l'impôt ne devait jamais dépasser 1/5 du revenu. » Dans une séance ultérieure de la Commission permanente, M. Gouget expose les charges énormes qui pèsent, en Nièvre et en Yonne, sur un certain nombre de domaines forestiers. D'après les comptes régulièrement tenus qu'il a pu se procurer, il a été amené à constater que ces charges atteignent de 60 à 80 pour 100 du revenu *brut* sans tenir compte de l'intérêt du capital engagé dans l'acquisition du fonds ni des avances faites pour droits de mutation. Sur tels de ces domaines où le revenu *net* n'est que de 2 fr. 70 par hectare, l'impôt est, également par hectare, de 5 fr. 25!

L'augmentation des salaires entre pour une part dans ce résultat déplorable; mais elle tient aussi à l'inobservation des prescriptions formelles de la loi nullement abrogée, du 3 frimaire, an VII, qui prescrit de répartir l'impôt proportionnellement *au revenu net* de la propriété.

population ouvrière des villes, a pénétré, notamment en Nivernais, parmi les syndicats de bûcherons. Là, comme partout, les exorbitantes prétentions de la main-d'œuvre tendent à la ruine de l'industrie qui la fait vivre. Les propriétaires ne pouvant faire face à des prétentions toujours croissantes, écrasés d'impôts qui menacent de s'aggraver de plus en plus, ne sont que trop portés à se débarrasser coûte que coûte de leurs bois, et à prêter l'oreille aux propositions des bandes noires, composées de juifs et d'étrangers, qui, sous le nom de sociétés forestières d'exploitation, ne cherchent qu'à faire de l'argent par le renversement jusqu'à la souche de tout le peuplement forestier, y compris et surtout les plus belles futaies [1]. Tout récemment (20 avril), l'*Echo de Paris* signalait une bande de marchands de biens, juifs allemands, parcourant la Franche-Comté et qui, spéculant sur l'effroi causé aux propriétaires par la menace de l'impôt sur le revenu, se faisaient livrer de vastes étendues boisées. Une armée de bûcherons, scieurs de long, charretiers, tous Allemands, amenés par ces marchands, approvisionnés et alimentés par des cantines allemandes, se prépare à raser des centaines et des centaines d'hectares. Le tout au grand détriment du pays et du commerce de la province, mais aussi de la défense nationale elle-même, dans cette province composée de départements-frontière.

Sans doute, tant qu'il ne s'agit que des bois d'essences feuillues, qui repoussent du pied après abatage, toute forêt rasée n'est pas *ipso facto* détruite; elle existe encore en germe, virtuellement, « en puissance » comme diraient les philosophes. Mais que de dangers de destruction définitive ne court-elle pas! Débarrassée du couvert des cépées et des arbres, le sol produit en grande quantité, entourant et dominant les rejets des souches, de succulents herbages, des arbrisseaux à feuilles tendres, toute provende dont le bétail de toute espèce est particulièrement friand. Que l'ancien propriétaire ou l'acquéreur ne l'y introduise pas lui-même, comme avait fait l'ex-empereur du Sahara, les bestiaux, le plus souvent, s'y rendront d'eux-mêmes et il sera on ne peut plus difficile de les en empêcher.

On dressera des procès-verbaux, je le veux bien, lesquels seront suivis de condamnations, admettons-le encore; interviendra peu après une amnistie, et consommée sera la destruction de la forêt renaissante.

Le danger est bien autrement grave quand il s'agit de forêts peuplées d'arbres résineux : pins, sapins, épicéas, mélèzes, etc., qui ne repoussent pas de la souche. Coupé à blanc, un peuple-

[1] Cf. *Gazette des campagnes* du 7 mars 1908.

ment de cette nature est irrémédiablement perdu[1]. Aussi certains tribunaux ont-ils assimilé la coupe blanche ou rase de massifs résineux importants ou isolés à un défrichement; toutefois, la jurisprudence ne paraît pas encore définitivement établie sur ce point.

Une autre cause de l'amoindrissement ou de la détérioration du sol boisé provient de la non-soumission au régime forestier de 268 850 hectares de bois appartenant à des communes ou sections de communes. Très généralement, ceux-ci sont en fort mauvais état; livrés sans frein et sans contrôle à la fantaisie des municipalités, très peu soucieuses de ménager l'avenir mais très jalouses de profiter du présent, ces bois sont le plus souvent victimes soit d'exploitations abusives et trop souvent répétées, soit, qui pis est, d'un pâturage non réglé.

Mais pourquoi près de 300 000 hectares de forêts communales échappent-ils à la soumission? L'article premier du Code ne mentionne-t-il point, parmi les « bois et forêts » soumis au régime forestier : « 4° Ceux des communes et sections de communes? »

Sans doute, mais au titre VI dudit Code, sous la rubrique : « Des bois des communes et des établissements publics », il y a un article 90 qui ajoute à la stipulation de l'article premier, cette condition de bois et forêts « qui auront été reconnus susceptibles d'aménagement ou d'exploitation régulière par l'autorité administrative, sur la proposition de l'administration forestière, et d'après l'avis des conseils municipaux. »

Cette clause, dont il a été fait une interprétation beaucoup trop large, a livré à la gestion arbitraire des communes de bons et beaux massifs forestiers qui eussent été une ressource précieuse pour l'avenir.

[1] Il s'agit ici de coupes de spéculation portant sur de grandes étendues ou sur des massifs isolés. Dans les exploitations régulières et normales, il peut arriver, dans quelques cas d'ailleurs rares, notamment dans les hautes régions montagneuses, que des coupes blanches soient faites en forme de bandes étroites ou joignant de vieux peuplements qui réensemencent naturellement ces bandes. Ou bien encore les arbres clairsemés, laissés par l'une des coupes principales, étant peu à peu soit renversés par les vents, la foudre ou les orages, soit séchés sur pied ou atteints de leur belle mort réduisant ainsi, de fait, le parterre à l'état de coupe blanche, il se trouve cependant que, sous le fourré de broussailles qui a envahi le parterre de la coupe, le peuplement de sapins se reforme lentement sous l'abri de cette végétation parasite, de manière à être à peu près complet au bout d'une vingtaine d'années. (Le fait a été constaté dans les Hautes-Alpes, par M. Billecard, conservateur des eaux et forêts à Gap.)

Mais ce sont là des cas particuliers, qui sont propres aux futaies résineuses et sont applicables aux forêts normalement exploitées. Ils n'ont rien de commun avec l'arasement de cantons de bois entiers par pure spéculation et sans nul souci de la régénération des peuplements.

« On a perdu trop souvent de vue, dit fort sensément M. Charles Guyot en son *Cours de droit forestier*, dans les affaires de ce genre, le but du régime forestier, qui est de conserver aux générations futures la richesse créée par leurs devanciers. »

Très probablement, le législateur, en édictant une telle clause, avait voulu soustraire au régime seulement les arbres épars sur les friches communales, ceux des squares et promenades, des cimetières, ou bordant les routes, dont la destination n'est pas la production du bois, et dont cependant s'occupaient, sous l'ancienne législation, les officiers des maîtrises, dit encore le même auteur[1]. Mais on a été beaucoup plus loin : c'est ainsi que dans le Sud-Ouest, des forêts de pins maritimes n'ont pas été comprises dans le régime forestier ou en ont été distraites sous prétexte que l'industrie du résinage ne constitue pas une exploitation forestière proprement dite. Dans les Landes, des forêts communales ayant été créées récemment, en vertu de la loi du 19 juin 1857, on a prétendu que les dispositions des articles 1 et 90 du Code forestier ne leur étaient pas applicables, parce qu'elles n'existaient pas à l'époque de la promulgation de ce code[2].

Ce sont là des arguties misérables, et il serait grand temps de revenir sur les décisions qu'elles ont malheureusement entraînées, afin de rendre à une conservation stable et à une production normale les 269 000 hectares de forêts communales qui y échappent.

Nous ne nous sommes guère occupés, dans les pages qui précèdent, que des forêts de plaines ou de coteaux. Que dirions-nous de celles des montagnes du Sud-Est, du Sud et du Centre? Nous avons esquissé, dans un article précédent[3], le tableau des funestes effets, pour la montagne comme pour les vallées et la plaine, de la dénudation des hauts versants et des sommets. Malgré les efforts, peut-être trop méconnus sous ce rapport, de l'Etat pour reboiser et regazonner les parties de ces versants où le danger est le plus imminent, la destruction par les orages et la gent moutonnière marche plus vite que la restauration, celle-ci ne

[1] Livre Ier, chap. II, § 45. — Nous saisissons avec empressement l'occasion d'appeler l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la gestion tant publique que privée des forêts, sur le *Cours de droit forestier* de M. Guyot, docteur en droit, directeur de l'école forestière de Nancy, et professeur de droit à ladite école. Cet ouvrage remplace avantageusement le *Commentaire* de Meaume qui fut bon, très bon dans son temps, mais qui, remontant à 1843-46, avait vieilli et n'était plus d'ailleurs au courant des changements importants survenus depuis lors dans la législation.

[2] *Loc. cit.*

[3] *Correspondant* du 10 août 1907.

disposant et ne pouvant disposer que de crédits notoirement insuffisants. D'ailleurs, la dernière loi sur la matière, la loi du 4 août 1882, restreint cette restauration dans des bornes beaucoup trop étroites, puisqu'elle limite l'action du service forestier à la seule réparation des *dangers nés et actuels*, c'est-à-dire à la correction des torrents, et cela en raison de l'hostilité, jusqu'à présent irréductible, des populations pastorales qui, nonobstant toutes les leçons des avalanches et des éboulements destructeurs, ont la haine instinctive de la forêt, de l'arbre et de toute réglementation salutaire de l'exercice de la dépuissance en montagne.

Et, cependant, dit M. Paul Descombes, « le déboisement poursuit sa marche, accablante pour l'Etat qui voit tarir les sources de l'impôt dans une vingtaine de départements montagneux; accablante pour l'agriculture, déconcertée par le bouleversement du régime des eaux; pour l'industrie, en quête de forces hydrauliques; pour la navigation intérieure, par l'alternance des crues subites et des sécheresses prolongées; pour la navigation maritime, dont les ports s'encombrent de matériaux arrachés à la montagne; pour les chemins de fer, dont les lignes sont périodiquement coupées; accablante plus encore pour les montagnards eux-mêmes et leurs montagnes dont la mince couche de terre végétale est entraînée par le torrent ou l'avalanche, que pour les habitants des plaines, submergés par l'inondation et ensevelis sous des ruines[1]. »

Entreprendre un exposé détaillé de ce travail progressif de dénudation et de ruine dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif central nous entraînerait hors du cadre de cette étude. Le tracé rapide emprunté à la plume alerte et compétente de M. Paul Descombes suffit à montrer que si les plaintes du public sont parfois empreintes de quelque exagération quand il s'agit de la « déforestation » des pays de plaine, — et, par pays de plaine, il faut entendre ici tout ce qui n'est pas Alpes, Pyrénées, Cévennes, Jura, Vosges ou groupe des montagnes du Centre, — elles n'atténuent en rien la vérité en ce qui concerne les régions montagneuses, Vosges et Jura exceptés, et les bassins des fleuves qui en découlent.

Enfin, une cause, par trop fréquente dans certaines régions méridionales, d'amoindrissement ou tout au moins de détérioration de notre domaine forestier, c'est le feu. Les maures et l'Esterel, d'une part, le long de la Côte d'Azur, les pignadas (forêts de pins maritimes) de la vaste région des Landes et des Dunes, dans le Sud-Ouest, d'autre part, sont trop fréquemment le théâtre de

[1] Cf. l'*Economiste français* du 16 novembre 1907.

ces vastes incendies contre lesquels il est singulièrement difficile de lutter[1].

Ne quittons pas les causes et effets du déboisement sans dire un mot d'une espèce arborescente particulière, dont l'importance est capitale pour l'alimentation, par son fruit, de populations nombreuses; nous voulons parler du châtaignier.

La châtaigne est la nourriture fondamentale du paysan; en Corse, dans la Lozère, l'Aveyron, les Cévennes, le Limousin, sur divers points des Pyrénées, et ailleurs encore. Là où le sol, siliceux et argileux, est exempt de chaux ou n'en contient qu'une faible proportion (3 à 4 pour 100 au maximum), le châtaignier prospère ou abonde, ou du moins abondait, car depuis quelques années il lui est fait une guerre à mort. C'est beaucoup moins pour son bois qui, de moindre valeur que le chêne, est cependant, à plusieurs égards, très apprécié, que pour un produit de ce même bois improprement appelé acide gallique et précieux pour la teinture, que des industriels exploitent cet arbre partout où ils le trouvent.

Rien qu'en Corse, la fabrication de ce produit qui était déjà de 2319 tonnes en 1896, arrivait en 1904 à 14 454 tonnes et à environ 20 000 tonnes en 1906.

Ces châtaigniers, ainsi convertis en produit chimique, ne croissent pas toujours en massifs forestiers, mais souvent épars dans la campagne et au-dessus des terres cultivées, un peu comme les pommiers en Normandie et les noyers dans la vallée de la basse Isère. C'est dire qu'ils ne s'y reproduisent point par semis naturel.

Si les propriétaires avaient la prévoyance et prenaient la précaution peu onéreuse de replanter un ou deux jeunes brins de châtaignier chaque fois qu'on leur a acheté à bon prix et enlevé quelque bel arbre de soixante ou quatre-vingts ans, par exemple, l'avenir ne serait pas compromis. Malheureusement, il n'en va point, paraît il, ainsi; on arrache les châtaigniers pour en utiliser tout jusqu'à la souche, mais ils ne sont pas remplacés. Le paysan, très friand d'un profit immédiat et relativement considérable, mais sans lendemain, vend ainsi la poule aux œufs d'or.

En Allemagne, nous apprend la *Revue* du Touring-Club de février dernier, la loi exige qu'aucun châtaignier ne soit abattu sans être aussitôt remplacé. Serait-il désirable qu'il en fût ainsi en France? L'action de l'initiative privée serait assurément pré-

[1] Voy. à ce sujet, dans le *Correspondant* du 25 juin 1870 : *Les forêts de la région du feu*. Bien que les descriptions qui y sont données remontent à trente-huit ans, elles ne laissent pas, malheureusement, de prouver par des faits trop fréquemment renouvelés, qu'elles sont toujours vraies.

férable. Elle semble se manifester en Corse où les fabricants du pseudo acide gallique offrent des subventions pour faciliter le repeuplement des châtaigniers.

Il devrait en être ainsi partout, dans l'intérêt même de l'industrie dont le châtaignier fournit la matière première, et à plus forte raison des populations qui se nourrissent de son fruit.

Pour parer à ces divers dangers, dont le développement prolongé aboutirait à de véritables désastres, bien des moyes sont proposés qu'il y a lieu d'examiner.

A la Chambre des députés un groupe s'est formé pour la défense des intérêts forestiers, où paraissent déployer le plus d'activité MM. Deléglise, Pierre Baudin, Bonnevay, Fernand David.

Il reste à voir si tous les moyens proposés sont également efficaces et pratiques.

Déjà une loi fut votée le 19 juillet 1906, beaucoup plus préjudiciable qu'utile à la saine police des bois. Les arbres résineux, pins, sapins, mélèzes, qui jusque-là étaient classés avec les chênes, hêtres, ormes, charmes et autres bois durs pour la valeur de l'amende à encourir en cas de délit, ont été déclassés par cette loi et assimilés aux bois blancs tels que saules, trembles, tilleuls et autres arbres de moindre valeur dont l'enlèvement délictueux encourt une amende beaucoup plus légère. En outre, cette loi, supprimant en l'espèce la peine d'emprisonnement, fait la partie belle aux mineurs, aux septuagénaires et aux délinquants insolvables de tout acabit. Ce n'est pas en énervant ainsi la répression que l'on contribuera à la conservation des forêts.

Le 2 décembre 1907, MM. les députés Fernand David et Pierre Baudin, dans une pensée assurément louable, ont déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi dit « des forêts de protection ». D'après ce projet, pourraient être classées comme forêts protectrices : les forêts, bois, prés-bois, pâturages boisés dont la conservation serait reconnue nécessaire à une foule de choses, telles que : le maintien des terres sur les montagnes et sur les pentes; la protection contre les écarts considérables dans le régime des eaux, ainsi que contre les avalanches et les chutes de glace; la protection des dunes et des côtes contre les érosions de la mer et les envahissements des sables; enfin la protection contre les influences climatologiques nuisibles.

Qui trop embrasse mal étreint, dit un vieux proverbe, ou plutôt n'étreint rien.

Il y a sans doute d'excellentes choses dans ce projet; mais il en contient aussi d'inacceptables. Tant qu'il ne s'agit que de la

protection des terres sur les versants rapides ou contre les avalanches, ou de la défense du sol contre les envahissements des cours d'eau, ou encore de la protection des dunes et des côtes contre les érosions de la mer et l'envahissement des sables, une loi d'exception est encore acceptable, parce que ce sont là des cas déterminés et bien définis. Mais les forêts et prés-bois qui réalisent directement cette protection et cette défense sont relativement rares : la grande majorité des masses boisées, en France, échappent à ces conditions. Elles n'échappent point — ou du moins l'on peut toujours les y comprendre, car c'est affaire d'appréciation — elles n'échappent point à la présomption de nécessité pour la conservation et surtout pour la salubrité des sources et cours d'eau, pour la protection contre les écarts considérables dans le régime des eaux, enfin et particulièrement contre les influences climatériques nuisibles.

Qu'il y ait quelques mesures à prendre relativement à ces trois derniers points de vue, on n'aurait garde d'y contredire. Mais sait-on à quelles servitudes le *régime de protection* astreindrait les propriétés particulières qui y seraient soumises? Tout aménagement, tout règlement d'exploitation n'y pourraient être appliqués; tout défrichement, extraction de pierres, terres, morts-bois (arbrisseaux), gazons, n'y pourraient être effectués qu'après une autorisation de l'administration : cette autorisation devrait être demandée, suivant les cas, six mois d'avance au conservateur des eaux et forêts, trois mois d'avance à l'inspecteur, deux mois d'avance à l'inspecteur-adjoint ou au garde-général. Le pâturage ne pourrait y être exercé que dans le temps indiqué, sur les points désignés et avec le nombre de têtes de bétail autorisé par l'agent forestier local. Naturellement, pour veiller à ce que nul ne pût se soustraire à ces obligations, une surveillance serait exercée par le service des eaux et forêts sur toutes les propriétés soumises à ce régime de protection.

En compensation ce service serait chargé, concurremment avec les gardes particuliers de la constatation des délits, et en exerceraient la poursuite dans les mêmes conditions que pour les bois soumis au régime forestier. De plus ces propriétés seraient dégrevées de moitié de l'impôt foncier tant en principal qu'en centimes départementaux et communaux, et le propriétaire aurait le droit de réclamer l'expropriation pour cause d'utilité publique de sa propriété ainsi grevée quand il en résulterait pour lui une perte de moitié du revenu antérieur.

Adopter et appliquer dans leur intégrité de telles dispositions à la plupart de nos forêts, serait porter à son comble le découragement des propriétaires et accentuer la tendance déjà trop

grande qu'ils ont de s'en défaire. Un vrai régime de protection devrait être établi sur des bases beaucoup plus restreintes.

Ce n'est point par des mesures aussi draconiennes qu'on trouvera la voie du salut, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la Société des agriculteurs de France, dans sa séance générale du 24 mars, se soit élevée contre un tel projet.

Une exagération d'un autre genre et non moins outrancière se rencontre dans une partie d'un autre projet de loi déposé le 20 février dernier par le ministre de l'agriculture. Il s'agit ici de renforcer la surveillance et la police des défrichements de bois et forêts en ajoutant, au titre XV du code forestier, trois dispositions nouvelles qu'il y a lieu d'exposer et d'apprécier.

Les catégories de propriétés boisées pour le défrichement desquelles une déclaration préalable suivie de non-opposition est nécessaire, sont les mêmes que celles rappelées plus haut dans le projet David-Baudin. A ces catégories, le projet du ministre ajoute celle des bois dont la conservation serait reconnue nécessaire à l'approvisionnement en bois d'œuvre. C'est un motif économique pouvant sans doute laisser place à l'arbitraire et, sous ce rapport, laissant place aussi à une objection assez grave.

Une seconde disposition, louable celle-là, assimile au défrichement l'exercice du pâturage en forêt à la suite d'une exploitation, d'un récépage, d'un incendie, lorsque cet exercice aurait pour effet d'entraîner la destruction de tout ou partie de la forêt. Ce serait là une mesure excellente et qui couperait court à de véritables défrichements déguisés sous couleur d'exploitation et de parcours.

On n'en saurait dire autant de la troisième disposition consistant à assimiler à un défrichement — les forêts traitées en taillis simple étant exceptées — toute coupe rase ou qui, par son étendue ou l'importance de ses produits, dépasserait cinq fois la possibilité (ou productivité) moyenne de la forêt.

Cette dernière disposition appelle plusieurs observations.

Sans doute la coupe rase d'un massif important ou d'un canton isolé de résineux peut être à bon droit, au moins dans beaucoup de cas, assimilée à un défrichement, puisqu'il implique la destruction de ce massif ou canton, les résineux ne repoussant pas de la souche comme les arbres feuillus. Cependant il peut se présenter des circonstances où la coupe rase soit un acte de bonne administration et le contraire d'un défrichement. Par exemple, si un massif plus ou moins important, feuillu, ou même résineux, est entièrement attaqué par des insectes s'attaquant à l'écorce, aux bourgeons ou à la cime, il peut n'exister pas d'autre remède que l'abatage de tous les bois sur pied et

l'incinération des parties attaquées, suivis du repeuplement artificiel de la forêt ou portion de forêt ainsi détruite. Enfin, dans quelques cas, on obtient la régénération naturelle dans les bois de sapin ou de mélèze, par des coupes rases étroites qui se repeuplent par les graines provenant des massifs limitrophes.

L'interdiction de toute coupe rase, suivant les termes du projet de loi, est donc beaucoup trop générale.

Quant à assimiler à un défrichement une exploitation dépassant cinq fois la possibilité de la forêt, c'est une mesure pratiquement inapplicable. La détermination de la possibilité des futaies, qu'elles soient pleines, claires ou sur taillis, est une opération particulièrement délicate et compliquée, et laissant toujours prise aux discussions, sitôt que deux intérêts sont en jeu. Qui déterminera cette possibilité? Qui précisera par quel nombre d'arbres ou de mètres cubes elle sera spécifiée? Sera-ce par l'Administration? Mais alors quel surcroît de travail et quels frais énormes, pour arriver à déterminer le chiffre de cette possibilité et pour établir juridiquement que ce chiffre a été dépassé plus de cinq fois! C'est là une conception purement théorique et qui ne résisterait pas à la première tentative d'application.

M. le Ministre de l'agriculture a été mieux inspiré, quelques jours plus tard (Cf. le *Journal officiel* du 29 février), en instituant, dans son ministère et sous sa présidence, une « commission des pâturages, du reboisement et de la conservation des forêts particulières ».

Cette commission comprend, outre le ministre, trente-neuf membres (c'est beaucoup), dont dix sénateurs, vingt-deux députés, le directeur général, un administrateur et cinq conservatenrs des eaux et forêts. Elle doit étudier tout ce qui concerne l'aménagement et l'amélioration des pâturages et prairies, la réglementation de la dépaissance en montagne pour compléter l'œuvre du reboisement et en atténuer les charges.

Ce n'est là que la moitié de sa mission.

Elle doit encore rechercher les moyens d'activer la mise en valeur des terres incultes et d'assurer la conservation des forêts particulières.

Le programme est vaste et salutaire mais la commission bien nombreuse. Souhaitons-lui un fécond travail et d'heureuses inspirations.

Que dirons-nous d'une « résolution » que M. Pierre Baudin et quelques autres députés ont fait adopter par la Chambre, le 13 mars, tendant à faire établir un inventaire détaillé de la propriété forestière en France? Que fera l'Etat, une fois en possession de cet inventaire, d'ailleurs très difficile à établir pour les forêts

particulières? (Pour les autres, il existe déjà en fait.) Ce sera une arme à deux tranchants : très salutaire dès qu'il s'agira de prendre des mesures conservatoires et d'amélioration pour ces mêmes forêts; très dangereuse du jour où, l'opinion de nos honorables ayant tourné, on voudra s'en servir contre cette nature de propriété.

L'opinion desdits honorables n'est rien moins que fixe et stable. On avait bien pu le voir à la séance de la veille, 12 mars, où M. Bonnevay, appuyé par MM. Emile Merle, Deléglise, Vigouroux et nombre d'autres députés, n'a pu faire distraire du fameux projet de loi sur (ou plutôt contre) le revenu, les dispositions du Code forestier et des lois du 3 frimaire an VII (art. 116) et du 29 mars 1897 (art. 3) qui exemptent pendant trente ans d'impôts les plantations et semis forestiers, savoir : en totalité, sur le sommet et les versants des montagnes, ainsi que sur les dunes et les landes (art. 226 du C. f.); pour les trois quarts, dans les pays de plaine.

M. Caillaux, et avec lui la majorité de la Chambre, n'ont rien voulu entendre. Aux plus convaincantes considérations, il a été répondu par des sophismes, et la majorité, ayant son siège fait, a passé outre. Ce n'est pas là la preuve d'une sollicitude bien solide et bien constante pour la cause des forêts.

III

Il y aurait des mesures plus efficaces à prendre. Recourir moins à la coercition et un peu plus à la liberté aurait peut-être quelques avantages. Il s'agirait de conférer aux sociétés et associations constituées légalement le droit et la capacité de posséder des immeubles en nature de bois, prés-bois et pâturages boisés, ou de terrains destinés à être, par semis ou plantation, couverts de végétation ligneuse. Les sociétés, personnes morales, ont, sur les personnes individuelles, l'inappréciable avantage de ne pas mourir, généralement du moins et sauf accident. Propriétaires de forêts, les sociétés et associations peuvent spéculer à longs termes sur les produits à en tirer par la suite et attendre sans impatience la formation, lente mais assurée, d'un capital en nature et de haute valeur. L'épargne trouverait là un placement beaucoup plus sûr que dans les entreprises hasardeuses qui, trop souvent, ensevelissent sous quelque *krach* plus ou moins retentissant le contenu des modestes « bas de laine » aspiré à grand renfort de réclames, aussi pompeuses que décevantes.

Si, comme l'a calculé M. Paul Leroy-Beaulieu, l'épargne française crée chaque année 2 milliards de capitaux, avec une disponibilité de 1 milliard et demi, sur les 25 à 27 milliards de revenus nationaux, quelles ressources immenses n'en pourrait-on

pas tirer pour des placements en achat ou création de forêts constituant d'ailleurs des placements de tout repos.

M. Paul Descombes estime que les diverses sociétés forestières créées un peu partout, les syndicats forestiers existants ou à former, pourraient orienter dans cette direction un centième des disponibilités de l'épargne, soit 15 millions.

Les caisses de retraite, sociétés de secours mutuels, compagnies d'assurances, caisses d'épargne, pourraient, sur la plus-value de leurs intérêts, en affecter le 1 pour 100, soit 25 millions.

Les jeunes sociétés scolaires forestières déjà prospères dans plusieurs départements et qui tendent à se multiplier, peuvent arriver à effectuer, presque sans dépense, sur 30 000 hectares par an, des reboisements représentant une valeur de 1 million.

L'auteur de ce calcul juge que « la contagion de l'exemple » des sociétés scolaires forestières « peut faire réaliser autour d'elles un effort analogue », soit encore 1 million.

Les associations spéciales pour l'aménagement des montagnes pourraient, par cotisations, loteries, subventions, etc., réunir le millième du milliard employé annuellement à la dépense en alcool ; nouveau million.

Enfin l'allocation de l'Etat pour les travaux de reboisement, de 3 277 000 francs, étant notoirement insuffisante, doit être portée à 7 millions.

Et nous arrivons ainsi à un total de 50 millions[1].

Il y a bien quelque optimisme dans ces appréciations du très dévoué Paul Descombes, de cet optimisme du reste avec lequel on entraîne les convictions. Mais réduisons son total de moitié : il n'est pas douteux que si 25 millions étaient affectés chaque année à des reboisements et à des acquisitions conservatoires de forêts, une amélioration énorme serait déjà réalisée.

Or, un tel effort, seules les sociétés aptes à posséder peuvent le faire au moins pour la plus grande partie. Pour leur en conférer la capacité légale, il faudra renoncer, en ce qui les concerne, au sot préjugé de la mainmorte. Est-ce que les bois de l'Etat, des communes, des hôpitaux, etc., ne sont pas déjà des biens de mainmorte? Et les monuments publics, les palais de la Présidence, du Sénat et de la Chambre, le Louvre, les Préfectures et tant d'autres, ne sont pas aussi, à ce point de vue, des biens de mainmorte? Sous des rapports différents, ces biens, de natures diverses, sont le bien de la nation. Il en serait de même des bois possédés dans un but de salut public par des sociétés privées.

Il y aurait aussi, en faveur des forêts des particuliers, une

[1] Cf. l'*Economiste français* du 16 novembre 1907.

mesure à prendre qui pourrait leur être d'un puissant secours. Mesure nullement coercitive, celle-là, et même toute libérale, puisqu'elle ne serait offerte qu'au libre choix des propriétaires. Il s'agirait d'ajouter au titre XV du Code forestier une disposition admettant les particuliers qui le demanderaient à soumettre leurs forêts au régime forestier au moyen d'un contrat à durée limitée, mais toujours renouvelable au gré du propriétaire. Le régime forestier ici appliqué différerait de celui qui concerne les forêts de l'Etat et des communes, en ce sens que les opérations d'aménagement, de règlements, d'exploitation, de coupes principales et d'amélioration, d'ouverture de lignes, etc., ne se feraient que du consentement du propriétaire, l'Administration n'y ayant qu'un droit ou plutôt un rôle de conseil. Mais toutes ces opérations d'arpentage, de marque de coupe, martelage, balivage et récolement pourraient être faites par les agents forestiers à la demande du propriétaire. Ceux-ci pareillement auraient qualité pour rechercher et poursuivre les délits devant les tribunaux dans les mêmes conditions qu'ils le font pour les forêts de l'Etat et des communes.

Bien entendu, cette faculté offerte au libre choix des propriétaires particuliers entraînerait de leur part une contribution proportionnelle et à l'étendue de leurs bois et au surcroît de travail imposé au personnel de l'Administration. Mais cette dépense serait largement compensée, au moins dans la plupart des cas, par la sécurité qu'y gagneraient les propriétaires et la plus-value que, le plus souvent, ne tarderaient pas à acquérir leurs bois.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer le détail et le fonctionnement d'une telle combinaison. Ce travail a été fait ailleurs et par des autorités incontestées [1]. Il était à propos toutefois de l'indiquer et d'en poser le principe.

Mais toutes les mesures les plus salutaires en elles-mêmes finiraient par devenir vaines si la propriété forestière restait indéfiniment chargée d'impôts excessifs et injustes, si la sécurité était enlevée à tout propriétaire par les incessantes menaces des utopies collectivistes, si la répression des délits était incessamment énervée par des amnisties injustifiées et constamment renouvelées, en un mot si le désordre des esprits se reflétait indéfiniment dans l'application des lois.

C. DE KIRWAN,
Inspecteur des forêts, en retraite.

[1] Cf. dans le *Bulletin* de la Société forestière de Franche-Comté d'importants articles sur cette question de MM. Broailliard et Desjobert, conservateurs des forêts, en retraite.

LES FEMMES ET LA TOILETTE

Blâmer l'élégance chez la femme m'a toujours paru une sottise au point de vue esthétique et même éthique. De jeunes et jolies créatures bien parées sont une fête pour les yeux; quant aux femmes mûres ou vieilles, elles devraient soigner leur personne jusqu'au raffinement, la recherche de la propreté scrupuleuse et de l'harmonie extérieure étant un devoir auquel, — n'importe sous quel prétexte, — on a toujours tort de manquer. Une tenue négligée indique, dans la plupart des cas, la présence de la paresse accroupie dans nos cœurs, ou une vision incomplète de ce que nous devons aux autres ou à nous-mêmes.

Evidemment, l'ouvrière ou la modeste bourgeoise, pauvre ou presque pauvre, obligée de se lever aux petites heures du matin pour les soins du ménage, des enfants et se rendre elle-même au travail, ne peut consacrer beaucoup de temps à la toilette de sa personne. Cependant, même dans ces conditions difficiles d'existence, que de différents aspects les femmes revêtent! Il y en a de propres, de bien coiffées, avec des vêtements nets; d'autres son échevelées, mal tenues et, au premier regard, on s'aperçoit que l'eau joue dans leurs habitudes un rôle secondaire. Les soins personnels me semblent donc représenter pour la femme un imprescriptible devoir qui, à mesure que ses conditions de fortune s'améliorent et que ses loisirs augmentent, doit être rempli plus scrupuleusement. Il est nécessaire de le lui enseigner dès l'enfance, puisqu'il représente une partie de ce respect de soi-même sans lequel il n'y a pas de dignité complète.

La femme riche a, en outre, l'obligation de dépenser largement, le luxe étant, paraît-il, une nécessité sociale. Les économistes nous assurent que, s'il disparaissait tout à coup, une effrayante crise en serait la conséquence. Un luxe intelligent contribue, du reste, au progrès général et au développement du sens esthétique. Ceux qui préconisent l'établissement d'innombrables fabriques de bas et de souliers remplaçant les industries

élégantes, préparent une société où la médiocrité deviendrait la dominatrice absolue.

Le goût du beau inné chez l'homme de certaines races, — à des degrés différents, bien entendu, — empêchera, il faut l'espérer, le triomphe de la doctrine de l'uniformité dans la laideur. Si elle s'imposait, tout ce que la main de l'homme peut détruire risquerait de disparaître. La beauté inutile étant considérée comme un luxe socialement coupable, on abattrait les arbres des forêts, arracherait les fleurs des jardins, égorgerait les rossignols et les alouettes. Que de vandalismes n'a pas déjà fait commettre cette recherche de l'utile au détriment du beau! Cela revient à dire qu'on ne doit être iconoclaste en rien et respecter tout ce qui peut charmer le regard, même les ornements féminins!

Mais ne l'oublions pas, la divine mesure est indispensable en cela aussi : lorsque l'équilibre se rompt entre les parties d'un édifice, celui-ci s'écroule. Si le cours d'eau qui alimente les usines et féconde les terres environnantes déborde violemment, il détruit les bâtisses des fabriques et ruine l'agriculture. Or, en ce moment, l'excès du luxe dans la toilette des femmes peut être comparé à un fleuve qui aurait rompu ses digues, emportant tout sur son passage : dignité personnelle, bien-être et honorabilité de la famille, paix du cœur!

Il suffit de remonter de quelques années en arrière pour se rendre compte du bond formidable accompli dans le budget d'une maison, par le chiffre de la toilette féminine. « Tout a augmenté », diront ceux qui ne supportent pas la critique des travers de la société actuelle. Oui, certes, mais pas dans d'aussi effrayantes proportions. Une statistique en ce genre serait curieuse et devrait tenter un économiste sociologue. Il faudrait examiner une série de budgets de cent, cinquante, trente, dix mille francs de rente, etc., tels qu'ils étaient établis il y a vingt ans, les explorer item par item, puis les comparer à ceux d'aujourd'hui, basés sur la même somme, et voir comment ils se divisent actuellement. L'on se rendrait compte alors que les dépenses de Madame ont augmenté de façon anormale. Si elles ne figurent pas ouvertement dans les comptes, c'est pire encore. Il y a donc excès. C'est d'autant plus grave que les fortunes, sauf dans l'industrie, la banque et les spéculations, ont presque toutes diminué [1] par l'abaissement général du taux de l'intérêt des fonds d'Etat; pour subvenir à cet accroissement des frais de toilette, on a donc dû rogner sur des

[1] En Italie, le rendement des biens fonciers a, il est vrai, beaucoup augmenté dans ces dernières années, mais cette augmentation de la richesse agricole n'est pas, je crois, générale en Europe.

catégories autrement importantes, autrement nécessaires au bien-être général, si on ne les a pas complètement supprimées.

Comment faire comprendre aux femmes à quel point ce déséquilibre est inutile, désavantageux et périlleux pour elles? Comment leur découvrir le piège qui se cache sous l'encouragement que les hommes donnent volontiers aujourd'hui au débordement du luxe féminin?

*
* *

Une partie des sentiments altruistes consiste à ne pas éveiller des impressions pénibles chez ceux qui nous approchent et à ne pas les exposer à des tentations inutiles. Ainsi une femme très riche ne devrait pas dépasser dans le luxe de ses toilettes ce que la femme dont la fortune est d'un degré inférieur à la sienne peut s'accorder. Celle-ci, à son tour, devrait avoir les mêmes scrupules vis-à-vis de sa sœur en Eve qui dispose de ressources plus médiocres. Cet esprit de modération établirait une échelle dans les dépenses qui maintiendrait une sorte d'équilibre et imposerait une simplicité proportionnelle. Le petit sacrifice étant volontaire, paraîtrait peut-être moins lourd.

Afin d'arrêter les femmes sur la pente où elles glissent, il faut s'adresser à leur sensibilité. Leur raison n'ayant pas suffi à les mettre en garde, on doit en appeler à leur cœur. Il serait dommage que l'excès de leur frivolité et leur amour désordonné du chiffon arrêtent le grand mouvement qui, partant d'un petit nombre de consciences, a fini par pénétrer l'âme du monde.

En outre, si chacun de nous représente une individualité immortelle, il n'en est pas moins certain que nous faisons partie d'une longue chaîne d'êtres dont nous ne pouvons nous isoler, chaque mouvement de l'un ayant sa répercussion sur les autres. L'excès du luxe et de la frivolité chez les femmes riches et oisives a sa répercussion chez leurs plus humbles sœurs et les dévoye inévitablement, de notre temps surtout où l'utopie égalitaire[1] a développé jusqu'à l'hypertrophie l'esprit d'imitation. Et une force secrète nous pousse à vouloir toujours copier ceux qui ont des ressources supérieures aux nôtres.

S'habiller selon ses moyens devrait être la base de l'honorabilité féminine dans les classes modestes; s'habiller *au-dessous* de ses moyens le devoir social des femmes riches. Le sacrifice serait-il si grand au fond? Il leur resterait assez de luxe pour satisfaire leurs instincts et leurs goûts. Si toutes acceptaient ce petit programme de renoncement, la terrible et dangereuse plaie du luxe féminin se restreindrait quelque peu. Même en diminuant

la somme qu'elles consacrent à l'ornement de leur personne, les mondaines resteraient encore fort loin de la simplicité qui met en valeur les beautés réelles.

Il y a vingt ans, lorsqu'on disait d'une femme qu'elle dépensait 10 ou 20 000 francs pour sa toilette le chiffre paraissait énorme. On en sourit aujourd'hui où le budget d'une élégante monte à des sommes fabuleuses. Dans l'un de ses livres, M. Drumont citait un compte de modiste qui atteignait 17 000 francs par semestre! Aujourd'hui, on ose parler de 100 ou 200 000 francs pour chiffons féminins! Une Américaine célèbre par son luxe dépense chaque année 600 000 francs en robes et chapeaux! Il s'agit de milliardaires évidemment; laissons-les de côté et occupons-nous des fortunes courantes. Là aussi, nous verrons que la toilette absorbe une partie disproportionnée du revenu familial, et cela jusqu'au dernier degré de l'échelle, car l'amour du colifichet a envahi toutes les classes.

On voit des femmes, dont les ressources suffiraient tout juste au nécessaire, et qui sont pourtant très élégamment vêtues. Quelques-unes recourent à de tristes expédients; mais comment les honnêtes femmes parviennent-elles à solder les comptes de leurs fournisseurs? Car il faut payer, les gens riches parvenant seuls aujourd'hui à faire des dettes à longue échéance. C'est bien simple : par le sacrifice du bien-être et de l'hygiène des autres : le mari est mal nourri, les enfants également, leur garde-robe est misérable et leur éducation négligée. Des familles entières vivent pauvrement, ne s'accordant jamais le loisir d'une lecture ou d'une promenade à la campagne, occupées uniquement à coudre, à broder, à préparer des toilettes avec lesquelles mère et filles se pavaneront à certaines heures dans les rues de la ville ou sur quelques plages à la mode durant la saison d'été. Les misères intimes et secrètes qui se cachent sous ces dehors brillants, on ne les devine jamais assez. Les énergies et les activités de ces pauvres âmes sont concentrées sur ce point unique : la parure! La maison est mal tenue, le nécessaire manque, mais, à un moment donné de la journée, une baguette magique remplace les vêtements usés et salis par de belles robes fraîches, et l'on voit sortir du logis d'élégantes personnes, vêtues comme des femmes riches!

Ravies du résultat, elles ne se rendent pas compte de la misère et de la puérilité de leurs calculs et n'en perçoivent pas le côté honteux. Toujours la recherche de paraître et aucun souci d'être! Il y a dans cette conception de la vie une telle absence de sens moral et de vérité que rien ne reste debout dans ces consciences. C'est la dissimulation érigée en principe vital de l'existence.

De la bourgeoise pauvre, la contagion s'est communiquée à l'ouvrière. Les sociétés de patronage, fondées avec les meilleures intentions du monde, n'ont pas le courage de réagir contre cette tendance au luxe. De jeunes ouvrières, qui habitent une misérable chambre où une demi-douzaine d'êtres sont entassés, arrivent aux réunions de patronage avec des manches courtes et de longs gants de peau blanche montant jusqu'au coude! Or, elles appartiennent presque toutes à des familles très pauvres et gagnent à peine quelques francs par semaine. Comment se procurent-elles ces objets coûteux? Admettons qu'elles soient restées innocentes, qu'elles n'aient pas eu recours aux ressources que la *générosité* masculine est toujours prête à offrir aux jeunes et jolis visages, en tous cas leur manière de se vêtir indique clairement à quelles égoïstes satisfactions leurs salaires sont employés. Quand les mères les prient d'en donner une petite part pour aider la famille, les demoiselles vingtième siècle refusent, et cette dure réponse sort de leurs lèvres : « Vous devez nous nourrir, ce n'est pas nous qui avons demandé de naître! »

Les jeunes travailleuses d'aujourd'hui ne rentrent pas toutes heureusement dans cette catégorie cruelle et froide, il y en a beaucoup de dévouées; mais on a tellement enseigné au peuple qu'il avait des droits et plus de devoirs, que le culte de la jouissance a beaucoup crû chez la classe ouvrière.

La mauvaise leçon étant partie d'en haut, c'est aussi d'en haut que la réforme doit venir. Le goût de la belle simplicité ne rentrera dans les esprits que s'il est imposé par ceux auxquels le manque de fortune n'en fait pas une obligation.

J'ai connu des femmes du monde qui allaient visiter les pauvres avec des boucles de 30 000 francs aux oreilles, et qui n'avaient pas la plus vague notion de l'énormité qu'elles commettaient. Sans l'ignorance où nous vivons généralement de nos responsabilités et de la répercussion que nos moindres actes ont sur la vie et l'esprit des autres, des lacunes mentales de ce genre n'auraient pas été possibles. L'éducation de la conscience féminine n'est pas faite (on me dira que la conscience masculine n'est guère plus avancée, mais cela tient à d'autres causes); le devoir des éducateurs est donc de rendre les jeunes gens, et en particulier les jeunes filles, conscientes de la portée de leurs gestes, de leur enseigner que nous marchons tous dans la vie comme des phares allumés, — et si le phare est élevé, mieux on le voit, — et que si nous ne tournons pas nos lampes du bon côté, nous risquons, sans le vouloir, sans même le savoir, de faire naufrager plus d'une humble barque.

*
* *

Les hommes du vingtième siècle prennent un grand intérêt aux détails de la toilette des femmes. Autrefois, ils ne s'occupaient que de l'effet obtenu, sachant dire à peu près si une femme était bien mise ou fagotée; les détails leur échappaient. Aujourd'hui, ils ont appris à discerner, non seulement si la toilette est seyante, mais quelle est sa qualité; quelques-uns même peuvent dire quelle marque elle porte. Jadis les maris grommelaient contre les notes des modistes et des couturières. De nos jours, ils continuent à grommeler, car l'argent manque, mais ils mettent leur vanité dans l'élégance de leur femme comme si le prestige de leur nom s'en augmentait. Un homme avouait naïvement que son principal plaisir consistait à entendre dire un soir de première : « Mme X... est habillée par D... ». Il s'en sentait rehaussé à ses propres yeux, et pourtant passait pour un homme d'esprit! Cette préoccupation n'a rien à faire avec l'amour. On voit des femmes laides, âgées, désagréables même poussées par leurs maris à la folle dépense. L'on se demande avec surprise quelle est la raison de ces étranges prodigalités.

Les gens d'affaires seuls avaient jadis ce genre d'ambition c'était pour eux, les industriels, les banquiers, les spéculateurs en tout genre, une façon de maintenir leur crédit. La moindre diminution de dépenses pouvant frapper défavorablement l'opinion publique, il fallait que leur luxe se maintînt sans cesse au même niveau ou augmentât. Les robes de Madame devaient porter la marque des maisons chères; de cette façon ce qui sortait d'un côté rentrait de l'autre. Et le calcul pouvait être habile. Aujourd'hui, cette préoccupation s'est généralisée : l'avocat, le médecin, le rentier estiment également, du moins dans certains grands centres, que leur clientèle ou leur situation s'accroît ou diminue suivant le degré d'élégance de leurs femmes.

N'est-ce pas là un abaissement singulier de la mentalité masculine? Le phénomène n'a pas atteint les mêmes proportions dans tous les pays et dans toutes les villes. Mais pour les plaies sociales, il n'y a plus de frontières.

A force d'entendre louer par-dessus tout l'élégance, et en voyant les hommes se grouper avec plus d'empressement autour des robes coûteuses que des beaux visages et donner plus d'importance au contenant qu'au contenu, le cerveau des filles d'Eve a quelque peu chaviré. Leur féminité, ce centre tout-puissant d'attraction, résidait donc davantage dans leurs vêtements que

dans leur personne? Le snobisme de la coupe et des grandes marques détrônait la beauté! On a vu en ce genre des phénomènes singuliers où l'absurde côtoyait le puéril et entendu à ce propos les plus colossales sottises sortir de bouches intelligentes. Le factice, l'artificiel sous toutes ses formes exerce un prestige sur les imaginations perverties. Il faut remonter à la décadence des civilisations anciennes pour retrouver ces mêmes mentalités. A la fin du dix-huitième siècle aussi, la préoccupation de la toilette féminine était prépondérante; on inventait chaque jour des nuances nouvelles, « puce évanouie », « saumon pâmé », mais au moins, en ce temps-là, on avait de l'esprit et une certaine sentimentalité dans l'imagination et le cœur.

Même dans le peuple, le goût des hommes pour la parure des femmes a pénétré. Les ouvrières, auxquelles on reproche leurs toilettes trop pimpantes, l'échafaudage de leurs coiffures, leurs parfums violents et leurs bijoux en toc, répondent carrément : « C'est le seul moyen de trouver un mari! Si nous sommes simples, les jeunes gens ne nous regardent même pas! » Et elles ne sont pas complètement dans le faux. Certaines fréquentations ont donné aux hommes de toutes les classes le besoin des reliefs de haut goût.

Le bon sens semble avoir déserté les cerveaux masculins et féminins. La lutte acharnée pour la vie, au lieu de les ramener à la bonne simplicité, les en éloigne toujours davantage. C'est que la simplicité est fille de la virilité morale, or la virilité n'est pas le trait caractéristique de notre époque, dominée par un besoin intense de jouissance, générateur de toutes les mollesses. On n'a plus honte de rien. A Londres, certaines couturières extra-élégantes offrent à leurs clientes des toilettes aux titres suggestifs. Or, elles font fortune et habillent le meilleur monde!

Mais pour qui observe et sait voir, des forces secrètes, outre celles que nous venons d'énumérer, se dissimulent sous l'importance que les hommes semblent donner aujourd'hui à la toilette des femmes. En poussant celles-ci à l'amour désordonné du chiffon, en créant autour d'elles une ambiance qui les jette forcément aux pieds de ce dieu futile, l'homme obéit à l'instinct de la conservation. Sa suprématie est menacée, autour de lui il entend gronder l'orage : la femme s'émancipe, demande l'instruction intégrale, l'égalité économique... Celles, même, qui ne réclament pas les droits politiques et se contentent du mince bagage de culture recommandé par Molière aux femmes de son temps, tendent, elles aussi, d'une certaine façon, à devenir des êtres libres.

Or, soyons justes, quel est le souverain absolu assez désinté-

ressé pour renoncer à ses prérogatives autocratiques sans hésitations et regrets? On n'en trouve pas d'exemple dans l'histoire. L'homme, au fond, regrette, même s'il ne l'avoue pas, la part de royauté qu'il perd et il s'efforce de la retenir. Les armes qui ont servi, jusqu'ici, à assurer son prestige commencent à s'émousser, car la femme est plus rebelle que jadis à l'amour, surtout la femme mondaine et brillante. Il fallait la ramener de quelque façon sous l'empire du maître. L'homme a merveilleusement compris que dans cette crise il avait besoin d'un auxiliaire et il a appelé la vanité à la rescousse. En jouant cette carte, il s'est montré habile, car la femme a immédiatement mordu à l'hameçon.

Le respect de soi-même, le désir d'être agréable aux yeux, le besoin d'harmonie, vieilles chansons que tout cela! Il s'agit actuellement d'une course vertigineuse dont de luxueux chiffons sont le prix, d'une lutte sans trêve où robes et chapeaux dansent une ronde échevelée. La femme ne se rend pas compte que ce steeple-chase absurde la met à la merci de l'homme qui détient jusqu'ici et détiendra probablement toujours la puissance économique. Les conséquences de cet état de choses sont faciles à tirer : si la femme se libère d'un côté, elle devient de plus en plus esclave de l'autre! Aujourd'hui déjà elle peut un peu mieux gagner sa vie, et les efforts de ses défenseurs tendent à lui offrir de nouveaux débouchés et à rétribuer davantage son travail, mais pour son luxe elle reste et restera tributaire de l'homme. En augmentant ses besoins, elle resserre sa chaîne. On a dit : « Quand les femmes soigneront davantage leur esprit, elles penseront moins à leur toilette. » Il était logique de l'espérer, mais le fait ne s'est pas vérifié encore, peut-être parce que leur culture reste quand même incomplète; ou bien sont-elles incapables d'aimer l'idée en soi, et pour y arriver, une longue évolution est-elle nécessaire.

*
* *

Même en se plaçant au point de vue de la « libération de la femme », il est impossible de savoir, avant que l'épreuve n'en ait été faite sérieusement, quelle était pour elle la meilleure part, c'est-à-dire s'il valait mieux rester soumise à l'autorité masculine ou essayer de devenir un être libre. J'espère et je crois que dans l'avenir, — une fois le moment de transition passé, — nous verrons des femmes meilleures, plus respectueuses d'elles-mêmes, plus conscientes de leurs droits et de leurs devoirs, plus capables d'être pour l'homme cet aide semblable à lui, dont parlent les premiers chapitres de la Genèse. En

tous cas, une chose est certaine : si d'être soumise aux volontés de l'homme par religion, devoir ou amour, pouvait représenter l'unique mission de la femme en ce monde, lui être soumise pour obtenir de sa vanité ou de sa faiblesse, fût-ce même de sa générosité, de l'argent, des bijoux, des robes, est la plus dégradante des situations humaines.

Il y a des femmes riches qui peuvent sans humiliation d'aucun genre s'accorder toutes leurs fantaisies. Mais elles sont une faible minorité, tandis que celles à qui ces fantaisies créent des difficultés graves sont légion. Que de honteux secrets, de misérables calculs et de cruautés, — dont les familles sont victimes, — se dissimulent sous les élégances qui éblouissent et excitent l'envie des femmes demeurées plus modestes par manque d'audace ou un reste de scrupules!

Si les modes absurdes que les femmes acceptent trop facilement font mettre en doute leur intelligence et leur bon sens, l'homme, en les poussant dans cette voie, fait également un pas de clerc. Oui, il reste le maître apparent de la situation et garde ses prises humiliantes sur les femmes dont je parle, mais quel avantage réel en retire-t-il? S'il est chef de famille, le bon ordre de sa maison en souffre. Il doit surveiller, non seulement le cœur de sa compagne, mais les notes de sa couturière. L'établissement de ses filles deviendra plus difficile : autant de charges matérielles et de préoccupations morales dont il devra supporter le poids! S'il est garçon et veut se créer un *home*, les exigences du luxe féminin se dressent entre lui et le bonheur, car il ne s'agit plus de nouer les deux bouts à la fin de l'année et d'attribuer à chaque chapitre du budget la part qui lui revient logiquement; il faut gonfler démesurément celui qui représente les toilettes de Madame. La diminution des mariages, dont on mène si grand deuil, est due en grande partie aux exagérations de l'élégance des femmes.

Je cherche ce que l'homme gagne à cet état de choses. Pour son bonheur réel, rien! Avec des soins, du goût, une femme peut être ravissante, sans dépenser une fortune chez sa couturière. Quant aux plaisirs de l'esprit, rien ne rend les femmes ennuyeuses comme les préoccupations de la toilette! Elles oublient de vouloir plaire et amuser, occupées à examiner les toilettes des autres femmes, à les comparer aux leurs. Il y a des cercles mondains très élégants où l'on étouffe ses bâillements, à moins que les femmes n'aient très mauvais ton, ce qui contrebalance mal l'ennui qu'elles dégagent. Ce n'est donc pas son amusement que l'homme cherche en entretenant chez l'autre sexe ces goûts exagérés de luxe. Alors que veut-il? Des satisfactions de sottise

ou de vanité? De sottise, s'il se contente de se frotter à ce luxe; de vanité, s'il pense qu'il en est le payeur ou qu'on l'en croit le payeur. Tout cela est bien mince comme plaisir.

Si j'étais un homme, je préférerais, je crois, l'ancienne méthode. Le grave, c'est qu'il n'est guère possible de retourner en arrière. Les points de vue ont changé, les points de départ également. Les hommes doivent s'en persuader : un élément nouveau est entré dans le monde social. La femme d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier; il faut que l'homme refasse sa conquête (en la respectant un peu plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici), et ce ne sera pas difficile, car la guerre des sexes n'est, au fond, qu'un mot vide de sens. Les époques de transition sont toujours pénibles à traverser, ensuite l'équilibre se rétablit. Pour hâter ce moment, le concours des deux parts de l'humanité est indispensable. L'homme, pour garder la femme, ne doit pas la pousser à la maladive recherche du luxe. La femme, de son côté, doit ouvrir les yeux, discerner et déjouer le piège qui lui est tendu.

Le romanesque est passé de mode et ceux qui en gardent quelque trace dans le cœur ou l'imagination sont obligés de le cacher avec soin. Je reconnais qu'il avait des côtés ingénus et absurdes qui pouvaient prêter au ridicule, mais le sentiment ne valait-il pas mieux que les froids et arides calculs actuels?

Le sentiment, c'est toute la poésie de la vie humaine. Rien ne le vaut et rien ne le remplace. Sans lui, tous les liens et rapports sociaux perdent leur lumière et leur chaleur, deviennent des paysages gris et glacés que le soleil n'éclaire pas! Que reste-t-il alors? Le dogmatisme froid, l'assouvissement brutal et les intérêts communs. Vaut-il la peine de vivre pour cela seulement? Dès que le sentiment entre en jeu, au contraire, les plus menus incidents journaliers se colorent, les mots prennent une valeur, des pensées heureuses, douces, brillantes meublent le cerveau. Sentir fortement est une source de souffrances, mais aussi d'inépuisables joies, pourvu que nous ne soyons pas nous-mêmes l'objet de notre amour.

N'y a-t-il pas quelque chose de mortellement triste dans la vie de ces êtres qui rappellent par leur froideur les animaux inférieurs de la création? Ils donnent une impression de gel et d'humidité pénible et répugnante. On sent que leur imagination est aussi tarie que leur cœur; les seules images qui la remplissent sont les choses mortes et inanimées : vêtements, meubles, bijoux, tout ce qui représente la partie extérieure de l'existence. Ce qui devait être l'accessoire est devenu le principal.

La tendance très moderne de certaines femmes, à vivre de plus en plus pour leur corps et ce qui le recouvre pourrait avoir des

conséquences désastreuses sur le bonheur général; il faudrait s'armer et partir en guerre contre elle. Une jeune Américaine, à qui l'on disait, un jour où elle s'impatientait de devoir renoncer pour une fois à l'un de ses conforts habituels : « Mais il faut apprendre à commander à son corps », répondit tranquillement : « J'ai l'intention, au contraire, de faire de lui *a pet* (un être choyé). » C'est une intention de ce genre qui obscurcit en ce moment beaucoup d'âmes féminines et détruit en elles la possibilité de la joie et le désir du divin.

Que toutes les femmes sages, simples et tendres, — il y en a encore, Dieu merci — s'arment de perspicacité, qu'elles appellent l'intuition à leur aide et commencent une sérieuse campagne contre cette préoccupation maladive d'une jeunesse qui a fui et d'une beauté qui n'a peut-être jamais existé. Revues, journaux, tous sont remplis de recettes pour les soins du visage, de demandes et réponses sur la teinture des cheveux et la pommade des lèvres. La rubrique a toujours eu sa place dans des publications spéciales, mais aujourd'hui ce genre de prose a envahi la presse politique et littéraire. Jamais les poètes n'ont trouvé de mots plus ailés, d'adjectifs plus troublants que ceux dont chroniqueurs et chroniqueuses se servent pour décrire les dernières toilettes portées aux courses ou au théâtre. Comment une faible tête de femme vaniteuse pourrait-elle résister à de semblables récits. Sous le Directoire, alors que le devoir des citoyennes semblait être de montrer généreusement la plus grande partie possible d'elles-mêmes, la mortalité chez les jeunes femmes et les jeunes filles fut si terrible que la mode changea.

Sans attendre les avertissements de ce genre, les femmes sensées du vingtième siècle ne sauront-elles pas réagir contre ce courant absurde et ruineux? A chacun son métier! Quand on voit des femmes de conduite correcte ruiner leurs familles, sacrifier leurs enfants, embarrasser leur existence, se soumettre à des fatigues et se livrer à des combinaisons inouïes pour arriver à des élégances que leur fortune ne leur permet pas, on se demande à quoi bon? Ne devraient-elles pas se le demander à elles-mêmes? Je suis certaine qu'en les détournant de ces recherches fallacieuses on leur rendrait la joie! Elles pourraient alors commencer à marcher dans la voie où la femme, par son essence plus délicate, son intuition plus fine, deviendra la vraie compagne de l'homme, celle qui dispense le bonheur et répand la consolation.

DORA MELEGARI.

OISEAUX SANS NID

— Voyons, sommes-nous au complet, ce soir, les communiantes? Huit, neuf, dix, il en manque encore deux, toujours les mêmes, Milienne et Françoise!

— Dame, mademoiselle, a ne peuvent pas venir souvent, c'est les *Anciennes*, faut qu'a « soindent » les petits frères.

Hélas! depuis la tragique soirée où, recueillant, dans un bouge envahi par la police, notre pauvre Clairette dont on traînait la mère en prison, — frappée au cœur d'un de ces coups qui engagent une vie, j'ai consacré la mienne à l'une de ces œuvres où l'on s'efforce de lutter contre la rapide désagrégation de la famille dont nous menace l'atelier, — rien ne m'a paru pitoyable comme le sort de ces êtres de misère qui, n'ayant pas eu le temps d'être enfants, n'auront peut-être pas la force de devenir femmes.

Les *Anciennes*, comme on dit ici. Leurs dix ans chétifs protestent contre cette appellation; elles ont un pli sérieux à la commissure des lèvres, et l'épaule droite voûtée, à force de porter le poupon vissé à leur bras; les parents en abusent d'une façon criante et sur elles retombent toutes les responsabilités! Peut-être seraient-elles étonnées de s'entendre plaindre, car elles possèdent cette inconscience qui est le seul bien du pauvre, et la misère s'est adaptée à leur corps comme un vêtement!

Je les ai remarquées souvent ces deux-là, car elles demeurent dans la même cour, et sortent ensemble du porche branlant qui y donne accès. Milienne porte à croupeton sa petite sœur sur son dos, et les deux visages, ainsi rapprochés l'un de l'autre, me font l'effet de deux têtes de massacre, prêtes à s'offrir placidement aux rudes coups de la vie; sans tenir compte de son fardeau, qui hurle de plaisir, elle s'avance à grandes enjambées vers le soleil.

Françoise, au contraire, paraît en avoir peur; sa tignasse couleur de chanvre tombe en mèches inégales autour de son visage déteint, dont une balafre laboure le front; elle protège d'une main ses yeux ourlés de rouge, et accote de l'autre la marche d'une sœurette pleurante; un frère plus jeune encore s'attache aux lambeaux de sa robe et crie pour être porté.

— Veux-tu bien le prendre, commande de la mansarde une voix avinée; tu es l'*ancienne* après tout!...

Comme il faut quand même jouer un peu, les deux *anciennes*, en face l'une de l'autre, sautillent à cloche-pied (c'est le jeu du moment), et passent devant la Mésangère d'un air de bravade qui veut dire : « Nous n'entrerons pas encore ce soir. »

Si ce rôle d'aînée a des fatigues sans nombre, il offre aussi des compensations, en faisant de celle qui le reçoit une sorte de maman supplémentaire et en lui donnant sur les plus jeunes un droit de correction, dont elle use sans vergogne; toute sa tendresse est réservée pour le nourrisson avec lequel elle est vraiment touchante. Grandie à ses propres yeux par ses fonctions maternelles, l'ancienne n'obéit pas facilement, elle a reçu tant de coups que les réprimandes ne la touchent guère, et parmi mes élèves je n'en ai pas de plus difficiles qu'Emilienne et Françoise.

Elles manquaient encore hier soir, et comme cette Elvire, qui fait tant de manières « parce que son père est débitant », me voyait remarquer leurs places vides, elle se pencha de côté et me dit d'une petite voix de tête :

— Faut pas y compter pour ce soir, mademoiselle, la mère à Milienne alle est venue acheter son litre de goutte à la maison; les gens à Françoise sont montés chez elle pour faire la noce ensemble, v'comprenez?

— Ce que je comprends, Elvire, c'est que vous devez étudier votre leçon.

Elvire regarde en dessous, penche sa tête sur son livre et le bourdonnement commence. Pourquoi faut-il que l'enfant s'écoute apprendre? En vain ai-je essayé de leur faire perdre cette habitude intolérable.

— M'zelle, on ne comprend rien quand on dit tout bas; plus qu'on crie haut, mieux qu'on sait.

Stimulées par l'approche d'une composition, mes néophytes apportaient à leur étude une application qui, d'ordinaire, n'est pas leur fait, et leurs voix montaient au diapason le plus aigu; voix de nez, voix de gorge, voix de fausset, voix de stentor, dans mon tympan agacé, cette enragée musique devenait une obsession, qui me ramenait à une sorte d'idée fixe : « Pourquoi ai-je encore deux absentes ce soir? »

Le lendemain je rencontre Françoise, qui dévalait de la côte, portant un broc trop lourd pour elle.

— Où donc est Milienne, dis-je, et pourquoi ne vous ai-je pas vues hier?

— Milienne, elle est malade.

— Tiens, je vais aller la voir, précède-moi.

Je m'engage dans un escalier dont les marches craquent sous mes pas et, m'appuyant à la corde graisseuse, je compte les étages. Au troisième, à droite, une porte est ouverte : sur son grabat couvert de chiffons, Milienne est couchée toute habillée, sa petite sœur, roulée en boule, dort à ses pieds.

— Qu'as-tu, mon petit?

Elle ouvre ses yeux, des yeux vagues et comme égarés.

— Je sais pas, mademoiselle, je n'arrive point à me réveiller.

— Etais-tu déjà malade, hier soir?

— Pour sûr non, mademoiselle, on a mangé de si bonnes choses!... J'en ai pour vous.

Se mettant sur son séant, elle fouille dans sa poche, en extrait un lambeau de mouchoir, trois pierres, une balle élastique, puis me présente une poignée de dattes gluantes à souhait.

— Prenez-les donc, m'zelle; je les ai d'avant qu'on ne les mette à cuire.

— A cuire?

— Dame oui, le soldat y les a apportées à maman du pays où qu'elles poussent; on les a fait bouillir dans de la goutte.

— Et tu en as mangé?

— Maman a trop bon cœur pour pas nous en avoir donné, seulement on a mis du sucre dessus.

— Où est-elle, ta maman?

— All' est partie, p'tète! elle va rester trois ou quatre jours.

Je descends navrée!... La porte du réduit de Françoise est entrebaillée, et, comme il faut éviter les jalousies, je pénètre en me baissant dans cette turne humide comme une cave.

Là aussi le grabat est occupé, le couple Julliot y gît encore.

— Entrez donc, mademoiselle, me dit la femme d'une voix dolente. Pas vrai? faut se reposer de temps en temps, quoi qu'on soit de travail, mon homme et moi; la Ballonne est venue nous chercher pour boire un coup; on est allé, histoire d'être honnête avec les voisins, mais je connais mon devoir de mère et je n'ai pas emmené les enfants.

Je balbutiai quelque chose d'inintelligible et je me hâtai de fuir. Je trouvai Françoise et sa petite sœur établies dans la niche aux lapins, partageant fraternellement avec ces derniers des débris de carottes.

— Est-ce que vous n'avez pas soupé, hier, mes pauvrettes?

— On a pas mangé grand chose, maman avait oublié de nous acheter du pain.

De ces deux détresses enfantines, laquelle est la plus à plaindre?

Une autre petite voix m'appelle encore :

— On vous veut aussi chez nous, mademoiselle.

Et l'aînée des petites Pinson vient me prendre la main pour me conduire dans son nid, si propre et si gai avant que la mort, cet oiseleur cruel, ne fût venu prendre le chef de famille, le jour même de la naissance d'un fils que le pauvre Pinson désirait avec ardeur, à cause du nom!... La maman eût été réduite à mendier son pain sans ce poste de contre-maîtresse qu'on lui a donné à l'usine Le Prieur. Pour le remplir, elle doit quitter ses petits dès le matin, les revoir en courant à midi et rentrer le soir éreintée à l'heure où ils dorment déjà. C'est Louise, mon élève préférée des vacances dernières, qui, malgré ses treize ans, fait trop vite, hélas! ses débuts de ménagère.

— Entrez, mademoiselle, dit-elle; c'est pas beaucoup propre et j'ai gardé les autres pour m'aider à laver ce gros paquet de linge-là.

Elles étaient là toutes quatre; en effet. Les deux cadettes barbotaient auprès de la lessiveuse, et l'avant-dernière, un bébé encore, quittait à mon approche le tiroir de commode qui lui servait de lit. Elles m'entraînent vers le berceau, où le petit dernier dormait, tout gras, tout rose, tétant sa langue avec un air d'heureux abandon. Louise le prend et, toute fière :

— Soupesez-le, mademoiselle; il est beau et boit déjà comme un homme.

Les autres petites sœurs dansent autour de lui pour le faire rire, mais s'il est la poupée des plus jeunes, c'est vraiment l'enfant de l'aînée. Chère petite Louise, cette tâche au-dessus de ses forces lui a donné l'air minable et la tournure dodelinante des vieilles promeneuses, mais elle a mis aussi dans son regard une gravité maternelle. Par hasard, la maman avait obtenu de revenir un peu plus tôt de l'atelier, ses poussins allèrent à sa rencontre. On sentait qu'elle eût voulu avoir les ailes libres pour les réchauffer encore et, en passant la main sur leurs têtes, dont le plumage n'est plus lissé comme autrefois :

— C'est triste d'être gueux, mademoiselle, ça ne laisse seulement pas le temps d'être mère!...

Par hasard, mes élèves sont toutes là, ce soir, participant par leur humeur à cette bourrasque de mars qui, tout à la fois, cingle les vitres de la classe et les éclabousse de soleil. Pendant que j'ouvre mon grand livre de présence, elles prennent l'air de condamnées entendant prononcer le suprême appel : Claire Meunier! un ressort qui se lève, une tête de pantin qui apparaît.

— Clairette Henry! on bouge lentement, on me coule un regard doux, on se rassied. — Reine Pinson! un éclat de rire qui restera toujours inconscient du malheur. — Elvire! rejette prétentieusement sa longue tresse et, avec la voix d'un soldat à la parade, répond « présente ». — Marie Coupard! encore une épave qu'il faudrait sauver, tête incolore de gavroche intelligent, devinant tout sans avoir rien appris. — Thérèse Dauphin! face de lune en son plein, sereine et toujours contente d'elle-même, se lève et dit « me vlà! ». — Les deux petites sœurs Trouvet! filles de parents aisés, attentives et réservées. — Léa Crochefer! une inquiétante petite créature, elle ne marche pas, elle glisse, elle ne rit pas, elle ricane et me représente un de ces petits lézards à face de vieux, toujours prêts à vous glisser dans la main. — Sophie Caucheville! un être dont la laideur physique déconcerte. — Enfin, Milienne Ballon et Françoise Julliot! les deux « anciennes » dont j'ai déjà parlé.

Voilà les douze que le Maître m'a données, un nombre pareil à celui de la troupe qu'il évangélisait autrefois, dans les champs arides de Judée; eux non plus, les rudes pêcheurs, lents à comprendre et prompts à la révolte, n'étaient pas faciles à manier; d'esprit étroit et d'âme bornée, ils n'en ont pas moins conquis le monde. Qui sait si, parmi mes pauvres petites disciples à moi, une âme au moins ne vibrera pas à la divine parole : âme de quelque Marie-Rose, dévouée à toutes les misères; âmes de futures mères de famille, capables de transmettre à d'autres la semence de bien, germée en elles; âmes de chrétiennes, qui peuvent se forger à ce foyer d'amour vers lequel j'essaie de les guider.

Mais comment faire pour marteler ce métal, entouré de tant de scories que, seule, une longue refonte pourrait l'en dégager? Comment lutter à la fois contre l'abaissement d'un milieu familial où l'on a du devoir paternel une conception si affaiblie, et contre ces écoles qui ont banni de leur enseignement cette morale religieuse qui s'adaptait si bien à l'âme du peuple, et par quel moyen, pendant les quelques heures dérobées à grand peine au programme scolaire, faire entrer nos idées dans ces petits cerveaux étroits et déjà fatigués? Essayons cependant, puisque la récompense est donnée par Dieu, non à la réussite mais à l'effort.

Depuis quelques jours, suivant en cela le conseil de cette Marie-Rose qui, bien qu'elle s'intitule modestement mon adjointe, n'en est pas moins la cheville ouvrière de l'œuvre, je lui ai abandonné la grande pièce où elle réunit le reste du troupeau, pour me consacrer uniquement à nos douze communiantes, avec lesquelles je m'installe chaque soir dans une petite chambre mansardée où

je les sens mieux sous mon regard et sous ma main. Il me faut déployer là une tension d'esprit qui me serre les tempes, et bientôt, lorsqu'une odeur âcre et fade me prend aux narines, je pense malgré moi à quelque réunion de jeunes fauves, auxquels un dompteur donnerait la première leçon de politesse; elles en ont, les pauvres enfants, les bonds imprévus, les mines à la fois doucereuses et menaçantes, la câlinerie féline; on ne sait jamais si elles vont vous caresser ou vous mordre. Cependant, la grande séduction de l'enfance fait qu'on les aime, et cet amour se double chez moi de pitié, depuis que je connais mieux les repaires où quelques-unes d'entre elles ont vécu.

On m'a dit qu'elles n'étaient sensibles qu'aux coups, mais on apprivoise aussi avec des douceurs et de la tendresse. Quant à leur intelligence, pourrais-je jamais en tirer parti? La différence d'instruction crée entre elles une difficulté presque insurmontable; les unes savent lire et apprennent avec facilité, mais les autres, en dépit de la fameuse loi scolaire[1], et parce qu'elles sont « les anciennes » ne vont aux écoles qu'au hasard de leur volonté ou de la tyrannie de leurs parents; Emilienne, Françoise et Marie Coupard, comment faire avec elles?... Il faut répéter à satiété la même phrase, et quand on veut la leur faire redire, on arrive aux plus stupéfiantes réponses, témoin celle-ci, que l'obtuse Françoise était cependant allée chercher dans le tréfond de son cerveau :

— Quel est le chef visible de l'Eglise?

— C'est..., c'est... le suisse!

Seigneur, que mes élèves ont la tête dure! Ce soir, j'éprouvais, jusqu'à la frénésie, l'incontentable envie d'en gifler deux ou trois! Mais cette ressource, si appréciée des magisters d'autrefois, me manque absolument. Je n'ai même pas celle des pensums et des retenues, on me répondrait d'un petit air narquois :

— Faut bien être sages en classe; mais, ici, on est pas forcé de venir!

C'est pourtant vrai; et, en vue du bien à faire, je veux ménager la clientèle de la garderie; d'ailleurs, je commence à m'attacher sérieusement à elle : C'est une monographie très compliquée que celle de l'enfant du peuple, très intéressante aussi; et, si j'osais m'y livrer, ce serait avec une grande réserve et une extrême pitié!

L'écrivain qui l'a si brillamment analysée dans un livre célèbre[2],

[1] Dans une de nos villes industrielles de l'Ouest, la proportion des illettrés est de un huitième sur le nombre des écoliers instruits.

[2] M. Léon Frappié.

a-t-il considéré tous les aspects de ce sujet si complexe? Dans ceux qui fréquentaient *la Maternelle* de la rue des Vinaigriers, il a surtout examiné l'enveloppe, cette enveloppe imparfaite, composée d'un morbide assemblage de lymphatisme et d'alcool. Mais dans cette triste variété d'enfants on trouve encore des exceptions, et, en l'étudiant bien, car je la connais aussi, on peut découvrir chez elle une lueur imperceptible et vacillante, reflet amoindri du foyer divin dont elle devrait être le rayonnement.

Si l'on part de ce principe, la tâche auguste de l'éducateur devient vraiment sainte et il puise dans cette idée la force de braver tous les dégoûts; d'ailleurs, l'enfance porte en elle un tel charme que rien ne le peut complètement détruire; on n'est jamais tout à fait méchant ni tout à fait laid quand on est encore petit; il y a chez les moins favorisées certaines drôleries d'attitudes, certaines grâces de mouvements qui font passer sur le reste.

Il y a aussi, je veux tâcher de me le prouver à moi-même, un point sensible qu'il faut atteindre, soit qu'il réside dans le cœur, soit qu'il existe dans l'intelligence, soit qu'on le trouve seulement dans l'amour-propre ou la vanité; le grand art consiste à le trouver et à le faire servir au profit de l'être que l'on veut réformer.

Très rarement, on s'impose par la crainte; ces enfants ayant l'habitude d'être battues comme plâtre, aucun châtiment n'a prise sur elles; on agit plus sûrement par la tendresse; la plupart ont été si mal reçues dès leur arrivée dans ce bas monde! Elles y étaient de trop, et les parents le leur ont fait sentir! Comment n'avoir pas pitié de ces petits-là, en les comparant aux autres, les attendus, les bénis, aimés même avant leur venue, et dont les lèvres, en s'ouvrant pour la première fois, aspirent un air imprégné de sain amour!

Il en est parmi les plus déplaisantes, auxquelles on fait faire beaucoup de choses en leur promettant un baiser sur le front; chez d'autres, la vanité est le moteur suprême : elles commettent les pires sottises pour qu'on les remarque, et sont capables d'un certain effort si on leur dit : « On prétend que tu ne peux rien apprendre, moi je sais bien le contraire. »

L'autre jour, j'avais demandé à toutes des explications d'évangile; peine perdue! Je reprends : « Quelle est la plus gentille? C'est à elle que je m'adresse. » Sophie Caucheville s'avance, dans ses haillons qui semblent vouloir quitter son corps. « Moué, je sais!... » Elle se campe au milieu de la chambre, ouvrant la bouche comme une carpe qui aspire l'air, et, dans une récitation si précipitée que l'haleine lui manque au bout de chaque phrase, elle s'exprime ainsi :

« Du temps que Notre-Seigneur était en vie, y avait à Jérusalem

un grand temple. Une fois qu'il y faisait sa prière, y eut des gens qui mettaient dans un tronc des louis d'or, en faisant beaucoup de potin; mais vint aussi une pauv' veuve; alle avait perdu son homme et n'avait pus que deux sous dans son porte-monnaie. Alle les mit tout de même ben gentiment. Et le bon Dieu y dit comme ça : « Celle-là est bin meilleure que tous les autres, parce qu'alle a « pris sur son nécessaire et que les autres y donnaient seulement « leur par-dessus. » (*sic.*)

Le jeudi est un jour fort occupé à la Mésangère; les enfants y restant toute la journée, nous délaissons la théologie pour leur donner, le matin, quelques notions d'hygiène et de ménage; l'après-midi est réservé à l'ouvrage manuel.

On nous a conseillé de faire revivre ce commode et économique passe-temps des grand-mères, le tricot : cela regarde Marie-Rose. J'aime à la voir guider entre ses mains les mains maladroites des plus jeunes et pencher sur elles sa tête qui, encadrée entre les brides blanches du bonnet, rappelle le profil de ces moniales du moyen âge, dont la beauté était faite d'idéal et d'extase!

A moi incombe le soin de la couture; j'ai taillé aux douze leurs chemises de solide toile, qui devront être terminées pour le grand jour de la communion. Si, sous les doigts de certaines, telle ma petite Reine Pinson, l'ouvrage prend bonne tournure, les mains du plus grand nombre le déforment, le tordent, cassent les aiguilles, noircissent le fil. Clairette est chargée de distribuer celui-ci; sa besogne étant plus avancée que celle des autres, elle m'a demandé de les aider à terminer la leur.

Sa terrible enfance, au lieu de l'aigrir, a développé en elle une grande compassion pour tout ce qui souffre, faiblit ou pâtit. C'est une silencieuse, on ne sait trop si la hantise du passé lui reste et si elle a la crainte de l'avenir; en tout cas, elle jouit beaucoup du présent. Entre Marie-Rose et moi, c'est une sorte de petit rayon de lune; je ne me souviens pas qu'elle m'ait dit d'autre merci (depuis un an qu'elle est tout à fait à nous) que celui contenu dans ses extraordinaires yeux bruns, largement cerclés de bistre. Ces yeux-là ont toujours l'air de garder un secret, comme s'ils avaient conservé le cliché trop fidèle de cette scène où, devant eux, la mère coupable fut emmenée... Clairette ne l'a pas oubliée, cette scène; elle sent qu'il y a de la honte autour d'elle, et une humilité douloureuse lui en est restée.

L'idée religieuse la domine de plus en plus. Quand, pour regagner ma chambre, je passe par le cabinet où elle dort, je vois ses deux mains croisées sur le petit crucifix qui pendant la

journée est retenu à son cou par une mince chaînette, et le matin, elle sacrifie très volontiers une heure de sommeil pour m'accompagner à la messe et être rendue à l'école à l'heure de la cloche. Clairette a pour ami notre vieux voisin M. Julien, dont le fils est missionnaire dans l'Ouganda; la joie du bonhomme est de lire à celle-ci et à son amie Claire les lettres de celui qu'il appelle avec une déférence touchante « Mon cher fils, le Révérend Père ». Les deux fillettes, enflammées par ces récits, sont animées d'un saint zèle, et, telle autrefois Thérèse d'Avila, se sont, avec des paillassons hors d'usage, installées, dans un coin du préau, une sorte d'ermitage où elles veulent vivre d'une vie de privations.

C'est Claire qui parle ainsi, en suçant un morceau de sucre d'orge, afin de se préparer au départ pour les missions; leur vocation n'est pas douteuse, elles se feront Sœurs Blanches!... Ma pauvre Claire, si sincère que soit ton exaltation d'aujourd'hui, je n'en crois pas un mot, et m'inquiète presque de cette ferveur qui te prosterne dans un agenouillement subit, pour te laisser l'instant d'après bruyante et querelleuse. Toute de profondeur et de silence est au contraire l'attitude de Clairette; et, si jamais chez l'une et l'autre cet attrait de la vie religieuse devait se réaliser, je verrais la première Fille de la charité ou vivandière héroïque, allant relever les ennemis jusque sur le champ de bataille, et je me figurerais l'autre dans l'ombre de quelque cloître, s'offrant en victime pour les péchés de tous. Rêveries, à coup sûr, et qui dépasseraient presque notre but, puisque nous voudrions préparer ici des mères de famille. Mais la progression de l'idée chrétienne est réelle chez les futures communiantes. Les plus malicieuses elles-mêmes sont impressionnées par l'approche du grand jour, dont un mois à peine nous sépare. Thérèse, fort vaniteuse, m'a confié qu'elle voulait pratiquer l'humilité! Emilienne et Françoise viennent régulièrement; elles se lavent la figure et le cou tous les matins, « pour faire pénitence »!... Reine Pinson bavarde moins, les petites Trouvet ne se disputent presque plus, et Sophie, la désordonnée, prend une apparence de respectabilité. Seule, cette drôle de Léa Crochefer se dérobe, et son âme tortueuse me glisse entre les mains.

Une sorte de fièvre nous gagne toutes; j'ai taillé et bâti les robes de serge bleue; nous veillons très tard le soir pour les finir. Elles donneront cet été à nos filles un faux air de pensionnat. Quant aux costumes blancs, ce sont ceux qui ont servi aux fillettes riches. J'ai dû, pour la première fois, demander à d'autres qu'à Mme Le Prieur. Mon projet a réussi, mais cela va nous donner un surcroît de travail, qui retombera tout entier sur Marie-Rose, elle

devra se courber longtemps sur son fer à repasser pour donner aux longues jupes et aux amples voiles le lustre nécessaire. Elle accomplit sa tâche avec son inlassable douceur :

— A chacun sa part, mademoiselle Denise, dit-elle, vous préparez les âmes; moi, je blanchis les robes, on fait ce qu'on peut!

Pour moi, en effet, une question prime toutes les autres, celle de l'examen! On ne peut se figurer l'envie jalouse avec laquelle les familles en attendent le résultat, présageant à l'avance la place de telle ou telle, parce qu'elle est la plus riche ou la mieux protégée. Le père de Claire, un socialiste avancé, aspire quand même pour sa fille à l'honneur du premier banc; il a, dans ce but, fait appel à ses anciens souvenirs d'enfant de chœur, et passe ses soirées à donner des explications bien différentes des théories de son journal, *l'Humanité*. Ils sont rares ceux qui consentent à seconder l'œuvre de l'éducatrice, on en amoindrirait plutôt l'effet par d'imprudentes paroles; cependant, une longue hérédité catholique leur fait attacher une grande importance à la première communion de leurs enfants, et, pour que la fête soit plus belle, ils se privent parfois longtemps à l'avance, témoin ce que me confiait Elise Harverd, une de nos grandes, celle sur laquelle peut-être nous pouvons le plus compter : « Que je voudrais donc avoir un frère de communion tous les ans! Personne ne se saoûle à la maison depuis quinze jours, pour qu'on ne manque de rien ce jour-là! »

On veut faire mieux que le voisin, et à chaque instant, des parents anxieux viennent me dire : « Arrangez-vous de façon que la nôtre soit bien placée; vous comprenez, si elle est dans les dernières, on ne donnera point de repas! »

L'examen est passé. Mon amour-propre a lieu d'être satisfait! Thérèse a récité à l'instar d'un phonographe, elle est quatrième, d'où violente jalousie du papa de Claire qui occupe le septième rang; ma Clairette est sa voisine, ce sera gentil de voir toute la journée côte à côte protectrice et protégée; leur ancienne tendresse a pris un nouveau regain, après mille fluctuations pendant lesquelles Claire reprochait amèrement à son amie de ne plus se souvenir qu'elle était la cause première de son adoption. A l'encontre de M. Perrichon, le rôle de sauveteur lui pesait, elle se plaignait de l'avoir si bien rempli, jetant ce reproche à la persécutée d'autrefois : « T'es t'une ingrate; sans moi, tu ne serais pas là; t'as pas le droit de me dédaigner. » Mais maintenant, il ne saurait plus être question de rivalité, puisque toutes,

pour cette semaine, ont laissé leurs défauts au vestiaire, quitte à les y reprendre après!... Cette grande sagesse durera-t-elle pendant toute la retraite? car nous allons entrer en retraite!

Afin que rien ne vienne distraire nos communiantes, nous les garderons toute la journée, et elles prendront leurs repas à la Mésangère : Marie-Rose se métamorphosera en chef de cuisine, aidée en cela par les plus grandes de nos fillettes, telle Elise Harverd, et cette gentille Blanche Herbin, deux fidèles, qui viennent à l'œuvre à tous leurs moments de loisir, et lui feront honneur, j'espère. Les douze et moi, nous serons les invitées.

Combien je dois être reconnaissante à ceux qui partagent avec moi cette tâche! Grâce à Mme Le Prieur, les côtés les plus pénibles me sont évités. J'ignore l'humiliation des quêtes, l'irritant embarras des ventes de charité, l'angoissante question d'argent, d'où résultent pour les œuvres tant de susceptibilités à ménager! Tous, au contraire, s'efforcent d'épargner la mienne; j'ai dans Marie-Rose l'exemple permanent et l'aide sans défaillance; Dieu semble, dans sa bonté, mettre des barrières autour de ma faiblesse, et m'attacher ici par un lien doux et fort!

En retraite! les exercices se succèdent. Le prédicateur, un tout jeune prêtre, ardent encore du feu de son ordination, a le don de faire vibrer leur sensibilité, et s'adresse surtout à leur cœur. Lorsqu'il voit que l'attention faiblit un peu, il la réveille en disant : « Je vais vous raconter une histoire. »

Aussitôt les bustes menus se redressent, les yeux deviennent fixes; de ma place, j'examine la diversité d'impressions que peuvent exprimer des visages d'enfants, et je cherche à deviner quelle sera la mentalité de cette génération, si prochaine et si différente pourtant de la nôtre. Tout en restant des imaginatifs, car c'est bien la note dominante de leur milieu, il y aura, parmi les retraitants qui la composeront, cette humanité future, des aigris, des entraîneurs; là-bas, au second rang, un petit brun trapu, ramasse entre ses épaules une tête à la Danton. Aux dernières places, quelques agités ont des regards en dessous, des bouches pincées de mécontents; et du côté des filles, sous le feutre économique où le chapeau empanaché, que de manèges de coquetterie se précisent, que de mouvements d'envie se devinent!

Lorsque ce champ de jeunes têtes ondule au souffle de la parole, je crains pour lui les prochains ouragans, et demande qu'au moins, sur le nombre, quelques épis mûrissent et se dressent droits et fiers pour porter la semence.

Sans complaisance d'éducatrice, nos douze sont certainement

dans celles qui se tiennent le mieux; leur correction se dément bien un peu quand elles montent, sur deux rangs, vers l'Asile, et les abandonne tout à fait à l'heure bienheureuse du repas. Elles sont des convives bien faciles à contenter, mangeant une quantité invraisemblable de pain avec beaucoup de sauce et grande abondance de pommes de terre. Hier, lorsqu'elles eurent donné le plus valeureux des assauts à notre plat de ragoût, fut apportée, de chez ma mère, qui leur faisait cette surprise, une grande tarte de si belle mine, que l'une des pauvres petites du Clapier gémit d'un ton désolé : « Mon ventre, il est trop petit pour ma grande appétit!... »

Demain! ce mot qui sonne tantôt comme une promesse, toujours comme une menace, signifie pour moi quelque chose de très doux. Il est onze heures, et malgré la fatigue qui exaspère mes nerfs, jusqu'à doubler ma puissance de sensation, me sentant incapable de dormir, j'écris, devant les étoiles qui scintillent, légèrement voilées de brume, comme des diamants sous du tulle, tandis que montent vers moi ces parfums de mai, haleine du printemps endormi!

J'ai été très émue tantôt, et mon âme garde encore une vibration attendrie, comme ces instruments sonores, dans lesquels se prolonge le dernier coup d'archet. Mes douze petites filles! Pendant toute cette semaine, chaque jour, mon amour pour elles s'est accru d'un sentiment nouveau, et cette maternité morale que j'avais rêvée a été exercée dans toute sa plénitude. Je devenais entre Dieu et leur âme l'intermédiaire nécessaire : elles me confiaient leurs idées, me disaient leurs espoirs, et j'étais effrayée du mystère que parfois contient un cœur d'enfant. Elles me demandaient à tour de rôle.

— Mademoiselle, croyez-vous que je sois prête?

Est-ce leur angoisse qui me gagnait, ou leur avais-je communiqué la mienne? Je craignais, moi aussi, que leurs lèvres ne se fermassent sur l'un de ces secrets, dont la gravité réside le plus souvent dans la volonté de ne point le dire, parce qu'on a honte.

Marie-Rose s'était chargée de les conduire à cette dernière absolution, dont elles devaient revenir pardonnées de ces fautes, plus imputables à leur milieu qu'à elles-mêmes. Je les attendais, épiant sur leurs visages mobiles le reflet de ces impressions, qu'elles n'arrivent point à dissimuler... Thérèse rentre la première; sa face épanouie reflète une quiétude aussi rassurante pour les autres que pour elle-même. Voici Elvire : elle monte émue, baissant les yeux; l'attitude est de bon ton aujourd'hui, et elle parait sincère. Caucheville tombe dans l'escalier en criant :

« J'ai tout dit, en commençant par le plus gros ! » Françoise et Milienne viennent près de moi tout gentiment : « On ne recommencera plus jamais. »

Le pardon que toutes me demandent, les unes avec leurs lèvres, les autres avec leur seul baiser, je l'accorde dans une ferveur grandissante, jusqu'à ce que Claire et Clairette me donnent au cœur le dernier choc, celui qui fait jaillir les larmes ! La première se précipite sur moi : « Oh, m'zelle ! que je vous aime ce soir ! » Clairette ne parle pas, mais sa main cherche la mienne, et je sens bientôt la caresse de deux lèvres qui prononcent ce seul mot. « Merci ! »

C'est maintenant une expansion de tendresse ! Elles implorent le pardon de Marie-Rose, et de leurs compagnes, et de Julien qui les gratifie d'une pluie de médailles et d'un petit bout de sermon.

Les voici toutes autour de moi, les douze ! Leurs yeux rayonnent et laissent voir jusqu'au fond de l'âme : seule, la petite Crochefer garde son air de fausseté narquoise. A peine tend-elle la main pour recevoir l'image que je lui présente, et sur laquelle une communiante vêtue de gaze s'avance, cierge en main, vers un autel illuminé ; je l'entraîne au bout du jardin.

— Tu es contente, Léa ?...

Pas de réponse.

— Voyons, tu n'as rien oublié à confesse ?

Elle mord ses lèvres minces, baisse le front, secoue la tête, puis me quitte brusquement, et sans parler aux autres, va s'asseoir à la table autour de laquelle on rit, car le menu comporte, en plus de l'omelette, un laitage sucré. Seule, Léa ne rit pas ; en vain Clairette l'a-t-elle servie copieusement, elle ne mange pas non plus !

Le repas s'achève, dans la détente nécessaire après toute immobilité trop longtemps gardée ; et la similitude de l'heure me remet en mémoire le plus divinement tendre des Evangiles, ce discours où le maître, avant de distribuer aux douze le pain qui va devenir son corps, leur adressa l'incomparable testament d'amour transcrit pour nous par saint Jean. Je leur dis aussi : « Maintenant vous avez la paix ; que votre cœur ne se trouble point !... »

Sur ce thème, les paroles me venaient, pour dépeindre la douceur goûtée par le disciple sur l'épaule de Jésus, et l'endurcissement de Judas, se refusant à entendre le suprême appel contenu dans ce mot « mon ami ! »

Malgré moi, je regardais Léa, qui avait visiblement pâli.

— La Léa qui est malade ! dirent les autres.

Je sors avec elle, et l'emmène dans ma chambre où il fait déjà sombre.

— Tu as mal, Léa?

— J'ai pas de mal!

— Ma petite fille, tu me caches quelque chose?

Le mutisme obstiné continue...

— Léa, ce n'est pas ton corps qui a mal, c'est ton âme.

Cette fois elle incline la tête.

— Ma petite Léa, cela me fait tant de peine, tu souffres et tu serais tout de suite consolée si tu retournais à l'église? Le prêtre y est encore...

Elle se retire brusquement.

— Non, je ne veux pas! je n'oserai jamais avouer cela au prêtre.

— Ainsi, parmi mes douze filles c'est toi qui seras le Judas?

— Je ne veux pas l'être non plus; à vous, je vous dirai.

Sans que je puisse l'en empêcher, elle me fit sa triste confidence. Je n'avais point, hélas! pouvoir pour l'en absoudre, et toujours avec la même obstination, elle refusait de me suivre à l'église. Le soir tombait, tout rose, les enfants tournaient en rond; la clochette tinta pour les appeler à une dernière prière, à laquelle je m'unis de toute la ferveur de mon âme; puis, comme mue par une force supérieure je me levai, et dis à la petite :

— Léa, je retourne à l'église.

Pour descendre l'escalier, je dus m'appuyer à la rampe tellement je tremblais; je descends les marches, personne ne me suit; je traverse la cour, rien encore! Arrivée au portail, Dieu soit béni! je perçois le bruit d'un pas, elle vient!... Bientôt, sa petite main froide s'introduit dans la mienne, elle m'entraîne, je sens qu'elle a hâte d'arriver. Le sacristain va fermer les portes; dans la grande nef, un prêtre procède à des rangements de chaises, je lui fais un signe, et il se dirige vers le confessionnal, le bras de Léa s'accroche au mien.

— Je vous en supplie, entrez avec moi, vous direz mieux.

— Mais, je ne peux pas, ma Léa; tu sais qu'il faut aller seule!

— Alors, restez tout près!

Je restai tout près, seule à seule avec l'hôte divin de cette église sombre, éclairée seulement par la lueur tournoyante de la lampe d'autel. Angoissée, je percevais distinctement dans le grand silence la pulsation essouflée d'une grosse horloge, d'où les secondes tombaient une à une. Puis ce fut le déclic rapide du volet de bois glissant dans la rainure, et Léa sortit d'un bond :

— Je suis-t'y contente, c'est dit! c'est dit!

Moi aussi j'étais contente, et nous montions la rue du pas allègre de ceux qui viennent d'être déchargés d'un fardeau!

En entrant, après avoir rassuré Marie-Rose, j'ai passé comme

de coutume par la chambre de Clairette; elle n'était pas couchée, et priait près de la fenêtre, la tête dans ses mains.

— Pourquoi n'es-tu pas dans ton lit!

— J'y vais, mademoiselle, puisque vous voilà rentrée. Dites, la Léa l'est-elle contente à présent?

— Oui, très contente; c'est donc pour elle que tu es restée si longtemps à genoux!

— Pour elle, mais aussi pour *celle de là-bas!*

Elle dit cela, la pauvre enfant, en cachant sa tête sous l'oreiller; je l'ai bordée, dans ses petits draps tout blancs, après l'avoir embrassée plus tendrement qu'à l'ordinaire et elle m'a rappelée :

— Voulez-vous me donner encore un baiser, dites, pour *l'autre*!

Après une nuit écourtée, un bruit léger, une porte entr'ouverte, et Marie-Rose en cornette de nuit.

— Il est temps de se lever, si l'on veut habiller les petites.

Si on le veut! Je crois bien! Sautant à bas de mon lit, j'ouvre la fenêtre; le jour naît, dans une teinte mauve, et son bleuissement doux s'épand au ciel sans nuage, il fera beau! Clairette aussi est réveillée; tenant à deux mains un petit jupon, déjà peignée et proprette, elle arrive dans ma chambre où j'ai déposé toutes les pièces de sa parure, celle-là même dont Mme Le Prieur s'est séparée avec tant de larmes — la toilette de sa fille, morte à vingt ans, qu'elle avait conservée comme une relique.

A mesure que j'en revêts l'enfant, elle se transforme; la longue jupe diaphane la grandit, le corsage finement plissé étoffe son buste, lié par la souple ceinture, telle une fleur entourée d'un ruban! Lorsque le voile a ennuagé son visage, elle m'est apparue si idéalisée que j'identifiais en quelque sorte à la douce morte qui dort là-bas sous la dalle de marbre, la petite rescapée du Clapier.

Dépêchons-nous! la cour est déjà pleine de monde. Les mamans ont répondu à notre appel et viennent pour nous aider à parer leurs filles. Raides et fleurant l'empois, robes et jupons suspendus à une corde donnent à notre grande salle l'air d'un vestiaire du paradis!

Mmes Ballon et Julliot y penètrent les premières : l'une a gardé sa robe courte et ses gros sabots, mais elle s'est parée de la « visite » perlée et de la capote de la fruitière : l'autre s'est campé sur l'oreille le canotier d'une voisine; malgré leur bonne volonté, je dois voiler moi-même Milienne et Françoise qui reluisent de pommade!

La maman Pinson, au contraire, pose avec goût les roses sur la houpe blonde de Reine, que les trois petites sœurs, toutes vêtues

de noir, mais souriantes quand même, regardent avec admiration. La mère de Thérèse Dauphin n'est pas loin de se prendre de langue avec celle de Claire, parce que la ceinture de l'une est plus large que celle de l'autre : c'est la seule note discordante, les pauvres femmes sont si fières de voir ce jour-là leurs filles semblables aux plus riches! Elles les reconnaissent à peine, sous la poésie de la couronne et du voile! Transformées à tel point que j'hésite, moi aussi, à les distinguer. Sophie Caucheville elle-même est devenue passable; sa mère l'appelle « Ma belle petite ange! »

La grande salle ressemble maintenant à une volière de colombes, les communiantes semblent y battre des ailes, les cloches sonnent là-bas. Descendons vite!... les papas attendent dans la cour, et se découvrent quand le petit cortège se forme : eux aussi s'essaient à découvrir lequel de ces mouvants petits monceaux de neige leur appartient, mais quand ils l'ont reconnu, ils ne le quittent plus des yeux, et le père de Claire (le « socio » qui veut pourtant chambarder les curés) pleure à verse.

Nous descendons; tout le quartier est aux fenêtres, curieux et attendri : deux haies de marmots, campés sur les trottoirs béent de contentement en nous voyant passer, et j'entends dire de tous côtés. « Sont-elles bien arrangées, les filles à Mlle Bréville! »

Cela me donne des fiertés maternelles ; vraiment ce sont mes filles que je conduis, et ce verset du psaume chante en ma mémoire : « Le Seigneur a mis sur leur misère sa majesté comme un vêtement. »

Nous voici sur la place; le soleil crible de flèches d'or les feuilles neuves des arbres, la procession s'organise, et l'église s'ouvre devant la double file qui s'y introduit en chantant :

La messe commence, une messe basse coupée de cantiques, avec lesquels alternent les répons musicaux de l'orgue. Voici l'évangile. Ah! Seigneur, que quelques-uns de ceux-là puissent le comprendre et l'enseigner à leur tour; le Credo, uniforme et superbe; l'Offertoire, l'offrande du peu que l'on est soi-même à Celui qui va se donner tout entier; l'Élévation, les têtes se baissent comme une onduleuse bordure de perce-neige.

Il est là! présent dans chacune des hosties de ce ciboire d'or que le prêtre vient déposer sur un autel portatif adossé à la balustrade, tout parfumé de fleurs et brillant de lumière. Le prédicateur va parler à son jeune auditoire. Le hasard veut qu'il prenne le texte d'hier soir : « Maintenant vous avez la paix! »

Il a fini, un chant s'élève, si doux et si plein de souvenirs que chacun frémit en l'entendant :

Le voici l'agneau si doux
Le vrai pain des anges!

Un signal est donné, les premiers rangs s'avancent, garçons d'un côté, fillettes de l'autre; ils s'agenouillent...

Seigneur, elles vont à vous, mes petites filles; je les suis, je les compte. Voici Claire et Clairette, réunies dans la douceur de votre baiser, Thérèse et Louise, les deux sœurs Trouvet si bien pareilles, Françoise et Milienne, ces « anciennes » si déjetées, les voilà toutes, les douze, sauront-elles assez vous remercier? Et que je vous parle en leur nom quand mon tour est venu de vous recevoir aussi, dans un de ces élans de foi où l'on croit toucher le ciel du front, je vous dis : « Seigneur, le grain est dans le sillon, faites qu'il germe; accordez à l'humble et maladroit semeur que j'ai été, la joie de la moisson!... »

Au sortir du demi-jour de la nef, où les admirables vitraux ne laissent pénétrer qu'une lumière adoucie, la grande clarté printannière nous éblouit : pendant que la foule, toute fleurie de chapeaux neufs, fond sur le cortège, le morcèle, le disloque, le fractionnant en petits groupes dont le garçonnet frisé ou la fillette parée occupe le centre : A peine ai-je le temps d'embrasser les miennes; elles appartiennent à leur famille, qui va les promener fièrement aux quatre coins de la ville : il les trouvent si belles!

Clairette est la seule qu'aucun parent ne réclame, elle revient entre Marie-Rose et moi; cependant, une joie profonde la transfigure, et rien ne lui manque, car, plus qu'aucune autre, elle a ressenti la présence du Grand Ami!...

J'aurais voulu les garder sous mon aile toute cette journée, anxieuse déjà du milieu où vont rentrer mes pauvres petites, des lieux où l'on va les conduire; mais les plus pauvres seules partagent notre table, à laquelle ma mère est venue s'asseoir et qui a été fleurie de lilas et de jonquilles. Pourvu que les autres soient exactes au rendez-vous de l'après-midi! Mais ma crainte est vaine, on les ramène, un peu décoiffées, avec quelques taches de café au corsage; nous voici au complet, escortées à nouveau par la tribu des papas et mamans grossie de l'appoint des parents de la campagne.

Cette fois-ci, la procession sera longue : montant de Notre-Dame d'en bas vers la ville haute, elle déroule ses blancs méandres entre les vieux murs et la jeune verdure, passe les ponts, se déploie sur les quais, longe la grise façade de l'hôtel où Mme Le Prieur, penchée sur son balcon, peut nous apercevoir, fait une halte à la cathédrale, puis prenant la ligne ombreuse des boulevards, rentre à nouveau dans notre vieux temple, pour un office que des ferveurs si neuves ont le droit de trouver un peu long! On se montre le livre enluminé ou le chapelet magnifique;

c'est parfois un échange d'images, un chuchotement discret que recouvre le voile protecteur. Mais au moment où les accents du *Tantum ergo* retentissent sous les voûtes ennuagées d'encens, le souffle religieux du matin y passe de nouveau.

L'âme du peuple s'identifie avec la longue lignée de croyants qui l'ont précédée, l'atavisme catholique se réveille puissant et fort comme l'essence même de la race, et quand l'ostensoir aux larges rayons s'est élevé au-dessus de la multitude inclinée, c'est avec une sincérité absolue que tous ont chanté à pleine voix :

Je suis chrétien, voilà ma gloire!

Tout est fini. Dans une dispersion d'autant plus rapide qu'un vent violent, présage de pluie, s'est élevé, prenant aux arbres des pétales fleuris qu'il arrache, secoue et fait tourbillonner en neige parfumée; quelques-uns de ces pétales, tombent sur les têtes couronnées de roses, et vont achever de s'y flétrir!

Et la foule reprend les communiants d'aujourd'hui; ils vont se fondre en elle, ils s'y noient déjà, petits points lumineux dans les ondes noires... On les y voit encore un instant, puis ils font corps avec elle, les voilà perdus dans cette multitude, — demain, ils devront la diriger ou la subir!...

Des vagues de gaieté passent, ce sont de gros rires et des lazzis joyeux; les papas ont fait longue station à l'auberge, quelques mamans y sont allées aussi, parce que, comme vient de me dire l'une d'elles : « Faut bien se réjouir, pas vrai? En un jour comme le jour d'aujourd'hui! » La rafale redouble, et les fleurs, détachées des grands poiriers voisins, tombent à nouveau.

Mésanges! pauvres petites mésanges! la fin de ce jour pur n'est-elle pas un présage? la tempête vous secouera aussi, vous emportera, on ne sait où, vers le fleuve ou le ruisseau?

Mais si la fleur s'en va, quelques fruits n'en restent pas moins à l'arbre, récolte future, invisible encore, mais animée déjà du germe de vie, qui la fera mûrir pour les récoltes éternelles.

*
* *

Tristes ou douces, les années s'enchevêtrent, s'étirent, s'allongent, comme le fil sur le métier de ce tisserand inlassable et maigre qui s'appelle le temps! Et celui-ci s'excite à la besogne comme si, pressé de se mettre à l'unisson, il avait, lui aussi! renoncé au tissage bon enfant d'autrefois pour œuvrer, à grand renfort de rouages et de poulies, cette trame de notre vie qui, faite de chanvre raide où tissée de fin lin, n'en est pas moins destinée à un linceul.

Voilà les réflexions assez moroses inspirées par la lecture de ce volumineux cahier, retrouvé au fond d'un tiroir! Non que j'aie perdu l'habitude d'écrire, mais je le faisais au hasard, sur des feuilles volantes aussitôt après brûlées ou réduites en miettes, comme si j'avais eu peur de mettre un témoin entre le passé et moi! On a tort de les déchirer ainsi, ces pages de vie : elles ont leur enseignement. Je viens de passer ma nuit à relire celles qui ont survécu, ne me reconnaissant pas plus dans ces lignes qu'on ne retrouve ses traits dans quelque portrait d'amateur trop ressemblant pour être flatté, et dont l'épreuve jaunie rappelle vaguement ce que l'on fut autrefois.

Si certains jours paraissent longs, les autres passent très vite, et il m'a fallu tout un calcul pour me prouver à moi-même que cinq années s'étaient écoulées depuis cette première communion qui m'avait si fortement remué le cœur, et sur le récit de laquelle s'arrêtait mon journal. Que sont-elles devenues ces enfants, dont mon ardeur de débutante rêvait de faire le noyau d'une œuvre modèle? Sophie Caucheville court les rues, Léa Crochefer a insulté Marie-Rose l'autre jour, Elvire « la demoiselle du débitant » m'honore à peine d'un salut protecteur, d'autres me donnent au passage un gentil bonjour, mais je les gênerais en leur adressant la parole. Hélas! c'est un bien petit nombre qui revient le dimanche; on en retient quelques-unes par l'appât d'une séance de projections où l'attrait d'un rôle à jouer dans la pièce prochaine. Mais, malgré toutes les attractions, quand arrive l'âge redoutable de quatorze ou quinze ans, on trouve trop dure la règle qui impose l'assistance aux offices, trop monotones ces réunions où manquent les camaraderies de l'atelier, et l'on fuit sans retour!... Claire a pris des façons élégantes, et pâlit à force de serrer son corset; elle nous reste par une sorte d'accoutumance. Thérèse Dauphin fréquente l'œuvre aussi, parce que les autres « lui en rendent! » son père étant contremaître.

Un petit groupe pourtant nous console, et vient, très fidèle, se serrer autour de nous après les vêpres : Elise Harvierd, Blanche Herbin, l'aînée des Pinson, la plus jeune des Tordoux, une vingtaine à peu près. C'est la dîme prélevée pour le bien dans ce troupeau des oublieuses! C'est un maigre résultat, en regard de l'appui fidèle de Mme Le Prieur, de la somme d'efforts de Marie-Rose, et de mon très réel bon vouloir : tout cela s'est heurté contre mille obstacles, usé à une force d'inertie dont il est je crois impossible de triompher!...

Beaux rêves du début, alors que je pensais à soulever des montagnes, à sauver la ville, à rénover le monde, qu'êtes-vous

devenus ? Vous êtes allés où vont vos pareils, dans l'impossible; de ce bel enthousiasme qui flambait si clair, il ne reste, je le crains, qu'un peu de cendre grise dans un foyer de pauvre.

En me retrouvant face à face avec ce cahier, j'éprouve la sensation ressentie vis-à-vis d'un ami inopinément rencontré : pendant les premières minutes d'entretien, se regardant l'un l'autre, on ne trouve rien à se dire; mais, sitôt le courant amical établi, l'intimité revient. Il fut mon confident, ce gros registre qui porte encore sur son dos de basane cette inscription frappée au fer « tissage Breville », et où mon cher grand-père ne vérifiait peut-être pas assez les comptes de son industrie puisque, à l'encontre de la volonté des miens, et malgré la répugnance dont il me fallut triompher, j'ai dû accepter de recevoir un salaire payé par l'or de ces Le Prieur, auxquels notre ruine a tant profité.

Si j'avais maintenant à établir l'équilibre entre les deux menaçantes colonnes, *doit et avoir*, la balance au point de vue moral ne serait guère non plus à mon avantage : mon avoir est mince, cependant j'ai de mon dû une idée si absolue que suis tentée de dire à Dieu. « Seigneur, lorsqu'on s'est attaché à votre service, ne pourriez-vous pas donner un tout petit peu plus de consolation ? » En acceptant le poste de directrice de la Mesangère, je me disais : « Tous ces enfants m'empêcheront de connaître la solitude, elles s'attacheront à moi et seront mes filles par l'âme et par l'esprit. » Eh bien... non... leur nature défiante, matérialisée par leur vie de labeur, les rend très difficiles à conquérir. Je suis le plus souvent, il est vrai, entourée de mouvement, assourdie de bruit, mais je me sens seule quand même, vis-à-vis de ce « moi » le plus inséparable et parfois le plus insipide des compagnons. J'ai, il est vrai, dans Marie-Rose une précieuse amie, mais elle se renferme en son unique idée; sa foi tranquille et forte suffit à mettre en fuite tous les fantômes que mon imagination se crée, et, soit vertu chrétienne, soit endurance paysanne, certaines piqûres, dont je souffre comme d'une plaie au cœur, atteignent à peine le sien. A nous deux donc, mon vieux cahier, je ne t'ai pas retrouvé en vain, et tu redeviendras mon discret confident.

— Clairette ! tu mériterais que je le dise à Mademoiselle.

— Si vous faites cela, Marie-Rose, vous vous dénoncerez vous-même.

Il y eut ensuite des rires étouffés, un bruit de papier qu'on replie, une porte refermée. Du haut de mon balcon, commode observatoire que tout bon policier devrait adjoindre à son logis, j'aperçois Clairette traversant la cour, et je l'appelle d'un geste.

— C'est que, mademoiselle, je ne sais pas si j'ai le temps de monter?

— Monte, ou je vais descendre, dis-je en m'appropriant la phrase terrifiante de Barbe-Bleue.

Clairette apparaît par l'escalier aux glycines dont les folles pousses vertes descendent jusque sur ses cheveux : du rose est monté à ses joues très pâles à l'ordinaire, cela lui sied; elle est bien dans la note du printemps maladif de cette année, avec ce charme gracile et fugitif comme un rayon de soleil entre deux averses, qu'est la courte jeunesse de l'ouvrière; elle est restée petite et son buste encore enfantin, malgré ses seize ans, paraît tout menu sous le corsage à damier noir et blanc; dans son grand tablier de travail à bavette soigneusement épinglée, elle cache un panier d'osier verni. L'idée de comparaître à mon tribunal l'émeut sans doute, car elle a gardé la marque indélébile de son enfance peureuse! A la moindre émotion, ses yeux se voilent sous des cils d'une invraisemblable longueur, qui s'agitent avec un mouvement d'éventail.

— Clairette, que portes-tu avec ce mystère?

— Rien, mademoiselle, ou tout comme!

J'ouvre le panier : il contient une orange et quelques pommes ridées comme des bonnes femmes.

— Hein, c'est ainsi qu'on se passe de dessert! Tu aimais pourtant bien les pommes quand tu étais petite.

— Je les aime bien encore, mais ça n'est pas gênant de s'en passer et puisque cela me paraît meilleur de les porter au frère de Victoire Cerny qui s'en va d'usance. Ne me grondez pas, ajouta-t-elle en me tendant le front; je fais comme vous m'avez dit!

Clairette, refermant son panier, s'en alla d'un pas rapide, proprette en sa robe gros bleu, ses cheveux bruns retenus par des peignes de fausse écaille; et cette silhouette, à la fois si peuple et si réservée, était gentille à voir.

C'est nous pourtant qui avons transformé l'épave humaine, la vagabonde d'il y a cinq ans, en cet être de douceur et de vaillance, qui s'est affiné dans le double courant de tendresse et de foi dont nous l'entourons. Lorsque l'âge est venu de donner un état à notre fille, nous avons hésité longtemps, Marie-Rose et moi : il nous eût été bon de nous en faire une auxiliaire capable de rendre à l'œuvre le bien qu'elle lui avait fait, mais le vice de son origine ne lui aurait pas donné, sur ses compagnes, l'ascendant nécessaire. Devait-on la placer dans une industrie de luxe : modes ou couture? Ç'eût été, en l'élevant d'un degré au-dessus des autres,

en faire ce qu'on lui reproche d'être : « une demoiselle!... » Pour rester dans l'esprit de notre œuvre, il fallait qu'elle devint le type de cette ouvrière chrétienne que nous voudrions former, de la vierge consciente du danger, mais armée contre lui par la foi dans l'au-delà, envisagé non comme la chanson berceuse dont l'humanité se leurre, mais comme le seul idéal qui puisse en même temps la retenir et la consoler. Donc, Clairette est « brocheuse » et travaille au tissage Le Prieur.

Je me souviendrai longtemps de ce premier dimanche d'été, où les grandes m'ont fait l'honneur de venir se promener avec moi, dans la somptuosité de leurs toilettes neuves. Au lieu de nous diriger, à la sortie des vêpres, vers les bords du canal ou le bois de Bourion, ainsi que nous en avons l'habitude, elles m'entraînent dans les rues criblées de soleil, marchant devant moi, si pimpantes dans leurs robes fraîches, que je me demande si ces contre-façons de jeunes demoiselles étaient bien les mêmes enfants qui arrivaient sales et déguenillées à la Mésangère il y a cinq ans.

Si la coquetterie a fait ce miracle, j'espère qu'elle leur a donné aussi un plus grand respect d'elle-même.

Il leur a fallu beaucoup travailler pour acquérir ce semblant de superflu, alors qu'elles manquent presque du nécessaire. Cette parure, économisée sou à sou, est le fruit de bien des heures de peine et elles l'apprécient en raison de tout le mal qu'elles se sont donné pour la conquérir. En laissant à la fabrique le long sarreau qui les couvre toute la semaine, elles sont, comme la chenille s'échappant de son cocon grisâtre, plus ou moins devenues papillon, elles semblent avoir pris aussi une autre âme, une petite âme de papillon ailée et légère. Mais... où m'entraînent-elles donc ainsi? Ciel! il y a des mâts de distance en distance, les drapeaux flottent au bout des hampes! C'est aujourd'hui les courses, je l'avais oublié, et je vais être, malgré moi, forcée d'en voir le retour.

Grâce à Dieu, j'avise sur un talus un bouquet de saules qui va m'offrir un petit bout d'écran : les jeunes filles, dédaignant son ombre protectrice, se campent au bord du chemin, bien décidées à ne rien perdre du spectacle. Dans le poudroiement doré de ce soir de juin, un tourbillon de poussière annonce le retour. Mon troupeau piétine d'aise. Elles se livrent à des réflexions bien trop bruyantes à mon gré, relevant les petits ridicules de chacun.

— Ah! tiens, dans cette voiture toute neuve, c'est la femme à ton patron! Elle n'a pas honte de faire la fière comme ça, avec cette soie jaune qui brille comme si c'étaient ses louis!

— Ça n'empêche pas, murmure la grosse Thérèse de sa voix de contre-basse, que ma mère *a broché* au même métier qu'elle; c'est une ouvrière, quoi! tout comme nous.

Elles en veulent à cette nouvelle enrichie, de la fortune qui, tout en l'élevant au-dessus de son milieu, lui en a laissé les manières et le langage. En vain essayai-je de leur dire :

— Vous pouvez faire fortune, devenir comme elle, patronnes aussi, à votre tour, avec du travail et de la chance.

— La chance!... c'est pour ceusse qui n'ont pas de cœur! Gueux enrichi n'a jamais rien valu!...

Voici la foule claire et gaie : des piétons endimanchés fourmillent de chaque côté de l'avenue, chapeaux de la ville, bonnettes brodées de la campagne, vestons des employés, blouses bleues des gros herbagers, antiques bonnets de coton portés encore par quelque aïeule, uniformes gais des soldats, bébés juchés sur les épaules des papas, et, au milieu de ce fleuve mouvant, passe tout ce qui, dans la ville, peut servir à véhiculer quelqu'un : fiacres, tapissières, demi-fortunes contenant de braves gens respectables et démodés, breeks militaires attelés en poste, automobiles ronchonnant sur place et essayant, à grand son de trompe, de se frayer un passage, tout cela poussiéreux, cliquetant, joyeux, monte de plus en plus la tête de mes filles, qui se grisent de bruit : je crains qu'elles ne s'élancent sur la route.

Maintenant la foule devient moins dense et plus choisie; quelques beaux attelages défilent : dans une victoria basse et menée au trot de deux belles bêtes stepant haut, une femme très pâle, engoncée dans un long boa de dentelle, est étendue.

— Vla Madame!... disent-elles toutes ensemble. Al' n'est point malade pour aller se promener.

— Ah! reprend une autre, on n'est point malade quand on ne manque de rien, elle se plaint pour se faire mieux soigner.

J'ai une peur horrible qu'on ne les entende, mais tous mes chut n'y font rien! Leur admiration devient du trépignement quand, au trot de ses quatre chevaux, annoncé par la fanfare de la longue trompe de cuivre, un mail-coach arrive, conduit à grandes guides par Armand Le Prieur. Dans la clarté du soleil couchant, rien n'est joli comme la corbeille de fleurs vivantes qui en couronne le faîte! Tous les Le Prieur, neveux, cousins et alliés tournent la tête aux cris admiratifs de ma bande et, en m'honorant de leurs saluts, s'égaient, à n'en pas douter, de ma mine furibonde.

Mon mouvement de contrariété écarte les deux branches qui me servaient d'abri, et je me trouve au premier plan, rouge, ébouriffée, telle une poule qui veut rallier des canards. Comme

pour augmenter encore ma confusion, voici venir Jacques Le Prieur en habit rouge et toque de velours noir.

— Oh! m'zelle Denise, il est habillé comme notre bedeau!

Deux ou trois jockeys, en casaques voyantes, s'étaient joints à lui :

— Ceux-là, dites, c'est-y des masques?

Cette fois, on avait entendu; je le vis au salut narquois des jeunes gens, salut dont toute ma troupe fut fière.

— On ne peut pas dire, ils sont ben honnêtes tout de même!

Mon agacement était prêt à se traduire par des larmes : elles s'en aperçurent, et comme elles ne sont pas mauvaises au fond :

— Faut pas nous en vouloir, chère demoiselle; on a eu notre plaisir tout comme les riches aujourd'hui. Ça ressemblait à ce qu'on lit dans *la Dame aux millions!* C'est justement à des courses que Girard rencontre Yseult!...

Ce monde entrevu de loin, ce monde qu'à la fois elles dédaignent et envient, va se confondre pour elles avec le monde chimérique dont le roman-feuilleton leur donne une si pernicieuse idée!...

Toute ma colère d'hier est tombée devant ma pitié d'aujourd'hui! Si la joie, chez nos grandes filles, se manifeste d'une façon bruyante et souvent maladroite, le manque d'habitude en est cause.

Depuis que je m'occupe d'œuvres, j'ai constaté bien des fois l'influence du lundi sur nos enfants. Les ouvriers sont trop portés à célébrer les fêtes par l'ivresse; c'est presque la seule manière qu'ils aient de s'y mêler, ils trouvent dans l'excitation de l'alcool une grossière illusion de la jouissance, et y puisent les deux choses qu'ils apprécient le mieux : l'oubli momentané de leurs fatigues et le rêve hébété qui leur tient lieu de tout. Hier donc, tout notre quartier avait à sa manière fêté le retour des courses : on n'entendait que disputes; nous écoutions, malgré nous, les bruits de la rue, d'où montaient des clameurs de mauvais aloi.

— Ça chauffe encore chez les Harverd aujourd'hui, me confie Marie-Rose : le père et les trois grands garçons n'ont pas quitté l'auberge de la journée.

En effet, la dispute devenait bataille : portes furieusement poussées, injures dont il eût été impossible de dire les termes, cris de jeunes gens, plaintes de femmes, et ce murmure amusé qui prouve combien la foule des voisins s'intéresse au spectacle. Cela durait depuis quelque temps lorsque, après avoir monté en courant notre escalier de pierre, la pauvre Elise, sanglotante, essoufflée, vint s'abattre près de nous en gémissant :

— A la fin, je suis à bout!

Dans sa jolie figure ronde, ses yeux bruns sont chargés de colère et de larmes; sur sa joue dorée, la rude signature paternelle s'est incrustée en raies d'un rouge violacé!

— Voilà comme il m'a arrangé, le brutal; tout ça, parce que j'ai voulu défendre maman, qui ne vaut guère non plus.

— Ma petite Elise, ce sont vos parents!

— Mes parents, est-ce ma faute si je suis venue sur terre? Non, voyez-vous, des pauvres filles comme moi, c'est trop malheureux! Dès que j'ai su marcher, c'était pour faire leurs commissions, chercher des pissenlits, ramasser de l'herbe aux lapins, porter la soupe à l'atelier. Bien avant l'âge, on m'y a fait entrer, et je me cachais sous les métiers quand l'inspecteur arrivait; on me prenait toutes « mes semaines » et à présent, c'est encore ma pauvre argent qui nourrit la maisonnée, lorsque, comme aujourd'hui, toute la paye est mangée en un seul jour! Cela ne leur était pas arrivé depuis les Pâques, mais en une seule fois, ils rattrapent le temps perdu; tenez, hier, quand je revenais contente d'avoir enfin un chapeau neuf et une robe convenable, j'ai rencontré le père et ses gars : ils m'ont couverte de sottises, me reprochant les hardes que j'avais sur le dos, cela a duré toute la soirée; quand est venue la nuit, ils nous ont mises à la porte, ma mère et moi : on a couché dans une remise; il faisait froid, et quand la mère en est sortie, le dépit l'a prise... Alors, vous comprenez!... (Elle paraissait honteuse, navrée!...) Ah! les voir comme ça tous deux... Dès qu'on leur verse un verre de cette drogue qui les empoisonne, c'est fini! Le père rentre saoûl, et bat la mère qui se ribotte à son tour pour avoir la force de lui rendre! Qui pâtit alors? Pas les garçons, ils savent toujours se tirer d'affaire et pourraient rendre les coups; mais les filles! les pauvres filles! On tape dessus comme pour les habituer à ce qui les attend plus tard : aussi je veux m'en aller, faire comme tant de mes camarades, qui se mettent chez des logeuses et gardent leur paye pour elles.

Elle me faisait grand pitié, notre Elise! A son tremblement convulsif, à ses larmes intarissables, je la reconnaissais pour une victime de la goutte maudite, qui lui a mis dans les veines ce sang appauvri, bouillant à la première colère. J'avais appuyé sa tête sur mes genoux et la berçais doucement, tandis que Clairette, ramenée à la maison par le sifflet de midi, avait passé son bras sous celui de sa grande amie : caressée ainsi, elle se calmait peu à peu et disait :

— Le seul bon temps de ma vie, c'est ici que je l'ai passé;

vous m'avez appris qu'il y a un monde meilleur que celui-ci; et maintenant, grâce à vous, lorsque je vais à l'église, c'est déjà un petit coin de paradis. Mais retourner là-bas, quel purgatoire!

— Tu dois pourtant avoir le courage d'y vivre, toi, notre meilleure élève; il en est trop qui, arrivées à ton âge, quittent leur famille. Même quand on vous y protège trop peu, c'est là votre place. Si tu t'en vas, d'autres, moins pieuses que toi, se croiront autorisées à en faire autant; ce que l'on t'a donné ici, il faut, mon Elise, le rendre à d'autres.

Clairette, les yeux dans le vague, se mit à dire :

— Elle a raison, la demoiselle, faut d'abord sauver ses gens.

Drôle de petite bonne femme! J'eus à peine le temps de m'étonner du ton pénétré avec lequel elle disait cela. Titubant à chaque marche et hoquetant d'émotion, le père Sénateur[1] Harverd se cramponnait à la rampe :

— Mamzelle Denise, je suis t'un malheureux! Vous voyez la position où que je me trouve; mais je suis t'un honnête homme, et je viens chercher ma Lize.

— Non, non, cria celle-ci, descends tout de suite, vas-tu pas venir me faire honte jusqu'ici!

— Ma fille, — continuait l'ivrogne, d'un ton qui eût enlevé tous les bravos au cinquième acte d'un mélodrame, — ma fille! je suis pourtant ton père, et je t'aime!...

A grand peine, il était arrivé à monter jusque dans la cour et se balançait d'une jambe sur l'autre, comme un cep auquel on a enlevé son échalas. Son attendrissement prenait des proportions lyriques, dont chacune de nous avait sa part.

— Mamzelle Denise, je vous honore! Une demoiselle comme vous, qui s'occupe de gens comme nous! Faut-il être porté sur sa religion! Marie-Rose, je vous « expecte » trop pour vous aimer; mais c'est vous deux qui avez fait de ma Lize une vraie ange. Si ce n'était sa démonne de mère, je ne serais pas ce que je suis!...

L'ivrogne avançait dans la cour, avec l'évidente intention de s'asseoir auprès de nous; mais Marie-Rose, ayant de cette sorte de commensaux une habitude consommée, prit celui-ci par le bras et lui dit doucement :

— Mon père Sénateur, faut aller vous coucher; la Lize et moi, on va vous prendre chacune par un bras pour vous conduire. Demain, si vous êtes sage, je vous porterai une chopine de notre bon cidre.

Cette proposition irrésistible fut acceptée avec un déluge de

[1] Prénom très usité dans le Cotentin.

larmes, et le bonhomme descendit vers sa maison, appuyant son instable équilibre sur l'épaule charitable de Marie-Rose et l'aide retrouvée de sa fille Elise.

Clairette nous quitte dans des circonstances telles que je ne sais si je dois en être fière ou marrie, découragée ou triomphante : j'ignore si elle a été folle ou sage; voici les faits :

Clairette était en retard; d'ordinaire, elle précède le flot humain qui, vers sept heures du soir, s'épand en ondes noires sur toutes nos rues; il avait passé depuis longtemps et l'inquiétude commençait à me gagner, lorsque de loin, tout au bout de la rue, il nous sembla l'apercevoir. Une femme l'accompagnait, vêtue d'une robe brune singulièrement taillée et portant, comme les bohémiennes, un fichu d'étoffe noire noué sous le menton; celle-ci baissait obstinément la tête, tandis que notre protégée relevait le front très haut. Arrivée en face de nous, elle dit :

— Voici ma mère qu'ils ont relâchée; je pense, mademoiselle, que vous lui permettrez de coucher avec moi cette nuit, il est trop tard pour qu'on puisse louer une chambre!

La foudre tombant à nos pieds ne nous aurait pas bouleversées davantage. Sa mère! cette ruine! Qui aurait reconnu la virago tonitruante d'autrefois dans l'être flasque et blême que la justice aurait détenue longtemps encore, mais dont une maladie incurable avait fait hâter la grâce!...

Elle était là, à moitié hébétée, voûtée comme sous l'habitude d'une humiliation avec laquelle on ne discute plus.

— Elle doit avoir faim, me dit Clairette, ils l'ont relâchée ce matin, elle arrive de Rouen.

— C'est vrai : il faut qu'elle mange.

Je passe devant, j'ouvre la porte de la cuisine. Clairette installe la libérée près du fourneau, où il reste encore un peu de feu, met devant elle son propre repas, que l'on avait laissé au chaud, et le lui sert.

La femme mange avec une avidité de paralysée, et la façon malhabile dont elle se sert de son bras gauche indique clairement qu'elle vient d'avoir une attaque : elle baisse ses paupières fripées et alourdies, mastique avec peine, et se rencogne contre le mur de la cloison. Aucun de nous ne parle, sauf Julien, notre vieux voisin, qui, me tirant par le bras, me dit entre haut et bas :

— Mademoiselle ne va pas garder ça chez elle, j'espère bien; c'est bon pour l'hôpital!...

Clairette a-t-elle entendu? Elle se rapproche de sa mère, qu'une sorte de somnolence gagne.

— Venez vous reposer, pour cette nuit vous dormirez dans mon lit, maman!

Ce mot divin a-t-il réveillé dans l'être lamentable qui est là un peu de la flamme sainte? Un changement subit s'opère dans la misérable, elle regarde sa fille longuement, de toute la profondeur de ses yeux de louve domptée, elle se redresse avec une sorte d'orgueil, puis de cette voix pâteuse et attendrie qui complète sa physionomie d'infirme.

— Ma Claire, s'écrie-t-elle, que tu es grande et belle!...

Sa Claire! elle disait cela comme pour reprendre possession de son bien, l'appelant de ce nom propre qui, privé de son abréviation habituelle, donnait à la jeune fille une autre personnalité : elle s'appuyait contre son épaule comme pour affirmer son droit sur cet être, que d'autres avaient transformé en son absence, mais qui était sien tout de même par l'intangible loi de la nature! Et la Henry devenait presque touchante, ayant l'air d'implorer de sa fille une protection qu'elle sentait n'avoir pas méritée.

Clairette l'attira et nous dit à tous :

— Attendez-moi, je vais revenir quand j'aurai couché maman.

Je me rappelai aussitôt la petite paria d'autrefois qui, battue et terrorisée, dorlotait si tendrement un petit banc emmailloté. La mère et la fille sortirent, nous ne trouvions rien à nous dire, pensant à trop de choses pour savoir en exprimer aucune. Quand Clairette est revenue, tranquillement elle nous a demandé :

— Y a-t-il des chambres pas trop chères à louer dans le quartier? Je voudrais en trouver une bien près de chez vous.

— Avec quoi la paieras-tu, ma pauvre petite et comment soutenir ta mère?

— Mademoiselle, pour les premiers frais, j'ai mon livret de caisse d'épargne, il y a cent soixante-dix-huit francs dessus; puis je gagne de bonnes semaines, demain je toucherai treize francs il y en a qui vivent à moins!

— Où donc as-tu trouvé ta mère?

— Où je l'ai trouvée? hélas! elle était tapie dans le fond d'un couloir, et comme je sortais de la fabrique, elle m'a appelée : « C'est-y toi, Claire Henry? »

Je lui ai répondu : « Que me voulez-vous? »

Je ne la reconnaissais point, elle avait son châle sur la figure, mais elle m'a dit comme ça.

— Ma pauvre fille, vas-tu me laisser périr dehors comme un chien?

Alors, je l'ai reconnue, elle m'a fait tant de pitié que je ne me suis plus souvenue de rien! On l'a libérée parce qu'elle est tombée

en paralysie, mais elle pourra tout de même faire notre petit ménage et je travaillerai pour deux.

— Ainsi, Clairette, tu vas nous quitter?

— Hélas, mademoiselle, je ne peux pas faire autrement, vous l'avez dit vous-même : « Il faut avoir soin de ses gens. »

— Ah ça! ma fille, dit Julien, tu perds la tête, vas-tu laisser les bonnes demoiselles qui t'ont si bien élevée à seule fin que ta mauvaise femme de mère t'esquinte et te fasse trimer maintenant que tu es grande : mets-la donc chez les Sœurs qui soignent les vieux, elle y sera encore trop bien pour ses mérites.

— Dites donc, reprit finement Clairette, est-ce que vous oseriez me donner ce conseil devant votre fils le R. P. Lamourette?

Confondu, Julien baissa la tête.

— Ça n'a pas de bon sens, qu'on était si bien là tous quatre!

— Oui, monsieur Julien, on y était trop bien!... trop bien!...

Ce fut son seul mot de regret, elle nous embrassa comme tous les soirs, un peu plus longuement peut-être. La nuit se passa, sans sommeil pour aucun de nous. Dès ce matin la chambre a été trouvée, Julien, venu à résipiscence y a transporté un vieux bois de lit, quelques chaises, une mauvaise table, la petite armoire où Clairette rangeait ses effets, sa couchette, son crucifix, sa bonne vierge de plâtre.

Alors, Claire Henry, prenant par le bras sa mère hébétée et radieuse, a quitté le toit qui lui avait été si doux, de son petit air tranquille, sans larmes apparentes, mais elle était pâle comme une hostie, et gardait au fond des yeux la lueur qu'elle rapporte de l'église les jours où elle communie. La voilà donc seule avec cette quasi inconsciente, qui a perdu tout au moins la faculté de lui faire du mal : j'ai été vaincue par la toute-puissance maternelle! Lutter, c'eût été renier mon enseignement de cinq années. Prêchez donc le sacrifice aux autres! Cette arme à deux tranchants se retourne contre celui qui l'a forgée : Marie-Rose triomphe et, sans tenir compte de sa propre peine, jouit de l'âpre satisfaction du devoir mené à son extrême limite; plus humaine, je le confesse, je souffre d'un vrai déchirement...

Myriam Thelen.

La fin prochainement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La lutte des classes et la haine créatrice. — Le congrès de Nuremberg. — Un essai de pacification sociale : le contrat collectif en Allemagne. — II. L'incohérence syndicale en France. — Psychologie des syndiqués. — Force et faiblesse des syndicats. — Les mœurs et la loi. — III. L'activité industrielle et financière en Europe. — Le capital fixe et le capital circulant. — Les émissions en 1907. — IV. Comment se fondent les colonies? — Le Congo belge. — Les facteurs de la colonisation : l'émigrant ; le missionnaire ; les compagnies commerciales ; le rôle de l'Etat. — Y a-t-il une science coloniale? — V. La rentrée des Universités et les centres de haute culture intellectuelle. — Les études économiques à Vienne. — L'enseignement philosophique à Louvain. — Les sciences politiques à Paris. — Les études sociales pratiques à Bruxelles et l'Institut Solvay. — L'étudiant voyageur.

I

Ceux qui, pendant de longues années, dédaigneux du péril socialiste, affectaient une joyeuse insouciance, semblent aujourd'hui désemparés. Des groupements combattifs, tels que la Confédération générale du travail, leur font peur. Longtemps le radicalisme autoritaire rassura les timides, mais les journées tragiques de Draveil ont ému l'opinion, et aujourd'hui les plus optimistes se demandent, avec quelque anxiété, si les grèves partielles ne sont pas les prodromes de la grève générale et si la France ne verra pas, la première, la catastrophe prédite par Karl Marx et ses disciples.

Dans la grande armée socialiste, trois corps de troupes, ayant chacun ses chefs et son plan de bataille, manœuvrent sous nos yeux. L'un, composé de marxistes éprouvés, a inscrit sur son drapeau ces mots pleins de promesses : collectivisme intégral et conquête du pouvoir; l'autre, ouvert aux socialistes réformistes, use et abuse du parlementarisme et, content de réformes partielles, se complaît dans l'attente de futurs et profonds bouleversements; l'autre, enfin, que le syndicalisme a créé, reçoit les militants de la révolution sociale, ceux qui rejettent la tactique politique pour

l'action directe et la propagande par le fait[1]. Mais, quel que soit le plan d'attaque et l'esprit des chefs, un même mot d'ordre rallie les combattants : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » La lutte de classes apparaît ainsi le dogme par excellence du monde du travail. Deux classes, nous dit-on, forment et formeront de plus en plus le contingent humain : celle qui détient le capital et qui commande; celle qui fournit la main-d'œuvre et qui obéit. Toutes deux sont naturellement ennemies, toutes deux vivent dans un perpétuel antagonisme d'intérêts...

Telle était la thèse reprise et brillamment soutenue, au congrès socialiste allemand, qui se tenait dans la vieille cité de Nuremberg les 15, 16, 17 et 18 septembre dernier. Ils étaient là quelques centaines de délégués, tous animés de la haine anticapitaliste, mais représentant deux tendances, deux tactiques de combat et aussi deux Allemagnes, celle du Nord, exclusive et dominatrice, celle du Sud, libérale et conciliante. Au fond, c'était le même débat qui, à plusieurs reprises, avait passionné les congrès socialistes. Les représentants de la démocratie socialiste doivent-ils, dans les Parlements, voter le budget annuel de l'Etat? Si oui, ils favorisent et consolident l'Etat moderne; si non, ils entravent, en attendant qu'ils le suppriment, le fonctionnement de l'organisme politique. C'est Bebel, le vieux lutteur de l'Allemagne du Nord, qui défendit la thèse intransigeante : « Nous ne voulons pas telle réforme déterminée, nous voulons la destruction de la société actuelle. Si nous décernons au gouvernement un vote de confiance en votant le budget, nous cessons d'être socialistes. » Les délégués de Bade, de la Bavière et du Wurtemberg répondaient : « Nous pratiquons une politique réaliste; membres des Parlements, nous usons des voies légales pour obtenir des réformes et nous acceptons le moindre profit comme un succès pour notre cause. » Pendant deux jours, les congressistes de Nuremberg discutèrent avec âpreté les diverses motions des représentants du Nord et du Sud. Le 18 septembre, on procéda au vote et, par 258 voix contre 119, les intransigeants triomphèrent; il est défendu aux députés socialistes allemands de voter le budget de l'Etat. Mais les parlementaires du Sud ont, après le vote qui condamnait leur tactique, acclamé la motion suivante : « Nous

[1] Ce sont les syndicalistes révolutionnaires qui, parmi les mesures les plus anodines, entendent décider et imposer la grève à toute une profession, sans recourir au vote des intéressés. La loi des majorités, disent-ils, doit être rejetée dans l'organisation du travail; il appartient à la « minorité consciente » de vouloir et d'agir. On aurait ainsi la grève dictatoriale au lieu de la grève par referendum.

estimons que, dans toutes les affaires qui touchent à la politique des Etats, c'est à l'organisation socialiste de cet Etat qu'il appartient de décider. » Malgré ces divergences de tactique, les socialistes du Sud, comme ceux du Nord, déclarent rester fidèles au programme général du parti dont la « lutte des classes » est le fondement.

La haine serait-elle vraiment créatrice, selon l'affirmation des théoriciens et des praticiens de Nuremberg? Certes, nous voyons en elle une source d'énergie, de volonté et de persévérance. La haine des despotes n'a-t-elle pas enfanté les héros? La détestation du mal n'est-elle pas l'origine de vertus raffinées? Mais la haine destructive suppose aussi l'amour d'un bien, et c'est l'exaltation de cet amour qui suscite l'héroïsme. Il était réservé au socialisme contemporain de célébrer la haine pour elle-même, de voir en elle le facteur essentiel de toute rénovation et de saluer la guerre civile sociale comme une condition de vie et de progrès. N'est-ce pas plutôt le retour à l'antique sauvagerie? Si tous les Etats sont menacés par cette propagande de haine et de discorde, il faut reconnaître que la France offre aux meneurs de la révolution sociale un excellent champ d'expériences. Ici, des causes morales et politiques bien connues expliquent le déchaînement inouï des passions, sous le regard indifférent d'un gouvernement de rencontre, incohérent et sans scrupules.

On devine que la propagande socialiste trouve, dans maint pays, des adversaires résolus. Ouvriers et patrons, hommes politiques et hommes d'église, économistes et juristes, opposent, çà et là, aux appels enflammés de l'école socialiste les bienfaits d'une organisation professionnelle et de l'harmonie sociale. Ils mettent en lumière des institutions pratiques et des réformes précises. Parmi ces dernières, le *contrat collectif* a de chauds partisans, comme en a, dans certains milieux, la coopération ou la mutualité. Ce contrat, — innommé dans les codes, — n'est point une nouveauté, car les coutumes l'ont déjà consacré : ainsi apparaissent, en Angleterre, les échelles mobiles de salaires; en France, les conventions d'Arras dans l'industrie minière; en Allemagne, les *Tarifvertræge* dans les industries du bâtiment, du vêtement, de l'alimentation, etc. Ce contrat est une conséquence du travail moderne, où le syndicat tend à devenir un rouage prépondérant. On sait que le contrat collectif est une entente entre un patron ou un groupement de patrons d'une part, et un ou plusieurs groupements d'ouvriers d'autre part, en vue de fixer les conditions générales suivant lesquelles seront conclus, dans l'avenir, les contrats *individuels* de travail. Lorsque, dans une

profession, une entente est ainsi intervenue, patrons et ouvriers peuvent espérer que, pendant un temps déterminé, les questions de travail et de salaire seront résolues à la satisfaction de tous. Tel était l'espoir exprimé récemment par les terrassiers parisiens.

Il existe, en Allemagne, des milliers de contrats collectifs; mais, pour bien comprendre les avantages et les difficultés d'une pareille convention, il faut l'observer, la « monographier » dans une industrie déterminée; c'est ce que vient de faire, avec un grand soin, M. Valère Claes dans son récent ouvrage sur les imprimeurs allemands[1]. On y voit que deux grandes associations ont permis le fonctionnement normal de l'institution : *la Fédération ouvrière des imprimeurs allemands*, fondée à Leipzig, le 20 mai 1866, et *l'Union des patrons imprimeurs*, fondée à Mayence le 15 août 1869. On constate aussi que ces contrats collectifs n'empêchent pas les grèves[2], que les revisions de tarifs sont fréquentes, qu'il y a toujours des mécontents, qu'il faut de sérieux efforts pour maintenir l'accord. « C'est dire qu'au-dessus des volontés individuelles et collectives qui ont conclu le contrat, il faut une volonté qui les domine, qui veille à ce qu'elles observent intégralement les dispositions convenues. C'est le rôle de *l'Union du Tarif*, *Tarifgemeinschaft*[3]. » Depuis de longues années, l'accord se trouve consacré, grâce à des conseils mixtes où patrons et ouvriers délibèrent, décident et veillent à l'exécution des engagements[4].

Mais, en Allemagne, les objections n'ont pas manqué. Certains économistes ont fait remarquer que le contrat collectif, en établissant un cadre rigide de travail et de salaires, sacrifiait les ouvriers d'élite et supprimait chez eux le stimulant de l'intérêt personnel. On a dit, en outre, que le tarif uniforme paralyse la direction des entreprises et qu'en temps de crise, il est une gêne considérable pour le patron. Enfin, on a montré que la sanction légale n'existe pas, il dépend des parties en cause de rester fidèles aux engagements. Faut-il admettre, par exemple, que le patron ou les ouvriers qui n'ont pas été partie au contrat collectif, peuvent stipuler, dans l'avenir, de nouvelles conditions de travail? Mais alors la convention initiale tombera en discrédit, si même elle n'échoue pas complètement devant les contrats ultérieurs.

M. Valère Claes ne dissimule pas les objections, mais il prétend répondre à toutes[5]. Si nous l'avons cité de préférence à MM. Fanny

[1] *L'Organisation professionnelle et le contrat collectif de travail des imprimeurs allemands*. Paris, Larose, 1908.

[2] *Op. cit.*, p. 62. — [3] *Op. cit.*, p. 94. — [4] *Op. cit.*, p. 97 et suiv. — [5] *Op. cit.*, p. 39 et suiv.

Imle, Lotmar, Brants et Brentano, c'est qu'il est un docte capucin et qu'il reprend avec quelques « frères » de son ordre, la tradition d'étudier les questions ouvrières.

II

La question du jour, c'est le syndicalisme. L'ouvrier français, quel que soit son métier, son âge, sa province, atteste, par son travail, les qualités d'une race active, joyeuse et confiante. A l'atelier, comme au régiment, il est « bon cœur », même en étant « mauvaise tête », et lorsqu'on sait lui parler, on ne le trouve jamais indifférent. Malheureusement, l'ouvrier français est ignorant, impressionnable et faible. Son ignorance le rend crédule, et sa faiblesse explique son extraordinaire passivité. Qu'il entre dans quelque groupement syndical, il est bientôt discipliné, façonné, obéissant aveuglément à ses chefs. Heureux chefs, qui connaissent la plénitude des joies dictatoriales et qui savent par expérience que le Français est le plus « gouvernable » des hommes!

Voici d'abord l'ouvrier chrétien : il a trouvé une place de choix dans le syndicat mixte. Là se rencontrent patrons et ouvriers de la même profession : les uns généreux, mais autoritaires; les autres reconnaissants, mais timides. Ces syndicats, fondés au lendemain de la loi du 21 mars 1884, éveillèrent de grandes espérances. Une élite patronale entra courageusement dans la voie que l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers* avait ouverte, mais la voie était confessionnelle et, pour la suivre, il fallait, chez le maître comme chez l'ouvrier, une éducation religieuse solide et un caractère fortement trempé. C'était l'époque où l'on parlait, dans les fêtes syndicales, de classes « dirigeantes » et de classes « dirigées », du dévouement des « supérieurs » envers les « inférieurs ». Aujourd'hui, le langage a changé, et si le syndicat mixte confessionnel reste toujours une force, il n'a pas accru ses adhérents[1].

Voici le syndicat ouvrier « indépendant ». Il se vante d'être exclusivement professionnel, de rejeter toute pensée confessionnelle ou politique, de ne songer qu'aux intérêts économiques. Fondé, çà et là, par des ouvriers intelligents et décidés, il groupe des représentants très autorisés de la profession. Dédaigneux du verbiage des réunions publiques et des agitations stériles, il se méfie des grèves et des meneurs de grèves; mais il entend ne pas tolérer les abus et il sait, quand il le faut, faire valoir ses légitimes

[1] Cpr. Defourny, *les Congrès catholiques en Belgique*, p. 261 et suiv. Louvain, 1908.

griefs. En ces dernières années, nombre de ces syndicats sont entrés dans une fédération, connue sous le nom de *Fédération des Jaunes* avec un programme spécial de revendications.

Nous trouvons enfin le syndicat ouvrier socialiste. S'il adhère à la Confédération générale du travail, il est nettement révolutionnaire; s'il s'en éloigne, il subit alors l'ascendant des socialistes parlementaires. Dans le premier cas, il accepte l'action directe, la grève générale et l'émeute. Dans le second cas, il se borne à une action politique, il met sa confiance dans la tactique parlementaire, il se rattache, de cœur et de cotisation, au parti unifié. La Confédération générale du travail cherche à rendre suspects ces syndicats, voués aux lenteurs de la politique et aux compromissions électorales; elle convie les « militants », les « conscients », les « ardents » à l'action directe révolutionnaire et à la propagande par le fait.

Malgré la multiplicité des syndicats, il s'en faut que l'ensemble des ouvriers se laissent embrigader. Sur les millions de salariés que comptent l'agriculture, les mines, les manufactures, les métiers, le grand et le petit commerce, il n'y a pas un million de syndiqués et la Confédération du travail ne peut en revendiquer au maximum, à l'heure actuelle, que trois cent mille. On peut affirmer, qu'en France, l'immense majorité de travailleurs manuels échappe à l'organisation syndicale, mais elle subit l'influence des idées socialistes dont nombre de syndicats sont imprégnés.

Personne ne voudrait supprimer la liberté d'association professionnelle, mais si la loi du 21 mars 1884, qui a consacré cette liberté, est constamment violée, il est temps de réprimer ces violations et de mettre fin à de criants abus. Les syndicats ouvriers socialistes se moquent outrageusement des trois articles fondamentaux de la loi de 1884 :

Art. 3. — Les syndicats professionnels ont *exclusivement* pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Art. 4. — Les fondateurs de tout syndicat professionnel devront déposer les statuts et les noms de ceux qui, à un titre quelconque, seront chargés de l'administration ou de la direction.

Art. 5. — Les syndicats professionnels régulièrement constitués, d'après les prescriptions de la présente loi, pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Comment les procureurs généraux ne poursuivent-ils pas, dans nos grands centres industriels, ces syndicats ouvriers qui, au lieu de s'occuper exclusivement d'intérêts professionnels, ne

tiennent que des réunions politiques ou révolutionnaires? Le parquet est-il renseigné sur les noms des administrateurs et sur les statuts des syndicats? Les fédérations, — si puissantes, — sont-elles créées conformément à la loi? Une enquête, faite à Paris et dans les départements, fournirait d'édifiantes révélations. On y verrait que presque tous les bataillons les plus remuants du socialisme sont illégalement constitués. Et ce sont ces troupes que la C. G. T. convie à l'action directe et à la grève violente et générale.

Croire qu'un gouvernement, où figurent MM. Briand et Viviani, sévira contre des syndicats aussi illégaux que révolutionnaires, c'est se forger de vaines félicités. Il peut, au jour d'émeute, réprimer par la force les soulèvements des grévistes, il ne peut rien contre la propagande par l'idée, que celle-ci procède de syndicats légaux ou illégaux. Aujourd'hui, le syndicat apparaît aux ouvriers socialistes comme une arme de guerre; ils ne rêvent que bataille, boycottage et sabotage. Telle est leur éducation économique que des pratiques, qui eussent paru monstrueuses, il y a trente ans, sont maintenant acceptées et ouvertement propagées. Que dire de l'éducation morale? Elle n'a plus de fondement, puisqu'on enseigne qu'il n'y a pas de sanction future et de destinée supraterrestre. Le syndicat socialiste continue l'œuvre de déchristianisation que l'école a souvent commencée; à vingt ans, l'ouvrier est mûr pour l'anarchie. C'est alors que la C. G. T. le guette et l'attire. Comment s'étonner qu'un homme, privé de toute éducation économique et morale, réponde à l'appel des plus ardents révolutionnaires?

III

Bien que troublée, dans divers pays, par des causes politiques ou morales, la vie économique suit son cours. Cependant, l'activité industrielle de l'Europe s'est ralentie depuis dix mois et ceux d'entre nous qui ont, pendant les vacances, voyagé et observé les différentes industries, emportent l'impression très nette que la crise américaine d'abord, et la surproduction ensuite, sont les deux principales causes de la stagnation des affaires.

Les crises de surproduction sont périodiques, comme l'étaient autrefois les crises de disette, mais tandis que celles-ci provenaient surtout des fléaux naturels, celles-là ont pour principales causes l'imprévoyance et « l'emballement » des individus. Dès que les affaires sont prospères, les chefs d'industrie agrandissent leurs usines, multiplient les métiers et semblent croire que la prospérité est liée au développement continu de leur capital

« fixe ». Ils oublient d'une part que le capital « circulant », sous forme de matières premières, leur réserve bien des surprises désagréables et que, d'autre part, les débouchés pour leurs produits n'offrent aucune stabilité. Toutes les variations du marché, avec les fluctuations incessantes des offres et des demandes, ont leur répercussion plus ou moins rapide sur les capitaux « fixes », et si le producteur, qui les fait valoir, n'a pas accumulé les « réserves » aux jours de prospérité, il sera infailliblement victime de son insouciance aux jours de crise. Accroître le capital de l'entreprise, c'est augmenter ses frais généraux et ceux-ci ne se justifient que par les demandes des consommateurs et l'extension des besoins. Aujourd'hui, l'industrie se ressent d'une production trop intense, et comme ce phénomène est périodique, il n'y a pas lieu de s'en émouvoir. A l'essor prononcé de la fabrication, succède une période de dépression passagère, mais l'histoire économique de ce temps prouve que ces hausses et ces baisses successives se résolvent en fin de compte dans un progrès industriel constant et général[1].

Les bourses traduisent fidèlement, par les variations de valeurs mobilières, les impressions et les émotions du public. Lorsque les dividendes des entreprises industrielles fléchissent, les acheteurs se portent vers les valeurs à revenus fixes; c'est ce qu'on a pu constater récemment en Allemagne. On délaisse alors « l'action » pour « l'obligation ». Nous avons déjà fait remarquer que les rentiers sont beaucoup plus satisfaits qu'il y a quinze ans; le relèvement du taux de l'intérêt est manifeste. Je me souviens d'un philosophe qui, présidant une distribution de prix dans un grand établissement parisien, disait en 1890 : « Jeunes élèves, la loi du travail vous presse d'autant plus que le capital voit sans cesse décroître ses revenus. J'ai connu un temps où le 5 pour 100 était le revenu normal du rentier; j'ai vu le 4 1/2, le 4, le 3 1/2; déjà les personnes sages se contentent du 3 pour 100 et vous verrez le jour où le 2 pour 100 sera la règle des placements. Qui sait si l'affirmation de mon maître, Aristote, sur la stérilité de l'argent ne deviendra pas une réalité et si la parole évangélique ne se vérifiera pas : *Mutuum date nihil inde sperantes.* » Le philosophe est mort et ses paroles se sont envolées. Le taux de l'intérêt, obéissant à des causes purement économiques, s'est notablement relevé

[1] Au moment ou nous écrivons (fin septembre 1908), la comparaison des diverses industries ne permet pas de dire si la crise actuelle de surproduction touche à sa fin. Le commerce « extérieur » des grands pays a faibli pendant les huit premiers mois de 1908. Si les stocks des grandes maisons diminuent, il n'en est pas de même dans les entreprises de moindre importance.

dans nos pays européens, comme le témoignent les émisssions d'emprunts en ces dernières années.

Ceux qui doutent de la fécondité du capital et de l'essor de la richesse chez les modernes n'ont qu'à suivre le mouvement des émissions de valeurs mobilières. Un recueil belge, le *Moniteur des intérêts matériels*, s'est fait une spécialité de ces statistiques mondiales. On y voit les emprunts des Etats, des provinces, des villes, des banques et des sociétés industrielles. Ces chiffres ont quelque chose de fantastique, comme le témoignent les émissions des dix dernières années :

1897.	9	milliards	600	millions.
1898.	10	—	500	—
1899.	11	—	300	—
1900.	11	—	900	—
1901.	9	—	900	—
1902.	21	—	900	—
1903.	18	—	400	—
1904.	14	—	400	—
1905.	19	—	100	—
1906.	26	—	500	—
1907.	15	—	300	—

Si toutes ces émissions d'emprunts ont trouvé des « preneurs », c'est que celles-ci répondent aux exigences des capitalistes. Tantôt on nous dit que l'argent est cher, tantôt qu'il est à bas prix; ce qui dépend de la vie industrielle et commerciale. Si les financiers ne sont pas toujours d'accord pour apprécier l'état du marché et si les économistes discutent l'intensité et la périodicité des crises, comme le faisait le regretté Clément Juglar, les consommateurs sont d'accord, dans tous les pays, pour soutenir que le coût de la vie quotidienne renchérit. Mais quelles sont les causes de ce renchérissement? Laissant de côté les causes locales et secondaires, nous voyons trois éléments de cette hausse dont se plaint le public : 1° les tarifs douaniers; 2° l'augmentation des frais de production dont les salaires élevés sont un des facteurs principaux; 3° les « cartels » entre fabricants. Les statisticiens arriveront difficilement à établir dans quel pays le consommateur est le plus lourdement chargé, mais ils sont forcés de reconnaître que le protectionnisme exagéré et le socialisme d'Etat ont leur répercussion profonde sur les budgets domestiques et sur la destinée toujours précaire des travailleurs manuels.

IV

Une grande colonie vient d'échoir à un petit Etat : le Congo passe à la Belgique. Comment l'idée d'un roi est-elle devenue

l'idée nationale? Comment l'œuvre coloniale et civilisatrice d'un souverain a-t-elle triomphé des difficultés politiques et intérieures et des ambitions internationales, c'est ce que diront longuement les historiens et ce que les jurisconsultes ont déjà raconté[1]. On sait que la reprise du Congo par l'Etat belge a suscité chez nos voisins de vives et longues polémiques. Les uns alléguaient que l'œuvre « économique » du roi, œuvre aléatoire, exigerait, si elle était confiée à la Belgique, des sacrifices disproportionnés avec les avantages futurs de la colonie; les autres alléguaient que l'œuvre « civilisatrice », à peine ébauchée, méritait plus de critiques que d'approbations et qu'elle donne un démenti aux aspirations humanitaires du peuple belge. Ces deux objections n'ont pas impressionné le parlement.

C'est le 15 avril 1908 que la Chambre des représentants aborda la discussion du projet de loi concernant l'annexion du Congo à la Belgique. La discussion dura quarante-cinq séances et le projet de loi fut voté par 90 voix contre 48 et 7 abstentions. Le Sénat examina à son tour, mais plus rapidement, le projet voté par la Chambre, et, le 9 septembre dernier, il achevait l'œuvre parlementaire, par 70 voix contre 22 et 10 abstentions. Voici l'économie de la célèbre loi coloniale :

I. Le Congo belge a une « personnalité » distincte de celle de la Métropole. Il est régi par des lois particulières émanant du parlement de Bruxelles. Le roi des Belges exerce aussi le pouvoir législatif par voie de décret, sauf quant aux objets qui sont réglés par la loi. Le pouvoir exécutif appartient au roi; il en use par voie de règlements et arrêtés. La justice civile et la justice militaire sont organisées par décrets.

II. Un ministre des colonies est nommé par le roi; il fait partie du Conseil des ministres. Le roi est représenté dans la colonie par un gouverneur général, assisté de un ou de plusieurs vice-gouverneurs. Ce sont eux qui veillent à la sécurité, au bien-être matériel et moral des populations.

III. L'actif et le passif de la Belgique et de la colonie demeurent séparés; en conséquence, le service de la rente congolaise demeure exclusivement à la charge de la colonie. Chaque année le budget des recettes et des dépenses de la colonie est arrêté par une loi. Aucune taxe douanière, aucun impôt ne peut être établi que par décret. Les monnaies d'or et d'argent usitées en Belgique ont cours dans la colonie.

L'Etat du Congo, au centre de l'Afrique, apparaît comme une créa-

[1] Voy. E. Descamps, *L'Afrique nouvelle*, Bruxelles, 1903.

tion personnelle du roi Léopold II. La naissance de cet « Etat » a fait le tourment des légistes; ils ont épilogué et critiqué, mais les objections ont été victorieusement dissipées [1]. Le roi Léopold appliquait comme souverain les idées du duc de Brabant. Le 9 avril 1853, dans son premier discours au Sénat, il disait :

La perfection de nos produits et la modicité de nos prix nous donnent le droit de revendiquer une large place sur tous les marchés du monde. Une nationalité, jeune comme la nôtre, doit être hardie, toujours en progrès et confiante en elle-même. Nos ressources sont immenses, je ne crains pas de le dire, nous pouvons en tirer un parti incalculable. Il suffit d'oser pour réussir. C'est là un des secrets de la puissance et de la splendeur dont jouirent pendant plus d'un siècle nos voisins du Nord, les Provinces-Unies. Nous possédons, sans aucun doute, autant d'éléments de succès : pourquoi nos vues se porteraient-elles moins haut?

Le 24 décembre 1858, le duc de Brabant disait encore :

La Belgique, absorbée jusqu'ici par l'établissement de son système politique, par l'élaboration de ses lois, n'a guère eu le temps ni l'occasion de s'occuper sérieusement de la conquête toute pacifique de ces débouchés un peu éloignés, mais si importants que le développement de notre propre industrie et celle de nos plus proches voisins nous commandent cependant de rechercher avec avidité.

Nul ne s'étonnera que Léopold II ait réalisé sur le trône l'œuvre coloniale et civilisatrice que va continuer la Belgique. C'est en 1878, après la réussite du fameux voyage de Stanley, que Léopold II, appuyé sur un comité national, précisa son projet de fonder une vaste colonie africaine. Plusieurs expéditions furent organisées parmi les tribus nègres du Congo et, au bout de six années, il y avait une prise de possession effective de vastes territoires, non occupés jusqu'alors par les Européens. Comment fonder un véritable Etat et le faire reconnaître par les puissances? Ce fut la tâche de Léopold II qui, approuvé par l'Allemagne, notifia, en 1885, aux gouvernements, la formation d'un Etat « neutre » et « indépendant » au Congo et son intention de prendre le titre de « souverain de l'Etat indépendant du Congo ». Deux conférences internationales, l'une à Berlin, l'autre à Bruxelles, ont secondé l'œuvre économique et humanitaire du roi Léopold [2].

Le Congo belge a aujourd'hui une étendue de 2 350 000 kilomètres carrés environ [3]; ses vastes territoires renferment une

[1] *Op. cit.*, 1er partie, chap. II. — [2] *Op. cit*, 4e partie, § 3.
[3] C'est une surface quatre fois plus étendue que celle de la France.

population de 30 millions d'âmes, étrangère à nos idées, à nos mœurs, à notre civilisation et destinée à donner à la colonie une main-d'œuvre laborieuse et peu coûteuse, si toutefois elle est dirigée avec prudence et humanité. Les principaux produits de la colonie sont le caoutchouc, l'ivoire, les huiles, le cacao, le café, l'or et l'étain. Mais il faut, au Congo, une émigration périodique de Belges, comme il faut dans nos colonies, un essaimage régulier de Français[1]. Il lui faut des missionnaires dévoués pour éclairer l'indigène et des compagnies commerciales solidement organisées pour apporter de nombreux capitaux. Déjà les associations, avec ou sans but lucratif, ont, depuis vingt-cinq ans, réalisé de grands progrès[2], mais qu'est cela dans un pays immense où tout est à créer?

Ici se pose une question que les Anglais ont soulevée avec quelque passion : la colonisation du Congo a-t-elle été jusqu'à présent « humaine » et « civilisatrice »? Il semble bien que la conférence internationale de Bruxelles, réunie en 1899, ait voulu venger l'administration du Congo d'attaques trop véhémentes[3]. Mais si l'administration ne peut être déclarée directement responsable des abus que les observateurs impartiaux ont relevés, il est certain qu'elle s'est montrée d'une indulgence excessive à l'égard des Européens. S'il fallait redire les sévérités cruelles dont les nègres ont eu à souffrir et les actes d'immoralité dont ils ont été les victimes, on ne nous croirait pas; mais un livre très exact décrit tout cela et nous y renvoyons nos lecteurs[4]. La faute originelle, comme l'auteur le fait remarquer, c'est de ne pas avoir compris que la civilisation du Congo devait reposer avant tout sur le christianisme et les missions chrétiennes. « Au lieu d'y voir le fondement de toute véritable civilisation, on n'y chercha qu'une coopération utile, sans doute, mais plutôt secondaire et accessoire[5]. » Ajoutons que l'excès de centralisation, la confusion des pouvoirs administratif et judiciaire, la présence de fonctionnaires peu éclairés, tout cela ne devait pas favoriser l'œuvre civilisatrice du Congo. Mais une ère nouvelle commence et il dépend maintenant de l'Etat belge d'employer pour la colonisation les meilleures forces de la mère-patrie.

[1] Voy. le livre attachant de M. le général Donop, *Lettres sur l'Algérie*, Paris, Plon, 1908.

[2] Cpr. Descamps, *op. cit.*, 3e partie.

[3] Cpr. Descamps, *op. cit.*, 2e partie, chap. II.

[4] *La Question congolaise*, par A. Vermeersch, S. J., docteur en droit et en sciences politiques, Bruxelles, 1906.

[5] *Op. cit.*, p. 79.

C'est à mettre en lumière ces forces de toute entreprise coloniale qu'un ouvrage, bien connu de nos lecteurs, et dont la 6e édition vient de paraître, a été consacré[1]. M. Paul Leroy-Beaulieu fait passer devant nous les modes si variés de l'art colonial et déroule l'histoire des conquêtes violentes ou pacifiques des peuples européens. Mais y a-t-il une « science » coloniale? La multiplicité des faits recueillis, la comparaison de ces faits permettent-elles de dégager les « causes » de la réussite coloniale? Nous le croyons et c'est bien la conclusion qu'autorise le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu[2]. N'est-ce pas, du reste, ce qui justifie la création des écoles coloniales?

Cependant, la colonisation rencontre encore des adversaires. Jadis, c'étaient les économistes; aujourd'hui, ce sont les socialistes. Les mêmes hommes qui rêvent sans cesse d'accroître les fonctions intérieures de l'Etat, lui refusent un rôle extérieur et colonisateur; ils ne voudraient ni budget de la guerre, ni budget colonial. Heureusement, l'opinion publique a été conquise à l'effort de la colonisation, mais celle-ci repose sur une émigration constante qui, elle-même, dépend de la fécondité de la famille. Quant aux particuliers, quelle que soit leur valeur, leur énergie, leur esprit d'entreprise, ils ont besoin du concours de l'Etat. Telle était la pensée qui hantait les créateurs du Congo belge et sur laquelle insiste M. Leroy-Beaulieu au terme de son ouvrage[3] :

> Les particuliers jouent un rôle important dans la colonisation, comme pionniers, comme commerçants, mais ils ne peuvent exercer une action méthodique prolongée, synthétique, sur tout un pays barbare ou sauvage. La transformation ou l'éducation ne se peut procurer par de simples échanges de marchandises, échanges toujours fort bornés chez les peuples primitifs; il faut y joindre l'établissement de la paix intérieure, phénomène rare chez ces tribus sauvages, des lois équitables et respectées, une justice exacte et sûre, un régime terrien qui permette l'accès à la propriété. Or tout cela ne peut s'obtenir que par l'action de l'Etat.

V

L'étudiant voyageur! on le rencontre en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Autriche, en Russie, mais rarement en France. Bien différent de l'ouvrier d'autrefois, qui, aspirant à la maîtrise,

[1] *De la colonisation chez les peuples modernes*, par Paul Leroy-Beaulieu, 6e édit., 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1908.
[2] *Op. cit.*, 2e partie, liv. II.
[3] *Op. cit.*, 2e partie, liv. II, pp. 688, 689.

s'en allait gaiement dans les centres renommés de fabrication et revenait, après son « tour de France », au lieu natal, l'étudiant français semble fixé, figé dans sa ville universitaire. Quand on lui parle d'un « tour d'Europe », il répond qu'il ignore les langues ou que sa future carrière le réclame. On lui dit : « Vous voulez un couronnement d'études, pourquoi ne pas le chercher au loin; décrivez quelque institution étrangère et vous apprendrez en même temps quelque langue nouvelle. » Sur dix jeunes gens, un seul acceptera votre idée, mais c'est lui qui, en recueillant le succès, supplantera ses rivaux. Il aura sur eux la double supériorité d'un homme qui a vu et retenu; et de toutes les sciences auxquelles initient les voyages il aura appris, tout jeune, la plus précieuse : la science de la vie.

A ceux qui aiment les voyages nous signalons l'Université de Vienne comme un centre d'études économiques très remarquable. Y a-t-il, comme quelques-uns le prétendent, une Ecole viennoise? C'est bien le nom qu'on donne à ceux qui, réagissant contre l'école historique allemande, font de la psychologie économique la base de leurs études. Les professeurs de Vienne sont souvent cités; tels MM. Karl Menger, Wieser, Böhm-Bawerk, Philippovich, Grünhutt, Schwiedland. Ce sont eux qui, dans la vie économique générale, attribuent une grande importance aux qualités personnelles de l'homme, à ses instincts, à ses passions, à ses besoins. Ils reconnaissent que, si forte que soit l'influence du milieu, les hommes de races diverses accusent, les uns une supériorité marquée, les autres une infériorité indiscutable. Latins, Slaves et Germains offrent à l'observateur des particularités caractéristiques, mais, chez les Latins seuls, que de différence entre le Sicilien, le Piémontais et le Parisien! On devine que l'intensité et la qualité du travail varient suivant les types d'ouvriers choisis. Nulle part autant qu'à l'Université de Vienne les influences de races ne sont mises en lumière, et si l'étudiant prend part aux travaux pratiques des Facultés au lieu d'être l'auditeur passif des cours publics, il recueillera de précieux renseignements.

Aux esprits curieux des choses philosophiques, nous signalons, à l'Université de Louvain, l'Institut supérieur de philosophie. C'est le 7 mars 1894 qu'il fut créé par le Pape Léon XIII. « Nous décidons, disait le Pape, que cet Institut supérieur de philosophie thomiste ne sera pas considéré comme une sorte d'annexe de l'Université, mais au contraire comme une de ses parties intégrantes. C'est pourquoi son président sera membre du Conseil rectoral et investi des mêmes droits que les doyens des

Facultés[1]. » Quant à la pensée qui a inspiré les promoteurs de l'entreprise, nous la trouvons exprimée par Mgr Mercier, aujourd'hui cardinal, au congrès de Malines en 1891. « Il faut, disait-il, combattre cette idée préconçue que le savant catholique est un soldat au service de sa foi religieuse, et que la science ne peut être, entre ses mains, qu'une arme pour la défense de son *Credo*. Cultivons la science pour elle-même, sans y chercher directement aucun intérêt d'apologétique. » C'est bien là l'impression que nous avons emportée de récents entretiens avec l'éminent président de cet Institut, Mgr Deploige[2].

Quelle que soit la ville universitaire qu'il choisisse, si calme et si tranquille qu'il la conçoive, l'étudiant laborieux aimera souvent à s'isoler et il considérera comme un bienfait la solitude. Mais où la trouver complète, absolue? Il y a bien les bibliothèques, avec salles réservées, mais là encore vous rencontrez des compagnons. C'est pourquoi certains établissements offrent au travailleur une « cellule »; tel est, à Bruxelles, *l'institut de sociologie*, fondé en 1902 par M. Ernest Solvay, et dirigé aujourd'hui avec une rare compétence par M. Waxweiler. Imaginez une grande villa, située au parc Léopold, avec grandes, moyennes et petites salles, où livres, brochures, revues de langues et de pays divers sont mis à la disposition du chercheur. Là vous demanderez et vous obtiendrez, pour vous seul, une petite chambre de travail, véritable cellule, avec vue sur les arbres, et où vous réunirez, pour vos études personnelles, toutes les publications qui vous sont utiles. Sous le nom de « sociologie », vous trouverez les documents qui concernent l'économie politique, la statistique, les questions ouvrières, industrielles et agraires, les questions coloniales, financières, monétaires et, sur toutes ces choses, des documents historiques précieux. Le directeur de l'institut se fera lui-même votre collaborateur et vous aidera de ses conseils. Peut-être vous persuadera-t-il qu'il existe une « science sociale » ou « sociologie ». Que, s'il n'arrive pas à vous convaincre, il vous inspirera des méditations salutaires, et, pendant quelques jours, quelques semaines peut-être, vous goûterez, dans la paix silencieuse, les plus pures joies scientifiques[3].

[1] Bref de S. S. Léon XIII, au cardinal Goossens, archevêque de Malines, en date du 7 mars 1894.

[2] Parmi les ouvrages récents publiés sous le patronage de l'institut de philosophie de Louvain, nous tenons à signaler le beau livre de M. Paul Nève : *La philosophie de Taine*, Paris, Lecoffre, 1908.

[3] L'institut Solvay, consacré aux études sociologiques, comprend trois ordres de travaux : 1° Recherches permanentes par le personnel de

Les jeunes étrangers qui veulent étudier à Paris les sciences économiques et politiques connaissent de longue date l'Ecole libre de la rue Saint-Guillaume. On la vante beaucoup à l'étranger, comme en France; a-t-elle tenu ses promesses? Lorsque, au lendemain de l'année terrible, quelques hommes d'élite se réunirent à l'appel d'Emile Boutmy, ils venaient de lire, non sans émotion, la lettre qu'il écrivait le 25 février 1871 à son ami Ernest Vinet. « C'est l'Université de Berlin qui a triomphé à Sadowa, on l'a dit avec une raison profonde; et il faut être aveugle pour ne pas voir l'ignorance française derrière la folle déclaration de guerre qui nous a conduits où nous sommes. Je crois donc signaler un mal sérieux et son remède quand je dis : il manque, en France, un système ordonné de haute culture ou, si vous voulez, de haute information libérale; il faut l'organiser. » Ce qui était important, c'était d'organiser un enseignement de caractère historique et critique. On avait abusé des axiomes et des théories absolues; il fallait observer, grouper et commenter les faits. Ce fut là le programme des fondateurs de l'Ecole des sciences politiques; nous devons reconnaître qu'il a été suivi, et le nombre toujours croissant des étudiants atteste le succès de l'enseignement.

On a dit que l'Ecole des sciences politiques attire toute une catégorie de jeunes désœuvrés; tant mieux, si elle les conduit au travail. On a dit qu'elle forme des fonctionnaires; tant mieux encore, si elle en fait des esprits libres et tolérants. On prétend enfin que les cours se multiplient à l'infini. Nous venons de relire le programme de 1908-1909 et nous ne voyons pas ce qu'il faudrait retrancher; l'étudiant n'est-il pas libre, du reste, de choisir les cours qui lui conviennent? Ni l'enseignement spéculatif, ni l'enseignement pratique ne font défaut à la jeunesse; c'est à elle à répondre à l'appel des maîtres; tout l'y invite, le devoir non moins que l'intérêt, — l'intérêt de la carrière et le devoir patriotique et social.

Auguste Béchaux.

l'institut; 2° Recherches libres par les personnes désireuses d'entreprendre des études sociologiques; 3° Analyse des publications scientifiques par les collaborateurs de l'institut ou par des spécialistes auxquels le directeur fait appel. Un *Bultetin* mensuel, publie du 15 octobre au 15 juin, rend compte de l'activité de l'institut. Parmi les publications publiées sous le nom de *Travaux de l'institut de sociologie*, il y a lieu de distinguer : *a*) Notes et mémoires; *b*) Etudes sociales; *c*) Actualités sociales.

REVUE DES SCIENCES

Epidémiologie : Le choléra à Saint-Pétersbourg. — Alerte en Europe. — Les trois routes de l'épidémie. — Des Indes en Russie. — Propagation rapide et gravité du mal. — Le choléra et sa marche dans les épidémies précédentes. — Précautions sévères prises en France. — Quatre contrôles. — Le propagateur du choléra, c'est l'homme. — Nécessité de suivre pas à pas les voyageurs qui arrivent de Russie. — Bonne garde. — Les postes sanitaires à la frontière, dans les gares et à Paris. — Mesures rassurantes. — Le décret du gouvernement. — Toujours la conquête de l'air. — Les aviateurs en Amérique et en France. — Derniers succès. — Le dernier vol de Wright. — Vol avec compagnon. Une heure dans l'air à une vitesse de 60 kilomètres. — Modification de l'appareil. — Changement d'hélice. — Deux hommes en l'air pour la première fois volant à volonté. — Singulier spectacle. — Et puis après? — Où peuvent conduire les essais actuels de navigation aérienne? — Une critique du Président de la société d'astronomie d'Amérique. — Pour l'avenir. — Marine : Les ferrys-boats. — De Paris à Londres. — Quelques observations.

Le choléra règne à Saint-Pétersbourg, et depuis des semaines l'épidémie fait chaque jour de nouvelles victimes. Il y a vingt ans, les nouvelles apportées par les journaux quotidiens auraient jeté la terreur parmi nos populations. Après Saint-Pétersbourg, Berlin, Paris. Et le choléra n'est pas une maladie qu'il ne faille pas redouter. Pourtant, aujourd'hui, on ne le redoute plus en France comme autrefois. On sait, depuis les découvertes modernes, que c'est une maladie que l'on peut arrêter en route, et qu'avec de grandes précautions on peut l'empêcher de franchir la frontière. On peut même l'empêcher de se développer sur place. Le choléra, affection grave, est plus facile à vaincre que la peste.

Personne ne lit dans l'avenir, mais tout permet de penser que nous échapperons encore comme en 1905 à tout danger de contagion. Au fond, le choléra règne toujours, il est endémique dans l'Inde et il nous menace sans cesse. Avant que nous ne connaissions l'affection dans son origine et dans son mode de propagation, le péril était grand. On a relevé 115 000 décès en France, de

1832 à 1835, puis 143 000 en 1854-1855; en 1855, en Autriche-Hongrie, jusqu'à 275 000. Dans ces derniers temps, le choléra a causé dans la seule présidence de Madras plus de 200 000 morts, 125 000 aux Philippines, 35 000 en Egypte, 25 000 en Mésopotamie, plus de 1 million au total en Asie. En 1905, il entra à Berlin, mais s'éteignit sur place, vaincu par les mesures hygiéniques. Toutes nos grandes épidémies nous viennent des Indes. Leur marche, lente au début du dix-neuvième siècle, s'est accélérée avec les progrès des moyens de communication. Il ne mettrait plus aujourd'hui, comme en 1832, deux années pour venir d'Astrakan à Paris.

Le choléra a toujours suivi trois routes distinctes pour nous arriver des Indes. Il vient par l'Afganistan, la Perse et la mer Caspienne. Il vient par le golfe Persique, la Perse et aussi la mer Caspienne; il vient enfin par la Mecque, l'Egypte et la Méditerranée. Les deux premières routes l'amènent infailliblement en Russie, la troisième, la route du pèlerinage musulman le conduit à Alexandrie et à Marseille.

Le choléra de 1905 est parti de Bombay, Calcutta et Madras. Il a débordé sur Singapour, les Indes Neerlandaises, les Philippines, la Cochinchine, le Japon. Et il s'est propagé de l'autre côté, vers Bassorah, le golfe Persique. Cela se passait vers 1901. En 1902, pèlerinage musulman, choléra à la Mecque, Médine et séjour de 25 000 pèlerins au lazaret d'El-Tor, à l'extrémité de la presqu'île du Sinaï. Choléra en Egypte, Palestine, Damas; puis par l'Euphrate, Bagdad et la Perse, et, d'un saut, le voilà en Russie. Tous les chemins lui sont bons; il se propage à Vilna en juin 1905 par les fleuves et les canaux; par la batellerie, il gagne la Vistule et le réseau de navigation fluviale de l'Allemagne orientale. Il arrive sur l'Oder, puis par le cours des canaux, il tourne autour de Berlin, le touche en novembre 1905 et la maladie s'arrête au commencement de l'hiver.

De Berlin à Paris, le trajet n'était pas bien long; mais le mal se transmettait par les canaux d'Est et il y avait séparation absolue avec la zone Ouest, avec le canal de Strasbourg, canal de la Marne au Rhin, et le canal du Rhône au Rhin. Le choléra ne passa pas et resta en Allemagne. Cette année les mesures sont les mêmes, mais les mesures de défense sont encore plus sévères et plus strictes. Aussi bien on doit féliciter le gouvernement d'avoir agi vite et avec énergie. L'épidémie, à Saint-Pétersbourg, a frappé plus de 400 personnes par jour et tué, quotidiennement, plus de 180 victimes. En une semaine, on a relevé 1456 cas, dont 439 mortels. Au total, depuis le commencement de l'épidémie, il s'est

produit, en Russie, jusqu'au 21 septembre, 10 359 cas, dont 4635 mortels. Et le choléra continue à faire des victimes.

Nous savons, de nos jours, les mœurs du vibrion cholérique, on sait quelles mesures adopter pour arrêter sa propagation. Le microbe du choléra est facilement tué, il ne résiste pas à une température de 60 degrés; il est tué par les antiseptiques les plus communs. A Saint-Pétersbourg, on n'avait pris aucune disposition suffisante pour empêcher la propagation du fléau. Aussi, fait-il rage encore, mais tout fait espérer qu'il va être maîtrisé par les soins des médecins et les précautions hygiéniques. Il n'a encore pas pénétré jusqu'à Berlin. Les cas douteux dont on a parlé ne concernaient pas le choléra, mais la fièvre typhoïde. En France, s'il franchit la frontière, les mesures édictées sont tellement sévères, que le mal sera arrêté aussitôt sur place.

Le choléra a pour agent transmetteur l'homme. Pour la peste c'est le navire et les rats. La besogne de l'hygiéniste est bien plus facile pour le choléra. On surveille les routes, les gares, la batellerie, etc. Il faut redouter les linges souillés et les vêtements personnels, puis les vêtements ayant appartenus aux cholériques de loin ou de près : la désinfection s'effectue aisément.

De l'homme le microbe passe aisément dans l'eau; aussi est-il indispensable de désinfecter toutes les eaux qui ont pu être en contact avec les cholériques. Aussi bien un décret du 19 septembre édicta les mesures de surveillance à prendre à l'égard des voyageurs et des objets provenant des régions contaminées par le choléra. Le texte de ce document est trop long pour que nous le reproduisions ici, mais il est très complet et très rassurant pour nous. On a vu dans les journaux avec quelle rigueur il était appliqué, et il faut qu'il en soit ainsi dans l'intérêt général. On s'est plaint précisément de la sévérité des mesures sanitaires imposées aux voyageurs provenant de l'Est de l'Europe, mais il y a ici une question de sauvegarde générale que sont bien obligés de comprendre les intéressés. Un voyageur quelconque doit être surveillé non seulement à la gare d'arrivée, mais partout dès son entrée en France, puisqu'il peut apporter avec lui, sans le savoir, les germes du choléra. Tous les détails du décret ont été sagement combinés et sont rigoureusement exécutés. Toutes nos gares de frontières sont gardées. Au dernier conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, M. Thoinot a lu le décret et a ajouté quelques prescriptions bonnes à indiquer.

Seuls les voyageurs à destination de Paris ne reçoivent pas à la frontière de passe-port sanitaire; ils ne sont donc pas signalés au préfet de police, chargé de s'assurer de leur état de santé.

Aussi le préfet de police a dû créer tout un service de contrôle sanitaire pour l'arrivée en gare à Paris des voyageurs venant de Russie. Ce service fonctionne depuis le 20 septembre aux gares du Nord et de l'Est. Un médecin des épidémies, dès que le train arrive en gare, prie les arrivants ayant des billets indiquant leur provenance de supporter la visite avec leurs bagages. Si quelque objet paraît suspect, il est aussitôt placé dans des sacs par des agents du service municipal et emporté à la station de la rue des Récollets pour une désinfection immédiate. Un employé du service d'hygiène inscrit les noms des voyageurs et leur adresse à Paris. Il note la date du départ de Russie, la localité dont ils proviennent, les arrêts, leur durée et il remet à chaque voyageur la note ci-après dont la traduction en russe se trouve en face du texte français : « En raison des craintes résultant des cas de maladie cholériforme, constatés en Russie, les voyageurs venant de ce pays sont tenus pendant les cinq jours qui suivent leur arrivée à Paris, de se soumettre à l'examen du médecin délégué par le préfet de police à la gare d'arrivée et au lieu de résidence. A la suite de la visite passée à la gare, un médecin se présentera chez eux dans les vingt-quatre heures. Au cas où les voyageurs ne seraient pas rencontrés par le médecin, ils devront se rendre à la préfecture de police de 10 heures à midi et de 4 heures à 6 heures du soir, etc. Si les voyageurs doivent quitter Paris avant cinq jours, il leur est prescrit de faire connaître la localité dans laquelle ils se rendront avec mention précise de leur adresse. »

L'article 14 de la loi du 3 mars 1882, punit de 3 à 15 jours de prison et de 50 francs d'amende, toute contravention aux règlements généraux ou locaux rendus en matière sanitaire, etc. La préfecture a pris certaines précautions pour retrouver les voyageurs qui donneraient des adresses inexactes pour leur domicile.

La désinfection des objets de valeur a lieu sur place dans une étuve à formol. Les valises, colis sont désinfectés extérieurement par des aspersions répétées d'eau formolée avant de sortir de la gare.

Ainsi les voyageurs arrivant de pays contaminés par le choléra subissent quatre visites médicales : Une première à leur entrée sur le territoire, une seconde à leur arrivée en gare de Paris et deux autres à domicile.

Nous sommes donc bien gardés depuis la frontière. Et si par impossible quelques réfractaires aux règlements sanitaires parvenaient à pénétrer jusqu'à Paris, il serait aisé de les retrouver et s'ils nous apportaient le choléra de tuer le mal sur place. C'est pourquoi nous terminons ces quelques lignes rapides par des conclusions for-

mellement rassurantes. Le choléra est en Russie; mais pour venir à Paris, il a deux barrières à franchir et deux barrières où le service de contrôle est rigoureux, les frontières d'Allemagne et de France!

La curiosité du public est toujours tournée vers les aéroplanes et les ballons dirigeables. Depuis notre dernière revue, est survenu l'accident de Orville Wright, en Amérique, et comme nous le faisions pressentir quelques jours après, Wilbur Wright, après avoir modifié et nettoyé son moteur, a gagné son propre record. Il a volé pendant plus d'une heure et demie sans toucher terre. Enfin, le 3 octobre dernier, Wilbur Wright a pu, à deux reprises, emporter avec lui un compagnon. Au second vol, il est resté dans l'air un peu plus de 55 minutes, faisant 62 kilomètres à l'heure. C'est un succès incomparable qui assure à l'aviateur américain la réalisation d'un des articles du contrat exigé par M. Lazare Weiller. Il est vrai que l'aéroplane avait été légèrement modifié par les soins de M. Léon Bollée, l'habile constructeur du Mans. Les hélices avaient été changées; les palettes ont une largeur double des précédentes et le pignon qui les attaque n'a plus que 9 dents au lieu de 11. Aussi le moteur, malgré les hélices plus grandes, peut tourner plus vite. La vitesse de l'aéroplane avec M. Wright seul avait été précédemment de 62 kilom. 600. Avec deux hommes la vitesse fut encore de 60 kilom. 600. L'accroissement de poids n'a donc pas modifié beaucoup la vitesse de l'appareil.

Farman a essayé aussi avec son aéroplane Voisin. On espère qu'il finira par atteindre aussi un bon résultat avec un réservoir lui permettant deux heures de fonctionnement. On peut faire avec un aéroplane bien établi, environ 70 kilomètres à l'heure. On atteindrait donc un parcours de 200 kilomètres. On pourrait aller par exemple et revenir de Paris Evreux, Evreux Paris. C'est déjà une course qui en vaut la peine. Evidemment on fera mieux. Mais un locomoteur capable d'affronter quelques centaines de kilomètres à grande vitesse ne sera jamais un appareil inutile.

Il ne faudrait pas cependant exagérer les services que peut nous rendre la locomotion aérienne par aéroplanes ou par aéronats. Quelques personnes s'imaginent que nous sommes en face d'une véritable révolution dans nos moyens de transport, et que la voie aérienne pourra entrer en concurrence très sérieuse avec nos procédés de locomotion actuelle. Certes, tout moyen nouveau de transport a son importance, mais il serait vraiment imprudent de compter outre mesure sur les aéroplanes et sur les ballons. On

les utilisera souvent au point de vue militaire notamment, mais ils ne sauront suppléer nos moyens de locomotion les plus rapides.

Cette opinion ne nous est pas personnelle, d'ailleurs. Nous la retrouvons énoncée dans une note d'un homme de valeur, publiée dans *The Nine-teenth Century* de ce mois. M. le professeur Simon Newenub, président de la Société d'astronomie et d'astronomie physique d'Amérique, met en garde ses compatriotes contre l'enthousiasme qui règne en ce moment parmi les partisans de la navigation aérienne. Les succès actuels des Farman, des Delagrange, des Wright, des Zeppelin, font penser à beaucoup de gens qu'un jour viendra qui n'est peut-être pas très éloigné où la navigation aérienne deviendra un moyen pratique de transport, et peut-être un nouvel élément dans l'art de la guerre. M. Newenub repousse cette opinion. Il admet autant que l'on voudra la possibilité de construire un aéronef idéal, un véhicule dont toutes les parties seraient si exactement ajustées qu'on aurait obtenu un maximum d'efficacité avec un minimum d'efforts. Et, avec ce véhicule idéal, affirme-t-il, la navigation aérienne ne donnera pas les résultats que l'on croit pouvoir en obtenir.

L'aéroplane paraît à M. Newenub moins utile que l'aéronat, par cette raison surtout que, soutenu par l'air, il doit posséder une surface proportionnée au poids à soulever, qu'il ne peut, par conséquent, prendre de l'extension que dans le sens horizontal, et que l'on arrivera vite à lui donner une étendue telle qu'il ne sera plus dirigeable. En outre, l'aéroplane, qui n'est soutenu dans l'air que par le mouvement, ne peut stopper pour une réparation, même légère, sous peine de gagner le sol. Il tombe comme un oiseau blessé dès qu'il y a arrêt du moteur. Le cas s'est présenté dans la récente catastrophe de Wright aux Etats-Unis. L'hélice n'a plus fonctionné et l'appareil a été précipité à terre. La raison présentée par M. Newenub est cependant ici trop absolu, car on peut concevoir, et il en existe, des aéroplanes descendant lentement vers le sol, sans possibilité de s'y briser.

L'aéronat, au contraire, peut se maintenir dans l'espace, même pendant l'arrêt du moteur. On peut augmenter dans de larges limites les proportions de l'appareil. Comme un bateau à vapeur, l'aéronat peut acquérir d'autant plus de vitesse qu'il a plus de volume et pourtant, en pratique, on ne peut dépasser certaines limites de dimensions, sous peine de ne pouvoir plus diriger l'aéronat. Même un aéronat dirigeable ne pourrait lutter, au point de vue pratique, avec un bateau à vapeur moderne. Il lui faudrait pour cela, dit M. Newenub, une longueur de 800 mètres et un diamètre de 200 mètres. Il lui serait possible alors de transporter

10 000 tonnes de marchandises et 15 000 voyageurs. Cela paraît extravagant et impraticable, mais la faute en est au problème lui-même et non à la façon de le trouver. Le milieu n'est plus ici de l'eau, mais bien de l'air, dont la densité est douze cents fois moindre que celle de l'eau.

Quelle que soit la vitesse d'un aéronat, le vent la modifierait vite. Une vitesse normale de 100 kilomètres à l'heure serait réduite de moitié par un vent contraire à 50 kilomètres à l'heure. Un vent favorable de la même vitesse, il est vrai, accélérerait la course, mais il est inutile d'insister sur les inconvénients pratiques d'un moyen de transport aussi incertain.

Au point de vue militaire, M. Newenub considère l'aéronat comme sans aucune valeur, sauf pour les reconnaissances. Le ballon constitue une cible assez facile à atteindre. Un seul homme armé d'un fusil à répétition détruirait toute une flotte d'aéronats parvenus à portée de l'arme avant que ceux qui le montent l'aient aperçu ou vu ce qu'il allait faire. Si l'on veut se servir d'aéronats pour transporter des troupes, il faudrait alors choisir une nuit noire; mais il serait indispensable alors de compter avec les feux de position qui rendraient l'opération à peu près aussi difficile qu'en plein jour. Sans doute, les aéronats pourraient jeter des bombes d'une distance de 2000 mètres; mais, à cette hauteur, l'air est plus léger d'un quart. Pour chaque tonne portée par un ballon à cette hauteur, il faudrait 5000 mètres cubes de gaz, ce qui augmenterait singulièrement la difficulté. On pressent, en outre, ce que serait la dépense.

On a parlé aussi de faire tomber des bombes sur un bâtiment de guerre; la difficulté serait la même. Une bombe prendrait de 25 à 30 secondes pour tomber de 2 milles de hauteur; or, pendant ce temps, le navire se serait déplacé de toute sa longueur.

M. Newenub est donc sévère pour les découvertes récentes. Il conclut en définitive que la navigation aérienne n'est pas d'une utilité pratique au point de vue des transports et qu'au point de vue militaire, elle n'est pas redoutable.

M. Newenub est, semble-t-il, un peu trop absolu dans son jugement. Cependant, au fond, on ne saurait lui reprocher ses conclusions au moment où tout le monde ne jure plus que par les ballons dirigeables et par les aéronefs. M. Newenub, que nous avons rencontré plus d'une fois à l'Académie des sciences de Paris, est un des astronomes les plus écoutés des Etats-Unis.

A propos de mon article sur les moyens de transport de France en Angleterre, j'ai reçu de M. le capitaine de vaisseau A. Davin

quelques lignes intéressantes. Il s'agit de la communication de M. Legrand à la Société des ingénieurs civils, que j'ai analysée dans le numéro du 10 août. « Permettez-moi, me dit M. Davin, de vous soumettre une objection au projet de ferry-boat Douvres-Calais, objection toute maritime, qui vous paraîtra peut-être digne de considération. Vous avez cité avec juste raison les traversées de Geitser-Warnemünde et de Sassnitz-Treilborg, qui sera prochainement organisée sur une distance comparable à celle de Dieppe à Newhaven. J'ajoute à cette liste les services en activité de Copenhague à Malmôe et celui du Grand-Belt, dont j'ai plusieurs fois éprouvé le bon fonctionnement.

« Aux Etats-Unis, le ferry-boat rend depuis longtemps d'excellents services, mais on y opère en eau plate. Les traversées du Danemark et d'Allemagne en Suède un peu différentes s'opèrent au contraire dans des espaces où la mer ne vient jamais de très loin, puisque la presqu'île du Jutland et les archipels qui les enserrent à l'Est abritent toutes ces routes contre la grande houle de l'Ouest.

« Mais le Pas-de-Calais est dans de tout autres conditions, en hiver surtout, quand soufflent les vents dominants du Sud-Ouest. La grande houle de l'Atlantique enfile la Manche entre Ouessant et les Seilly, attaque à peu près par le travers les navires en route sur la ligne Calais-Douvres et leur donne des amplitudes de roulis excessives. » Je doute donc que dans ces conditions un ferry-boat portant des wagons, même fortement assujettis par des chaînes, puisse opérer sans accident. En tout cas, l'emploi de ce procédé ne pourrait pas favoriser les mouvements de va-et-vient régulier entre les deux côtes.

« D'autre part, comme vous le remarquez fort bien, la construction d'un pont sur la Manche semble abandonnée. J'ai eu l'occasion moi-même de m'expliquer sur ce point sous le titre : « Le tunnel franco-anglais 1889. » Les arguments mis en avant à cette époque semblent avoir conservé toute leur valeur. Chaque pile du pont constituerait un écueil et, par temps de brume, accroîtrait les obstacles de la navigation et les risques, dans ce passage déjà difficile où la vue fait si souvent défaut. Or, la navigation sans vue est comme un oiseau sans ailes, etc. L'établissement d'une pareille obstruction du Pas-de-Calais serait rejeté par les navigateurs de tous les pays. »

La question du pont de la Manche nous paraît réglée. M. le capitaine de vaisseau Davin présente aussi des objections judicieuses en ce qui concerne les ferry-boats. Elles ont déjà été soulevées, et c'est une des raisons pour lesquelles l'entreprise

n'a pas encore été réalisée. Mais il faudra bien pourtant faciliter nos moyens de transport avec l'Angleterre, et c'est, semble-t-il, dans cette direction que nous avons le plus de chances d'y parvenir, en attendant le fameux tunnel de la Manche.

MM. G. Variot et Lassablème ont fait dernièrement, à l'Académie des sciences, une communication ayant pour titre : « Sur l'inégalité de volume des glandes mammaires chez la femme », qu'il ne faudrait sans doute pas laisser passer inaperçue, en raison de ses conséquences physiologiques. Il résulte d'une statistique portant sur 550 nourrices de la campagne examinées à l'hôpital des Enfants assistés de Paris, que l'inégalité dans le volume des deux seins n'est pas une exception, comme on a pu le croire. Au contraire, l'asymétrie des glandes mammaires en lactation est plutôt la règle. Sur 530 nourrices étudiées à ce point de vue, on a relevé 131 fois seulement l'égalité des deux seins et 419 fois une différence dans leur volume. La différence observée a été le plus souvent en faveur du sein gauche, soit 281 fois sur 550. Le sein droit l'a emporté 238 fois seulement, soit :

1° Prédominence du gauche. . .	51	pour 100
2° — du droit. . . .	25	—
3° Egalité.	24	—

La différence de grosseur apparaît généralement à première vue; elle peut s'élever de 1 à 5.

Il est important de savoir que le volume exerce une action sur la sécrétion lactée, sur la quantité et la composition du lait. Ainsi quelquefois la quantité du lait secrétée des deux seins qui n'offrent pourtant qu'une faible différence de volume peut varier du simple au double. Lorsque l'inégalité du volume est très prononcée, la glande, dans le sein le plus petit, paraît atrophiée et peut ne fournir qu'une quantité de lait tout à fait minime relativement à l'autre sein qui s'hypertrophie. Sur 40 nourrices dont les glandes ont été épuisées complètement, la quantité de lait contenue dans chacun des seins peut varier selon la différence de volume entre 40 centimètres cubes et 335 centimètres cubes de lait.

L'asymétrie des deux seins souvent entraîne des écarts notables dans la composition du lait de chaque glande. Alors que la composition du lait du sein le plus développé reste à peu près normale, celle du sein le plus petit peut être plus ou moins modifiée. Sur les nourrices dont l'analyse du lait a été faite séparément pour chaque sein, soit sur 34 analyses, on a constaté que la com-

position chimique différait lorsque l'inégalité du volume des glandes était peu marqué, mais que la proportion du principe fixe variait beaucoup chez la même femme lorsque le lait était sécrété par des seins inégalement développés.

C'est sur le beurre que les variations les plus considérables portent d'habitude. Avec une différence de volume des seins prononcé, la proportion du beurre dans le sein le plus petit est augmentée de 52 à 93 et même 120 pour 1000 dans les cas extrêmes. Les variations peuvent porter également sur la teneur en lactose qui est faiblement abaissée 87,50 et même 4 dans des cas isolés, et sur la teneur en caséïne qui augmente de 2,8 à 4,5 pour 1000. Ces changements de composition du lait expliquent très bien la répulsion des nourrissons à prendre le sein le plus petit. L'asymétrie en est accrue, une véritable atrophie peut en résulter et la nourrice est réduite à un seul sein pour l'allaitement.

La prédominance habituelle du volume du sein gauche est due, en général, à ce que les nourrices, par raison de commodité ou d'habitude, le donnent plus souvent à l'enfant. La sécrétion devient plus faible dans l'autre sein, parce que la succion y est moins fréquente et moins prolongée.

L'asymétrie des glandes mammaires est probablement transmissible par hérédité. Mme Pellut-Edwards a affirmé aux auteurs de ces recherches l'avoir constatée 40 fois sur 51 jeunes filles; avec prédominance du sein gauche, 51 fois sur 100. Pour remédier à l'inégalité des seins et à ses conséquences, MM. Variot et Lassablème conseillent aux nourrices de donner d'abord le sein le moins volumineux.

Il est clair que les faits certains mis en évidence par MM. les docteurs Variot et Lassablème, particulièrement autorisés dans de pareilles recherches, ont une véritable importance pratique. On devra désormais tenir compte de l'asymétrie des seins dans l'analyse du lait de femme. Il est nécessaire de prélever et d'analyser séparément le lait de chaque sein. Sinon, on sera exposé à considérer un lait comme anormal dans sa composition (trop riche en graisse, par exemple), alors que ce sera seulement celui d'un sein que l'on aura examiné et que la sécrétion sera normale du côté opposé. Ces observations très neuves peuvent éclairer la physiologie de l'alimentation chez l'enfant.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

La période parlementaire qui commencera, le 13 octobre, sera, certainement, un temps de grande agitation, sinon de lutte dramatique, à en juger par les questions qui s'annoncent et par les événements qui se préparent. Si on suppute les loisirs que le Sénat, dont un tiers sera renouvelé par l'élection du 3 janvier 1909, voudra se ménager, pour assurer la fortune de ses candidatures, il est présumable qu'il faudra clore la session dans la première quinzaine de décembre. Pendant cet intervalle, on n'aura pu, encore une fois, que bâcler le budget. Quant à faire voter l'impôt sur le revenu, simultanément, il est douteux que M. Caillaux y réussisse, si prodigieux que soit son talent de prestidigitateur financier. Il en a bien réitéré le serment, dans son discours de Souillac. Il sera quitte pour excuser, le 1er janvier 1909, son impuissance, comme M. Pelletan a excusé la sienne, le 12 juillet 1908. Le jour même où M. Caillaux flattait de cette vaine promesse la bonne ou mauvaise foi des radicaux-socialistes qui ont inscrit dans leur programme électoral cet impôt sur le revenu, quatre autres ministres parlaient, çà et là, dans les départements, et, le lendemain, c'était M. Barthou, devant le Conseil général des Basses-Pyrénées. Chacun, visiblement, avait reçu de M. Clémenceau son mandat oratoire et le thème principal de sa harangue. A la vérité, M. Pichon, avec sa phraséologie alambiquée, ne disait rien, dans le Jura; seulement, d'un mot qu'à Berlin, devant le Congrès interparlementaire, M. de Bülow a dû lui envier, il affirmait son « patriotisme européen »; la veille, M. Jaurès lui reprochait, précisément, de manquer de « patriotisme marocain ». M. Briand, dans la Loire, a présenté à ses électeurs son apologie personnelle. En justifiant son modérantisme, il a morigéné, avec une douceur captieuse, les « violents », ces révolutionnaires compromettants et malhabiles, non moins coupables de se nuire à eux-mêmes que de nuire à leur cause. Tous, M. Caillaux, M. Pichon, M. Briand, comme avant eux M. Ruau, ont préconisé la politique que M. Doumergue définissait, dans l'Isère, par un euphémisme plus que discret, en pensant au « Bloc », et par une devise un peu vague, en pensant à la Confédération du Travail : « Un gouvernement d'union républicaine et de défense sociale. » C'était bien aussi la signification du discours que, sur un ton plus énergique, M. Barthou a prononcé, à Pau. Il a réprouvé les « tactiques folles »,

les « paroles impies », les « actes criminels », des syndicalistes de la Confédération. Il a déclaré que « la liberté syndicale n'a été faite ni pour organiser la grève générale et la guerre civile, ni pour préparer la rébellion et la désertion ». Mais M. Barthou, lui aussi, a célébré, dans cette périphrase, l'amalgame gouvernemental du « Bloc » : « Le cabinet dont je fais partie a associé la collaboration de tous les républicains de gauche, les seuls auxquels il fasse appel, dans les conditions de l'union la plus large qui ait été pratiquée jusqu'à lui. » Concluons : M. Clémenceau, l'inspirateur à la fois impérieux et insinuant de tous ces ministres, se propose de sévir contre le « syndicalisme » anarchique, antipatriotique et antimilitariste, qui inquiète si vivement le pays; mais ce sera en gardant autour de lui la majorité du « Bloc », sans en excepter même les socialistes qui ne sont pas « unifiés ». Nous allons le voir à l'œuvre.

Il faut reconnaître que M. Clémenceau régente son ministère avec une certaine maîtrise et que, jusqu'à ce jour, il a manié avec quelque dextérité la majorité confuse dont il coordonne ou sépare, tour à tour, les éléments, selon l'état du Parlement et la nature du débat. S'il n'a eu pour toute ambition, dans l'exercice du pouvoir, que cet amusement de sa force et de son prestige, il est satisfait. Mais, si, pour le service de la République ou pour celui de la France, il a un idéal plus haut, il doit regretter que la longue complicité de sa vie politique avec les factions qu'il est actuellement obligé de combattre, ait tant amoindri d'avance son autorité. Peut-être aussi supporte-t-il péniblement les reproches, les anathèmes des amis qu'il abandonne, qu'il « trahit ». Car bien amer est le souvenir des propos et des gestes qui lui furent familiers, dans sa vieille profession de démagogue; et ce souvenir renaît sans cesse. Ceux qu'il a laissés de l'autre « côté de la barricade » lui dénient le droit de les frapper. Ils le raillent, quand il se qualifie « le premier des flics ». Ils le caricaturent, sous les traits d'un gendarme grotesque, quand il prétend être, en face d'eux, le gardien de l'ordre social. Ils retournent contre lui, pour le ravaler ou le désarmer, ses anciens discours, ses anciens projets, ses anciens votes. S'il institue une commission extraparlementaire « chargée d'étudier la situation actuelle de la Corse », ils lui rappellent qu'en 1871, il ne se contentait pas de vouloir réformer la Corse : il proposait de retrancher de la patrie, déjà mutilée de l'Alsace-Lorraine, cette Corse qui, à le croire, avait commis un crime, le jour où elle avait enfanté Napoléon. M. Briand n'est pas plus épargné par ses acolytes d'antan. S'il s'en va, dans la Loire, affirmer que le gouvernement a le devoir de défendre la paix publique contre les « vio-

lents », aussitôt ils protestent que, la violence révolutionnaire, lui-même la leur a prêchée. Le gouvernement poursuit devant la Cour d'assises un dessinateur et un journaliste, dont l'un a représenté le général d'Amade besognant une tuerie, en tenue de boucher, et dont l'autre a diffamé ignominieusement l'armée. Et, parmi les témoins, un avocat, M. Lhermitte, vient remémorer le dessin qui figurait le général de Pellieux en boucher rouge de sang humain, dans le journal de M. Clémenceau, l'*Aurore*, le 11 juillet 1899, et que M. Clémenceau permit allègrement d'y publier; puis, un sénateur, M. Méric, après avoir attesté que M. Clémenceau, par ses articles de l'*Aurore*, l'avait converti à son antimilitarisme, ajoute aigrement : « M. Aristide Briand compléta mon éducation révolutionnaire. » Le jury de la Seine ne pouvait pas se laisser leurrer par ce genre d'argument. S'il donnait tort à M. Clémenceau et à M. Briand, journalistes ou tribuns, il devait donner raison à M. Clémenceau et à M. Briand, ministres, qui faisaient contre leurs doctrines d'autrefois leur devoir d'aujourd'hui. Mais c'est, décidément, une mauvaise école de gouvernement que le noviciat révolutionnaire. Ce passé paralyse, à gauche, autant qu'il discrédite, à droite, le ministre qu'il a imbu. Pour se défaire du maléfice, il faut une rare franchise et une rare énergie, un noble élan de la conscience. M. Clémenceau peut en avoir le mérite, un jour; M. Briand, une heure. Combien de temps la patrie, la société pourront-elles compter sur eux?

Si, devant la Confédération du travail devenue l'artisan acharné de l'antipatriotisme et de l'antimilitarisme, M. Clémenceau manquait plus longtemps ou de clairvoyance ou de courage, il pourrait en emprunter aux Conseils généraux. Alarmés de voir cette Confédération troubler la paix du pays et violer la loi si impunément, les Conseils généraux ont élevé la voix. Leurs présidents ont invité le ministre de l'intérieur à réprimer les « excès démagogiques », les « excès révolutionnaires », les « menées anarchiques », de la Confédération; et, dans maint département, c'est un sénateur ou un député radical qui a rédigé la formule du vœu : il faut espérer que ceux-là voudront bien monter à la tribune du Parlement, pour y répéter leur adjuration. Il se peut que, munis d'instructions secrètes, les préfets aient stimulé ces manifestations des Conseils généraux. Il n'en est pas moins sûr qu'elles exprimaient le sentiment réel du pays; et ce n'est pas un enseignement négligeable que d'entendre, dans la Charente, le président de l'Alliance démocratique, M. Adolphe Carnot, s'écrier, comme s'il découvrait par hasard un danger que son radicalisme débonnaire n'avait jamais osé prévoir, qu'il faut appliquer aux barbares de la Confédération « les lois qui sont faites pour les malfaiteurs de

droit commun ». Nous saurons bientôt si ces vœux des Conseils généraux resteront platoniques, comme presque tous ceux de nos assemblées provinciales, ou si, avec la permission de M. Clémenceau, le Parlement émettra un ordre du jour identique. Il y avait une autre question, singulièrement grave aussi, qui sollicitait l'attention des Conseils généraux : c'était celle de l'éducation dans l'école publique, c'est-à-dire la loi aussi hypocrite que tyrannique par laquelle M. Doumergue soustrait à la juridiction du droit commun les instituteurs coupables, comme les Morizot et tant d'autres, de forfaire à la neutralité scolaire, en outrageant la conscience de l'enfant et celle du père de famille. A peine trois ou quatre Conseils généraux ont-ils pu ou voulu discuter cette question. Dans la Haute-Marne, la minorité du Conseil avait demandé que le Parlement ne votât ni cette loi, ni celle qui traduit devant les tribunaux de simple police le père ou la mère assez hardis pour interdire à leur enfant le livre qui, avec l'estampille de l'Etat, corrompra leur âme ou faussera leur esprit par l'immoralité de ses principes ou par ses mensonges. M. Peltereau-Villeneuve a-t-il protesté, au nom des libéraux et des catholiques, contre ces « lois d'exception ». Le Conseil a repoussé la motion. Il s'est fié à la parole de M. Dessoye, qui lui a juré, avec sa sophistiqne la plus sereine, que « la liberté du père de famille n'est pas plus en cause actuellement qu'elle ne l'était, en 1882, au moment de la discussion des lois Ferry ». C'était oublier que la neutralité scolaire promise par « les lois Ferry » n'a pas été respectée et qu'un des ministres régnants, M. Viviani, la traite franchement de « tartuferie ». Mais les pères de famille, qu'une Lettre de l'Episcopat a éloquemment avertis, sont édifiés sur les attentats que les lois de M. Briand et de M. Doumergue prennent sous leur protection. Le débat de ces lois est prochain, sans doute. M. Clémenceau voudra équilibrer les coups qui atteindront les révolutionnaires du syndicalisme par ceux dont il frappera les catholiques, les « cléricaux ». Mais il faut qu'il le sache : la grève de l'école primaire, quand les pères de famille exaspérés et désespérés l'auront organisée, sera autrement longue, sérieuse, redoutable même au gouvernement, que la grève générale dont la Confédération lui présente l'épouvantail.

Rien, en ce moment, n'intéresse plus notre vie nationale, que l'état désastreux où notre marine va périssant. La série de ses catastrophes inspire une sorte d'épouvante. Depuis le mois d'août 1900, huit de nos navires de guerre ont coulé; un neuvième a brûlé. On se rappelle l'explosion destructive de l'*Iéna;* les explosions meurtrières du *Jules-Ferry*, de la *Jeanne-d'Arc;* les trois explosions de la *Couronne*. Hier, c'était sur le *Latouche-Tréville :*

quatorze hommes y étaient tués. Dans ces accidents, la France a perdu 288 officiers et matelots, « esclaves du devoir, victimes de ce devoir lui-même », selon la pathétique expression du commandant de la *Couronne*. Cette fois, M. Thomson a bien voulu rester auprès des cercueils, pendant les prières et les chants de l'Eglise; il n'a pas fui la cérémonie de l'absoute. Mais, à son tour, il a senti combien est douloureuse toute inconvenance qui trouble, dans un tel deuil, la trêve de Dieu, avec la trêve de la mort. Le dernier des orateurs entendus, un député socialiste, M. Ferrero, avait abusé de la lugubre occasion de ces obsèques, pour célébrer la Cité future qui ne connaîtra ni marine, ni armée, et il avait jeté au visage du ministre une imputation véhémente, quand il avait dit qu'à « la stupeur » et à « l'affliction » de la population maritime qui avait le spectacle de ces « catastrophes successives » se mêlait « quelque colère, en songeant qu'on ne sait pas prévenir le retour trop fréquent de terribles accidents, toujours identiques ». M. Thomson a eu une velléité de répliquer. Puis, hésitant, il a crié : « Vive la France! » C'est devant la Chambre qu'il devra répondre, et ce ne sera plus à M. Ferrero, ce ne sera pas davantage à tel ou tel interrupteur, ce sera à la France elle-même; car elle a le droit de savoir si, oui ou non, elle gardera une marine. Cette marine, malgré les admirables qualités de son personnel, se désorganise. Elle n'occupe plus, sur les mers, que le cinquième rang, non pas seulement après l'Allemagne, mais après le Japon. Tous ses désastres diminuant sa confiance en son matériel, elle se démoralise : elle se demande si c'est l'incurie ou la malveillance qui cause le plus souvent ses malheurs. Elle ne croit pas, elle, à cette « fatalité » mystérieuse que M. Thomson accuse, en se plaignant des rançons que le « progrès » réclame de la « science ». C'est de lui, le ministre, qu'elle doute et que, de plus en plus, elle s'effraye. Par-dessus les fautes techniques d'où résultent les accidents, il y a un mal général dont M. Thomson, avec tout le gouvernement et tout le Parlement, est dûment responsable. Dix fois, on a précisé récemment les imperfections de notre marine, les vices de sa gestion. C'est, selon le mot d'un sénateur, M. Monis, « l'anarchie intégrale » de ses services administratifs; c'est l'incompétence ou l'égoïste indifférence qui règnent, de haut en bas, dans ce désordre même; c'est la démagogie des arsenaux, des ateliers, qui se propage peu à peu sur les navires. La marine n'a plus de direction, ou plutôt elle n'a plus d'âme. M. Thomson n'a rien fait pour lui rendre sa force. Ou il en est empêché par une impéritie mortelle, ou il est coupable d'une négligence non moins funeste. Le budget de la marine ne suffit plus à ses nouveaux besoins : loin de parler aux

Chambres le langage courageux de la vérité, loin d'exiger de son patriotisme les crédits nécessaires, M. Thomson opère lui-même des réductions qu'il sait nuisibles. La Chambre avait demandé à M. Thomson une réforme totale de son administration : il semble n'y pas penser. M. Thomson, que la moindre critique courrouce violemment, à la tribune, est infatué de son pouvoir : ce démocrate révolutionnerait volontiers, par son radicalisme socialiste, tout l'Etat; mais son ministère lui paraît infaillible et impeccable. Si les catastrophes l'exaspèrent, elles ne l'émeuvent que pour lui-même; il ne les met pas à profit; il ne s'applique à trouver aucun remède. La marine a, pour ses écoles de canonnage, des engins mal choisis ou qui ont vieilli dangereusement : il l'oblige à les conserver. Il y avait urgence, depuis longtemps, à instituer un corps d'ingénieurs et à refaire l'artillerie : il ne s'en occupe pas. Il n'aime qu'à ordonner des enquêtes, et toutes, vains simulacres de sa sollicitude et de son activité, finissent par le silence et l'impuissance, non seulement sans rien corriger, mais sans instruire personne. C'est un art auquel il s'initiait, avant d'être ministre, quand, rapporteur de la Commission qui devait enquêter sur le néfaste ministère de M. Camille Pelletan, il aida le président de cette commission, M. Clémenceau, à stériliser le travail de cette enquête, puis à le cesser, pour sauver M. Pelletan d'une condamnation parlementaire et de la réprobation publique. Le « péril national », que M. Doumer voyait alors en M. Pelletan, est aujourd'hui en M. Thomson. Il faut au pays une explication décisive et, à la marine, un changement de régime.

Nous sommes dans l'ère des Congrès. Il y en a pour toutes les curiosités de l'intelligence, presque pour toutes les occupations du travail humain et même pour presque toutes nos chimères. Les uns sont des académies; les autres, des clubs, où les partis préparent, théoriquement et pratiquement, leur action de demain, par des résolutions qui deviennent leurs mots d'ordre ou qui, du moins, impriment à leurs efforts une certaine unité. On ne pouvait guère attendre du Congrès international de la Presse et du Congrès interparlementaire que des morceaux de rhétorique et des parades. Ils se sont tenus l'un et l'autre, comme par un privilège ironique, dans cette ville de Berlin où un journalisme arrogant, provocant même, s'est plu, pendant ces dernières années, à irriter les peuples du voisinage et où une diplomatie altière et tracassière les inquiète, presque méthodiquement. Au congrès de la Presse, M. de Bülow a, sur un ton aimable, disserté, dans un discours banal, sur les devoirs du journaliste. Au Congrès interparlementaire, il a énoncé des sentiments on ne peut plus pacifiques, avec des réserves on ne peut mieux pondérées; ainsi : « Notre con-

cours est acquis d'avance à toutes les propositions compatibles avec les intérêts de la défense légitime, comme avec les lois imprescriptibles de l'humanité... L'Allemagne veut et doit être assez forte pour défendre son sol, sa dignité, son indépendance; elle n'abuse pas, elle n'abusera pas de sa force. » M. Frédéric Passy, le président inné de ce congrès, y a représenté, avec son pacifisme utopique, non la France, mais la minime catégorie de ces Français qui, « comme lui, ne sont pas seulement les patriotes de leur pays, mais des patriotes de l'humanité ». Les congrès socialistes se flattent d'avoir, eux, une influence positive, une visée immédiate; ils ressentent toute l'effervescence du jour. Le socialisme allemand et le socialisme italien, qui ont délibéré, l'un à Nuremberg, l'autre, à Florence, ont subi, dans les élections législatives de 1907 et de 1904, des pertes considérables. Tous deux se sont modérés. Non que leurs échecs pussent suffire, en réalité, à les assagir. Tous deux persistent à vouloir « la destruction de la société », comme M. Bebel le répétait, hier encore. Mais ils se défient davantage de l'opinion publique. D'autre part, le socialiste allemand s'attache à l'intérêt professionnel plus qu'à l'intérêt politique; et le socialiste italien a trop le sens de l'opportunisme pour être violent, quand la modération peut lui procurer un avantage appréciable, soit dans le Parlement, soit même dans un ministère. A Nuremberg, le congrès a répudié tout le « révolutionisme » français : il n'a voulu encourager par son approbation ni l' « antimilitarisme », ni le « sabotage », ni la « lutte de classes », ni l' « anarchie ». A Florence, les modérés, qui se dénomment les « réformistes », l'ont emporté sur les « syndicalistes » et sur ces « intégralistes » qui professent la doctrine « catastrophique » : le congrès a condamné le syndicalisme révolutionnaire; il a frénétiquement applaudi M. Rigola, quand il a déclaré qu'on avait « trop abusé » de la grève générale. Tout autre est le socialiste français : idéaliste, oui, mais encore plus idéologue; jaloux d'instaurer légalement le bonheur de l'humanité tout entière, par la grâce d'une constitution universelle; ivre de grandiloquence; fougueux; enclin par l'impétueuse logique de sa race à vouloir que l'acte suive toujours la parole; sujet à la peur de ne pas paraître assez « avancé »; entraîné, surtout, par des politiciens vaniteux et âpres. Voyez les petits congrès qui préparent le congrès socialiste de Toulouse. La Fédération du parti socialiste unifié de la Seine décrète qu'on emploiera, selon le besoin du jour, « l'action électorale et parlementaire, l'action directe, la grève générale et l'insurrection ». L'Union des syndicats de la Seine veut qu'on s'efforce de « détacher le prolétariat de l'idée

de patrie » et « d'intensifier la propagande antimilitariste ». Lisez le programme de la Confédération du travail, qui doit, dans son congrès de Marseille, discuter la criminelle question de l'antimilitarisme et de la grève générale, « en cas de mobilisation ». Et demandez-vous si c'est le parti radical, qui, se séparant du parti socialiste, prononcera, dans son congrès de Dijon, la sentence nationale contre ces sectes ennemies de la patrie, ou si ce sera, au Parlement, M. Clémenceau qui viendra, expiant sa patience trop longtemps complaisante, frapper d'interdiction les assemblées de ces traîtres.

Comme il a été écrit par le Prophète que le Maroc serait toujours le pays de l'imprévu, il fallait bien qu'une surprise nous vînt de Fez ou de l'un des ports. C'est à Casablanca qu'elle s'est produite. Le 25 septembre, les gendarmes français arrêtaient six déserteurs qui se disposaient à s'embarquer pour Hambourg et qu'un fonctionnaire subalterne du consulat allemand, avec un garde consulaire, accompagnaient, pour leur servir de protecteurs. Il y eut une bagarre. Le consul allemand protesta. Les déserteurs restèrent en prison; le garde consulaire fut relâché. Le récit de cet incident était si incertain et paraissait si contradictoire, dans les premières dépêches recueillies à Paris et à Berlin, que, sagement, les deux gouvernements ont décidé de ne pas discuter la question, avant de connaître les faits avec une précision absolue. Quelle que puisse être, en droit, la thèse germanique, il est avéré d'ores et déjà, que le consul allemand protégeait trois des six déserteurs, un Suisse, un Autrichien, un Russe, tout simplement parce qu'ils désertaient notre drapeau. Il n'est pas moins notoire qu'une agence allemande organisait, à Casablanca, la désertion. On doit présumer que le gouvernement allemand laissera l'incident se clore de lui-même. D'autant plus que la réponse relativement conciliante qu'il a faite à la Note franco-espagnole témoignerait, selon la remarque d'un de ses journaux les plus officieux, « un désir d'entente ». L'Allemagne n'oppose à la Note franco-espagnole que des objections qui ne sont pas invincibles. Elle abandonne, d'abord, sa proposition de consacrer sans conditions la souveraineté de Moulaï Hafid. Elle convient qu'il faut « qu'on réclame de lui certaines garanties nécessaires aux intérêts communs des puissances ». Elle exprime toutefois « l'avis » que ces « garanties » doivent être « demandées au sultan » par le corps diplomatique de Tanger. Elle estime que Moulaï Hafid « ne peut pas se soustraire aux engagements légalement pris par le gouvernement antérieur vis-à-vis des puissances étrangères et des particuliers ». Mais ces engagements « n'ont de valeur qu'autant que l'on a pratiqué, pour les contracter, toutes les prescriptions de l'Acte

d'Algésiras. » En outre, l'Allemagne admet que « les pouvoirs de la Commission instituée, à Casablanca, pour fixer le chiffre des indemnités motivées par le bombardement de la ville et les événements qui s'en sont suivis, soient confirmés ». Quant à la sécurité dont le commerce européen jouira dans le Maroc, l'Allemagne veut que Moulaï-Hafid l' « assure », en observant avec fermeté « le droit des gens ». Mais elle souhaite qu'on laisse au sultan « une certaine liberté d'action, pour les mesures à prendre ». Enfin, l'Allemagne ne conteste plus à la France, à l'Espagne, « le droit de réclamer le remboursement » de leurs dépenses militaires et d'obtenir « les compensations » dues pour le meurtre de leurs nationaux; mais elle a « confiance » que toutes deux « tiendront compte de la situation financière du Maroc ». Sous toutes les concessions et sous toutes les réticences de cette réponse, on devine bien le dessein ultime de l'Allemagne : elle essaie, une seconde fois, de faire du Maroc un domaine international où la France devrait, en toute circonstance, subordonner sa propre action à l'action collective des puissances signataires de l'Acte d'Algésiras. Mais l'Acte même d'Algésiras a respecté les droits « spéciaux » de la France et ceux de l'Espagne : ils sont intacts. Le reste, l'avenir le réglera. L'histoire sait que, comme les destinées des peuples, les traités sont changeants : *Habent sua fata.* Et cet Orient qui, aujourd'hui, distrait si fortement du Maroc l'attention de l'Europe, a plus d'un exemple qui nous l'enseigne.

De nouveau, il y a une question d'Orient. Mais ce n'est pas la réforme macédonienne qui l'aura suscitée; c'est la révolution turque. Cette révolution ne devait être, dans le rêve de ceux qui l'opéraient, qu'un changement politique, une transformation constitutionnelle; elle est devenue une crise nationale, en fournissant, dans le désarroi de l'empire, une occasion opportune aux entreprises des voisins impatients d'usurper sa souveraineté. C'est, d'un côté, la Bulgarie qui proclame son indépendance; de l'autre, l'Autriche qui s'annexe la Bosnie et l'Herzégovine. La succession des faits a été rapide, autant qu'a été grande la hardiesse de ceux qui les ont précipités. L'empereur d'Autriche accueille, à Budapest, le prince Ferdinand, avec un cérémonial qui semble lui annoncer sa royauté prochaine. Il en est tout autrement, à Constantinople, où le représentant du gouvernement bulgare se plaint de ne pas recevoir les honneurs qui lui seraient dus : le ministre des affaires étrangères, négligeant la Bulgarie comme une principauté vassale, omet d'inviter M. Guechof à son dîner protocolaire du monde diplomatique. La Bulgarie s'irrite. Mais, plus jalouse d'étaler l'offense que de fixer la réparation, elle se hâte d'aggraver la querelle par un attentat : sous un prétexte

inadmissible, elle occupe militairement la ligne des chemins de fer orientaux, malgré le droit des gens, malgré le droit privé. Vainement la Turquie invoque-t-elle, dans sa protestation, le traité de Berlin qui, par son article 21, lui garantit la propriété de ces chemins de fer. La Bulgarie refuse de les lui restituer et même de négocier avec elle. Les remontrances des puissances dont elle avait le mieux éprouvé l'amitié ne l'intimident pas plus que les notes du gouvernement turc. Inutile, le memorandum par lequel la Russie propose de soumettre le différend à l'examen des puissances signataires du traité de Berlin; inutile, le projet de transaction conçu par l'Angleterre. Le 5 octobre, à Tirnovo, la Bulgarie se déclare un Etat indépendant, qui formera un royaume; le prince Ferdinand se couronne du titre de « tsar des Bulgares ». La Bulgarie n'avait pas cessé, depuis 1878, de rompre, un à un, les liens de sa vassalité. Elle s'est habituée à ne pas compter avec l'Europe et à lui forcer la main. Les puissances se réuniront-elles pour défendre contre elle le traité de Berlin, par une conférence? Mais il faudra le défendre également contre l'Autriche, puisque, oublieuse des droits qu'elle avait la fidèle habitude de respecter et insouciante de l'exemple dangereux qu'elle donne, elle déchire ce traité de Berlin dont, malgré des avantages si gratuitement acquis, elle ne veut plus se contenter. Au surplus, les pouvoirs de la Conférence auront-ils une autre efficacité que celle d'une démonstration purement morale? Qui fera la guerre à l'Autriche et à la Bulgarie, pour remettre en vigueur le traité de Berlin? Sera-ce la Turquie toute seule? On ne saurait calculer de pareilles possibilités, à une heure où les secrets de l'affaire, de l'intrigue, sont encore si obscurs. Mais, ce qui reste certain et ce qui nous semble effrayant, c'est la facilité subite avec laquelle se détruit un traité dont personne, la veille, ne demandait la revision. Parmi les puissances signataires, l'Allemagne paraissait particulièrement vouée au soin de surveiller la stricte exécution de ce traité qui porte la griffe de M. de Bismarck. Il semblait qu'après s'être faite la gardienne zélée du droit international, en Afrique, elle pût aspirer à l'être aussi, en Europe. Le traité de Berlin ne vaut-il pas, pour la Turquie, autant que l'Acte d'Algésiras, pour le Maroc?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Afrique occidentale française, par Georges Deherme. In-8°. (Bloud.)

M. Deherme a étudié son sujet sur place, avec toutes les qualités d'observation et de méthode qu'on pouvait souhaiter. Il connaît et dénonce tous les défauts de notre colonisation. Cependant, telle qu'elle est, il l'estime encore utile. Il décrit avec précision l'état de l'Afrique occidentale avant nous; et il devient évident que les populations nègres ont beaucoup gagné à notre intervention. C'est une forte réponse, appuyée sur des faits, à ceux qui condamnent la colonisation systématiquement. Cet ouvrage, très complet, a d'autres mérites, et il suggère de nombreuses idées, aussi pratiques qu'originales pour le gouvernement et l'organisation de nos colonies de l'Ouest africain.

Contre le flot, par Pierre Le Rohu. In-12. (Lethielleux.)

Nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir de ce roman qui traite une des questions les plus angoissantes des mœurs contemporaines. Le courage austère du héros, les considérations multiples qui sont proposées au lecteur font de ce livre une œuvre, qui, en dehors de ses mérites littéraires, peut éclairer et résoudre bien des conflits d'âme. L'auteur, à la suite de ce roman, fut choisi comme secrétaire général par le premier congrès international contre le duel. Toutes considérations qui justifient la diffusion croissante de ce livre.

De Hambourg aux Marches de Pologne, par Jules Huret. 1 vol. in-12. (Fasquelle.)

Du grand reportage, très intéressant. M. Huret a l'esprit vif et pratique. A l'étranger, il travaille sans cesse pour son pays qu'il veut instruire de tant de choses utiles que nous nous obstinons à ignorer. Sans partager toutes les idées de l'auteur, on le lit toujours avec profit.

Les reines de l'Emigration : Anne de Caumont-La Force, comtesse de Balbi, par le vicomte de Reiset, xxxviii-542 pages in-8°. (Emile-Paul.)

On retrouvera dans ce volume les qualités qui ont fait le succès de la biographie de Mme de Polastron. Très familier avec l'histoire anecdotique de la fin de l'ancien régime et de l'émigration, l'auteur met à la conter une indulgence extrême.

Passions celtes, par Ch. Le Goffic. 1 vol. in-16. (Nouv. Librairie nationale.)

Ces contes, souvent étranges et intensément dramatiques, sont écrits avec un art sobre, sans tâtonnements et sans défaillances. La Bretagne qu'ils évoquent n'est point banale ni conventionnelle. Elle vit fortement et même sauvagement. *La Maison des Mines*, entre autres, la fait connaître dans sa beauté terrible.

Chez les heureux du monde, par Edith Wharton. 1 vol. in-12. (Plon.)

Le livre le plus viril qu'ait écrit une femme durant ces dernières années, c'est l'histoire de Lily Bart, une jeune fille que sa ruine fait exclure peu à peu du grand monde américain auquel elle appartenait. Mais l'auteur élargit le sujet magnifiquement. Ce grand monde américain tout entier devient en réalité son modèle. Elle le peint en chrétienne perspicace, chez qui la pitié ne désarme jamais la justice. Ni passion, ni violence. Un calme terrible. Et l'on se demande, en fermant le livre, ce qui reste debout des monuments d'orgueil et de pharisaïsme élevés sur ces monceaux de dollars !

Histoire de la colonie française de Moscou, depuis les origines jusqu'à 1812, par Tastevin, 191 pages. (Champier.)

Tableau complet et intéressant de ce groupement de Français qui, à travers les guerres de la Révolution et de l'Empire, établirent et propagèrent notre influence dans la vieille métropole russe.

La burlesque équipée du Cycliste, par H.-G. Wells. 1 vol. in-12. (Mercure de France.)

Ce roman humoristique, simple, gai et vraiment amusant, contraste singulièrement avec les fantaisies parfois terrifiantes du Wells de l'*Ile du docteur Moreau* ou de *la Guerre des Mondes*. C'était sa première manière, non dépourvue d'agrément, et M. Davray a été fort bien inspiré en nous la rappelant par cette alerte traduction.

Les livres au jour le jour, par J. Calvet, préface par Emile Faguet, Un vol. in-18. (Retaux.)

Simple recueil d'articles critiques, mais l'auteur en a su faire un exposé très original et qu'il y a plaisir et profit à connaître. C'est de la « critique catholique » très avisée, sincère et littéraire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

NAPOLÉON III ET L'IMPÉRATRICE

II

L'AFFAIRE REGNIER-BAZAINE

Le prince de Hohenlohe a écrit dans ses *Mémoires* que M. de Bismarck semblait véritablement avoir eu l'idée de replacer Napoléon sur son trône, malgré l'avis contraire du maréchal de Moltke. « C'est ainsi, dit-il, que peut s'expliquer l'attitude de Bazaine qui, sans aucun doute, correspondit avec Bismarck jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour percer. » Au duc de Gramont, qui lui affirmait que Bazaine avait trahi par ambition, Hohenlohe avait répondu : « Il a fait de la politique, au lieu de faire de la guerre. » Et Gramont avait acquiescé à cette réponse en ces termes judicieux : « Un soldat ne doit pas faire de politique. »

Les intrigues de Bazaine et du fameux Regnier, cet aventurier qui, sorti de rien, inconnu à tous, s'improvisant lui-même négociateur, joua tout à coup entre Ferrières, Versailles, Metz et Hastings un rôle quasi prépondérant, ces intrigues forment un très grave incident historique qui mérite d'être signalé à tous ceux qui veulent voir clair dans les tentatives organisées par le chancelier pour aboutir d'une façon quelconque à une paix rapide. Il est bon de constater qu'au moment même où M. de Bismarck — c'était le 10 septembre, — apprit l'intention de Jules Favre de venir à Ferrières pour des pourparlers, Bazaine apprenait à Metz la révolution du 4 septembre. Le 11, le chancelier — comme je l'ai déjà dit, — avait fait savoir par l'*Indépendant Rémois*, journal qui allait être envoyé à Bazaine, qu'il ne pouvait négocier utilement qu'avec Napoléon III, l'impératrice ou le maréchal commandant à Metz. Les sentiments hostiles du maréchal envers le gouvernement de la Défense nationale étaient connus. « Bazaine, dit Schneider, le

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1908.

secrétaire du roi, ne voulait pas reconnaître la République improvisée. Il détestait quelques-uns des généraux enfermés dans Paris et était prêt à employer son armée au rétablissement de l'Empire, si toutefois on voulait le laisser sortir[1]. » Comment arriver à s'entendre avec cet homme si bien disposé? Comme par une sorte de prodige, le négociateur dont on avait besoin surgit tout à coup.

Un sieur Regnier, qui avait étudié la médecine et le droit, et s'était associé à un négociant qui gérait une maison de commerce en Angleterre, et qui, aux premiers bruits de guerre, avait acheté une patente anglaise et américaine, s'était cru apte à faire de la politique. Il apprit que l'impératrice Eugénie s'était retirée à Hastings, et, le 12 septembre, il écrivit à Mme Le Breton, dame d'honneur de l'impératrice et sœur du général Bourbaki « pour se mettre à la disposition de Sa Majesté. » Il était venu à Londres avec l'idée de se proposer comme intermédiaire entre le chancelier allemand et l'ex-régente. Obéit-il à un sentiment spontané et personnel? Y fut-il poussé? Ceci est encore obscur, et cependant il n'y aurait rien de surprenant à ce que des gens habiles eussent deviné en lui l'homme qu'il leur fallait. « Il avait tout l'air d'un agent qui pourrait rendre de grands services », a dit le secrétaire du roi Guillaume. En même temps qu'il s'adressait à Mme Le Breton, Regnier écrivait à M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, pour lui demander si le roi ne préférerait pas traiter de la paix avec le gouvernement impérial plutôt qu'avec le gouvernement républicain. Si l'ambassadeur était de cet avis, il se disait tout prêt à partir pour Wilhelmshöhe et priait l'ambassadeur de signer son passeport. Mme Le Breton avait répondu, de son côté, le 14, que l'impératrice n'avait aucune suite à donner à sa lettre. Regnier insista et remit une nouvelle note à la dame d'honneur, où il conseillait à l'impératrice de protester contre l'élection d'une Constituante. Le 15, il envoya une autre lettre pour amener des négociations avec M. de Bismarck. L'impératrice lui fit répondre que l'intérêt de la France devait passer avant celui de la dynastie, et qu'elle ne voulait en rien entraver la défense nationale. L'insistance de Regnier montre que l'ambassade prussienne, mise au courant de ses démarches, ne lui était pas défavorable, car Regnier se vantait alors d'obtenir par le gouvernement impérial des conditions meilleures que par « le soi-disant parti républicain ». Il n'est pas moins douteux que M. de Bismarck était déjà averti des propositions de cet aventurier et, qu'avec son esprit adroit et primesautier, il songeait aussitôt à

[1] *Souvenirs de l'empereur Guillaume Ier*, t. II, p. 303.

en tirer parti. Voyant que l'impératrice ne répondait pas aux avances de M. de Bernstorff, il consentit à entrer en pourparlers avec Jules Favre, mais il y mit l'habileté la plus perspicace en utilisant tout ce qu'un merveilleux hasard lui adressait.

Le 16 septembre, Regnier revint à Hastings et s'adressa au précepteur du prince impérial, M. Filon, qui lui répéta que l'impératrice refusait de se mêler à aucune intrigue. Regnier insista. Il allait à Wilhelmshöhe avec le dessein de voir l'empereur. L'ambassade prussienne l'y autorisait. Il apportait à M. Filon une photographie d'Hastings, et demandait simplement au prince impérial d'y écrire un mot pour son père. Ce serait le motif apparent de son voyage. Le prince impérial consentit enfin à écrire ces quelques mots : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings. J'espère qu'elles vous plairont. » Le 18 septembre, Regnier lit dans l'*Observer* que Jules Favre va avoir à Meaux une entrevue avec M. de Bismarck. Il fait viser son passeport au consulat de Prusse et part pour Calais. Le 20, par Amiens, Ruel et Nanteuil, il arrive à Ferrières. Jules Favre y était depuis le 19. Devant l'inconnu qu'était Regnier, tous les obstacles s'abaissent comme par miracle, et le voyage le plus périlleux devient le plus facile de tous. Dès qu'il se présente pour parler au chancelier, il est immédiatement reçu. Ce sont là des constatations qu'il faut souligner. M. de Bismarck, averti par M. de Bernstorff, sait à quel aventurier il a affaire, et, au lieu de l'expédier sur Wilhelmshöhe, il va l'envoyer à Metz pour tâcher de surprendre la confiance de Bazaine, déjà en relations avec les Allemands; puis ayant excité Regnier à ce dessein, il le laissera seul quelques heures pour aller conférer avec Jules Favre dont Regnier connaît la présence auprès de lui. Le chancelier dit alors à Jules Favre qu'il ne demande que la paix, mais qu'il faut qu'il sache avant tout que l'Alsace est indispensable à la Prusse. Jules Favre se récrie. Ce n'est pas seulement une spoliation territoriale que prépare le vainqueur, c'est, suivant lui, une restauration bonapartiste.

« Si nous croyions Napoléon plus favorable à nos intérêts, dit Bismarck, nous vous le ramènerions, mais nous vous laissons le choix de votre gouvernement. Ce que nous voulons, c'est notre sécurité, et nous ne pourrons l'avoir qu'avec la clef de la maison, c'est-à-dire Strasbourg... »

Malgré les protestations de Jules Favre, le chancelier demeure inexorable et l'entretien est suspendu. Le soir, il recommence, mais les deux interlocuteurs suivant chacun leur route préférée, on n'aboutit à rien.

« Vous raisonnez comme un Français, dit Bismarck. Permettez-moi de rester Allemand. — Vous avez vaincu les armées de l'Empire, reprend Jules Favre, mais l'Empire n'existe plus, et la nation vous demande la cessation d'une guerre qui n'a plus d'objet. Si vous refusez, vous l'autorisez à croire que c'est à elle que vous en voulez... Et voulez-vous me permettre de parler franchement? Vous n'êtes, je le crois, que l'instrument de la politique impériale, que vous avez le dessein de nous imposer. — Vous vous trompez tout à fait. Je n'ai aucune raison d'aimer Napoléon III. Je ne nie pas qu'il n'eût été plus commode de le conserver, et vous-même vous avez rendu un très mauvais service à votre pays en le renversant. Il nous eût été certainement possible de traiter avec lui; mais, personnellement, je n'ai jamais eu à me louer de lui. »

Et le chancelier, après avoir déclaré qu'il n'avait aucune préférence dynastique pour la France, fait cet aveu assez surprenant dans sa bouche : « Je suis même républicain, et je tiens qu'il n'y a pas de bon gouvernement, s'il ne vient du peuple... »

Après cette digression, Bismarck paraît admettre la possibilité d'un armistice à la condition de l'occupation des forteresses des Vosges et de Strasbourg. Quant à Metz, on la laisserait en l'état. « Mais, ajoute-t-il tout à coup, il n'est pas hors de propos de vous faire observer que *Bazaine ne vous appartient pas. J'ai de fortes raisons de croire qu'il demeure fidèle à l'empereur et par là même qu'il refuserait de vous obéir.* » Jules Favre proteste, puis il demande si Bazaine est au courant de la capitulation de Sedan et de la captivité de Napoléon III. « Parfaitement! » répond Bismarck qui confirme ainsi les rapports engagés entre le prince Frédéric-Charles et le commandant de l'armée de Metz. La discussion est remise alors au lendemain; mais, auparavant, Bismarck a un second entretien avec Regnier. Celui-ci qui avait réfléchi aux propositions du chancelier, offre lui-même de se rendre à Metz et à Strasbourg, et se fait fort d'amener les commandants de ces deux places de guerre à capituler au nom du gouvernement impérial. « Faites, lui dit Bismarck, que nous trouvions devant nous quelqu'un capable de traiter et vous aurez ainsi rendu un grand service à votre patrie! » Puis il lui remet ce sauf-conduit signé par lui : « Je requiers les officiers commandant les troupes alliées de laisser passer sans empêchement M. Regnier et de lui faciliter son voyage autant qu'il sera possible. » Le 20 septembre, l'aventurier part en promettant de voir Bazaine et de ramener un général qui ira à Hastings s'entendre avec l'impératrice. Il avait su que Bourbaki était le frère de Mme Le Breton et il allait essayer de tirer parti de cette découverte. Ainsi, M. de Bismarck, que la continuation de la guerre après Sedan avait déçu et qui redoutait

la levée en masse, des hostilités longues et peut-être l'intervention finale des puissances neutres, avait recours à l'intrigue la plus basse pour s'emparer d'une puissante place de guerre, en séduisant le commandant en chef et en écartant l'un de ses meilleurs défenseurs.

A la reprise des pourparlers avec Jules Favre, Bismarck montre, comme par hasard, la photographie des bains de mer d'Hastings avec l'écriture du prince impérial. « Ceci, dit-il, a été le passeport d'un personnage qui, hier matin, est entré en pourparlers avec moi. » Mais le chancelier ne disait pas que l'impératrice avait blâmé le précepteur du prince impérial d'avoir consenti à lui faire écrire quelques mots sur la photographie et avait de son côté averti l'empereur à Wilhelmshöhe qu'elle n'autorisait nullement Regnier à se présenter en son nom. « J'avais donc raison, dit imprudemment Jules Favre, et quand hier vous vous défendiez de servir la politique bonapartiste, vous n'étiez pas tout à fait d'accord avec les faits. Il est clair qu'on vous pratique, que vous vous laissez faire et que vous vous réservez toutes les éventualités. — Je ne puis dire ni oui ni non », répliqua Bismarck. Et il finit par avouer que le personnage en question avait demandé à voir l'empereur qui n'était pas le prisonnier, mais l'hôte de la Prusse[1]. Jules Favre insista. La Prusse était donc prête à ramener l'empereur, si cela lui convenait? Bismarck équivoqua. Il n'avait aucun parti pris et il avait même éconduit le personnage qui s'offrait à négocier (ce qui était faux). Mais alors, dévoilant toutes les conditions de l'armistice, il demanda l'occupation de Toul, de Bitche, de Strasbourg et du mont Valérien. Après un refus énergique, Jules Favre sortit de Ferrières, le cœur gonflé de colère et de douleur[2]. La guerre allait continuer.

Une note et un rapport du ministre des affaires étrangères, publiés officiellement le 22 septembre, apprirent au pays les conditions inadmissibles de la Prusse qui voulait prendre Strasbourg et faire son héroïque garnison prisonnière, exigences attentatoires à l'honneur de la France et contraires au devoir du gouvernement qui, à peine au pouvoir, eût paru s'incliner devant une sommation que repoussaient alors tous les Français. L'équivoque

[1] Le 23 septembre, Bismarck mandait à son fils Herbert, qui lui disait qu'on s'étonnait en Prusse des égards témoignés à l'empereur à Wilhelmshöhe : « Un Napoléon bien traité nous est utile et c'est cela seul qui nous importe. La vengeance appartient à Dieu. Les Français doivent rester dans l'incertitude s'il leur sera rendu. Cela favorisera leurs dissensions. »

[2] Voy. la relation de cette entrevue dans *le Gouvernement de la Défense nationale*, par Jules Favre (t. Ier), et l'incident soulevé à l'Assemblée nationale par M. de Valon (séance des 2 et 17 juin 1871).

dans laquelle l'ennemi s'enveloppait était enfin dissipée. En envahissant la France, le roi avait déclaré solennellement qu'il n'attaquait que l'Empire. Et lorsque celui-ci s'était effondré, le roi continuait les hostilités. Quelle confiance fallait-il désormais ajouter à ses déclarations? Au rapport de Jules Favre, approuvé par la France entière, M. de Bismarck riposta par la circulaire du 27 septembre. Il y accusait le gouvernement de la Défense nationale de ne pas profiter des offres conciliantes de la Prusse pour procéder à l'élection d'une Constituante. Jules Favre répliqua par une autre circulaire où il cita et blâma les conditions de la Prusse qui étaient inacceptables, parce que c'était lui livrer le sort du pays. A ce même moment, M. de Chaudordy félicitait le ministre de sa ferme et noble protestation, applaudie par tous les gens de cœur. Il disait avoir reçu de Londres, de notre chargé d'affaires, une note qui rapportait le fait suivant : « M. Gladstone se serait exprimé en termes très vifs sur l'attitude à Sedan et à Wilhelmshöhe de l'empereur Napoléon et aurait tout particulièrement blâmé le sentiment de faiblesse et d'égoïsme qui aurait déterminé l'auteur de la guerre à rejeter la responsabilité sur le pays. Faisant allusion aux espérances de la dynastie déchue, M. Gladstone aurait exprimé la conviction que toute restauration de cette dynastie était impossible, encore que la Prusse ait cru pouvoir en menacer la France. »

Bismarck avait dit à Regnier que s'il avait devant lui un gouvernement qui voulût traiter sur les bases proposées, c'est-à-dire sur une cession préalable de territoire, il traiterait. Mais il avait affaire à deux gouvernements : l'un de fait, l'autre de droit, et il se déclarait embarrassé. Cependant, il n'avait pas caché à Regnier que ses sympathies allaient plutôt à l'Empire. Il tenait à entrer en pourparlers avec le commandant de l'armée de Metz pour arriver à déprimer les efforts de la garnison et l'amener peu à peu à une capitulation qui lui paraissait devoir être le dernier coup porté à la résistance opiniâtre des Français. Le 23 septembre, M. de Keudell criait : « Guerre! guerre! On a reçu une lettre de Jules Favre qui ne veut pas se soumettre à nos exigences. Il faut en faire part à la presse avec les commentaires nécessaires et dire que le prisonnier de Wilhelmshöhe pourrait bien encore nous être utile. » C'était l'idée fixe du chancelier. Le même jour, Regnier, recommandé par lui, voit le prince Frédéric-Charles qui le fait conduire aux avant-postes français. De là, il se rend auprès de Bazaine, qui le reçoit immédiatement et auquel il raconte sa mission. Il s'agit, de concert avec la régente, de sauver l'armée de Metz et d'obtenir pour la France des conditions favo-

rables de paix. Bazaine écoute cet aventurier et lui confie qu'il est disposé à capituler avec les honneurs de la guerre, mais en laissant de côté la place de Metz. Regnier retourne auprès de Frédéric-Charles et lui fait connaître la réponse du maréchal. Le prince dit que l'armée et la place devront capituler. Regnier rentre à Metz et il a un nouvel entretien avec Bazaine. Il lui demande d'envoyer Bourbaki en Angleterre et Bazaine consent à déléguer cet officier supérieur vers l'impératrice. L'ordre du 25 septembre est ainsi conçu : « S. M. l'impératrice régente ayant mandé auprès de sa personne M. le général de division Bourbaki, commandant la garde impériale, cet officier général est autorisé à s'y rendre[1]. » Comment expliquer cet assentiment subit de Bazaine et de Bourbaki, si tous deux ne croyaient pas réellement à la mission officielle de Regnier? Et quelle preuve en avaient-ils? Les photographies d'Hastings. Il y a dans ce fait quelque chose de bien extraordinaire. Des hommes de guerre se contentent d'un carton sur lequel le prince impérial a griffonné quelques mots et ils ne se demandent pas si cette écriture est authentique, si ce n'est pas là une invention perfide, s'ils ne sont pas la dupe d'un agent au service de l'ennemi? Le maréchal commandant en chef, qui sait l'existence d'un autre gouvernement, viole délibérément ses devoirs qui l'obligent à ne recevoir aucune proposition de capitulation avant d'avoir épuisé toutes ses ressources et tous ses efforts, et il confère avec l'ennemi et avec un étranger sans y être autorisé. Il va même plus loin. Il confie à cet étranger, qu'il sait en relations avec le quartier général prussien et avec le chancelier, qu'il n'a de vivres que jusqu'au 18 octobre. Il révèle ainsi le secret le plus grave de la défense et il se condamne lui-même à une capitulation fatale, révélation que Regnier avoue « avoir utilisée » auprès de M. de Bismarck! Est-il défendu de croire que Regnier avait en mains d'autres pièces et avait su employer d'autres confidences pour capter ainsi, et presque immédiatement, la confiance de Bazaine? Des personnalités importantes du parti impérialiste n'ont-elles pas pu donner à Regnier les informations et les renseignements nécessaires pour renforcer sa mission? Cela doit être, car jamais deux pauvres photographies, avec quelques mots insignifiants, n'auraient été suffisantes pour faciliter à cet étranger l'accès de Metz et de son commandant en chef.

Le 28 septembre, Regnier, après avoir obtenu la sortie de Bourbaki qui, déguisé en médecin luxembourgeois, va se diriger

[1] Papiers Tachard.

sur Hastings, est revenu à Ferrières et rapporte à Bismarck une photographie avec la signature de Bazaine. Il est chargé, de la part du maréchal, de demander des conditions de paix modérées. Le chancelier s'étonne de ne point le voir muni de pouvoirs étendus et télégraphie à Bazaine pour savoir s'il autorise Regnier à traiter de la reddition de l'armée de Metz, en restant dans les instructions qu'il a reçues du maréchal. Bazaine répond, par l'entremise du général de Stiehle, qu'il peut accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre, mais sans comprendre la place de Metz dans les conventions à intervenir. Il offrait d'envoyer, pour de plus amples explications, le général Boyer au prince Frédéric-Charles. Dès lors, Regnier n'est plus rien aux yeux de Bismarck, qui en a tiré tout ce qu'il voulait, et qui va continuer ses manœuvres pour réduire Metz et l'armée française. Ce qui prouve bien que le chancelier, aidé par cet aventurier, a conduit cette tragi-comédie en quatre actes (qui se passe à Ferrières, à Metz, à Hastings et à Versailles), c'est que, le 21 septembre, il a fait demander à Napoléon, en l'instruisant des pourparlers avec Jules Favre, s'il consentirait à accepter les conditions faites à la Défense nationale. Le 26, Napoléon répondit que la lutte ne pouvait se terminer que par la ruine complète de l'un des deux adversaires ou par leur loyale réconciliation. L'empereur acceptait le démantèlement de quelques forteresses et une indemnité de guerre. Mais le vainqueur devait être généreux, car si le peuple français se laissait émouvoir par des procédés héroïques, il ne céderait jamais à l'égoïsme et à la crainte. Sans approuver la démarche de Jules Favre, Napoléon reconnut qu'il avait bien fait de repousser l'armistice dans les conditions où la Prusse voulait le lui imposer. Il ne fallait donc pas s'étonner si l'impératrice allait se montrer au moins aussi réservée que l'empereur.

Le 28 septembre, quand elle vit arriver Bourbaki à Hastings, elle fut littéralement stupéfaite. Elle lui demanda aussitôt si l'armée de Metz était prisonnière et comment il avait pu s'échapper. Plus étonné encore, le général lui jura qu'il était venu sur son appel et avec l'autorisation de son chef, le maréchal Bazaine. L'impératrice lui répondit qu'elle ne l'avait point demandé et qu'elle n'avait rien à dire si ce n'est que, ni directement ni indirectement, ni par écrit ni par parole, elle n'avait rien imposé au maréchal. Le général lui dépeignit la situation effroyable de la Lorraine et de la France, et l'impératrice manifesta une telle douleur que l'entretien ne put continuer. Le lendemain, elle dit qu'elle refusait de traiter avec la Prusse et qu'elle croirait entraver le gouvernement de la Défense nationale qui pourrait faire mieux qu'elle

et obtenir de meilleures conditions, car elle savait que M. Thiers intervenait à cette heure même auprès des puissances neutres. Ce qu'elle peut essayer seulement, c'est d'intervenir encore auprès de l'empereur d'Autriche, et elle lui écrit alors une nouvelle lettre suppliante. Elle savait que la France désirait la paix et elle lui demandait si les puissances ne voudraient pas, à cette occasion, remplir un devoir d'humanité et rendre possible, par une amicale intervention, un traité équitable. Spectatrice d'une lutte qui déchirait son cœur, elle ne pouvait se taire devant tant de douleurs et tant de ruines. « Je sais, disait-elle, qu'en m'adressant à Votre Majesté, elle comprendra que ma seule préoccupation est la France et que c'est pour elle seule que mon cœur fortement éprouvé fait des vœux. » Elle espérait que François-Joseph voudrait bien employer sa haute influence à préserver son pays d'exigences humiliantes et à faire respecter l'intégrité de son territoire. Cette lettre et les paroles qui la précédèrent, l'attitude sincèrement émue de l'impératrice, ses protestations contre le rôle qu'on avait voulu lui faire jouer paraissent démontrer qu'une intrigue avait été ourdie, à son insu, par des hommes hardis, comme Rouher et Persigny, pour y mêler habilement, à l'aide de Regnier, l'impératrice et amener un officier déjà compromis comme Bazaine ainsi qu'un autre officier loyal, mais crédule, comme Bourbaki, à des pourparlers avec l'ennemi.

Bourbaki épouvanté, et tenant à défendre son honneur de soldat contre des interprétations cruelles, s'adresse à lord Granville pour qu'il veuille bien lui faciliter sa rentrée à Metz et lui permettre d'y reprendre son commandement. Par l'intermédiaire du chef du Foreign-Office et de M. de Bernstorff, Bourbaki est autorisé à rentrer, mais, à la frontière du Luxembourg, les postes prussiens l'empêchent de passer sur l'ordre formel du prince Frédéric-Charles, contrairement à la déclaration de l'ambassadeur de Prusse ainsi faite à lord Granville, le 4 octobre : « Le prince Frédéric-Charles a reçu d'ici l'ordre de permettre et de faciliter au général Bourbaki le retour à son poste à Metz pour y faire son devoir. Regnier donne l'impression d'un espion, mais il semble avoir honnêtement désiré servir l'impératrice Eugénie en lui envoyant Bourbaki. » Dans la lettre écrite à Gambetta par le général, celui-ci exposait, le 8 octobre, comment Regnier lui avait fait croire à l'appel de l'impératrice qui voulait le consulter au sujet d'un traité offert par M. de Bismarck à des conditions honorables pour la France. Il expliquait de quelle façon il avait été détrompé par l'impératrice qui n'avait jamais exprimé le désir de l'avoir auprès d'elle. Cette déclaration l'avait frappé au cœur.

Il était prêt à retourner auprès de ses soldats; mais s'il ne le pouvait pas, il se mettrait tout de suite à la disposition de la Défense nationale [1]. Les Prussiens ayant manqué à leur parole, Bourbaki reçut le commandement de l'armée du Nord, puis de l'armée de l'Est, où d'autres aventures tragiques devaient l'attendre.

M. de Bismarck était déjà arrivé à une partie de ses desseins : faire perdre à Bazaine un temps précieux et utile par des sorties, en l'occupant à des pourparlers insidieux et compromettants, écarter de Metz un des généraux les plus hardis et les plus obstinés, habituer les esprits à une capitulation dont une coupable confidence lui avait révélé le terme fatal. Et celui-là même qui la lui avait faite, était maintenant traité d'espion par le quartier général prussien. Il avait servi d'instrument utile pour quelques jours; maintenant, on le méprisait [2].

Mais tout n'était pas encore fini. Le 10 octobre, le maréchal Bazaine, qui n'avait rien tenté pour briser le cercle de fer qui l'entourait, proposa aux chefs de corps de reprendre les pourparlers avec le quartier général prussien, afin d'arriver à une convention honorable. Il dit que l'armée perdant chaque jour de ses forces et de ses moyens d'action, une sortie ne serait qu'un désastre; que pour les négociations définitives, il faudrait en référer au roi et à M. de Bismarck, car le prince Frédéric-Charles n'avait pas de pouvoirs assez étendus; enfin, que les Prussiens ne reconnaîtraient d'autre gouvernement en France que celui de l'impératrice. Le général Coffinières fit remarquer que les insinuations de M. de Bismarck n'avaient d'autre but que d'arriver à l'épuisement absolu des ressources de l'armée française et que le plus mauvais service à rendre à l'Empire était de chercher à le rétablir avec l'appui des baïonnettes étrangères. Le maréchal Bazaine supporta cette juste remarque sans sourciller, et désigna le général Boyer pour aller à Versailles négocier avec le chancelier. Si l'on veut se rendre un compte exact des pensées secrètes de Bazaine, il faut lire avec attention les instructions remises par lui à Boyer. Le maréchal dit « que la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits; que l'armée, placée sous ses ordres, est destinée à devenir le palladium de la société; qu'elle est la seule force qui puisse maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays; qu'elle

[1] Papiers Tachard.

[2] Le conseil de guerre du 17 septembre 1874 condamna Regnier à la peine de mort, mais par contumace, pour avoir comploté contre la France avec l'ennemi.

donnerait à la Prusse, par l'effet de cette action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent et contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal ».

Il est évident que ces affirmations provenaient de renseignements fournis par le prince Frédéric-Charles qui, dès le 10 septembre, avait fait écrire au maréchal que la France était en proie à un bouleversement déplorable, que la République n'était pas reconnue dans tous le pays, et que l'ordre y était menacé. Or, au 10 octobre, la seule préoccupation du pays était la défense à outrance et tous les partis, sans distinction, servaient la patrie sous le drapeau national. L'armée de Metz, avant de devenir « le palladium de la société », avait à défendre les postes qui lui étaient confiés, et du jour où elle capitulerait, elle ne pourrait en aucune façon être utile à la France. La question militaire n'était pas encore jugée; les armées allemandes n'étaient pas définitivement victorieuses, comme l'affirmait le maréchal, et la solution que cherchaient les bons esprits était avant tout la résistance acharnée, seul moyen d'obtenir d'honorables conditions de paix. On voit donc nettement, et après les instructions du 10 octobre, que le maréchal Bazaine voulait faire de son armée un instrument d'action pratique pour imposer au pays un pouvoir régulier et légal, c'est-à-dire le rétablissement de l'Empire, le seul, suivant lui, que reconnaîtraient les Prussiens.

Le 12 octobre, le général Boyer, avec le lieutenant Deskau et un autre officier prussien, partit pour Versailles par Ars, Frouard, Toul, Nanteuil, Meaux et Lagny. Il arriva le 14 auprès de M. de Bismarck et demanda que l'armée sortît de Metz avec les honneurs militaires et se rendît dans une ville de l'intérieur en prenant l'engagement de ne plus combattre contre la Prusse. Le chancelier répondit que cela était inacceptable. Suivant lui, il fallait que l'armée de Metz déclarât qu'elle était toujours l'armée de l'Empire décidée à soutenir le gouvernement de la régence; que cette déclaration coïncidât avec un manifeste de l'impératrice adressé au peuple français et l'invitant à se prononcer sur la forme du gouvernement, et avec un acte signé par un délégué de la régence, acte acceptant les préliminaires d'un traité à intervenir entre le gouvernement allemand et celui de la régence. Le général Boyer attesta que l'armée resterait fidèle à son serment à l'empereur, tant que le pays ne l'en aurait pas relevée, mais il ne put rien promettre avant d'être retourné à Metz et d'avoir consulté le conseil des chefs de corps de l'armée. Il rentra le 18 octobre et rendit compte de sa mission, en faisant du pays le plus triste tableau. La majorité du Conseil, après une sérieuse étude des diverses

questions, repoussant toute action politique qui pourrait donner lieu à des interprétations fâcheuses, et n'admettant pas que le maréchal commandant en chef acceptât la délégation de la régence pour signer un traité de paix, émit l'avis que le général Boyer devait aller en Angleterre exposer la situation à l'impératrice et lui demander son opinion. Voilà à quelles négociations le chef d'une grande armée, un maréchal de France, amenait ses subordonnés, négligeant le devoir suprême d'un commandant de place qui est de résister à l'ennemi jusqu'à la dernière heure par tous les moyens et perdant des forces et un temps précieux pour le salut du pays et la défense du territoire!

Le général Boyer avait pour mission précise de savoir s'il était possible d'obtenir une convention militaire honorable, à la condition que nul traité ne serait signé par le maréchal commandant en chef. S'il était impossible d'arriver à une solution désirable, le général solliciterait de l'impératrice une lettre par laquelle elle délierait l'armée de son serment à l'empereur et lui rendrait sa liberté d'action. Le général Boyer, arrivé à Hastings le 23 octobre, fit connaître l'objet précis de sa mission. Après deux jours d'examen, malgré l'opinion contraire de Rouher et de Persigny, l'impératrice refusa les conditions de M. de Bismarck. Elle comprit que le chancelier, par un calcul odieux, cherchait à opposer l'armée de Metz à l'armée de la Loire, à jeter des soldats français sur d'autres soldats français sous les yeux des Prussiens et à briser les efforts de la Défense nationale dans une lutte épouvantable. Un manifeste de sa part eût déchaîné la guerre civile. Une acceptation des préliminaires de paix par un délégué de la régence eût été considérée comme non avenue. Enfin cette armée de Metz, à supposer que l'ennemi l'eût rendue libre de se consacrer à une action politique, se fût déchirée entre elle. C'était l'accumulation de tous les malheurs sur un pays déjà si éprouvé, si torturé!

L'impératrice fut alors informée par le prince de Metternich des appréhensions que causaient au gouvernement de la Défense nationale les négociations secrètes de Bourbaki et de Boyer. Elle sut que l'armée de la Loire était presque entièrement organisée et que la situation militaire du pays se présentait sous un jour plus favorable. Elle s'empressa de répondre qu'elle appréciait les efforts patriotiques du gouvernement, qu'elle ne ferait rien pour les contrarier, mais qu'elle désirait, dans la mesure de son pouvoir, atténuer les conditions de la capitulation fatale de Metz qui, d'après le général Boyer, n'était plus qu'une question d'heures. « Vous ne pouvez, disait-elle, douter de mon ardent patriotisme qui me fait m'effacer aujourd'hui, tout en réservant nos droits à la

conclusion de la paix. » Mais elle ajoutait aussitôt : « Je désire sauver la dernière armée de l'ordre, même au prix de toutes nos espérances. » On lui avait proposé de se rendre à Metz avec son fils. Elle refusa d'accéder à cette proposition, comprenant bien que sa présence dans l'ancienne armée impériale aurait les plus funestes conséquences et ne voulant pas donner à la Prusse la joie impie de voir éclater des divisions affreuses parmi les soldats au détriment irréparable de la patrie [1]. L'impératrice pria lord Granville d'informer la délégation de Tours qu'elle ne voudrait à aucun prix abuser de l'hospitalité anglaise pour se livrer « à tout ce qui aurait l'apparence d'une intrigue », et lord Granville transmit cette communication importante à M. de Chaudordy.

A ce moment même, le 22 octobre, M. de Bismarck, qui ne connaissait pas encore la résolution de l'impératrice, disait à M. Rameau, maire de Versailles :

« C'est une grave erreur de croire que Napoléon n'a plus pied dans le pays. Il a l'armée pour lui. La France veut la paix. L'Allemagne aussi. Nous serons obligés de traiter avec Napoléon et de vous l'imposer. — Vous ne le ferez pas, protesta M. Rameau; la France prendrait cela pour une sanglante injure. — Cependant, continua le chancelier, il est bien de l'intérêt du vainqueur de laisser le vaincu aux mains d'un pouvoir qui ne pourrait s'appuyer que sur les prétoriens. Il est bien certain alors que le vaincu ne penserait plus à porter la guerre au dehors... Vous avez tort de croire que Napoléon n'a plus de soldats. Il a encore pour lui l'armée. Le général Boyer, envoyé par le maréchal Bazaine, est venu pour traiter de la paix au nom de Napoléon. Si l'on traite et que nous laissions sortir la garnison de Metz, elle se retirera dans la Gironde sous l'engagement de ne pas combattre pendant trois mois et d'attendre les événements. Nous pourrons alors disposer de 200 000 hommes, qui sont devant Metz. Nous formerons sept corps d'armée avec lesquels nous parcourrons toute la France en vivant à ses dépens [2]. »

M. de Bismarck voulait faire croire au maire de Versailles que le général Boyer était venu signer un traité de paix au nom de l'empereur. Il faisait écrire par son secrétaire Busch, le 22 octobre, un article où il déclarait que sa première condition « aux différents partis qui avaient voulu traiter avec lui », c'était l'élection d'une Assemblée. Et pour prouver qu'il donnait accès à tous, il ajoutait : « Le chancelier a soumis cette condition aux envoyés impérialistes, comme aux républicains et aux envoyés d'un troi-

[1] *Histoire du gouvernement de la Défense nationale*, par Jules Valfrey, t. Ier, p. 131.

[2] Cf. *Versailles pendant l'occupation*, par E. Délerot, et *Bismarck et sa suite*, par Moritz Busch, p. 188.

sième parti. » Bismarck ne reculait donc devant aucun moyen pour arriver à ses fins, c'est-à-dire à la paix la plus rapide et la plus avantageuse. Mais qu'il eût traité avec l'Empire déchu, avec le comte de Chambord ou avec la République, il n'eût jamais amoindri ses conditions, c'est-à-dire Metz, Strasbourg et une colossale indemnité de guerre.

Il avait eu soin de laisser croire au général Boyer, en lui retirant tout moyen de s'informer plus sûrement, que l'anarchie la plus complète dominait en France et que Paris allait bientôt se rendre. Dans les communications faites aux chefs de corps à Metz par les soins du maréchal Bazaine, cette déplorable anarchie était signalée, ainsi que la division d'opinions entre les membres du gouvernement de la Défense nationale. Suivant Bazaine, la Prusse ne pouvait songer à établir des bases solides de négociations qu'en s'adressant au gouvernement qui existait avant le 4 septembre, c'est-à-dire à la régence.

On ignore encore, disait le maréchal, si, dans les circonstances actuelles, la régence voudra prêter l'oreille à des propositions pacifiques, mais en cas de refus on ne pourrait s'adresser qu'à la Chambre des Députés issue du suffrage universel et qui représente encore légalement la nation. Toutefois, pour que le Corps législatif puisse se réunir de nouveau et puisse délibérer, il faut qu'il soit protégé par une armée française... Tel est le rôle qu'aura sans doute à remplir l'armée de Metz. En attendant le retour du général Boyer, reparti pour Versailles avec de nouveaux pouvoirs, il est urgent de faire savoir aux troupes que la situation pénible où nous nous trouvons n'est que provisoire. L'armée sépare sa cause de celle de la ville de Metz. En attendant qu'elle puisse partir pour aller remplir une mission patriotique, elle saura supporter courageusement encore quelques jours de privation.

Cette notification authentique du commandant en chef était singulièrement claire. Elle montre que Bazaine, croyant à l'anarchie du pays ainsi qu'à la division du gouvernement de la Défense nationale, d'après des renseignements fournis par l'ennemi, était prêt à défendre soit la régence, soit le Corps législatif pour conclure la paix. L'armée de Metz avait ainsi une mission politique à remplir et il en informait les officiers qu'il croyait être de son avis. L'empressement avec lequel Bazaine avait accueilli un aventurier, sorte d'espion prussien, et sa facilité à se prêter, lui commandant en chef d'une armée française, à des intrigues qui énervaient la résistance et empêchaient un suprême effort, le rendaient suspect de toute manière. Sa loyauté comme ses capacités étaient effacées par de tels agissements, et le procès, qui en a fait justice, a été forcé de conclure à une forfaiture criminelle.

Après avoir vu le général Boyer, l'impératrice résolut de tenter une dernière démarche. Le 22 octobre, elle écrivit elle-même une lettre à M. de Bismarck pour solliciter un armistice de quinze jours avec ravitaillement en faveur de l'armée de Metz : « Je suis prête, disait-elle, à donner de pleins pouvoirs au maréchal Bazaine et à le nommer lieutenant général de l'Empire. Si vous acceptez, il est urgent de transmettre immédiatement cette dépêche au maréchal et de le laisser se ravitailler en vivres. J'attends votre réponse pour faire partir le général Boyer muni de mes instructions[1]. » Le chancelier lui répondit que l'armistice était chose impossible. « L'armée du maréchal Bazaine, dit-il, n'a pas fait son acte d'adhésion, et nous serions obligés de poursuivre par nos armes et probablement contre l'armée de Metz l'exécution du traité. Le roi ne traitera que sous les conditions que j'ai fait connaître au général Boyer et dont aucune n'a été remplie. » Ainsi, le chancelier aurait voulu que l'armée de Metz adhérât officiellement au gouvernement de la régence et consentît à appuyer un traité qui comprenait la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, en laissant au vainqueur une liberté illimitée pour les autres conditions. Il est permis d'affirmer que pas un officier français n'eût obéi en ce sens au maréchal. D'ailleurs, Bazaine, après le refus de l'impératrice de consentir aux exigences de la Prusse, reçut, le 24 octobre, de M. de Bismarck la dépêche suivante qui prouve à quelle connivence déplorable il s'était laissé aller :

Je dois vous faire observer que, depuis mon entrevue avec M. le général Boyer, aucune des garanties que je lui avais désignées comme indispensables, avant d'entrer en négociations avec la régence impériale, n'a été réalisée et que l'avenir de la cause de l'empereur n'étant nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée françaises, il est impossible au roi de se prêter à des négociations dont Sa Majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate, à mon profond regret, que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques.

Le chancelier avait informé le général Boyer, à son retour d'Hastings, que le gouvernement prussien exigeait la cession de Metz et la signature de tous les chefs de corps reconnaissant la régence et s'engageant à la rétablir. Ces conditions, Bazaine n'osa les révéler à aucun de ses officiers, surtout après la lettre où M. de

[1] James de Chambrier, *le Second Empire*.

Bismarck lui avait fait connaître les résolutions de l'impératrice. Il en était donc pour ses tentatives ignominieuses et il ne lui restait plus qu'à signer la capitulation et à s'enfuir au plus vite en Allemagne. Il sort incognito de Metz le 29 octobre, au lever du jour, en refusant les honneurs de la guerre pour ses braves soldats, en livrant leurs drapeaux à l'ennemi qui n'avait pas pu en prendre un seul sur les champs de bataille et s'apprêtait pourtant à en faire des trophées, puis en emportant dans les fourgons qui suivaient sa voiture le restant de l'or que l'empereur avait affecté au service de la place[1]. Le dernier mot d'ordre qu'il eût donné lui-même était un nom qui rappelait l'auteur d'une défection célèbre : *Dumouriez.* Bazaine s'éloigne de Metz par une pluie torrentielle et un vent de tempête. A Ars, il est reconnu par les habitants, hué et sifflé. La gendarmerie est forcée de le protéger pour lui permettre de se réfugier au château de Corny, chez le vainqueur qui le complimenta sur la loyauté avec laquelle il avait rempli les conditions si amères de la capitulation. Le maréchal osa dire, et telles furent ses paroles d'adieu à la France : « Cette affaire aura du moins un bon côté. Elle fera cesser la résistance de Paris et rendra la paix à notre malheureux pays ! » Il se trompait, car cette noble résistance devait être plus énergique que jamais.

Quant au misérable Regnier que le chancelier, après l'échec de ses intrigues, avait qualifié de « farceur », ne voulant pas avoir l'air de s'être adressé à lui, il reçut à Londres, où il s'était réfugié, au lendemain de l'arrêt qui le condamnait à mort par contumace, cette lettre qui, malgré des assurances qu'on voulait rendre honorables, était une preuve formelle de sa complicité avec l'ennemi.

Monsieur, lui écrivait de Varzin M. de Bismarck, le 2 octobre 1874, en présence de l'arrêt qu'un Conseil de guerre français vient de prononcer contre vous, vous m'avez prié de répéter ce que j'ai dit dans notre dernière entrevue au sujet de l'opinion que j'ai de votre conduite. Je ne crois pas que mon témoignage puisse être aussi utile que vous l'espérez. La surexcitation des esprits est encore trop vive et la majorité de ceux d'entre vos compatriotes qui médisent de moi et me croient à tort l'ennemi de la France, vous fera un reproche de ce que je puis dire en votre faveur. Je n'hésite pas, néanmoins, à vous répéter que votre conduite ne m'a jamais paru inspirée par un autre mobile que le courageux dévouement aux intérêts de la patrie qui, dans votre conviction, étaient identiques avec ceux de la dynastie impériale. J'ai favorisé l'exécution de vos projets dans la pensée que s'ils venaient à être réalisés, ils accéléreraient la conclusion de la paix, par ce fait même que le gouvernement impérial, le seul que nous reconnaissions alors, était mis en relations avec l'armée de

[1] *L'Allemagne et l'Italie*, par G. Rothan, t. Ier, p. 251.

Metz qui semblait lui être demeurée fidèle. Une fois ces relations établies et consolidées, nous nous serions trouvés en présence d'un gouvernement suffisamment fort, avec lequel nous aurions pu négocier et conclure la paix au nom de la France. Je puis affirmer sur l'honneur que vous n'avez reçu ni sollicité de nous aucun avantage et qu'en vous laissant pénétrer dans Metz, j'ai cru vous faciliter un acte patriotique et de nature à provoquer la conclusion de la paix.

Le certificat d'honneur décerné à un aventurier par celui qui prétendait n'être pas l'ennemi de la France, vaut ce qu'il vaut. Mais de la lettre qu'on vient de lire, il appert nettement que le chancelier allemand voulait faire accepter, par la régente, des conditions inacceptables et qu'il travaillait en échange à rétablir le régime impérial. Au dernier moment, il s'était aperçu que l'attitude de la nation et de l'armée françaises n'était pas de nature à favoriser ses combinaisons, et il avait dû faire volte-face. L'impératrice avait tout essayé pour arriver à une pacification honorable. Après avoir vainement tenté de fléchir M. de Bismarck, elle s'était adressée, le 23 octobre, à l'ambassadeur de Prusse à Londres. M. de Bernstorff lui avait conseillé d'accepter ce qu'il appelait « les sacrifices nécessaires ». Elle ne voulut jamais consentir à la moindre mutilation de territoire, quoique plusieurs hommes politiques, comme Clément Duvernois, La Valette et Jérôme David, trouvassent ses scrupules exagérés. « Non, leur répondait l'impératrice, je préférerais rester toute ma vie en exil avec mon fils et je consentirais à renoncer aux droits de la famille impériale, si je pouvais amener une issue heureuse. » Elle avait fait appel au cœur du roi de Prusse et à sa générosité de soldat et prié l'ambassadeur de faire connaître ses sentiments à son souverain. Le 26 octobre, Guillaume lui avait écrit :

Le comte de Bernstorff m'a télégraphié les paroles que vous avez bien voulu m'adresser. Je désire de tout mon cœur rendre la paix aux deux nations; mais pour y arriver, il faudrait d'abord établir la probabilité au moins que nous réussissions à faire accepter à la France le résultat de nos transactions, sans continuer la guerre contre la totalité des forces françaises. A l'heure qu'il est, je regrette que l'incertitude où nous nous trouvons, par rapport aux dispositions de l'armée de Metz autant que de la nation française, ne nous permette pas de donner suite aux négociations proposées par Votre Majesté.

J'aime mon pays, ajoutait-il, comme vous aimez le vôtre et, par conséquent, je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour la défense de l'Allemagne, celle-ci veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous devons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces ou gagné des alliés.... Je ne puis

juger si Votre Majesté était autorisée à accepter, au nom de la France, les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant, elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui, aujourd'hui, menace une nation dont l'empereur avait, pendant vingt ans, assuré la prospérité.

A ces considérations, où l'on reconnaît les idées du chancelier allemand, l'impératrice avait répondu : « La question du gouvernement doit passer à l'arrière-plan. L'essentiel est l'indépendance du pays. Je ne veux plus faire aucune démarche qui puisse être considérée comme une tentative de division ou d'affaiblissement des forces de la France devant la nation[1]. »

Deux jours après, cédant à la famine, et non à la force ou à la vaillance des armées ennemies, Metz capitulait. L'intrigue avait contribué également à amener l'inertie d'une belle armée qui ne demandait qu'à combattre, et c'était pitié de voir 173 000 soldats, 3 maréchaux de France, 50 généraux et plus de 6000 officiers, se rendant avec Metz la Pucelle à un ennemi qu'ils auraient certainement pu écraser, s'ils n'avaient pas été placés sous les ordres d'un incapable et d'un traître!

Le coup fait, l'intrigue finie, la place livrée, M. de Bismarck fait dire par ses journaux que la Prusse n'avait jamais pris part à aucune machination, ni à la sortie mystérieuse du général Boyer, et ne s'était jamais mêlée de nos affaires intérieures; que l'Empire lui importait peu et qu'elle était prête à traiter avec la République, si celle-ci acceptait ses conditions. « L'impératrice, écrit G. Rothan à la date du 31 octobre, s'est sentie touchée au vif par cette évolution si subite et si osée. Elle affirme, dans le *Daily News*, que des propositions ont été faites, au nom de M. de Bismarck, par des intermédiaires autorisés. Elle déclare, par contre, qu'elle est restée étrangère à la mission du général Boyer et aux agissements de M. Regnier. Il lui en coûte d'admettre qu'elle ait été la dupe d'une mystification, et surtout la complice d'un acte de félonie[2]. » M. Rothan constatait que l'attitude de l'impératrice, dans ces tristes jours, fut des plus dignes. « Elle n'eut d'autre préoccupation que de faire servir à la cause de la France les sympathies que son sort éveillait dans les cours d'Europe... Notre représentant à Londres, M. Tissot, fut chargé par le comte de Chaudordy de la remercier de son attitude patriotique[3]. » Cela rachetait l'entraînement regrettable avec lequel elle avait amené, le 14 juillet, le conseil des ministres à déclarer la guerre. On peut

[1] *Le Second empire*, par James de Chambrier, 1908.
[2] *L'Allemagne et l'Italie*, t. Ier, p. 252.
[3] *Ibid.*, p. 387.

cependant rappeler qu'au sortir de ce conseil elle avait déjà paru inquiète de la résolution prise, car elle avait demandé à M. de Parieu, qu'elle savait hostile à toute complication, ce qu'il pensait de cette résolution. Celui-ci ayant répondu franchement : « Je pense, Madame, que si l'Angleterre devait demain trouver une formule qui nous permettrait d'éviter la guerre, elle aurait bien mérité de la France! », elle n'avait pu s'empêcher de murmurer : « Je suis bien de votre avis. » Hélas! il était trop tard.

Quand Albert Sorel dit qu'il était naturel qu'elle se trompât[1], il fait sans aucun doute allusion aux affirmations audacieuses qu'elle obtint du ministre de la guerre, lorsque celui-ci déclarait que tout était prêt, et du ministre des affaires étrangères, lorsque celui-ci promettait des alliances certaines. Rien n'excusera le duc de Gramont d'avoir laissé entendre à la Chambre comme à la commission des Crédits qu'il pouvait compter sur l'appui de l'Autriche et de l'Italie, alors que ni l'une ni l'autre de ces puissances n'étaient en état de nous secourir. Quant aux préparatifs militaires du maréchal Lebœuf, on sait ce qu'ils étaient. Donc, l'empereur comme l'impératrice furent trompés par leurs ministres sur la situation réelle de la France en juillet 1870. Il est fort à regretter qu'ils ne se soient pas informés de l'exactitude des faits et n'aient pas exigé des certitudes absolues au lieu de se contenter d'orgueilleuses déclarations.

Les écrivains allemands, comme Sybel et Vogt, ont accusé l'impératrice d'avoir voulu mener la campagne, en Espagnole, « avec toute une suite de prêtres et de paysans fanatiques ». M. de Bismarck lui-même, au Reichstag, le 5 décembre 1874, a dit, sans doute pour justifier le Kulturkampf déchaîné par lui en Allemagne, « que la guerre de 1870 avait été entreprise d'accord avec la politique romaine; que, pour ce motif, on avait abrégé le Concile; que la mise à exécution des décrets du Concile auraient eu lieu dans un tout autre sens si les Français avaient triomphé; qu'à la Cour impériale de France les influences catholiques avaient fait pencher la balance en faveur de la résolution de la guerre, résolution qui coûta beaucoup à l'empereur Napoléon et qui l'accabla presque; qu'une demi-heure durant, à cette Cour, la paix fut décidée et que cette décision fut renversée par des influences dont la connexion avec les principes jésuitiques était prouvée. »

M. de Bismarck s'est vanté de justifier ces dires par des papiers inédits et des communications provenant des cercles en cause. Cette justification est encore à faire. Ce que ne disait pas M. de

[1] *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 75-79.

Bismarck, c'est qu'il en voulut à Pie IX d'être, seul de tous les souverains, intervenu officiellement deux fois en notre faveur au courant de la guerre. Il montra nettement sa rancune en disant, le 24 octobre 1870, au grand-duc de Bade, qui le répéta au prince royal Frédéric-Guillaume, « qu'après la guerre il ferait campagne contre l'infaillibilité du Pape ». Qu'il y ait eu aux Tuileries et ailleurs des hommes pour conseiller l'alliance des races latines et catholiques contre les races saxonnes et protestantes, cela n'est pas douteux, mais vouloir mêler le Concile à cette affaire, c'est aller au delà de toute vraisemblance et abuser de la crédulité publique.

Au lendemain de la chute de Metz, le général sir John Burgoyne, qui s'était distingué en Crimée avec les troupes anglaises et avait acquis une réputation méritée de stratégiste, le même qui avait fait passer l'impératrice en Angleterre, avait écrit à Napoléon III pour le plaindre et en même temps pour exprimer son opinion sur les causes de nos désastres. L'empereur lui répondit par cette lettre qui prouve à quel point les préparatifs de la guerre de 1870 avaient été défectueux et justifiaient les critiques dirigées contre l'impéritie des ministres et du souverain lui-même :

Wilhelmshöhe, 29 octobre 1870.

Mon cher sir Burgoyne,

Je viens de recevoir votre lettre qui m'a fait le plus grand plaisir, parce qu'elle est une preuve touchante de votre sympathie pour moi, et ensuite parce que votre nom me rappelle le temps heureux et glorieux où nos deux armées combattaient ensemble pour la même cause. Vous qui êtes le Moltke de l'Angleterre, vous aurez compris que nos désastres viennent de cette circonstance que les Prussiens ont été plus tôt prêts que nous et que, pour ainsi dire, ils nous ont surpris en flagrant délit de formation.

L'offensive m'était devenue impossible. Je me suis résolu à la défensive, mais empêché par des considérations politiques, la marche en arrière a été arrêtée, puis devenue impossible. Revenu à Châlons, j'ai voulu conduire la dernière armée qui nous restait à Paris, mais là encore des complications politiques nous ont forcés à faire la marche la plus imprudente et la moins stratégique qui a fini au désastre de Sedan[1]. Voilà, en peu de mots, ce qu'a été la malheureuse campagne de 1870. Je tenais à vous donner ces explications, parce que je tiens à votre estime.

NAPOLÉON.

[1] Dans une relation de la bataille de Sedan faite par l'empereur lui-même à Verviers au lendemain de la bataille, Napoléon III a dit que le mouvement de retraite de Mac-Mahon sur Mézières était déjà commencé, « lorsqu'une dépêche, venue de Paris, l'obligea à persévérer dans une marche qui allait lui devenir fatale. » (Voy. *le Temps*, du 2 septembre 1908.)

Après ces aveux de l'empereur, « les Prussiens nous ont surpris en flagrant délit de formation », que deviennent les paroles de Lebœuf : « Nous sommes prêts », et celles du même ministre de la guerre qui affirmait à la commission des Crédits que nous avions huit ou dix jours d'avance sur les Prussiens? Le 14 juin 1870, le général Lebrun avait déclaré à François-Joseph que Napoléon III avait jugé prudent de chercher à établir dès à présent entre les deux souverains une entente qui fît que, d'un côté comme de l'autre, « on n'eût pas à craindre d'être surpris en flagrant délit de formation. » Cette déclaration si sage avait été, on le voit, négligée ou méconnue comme le reste.

Le bruit avait couru que si l'impératrice eût voulu conclure la paix au lendemain de la capitulation de Metz, les conditions allemandes auraient été l'abandon de l'Alsace à la Prusse jusqu'à Colmar et de la Lorraine jusqu'à Metz avec 3 milliards et demi d'indemnité. « Absurdité! s'écria M. de Bismarck, quand on lui répéta ce bruit. Je leur demanderai beaucoup plus. » Cela était plus que vraisemblable, car déjà, au lendemain de Sedan, les Prussiens parlaient de l'Alsace, de la Lorraine et de cinq milliards. A la date du 28 octobre, le chancelier confia à ses secrétaires qu'un envoyé de Gambetta était venu lui demander s'il était disposé à reconnaître la République. Avec sa lourde et brutale jovialité, Bismarck répondit — c'est lui qui dit cela — : « Sans doute et sans hésiter, et non pas seulement la République, mais aussi une dynastie Gambetta, si vous voulez en fonder une, pourvu qu'elle nous procure une paix avantageuse et certaine. Et, en effet, je suis prêt à reconnaître tout gouvernement, toute dynastie, même celle de Bleichröder ou de Rothschild! » On sait à quelles conditions implacables. Le chancelier acceptait tout, pourvu qu'on mutilât le territoire et qu'on lui ouvrît toutes grandes les caisses de l'Etat français.

La note cruelle du journal de Félix Pyat, *le Combat*, publiée à Paris le 27 octobre, disant que « le maréchal Bazaine avait envoyé un colonel au camp du roi de Prusse pour traiter de la reddition de Metz au nom de l'empereur Napoléon », jeta la plus vive émotion dans la capitale. Aux désordres qui amenèrent le sac de l'imprimerie du *Combat* succédait, trois jours après, l'annonce officielle de la capitulation de Metz, apportée par M. Thiers en personne. Cette douloureuse nouvelle et l'échec du Bourget survenant après un succès furent exploités aussitôt par le clan révolutionnaire, et la journée du 31 octobre faillit amener la chute du gouvernement de la Défense nationale et le triomphe de la Commune, à la grande joie de nos ennemis. Le 1er novembre, M. Thiers

conférait avec M. de Bismarck à Versailles au sujet d'un armistice appuyé par les puissances étrangères. Mais, suivant son habitude, le chancelier déniait à celles-ci le droit d'intervenir et faisait valoir ses dispositions généreuses en traitant avec un délégué de la Défense nationale, alors que, suivant ses affirmations, le gouvernement impérial était toujours reconnu par l'Europe et que le parti impérialiste allait, à Wilhelmshöhe, s'entendre avec Napoléon III. « Vous savez, disait-il, que l'empereur a appelé auprès de lui les maréchaux et autres chefs de l'armée, nos prisonniers. Ceux-ci se sont rendus à son appel. L'impératrice s'est jointe à eux et ils délibèrent en ce moment. Si nos deux ou trois cent mille prisonniers pouvaient leur composer une armée, ils appelleraient le Sénat et le Corps législatif et ils déclareraient non avenu le gouvernement qui siège à l'Hôtel de Ville[1]. » La vérité c'est que Bazaine, Lebœuf et Canrobert étaient allés à Cassel après la chute de Metz sur la demande de Napoléon. Cassel était le lieu d'internement fixé par les Allemands pour Bazaine. M. Thiers fit observer à M. de Bismarck que ses réflexions sur l'ancien gouvernement qui cherchait à se reformer ne pouvaient être sérieuses, car il avait dit lui-même qu'il ne voulait pas se mêler du régime intérieur de la France. Il ajouta que « le gouvernement qui venait de précipiter la France dans l'abîme d'une guerre follement résolue et ineptement conduite, avait pour toujours terminé à Sedan sa funeste existence et serait à jamais pour la nation française un souvenir de honte et de douleur ».

Sans contester cette opinion, M. de Bismarck protesta de nouveau contre toute idée d'ingérence dans nos affaires intérieures et déclara que l'accueil fait par lui à M. Thiers était la preuve de sa sincérité, puisque, sans tenir compte de ce qui se passait à Cassel, le chancelier de la Confédération du Nord s'empressait de traiter avec l'envoyé extraordinaire de la République française. Alors, pourquoi insistait-il sur les intrigues de Cassel et de Wilhelmshöhe, si ce n'est pour intimider M. Thiers ou embarrasser ses démarches?... Les pourparlers durèrent jusqu'au 3 novembre, jour où M. de Bismarck annonça à M. Thiers qu'une révolution avait éclaté à Paris et que c'en était fait du gouvernement de la Défense nationale. Or, l'émeute avait été vaincue dès le 31 octobre au soir, et le 1er novembre le calme avait repris dans la capitale. Les Parisiens, par des suffrages spontanés, avaient donné au gouvernement de la Défense nationale la consécration

[1] *Bismarck et son temps*, par Paul Matter, t. III, p. 154.

définitive, et les pronostics comme les désirs de M. de Bismarck avaient été déçus. « La sédition promise s'est fait attendre longtemps, mandait Jules Favre, le 10 novembre, aux agents diplomatiques de la France à l'étranger. Elle est venue à une heure propice au négociateur prussien qui l'a annoncée au nôtre comme un auxiliaire prévu; mais, en éclatant, elle a permis au peuple de Paris de légitimer, par un vote imposant, le gouvernement de la Défense nationale qui acquiert par là aux yeux de l'Europe la consécration du droit. » Profitant des circonstances, le chancelier aggravait aussitôt ses exigences. M. Thiers conseilla vainement à Jules Favre de faire procéder à la convocation d'une Assemblée et de se passer de l'armistice avec ravitaillement. Il est certain qu'il eût été préférable de traiter à ce moment, mais tous ceux qui se trouvaient alors à Paris savent bien que l'insurrection du 31 octobre était encore trop récente, que l'agitation n'avait pas entièrement disparu et que les dangers d'une capitulation, après celle de Metz, eussent été effroyables. Ni le général Trochu ni le général Ducrot ne croyaient la chose possible, car la masse de la population était absolument décidée à continuer la guerre, préférant l'honneur à toutes les éventualités. Cette résistance acharnée faisait d'ailleurs l'étonnement et l'admiration de l'Europe. On se souvient de l'aveu de M. de Beust qui, comparant la résistance des Français avec celle des Autrichiens en 1866, disait à l'un des nôtres, avec un accent d'envie qui fut très remarqué : « Vous pouvez mettre le siège de Paris à votre actif! » Une capitulation en novembre n'eût d'ailleurs conservé à la France ni Metz ni Strasbourg. Tout au plus, l'indemnité eût été réduite à trois ou quatre milliards.

En apprenant la rupture des négociations, l'impératrice écrivit, le 7 novembre, à la comtesse Walewska : « J'avoue que je le regrette vivement, quoique, pour nous, la réunion d'une Assemblée ne puisse être que la ruine de nos espérances, car elle voterait certainement, dans les circonstances actuelles, la déchéance. Mais le désir de voir le pays faire la paix qui lui est indispensable, même au point de vue de l'avenir, domine tout chez moi. » Elle ajoutait que si la comtesse Walewska pouvait correspondre avec l'empereur à Wilhelmshöhe, elle devrait tâcher « de lui faire comprendre combien il serait habile à l'Allemagne de ne pas insister sur la cession du territoire[1] ». Elle mandait en même temps à la maréchale Bazaine que c'était la famine seule qui avait désorganisé l'armée de Metz, et qu'elle ne comprenait pas

[1] *Catalogue d'autographes,* n° 221 (Etienne Charavay, 1899).

les insultes dirigées contre les hommes qui avaient si vaillamment combattu pendant plus de deux mois. Elle disait :

La délégation de Tours savait à quoi s'en tenir sur l'état des vivres. J'ai envoyé Bourbaki qui ne leur a rien caché. Plus tard même, le général Boyer a été envoyé à M. Tissot pour qu'il pût faire savoir la hâte qu'il y avait de presser l'armistice, si on voulait sauver l'armée. Enfin, j'ai moi-même fait avertir, par télégraphe, de l'urgence, mais on n'a rien fait pour les sauver et on crie à la trahison, parce que c'était la seule manière de se mettre à l'abri de l'accusation du public. Du reste, quand on trahit, on le fait, en général, pour en profiter; l'intérêt, évidemment, pour le maréchal, était de rester à la tête de son armée aussi longtemps que possible... Vous avez eu raison de penser que pour rien au monde je ne ferai passer un intérêt dynastique avant l'intérêt de la France.

Cette dernière réflexion était tout à l'honneur de l'impératrice, mais elle se trompait quand elle excusait Bazaine et quand elle disait qu'on n'avait rien fait pour sauver Metz. La Délégation, dans la mesure de ses moyens, avait tout essayé, mais il est permis de dire que Bazaine n'avait pas, de son côté, opéré la moindre tentative utile pour entrer en communication avec elle. Il ne l'a fait qu'au dernier moment, quand tout était perdu, à la veille de la capitulation. S'il est resté à la tête de son armée, ç'a été non pas pour combattre, mais pour entrer en relations avec l'ennemi, contrairement à son devoir, par une vile intrigue avec un aventurier et pour chercher à imposer, par la force de ses armes, à un pays qui combattait pour la vie et pour l'honneur un régime fini. Le malheureux ne comprenait point la grandeur de la faute qu'il avait commise. Les années qui suivirent ne l'éclairèrent pas, et il eut la surprenante audace d'écrire au comte d'Hérisson, qui, en 1887, l'interrogeait sur les événements de Metz : « Je ne saurais trop affirmer que ma conscience ne me reproche rien, que j'agirais encore de même, parce que j'ai toujours été persuadé qu'un maréchal de France, chef d'armée, avait plus de droit qu'un mouvement révolutionnaire de s'opposer à une sédition contre le pouvoir issu du suffrage universel et de mettre fin à une guerre désastreuse pour son pays. » Il avait espéré qu'en rétablissant ce qu'il appelait l'ordre dans le pays avec l'assentiment des Prussiens, il serait sous la Régence de l'impératrice, lieutenant général du nouvel Empire, maître absolu de l'armée. Il n'aboutit qu'au déshonneur le plus complet, lui qui avait dit, le 22 septembre 1870, au noble évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges : « Je sortirai quand je voudrai et par où je voudrai. Là n'est pas la difficulté. » Il avouait alors que l'ennemi

lui faisait passer « des extraits de journaux » qui le tenaient au courant des événements de la France. Il croyait aveuglément à ces extraits façonnés par l'ennemi et il niait l'existence d'une autre armée organisée pour la défense du territoire. Il promettait de faire ses conditions au moment opportun et il ne doutait pas qu'elles ne fussent acceptées : « L'armée de Metz, disait-il, après avoir obtenu une paix honorable, sera ensuite capable d'assurer à la France la liberté et la tranquillité nécessaires à l'établissement d'un gouvernement qui ne lui est pas moins nécessaire que la paix. »

L'homme qui pouvait, comme il l'a dit, sortir de Metz le 22 septembre, mais qui déjà préparait son rôle pour disposer politiquement de son pays, s'est dérobé à ses devoirs envers la France et envers l'armée. Il a demandé, comme l'a si bien constaté le général Deligny, à des manœuvres basses, à des intrigues louches, les voies et moyens pour se tirer du mauvais pas où il s'était engagé; il a laissé ses braves soldats dans l'ignorance de leur situation il les a conduits sciemment à leur perte. Il a refusé pour eux les honneurs militaires dont il ne se sentait pas digne. Il a vendu leurs drapeaux, il a livré leurs personnes et leurs armes à l'ennemi, il les a abandonnés à la captivité, à l'exil, à la mort. « Un événement aussi désastreux que la capitulation de la place et de l'armée de Metz est sans précédent aucun dans l'histoire des nations modernes. » On ne peut même pas le comparer à la défaite de l'armée gauloise sous Alise, car Vercingétorix, qui avait combattu jusqu'à la dernière heure, était allé trouver César pour l'implorer en faveur de ses compagnons d'armes et non pour lui-même, sachant d'avance qu'il allait à une mort cruelle. Le général Bonnal, qui a étudié la psychologie militaire de Bazaine, a relevé chez lui une ambition démesurée, la passion de l'intrigue, une vanité extrême, une nonchalance de corps et d'esprit tout orientale, l'ignorance la plus complète de la méthode de guerre napoléonienne et le scepticisme le plus absolu[1]. Il a montré que Bazaine, laissant volontairement échapper les occasions les plus favorables, a refusé le 6 août d'aider Frossard à jeter dans la Sarre la division Kamecke; que le 14 août, à Borny, il n'infligea pas, comme il le pouvait, un échec considérable aux 1er et 7e corps prussiens; que le 16, à Rezonville, il lui eût été possible de remporter une grande victoire; que le 17, il lui était encore facile de faire échapper l'armée dans la direction de Verdun; enfin, que le

[1] *Revue des idées*, nº du 15 février 1904.

18 août, à Gravelotte, s'il avait fait donner à temps la Garde impériale, il jetait les Allemands dans la Moselle. Il a raison de dire « que les ordres de ce misérable chef désarment la critique par leur ineptie » et de constater que « la fourberie et l'incapacité de Bazaine eurent les conséquences les plus funestes pour la France[1]. » C'est ce qu'avait reconnu lui-même un des plus savants critiques militaires allemands, le major Kunst.

Si Ladmirault, si Deligny, si Desvaux, si Bourbaki, si Frossard eussent eu le commandement suprême, la face des choses changeait; l'armée de Metz, qui était composée d'admirables soldats, n'eût pas été condamnée sciemment à la plus atroce des agonies et l'ennemi n'eût pas remporté aussi facilement ce qu'il regarda comme le plus grand de ses succès.

L'impératrice, mise plus tard au courant de la conduite de Bazaine, ne répéta plus ce qu'elle avait écrit en sa faveur au lendemain de la capitulation et s'abstint désormais de s'occuper de son sort après son évasion de l'île Sainte-Marguerite. Le malheureux s'en plaignit vivement et lui reprocha d'être devenue indifférente à sa situation et de le considérer désormais comme un inconnu. Dans une lettre qu'a publiée un de ses apologistes, M. Elie Peyron[2], il écrivait : « Quant aux tristes événements de 1870, ma conduite envers elle ne pouvait être plus loyale (et entre nous plus bête), et son ingratitude est manifeste. » Le silence était pourtant ce qu'il y avait de plus clément à son égard.

La persistance de Paris à se défendre, malgré toutes les mauvaises nouvelles qui pénétraient dans la capitale, stupéfiait les Prussiens, et le succès inattendu de Coulmiers émut à tel point le quartier général allemand, que M. de Moltke eut un moment l'idée de suspendre le siège de Paris pour faire face à des menaces qu'il n'avait pas soupçonnées[3]. Il avait alors redouté que, par une audace inouïe, le général d'Aurelle de Paladines ne marchât sur Versailles et ne portât aux troupes d'investissement, non encore renforcées de celles de Metz, de terribles coups. La délégation de Tours profita de la victoire de Coulmiers pour reprendre les négociations et essayer de faire intervenir les neutres. Mais nos revers simultanés sur la Loire et sur la Marne anéantirent nos espérances un instant réveillées. Les Neutres se turent. Seul, Pie IX supplia le roi de Prusse de consentir à une paix modérée, mais le roi ne daigna pas lui répondre. Le refus de

[1] *La Lorraine et ses champs de bataille*, par J.-P. Jean. (Préface du général Bonnal.)

[2] *Le Cas de Bazaine*, Stock, 1905.

[3] Correspondance du maréchal de Moltke.

Jules Favre d'aller à la conférence de Londres où il aurait pu plaider notre cause devant l'Europe réunie, — ce que craignait fort M. de Bismarck, — fut une grande faute. L'Angleterre était alors excitée contre la Prusse et ne lui pardonnait pas de faciliter à la Russie la rupture du traité de 1856. Les revers de Chanzy au Mans, ceux de Bourbaki dans l'Est et de Ducrot à Paris accablèrent le pays, et la guerre, si bravement conduite, parut toucher à sa fin. M. de Bismarck, qui n'abandonnait pas encore la pensée de traiter avec l'empereur prisonnier et avec la régente en exil, afin d'avoir une paix répondant à toutes ses exigences, faisait reproduire dans *le Moniteur prussien* de Versailles, le jour même de Noël, un extrait important d'un journal bonapartiste paru à Londres, *la Situation*, où il était dit que la plus grande erreur que pourrait commettre la Prusse, ce serait de ne pas ressaisir avec l'Empire une alliance qu'elle n'aurait jamais dû rompre. « Seul, l'Empire, disait le journal, peut dispenser la Prusse de la conquête et lui permettre de réduire ses prétentions à une rectification de frontières, parce que seul l'Empire peut aviser avec la Prusse aux grands remaniements de la carte d'Europe que la conduite des Neutres a rendus indispensables, aussi bien à la tranquillité de l'Allemagne qu'à la reconstitution de la France. » Le chancelier laissait imprimer cet article pour faire bien comprendre aux membres du gouvernement de la Défense nationale qu'il pourrait s'entendre encore avec l'ancien gouvernement, et à l'Europe qu'il saurait à l'occasion troubler la quiétude de certaines puissances qui ne lui avaient pas témoigné une neutralité très bienveillante. Mais, au fond, il n'était pas plus disposé à faire des concessions à l'Empire déchu qu'à la République.

Les conditions qu'il avait révélées au général de Wimpfen le soir même du 1er septembre, c'est-à dire l'Alsace et la Lorraine allemandes avec quatre milliards d'indemnité, il avait plutôt le dessein de les aggraver. Mais, par une tactique habile, il continuait, comme il l'avait fait à Ferrières et une seconde fois déjà à Versailles, à opposer l'ancien gouvernement au nouveau et à s'efforcer d'imposer à la France, divisée et abattue, les conditions les plus rigoureuses. Cependant, et contrairement aux espérances et aux tentatives du parti impérialiste, ce n'est ni avec l'empereur ni avec l'impératrice qu'il signera les préliminaires de paix.

Henri Welschinger.

La fin prochainement.

L'AMÉRIQUE DE DEMAIN[1]

Visites a Peoria, Omaha, Saint-Paul. — Les missionnaires français au Minnesota. — Fêtes religieuses et civiques : une Séparation modèle. — Histoire d'un *self-made man.*

Peoria et Mgr Spalding, « une petite ville et un grand évêque », comme je les ai appelés naguère, sans que ni l'un ni l'autre m'en ait tenu rancune, m'avaient laissé tous les deux de trop chers souvenirs, pour que j'admisse un instant l'idée de ne pas les revoir. C'était, du reste, une visite facile à placer durant le séjour de Chicago, l'affaire seulement de 500 kilomètres aller et retour. Comment ai-je pu, il y a quatre ans, m'abandonner à tant de mélancolie lorsque je quittai ces rives de l'Illinois et penser qu'elles étaient par trop éloignées de la Seine? C'était bon autrefois, de compter comme un obstacle de pareilles distances[2].

Peoria continue de se développer de façon normale, augmentant à peu près chaque année d'un trentième la statistique de sa population, de ses affaires, de ses écoles, de tous les signes extérieurs de sa vie. Elle justifie de plus en plus la bonne opinion de ses amis. Ils l'aiment tant comme elle est, qu'ils ont plutôt peur de la voir trop grandir, et ils ne prévoient pas sans une sorte de crainte l'époque prochaine où des canaux gigantesques feront d'elle un lien de transit entre les bords du Michigan et le Pérou, entre le lac des Hurons et la Chine, où l'on ira de Chicago à Yokohama et Shanghaï par l'Illinois, le Mississipi, Panama et le Pacifique. Peoria port de mer! Qu'eussiez-vous dit de cela, ô Lassalle et Marquette, lorsque vous y abritiez avec précaution votre pirogue dans les roseaux?

Le peu que j'ai cette fois à découvrir de la cité m'est signalé

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril et du 10 mai 1908.

[2] Cf. sur Mgr Spalding et sur Peoria le *Correspondant* du 25 mai 1901 : « Un évêque américain », et celui du 10 mai 1904 : « Au pays de la vie intense », 4e article.

avec complaisance par les journaux, toujours à l'affût du visiteur étranger : « Notre hôte, dit en riant l'un d'eux après avoir rappelé avec bienveillance mon ancienne description, notre hôte remarquera sans doute que la vie est ici plus intense que jamais, grâce à la vitesse et au nombre croissants des automobiles, à la rareté des domestiques et à l'augmentation des magazines qu'il faut lire chaque mois. Il ne lui échappera pas que nous possédons de nouvelles fabriques de whisky, signe que la nation est plus altérée que jamais. Il trouvera les propriétaires de nos vieux quartiers toujours aussi attachés à leurs constructions branlantes, le caractère moral de la ville bien amélioré depuis les récentes condamnations, M. Patterson Prowse en train de renouveler le stock de ses plaisanteries, la bibliothèque parvenue au delà de ses 100 000 volumes, le cent millième étant juste *le Pays de la vie intense*[1]. » La vanité et la paresse réunies m'incitent victorieusement à conclure par ce trait mes observations sur la ville elle-même.

Ce qui était bien plus agréable que d'en soumettre les institutions à une nouvelle enquête, c'était, on le croira sans peine, d'en parcourir les environs en automobile ; d'en revoir les parcs, toujours plus vastes, et qui se dessinent si discrètement dans les forêts demi-vierges ; d'en étudier (c'est beaucoup dire) les fertiles campagnes, couvertes de maïs et de blé ; de filer sur les routes poussiéreuses au long de la rivière, effrayant, près des fermes, comme si nous étions en France, des bandes de poulets paisibles. Il n'est donc pas vrai, quoi qu'en dise une caricature, qu'on ait dressé toutes les volailles, en sonnant leur pâtée avec une trompe d'automobile, à se jeter devant les roues pour gagner des indemnités.

L'automobile est le sport de l'après-midi. Le matin, je mène l'évêque en voiture. Frappé d'hémiplégie depuis trois ans, il ne peut plus ni conduire ni monter à cheval. C'est sa dévouée sœur qui le promène chaque jour. Je me sens d'abord très indigne de la remplacer. Mais, grâce à la sagesse consommée de Kitty, la vieille jument de louage, mes craintes s'évanouissent bientôt, et, au bout d'une heure, le sentiment lui-même de ma responsabilité ne m'empêche plus de causer en paix avec le très grand ami.

Mais c'est le soir, dans la galerie couverte que depuis sa maladie il a ajoutée au petit presbytère, c'est le soir surtout qu'il

[1] Ces lignes du *Peoria Herald Transcript*, 30 juillet 1907, sont écrites par M. Geo Fitch, humoriste de talent, spécialement remarqué par ses articles du *Ladies Home Journal* : « New-York en automobile »; « Boston, etc., en automobile ».

fait bon parler avec lui des grands intérêts de l'Eglise et des questions éternelles. Je ne reviendrai pas sur sa philosophie, résumée ailleurs, ni sur les vues larges, simples et confiantes, qu'il s'est formées des desseins de Dieu et de l'avenir du monde. Mais je ne puis m'empêcher de dire combien la souffrance a ajouté de perfection à cette grande nature. Trois ans, pour un tel évêque, sans dire la messe ni prêcher la parole de Dieu! Trois ans, pour un tel penseur, sans presque pouvoir écrire ni étudier!

Dans ce corps malade, — aujourd'hui, par bonheur, tout près de la guérison [1], — l'âme n'est pas, grâce à Dieu, demeurée captive; elle s'est élevée plus haut que jamais dans les régions de l'amour et de la lumière. Elle n'a point cessé d'être forte; elle est devenue plus douce. Elle régnait par l'éclat et par la vigueur; elle domine par la suavité et par la tendresse. Sur le ton d'un François d'Assise chantant sa Dame Pauvreté, il me vantait les beautés de la douleur : « Il faut aimer la douleur, disait-il, comme les autres dons de Dieu et comme le meilleur. Elle est le plus grand des maîtres. Nous ne nous instruisons vraiment que par l'expérience: la joie est une expérience aussi, mais superficielle; c'est la douleur qui atteint le fond. — Oui, père; mais, dites-moi, que vous a-t-elle surtout appris et quels bienfaits vous sont venus par elle? — Je crois que voici sa leçon : Le monde actuel, pour qui le comprend bien, est déjà grand et beau; mais la douleur, en empêchant que l'on s'y complaise, nous fait aspirer à mieux. Or, d'aspirer à mieux, c'est le mouvement essentiel de la vie et qui la développe, qui la pousse en avant. — Ce mieux, nous l'atteindrons? — Nous allons à Dieu! que vous dire de plus? » Il me semblait reposer au sommet d'une montagne, près d'un guide m'expliquant d'immenses horizons, et me faisant deviner, au delà de leurs lignes lointaines, les perspectives d'une terre promise.

[1] Rien ne faisait prévoir, lors de cette visite, que Mgr Spalding donnerait sa démission. C'est pourtant la triste nouvelle que nous recevons au moment de publier ces lignes. En même temps, il est vrai, nous apprenons que les curés inamovibles de son diocèse adressent une pétition à Rome pour qu'il puisse rester à leur tête en se faisant aider d'un administrateur.

« L'annonce de cette démission, dit le *Catholic Times*, le grand journal catholique d'Angleterre, est accueillie avec de vifs regrets par les protestants aussi bien que par les catholiques des Etats-Unis. Le docteur Spalding est l'un des hommes qui ont gagné à l'Eglise catholique en Amérique la haute estime où elle est tenue par toutes les classes de citoyens sans en excepter le Président... Il a reçu le don de l'éloquence, et peu de ses compatriotes ont autant fait que lui pour élever les ouvriers américains à la conscience de leurs devoirs. »

La Providence, il faut s'en réjouir, n'a, du reste, pas voulu traiter par trop cruellement celui qui, toute sa vie, s'est confié en elle. Elle l'a environné d'affections et de dévouements. Sans parler de tous ceux qui, au loin, vivent de sa pensée et prient avec lui, il a près de lui, à Peoria même, une de ses sœurs et son frère, médecin, qui le voient chaque jour, son fidèle Auxiliaire, tout son clergé fier de lui, et notamment, dans sa maison, dans cette petite maison qui projette sur le monde une si forte et si pure lumière, les quatre prêtres dont se compose tout le personnel de la cathédrale et de l'administration diocésaine, à leur tête le curé et chancelier, un très modeste, actif et intelligent collaborateur. Oublierai-je le jeune et dévoué Canadien qui sert de lecteur et de secrétaire? Oublierai-je le modèle des servantes, Brigitte, et ses trente ans de parfait travail, Brigitte constamment souriante et, ce qui est plus rare en un cas semblable, toujours timide et effacée? Heureux qui peut ainsi se faire admirer des grands et se faire aimer des petits!

Admiré et aimé, j'ai pu voir qu'il l'est également des citoyens de Peoria, soit catholiques, soit protestants. Le dernier soir de mon séjour, nous sommes invités à dîner au *country club*, ou club de la campagne, une institution que j'ai vue autour d'autres cités encore et où se marque bien le génie américain de l'association. Dominant à pic l'Illinois, justement au-dessus des sites pittoresques où la rivière, avant de pénétrer en ville, s'élargit en un lac semé d'îles et bordé de collines boisées, un élégant et spacieux chalet sert de lieu de rencontre à la meilleure société de la ville. Chacun des deux cents membres qui composent le cercle dispose ainsi, sans dépense excessive ni trop grand déplacement, d'une magnifique propriété où il peut, comme chez soi, se livrer quelques heures au sport qu'il préfère, passer plusieurs jours de repos, et même traiter ses amis. C'est le château à la portée de tous, le château sans ses soucis, ses préjugés, ses abus, ses charges. Que si j'en juge par la famille dont nous sommes les hôtes et par ses autres invités, Peoria ne le cède ni en bonne grâce, ni en culture d'esprit, ni même en élégance, à des cités vingt fois plus anciennes; et les *squaws* de l'Illinois ont accompli du chemin depuis que La Salle et ses compagnons les voyaient brandir des sagaies menaçantes. Je puis même parler des cours de Sorbonne avec ma voisine, professeur à Smith College, dans le Massachusetts, où elle se fait fort de me procurer un auditoire de six cents jeunes filles, si je veux y donner une conférence en français; j'accepte son invitation.

Il me plaît de voir là une société d'élite entourer mon évêque

du même affectueux respect que je lui ai vu témoigner, en d'autres circonstances, par les religieuses du Bon-Pasteur et leurs humbles pupilles, par le malade des hôpitaux et l'enfant des écoles. Le prêtre, l'évêque plus encore, doit être l'homme de tous. Chez les petits pêcheurs de la Galilée ou dans la villa de Béthanie, le Christ est toujours le Christ.

*
* *

Revenons deux jours à Chicago pour les adieux, les plans, les arrangements définitifs. C'est maintenant, semble-t-il, que le voyage va commencer. Les côtes de l'Atlantique, les bords du Michigan, c'était du déjà vu. Je vais franchir la limite où je m'étais arrêté il y a quatre ans, et prendre la route de l'Ouest jusqu'au Pacifique. Mais par où? Hélas! j'avais un bon petit projet de tout repos : Saint-Paul, Omaha, Denver, le Colorado, l'Arizona, la Californie, avec retour par le golfe du Mexique, la Nouvelle-Orléans, New-York, bref, une sorte de voyage aux châteaux de la Loire. Tout est bouleversé! J'ai rencontré chez les Paulistes, en rentrant de Peoria, M. Ambrose Petry, cet homme d'affaires dont j'ai déjà dit qu'il fut un des promoteurs de l'*Extension catholique* et qu'il lui a donné un wagon-chapelle, de la forme des Pulmann, avec tout l'aménagement nécessaire à une église ambulante. M. Petry ne dédaigne pas de s'intéresser à mes études sur l'Amérique; mais la prétention lui semble insoutenable, de s'occuper de l'avenir des Etats-Unis et de ne pas visiter le Nord-Ouest. « Connaissez-vous Seattle? — Non? — Alors, vous ne savez pas ce que c'est que l'Amérique. » Seattle? J'avais ouï ce nom pour la première fois l'année précédente, à Chambéry, au château de Mont-Rond, de la bouche du baron de Mandat-Grancey, un des hommes de notre temps qui ont le plus voyagé et qui gardent l'œil ouvert. « Seattle, dit M. Petry, c'est la ville d'aujourd'hui, ou plutôt de demain; c'est le type de l'activité, le parangon du progrès; c'est la porte de l'Extrême-Orient, c'est le futur du Pacifique. Traiter des Etats-Unis sans parler de Seattle, c'est à peu près comme de de jouer Hamlet sans le fantôme, *it would be a good deal like playing Hamlet without the Ghost.* »

Il fait tant et si bien que je me laisse persuader et que je promets de voir Seattle. J'en serai quitte pour commencer par Omaha et remonter à Saint-Paul, crochet insignifiant; de Saint-Paul, j'aurai le choix de passer par le Canada ou par le Dakota, le Montana, l'Idaho, le Washington; de Seattle, ensuite, pour aller à San Francisco, ce ne sera que deux jours de chemin de fer à travers l'Orégon ou quatre jours de traversée sur le Pacifique... Rentré

dans ma chambre et un peu dégrisé de l'enthousiasme communicatif de M. Petry, je cherche combien de kilomètres viennent de s'ajouter à mon itinéraire : j'en compte environ 4000. Ce chiffre, il fallait s'y attendre, révolte mon *séminariste :* « Qui sait, objurgue-t-il, si Seattle n'est pas un pur *bluff*, et, d'ailleurs, ne peut-on s'instruire sur le Nord-Ouest, en parler, même, fort convenablement, sans l'avoir traversé? Pour conter un voyage de la terre à la lune, Jules Verne s'est-il cru obligé d'opérer lui-même? » Je récuse l'analogie, et, péremptoirement, je déclare au moi timide qu'il n'a qu'à se taire et à faire la correspondance d'abord, la valise ensuite. L'homme terrible de Détroit a décidé de mon sort. Appréciez-vous, indolents lecteurs, ce qu'on fait pour vous quand on y met de la conscience? Auprès de nos jours, de nos nuits, de nos semaines, de chemin de fer, qu'est-ce que la peine, en vérité, que vous prenez, à votre tour, de lire en un demi-sommeil vingt-cinq pages à l'heure?

Omaha, dans le Nebraska, sur le Missouri, presque au milieu, cette fois, du large continent. Deux ans plus tôt, l'évêque de cette ville, traversant Paris, m'avait envoyé un mot de Mgr Ireland, et nous avions passé une journée ensemble. Je lui avais promis, au moment des adieux, de lui rendre sa visite; et il avait osé rire. N'importait-il pas de lui montrer que les Français sont hommes de parole?

Du reste, Omaha est fort digne d'attention. M. de Rousiers, dans sa *Vie américaine*, ne manque pas de la signaler comme la plus importante « ville de viande » après Chicago et Kansas-City, comme un de ces débouchés où le chemin de fer amène par milliers et milliers chaque jour, les bœufs, les porcs, les moutons, des territoires d'élevage. Aux immenses étendues de maïs et de prairies il faut que toujours correspondent les *stock yards* ou enclos qui reçoivent le bétail au sortir du wagon, et les *packing houses*, c'est-à-dire les abattoirs où on le tue, le dépèce, le cuisine, l'*empaquète* et enfin l'expédie dans tous les coins de l'Amérique, sinon même du monde. Omaha, dans ce commerce, occupe la troisième place : elle recevait 243 180 animaux en 1879; en 1906, elle en a reçu 6 101 318. Et la boucherie est loin d'être son unique ressource. Dans l'ensemble de son commerce, qui dépassait, dès 1906, 2 milliards de francs, — et que favorisent de grandes voies ferrées, notamment celles de l'*Union Pacific*, qui a donné le grand élan à cette partie des Etats-Unis, — il faut faire une place importante aux céréales, maïs et blé, à la fabrication du matériel de chemins de fer, à l'échange de toutes sortes

de denrées avec l'Ouest et même le Nord-Ouest, sans oublier les fonderies où se dégage l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, des blocs informes qu'ici comme à Denver l'on reçoit des Montagnes Rocheuses : travail savant et presque formidable dont la vue ne m'a pourtant laissé que des impressions gracieuses, montré comme il me l'était par les aimables propriétaires du principal établissement. Il est vrai que l'automobile qui nous avait conduits près des hauts fourneaux eut, après une heure de visite, le bon esprit de nous mener à toute vitesse voir le country-club.

Omaha, dans l'année où nous sommes, 1907, aura « battu tous ses records » malgré la crise générale du dernier trimestre. La statistique évaluera, en chiffres ronds, les constructions nouvelles à 23 millions de francs, les produits manufacturés à 1100 millions. La récolte seule du maïs est estimée, pour tout le Nebraska, il est vrai, à 72 985 140 dollars (365 millions). Omaha a fabriqué du beurre pour 20 millions de francs, ce qui, paraît-il, lui donnerait le premier rang dans le monde (elle occuperait le troisième rang dans le marché du maïs, le quatrième dans celui de l'avoine et le sixième dans celui du blé). Il s'y est vendu 7 165 propriétés pour plus de 55 millions. La poste y a fait ou reçu 48 millions d'envois, payé ou expédié pour plus de 40 millions de mandats, et vendu des timbres pour près de 4 millions. Elle n'a eu, sur 615 *alarmes*, que 10 incendies représentant, au total, une perte de 25 000 francs. Oublions ce chiffre humiliant, et terminons notre statistique, comme font les journaux du 1er janvier, par le nombre des naissances : 2334, en progrès de 296 sur 1906, et, ce qui importe davantage encore, en excédent, sur les décès, d'environ un millier. Omaha, qui date d'un demi-siècle, compte aujourd'hui 150 000 habitants. Soit dit sans blesser sa fierté légitime, une telle croissance, qui serait prodigieuse dans le vieux monde, représente à peu près la normale pour les grandes villes des Etats-Unis.

Mais puisque nous voici dans la capitale d'un Etat éminemment agricole, donnons au lecteur, une fois pour toutes, l'idée de ce que produit la terre aux Etats-Unis. Voici, d'après le rapport du ministère de l'Agriculture, les résultats généraux de la récolte de 1907, en plus value de 400 millions de francs sur celle de 1906 :

Maïs,	2 553 732	bushels,	valant	1 350 000 000	de dollars [1].
Blé,	625 576 000	—	—	500 000 000	—
Avoine,	741 521 000	—	—	360 000 000	—

[1] Rappelons que le dollar vaut 5 fr. 20 et le bushel 8 gallons, la contenance du gallon étant de 4 litres 548.

Pommes de terre,	292 427 000	—	—	190 000 000	de dollars.
Orge,	147 192 000	—	—	115 000 000	—
Graine de lin,	25 420 000	—	—	26 000 000	—
Seigle,	31 566 000	—	—	23 000 000	—
Riz,	21 412 000	—	—	19 500 000	—
Sarrasin,	13 911 000	—	—	10 000 000	—
Foin,	61 420 000	tonnes,	—	660 000 000	—
Tabac,	645 213 000	livres,	—	67 000 000	—
Houblon,	48 330 000	—	—	2 000 000	—

Les laitages sont estimés à 800 000 000 de dollars, le coton à 650 000 000, la volaille et les œufs à 600 000 000, les animaux de boucherie à 1 270 000 000.

Le total complet de ces divers produits de la ferme, *farm products*, est coté 7 412 000 000 de dollars, c'est-à-dire, lisez bien, plus de 37 milliards de francs; c'est seulement la septième partie (1 055 000 000 de dollars) qui va à l'exportation, mais elle suffit pour amener du dehors aux Etats-Unis la petite somme approximative de 5 300 000 000 de francs. De pareils chiffres, qui correspondent aux réalités, nous aideront à comprendre pourquoi les Etats-Unis se trouvent de force à dominer la crise plus ou moins profonde qui les a atteints à la fin de 1907, comme à peu près tous les dix ans, sur les terrains financier et industriel. Ajoutons que les résultats dès maintenant connus de 1908 font prévoir un ensemble de récoltes à peu près semblable.

*
* *

Omaha ne se laisse pas absorber totalement par la préoccupation de sa richesse matérielle, estimée à près de deux milliards. Comme toutes les autres villes d'Amérique, elle donne une grande place à l'éducation, et elle met au service d'environ 30 000 élèves 11 collèges, 67 écoles publiques ou privées. Me trouvant là en pleines vacances, au commencement d'août, je n'y ai pu voir fonctionner l'enseignement; mais des circonstances favorables m'ont fait connaître l'institution la plus importante de la ville et une des plus remarquables de toute l'Amérique, l'Université Creighton, qui est, comme celles de Saint-Louis et de Georgetown, près de Washington, entre les mains de la Compagnie de Jésus. Ce fut dans son grand hall que j'eus à donner une conférence organisée par les chevaliers de Colomb sous la présidence de l'évêque. Les relations qui s'en suivirent avec le P. Dowling, recteur de l'Université, un éducateur et un publiciste de talent, m'auraient permis, si j'avais disposé de plus de temps, une enquête approfondie. Je pus, du moins, visiter l'installation matérielle des diverses Ecoles et en conclure que les Facultés

catholiques de France pourraient, à ce point de vue, envier leurs sœurs du Nebraska. Les Sciences et les Lettres, notamment, occupent, à l'entrée de la ville, un vrai palais entouré de jardins; et quant au Droit, à la Médecine (complétée d'un vaste hôpital), à l'Art dentaire et à la Pharmacie, ils s'enseignent, au milieu de la ville des affaires, en des établissements distincts et tous pourvus, en fait de bibliothèques ou laboratoires, des instruments de travail les plus perfectionnés. Un des traits qui distinguent l'Université Creighton, remarquable aussi à d'autres égards et notamment pour son souci de maintenir la culture classique, c'est la gratuité d'une partie de son enseignement : les étudiants de Lettres et de Sciences n'y paient aucun droit d'inscription.

On devine bien que, pour rendre possible une pareille mesure ou simplement pour fonder un si grand établissement catholique en pareille région, il a fallu d'exceptionnelles libéralités. Elles sont venues d'Edouard et de John Creighton, les véritables fondateurs comme les parrains de l'Université. Dans la généreuse Amérique elle-même, il n'est pas d'autres catholiques, à notre connaissance, qui aient fait pour l'éducation autant que ces deux frères. On n'a pas le chiffre exact des libéralités prodiguées dans ce but par eux; mais il est clair que les fondations et constructions de tout genre qui distinguent « Creighton » ont coûté un nombre respectable de millions. Edouard et John, fils de pauvres Irlandais, étaient de ces Américains qui se sont enrichis eux-mêmes tout en faisant la fortune du pays. Ils comptent parmi les éminents pionniers de l'Ouest; l'élevage, le négoce, la banque, la construction des premières lignes télégraphiques à travers les espaces encore inhabités et depuis l'Est jusqu'en Californie, voilà où ils puisèrent les ressources qu'ils devaient ensuite consacrer, pour une si grande part, à l'éducation de leurs concitoyens. Edouard, l'aîné et peut-être le plus grand, en tout cas le plus simple, vécut de 1820 à 1874. Le second, John, ne mourut qu'en février 1907; pour avoir reçu les titres de colonel, de chevalier de Saint-Grégoire et de comte romain, sans avoir fait ni service militaire ni croisade, il ne s'en montra pas moins entendu dans les affaires d'épicerie en gros, et il fut de ceux qui créèrent les premiers abattoirs d'Omaha.

L'évêché d'Omaha n'est pas si imposant que l'Université Creighton. Comme en beaucoup de diocèses, l'évêque habite le quartier des résidences. Les bureaux sont au centre des affaires. Ils n'occupent que trois ou quatre pièces au cinquième étage d'un grand immeuble, et encore y abritent-ils l'excellente feuille

hebdomadaire du diocèse, *The true Voice*, « la Voix véritable ». Le vicaire général, Mgr Colaneri, qui demeure avec l'évêque, passe sa journée aux bureaux. Venu jeune d'Italie, il tient de son pays natal l'aptitude au gouvernement ecclésiastique, et il y ajoute l'activité, la rondeur, la droiture, qui caractérisent les Américains. Le diocèse a son importance : fondé en 1885, il possède aujourd'hui 180 églises dont 104 paroissiales, 115 prêtres séculiers et 13 réguliers. La population catholique, d'après le recensement déjà ancien de 1900, était de 65 175; elle doit approcher de 80 000. Un fait très intéressant et qui se reproduit, grâce à Dieu, dans presque tous les diocèses, au grand honneur et avantage des catholiques, c'est l'excédent considérable des naissances sur les morts; les chiffres de 1907 sont de 3006 baptêmes pour 1517 funérailles.

La résidence épiscopale consiste en une petite et proprette villa de bois que rien ne distingue de ses voisines, paisiblement située au bord d'une rue, ou plutôt d'une route, dont quelques mètres à peine la séparent. Pas de clôture, bien entendu, mais le gracieux entourage d'une pelouse très verte et de quelques arbres. Simple, bon, laborieux et grave, Mgr Scannell, avec sa figure d'ascète et son amour du recueillement, rappellerait nos évêques austères, Mgr Dupont des Loges, le cardinal Perraud ou le cardinal Richard; mais à condition de nous représenter, si possible, ces vénérables prélats dans l'attitude américaine, n'hésitant pas, après déjeuner, à s'installer devant leur porte, sous le regard des passants, un cigare à la bouche et balancés sur le rocking-chair. Tout le monde, du reste, et pourquoi non? trouve cela naturel, même les écureuils qui descendent des arbres pour prendre du pain ou des noisettes dans la main du prélat. Bêtes et gens deviendraient-ils, en Amérique, moins sauvages que dans le vieux monde?

Combien, après les semaines agitées de Chicago, j'apprécie les quelques journées de cette hospitalité reposante! Je ne m'y endors pas cependant, et le complaisant évêque veut bien me faire visiter, en plus de l'Université et des bureaux diocésains, le couvent du Sacré-Cœur, où je trouve des religieuses de grande intelligence; l'œuvre du Bon-Pasteur, qui fait là, comme partout, l'admiration même des protestants; nombre d'autres œuvres encore, et enfin l'emplacement où, dans quelques semaines, sera posée la première pierre de la cathédrale sous le vocable de sainte Cécile. Avec ses grandes et harmonieuses dimensions, avec sa double tour de plus de 60 mètres, il semble bien qu'elle doive constituer le plus beau monument de la ville.

New cathedrals! « cathédrales nouvelles », c'est peut-être le sujet d'entretien qui revient le plus souvent entre catholiques américains, et il semble bien que chaque Etat de l'Union en ait au moins une qui vient d'être consacrée, qui est en train de se construire, ou pour laquelle on a commencé de réunir les fonds. A ne parler qu'au hasard des souvenirs, celles de Newark, dans le New-Jersey, de Covington, en Kentucky, de Dallas, au Texas, de Pittsburgh, en Pensylvanie, datent seulement de quelques années; on vient d'achever celle de Seattle et de commencer celle de Saint-Louis; on pose la première pierre de celles d'Omaha et de Saint-Paul. Tandis qu'en d'autres contrées les catholiques restent impuissants à entretenir les cathédrales édifiées par leurs pères il y a nombre de siècles, tandis qu'ils n'en peuvent même plus conserver la propriété, nos frères américains en érigent de nouvelles partout, et ils les voient, ou plutôt ils les font grandir, aux chauds rayons de l'énergie et de la liberté, comme les fleurs en avril et mai sur un sol généreux.

*
* *

Quelque intérêt que présente la ville de Saint-Paul, l'universelle réputation dont elle jouit est due surtout à son archevêque, et c'est principalement le désir de voir Mgr Ireland chez lui, au milieu de ses œuvres et parmi ses concitoyens, qui me détermine à accepter de grand cœur son invitation. Il ne me suffit pas de l'avoir rencontré maintes fois en Europe, il y a quatre ans à Washington, tout récemment à Chicago. J'aspire — et j'oserai en convenir maintenant, l'épreuve ayant été plus que favorable, — j'aspire à constater qu'il est aussi grand de près que de loin, aussi dévoué à son propre diocèse qu'au bien général du catholicisme. Tant d'hommes célèbres n'ont, si je l'ose dire, qu'une valeur publique, et leur prestige, comme celui des nuées, se fond si rapidement, lorsqu'on en approche, en une espèce de brouillard gris!

Mgr Ireland est, avant tout, un archevêque, un archevêque austère, laborieux, et qui développe magnifiquement la vie religieuse tout autour de lui. La demande qu'il m'a faite de ne point parler de sa personne, mais de l'histoire de son diocèse, m'empêchera de décrire en détail sa demeure et son train modestes, ses habitudes d'extrême simplicité, sa vie rude et frugale. J'aurais, du moins, voulu le montrer en chapeau mou, en redingote usée, courant après le tramway qui monte de la ville à sa petite maison de Portland Avenue, et s'y tenant debout, la main pendue à la courroie, parce que les sièges sont occupés par des dames et des

ouvrières. Volontiers même, j'aurais décrit le menu peu savant de ses repas et raconté que, chez ce champion résolu de la tempérance, les invités eux-mêmes ne boivent que de l'eau claire. Un soir, pourtant, qu'il y avait du monde, je fus étonné d'apercevoir devant chaque assiette un grand et un petit verres; mais le scandale cessa, au moment du rôti, quand on nous servit une seconde eau, en annonçant sans rire : « Apollinaris! » Qui sait s'il n'y a pas, aux grandes fêtes, des coupes de soda frappé ?

L'archevêque, du reste, ne s'en porte pas plus mal. De cinq heures du matin à dix heures du soir, il abat de rude besogne, en dépit de ses soixante-dix ans, et il ne ferait rien de plus s'il en avait trente. Avec l'aide seule d'un secrétaire, il gouverne son diocèse et administre d'immenses intérêts; régulièrement, il assemble son conseil et s'entoure d'avis, mais on peut dire qu'il exécute tout par lui-même.

Or, cela ne représente pas une simple « routine »; perpétuellement, des paroisses et des œuvres nouvelles s'ajoutent à celles qui existent, et les deux églises, cathédrale et pro-cathédrale, qu'il a commencées cette année même à Saint-Paul et à Minneapolis, reviendront peut-être à la bagatelle d'une trentaine de millions. Sur le plateau qui sépare ces deux grandes villes, il a fondé, en 1885, un collège qui compte 550 élèves; il y a dix ans, un admirable grand séminaire où 150 étudiants reçoivent l'instruction de 15 prêtres tous formés aux Universités d'Europe; et, en 1906, une Académie supérieure pour jeunes filles. Il serait juste de dater son action de l'année 1875, où il fut nommé coadjuteur; mais qu'il suffise de remonter à l'année 1884, où il devint archevêque : le diocèse, à ce moment, comptait 153 prêtres, dont 126 séculiers; il en compte, en 1907, 284, parmi lesquels 245 séculiers. Si le nombre des prêtres actifs est le meilleur signe de la vitalité religieuse, que dire d'un diocèse où il a doublé en moins de vingt-cinq ans ?

Ce développement, au reste, n'est que la continuation normale d'une œuvre d'apostolat relativement ancienne. On nous pardonnera de rappeler à grands traits l'histoire du Minnesota. Elle est trop glorieuse pour la France, qui apparaît là, une fois de plus, la grande évangélisatrice. Elle projette une trop grande lumière sur les développements futurs du catholicisme dans l'Amérique du Nord, en montrant ce qu'ils y furent naguère et ce qu'ils y sont à l'heure actuelle. C'est à l'Amérique d'hier que nous demanderons, pour cette fois, les secrets de l'Amérique de demain : inférence d'autant plus permise, d'autant moins contestable, que l'arbre évangélique jouit là-bas de toute sa vigueur et n'y a jamais eu tant de sève.

*
* *

Nous ne nous attarderons pas cependant sur les origines, et il suffira de rappeler cette date intéressante du 29 février 1680, où notre grand pionnier, Cavelier de La Salle, envoya de Fort Crèvecœur, près de l'actuelle Peoria, un bon religieux de Saint-François, le P. Louis Hennepin, explorer avec une troupe de deux hommes les régions vagues du Nord. Dans leur fragile canot, les trois Français descendirent l'Illinois jusqu'à son entrée dans le Mississipi et remontèrent ensuite le grand fleuve, sans autre intendance que les hasards de la chasse et de la pêche, à la merci des intempéries, des bêtes féroces et du tomahawk des Indiens. Allant ainsi sans savoir où, ils rencontrèrent, le 11 avril, cent vingt Peaux-Rouges en armes, bariolés hideusement et qui se jetèrent sur eux avec des cris de mort. Après leur avoir fort inutilement présenté le calumet de la paix, le missionnaire se hâta de montrer et d'offrir des présents aux chefs. Les verroteries obtinrent leur succès, et plus encore l'offre d'une hache que le P. Hennepin se mit sur le cou pour montrer ce qu'on en pouvait faire : ce geste de confiance et de courage en imposa aux Indiens. Devinant à leurs signes qu'ils étaient à la recherche d'une peuplade ennemie, les Miamis, le Père acheva de les gagner en indiquant, par dessins sur le sable, qu'elle s'était mise en sûreté de l'autre côté du Mississipi. Dès lors, traité en ami autant qu'en captif, il continua sa route avec les Peaux-Rouges et atteignit, vers la fin d'avril, l'emplacement actuel de Saint-Paul. L'étrange flotte n'alla pas plus loin; après avoir caché leur barque de guerre dans les roseaux et brisé le canot des trois blancs, les Indiens emmenèrent ceux-ci dans le Dakota. Hennepin y employa son temps à apprendre la langue du pays; mais ses efforts de missionnaire n'aboutirent qu'au baptême d'une enfant malade, laquelle s'en alla au ciel au bout de quelques jours, prémices de moissons abondantes, mais encore lointaines. L'été arrivant et la chasse aux buffles, nos Indiens revinrent au grand fleuve avec leurs prisonniers et ils le descendirent jusqu'à ces belles chutes qui font aujourd'hui la fortune de Minneapolis et qu'Hennepin baptisa « les chutes de Saint-Antoine ». Laissé libre de retrouver, mais comment, Cavelier de La Salle ou quelque autre groupe de compatriotes, le missionnaire finit par retourner le printemps à Montréal, et l'automne en France. Il y publia, en janvier 1683, son fameux livre, *Description de la Louisiane*, sur des notes qui lui avaient un peu plus coûté à recueillir que celles dont je me sers ici.

Le Minnesota et les régions voisines, jusqu'à la perte du Canada,

dont ils suivent la fortune, voient passer de temps à autre, pendant la première moitié du dix-huitième siècle, quelques Français, soldats, prêtres ou négociants. Nous n'y avons guère d'établissement un peu stable qu'à Fort-Beauharnais, près du lac Pepin, où se bâtit, en 1727, une première chapelle Elle disparaît, comme presque toute trace de catholicisme, en même temps que notre domination. Malgré les louables efforts de missionnaires isolés parmi les Indiens du Lac Supérieur et du haut Mississipi, l'on peut fixer l'établissement réel de la civilisation chrétienne dans cette contrée à la fondation, vers 1820, de Pembina, près de la frontière canadienne, et surtout de Fort-Snelling, sur le Mississipi, à deux lieues du futur Saint-Paul.

Attirés par la richesse du sol et par la protection que ce fort leur ménageait contre les Indiens, plusieurs centaines de colons, Canadiens, Suisses, Ecossais, vinrent s'installer dans ces parages entre 1826 et 1837, et leur donnèrent assez confusément le nom de Mendota et celui de Saint-Pierre. A peu près la moitié d'entre eux appartenaient au catholicisme. L'été de 1839, 185 fidèles y reçurent la visite pastorale de Mgr Loras, un Francais, évêque du diocèse de Dubuque, nouvellement fondé. Il leur envoya l'année suivante un prêtre, également français, le P. Galtier, qui s'établit d'abord à Mendota, mais qu'on peut regarder comme le vrai fondateur de Saint-Paul. Ce fut lui, en effet, qui, après de longs mois de recherches, fit choix de l'emplacement actuel où ne se trouvaient alors que quelques cabanes, la première, celle du Canadien Parrant, datant de deux ou trois années. Au commencement d'octobre 1841, sur un terrain que lui avaient donné deux fermiers, B. Gervais et Vital Guérin, il assemblait quelques troncs d'arbre, et le 1er novembre il y inaugurait la cathédrale qu'on peut imaginer. Elle ne valait pas moins de 75 dollars : 375 francs. Il la dédia à l'apôtre des nations, et ayant eu, un peu après, à y marier Vital Guérin, il le déclara, dans les bans et dans l'acte, « domicilié à Saint-Paul ». La future capitale du futur Minnesota recevait là un nom glorieux et retentissant. Il lui porta bonheur. Près de l'église et de la ferme de Gervais s'établit aussitôt un magasin d'épicerie, et cela décida le bateau du Mississipi à y faire escale. Les habitants vinrent; en 1854, ils étaient 3000, et Saint-Paul recevait sa charte de « cité ». Elle en a maintenant plus de 200 000.

Le P. Galtier, dont le plus proche confrère demeurait à Pembina, cent soixante lieues au nord, recevait pourtant quelques visites intéressantes : en 1840, celle de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, en 1842, celle de Mgr Loras qui faisait sa petite tournée

de confirmation dans le Nord-Ouest. En 1844, il céda les missions de Mendota et de Saint-Paul au P. Augustin Ravoux, qui, depuis plusieurs années déjà, évangélisait les Sioux et qui a survécu jusqu'en 1906, vénéré de tous comme le héros des temps apostoliques, se reposant, en quelque sorte, sous l'abondant ombrage de l'arbre qu'il avait planté. Malgré ses préférences pour les Indiens, dans la langue desquels il traduisit cantiques, prières, catéchisme, il sut prévoir et préparer l'avenir des immigrants catholiques de race blanche; les propriétés qu'il acquit à bon compte dans les premiers temps ont rendu dans la suite de précieux services.

Au cœur de 1849, le P. Ravoux était encore, avec le P. Joseph Bellecourt, curé de Pembina, le seul prêtre de ce qui allait devenir le diocèse et plus tard la province de Saint-Paul. Le groupe de fidèles que chacun d'eux avait autour de lui ne dépassait pas cinq cents. Et cependant, par un coup de hardiesse et de sage prévision, l'Eglise n'hésita pas à donner un évêque spécial à ce millier de catholiques, presque en même temps que le Congrès, non moins confiant dans l'avenir, organisait en Territoire les quatre ou cinq mille habitants du Minnesota. C'était juste au milieu du dix-neuvième siècle. L'érection de Saint-Paul en siège épiscopal fut demandée par le Concile de Baltimore au mois de mai 1849, et accordée par Rome le 19 juillet 1850. Quatre jours après, un missionnaire français, Joseph Cretin, en était nommé le titulaire, et il était sacré quelques mois plus tard, le 31 janvier 1851, à Belley, dans son diocèse d'origine. Ancien curé de Ferney, où il s'était fait remarquer par son zèle et par ses talents, il avait, en 1838, sur l'appel de Mgr Loras, son ancien professeur, quitté le fameux village de Voltaire pour venir évangéliser les Indiens de l'Iowa. Il s'était attaché de tout cœur à sa nouvelle patrie, et quand il arriva à Saint-Paul, les premiers jours de juillet 1851, le *Démocrate de Saint-Paul* (les villes des États-Unis ont un journal avant d'avoir un boulanger) pouvait saluer en lui « non seulement un homme excellent et de haute éducation, mais un vrai Américain ». Il amenait de France avec lui cinq prêtres. En arrivant, il en trouvait trois, les deux que nous avons nommés déjà, et M. Lacombe, qui s'était adjoint depuis peu au curé de Pembina. Tel fut, au grand complet, le clergé qui le reçut solennellement, dans sa cathédrale de 75 dollars. Sa juridiction s'étendait sur des territoires incommensurables, mais à peu près vides, où il n'existait d'autres paroisses que celles de Pembina et de Saint-Paul. A sa mort, survenue en 1857, le diocèse comptait 29 églises à service régulier, 35 stations à service

intermittent, 20 prêtres, 5 couvents de femmes, un monastère de Bénédictins, une maison de Frères enseignants, un hôpital, plusieurs écoles paroissiales et une population de 50 000 catholiques. C'était, en six années, avoir fait de bon travail.

L'œuvre si bien commencée par lui ne cessa plus de grandir. Elle fut continuée dignement par son successeur, un Américain, Mgr Thomas L. Grace, lequel, après de longs et féconds travaux, choisit Mgr Ireland comme coadjuteur en 1875 et lui laissa son siège en 1884. Quand le primitif diocèse de Saint-Paul fêta en 1901 ses noces d'or, il pouvait se glorifier d'être devenu (en 1888) siège métropolitain avec 5 suffragants, et de compter dans sa province 600 prêtres, 400 000 catholiques, avec un nombre proportionnel d'églises, de couvents, d'hôpitaux et d'écoles. La ville archiépiscopale possédait 23 églises à elle seule.

*
* *

Un pareil jubilé méritait qu'on le célébrât. Il était juste de rendre grâces à Dieu, qui avait fécondé le zèle de ses apôtres, et de glorifier le nom des premiers missionnaires, tandis que quelques-uns survivaient encore[1]. Il était juste aussi de rendre hommage, sans distinction confessionnelle, à l'activité intelligente de tous ceux qui avaient défriché le terrain où l'Evangile donnait de si belles moissons, et au libéralisme des mœurs, des institutions, du gouvernement, qui, loin de faire obstacle au progrès de l'Eglise, l'avaient toujours favorisé comme un élément essentiel du progrès commun. Mgr Ireland s'acquitta de chacun de ces devoirs en organisant au grand séminaire et à la cathédrale des cérémonies religieuses, dans les rues mêmes et les salles de la ville des cérémonies civiles, où furent rappelés et honorés en termes magnifiques les premiers souvenirs du Minnesota et les noms de ses pionniers.

A la messe du jubilé, qui fut célébrée dans le parc du grand séminaire, à l'ombre des arbres géants qui dominent le cours du Mississipi, juste au-dessus des chutes Saint-Antoine découvertes et nommées par le P. Hennepin au dix-septième siècle, l'archevêque prit lui-même la parole en présence de dix prélats et de quatre ou cinq cents prêtres, pour prononcer sur ce thème : « Cinquante ans de catholicisme dans le Nord-Ouest », un discours qui restera, on peut le dire, comme un monument d'histoire en même temps que d'éloquence. Il serait à souhaiter qu'on le traduisît, ne fût-ce que pour l'hommage qui s'y trouve maintes

[1] Les PP. Oster, Goiffon, Robert, Buh et Mgr Ravoux.

fois rendu aux explorateurs et aux missionnaires de notre pays : « Ah! les prêtres du diocèse de Saint-Paul, ceux surtout des temps primitifs, ceux qui l'ont construit! C'est notre fierté, à nous, de glorifier leurs noms. Presque tous, au début, étaient des fils de la belle France. Les premiers catholiques du Minnesota parlaient français pour la plupart. Mgr Cretin, un Français, tirait de France son clergé : la France est le pays des missionnaires. » Lui-même, Mgr Ireland, n'était-il pas un peu aussi « fils de la belle France », lui, que le premier évêque de Saint-Paul avait choisi tout enfant pour l'envoyer étudier chez nous durant huit années, et qui s'était assez imprégné de notre culture nationale pour remporter en rhétorique le prix de discours français? Un autre enfant, Thomas O'Gorman, était parti de Saint-Paul en même temps que lui pour étudier en vue du sacerdoce dans le diocèse de Belley, et celui-là est devenu, en 1896, évêque de Sioux-Falls dans le South-Dakota. Ce fut lui qui prit la parole, dans la cérémonie de l'après-midi, quand on posa la première pierre de la chapelle du grand séminaire. Nous extrayons de son discours, ce prodigieux résumé d'histoire :

C'étaient des hommes admirables, que les évêques pionniers de l'Eglise dans le Nord-Ouest, pleins de foi et d'espoir en Dieu, pleins de confiance dans l'avenir de leur champ de travail; larges étaient leurs vues, infatigable leur énergie. Loras arrive dans un diocèse qui comprend l'Iowa, le Minnesota, la moitié des deux Dakotas; et il n'y trouve ni prêtres, ni églises, seulement une poignée de fidèles. Quater reçoit pour diocèse tout l'Etat d'Illinois; et il n'a pas un prêtre sous sa juridiction. Hennin se voit attribuer le Wisconsin et tout le Minnesota à l'est du Mississipi, et dans cet immense territoire il ne trouve pas six prêtres. Cretin est nommé à un diocèse comprenant le Minnesota avec la moitié des Dakotas, et qu'y trouve-t-il? Quelques familles catholiques à Mendota, Saint-Antoine, Stillwater, un groupe un peu plus nombreux à Saint-Paul, sa ville épiscopale qui n'est alors qu'un village, et un unique prêtre, sentinelle avancée de Rome, entre le Mississipi et le Missouri, la frontière de l'Iowa au sud et celle du Canada au nord [1], un unique prêtre dont la figure, portant la trace vénérable des ans et du travail apostolique, se dresse parmi nous en ce jour pour nous redire les rudes épreuves du temps des pionniers, pour mettre en relief, avec l'éloquence d'une vivante leçon de choses, les gloires et les triomphes de l'heure où nous sommes. Dans la personne d'Augustin Ravoux nous saluons le patriarche de cette province épiscopale qui, autrefois, constituait sa paroisse. Il a planté le gland de ce chêne aux vastes ramures, il a remué le berceau de ce géant plein de vigueur. Des honneurs de cette fête formons une couronne à son front vénérable.

[1] L'orateur a oublié la paroisse de Pembina. C'est se tromper de moitié! Pembina, du reste, cessa bientôt de faire partie du diocèse de Saint-Paul.

Soixante-deux ans se sont écoulés depuis que Loras, le premier de ces évêques du Nord-Ouest que je viens de nommer, arrivait à Dubuque, et cinquante ans depuis que Cretin, le dernier d'entre eux, abordait à Saint-Paul. Voyez ce qu'est aujourd'hui le catholicisme dans l'Illinois, l'Iowa, le Wisconsin, le Minnesota, les deux Dakotas; comptez-y les évêques, les prêtres, les fidèles et dites-moi si l'Eglise, dans les vingt siècles de son histoire, a rien vu de comparable à une telle croissance!

Volontiers nous insisterions sur la partie civile de ces fêtes jubilaires, sur les meetings et les « parades » ou défilés. Volontiers surtout nous rappellerions le discours de cet antique pionnier de Saint-Paul, Auguste Larpenteur, qui était arrivé en 1843, au temps où le Minnesota avait une centaine de colons :

« Je me rappelle bien le jour, Monseigneur, c'était en 1853, où vous et votre compagnon, le petit O'Gorman, vous descendiez en compagnie de vos parents, derrière ma boutique, rue Jackson et Troisième rue, pour prendre le bateau, et aller faire vos études en France. Vous fûtes perdus pour nous durant huit années. Vous nous êtes revenus, mais vous n'étiez plus les gamins que j'avais vus courir au bateau. Vous avez bien rempli les espérances que fondait sur vous l'homme excellent qui vous envoya dans le vieux monde. »

Mais le récit s'impose à nous de solennités plus récentes encore et plus instructives. On y remarquera, en particulier, un nouvel exemple des très bons rapports qui peuvent exister, dans un pays libre, entre l'Eglise et l'Etat loyalement séparés.

*
* *

Quand j'arrivai, l'an dernier, à Saint-Paul, au commencement d'août, je ne trouvai personne qui ne me plaignît de n'avoir pas assisté, le 2 juin précédent, à la pose de la première pierre de la cathédrale. Un événement, en Amérique, dont au bout de deux mois il est encore question, doit bien sortir de l'ordinaire. Et, en effet, le *Pioneer Press*, un des plus grands journaux de la région, n'hésite pas à déclarer que celui dont nous parlons est « le plus impressionnant qui ait marqué l'histoire du Nord-Ouest, le plus significatif tant au point de vue religieux qu'au point de vue civique ». Le *Saint-Paul-Dispatch* y voit « la plus grande démonstration religieuse dans l'histoire du Nord-Ouest » et le *Saint-Paul Daily News* met cette démonstration au-dessus de toutes celles qu'ont pu susciter « n'importe quelle entreprise politique ou privée locale ou nationale ». Or, nous ne croyons pas que, cette fois, la presse ait exagéré.

Un air de fête régna dès le matin sur la ville. Toutes les rues

que devaient traverser le cortège étaient pavoisées aux couleurs américaines et pontificales; et la gare, pour saluer les 60 000 visiteurs qu'attira la cérémonie, avait marié de même les drapeaux jaune et blanc aux drapeaux étoilés. Drapeaux des Etats-Unis et drapeaux du Pape ornaient aussi la vaste estrade qui, sur l'emplacement de la future cathédrale, au coin des belles avenues Selby, Summit et Dayton, attendait les invités de marque. Le clergé y prit place, à deux heures, un clergé de 350 prêtres qui s'étaient réunis au séminaire Saint-Joseph et qui de là étaient allés prendre dans la splendide résidence de M. Hill[1] 5 archevêques et 23 évêques, l'épiscopat de l'Ouest presque tout entier. On distinguait parmi les laïcs, au premier rang, le gouverneur de Minnesota, John A. Johnson, le sénateur Moses E. Clapp, le maire de la ville, Robert A. Smith, des juges et autres fonctionnaires, le rabbin et les pasteurs de beaucoup d'églises protestantes, toutes les principales notabilités de Saint-Paul et de Minneapolis, l'architecte de la cathédrale, un Français, M. Masqueray.

Ce fut devant cette belle assemblée que défilèrent, une heure et demie durant, dans un ordre parfait, les représentants de toutes les paroisses et de toutes les sociétés catholiques du diocèse. Ils ne formaient pas une armée de moins de 30 000 hommes. Un détachement de gardes à cheval, sous les ordres du lieutenant de police, ouvrait la marche et déblayait le passage. Chaque groupe, en passant devant l'estrade, inclinait bannière ou drapeau devant l'archevêque et ses hôtes, qui applaudissaient. Le succès fut grand surtout pour « la vieille garde » composée de neuf citoyens qui avaient assisté à la naissance de la ville et qui avaient déjà vu se succéder trois cathédrales provisoires, l'une en bois, l'autre en brique, la troisième de pierre, en attendant la quatrième et définitive dont on jetait les fondements. Ces vétérans arrivèrent en landaus devant l'estrade; on les y fit monter, pour qu'ils pussent voir de leurs yeux la marche triomphale. Très acclamés aussi, les survivants de la grande armée, qui avaient fait la guerre de Sécession avec John Ireland, chapelain des volontaires du Minnesota; les jeunes cadets du collège Saint-Thomas, qui reçoivent dans cet établissement diocésain une éducation militaire officiellement reconnue; les chevaliers de Colomb, s'avançant en forme de croix, et plusieurs milliers de

[1] M. Hill, quoique protestant, a fait beaucoup pour le diocèse de Saint-Paul. On lui est redevable, en particulier, de l'admirable grand séminaire pour lequel il a donné plusieurs millions. Sa femme et ses enfants sont de fervents catholiques. On sait qu'il est un des rois des chemins de fer et nul n'a fait tant que lui pour le développement du Nord-Ouest.

membres de l'ordre antique des Hiberniens, suivant le drapeau vert d'Irlande; les différents groupes nationaux, Français, Allemands, Italiens, Bohémiens, Hongrois, Polonais, Syriens, tous attachés à l'Amérique et cependant fidèles à l'ancienne patrie, symbolisant par la différence même de leur langage, de leur costume, de leurs emblèmes, de leurs drapeaux, le caractère universel de l'Eglise dont ils sont les fils.

Pour ne pas prolonger outre mesure la cérémonie, on procéda durant le défilé même à la bénédiction et à la pose de la première pierre. Tandis que le chœur des séminaristes chantait les psaumes et le *Veni Creator*, Mgr Mc Golrick, évêque de Duluth, comme doyen de l'épiscopat, prononça les paroles sacrées. Mgr Ireland scella la première pierre; les autres évêques et les orateurs du jour la frappèrent du marteau d'argent. L'archevêque parut ensuite à la tribune pour prendre la parole, salué d'une longue acclamation. Le calme rétabli, il donna lecture de deux télégrammes qui redoublèrent l'enthousiasme. L'un venait de Rome, et l'autre de Washington.

Voici le texte du premier :

Le Saint-Père salue avec les plus belles espérances et les vœux les plus favorables, la première pierre de la nouvelle église cathédrale; et vous félicitant, dans la plénitude de son cœur, de l'œuvre que vous avez commencée, vous accorde, à vous-même et à votre fidèle troupeau, la bénédiction apostolique.

CARDINAL MERRY DEL VAL.

Et voici le texte du second :

Maison-Blanche, Washington, 1er juin.

Archevêque Ireland, St-Paul.

Dans cet heureux pays qui est le nôtre, liberté et religion sont des alliés naturels et marchent en avant la main dans la main [1]. Je félicite tous ceux qui sont réunis pour assister à la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale de Saint-Paul. Je félicite ceux qui vont y prendre part au culte, et je vous félicite en particulier vous-même personnellement.

THÉODORE ROOSEVELT, *président des Etats-Unis.*

Mgr Ireland, avec un éclat et une émotion dignes de cette journée, la plus brillante peut-être de sa longue existence, rappela d'abord les humbles commencements de Saint-Paul et les mit en regard des splendeurs actuelles. A ce premier contraste, si

[1] « In this fortunate country of ours liberty and religion are natural allies and go forward hand in hand. »

frappant, il en ajouta un autre, plus sensible encore, en opposant aux changements matériels et moraux qui, depuis le temps des pionniers, avaient bouleversé la face de toutes choses, l'immutabilité superbe de la foi des chrétiens, l'éternité du règne de Dieu. Parti de cette idée, il s'éleva, au nom du grand peuple religieux des Etats-Unis, contre l'impie fanfaronnade de ceux qui osent se vanter d'avoir fermé le ciel, éteint les étoiles, concentré sur la terre et sur les jouissances matérielles toutes les aspirations de l'humanité; il montra ce que deviendrait le monde en dehors de la foi en Dieu, la morne tristesse d'une vie sans but, l'insuffisance d'une morale sans fondement, l'inévitable et triomphante révolte des passions contre des lois et une autorité qui ne garderaient d'autre appui que la force. Le temple qu'on allait construire avait pour but d'attester cette foi nécessaire, et en même temps la foi à la divinité de Jésus-Christ, vainement contestée par une prétendue critique. La nouvelle cathédrale serait la maison de Dieu, la maison du Christ, Dieu fait homme, où se proclameraient les préceptes de son Evangile et s'appliqueraient aux âmes les bienfaits de sa rédemption. Elle serait aussi la maison de la cité, et les habitants de Saint-Paul pourraient se tourner vers elle aux heures de fatigue, de découragement et de tentation, pour comprendre que l'homme ne vit pas seulement de pain matériel, qu'au-dessus de cette vie mortelle s'en présente une plus belle et plus durable, pour laquelle il vaut la peine de souffrir et de lutter contre le mal.

L'archevêque, en terminant, montra le besoin que la religion a de l'Amérique, et le besoin que l'Amérique a de la religion :

Je dirai à la cité de Saint-Paul, et je dirai à tout le pays, à l'Amérique : Amérique, la religion a besoin de toi; elle a besoin de la douce liberté que ton drapeau symbolise, de la protection qu'il ne refuse jamais aux manifestations extérieures de ce souffle divin qui s'agite en nous, la conscience. Fondée sur le sol américain, notre cathédrale élèvera ses murs et son dôme sans crainte et sans défiance, certaine que nul édit persécuteur ne changera sa destination sainte, qu'aucune main sacrilège n'en déplacera la moindre pierre. Où est la contrée, aujourd'hui, dans laquelle les droits de la religion soient mieux sauvegardés, qui lui accorde plus généreusement la liberté de parole et d'acte? Enfants du catholicisme, remerciez l'Amérique, et réjouissez-vous d'en être citoyens. Tout ce qu'il faut à l'Eglise, tout ce qu'elle demande, elle le possède en Amérique : le droit de vivre sans qu'on la trouble ni l'affaiblisse, sans qu'on l'entrave dans l'exercice de la mission que le Christ lui a confiée. Sa puissance d'expansion lui vient de l'intérieur et ne requiert pas l'appui du bras séculier; sa force lui appartient en propre : octroyez-lui la liberté de se mouvoir sous l'air du ciel, et cela lui suffit. Une telle liberté est ce que l'Amérique donne à la religion; une telle liberté est l'honneur et la gloire de l'Amérique.

L'Amérique, à son tour, a besoin de la religion. Elle a besoin d'hommes et de femmes qui soient bons et vertueux, de citoyens loyaux et à qui l'on puisse se fier. C'est pourquoi nous avons conscience, en bâtissant cette cathédrale, de bien servir l'Amérique; de garder et de promouvoir la morale, ce pouvoir spirituel qui, mieux que les armées et les flottes de guerre, mieux que les tribunaux et les législateurs, oblige le peuple au respect de la loi; de promouvoir la vie de l'âme qui, mieux que les mines et les moissons, fait une nation grande et durable; d'entretenir la flamme du patriotisme, qui n'est jamais plus sacré, jamais plus puissant, que lorsqu'il dérive ses inspirations du trône même de Dieu.

O Amérique, dans la cathédrale de Saint-Paul, ton nom sera aimé et honoré; la prière y montera au ciel pour ta vie et pour ta gloire. O cathédrale de Saint Paul, élève-toi, pleine de confiance et pleine d'espoir : l'Amérique te garde et te protège.

*
* *

Après le sermon de Mgr Ireland commença, suivant l'heureux usage du pays, la partie « civique » de la fête. L'archevêque donna la parole à un laïc, le juge E.-W. Bazille, et ce fut à celui-ci, agissant dès lors comme président de la cérémonie, qu'il appartint de présenter les autres orateurs : le maire, qui parla au nom de la cité; le gouverneur, au nom du Minnesota; le sénateur, au nom des Etats-Unis. Pour apprécier l'intervention et les paroles de ces divers représentants des pouvoirs publics, il faut se rappeler qu'ils sont tous des élus du peuple, gouverneur et juge aussi bien que sénateur et maire. Il n'est donc pas douteux qu'ils expriment l'opinion commune.

Le juge président rappela les modestes origines de Saint-Paul et salua près de lui, sur l'estrade, la veuve de Vital Guérin, l'un des deux donateurs de l'emplacement de la première chapelle. Il redit tout le progrès religieux et matériel des soixante ans écoulés, et termina par un hommage aux éminents services qu'a rendus Mgr Ireland « comme Américain et comme prélat ». Tel fut, à peu près aussi, le thème développé par le maire. Il avait connu les deux premiers évêques de Saint-Paul et avait pu apprécier leurs travaux; mais il s'honorait surtout d'être l'ami de leur successeur, « justement admiré de sa ville épiscopale, des habitants du Nord-Ouest et de toute la nation ».

Le gouverneur Johnson, qui parla ensuite, fut longtemps applaudi dès qu'il se leva, et maintes fois aussi dans le cours de son allocution. Il est très populaire au Minnesota, où il a su s'attacher les hommes des partis les plus opposés; il commence même à le devenir dans l'ensemble du pays, à tel point que beaucoup le regardent comme un futur président des Etats-Unis et que si, cette année même, les démocrates l'avaient choisi pour

candidat au lieu de M. Bryan, les chances de M. Taft et du parti républicain en eussent pu être fort diminuées. J'eus l'honneur de lui être présenté au Capitole de Saint-Paul, et je puis dire que personne, aux Etats-Unis, ne m'a donné l'impression d'une intelligence plus nette ou plus large, d'une volonté plus vigoureuse ou plus maîtresse d'elle-même. Ne pouvant, à notre grand regret, reproduire tout son discours, parce que nécessairement il parla une fois de plus des souvenirs que nous avons déjà mentionnés, disons au moins qu'il commença par associer à la joie de cette grande fête catholique « tout le peuple du Minnesota, sans différence de condition sociale ni d'affiliation religieuse », et qu'il se fit un devoir de rappeler ce dont le pays était redevable aux premiers missionnaires et spécialement aux sœurs de charité, « ces anges de paix à la robe sombre, que l'on rencontre partout où se présente le besoin de tendresse et de piété féminines ». — « Le Minnesota, dit-il en terminant, après avoir, lui aussi, salué dans l'archevêque le plus éminent, peut-être, des prélats catholiques des Etats-Unis, le Minnesota peut se réjouir de ses richesses naturelles. Il peut être fier des exploits de ses fils sur les champs de bataille de la guerre de Sécession. Pourtant, il a un plus juste motif de triomphe encore dans le rang qu'il occupe en tête des autres Etats pour ce qui touche les progrès de l'éducation. Et quand cet édifice aura fini d'élever dans le ciel ses tours superbes et son dôme, quand il brillera au-dessus du glorieux « Père des Eaux », ce sera pour nous rappeler toujours, à nous et aux générations sans nombre de l'avenir, qu'il existe certaines choses qui sont éternelles, indestructibles, et que parmi celles-là se trouvent les institutions religieuses qui ont contribué si fort à l'élévation de l'humanité. »

Décidément, la petite République des Etats-Unis reste bien au-dessous des hautes conceptions qui dominent en ce moment la nôtre, et l'idéal du ministre Viviani n'est pas près de franchir l'Atlantique. On en jugera encore par cette déclaration du sénateur Clapp, qui parla après le gouverneur et au nom de la nation :

L'amour de Dieu pour l'homme, les devoirs de l'homme envers Dieu et par suite envers l'homme; l'union de l'homme avec Dieu, impliquant celle de l'homme avec l'homme : voilà quelle fut la base de l'enseignement du Christ, et l'esprit de sacrifice en constituait l'inspiration... Ce fut l'esprit vivifiant du christianisme qui éveilla l'homme à cette conscience de ses droits aujourd'hui satisfaite dans le gouvernement libre; et seul l'esprit du christianisme peut maintenir en éveil ce sentiment du devoir que comme citoyens nous appelons patriotisme, mais qui consiste, en dernière analyse, dans la reconnaissance par chacun de ce qu'il doit aux autres, reconnaissance indis-

pensable au bon fonctionnement et à la durée du gouvernement libre lui-même. Qu'on prenne la question par où l'on voudra : morale, idéal, sentiment du devoir, dévouement à l'humanité, tous ces principes, qui sont essentiels à la vie civique maintenant comme naguère, ont toujours été et demeurent encore inséparablement unis à la religion chrétienne. Liée, comme elle l'est, au plus haut développement de la vie civique, nous ne saurions nous faire une trop grande idée de son influence sur le caractère de notre peuple et sur l'esprit de nos institutions. Et c'est un grand bonheur pour nous comme nation que les grandes vérités du christianisme pénètrent toujours plus profondément dans le cœur de notre peuple.

La série des discours fut close par une allocution extrêmement poétique et vibrante du juge William Kelly. Nous regrettons de n'en pouvoir, malgré sa valeur, citer que les dernières paroles :

« Parlant au nom des catholiques laïcs de ce diocèse, je dirai donc : A vous, prêtres de l'ancienne foi, notre obéissance; à l'Eglise enseignante, notre amour sans mesure. A vous, sénateur qui représentez les Etats-Unis, la promesse de bien servir la patrie en temps de paix et de verser, en temps de guerre, tout notre sang pour elle. A vous, gouverneur du Minnesota et maire de la ville de Saint-Paul, le vœu que Dieu bénisse le pays et protège la cité où la liberté prospère, sauvegardée par la loi. A vous tous, nos concitoyens, catholiques ou non catholiques, paix et bon vouloir ! »

La cérémonie s'acheva sur ces paroles de bon augure. L'artillerie de la garde du Minnesota donna le salut final, par vingt et un coups de canon, auxquels répondirent en chœur toutes les cloches de la ville, pendant qu'était reformé le cortège des trente évêques et que les séminaristes entonnaient le *Te Deum*, accompagnés par des centaines de prêtres et des milliers de fidèles : digne couronnement d'une fête à la fois religieuse et patriotique, où l'on avait vu l'Eglise et le pouvoir civil, quoique séparés et indépendants chacun sur leur domaine, rendre gloire ensemble au Maître suprême, honorer de concert leurs grands hommes, protester tous deux d'un même attachement à l'Evangile du Christ et aux institutions nationales.

*
* *

Que les étonnants progrès célébrés dans les fêtes jubilaires et dans les discours que l'on vient de rappeler aient pu s'accomplir dans l'espace d'une vie d'homme et que ces régions florissantes du Minnesota n'aient été, il y a soixante ans, que des solitudes sauvages où erraient des tribus indiennes, c'est ce que, malgré tout, j'aurais eu peine à croire si une circonstance heureuse ne m'en

avait placé devant les yeux une démonstration réellement vivante.

J'avais prêché le dimanche matin à l'église française canadienne de Saint-Louis, desservie par nos Pères Maristes, et le nouveau curé, M. Remy, m'avait fait déjeuner avec M. Masqueray, architecte de la cathédrale, M. Willaume, un fabricant américain né dans les Ardennes, et le juge de Saint-Paul qui avait si bien parlé à la pose de la première pierre. Celui-ci ayant mis son automobile à ma disposition pour l'après-midi, il fut convenu que je serais conduit avant vêpres au parc de Como, un des plus jolis de l'Amérique, et après vêpres à Mendota même, où avait commencé la première de toutes les missions du Minnesota. Le trajet, certes, fut agréable et pittoresque, sur les bords accidentés du Mississipi, en l'aimable et gaie compagnie du magistrat, du prêtre et du fabricant. Mais tout autre souvenir de ce jour-là pâlit devant la figure vénérable et originale que j'ai maintenant à présenter.

A Mendota donc survit, ou plutôt vit, et allègrement, le P. Joseph Goiffon, venu dans cette même mission le 7 novembre 1857, alors qu'elle s'étendait jusqu'au fort Garry, point de départ de Winnipeg, à 496 milles vers le Nord. Des quatre-vingt-trois hivers qu'il a déjà traversés quand je le rencontre, il y en a malheureusement un, celui de 1860, qui lui a laissé des impressions plutôt pénibles. Il n'y perdit rien moins que la jambe droite et le pied gauche. Il ne s'en porte, du reste, pas plus mal, et il y est, depuis un demi-siècle, tout à fait habitué. Cela ne l'empêcha pas d'être curé de Petit-Canada, à 6 milles de Saint-Paul, durant trente années; et depuis qu'il est retiré à Mendota, il sert activement de vicaire à Mgr Oster, un autre missionnaire des temps héroïques. Celui ci étant même absent aujourd'hui, le P. Goiffon a bravement chanté deux grand-messes. Il paraît, sincèrement, plus solide que moi, et, sa soutane aidant à l'illusion, on croirait tout au plus, quand il sautille sur sa canne, qu'il souffre de la goutte aux pieds. Ce ne serait pas exact, car son pied gauche et sa jambe droite sont de complexion solide sinon élégante, fabriqués, d'ailleurs, par lui seul. En vain l'archevêque a offert de lui en acheter de la dernière mode, en vain M. Willaume a offert de lui en fabriquer de conformes à ses préférences : il s'y est toujours refusé, tenant peut-être à rester le vrai type de ce qu'on appelle aux Etats-Unis le *self-made man*, l'homme « qui se fait lui-même ».

Le P. Goiffon n'a qu'un défaut, mais très grave pour les voyageurs en quête de souvenirs. Lorsqu'on l'a, non sans peine, décidé à conter devant moi son histoire et que je tire mon crayon pour attraper des notes, il se refuse net à continuer, et je suis

obligé d'écrire au hasard sur mes genoux, en le fixant des yeux pour qu'il ne se doute de rien. Or, voici, non sans supprimer des redites et ajouter un peu d'ordre, mais en conservant le plus possible d'expressions réellement textuelles, son récit.

« Le P. Ravoux m'écrit d'aller le voir à la fin de l'hiver 1860 dans sa mission; elle comprenait le diocèse actuel de Dubuque. Je lui réponds que nous avons reçu avis de toutes les nations Sioux que nous les rencontrerons dans la grande Prairie, parce qu'il y aura guerre avec les Sauteux. Alors je ne pars qu'au milieu d'octobre pour aller à Fort-Garry et voir quelques missions indiennes sur la route. Nous étions quatre ou cinq, avec une bonne tente qu'on menait sur un char. Comme on passait à 30 milles de Saint-Joseph, un peu avant la Toussaint, je veux aller y donner la messe. Les autres ne veulent pas me suivre, parce qu'il y a du blizzard (forte tempête de neige). Alors je pars seul à cheval, pensant qu'ils viendraient. Les deux premiers jours cela marcha bien; on couchait dans le bois. Mais je veux prendre un raccourci à travers la prairie et je perds mon chemin. Le blizzard devient si violent, que je ne peux plus avancer. Je m'enferme dans ma peau de buffle et me blottis contre le cheval, la tête sur ma selle, et je m'endors. Je me réveille couvert de neige et je me rendors. Quand je me réveille, mon cheval est mort. J'essaie de bouger, je ne peux pas, et je me rendors. Je ne sais pas au juste ce que cela a duré. Je dormais tout le temps et je ne souffrais pas : je ne savais pas que j'étais gelé. Une fois, j'essaie de prendre un crayon pour marquer mes messes pour quand on me trouverait mort, mais je n'y réussis pas, je retombe dans le sommeil, et le lendemain je me réveille bien étonné de n'être pas mort.

« Alors je dis au bon Dieu : « Je ne veux pas mourir ici, pour « telle et telle raison », et je promets dix messes. Puis, je dis à mon ange gardien : « Toi, va me chercher quelqu'un pour demain. » Je me traîne enfin vers mon cheval; avec mon couteau je perce la peau sous les épaules, et j'en mange un bon morceau. Je me rendors à peu près toute la nuit. Sur les huit heures du matin je regarde si mon ange gardien a fait son ouvrage. Je vois dans la prairie un jeune homme. J'appelle; il se sauve, croyant que c'était un loup. Je crie mon nom. Il vient enfin, avec un autre. C'étaient deux de mes compagnons. Ils me roulent dans une couverture et m'expédient à Pembina, puis en voiture à Fort-Garry. Je ne souffrais toujours pas.

« Ce qu'il y a de dur, c'est le dégel. Au bout de dix-huit jours, mes pieds commencent à se percer, et alors je souffre terrible-

ment. La mission[1] m'envoie chercher. A l'hôpital on me coupe la jambe. Je ne m'attendais pas à cela; je me croyais sauvé : ils me coupent la jambe! On n'en coupa tout de même qu'une, parce qu'on me trouvait trop faible.

« J'étais logé dans la maison de Monseigneur. Au bout de neuf jours, une artère se brise et je perds tout mon sang. On me croit si bien perdu, que le menuisier commence mon cercueil et que la bonne sœur fait faire des chandelles pour mon enterrement. Voilà que le suif saute sur le poële et met le feu. En une heure l'évêché et la cathédrale, qui étaient en bois, tout est brûlé. Moi, j'étais dans une petite chambre. J'entends *au feu!* je vois la fumée. Des gens crient : « Sauvons le P. Goiffon ». Je réponds : « Sauvez autre chose ». Mais ils ne m'écoutent pas; ils me jettent sur le trottoir, puis me transportent chez les Sœurs. Au bout de huit jours, j'attrape une nouvelle hémorragie. Je reçois l'Extrême-Onction. On me croit mort; pas du tout : je me remets. Seulement, au bout d'un mois, on me coupe les orteils du pied gauche. C'est tout. »

Parti le lendemain pour Winnipeg, à cinq heures du soir, j'y arrivai le matin suivant au lever du soleil. C'était le même trajet qu'avait naguère accompli le P. Goiffon en de longues semaines. Couché dans mon pulman-car, je ne pensais pas sans émotion aux nuits qu'avait passées dans la neige l'héroïque missionnaire, « ne sachant pas qu'il était gelé », et tout surpris, quand il s'éveillait, « de voir qu'il n'était pas mort. »

Félix Klein.

La suite prochainement.

[1] Sans aucun doute celle de Saint-Boniface où il y avait un évêque depuis 1847.

L'INSTITUT DE FRANCE

Aujourd'hui, cent treizième anniversaire de sa fondation, l'Institut tient la séance publique annuelle par où se manifeste au dehors l'unité de son organisation. Appelés à discuter chaque trimestre, en réunion plénière, leurs intérêts collectifs, groupés ensemble dans certaines solennités officielles ou cérémonies funèbres, dotés d'un costume uniforme, les membres de l'Institut ne se rattachent pas moins avant tout à leurs académies respectives. Il faut la séance générale du 25 octobre [1], la *séance des cinq académies*, comme on l'appelle communément, où la parole est successivement prise par un délégué de chaque « classe », pour rappeler au public l'originale et majestueuse conception en vertu de laquelle nos cinq grands corps savants ne sont que les parties d'un imposant ensemble.

Comment cet ensemble a été imaginé, modifié, définitivement réalisé, c'est ce qui a déjà été exposé maintes fois, mais ce qui peut être utile à redire, pour montrer l'inanité de certaines hostilités et pour réfuter certaines critiques. Cette tâche nous sera facilitée par un recueil remarquablement écrit, illustré de la façon la plus instructive, où les secrétaires perpétuels ont résumé l'histoire des diverses académies et celle de l'Institut lui-même, tandis que l'administrateur de la bibliothèque Mazarine a décrit le monument qui abrite les délibérations et les séances publiques [2].

*
* *

Colbert, un des ministres de la monarchie qui ont eu, selon le mot de Talleyrand sur Choiseul, « le plus d'avenir dans l'esprit », et l'un de ses hommes d'exécution, Charles Perrault, personnage aux connaissances encyclopédiques et à l'imagination inventive, conçurent dès le dix-septième siècle l'idée d'une

[1] Par suite de la coïncidence du dimanche, la séance cette année s'est tenue exceptionnellement le 24.

[2] *L'Institut de France*, par Gaston Boissier, Gaston Darboux, Alfred Franklin, Georges Perrot, Georges Picot, Henry Roujon. (Paris, Laurens, 1907, 2 vol. in-8° carré (brochés en un seul), avec illustrations.

Académie générale, « composée de personnes de quatre talents différents, savoir : belles-lettres, histoire, philosophie, mathématiques ». Le projet échoua par l'opposition de l'Académie française qui, après avoir eu quelque hésitation à se laisser transformer par Richelieu en un corps officiel, s'était rapidement et jalousement attachée à ses prérogatives de fraîche date. Comme tant d'autres plans de centralisation ébauchés ou esquissés à la grande époque de la royauté bourbonienne, il fallut la Révolution pour le réaliser. Mais auparavant, selon son invariable et souvent déplorable méthode, la Révolution fit table rase de ce qui existait.

Il en advint de l'Académie française un peu comme des parlements : elle succomba à un mouvement d'opinion dont elle n'avait pas pris la tête, mais auquel elle s'était associée. En ouvrant ses rangs à Voltaire et aux plus insignes représentants du parti philosophique, en choisissant successivement comme secrétaires perpétuels Duclos et d'Alembert, l'Académie (et on ne peut guère en faire sérieusement grief à un corps avant tout littéraire) avait adopté un peu à son corps défendant les écrivains les plus en vue et en vogue, comme au dix-septième siècle elle avait accueilli Racine et ses amis, comme au dix-neuvième elle devait admettre les romantiques. Mais, au lieu de lui en savoir gré, on ne s'attachait en 1789 qu'à ce qu'il y avait d'archaïque et d'un peu courtisanesque dans ses traditions : on oubliait qu'elle avait efficacement contribué à épurer la langue, à relever la condition sociale des écrivains, pour ne plus se rappeler que l'abus des compliments adulateurs et l'élection de quelques grands seigneurs plus blasonnés que lettrés. — L'Académie des inscriptions portait d'abord la peine de son nom et de son origine : on l'accusait d'avoir été fondée pour fournir des formules laudatives aux médailles, aux arcs de triomphe et aux piédestaux destinés à perpétuer la splendeur du Roi-Soleil; au fond, on lui reprochait davantage encore d'approfondir un passé national qu'il était alors de bon ton de répudier; jadis suspects à la royauté pour avoir irrévérencieusement parlé de Pharamond[1], ses membres étaient plus suspects encore à la Révolution naissante, car ils étudiaient sans prévention l'histoire du moyen âge chrétien, c'est-à-dire de la « féodalité mitrée ». — Les novateurs auraient été plus indulgents à l'Académie des sciences, en raison de l'engouement alors général pour les études d'ordre mathéma-

[1] Un futur secrétaire perpétuel, Fréret, avait été mis à la Bastille pour avoir soutenu que les premiers chefs des Francs avaient reçu et accepté des empereurs d'Occident le titre de patrices, ce qui était d'ailleurs la pure vérité historique.

tique et physique, si elle n'avait pas eu le tort, en vertu de son règlement même, d'avoir constamment des grands seigneurs à sa tête[1].

Mirabeau caressa un instant la pensée d'un remaniement, qui aurait abouti à la fondation d'une *Académie nationale :* c'était en somme un rajeunissement du projet de Colbert. Après sa mort, Talleyrand et Condorcet formulèrent plus ou moins vaguement des propositions analogues. Mais la prééminence passa rapidement aux destructeurs purs et simples. La Convention prit tout d'abord ce détour hypocrite, d'interdire aux Académies de se recruter. Mutilées par l'émigration des uns, par la prudente retraite ou la défection cynique des autres, les compagnies savantes traînèrent pendant quelques mois un semblant d'existence. L'Académie française fut la seule où, avec une assistance à la vérité très réduite, *toutes* les séances hebdomadaires furent régulièrement tenues, à l'exception de celle du 21 janvier 1793[2]. Cette agonie parut trop lente encore aux maîtres du jour. Sur le rapport de l'évêque constitutionnel Grégoire, un des esprits les plus faux d'une époque qui ne brilla guère par la rectitude des intelligences, la Convention supprima radicalement, le 8 août 1793, « toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation ». En raison des consultations d'ordre pratique, que les pouvoirs publics continuaient à lui demander, l'Académie des sciences était provisoirement conservée, mais elle renonça à se prévaloir d'une tolérance injurieuse.

*
* *

Si familier que fût à la Convention le geste d'accumuler les ruines, cette assemblée fut prise d'un scrupule en sacrifiant des compagnies déjà séculaires et renommées : comme pour prévenir l'accusation de vandalisme, le décret de suppression se terminait par l'invitation au comité d'instruction publique de

[1] Si cette énumération ne comprend pas l'*Académie de peinture et sculpture*, c'est qu'elle ne formait pas sous l'ancien régime un corps savant, analogue à notre Académie des beaux-arts, mais une association privilégiée, fondée par Lebrun pour soustraire les artistes à la tyrannie corporative. Un de ses membres, David, aussi triste personnage que grand peintre, l'accusa à son tour d'exclusivisme et la fit supprimer sous la Révolution.

[2] En citant le registre authentique, d'après lequel ce jour-là « personne ne s'est présenté », M. Gaston Boissier a fait implicitement justice de la légende d'après laquelle un académicien, connu pour sa ladrerie, serait seul venu au Louvre le jour de l'exécution de Louis XVI, pour râfler tous les jetons.

« présenter incessamment un plan d'organisation d'une société destinée à l'avancement des sciences et des arts ».

Survint l'aggravation de la Terreur, puis Thermidor et la lutte entre les survivants de la Plaine et de la Montagne. Ce fut seulement à la fin de son orageuse carrière que la Convention put réaliser l'engagement pris en 1793. Jacobines ou modérées, les constitutions étaient alors des manières d'encyclopédies, où l'on faisait entrer les définitions ou les décisions les plus étrangères à l'organisation des pouvoirs publics. La constitution de l'an III contint notamment un article 298 (ce chiffre à lui seul est caractéristique) ainsi conçu : « Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. » Ce n'était pas cette fois une promesse vague. Deux mois plus tard (25 octobre 1795), un titre tout entier du décret organique sur l'instruction publique réglait la fondation et le fonctionnement de l'Institut. La mesure était préparée et commentée par un rapport dithyrambique de l'oratorien défroqué Daunou, qui tantôt célébrait avec une véritable éloquence cette mise en commun de toutes les forces intellectuelles de la France, tantôt s'écriait avec une emphatique naïveté : « Ce sera un temple national dont les portes, toujours fermées à l'intrigue, ne s'ouvriront qu'au bruit d'une juste renommée. »

La Convention à son déclin voulut réaliser sans doute, comme dit M. Georges Perrot, qu'il vaut infiniment mieux citer que Daunou, « la pensée qui avait été chère aux hommes de 1789, celle d'une étroite solidarité à établir entre toutes les recherches qui tendraient à élargir le domaine de la connaissance et à émanciper l'esprit en le disciplinant et en l'éclairant ». Mais les conventionnels cédèrent aussi à une préoccupation moins désintéressée, de même nature que celle qui les dominait alors dans l'ordre politique. On sait l'abus de pouvoir par lequel ils se perpétuèrent, contre la volonté nationale, dans les assemblées législatives du futur régime; l'Institut leur fut pareillement une citadelle où ils se proposèrent d'installer de façon durable le jacobinisme intellectuel, le rationalisme matérialiste, par-dessus tout le fanatisme antichrétien : sans réussir complètement, ce calcul ne fut point déçu; Jules Simon a raconté comment Bernardin de Saint-Pierre souleva des orages en prononçant le nom de Dieu devant ses confrères de la seconde classe, et M. Albert Vandal, comment, d'une façon générale, la « faction de l'Institut » seconda de toute son autorité la politique étroite et sectaire de ces « jacobins nantis » dont la domination se poursuivit tant que subsista le Directoire.

Il y avait des erreurs et des gaucheries dans l'organisation de l'Institut, dues les unes à l'inexpérience des législateurs et les autres à leur parti-pris de s'écarter du type des anciennes académies. L'Institut ne comprenait que trois classes, ce qui était manifestement insuffisant : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques (heureuse innovation), enfin littérature et beaux-arts. De peur de paraître ressusciter l'Académie française de Richelieu et de Louis XIV, les conventionnels, presque tous pourtant formés par l'éducation classique et farcis de rhétorique, avaient relégué les écrivains pêle-mêle avec les érudits et les artistes, parmi lesquels, au nom de l'égalité, trois places étaient réservées aux comédiens. De plus, il était pourvu aux vacances non point par la classe intéressée, mais par l'Institut tout entier, de telle sorte que sous prétexte de maintenir l'unité du corps, on faisait toujours juger les mérites respectifs des divers candidats par une majorité d'incompétents.

Malgré ces défectuosités, malgré certaines exclusions, certaines omissions plutôt, dictées par la politique, l'Institut, dignement composé dans l'ensemble, fit d'emblée brillante et imposante figure. En possession d'une sorte de magistère intellectuel et moral, sur un point au moins il entreprit de réagir contre l'anarchie ambiante. Après la suppression du culte public, les funérailles étaient devenues à Paris une opération de voirie, exécutée dans des conditions aussi contraires à l'hygiène qu'à la décence : soit dégoût, soit indifférence, les enterrements se faisaient à la dérobée, solitairement, au rebours d'une tradition séculaire. Dans une séance publique, l'Institut autorisa Gabriel Legouvé à lire un poème qui rappelait énergiquement le respect dû aux morts. Il y eut plus et mieux : lors du décès de l'architecte de Wailly, ses confrères des trois classes décidèrent de lui faire escorte jusqu'à sa dernière demeure : ce long et grave cortège fit sensation sur la population parisienne, à qui pareil spectacle n'avait pas été offert depuis longtemps; l'initiative de l'Institut contribua à susciter les protestations, à enhardir les mécontentements, à préparer la réforme que le préfet Frochot devait décréter.

Deux ans environ après sa fondation, l'Institut fit l'acquisition d'un confrère déjà illustre, qui accepta d'y entrer par une porte assez peu glorieuse. Il avait été décidé que ceux des proscrits de fructidor qui siégeaient à l'Institut seraient radiés et remplacés. Le fauteuil de l'ancien directeur Carnot, dans la section de mécanique, fut ainsi attribué au général qui, vainqueur en Italie, avait envoyé un de ses lieutenants coopérer au coup d'Etat. Très fier de cette qualité, qui lui donnait en quelque sorte un accès

dans la société civile, Bonaparte prit plusieurs fois le titre de membre de l'Institut dans ses proclamations d'Egypte. Si son assiduité laissa forcément à désirer, il ne dédaigna point, une fois devenu chef de l'Etat, de présider une séance publique [1].

*
* *

Tout pénétré qu'il fût d'estime à l'endroit de l'Institut, le Premier consul voulut mettre ce grand corps en harmonie avec la France pacifiée et réconciliée qu'il avait faite. Il refusa sans doute d'écouter les suggestions de son frère Lucien, jacobin trop converti, qui lui proposait le rétablissement pur et simple des académies de la monarchie : c'eût été renier une création de la Révolution, ce que Bonaparte n'avait garde de faire. Mais sous le nom de *classe de la langue et de la littérature françaises*, le Consul ressuscita l'Académie française, avec ses séances solennelles de réception, et sous celui de *classe d'histoire et de la littérature ancienne*, l'Académie des inscriptions. De la classe des beaux-arts, il expulsa les comédiens, qui s'étaient rapidement révélés insupportables de fatuité et de familiarité [2]. Surtout, il supprima la classe des sciences morales et politiques : elle s'était pourtant tenue à l'écart de l'opposition tribunitienne, et dans sa courte carrière elle avait fait œuvre utile, ne fût-ce qu'en révélant, par deux de ses concours, la vocation philosophique, qu'eux-mêmes peut-être ne soupçonnaient pas, de Gérando et de Maine de Biran. Mais le maître n'admettait pas qu'on s'occupât de politique, même théoriquement, autre part que dans son conseil d'Etat, et la *classe* incriminée lui apparaissait comme un cénacle de ces « idéologues » pour lesquels il professait une particulière antipathie.

La *seconde classe*, ou pour lui donner le nom que dès lors on lui restituait couramment, l'Académie française, quoique composée en majorité de personnages officiels, se montra par intervalles timidement frondeuse. Pour ses débuts, en guise de pro-

[1] M. Vandal a conté cette scène, dont on trouvera la date exacte dans le précieux volume publié par M. Albert Schuermans sous le titre d'*Itinéraire général de Napoléon Ier* (Picard, in-8°). Jour par jour, avec les détails et les références à l'appui, M. Schuermans a reconstitué les déplacements et les principales occupations de Napoléon.

[2] Ce qui, dit-on, combla la mesure, ce fut une lettre par laquelle l'acteur Molé recommandait au grand savant Chaptal, ministre de l'intérieur, un candidat pour une place quelconque; il traitait le ministre de « cher collègue » et terminait ainsi : « Si la chose n'est pas de votre compétence, je compte que vous aurez l'obligeance d'en parler à notre collègue le Premier Consul. » *Si non è vero...*

testation « philosophique » contre la récente conclusion du Concordat, elle donna un fauteuil à Parny, le « chantre d'Eléonore », qui venait de publier le poème blasphématoire de la *Guerre des dieux*. Plus tard, Chateaubriand, élu à peu près par ordre en remplacement de Marie-Joseph Chénier, évoqua le souvenir de la Terreur dans un discours que Napoléon exaspéré ne lui laissa point prononcer.

Comme les académies de l'ancien régime, l'Institut avait d'abord tenu séance au Louvre, que bientôt il fallut affecter tout entier aux trophées des victoires d'Italie. Un décret de 1805 lui affecta les locaux qu'il occupe encore aujourd'hui, c'est-à-dire la majeure partie du collège Mazarin ou collège des *Quatre-Nations* [1]. Les séances particulières eurent lieu dans les salles donnant sur la rue Mazarine (ce n'est que sous Louis-Philippe que des bâtiments furent élevés pour cette destination de l'autre côté de la cour). Quant aux séances publiques, l'architecte Vaudoyer aménagea tant bien que mal la chapelle circulaire, en diminuant à l'intérieur la hauteur du dôme et en établissant des gradins et des tribunes. Maury, dont la réception fut une des premières solennités célébrées « sous la coupole », déclarait cette salle admirable : il y a longtemps qu'orateurs et auditeurs sont d'un autre avis.

*
* *

La tentation devait être vive pour la Restauration de revenir à l'état de choses de 1789, d'autant que Louis XVIII, prince lettré, non sans un certain vernis de pédantisme, s'intéressait particulièrement aux choses de l'esprit. Une malencontreuse ordonnance du 5 mars 1815, qui supprimait la classe des beaux-arts, demeura inexécutée dans le bouleversement des Cent-Jours. Plus tard, le temps de la réflexion était venu, et la très sage ordonnance du 21 mars 1816, en rétablissant le nom d'*Académies*, respectait et fortifiait l'existence collective de l'Institut, puisqu'elle fondait cette séance commune annuelle qui se tient aujourd'hui.

Comme le Premier consul en 1803, le roi de France en 1816 prit le prétexte de la réorganisation pour épurer le personnel académique. Dix-neuf exclusions portèrent sur des personnages considérés comme trop compromis dans la Révolution ou trop attachés à la cause bonapartiste [2] : une radiation tout à fait scan-

[1] Ce nom provenait de ce que le collège avait été primitivement destiné à recevoir des élèves originaires des quatre provinces réunies à la France sous le ministère du cardinal.

[2] Le premier moment de violente réaction passé, plusieurs des exclus

daleuse fut celle du cardinal Maury, non que l'homme fût intéressant, mais il avait été favorisé d'une double élection académique, sous Louis XVI et sous Napoléon. A la place des exclus, on nomma d'office quelques grands seigneurs ou hommes politiques importants [1].

La même prévention, ou peut-être le désir d'imiter certaines ingérences de Louis XIV, fit refuser ou plutôt ajourner l'approbation de quelques élections, celles de Fourier et de Hachette à l'Académie des sciences, de Lethière à l'Académie des beaux-arts. Mais la Restauration n'en fut pas moins une période de prospérité pour l'Institut, qui, en possession d'une suffisante indépendance, vit son crédit croître dans l'opinion éclairée et commença à recevoir des legs importants, celui notamment du baron de Montyon.

*
* *

La monarchie de Juillet répara une injustice vieille de trente ans. Le 26 octobre 1832, Guizot fit signer à Louis-Philippe une ordonnance qui, en affectant de se référer au décret de la Convention, ressuscitait avec le titre d'académie l'ancienne classe des sciences morales et politiques.

Par scrupule de libéralisme, et peut-être bien aussi pour faire rétrospectivement la leçon aux deux régimes précédents, le gouvernement de Juillet s'abstint de faire aucun choix pour cette cinquième académie. Ce furent les survivants de la classe des sciences morales de 1803 [2] qui durent, par des adjonctions successives, compléter le nombre de trente membres, fixé par l'ordonnance.

de l'Académie française furent réélus, avec l'agrément tacite de Charles X, qui, moins libéral que son frère, se piquait moins aussi d'intervenir dans les affaires académiques.

[1] Au nombre de ces intrus était l'abbé de Montesquiou, dont l'œuvre ministérielle avait pu être contestée, mais qui avait l'âme indépendante et fière. Il affecta de ne point siéger au palais Mazarin, et aux candidats qui venaient lui demander sa voix, il répondait en jouant l'étonnement : « Est-ce que je suis de l'Académie? » Touchés de ce scrupule, ses confrères eurent la délicatesse de l'élire directeur à l'unanimité ; il ouvrit la séance suivante en disant : « A présent, je suis de l'Académie. »

[2] Parmi ces survivants, on oublia le conventionnel Lakanal, qui vivait retiré aux Etats-Unis. Lakanal a pris sa revanche posthume : on lui a dédié rues, lycées, et on l'a représenté comme un des organisateurs de l'instruction publique moderne. M. Eugène Welvert, connu par ses beaux travaux sur les conventionnels, a récemment fait justice de ces hyperboles (*la Légende de Lakanal*, dans la *Revue des questions historiques* de juillet 1908).

De la mentalité de ces vieillards, figés dans les préventions antireligieuses de l'Institut du Directoire, de l'état d'esprit prédominant dans les années qui suivaient la Révolution de 1830, il résulta que l'Académie des sciences morales, malgré la double influence de Mignet et de Victor Cousin, demeura longtemps imbue de défiances surannées. Elle s'est donné le tort de laisser l'Académie française accueillir un philosophe de la valeur et de l'envolée d'Adolphe Gratry. La légende raconte qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans encore, quand Edmond de Pressensé posa à la section de morale une candidature très justifiée, certains « gardiens de la tradition » objectèrent sérieusement sa qualité de pasteur protestant; ces patriarches de l'anticléricalisme s'effaraient à la pensée que la porte serait désormais ouverte aux « ministres du culte ». Le temps n'est plus, de ces effarouchements puérils ou séniles. Si l'Académie des sciences morales n'a eu jusqu'ici l'occasion d'accueillir aucune candidature ecclésiastique, elle a depuis longtemps déjà levé l'ostracisme qui au début pesait sur les philosophes, les économistes, les historiens chrétiens : il suffit, pour s'en tenir aux morts et aux amis du *Correspondant*, de citer les noms d'Augustin Cochin et de Léon Ollé-Laprune.

Cousin, à la fois ministre de l'instruction publique et membre influent de l'Académie des sciences morales, eût voulu que celle-ci, toujours conformément au vœu de la Convention, publiât un tableau du progrès des connaissances humaines depuis 1789. La Révolution de Février interrompit l'ébauche de cette vaste synthèse. Les membres de la cinquième Académie eurent alors le mérite de s'arracher à leurs travaux de théorie ou d'érudition pour publier de petits traités, destinés à neutraliser dans les classes populaires l'effet de la propagande socialiste.

*
* *

Le Second empire et l'Institut vécurent réciproquement sinon sur le pied de guerre, du moins sur le pied de la « paix armée », comme on dit à présent[1]. Soutenu et servi par des hommes d'une incontestable valeur, le gouvernement impérial n'en était pas moins humilié dans son amour-propre en constatant que contre lui se faisait la coalition de presque toutes les grandes

[1] Pour cette période, j'ai utilisé l'*Institut de France et le Second empire*, un fort intéressant petit volume que M. Adolphe Lair, correspondant de l'Institut, a tiré des papiers inédits de Dubois de la Loire-Inférieure (Paris, Plon, 1908, VI-227 pages in-18).

renommées littéraires et intellectuelles : il accusait l'Institut d'être la citadelle des rancunes des « anciens partis ». D'un autre côté, les auteurs de discours académiques ne se privaient point d'allusions frondeuses, dont le retentissement se répercutait dans le grand silence de la tribune et de la presse; les élections aboutissaient souvent au triomphe de candidats distingués sans doute, mais connus pour leur hostilité au régime existant; certains sujets de concours semblaient choisis à dessein pour provoquer des diatribes d'opposition. Comme il arrive presque toujours, les plus acharnés de part et d'autre étaient, je ne dirai pas des écrivains médiocres, mais des personnalités de second plan. Les vrais chefs des Académies littéraires, Guizot et Thiers, qui tous deux avaient passé par le gouvernement, comprenaient la convenance de ne pas mettre l'Institut en état d'hostilité déclarée contre le pouvoir : mais ils avaient des amis difficiles à modérer. Dans l'autre camp, Napoléon III, fataliste, philosophe, endurci aux épigrammes, eût été personnellement disposé à négliger les attaques académiques; mais il était harcelé de représentations par certains de ses conseillers, et notamment par son premier ministre de l'instruction publique, Hippolyte Fortoul, honnête homme à l'esprit étroit, ulcéré par les reproches de ceux qui lui reprochaient d'avoir déserté la cause libérale.

Napoléon III n'écouta point ceux qui lui rappelaient les paroles de son oncle, menaçant Ségur de « casser l'Académie comme un mauvais club ». Mais il se permit quelques propos inquiétants, et différentes mesures portant atteinte à l'indépendance de l'Institut. Les employés de la bibliothèque et du secrétariat, même les chefs de service, durent désormais être nommés par décret impérial ou par arrêté ministériel, au lieu d'être choisis par l'Institut tout entier ou par sa commission administrative. L'Académie des beaux-arts vit restreindre, sinon supprimer, son droit de désignation des titulaires des *prix de Rome*. Enfin et surtout, sous le spécieux prétexte de porter le nombre des membres de l'Académie des sciences morales au chiffre classique de quarante, le gouvernement y créa une nouvelle section de *politique*, *administration*, *finances* et fit une fournée de dix académiciens nommés par décret. Certaines de ces mesures vexatoires furent atténuées dans l'exécution; d'autres furent rapportées ou corrigées à mesure que le libéralisme s'infiltra dans les conseils de Napoléon III. Ce qui en subsistait disparut après 1870, quand Thiers fut chef du gouvernement et Jules Simon ministre de l'instruction publique.

*
* *

Pendant les vingt ou vingt-cinq premières années de la troisième république, l'Institut recouvra la situation prépondérante et incontestée dont il avait joui sous le gouvernement de Juillet : sympathie des pouvoirs publics, faveur de l'opinion, illustration personnelle d'un grand nombre de membres, tout concourait à cet état de choses, dont la princière libéralité du duc d'Aumale fut la consécration.

« C'est ma villa qui m'a perdu ! » s'exclamait un riche Romain en lisant son nom sur les listes de proscription signées par les triumvirs. Il y a tout lieu d'espérer que Chantilly ne causera point la perte de l'Institut, mais du jour où celui-ci est devenu châtelain et grand propriétaire terrien, il s'est vu en butte à une nouvelle forme de l'envie : aux diatribes des hommes de lettres et des artistes jaloux, sont venues s'ajouter celles des faméliques. L'écho en a aisément, trop aisément retenti dans les milieux parlementaires : tous les ans, le rapporteur du budget de l'instruction publique, avec une compétence douteuse, formule sur l'activité intellectuelle et l'utilité nationale de l'Institut un jugement emphatiquement sévère, tandis que le commissaire auquel les beaux-arts sont échus en partage disserte non moins doctoralement sur le Conservatoire et la Comédie-Française. La publication du rapport provoque quelques commentaires dans la presse, puis le silence se fait pour douze mois. Sans tenir pour absolument négligeable une disposition d'esprit qui a déjà provoqué la suppression du prix biennal ou décennal, et qui pourrait un jour compromettre à l'aveugle d'autres intérêts et les récompenses accordées aux lettres et à la vertu, il est permis de ne point s'en préoccuper outre mesure.

Les différentes académies continuent, en effet, de pourvoir aussi assidûment que jamais à la tâche traditionnelle pour laquelle elles ont été fondées. A l'*Académie française*, le travail, effectué à huis clos, est plus difficile à contrôler : mais ce que les esprits impartiaux peuvent constater, c'est la largeur d'esprit avec laquelle l'Académie se recrute, tout en conservant jalousement l'indépendance sans quoi elle ne serait plus qu'un bureau du ministère de l'instruction publique. Dans la monographie qui devait être une de ses dernières œuvres, M. Gaston Boissier a dit en termes excellents comment l'Académie française, sans précéder l'opinion en matière de goûts littéraires, a toujours fini par s'y conformer, et comment, à l'exception des énergumènes et des excentriques, elle continue d'ouvrir ses rangs aux représentants

de toutes les écoles; comment, sans se borner à être une société de gens de lettres, elle accueille, avec le même éclectisme, un certain nombre de savants, d'orateurs et d'hommes politiques. Elle compte sans doute parmi ses membres quelques représentants des grands noms d'autrefois; mais à la différence des nobles académiciens de l'ancien régime, élus surtout pour le lustre de leur blason ou l'importance de leurs charges de cour, ceux d'aujourd'hui doivent leur nomination à leur talent littéraire ou oratoire. On ne peut pourtant exiger de l'Académie française qu'elle se modèle sur les comités radicaux, et fasse grief aux candidats d'un titre ou d'une particule.

Les séances de l'Académie *des sciences*, ouvertes depuis de longues années au public savant, sont plus suivies peut-être qu'elles ne l'ont jamais été, et les profanes mêmes lisent avec grand intérêt le résumé des principales communications. Les discussions proprement dites sont devenues plus rares, pour deux motifs que déduit M. Darboux, l'un qui menace de persister en s'aggravant, et l'autre qu'on peut considérer comme temporaire. D'une part, en effet, les diverses branches de la science sont devenues si touffues, qu'un chimiste ou un géologue, même et surtout s'il est éminent dans sa spécialité, ne se risque guère à discuter la démonstration d'un astronome, car la réserve et la défiance de soi sont le propre du mérite scientifique. D'autre part, nous sommes au point de vue des théories scientifiques dans une période de transition, je ne dirai pas où l'on doute de tout, mais bien plutôt où l'on serait disposé à tout admettre à titre d'hypothèse provisoire. Cet état d'esprit, dominant aujourd'hui dans la philosophie des sciences, rend les savants conciliants à l'excès et supprime la base même des grandes controverses d'autrefois.

L'Académie des *inscriptions et belles-lettres*, dont la dénomination archaïque a perdu toute signification réelle, est le sanctuaire de l'érudition française. Or, par un contraste singulier, à mesure que l'instruction générale allait chez nous s'amoindrissant, l'érudition française atteignait à la fin du dix-neuvième siècle un degré d'étendue et de profondeur inconnu des âges précédents. Nous ne savons plus le grec, et nous avons des hellénistes de premier ordre; les collégiens ne font plus de vers latins, et la métrique a livré à nos savants ses secrets les plus raffinés; nos enfants sont incapables de lire une épitaphe latine, et il n'y a pas d'inscription indéchiffrable pour nos épigraphistes. Tandis qu'il y a un demi-siècle l'Académie des inscriptions s'ouvrait aux auteurs de quelques mémoires succincts et superficiels, il faut, aujour-

d'hui, pour en faire partie, justifier d'une vraie maîtrise dans l'une des branches de l'érudition, et cette compagnie a grandement contribué à fonder le juste renom actuel des savants français à l'étranger.

Dans un pays et dans un temps qui se piquent de cultiver les différentes formes de l'art, la place de l'Académie *des beaux-arts* est marquée parmi les corps savants. Comme l'Académie française, elle a rarement devancé les novateurs, mais elle n'a pas manqué non plus de tenir compte des évolutions du goût. Ici encore, le temps des luttes homériques paraît passé : composée des représentants les plus marquants de l'art français, dans toutes ses manifestations et dans ses diverses écoles, l'Académie exerce une traditionnelle et peu onéreuse tutelle sur les jeunes gens de la villa Médicis, qui représentent les espérances de l'avenir.

L'Académie *des sciences morales et politiques* a la sagesse de prendre cette dernière épithète dans son sens grec, et de s'abstraire des polémiques courantes pour se cantonner dans les problèmes généraux de législation ou de science économique. Elle est restée, dans une plus large mesure que les autres académies, fidèle à la tradition des concours sur un sujet donné, et elle n'a point eu à s'en plaindre, car elle a suscité ainsi des œuvres remarquables et décidé de la carrière philosophique ou historique d'hommes éminents. Depuis quelque temps aussi, sur l'initiative du secrétaire perpétuel Jules Simon et de son successeur, elle a pris à cœur d'encourager les œuvres sociales, cette forme si moderne et si bienfaisante de la philanthropie.

Dans d'autres pays, on trouve des corps savants du même genre, dont le passé est glorieux et dont l'activité demeure féconde. Ce qui fait l'originalité de l'organisation française, c'est le groupement dont les grands savants du dix-huitième siècle ont eu l'idée, que la Convention a réalisé et que les gouvernements suivants ont perfectionné. La Société royale de Londres n'hésitait point à le proclamer en 1895 : « La création de cet ensemble harmonieux a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de la civilisation. » Une autre originalité non moins appréciable, dans cette France qui est le pays de la table rase, c'est la superposition de traditions d'ancien régime et d'une coordination révolutionnaire. Il y a là pour l'Institut un gage indiscutable de crédit et de durée; comme ses origines complexes le rattachent en quelque manière à tous les partis, il a chance de continuer à ne s'inféoder à aucun d'eux.

DE LANZAC DE LABORIE.

HOULMONT-DUHAUME

I

En 1906, un matin d'octobre, M. Houlmont, du manoir de Talonney, se trouva nez à nez, au haut d'une côte, avec Cyprien Duhaume, vieux paysan de Saint-Aubin. Les deux hommes s'arrêtèrent en face l'un de l'autre, M. Houlmont, courtaud, solidement appuyé des deux mains sur un bâton presque aussi haut que lui; le papa Duhaume, grand, un peu courbé, les bras ballants, la tête penchée et les yeux à terre.

— Où donc allez-vous, papa Duhaume?

— J'vas me noyer.

— Vous noyer! Où ça?

— Dans l'étang à Moutardier.

Et le bras du père Duhaume désigna, dans la vallée proche, une flaque d'eau sur laquelle brillait le soleil d'octobre.

— Pourquoi voulez-vous en finir avec la vie, papa Duhaume?

— Vous le savez bien : j'ai tout perdu, mon fils unique et ma fortune; j'ai quatre-vingt-deux ans et je suis, par charité, chez ma bru, qui m'insulte. Il y a bien l'hôpital, mais ma petite-fille...

— Thérèse Duhaume, interrompit M. Houlmont, une charmante personne. C'est la plus jolie fille de Saint-Aubin.

— Et la meilleure, peut-être, mais je la sens malheureuse entre sa mère et moi, nos disputes la font pleurer, pas devant nous, car elle se cache, elle fait semblant d'être gaie. Après ça, quand elle a bien travaillé pendant le jour, elle coud la nuit, afin de pouvoir m'acheter du tabac; elle use ses yeux, elle détruit sa santé, je ne veux pas que ça dure plus longtemps.

— Vous préférez qu'elle meure de chagrin.

— Ne dites pas ça, gronda le paysan.

Puis levant les bras et serrant les poings :

— Ah! si j'avais du travail!

— Suivez-moi, fit simplement M. Houlmont.

Le père Duhaume obéit et s'engagea machinalement avec M. Houlmont dans un chemin de traverse. Ils marchaient maintenant, côte à côte et silencieux, l'un énorme et court, la tête fixe; l'autre effilé, le chef balancé sur un col d'échassier.

Après quelques minutes de marche, ils s'arrêtèrent devant un échallier dont le trou béant, quand on y passe la tête, révèle un immense carré d'émeraude.

— C'est mon couchis des Frênes, vous le connaissez?

— Oui, oui.

Ils pénétrèrent dans l'herbage et longèrent la haie où s'entrelaçaient le charme, la coudre et l'épine, avec, de place en place, un petit orme.

Le père Duhaume s'arrêta. Son bras parut s'allonger sur toute la haie :

— Vous avez là une *plante* qui n'est guère bonne.

(En Normandie, plante est synonyme de haie.)

— Elle souffre, constata M. Houlmont, en tapotant sur un arbuste.

— L'chiendent la dévore, faudrait l'arracher.

— Faites-le, vous!

— Comment? demanda le paysan dont la bouche resta ouverte.

— Comment? Je vais vous le dire. Mais que faudra-t-il faire après la destruction du chiendent?

— Après, faudrait biner la plante au mois d'avril, un lait de chaux avant, un lait de chaux après, l'épine est pleine de mousse; après ça, dans la canicule, une bonne couche de marc de pommes pour entretenir la fraîcheur; un deuxième binage l'année prochaine en octobre et des jomarins pour l'hiver. Voilà. Vous la verriez « repigeonner ».

— Combien de journées pour tout cela?

— Oh! fit le père Cyprien, je ne sais pas bien, deux ou trois cents; peut-être plus, peut-être moins. L'herbage en vaut la peine.

— C'est mon avis, père Duhaume. Eh bien, je vous loue à l'année, vingt sous par jour et la nourriture. Cela vous va?

— Si ça me va!

Le paysan déboutonna sa blouse en tremblant, il la défit et s'agenouilla tout de suite au pied de la haie. Ses grandes mains s'enfoncèrent sous les épines, des mains calleuses, que rien n'effrayait; elles arrachaient le chiendent et leurs ongles grattaient la terre.

— Y en a t'y! Y en a t'y! si vous pouviez vous baisser, M. Houlmont, vous verriez, mais vous ne pouvez pas faire comme moi, vous êtes trop gros.

Il riait maintenant.

M. Houlmont, qui paraissait enchanté, fit :

— Tiens, tiens, une femme là-bas, elle vient, elle accourt.

Le bonhomme regarda :

— Oh! fit-il, c'est ma petite-fille, elle m'a reconnu; la pauv'-mignonne court après moi; pauv'petite, elle a cru que j'allais me faire périr. C'est elle, ma parole, c'est elle...

En effet, Thérèse Duhaume accourait tout le long de la haie. Elle en reconnut le propriétaire et s'arrêta devant lui, hésitante et embarrassée. Il était facile de voir qu'elle avait pleuré. Sur un signe, elle se rapprocha. M. Houlmont souriait. Le père Duhaume restait à genoux comme un coupable. Thérèse fut l'embrasser, puis, souriant aussi :

— Qu'est-ce que tu fais là?

— J'commence un ouvrage qui n'est pas près de finir. J'ai du pain sur la planche, ma petite Thérèse.

La jeune fille comprit. Rassurée, elle s'appuya sur l'épaule de son grand-père, car elle était bien émue et d'une pâleur qui rendait encore sa beauté plus fine. Avec son corsage élégant, sa robe courte et le nœud fixé dans sa chevelure, elle évoquait pour M. Houlmont l'image d'une bergère qu'il avait chez lui dans un trumeau. C'était la même personne avec autant de grâce et beaucoup moins d'effronterie.

Aussi bien, les Duhaume étaient-ils de bonne souche. Nobles encore sous Louis XV, alliés même antérieurement à quelques grandes familles du pays, ils étaient tout à coup rentrés, avant la Révolution, dans la gêne et l'obscurité, par suite d'un événement que personne ne pouvait préciser. Crime ou vol, pensaient les historiens locaux, sans oser l'écrire. Les Duhaume s'étaient alliés à des paysans, ce qui faisait dans la famille d'étranges disparates, mais l'affection demeurait vive entre eux. Toutefois, le père Duhaume, avec sa bru, faisait exception. Ils n'avaient jamais pu sympathiser; ils s'injuriaient souvent en de grandes querelles. Et cela rendait Thérèse malheureuse, d'autant que son grand-père, à bout d'invectives, parlait toujours d'aller se suicider. Il partait comme un fou, à travers champs, le plus souvent du côté de l'étang « à Moutardier ». Cette nappe d'eau l'attirait, mais, rejoint par sa petite-fille, il se laissait ramener à la maison. Elle lui faisait des reproches; il jurait de ne jamais recommencer et, tout en marchant, il allongeait vers le sol un nez chargé de contrition.

Le bonhomme était à genoux, cette fois, plein de regrets encore, quoique heureux de sentir à son épaule la main légère de sa petite-fille. Elle se pencha vers lui :

— Tiens, fit-il, regarde un peu : l'herbage a un kilomètre dans tous les sens, par conséquent, ça fait une lieue de « plante ». Comprends-tu? J'en ai pour deux ans, au moins.

Puis, plus bas :

— Vingt sous par jour et nourri... Comprends-tu?

Puis, tout haut, en désignant toute la haie :

— Je crois que je la sauverai! Ça n'est pas sûr. Elle est quasiment morte. Pour de la négligence, tout de même, c'est de la négligence...

Thérèse lui mit une main sur la bouche, dans la crainte qu'il n'offensât M. Houlmont, mais le propriétaire n'écoutait pas : il tendait depuis une minute l'oreille du côté de la forêt. Le père Cyprien, toujours à genoux, fit tout à coup :

— Nom d'une pipe, ça chasse!

— On vient de tirer, ajouta M. Houlmont, je crois que c'est mon fils. Nous avons le vent, j'ai bien entendu ses chiens lancer, leurs voix même se font plus distinctes.

Le père Duhaume se leva, tout droit; son grand corps dépassa la haie :

— Ça vient, fit-il, ça vient...

La jeune fille s'était retournée aussi, du côté des bois; dans ses yeux tendus brillait une flamme. La chasse évidemment l'intéressait.

— Ne bougeons pas, conseilla le père Duhaume; j'aperçois le lièvre, il arrive par le milieu d'un chaume, droit sur nous. Il va sauter la route!

Le lièvre s'arrêta sur la crête d'un talus. Surpris par une auto qui passait comme une flèche, il rebroussa chemin, doubla ses voies, fit à cent pas deux sauts de côté, près d'un buisson d'épines, gagna le roncier le plus proche et disparut dedans.

— Je sais où il est remis! s'écria Thérèse.

— Voilà les chiens, dit M. Houlmont, ils sont en défaut près de la route. Voilà mon fils! Voilà Jean!... Allez le renseigner, Mademoiselle!

Sans réfléchir, Thérèse partit; elle dévala l'herbage, sauta la maigre haie et fut bientôt sur la route où les chiens « perdaient ».

Jean Houlmont, malgré sa mauvaise humeur, ne put s'empêcher de sourire en voyant s'arrêter près de lui cette jolie personne dont la figure était colorée par l'émotion et le sein agité par la course.

— Le lièvre est là-bas, fit-elle en désignant une broussaille, je l'ai vu sauter dans les ronces.

— Remettons les chiens dessus, fit gaiement le jeune chasseur.

Thérèse, penchée sur le chaume, appelait déjà les griffons, elle les excitait de la voix et du geste, comme un piqueux. Jean Houlmont, étonné de son ardeur, séduit par la grâce de ses mouvements, la suivait avec une visible sympathie. Il épaula : le lièvre déboulait du roncier, les oreilles couchées et comme aplati.

Une détonation et l'animal, frappé à mort en pleine tête, fit le manchon.

Thérèse eut un cri, puis, comme étonnée de sa propre hardiesse, un peu confuse de sa cruauté, sans répondre au chasseur qui l'appelait, elle s'enfuit du côté de l'herbage où M. Houlmont et le papa Duhaume avaient de loin suivi le drame avec curiosité.

Comme elle arrivait près de la haie, le front humide et les cheveux défaits, Jean Houlmont la rejoignit.

— Mademoiselle, ce lièvre est à vous! Permettez-moi de vous l'envoyer tantôt?

Elle protesta.

— Jean, puisque Mlle Thérèse ne veut pas de ton lièvre, il faudra qu'elle vienne dimanche en manger sa part avec Mme Duhaume et le bon papa. D'ailleurs, ajouta M. Houlmont, ce vieux laboureur va devenir notre commensal pendant trois cents jours. Il veut bien se charger de sauver la haie que voici. Depuis longtemps, je cherchais un homme compétent. En voilà un.

— Bravo, fit Jean.

Il s'en fut rappeler ses chiens qui donnaient de la voix sur une nouvelle quête. Le grand-père et la petite-fille le regardaient.

C'était un homme de vingt-huit ans, trapu comme son père, mais plus élégant. Ses cheveux droits, sa barbe raide, ses gestes brefs, annonçaient plutôt un homme rude, mais la rudesse chez lui se trouvait démentie par la cordialité de la voix et la mélancolie des yeux.

Il coupla ses griffons, salua Thérèse et reprit avec son père le chemin du logis, — une grande maison jadis entourée d'eau, maintenant accouvée au milieu d'un immense herbage. Dans les fossés, l'herbe pousse, elle entoure les murs et monte jusqu'au seuil extérieur, effleuré par le souffle des bœufs. Cent bœufs peuvent vivre autour du manoir.

Les Houlmont traversèrent la campagne sous laquelle ils disparurent, le fils, songeant au dîner prochain, au plaisir qu'il aurait à revoir cette gracieuse fille; le père, content d'avoir, au moyen de cette charité fort ingénieuse, ramené le plus sombre des vieillards à la joie, presque à la vie; en songeant aussi à Thérèse Duhaume, à la douceur, à la beauté du regard jeune et charmant qui s'était levé vers lui.

II

Au manoir de Talonney, les Houlmont, le plus souvent, mangent dans leur cuisine, sur une table de chêne longue et massive, au bout de laquelle on admet les domestiques. Repas patriarcaux entre les vaisselles joyeuses d'un haut dressoir et les chaudrons de cuivre rouge suspendus près d'une grande cheminée. Aux jours de cérémonie, on dresse le couvert dans une salle ornée de boiseries dont les panneaux sont couverts d'anciens cadres. Mme Houlmont, née de Talonney, compte là vingt portraits de famille. Ce sont des gens de robe, présidents, conseillers, procureurs, avocats. Çà et là, quelques femmes portant de hauts chignons et des robes de soie fleuries.

Fière de son origine, Mme Houlmont souffre un peu de la simplicité de son mari, qu'elle croit vraiment avoir anobli. Elle signe : Arthémise Houlmont de Talonney. C'est une grande femme maigre, au visage ridé; son nez recourbé menace sa bouche que trois dents obstinées protègent encore. Mme Houlmont est désolée que son fils n'ait aucun goût pour le mariage. Son rêve eût été qu'il épousât Mlle de Fleuré qui, dès l'enfance orpheline, possède le domaine de Saint-Aubin. C'est une blonde aux yeux noirs. Mme Houlmont admire son « port de reine ». Elle dit à Jean :

— Tu ne sais donc pas qu'elle est de famille ducale, mon ami? Quelle alliance!

Le jeune homme répond :

— Je suis du peuple.

Du peuple avec le sens de la mesure et le goût du beau; nonchalant ou actif, selon le jour; délicat, serviable et, qu'il le veuille ou non, gentilhomme jusque sous les cornes des bœufs. Il en achète une centaine par an, la plus grande partie en mars-avril dans le Maine et l'Anjou, le reste en mai dans le Berry. Quand sa prairie est peuplée, Jean Houlmont chasse; il possède quatre cents hectares de bois sous la forêt de Saint-Aubin; il a deux gardes et un ami, Louis des Forges. Tous deux sonnent de la trompe. Ils sont tous deux joviaux, charitables et gourmets. Catholiques et libéraux, membres du conseil municipal de Saint-Aubin, en temps d'élection, on les traite de « calotins » et même de « jésuites », mais quand la lutte est finie, ils redeviennent « Monsieur Louis », « Monsieur Jean ». Ils font, de loin en loin, une manille à quatre, avec le paysan qui les a trompés et le sous-vétérinaire qui les a combattus.

Le dimanche d'octobre où le lièvre devait être mangé chez les Houlmont, ceux-ci rencontrèrent les Duhaume à Saint-Aubin,

comme on sortait de la messe. Mme Houlmont, avec une précision plutôt sèche, rappela l'heure du dîner. Elle annonça que M. des Forges viendrait aussi. Le ton qu'elle y mettait semblait déjà marquer la distance entre les convives.

Jean Houlmont trouva le dimanche un peu long; il tira, pour se distraire, quelques lapins dans l'après-midi. Son chien les tenait en arrêt dans les touffes d'herbe, ils déboulaient; mais le tireur les manquait, contre son habitude. Il était distrait. Des Forges n'arrivait pas; Jean, de loin en loin consultait sa montre. Enfin, quand, au crépuscule, son ami vint le rejoindre en un pré, Jean s'écria :

— J'avais beau t'attendre! Dis donc, sais-tu que nous aurons ce soir les Duhaume?

— Tes parents me l'ont dit.

— Tu connais les Duhaume?

— Je connais surtout le bonhomme.

— Un rude bonhomme! C'est lui qui s'entend à la culture des haies!

— Un lapin qui déboule! s'écria Louis.

— Bast! fit Jean sans tirer.

« Qu'est-ce qu'il a? » se demanda des Forges.

Ils passèrent un échallier et gagnèrent le haut du grand herbage. Une trentaine de bœufs s'y étaient couchés. Quelques-uns se levèrent, mais Jean, contrairement à son habitude, ne fit aucune réflexion sur eux. Il ne les regarda même pas.

— Alors, tu ne sais pas pourquoi le père Duhaume est mal avec sa bru?

Louis fut pour répondre : « Qu'est-ce que ça peut bien te faire? » Il se ravisa :

— On les dit mal ensemble parce que la bru, qui n'est pas une mauvaise femme, parle trop haut.

— Trop haut!

— Oui. Elle crie comme si on l'écorchait. Sa voix traverse les murs et le papa Duhaume n'a jamais pu s'y habituer.

— Il est pourtant à moitié sourd.

— Il dit que ça le rend sourd tout à fait. D'ailleurs, ajouta Louis, quand Mme Duhaume est à la cave elle aime à parler aux gens qui sont au grenier. Alors, c'est une tempête. Toute la maison tremble.

— Il n'y a pas là de quoi se fâcher. C'est plutôt amusant.

— Je voudrais bien t'y voir.

— Est-ce que la jeune fille crie aussi? demanda Jean en s'arrêtant.

Son ami le regarda curieusement :

— Ah! ça, mais..., fit-il.

Jean se retourna brusquement. Il venait d'apercevoir, du côté de la route, assez loin, trois personnes arrêtées près d'une barrière. Le jeune homme étendit le bras :

— La voilà.

— Tu pourrais dire : les voilà, remarqua des Forges.

Mais Jean, d'un pas rapide, allait vers les Duhaume qui ne bougeaient pas. Il les aborda, les mains tendues :

— Vous n'osez donc aller plus loin?

Thérèse répondit :

— Nous contemplions l'herbage et les grands bœufs qui sont couchés là-bas sous le crépuscule.

— C'est un véritable tableau, fit des Forges qui arrivait avec du retard.

— Des rudes bœufs, gronda le père Cyprien, ils sont roulés gras. C'est encore les Parisiens qui mangeront ça.

— J'en ai vendu six au boucher de Saint-Aubin, riposta Jean Houlmont, celui qu'il a tué cette semaine a dû faire de très bonne viande.

— Nous en avons, ce matin, remarqué la qualité, dit la jeune fille.

— Je suis flatté, Mademoiselle, que vous ayez apprécié mon bœuf. Vous vous intéressez à la cuisine?

— Beaucoup.

— Elle la fait très bien, déclara Mme Duhaume.

— A la bonne heure! s'écria Jean.

Ils marchaient maintenant tous les deux un peu devant les autres, lui bien pris dans sa veste de chasse, les mollets à pleines guêtres, son fusil à l'épaule, mais le canon renversé tout près du sol, où ses gros souliers faisaient craquer le gravier. Thérèse y laissait à peine la trace de ses pieds fins; elle paraissait aussi grande que Jean, qui la dépassait à peine. Elle portait un chapeau canotier et une jaquette, très simple, mais d'une coupe si parfaite que Jean lui demanda :

— Où vous habillez-vous?

— A Saint-Aubin.

— Votre couturière?

— C'est moi.

— Vous êtes une fée, murmura-t-il.

Ils approchaient du logis qu'une légère brume enveloppait; ils passèrent le long d'une pièce d'eau, d'où s'enlevèrent des couples de canards. Après un vol rapide au-dessus du manoir, les oiseaux

revinrent s'abattre dans l'eau, près du bord, en des roseaux qu'on ne distinguait plus. Au fond de la cour, vaste et fermée par les ailes de deux longs bâtiments, les fenêtres du logis, sauf une, étaient sans lumière; des carreaux étroits, un rayon s'échappait, tout près de la porte, jusqu'à la margelle d'un puits coiffé d'un chapeau de granit; deux chiens de garde aboyaient au bout de leurs chaînes, à l'angle d'un mur. Tout cela, quelque peu sinistre et féodal; mais la porte s'ouvrit, et la face du gros M. Houlmont, écarlate et joyeuse, apparut. Elle était illuminée par les feux d'une énorme lampe, qu'une chambrière tenait à deux mains. M. Houlmont criait :

— Vous êtes en retard! La table est servie!

Sa voix montait, affectueuse et sonore, jusqu'au haut de l'escalier de pierre. Elle emplissait le vestibule.

Mme Houlmont, debout au milieu de ses aïeux, attendait dans la salle à manger. Elle fit aux Duhaume un accueil protecteur et condescendant.

Au lieu d'une nappe blanche, elle avait choisi, pour qu'on y dressât le couvert, un tapis jaune, presque usé. Cela marquait, à ses yeux, la condition des gens qu'elle daignait recevoir. Les serviettes, la vaisselle et les verres étaient grossiers. Il n'y avait pas de fleurs sur la table. On avait remplacé les chaises cannelées par des chaises de paille. Jean Houlmont en parut suffoqué. Pourquoi l'avait-on placé tout au bout de la table, du côté de Mme Duhaume? C'était la place qu'ordinairement il préférait. Il ne s'en souvenait plus. Il eût désiré une autre voisine...

Il trouva le potage détestable et le bœuf, son bœuf, coriace. Il critiqua le civet.

— Vous devriez plutôt, hasarda Mlle Duhaume, en vanter le goût et l'admirable liaison.

Mme Houlmont s'efforça de sourire. M. Houlmont fredonnait. Les Duhaume lui plaisaient, il aimait ce monde-là. Sa femme, pendant trois ans, l'avait traîné dans le grand monde, de châteaux en châteaux, de déjeuners en dîners. Comme il était plein de distractions, il lui était arrivé parfois de fredonner à table sa chanson favorite :

Il était un p'tit homme
Qui s'app'lait Guilleri,
  Carabi.
Il s'en fut à la chasse
A la chasse aux perdrix,
  Carabi
Titi, Carabi, toto, Carabo, etc.

Il avait même avalé un jour toute l'eau tiède aromatisée d'un rince-bouche. Oh! par distraction. Quelle honte pour sa femme et quel rire autour d'eux! Comme il riait lui-même de son aventure dans le cabriolet qui les ramenait, Mme Houlmont, désespérée, déclara qu'ils ne trouveraient jamais d'héritière pour Jean. « Cherchez-lui donc une femme toute simple et faites cesser mon martyre. » Telle fut la réponse du gros M. Houlmont.

On apporta deux volailles rôties.

— Comme elles sont maigres! fit Jean.

Il ajouta :

— Pourvu qu'elles soient cuites!

Il s'en fut chercher du vin, car celui qu'on avait monté ne pouvait être bu qu'avec de l'eau. Il apporta deux bouteilles de Romanée-Conti. Son père l'approuva. Mme Houlmont en demeura stupéfaite. Elle fit un signe d'opposition quand on lui offrit du vin.

— Mademoiselle, conseilla Jean, le Romanée sort de la cave, il est froid, vous ferez bien de chauffer le verre avec votre main.

Elle le fit. Après quoi :

— Quel arome! dit-elle.

— Pour du vin, c'est du vin, déclara le père Duhaume.

— Et la haie? demanda brusquement Mme Houlmont, en se tournant vers le paysan.

Elle n'était pas fâchée de rappeler, par cette question, que les Duhaume n'étaient que de pauvres gens, des ouvriers.

— Madame, votre plante sera plus haute que vous dans deux ans.

— Vous allez donc y passer deux ans?

— Trois, s'il le faut, déclara Jean. Le couchis m'a été légué par une vieille tante, la tante Virginie, et comme je n'ai pas entretenu la haie, il est juste que les frais du travail retombent sur mon budget. D'ailleurs, en quelques jours, M. Duhaume a fait une besogne inouïe : sur une longueur de cent soixante mètres, toute la terre a été remuée et l'on n'y voit pas un fil d'herbe.

— C'est agréable de travailler pour vous, murmura le père Cyprien, extrêmement flatté.

Cette constatation fit sourire Louis des Forges, mais il regardait surtout la jeune fille dont la grâce éclatait, sans qu'elle le voulût, entre sa mère un peu commune et son aïeul plutôt lourd. D'où lui venait cette distinction? Pourquoi, naturellement simple et volontairement effacée, avait-elle le don de retenir les yeux, de fixer l'attention par une parole ou un geste, par l'élégance non étudiée d'une attitude qui la montrait à la fois humble et orgueilleuse?

« Une couturière »..., pensait Mme Houlmont.

— Nous allons boire du champagne! s'écria Jean.

La maîtresse de maison eut un recul. Elle fût, sans l'appui d'un placard, tombée à la renverse.

Elle appuya ses doigs maigres et longs sur la table, puis, soudainement redressée, elle dit :

— Mon fils a eu là une excellente idée.

Sa figure changea d'expression. Comme on apportait le champagne, Mme Houlmont demanda les coupes; elle donna des ordres d'une voix tranquille. Elle accepta qu'on remplît son verre et trinqua. Jean, trompé par ce changement d'attitude, se tourna vers son père :

— Si vous priiez Louis de nous dire ses chansons de vénerie?

— C'est une idée, répondit M. Houlmont.

Louis des Forges, craignant de déplaire à la maîtresse de maison, hésitait à chanter. Ce fut elle-même qui l'en pria. Elle avait maintenant son idée.

— Puisque c'est la journée du lièvre, *le Lièvre* d'abord, commanda Jean.

Louis chanta :

Le lièvre a fait sa randonnée
Et maintenant il revient tout droit.
La pauvre bête est condamnée,
Car le chasseur l'attend au bon endroit.
    Il s'arrête, écoute,
    Il écoute encor,
    Puis, gardant sa route,
    Il fuit vers la mort.
Le lièvre a fait sa randonnée
Et maintenant il revient tout droit.
La pauvre bête est condamnée,
Car le chasseur l'attend au bon endroit.

Le père Duhaume renifla :

— C'est rudement bien fait, déclara-t-il.

On sentait qu'il avait aussi, bien des fois, attendu le lièvre au « bon endroit ».

— L'air est joli, remarqua Thérèse.

Encouragé, des Forges chanta *la Royale*. Le drame de la chasse commençait. On entendit *le Laissé-courre*, *le Vol-ce-l'Est*, qui signale l'empreinte du pied de la bête de meute; *le Change* et *les Animaux en compagnie*, *la Vue :*

Que la fanfare éclate
En longs accords :

C'est un Dix-cors!
Il traîne un peu la patte
Et ses bois sur le dos
Semblent des fardeaux.
La brume
A son corps fume.
Venez voir
Le poil est tout noir!

Puis ce furent *la Plaine*, *le Changement de forêt*, *la Sortie de l'eau*, les deux *Hallalis*. Le père Duhaume et sa bru rayonnaient. Thérèse battit des mains.

— Mademoiselle, écoutez *la Calèche des Dames :*

Voici la brune et la blonde.
Des plus beaux yeux
L'éclat merveilleux.
Il n'est qu'une femme au monde,
Veneur discret
L'adore en secret.
Est-ce l'amour qui la conduit?
Elle vient chasser aujourd'hui
Près de lui!
Voici la brune et la blonde
Des plus beaux yeux
L'éclat merveilleux.
Il n'est qu'une femme au monde
Veneur discret
L'adore en secret.

— Qui donc a fait ces fanfares? demanda Thérèse émerveillée.

— Un poète normand contemporain, sur les airs du marquis de Dampierre, gentilhomme *des Chasses* de Louis XV. Ce fut la belle époque de la Vénerie. Le roi lui-même composa la plus délicieuse et la plus mélancolique des fanfares : *La quatrième Tête*. N'est-ce pas, Louis?

— Je préfère encore *l'Adieu des Piqueux*.

— Oh! Monsieur, chantez-le-nous!

— Très volontiers, Mademoiselle.

A demain,
La nuit tombe, tout s'efface,
Les champs, les bois et le chemin.
A demain
Et que l'écho dans l'espace
Prolonge notre *Adieu* lointain.

Dans vos retraites,
Biches distraites,
Beaux cerfs jaloux,
Tranquilles, couchez-vous.
A demain,
La nuit tombe, tout s'efface,
Les champs, les bois et le chemin
A demain
Et que l'écho dans l'espace
Prolonge notre *Adieu* lointain.

— C'est la plus jolie, c'est la plus jolie! répéta Mlle Duhaume.

Elle vanta les paroles qui prenaient avec la musique un relief singulier, d'étranges couleurs sylvestres. Elle avoua que les sonneries qu'elle entendait, de loin en loin, du côté des bois, faisaient surgir devant elle des tableaux de forêt, des visions d'étangs, de chasse à courre. Parmi ces visions, il y en avait d'éclatantes, d'autres s'effaçaient en des paysages de brume, avec des cavaliers et des chiens.

Surpris, Jean et Louis se regardèrent.

Il y eut un silence pendant lequel Thérèse Duhaume parut suivre un rêve. Mme Houlmont, également rêveuse, roulait d'autres pensées. Elle se demandait comment son fils avait pu devenir, en si peu de temps, follement épris de cette petite paysanne, de cette ouvrière. En faisait-elle des embarras! Etait-elle assez maniérée avec son corsage bouffant, ses cheveux tordus et ses visions de vénerie! Et ce vieux grand-père, avec son rire qui ressemblait à un hennissement, avec ses mains larges comme des battoirs, des mains d'assassin. N'ont-ils pas eu un assassin dans leur famille? Les uns l'oublient, les autres l'ignorent, je suis là pour l'apprendre aux uns et le rappeler aux autres... Nous verrons bien...

Après le café, Jean proposa de passer au salon, mais sa mère fit une telle grimace qu'il n'osa insister.

Le gros M. Houlmont continuait de fredonner. Toutefois, la conversation languissait. Il y avait de la gêne.

Thérèse, après s'être penchée vers sa mère, demanda la permission de prendre congé, non sans avoir gentiment remercié Mme Houlmont.

— Nous allons vous reconduire! s'écria Jean.

— C'est une idée! fit son père.

Des Forges salua la maîtresse de maison et voulut accompagner aussi les Duhaume jusqu'à la croisée des chemins, vers le haut de la campagne. Là, des Forges, poussant le plus drôle des soupirs, baisa galamment la main que Thérèse lui tendait et

s'engagea dans le sentier qui devait le conduire, à travers champs, par des zigzags, jusqu'à sa demeure.

Il faisait une nuit claire. La bourgade de Saint-Aubin, groupée à l'est, autour de son clocher, composait une masse sombre où, çà et là, brillaient des feux. Dans la vallée, à droite, quelque chose de métallique étincelait sous la lune. C'était « l'étang à Moutardier ». Le père Duhaume se garda bien d'en parler. Il se tourna du côté de la forêt et grommela :

— Votre couchis des Frênes n'est pas loin...

— Si nous y allions! proposa Jean.

— C'est une idée! fit son père.

Cyprien Duhaume s'engagea résolument dans une forière qu'il connaissait. Elle offrait un raccourci, mais la terre, sèche et dure, opposait de telles résistances au pied que M. Houlmont dit à son fils :

— Offre donc le bras à Mlle Thérèse.

Il ajouta :

— Je vais m'appuyer sur celui de Mme Duhaume, si elle le permet.

Loin par devant, le grand-père enjambait les sillons; assez loin, par derrière, M. Houlmont, pesant de tout son poids sur le bras de Mme Duhaume, gênait la marche; de sorte que les jeunes gens s'aperçurent vite qu'ils étaient isolés.

Jean regarda Thérèse :

— Vous n'avez pas peur?

Elle se mit à rire.

Jean ne dit plus rien : la surprise et le bonheur le rendaient muet. Il pensait : « Elle ne doit pas s'appuyer du tout sur moi, je ne sens ni son bras, ni sa main... »

Il les sentit tout à coup ; d'un mouvement nerveux, Thérèse venait d'attirer son attention sur un être qui, debout et immobile, à cent pas, ressemblait à un fantôme.

— C'est votre grand-père, dit Jean. Il est d'une taille fantastique. Cette petite ligne sombre qui remue et semble courir devant lui, c'est la haie du couchis des Frênes. Comme il la domine! Cette haie maigrelette aura-t-elle jamais la hauteur de cet homme?

— Il en parle toujours, de la haie.

— J'en suis heureux, Mademoiselle.

— Il en parle comme de la sienne.

— Mais elle est à lui, Mademoiselle, je vous assure qu'elle est à lui!

Il fut sur le point d'ajouter : l'herbage aussi, est à lui.

Il aurait tout donné!

Comme ils s'approchaient du vieillard, toujours immobile :

— Vous réfléchissez, Monsieur Duhaume?

— Oui, je réfléchis. Savez-vous que pour abriter, pendant l'hiver, ces quatre mille mètres de « plante », il nous en faudra des voitures de jomarins.

— Combien?

— Huit, neuf, dix, bien chargées, jusque pardessus les ridelles.

— Votre haie les aura.

— Ça ne sera pas de trop. La voyez-vous trembler sous le vent? Elle ne fait pas de bruit, parce qu'elle est chétive. Ça n'a pas de sève, mais dans deux ans, dans trois ans, dans quatre ans, avec les jomarins, le marc de pommes, les fumiers et les binages, vous l'entendrez, vous la verrez. Plus haute que vous, plus haute que moi! Le pied va grossir. Les branches vont se multiplier, s'enlacer, je vous le prédis : ça sera comme un mur, vos bœufs et vos vaches seront en prison. Quand la plante sera feuillue, ils ne verront pas le soleil à travers. Elle bouchera tout!

On eût dit d'un poème qu'un homme gigantesque récitait d'une voix forte, dans la nuit.

Quand M. Houlmont et Mme Duhaume arrivèrent, le vieux paysan était couché sous la haie, son corps allongé se mouvait lentement et ses larges mains arrachaient le chiendent. Ces messieurs Houlmont avaient beau crier : « On s'en va, bonne nuit, Monsieur Duhaume! » il n'entendait pas, il était devenu sourd, il arrachait, arrachait.

Seule, la voix de sa petite-fille put l'arrêter.

— Il est minuit, bon papa! Ces messieurs viennent de nous quitter; maman est partie devant, allons-nous-en bien vite!

Le vieux se redressa; puis, après avoir regardé la haie, de l'est à l'ouest et du nord au sud, il obéit.

III

Pendant quinze jours, le père Duhaume fut dans la joie. Son premier kilomètre de haie étant fort avancé, le bonhomme calculait que, dans les premiers jours de novembre, la partie nord de la haie serait aussi délivrée du chiendent. Les deux autres bouts, favorisés par une épaisse couche de terre végétale, pouvaient, à la rigueur, attendre jusqu'au printemps. D'ailleurs, il n'y poussait que de la mousse : le marc de pommes et les jomarins pouvaient très bien l'étouffer. Cette chose-là s'était vue.

Tous les jours, dès l'aube, le paysan se levait, cassait une croûte et s'en allait aux Frênes. Il lui fallait vingt minutes. Une fois sur le terrain, la tâche commençait. Pendant six heures, avec

seulement de petites interruptions pour respirer, le bonhomme sarclait. Il ne quittait sa haie qu'à midi tapant. Il descendait alors jusqu'au manoir de Talonney. Ces messieurs Houlmont l'attendaient pour déjeuner. Mme Houlmont était partie pour Bolbeuf, petite ville du pays d'Ouche. Une dépêche l'avait appelée auprès d'une vieille parente malade, la « cousine Trinité », dont elle guettait, depuis fort longtemps, l'héritage.

M. Houlmont, père, donnait une grande marque d'estime au papa Duhaume en l'attendant. M. Houlmont n'avait jamais attendu personne, à cause de son appétit, le plus tyrannique qui se soit vu. La cuisinière faisait, à son maître, des pâtés spéciaux, en des terrines qu'il vidait seul. Une large courroie, à triple boucle, soutenait le ventre de cet homme énorme qui, bon chrétien, toutefois, se préoccupait vivement des autres. Pour qu'il fût content, il fallait qu'autour de lui, personne n'eût faim. Certain jour qu'il avait fait cuire lui-même neuf saucisses pour son déjeuner, une bande de pauvres s'étant présentée à la porte, M. Houlmont leur avait passé le gril où, sous l'action du feu, les neuf saucisses s'étaient dorées et ratatinées. Il avait mangé son pain sec, avec un fromage de Camembert tout entier. M. Houlmont aimait les fins de repas, la causerie pendant le café, qu'il buvait à petits coups, en fumant une grosse pipe. Il prenait ensuite de la liqueur de coing à larges lampées.

Par condescendance, le papa Cyprien accordait à ces messieurs une demi-heure de causette après le repas. M. Jean ramenait toujours la conversation sur Mlle Thérèse. C'était le moyen d'arrêter le bonhomme qui, tout d'un coup, se levait, pour s'en aller à travers champs et en droite ligne, retrouver sa haie. La pluie ne l'arrêtait pas, au contraire, elle amollissait le terrain et les herbes s'arrachaient mieux.

Le vieux paysan était aussi bien enchanté d'être débarrassé de sa bru. Parmi les voix de femmes, celle de Thérèse était à peu près la seule qui lui fût agréable. Celle de sa bru l'exaspérait.

Cette personne criait à journées entières, sur tout et à propos de tout. Quand un lapin sortait de sa niche : Voilà les lapins qui sortent! C'est une histoire! J'avais bien besoin de cet embarras-là! Tous les lapins vont sortir! En voilà déjà deux dans la cour!

— Allez donc les rentrer, conseillait le père Duhaume, et ne criez pas si haut.

— Je n'ai pas besoin de vos conseils, entendez-vous? Qu'est-ce que vous faites là, vous, au lieu de venir m'aider?

S'il arrivait qu'une casserole dégringolât, Mme Duhaume entrait en fureur. Elle accusait le menuisier, ce grand bancal de me-

nuisier, qui n'avait seulement pas la force d'enfoncer un clou.

— Toutes les casseroles tomberont! glapissait-elle.

— Relevez donc celle qui vient de tomber et que ce soit fini.

Une nouvelle dispute s'élevait. Thérèse ne savait quel parti prendre. Elle attendait, le plus souvent, que la tempête fût apaisée, afin de pouvoir émettre des appréciations qu'on lui demandait d'ailleurs de chaque côté.

Mme Duhaume éclatait pour rien, pour une arête de poisson qu'on n'avait pas balayée, pour une mouche tombée du plafond dans de la crème.

— Qu'elle l'enlève, sa mouche.

— Ma mouche? c'est plutôt la vôtre!

— La mienne!

— Oui, car vous êtes bien l'homme le plus insupportable...

— Il faudra que je me détruise, interrompait le père Cyprien.

— Bon papa, tais-toi, suppliait Thérèse.

— J'vas m'taire, mais tu vas voir, avant cinq minutes...

En effet, Mme Duhaume repartait, vibrant au moindre choc et ne gardant rien pour elle.

— J'ai pilé sur mon tablier! criait-elle.

Et lorsqu'elle cousait à la mécanique, si quelque fil venait à se rompre :

— En voilà une mécanique! Je vais bientôt la renvoyer à celui qui me l'a vendue. Fermez la porte!

Elle sortait, puis elle rentrait :

— Est-ce vous qui avez détaché la vache?

— Vous me l'aviez dit.

— Je ne vous l'ai pas dit. C'est trop tôt. Qu'est-ce que vous deviendrez quand nous n'aurons plus d'herbe?

— J'ai envie de l'étrangler, cette femme-là.

— Sois donc patient, bon papa.

— Je n'y tiendrai pas!

— Mais si, réfléchis donc un peu : maman a très bon cœur. Elle t'aime, au fond, sans que cela paraisse.

— En effet, ça ne paraît pas beaucoup.

— Tu ne vois rien non plus, bon papa. Maman est laborieuse, économe, elle ne dépense rien pour sa toilette, elle a des robes de dix ans. Quand tu te lèves, si matin que ce soit, la table est servie, le ménage est fait, tout brille; les vaches sont traites, le chien, les poules, les lapins et les veaux, tout est soigné. Le beurre que nous mangeons est-il assez fin?

— Ça, pour le beurre...

— Et la cuisine? Et les pâtisseries qu'elle nous fait? Elle fait

tout; elle rince les bouteilles, tire le vin, le bouche et l'enfouit dans le sable. Elle est d'une adresse! Aucune besogne ne la rebute : elle nettoie les tonneaux, elle les parfume avec des branches de genévrier; elle est au pressoir, à la cave, à la cuisine, au grenier, partout. Elle frotte son linge, qu'elle porte elle-même à la fontaine. Autant d'économies qui nous aident à vivre. Crois-le, maman a les plus grandes qualités. Tu ne lui fais jamais de compliments. Si tu la complimentais, tu verrais comme elle serait flattée?

— Tu crois?

— Mais, j'en suis sûre! Elle me ressemble, elle te ressemble. Il ne faut pas la croire insensible parce qu'elle fait du bruit, ni même exempte de toute préoccupation de toilette, parce qu'elle porte de gros souliers et des jupes courtes. Non, c'est une façon de se vêtir et une manière de se chausser.

— La bonne petite-fille que tu fais! Embrasse-moi.

— Tu seras doux, patient, aimable?

— J'essayerai.

Thérèse lui tendait les bras. Il l'enlevait comme une plume.

Il se retenait de lui dire : Je crains autant chez ta mère la satisfaction que le mécontentement; elle n'est jamais calme et chez elle la joie est plus bruyante que tout.

Il n'aimait pas sa bru, dans le fond. Il était donc heureux de vivre loin d'elle, de gagner sa vie, heureux de déraciner la mauvaise herbe et de sentir la terre.

Aux Frênes, il travaillait, il respirait en pleine campagne, tout près de quelques champs qu'il avait possédés, labourés, moissonnés. Il se levait, de temps à autre, afin de les voir encore. Il se demandait si sa petite-fille ne les rachèterait pas, si même la Providence, par une autre voie, ne ramènerait pas les champs dans sa famille. Les Houlmont, lors de la vente, en achetèrent quelques-uns; ils avaient même carré le couchis des Frênes avec l'un d'eux; on n'en parlait pas, mais c'était comme cela; tout ce grand coin, à gauche, et le morceau sur lequel en ce moment même il travaillait, lui avaient jadis appartenu; il était sur sa terre, sur une faible partie des cinquante mille francs de bien mangés par son fils, avec autant d'argent. Le bonhomme ayant tout payé, l'honneur était sauf, mais le fils était mort de chagrin. Plus de fils, plus de bien, pas même de maison, sauf la chaumière où sa belle-fille l'avait, depuis sept ans, recueilli. La chaumière était bâtie dans un enclos qui pouvait, à la condition qu'on l'exploitât, rapporter un billet de mille..., pour trois personnes, eh! eh!... Si la bru se démenait, la petite-fille aussi travaillait « à cœur de jour », même la nuit. Elle faisait des robes si belles que

toutes les femmes lui en demandaient. Je ne veux plus qu'elle travaille la nuit, je veux qu'elle se repose, à présent que je vais pouvoir me suffire...

Le premier samedi, vers la tombée de la nuit, il arriva tout joyeux avec son argent dans sa poche. Six jours, six francs. Il posa les six francs sur la table.

— Je vous les mettrai de côté, lui dit sa bru.

— Non pas. Ils sont à vous.

Généreux et fier, il se coucha, non sans avoir dit un « Notre Père » suivi d'un « Je vous salue, Marie ». Le bonheur, subitement, l'avait rapproché de Dieu. Le lendemain, il parla de la grand-messe. Accompagné de sa petite-fille, il se rendit à l'église; il avait arboré son vieux chapeau poilu, sa blouse en toile de Flandre et à ramages; au-dessus de sa cravate, luisante et noire, pointaient les triangles blancs de son col empesé. Le bonhomme avait grand air. On le regardait.

Il consentait à se reposer le dimanche, mais, chaque lundi, dès l'aube, il retournait à sa haie. Il en nettoyait maintenant les fossés. Thérèse avait fortifié le pantalon de son grand-père en y cousant deux morceaux de cuir à la hauteur des genoux.

— A la bonne heure! comme ça, je n'use pas mes culottes..., on peut s'agenouiller...

Il était vraiment heureux. Il émondait et sarclait, il riait, quelquefois même il chantait une chanson de Pierre Dupont. C'est sa petite-fille qui la lui avait apprise :

En voyant venir le dimanche,
Le paysan va voir son champ;
Son front vers la terre se penche,
Illuminé par le couchant.
Le temps, qui marque son passage
De rides et de cheveux gris,
Sur son rude et vaillant visage
N'a pas éteint le coloris.
Rêve, paysan, rêve,
Entends la semence qui lève.

Jean Houlmont, qui chassait encore la perdrix dans les regains de trèfle et de sainfoin, venait tous les jours, soit pour les jomarins, soit pour causer avec son homme de journée, en réalité pour surprendre Mlle Duhaume entrevue une fois de loin. Elle avait glissé le long de la haie et, sans qu'il pût la suivre des yeux, elle avait disparu. Il désirait beaucoup la revoir avant un double voyage qu'il était obligé de faire. Sa mère lui avait écrit : « La cousine Trinité

ne va pas bien. Elle peut mourir d'un jour à l'autre. Viens la voir. Elle te demande. Après, si les circonstances le permettent, tu iras faire tes achats d'octobre dans le Cotentin. »

La veille de son départ, Jean s'en fut rôder avec son chien du côté des Frênes. L'homme de journée était là, recroquevillé sous la coudre et l'épine; parfois, il s'allongeait et glissait comme un reptile. Jean l'appela. Le paysan releva la tête :

— Si vous étiez venu plus tôt, vous auriez trouvé dans le trèfle, au-dessus de vos pommiers, une belle compagnie de perdrix. Il y en a plus de vingt. Un gâs de braconnier qui passait les a levées, mais en revenant demain...

— Demain, je pars.

— Ah! Pour longtemps?

— Quatre ou cinq jours.

— On vous souhaite un bon voyage.

— Merci.

L'homme de journée tira de sa poche un couteau. Des scions de coudre, des branches d'épine à cet endroit prenaient de fausses directions. Il les coupa.

— A quelle heure partez-vous demain, sans être trop curieux?

— A trois heures.

— Alors, nous déjeunerons encore ensemble.

— J'y compte bien.

— Avez-vous des nouvelles de la cousine Trinité?

— J'en ai reçu de mauvaises.

— Tant pis. Après ça, quand on a quatre-vingt-douze ans... Et puis, vous hériterez.

— On ne sait pas. A vous revoir, Monsieur Duhaume.

— A vous revoir, Monsieur Jean.

Le jeune homme s'éloigna, rêveur. Le nom de Thérèse était sur ses lèvres pendant ce court dialogue. Il fut pour demander : « Votre petite-fille ne s'intéresse donc point à vos travaux? On ne la voit jamais... » Au fond, il comprenait la réserve de la jeune fille. D'abord, elle ne pouvait faire, après ce dîner, de visite au manoir, puisque Mme Houlmont était absente. Ensuite, oserait-elle même en faire une? Sa mère à lui l'avait pris de si haut avec les Duhaume. Elle les avait traités comme des ouvriers. Une ouvrière, elle! Avec cette réserve aussi hautaine que polie, avec la grâce et le charme et des goûts de vénerie! Tout cela venait de loin, de ces Du Haume qui, dans les bois du Houlme, en 1592, chassaient le renard et loup. Vauquelin, sieur de la Fresnaye, auteur des *Foresteries*, les avait reçus dans son logis bas entouré d'eau. Plus tard, sous Louis XV, un Du Haume, après avoir acheté les bois

de Talonney, coupait avec sa meute les chiens du marquis de Saint-Lhomer. Il y eut duel. M. Houlmont père avait lu cela dans une vieille chronique. Du Haume embrocha Saint-Lhomer. Du Haume était mince, disait la chronique, il était souple et gracieux. Comme elle! Comme Thérèse, parbleu. Pas de doute qu'elle ne descendît de ces gens-là. Mais chez eux, pourquoi la ruine et l'obscurité soudaines? Pourquoi cette alliance trois fois répétée, depuis 1750, avec des paysans? « Bast! Je suis trop curieux, pensait Jean. Elle est là, sage et fière, fine et jolie, et d'une telle qualité dans l'épreuve que cela doit suffire. »

Elle avait raison de fuir à son approche. Il était tout naturel qu'elle ne cherchât point à le rencontrer dans les champs.

C'était à lui de la surprendre quand, trompée par l'annonce de son départ, elle viendrait jusqu'à la haie pour y voir enfin le grand-père dont l'ardeur au travail l'inquiétait. Jean savait cela.

« Si elle allait venir demain? Je ne partirais pas... La cousine Trinité ne doit pas beaucoup tenir à cette visite *in articulo mortis*, cela ne compromettra pas l'héritage que ma mère guette depuis si longtemps. Quant aux bœufs, on n'en manque pas dans le Cotentin. Quelque chose me dit qu'elle viendra demain... Le bonhomme est trop fier de son ouvrage pour ne pas désirer le lui montrer. Elle viendra... Je reste. Oui, je l'attendrai demain ici, caché dans le gros buisson, près de la haie... Il faut que je la voie avant de partir. Ou je ne pars pas. D'ailleurs, j'ai besoin de perdrix. Ma mère m'en a demandé. Voilà : je reste pour tuer des perdrix. »

Les amoureux sont des enfants. Dans l'après-midi du lendemain, à l'heure où Cyprien Duhaume, penché sur sa haie, croyait Jean Houlmont parti pour Bolbeuf, le jeune homme était à cent pas de lui, caché dans le buisson, une sorte de hallier formé par par une épine et des houx.

Le fusil du chasseur était posé dans l'herbe, à côté d'un épagneul assoupi. L'homme faisait le guet. Ses yeux ne quittaient guère le chemin bordé de peupliers par où, selon lui, Thérèse devait venir. Ella tardait bien. Jean cassait des branchettes, regardait le père Duhaume par un trou, les peupliers par l'autre et l'attente augmentait son désir, le désir un peu fou qu'il avait de revoir la jeune fille en ce même cadre où, trois semaines auparavant, il avait eu la révélation de sa beauté. Dans la vallée proche, au-dessus d'un toit d'ardoise, une cheminée fumait; en face et non loin, sous les pommiers du coteau, des moutons rongeaient l'herbe d'un enclos; deux vaches, la tête en l'air, mordaient et secouaient les branches basses des pommiers, pleins de

fruits... La maison, les moutons, les vaches et l'enclos des Duhaume... Si Mme Duhaume eût crié, Jean l'eût peut-être entendue et avec plaisir. D'ailleurs, maison charmante, enclos délicieux, pommiers en plein rapport, de l'eau, de l'ombre et la ligne rose d'une route au flanc du coteau. « C'est là que je voudrais vivre!... Avec la plus jolie petite femme de la terre, bien entendu. »

Les maisons prennent un charme de ceux qui les habitent. Le paysage a la beauté de ceux qu'on aime.

« Trois heures et demie, constata Jean. Elle ne viendra pas. Mes pressentiments m'ont trompé. »

Pourtant, l'homme de journée, debout en face du soleil, une main sur les yeux, regardait aussi du côté des peupliers. Il attendait donc quelqu'un? Vite fatigué de son observation, l'homme de journée se remit à son travail.

Il s'était à peine recouché qu'entre le double rideau du chemin et bientôt dans la pleine lumière de la campagne, une forme élégante se révéla. Jean reconnut Mlle Duhaume. Longeant un chaume, elle venait, d'une allure assez vive. Elle portait un ouvrage de couture, un petit rouleau que Jean distinguait nettement. A mesure qu'elle approchait, l'émotion du chasseur augmentait. Elle allait passer tout près de lui sans se douter de rien, quand l'épagneul se mit à gronder.

— Tais-toi.

Le chien, au contraire, jeta un aboi. Des branches furent remuées. Thérèse, inquiète, s'arrêta.

— N'ayez pas peur, Mademoiselle!

Quelle était cette voix dans le hallier?

— Bonjour, Mademoiselle.

Et Jean sortit. Après un peu de confusion, il feignit l'étonnement d'une rencontre :

— Voilà un bien heureux hasard. Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— Mais... je ne vais pas loin, dit-elle.

— Jusqu'à la haie, probablement?

— Jusqu'à la haie.

Ils firent ensemble les cent pas qui les séparaient du papa Duhaume. Le chien était parti devant, comme pour avertir. L'animal descendit dans le fossé.

— Tiens, te v'là, Pyrame? Es-tu donc échappé?

— Non, non, fit une voix.

Le bonhomme regarda :

— Oh! oh! s'écria le père Cyprien, très étonné.

L'étonnement l'obligea même à s'asseoir.

— Vous n'êtes donc point à Bolbeuf?

— Je partirai demain.

— C'est ça. Vous partez toujours demain.

Et le bonhomme de rire. Thérèse vint l'embrasser.

— Comme tu as travaillé! bon papa.

— Il y en a déjà, constata le bonhomme, une certaine longueur...

— Vous travaillez trop, Monsieur Duhaume.

— C'est mon avis, dit Thérèse.

— Qu'est-ce que vous dites? Le travail est sain.

— A la condition...

— Mais non, interrompit le bonhomme, le travail est sain. D'ailleurs, je me plais beaucoup ici.

— C'est un endroit charmant, déclara Thérèse.

— J'aime à vous l'entendre dire, Mademoiselle.

Et le jeune homme ajouta :

— Figurez-vous que j'ai souvent rêvé de bâtir une maison ici, dans le milieu de l'herbage, une sorte de logis trapu, d'aspect ancien, avec un toit de tuile, de grandes cheminées à l'intérieur, des escaliers imprévus, des chambres irrégulières avec poutrelles. Au dehors, une girouette, des épis...

— Et une tour, acheva Thérèse.

— Non, pas de tour. C'est devenu banal. Regardez le paysage, Mademoiselle : au nord, la forêt; au midi, cette plaine immense; à l'est, le bourg de Saint-Aubin; à l'ouest, un grand horizon qu'incendient les soleils couchants. Au fond du vallon, derrière la haie que M. Duhaume va sauver, un cours d'eau plein de truites. Si même on désirait un étang, il suffirait d'élever une digue sur ce pré que vous voyez là-bas, tout sillonné de rigoles. De divers côtés, l'eau de source y jaillit; elle inonde le pré qui ne donne guère que des roseaux et des joncs. Etes-vous allée en barque?

— Jamais.

— Est-ce qu'un étang vous plairait?

Elle hésita...

— Mais oui, ce serait bien, murmura-t-elle enfin.

Le père Duhaume s'était remis à l'ouvrage, il égratignait la terre, tout doucement. Il allongea son grand cou sur une brèche, le retira, cligna derrière un petit orme et fit à voix basse :

« Ils ont tout à fait l'air de s'entendre. »

Jean s'approchait de Thérèse. Le bonhomme toussa, mais uniquement pour la forme. M. Houlmont était fort honnête et sa petite-fille, à lui, n'était-elle pas la meilleure, la plus belle et la

plus sage de toutes les petites-filles? S'il pouvait lui plaire, il en aurait une femme, celui-là... Bonne, instruite, courageuse. Et forte, s'il vous plaît. Quoique fine, elle est musclée. Jamais malade... Puis, tout haut :

— Avez-vous un plan, pour votre bâtisse?

— Mais oui, Monsieur Duhaume.

— Je serais curieux de le voir. Dans tous les cas, pour une position, voilà une position, continua le bonhomme qui s'était relevé. De vos fenêtres...

— Des fenêtres à petits carreaux, interrompit Jean.

— A petits carreaux, si vous voulez. Eh bien, de vos fenêtres, vous verriez par ici plus de cinq mille hectares de forêt et par là quinze cents hectares de terre de labour. En été, quand les blés mûriront, vous serez dans l'or.

— Oh! s'écria la jeune fille, des perdrix! Elles se sont posées là.

Toute la compagnie venait de s'abattre au milieu du trèfle.

— Pas un mot, fit le papa Duhaume en posant un doigt sur sa bouche.

— Adieu, dit tout bas la jeune fille.

— Mais non, Mademoiselle, attendez.

— Attends, attends, ma petite-fille.

Houlmont se dirigea vers le trèfle, il décrivit une courbe et donna le vent à son épagneul; celui-ci, la tête haute, la gueule et les naseaux ouverts, éventait. Tout à coup, il s'arrêta, se raidit. Comme il était de côté, les Duhaume voyaient, dans ce déploiement d'un grand arrêt, tout son corps, frémissant et allongé. Houlmont, derrière son chien, ne bougeait pas.

L'épagneul avança : les perdrix piétaient. Le chien se rasa, marchant prudemment, flairant de droite et de gauche. Des émanations l'ayant surpris, il s'arrêta de nouveau, le panache de travers, le cou tordu : toute la compagnie s'enleva, bruyante, mais éparpillée. Jean Houlmont fit coup double.

Il vint retrouver les Duhaume, d'un pas précipité.

— Décidément, Mademoiselle, vous me portez chance.

— C'est plutôt vous, Monsieur, qui tirez bien.

— Vous êtes aimable. Et vous le seriez encore davantage, si vous me permettiez enfin de vous offrir mon gibier. Vous refusez encore? Eh bien, j'irai moi-même porter ce couple à Madame votre mère.

— Quand cela? demanda le grand-père.

— Ce soir ou demain.

— Autant tout de suite, fit le papa Duhaume. Si vous voulez nous faire l'honneur d'accepter un verre de cidre, nous en avons,

au clos Bardin, du pas trop mauvais, une pipe sans larme d'eau. Vous devez avoir soif?

— Ah! je ne vous cache pas..., dit le chasseur en faisant mine de s'éponger le front.

Thérèse ne bougeait pas. L'invitation de son grand-père l'avait surprise et interloquée.

— Si tu allais prévenir ta mère?

— J'y vais, dit Thérèse.

— Ah! Mademoiselle, que je suis indiscret!

— Mais, pas du tout.

— Je vais ramasser mes outils, ajouta le père Cyprien, et nous descendrons ensuite, M. Jean et moi, tout doucement jusqu'à la maison. Préviens ta mère!

Thérèse était déjà partie. En la voyant disparaître, Jean cria :

— Mademoiselle! rien qu'un verre de cidre!

Elle répondit par un léger signe de tête.

Le cidre flambait sur la table; il était à la fois rouge et transparent et la carafe, que l'on venait d'emplir, gardait dans le haut du goulot un petit collier d'écume.

— Si vous versiez? fit Mme Duhaume à son beau-père.

Le bonhomme souleva la carafe et remplit les verres.

— Vous avez là un fameux crû, dit Jean Houlmont.

— Les pommiers sont vieux. D'ailleurs, ajouta le bonhomme, il y a toujours eu des pommiers au clos Bardin.

— C'est une erreur. Aux quatorzième et quinzième siècles, la Normandie était encore plantée de vignes. Les vieilles chartes nous ont même conservé les noms des meilleurs crûs. Argentan possédait le *Clos Sainte-Catherine*, et Vire, celui du *Tord-Boyaux*. C'est seulement, continua Jean, au seizième siècle, qu'un appelé Marin Onfroy, de Caen, rapporta de la Biscaye les deux premiers solages, de là nos pommes de *Marion-Frey* et de *Bisquet*, corruption de Marin Onfroy et de Biscaye.

— Tout le monde ignore cela! dit Mlle Duhaume, vivement intéressée.

— Vous m'étonnez, reprit le bonhomme, je croyais qu'il y avait chez nous des pommiers depuis que le monde est monde.

— Monsieur Duhaume, vous êtes comme ce poète qui fait, en des alexandrins désordonnés, s'enivrer avec du cidre les soldats de Guillaume le Conquérant, la veille de leur embarquement pour la conquête. Or, comme à cette époque il n'y avait pas de pommiers en Normandie, il n'y avait pas de cidre non plus. On buvait

de l'hydromel ou de la cervoise, une sorte de bière à base d'avoine.

— Ça devait être bien mauvais.

Le vieux paysan était un peu contrarié. Il croyait à l'existence préhistorique du pommier, comme à sa durée éternelle. La Normandie sans pommiers!

— Alors, Monsieur Houlmont, vous croyez tout ce qu'on dit dans les livres?

Thérèse et Jean eurent le même sourire. Cette incrédulité les amusait. Mme Duhaume ne pouvait admettre non plus que les pommiers normands fussent venus d'Espagne. Son orgueil de terrienne en souffrait. Elle soutint, pour la première fois, son beau-père qui, pour la première fois, trinqua de bon cœur avec sa bru. Elle lui dit qu'elle irait voir sa haie. Alors il proposa qu'on allât voir ses vaches.

— Vous avez les meilleures vaches du pays, lui dit-il.

— Vous êtes un connaisseur, affirma-t-elle.

Où diable des Forges avait-il pêché que ces gens-là ne s'entendaient pas? L'entente, durable ou non, plut beaucoup à Jean. Thérèse en était ravie et la joie la rendait plus belle encore.

— Vous ne buvez pas, Mademoiselle.

— Laisse donc M. Jean remplir ton verre, ma petite fille.

— Allons plutôt voir les moutons, proposa-t-elle.

Jean se leva. Non loin de la maison, dans la partie grasse de la cour, les moutons grignotaient l'herbe. On tourna autour d'eux.

— A quel poids les mettez-vous, Monsieur Jean?

— Ces deux-là devraient peser soixante livres; les deux autres de cinquante à cinquante-cinq.

— C'est tout à fait mon avis, déclara le père Duhaume.

— Et mes vaches?

— Madame, vous avez là deux bêtes de concours.

— Je vous l'ai toujours dit, gronda le bonhomme. Vous n'avez jamais voulu les présenter au comice agricole. Quand les femmes ont quelque chose dans la tête...

— Allons, allons, fit Jean Houlmont.

— Tiens! le petit veau blanc vient de sortir! cria tout à coup Mme Duhaume. On n'a pas bouché la brèche!

Elle s'éloigna, son beau-père la suivit. Dans le vallon, leurs voix retentirent, l'une formidable et l'autre perçante, mêlées, confondues en un suprême appel auquel, d'ailleurs, le veau restait sourd. Sur la route, il profitait même d'une descente pour galoper.

— Mademoiselle, nous voilà seuls! Nous sommes les maîtres du clos Bardin... Comme je désirerais que cela fût vrai pour moi.

Thérèse baissa les yeux et rougit.

Ils firent quelques pas sans parler. Le soir approchait; son

souffle agitait devant eux les feuilles d'or pâle de quelques peupliers qui cachaient une pièce d'eau. Jean s'arrêta :

— Nous passons, mon père et moi, la soirée chez Louis des Forges. Vous a-t-on dit qu'il allait se marier?

— M. des Forges? Non.

— Il épouse Mlle de Fleuré.

— Vous devez vous en réjouir pour votre ami.

— Beaucoup. Il est très épris de Mlle de Fleuré.

— C'est la plus jolie personne que je connaisse et la plus charmante.

— J'en connais, permettez-moi de vous le dire, au moins une qui est aussi jolie, aussi charmante.

— Comment pouvez-vous dire cela?...

— Mademoiselle, je dis ce que je pense et j'ai bon goût.

— Regardez, Monsieur, regardez! Voilà le petit veau qui revient, il est rentré dans la cour et galope vers nous.

L'animal passa devant eux et s'en fut boire à la mare.

— Il boit à pleines lèvres, dit la jeune fille, on l'entend.

Mme Duhaume surgit, essoufflée et toute rouge; son beau-père la suivait. Ils s'arrêtèrent pour discuter. Il s'agissait de bien établir comment la sortie du veau s'était opérée. Et par quelle brèche?

Une dispute s'éleva, comique d'abord, puis très violente. Pour y mettre fin, Thérèse alla rejoindre sa mère :

— Si nous rentrions, maman?

Et Jean Houlmont dit au bonhomme :

— Vous allez me reconduire?

— Volontiers.

Le jeune homme salua Mme Duhaume et la remercia vivement. Thérèse, émue et reconnaissante de ce qu'il venait de faire, lui tendit la main et le regarda bien en face. Il en fut bouleversé.

Les deux hommes sortirent de l'enclos; ils gagnèrent la haute campagne des Aubiers, où déjà quelques perdrix rappelaient langoureusement. Sous une lumière affaiblie, qui confondait au loin les regains et les chaumes, toute la terre, autour d'eux, sur un immense espace, était nue. Ils pouvaient cependant déterminer encore les limites des grandes propriétés, celle des *Coudriaux*, celle des *Vaux-Gerus* dont les champs s'étendaient à perte de vue; plus près, la *Damase* avec ses trente hectares que la route de Bolbeuf traversait par le milieu, comme un trait blanc. Enfin, la ferme des *Monts*, une ancienne moinerie qui dominait la plaine et qu'entouraient deux cents arpents. Cette ferme était à vendre. Jean dit que son père était tout prêt à l'acheter et même à la lui offrir. Il n'avait qu'à dire un mot. Au fond, cette acquisition le

tentait beaucoup; elle lui permettrait d'employer encore plus utilement sa vie, d'augmenter ses connaissances, d'étendre son action, en le faisant passer du bœuf aux céréales, du pâturage au labourage. Si les gentilshommes, les paysans, les fils de la glèbe n'avaient pas, depuis tantôt un siècle, pris le chemin des villes pour satisfaire à des goûts de plaisir ou d'ambition, les provinces n'auraient pas manqué de bras, elles seraient plus riches, plus croyantes et plus fortes.

— Mon rêve, dit le jeune homme, ce serait d'employer beaucoup de bras que stimuleraient les participations, car la grande propriété doit servir à multiplier la petite. Celui qui possède est libre, celui qui possède améliore et défend. Toutes les raisons de l'activité humaine sont là.

— Ça m'a l'air très bien, fit le père Duhaume. Achetez donc la ferme des *Monts*.

Le jeune homme avoua qu'une considération l'arrêtait : celle de son ignorance relative en fait de culture. Avant l'achat et après, il faudrait qu'on l'initiât aux bonnes méthodes. Il lui faudrait les conseils d'un homme sûr, honnête, expérimenté, déjà ancien...

— Les conseils d'un homme comme vous, Monsieur Duhaume.

— Je suis trop vieux.

— Bah ! Vous vivrez cent ans. Et puis, vous n'auriez qu'à surveiller. Je mettrais tout sous votre commandement.

— Comme vous y allez !

— Vous me feriez bien plaisir, Monsieur Duhaume.

— Je n'ai rien à vous refuser, Monsieur Jean.

Ils se serrèrent la main. Jean fut sur le point de s'écrier : Ah ! que j'aime votre petite-fille !

Il n'osa pas et demanda :

— Combien pensez-vous qu'il me faille de temps pour aller d'ici au château des Forges?

— Une bonne demi-heure.

— Alors, j'ai le temps.

— Ça ne fait rien, je vous quitte, fit le père Cyprien.

Ils se serrèrent de nouveau la main, vigoureusement.

Paul Harel.

(La suite prochainement.)

LE NÉO-CLASSICISME

ET

LES EXPOSITIONS DU SALON D'AUTOMNE

Le sixième Salon d'Automne s'est ouvert, le 1er octobre, au Grand-Palais des Champs-Élysées pour se clore le 8 novembre [1].

Deux œuvres de peinture décorative y sont exposées qui, par leur valeur propre, par leurs mérites intrinsèques autant que par les observations et les réflexions d'ordre général qu'elles suggèrent touchant le mouvement artistique français d'aujourd'hui, valent qu'on leur prête une attention particulière : je veux dire les cinq panneaux où le décorateur des chapelles de la Vierge et du Sacré-Cœur à l'église du Vésinet, M. Maurice Denis, nous conte à son tour la touchante et sublime *Histoire de Psyché* et la *Chambre funéraire* aux murs de laquelle un élève de Gustave Moreau, M. René Piot, a peint à la fresque, selon l'exemple des vieux maîtres italiens, de terribles et somptueuses visions.

Ces deux œuvres sont, en effet, l'une et l'autre, mais de fort différente manière, comme un aboutissement des recherches et des préoccupations qui, depuis quelque vingt ans, absorbent le groupe d'artistes dont l'idéal était trop haut pour se satisfaire entièrement des doctrines impressionnistes, et trop hautes aussi et trop conscientes les ambitions pour trouver, soit dans la théorie de l'art pour l'art, soit dans les formules naturalistes à la

[1] Le catalogue compte 2107 numéros d'œuvres exposées par 641 artistes, parmi lesquels ne figurent que 376 Français. Les étrangers : 45 Américains, 41 Russes, 38 Allemands, 35 Anglais, 19 Polonais, 12 Hongrois, 12 Suisses, 10 Belges et 53 exposants de nationalités diverses représentent donc, au Salon d'automne de 1908, plus des deux cinquièmes des artistes qui ont pris part à cette exposition. Le nombre des sociétaires français ou étrangers est aujourd'hui de 275; il était de 222 en 1907.

mode quand ils débutèrent, soit encore dans l'idéalisme conventionnel de l'école, un point d'appui solide et durable.

Elles sont modernes et traditionnelles dans le meilleur sens de ces deux mots, qui ne se séparent jamais l'un de l'autre dès que l'on se trouve en présence des œuvres vraiment fortes de jadis et de naguère, car les lois essentielles qui régissent la production artistique sont demeurées les mêmes; seuls les moyens d'expression ont pu changer : moins encore cependant que certains ne le prétendent, en vue de justifier leurs extravagances ou de se préparer une attitude de victimes pour le moment où leur habileté est percée à jour, où leur insincérité éclate aux yeux de tous, où leur impuissance devient manifeste.

Elles sont ainsi, ces deux œuvres, la condamnation des tendances anarchiques, de l'individualisme exaspéré, de l'esprit de révolte et de destruction auxquels nous devons depuis trop d'années cette production fragmentaire, hâtive, incohérente, sottement et puérilement orgueilleuse, basée sur l'abominable principe du moindre effort possible : morceaux inachevés, sommaires de tableaux, esquisses rapides où l'ignorance du métier se dissimule sous la prétention à l'originalité, sous l'obsession d'étonner et de paraître, de se faire remarquer à tout prix... Fausses audaces, fausse naïveté, fausse subtilité qui, tout en ayant l'air de condamner les conventions et les manières, ne sont elles-mêmes que des conventions et des manières...

Elles sont enfin, ces deux œuvres, les signes éclatants, entre bien d'autres, d'une renaissance française, d'un retour aux traditions les meilleures de notre art, d'une soumission librement consentie à une discipline supérieure, dont l'ordre, le souci de composer, la clarté, la subordination du détail à l'harmonie intime de l'œuvre, sont les premières règles; elles marquent une résurrection lumineuse de l'esprit classique.

Jusqu'à quel point le Salon d'Automne est-il en droit de s'enorgueillir de ces résultats? Comment et pourquoi ces deux œuvres peuvent-elles être choisies comme des manifestations du nouvel ordre de choses qui se prépare? De quelle façon les artistes qui se rattachent à ce mouvement rénovateur conçoivent-ils ce que l'on pourrait appeler le néo-classicisme français? Autant de questions auxquelles on s'efforcera de répondre ici le plus nettement et le plus clairement possible.

*
* *

Quand s'ouvrit, au mois d'octobre 1903, dans les sous-sols du Petit Palais, la première exposition de la Société du Salon

d'Automne, il n'est personne qui n'ait crié à l'inutilité d'un nouveau groupement artistique, étant donné que les artistes qui le composaient faisaient tous, ou presque tous, partie des sociétés déjà existantes, soit : la Société des artistes français et la Société nationale des beaux-arts. Le besoin, disait-on, d'une grande exposition collective de plus ne se faisait vraiment pas sentir et l'on se demandait quel agrément de plus il y aurait à voir réunies en automne des œuvres que l'on aurait pu contempler, plus ou moins dispersées peut-être, au printemps suivant..., sans compter que l'on commençait, et à bon droit, à se lasser de l'intempérante activité des peintres et des sculpteurs, à trouver même qu'ils abusaient de la bonne volonté du public, etc.

Mais, dès la seconde exposition, il fallut changer d'avis. Le but de la nouvelle association se précisait; on la vit décidée à rompre, autant que peuvent le comporter le bon fonctionnement et la réussite, auprès du grand public, d'une entreprise de ce genre, avec les usages établis. Les jurys firent preuve d'une largeur de vues inaccoutumée; l'aménagement des exhibitions fut ordonné avec un respect des œuvres admises et un souci de justice auxquels il faut bien dire que l'on n'était malheureusement pas habitué; de sérieux efforts furent osés pour donner à l'ensemble un aspect imprévu et neuf. Objets d'art, tableaux et statues, dessins et meubles, se présentèrent harmonieusement rapprochés comme ils pourraient l'être, comme ils le sont, en effet, dans une collection particulière. Il en résulta une impression infiniment plus intime, et combien plus plaisante aussi, de vie, et le succès s'accentua.

De plus, innovation à laquelle tous applaudirent et qui achevait de marquer les tendances du jeune groupement, le comité décida que, chaque année, seraient organisées des expositions particulières d'artistes vivants ou d'artistes morts, injustement méconnus ou justement glorieux. Leur choix seul indiquerait par quelle sorte de liens ces hommes d'aujourd'hui entendaient se rattacher au passé; de quels maîtres, de quels exemples ils considéraient comme essentiel de se réclamer. C'est ainsi qu'en 1904, le Salon d'Automne, tout en réservant une salle à M. Renoir, une à Cézanne, encore vivant, une autre à Odilon Redon, rendait hommage non seulement à Toulouse-Lautrec qui venait de disparaître, mais au très grand et très pur maître que fut et que demeure Puvis de Chavannes, hommage que la Société nationale des Beaux-Arts, dont le peintre du *Bois sacré* avait été le président, n'avait pas encore songé, depuis 1898, date de sa mort, à lui rendre.

L'année suivante réunissait, en deux vastes salles contiguës,

Ingres et Manet, le peintre de l'*Odalisque* et le peintre de l'*Olympia*, que l'admiration de l'avenir devait rapprocher dans cette même salle du Louvre où triomphent Delacroix, Corot, Millet, Rousseau, c'est-à-dire les plus incontestables gloires de l'Ecole française moderne.

En 1906, outre une importante section scandinave et une exposition d'art russe, ce fut le tour de Courbet, de Gauguin et de Carrière, qui, dès l'origine, n'avait pas hésité à prêter au Salon d'Automne l'appui de son talent et de la haute personne morale qu'il était et devant laquelle ses adversaires mêmes tenaient à honneur de s'incliner. Les leçons du puissant naturaliste de l'*Enterrement à Ornans*, l'enseignement, un peu borné, il faut le dire, du maître franc-comtois, son « tout est bon à peindre », formule si étroite sous ses apparences libérales, se compensaient heureusement par la présence de Carrière et par l'exemple de Gauguin. Si éloignés qu'ils fussent l'un de l'autre, si différents, pour ne pas dire si opposés, qu'aient été leurs idéaux, ils étaient tous deux deux belles et nobles consciences d'artistes, épris de vérité transfigurée et de beauté. Mais c'est vers Gauguin, j'ose le croire, que convergèrent les enthousiasmes des jeunes gens et des hommes mûrs, inquiets de se donner un maître; Gauguin possédait, en effet, ce sens du décor synthétique, cette naïveté dans le raffinement, cette magnificence de couleur où ils aspiraient tous avec plus ou moins d'ardeur.

L'année dernière, Cézanne, mort, fut fêté plus glorieusement, à mon avis, qu'il n'eût mérité de l'être; on salua en lui le précurseur, le grand génie méconnu de la peinture contemporaine. Que ne puis-je partager l'admiration dont certains l'entourent? C'est chose si douce, si réconfortante d'admirer. Mais la raison y suffit-elle et ne faut-il pas, en plus, ou plutôt avant tout, que le cœur se donne? Mon cœur, hélas! n'a jamais battu plus vite devant ces images grossières et incomplètes, devant ces réalisations plastiques avortées. Seule, une chose m'émotionnait : la sublime sincérité de cet homme qui avait passé sa vie dans la solitude, à poursuivre son rêve sans jamais l'étreindre, corps à corps, sans jamais le posséder entièrement. « Un œil, concluai-je, un œil merveilleusement sensible à toutes les finesses, à toutes les richesses de la lumière, Cézanne n'est que cela, et cela n'est pas suffisant. Quelques rapports de tons heureusement observés et fixés valent, certes, quelque chose; mais ne faut-il pas plus pour faire une véritable œuvre d'art? » Je n'ai point changé d'opinion, je me rends mieux compte seulement de l'importance de Cézanne dans la formation de certains talents actuels et du rôle que son

œuvre est encore appelée à jouer dans l'avenir; je comprends mieux aussi que l'enseignement qui se dégage de cette œuvre puisse être fécond et bienfaisant, car il éloignera toujours ceux qui auront su en profiter du maniérisme, de l'artificiel et du faux.

A côté de Cézanne, le Salon d'Automne honorait l'an dernier la mémoire d'une exquise artiste, Berthe Morisot, et d'un grand statuaire, Carpeaux, tous deux continuateurs des belles traditions françaises, en même temps qu'une large place était réservée à une exposition de l'art belge au dix-neuvième siècle, art fortement traditionnaliste aussi et de l'étude duquel les peintres français d'aujourd'hui ne pouvaient que tirer profit.

Ce Salon ci, enfin, nous offre quatre expositions rétrospectives : celle de Domenikos Theotokopoulos, dit Le Greco, une des personnalités les plus curieuses et les plus captivantes de l'école espagnole; celle du maître provençal Adolphe Monticelli; celles des graveurs Jean-François Chifflart et Rodolphe Bresdin.

L'exposition du Greco est malheureusement insuffisante : elle ne contient que vingt et une toiles d'importance et de qualités relatives et qui ne peuvent donner qu'une idée incomplète de cet étrange génie en qui se mélangent de si singulière façon les splendeurs vénitiennes de Titien et de Tintoret, leur sensualité profane et l'austérité religieuse de l'Espagne du seizième siècle. Né dans l'île de Crète vers 1548, il vint apprendre la peinture à Venise, séjourna à Rome, puis alla se fixer à Tolède. « Fut-il mandé en Espagne? dit M. Pierre Hepp dans sa notice au catalogue de cette exposition. Y alla-t-il, soit par curiosité, soit pour obéir à un secret désir intime? On ne sait. Toujours est-il que le Greco, s'étant examiné dans le miroir italien, puis dans le miroir tolédan, se reconnut dans ce dernier et s'y façonna passionnément jusqu'à sa mort, en 1614... Il devint l'interprète de la dévotion monastique. Son optique évoque celle des flagellants, des disciplinants. Il est excessif, il exagère en paroxyste, selon les penchants innés de ses compatriotes d'élection. Seulement, à ses terribles, à ses féroces duretés expiatoires, s'associent souvent, à défaut de tendresse, une grâce, une élégance, une finesse sans pareille, tant dans le choix des sujets que dans la manière de les traiter. Si l'on cherche à se composer de ce qu'il a produit une représentation d'ensemble, on verra se mêler aux pénitents décharnés par le jeûne et menacés par un ciel tragique, d'exquises figures de vierges, aux gestes suaves et chastes, baignées d'une pure lumière. » Le Greco est, ainsi, un génie tourmenté, et c'est à cet égard peut-être qu'il surexcite depuis quelques années la curiosité des artistes et des amateurs : ils se reconnaissent en lui.

Une sélection plus brillante et plus sévère des toiles du Greco pouvait offrir à tous les points de vue le plus grand intérêt et l'on ne peut que regretter que le Salon d'Automne ne soit point parvenu à nous la présenter; pour ceux qui ne connaissent pas le maître de Tolède, ils éprouveront là une désillusion, et quant aux autres, ceux qui savent de quoi il s'est montré capable, ceux qui gardent dans le souvenir la vision de ses chefs-d'œuvre fiévreux et tragiques, ils ne se consoleront qu'avec peine de l'échec qui lui est infligé.

Monticelli, en revanche, triomphe au Grand Palais de la plus éclatante façon. Dans aucun des cent soixante-dix-sept cadres accrochés aux murs des deux vastes salles qu'il occupe on ne trouverait une toile ou un panneau qu'il vaudrait mieux n'y point voir. Tout ce qu'il touche, il le magnifie, l'exalte, le transpose par le prestige de son imagination. Il se répète, dira-t-on! qu'importe? Il est confus parfois! qu'importe encore? Combien peu de peintres, cependant — rappelez-vous les expositions posthumes de l'école des Beaux-Arts! — sont capables de résister à pareille épreuve, la réunion de près de deux cents œuvres de leur main. Aucune lassitude ici ne s'emparera du visiteur consciencieux et qui ne se contente pas, pour se prononcer sur la valeur d'un artiste, d'un coup d'œil superficiel. C'est que Monticelli est un grand séducteur.

Dans l'ombre fraîche des vieux parcs, sur les terrasses à balustrades où les fleurs s'éteignent après un dernier éclat, dans la splendeur du crépuscule, les princesses des légendes vont et viennent avec leur cortège d'écuyers, de seigneurs, de belles suivantes et de pages, de musiciens et de lévriers, de bouffons portant des singes ou des perroquets; les guitares et les mandolines vibrent joyeusement, la brise soulève les écharpes de soie et les voiles de dentelle; c'est l'heure de s'embarquer sur les nacelles d'or vers les fêtes des îles heureuses. Au bas des escaliers de marbre, l'eau miroite et chatoie; c'est la fête des reflets. Il y a, surplombant la lagune, des pavillons octogonaux d'albâtre et de porcelaine aux murs ajourés, aux toits capricieux... et des étendards se tendent au vent de la nuit prochaine et des torches s'allument dans la pénombre des jardins profonds.

Qui résisterait à cet enchantement? Monticelli est un lyrique, un lyrique de la bonne race; toute sa vie, il a chanté de tout son cœur la beauté des choses, les aspects les plus doux et les plus magnifiques de la nature, les tendresses et les somptuosités de la lumière dans un monde de rêve que, par la magie de son pinceau, il a rendu véridique et réel. N'est-il pas toujours le plus

digne de notre admiration et de notre reconnaissance, l'artiste qui nous emporte le plus loin des laideurs et des vulgarités de la vie quotidienne, le fantaisiste et l'imaginatif dont les visions réjouissent nos yeux, en nous révélant de nouvelles sources de joie!...

Ce que le Salon d'Automne avait fait pour les arts plastiques, il voulut le faire aussi pour la musique et la poésie. Dès sa troisième exposition, une section musicale fut organisée et, depuis 1906, une section littéraire. L'union des arts se trouve ainsi complète. Les séances de musique alternent avec les séances de poésie. Leconte de Lisle, Théodore de Banville, Baudelaire, Henri de Regnier, Verlaine, Emile Verhaeren y voisinent avec César Franck, Ernest Chausson, Gabriel Fauré, Vincent d'Indy, Claude Debussy. Que les peintres et les sculpteurs eux-mêmes y trouvent profit, ceux, j'entends, qui sont de vrais artistes et comprennent enfin, à l'encontre des générations précédentes, qu'il ne peut, pour ainsi dire, plus exister aujourd'hui de créateur artistique sans culture générale, il n'y a point à en douter. Des liens étroits unissent toutes les formes de l'activité humaine; sans enfreindre les règles essentielles de leur art ni dénaturer les moyens d'expression qu'il comporte, un musicien, un poète, un peintre verront s'élargir la conception qu'ils s'en font à savoir comprendre et surtout ressentir, celui-ci la poésie et la peinture, celui-là la peinture et la musique, cet autre la musique et la poésie. Que d'exemples on pourrait citer à l'appui d'une thèse que les uns et les autres n'ont combattue que pour justifier leur ignorance ou leur médiocrité!

*
* *

Après avoir loué, comme ils méritent de l'être, les efforts accomplis par le Salon d'Automne pour offrir aux artistes contemporains autre chose que ce qui leur était offert depuis des années et des années par les autres associations artistiques, un milieu de liberté et de tradition à la fois, je n'éprouverai aucun embarras pour critiquer la façon dont les principes qui faisaient et font encore sa raison d'être y furent mis en pratique.

A l'éclectisme, excessif d'ailleurs, des débuts se substitua bientôt le sectarisme le plus violent et le plus étroit. Les portes s'ouvrirent largement, trop largement, à quiconque semblait en révolte contre les idées reçues, quelles qu'elles soient, se refusait à toute contrainte, à toute règle, prétendait rompre d'un coup, par la seule puissance de son génie, avec tout le passé, avec tout le présent, avec tout l'avenir... Il y eut des exhibitions, et elles

continuent, de choses monstrueuses; on se serait cru dans la baraque aux phénomènes de Barnum. L'anormal, l'incohérent, le désordonné surexcitaient les enthousiasmes, emportaient tous les suffrages. Pourvu que l'on ne sût ni dessiner, ni peindre, ni observer, ni composer, l'on pouvait être certain d'être accueilli les bras ouverts. Une minorité, affolée par une sorte de rage destructive, battait des mains, cabriolait, dansait le pas du scalp. Qu'au Salon des Indépendants, où tout envoi est admis sans contrôle, cela ait lieu, on pouvait le comprendre, mais qu'un jury ait accepté telles et telles productions, dites d'art, qui ont figuré au Salon d'Automne, on ne peut s'empêcher d'en être surpris... et attristé. D'autant plus attristé que parmi les artistes appelés à juger ici leurs confrères ont toujours figuré des hommes de valeur et de conscience. Par quoi donc se trouvaient-ils aveuglés? Par un respect exagéré du droit de chaque ouvrier d'art de se créer des moyens d'expression conformes à sa nature, par une conception fausse de l'individualisme en art, par une crainte, louable en principe certes, mais condamnable dans la pratique, de décourager de jeunes ardeurs impatientes de se produire. Le rôle d'un jury ne devrait-il pas être, au contraire, d'imposer une discipline, de promulguer, par ses jugements, une doctrine; mais pour oser cela, il faut avoir le sens de la responsabilité. Or, tout jury représente une collectivité, et qui dit collectivité, dit absence de responsabilité : n'est-ce pas dans l'ordre artistique, comme dans l'ordre politique, comme dans l'ordre social, le pire mal dont nous souffrions? « L'égalité, dit quelque part Gabriel Tarde, n'est qu'un passage entre deux hiérarchies, comme la liberté n'est qu'un passage entre deux disciplines. »

Au surplus, il serait injuste de n'adresser de tels reproches qu'au seul Salon d'Automne sur ce point : les choses ne se passent pas autrement au Salon de la Société des Artistes français et à celui de la Société nationale des Beaux-Arts. Les médiocres et les faiseurs, les batteurs de caisse, les marchands d'orviétan, les acrobates et les haltéristes n'y sont, proportionnellement, pas moins nombreux, et leur mentalité, si j'ose m'exprimer ainsi, n'est pas d'une qualité supérieure. Ils usent d'autres moyens d'attirer l'attention et de la retenir, voilà tout, mais le fond est le même. Il faut vivre, d'ailleurs : voilà leur excuse, et vivre, aujourd'hui, c'est vendre. Mais que ne vendent-ils, alors, d'autres marchandises qui s'adressent à une clientèle plus étendue, de ces marchandises de consommation courante, de ces spécialités alimentaires dont le prix de revient est presque nul et qui, par

suite, laissent, comme l'on dit, de si beaux bénéfices. L'art, sûrement, n'y perdrait rien; mais l'art est le dernier de leurs soucis. Réussir seul importe, et, pour réussir, il s'agit de plaire... ou de déplaire, de flatter le public ou de paraître, seulement de paraître, se moquer de lui : on passe alors pour une de ces natures intransigeantes, indomptables devant lesquelles il n'y a qu'à s'incliner. Et l'amateur, l'étonnant amateur d'aujourd'hui qui attend, hélas! encore son analyste, son physiologue, ne tarde pas à se soumettre. Il ne croit qu'à la nouveauté, et tout ce qui est nouveau, ou semble l'être, lui est beau. Il a des idées avancées, il est intransigeant, il découvre des génies, il les lance comme on lance un antidérapant ou un apéritif. Ah! que tout cela serait amusant si l'on avait l'humeur d'en rire! Mais il y a des jours où ceux qui vraiment aiment l'art ont plutôt envie d'en pleurer...

*
* *

Quelle joie aussi et comme on est payé de ses révoltes, de ses dégoûts, de ses découragements, quand une œuvre s'offre à vous, lumineuse, vivante, inspirée, débordante de fraîcheur, de jeunesse, pleine de poésie et pleine de vérité, comme l'*Histoire de Psyché*, où le talent de M. Maurice Denis s'affirme une fois de plus avec une souveraine maîtrise! Jamais, en effet, ses dons d'imagination, de fantaisie, ne l'ont mieux servi, jamais jusqu'à ce jour il n'avait fait montre d'autant de diversité, d'autant de souplesse dans la conception, d'autant d'aisance dans l'exécution.

Parmi les épisodes de l'exquise fable, M. Maurice Denis a choisi ceux qui lui ont semblé la résumer le mieux et suffire, étant donné qu'il était limité par les dispositions architecturales de l'édifice où ces panneaux sont destinés à prendre place (l'hôtel de M. Y. M... à Moscou), à en exprimer le plus complètement le sens allégorique.

Ceux qui connaissent l'œuvre de M. Maurice Denis, ceux qui savent les étapes de son talent depuis ses débuts, en 1890, au Salon des Champs-Elysées, ceux qui l'ont vu peu à peu prendre possession de lui-même, perfectionner ses moyens d'expression, s'élargir et se simplifier, perdre certaines gaucheries, charmantes d'ailleurs, de métier, pour parvenir à la pureté de style où nous le voyons aujourd'hui, ceux qui savent aussi quelle haute conscience d'artiste est la sienne, n'éprouveront aucune surprise de la manière dont il a traité, si originalement et si traditionnellement, un sujet tant de fois traité avant lui. Quant à ceux qui ne

sont point encore familiarisés avec sa personnalité artistique, je ne crois pas, toute question d'ordre technique mise à part, qu'ils puissent demeurer insensibles aux mille agréments, aux mille séductions répandus par lui dans ces compositions décoratives.

Dès le seuil de la salle où elles sont exposées, ils se sentiront transportés, par la seule harmonie des colorations générales, dans un autre monde, un monde de lumière cristalline, de fraîche sérénité, de clair mystère où la douceur de vivre est infinie. Tout chante, tout vibre, tout s'abandonne, tout est heureux dans cette atmosphère surnaturelle, parmi ces décors gracieux dont la vue enchante le regard et flatte l'esprit. De légers nuages blancs et roses courent à travers le ciel bleu et la mer transparente, amoureusement, les reflète. Des guirlandes sont suspendues aux arbres; des temples et des palais de marbre naissent de la terre comme des fleurs éclatantes; des statues peuplent l'ombre, traversée de flèches d'or, des bosquets. C'est dans cet univers enchanté que se déroule l'émouvante histoire de la tendre et curieuse Psyché en qui s'incarne le symbole des inquiétudes, des souffrances, des joies aussi de l'âme humaine tourmentée par la soif de l'inconnu. M. Maurice Denis a donné à son héroïne la plus douce et la plus délicate figure, les plus chastes apparences. Elle a des gestes indécis, des poses alanguies, une beauté infiniment troublante, et si pure, si pure cependant! Elle est frêle, gracile, comme une enfant. Le zéphyr n'aura pas de peine pour la porter aux rives de délices où l'Amour à la nuit close viendra chaque jour la rejoindre, jusqu'à la minute fatale, où, incapable de dompter plus longtemps les curiosités qui l'agitent, elle se penchera sur son sommeil, la lampe maudite à la main. Ses épreuves, alors, recommencent; il lui faut expier d'avoir voulu lever le voile du mystère. Vénus l'envoie chez Proserpine chercher, dans un coffret, de quoi redonner à sa beauté que les mortels dédaignent un peu de son éclat perdu; mais à peine sortie des enfers : « Quoi, dit Psyché, me voilà en possession de la beauté des déesses; et j'aurais la sottise de n'en pas dérober délicatement un tant soit peu pour moi! Peut-être sera-ce un moyen de plaire ainsi à l'être charmant que j'adore. » Et elle ouvre la boîte : une vapeur épaisse s'en échappe aussitôt qui l'enveloppe toute et la voilà, inerte, enchaînée par un sommeil mortel au seuil du jardin où l'attend Vénus. Mais l'Amour accourt. Ah! de quel mouvement, délicieusement impatient et désespéré, il se penche vers elle! Il ne se peut qu'elle soit morte, que la vie ait abandonné à jamais ce corps charmant. Il va la réveiller et leur hymen sera célébré par Jupiter, au sommet du brillant Olympe, en présence des dieux assemblés.

« Prends cette coupe d'ambroisie, Psyché, dit le maître du tonnerre, et sois immortelle. »

Je ne vois personne, parmi les personnalités les plus brillantes de l'art français contemporain, qui aurait été capable de broder sur ce thème des variations aussi originales, aussi plaisantes, aussi gracieusement évocatrices, que celles où M. Maurice Denis est parvenu. On ne traite pas un pareil sujet avec de la science seule ou seulement des dons heureux. Il y faut de l'inspiration, de la culture, sans quoi l'on tombe dans l'imagerie ou dans l'anecdote, dans la fadeur et l'inconsistant. Il faut, pour tout dire, ne pas être seulement un peintre, mais être un artiste, et qui dit artiste dit poète, dit créateur. Il y faut aussi et surtout de l'amour, chose si rare aujourd'hui en quelque art que ce soit. M. Maurice Denis possède tout cela, il l'a toujours possédé. Et il possède, par suite, le sentiment du religieux, je veux dire qu'il sait dégager des choses de la légende aussi bien que des choses de la nature et de la vie le sens grave et profond, le sens mystérieux qu'elles recèlent, il sait en faire jaillir l'émotion intime qu'elles contiennent, il sait les envisager sous leurs rapports les plus secrets et les plus généraux.

Je ne prendrai pour exemple de ce que j'avance que les décorations qu'il a exécutées, voici déjà six ans, dans l'église du Vésinet, œuvre trop peu connue, en présence de laquelle on ne peut s'empêcher, tant on la sait sincère et loyale, tant elle dévoile, chez celui qui en est l'auteur, de puissance créatrice, d'être ému. Depuis, pour un amateur allemand, M. Maurice Denis a décoré une salle de musique et, pour M. Gabriel Thomas, dans sa maison de Bellevue, un salon aux murs desquels il a peint les séductions, l'enchantement de « l'Eternel Printemps ». Quand elles furent exposées, l'une, l'année dernière, à la galerie Druet; l'autre, cette année, au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, ces deux séries de compositions décoratives produisirent, dans le monde artistique, une vive sensation. Depuis la disparition de Puvis de Chavannes, la grande peinture semblait morte en France; elle renaît, très vivante déjà, en la personne de M. Maurice Denis.

*
* *

A ses côtés, je n'ai fait que l'indiquer tout à l'heure, un artiste de grande race vient de se révéler. Elève de Gustave Moreau, M. René Piot a connu, durant des années, toutes les angoisses qui tourmentent un artiste en quête de sa voie. A la Société

nationale, aux Indépendants, au Salon d'Automne, on put assister aux efforts qu'il tentait pour être lui-même, pour conquérir son domaine. Comme tous les disciples du maître des Salomés, il se montrait en possession d'une science sûre, d'une solide éducation technique, d'une forte culture artistique, mais il ne parvenait pas à les utiliser. On lui voyait de l'imagination, le sens de la composition, des dons d'observation très aigus, une vision personnelle, mais il ne réussissait point à combiner ces éléments et ses productions portaient la marque d'une indécision déconcertante. Un long séjour en Italie le sauva. Il se prit de passion pour les maîtres fresquistes du quatorzième et du quinzième siècles. Dans les cloîtres, les églises et les palais, à Pise, à Sienne, à Padoue, à Florence, à Assise, à Orvieto, à Rome, il interrogea les chefs-d'œuvre des Lorenzetti, de Giotto, d'Orcagna, de Benozzo Gozzoli, de Frà Angelico, de Masaccio, de Ghirlandajo, de Signorelli, scrutant leur âme magnifique et profonde, cherchant aussi à pénétrer le secret de leur métier. Il les étudia et les copia, il apprit d'eux la technique si spéciale de la fresque et, le jour où il s'en sentit maître, il se mit à l'œuvre. Il s'était enquis de murailles à décorer; mais qui eût osé lui confier pareille tâche? Cependant, un sujet de grande décoration l'obsédait; il en avait eu l'idée en voyant chez l'orfèvre Rivaud un projet d'urne funéraire. Autour du vase destiné à recevoir les cendres d'un poète ou d'un héros, son imagination eut tôt fait de bâtir une chambre sépulcrale et d'en décorer les parois. Quant aux moyens de réalisation matérielle, il résolut d'en assumer seul la charge. Dans les sous-sols du Grand Palais, il fit construire des cloisons armées, dont la surface fut préparée selon les procédés en usage au temps où la fresque était en honneur et, deux ans durant, il travailla là sans relâche.

J'ai eu la bonne fortune de voir, avant qu'elles soient transportées en pleine lumière au rez-de-chaussée du Salon d'Automne, les fresques de M. Piot éclairées par le demi-jour de l'atelier primitif où il les a exécutées. Leur beauté était encore plus émouvante. Les sept figures qui, dans les sept compartiments architecturaux, divisent la partie supérieure de la muraille face à l'entrée actuelle de la chambre, représentent les sept péchés capitaux, prenaient dans cet éclairage mystérieux une allure terrifiante. L'Orgueil, le péché des péchés, sous les apparences d'une femme vêtue d'une robe somptueuse, trône la tête haute, tandis que passent à ses pieds les étendards déchiquetés de sa victoire; puis c'est, à droite, l'Envie, la Paresse, la Colère; à gauche, l'Avarice, la Gourmandise, la Luxure. Tous ils sont ignobles ou

terribles, d'une expressivité véridique qui donne à leurs attitudes, à leurs gestes, à leurs mouvements des accents inoubliables. La Colère, la Gourmandise, la Luxure, M. Piot les a incarnées plus puissamment encore, me semble-t-il, que les autres. Elles vivent, effrayantes, dans leur paroxysme d'animalité; des reflets d'enfer les éclairent, figures de cauchemar d'autant plus impressionnantes qu'elles sont plus vraies, de toute la vérité exaspérée qui les grandit.

Au-dessous, un paysage de cataclysme se déroule. Une lumière sanglante emplit le ciel, croule en pluie rouge sur la terre. Les oiseaux fuient épouvantés, le vent déchaîné déracine les chênes. C'est le jour de la colère, le jour de la justice, le jour des larmes et de la désolation; les trompettes ont sonné aux quatre coins du monde l'heure du jugement; le sol tremble, les sépulcres vont s'ouvrir. Je ne crois pas que l'on puisse, plastiquement, avec un simple jeu de lignes et de couleurs, dire aussi sobrement, aussi grandement, sans littérature, tant de choses. Mais j'ai hâte d'arriver aux deux amples pages décoratives qui occupent la partie supérieure des murailles, à droite et à gauche du spectateur, et au-dessous desquelles M. René Piot a inscrit la suppliante phrase du chant des morts : *Requiescant in pace.*

J'avoue, si fortement que je sois pris par le charme viril et raffiné à la fois de ces deux fresques, ne pas comprendre bien la pensée qui les a inspirées, qui en a réglé l'ordonnance, qui en a groupé les personnages et composé les décors.

Ici, dans une gamme de colorations somptueuses où les jaunes et les rouges, les verts et les blancs s'harmonisent par des dominantes de tonalités neutres, comme en sourdine, et de valeurs profondes, presque ténébreuses, sont assemblées autour d'une divinité étrange, au visage enveloppé de mystère, aux ailes sombres, et dont le vêtement semble fait d'écailles luisantes ou d'une maille d'acier, sont assemblées de nombreuses figures nues, mi-nues ou drapées. La vie resplendit chez celles-ci qui, d'un geste admirable de noblesse et d'aisance, portent sur leurs épaules des amphores de parfums; tandis que celles-là semblent plongées dans une tristesse invincible. Parmi ces dernières, il en est qui, le dos tourné, se cachent la tête dans les plis de leurs voiles obscurs; parmi les premières, au contraire, j'en sais qui s'accroupissent dans des poses presque voluptueuses : morceaux de nu du plus pur style, de la plus belle et de la plus parfaite tenue. Ce n'est pas tout : au centre et au bas de la composition, appuyé contre le piédestal sur lequel trône... la Mort, je pense, un couple est assis, plongé dans un rêve. On les sent, l'un et l'autre, pos-

sédés par une idée fixe, l'obsession, sans doute, du coup qui va bientôt peut-être les frapper. Mais leur face demeure impassible; ils ne bravent pas le destin, ils ne paraissent pas non plus le redouter; on ne les voit que prêts à le subir. Point détachés, cependant, des douceurs et des beautés de la vie..., et l'amour bat encore dans leur poitrine. Le visage de la jeune femme, surtout, est admirable de mélancolie, de réflexion, de conscience, de concentration spirituelle; c'est une chose magistrale.

Là, au contraire, je veux dire dans la fresque de gauche, chantent toutes les couleurs de la joie, toutes les fêtes de la lumière. C'est, au sommet d'une montagne, parmi des arbres en fleurs, pareils à de grands bouquets nuptiaux s'effeuillant dans l'azur immaculé d'un éternel printemps, une réunion de figures heureuses au centre desquelles sont groupés trois personnages à la musculature puissante, débordante de force et de vie... des héros, des demi-dieux, je ne sais, hélas! mais ils sont beaux comme des statues antiques; belles aussi, ces jeunes femmes long vêtues ou laissant s'épanouir dans la lumière joyeuse leur chaste nudité, qui vont et viennent, s'élancent, s'envolent, emportées par les souffles frais du renouveau. Dans le gazon qui couvre la terre, mille fleurettes poussent; tout rayonne, tout embaume; c'est le royaume de la paix, de la sérénité et de la vie.

Quels liens unissent ces deux compositions, quelles sont les pensées maîtresses dont elles sont l'une et l'autre, l'une par l'autre, le développement? Je le devine mal. Certes, je perçois nettement le parti-pris adopté par le peintre d'écarter toutes les images en usage pour exprimer l'idée de la mort, et l'espèce de paganisme mystique, si j'ose employer ce terme, qui me paraît ici dominer, ne m'offense nullement : j'y vois même un élément artistique, infiniment intéressant, que M. Piot a bien fait d'employer, suivant en cela l'exemple de nombre de ses devanciers de la première renaissance italienne, chez qui se rencontre souvent ce mélange de religiosité traditionnelle et de sensualité païenne. C'est égal, il ne me déplairait point que, sans sacrifier aucune des qualités exceptionnelles, je le répète, dont cette œuvre est pleine, il soit parvenu à rendre plus claires ses inspirations, à les relier les unes aux autres plus étroitement.

Cette réserve faite, il n'y a que des éloges à lui adresser, car il nous a prouvé, ce dont on a trop douté depuis quelques années dans certains milieux, ce dont on était, d'ailleurs, en droit de douter, en présence des pitoyables tentatives de ce genre, que l'allégorie, le symbolisme, dans le sens le plus élevé du mot, n'est pas chose morte et qu'il est possible, aujourd'hui comme

autrefois, d'en créer de grandes œuvres d'art, très vivantes, très humaines, susceptibles de nous émouvoir, si blasés que nous soyons devenus, si indifférents que nous nous croyons à tout ce qui sort de la réalité directe, immédiate, comtemporaine. M. René Piot est, par là encore, nettement traditionaliste; il s'appuie sur la vérité. Voyez, non loin de la chambre funéraire, la série d'études qu'il a faites, d'après nature, pour chacune de ses figures. Elles sont d'un réalisme saisissant; elles n'ont pas été conçues ou exécutées d'après des conventions académiques ou des formules, elles portent en elles l'énergie de la vie.

Pour ce qui est des mérites techniques de cette belle œuvre d'art, — bien que ces questions ne nous regardent point, nous, public, — je me reprocherais de ne pas attirer l'attention de mes lecteurs sur les séductions toutes particulières du métier employé par M. René Piot. C'est une banalité de dire que la fresque est le seul procédé qui convienne à la décoration murale : la peinture à l'huile sur toile marouflée ne permettra jamais les légèretés et en même temps les profondeurs, les sous-entendus et l'ampleur que comporte la fresque, sous laquelle le mur continue de vivre, de respirer, qu'il incorpore à lui. Certains effets brillants, M. René Piot ne les aurait jamais obtenus autrement, de même qu'il n'aurait pu, sans lourdeur, réaliser telles et telles harmonies obscures. Mais c'est tout un métier qu'il lui a fallu apprendre, seul, sans le secours de personne, un métier qui exige de longues préparations, de patientes études. Or, chacun sait qu'il s'agit, avant tout, aujourd'hui, de produire vite afin de tenir en haleine la clientèle; chacun sait que l'écrivain, le peintre, le musicien qui, an par an, n'accumule pas ses productions, risque, étant donné les procédés en usage pour l'exploitation des œuvres dites « d'art », de perdre, en quelque temps, le bénéfice de ses efforts antérieurs. Puis, comme les couturiers et les modistes, comme les fabricants d'articles de Paris, il importe encore grandement de ne pas se laisser distancer dans la création des nouveautés, il faut suivre la mode, que dis-je! il faut la devancer. Un peintre qui travaille deux ou trois ans la même œuvre, un auteur dramatique qui passe deux ou trois ans à mettre sur pied la même pièce, est exposé, par le temps où nous vivons, à ce que son tableau, sa pièce ait l'air rétrograde le jour où il l'offrira à la critique et au public. L'air rétrograde, c'est ce que la critique et le public pardonnent le moins.

MM. Maurice Denis et René Piot ne paraissent guère se soucier de ces futilités; ce serait leur faire injure que de les en féliciter. Ils ne font, après tout, que leur devoir d'artistes sincères et con-

sciencieux qui ont le souci de la dignité de leur art; mais c'est le normal, à présent, qui est devenu l'exceptionnel. Il y aurait, à cet égard, et à d'autres points de vue où ces deux œuvres nous placent, bien des choses à dire, notamment en ce qui concerne l'agrément, et, j'oserai le mot, l'amusement qu'elles offrent. C'est une étrange théorie que celle qui prétend qu'une œuvre d'art doit nécessairement, pour mériter ce titre, être ennuyeuse. Rien de plus faux, rien de plus pernicieux. L'exemple de tous les chefs-d'œuvre du passé, de tous les chefs-d'œuvre de toutes les Ecoles est là pour prouver le contraire. Il est vrai que jadis un peintre ne prenait sa palette et ses pinceaux que lorsqu'il avait quelque chose à dire, un sujet à traiter : ce qui est le principe de tous les arts. « Nous avons, comme disait l'autre, changé tout cela! » Un sujet! Voilà qui est bon, tout au plus, pour un littérateur. Un sujet! Une anecdote, alors! Une idée, peut-être! C'est à leur faire exprimer des idées que vous prétendez rabaisser les arts plastiques. Horreur! Horreur! Horreur!

« Le sujet d'un tableau : quelques taches de couleurs, quelques rapports de tons, un jeu de valeurs, tout est là. En faut-il davantage pour faire un chef-d'œuvre? Si oui, tant pis pour vous; nous ne tenons pas d'autre article. Et puis, nous n'entendons pas que cela puisse plaire; du moment que vous pouvez prendre de l'agrément à une œuvre d'art, c'est que cette œuvre d'art est inférieure. Le grand art doit être ennuyeux, ne s'adresser qu'à une élite. Si vous voulez vous amuser, allez chez les vieux fournisseurs, ne venez pas chez nous. Que Benozzo Gozzoli ou Carpaccio, que Léonard de Vinci ou Raphaël, que Poussin ou Watteau, que Rembrandt ou Rubens vous amusent, que ces conteurs d'histoires, ces diseurs d'anecdotes vous donnent du plaisir, tant mieux pour vous. Ils sont puérils, mélodramatiques; ils prennent la peine de composer, de grouper plus de deux personnages; ils ont la faiblesse de croire que la figure humaine doit encore jouer un rôle dans l'art; alors que la nature morte seule existe et doit exister désormais. Des pommes! faire tourner des pommes! Michel-Ange en était bien incapable! » etc.

Que l'on n'aille pas croire que j'exagère. Ces propos, je les ai entendu tenir par des peintres, par des critiques, par des « amateurs ». Cette esthétique de barbares, ç'a été, c'est encore, dans certains milieux, l'esthétique à la mode. Il n'y a qu'à s'incliner, sous peine de s'exposer à la plus sanglante injure que puisse subir un homme du vingtième siècle : réactionnaire!

*
* *

Réactionnaires, c'est l'épithète que l'on n'a pas manqué d'infliger déjà à MM. Maurice Denis et René Piot, en attendant qu'on les gratifie d'une autre, plus insultante encore : classiques. Je ne crois pas qu'ils en souffrent; je les sens et je les sais, M. Maurice Denis surtout, trop fortement établis dans leurs convictions pour ne pas puiser, au contraire, dans le mépris où les tiennent les énergumènes de la nouvelle génération, une nouvelle confiance en eux-mêmes, une foi plus ardente en leur idéal.

Pour ce qui est de M. Maurice Denis, il y a longtemps qu'ici et là, dans *Art et Critique*, dans *le Spectateur catholique*, dans *l'Occident*, dans *l'Ermitage*, dans *les Arts de la Vie*, dans *les Notes d'art et d'archéologie*, il s'est exprimé loyalement sur la façon dont il envisage l'avenir de l'art français, dont il prévoit son salut par le retour aux traditions, par le respect conscient et éclairé du passé, par l'acceptation d'une méthode, par la soumission à une discipline. Dans l'exposé des théories qui lui sont chères, il fait preuve d'une largeur de vues peu commune et, au lieu de s'en tenir, comme le font ordinairement les peintres qui prennent la plume, à élucider des points de technique, des problèmes de métier, c'est à des idées générales qu'il s'attaque, c'est toute une esthétique qu'il construit, propose et défend.

Un autre peintre, du plus rare mérite d'ailleurs, un des élèves préférés de Gustave Moreau, et que des liens d'étroite amitié unissent au décorateur de la chambre funéraire, M. Georges Desvallières, mène autre part, dans la *Grande Revue*, le bon combat. Mais il a moins de sérénité que le conteur de l'*Histoire de Psyché*, il ne me paraît pas encore parvenu à une certitude; il se cherche encore. Son idéal, à lui aussi, est des plus hauts : il l'a prouvé en maintes œuvres éclatantes et profondes où se manifeste une sensibilité suraiguë, une inspiration hardie et généreuse, une volonté de beauté énergique; notamment, pour ne parler que de son dernier ouvrage, dans une frise décorative qu'il vient d'achever pour l'hôtel de M. J. Rouché. Quant à ses idées, elles sont parfois un peu confuses. Il serait, par exemple, plus individualiste que M. Maurice Denis; les questions de technique le préoccupent davantage, tant dans son œuvre que dans ses écrits; il serait aussi plus éclectique; il voudrait réaliser l'union étroite et parfaite du dessin le plus pur, le plus expressif, le plus personnel, avec la couleur la plus riche, la plus savoureuse, et tous les efforts qui tendent à cet idéal, presque irréalisable, d'ailleurs, trouvent grâce

devant lui. Il croit, plus que M. Maurice Denis, à l'importance de l'apport personnel en art, en quoi je suis tout prêt d'être de son avis, comme j'ai plaisir à l'être quand je l'entends nous dire :

« Je ne crois pas à l'utilité d'une longue initiation en art, je ne crois pas au besoin d'éducation — c'est du public qu'il parle, — je ne dis pas pour apprécier, mais pour aimer certaines œuvres.

« L'art de la peinture, en effet, est la faculté donnée à quelques-uns d'exprimer, avec des tons et des lignes, leur sensibilité propre, leur émotion; la faculté, en un mot, de faire plus ou moins le portrait de leur âme. Il doit donc y avoir d'autres mortels qui, tout naturellement, tout spontanément, reconnaîtront leur sensibilité propre dans l'œuvre de ces frères, inconnus souvent, qui ont su dire ce qu'eux ne faisaient qu'éprouver en silence. Et si le point de contact entre celui qui regarde et le créateur, est l'émotion, il n'est pas besoin d'études préparatoires pour se comprendre, puisqu'il ne s'agit que de sentir. L'échange qui se fait alors entre le peintre et son admirateur, est une communion très sérieuse qui s'établit entre deux êtres, au travers des siècles, des villes et des mondes, comme elle peut s'établir entre compatriotes, entre contemporains, entre voisins et amis, entre deux êtres qui ont une similitude d'âme. »

Rien n'est plus vrai : « La première condition, pour un artiste, dit quelque part Hippolyte Taine, est d'être une personne; sinon, il n'a rien à dire... » Formule excellente, mais d'où peut sortir tout le bien et tout le mal; formule qui peut conduire à l'anarchisme actuel, au mépris foncier de toute tradition, de toute méthode, de toute discipline, à l'exaltation d'orgueil et d'égoïsme où nous voyons tant de talents se perdre; formule qui, largement, sainement comprise, peut être infiniment féconde, car elle satisfait au besoin de liberté conscient de tout artiste, si traditionaliste soit-il.

Mais il y a « les lois de l'imitation ». Nul ne peut leur échapper. « Tâchons de déterminer, dit M. Georges Desvallières, quand imiter est une force, quand imiter est une tare. » Luini, Van Dyck, Jordaens lui serviront d'exemple pour le premier cas; les maitres anglais du dix-huitième siècle lui serviront d'exemple pour le second cas.

Luini a imité son maître Léonard de Vinci; il modèle, il dessine de la même façon que lui. Devons-nous lui en vouloir? « Non, car s'il a imité servilement Léonard, c'était pour mieux exprimer l'âme de Luini. » Il ne l'a imité que parce qu'il a constaté que, « seule, l'exécution de Léonard pouvait rendre ses sentiments propres à lui, Bernardino Luini. En imitant ainsi son maître, il

a fait un acte d'humilité qui est à sa gloire et qui fit sa force. Comme c'est le premier des devoirs de l'homme, d'arriver à s'exprimer, par tous les moyens possibles, pour servir ainsi à la grande éducation mutuelle de l'humanité, l'on peut dire qu'il agit, en effet, en conscience, le jour où il se servit des procédés d'un autre pour dire sa pensée. »

Les Anglais, au contraire, ce n'est pas par humilité, mais par orgueil, d'après M. Desvallières, qu'ils ont imité Rubens et Van Dyck. Ils n'aimaient pas leurs maîtres, ils les enviaient, sans s'en rendre compte; et, tandis que l'humilité a sauvé Luini, l'orgueil, eux, les a perdus.

« Toujours les maîtres, se servant des procédés employés par leurs prédécesseurs, les ont fait revivre, en les remaniant pour des besoins d'expression nouvelle. Et plus le point à exprimer était noble, tendre ou profond, plus le procédé s'amplifiait, se développait. Qu'avaient donc les Anglais pour qu'une si belle doctrine se soit aussi platement étiolée dans leurs mains? »

De là à la théorie du classicisme, ou plutôt du néo-classicisme, particulière à M. Maurice Denis, il n'y a qu'un pas.

*
* *

« Une des caractéristiques du classicisme, écrivait-il, il y a trois ans, dans l'*Ermitage*, c'est le respect du passé. Telle est la docilité des classiques que leur plus chère ambition est d'imiter les maîtres. Il est vrai que l'idée qu'ils s'en font témoigne d'abord de leur propre originalité. C'est la bonne façon d'être personnel que d'imiter les anciens à la manière de Poussin : il pouvait refaire, d'après les descriptions des auteurs, les tableaux perdus de l'antiquité, dessinait ses figures d'après les statues, et cependant inventait avec une liberté et une abondance comparables à celles de La Fontaine traduisant Esope.

« Pourquoi une semblable attitude nous serait-elle interdite? Et puisque incontestablement notre sensibilité s'est affinée, et qu'il faut tenir compte de notre hyperesthésie, pourquoi les ouvrages des maîtres ne provoqueraient-ils pas en nous des émotions aussi neuves que les spectacles de la nature et de la vie? Cela s'admet encore mieux si l'on songe qu'à notre époque, la vie est plus artificielle, que l'habitude des concerts, des théâtres, des musées, et l'excès critique nous ont fait plus exigeants, plus avides d'émotions esthétiques. La vie n'offre guère plus d'aliments à l'imagination plastique : ce n'est pas qu'il n'y ait à voir autour de nous de grandes beautés, mais presque rien dans la vie de chaque jour

ne correspond à nos états d'âme; et, par exemple, nos cérémonies officielles ne sont pas seulement moins pittoresques que celles des Vénitiens de la Renaissance, mais surtout elles n'expriment pas nos préoccupations intellectuelles, elles n'extériorisent rien de nos véritables passions. Il est naturel que des peintres qui ont le goût de la beauté décorative et un certain idéal de perfection, en viennent à demander aux chefs-d'œuvre du Louvre l'excitation que les spectacles de la vie ne leur donnent plus. »

Auprès des maîtres, ils apprendront que la suprême beauté est synthétique et que « l'idéal de l'art est de condenser, de résumer en un petit nombre de formes claires et concises les rapports infiniment variés que nous percevons dans la nature : c'est de réduire à de l'essentiel nos sensations les plus particulières, c'est de faire du simple avec du compliqué ».

Réaction, on le voit, contre l'impressionnisme à qui l'on doit « cette production facile, amorphe et décolorée qui, profitant des libertés acquises, et sous le prétexte d'exprimer seulement la sensation de la nature et le frisson de la vie, arrive à je ne sais quelle sténographie fébrile, multiplie dans nos expositions les notations trop subtiles, les improvisations, les ébauches, et relègue aux choses démodées la méthode et la technique ».

Réaction, d'autre part, contre le naturalisme, contre le « tout est bon à peindre » de Courbet et de Manet. Travailler d'après la nature, rien, certes, de meilleur; « c'était la dernière sauvegarde du métier de peintre. On est arrivé ces dernières années à s'en passer complètement. On ne fait plus que noter des sensations; l'art n'est plus que le journal de la vie. C'est le journalisme dans la peinture... Cette sorte de sténographie a déformé notre écriture. Des littérateurs se plaignent du même mal. Qu'importe l'exécution, toute méthode est bonne pourvu qu'elle soit expéditive. Il ne reste plus de temps pour le travail matériel et manuel, pour le perfectionnement ou seulement la réalisation de l'œuvre. On ne sait plus finir. On fait des choses qui n'existent pas. » La copie pure, la traduction littérale de la nature, quoi de plus vain comme but : le destin et l'œuvre d'un Bastien-Lepage, d'un Meissonier, le prouvent. Mais c'est ainsi, dira-t-on, que l'on est moderne. La photographie, alors, vaut mieux. La photographie, c'est la lettre, l'art c'est l'esprit, et l'esprit vivifie et la lettre tue. Qu'on me cite une grande œuvre synthétique produite par le naturalisme, tel qu'on l'a entendu depuis cinquante ans, tel qu'on l'entend encore aujourd'hui : nous voici revenus à notre point de départ : « Dans la notion d'art classique, ce qui domine, c'est l'idée de synthèse. »

« Pas de classique qui ne soit économe de ses moyens, qui ne

subordonne toutes les grâces de détail à la beauté de l'ensemble, qui n'atteigne la grandeur par la concision.

« Mais l'art classique implique encore la croyance à des rapports nécessaires, à des proportions mathématiques, à une norme de beauté, — soit dans le sujet de l'œuvre d'art (canon humain) soit dans l'économie de l'œuvre elle-même (lois de composition). Il comporte aussi un juste équilibre entre la nature et le style, entre l'expression et l'harmonie. Le classique synthétise, stylise, ou, comme on voudra, invente de la beauté, non seulement lorsqu'il sculpte ou lorsqu'il peint, mais encore lorsqu'il use des yeux, lorsqu'il regarde la nature. Tout objet qu'il considère il le recrée en tant qu'objet, il lui conserve sa logique essentielle en le transformant selon son propre génie. Et, par exemple, le sculpteur grec de l'école de Phidias n'esquive pas un modelé : en simplifiant, il ne supprime pas, mais telle est la mathématique dont il ordonne chaque détail qu'ils se perdent tous dans une suprême harmonie; le corps que son art imagine est objectif au point de paraître vrai, et cependant la pensée de l'homme l'a construit, il a du style. Ainsi, des éléments empruntés à la nature, le classique fait non seulement des éléments d'objets d'art comme l'Oriental, le Romantique ou l'Impressionniste, mais aussi des éléments d'une nature à lui, idéale, intelligible et refaite à son image.

« Le classique a le goût de la beauté objective. Il veut de la raison partout, et partout de la vraisemblance. Il a de grandes idées, de fortes impressions, il dégage la beauté idéale des objets; mais le sens qu'il a du *général* se double heureusement du sentiment du possible. En pliant la nature aux règles de son esprit, il n'entend pas lui faire violence, il ne crée pas des monstres : ses inventions sont robustes et harmonieuses comme des objets naturels. »

Ce n'est pas autrement que Nicolas Poussin, dont M. Maurice Denis se réclame si volontiers, qu'il honore d'un culte si fervent, concevait l'art, quand il prétendait que « la manière magnifique », — ah! la belle expression! — « consiste en quatre choses : dans la matière, le concept, la structure, le style », et que « la nouveauté dans la peinture ne consiste pas surtout dans un sujet non encore vu, mais dans sa bonne et nouvelle disposition et expression, et ainsi de commun et vieux, le sujet devient singulier et neuf », et encore que « les couleurs dans la peinture sont semblables à des leurres qui persuadent les yeux, comme la beauté des vers dans la poésie », comme s'il avait prévu, dans l'ordre littéraire, les vaines jongleries verbales, la fausse perfection tendue et froide de l'école parnassienne.

Ce n'est pas autrement non plus que Jean-Dominique Ingres concevait l'art quand il disait à ses élèves : « L'art ne doit rendre que la beauté »; et « pour vous former au beau, ne voyez que le sublime, allez la tête levée vers les cieux au lieu de la tenir courbée vers la terre comme des porcs qui cherchent dans la boue »; et encore : « Les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont été faits avec des modèles comme nous en avons sous les yeux en ce moment à Paris..., il faut trouver le secret du beau par le vrai »; et enfin, reprenant le précepte de Poussin, que je viens de citer : « La couleur, partie animale de l'art... Une chose bien dessinée est toujours assez bien peinte... Il est sans exemple qu'un grand dessinateur n'ait pas trouvé la couleur qui convenait exactement au caractère de son dessin », comme s'il eût prévu les aberrations, les puérilités, les sottises que commettrait l'art de notre époque hypnotisé par le prestige de la couleur pour la couleur.

Ce n'est pas autrement, non plus, que Puvis de Chavannes concevait l'art quand il écrivait : « Vous me dites que l'artiste redresse les choses selon son rêve; j'aimerais mieux dire *ordonne* les choses selon son rêve, car je suis convaincu que la conception la mieux *ordonnée* se trouve en même temps la plus belle. J'aime *l'ordre* parce que j'aime passionnément la clarté, » ou : « S'il m'arrive de penser à ce que j'ai pu faire, j'y découvre, non pas la recherche, mais le besoin de synthèse, sans jamais tomber dans l'épisodique; les scènes que j'imagine restent néanmoins probables et humaines »; ou encore : « Une œuvre naît d'une sorte de confuse émotion dans laquelle elle est contenue comme l'animal dans l'œuf. La pensée qui gît au cœur de cette émotion, je la roule, je la roule jusqu'à ce qu'elle soit élucidée à mes yeux et qu'elle apparaisse avec toute la netteté possible. Alors, je cherche un spectacle qui la traduise avec exactitude, *mais qui soit en même temps ou tout au moins qui puisse être un spectacle réel.* C'est là du symbolisme, si vous voulez, mais aussi peu arbitraire que possible »; ou enfin : « La recherche de l'originalité, c'est la maladie moderne. Mais l'originalité, on la trouve surtout en ne la cherchant pas. »

Ce n'est pas autrement, enfin, quoi qu'il y paraisse, que ce grand incompris (malgré sa gloire) de Gustave Moreau concevait l'art quand il écrivait ces lignes toutes frémissantes du sentiment le plus pur et le plus exalté de la beauté : « O noble poésie du silence vivant et passionné! Bel art que celui qui, sous une enveloppe matérielle, miroir de beautés physiques, réfléchit également les grands élans de l'âme, de l'esprit, du cœur et de l'ima-

gination et répond à ces besoins divins de l'être humain dans tous les temps!

« C'est la langue de Dieu! Un jour viendra où l'on comprendra l'éloquence de cet art muet; c'est cette éloquence dont le caractère, la nature et la puissance sur l'esprit n'ont pu être définis, à laquelle j'ai donné tous mes soins, tous mes efforts; l'évocation de la pensée par la ligne, l'arabesque et les moyens plastiques : voilà mon but. »

Qu'il l'ait atteint toujours ou non, cela n'importe pas. On ne peut que souhaiter aux jeunes artistes lassés des jongleries actuelles de s'en fixer un aussi élevé et aussi noble. Qu'ils sentent, enfin, tout le danger des sophismes où se complaisent tels et tels théoriciens d'anarchisme que je ne nommerai pas; qu'ils se ressaisissent bientôt pour abdiquer leur sot et vain orgueil; que, descendus en eux-mêmes, ils s'avouent loyalement les fautes qu'ils ont commises contre les normes éternelles de Beauté; il ne s'agit point pour eux de devenir des esclaves; c'est à se libérer au contraire des chaînes des mauvaises traditions, de l'individualisme mal compris et étroitement systématique, que nous les convions. Que sans cesser d'être des hommes d'aujourd'hui, sans cesser de regarder vers l'avenir, ils acceptent de regarder derrière eux, dans le passé de leur art et de leur race, avec humilité, avec tendresse, avec recueillement, avec amour, parce que, selon la profonde parole d'un philosophe, « le beau, le beau spécial que chaque époque et chaque nation se crée, est, en toute société, ce qu'il y a de plus éminemment social, et c'est la raison d'être de tout le reste, de tout le nécessaire et de tout l'utile », parce que, enfin, selon le mot, qui m'est si cher, de John Keats, « une chose de beauté est une source éternelle de joie ».

Gabriel Mourey.

JOURNAL

DE MON SÉJOUR A PARIS

1803-1804

Le comté de Bentheim [1] était, au début du dix-neuvième siècle, un des petits Etats vassaux de l'empereur d'Allemagne. Il était situé au nord de Münster, fort près de la frontière hollandaise.

En 1752, l'oncle du comte Louis, Frédéric-Charles de Bentheim-Bentheim, avait engagé pour trente ans son pays à l'électeur de Hanovre, ne pouvant payer les dettes contractées envers lui par ses ancêtres. Les trente ans écoulés, l'électeur de Hanovre continua d'exercer ses droits sur le comté de Bentheim, bien qu'il n'y eût pas eu de renouvellement formel du précédent engagement. — Mais, en 1803, le neveu de Frédéric-Charles, Louis de Bentheim-Steinfurt [2], vit le Hanovre et aussi son comté occupés par l'armée de Mortier à la suite de la rupture du traité d'Amiens [3]. Il profita de cette occasion pour chercher à liquider avec la France l'engagement de son comté et rentrer en sa possession. C'est dans ce but qu'il vint à Paris, en décembre 1803. Pendant le séjour qu'il y fit, — séjour qui se prolongea jusqu'à la fin de mai 1804, — il nota tous les soirs ce qu'il avait fait, entendu et vu. Ce sont des extraits de ce journal (qui ne contient pas moins de 282 pages grand format) que nous publions ici. Il est écrit en français; cependant, quelques passages le sont en allemand. Si la forme n'est pas toujours impeccable [4], le fond a une véritable valeur.

[1] Bentheim est aujourd'hui une petite ville d'environ 3000 habitants, possédant un remarquable château, un des plus vieux de l'Allemagne.

[2] Le comté de Steinfurt se divisait en haut et bas comté. Le comte Louis ne possédait que le bas comté. Steinfurt (ou Burgsteinfurt) est actuellement une ville de 6000 habitants à 30 kilomètres nord de Münster.

[3] L'armée française occupa le Hanovre, dont l'électeur était George III, roi d'Angleterre, et en même temps le comté de Bentheim, bien que celui-ci fût indépendant de l'électorat d'Hanovre.

[4] Nous avons tenu à transcrire fidèlement le manuscrit, avec ses incorrections et ses lourdeurs. Quoique le comte parlât et écrivît plus volontiers le français que la langue de son pays, bien des fautes lui ont échappé que nous n'avons pas cru devoir corriger (à l'exception de simples fautes d'orthographe) afin de laisser à ces notes leur saveur particulière.

Ce journal méritait donc d'être connu du public français. Il le sera grâce à l'extrême obligeance du prince[1] Alexis de Bentheim-Steinfurt, qui a bien voulu mettre à ma disposition le manuscrit du comte et autoriser la publication de ces extraits.

J. Sauvage.

1803. — Samedi 3 décembre. — Après avoir couché à la dernière poste, au Bourget, nous rentrâmes vers les 11 heures à Paris; je fis arrêter le postillon dans la rue Saint-Honoré... Je parcourus bien des maisons avec Bechluft[2], mais comme pour la représentation et les visites que je dois faire, il me faut quelques pièces analogues au rang que je dois occuper, je ne trouvais rien qui me parût convenable... Enfin trouvé ce qu'il me fallait à l'hôtel de Toscane, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, et accordé les trois pièces avec le petit garde-robe pour onze louis. Puis nous fûmes chez les traiteurs et restaurateurs à faire un contrat pour notre dîner, mais quelle fut ma surprise quand l'on me demanda pour quatre plats et la soupe à trois personnes seulement 18 livres par dîner, tandis qu'à mon dernier séjour[3], où nous fûmes 5 personnes, je n'ai payé que cinq livres : différence horrible! Mais aussi les denrées ont renchéri dans tout le monde depuis ce temps-là. Enfin, nous nous arrangeâmes avec M. Aurant, traiteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, pour neuf livres, c'est-à-dire un petit écu par tête. L'après-dîner, nous courûmes encore acheter quelques petits articles pour notre ménage, tout bien cher, comme la livre de beurre 2 livres, le vin pour moi 30, et pour les autres 20 sols. Le soir, nous le passâmes ensemble au café de Foix, car, avec la grande fatigue du voyage..., nous cherchâmes de bonne heure notre lit.

Dimanche 4. — Couru avec Bechluft et Wolter au château des Tuileries, dont la place est bien embellie et ornée. Il y avait une centaine d'équipages, et nous nous rangeâmes dans le cercle des spectateurs pour voir les ambassadeurs et généraux qui sortaient de leurs voitures, car c'était grand jour de représentation et le costume était mondain comme ci-devant du temps de Louis XVI. Il n'y avait point de grande parade, seulement garde montée et descendue, beaux hommes, surtout les pionniers. Le soir, à la Comédie, dans le Palais du Tribunat, ci-devant Royal,

[1] Les comtes de Bentheim-Steinfurt ont été, en 1817, élevés au rang de princes par le roi de Prusse.

[2] Le comte avait emmené trois personnes : Bechluft, son chef d'orchestre; Wolter, peintre, et Horstmann, son domestique.

[3] Le comte était déjà venu à Paris en 1785.

[au] Théâtre Montansier; c'est un petit théâtre assez intéressant et curieux, joli petit salon, étant dimanche rempli comme un œuf, la place du parterre où l'on est bien assis à 33 sols.

Mardi 6. — Le soir, nous fûmes au grand Opéra ou théâtre de la République et des Arts; malgré que pour les décorations, l'orchestre et surtout les ballets, c'est toujours le premier spectacle qui existe, j'ai pourtant remarqué que la salle n'était point si magnifique que ci-devant, de même les décorations point brillantes, la peinture pas si fraîche et les machineries pas si exactes et servies avec si grande promptitude; bref, le Théâtre des Arts n'est plus la grande académie de ci-devant, plutôt perdu que gagné. L'orchestre qui cependant aura (*sic*) bien au delà de soixante-dix musiciens, n'avait pas ce grand ensemble que j'admirais si souvent, et le directeur avait de la peine, souvent, de les faire avancer. L'on donna *Proserpine*, tragédie lyrique en trois actes, musique de Paesiello. Tout le poème de Quinault a été changé et raccourci, ce que l'on annonce dans l'avertissement d'une façon très pathétique et avec cette belle phrase : « Aujourd'hui qu'une forêt de lauriers a comblé l'abîme où la France entière allait s'engloutir avec le reste de l'Europe; aujourd'hui qu'un nouvel ordre social succède à une destruction universelle, les plus riches fictions de l'antique mythologie n'approchent pas du simple récit des faits modernes. »

Dimanche 11. — Vers les 11 heures, arriva M. le conseiller privé Greuhm [1]. Je lui fis un exposé détaillé de toutes mes affaires, surtout pour le comté de Bentheim. Il approuva beaucoup que je n'eusse conduit aucun conseiller avec moi, de tels êtres étant insupportables à Talleyrand. [Il] me conseilla de m'adresser le plus tôt (*sic*) à M. de Dreyer [2], qu'au reste je ne devais point inquiéter les personnes par des visites trop fréquentes... Peu avant 8 heures, arriva M. Dreyer, grand et gros, me paraissant avoir passé les soixante ans; il a fait différentes ambassades, surtout dix de suite à Madrid, séjour dont il est encore infiniment content. Il avait reçu des renseignements de sa cour pour mon arrivée à Paris, et me promit de m'assister de son mieux... Il parla sur les indemnités, disant qu'encore en dernier lieu le ministre Talleyrand lui avait donné de belles espérances, que même il en avait parlé au Premier consul [mais] que celui-là

[1] Chargé d'affaires du prince de Linange (Leiningen).

[2] Le baron de Dreyer, ambassadeur de Danemark. « Bon papa, le doyen du corps diplomatique...; il a beaucoup d'ambition, jouit d'une grande considération et ne manque point de finesse, surtout pour savoir et obtenir quelque chose; il hait le travail, mais par ambition travaille beaucoup. »

avait dit ne plus se soucier des affaires allemandes, qu'il avait tout laissé à finir à la Russie..., qu'au reste, il savait que bien des personnes, comtes et princes, n'avaient point encore été indemnisées, qu'il reprendrait cela, qu'il fallait y mettre la dernière main, dès que l'affaire avec l'Angleterre serait vidée. Enfin, je fis part à Dreyer de mon projet[1] pour la reluition du comté de Bentheim en lui donnant le détail sur les avances que le ministère d'Hanovre m'avait fait faire par la régence de Bentheim, sur mon contrat dressé envoyé à Londres, enfin sur la lettre du Prince royal qui m'annonce le refus du roi à vouloir le signer sans alléguer des raisons, vraisemblablement pour avoir encore un pied-à-terre en Allemagne, qu'à présent il ne me restait donc qu'à implorer le gouvernement français pour me remettre dans mes droits contre l'usurpation de la cour de Londres, le contrat de l'hypothèque étant terminé déjà depuis plus de vingt ans. Dreyer paraît grand ami de Talleyrand, lui ayant pour ainsi dire sauvé sa femme qui, sous différentes formes (aventurière) avait passé quelques années déjà à Paris, et qui, comme Danoise, née à Tranquebar, s'était réfugiée le fameux 18 fructidor dans son hôtel; à présent, après avoir été la maîtresse, femme du ministre des affaires étrangères.

Mardi 13. — [Avec Dreyer], nous fûmes chez le ministre Talleyrand... Je lui présentai la lettre de Dessolles qu'il accepta avec bonté, il la lut, ne parla pas, de sorte que je lui fis quelque compliment d'honnêteté; sur quoi, il répondit que je devais lui présenter une note, et qu'alors il verrait à pouvoir me satisfaire; c'est peu, presque tout ce qu'il disait, et il nous congédia...

Samedi 17. — Le soir, au Théâtre français de la République, très petite salle; aussi les décorations mal soignées, et la toile avait l'air de pendre en lambeaux.

Mercredi 21. — [Avec Dreyer], nous fûmes tout de suite dans mon équipage... chez Talleyrand. Mme (T.), belle femme et très aimable envers moi, me parla beaucoup aussi de musique et de danse... A table, qui était composée d'une vingtaine de personnes, je fus placé entre la marquise de Gallo, ambassadrice de Neapel, et la générale Dumas, dont le mari est à l'armée; ils avaient été aussi émigrés à la suite du 18 fructidor et surtout dans le pays de Holstein. [Mme Dumas] fut très obligeante envers moi, louant beaucoup l'hospitalité allemande, [disant] que les Français n'au-

[1] Par ce contrat, le comte proposait à George III, en tant qu'électeur de Hanovre, de liquider l'hypothèque que celui-ci avait sur le comte de Bentheim, en en déduisant cependant ce qu'il avait à prétendre du roi (reluition = dégagement).

raient pas été comme cela, disant aussi que j'avais été bien affable contre [envers] les émigrés. Mme de Gallo, ma voisine et celle du ministre Talleyrand, Napolitaine, brune pas laide, costumée très galamment, « la gorge tout à fait découverte, comme les femmes au Palais-Royal[1] », se disait aimer la musique et chanter; nous parlâmes un long espace de temps ensemble l'italien, mais à la fin du repas, qui ne dura qu'une bonne heure, elle retomba dans le français. Il n'y avait pas de profusion, sans cela, tout bien arrangé; il y avait vaisselle, mais ordinaire; pour les vins fins, l'on ne servit que du madère; trois différentes sortes de glaces très bonnes; sans cela, rien d'extraordinaire en crème, gelée, ni autres plats inconnus[2] [*sic*].

Vendredi 23. — Je fus [avec Dreyer] chez Talleyrand. [Dreyer me dit] que chez Talleyrand, je pouvais bien glisser le mot d'Excellence, « mais tout à fait discrètement, et comme spontané[3] », comme aussi chez le Premier consul celui de général qu'il aimait bien d'entendre encore... [Je lui présentai ma note]. Il parcourut la pièce au galop, de sorte que je crus tout de suite qu'il n'en saisirait pas le sens. Il me demanda ce que je voulais que le gouvernement devait faire à mon égard (de sorte qu'il n'avait point saisi le contenu de la note) et lui disant [et je lui dis] que c'était pour avoir une liquidation, payer ensuite, et puis me voir en possession. Dreyer prit alors la parole; sur quoi, le ministre me dit qu'il mettrait ma note sous les yeux du Premier consul, en tirant sa révérence... De là, nous fûmes chez Shimmelpennig[4] qui me reçut très amicalement. Le dîner était tout à fait magnifique et exquis avec profusion.

Dimanche 25 (*Noël*). — A une heure et demie, je me rendis...

[1] *Die Gorge ganz offen, wie die im Palais Royal.*

[2] Il paraît qu'à cette époque les réceptions de Talleyrand (sauf les grands dîners officiels, on verra plus loin le compte rendu d'un de ces derniers(n'étaient pas fort somptueuses. Voici la description d'une « sauterie » : « Samedi 31 déc. Venant chez Talleyrand, il y avait déjà beaucoup de monde dans la grande chambre en bas... Pour tout concert, il n'y avait qu'un piano, et puis un violon qui jouait aussi les danses. Une Mme de Laval, amatrice [*sic*], pinça très bien la harpe... Après qu'elle eut cessé, l'on commença tout de suite par une valse, puis par une écossaise. Puis Mme Talleyrand me proposa de jouer une pièce de flûte [ce qu'il accepta]. Après, l'on dansa des danses françaises... Après minuit on se mit à table. Il n'y eut que le prince de Wurtemberg et moi avec Tall. qui servait le manger, d'hommes à table. Tous les autres, derrière des dames. Le souper était bon, mais pas trop somptueux. Le tout finit à deux heures. »

[3] « Aber so ganz verloren, ungesucht. »

[4] Ambassadeur de la République batave.

dans mon superbe habit de velours chez Dreyer[1]. [Celui-ci et moi] nous nous arrêtâmes longtemps près des Tuileries, ne voulant y descendre pour le grand vent, pour ne point abîmer nos frisures, de sorte que nous rentrâmes par cette porte du Louvre, dont, sans cela, le passage est tout à fait prohibé; nous dûmes attendre longtemps pour laisser passer toutes les troupes qui étaient encore sur la grande place, devant le château du Louvre qui peut contenir jusqu'à 14 000 hommes; aujourd'hui, il n'y avait à la grande parade qu'entre 5 à 6000 hommes. C'était un spectacle superbe de voir défiler ces belles troupes, surtout la garde consulaire. Après ces troupes toutes défilées, nous rentrâmes enfin, nous arrêtant devant une petite porte pour les ambassadeurs; en montant, nous fûmes par différents petits escaliers et petites chambres dans deux plus grandes, où se trouvaient les ambassadeurs. Lucchesini[2] s'entretenait longtemps avec moi, me demandant si le général Blücher[3] jouait et buvait encore tant, à quoi j'assurai non. Enfin arriva le préfet en rouge brodé qui nous annonçait le moment d'audience. Nous descendîmes le petit escalier par une petite porte de côté pour rentrer sur le grand escalier, où la garde consulaire était rangée en haie... Enfin, nous rentrâmes dans l'appartement de la présentation qui ne se distinguait [en] rien des autres, sinon [par] deux gros paquets d'étendards, drapeaux, posés contre la muraille. Des deux côtés [d'une cheminée], Cambacérès et Lebrun, consuls, se tenaient debout, comme des statues, déjà âgés et la mine très malsaine [*sic*]. Nous autres étions rangés en cercle, et le Premier consul fit le tour pour parler à un chacun assez bas, lui dire quelques mots. L'ambassadeur batave fut le premier que je pus entendre; il lui parla quelques mots indifférents... Le Premier consul vient à Dreyer le questionner sur le froid de son pays, il vient à moi; Dreyer cite mon nom sans y ajouter aucune syllabe, de sorte que le Premier consul demanda si j'étais Danois; sur quoi, moi disant que j'étais de l'Empire : « Ah! dit-il, prince de l'Empire... » Ensuite, m'ayant fixé plusieurs fois et moi de même, il passa

[1] Pour aller à la présentation au Premier consul, Dreyer lui avait conseillé de revêtir à cette occasion « un habit de velours richement brodé ». Il s'en fit faire deux par Vacher, « marchand du Premier consul et de Mme Bonaparte », rue Vivienne, au prix de 600 fr. pièce.

[2] Ambassadeur de Prusse. « Le plus spirituel, le plus fin, le plus malin de tous nos diplomates; malgré son âge, il a encore toute la tournure d'un jeune homme, aussi très galant avec le sexe, très poli et affable. Au reste, on dit son caractère un peu fourbe. »

[3] Le futur vainqueur de Napoléon avait été quelque temps l'hôte du comte.

outre, questionnant mon voisin Lucchesini sur la santé du roi et autres choses de peu de conséquence. Au retour de sa tournée dans le cercle, il me dépassa avec une mine obligeante pour faire encore les mêmes questions à Dreyer sur le froid de son pays. Après avoir parlé, un et deux, il tira la révérence et chacun se retira pour ravoir sa voiture. Sur la tournure, l'esprit, la tenue du Premier consul, je dois encore remarquer qu'il est petit, mais gros, très pâle, mais cependant pas l'air maladif; il engraisse un peu depuis quelque temps, de sorte qu'il n'est rien moins que maigre. Sa physionomie ne signifie rien, si bien que l'on n'y pourrait reconnaître le grand homme. Des yeux très parlants, bienveillants, tirant sur le vert, des cheveux courts, bouclés, un peu sombres, un nez crochu. Son habillement dans l'uniforme national, bleu avec des culottes hautes, blanches, larges, de grandes bottes qui lui vont mal, avec une paire de vieilles épaulettes, le ferait dans la rue prendre plutôt pour un sous-officier que pour un officier. Rien, rien au monde de marquant[1].

Dimanche 1er janvier 1804. — Nous descendîmes au superbe Hôtel des Invalides. [Dans l'église], l'on éleva la statue de Mars; à présent, tout cela est fini, et l'on l'a posé dans la cave; le culte est rétabli, et nous vîmes les vêpres. Nous admirâmes une superbe table de marbre blanc, sur laquelle était la liste des noms, suivant les différentes armées, des personnes militaires qui, avant d'être tuées, s'étaient signalées; parmi lesquels je vis même le nom de plusieurs caporaux, de sorte que cet honneur n'est pas seulement pour les officiers, ce qui doit donner une émulation étonnante dont nous n'avons rien de pareil en Allemagne; aussi les Invalides sont tenus au mieux, et chacun a son lit.

Jeudi 5. — Au théâtre de la Cité, vis-à-vis le Palais de Justice; la pièce était la *Rupture du traité d'Aix-la-Chapelle*, mélodrame historique en trois actes, relatif à la trahison des Anglais qui tuent par derrière... le parlementaire français. Cette pièce, dont

[1] « Ueber das Wesen, Geist, und Anstand des Ien consuls muss ich noch bemerken, dass er klein ist, aber feist, sehr blass aber doch nicht kränklich, bekommt auch seit einiger Zeit etwas Fleisch, so dass er nichts weniger als mager ist. Seine Miene und Anstand bedeuten nichts, so dass man den grossen mann nicht daran erkennen sollte, sehr sprechende Augen freundlich aber grünlich; kurze, krauze, etwas dûnkele Haare und krumme nase. Sein Anzug in der Nationaluniform, blau mit hohen, weissen, breiten Klappen, hohe Stiefel, schlecht sitzend mit einem Paar alter Epauletten würde auf der Strasse mehr einem Unteroffizier als einem Offizier gleichen. Nichts, nichts, in der Welt auszeichnendes. » Plus loin : « Il a l'air très pâle et sérieux, traits bien ordinaires, rien de bien marquant que les yeux. »

on donne la première représentation, était toute faite pour inspirer la haine contre la nation anglaise; aussi on applaudit de toute force aux passages les plus forts[1].

Vendredi 6. — Après quatre heures, arriva Dreyer. La chose la plus importante dont il me fit part était que dans une conversation avec Talleyrand, celui-ci avait dit que pour le comté de Bentheim il y avait beaucoup à faire; de quels mots il avait formé la conjecture que les Français désireraient avoir le comté comme le roi de la Grande-Bretagne[2] en me donnant même plus annuellement que les 100 000 livres. De sorte que si jamais la proposition m'en vient, je dois trouver des difficultés imposantes pour éluder cette proposition comme 1° que le peuple bentheimois m'assassinerait si j'étais capable d'une telle démarche, m'ayant tant fait apercevoir le désir que je sois leur maître; 2° que toute ma famille et mes enfants s'y opposeraient; 3° que l'Empereur même renverserait cette proposition; 4° que même ce nouveau contrat ne serait jamais valable, existant dans le contrat avec l'Angleterre une clause comme quoi dans un pareil cas le roi s'est réservé la prééminence. Ces idées et autres que l'on trouvera encore doivent bien assurer, en passant même sur mon inclination de me voir au plus tôt le régnant véritable du comté de Bentheim, combien peu cette idée serait compatible avec ma situation.

Samedi 7. — Je fis part [à Grenhm] des idées transpirées (*sic*) par Talleyrand à Dreyer et il loua infiniment ma ferme résolution

[1] Les allusions au mérite du Premier consul et à la guerre contre l'Angleterre étaient alors de mode au théâtre. A l'Opéra, c'est « le connétable de Clisson », pièce qui, « sans les applications et les rapprochements avec le héros qui mène aujourd'hui les Français à la victoire, serait tout à fait tombée ». Au Vaudeville, c'est « la Tapisserie de Mathilde » (« beaucoup de belles allusions sur la situation présente avec l'Angleterre, et surtout sur le conquérant Bonaparte ».) Au théâtre Montansier, on joue « George le Brasseur », dans laquelle on lui donne bien des tapes, comme aussi à la façon traître dont agit le gouvernement ». Le théâtre Louvois représente « la Flottille », « qui serait insupportable sans les circonstances ». Enfin, aux Français, quand Burrhus récita les vers fameux :

> Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
> Partout en ce moment on me bénit, on m'aime.
> Je vois voler partout les cœurs à mon passage.

« il y eut un grand bruit d'acclamations parce qu'on les appliquait à juste titre sur le Premier consul. »

[2] Sous-entendu : l'a eu jusqu'à présent. Dreyer pensait que le gouvernement français voulait proposer au comte de lui servir une rente assez forte, moyennant quoi le comte abandonnerait à la France ses droits sur ses Etats.

et mes raisons. L'on avait fait une proposition pareille au prince héréditaire de Linange lequel étant jeune et un peu dépenseur (*sic*) l'on avait cru susceptible d'accepter une telle proposition que l'on avait accompagnée avec bien des appâts... Il me promit aussi d'avoir soin de mes affaires, disant au reste qu'à présent il n'y avait rien à faire avant le retour du Premier consul, qui pouvait durer encore quinze jours, puisque l'armée était très mécontente, n'ayant que peu de vivres et gelant de froid, et sans la réussite de descente sur l'Angleterre, le nom du Premier consul risquerait beaucoup, ayant une infinité d'ennemis; sur quoi je lui disais que si un tel malheur pouvait succéder [arriver] de voir périr ce grand homme, quelle sûreté resterait à nous autres Allemands [1]? Il me dit aussi avoir été avant-hier dans la société d'un sénateur qui lui avait assuré que Bonaparte était d'une humeur tout à fait insupportable, qu'il n'y avait pas moyen de le contenter, et que l'on ne savait comment se tourner.

Dimanche 22. — M. de Dreyer alla me chercher à neuf heures pour le cercle du Premier consul; nous montâmes ensemble. Il dura longtemps avant que le Premier consul arrivât, et dès qu'il apparut, nous fûmes tout de suite à la première pièce de la musique. [Cette pièce] assez mal éclairée, malgré tant de bougies, était aussi beaucoup trop petite [Bonaparte] était dans son uniforme national sans (?) les deux épaulettes, et en souliers, bas blancs, très affable, paraissant faire grande attention sur la musique; aussi, malgré que Cobentzel [2] parlât beaucoup et voulût jaser, l'on était si tranquille, même avec toutes ces femmes, que l'on aurait pu entendre tomber une épingle par terre; voilà ce que c'est que l'œil d'un tel maître... Toutes ces dames étaient mises avec une élégance incroyable, la princesse Dolgoroucki avec un diadème qui effaça tous ces diamants, Mme Bonaparte au contraire avec toute la simplicité possible. L'on commença par un petit bout d'ouverture; ensuite chanta Mme Coréa, espagnole; elle fit ensuite un duo avec la Schinassacchi. M. Frédéric Duvernois joua sur son cor un duo avec le joueur de la harpe, tous deux de l'Opéra. Ensuite l'on ne fit que des danses italiennes. Le tout put durer trois quarts d'heure ou une heure et resta au-dessous de mon attente à bien des égards. Le Premier consul fit signe à Madame, et toutes les femmes se levèrent. En passant, Dreyer

[1] Le comte a très souvent exprimé la même idée, particulièrement à propos du complot de Georges Cadoudal.

[2] Philippe de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, « petit homme sans apparence et sans un esprit très brillant, d'un organe et voix de soprano assez désagréable ».

me présenta à une des dames de la cour de Madame, ce qui fit que je fus placé à sa table. Il n'y avait que des glaces, gâteaux (seulement peu) confitures et quelques fruits, beaucoup d'eau et peu de vin [1]. Le tout ne dura qu'une demi-heure et alors au grand galop retourné à la première pièce, où deux, quatre, six jusqu'à huit danseurs et danseuses de l'Opéra voltigèrent. Plusieurs [spectateurs] se mirent sur les chaises, ce qui me paraissait indécent et que je n'aurais pas voulu imiter, ne pouvant faire plaisir au consul. La danse finie, chacun partit avec la plus grande précipitation.

Lundi 23. — [Lucchesini me dit] qu'il n'était point dans les plans du Premier consul de se mêler ni en blanc, ni en noir dans les affaires de l'Allemagne, que cela ne rentrait pas dans ses grands projets de sa politique, qu'à présent dans les troubles de la Bavière il n'avait rien fait, et qu'à la Prusse il avait refusé aussi dans bien des occasions son soutien, disant ne voulant se mêler de rien dans les affaires allemandes.

Mercredi 25. — [Nous causâmes avec] deux officiers français, allemands de nation. Ils parlèrent d'un ton très cavalier sur le Premier consul disant qu'il prenait beaucoup d'embonpoint, ne travaillant plus tant, et puisque Madame, à présent malingre, n'était plus si exigeante [*sic*]. Son premier mari, Beauharnais, fut très bel homme; il a été guillotiné.

Dimanche 29. — [L'orfèvre] Boucher me fit une confidence, c'est que le Premier consul voulait établir pour la Légion d'honneur un ordre dont les premiers crachats seraient en diamants. Il me fit voir une petite plaque modèle en plomb; la tête d'Apollon, avec les rayons, ou le soleil, exécutée pour être présentée au Premier consul qui en avait parlé dans son conseil, mais avec un profond mystère.

Mardi 31. — L'abbé Sieyès, fameux pour s'être soutenu dans la Révolution, se trouva aussi chez Chaptal; sa physionomie est faite pour y lire tout ce que l'on veut; aussi Wachter en parlait avec horreur, disant cependant il n'avait pas la moindre influence dans les affaires, ce qui était un véritable malheur [2]; il a un sourire faux et malin, sur sa physionomie jaune et livide, malgré qu'il n'est pas maigre.

Jeudi 2 février. — Le peintre Kimly me conta l'anecdote du

[1] Au sujet de cette parcimonie du Premier consul, le comte remarque en un autre endroit qu' « on ne sert point de rafraîchissements, rien, rien du tout, aux cercles du Premier consul, exception de la règle de tous les autres cercles ».

[2] Ce regret est naturellement ironique.

prince électoral de Wurtemberg qui est ici, répudié de son père pour avoir voulu épouser la fille de son conseiller qui est ici à Paris; il est à présent représentant des grandes villes impériales comme Francfort, Nuremberg, etc. La demoiselle est accouchée de deux enfants à la fois, et malgré toutes les peines que le prince s'est données, il n'a pu être marié ici, le Premier consul ayant remis la décision à Portalis, ministre des cultes, qui a conclu le non [ce mariage] étant contraire aux lois de l'Empire, et cela à l'honneur de la nation française. Le prince ne doit point avoir de revenus de son père, et seulement les Etats l'assistent sous main.

Samedi 11. — [Greuhm] n'avait que la tête remplie des dangers de notre situation politique, me faisant part que le fameux Georges du temps passé, général vendéen, avait été à Paris pour assassiner le Premier consul, qu'on avait été sur le point de l'arrêter, mais qu'il avait échappé; que les barrières avaient été fermées et les grilles des Tuileries aussi quelques heures, et que les amis du Premier consul lui avaient fait promettre de ne point paraître en public dans [pendant] quelque temps, avant que l'on fût sûr que cette trame fût toute dévoilée... Le soir, à l'opéra-bouffe italien, un petit homme disait à Bechluft et à moi sur l'apparition du terrible Georges à peu près la même chose, assurant que les Anglais feraient l'impossible pour se défaire du Premier consul qui, enfin, après avoir surmonté tant de dangers et attentats, succomberait pourtant aux assassins, une perspective qui me fait trembler; il ajouta même que l'on assurait que Georges avait pu pénétrer comme porteur d'eau dans le palais du Louvre, qu'ensuite on avait cru s'en emparer dans la vallée de Montmorency (?), mais qu'il était échappé encore, ayant aussi sa police à lui; que cependant ici, à Paris, l'on redoublait de surveillance, et que l'on avait donné au Grand Juge encore un aide, ne pouvant vaquer à tout, que l'on devait à un espion sur le point d'être fusillé la découverte de cette nouvelle trame de Georges.

Lundi 13. — Greuhm m'assura le départ du Premier consul [à] qui ses amis avaient conseillé le départ pour l'armée, pour faire dissiper l'orage en attendant, car vraiment les arrestations fréquentes que l'on fait ici journellement sur les personnes suspectes laissent concevoir le danger qu'il y a. Greuhm prétendit aussi que le fameux Georges s'était fait engager comme garçon de jardinier dans les Tuileries pour se faciliter par là son horrible projet, mais ne se croyant plus sûr, il avait su s'éclipser; qu'à Paris aussi on avait été sur le point de le prendre, mais encore il [s']était échappé. Greuhm disait aussi que hier dimanche l'on avait arrêté

dans la grille qui pare le château des Tuileries un soi-disant espion en uniforme complet de général; aussi, dans la rue Varenne, l'on avait trouvé une quantité d'uniformes de généraux et aides de camp, [ce] qui vise bien à une trame.

Samedi 18. — Je parlai à Dreyer sur notre [sic] affaire horrible de Moreau pour lequel il a des égards infinis, ne le croyant pas capable d'avoir tramé de la sorte, mais il croit que s'il a commis la moindre imprudence, il est perdu.

Mercredi 22. — Bechluft porta l'arrêté ci-joint qui mérite, vu l'importance, d'être gardé[1], surtout puisque sur l'information du procès de Moreau le silence commence à régner. [Chez Lucchesini, un Hanovrien] nous fit part aussi d'un accident que le baron d'Eckhartstein avait eu l'autre jour dans sa demeure où le commissaire avec ses adjoints était rentré de grand matin pour l'éveiller et lui dire d'ôter son bonnet, étant encore endormi, lui criant : « Vous êtes Georges », de sorte qu'il lui avait fallu bien de la peine pour les désabuser, par des billets d'invitation de Lucchesini et autres preuves, afin de ne point être traîné de sa chambre.

Dimanche 26. — Avant de partir [de chez le Premier consul], j'eus un entretien avec Malsburg sur notre affaire de conspiration; il disait que peut-être bientôt Moreau serait traduit devant le tribunal ordinaire, qu'au reste on aurait de la peine à lui prouver quelque chose, que pour la visite de Pichegru il ne la niait point, disant ne point connaître une loi qui lui défendît de voir un émigré, de sorte que s'il n'y a pas une défense expresse là-dessus, l'on ne pourra guère lui imputer, et alors le Grand Juge est allé trop loin, comme aussi le général Murat.

Jeudi 1er mars. — Monier (domestique de Dreyer) vient chez nous pour faire avoir pour mes trois gens des passeports du ministre danois, car il assure que d'une minute à l'autre l'on enlève, pour avoir trouvé de la similitude, des gens de la rue qui sont aussi innocents que les miens; aussi les barrières sont fermées, et même l'ambassadeur ne peut aller à sa campagne, n'osant sortir de la ville, tant le tout est traité avec rigueur d'après l'arrestation de Pichegru faite dans la nuit du lundi au mardi, dans son lit, trahi par son ami, homme dont il avait fait la fortune; les moments sont horribles, toutes les affaires négligées, l'on ne pense qu'à

[1] Cet arrêté est l' « Ordre général du général en chef, gouverneur de Paris. Découverte d'une conspiration tendant à assassiner le Premier consul, les premières autorités, et à livrer la France aux horreurs de la guerre civile, etc. ».

découvrir la trame qui a tant de ramifications, et l'on ne sera pas content avant d'avoir pris Georges aussi.

Vendredi 9. — Ce soir, en arrêtant le fameux Georges, à sept heures, faubourg Saint-Germain, carrefour des Quatre-Vents, il a tiré d'un coup de pistolet celui qui arrêtait son cheval, blessé d'autres, et ne s'est rendu qu'après avoir menacé tous ceux qui voulaient porter la main sur lui avec un des poignards dont il était armé; il a hardiment déclaré qu'il était Georges.

Mardi 13. — Greuhm me disait en confidence que le Premier consul qui se trouvait offensé que l'on ne traitait plus rien dans les affaires d'Allemagne avait envoyé avant-hier un courrier à Vienne et à Saint-Pétersbourg pour convoquer un nouveau congrès à Ratisbonne, que Mathieu (secrétaire de Talleyrand) y serait nommé; et se trouvant argent court [*sic*] il avait envoyé Feder devant pour lui faire toucher et envoyer quelques sommes que les princes lui avaient dû du temps des indemnités, pour lui envoyer cela à Paris, ne pouvant quitter sans cela une ville où il devait tant. Ses affaires de finance se trouvent dans un état délabré, aussitôt gagné, aussitôt disparu.

Jeudi 22. — [Dreyer] était outré du traitement du prince Louis-Antoine-Henry de Bourbon, duc d'Enghien, que l'on avait enlevé du pays de Bade, d'Ettenheim, et conduit avant-hier au soir sept heures au château de Vincennes... où déjà se trouva la commission militaire spéciale qui tout de suite a[vait] à le faire traduire devant cette cour martiale, qui, pour crime d'espionnage et correspondance avec les ennemis de la République, d'après six articles, le jugea digne de mort unanimement, de sorte que déjà le matin, entre quatre et cinq heures, il fut fusillé, n'ayant pas même reçu un confesseur qu'il avait demandé; avec (un) courage, sans se faire bander les yeux, il a subi son triste sort.

Dimanche 25. — Ce matin, on avait trouvé au Marais, à plusieurs maisons, plaqués des billets écrits avec les mots : Vengeance aux Bourbons; à bas Bon. le tyran; un roi et nous serons heureux[1].

Mardi 27. — Sur la mort du duc d'Enghien [Greuhm] disait que Mme Bonaparte avait été à genoux devant son mari pour [le] supplier de ne point commettre ce meurtre inutile, mais qu'il l'avait voulu à force, engagé par plusieurs Jacobins terroristes

[1] En visitant Versailles, le comte remarqua aussi que, au « hameau qu'habitait la reine, partout il se trouvait des imprécations tracées au crayon par des royalistes. L'une des plus douces était (car ceux qui sentent trop la rage ne me conviennent pas) : « L'habitation d'une reine est à présent la retraite des hiboux : Oh! Français, rougissez de vos actions! »

qui doivent le gouverner à présent. Greuhm a peur, l'on ne saurait davantage, pour une contre-révolution.

Lundi 2 avril. — [A l'audience du Premier consul, celui-ci] s'adressa à moi avec un air d'affabilité, me disant : « Vous voulez que nous ayons quelque chose ensemble? » Sur quoi je disais que je ne demandais pas mieux. Il me demanda la somme de la dette au roi d'Angleterre, et je lui dis : 1 800 000 livres ; me demandant si c'était argent de France, je répondis : oui. Il répliqua que l'objet était conséquent, sur quoi je ripostai que j'espérais avoir des moyens, sur quoi il disait d'un ton très enjoué : « Vous avez donc un trésor caché? » Après quoi je me recommandai dans sa gracieuse protection... Il parla aussi à l'ambassadeur turc[1], pour mieux dire son interprète, car le premier se trouva très embarrassé, ce qui parut le piquer ou l'amuser, de sorte qu'il prolongea le discours.

Lundi 9. — Vers cinq heures et demie arriva Dreyer pour me chercher[2] au dîner de Talleyrand. Il n'y avait que deux femmes, sans elle [Mme Talleyrand] et deux messieurs [outre] le comte Bünau[3], Dreyer, Guillaume[4] et moi. Le dîner était assez mauvais. [Je dis à Talleyrand que] la raison majeure du refus royal [du roi d'Angleterre] avait été de garder encore un pied dans l'Allemagne, Bentheim étant à présent le seul point où le roi avait sur tout le continent encore une régence, ce qui était vraiment un phénomène dans ce moment de guerre... [Talleyrand me demanda combien je comptais payer et me fit remarquer de] ne point fixer la somme trop moindre, sans quoi le tout pouvait rester là, *et le Premier consul l'abandonner, voulant soulager par cet argent le pays d'Hanovre sur l'entretien cher et important de ses troupes*[5]. Je déclarais vouloir payer 800 000 francs, sur quoi il me disait de former une note sur toute la liquidation et de la lui présenter demain ou après-demain, qu'alors il la mettrait sous les yeux du Premier consul jeudi.

Mardi 10. — [L'orfèvre Boucher me dit] que les trois quarts de la France étaient contre le Premier consul pour l'affaire du duc d'Enghien[6], que Mme Bonaparte avait été à genoux devant lui pour

[1] Mohamed Sayd-Halet Effendi, « homme grand, lourd, ayant l'air flegmatique et d'un esprit pesant ».

[2] Sous-entendu : « et me conduire ».

[3] Ambassadeur de Saxe.

[4] Fils de Dreyer.

[5] Souligné dans le texte.

[6] Le comte entendit cette justification de l'assassinat du duc : « Le Premier consul n'avait agi que de droit », puisque le duc d'Enghien devait

demander grâce, mais on débite tant que l'on ne saurait croire; il me disait aussi qu'il y avait un divorce sur le tapis entre Madame et lui, n'ayant point d'enfants, qu'il voulait avoir de Rome une dispensation là-dessus, qu'il lui ferait son état en Italie, qu'il épouserait une princesse de Bade, ou autre Allemande[1], puis aussi qu'il allait se faire empereur, etc. (*sic*).

Lundi 16. — Nous convînmes [avec Dreyer] qu'il irait aujourd'hui chez Talleyrand [pour lui dire que]... la garantie de l'Empereur comme seigneur féodal du comté de Bentheim et celle du roi de Prusse me seraient de grande importance, encore davantage celle du Premier consul au nom du peuple français, avec toutes les formalités possibles.

Pour appuyer tout cela, il devait en ami promettre à Mme [Talleyrand] un présent de 50 000 livres[2], afin que son mari poussât le tout avec dextérité et selon mes vues. Enfin, malgré que Dreyer fit quelques difficultés sur ce dernier article, disant que c'était une corruption qu'il lui ne convenait pas, comme ambassadeur, à faire, il dut pourtant avouer, sur mes remontrances, que ce n'était qu'une gratification pour les peines causées au ministre, et qu'en pareil cas, tous les grands seigneurs faisaient faire des présents considérables à leurs ministres, publiés même dans les feuilles publiques.

Finalement, Dreyer accepta de tout proposer.

Mardi 24. — Vers onze heures Dreyer arriva déjà, me disant : « J'ai parlé à Talleyrand hier, et il m'a dit que les députés d'Hanovre avaient porté un rapport tout contraire à mes intérêts, disant que mes preuves n'étaient point satisfaisantes; sur quoi il avait proposé à Talleyrand de nous faire venir [le len]demain en face, et qu'alors la vérité triompherait à ses yeux, ce qu'il a accordé, malgré que le Premier consul avait dit qu'il faudrait renvoyer l'affaire à Hanovre[3]... Je fus déjà un peu avant cinq

rester à 20 lieues de la frontière, et qu'Ettenheim n'était qu'à 4, « où le duc n'avait pas été pour des prunes » [*sic*].

[1] Il semble bien que cette dernière nouvelle n'ait pas fort étonné le comte et que ce mariage possible avec une princesse allemande l'ait beaucoup plus intéressé : « Mercredi 11. Je lui dis [à Dreyer] ce que Boucher m'avait dit hier sur le compte du Premier consul à cause de cette idée de mariage; et commençant à rire, il m'assura qu'il y avait quelque chose [de vrai] à cela, et que le tout était bien possible. Nouvelle intéressante pour tout Allemand. »

[2] Le texte porte ici *05*.000 livres, c'est sans doute un *lapsus calami*, car partout ailleurs, où il est parlé de cette « gratification », on lit *50*.000.

[3] Il est bien possible que Talleyrand ait voulu tout simplement, par cette opposition des députés d'Hanovre, faire peur au comte et en obtenir une plus forte somme.

heures chez le ministre de Talleyrand, Madame n'était pas encore visible, et je trouvai cependant les trois députés d'Hanovre qui, peut-être, furent aussi surpris de me voir. Mme Talleyrand arriva peu après; le discours s'engagea, et fut assez intéressant, extraordinaire pour Paris, car l'on parla littérature [1], et M. de Randohr [2], bel esprit presque, y rentra avec beaucoup de discernement. On fit voir l'*Enéide* traduite par Delille récemment. Randohr me disait qu'il trouvait que Delille n'avait pas réussi, que c'était de beaux vers, mais point Virgile qu'il avait rendu avec une prolixité incroyable pour faire comprendre le sens. Madame parla beaucoup de Delille, aveugle à présent, qui, en conversation, n'était pas l'homme comme on se le figurait d'après ses écrits; il est maltraité de sa femme qui, souvent, lui donne avec les pantoufles dans la physionomie, qu'il en porte les marques, et quand on lui demande ce que c'est, il dit que « ce sont des vivacités de la petite »...

[Puis, dans la conversation entre les députés d'Hanovre, Talleyrand et moi, le ministre me dit] que le roi [d'Angleterre] ne m'aurait jamais remis le comté, que c'était là la méthode des grands souverains de l'Allemagne d'avancer des sommes considérables aux moins puissants, et de garder ensuite les pays, que le roi de Prusse, [celui] d'Angleterre et d'autres se trouvaient dans cette habitude : sur quoi, je lui disais d'avoir fait voir à ces messieurs la résolution du roi qui avait promis encore en 1782, à mon oncle, de lui rendre le pays, en l'invitant de payer les dettes [3]. Enfin, ayant fait observer au ministre que ces messieurs n'avaient fait cette proposition d'envoyer mon affaire à Hanovre que pour éluder de liquider avec moi et éviter toute responsabilité, il me disait de dresser demain une note... sur le résultat de mes conférences avec MM. les députés d'Hanovre qu'il mettrait sous les yeux du Premier consul.

Mercredi 25. — [Dreyer me dit] d'avoir bien [fait] remarquer à Talleyrand que le Premier consul voulait encore plus d'argent, c'est pourquoi l'on avait excité les députés d'Hanovre de me faire

[1] Le comte est sévère pour la frivolité de cette époque : « Vendredi 2 mars. [Au Théâtre-Français, on joua les *Femmes savantes*, « pièce, excepté quelques saillies de Molière, très ennuyeuse]. Aussi le siècle d'alors et les moments d'à présent, où les femmes professent l'ignorance, ne se vouant qu'à la danse et la galanterie, sont bien différents et vraiment l'on n'a pas besoin de prêcher contre cette manie ».

[2] Député de Hanovre.

[3] C'est probablement Talleyrand qui a au fond raison. Le comte lui-même nous a dit que le roi venait de refuser le contrat qu'il lui proposait, « vraisemblablement afin de conserver un pied-à-terre en Allemagne ».

la guerre. Il me pria de rester ferme et de ne [pas] plus offrir que les 800 000 livres, que l'on finirait par céder.

Dimanche 29. — [A l'audience du Premier consul, celui-ci me dit] d'un ton très affable : « Eh bien, comte Bentheim, vos affaires s'arrangent. » Sur quoi, je répondis : « Ma vive et éternelle reconnaissance égalera mon respect et mon admiration pour vous. » Ce peu de mots paraissent lui faire plaisir... — Le dîner [chez Talleyrand] était dans la grande belle galerie déjà illuminée, malgré qu'il était grand jour encore. La table, composée de soixante à soixante-dix convives, était servie d'un goût et richesse de mets, comme je n'ai rien trouvé ici encore, dans le goût [de] mes premiers séjours de Paris, chez les grands ambassadeurs, aussi chez le duc d'Aiguillon; au reste, l'on n'avait pas besoin de craindre une indigestion, puisqu'on ne servait pas beaucoup, et si Talleyrand même ne m'avait envoyé expressément quelque chose, j'aurais pu me lever ayant faim encore[1]. Ce qui me fit grand plaisir, c'est que, dans la niche au milieu du fond de la galerie, fut placée une belle musique d'harmonie; presque tous [les morceaux étaient] des pièces de Mozart, de la *Flûte enchantée*... Le dîner, malgré sa somptuosité, ne dura pas longtemps; aussi, je ne vis présenter que du madère assez ordinaire.

Lundi 30. — [Au théâtre Feydeau pendant la première pièce *Félix ou l'Enfant trouvé*], et la seconde, *Blaise et Babet*, tout le monde acheta le journal du soir pour lire la grande nouvelle de la motion d'aujourd'hui faite à la séance extraordinaire du Tribunat tendant : 1° à ce que le Premier consul Bonaparte soit déclaré empereur; 2° que l'hérédité soit établie dans sa famille; 3° que toutes les institutions qui ne sont que tracées soient définitivement arrêtées. *Blaise et Babet* fit encore plaisir, malgré son antiquité[2].

Mardi 1er mai. — Je parlais à Dreyer sur la sensation que la feuille du soir avait donnée hier au théâtre Feydeau pour la création de l'Empereur. Il me disait que peut-être cette affaire serait faite déjà cette semaine, puisqu'elle était préparée de longtemps et que l'on ne serait pas dans le cas de demander comme au consulat à vie la volonté des représentants du peuple.

Mercredi 2. — [Greuhm] me conta avoir été hier au Tribunat[3];

[1] Il semble bien, à lire ce passage et plusieurs autres, que le comte devait être doué d'un bel appétit germanique, assez difficile à contenter.

[2] On peut encore une fois remarquer que cette nouvelle a peu surpris le comte, à la façon fort tranquille dont il continue son compte-rendu théâtral.

[3] Il y avait entendu Carnot « qui au reste n'était point orateur ».

sur ce que je disais que Dreyer m'avait refusé d'y aller, il disait que j'avais raison [de n'y pas aller] puisqu'il y avait tant de mouchards pour observer toutes les mines. Il croit, au reste, que la proclamation se fera le premier jour et ensuite le sacre à Aix-la-Chapelle; il disait que d'autres parlaient de Rome, mais qu'il n'en croyait rien; enfin, il faisait bien des conjectures.

Mardi 8. — [Schimmelpennig me dit] que je ne pouvais agir autrement [c'est à-dire je devais payer de suite les 800 000 livres] pour sauver le pays; que les Français étaient les maîtres[1] et que c'était encore une grande faveur que l'on me permettait les remontrances, que l'on ne me donnait la plume tout de suite en mains, que c'était [là] leur méthode.

Samedi 12. — [Caprara[2]] me disait avoir été mercredi à Saint-Cloud où le Premier consul s'était fait donner, seulement pour lui et ses gens, *le roi Théodore*, de sorte que Caprara est l'unique des ambassadeurs qui profite de telles choses, grande prérogative; je lui parlai des grandes fêtes que nous aurions bientôt pour le couronnement qu'il croit le 14 juillet, et que j'espérais que ce serait lui qui ferait le sacre. Il reçut cela comme un compliment amical, en s'en défendant cependant par modestie...

[J'allai chez Talleyrand; il m'appela] dans son cabinet; il me lut la convention disant avoir suivi autant qu'il l'avait pu mes remarques. Il répéta plusieurs fois : « Voilà la plume et l'encre pour souscrire », et qu'il me le conseillait; aussi, voyant qu'il approuva ma proposition de me faire mettre en possession par le général Dessolles dès que je passerais un billet de vouloir payer les 800 000 livres dans six semaines... je pris à la garde de Dieu ma plume de ma poche pour signer de mon nom la convention; il en fit de même, et m'assura de me faire avoir la signature du Premier consul déjà demain ou après-demain.

Lundi 14. — [Dreyer me dit que Talleyrand était hier] morne, triste et mélancolique, venant de Saint Cloud où il avait partagé la

[1] Le comte n'était pas sans inquiétudes sur le sort de son pays, si sa convention avec le gouvernement français n'aboutissait pas. « Si je ne m'arrangeais [pas] avec la France, avait-il dit auparavant à Dreyer, je risquais qu'elle disposât du pays comme de l'électorat d'Hanovre, ou qu'elle l'affligerait de troupes jusqu'à l'extinction, qu'alors il ne me reviendrait que des sujets minés, etc. Il ne pouvait me contredire. »

[2] Cardinal de Caprara, légat du Pape. « Malgré la simplicité de ses mœurs, un esprit très fin, bon diplomate, et voyant de très loin (mon ami). » On sait que ce fut un des négociateurs du Concordat. Le comte, quoique protestant, entretint avec lui des relations très cordiales. Il le pria de lui procurer « une relique de Rome » pour son église catholique de Steinfurt. Le cardinal s'exécuta de très bonne grâce.

mauvaise humeur du Premier consul, pour les mauvaises nouvelles reçues par le courrier de Saint-Pétersbourg, l'empereur ayant refusé toute communication avec le gouvernement français pour les affaires de l'Allemagne, ne voulant du tout plus revenir à la charge, au contraire, ayant dit sur tout cela des injures à la Prusse, rampant sous le gouvernement français. L'on est tout contre la France, et même l'on a endossé le deuil pour le duc d'Enghien [1].

Samedi 19. — [Dreyer] me disait d'avoir parlé hier à Talleyrand pour le presser sur mes affaires, sur quoi il avait été très brusque, disant avec de l'humeur : « Mais qu'est-ce que le comte Bentheim croit? Pense-t-il que l'on mettra les plus grandes affaires d'Etat de côté pour finir les siennes? Rien ne se peut faire à présent et même je dénoncerai demain à tous les ministres [qu'] ils seront mis hors d'action, et ne pourront reparaître sur la scène qu'après avoir eu des nouvelles lettres de créance pour l'Empereur des Français. « Cambacérès a harangué hier à la tête de la grande députation du Sénat conservateur, qui s'est rendue hier à Saint-Cloud, Bonaparte comme empereur : « Sire, de Votre Majesté... »; tous les ministres avaient envoyé des courriers à leurs cours respectives pour annoncer cette nouvelle des nouvelles.

Dimanche 20. — L'Empereur fut aussi promulgué dans l'église [2] (dans Paris, il l'avait été sur sept places différentes) par notre pasteur, disant que l'on avait été très heureux sous le règne des consuls, mais qu'une trame horrible contre les jours du premier magistrat de la République avait manqué de nous plonger dans la plus affreuse anarchie, que le peuple français, pour se mettre à couvert de tels horribles accidents, avait élu Napoléon comme empereur des Français, sur quoi il fit les prières pour son règne heureux, « très bien, sans flatterie [3] », comme ses grandes qualités le méritent. A mon retour de l'église, je ne pouvais trouver aucune marque d'allégresse en ville, aucun apprêt pour une illu-

[1] A propos du duc d'Enghien, le comte raconte l'aventure assez piquante arrivée à une « dame de grande considération » qui avait eu l'imprudence, dans une lettre, de parler de la mort du duc. Quatre commissaires de police pénétrèrent chez elle et, après s'être assuré de son identité, lui demandèrent : « Qui avait donc dit que le duc avait été fusillé? » Elle répondit que tout Paris l'avait dit, mais qu'elle ne pouvait citer personne qui avait été présent. « Hé bien, ont-ils dit en partant, que cela vous serve de leçon, de ne point avancer quelque chose dont vous n'êtes sûre, si vous ne voulez pas vous exposer d'avoir des avanies de la part de la police. » (Vendredi 18 mai).

[2] L'église luthérienne de la rue Saint-Thomas du Louvre.

[3] « Recht gut, nicht flattiert. »

mination, ce qui m'aurait pourtant paru convenable pour la journée d'aujourd'hui. Seulement quelques bâtiments du gouvernement furent un peu illuminés, les théâtres, le portique inférieur de Cambacérès, « le tout généralement pauvre et maigre; il eût bien mieux valu ne rien faire du tout[1] », car de cette façon, l'on se formerait une idée désavantageuse des Parisiens sur l[eur] amitié pour leur nouvel Empereur.

Mardi 22. — [Talleyrand dit à Dreyer :] « L'empereur souscrira demain la convention du comte de Bentheim, mais nous n'avons pas de sceau encore, de sorte que nous ne pouvons pas en munir l'acte... [Dreyer] se moqua beaucoup sur les grands titres d'Altesse sérénissime des deux consuls, titre que l'on ne disait en Allemagne qu'aux plus grandes maisons, etc., tandis que Cambacérès n'avait été qu'avocat (avec salaire de 600 francs), il n'y a que peu d'années.

Mercredi 23. — [Je remis à Dreyer] ma note de distribution de 80 000 livres, c'est-à-dire 50 000 pour la voisine[2], 10 000 à Greuhm pour Mathieu et 20 000 pour mon ami[3].

Vendredi 25. — [Dreyer me dit] qu'hier il avait eu une scène épouvantable avec Mme Talleyrand, qui lui avait demandé dans les termes les plus offensants (les) 100 000 francs, ne voulant pas se contenter des 50 000, sans quoi rien [ne] se ferait, que l'on me rendrait ma convention. Sur quoi je lui demandais ce qu'il me conseillait et il disait sans balancer longtemps que si la chose me valait [me semblait valoir] la peine, je devais l'accorder à Madame avec bonne grâce..., discours qui me donna une juste défiance sur la probité de Dreyer « tout comme s'il était de complicité avec elle et peut-être même avait sa part[4] ». Dieu le sait, mais il y a beaucoup à parier pour cette idée... Mais dans ma position, il n'y avait plus à balancer, puisque pour les 50 000 de

[1] « Uberhaupt alles elend und mager, lieber gar nichts wäre weit besser gewesen. »

[2] Mme Talleyrand. Il faut remarquer que, dans toute cette histoire un peu louche, il n'est parlé que de la femme du diplomate, et il n'est pas possible de préciser absolument le rôle que Talleyrand lui-même joua dans cette affaire.

[3] Dreyer lui-même. En marge : « Le 30 de ce mois, Dreyer me rendit cette note de distribution, puisque, malheureusement, le premier article s'était augmenté de 50 à 100 [mille] livres pour l'épouse du voisin, dont Dreyer doit avoir eu sa quote-part, et qu'aussi les 10 m. livres pour Mathieu à payer par Greuhm n'ont plus lieu puisque le Rheingrave n'a pas voulu ratifier notre convention sur le Haut Comté de Steinfurt. » (Le comte aurait voulu racheter au Rheingrave le Haut Comté de Steinfurt qui avait appartenu à sa famille.)

[4] « Gerade als wenn er mit ihr zu hielte, wohl gar theilte. »

plus, le ministre pourrait me chercher tant de chicane que la signature même de l'empereur ne pouvait guère me servir... Enfin, je partis chez Talleyrand. Après le dîner [chez celui-ci], je pris l'occasion de dire à Madame que Dreyer m'avait fait part de la conversation qu'ils avaient eue ensemble, et que, malgré que l'achat du Haut Comté me coûtait 300 000 livres, je voudrais pourtant acquitter toute sa demande pour mériter les bonnes grâces du ministre, qui, j'espère, ferait en revanche ma volonté sur les articles que je comptais lui demander aujourd'hui. Elle parut très contente de ma déclaration quoiqu'elle ne répondît pas beaucoup, se levant tout de suite pour parler longtemps avec lui. Ensuite, après avoir observé qu'il était bien instruit, j'allai dans l'autre chambre pour l'accoster; aussi il me parla tout de suite, disant que si je voulais monter, qu'alors il me donnerait la convention sanctionnée par l'empereur. Quand j'étais chez lui, [dans son cabinet de travail] il me remit la convention signée : Saint-Cloud, le 2 prairial, Napoléon, superbement reliée en velours bleu brodé avec les lettres P. F. (peuple français), point de sceau, puisque l'impérial n'est pas fait encore[1].

Jeudi 31 mai. — Il était presque onze heures quand nous sortîmes des barrières de Paris, après un séjour de six mois, et je rendis grâce du fond de l'âme à cette céleste Providence qui me soutient avec tant de clémence à tous égards, favorisant ma santé et mes travaux, pour mon bien-être, pour celui de ma famille, et pour mes sujets : *Gloria in excelsis Deo*[2]*!*

Louis de Bentheim-Steinfurt.

[1] Ce document, qui se trouve encore en la possession de la famille de Bentheim-Steinfurt, possède une curieuse particularité, qu'expliquent, d'ailleurs, facilement, les circonstances. Dans le texte même de la convention, on trouve partout : « Le Premier Consul », et à la fin on lit : « Sa Majesté l'Empereur approuve et ratifie la convention ci-dessus, signée le 22 floréal an XII, par Charles-Maurice Talleyrand, Notre ministre des relations extérieures, autorisé par Nous à cet effet, et M. Louis, comte régnant de Bentheim. — Donné à Saint-Cloud le 2 prairial an XII (22 mai 1804). Napoléon. »

« Le Ministre des relations extérieures,
« Ch.-Mau. Talleyrand,
« Pour l'Empereur, le Secrétaire d'Etat,
« Hugues B. Maret. »

[2] L'allégresse du comte de Bentheim fut de courte durée. En 1806, son pays fut confisqué par Murat. Il vint de nouveau à Paris pour implorer Napoléon, mais cette fois ce fut en vain. Il y resta dix ans (1806-1816). Après la chute de l'Empereur, il revint en Allemagne, mais il mourut quelque temps après son retour, à Steinfurt. — J. S.

LA QUESTION

DU FROID INDUSTRIEL

(A PROPOS DU PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DU FROID)

PARIS, 5-12 OCTOBRE 1908

Grâce à la douceur de son climat, à la fertilité de son sol et à sa situation géographique incomparable, notre pays fut longtemps le fournisseur attitré des nations voisines en ce qui concerne la plupart des substances destinées à l'alimentation humaine. Des relations d'affaires d'une importance considérable existaient alors entre nos cultivateurs et les négociants étrangers : nos beurres, nos œufs, nos fruits, nos légumes, et les produits même de notre élevage trouvaient en dehors de nos frontières des débouchés rémunérateurs. Il semblait que cette prospérité ne dût jamais finir, puisqu'elle avait des causes purement naturelles. Elle diminua pourtant.

Au moment où certains de nos économistes, d'accord avec les politiciens qui présidaient à nos destinées nationales, proclamaient avec orgueil notre supériorité nécessaire et incontestée dans le domaine agricole, le mouvement toujours ascensionnel de nos exportations s'arrêta, et leur chiffre global ne tarda pas à fléchir d'une façon inquiétante. On nia d'abord la véracité des statistiques, puis on s'efforça d'en railler le pessimisme, mais il fallut bien se rendre à l'évidence et constater qu'il s'était passé dans le monde quelque chose que nous n'avions pas su prévoir, puisque nous n'étions plus les maîtres du marché alimentaire extérieur. Nos clients les plus fidèles perdaient les uns après les autres l'habitude de s'adresser à nous : l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, toutes les nations en un mot qui, naguère, achetaient une bonne part de leurs denrées en France, commen-

çaient à les recevoir des pays les plus lointains. Nos produits étaient meilleurs peut-être, et plus délicats, et plus fins, mais ceux qui venaient leur faire une concurrence désastreuse étaient offerts à des prix beaucoup plus bas; ils s'imposaient dès lors sans peine.

La mise en pratique d'un procédé nouveau, le froid, pour la conservation des aliments périssables, avait seule déterminé cette évolution, qui fermait partiellement à nos exportateurs la plupart des marchés du dehors.

Cette constatation pénible fut faite, il y a plusieurs années déjà, mais rien jusqu'ici ou presque rien de pratique ne l'a suivie. Nos dirigeants ont augmenté le traitement des parlementaires, voté la loi de deux ans et décidé que le réseau ferré de l'Ouest appartiendrait désormais à l'Etat, mais ils n'ont encore rien essayé pour doter la France d'une industrie frigorifique prospère. Les seuls efforts sérieux accomplis dans ce sens le furent par l'initiative privée, et leur manifestation la plus éclatante date de quelques jours. Elle se résume dans la tenue à Paris d'un congrès international où notre supériorité théorique s'affirma peut-être en certains points, mais où notre infériorité réelle fut aisément constatée, puisque, malheureusement, il n'existe chez nous qu'un nombre restreint des installations qui font la force de nos rivaux.

*
* *

C'est pourtant en France que la question du froid industriel fut posée pour la première fois, lorsque, il y a quarante-cinq ans, un de nos compatriotes, M. Charles Tellier[1], ingénieur civil, déve-

[1] Il est curieux de remarquer que les promoteurs du premier congrès du froid n'ont cru devoir réserver dans aucun de leurs comités une place d'honneur à M. Charles Tellier : celui que les étrangers appellent dans plusieurs de leurs rapports « le père du froid », fut cependant honoré d'une mention spéciale dans le discours d'ouverture prononcé par M. André Lebon, président général; mais sur l'intervention d'un groupe nombreux d'industriels reconnaissants : « Plusieurs de ces derniers, a dit M. Lebon (parlant des 4000 congressistes inscrits), ont eu la délicate initiative de nous prier de rendre, au seuil même de nos discussions, un public hommage aux deux Français qui ont été les premiers protagonistes de l'utilisation du froid : l'un, Carré, dans l'industrie de la brasserie, l'autre, Tellier, qui est présent parmi nous, pour le transport à longue distance des denrées alimentaires. Je défère d'autant plus volontiers au désir qui nous a été exprimé que cet hommage mérité ne s'adresse pas seulement aux deux individualités qui en sont l'objet, mais à la France elle-même, quoiqu'il y ait quelque confusion pour nous à constater que

loppa cette théorie que les denrées alimentaires peuvent, grâce à « l'action frigorifique », être conservées et transportées au loin sans altération. A vrai dire, il rappelait seulement une donnée ancienne, car, dès les temps les plus reculés, les hommes paraissent avoir su se servir des basses températures pour les usages ordinaires de la vie domestique[1]; les Egyptiens, les Grecs et les Romains ont connu leur emploi; les derniers notamment avaient construit, pour y garder à l'abri des altérations, leurs approvisionnements particuliers et publics, d'énormes glacières souterraines dans lesquelles ils conservaient des neiges provenant des montagnes de l'Italie septentrionale.

Mais ce n'est guère qu'au treizième siècle de notre ère que les applications du froid cessèrent d'être empiriques[2].

Dans son *Sylva sylvarum* (1267), Roger Bacon consacre tout un chapitre à l'exposé des méthodes permettant de produire un abaissement de température dans une enceinte close : après lui, les recherches devinrent vraiment scientifiques. Toutefois la connaissance exacte de la congélation des liquides demeura assez obscure jusqu'au dix-septième siècle où furent perfectionnés les instruments de physique rudimentaires dont disposaient les laboratoires. En 1609, Galilée inventa le thermomètre à air qui permit de mesurer les variations de température; en 1662, Robert Bayle fit connaître de nombreux mélanges réfrigérants. En 1665, le cours professé au Collège de France par Philippe de Lahire rendit populaire la congélation de l'eau par le moyen du sel ammoniac mouillé. Au dix-huitième siècle, les anglais William

dans cette circonstance comme en tant d'autres, si l'idée est d'origine française, son essor est dû aux pays étrangers. »

En entendant ces félicitations brèves, d'aucuns ont pensé qu'il était permis d'appliquer à Charles Tellier le vers classique :

Sic vos, non vobis, mellificatis apes...

[1] L'important rapport présenté au premier congrès international du froid par le comité régional de Marseille rappelle à ce sujet que « chez les peuples de l'âge du bronze, le froid artificiel s'obtenait dans les grottes, cavernes et souterrains, par des aménagements d'eau courante dont l'évaporation provoquait des déplacements d'air pouvant réaliser une véritable ambiance de fraîcheur.

[2] La méthode des silos creusés dans le sol pour y maintenir les denrées dans un état de fraîcheur relative ne disparut qu'avec les forteresses seigneuriales. Après la disparition ou l'abandon des puissants châteaux du moyen âge, cessa le système de conservation des produits alimentaires dans les souterrains féodaux. Les vieux magasins d'autrefois ne sont plus guère désignés que sous le nom d'oubliettes par l'ignorance populaire ou la badauderie contemporaine (*loc. cit.*).

Cullen (1755) et Nairne (1766) produisirent de la glace, le premier dans la cloche à vide de la machine pneumatique, le second dans un récipient clos où l'acide sulfurique absorbait rapidement de la vapeur d'eau. Au début du dix-neuvième siècle, enfin, John Leslie publia le résultat de ses travaux sur l'ébullition de l'eau qui ont conduit à étudier l'obtention de la glace artificielle.

En 1823, Michel Faraday, au cours de recherches sur le changement d'état des corps, observa que la vaporisation du gaz ammoniac liquéfié provoque une chute considérable de température : en 1845, John Gorrie construisit un appareil, basé sur la compression de l'air atmosphérique, et destiné à refroidir les dortoirs d'hôpitaux en même temps qu'à fabriquer artificiellement de la glace. En 1849, le chimiste allemand Hoffmann prépara la synthèse de laboratoire des produits méthylaminés.

En France, la conservation des denrées périssables fut d'abord uniquement poursuivie par des voies dérivées de la dessiccation à chaud. Mais en Allemagne, Windhausen (de Brunswick) construisit une machine à air pour la fabrication industrielle de la glace : elle n'eut qu'un succès restreint, à cause de la force motrice considérable, et par suite coûteuse, que son fonctionnement exigeait. En 1856, Nice conserva des légumes, du beurre et des fruits, par un procédé réfrigérant ingénieux, mais beaucoup trop compliqué encore pour que sa généralisation fût possible.

L'idée cependant préoccupait tous les chercheurs, de produire à bas prix du froid artificiel : l'énumération de leurs innombrables tâtonnements et de leurs essais infructueux serait trop longue pour pouvoir être faite ici. Il suffit de dire que c'est chez nous que fut découverte la véritable solution du problème lorsque, en 1857, Ferdinand Carré imagina une machine dont le principe a guidé la plupart des travaux ultérieurs. Elle était à absorption, c'est-à-dire à affinité et basée sur l'évaporation de l'éther sulfurique; mais ce corps est dangereux, parce qu'inflammable et explosible, aussi fut-il bientôt remplacé par l'ammoniaque.

Malgré son fonctionnement excellent dès les débuts de son invention, la machine à glace de Carré ne put conquérir qu'avec la plus grande difficulté la faveur du public. Il fallut, pour qu'elle y parvînt, les efforts et la ténacité de Charles Tellier. Dès 1860, celui-ci s'attacha à modifier en les améliorant les appareils générateurs du froid; en 1862, il construisait un premier appareil qui ne donna guère que des espérances; l'année suivante, il obtenait des résultats déjà très satisfaisants par la substitution de l'éther méthylique à l'éther ordinaire dans la machine frigorifique de Carré; en 1864, il avait été réalisé, sous son impulsion féconde,

de sérieux perfectionnements à l'ensemble de la construction mécanique, et l'industrie privée commençait à employer d'assez nombreuses machines à compresseur; la plupart des obstacles techniques paraissaient surmontés ou en voie de l'être. Charles Tellier étudia alors la conservation du poisson par le froid, estimant avec raison qu'elle ne pouvait manquer d'être rémunératrice.

Mais des difficultés d'ordre purement administratif s'élevèrent bien vite devant lui. Les tribunaux interprétèrent dans un sens étroit la loi du 15 avril 1829, qui défend la vente, l'achat, le transport, le colportage, l'importation et l'exportation des diverses espèces de poissons pendant le temps où la pêche est interdite. L'opinion publique, toujours mal disposée envers les innovations, approuva leur rigorisme maladroit et la loi du 31 mai 1865 lui donna satisfaction [1] en interdisant la mise en vente sur les marchés français, pendant les périodes réglementaires de fermeture de la pêche, du poisson conservé par un procédé quelconque de congélation, quelle que soit la méthode industrielle employée et quels que soient même les certificats d'origine produits.

En présence de cette interdiction qui lui était opposée de populariser la consommation du poisson, Tellier porta son effort sur l'industrie des viandes de boucherie en proposant de les conserver au moyen des basses températures produites par des frigorigènes à compression mécanique : en 1867, aidé par le concours financier de Francisco Lecoq (de Montevideo) il envoya à la Plata de la viande enfermée dans une soute refroidie par un dispositif qu'il avait installé à bord du vapeur anglais *City of Rio de Janeiro*. L'expérience prit fin au bout de vingt-trois jours, à la suite d'un accident de machine, mais la viande transportée était absolument intacte : cependant, ce n'était encore là qu'un succès partiel; aussi des essais d'une importance beaucoup plus considérable furent immédiatement décidés pour le compléter et le rendre pleinement concluant. Le comte de Germiny encourageait l'inventeur. Il était alors tout-puissant au point de vue financier et assez influent pour avoir pu intéresser l'empereur Napoléon III lui-même à l'industrie frigorifique naissante.

Malheureusement, la guerre de 1870 éclata, le comte de Germiny se retira dans sa terre de Gouville après avoir négocié l'emprunt Morgan, l'empire tomba et durant les premières années qui suivirent nos désastres, Tellier ne rencontra guère que de l'indifférence et de l'hostilité. En 1873, pourtant, il parvint à se

[1] En même temps peut-être qu'à des intérêts particuliers puissants qui obtinrent par elle d'être défendus et protégés, même contre l'intérêt général.

faire écouter par l'Académie des sciences qui délégua trois de ses membres, Bouley, Milne-Edwards et Péligot, pour suivre les expériences de Tellier et formuler sur elles leur avis qui, du reste, fut tout à l'avantage de la thèse examinée. A la suite de cet appui moral accordé par la plus haute autorité scientifique du pays, le froid industriel trouva auprès du public des commerçants un accueil sympathique. Giffard, en 1873, avait, de son côté, grandement préparé ce revirement d'opinion par ses travaux sur la machine à compression de Windhausen, perfectionnée déjà en 1867 par Mondésir et qui semblait de nature à donner les meilleurs résultats. Encouragé par la faveur qui s'attachait à ses idées, Tellier installa à Paris (1874), dans le quartier d'Auteuil, une usine que le conseil de salubrité du département de la Seine déclara capable de rendre des services signalés. Malgré ces opinions concordantes des savants, des commerçants et des autorités, il fallut deux ans pour que des concours financiers vraiment efficaces aient cru devoir se manifester. Enfin, le 24 septembre 1876, le navire le *Frigorifique* fut armé à Rouen pour transporter des viandes fraîches entre l'Amérique du Sud et la France; un mois après, le *Paraguay*, muni de frigorifiques du système Carré, quittait Marseille à son tour, envoyé à La Plata par une société rivale, désireuse elle aussi d'importer des viandes fraîches américaines. Les deux cargaisons arrivèrent au port dans un état parfait de conservation; mais l'enthousiasme du début ne résista pas aux premiers embarras d'organisation rencontrés par ce commerce nouveau, non plus qu'à l'indifférence des consommateurs, à l'appui très superficiel accordé à l'entreprise par la presse quotidienne et surtout à la campagne de diffamation sourde menée, dans le public, contre les viandes congelées, à l'instigation peut-être des bouchers en gros et des éleveurs, dont elles menaçaient les combinaisons de Bourse habituelles. Il fallut liquider dans des conditions onéreuses. Malgré tout, un groupe d'armateurs reprit, en 1877, l'ancienne combinaison de 1865 et tenta l'exploitation des pêches printanières du saumon de l'Hudson : un vapeur de 800 tonneaux, le *Raphaël*, reçut des frigorifiques du système Carré; mais ceux-ci subirent, en cours de route, une avarie grave, qui empêcha leur fonctionnement régulier et amena la perte de toute une cargaison. Ce nouvel échec ne découragea pas les hommes audacieux qui croyaient à l'avenir du froid industriel appliqué à l'importation des denrées. De nouveaux bateaux à soutes refroidies, le *Paraguay*, d'abord, le *Raphaël*, ensuite, furent réparés et restaurés; la *Stella Maris*, jaugeant 1400 tonneaux, fut construite et disposée pour congeler 10 tonnes de

poisson en vingt-quatre heures, tandis que ses cales étaient aménagées pour en contenir 200 000 kilos. En 1878, des chambres froides furent construites à Marseille et à Rouen pour recevoir, la première, 400 000; la seconde, 200 000 kilos de poisson. Enfin, un mouvement d'opinion se dessina sous l'influence de savants comme Bouley et Vilain; il aboutit à l'envoi, par le ministre des Travaux publics, de la circulaire du 12 juillet 1880, dérogeant conditionnellement à la loi du 31 mai 1865 et autorisant l'importation en France, même aux époques d'interdiction légale, du poisson conservé par congélation.

Malgré tout, le public, d'une part, les grandes banques, de l'autre, refusèrent de s'intéresser à l'industrie nouvelle : les sociétés créées à Rouen, à Marseille et au Havre, se virent acculées à une liquidation presque désastreuse, et notre pays fut privé des ressources alimentaires certaines que lui eussent procuré les viandes et les poissons d'Amérique.

Nos compatriotes ne se découragèrent pas. Ce qu'ils ne pouvaient pas réaliser au moyen de sociétés puissantes auxquelles les capitaux français refusaient leur confiance, ils persistèrent à le tenter en des entreprises restreintes, dont un grand nombre finirent par prospérer, mais qui, manquant pour la plupart de cette force morale que donne seule l'audace d'un début brillant, n'ont généralement pas connu encore le triomphe des succès définitifs.

Il serait difficile de s'en étonner quand on songe à la façon invraisemblable dont le gouvernement français agit à l'égard de l'industrie frigorifique. Officiellement, il lui est favorable, et dans toutes les circonstances où quelqu'un de ses représentants autorisés trouve l'occasion de manifester une opinion sur elle, il le fait avec une éloquence sonore et parfois même avec toute l'apparence d'une sympathie véritable, comblant de louanges ceux qui lui ont consacré leur vie et qui mettent à son service les forces vives de leur intelligence. Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du congrès de Paris (5 octobre 1908), M. Ruau, ministre de l'agriculture, a dit, par exemple : « En un mot, c'est en l'employant avec prudence, le regard embrassant à la fois l'intérieur et l'extérieur, que l'on pourra faire remplir au froid industriel le rôle bienfaisant qui lui est propre : régulariser le prix de vente sur tous les marchés du monde, aussi bien dans l'intérêt du producteur, que dans celui du consommateur. » Mais le même ministre qui s'exprime avec tant de netteté dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, a décidé, d'accord avec son collègue des travaux publics, l'abrogation de la circulaire du

12 juillet 1880 autorisant l'importation du poisson congelé pendant les périodes de prohibition (18 octobre 1907). Cette mesure administrative que certaines raisons obscures peuvent expliquer, mais que rien toutefois n'excuse, fait revivre, en matière de grandes pêches, la législation néfaste de 1829 et de 1865 : elle a eu pour conséquence immédiate que le grand marché du poisson qui était à la veille de s'établir à Lyon est maintenant fixé à Bâle et que si jamais l'un de nos hommes d'Etat veut, par aventure, faire servir du foggosh à sa table, c'est en Suisse que son chef de cuisine télégraphiera pour le recevoir dans un état de fraîcheur parfaite.

Présenter le tableau fidèle de ce que le gouvernement allemand a fait pour encourager de tout son pouvoir la création de frigorifiques sur des points nombreux de l'Empire, énumérer les faveurs dont il a comblé ceux qui ont consenti à suivre la voie féconde qu'il traçait et dire aussi les résultats prodigieux qui ont été obtenus par lui au point de vue spécial de l'approvisionnement du pays en denrées périssables, ce serait prononcer un véritable réquisitoire contre l'apathie incompréhensible de ceux que Gyp appelait « nos dirigeants », parce que, chez nous, rien d'officiel n'a été fait et qu'il n'est pas une entreprise de froid industriel installée en France qui ait reçu de nos pouvoirs publics l'aide efficace à laquelle elle avait droit[1].

Dans une étude qui valut à son auteur quelques attaques de source visiblement officieuse, le *Correspondant* a dit (25 avril 1908) dans quelle situation lamentable se trouverait notre armée « si la guerre éclatait demain. » Faute d'installations frigorifiques suffisantes, nos troupes manqueraient à la fois de pain, de viande fraîche et de poudre, tandis que leurs adversaires seraient largement approvisionnés de vivres et de munitions. A ces constatations douloureuses, que des faits indiscutables étayaient, il fut répondu par le geste classique d'Harpocrate, dieu du Silence, et les choses sont encore aujourd'hui dans l'état où elles étaient alors.

A l'étranger, au contraire, toute une richesse nouvelle va naître d'une utilisation meilleure des denrées altérables. Chacun des essais malheureux qui furent tentés chez nous fut suivi avec une

[1] En 1900, le Conseil municipal de Paris adjoignit un entrepôt frigorifique à l'abattoir de la Villette; mais aussitôt un règlement administratif vint interdire l'usage des chambres froides au public : ainsi le privilège du marché officiel fut protégé une fois de plus contre une concurrence possible dont la masse des consommateurs aurait retiré d'inappréciables bénéfices.

attention scrupuleuse, et, aussitôt que nos importateurs de viandes congelées se furent vus forcés d'abandonner la lutte, les Anglais entrèrent en scène; dès 1880, on apportait à Liverpool quatre cents bœufs de l'Amérique du Sud; en 1908, il en entre déjà plus de dix millions. L'Amérique du Nord, l'Australie, l'Afrique occidentale, le Cap, les Indes et l'Extrême-Orient ont suivi cet exemple magnifique; toutes ces régions envoient en Europe les produits de leur sol et de leur élevage entassés dans les soutes d'une flotte frigorifique formidable. Le monde entier est devenu aujourd'hui le pourvoyeur de l'Europe, et la France seule est en retard sur le mouvement général qui porte les peuples à demander au froid artificiellement produit les moyens d'accroître le rendement de leur production agricole.

Pour si véridique, cependant, que soit ce tableau de notre situation actuelle, il est juste de dire qu'il présente quelques parties claires au milieu de l'ombre épaisse qui l'obscurcit. Si nous sommes très loin d'occuper, au point de vue de l'industrie frigorifique, la place qui devrait être la nôtre, nous n'en avons pas moins fait des tentatives louables.

En 1903, la totalité des *Cold storages* (entrepôts frigorifiques) créés aux Etats-Unis correspondait à un cube disponible de 6 millions de mètres cubes environ, appartenant à près de six cents sociétés, riches ensemble de plus d'un milliard de francs. Ces chiffres, connus du grand public français, ont réveillé son indifférence et suscité de sa part des velléités heureuses d'imitation. Dès le début de 1904, des applications industrielles ont été essayées, qui donnent, dans leur immense majorité tout au moins, les espérances de réussite les plus sérieuses, fondées sur un succès actuel dont leurs promoteurs ont le droit d'être fiers.

Il y a là un fait dont la signification est très haute, puisqu'il marque un pas décisif vers le progrès. Des wagons frigorifiques circulent déjà sur quelques-uns de nos réseaux ferrés; des entrepôts existent dans quelques grandes villes. Peut-être un jour l'Etat voudra-t-il s'apercevoir, enfin, qu'il est illogique de centraliser à Paris du bétail sur pied venant des centres d'élevage et destiné à la consommation de la France tout entière. Il prendra alors comme modèle ce qui est fait en Allemagne; il conseillera aux villes d'annexer des frigorifiques à leurs abattoirs, et si son conseil n'est pas écouté, il parlera en maître et donnera des ordres qui seront obéis. Il créera lui-même des centres d'approvisionnement pour l'armée, et résoudra par le froid le problème difficile de l'alimentation militaire. Il étudiera, enfin, avec le désir sin-

cère de les faire aboutir, les desiderata nombreux des industriels, des commerçants et des producteurs; ce faisant, il aura mérité la reconnaissance du pays, parce qu'il aura décuplé la richesse nationale, le jour où il aura aidé nos compatriotes à égaler leurs rivaux et à faire triompher partout l'excellence de leurs produits. Il ne devra pas s'arrêter là, et résolument il faut que, dès maintenant, il envisage la nécessité d'une protection plus efficace encore : le froid paraît appelé à jouer dans toute l'industrie de demain un rôle analogue à celui de la vapeur dans l'industrie d'hier, de l'électricité dans celle d'aujourd'hui. Il la rénovera et la transformera. Nous devons être à la tête du progrès qui se prépare, et notre gouvernement trahirait le plus sacré de ses devoirs, s'il persistait dans une indifférence que les discours les plus solennels sont impuissants à masquer.

Pour savoir quelle est l'étendue de la tâche tutélaire qui lui incombe, il lui suffit, d'ailleurs, de s'inspirer des vœux émis par ce récent congrès du Froid qui vient de réunir à Paris les délégués de vingt-cinq nations, et les représentants d'une industrie mondiale par laquelle sont annuellement mis en œuvre plus de 10 milliards de francs.

*
* *

Pour quiconque se proposait de le suivre avec l'attention que son importance économique méritait, ce congrès parut d'abord trop touffu et trop chargé dans son ordre du jour. Il devait, en effet, étudier toutes les questions qui ressortissent au froid industriel, depuis les plus théoriques et les plus générales jusqu'aux plus particulières et aux plus pratiques. Il promettait d'être encyclopédique, ce qui, pour un congrès, est souvent dangereux. Mais son plan[1] fut conçu avec habileté et, grâce à une heureuse

[1] Le plan général du congrès fut le suivant :

I. *Les basses températures et leurs effets généraux.*

A) Les basses températures et leurs actions au point de vue physique, chimique et biologique.

B) Hygiène générale : Avantages et inconvénients du froid artificiel appliqué aux locaux habités (ateliers, salles de réunions et de spectacles, hôpitaux, maisons privées, etc.).

C) Hygiène alimentaire : Valeur alimentaire des produits réfrigérés et congelés.

II. *Matériel frigorifique.*

D) Machines et appareils frigoriques : 1° Procédés industriels pour la production du froid (compression des gaz liquéfiables, compression de l'air, vide, absorption, etc.). Leurs avantages et inconvénients respectifs. Procédés et appareils nouveaux : perfectionnements récents ; 2° unification des mesures frigorifiques; unités proposées ; 3° méthodes rationnelles et

division du travail, nulle confusion ne se dégage aujourd'hui du résultat de ses travaux.

pratiques d'essai des machines à froid. Détermination exacte de la puissance et du rendement frigorifiques, dispositifs à réaliser. Résultats d'expériences; 4° emploi des frigorifères secs et des frigorifères à ruissellement. Asepsie de l'air. Rendements.

E) Construction d'entrepôts et de matériel frigorifique : 1° Données expérimentales sur la valeur des différents isolants; 2° agencement frigorifique des locaux contenant des matières explosibles; 3° agencement. frigorifique des abattoirs; 4° distribution du froid; stations centrales.

III. *Application du froid à l'alimentation.*

F) Conservation de la viande et d'autres denrées périssables : organisation rationnelle de l'industrie et du commerce de la viande.

G) Conservation des produits des colonies : produits des colonies susceptibles de bénéficier des applications du froid.

H) Industries alimentaires : l'intervention du froid artificiel dans la fabrication et la conservation du beurre.

I) Abattoirs, entrepôts et marchés centraux : organisation frigorifique d'entrepôts et marchés centraux.

J) Ravitaillement des armées : ravitaillement des armées, des places assiégées et des troupes en campagne.

K) Pêches maritimes : 1° Installations frigorifiques à bord des chalutiers. 2° Conservation des fleurs.

IV. *Application du froid aux autres industries.*

L) Horticulture : 1° Retard de la floraison des plantes par l'application du froid; 2° Conservation du poisson.

M) Boissons fermentées : de l'influence de la réfrigération sur la clarification des boissons fermentées et sur leur résistance aux variations de température.

N) Fabrication de la glace : 1° Moyen d'obtenir de la glace alimentaire pure et de l'empêcher de se contaminer; 2° Utilisation de la glace et services qu'elle peut rendre.

O) Mines, métallurgie, industries chimiques : 1° Dessiccation du vent des hauts-fourneaux; 2° Fonçage de puits; 3° Extraction de paraffine; 4° Nouvelles applications du froid industriel.

V. *Application du froid au commerce et aux transports.*

P) Commerce des denrées périssables : 1° Les progrès du commerce des denrées périssables depuis l'application des procédés frigorifiques; 2° Statistiques générales.

Q) Transports terrestres : organisation rationnelle des transports frigorifiques en chemins de fer : wagons, entrepôts et groupements, tarifs.

R) Transports maritimes : organisation rationnelle des transports frigorifiques maritimes et fluviaux.

VI. *Législation.*

S) Encouragements officiels et dispositions législatives : 1° Encouragements accordés par les gouvernements des différents Etats en faveur de l'industrie frigorifique. 2° Enseignement frigorifique. 3° Vente, pendant la clôture de la chasse et de la pêche, du gibier et des poissons frigorifiés.

T) Mesures d'approvisionnement des grandes agglomérations : Services que les applications du froid peuvent rendre dans l'alimentation des classes populaires.

Les rapports qui lui ont été soumis sont de deux ordres distincts : les uns présentent, en une série de monographies du plus haut intérêt, le tableau de l'industrie frigorifique dans les principaux pays du globe; ils en montrent l'essor prodigieux et permettent de se faire une idée nette des services qu'elle rend tous les jours. Les autres, dus pour la plupart à des spécialistes d'une valeur indiscutée, fixent l'état actuel de la science en ce qui concerne les principales applications du froid à l'industrie et à l'agriculture.

Dans un ordre d'idées très général, le congrès a décidé d'abord de créer une association internationale pour favoriser les investigations scientifiques et industrielles portant sur des points de nature à intéresser à la fois tous les peuples. L'association aura son siège à Paris, et se tiendra en relations avec les centres de travail existant déjà; elle poursuivra l'étude systématique de toutes les questions relatives aux basses températures; elle coordonnera les travaux effectués sur elles dans le monde entier et dirigera l'activité des chercheurs en leur indiquant les principaux problèmes dont la solution est le plus immédiatement désirable.

Examinant ensuite l'importante question de savoir quelle est la valeur nutritive et quelle est la valeur hygiénique des viandes congelées, il a déclaré qu'elles ne sont en rien inférieures aux viandes fraîches et émis le vœu qu'elles soient dorénavant considérées comme telles [1].

Au point de vue du lait, il s'est prononcé dans le même sens, en émettant un vœu qui doit être cité avec les considérants qui l'accompagnent, parce que ceux-ci, prudemment habiles, seront approuvés sans doute par tous les spécialistes : « Le congrès, considérant que la réfrigération du lait est un moyen excellent de conservation; que, d'autre part, le froid arrête les cultures microbiennes, mais ne les détruit pas; qu'en outre, un lait produit sans surveillance peut contenir des microbes pathogènes, émet le vœu que la réfrigération du lait soit employée de préférence aux autres moyens de conservation, à la condition expresse que ces laits proviendront de fermes soumises à une inspection rigoureuse de la part des vétérinaires officiels. »

Il a demandé de plus que la réfrigération soit adoptée dans tous les hôpitaux pour la conservation du lait et de la viande.

[1] Il faut noter qu'au congrès de l'aliment pur (Genève, 5-12 septembre 1908), il a été décidé, au contraire, que les viandes congelées sont des viandes de conserve. La divergence des opinions ainsi manifestée à Genève et à Paris, à un mois d'intervalle, s'explique d'ailleurs fort bien quand on se souvient du mot classique : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. »

La série des vœux purement scientifiques qui furent émis serait longue à exposer : tant d'ingénieurs avaient répondu à l'appel des organisateurs du congrès que, dans plusieurs sections, le langage algébrique fut presque la langue courante et le calcul différentiel employé avec une intempérance véritable. Les profanes n'en furent, au reste, que plus disposés à l'admiration confiante, persuadés sans doute que les hommes pour qui les sciences abstruses sont sans mystère doivent être toujours écoutés et approuvés, quoi qu'ils affirment. Il y aurait pourtant quelques réserves à faire au sujet de certains raisonnements un peu spécieux qui furent présentés, et de telles formules d'allure rébarbative dont la clarté apparaît mal. Mais ce serait faire œuvre bien spéciale : mieux vaut dire que les ingénieurs frigorifiens sont quelquefois si savants qu'ils en deviennent un peu obscurs, et confesser avec humilité une ignorance qui n'a pas toujours compris le sens exact de leurs mathématiques transcendantes. Ce qui toutefois est certain, c'est que l'empirisme n'a paru séduire que de façon médiocre la majorité des congressistes : ils ont émis vingt vœux au moins pour que des précisions scientifiques soient apportées dans les différentes branches de l'industrie des basses températures, et ce ne fut pas l'une des choses les moins significatives de ce congrès que de constater combien le raisonnement pur y tenait de place en des matières où l'expérimentation semblerait à première vue avoir quelque importance. Mais il y avait si peu de praticiens parmi les orateurs qu'on ne peut s'étonner beaucoup d'une tendance d'esprit peut-être excellente, mais peut-être aussi regrettable par certains côtés... Cependant le congrès a fait une besogne excellente.

Il a attiré d'abord l'attention des gouvernements sur « la possibilité de parer, sous toutes les latitudes, aux dangers résultant de la décomposition des poudres dans les poudrières et dans les soutes à munition par l'application judicieuse des procédés frigorifiques. » — « Puisse M. Thomson, chef de notre marine de guerre, faire son profit de cet avertissement pour que, grâce à l'installation d'aérofrigorifères sur tous les navires de notre flotte de combat, les poudres B, dont l'instabilité a déjà causé tant de deuils, soient désormais soustraits à la désintégration [1].

Il a demandé « que l'administration militaire veuille bien utiliser les usines de froid existantes pour la conservation des viandes réfrigérées, des viandes congelées, des farines et du pain de guerre destinés à l'approvisionnement des troupes, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix [2] ». — M. Picquart,

[1] Voy. *Correspondant,* 25 avril 1908. *Si la guerre éclatait demain.*
[2] Voy. *Correspondant, loc. cit.*

ministre de la guerre, voudra le faire sans doute, puisque son collaborateur immédiat, M. le sous-secrétaire d'Etat Chéron, a déclaré que « sans frigorifiques, il n'y avait pas possibilité de nourrir les soldats d'une manière convenable ». Cette parole autorisée est certainement de celles qui doivent être retenues et qu'un député tiendra à honneur de rappeler lors de la prochaine discussion du budget.

Le congrès a réclamé ensuite la création généralisée d'abattoirs frigorifiques, l'étude systématique des emplois du froid dans l'industrie laitière, dans le commerce du beurre, des œufs et du poisson, en horticulture, en floriculture, en œnologie, en distillerie, en brasserie, dans toutes les branches en un mot de l'alimentation humaine.

En cela, il a joint ses vœux à ceux des agriculteurs avertis, et, les complétant sur la demande des économistes, il a demandé la modification rapide des modes anciens de transport par voie maritime ou par rail.

Mais, en même temps, il a marqué la place importante que le froid est appelé à prendre dans les industries les plus diverses, et c'est là un des points sur lesquels l'attention du grand public doit être appelée. Les basses températures qui permettent de conserver les aliments donnent, en même temps, le moyen de perfectionner un nombre considérable de fabrications : la filtration des liqueurs, des sirops, des boissons fermentées, des extraits alcooliques parfumés est parfaite quand elle est effectuée sur des liquides refroidis : l'extraction de certaines graisses est facilitée quand on la fait à froid, le fractionnement des produits dérivés du pétrole donne dans les mêmes conditions les résultats les meilleurs; enfin la fabrication de nombreux produits chimiques, la métallurgie elle-même et les grands travaux publics sont déjà plus ou moins tributaires de la réfrigération.

C'est sur cette notion qu'il convient d'achever le résumé rapide qui vient d'être fait des travaux du Congrès de Paris. Employé d'abord uniquement à conserver et à transporter au loin sans altération et sans dépréciation les produits de l'agriculture et de l'élevage, le froid conquiert tous les jours de nouveaux domaines : il apparaît déjà comme l'auxiliaire indispensable d'un grand nombre d'industries.

*
* *

Aussi le congrès international de Paris, qui vient de tracer le tableau fidèle de ses applications multiples, a-t-il pleinement remporté le succès que ses organisateurs rêvaient pour lui.

Il a donné d'abord à nos savants et à nos industriels l'occasion de se réunir, de se grouper, de coordonner leurs efforts. Grâce au concours que la grande presse quotidienne lui a prêté et grâce aux polémiques mêmes dont il fut la cause dans certaines publications spéciales, il a intéressé l'opinion et déterminé dans le public un mouvement de sympathie réelle. C'est un résultat dont il faut se réjouir. En même temps, il a fait pénétrer partout cette notion d'une justesse indiscutable que les basses températures ne peuvent rendre des services importants qu'à la stricte condition d'être utilisées d'une façon convenable. L'un des principaux obstacles qui se sont opposés à la diffusion rapide de leurs emplois fut en effet toujours la constance des insuccès obtenus par les ignorants ou les malhabiles. Le Congrès a fixé la technique générale dont il ne faut jamais s'écarter et les précautions qu'il est indispensable de prendre pour atteindre à la perfection nécessaire. Enfin, il a popularisé cette opinion exacte que l'industrie frigorifique n'en est encore qu'à ses débuts et qu'un long chemin lui reste à parcourir avant d'avoir trouvé dans toutes les branches de la science industrielle les applications brillantes qui lui sont certainement réservées. Sans doute, il aurait pu, — il aurait dû peut-être, — faire aux praticiens une place plus large en diminuant celle qui fut réservée aux théoriciens purs, mais cette minuscule critique une fois faite, il est juste de le louer dans son but, d'applaudir à ses résultats et de souhaiter qu'il marque les débuts d'une ère nouvelle où la France, instigatrice d'une industrie dont ses rivaux ont merveilleusement su tirer parti, marchera résolument dans la voie où la précèdent aujourd'hui ses élèves d'hier.

Francis Marre.

OISEAUX SANS NID[1]

Oh! les déplaisantes filles, elles étaient arrivées en grand nombre aujourd'hui, car elles savaient qu'il y avait des rôles à distribuer pour la pièce que l'on joue, chaque année, à la fête de Mme Le Prieur. Avoir un rôle!... Qui dira les compétitions, les jalousies tenaces excitées par ce seul mot? S'appeler pour un jour Hermangarde, Arlette ou Frambolda, appartenir en fiction à cette noblesse qu'elles envient et exècrent à la fois, quel rêve!... Il s'agissait, cette fois-ci, d'interpréter un épisode de notre histoire locale représentant la reine Mathilde, entourée des honestes dames et gentes damoiselles qu'elle employait à son interminable tapisserie. J'avais, d'avance, attribué les rôles, et celui de la reine revint, sans discussion, à Elise Harverd, seule capable de le remplir; je désigne ensuite la maîtresse du palais et les autres dames d'honneur. Les élues, ennemies pourtant de tout ce qui porte titre ou couronne, viennent fièrement se ranger autour de leur souveraine. La cour céleste seule étant innombrable, celle d'une duchesse de Normandie doit forcément se restreindre. Quand fut close la liste des nobles brodeuses, les serves, qui étaient là, firent entendre des murmures étouffés.

— Ben, et moi, c'est toujours les mêmes; on les connaît d'avance, les chéries, celles qui flattent la demoiselle.

— Il y a encore un rôle à donner, dis-je : celui de Fernande la mendiante; il est pour toi, Claire.

— Pourquoi que je serais mendiante pendant que les autres font les nobles, murmura-t-elle en allant rejoindre le chœur des protestataires, qui l'accueillit par ces mots :

— C'est pas la peine de jouer la comédie pour se mettre des loques sur le dos.

— Quand à la Fée du travail, déclarais-je lorsque les chuchotements se furent un peu apaisés, c'est Clairette qui la représen-

[1] Voy le *Correspondant* du 10 octobre 1908.

tera. Alors, une tempête éclata : la duchesse fit une moue de dédain, les dames d'honneur détournèrent la tête, et Claire glapit :

— C'est trop fort, ça! Donner des ailes et une couronne à la fille de la voleuse!

Marie-Rose, si calme d'ordinaire, bondit; et, secouant Claire par l'épaule :

— Est-il vrai que, parmi des filles élevées ici, il s'en est trouvé une pour insulter la meilleure de toutes! Vous ne seriez pas capables de faire ce qu'elle a fait, et cela vous rend jalouses au point d'éhonter une compagne qui, par bonheur, n'est pas là! C'est moi, entendez-vous, c'est moi et non Mlle Denise, qui l'ai désignée pour ce rôle-là! Non parce qu'elle est jolie de figure et faite comme pour porter des ailes, mais c'est la meilleure, et cette couronne-là, elle la mérite. Avouez-le donc, tout ce qui est plus haut que votre idée vous gêne et vous offusque. Plus on vous fait de bien, plus vous demandez. J'ai pourtant été ouvrière comme vous, mais, de mon temps, on disait « l'usine »; à présent, vous parlez de « la boîte »; on respectait son patron : à cette heure, vous vous moquez « du singe »; on mettait son argent de côté : maintenant, on gaspille « sa galette ». Tenez, ce n'est plus notre ville; il en vient de loin pour vous prêcher de vilaines doctrines, vous faire lire de méchants journaux, vous empoisonner le corps avec leur mauvaise goutte, et l'âme avec leurs vilains discours! Si ce n'était pour le Bon Dieu qu'on travaille, on vous planterait toutes là, et bien vite, entendez-vous...

Quoi! Marie-Rose, l'intangible, pouvait subir le découragement?... En vain, essayais-je de la calmer; les jeunes filles, consternées, lui disaient, en lui prenant les mains :

— On ne l'a pas fait exprès, c'était pour dire comme les autres!

— Ah! oui, pour dire comme les autres! Voilà le grand mot lâché! Pour dire comme les autres, vous êtes capables de renier tout ce qu'on vous a appris ici, de nous insulter si on vous y pousse, d'aller crier sous les fenêtres de Mme Le Prieur si on vous y mène!

— Ne nous grondez plus; on ne savait pas vous faire tant de peine!

— De la peine, ah! il y a longtemps que vous m'en faites! cela devrait m'être égal, je me suis donnée à Dieu, et n'ai droit de rien lui demander en retour. Mais on finit par se rebuter! vous écoutez les flatteurs qui vous disent : « L'ouvrier a tous les droits », quand aux devoirs, c'est bon pour nous et je suis lasse... lasse... lasse...

Puis Marie-Rose la vaillante, tomba sur un banc, et prenant sa tête à deux mains se prit à sangloter. Devant cette explosion de colère chez celle qui leur avait toujours été si douce, les enfants furent consternées, et Claire, toujours extrême, lui essuyait les yeux avec son mouchoir et disait : « Faut pas m'en vouloir, quand la tête me prend je ne sais ce que je dis; oui Clairette a mérité le rôle de la fée, tenez, je vas la chercher ».

Un instant après la reine Mathilde ayant réuni autour d'elle les nobles dames de sa cour déclamait son rôle avec de beaux effets de geste et s'exprimait ainsi :

— Je leur z'ai dit : Mylords et Meissieurs.

J'étais comme Marie-Rose si lasse, moi aussi, que la phrase amusante de l'actrice improvisée me fit à peine sourire. Je suis à bout de courage et tentée de reprendre la voie commune, d'abandonner ce poste ingrat qui m'oblige à donner l'exemple. Donner l'exemple aux autres, lorsqu'on partage toutes leurs passions, toutes leurs faiblesses, rester l'être impeccable qu'aucune défaillance ne semble atteindre, c'est dur, et il le faut pourtant. Afin que nul ne sente le défaut de la cuirasse, on la resserre et elle ne fait plus qu'un avec vous-même; puis, comme le visage aussi peut trahir on y colle un masque : le déguisement finit par prendre corps avec l'être lui-même, on devient ce que la fonction longtemps remplie, l'attitude longtemps gardée a créé de toutes pièces; tel acte de dévouement vous désigne pour tous les autres, tel beau geste irréfléchi vous condamne à l'héroïsme à perpétuité. La cuirasse s'incruste dans les chairs, le masque se colle au visage, il faut continuer le geste, accélérer la marche, ne pas pleurer. parce que ça déteint, ne pas se courber parce que ça craque.

Au bout de longues luttes, dissimulables aux autres, mais sanglantes pour soi-même, on devient vraiment l'armature de son masque : Peu à peu, la statue se dresse, l'airain recouvre le plâtre, la chair se durcit jusqu'à devenir marbre, et le cœur qui s'est muré dans cette adhérence froide souffre et se débat sans trahir la volonté.

Grande agitation dans la cour de la Mésangère avant de partir pour la promenade dominicale; elles sont peu nombreuses, et s'agitent beaucoup, on dirait un meeting en miniature. Elise Harverd parle très haut, Clairette se tamponne les yeux, Milienne Ballon murmure :

— Moi aussi j'irai avec les autres. Et lorsque je m'informe quelles sont ces « autres » Elise Harverd me répond.

— C'est peut-être seulement une tête qui les prend, made-

moiselle, mais, depuis un an surtout, on se moque tellement dans les usines de celles qui ont de la religion, les gens venus de Paris pour faire la grève, nous engagent si fort à marcher avec eux, — que Claire s'y est décidée la première, Louise Pinson, Marie Coupard et les deux filles Trouvet ont suivi !

— C'est pas la fin, dit Thérèse, vous comprenez : à c't'heure qu'on est grande, les réunions où qu'il y a des garçons, c'est bien plus drôle !

— Moi, conclut la grosse Ballon, je resterai jusqu'à Noël, puisqu'à ce moment-là, on nous donne une robe, et après, on verra.

Trois d'entre elles seulement, Elise Harverd, Blanche Herbin et Victoire Cerny, comprenaient le chagrin que me causaient ces défections, trois, sans compter Clairette qui, serrée contre moi, murmurait :

— On vous reste, nous autres.

Allons Denise, rajuste ton masque, pour que celles-là ne voient pas le chagrin qui te contracte le visage et reprends, avec l'impassibilité d'une parfaite directrice d'œuvres, la tête de ton troupeau diminué.

A notre retour de la promenade, sur la route, toute bruissante de feuilles mortes, une bande de voyous, nous poursuit de ce cri stupide : « hou ! hou ! la calotte ». Et peu après les cinq délinquantes nous ont croisées, menées par Claire qui, rouge comme une pomme d'api, a murmuré :

— Mamzelle Denise doit bien comprendre, qu'à cette heure qu'on est grande, nous faut notre liberté.

Restée seule après cette pénible journée, je me suis accoudée au balcon pour me retremper dans ce calme pacifiant qu'amène la nuit. Dans cette nuit, doucement bleuissante et sans lune, les fenêtres de Linville brillaient comme des vers luisants dans la verdure : on entendait au loin le clapotis du fleuve, mais je percevais aussi, moi qui connais tous les bruits de la ville, des fragments de ce chant dont, depuis quelques jours, les notes sonores se répandent partout :

C'est la lutte finale, armons-nous et demain...

Ah ! qu'il est menaçant pour tous ceux d'ici ce demain, dont nos grandes filles subissent déjà l'atmosphère. Elles veulent leur liberté ! Pourquoi ne reprendrais-je pas la mienne, moi aussi ? Cela me serait si facile d'accepter l'amour honnête et fort qui m'est offert !

La grève latente depuis quelque temps vient d'être déclarée... Les ouvriers l'ont d'abord notifiée aux patrons; et ceux-ci se syndiquant à leur tour ont répondu au défi par la proclamation du lock-out. Ce mot, je n'aurais pas cru que l'application pût en devenir française, se traduit par cette phrase « la porte fermée ». Les portes de tous les tissages, blanchisseries et filatures se sont donc closes en même temps devant les dix milles travailleurs qui, fanatisés par une poignée de meneurs étrangers, vont se trouver à l'entrée de l'hiver sans salaire et sans pain. Ils ne comprennent pas encore la portée d'un tel acte, ayant continué toute la nuit les hurlements qui m'avaient tant émue hier soir.

Marie-Rose toute haletante m'annonce que Mme Le Prieur, à la suite de l'émotion que lui a causée cette émeute est au plus mal. J'y cours!

La pauvre douce femme est morte, emportée par une rafale de haine; en apprenant que sa fin était proche, voulant à tout prix la revoir, j'étais partie en courant, mais sur le quai, une barricade humaine se dressait menaçante devant le tissage Le Prieur. L'un de ses chefs actuels, neveu de notre bienfaitrice, a pris la tête du mouvement de défense patronale, et c'est lui qui sert de cible à la haine des ouvriers. Comment traverser cette cohue sur laquelle un drapeau rouge flotte en sinistres plis!... De tous côtés on crie : « A mort, Le Prieur! » Ces cris, hélas! doivent être entendus dans ce monumental hôtel situé de l'autre côté du fleuve et où se débat une agonie. Pas à pas, tantôt entraînée en arrière, tantôt projetée en avant, j'essaie de fendre les rangs; un fleuve humain déferle sur le pont, plus houleux que celui qui, sous les arches, se ride en fines écailles; j'avance lentement, les yeux fixés sur la fenêtre de la malade : Je n'arriverai donc jamais, pourtant je veux la revoir.

— Laissez-moi passer, je vous en prie?

On me reconnaît, quelques-uns s'écartent, d'autres, hurlent à nouveau : « A mort, Le Prieur, à mort!... »

Tout à coup une tête effarée se montre, deux bras se projettent à l'extérieur et ramènent les volets. La mort avait obéi et venait, parmi les Le Prieur, de se choisir une victime.

Après avoir prié longuement près de la pauvre femme, offrant pour elle tout le bien qu'elle m'a permis de faire, je suis rentrée à la Garderie pour l'heure du catéchisme du soir.

— L'est morte, la pauv'dame! c'est-y malheureux, m'ont dit les fillettes, n'y avait qu'elle de bonne dans la famille.

Puis, comme si une perspective agréable les consolait :

— Ça fera une bien belle enterrement! on ira toutes s'pas, m'zelle?

— Vous le lui devez bien, mais il faut pour cela consulter vos parents.

— Y demandent pas mieux, eusse y ne veulent pas y aller, à cause que c'est la parente au gros Gontran [1], mais les gosses ça ne compte pas, vous comprenez.

Elles vinrent nombreuses, en effet. Il tombait une de ces pluies fines et têtues qui, mieux que les troupes, savent disperser les manifestations. Lorsque j'arrivai avec mon petit monde sur ce pont que j'avais eu tant de mal à traverser l'avant-veille, je fus surprise de voir la grande place absolument vide, et gardée seulement par une trentaine de gendarmes. Et quand se fut ouvert devant nous le grand vestibule tendu de draps blancs, il était presque désert aussi; pour la société de Linville la peur avait été trop prudente conseillère.

Rangez-vous bien près autour de ce cerceuil, petites mésanges, vous lui serez une garde plus efficace que les gendarmes chargés de le protéger, entrez avec lui dans l'église presque vide, escortez-le jusqu'au cimetière à travers la foule hostile, impressionnée quand même par le passage de la mort. Vous vous pressez autour du reliquaire de marbre blanc élevé pour la fille adorée et l'une de vous se penchant sur l'ouverture béante me dit :

— C'est y qu'on va la mettre dans la terre comme le pauv' monde, la bonne dame?

Pour qu'elle lui soit plus douce, cette terre, passez les unes après les autres, petites filles, vous remplacez tant de gens ici! Vos pères qui furent ses ouvriers, vos grandes sœurs, dont pas une n'est venue, sauf Clairette; passez bien près de cette tombe, et que l'eau bénite jetée par votre main soit au moins un adieu reconnaissant à celle qui, ayant tant pleuré pendant sa vie, le sera si peu après sa mort.

« Je donne à Mlle Marie-Denise Breville en toute propriété le lieu dit de la Mésangère à la charge pour elle d'y diriger l'œuvre que j'y ai fondée, je lui lègue aussi une rente de cinq mille francs sous la condition qu'elle les distribuera en mon nom. Au cas de refus de ladite demoiselle, le tout fera retour à mes héritiers. »

Voilà ce que je viens d'entendre lire en l'étude de Me Lécuyer, et ma première idée a été de refuser cette générosité posthume qui dispose de ma vie et m'enlève ma liberté à l'heure même où

[1] Prénom de l'aîné des Le Prieur.

j'étais le plus tentée de la reconquérir. Jusqu'à présent je ne relevais que de moi-même, et j'avais le droit de me reprendre, de fonder un foyer en acceptant la demande de ce jeune professeur qui depuis si longtemps me presse de devenir sa femme.

Mais me voilà dans la situation d'une veuve, que la donation d'un mari jaloux jusqu'après la tombe retient par une chaîne d'or. Si je quitte, la maison croûle entraînant avec elle les nids cachés sous son toit, et c'est la fin de l'œuvre à l'heure troublée où elle s'impose le plus. Me voilà devenue la mandataire des pauvres, ce sont des débiteurs exigeants auxquels je n'ose me dérober. Rien ne fixe une destinée comme de la savoir désormais impossible à changer; on ne flotte plus, en quelque lieu qu'on jette l'ancre, sur le rocher, ou sur la rive, l'idée d'être amarrée est à la fois une douceur et une force.

Je l'ai pleinement éprouvée, cette douceur-là; le sacrifice porte en soi sa récompense et, pour sanglant qu'ait été le mien, je ne le regrette pas, j'ai cette noble impression de me sentir utile.

Déjà la grève dure depuis près d'un mois, l'hiver va venir, l'hiver sans travail et par conséquent sans bois, sans feu, sans pain. Les souffrances vont être sans nombre, et comme je veux en soulager le plus possible, je m'interdis de chercher à savoir qui a tort ou raison dans la lutte actuelle.

Fille de patron, je suis devenue « mère d'ouvriers ». Je dois ignorer leurs rancunes mutuelles pour mieux plaindre leur détresse, bien que je compatisse en vérité presque autant à la colère justifiée des chefs d'industrie qu'à la rage aveugle et irraisonnée de leurs salariés.

Dans ce cahier, je veux surtout relater le côté épisodique de la grande mêlée. Les enfants qui m'entourent ne sont-elles pas l'humanité en raccourci. Voici, entre bien d'autres, une scène prise sur le vif dans la cour. On joue à la grève.

Une grosse fille de neuf ans est le patron; une autre plus jeune, effilée et rageuse comme un petit coq, est l'ouvrier, on fait cercle. Le patron va décrocher un chapeau de feutre, fait saillir ses côtes et marche très en avant parce que — un patron ça doit être gras! L'ouvrier a posé son béret en bataille, mis ses deux mains derrière son dos et arrive en se dandinant.

« Ben commence? — Commence, toi? » Les autres interviennent : « Faut qu'y en ait un à se décider, vous n'allez pas rester un mois comme ça, c'est au patron de commencer. » Celui-ci, plastronnant et solennel, demande d'un air important : « Après tout, pourquoi que vous êtes en grève? — Je sais pas, c'est les ceusses du syndicat qui nous ont dit de la faire : on est ouvrier faut pas

s'abaisser! — On est patron, on ne cédera pas non plus, voilà!... — Si tu ne cèdes pas, je cogne, dit l'ouvrier. — Si tu cognes, je te fais fiche en prison par les gendarmes, l'ouvrier est irréductible. — Je ne céderai pas, quand je devrais chômer deux mois de temps!... » Et le patron improvisé entrant de plus en plus dans son rôle, répond : « Je ne céderai pas non plus, quand je devrais fermer ma boîte. » L'ouvrier a saisi un débris de poupée, le patron s'est armé d'une vieille quille et cela se termine par une bataille.

Cette scène-là, c'est l'histoire de la grève : on l'entretient par des meetings incendiaires où des fraudeurs d'idéal exploitent habilement l'amour de la masse pour les grands mots; on leur persuade qu'ils sont des martyrs, et souffrent pour l'idée : le pauvre vivant d'espérance plus encore que de pain se leurre de celle-ci, pour oublier que celui-là va lui manquer.

Moi, je ne veux pas que mes petites souffrent, et j'ai inauguré mon rôle de propriétaire en faisant concurrence aux soupes communistes de la Bourse du travail; la mienne est bien meilleure, paraît-il, et je donne même du fricot, du très bon fricot, préparé par nos grandes, sous la direction de Marie-Rose. Il faut les voir servant les plus petites; celles-ci, rangées en espalier autour des murs et assises sur des bancs très bas, s'arment longtemps à l'avance de la fourchette et du morceau de pain et campent sur leurs positions les yeux brillants de convoitise. Quand chacune a reçu sa portion de rata, quelle liesse! On se fourre de la sauce jusqu'au bout du nez, et c'est amusant au possible, cette rangée de petits chats lapant avec béatitude, chats blancs, chats noirs, chats roux, malins et ronronnants. Au moins, celles-là sont préservées de la faim, qui sévit terriblement. Dans mes visites des quartier, voilà ce que j'ai vu : Intérieur d'ouvriers aisés, lits rebondis, table ronde, chaises neuves; mais le poêle est sans feu et deux de nos élèves du soir soignent leur petit frère, l'une le berce, l'autre lui présente un biberon, plein d'un liquide grisâtre que le pauvret repousse avec sa menotte maigre. Je m'informe de ce qu'il y a dans le biberon, il paraît que c'est du bouillon de soupe mêlé avec du lait. Dans un des lits, une tête se soulève et une pauvre vieille se met à bâiller en montrant des dents si longues, si jaunes.

— Donne-moi ta petite sœur, Eugénie, on va se réchauffer toutes deux, si a s'endort, a ne souffrira plus!...

La grand-mère prend le petit paquet hurleur, les deux têtes se trouvent rapprochées, presque aussi ridées et flétries l'une que l'autre.

— T'as faim, mon petit chou, lui dit-elle, t'as faim, moi aussi, j'essaie de m'y habituer, mais, toute vieille que je suis, je ne peux, c'est-y drôle!...

Ils ne cèdent pas! leur entêtement triomphe de leur misère, devant une telle endurance on se sent le cœur ulcéré à la fois de pitié et de colère. Je suis renseignée bien malgré moi, sur l'état d'âme des grévistes par nos grandes filles. Pour les intéresser, pendant les après-midi où, au lieu de fréquenter les meetings, elles viennent bien gentiment ici, nous leur avons acheté des coupons d'étoffe qu'une couturière est venue leur tailler « à mode de dames » comme elles disent. Il faut être indulgent pour entendre sans bondir, toutes les sottises qu'elles débitent, tirades de journaux, bribes de discours sont discutés. J'ai bien de la peine à empêcher les querelles d'éclater. En face du puissant syndicat rouge un autre s'est formé — le jaune — et celui-là, soutenu dit-on par les patrons, est si détesté que la pire injure c'est d'être soupçonné d'en faire partie. Les petites elles-mêmes ont sur ce point une opinion politique. L'une d'elles nous arrivait hier proprette, son panier au bras, et dans les cheveux un nœud paille, celles de son âge l'accueillent par des huées : « Va-t'en, sale jaune! » La petite persécutée a une tante de six mois plus jeune qu'elle; cette ascendante, au mépris de tous les liens de la parenté, se précipite sur sa nièce et enfonce dans les bonnes grosses joues fermes ses dents aigus de loup-cervier.

Un temps lugubre; sur le ciel traînent des nuages bas, qui semblent rouler de menaces, les rues désertes allongent la tristesse de leurs lignes boueuses, et le haut des longues cheminées sans haleine est voilé de brouillard; des gendarmes stationnent par groupes devant les fabriques closes dont les fenêtres sans lumière ressemblent à des yeux éteints. Plus de passants, plus de flâneurs, l'ivrogne lui-même a disparu de la circulation. Quand j'interroge séparément chacun des ouvriers qui m'entourent, tous voudraient retrouver le bourdonnement de ruche de leurs ateliers affairés; dans le ronflement de la lourde machine, ils ont perdu l'habitude de s'écouter penser, et sont devenus des rouages, par là même destinés à passer sans transition de la juste domination d'un fabricant qui les paye, à l'emprise plus absolue d'un syndicat qui les exploite, restant, sous la conduite de ces missionnaires de haine, les pèlerins convaincus d'un éternel espoir. Voilà que maintenant on menace de nous prendre nos petites, de les renvoyer sous ce prétexte : les enfants sont de trop pour la besogne qui se prépare. Des camarades de Paris, Nantes ou Rouen veulent s'en

charger pendant quelques mois pour en faire de la graine de révolutionnaires. Et ces êtres innocents deviendraient une réclame pour la grande œuvre de la « fraternité universelle ». Il ne se trouvera pas, j'en suis certaine, une mère qui veuille les donner ainsi...

Eh bien! si, tantôt la mère Juliot m'accoste, les deux poings sur ses hanches rebondies :

— Y sont venus me demander si je voulais faire partir mes éfants. Bin sûr, ça sera toujours des bouches de moins à nourrir; puis, ma Filicité est si jolie! Si c'est du monde riche qui la prend, pét-être qui me la garderont.

Il est beaucoup de familles qui refusent absolument. La veuve Pinson a répondu à ceux qui venaient lui proposer de caser ses petits :

— S'il le faut, on mourra de faim, mais tous ensemble.

Comme, pour la mise en scène, l'escorte doit être nombreuse, on va exercer une pression terrible, et la Bourse du travail refusera tout secours à ceux qui ne lui livreront pas ces otages d'un nouveau genre.

Marie-Rose se débat et, plus mère que les vraies mères, veut garder autour d'elle tous ses poussins de la Mésangère. Elle les interpellait tantôt, tandis qu'elles épluchaient des châtaignes pour le repas du soir :

— Dites, vous ne voulez pas vous en aller chez des méchantes gens, qui ne connaissent pas le bon Dieu.

— Dame! si, Marie-Rose, on veut bien, pour aller en chemin de fer; pis, c'est des si bons monde qui nous demandent! On mangera du poulet rôti tous les soirs.

Raté, le départ! Le cortège devait arriver à la gare en bel ordre, mais on ne voyait qu'une houle de parapluies au-dessus d'une mer de boue. Voici le drapeau rouge, un autre y est adjoint : le drapeau noir, avec des larmes rouges collées dessus; deux députés, engoncés jusqu'aux oreilles, précèdent le groupe des parents. Ceux-ci tiennent par la main les « inocentes victimes ». On en annonçait trois cents, il n'y en a pas quatre-vingts. De leurs petites voix grêles, ils entonnent l'*Internationale*. Oh! ce chant de haine dans ces petites bouches, ces pauvres anges faisant appel aux damnés de la terre! Le gros député marque la mesure avec son parapluie, la masse braille le refrain; mais cela manque d'entrain, car le déluge redouble. Un coup de sifflet coupe l'air, les barrières s'ouvrent; les enfants, de plus en plus ahuris, sont portés dans le train; il s'ébranle, tandis qu'un cri

féroce déchire l'air : « A mort, les patrons!... Au feu, les affameurs!... »

Le groupe des parents revient moins compact, car il se désagrège à chacune des auberges du boulevard, et j'entends la mère Juliot dire à son homme :

— Entrons là pour boire une bonne goutte! Des émotions comme celles d'à matin, ça creuse...

Nous y arrivons, aux grandes émotions. Cette lutte entre patrons et ouvriers, qui dure depuis quatre-vingt-dix jours et où assiégeants et assiégés espéraient mutuellement se réduire par la famine, touche à sa fin. Dans la cité en fièvre, un petit coin est resté à peu près calme, le nôtre. A force de persuasion, il nous a été possible d'y garder nos grandes filles; et, tandis qu'au dehors l'émeute bat son plein, c'est un gentil coup d'œil de les voir revenues, les petites grévistes, à la place même où, il y a si peu de temps, elles apprenaient encore à prier et à coudre. Malgré les loups, nous avons préservé notre troupeau. Une seule brebis s'est égarée, notre pauvre Claire.

— Elle nous fait honte, disent les autres; ne pleure pas, Clairette, personne ne l'imitera.

Car l'influence de Clairette grandit chaque jour. Quand elle a soigné sa mère et mis en ordre son petit ménage, elle accourt ici : amusant les petites, conseillant les grandes, son exemple agit comme ces aromes puissants dont quelques gouttes suffisent pour assainir une source. Pendant cette crise, elle s'est affirmée comme une nouvelle Marie-Rose, et nous savons maintenant que le flambeau allumé ici ne s'éteindra plus : il passera de nos mains dans celles de notre fille adoptive et, parmi celles qui jouent là, il s'en retrouvera une autre pour le reprendre à son tour. Ainsi sera assurée cette filiation du bien, vivace et féconde comme l'immortelle foi qui l'inspire.

Il est quatre heures, la nuit dispute au jour un reste de lumière, et, sur le fond incendié du ciel, de gros nuages noirs se poursuivent comme les guerriers titanesques de quelque aérien combat: les écoliers qui rentrent poussent la porte en criant :

— Cachez-nous, ils vont venir.

Secoués d'un même tremblement, quelques aïeules et la mère de Clairette heurtent aux fenêtres du bout de leurs bâtons; ils montent!... ils montent. Gabrielle accourt, cachant son nouveau-né sous son châle. C'est à croire qu'aux yeux des pauvres gens d'alentour, la Mésangère jouit de ce droit d'asile dont les abbayes étaient si fières autrefois : on s'entasse dans les deux salles de la garderie : nos jeunes filles affolées et manquant d'air me deman-

dent de monter avec elles dans le séchoir. C'est un galetas situé en face, sous les combles de ma maison : le front collé aux lamelles de bois, nous assistons, du haut de ce dernier vestige du tissage de jadis, au furieux assaut donné à l'industrie d'aujourd'hui.

Une lointaine rumeur annonce l'approche des combattants, un rythme violent scande leur marche, tandis qu'au ciel s'accentue la rouge lueur d'une veille d'orage.

« Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !... » Ils montent, les femmes d'abord, serrées autour du drapeau rouge porté par l'une d'elle; hélas! Claire prête main forte à la virago qui tient la hampe; les femmes!... il y en a de vieilles, dont le cou décharné se tend comme vers la vengeance, de jeunes, qui escortaient l'an passé la bannière de la Vierge, des fillettes, aux boucles blondes, sont juchées sur les épaules de leurs pères, et de ces bouches, les unes tordues dans un rictus féroce, les autres inconscientes et enfantines encore, l'hymne d'échafaud, l'hymne de honte s'échappe et grandit.

« — Ça ira!... Ça ira!... Les patrons on les pendra. »

Il y a un arrêt juste en face de notre porte. Nous aurait-on aperçues à travers les volets du séchoir? Non! Mais cet ancêtre a évoqué une image, un vieux se dresse, prend son chapeau, le tend au bout de son bras maigre et clame :

— Vive le métier à tisser!... A bas! à bas les machines!

La colère déviée s'en prend maintenant à l'outil trop puissant qui est en train de supplanter l'homme.

— A l'eau les machines!... Cassez-les!... Cassez-les!...

Ce sont les hommes maintenant, ils passent centaines après centaines, milliers après milliers, emplissant l'espace d'une odeur de fauves en marche, ils pourraient tout anéantir, et cependant ils passent, armée sans fusils, que le même mot d'ordre organise pour de terribles batailles. Ils sont passés! dans la ronde effrénée qui les entraîne.

Dansons la carmagnole,
Vive le son, vive le son!
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon!...

En descendant, les jeunes filles et moi nous frissonnions encore, et la chaleur de la salle nous fit du bien. Celles qui s'y étaient enfermés n'avaient pas eu la même émotion que nous. La grand-mère des petites Mahé dit, en secouant, d'un air résigné, la mèche de son bonnet de coton :

— C'est-y fini comme ça? les gens disaient qu'on allait tous mourri, et je ne voulais pas m'en aller sans mes petites.

Celles-ci, blotties près de la vieille, lèvent vers moi des minois tout en fossettes, et m'adressent cette interrogation angoissée :

— C'est-y qu'on va souper tout de même comme d'habitude?

Là-bas, Gabrielle berce son bébé, des compagnes de son âge le prennent à tour de rôle, comme un bibelot très précieux et fragile. Je le soulève aussi, ce tout petit; il a une tête ridée de la grosseur d'une orange, et des doigts menus comme des pattes d'araignée; malgré cela, je le trouve beau, et m'attendris devant ce brin d'humanité, avec des complaisances d'aïeule. De la pièce voisine, une bonne odeur de soupe cuite montait. « — Ah! me confie une des bonnes femmes, il y a longtemps que je n'ai pas mangé de la vraie soupe. — Hé bien, dis je, pour ce soir tout le monde y goûtera. » Tandis que l'on mettait le couvert, j'interrogeais des mamans qui, inquiètes de leurs filles en une pareille bagarre, venaient les chercher à la Mésangère. J'appris par elles que la manifestation d'aujourd'hui est une protestation contre la reprise du travail dans tous les tissages et filatures dont les portes doivent rouvrir lundi, les augmentations de salaire consenties par les patrons, maximum de ce qu'ils peuvent accorder sous peine de ruine, ne sont point encore celles exigées par le fameux syndicat. « Mais, demandais-je, vous toutes qui êtes des femmes d'ordre, vous qui êtes lasses de ces neuf semaines d'oisiveté, vous rentrerez, j'espère?

— Moi, déclara la mère Cerny, j'en ai assez de traîner le pavé, on me traitera de jaune si on veut, je rentre lundi et Victorine avec moi, tu viendras aussi, dis, Clairette?

— Ben sûr, bafouilla la Henry du coin où elle s'était terrée, qui me nourrirait si elle ne travaillait pas?

— Oui, mais si les autres nous battent et empêchent la rentrée, dirent quelques peureuses?

— L'armée est là pour nous protéger, un régiment de dragons est en marche sur Linville; c'est eux qui feront bien reculer les braillards, faut qu'un chacun ait la liberté de travailler quand il veut.

On murmurait déjà : « C'est une jaune!... c'est une jaune! » Mais l'arrivée de la soupe fumante fit une utile diversion. Les grand-mères la dégustaient avec une savante lenteur tandis que leurs petites-filles, ayant englouti la leur en trois tours de langue, tendaient à nouveau leurs assiettes.

Dans son cadre à baguettes noires, une grande photographie de Mme Le Prieur souriait pensive et triste. Il me sembla que

son bon regard s'animait : elle se souvenait seulement du merci de ces mères, de l'innocence préservée de ces enfants, de la prière réapprise par ces jeunes filles : cette maison du peuple, que sa charité avait voulue, elle s'était ouverte à tous, accueillante et paisible en ce soir de tempête, et moi, sa mandataire, dans le vieux tissage transformé, alors que, tout au loin, les clameurs d'émeute mugissaient encore, j'ai senti que le lien était à jamais resserré, et j'ai béni Dieu d'être, quoi qu'il advienne, à Lui, aux pauvres, à tous.

A vous, Seigneur, et quand même! on ne se reprend pas quand on s'est donné, comme dit Marie-Rose, mais cette fois-ci, c'est elle qui défaille sous l'affreux coup qui l'atteint en plein cœur.

Lundi matin!... le jour paraît glacial et froid; au moment où nous sortons de la première messe, ma compagne et moi ayant Clairette entre nous deux, les vieux saints du porche avaient l'air, je me souviens, de grelotter dans leurs robes de pierre mangée par le temps.

— Clairette, persistes-tu toujours à essayer de rentrer au tissage? lui demandons-nous.

— Certains assurent qu'on peut le faire sans danger, répond-elle; voyez, une patrouille de gendarmes se dirige du côté de chez les Le Prieur, on dit qu'il y a des barrages devant chaque usine.

— A la bonne heure, ma fille, moi je t'approuve, dit Marie-Rose; si l'on écoutait tous ces « feignants »-là, elle durerait encore dans trois mois, leur grève! Aux plus braves de se décider.

Clairette relève la tête; je la vois encore, je la verrai toujours, souriante sous son petit feutre bleu tout uni, avec son châle de laine, que ses deux mains menues croisaient sous son menton... Elle nous tend son front.

— Allons! je passe chercher la mère Cerny et Victoire, on ne nous tuera pas toutes les trois à la fois, je suppose!

Nous l'embrassons, mais tandis que je risque une timide tentative pour la retenir, sa grande amie l'exhorte à nouveau.

— Du courage, Clairette!

— J'en ai... Adieu!...

Et voilà qu'elle part en courant, petite silhouette menue, dans l'aube opaque et grise. Les rues sont presque vides, et cependant l'heure s'avance; les groupes que nous rencontrons sont muets, on répond à peine à notre salut, et mes interrogations restent sans réponse. J'appelle les deux Pinson, elles s'envolent par une rue transversale; une grande inquiétude me prend et, à peine

rentrée, je monte dans le vieux séchoir, ouvre tout grand l'un des volets et m'accoude sur le rebord, où les toiles d'araignées foisonnent : pour la première fois depuis neuf semaines, un léger panache sort des cheminées, et l'on perçoit, irrégulières encore, les pulsations des machines qui sont comme le pouls de la cité travailleuse.

Huit heures!... Les sirènes déchirent l'air de leur appel strident!... Mais aussitôt des clameurs folles, assourdissantes, se mêlent à leur sifflet, le couvrent, le dominent, et, de toutes les directions, des voix qui n'ont plus rien d'humain montent jusqu'à moi.

« A bas les lâches!... A mort les faux frères!... A mort!... »

Marie-Rose est près de moi, nous nous regardons effarées.

— Que se passe-t-il donc?

— Ce qui s'est passé, répond Julien, qui remonte, blême et couvert de boue!... Ce qui s'est passé, voilà!... Au lieu de rentrer directement dans chacune de leurs fabriques, ainsi qu'ils en mouraient d'envie, ils sont allés reprendre le mot d'ordre à leur maudite Bourse du Travail, et les démons qui sont là les ont retournés comme un gant; et comme ils ne cédaient pas assez vite, on a défoncé des barils d'eau-de-vie, pour en verser à pleins verres aux femmes et aux enfants! Alors, ils ont vu rouge et se sont rués comme des fous, chacun courant à l'usine qui lui donne le pain. Chez les Le Prieur, trois cents à peine voulaient rentrer, mais les neuf cents autres sont là, qui hurlent ainsi que des damnés et veulent les tuer.

— Julien!... Julien!... et Clairette?

— Clairette!... est-ce que je sais!... (Et il essuyait avec le revers de sa manche son crâne poli comme une bille d'ivoire.) Oui, ils m'ont poursuivi, moi, l'homme honorable; ils ont pris de la boue pour me la jeter, et un galopin qui n'a pas quinze ans m'a traité de « sale jocrisse », oui! moi-même, mademoiselle!...

— Mais, Julien, les soldats, les gendarmes?

— Ah! oui, les gendarmes!... Le préfet leur a dit de laisser faire, il ne trouve pas, lui, que l'ordre soit troublé!... il est difficile à satisfaire! Ecoutez!...

Hélas! nous écoutions, ces cris-là tombaient sur nos cœurs comme le fer rouge sur l'enclume, on eût dit les rugissements d'une meute poursuivant leur proie aux abois... des êtres sont traqués jusque dans leur logis...

« Enfumez-les comme des renards!... A mort!... A mort les faux frères!... »

C'est la chasse, elle se rapproche : l'*Internationale* lui sert de

fanfare et les notes aiguës du *Ça ira* sonnent l'hallali! La troupe forcenée s'enfile dans notre rue!... Qui poursuivent-ils ainsi? Ciel!... c'est Clairette! Elle court, court, comme une pauvre bête traquée; il en est qui lèvent sur elle des poings menaçants, on lui crache au visage, et qui cela? Claire, Claire elle-même, hagarde, échevelée, ivre sans doute et qui lui crie :

— Jaune! jaune! Sale jaune!...

Et Clairette court à perdre haleine vers ce gîte qui fut le sien, à la Mésangère.

Je me précipite à sa rencontre, bras tendus; mais, à ce moment même, une pierre lancée du milieu de la foule vient l'abattre devant moi : Clairette est frappée au front! Elle tombe, les bras en croix comme son Maître, comme lui couronnée de sang, comme lui injuriée de cette suprême insulte, le crachat!

Qui l'a frappée? On ne sait! C'est la foule, la foule qui chante, la foule qui tue, la foule composée de braves gens, mais qui n'en devient pas moins inconsciente et féroce!

Devant cette victime, elle s'arrête et recule apeurée!... Marie-Rose et moi, nous avons pris notre enfant; elle lui tient les pieds, j'appuie sur mon épaule la pâle tête vacillante, et nous montons ainsi l'escalier tant de fois gravi!... Claire, dégrisée, nous précède en criant :

— Pardon, Clairette, pardon; en grâce, ne meurs pas!

Sous les murs en contre-bas de la Garderie, c'est le remous d'une marée qui déferle! La colère de la multitude s'est retournée contre l'assassin. Où est-il?... Qui a lancé cette pierre? On ne sait, et nul n'est coupable, celui qui l'a jetée ne voulait pas donner la mort; mais celle-ci, qu'on ne sollicite pas en vain, va frapper en aveugle la plus pure et la plus faible!

Sabre au clair, les gendarmes sont là : ils gardent la porte de la grande salle.

Sur une des longues tables à tiroirs, nous avons déposé notre Clairette.

Ses yeux s'ouvrent si grands, si vagues; ils ont l'air de chercher très loin, comme s'ils étaient allés jusqu'aux portes de l'au-delà. Puis ils rencontrent la statue souriante de la Vierge-Fileuse, que tant de fois elle a priée. Ils s'abaissent enfin, ces deux yeux bruns, sur Marie-Rose et sur moi, puis, pleins d'angoisse, ils interrogent les hommes qui sont là, nu-tête, avec de grosses larmes sur leurs joues de pères de famille. Ils demandent à tous, ces yeux-là, aux femmes sanglotantes, aux jeunes filles prosternées :

— Qu'ai-je fait? Vais-je donc mourir?

Les oreilles de l'agonisante perçoivent un bruit étrange! Est-ce le flot? Est-ce le vent? Dominant tout, une voix aiguë crie, sans que nul puisse la faire taire :

— Clairette, grâce! grâce! grâce!

Claire est dans la cour, elle se cramponne à la porte, elle se traîne aux pieds du factionnaire, et la victime dit :

— Je veux qu'elle entre.

Puis elle porte la main à son crâne, et l'en retire ensanglantée :

— Qui m'a fait cela? dit-elle.

Elle ajoute aussitôt :

— J'aime mieux ne pas savoir.

— Clairette, petite Clairette chérie, il ne faut pas que tu partes.

— Ouvrez les fenêtres bien grandes, allez chercher un médecin! Clairette, on va te sauver, on va te guérir!...

Les beaux yeux se rouvrent encore, ils ont repris le rayonnement d'aurore des matins de fête!

Claire est là maintenant, à genoux, se tordant les mains, et des voix innombrables clament sans discontinuer :

— A mort, à mort, l'assassin!

Se doutent-ils qu'ils auraient pu le devenir eux-mêmes, ceux-là dont on abuse, ces ouvriers dont on arme le bras inconscient, et qui croient, espèrent, se passionnent et meurent, dans l'égarement de leur rêve déçu. Le souffle de la petite martyre est un peu moins haletant, une bouffée d'air la ranime, sa main cherche la mienne.

— A mort! crie toujours la foule.

Et elle dit :

— Non, il ne faut pas le tuer!

— Pardon, pardon, gémit encore Claire, je ne savais pas!

Et la douce voix un peu moins faible murmure :

— Les autres non plus... ne savaient pas...

Tant de jours et tant de nuits, nous l'avons veillée, inconsciente de tout, son pauvre crâne entouré de bandelettes comme celui d'une momie, et tellement lointaine, ayant l'âme si près des lèvres, que nous croyions à chaque instant la voir s'en échapper!

Emportée par une troisième attaque, sa mère est morte sans qu'elle s'en doute. La grève a cessé sans qu'elle le sache, et ses souffrances en furent peut-être la rançon.

Et puis, un jour, un peu de sang est remonté à ses joues, et notre Clairette nous est restée, plus mignonne que jamais avec ses cheveux coupés courts, et un petit air de descendre du ciel.

Elle ne nous quittera plus maintenant, c'est Claire qui va partir : par un brusque revirement de sa nature prompte aux résolutions extrêmes, pendant les longues semaines où sa compagne oscillait entre la vie et la mort, elle s'est offerte à Dieu, jurant de se consacrer à lui, si celle qu'elle regarde comme sa victime revenait à la santé.

Son idée d'enfant lui est revenue. C'est pour de bon, cette fois, qu'elle veut devenir Sœur blanche : en vain, craignant un emballement irraisonné, avons-nous essayé de la détourner de cette résolution : elle persiste dans son idée depuis des mois, et son caractère s'est tellement modifié, elle nous a donné de telles preuves de repentir et d'endurance dans le bien, que nous n'osons plus maintenant combattre cet appel venu d'en haut, comme celui qu'entendit Saul de Tharse après avoir aidé à lapider le diacre Etienne.

Linville a repris son aspect accoutumé, car pour les villes prospères comme pour les individus bien portants, les convalescences sont rapides. Nos grandes filles, un peu assagies, je l'espère, ont regagné leurs ateliers respectifs. La Mésangère est redevenue ce qu'elle était autrefois et ce qu'elle sera désormais, une Garderie populeuse et pauvre. Dans la cour, la glycine s'étoile de fleurs bleues et les bourgeons gonflés de sève éclosent aux branches des marronniers. Pour jouir du premier soleil, nos communiantes apprennent leur leçon dans la cour, elles modulent leur voix sur celle encore faible de Clairette, et le verset qu'elles récitent vient affirmer jusqu'à mon cœur l'immortelle promesse du Maître.

« Ne vous amassez pas des trésors sur la terre où la rouille les détruit et les voleurs les dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, car là où est ton trésor, là aussi est ton cœur. »

Myriam Thélen.

POÉSIES

MES MORTS

Mes chers vivants, ne soyez pas jaloux
Si, pour les morts, ma voix se fait plus tendre;
Car mon amour est le même pour vous :
Ils ont en plus les pleurs qu'ils font répandre.

Entre vivants, on se heurte parfois :
Un peu trop vite, on lâche une parole,
Un peu trop fort, on élève la voix,
Un peu railleur, l'esprit léger s'envole...

Mais avec vous, ô mes morts bienveillants,
La paix est faite; et, tous dans ma mémoire,
Vous revivez, ou gracieux ou vaillants,
Auréolés de sagesse et de gloire.

Si quelque joie éclaire un de mes jours,
Votre départ en ternit la lumière;
Dans le chagrin, je vous cherche toujours,
C'est votre voix que j'entends la première.

Et quand je suis lasse de vains efforts,
C'est vous encor qui dirigez ma vie :
Pourquoi faiblir? vous marchiez droits et forts,
La route est là que vous avez suivie.

Si je pouvais, en vous baisant au front,
Vous confier le deuil qui me déchire!
Si vous saviez le sentiment profond
Qui m'étreignait et que je n'ai su dire!

Je vous aimais beaucoup, mais pas assez;
Et maintenant que vous dormez sous terre,
J'ai le remords, mes pauvres trépassés,
De n'avoir su qu'aimer, et puis me taire.

Je me suis tue, et vous êtes passés;
Il est trop tard pour vous ouvrir mon âme;
Mon cœur est lourd de trésors amassés :
Je vous les garde, et mon cœur vous réclame.

Et c'est pourquoi, lorsque je pense à vous,
Tant de regrets exaltent ma tristesse
Et tant d'amour me tourmente et m'oppresse...
Mes chers vivants, n'en soyez point jaloux!

MON AME

Mon âme est douloureuse et je souffre aujourd'hui;
Je souffre de trente ans d'existence perdue,
De stériles désirs, d'ardent espoir enfui,
De rêves caressés, et de joie attendue,
Jamais venue.

Mon âme aux longs regrets a pleuré, ce matin,
Les êtres bien-aimés aux lèvres toujours closes;
Il ne sourira plus, leur doux regard éteint;
Leur souvenir, pareil à des parfums de roses,
Monte des choses.

Mon âme languissante ignorait le danger
Du mol écoulement des heures en dérive,
Du bonheur sans effort, tendrement protégé,
Et des jours, endormis dans l'attente passive,
Où rien n'arrive.

Mais mon âme croyante a conservé sa foi
Et ne veut pas sombrer dans la vaine tristesse;
Si j'ai trop écouté tout ce qui pleure en moi,
Maintenant mon front las rougit de ma faiblesse
Et se redresse.

Et mon âme apaisée est sereine, ce soir;
Du rêve inassouvi, la raison se révèle,
Et des chers yeux fermés sort un rayon d'espoir :
Car la vie accablante et qui semble mortelle
Est éternelle.

Alice Martin.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

La rentrée au théâtre. — A la Renaissance : *L'Emigré*, de M. Paul Bourget. — Le roman et la pièce. — En suivant l'action. — Après la pièce, la thèse. — Ce qu'est la vie du marquis de Claviers-Grandchamps. — La race et l'individu. — Au théâtre Réjane : *Israël*, de M. Bernstein. — Situation retournée. — Déclamations juives et chrétiennes. — Invraisemblances accumulées. — A l'Odéon : *Parmi les pierres*, de Sudermann. — La question de la réhabilitation des libérés. — Une pièce au point. — A la Comédie-Française : *Le bon roi Dagobert*, de M. André Rivoire. — Un chansonnier remplaçant un ministre. — Les inventions qui rapportent. — Le « Carnet du soldat et du marin ». — La défense des églises : une statistique judiciaire importante. — La première conférence internationale de la ligue sociale d'acheteurs.

Le succès de l'heure est au théâtre. D'habitude, les pièces de rentrée sont des reprises ou des ouvrages, *a priori* sacrifiés, qu'on « brûle » pour alléger les cartons, comme un aéronaute jette du lest. Cette année, il en est autrement, et la saison s'ouvre d'une façon particulièrement brillante.

A tout seigneur tout honneur. Voici d'abord *l'Emigré*, de M. Paul Bourget. Ce n'est pas une vaine formule d'assurer que le roman a été lu par tout le monde, et les lecteurs du livre tiendront certainement à voir par eux-mêmes comment l'auteur a été emprisonné par son roman, ou a su s'en délivrer. En fait, il s'en est délivré, et il a pu très justement affirmer qu'il a non seulement écrit la pièce, mais qu'il a *repensé* le sujet au point de vue dramatique. Le spectateur de la Renaissance ne peut, lui, se déprendre du livre, aussi nettement que M. Bourget; et si parfois ce souvenir d'une lecture antérieure est une aide fort utile, il ne laisse pas, à d'autres moments, que d'être un peu gênant.

Essayons d'imiter le dramaturge, et de nous occuper de la pièce comme si elle existait seule.

Cinq personnages principaux : le marquis de Clavier-Grandchamps, féodal par tradition, émigré à l'intérieur; son fils Landri, lieutenant de dragons, respectueux de la fidélité paternelle, mais voulant la combiner avec les nécessités de la vie actuelle; Jaubourg, ami du marquis, très malade de fièvres contractées à la chasse au lion; Mme Ollier, jeune veuve d'un officier, consciente de sa roture et renonçant par cela même à toute idée de mariage avec Landri, malgré leur amour réciproque; Chaffin, intendant du marquis, doucereux, sournois, exploiteur au jour le jour, et s'enrichissant avec méthode des dépouilles du marquis reconnaissant. Les autres personnages sont des comparses que nous rencontrerons au moment où l'action en nécessitera la présence.

Au lever du rideau, tandis qu'en nombreuse compagnie le marquis termine une chasse à courre en son château de Grandchamps, au milieu des sonneries de trompes, Landri apprend de Mme Ollier qu'elle vient de faire un petit héritage qui lui donne une modeste indépendance et lui permet de quitter une place de dame de compagnie, acceptée pour subvenir à l'éducation de son fils. Dans son regret de ne plus la retrouver à portée de ses empressements, Landri la supplie de consentir enfin à devenir sa femme, car il sait toute la fierté de son âme et toute la délicatesse de son honneur. Mme Ollier refuse. Elle ne peut pas, elle ne doit pas, elle sans naissance, entrer dans la famille des Clavier. Elle a l'intuition de l'avenir d'ironies et de dédains qui lui serait réservé dans un monde où elle serait considérée comme une intruse; et, de plus, elle a le sens de ce qui est et doit être *impossible*. Elle n'accepterait que si le marquis l'accueillait, et elle est bien sûre qu'il ne le fera pas. Le marquis survient et reçoit de Landri la première confidence de son amour. Il s'y montre résolument hostile et entreprend de convertir son fils. Il avait rêvé de l'unir à Mlle de Charlus, de naissance égale, et, — ce qui n'est pas à dédaigner dans l'état de gêne où il se voit réduit, — qui apporterait à Landri une superbe dot tout à point pour combler des vides menaçants.

Sa mercuriale est interrompue par l'arrivée de deux fermiers qui viennent lui demander de trancher un litige. Le marquis, moderne saint Louis, instruit leur affaire et prononce le jugement : l'un aura, pour sa blessure, la pension de 100 francs qu'il réclame, et l'autre paiera d'autant plus facilement le premier que le grand seigneur lui accorde une diminution de 300 francs sur le prix de son fermage, malgré les exhortations désespé-

rées de l'intendant Chaffin. Cet acte de haute justice rendu, le marquis reprend ses démonstrations, et, dans une tirade très pathétique, prouve à Landri, par les arguments qu'il croit les meilleurs, que le mariage avec Mme Ollier ne se fera pas parce qu'il ne *peut* pas se faire. Ce long couplet sur la race, la pureté des alliances, la nécessité de maintenir intact le prestige social, est une admirable condensation de tout ce qui peut être légitimement invoqué pour la défense de la famille telle qu'on l'entendait autrefois, et telle qu'on ne veut guère plus l'entendre aujourd'hui. Comme la conçoit le marquis de Clavier, elle est la première et fondamentale assise de l'ordre social essentiel que la Révolution a bouleversé et qu'il entend s'obstiner à maintenir, lui, avec sa sujétion volontaire à tout un code de traditions dont l'abandon ferait mourir l'aristocratie d'abord, le pays ensuite. C'est une magnifique évocation de fidélité à un idéal séculaire et vénéré. Landri a un mouvement de révolte. Il défend son amour et aussi ses vagues aspirations vers un agrandissement de la vie personnelle. Mais le marquis a un terrible argument à lui opposer : « Si tu aimes cette femme, c'est qu'elle est digne de ton amour. Alors elle ne t'épousera jamais contre mon gré. » C'est là de « l'héroïsme familial ». Et de celui-là aussi un Clavier doit être capable.

Au second acte, nous sommes chez Jaubourg miné par la fièvre et hanté par un effroyable cauchemar. Vainement le docteur Chaffin, le fils de l'intendant, lui demande le calme, le malade ne peut maîtriser son agitation. Il a fait appeler la duchesse de Charlus, la plus intime amie de feu la marquise de Clavier-Grandchamps, et il lui confie le motif de ses transes. Un des jours précédents, il voulait mettre en ordre des papiers — car il sent venir la mort, et même, il a eu soin de léguer toute sa fortune à son ami le marquis — et il s'est attardé à relire des lettres de la marquise, mère de Landri. Jadis, en effet, il aima la femme de son ami, et il en fut aimé : Landri naquit de cette faute. Or, tandis qu'il compulsait ces papiers, confidents d'un secret jalousement gardé, Jaubourg tomba en syncope. Dès qu'il fut revenu à lui, il rouvrit le portefeuille, trois lettres y manquaient. Seul l'intendant Chaffin a pu les prendre. Une telle arme dans les mains d'un tel intrigant : c'est là ce qui bouleverse le moribond. Justement Landri survient, et tandis que Jaubourg lui parle avec une tendresse dont le jeune homme est un peu surpris, le malade glisse peu à peu dans un accès de délire « onirique » qui lui fait revivre une page de sa vie passée. Dans une sorte d'hallucination, il revoit Landri enfant, chevauchant un poney avec quelque imprudence, et ce sont des recommandations à la marquise et au

petit cavalier : « Geneviève... il va se faire mal... mon petit Landri... mon enfant... mon fils... ». « Mon fils », continue le malade, subitement ramené à la réalité, et se dressant devant le jeune homme consterné. Puis une crise l'emporte, après la navrante révélation.

Landri, accablé mais résolu, doit rompre avec le marquis sans lui faire soupçonner la vérité trop cruelle. Un grave événement le sert à souhait, car, rentré dans sa garnison de Saint-Mihiel, — au troisième acte, — il est commandé d'office pour aller prêter main forte avec son escadron à un inventaire d'église. Il obéira et mettra, de la sorte, de l'irréparable entre son père et lui. Mais le marquis a appris ce qui se prépare. Il venait voir son fils, en passant, entre deux trains. A la nouvelle que Landri est « commandé » pour l'inventaire, il reparaît pour savourer par avance, avec celui qu'il croit toujours son fils, la joie de l'acte qui sera certainement accompli par le lieutenant de Clavier-Grandchamps. C'est une occasion de jeter à la face du gouvernement la protestation exaspérée du représentant d'une vieille race, qui ne consent pas à voir le service du pays, dans une besogne qui répugne à tous ses sentiments. Froidement, Landri déclare : « J'exécuterai les ordres, et jusqu'au bout. » On devine l'émotion du marquis, et peut-être aurait-elle raison de la résolution de Landri, si Mme Ollier, qui est présente à la conversation — elle vient d'apprendre le secret qui, désormais, accable et menace les Clavier — n'intervenait et n'expliquait le silence persistant du fils devant les plus éloquentes objurgations, en disant : « Landri et moi nous sommes fiancés. » M. de Clavier, qui jusque-là avait raisonné, supplié avec encore plus de tendresse que d'autorité, redevient le féodal, et, cette fois, commande : « Ecris ta démission. — Je n'écrirai pas. — Alors, tu me désobéis? — Je vous désobéis. » Il part, ne trouvant, dans le désarroi de son âme, et la volonté de ne pas être discourtois envers une femme, que ces mots qu'il répète, la voix brisée : « Ce n'est pas bien..., ce n'est pas bien. » Le lendemain, il se dressera devant Landri qui, au dernier moment, refusera de marcher à la fois contre l'église et contre celui qui demeure, malgré tout, le père de son esprit et de ses sentiments.

Cette discussion entre le marquis et le jeune homme est menée avec une puissance extrêmement émouvante. Et M. Guitry, qui jouait le rôle du marquis, y fut égal au personnage, ce qui est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son talent. Du reste, ce troisième acte, de tous, le plus « prenant », avait débuté par une scène qui est, si l'on veut, un hors-d'œuvre, mais dont l'effet

est irrésistible. Elle se passe dans la chambre de Landri, et met aux prises le lieutenant Vigouroux, intime ami du lieutenant de Clavier, et leur capitaine, Despoix. Celui-ci, catholique pratiquant, vient de donner sa démission pour ne pas commander l'escadron à l'inventaire du lendemain, et il compte que ses subordonnés feront de même. Vigouroux, au contraire, s'insurge contre une telle conception, et défend la thèse de l'obéissance passive, de la discipline intégrale. Ce duel d'âmes également sincères, devant Landri que préoccupent d'autres angoisses, est d'un intérêt palpitant. Faut-il avouer qu'il m'a paru inégal? On ne saurait mieux dire que Vigoureux pour défendre sa thèse; mais Despoix a-t-il vraiment donné tous les arguments susceptibles d'imposer la sienne? Je ne sais, mais on a la sensation qu'il est inférieur à sa tâche, et qu'il avait autre chose à dire, qu'il ne dit pas. Cela détruit un peu l'équilibre, évidemment voulu par l'auteur, dans l'exposé des motifs de deux consciences aux prises avec un abominable problème. Dans cette Revue même, furent trop bien exposés les considérants qui élucident un cas pareil pour que j'y revienne. Mais ce qu'il faut constater, c'est que ce troisième acte est un des meilleurs qu'ait écrits M. Bourget. Il est digne du *Divorce*.

Au quatrième acte, Landri et Mme Ollier sont mariés, après les sommations légales. Ils vont partir pour le Canada se faire une vie nouvelle, car Landri a démissionné et va changer son nom désormais usurpé. Avant de quitter la France, une dernière souffrance atteint le jeune homme. Ses précautions ont été inutiles. Chaffin a voulu « faire chanter » le marquis par la communication des lettres volées à Jaubourg. Mais une dernière consolation lui vient aussi, avec le malheureux gentilhomme qui n'a pu se résoudre à laisser partir, sans l'embrasser, l'homme qui demeure le fils sinon de sa race, au moins de sa pensée et de son cœur. Le marquis n'a qu'un reproche : « Comment Landri a-t-il pu le laisser accepter le legs de Jaubourg, comment ne lui a-t-il pas tout dit? » Et Landri répond avec piété : « C'était ma mère, et je vous aimais tant... » Maintenant, c'est la ruine, Grandchamps sera vendu, les dettes payées, et dans son vieux nid d'aigle conservé en pleines Cévennes le marquis attendra la mort, puisque son seul motif de vivre, c'était de préserver sa race, et que sa race est désormais, pour lui, fanée et finie. Ou plutôt, on devine, au baiser paternel qu'il donne enfin à la jeune femme, et à l'étreinte emportée dont il enveloppe Landri, que, lui aussi, aura peut-être un jour la nostalgie des pays neufs où les races peuvent encore se créer ou se refaire.

Telle est cette pièce dont le succès était, à juste titre, escompté,

qui donna aux auditeurs une sensation d'art très haute, et mieux que cela — si j'osais dire le mot — comme une infusion de traditionnalisme. M. Bourget y a condensé quelques-unes de ses idées les plus chères, il les a exposées en de très belles tirades, d'une forme sobre, d'une éloquence nerveuse et concentrée, sans déclamation, sans fracas et d'autant plus émouvante. C'est une œuvre de premier ordre au point de vue dramatique et au point de vue littéraire. Est-ce à dire qu'elle ait l'unité du *Divorce*? Je ne le crois pas. La situation était beaucoup plus complexe, et malgré l'habileté extraordinaire, et le « tour de main » du dramaturge, les deux actions, la sociale et l'amoureuse, se gênent parfois tout en se compénétrant sans cesse. De plus, et bien que l'action du roman ait été refondue et modifiée — très heureusement du reste — il n'en est pas moins vrai que le souvenir du roman demeure une aide parfois nécessaire à la parfaite compréhension des personnages. Ce souvenir seul permet de s'intéresser à un degré tout juste suffisant à deux des principaux protagonistes, à Landri et à Mme Ollier, qui, sans cela, demeureraient trop posés d'autorité et sans assez de préparation. Au fond le marquis absorbe tout, dans cette œuvre, comme la personnalité de M. Guitry absorbe celle de ses camarades. Je suis porté à croire que ce n'est, d'ailleurs, pas contraire à la pensée de M. Bourget, et cela m'amène à envisager l'*Emigré* non plus sous l'aspect d'une simple pièce de théâtre, mais sous l'aspect d'un cours de sociologie, d'une leçon d'histoire.

J'ai dit assez les mérites de l'œuvre dramatique. Tant qu'un dramaturge demeure dans ce domaine, il est le maître de son action, de ses personnages, de l'impression qu'il veut produire. Pourvu que son œuvre soit spécifiquement bien présentée, bien charpentée, logique, littéraire, — et, à notre sens, morale, on serait mal venu à réclamer de lui autre chose. Il en est autrement, lorsque, par des déclarations sans ambiguïté, l'écrivain a fait connaître son dessein de présenter un type social, d'influer directement sur l'esprit de ses auditeurs, de propager une théorie historique, de donner une leçon pratique à ses contemporains. Et c'est, incontestablement, le cas pour l'*Emigré*. Alors, on peut, sans indiscrétion aller, à propos de la pièce, plus loin que la pièce et aussi loin que l'auteur lui-même, puisque, en réalité, c'est lui qui nous entraîne. Sur ce nouveau terrain, faut-il avouer que la pièce, — disons mieux : la thèse — de M. Bourget me semble manquer de consistance?

Il l'a conçue dans le but de rendre hommage à l'aristocratie, à la vraie noblesse, à la race. Son marquis de Clavier est essentiel-

lement, à ses yeux, représentatif. Dans les innombrables articles de reportage où l'on a fait connaître au public son dessein, et qui sont trop concordants pour n'être pas véridiques, les formules identiques abondent : il a voulu faire un « portrait »; il a mis « tout Bonald » dans le marquis de Clavier, etc. Mais alors, jamais réquisitoire ne fut plus grave! A quoi aboutit, en effet, ce malheureux marquis? A être un mari trompé, un gentilhomme dupé, un propriétaire ruiné. Ça ne serait vraiment pas encourageant pour le traditionnalisme. Et M. de Bonald aurait le droit de protester...

Je sais bien que la Révolution a passé par là. Mais à qui fera-t-on croire que, dans le cas exposé, la Révolution soit vraiment pour quelque chose? Si la vertu de la marquise de Clavier a failli, si la gabegie s'est installée à Grandchamps, ce serait la faute des « immortels principes »? On ne pourrait sérieusement prêter de semblables outrances à un écrivain de la valeur de M. Bourget! L'adultère ne date malheureusement pas de 1789, et quant à la gabegie, elle est bien du fait de M. de Clavier lui-même. Ce « jugement de saint Louis », si joliment encastré au premier acte, aurait valu au marquis une fière semonce du grand roi Louis IX! C'est tout à fait élégant de juger comme il le fait; et, quand il accorde une pension de 100 francs à l'un des plaideurs, de consentir à l'autre 300 francs de diminution sur son fermage, uniquement (car nous n'en connaissons aucune bonne raison) par bon plaisir de grand seigneur; mais c'est parfaitement immoral! En soi d'abord, parce qu'on peut donner à croire qu'au vingtième siècle un grand seigneur *peut* ne pas compter. Relativement aux plaideurs, ensuite, parce que cela détruit radicalement, pour l'un et pour l'autre, la *moralité* du verdict. Ah! si saint Louis pouvait parler!... De plus je ne donnerais pas six mois au marquis de Clavier pour voir s'organiser, parmi les paysans de sa « mouvance » une série de bonnes petites comédies analogues, afin d'obtenir de lui quelques semblables cotes mal taillées dont les deux larrons se partageraient ensuite les profits! M. de Clavier gaspille, ce qui est une très mauvaise façon de veiller à la perpétuité de l'influence de la race. Avec des habitudes semblables, avant la Révolution, sa famille l'aurait fait coffrer à la Bastille!

D'ailleurs, ce représentant attitré, ce « portrait », puisque c'est un portrait, ne me paraît pas ressemblant du tout. Que fait-il en ce monde? Il perpétue, c'est entendu. Mal, du reste. Mais après? Il donne force chasses à courre, — et avec une telle passion que, pour n'en pas manquer une, il remet à plus tard une visite à son ami mourant! Faut-il croire qu'il serait plus empressé pour aller

voter un jour d'élection? Certes, la chasse à courre est une très noble distraction, et ce n'est pas moi qui médirai des curées aux flambeaux, ni des sonneries de trompe s'égrenant dans la nuit, et qui mettent un peu plus de vivante poésie dans la vie rurale. Mais cela veut-il dire que M. de Clavier soit le gentilhomme « terrien » qui s'occupe effectivement et par lui-même de l'état de ses tenanciers? On ne l'affirme pas et j'en doute. J'ai bien peur qu'avec son tempérament, il ne se complaise un peu trop dans l'admiration de sa « race », oubliant que pour la faire telle, ses ancêtres se donnèrent sans doute un peu plus de mal que lui.

Car, encore une fois, nous ne savons de lui que cela : qu'il chasse, qu'il se laisse gruger et qu'il a de la joie à donner sans compter. Mais cet homme avait soixante-six ans en 1906; il est donc né en 1840. Il avait vingt ans en 1860. A-t-il jamais songé à échanger sa casquette de veneur contre le képi d'un zouave pontifical? Etait-il avec Lamoricière, Pimodan et Quatrebarbes? De plus jeunes que lui donnèrent alors à une grande idée la vigueur et l'enthousiasme de leur race. Etait-il avec eux?... Je n'en sais rien.

Il avait trente ans en 1870! Etait-il à Loigny avec Charette, Sonis, Troussures et tant d'autres? Etait-il avec Mac-Mahon, avec Chanzy? Je n'en sais rien. S'il y était, pourquoi ne pas le dire? Ce n'est tout de même pas par modestie! S'il n'y était pas, que devient le portrait?

Et puis, M. le marquis de Clavier-Grandchamps nous la baille belle avec son émigration forcée à l'intérieur! Elle n'est pas forcée du tout. Qu'a-t-il essayé? Qu'a-t-il tenté? Rien. C'est trop peu. Il ne me convient pas, dans cette discussion d'ordre littéraire, d'écrire des noms propres. Mais il n'est pas un de mes lecteurs qui n'en eût beaucoup à citer qui seraient, à cette époque, plus « représentatifs » que M. de Clavier. Et avec tout autant de race que lui, et avec tout autant de respect pour la tradition, et tout autant de répugnances et même de haine contre la Révolution. Trente ans en 1870! A quelle époque l'aristocratie française fit-elle plus noblement son devoir qu'en cette année tragique et dans les années qui suivirent? Quelle carrière était alors fermée à M. de Clavier? Ne voyait-il pas les plus grands noms de France forcer, dans les cours étrangères, la déférence des ennemis ou des neutres envers la patrie vaincue? Ne voyait-il pas, à l'intérieur, les efforts de ses pairs pour relever leur pays, pour dissiper les calomnies populaires en se montrant généreux et travailleurs? Et la France, pour lui, était-elle à ce point déchue, de par la « faute » révolutionnaire, que son auguste race n'eût désormais qu'à s'en désintéresser?

Ah! pourquoi M. Bourget, avec son admirable talent, n'a-t-il pas vu, puisqu'il voulait faire un « portrait », où était le vrai sujet? Chaque jour, depuis déjà trop d'années, lui en aurait fourni un nouveau trait. L'émigré forcé, ce n'est pas le marquis, c'est son fils; et il le dit à Mme Ollier dans une tirade qu'on ne peut lire sans angoisse, pour peu qu'on ait le cœur bien placé. Le vrai noble, le fils d'une vieille race, aujourd'hui méthodiquement chassé de partout, et passant par les mêmes angoisses d'âme et les mêmes anxiétés morales du lendemain, lui, riche sans emploi, que l'ouvrier sans travail. La voilà, la situation tragique. Mais M. de Clavier, bien qu'il ait soin de s'en défendre, est un inutile, et, par-dessus le marché, un gobeur. Il est bonhomme, courtois, aimable et discret dans le monde; mais on a la sensation que, sitôt rentré dans sa chambre, il se mirerait dans sa race, s'il l'eût pu faire encadrer comme un miroir.

Il est convaincu que « les gens comme lui ne peuvent pas prendre part à la vie de ce temps! » Voilà le blasphème dans sa bouche, car c'est lui qui parle et qui pensait ainsi depuis qu'il pense. Vous voyez bien que ce personnage n'est pas, ne peut pas être un type normal! Même aujourd'hui où l'ostracisme sévit avec une cruauté barbare, il est d'autres voies que les officielles, où les ardeurs de la race peuvent se donner carrière. Et là aussi les exemples abondent que je dois me retenir pour ne point crier. Non, elle n'est pas juste cette phrase de M. de Clavier à Landri : « Crois-tu... que je n'ai pas entendu la voix tentatrice me murmurer aussi : « On ne sert pas un gouvernement, on sert la France? » Regarde où cela les a menés tous ceux des nôtres qui ont voulu servir, allant jusqu'au reniement quelquefois, pour se faire pardonner leur nom. On les a chassés tôt ou tard des places qu'ils occupaient. » S'il y a eu des reniements, il y a eu infiniment plus de services rendus, non seulement à la France — ce qui, décidément, laisserait froid M. de Clavier — mais à sa cause! Je sais bien qu'il ajoute plus loin : « Tout noble qui maintient sa maison assure une réserve de force au pays pour l'heure inévitable. » Mais, vive Dieu, tandis que Monsieur le marquis, ce portrait d'ancêtre, se prélasse en son rêve solitaire, sa force se dissipe et sa maison croule. Alors à qui, à quoi a-t-il servi? Ni à son pays, ni à sa cause, ni à sa maison, ni à lui-même!

Nous sommes à la fois très loin et très près de la pièce. Et si je m'élève contre ce personnage de M. de Clavier, c'est que j'ai grand peur que la piperie des mots n'inspire à quelqu'un de se modeler sur ce « portrait », et que j'espère avoir montré à l'évidence qu'il n'est pas ressemblant. Personnage de pièce.

Soit! Cela n'a pas grande importance. Mais type représentatif et porte-parole d'un sociologue aussi averti que M. Bourget? Là est ce qui me semble un réel danger.

« Une caste menacée est comme une ville assiégée, elle doit se fermer! » La belle tactique! Nous avons connu cela en 1870. Les villes qui se ferment n'ont désormais qu'une alternative : se faire sauter ou capituler. M. de Clavier imite bien mal ses ancêtres qu'il se flatte de continuer. Il parle lui-même de « ces ouvriers de notre terre, nos *vassaux* d'autrefois, nos *clients* d'aujourd'hui ». Est-ce que ses féodaux aïeux ont cru forligner quand les vassaux sont devenus clients? Pourquoi les clients d'hier ne subiraient-ils pas aujourd'hui une nouvelle transformation? Est-ce que l'aïeul de M. de Clavier, qui combattit à Fontenoy à côté de la brigade irlandaise, portait l'armet et la cotte de maille du croisé Clavier enterré au seuil du Saint-Sépulcre? Ah! que les ancêtres, ces hommes à la rude poigne étaient pourtant d'esprit plus souple que ce marquis dont le courage s'épuise en paroles et en dépenses ostentatoires. Il se glorifie de vouloir être un « émigré ». Eh! oui, il rentre à peine de Coblentz. Il n'a rien oublié, et ce n'est pas moi qui le lui reprocherai : l'oubli étant une sottise. Il n'a rien appris : je le comprends encore, avec quelque application ; mais que, délibérément, il déclare qu'il ne veut plus rien apprendre : cela me paraît une monstruosité inexplicable — et coupable.

Vouloir régénérer un pays avec des idées pareilles est une gageure. Et attendre qu'il sombre pour offrir ensuite aux naufragés le refuge de salut dans la citadelle close où trônerait une « caste » débonnaire et triomphante, n'est-ce pas d'une présomption exagérée? Heureusement, M. de Clavier n'est pas « représentatif »! Mais, même à lui, qui se révèle un esprit plutôt simpliste, je me permettrai de proposer une comparaison. Il aime les chevaux, et il en a certainement un qu'il préfère, et pour lequel il n'hésiterait pas à courir un danger : son futur cheval de bataille par exemple. Ce cheval rompt sa chaîne, s'évade et, d'un galop fou, se rue dans une direction où l'abîme l'attend. M. de Clavier le voit venir et veut le calmer. Ira-t-il se planter au milieu du chemin, les bras étendus, même en croix, pour l'arrêter? Il sait bien que le mieux qu'il pût attendre de son ample geste serait de provoquer un écart et une course encore plus dangereuse sur un terrain moins uni. Non, il saisira la bride au passage, ou les naseaux, se laissera entraîner d'abord, puis, par son effort, ralentira peu à peu l'allure et finira par ramener la belle bête à la modération, qui sait? peut-être pourrait-il même l'enfourcher. M. de Clavier, sans doute, me défendrait de lui expliquer l'apologue...

Et il me ramènerait à la race. Je lui ferais alors observer qu'il me paraît encore se tromper tout à fait sur cette question. La race, lui dirais-je, en le suppliant de me laisser aller au bout de ma pensée, la race n'a pas de valeur propre en soi, elle est un exposant, un coefficient qui multiplie la valeur de l'individu, si l'individu est bon, mais qui multiplie aussi ses défauts si l'individu est défectueux. Etre d'une race noble, pour les hommes, c'est avoir reçu de Dieu le privilège et la responsabilité de se faire, plus facilement que les autres, une individualité supérieure. C'est ce qui sépare les hommes des animaux chez qui l'individu n'existe qu'en tant que rejeton de la race. La nature, le bon sens et le raisonnement s'unissent pour dire qu'ici la seule réalité vivante c'est l'individu et que l'on aurait beau mettre cent, mille, un million comme coefficient à un zéro, malgré les apparences le zéro n'en resterait pas moins zéro. Pour la race même, il faut donc que l'individu *se fasse* une valeur propre, sous peine de laisser improductif le coefficient le plus merveilleux. Et peut-être M. de Clavier-Grandchamps qui, au fond, est un brave homme, sentimental et idéaliste à sa manière, comprendrait-il — je l'espère — que de s'enfermer dans une citadelle, fût-elle la plus haute du monde, ou mener la vie qu'il mène, ne suffit pas à donner à son individu toute la valeur possible et qu'il est comptable de ce déchet à ses prédécesseurs et à ses successeurs. Comme il est sincèrement chrétien, je lui rappellerais enfin la parabole du *talent* qui ne fructifie pas. Il vit sur l'acquis M. de Clavier, il n'acquiert pas.

Ses ancêtres, au contraire, ont agi, cela est sûr, agi dans le temps même où ils vécurent, et lui-même n'oserait sans doute pas soutenir que, pour agir, depuis des siècles qu'ils existent, ils aient attendu que le temps fût propice, la route aplanie et le geste facile. Or c'est en agissant qu'eux et leurs pareils *firent* leur temps.

Voilà une partie, une faible partie, des impressions que m'a suggérées l'*Emigré*, et que, au fil de la plume, j'ai pris la liberté de formuler. Mon ressentiment contre lui vient de la contradiction qu'il met entre ses théories et ses actes, ses prétentions (il faut bien les appeler de leur vrai nom) et leur lamentable issue. Et aussi de ce qu'il s'ingère d'être « représentatif » de l'aristocratie française et de quitter la scène pour faire des prosélytes dans l'auditoire. La véritable aristocratie fait une autre figure.

Dans sa nouvelle pièce, M. Bernstein la traite encore plus durement. Son ciseau de sculpteur dramatique n'a pas assez de délicatesse pour dégager la « ligne » aristocratique. Il fait voler le

matière en éclats très gros, trop gros. Ce n'est pas un « finisseur ». Ses types sont ordinairement campés en pleine brutalité morale. Il n'a pas, cette fois encore, changé de système. Sa pièce, *Israël*, jouée quelques jours après l'*Emigré*, semble en être une réplique; et ce serait une amusante recherche que de suivre, — si c'était possible, — l'influence de l'*Emigré* sur la conception d'*Israël*. Toujours est-il que la nouvelle pièce de M. Bernstein est bâtie sur une des situations de l'*Emigré* retournée. Dans la pièce de M. Bourget, le jeune Clavier-Grandchamps est le fils de M. Jaubourg, et c'est la mère qui est morte. Dans celle de M. Bernstein, le jeune prince de Croucy est le fils du juif Guttlieb, et c'est le père qui n'existe plus, ou presque plus, retiré en province, alcoolique après avoir été débauché. Mais on ne saurait comparer les « manières » des deux auteurs. Autant celle de M. Bourget est délicate et fine, autant celle de M. Bernstein est rude et violente. Les conclusions qu'on tirerait des deux « cas » sont du reste contradictoires. Même quand Landri se sait Jaubourg, il agit, en somme, comme un Clavier-Grandchamps, et son attitude, volontairement violente à l'égard du marquis, ne vise qu'à lui épargner l'angoisse de la révélation. Même si le sang de Jaubourg lui a donné, théoriquement, une nature moins affinée, l'éducation familiale du marquis l'a transformée, et les deux hommes sont parents d'âme sinon de corps. On le sent dans tout le rôle de Landri. On le voit à la tendresse du marquis après la cruelle révélation. Dans le cas du prince de Croucy, c'est tout à fait le contraire. Malgré les soins de sa mère qui a rompu avec Guttlieb presque aussitôt après la faute, malgré les conseils du P. de Silvian qui a suivi de près son éducation, le jeune homme est bien toujours le fils de Guttlieb. Toujours même quand, avec une énergie farouche, il mène le combat antisémitique.

Je ne crois guère, en effet, que ce soit le fait d'un prince « râcé » que d'aller, bon jeune homme, insulter avec préméditation dans les salons d'un cercle mondain, avec une escouade de camarades, un membre du même cercle, beaucoup plus âgé que lui, afin de le forcer à donner sa démission. Je ne vois pas bien un *vrai* prince français agir avec cette brutalité, alors qu'il a tant d'autres moyens d'arriver au même but par des voies plus correctes. Je sais bien que Guttlieb est le chef de l'anticléricalisme et que, comme tel, il mérite toutes les colères. N'importe, je ne sais si le procédé choisi est « juif », mais je ne crois pas qu'il soit « princier ».

Après l'affront, un duel est imminent, et la duchesse de Croucy est dans l'affolement. Comment empêcher ce fils, qu'elle sait très fort tireur et très expert épéiste, de tuer son père? Elle mande

Guttlieb, qu'elle n'a pas revu depuis de longues années, afin d'obtenir de lui qu'il refuse la rencontre. Elle ne parvient pas à l'y décider. Et tandis qu'ils sont encore ensemble, subitement surgit le jeune homme. Nous voici à la « scène à faire ». Pressée, tenaillée de questions par son fils stupéfait de trouver chez la duchesse l'homme qu'il a insulté, la mère se laisse arracher par lambeaux l'aveu fatal.

Au troisième acte, désespéré, le prince a résolu de se suicider. Et c'est alors qu'il a l'idée singulière de faire appeler le P. de Silvian pour lui confier son projet. On prévoit la réponse du prêtre : il y a deux façons de disparaître, le suicide qui est interdit, le cloître où l'on s'ensevelit. Le jeune homme est presque résolu à entrer au couvent. Mais, singularité sur singularité, il a fait aussi demander Guttlieb. Le juif démolit l'œuvre du jésuite. Il déclame contre l'esprit de sacrifice, célèbre le droit à l'existence, la beauté de vivre, et il laisse le malheureux retombé à son désespoir. Décidément le prince se suicidera. C'est une fin, ce n'est pas une solution. Il est vrai que je n'en vois guère ; et cela dépend du fait-divers imaginé par l'auteur et qui n'est ni préparé, ni justifié, ni expliqué, qu'il nous impose sans avoir pris soin de l'étayer d'aucune vraisemblance. Cette pièce est enchaînée avec une adresse de métier inouïe. Mais, à la réflexion, rien n'y *tient*. Invraisemblance, la faute initiale de la duchesse. C'est possible, dira-t-on. Cela ne suffit pas : rien ne nous l'explique, ni d'un côté, ni de l'autre. C'est le fait brutal imposé d'office. Ce peut être du métier théâtral, ce n'est pas de l'art. Invraisemblance, je l'ai dit, l'agression dans les salons du cercle. Invraisemblances encore plus criantes, les deux « consultations » du dernier acte qui sont uniquement le prétexte de longues — oh combien ! — tirades permettant d'exposer la théorie chrétienne et la théorie juive de la vie. Mais, invraisemblance encore plus invraisemblable, le fait que la duchesse qui sait tout, elle, et le P. de Silvian qui ne l'ignore pas, laissent le jeune prince devenir le chef de l'antisémitisme. Comment, ils savent qu'il est fils de juif, qu'il fréquente le même cercle que son vrai père, et ils n'ont jamais redouté la possibilité d'une catastrophe ; et ni la mère, ni le confesseur n'ont tenté d'apaiser cette fougue qui *doit* amener une collision inévitable ? Et ni le P. de Silvian ni la mère n'ont jamais eu l'idée de dire au jeune homme : « Mon enfant, quand, dans une famille, le chef est l'être dégradé qu'on a relégué au loin, on fait sa vie digne, profitable aux causes que l'on aime, mais on ne risque pas, en affichant son intransigeance sans quartier, de se voir rappeler le désastre patent de son propre foyer. » Tout cela ne tient pas

debout. Le talent délibérément outrancier, mais remarquablement scénique de M. Bernstein réussit à faire illusion un moment peut-être; mais si c'est là de la violence, ce n'est pas de la vie.

Si l'on veut de la vraie vie, qu'on aille voir à l'Odéon la pièce de Sudermann : *Parmi les pierres*. Cela est simple, d'une réalité sans exagération. C'est merveilleusement mis en scène et joué avec une homogénéité comme j'en ai rarement vu. Dans ces pièces, M. Antoine se retrouve tout entier, avec ses dons supérieurs. Il n'y a pas un bout de rôle qui ne soit au point exact. Toute la pièce est jouée avec une sobriété, une justesse vraiment admirables.

Le sujet traité par le dramaturge allemand est la grosse question de la réhabilitation des libérés. M. Zarncke maître tailleur de pierres, un bourru bienfaisant, d'accord avec une Société de relèvement, embauche sur son chantier d'anciens prisonniers pour aider leur reprise à la vie. Il a éprouvé déjà bien des déboires, mais la bonté ne s'avoue jamais vaincue quand elle est sincère et profonde. Et le lendemain du jour où un des ouvriers ainsi protégés a commis un vol, il ne trouve rien de mieux pour dépister lui-même la police, que de lui confier la clef du magasin où sont les scies à pointes de diamant, en le rendant responsable de leur sécurité. De plus, comme le vol n'a pu être commis que grâce au défaut de vigilance du vieux veilleur de nuit Bickwls, il le met à la retraite, lui fournit une pension et donne sa place à Biegler, récemment libéré, qui vient de lui être adressé et qui a déjà, le malheureux, « fait » trois ou quatre essais infructueux pour reprendre sa place dans la vie normale. Partout, on a vite dépisté, en lui, l'assassin « passionnel » qu'il devint en un coup fortuit de rage, et toujours il lui fallut reprendre la lamentable recherche du travail *incognito*.

Ce personnage de Biegler a été composé par M. Desjardins avec un art d'autant plus remarquable qu'on n'y voit pas l'effort. C'est une « création » de premier ordre. La façon dont, misérable loqueteux, il se présente comme un chien battu, et dont il accepte, avec quelle reconnaissance contenue, le poste qu'on lui attribue est un poème de misère. Mais il ne tarde pas à être soupçonné, en raison de sa timidité même; les ouvriers, de plus, ont entendu la police faire mention d'un assassinat, et ce sont des allusions perpétuelles, des rebuffades, la quarantaine. Struve lui-même, l'ancien prisonnier devenu manœuvre, « fait comme les autres ». Surtout le premier tailleur de pierre Gottling, qui est rentré au chantier après un séjour de plusieurs années en Italie, le poursuit de ses soupçons et de ses invectives, car il a remarqué que

la pierre qu'il taille a été « travaillée » pendant la nuit, et il accuse le veilleur de cette inconvenance. Biegler, en effet, fut autrefois un tailleur émérite. De se mouvoir parmi les pierres, qu'il caresse, lui est déjà une joie, car il aimait son métier, et la nuit, il n'a pu résister à la tentation de donner habilement quelques coups de ciseau indiscrets.

Du reste, ce Gottling a, par son départ, trahi la foi qu'il avait jurée à Laure, la fille de Bickvlz, et son retour ne l'a pas montré plus fidèle. La malheureuse fille, qui tient la cantine où les ouvriers prennent leurs repas, a été compatissante à la misère de Biegler et, entre ces deux épaves, la pitié réciproque a fait naître l'aube de l'amour. Un soir qu'à bout de forces, et décidément identifié par ses camarades, Biegler a résolu de partir, dès le lendemain, à la recherche d'un nouvel inconnu, le bellâtre Gottling insulte Laure. Biegler ne peut se maîtriser. Il se dresse en face de l'infidèle et lui crie son mépris. Stupeur parmi les ouvriers. Un simple veilleur de nuit, et quel veilleur! osant tenir tête à un ouvrier d'élite! Gottling menace du couteau. Mais sous la main de Biegler se trouve une lourde pierre, il la saisit et, avec le même geste qui fit jadis son premier crime, il tuerait le provocateur si Gottling, aussi lâche que fanfaron, ne s'enfuyait. La vengeance de l'ouvrier va se produire pendant la dernière nuit que Biegler passera dans le chantier. Un énorme bloc doit écraser le veilleur; mais, par suite d'une manœuvre prématurée, c'est Gottling qui est atteint. Auparavant, sous la lune claire, Laure a révélé à Biegler que son acte de courage a retourné en sa faveur les ouvriers à qui le tailleur avantageux s'était aussi rendu odieux. De la sorte le malheureux Biegler voit luire deux bonheurs : le retour à son métier et l'amour de Laure.

Tout cela, parsemé des saillies joviales de l'incorrigible Struve, de couplets d'un romantisme touchant sur l'amour des pierres persistant, malgré les années de prison, chez l'ancien ouvrier et d'échappées philosophiques sur la facile comparaison entre la dureté des hommes et celle des pierres : il faut des années, des siècles peut-être de compression pour faire une pierre: un jour, un moment, quelquefois moins encore, suffit à pétrifier le cœur d'un homme. L'action coule d'un flot suffisamment animé. L'intérêt se soutient sans effort; mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il est aussi soutenu par le jeu des acteurs. Quelques très rares mots sont un peu trop vifs. Mais l'ensemble est d'une belle tenue, et c'est une bonne idée que d'avoir fait connaître au public français la dernière œuvre de Sudermann, qui, en vingt mois, en Allemagne, jouée sur 185 théâtres, a eu 2836 représentations!

La Comédie-Française, avant de nous donner le fameux, le célèbre, le judiciaire *Foyer*, s'est amusée à monter le *Bon Roi Dagobert*. C'est une fantaisie en vers du charmant poète qu'est M. André Rivoire. Pourquoi a-t-il choisi ce sujet? Mystère. A seule fin peut-être de montrer comment, avec de l'ingéniosité, de l'esprit et de la souplesse, on peut arriver à traiter, en jolis vers, les situations les plus scabreuses. C'est une démonstration superflue, et j'aurais bien aimé que M. Rivoire fît choix d'un autre thème, pour deux motifs : d'abord parce qu'il est vraiment dommage que tout le monde ne puisse applaudir des vers dont l'exquise forme revêt un conte de *Décaméron;* ensuite, parce que notre malheureuse histoire de France a déjà reçu tant d'attaques haineuses, tant d'estafilades meurtrières, qu'on éprouve quelque peine à sourire des rois et des ministres qui la firent, même quand ce sourire est sans méchanceté foncière.

Ces réserves faites, et elles étaient indispensables, voici deux couplets qui donneront l'idée de cette facture aisée, ailée, harmonieuse, avec une petite, toute petite pointe de raillerie latente qui ne demanderait qu'à grandir. D'abord le roi, décrit par Nantilde une esclave qui l'aime :

Aussitôt qu'il paraît, le reste est enlaidi,
Et comme il est gaiement, bravement étourdi!
Il se battrait contre une armée avec délice
Et je l'ai vu pleurer qu'une rose pâlisse...
C'est un poète... On le croit proche, il est absent.
Il n'a pas seulement une âme; il en a cent
Qu'au long du jour il quitte et reprend une à une.
Selon qu'il fait soleil ou qu'il fait clair de lune...

Puis cet hommage à la chasse, par Dagobert lui-même qui en est fanatique :

Ah! la chasse! l'odeur de la forêt mouillée
Par la meute sonore en sursaut réveillée;
Le vent frais qui nous baigne à travers les manteaux,
Le brusque soleil rouge au-dessus des coteaux,
Le cœur qui bat plus vite au désir d'une proie.
Ah! ce sont des matins de lumière et de joie.
Puis on rentre joyeux. On a bon appétit;
On mangerait un bœuf entier...

On croirait entendre du Banville, quand M. Georges Berr débite cette tirade, en entrant en scène. Vous pensez bien que le roi a déjà mis sa « culotte à l'envers ». Mais Eloi, — car le ministre n'est encore ni saint, ni évêque dans la pièce, — perd son temps à lui donner des conseils à la dérobée. Le poète l'emporte sur l'orfèvre.

De nos jours, aussi, les poètes priment les ministres. Au banquet qui clôtura le congrès du froid, ce ne fut pas la marée qui manqua, mais M. le ministre Ruau. Aucun Vatel de protocole

ne songea, d'ailleurs, à faire harakiri, et une fois de plus, tout finit par des chansons, ou à peu près, puisque la parole fut donnée au chansonnier Fursy. Celui-ci ne se lança pas dans les ïambes vengeurs en faisant allusion au surnom à la mode :

O Torse à cheveux plats...

Mais comme le chansonnier avait été « invité à suppléer le ministre », il refusa sur le ton qui lui est plus familier, et il est bon de recueillir cette petite satire amusante :

. . . . . .
La solennité m'incommode,
Parler très haut, penser très bas
Ne fut jamais, pour moi, la mode.
Et je préfère — oh! mais combien!
Vous dire, rempli de franchise,
Ce soir, que je ne connais rien
De vos travaux sur la banquise.

Mais ce que je sais, en tous cas,
— Cela n'est pas épouvantable —
C'est que devant un bon repas,
Vous vous tenez très bien à table.
Vous me semblez très satisfaits,
Vos têtes ne sont pas sinistres,
Vous avez donc pu — c'est parfait —
Manger sans l'aide d'un ministre!

Ça prouve, vous dirait Touchard,
L'homme aux facultés tant ouvertes,
Que c'est très souvent, par hasard,
Qu'on fait les grandes découvertes.
Le hasard nous a donc voulu
Montrer qu'en toute circonstance,
Un ministre est un superflu
Dont on peut se passer en France!

C'est tout de même bien un signe des temps, que cet incident anecdotique à la fin d'un congrès de cette importance!

M. Marre indique, dans l'article spécial qu'il consacre plus haut à cette réunion d'études, combien cette industrie du froid est redevable au Français Charles Tellier. L'ovation qui fut faite à ce dernier au banquet final dut compenser pour lui bien des amerumes antérieures.

Quel singulier aléa dans le métier d'inventeur, quand il n'est pas méthodiquement organisé, soutenu (comme celui d'Edison), et qu'il est livré à la concurrence, au démarquage des brevets, à l'imprévu des dépenses, à la mauvaise volonté des administrations qui, trop souvent, décrètent que nul n'aura d'esprit d'invention, hors elles et leurs amis! Peut-être est-ce la raison pour laquelle les inventions les plus rémunératrices pour leurs créateurs sont les plus modestes, celles qui n'ont pas l'air de vouloir, du premier

coup, révolutionner le monde, mais demandent une toute petite place « au soleil de la consommation ».

Sait-on, par exemple, que l'inventeur du pince-cravate est devenu millionnaire? Tout le monde a remarqué ces bouts de chaussures en fer qui protègent les souliers d'enfants, ainsi que les semelles métalliques qui en renforcent la solidité. 187 millions de ces chaussures furent vendues en une année! Et l'invention rapporta à son auteur le joli denier de 15 millions. L'inventeur du patin à roulettes connut la misère épique. Il tournoya, des années durant, sur l'asphalte des trottoirs de la place de la Concorde, essayant d'intéresser les passants à ses voltes et à ses entrelacs. Enfin la mode s'en occupa, et il laissa, à sa mort, 3 ou 4 millions. D'avoir eu l'idée de remplacer l'ossature des baleines de parapluies par une ossature métallique, valut à Samuel Fox une fortune de 10 millions. Et l'idée d'assujettir un morceau de gomme à effacer au bout des porte-crayons, rapporta à son auteur 500 000 francs. Mais pour tout cela, on le voit, les Administrations n'avaient pas à s'en occuper. Heureux inventeurs!

Le petit carnet de M. P. Farsy n'est sans doute pas destiné à rendre millionnaire son auteur, qui s'est mis à un bien autre point de vue pour le confectionner! C'est une raison de plus pour le signaler, car cette petite brochure me semble destinée à rendre les plus importants services aux soldats et aux marins qui veulent s'assurer le secours de la religion en cas de maladie ou d'accident. Jusqu'ici elle est le moyen le plus efficace pour remédier aux brutalités de la loi et à la partialité anticléricale de certains ministres et de certains chefs. Notons en passant que cette partialité n'a pas porté bonheur au dernier ministre de la marine, et que l'acte inqualifiable qu'il osa au moment de la catastrophe de l'*Iéna* n'a pas été peut-être sans pourvoir à cette écrasante majorité qui vient de le chasser du pouvoir.

Voici, en tout cas, ce qu'on trouve dans ce très pratique « Carnet du soldat et du marin[1] ». D'abord les textes des lois et décrets qui régissent la question. Des avis *très précis* sur ce que doivent faire les parents au moment de l'entrée au régiment. Puis des modèles de pièces à fournir et dont les demandes sont toutes basées sur des textes officiels formels : Procuration des parents à l'aumônier; Lettre au colonel; Lettre au médecin-chef de l'hôpital militaire. Vient ensuite la part du soldat avec de nouveaux modèles :

[1] *Carnet du soldat et du marin. Moyens pratiques d'assurer aux soldats la liberté de conscience.* 0 fr. 10 l'exemplaire. Remise par nombre. (A l'*Action populaire*, 48, rue de Venise, Reims.)

Formules de ses « volontés en cas de maladie ou d'accident » dont une copie sera conservée dans le carnet ou dans le livret, la seconde confiée à un camarade sûr, et la troisième remise à l'aumônier. Suivent des avis non moins précis et documentés pour le séjour à l'hôpital et des formules à remettre à l'infirmier-major, soit pour demander la visite d'un prêtre catholique, soit pour demander l'assistance à la messe du dimanche.

Toutes les formules qui peuvent être employées par le soldat incorporé sont suivies de plusieurs feuillets blancs, faciles à détacher du carnet par un pointillage perforé, et sur lesquels ces formules doivent être recopiées par le soldat. Voilà donc, aussi méthodiquement dressé que possible, un petit *vade-mecum* fort utile, et grâce auquel on peut parer à l'effet des décisions dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont sectaires. C'est le devoir de tous les croyants sincères de se préoccuper, quand il en est temps encore, de ces situations qui deviennent inextricables quand elles n'ont pas été prévues. Il faut, pour remplir tout son devoir, aller jusqu'au bout du droit que la loi reconnaît encore.

Dans un domaine différent, je signale une brochure anonyme qui donne une nouvelle preuve que l'action strictement légale peut, quelquefois, aboutir à des résultats utiles. Il s'agit cette fois des églises où des intrus ont tenté de s'établir en en dépossédant les légitimes occupants [1]. Pour garder les églises, au milieu de toutes nos ruines, il faut ramasser les armes qui restent et s'en servir. Les auteurs de cette brochure ne regardent ni en arrière, ni en dessous, mais exclusivement en avant. N'est-il pas caractéristique de constater que, depuis trois ans, sept églises seulement ont subi des tentatives d'envahissement de la part d'intrus, et que, sept fois, les tribunaux ont repoussé de telles prétentions et maintenu en possession le curé catholique? Et n'est-il pas bon d'indiquer où peut mener, en des cas analogues, une action judiciaire bien conduite? En cas d'attaque aux curés ou aux fidèles, l'expérience prouve qu'il y a urgence à assigner sur-le-champ le maire et l'intrus occupant, et de défendre un droit que la jurisprudence reconnaît et proclame.

Quand je dis que cette brochure est anonyme, ce n'est qu'en partie exact. Si les jurisconsultes qui ont fait les recherches et établi les dossiers ont jugé inutile de donner leurs noms, nous avons toutes les autres indications utiles à connaître, et dans les détails les plus complets et les plus précis. Exposé historique des faits, exploits judiciaires, noms des parties, des avocats et des

[1] *La Défense des Eglises. Décisions judiciaires condamnant les intrus.* (Téqui, 29, rue de Tournon.)

pays, et texte des ordonnances. C'est là un précieux et encourageant petit recueil que je souhaite devenir « suggestif ».

Peu à peu, par un effort sagement combiné, nous arriverons à savoir nous servir des tronçons d'armes qui nous restent. Il est incontestable que, sur certains points, l'activité méthodique de gens convaincus a obtenu déjà de précieux résultats. Je parlais l'autre jour des Semaines sociales. Je ne veux pas manquer de noter aujourd'hui le réel succès de la première conférence internationale des *Ligues d'acheteurs*. Dès l'an passé, j'annonçais la préparation de cette réunion. Quand on songe aux difficultés qui semblaient s'opposer aux premiers efforts, on peut mesurer le chemin parcouru en constatant que cette première réunion internationale groupa 600 personnes. On y discuta beaucoup et chaudement, et comme le terrain où évolue l'acheteur est aussi vaste que la vie contemporaine elle-même, il ne faut pas s'étonner s'il était difficile de circonscrire les débats. Ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'on n'y ait point tout défini, mais qu'on ait réussi à préciser quelques notions : il y a fallu une volonté directrice très ferme pour tenir la réunion en des bornes aussi réalistes que possible, dans l'immensité de ce domaine, où se cotoyaient et parfois se heurtaient les idéalismes les plus ardents et les plus pressés!

Le bureau officiel eut soin de ne sanctionner de son adhésion aucune des propositions qui pouvaient avoir le danger, en précipitant les choses, d'aliéner aux Ligues des concours non pas plus hésitants, mais différemment orientés. L'ardeur même des bonnes volontés, comme les objections de ceux qui ont davantage le sens du possible prouve la puissante vitalité de l'œuvre. Avant tout, les *Ligues sociales* entendent faire appel à la conscience et à la responsabilité de l'acheteur. Et l'on doit convenir, à leur actif, que, avant le mouvement qu'elles ont créé, beaucoup de personnes en étaient bien convaincues en théorie, mais bien peu essayaient d'en tirer les conclusions pratiques. Sur les veillées, les lois de sièges, le logement des domestiques des vœux furent adoptés qui répondent à des nécessités primordiales. La question du label et des listes blanches fut de beaucoup la plus difficile à élucider à cause de la diversité des organisations nationales. Bien d'autres questions furent étudiées que nous pourrons rappeler lorsque le compte-rendu documentaire sera publié. Mais je n'ai pas voulu tarder à mentionner ce consolant exemple donné par l'initiative privée, et qui peut influer de la façon la plus heureuse sur la vie sociale.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

La nouvelle affaire d'Orient a mis en péril la paix de l'Europe. Mais, aucune des grandes puissances ne voulant ou ne pouvant recourir à la force pour opérer un arrangement immédiat de ces choses d'Orient si complexes et si aléatoires, il fallait bien penser à une transaction diplomatique; et il y avait urgence, puisqu'on devait, chaque jour, craindre une collision de la Bulgarie et de la Turquie, que leurs armements mêmes pouvaient provoquer à des hostilités. C'est dans ces précaires conditions que s'est formé le projet d'une conférence qui réunirait les puissances signataires du traité de Berlin. La Turquie en a fait elle-même la demande. Cette conférence n'était pas seulement nécessaire, en regard des éventualités qui effrayaient l'Europe; elle l'était moralement, elle l'était en droit, si peu que l'Europe eût encore le respect des principes qui président aux rapports des nations et qui règlent la vie du monde civilisé. Il ne se pouvait qu'un traité fût déchiré par une des puissances signataires et qu'il gardât, pour les autres, toute sa validité, dans ceux de ses articles laissés intacts. Il ne se pouvait pas davantage que cette violence parût sanctionnée par le mutisme des puissances spectatrices. Le cas avait été, d'ailleurs, prévu par la Conférence de Londres qui, en 1871, modifia le traité de Paris. Elle avait solennellement affirmé qu'un traité « conclu par plusieurs puissances ne peut être déchiré par l'une d'elles, sans l'assentiment des autres ». Ce principe devait prévaloir, actuellement. Sinon, il n'y avait plus, en Europe, un traité international qui conservât son pouvoir. Mais, quelles que fussent les raisons légitimes de la convocation, la Conférence ne pouvait rassembler les puissances intéressées, sans des négociations préliminaires qui leur rendissent formellement acceptable le projet de délibérer sur des actes qui les divisaient d'avance. Il fallait un programme commun et pourtant précis. Mais, ce programme,

sous quels auspices serait-il présenté et quelle autorité aurait-il? Ne serait-il pas, d'ailleurs, une sorte de modification préjudicielle du traité? Comment concilierait-il les prétentions des participants? Comment les grouperait-il? Et si, par hasard, il était connu des journaux avant même l'adhésion préalable de toutes les puissances, comment disposerait-il les esprits à la pacification? La Conférence serait-elle encore possible? Ces difficultés, presque aussi graves que les questions qu'on avait à examiner, auraient pu décourager les diplomates les plus résolus, si, par essence, la diplomatie n'était l'art de ne désespérer personne et de ne désespérer de rien.

Les événements ont été plus rapides que les préparatifs de la Conférence. La Crète se hâte de s'annexer à la Grèce. La foule, dans les rues de la Canée, proclame l'union; puis, c'est la Commission exécutive; bientôt, la Chambre; et, le fait accompli, le gouvernement grec déclare, dans une note adressée aux puissances, qu'il en est innocent : il n'a participé en rien à « cet acte spontané de la population de l'île ». Le Montenegro se libère, lui, des « stipulations » qui subordonnaient aux volontés de l'Autriche la plupart de ses droits maritimes; le prince Nicolas dit à son peuple, non sans quelque logique : « Puisque, aujourd'hui, les stipulations du traité de Berlin sont foulées aux pieds, spécialement par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, celles de l'article 29 se référant au littoral monténégrin s'annulent et n'ont plus de valeur pour le Monténégro. » Et que la Conférence ne s'avise pas, dans son programme, de vouloir déterminer les obligations financières de la Bulgarie et de la Grèce envers la Turquie : ni l'une ni l'autre ne consentiront un paiement qui ressemblerait à une rançon de la Crète ou de la Roumélie orientale; la Bulgarie versera son sang, non son argent; un de ses ministres le crie bien haut. Et, plus la Turquie affirme que, seule lésée, elle peut, seule, arguer du traité de Berlin pour demander à l'Europe des « compensations », plus les convoitises s'ameutent autour d'elle : l'exemple de ceux qui la dépouillent incite l'avidité de ceux qui n'ont rien pris encore. L'Autriche a daigné, en manière de consolation, lui restituer le sandjak de Novi-Bazar. Eh bien! la Serbie, qui voit, en Bosnie et en Herzégovine, l'Autriche enlever à la nationalité serbe un groupe de 700 000 Slaves, ses frères par la race et par la langue, réclame une « compensation ». Le Monténégro en exige une, lui aussi, pour élargir son aire. Mais quelle « compensation »? Ce sera, pour la Serbie et le Monténégro, une bande de territoire également

découpée sur la partie de la Bosnie ou de l'Herzégovine qui avoisine le sandjak. Or il faudrait la permission de l'Autriche et l'acquiescement de la Turquie. Ce n'est pas tout. L'Italie elle-même aspire à une « compensation ». Elle se sent frustrée. Elle avait cru que les colloques mystérieux de M. Tittoni et de M. d'Aehrenthal lui ménageaient un bénéfice : l'Autriche lui solderait son laisser-faire et son laisser-passer. Une note officieuse, publiée dans tous les journaux de Rome, fomentait cette espérance du peuple italien. Et M. Tittoni avait prononcé, dans son discours de Carate-Brianza, ces paroles plus d'à demi significatives : « L'Italie peut attendre avec calme les événements, parce que, quel qu'en soit le développement, ils ne la surprendront pas; ils la trouveront préparée et nullement isolée. » Mais personne encore, ni à Londres, où s'élabore le programme de la Conférence, ni à Vienne, ni à Berlin, n'a spécifié la « compensation » de l'Italie, bien qu'à Rome, on murmure le nom de l'Albanie, comme si, pour la posséder, l'Italie avait un titre historique et comme si, pour saisir cette proie, elle n'avait qu'à ouvrir la main. L'Italie donc est déçue : elle ne le pardonne pas à M. Tittoni; peu s'en faut que les Romains ne le traînent aux gémonies antiques.

La Turquie a protesté avec force contre « l'acte inopiné du prince de Bulgarie » et elle a fait « un pressant appel aux puissances cosignataires du traité de Berlin, en les engageant avec insistance à aviser au plus tôt aux dispositions voulues, telles que la réunion d'une conférence, pour examiner les conditions de rétablissement de l'ordre légal en Bulgarie et en Roumélie orientale ». Ainsi a-t-elle parlé, dans une circulaire que ses ambassadeurs ont remise aux puissances. De même, après l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, elle a dit, en invoquant l'article 25 du traité de Berlin et la convention de Constantinople de 1879 : « Le gouvernement ottoman se voit dans la nécessité de réserver tous les droits qui découlent en sa faveur des traités internationaux et de protester contre la violation de ces actes par le gouvernement impérial et royal. » De son côté, le prince Ferdinand, le jour même où, à Tirnovo, dans l'église des Quarante Martyrs, il proclame l'indépendance de la Bulgarie, érigée désormais en « Tzarstvo », s'écrie : « Pratiquement indépendante, la nation était arrêtée dans son développement normal et scientifique par certaines illusions et des limitations formelles qui avaient pour résultat une froideur dans les relations de la Turquie et de la Bulgarie. Moi et la nation, désirions nous réjouir du développement politique de la Turquie.

La Turquie et la Bulgarie, libres et entièrement indépendantes l'une de l'autre, peuvent exister avec des conditions qui leur permettraient de renforcer leurs relations amicales et de se consacrer au développement pacifique, à l'intérieur. » Si la justification de la Bulgarie, sans abuser l'Europe, a irrité la Turquie, celle de l'Autriche a été tellement sophistique qu'elle a paru dérisoire, non pas seulement dans toutes les chancelleries, mais parmi le public européen tout entier; et M. d'Aehrenthal a trop d'esprit pour avoir, un seul instant, supposé que ses arguments, ou plutôt ses arguties, méritaient la discussion. S'il affirme, selon le mot du rescrit impérial, que l'annexion a un « but civilisateur », comment croire que la civilisation s'accroîtra en Bosnie et en Herzégovine, parce que l'Autriche, dont l'administration, il faut le reconnaître, a été fort efficace, depuis trente ans, dans ces deux provinces, aura soudain changé l'étiquette protocolaire de son administration? Comment croire, en outre, qu'il ait fallu l'annexion pour pouvoir « octroyer à ces provinces les bienfaits d'un régime autonome et constitutionnel ardemment désiré par la population entière? » Il est incontestable que l'Autriche et la Bulgarie ont violé, l'une et l'autre, le traité de Berlin. Mais l'Autriche était une des gardiennes de ce traité; la Bulgarie ne l'était pas. Et les nécessités qu'elles s'alléguaient à elles-mêmes étaient inégales, comme leur situation. Certes, l'Autriche obéissait à ses aspirations; mais elle rompait avec ses habitudes. Elle étonnait l'Europe. C'était la première fois qu'on voyait une puissance dénoncer un traité, en raison, non pas des dommages et des sacrifices qu'il lui imposait, mais des avantages dont il l'avait nantie et dont elle ne se contentait plus. La Bulgarie, studieuse de ses griefs, ne faisait que persévérer dans sa brusquerie patriotique. L'Autriche n'avait rien à craindre pour sa possession; elle n'avait rien à souffrir du doute nominal qui, théoriquement, amoindrissait sa souveraineté, dans la Bosnie et l'Herzégovine. La Bulgarie, elle, pouvait se plaindre que son affranchissement fût incomplet et que le titre de son indépendance restât incertain. Les traités, si sacrés qu'on les dise dans une chancellerie ou dans une autre, ne sont pas éternels : on n'en connaît guère qui aient été l'affirmation du droit, autant ou plus que celle de la force; voilà pourquoi on ne saurait ériger en dogme la foi qui leur est due. Un peuple, dont la vie nationale saigne ou étouffe, est toujours justifié par l'histoire, quand, à l'heure propice qu'il attendait, il brise le traité qui le blesse ou qui l'enchaîne, et que sa délivrance rend à sa destinée son essor naturel.

La responsabilité de l'Autriche est grande, dans ce trouble de la péninsule balkanique. Elle a beau se montrer indifférente aux clameurs populaires de Constantinople, d'Athènes, d'Antivari; celles de Belgrade l'émeuvent; elle affecte même d'y être très sensible. Se disposerait-elle à une invasion de la Serbie, comme on lui en prête le dessein? Non, sans doute. Ce serait, dans les Balkans, le commencement d'une guerre que l'Autriche ne pourrait pas longtemps localiser. Elle n'ignore pas, d'ailleurs, que la Bulgarie demande déjà, pour la Macédoine, l'autonomie et que, si l'armée bulgare ne peut pas réaliser, demain, son rêve de venir camper entre les murs de Constantinople, du moins la Bulgarie se réconciliera-t-elle avec la Turquie, avec la Serbie, avec la Grèce même, pour lui fermer, à elle Autriche, le chemin de Salonique. Certainement, l'Autriche jugera sage de ne pas hasarder sa politique dans ces aventures. Et faut-il donc qu'elle coure si vite vers le fond de cet Orient où l'Allemagne la pousse avec tant de complaisance? Nous ignorons quels accords ont pu précéder les décisions prises par l'Autriche et la Bulgarie contre la Turquie et presque simultanément exécutées. Les désaveux et les démentis que M. d'Aehrenthal, à Vienne, M. Isvolski, à Paris, M. de Schoen, à Berlin, et M. de Marschall, à Constantinople, ont courtoisement échangés entre eux, font de ce chapitre de notre histoire contemporaine une véritable énigme, pour le moment, et la diplomatie de notre vingtième siècle n'a guère à s'en honorer. Citons seulement la note que l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie, le baron de Marschall, a lue au grand-vizir : « Je suis chargé par l'empereur allemand de protester énergiquement contre les suppositions qui ont été faites au sujet d'une entente entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ou un autre Etat quelconque, à propos des événements de la péninsule balkanique. Ces événements se sont produits sans que l'avis de l'Allemagne ait été reçu au préalable. » Si l'Autriche, ne consultant qu'elle-même, n'a pas demandé « l'avis préalable » de l'Allemagne, elle a dû mesurer l'audace de son initiative. Elle s'est jugée libre d'agir avec une pleine indépendance : c'est qu'elle se sera sentie maîtresse de son jeu; et elle a vu juste, en prévoyant que, satisfaite ou non, l'Allemagne la suivrait, bien que l'Orient ne fût pas la sphère de la Triplice; car, dans la circonstance, l'Allemagne ne pouvait se détacher de l'Autriche, sans s'isoler. Peut-être pour cette raison particulière, l'étonnement que l'acte de l'Autriche a d'abord causé, à Berlin, s'est-il mêlé de quelque ombrage, d'un peu d'humeur. L'Allemagne a surtout été gênée, dans sa politique

orientale, par cette hardiesse du gouvernement autrichien. Suspectée, à Constantinople, d'être la complice de l'Autriche, elle a craint d'être dépossédée, là, de toute son influence, affaiblie déjà par la révolution turque : c'était la ruine même de ce prestige qu'elle s'était acquis devant le monde musulman, en lui apparaissant de plus en plus comme la protectrice de l'Islam. Elle ne voulait pas plus s'aliéner la Turquie que se séparer de l'Autriche. Tel a été le secret de toutes ses réserves. Que si elle assiste à la Conférence, elle y apportera la double préoccupation de ménager, tour à tour, la puissance qui viole le traité de Berlin et la puissance qui s'en indigne. Ce sera, pour l'Allemagne, un rôle difficile. Aurait-elle aussi, comme on l'assure un peu naïvement, l'intention de se rapprocher de la France, dans la Conférence, sous le prétexte que les intérêts allemands et les intérêts français pourraient se combiner, en Orient? L'Allemagne doit aujourd'hui s'apercevoir que, depuis la tragique année où la France a perdu son pouvoir d'équilibrer l'Europe, les rapports des puissances sont de plus en plus variables, leurs relations de plus en plus fragiles. L'Allemagne a manqué de sagacité, en s'annexant l'Alsace-Lorraine : le détriment devait être plus grand, dans l'avenir, que l'avantage, dans le présent. Le traité de Francfort a faussé entièrement le système diplomatique et militaire du continent européen.

Sur cette affaire d'Orient, plus internationale, en vérité, que celle du Maroc, la Russie, l'Angleterre et la France devaient dire leur mot. C'est pourquoi elles évoquent devant l'Europe, dans une conférence, ces actes de l'Autriche et de la Bulgarie qu'il faut « régulariser », si on veut non seulement que le droit européen serve encore à quelque chose, mais qu'un *modus vivendi* pacifie temporairement l'Orient et l'Europe, menacés de complications si redoutables. Mais les trois puissances devaient commencer par se mettre d'accord elles-mêmes. L'Angleterre n'admettait qu'un programme nettement restreint. La Russie, jalouse de conquérir enfin pour ses vaisseaux le libre passage du Bosphore et des Dardanelles, le réclamerait-elle dans la Conférence? Le Congrès de Paris, en 1856, a clos les Détroits, et la Conférence de Londres, en 1871, a maintenu la clôture. Le traité de Paris sera-t-il donc revisé, avec celui de Berlin? L'Angleterre, que cette question des Détroits a toujours tant passionnée, n'aurait pas permis que la Russie la posât, fût-ce sous la forme d'une proposition indirecte, si les circonstances n'avaient déplacé ou même changé ses intérêts, et si l'accord qu'elle a conclu naguère avec la Russie et que fortifie l'Entente cordiale, ne primait pas toutes les combi-

naisons qui pourraient tenter, en ce moment, sa politique et sa fortune. Cependant la Russie a voulu tenir compte des objections que l'Angleterre, par un reste de son opposition perpétuelle, avait à lui présenter : M. Isvolski n'a pas demandé d'inclure dans le programme de la Conférence cette question des Détroits ; la Russie négociera, séparément, avec le gouvernement turc, et elle y sera aidée par les bons offices de l'Angleterre et de la France. Au surplus, la question n'a plus, en 1908, la même importance qu'en 1871 et, surtout, qu'en 1856. La force navale de la Russie ne peut plus inquiéter l'Angleterre, dans la Méditerranée; la France, au contraire, ne pourrait que voir avec satisfaction la flotte russe y aborder librement. Et puis, l'affaire suprême, pour l'Angleterre, c'est aujourd'hui l'isthme de Suez, la route de l'Inde, la voie de l'Extrême-Orient. Quant à la France, si la prudence lui commande de ne prendre, dans cette affaire d'Orient, aucune initiative qui ne soit très pacifique, il n'est pas vrai qu'elle doive en contempler toutes les péripéties avec une abnégation absolue et qu'il lui suffise, pour son honneur, de seconder généreusement tous les efforts de l'Angleterre et de la Russie. La France ne saurait redevenir, dans l'ombre d'un tel effacement, une grande puissance, digne de son nom et de son passé. Elle aussi, elle a quelques raisons de ménager, à Constantinople, à Sofia et à Vienne, les amitiés d'hier et celles de demain. Elle aussi, elle doit les égards de sa sollicitude à ces populations chrétiennes que, la première, elle a prises sous sa chevaleresque protection. Elle aussi, elle a, dans tout cet Orient, une épargne financière et des capitaux à préserver. Et qui oserait dire que, pour faciliter les accommodements des autres, elle pût abandonner, sans honte, sa clientèle catholique ou, sacrifier, sans préjudice, les garanties juridiques de ses vieilles Capitulations?

Comparées à cette affaire d'Orient, à ses enjeux internationaux et aux forces qu'elle met en mouvement, nos affaires intérieures paraissent bien misérables. Quand on voudrait savoir ce que la France pourrait être et pourrait faire dans cette mêlée européenne, on se voit obligé de se demander d'abord ce que va devenir la République, dans la bataille des partis qui, de la gauche à l'extrême gauche et par delà, s'en disputent le gouvernement; et on en est réduit à chercher des oracles dans un discours prononcé par M. Clémenceau, dans le Var, devant ses électeurs, et dans les harangues des Congrès radicaux, socialistes ou « syndicalistes », de Dijon, de Toulouse, de Marseille. Or, il n'y a eu là, pour la France, que des présages d'affaiblissement et de destruction. A

Banol, M. Clémenceau constate qu'il n'y a plus de péril « réactionnaire »; seulement le péril « révolutionnaire ». Et, pour préciser la nécessité politique du pays, il forge ce dilemme : « République ou Révolution »; dilemme faux, si la « République » se confond avec la « Révolution », par la connivence de ses chefs et la compromission même de ses gouvernants. Ce « socialisme révolutionnaire » que M. Clémenceau accuse d'être le seul « péril » auquel la France, avec la République, puisse succomber; ce socialisme qu'il déclare criminellement antimilitariste et antipatriotique, va-t-il le réprimer, en dissolvant la Confédéralion du travail qui en est l'âme? Non, il ne la dissoudra pas : il ne se laissera pas « entraîner » à « l'action répressive »; ce serait « une intervention aussi brutale qu'inutile » ; et, par ce permis d'impunité, M. Clémenceau avertit la Confédération que, son existence étant légale, elle peut continuer ses attentats, soit qu'elle trouble l'ordre dans la rue, soit qu'elle viole la loi de 1884 sur les syndicats, soit même qu'elle exhorte les soldats à déserter devant l'ennemi. Et, dans sa longanimité, qu'est-ce que M. Clémenceau espère? Que la Confédération se dissoudra d'elle-même, en s'assagissant peu à peu, grâce à la pénétration pacifique des syndicats modérés. Mais, justement, la Confédération du Travail, qui siège en son congrès de Marseille, dément cette confiance platonique de M. Clémenceau. Elle reconstitue, entre les mains de ses fanatiques les plus acharnés, les pouvoirs dictatoriaux de son comité exécutif; elle refuse de substituer le système de la représentation proportionnelle à son mode tyrannique de votation, comme les « modérés » le proposaient; elle décrète « la grève générale révolutionnaire », pour le jour quelconque où la France mobiliserait son armée; elle applaudit celui de ses antipatriotes qui ordonne d'abattre le drapeau tricolore, à la porte du congrès; elle proclame que « les travailleurs n'ont pas de patrie ». Et, si M. Clémenceau se tourne vers le Congrès radical et radical-socialiste, vers celui des socialistes unifiés, il y verra les mêmes dénégations de ses idées, les mêmes hostilités contre son gouvernement, les mêmes menaces pour l'Etat et pour la patrie. Les radicaux ne veulent distinguer, dans l'antipatriotisme, que la phase où il s'exerce : licite, quand c'est la « propagande en temps de paix »; illicite, « en temps de guerre ». Mais, plutôt que de voter pour un « réactionnaire », c'est-à-dire un progressiste, ils apporteront leur suffrage à un « antipatriote ». Les socialistes unifiés préfèrent, assurément, le socialisme « parlementaire » au socialisme « révolutionnaire »; mais, ce socialisme « révolutionnaire », ils ne

le répudient pas; au besoin, ils s'en serviront; il y a, pour eux, des cas suprêmes : d'abord, on organisera la grève générale; puis, s'il le faut, « l'insurrection. » Quelle que soit la doctrine, le principal, pour M. Pelletan et M. Jaurès, c'est de parvenir au Parlement, au gouvernement : donc, leurs amis se secourront fraternellement dans les élections. « Il ne faut exclure personne à la gauche du parti radical-socialiste », opine M. Pelletan; « nous embrassons quand même les unifiés, parce que nous avons besoin de leurs électeurs ». Et M. Jaurès déclare : « Il ne faut pas imposer des formules étroites... C'est généralement pour le parti radical-socialiste que les socialistes feront bien de se désister. » Que M. Clémenceau, maître du pouvoir, ait ou non raison de mépriser, sur le terrain électoral, les bravades grandiloquentes de la plupart de ces radicaux et de ces socialistes, il n'en est pas moins sûr que, dans les Congrès de Dijon et de Toulouse, c'est contre lui qu'ils ont lancé leurs manifestes.

Cependant le calme régnait dans le Parlement, au premier jour de la nouvelle session. Les radicaux et les socialistes, revenus de leurs congrès, demeuraient silencieux et inertes, sur leurs bancs, comme des gens repus de leur démagogie politicienne de la veille ou qui retrouvaient, dans le Parlement, en face de M. Clémenceau, le sens de la réalité gouvernementale. M. Clémenceau recommençait paisiblement son proconsulat ministériel. On n'essayait pas même contre lui la plus légère interpellation sur l'ensemble de ses actes, et, bien que l'affaire d'Orient inquiétât la curiosité de tout le monde, on ajournait l'interrogation. Il est vrai qu'on allait demander compte à M. Thomson de l'état désastreux de notre marine. Mais pouvait-on le croire menacé? La majorité n'aurait pas le courage de lui infliger un blâme; elle n'avait pas même assez de conscience pour assister au débat, alors que ce débat intéressait notre marine comme une question de vie ou de mort. Voici deux séances où ceux des députés qui veulent bien entendre M. H. Michel et l'amiral Bienaimé, sont tantôt seize, tantôt quarante ou cinquante. Les autres s'absentent, indifférents ou paresseux; car ils ne sont assidus, en masse, à leur métier, que quand une curée parlementaire les appelle. Après deux séances, où plus de cinq cents manquent à la délibération, on décide de reprendre la discussion, le 19 octobre. Honteux enfin d'eux-mêmes, ils sont en nombre, ce jour-là : l'opinion publique les a hués. Et puis, c'est M. Delcassé qui monte à la tribune, pour dénoncer les fautes de M. Thomson : M. Delcassé, qui vient tout spécialement servir les ambitions ou plutôt les fureurs ministérielles de M. Combes

et de ses acolytes; ce même M. Delcassé, qui, trois années durant, a supporté près de soi les fautes, non moins sinistres et encore plus préjudiciables, d'un général André, d'un Camille Pelletan. Mais telle est contre M. Thomson la force de la vérité que le plaidoyer qu'il balbutie semble aggraver sa culpabilité. M. Clémenceau l'abandonne et la Chambre le condamne. M. Thomson annonce sa démission. Il s'en va en gémissant, en se plaignant d'être une victime qui expie les torts de ses prédécesseurs : il oublie que, le plus grand de ces coupables, M. Pelletan, c'est lui qui aida M. Clémenceau à le sauver de la réprobation générale et à lui garder son portefeuille, quand tous deux interrompirent, par un délai indéfini, l'enquête que le Parlement avait ordonnée. Mais peu importe l'ironie de ces leçons et la bizarrerie vengeresse des coups par lesquels ces mauvais serviteurs de la patrie se frappent les uns les autres. Ce n'est pas en changeant le ministre, c'est en changeant le régime de la marine qu'on réparera le mal dont périt la puissance navale de la France. Le gouvernement de M. Clémenceau subit une atteinte; ses ennemis vont s'enhardir et redoubler leurs assauts. Nous nous félicitons, nous, que, dans un pareil Parlement, l'intérêt national ait fini, malgré tout, par prévaloir, et, s'il est ainsi prouvé qu'une opposition patriotique trouve toujours, fût-ce dans les surprises des événements et parmi les jeux mêmes du parlementarisme, l'heure d'une victoire plus ou moins tardive, nous y verrons un encouragement pour la fermeté de ceux que leur amour de la France maintient, infatigables, indomptables, sur la brèche.

Auguste Boucher.

A Monsieur le Gérant du Correspondant,
Rue Saint-Guillaume, 31, Paris.

Paris, le 8 octobre 1908.

Monsieur le Gérant,

Je m'étonne qu'une Revue qui veut être sérieuse, comme le *Correspondant*, ose insérer, pages 1235 et 1236 de son numéro du 25 septembre, un article où je suis qualifié de « traître ». Celui de vos rédacteurs qui m'outrage ainsi, contre la vérité,

contre l'évidence, contre la chose souverainement jugée, n'a évidemment pas réfléchi à la responsabilité qu'il encourt devant la loi morale et devant la loi française.

Pour réparer le mal qu'il a fait, je vous requiers d'insérer, conformément à la loi, la réponse suivante :

A TOUS LES LECTEURS DE BONNE FOI

J'invite les lecteurs du *Correspondant* qui veulent se faire une opinion, à lire le texte de l'arrêt du 12 juillet 1906, qui m'a justement et légalement réhabilité. En voici le résumé :

La Cour de cassation commence par établir l'existence de deux faux nouveaux, élaborés contre moi par des adversaires sans scrupules. C'est d'abord la pièce 371 du dossier secret, où un misérable et un lâche n'a pas craint de gratter l'initiale P..., qui s'y trouvait, pour la remplacer par l'initiale D..., de façon à la rendre accusatrice contre moi.

C'est en second lieu la pièce 26 du même dossier, arrivée au bureau des renseignements le 1er avril 1895, bien après ma condamnation, datée du 28 mars de la même année, et qu'un officier félon n'a pas craint de falsifier en supprimant sa vraie date et en lui donnant celle d'avril 1894, dans le seul but de créer contre moi des charges fictives pour me maintenir dans l'enfer affreux où l'on m'avait injustement et illégalement plongé.

Y a-t-il une seule âme de Français qui oserait, en les approuvant, se rendre solidaire d'aussi monstrueux calculs?

La Cour de cassation, après avoir cité textuellement l'article 445, dernier paragraphe, du Code d'instruction criminelle, examine l'inculpation qui a fait l'objet de ma condamnation. Elle s'exprime ainsi :

« En ce qui concerne l'écriture du bordereau :

« Attendu, d'une part, que, dans l'enquête de 1899, les professeurs de l'Ecole des Chartes, Meyer, Molinier, Giry, commis en qualité d'experts, ont été unanimes à déclarer que ce document est de la main, non de Dreyfus, mais de l'ancien chef de bataillon d'infanterie Esterhazy;

« Attendu, d'autre part, que le bordereau est écrit sur un papier pelure, « filigrané au canevas » après fabrication de rayures et quadrillages de 4 millimètres sur chaque sens;

« Attendu qu'Esterhazy, lors des poursuites intentées contre lui sur la plainte de Mathieu Dreyfus, avait, le 7 décembre 1897, affirmé ne s'être jamais servi de papier calque; mais qu'en novembre 1898 deux lettres de lui furent saisies, l'une du 17 avril 1892, adressée de Courbevoie au tailleur militaire Rieu; l'autre, du 17 août 1894, adressée de Rouen à l'huissier Callé, toutes deux d'une authenticité indiscutable, puisqu'elles ont été reconnues, non par Esterhazy seulement, mais par les destinataires entendus sous la foi du serment et toutes deux écrites sur un papier pelure, filigrané et quadrillé;

« Attendu que ce papier n'était pas d'un usage courant dans le commerce, et que, selon les constatations d'une expertise, suivie d'une contre-expertise, à laquelle il a été soumis, il présentait « les caractères de la plus « grande similitude avec celui du bordereau, comme mesures extérieures « du quadrillage, comme nuance, épaisseur, transparence, poids et collage, « comme matière première employée à la fabrication »;

« Attendu, au surplus, qu'à diverses reprises, notamment en 1899, dans des lettres au commissaire du gouvernement Carrière, et au général Roget, puis dans une déposition reçue en 1900, par le consul général de

France à Londres, Esterhazy a avoué formellement avoir lui-même écrit le bordereau. »

La Cour de cassation, examinant ensuite les systèmes graphologiques inventés pour affaiblir la portée de cette argumentation, établit, sur les conclusions conformes de MM. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Appel, doyen de la Faculté des sciences de Paris, et Poincaré, professeur à la même faculté, tous trois membres de l'Institut, l'inanité absolue de ces folles inventions; elle reproduit les conclusions de ces trois savants, ainsi conçues :

« Tous ces systèmes sont absolument dépourvus de toute valeur scientifique : 1° parce que l'application du calcul des probabilités à ces matières n'est pas légitime; 2° parce que la reconstitution du bordereau est fausse; 3° parce que les règles du calcul des probabilités n'ont pas été correctement appliquées; en un mot, *parce que leurs auteurs ont raisonné mal sur des documents faux.* »

Après avoir établi que je ne puis matériellement être l'auteur du bordereau qui m'a été faussement attribué, la Cour de cassation analyse les dépositions conformes d'une commission de quatre généraux, le général de division Balaman, du cadre de réserve, ancien président du comité technique de l'artillerie; le général de division Villien, inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie; le général de brigade Brun, actuellement chef d'état-major de l'armée; le général de brigade Séard, du cadre de réserve, ancien directeur de l'Ecole de pyrotechnie. Ces quatre généraux affirment, avec preuves à l'appui, et sous la foi du serment, qu'il est impossible que le bordereau ait été écrit par un officier d'artillerie.

Vos lecteurs se demanderont comment vous pouvez encore contester mon innocence, lorsqu'une commission de quatre généraux, particulièrement compétents en matière d'artillerie, après une étude minutieuse, déclare à l'unanimité qu'il est impossible que je sois coupable.

Quant à la prétendue illégalité que l'on a l'audace d'imputer à la Cour de cassation, elle n'a jamais existé que dans l'imagination de certains de mes ennemis. Elle consisterait en ce que la Cour de cassation aurait falsifié le texte de l'article 445, dernier alinéa, du Code d'instruction criminelle, qui prescrivait, dans mon cas, de casser sans renvoi l'arrêt du Conseil de guerre de Rennes.

Or, cette allégation est entièrement inexacte.

La Cour de cassation a cité fidèlement et complètement dans son arrêt, *sans y changer un mot*, le texte de l'article 445, dernier alinéa du code

d'instruction criminelle. Elle l'a ensuite interprété et appliqué. C'est le passage de son arrêt où elle interprète le texte préalablement cité par elle, que l'on indique inexactement comme constituant une citation falsifiée.

Pour l'édification de vos lecteurs, voici les deux passages de son arrêt :

« Attendu, dit la Cour, que de l'ensemble des moyens de révision qui « précèdent, et sans qu'il soit besoin de statuer sur les autres moyens « proposés, il résulte que des faits nouveaux ou des pièces inconnues du « Conseil de guerre de Rennes sont de nature à établir l'innocence du « condamné; qu'ils rentrent dans le cas prévu par le quatrième paragraphe « de l'article 445 Code d'instruction criminelle, et doivent entraîner « l'annulation du jugement de condamnation rendu contre Dreyfus; et « qu'il y a lieu de rechercher, au fond, s'il faut, dans la cause, appliquer « le paragraphe final de l'article 445 aux termes duquel *si l'annulation « prononcée à l'égard d'un condamné vivant ne laisse rien subsister « qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera « prononcé* ».

La Cour examine ensuite et réfute toutes les charges vainement accumulées contre moi; et elle conclut, interprétant conformément à l'avis des jurisconsultes et de son procureur général, l'article 445 qu'elle a cité avec une scrupuleuse exactitude :

« Attendu, en dernière analyse, que de l'accusation portée contre Dreyfus, *rien ne reste debout*; et que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse à sa charge être qualifié crime ou délit;

« Attendu, dès lors, que par application du paragraphe final de l'article 445 aucun renvoi ne doit être prononcé... »

En résumé, j'ai été déclaré innocent par l'assemblée plénière des plus hauts magistrats de mon pays, à la suite d'une enquête minutieuse et de débats publics qui ont mis à néant les machinations misérables tramées contre moi.

Ni les outrages, ni les sophismes n'ôteront rien à l'autorité intangible de cet arrêt. Il restera pour la France une page d'histoire dont elle pourra être fière et que tous les peuples civilisés ont saluée de justes applaudissements.

Commandant Alfred Dreyfus.

P.-S. — Si cette lettre dépassait le double de votre article, je paierais le surplus au prix des annonces judiciaires.

Ct D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Récits des temps révolutionnaires, d'après des documents inédits, par M. E. Daudet. Un vol. in-16. (Hachette.)

Le souci de concentrer l'attention sur le principal sujet quil traite, oblige souvent l'historien soucieux de faire œuvre littéraire, à laisser de côté bien des faits, des épisodes intéressants en soi, mais qui rompraient l'unité de son livre. Ainsi en est-il advenu à M. Ernest Daudet pour les morceaux qu'il publie aujourd'hui et qui sont documentés avec l'érudition et la critique dont ses travaux plus importants ont fourni, dès longtemps, la preuve. Il faut souhaiter que ces récits se multiplient pour le profit de l'histoire et pour le vif agrément des lecteurs.

Grandeur et décadence de Rome. VI : Auguste et le grand empire, par G. Ferrero (traduit de l'italien par M. Urbain Mengin). 342 pages in-16 (Plon.)

Dans ce récit des dernières années du règne ou, comme il affecte de le dire, de la « présidence » d'Auguste, l'éminent historien s'attache surtout à combattre deux créances généralement répandues. Il soutient d'abord que le premier empereur ne conserva le pouvoir absolu qu'à son corps défendant, parce que le Sénat et l'aristocratie se dérobèrent à leur tâche gouvernementale. En second lieu, il entreprend de réhabiliter Tibère, au moins le Tibère d'avant l'avènement, et de prouver que son impopularité tenait à sa rigidité de général et d'homme d'Etat. Le tableau final, le *bilan* du bien et du mal apporté au monde antique par la conquête romaine, est un morceau de tout premier ordre.

Ruskin : Pages choisies, avec une introduction de Robert de la Sizeranne. 1 vol. in-12. (Hachette.)

Cet excellent choix nous rend familière la personnalité si étrange du grand esthète, apôtre de l'art et réformateur de la société, tantôt utopiste, tantôt critique pénétrant du monde moderne, toujours surprenant d'originalité, de vie et de fougue Bien préparé par l'introduction à goûter l'anthologie, le lecteur en tirera autant de profit qu'il y prendra de plaisir.

Les aventures d'une bourgeoise de Paris, par Myriam Thelen. 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

Il s'agit ici de l'époque où saint Louis guerroya et mourut. Et c'est l'histoire de Mahaut de Fougères qui reçut son dernier soupir. Roman historique très mouvementé, écrit d'une plume alerte, et qui est dû à l'auteur de cette véridique étude de vie réelle que nous terminons, dans cette livraison même, sous le titre de *Oiseaux sans nid*. Myriam Thelen possède ce don de vie qui justifie le succès.

Nos Frères de Bohême, par Jeanne et Frédéric Régamey. 1 vol. in-12 illustré. (Nouv. librairie nationale.)

M. et Mme Régamey continuent leur œuvre, qui est de poursuivre partout un même ennemi : le pangermanisme. Ils nous le montrent aujourd'hui menaçant la Bohême. Mais les Tchèques sont prêts à se défendre. Et leur cause est la cause même de la civilisation, s'il est vrai que les vertus qui en semblent la fleur, c'est-à-dire l'urbanité, la délicatesse et la douceur des mœurs, apparaissent incompatibles avec le despotisme prussien. Les auteurs ont entrepris de le montrer en ce livre très vivant, plein d'intérêt et où le crayon de M. Régamey a semé de jolis croquis.

Les Ombres sur le mur, par Pierre de Barneville. Un vol. in-12. (Perrin.

Les poésies que M. Pierre de Barneville vient de publier procèdent, semble-t il, de deux Muses assez différentes, l'une tout imprégnée de tendresse chrétienne, l'autre ironique et même presque païenne. Nos lecteurs n'ignorent pas la première. La seconde a inspiré à l'auteur une série de rondeaux, ballades, odes et sonnets en rythmes extrêmement variés.

Histoire de la Turquie, par Youssouf Fehmi. Un vol. in-8°. (Perrin.)

Il ne faut pas chercher dans ce livre ce qu'on ne peut demander à l'auteur : une pensée commune avec les chrétiens sur un sujet où tant de points de vue sont dissemblables. Mais, consulté avec critique, cet ouvrage peut être fort utile, en ce moment surtout où il est bon d'avoir sous la main un memento chronologique et agréablement écrit sur l'histoire trop peu connue de la Turquie.

La romance de Joconde, par Mathilde Alanic. Un vol. in-12. (Plon.)

On connaît le talent gracieux et sympathique de Mlle Alanic. Il n'était jamais apparu plus séduisant que dans ce dernier roman, tragique, émouvant et noblement moral. La beauté du sacrifice y rayonne dans toute sa pureté.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LA VÉRITÉ

SUR LA PUISSANCE MILITAIRE ET MARITIME

DE L'ANGLETERRE

La paix de l'Europe semblait, il y a peu de jours, assez précaire, elle paraît plus raffermie, pour combien de temps? Lorsque la lutte était menaçante, deux camps semblaient diviser les puissances. Nous étions dans l'un avec la Russie et l'Angleterre. Il est temps de mettre à profit le loisir qui nous est donné pour faire la revue de nos forces, et, comme disent les soldats, « vérifier notre paquetage ». Savoir vraiment quelles sont les forces que nous apporterions dans une lutte et celles qui s'ajouteraient aux nôtres est le meilleur moyen d'échapper aux témérités de la confiance comme aux mauvais conseils de la peur, et la seule chance de porter remède, avant qu'il soit trop tard, aux faiblesses qui amoindrissent encore nous ou nos amis.

L'Angleterre a déjà utilisé ces heures pour faire quelques utiles critiques de notre état militaire. La dernière interpellation qui a coûté son portefeuille à M. Thomson, a fourni à la presse britannique l'occasion de regretter la décadence de notre marine et un de ces journaux constate que « cela n'augmente pas la valeur de l'amitié de la France[1] ». Nous sommes obligés de reconnaître que cela est vrai et nous n'avons garde d'en vouloir à ceux qui désireraient nous voir plus forts. Sans âpreté, il nous sera permis de répondre que la bienveillance des conservateurs et des radicaux anglais a été jusqu'à ce jour constamment acquise aux politiques les plus radicaux de France, c'est-à-dire aux adversaires déclarés de la guerre, du patriotisme, et que l'Angleterre a sa responsabilité dans la faiblesse dont elle se plaint. Ceci dit pour le passé, occupons-nous du présent, et envisageons à notre tour ce que l'entente cordiale nous donne de sécurité militaire.

[1] *Evering Standard.*

I

Au moment où Edouard VII est monté sur le trône, la guerre sud-africaine n'était pas terminée, mais elle avait montré la faiblesse des institutions militaires britanniques. Une petite population de paysans courageux et patriotes, mais sans aucune éducation militaire, avait infligé une série de défaites lamentables aux troupes anglaises, et si ces paysans avaient eu la moindre discipline, si leurs chefs avaient eu le moindre sentiment de l'esprit d'offensive, le général Buller eût été jeté à la mer et les Etats-Unis de l'Afrique du Sud figureraient aujourd'hui sur la carte du monde. Au prix d'efforts absolument disproportionnés à l'œuvre entreprise, l'Angleterre avait pu sortir de cette épreuve, mais quelles angoisses avaient étreint le cœur de ceux qui la gouvernaient au moment où ils redoutaient que la France ne cherchât à venger l'humiliation de Fachoda, que l'Allemagne ne se montrât fidèle au télégramme à Krüger, que la Russie ne mît à exécution en Asie les menaces qu'elle avait tant de fois fait entendre! Aussi, lorsque le vieux marquis de Salisbury, alors qu'il n'y avait plus d'autres soldats dans le royaume-uni que ceux nécessaires pour contenir les Irlandais frémissants, déclara, devant tant de périls, que toute demarche d'intervention de la part d'une puissance européenne serait considérée sur le champ par l'Angleterre comme inamicale, ce fut un de ces bluffs dont use volontiers la politique anglaise, mais un bluff plein de grandeur et digne de l'homme d'Etat qu'était lord Salisbury.

Le bluff réussit. Seuls, en France, quelques vaillants comme le colonel de Villebois-Mareuil allèrent, au prix de leur sang, essayer de venger l'injure que Kitchener avait infligée au drapeau tenu par Marchand, le kaiser abandonna le vieux Krüger et refusa de recevoir ses envoyés, et la Russie ne se décida pas à profiter de l'occasion que lui offrait le destin, du moment qu'elle ne pouvait entraîner avec elle ni la France, ni l'Allemagne.

La paix conclue dans l'Afrique du Sud, le peuple anglais s'aperçut que pendant ces deux ans, la concurrence allemande, déjà redoutable avant la guerre avait habilement profité des embarras et des préoccupations de l'Angleterre pour battre les produits anglais non seulement sur les marchés étrangers, mais sur les marchés britanniques eux-mêmes. En même temps, l'animosité britannique s'éveillait enfin à la réalité, constatait l'énorme développement de la marine de commerce allemande, et était obligée de reconnaître que la marine de guerre de l'empire alle-

mand, dont les Anglais avaient ri au début, commençait à n'être plus matière à plaisanter.

C'est alors que le gouvernement conservateur, au pouvoir à cette époque, résolut de prendre des mesures immédiates et que, fidèle à l'immuable politique de la Grande Bretagne, il chercha des nations étrangères pour défendre sa cause et livrer ses batailles. Lord Lansdowne conçut le projet qui aboutit, comme début, à l'entente cordiale.

Nous disons lord Lansdowne, car c'est lui, en réalité, qui, — après entente avec le roi, il est vrai, seul moyen constitutionnel, — eut, en qualité de Foreign secretary, l'idée première de cet accord. Ce point est intéressant, car on s'est formé du roi et de sa manière d'agir une idée assez fausse dont commencent à se singulièrement préoccuper les Anglais de tous les partis qui verraient avec un violent déplaisir le souverain sortir des limites étroites que lui impose la constitution. Ce n'est pas aux avertissements malveillants de feuilles socialistes telles que le *Clairon*, la *Justice* et même des radicales *Daily News* que nous voulons faire ici allusion, mais à propos de ce qu'on a appelé « l'incident de Biarritz », lorsqu'il s'est agi de désigner le successeur de sir H. Campbell Bannerman, plusieurs journaux conservateurs, le *Times* en tête, ont plus ou moins discrètement blâmé Edouard VII, et, ces jours derniers, une des plus importantes revues anglaises a, dans un article dû à une personnalité autorisée qui se dissimule mal sous l'anonyme, expliqué très clairement les limites dans lesquelles se maintient le souverain, en l'invitant à n'en pas sortir [1].

« Il ne peut y avoir en Angleterre, écrivait Gladstone en 1878, de déloyalisme plus grave dans ses effets que la superstition qui affecte d'assigner au souverain une sphère d'action politique séparée, et séparée, transcendentale. »

« Tandis que chez nous, dit l'auteur de l'article de la *Contemporary*, tout homme intelligent sait parfaitement que le souverain anglais est, et sera toujours, un monarque strictement constitutionnel, l'opinion presque universelle parmi les politiciens du continent est que c'est le roi Edouard et non le Cabinet qui est le facteur décisif dans la direction de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

« Quelque absurde que cette illusion puisse sembler à des Anglais instruits, elle est si répandue qu'elle a fait beaucoup de mal dans le passé. Elle peut faire plus de mal encore dans l'avenir. Si Sa Majesté est regardée comme l'arbitre des destinées de la Grande-Bretagne, le maître directeur de la politique étrangère, il s'ensuit comme conséquence inévitable qu'il ne doit plus se laisser aller à ces sympathies

[1] *The King and the Constitution*, by a loyal subject. (*Contemporary Review*, septembre 1908.)

ou à ces antipathies, ou même prendre parti dans les différends de famille qui fascinent si étrangement les mortels, couronnés ou non. »

« Sa Majesté, poursuit notre auteur, n'est pas un prince doué de l'intelligence d'un Richelieu, il ne possède ni le cerveau tout-puissant, ni la volonté dominatrice, ni l'ambition prévoyante du grand cardinal. Il aspire aussi peu à avoir la conscience ou la morale de Machiavel qu'à hériter de la laborieuse assiduité de son illustre père. Ses talents ne sont pas tournés vers la politique. C'est un voyageur invétéré, et il aime beaucoup à changer de place et de théâtre. Il a conservé, après son couronnement, les dispositions à la gaîté et l'amour du plaisir qui caractérisaient le prince de Galles, et il en use avec tact et bon sens pour venir en aide à la politique de ses secrétaires d'Etat au Foreign-Office. Nous savons tout cela, mais sur le continent on ne le sait pas. »

Malgré cela, le « loyal subject » fait quelques réflexions qui justifient le titre de « remontrance » que leur donne M. Stead, qui lui-même, à propos de l'entrevue de Cronberg, dit : « Comme le roi n'était accompagné par aucun de ses ministres, mais seulement par sir Charles Hardinge, toutes les histoires parlant de questions politiques sérieusement discutées à cette entrevue peuvent être mises de côté comme sans fondement.

« L'histoire que le roi et sir Charles Hardinge ont réglé notre programme naval pour les quatre années à venir est une absurde sottise. Les programmes navals ne sont pas décidés par les rois, même quand ils sont assistés d'un tchinovnik du Foreign-Office[1]. »

« The king can do no wrong », — le roi ne peut mal faire, — est un vieux principe de la constitution britannique. Mais « de ce que le roi ne peut mal faire, dit M. Lowell, dans son récent ouvrage[2], il s'ensuit qu'il ne peut ni mal faire, ni bien faire. Il ne doit pas être loué ou blâmé pour des actes politiques. Ses ministres ne doivent pas rendre public le fait qu'une décision quelconque a été réellement prise par lui. Son nom ne doit être, sous aucun prétexte, amené dans une controverse politique, ses désirs personnels ne doivent servir d'argument ni dans le parlement ni en dehors de lui ».

« Le roi est consulté, mais les ministres décident », dit encore plus loin M. Lowell. — Que le roi ait peut-être eu, à deux ou trois reprises, dans ses fonctions de « commis-voyageur extraordinaire », pour l'appeler comme la « Contemporary Review », des velléités de changer les rôles et de « consulter les ministres, et de décider lui-même », c'est à peu près certain, mais qu'il ait continué, qu'il soit le directeur absolu de la politique

[1] *Review of Reviews*, n° 225. Septembre 1908.

[2] *The government of England*, par A. Lawrence Lowell, professeur de « the science of government » à Haward University. 2 vol. 1908.

britannique, qu'il soit, comme on le dit sur le continent, son propre ministre des affaires étrangères, c'est une erreur absolue; Edouard VII est trop avisé pour vouloir assumer un rôle que la constitution lui interdit, et que ni lord Lansdowne, jadis, ni M. Asquith aujourd'hui, au cas où sir E. Grey manquerait de fermeté, ne lui auraient permis de prendre, s'il a tenté de le faire. Nous ne sommes plus au temps de Charles Ier. Ainsi que le disait un premier ministre : « L'autorité royale a fait place à l'influence royale, non pas, cependant, que le pouvoir royal soit entièrement disparu. Toute la puissance de l'Etat retourne périodiquement aux mains royales chaque fois qu'il y a un changement de ministère[1]. »

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur cette question du rôle joué par le roi, parce que les idées erronées répandues à ce sujet en Europe sont fâcheuses et nuisibles. Nous en avons eu encore une preuve toute récente à propos de la procession eucharistique. Le roi n'a été pour rien dans la volte-face faite maladroitement à la dernière heure par M. Asquith, sous l'influence des non-conformistes, des protestants dissidents, soutiens de sa majorité, et aussi à l'instigation du gouvernement français qui voyait dans cette manifestation un blâme indirect à sa politique sectaire. Mais nous savons que les affirmations, imprudentes et erronées, que le roi avait manifesté le désir que la procession du Saint-Sacrement ait lieu, l'intention de recevoir le légat pontifical, faites fort à la légère par certains journaux étrangers, ont exaspéré les membres sectaires de l'alliance protestante. Elles ont provoqué en tous cas la lettre du Home-Office à l'alliance protestante répudiant toute intention de ce genre.

Après cette digression, revenons aux raisons qui ont déterminé l'Angleterre à sortir, après la guerre du Transvaal, de la « splendid isolation ».

La guerre du Transvaal lui avait fait entrevoir la possibilité d'une ligue franco-russo-allemande qui eût scellé définitivement sa destinée. Le développement imprévu de la puissance commerciale et navale de l'Allemagne l'avait effrayée, et les menaces

[1] Cette influence royale est même si limitée que, lorsque M. Haldane supprima, dans sa réforme de l'armée, un bataillon de la brigade des gardes à pied, le roi en manifesta publiquement son regret, ce qui ne changea en rien les idées du secrétaire pour la guerre. — Lorsque Crosby Hall, l'ancien palais royal et le seul monument de la Cité qui ait survécu à l'incendie de 1666, fut acheté l'an dernier par une banque qui l'a fait démolir, le roi, à deux reprises, a manifesté combien il serait heureux de voir épargner cet édifice historique; le cabinet n'a même pas voulu s'occuper de la question.

répétées de la Russie la faisaient trembler pour les Indes. Les succès japonais et le renouvellement de l'alliance japonaise lui enlevèrent cette dernière inquiétude, il fallait maintenant s'assurer le « soldat continental » et faire échec indirectement à l'Allemagne.

L'entente cordiale fut la conséquence de ce plan et certes, il faut admirer les hommes d'Etat, le souverain, qui conçurent l'audacieux projet de faire de la nation précédemment si humiliée à Fashoda l'auxiliaire de leurs desseins, et qui surent mener à bien cette entreprise. Mais ce qui est plus admirable encore, c'est la façon dont ils s'y prirent.

Depuis la bataille d'Isly, l'Angleterre avait eu des vues sur le Maroc, mais la puissance de la France sous le Second empire, et bien d'autres raisons lui avaient fait renoncer à ses projets sur ce pays. Les rapports de tous ses agents, ministres, consuls, agents militaires, voyageurs, résidents, avaient tous été unanimes : toute puissance qui essaierait de pénétrer par la force au Maroc soulèverait contre elle des haines profondes et durables [1], et ne s'y établirait, et encore d'une manière instable, qu'au prix d'une expédition longue et dispendieuse; de plus, l'échec de la mission de sir E. Evan Smith à Fez lui avait, depuis de longues années, montré que l'Allemagne avait des visées commerciales au Maroc et qu'elle n'y renoncerait pas facilement [2]. Ce sera, pour les étudiants futurs de l'histoire, un singulier sujet d'étonnement que de voir, l'Angleterre lancer la France dans cette aventure marocaine, et celle-ci accepter de s'y engager, abandonner tous ses droits séculaires à Terre-Neuve, aux Nouvelles-Hébrides, la situation prépondérante que depuis Bonaparte elle occupait en Egypte, pour recevoir de l'Angleterre « l'autorisation » d'agir au Maroc, et encore avec des restrictions.

Au point de vue anglais, c'était fort adroit. Les intérêts commerciaux, politiques et militaires de l'Angleterre étaient sauvegardés, puisque pendant trente ans la France lui reconnaissait au Maroc une situation privilégiée égale à la sienne même, puisque Gibraltar restait sans rivale la gardienne des détroits, et puisque tout l'odieux de l'agression, toutes les haines qu'elle allait soulever dans le monde musulman retomberaient sur la France seule. Soulever les haines de tout le Maghreb et d'une grande partie du monde musulman, s'être embarquée dans une aventure que des

[1] Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les rapports de sir Drummont Wolff, les livres blancs sur le Maroc, les correspondances publiées des maisons de commerce de Liverpool, des ouvrages, comme le livre de M. Aflalo, *Morocco*, les lettres du caïd Mac Clean, etc., etc.

[2] Livres blancs, *Morocco*, nos 1, 2. 1892.

journaux anglais, ardents promoteurs de l'entente, comme la *Pall Mall Gazette*, par exemple, qualifient pourtant ironiquement de « inglorious » et avoir payé cela de l'abandon des droits de la France dans le monde, tout cela ne constitue pas un succès pour la France.

Mais le plus grave de l'affaire est la tension qui en est résultée entre l'Allemagne et la France et que l'Angleterre avait prévue, qu'elle a vue avec complaisance et encouragée. Au début de l'entente, lord Lansdowne pressait M. Delcassé hésitant et lui affirmait et lui faisait affirmer que l'Allemagne « ne ferait pas la guerre pour le Maroc ». En même temps, pour décider la France à s'engager dans cette aventure qui servait si bien la politique anglaise, le gouvernement britannique laissait entendre que, en cas de guerre, une armée anglaise, sous les ordres du général French, viendrait renforcer les troupes françaises sur les Vosges, et la presse britannique répandait avec force commentaires cette nouvelle en y ajoutant le blocus et le bombardement des ports allemands, la destruction du commerce allemand, de la flotte allemande. Nous avons même lu que l'Angleterre pourrait disposer de toutes ses troupes de la Méditerranée, qui seraient remplacées par des troupes japonaises!

Pour parler tout d'abord de cette hypothèse, disons qu'il est absolument faux que le traité du 12 août 1905 contienne aucune clause secrète. Le gouvernement japonais a donné à ce bruit, au moment de la signature du traité, le démenti le plus formel, et il est absolument faux qu'il ait jamais été question de demander au gouvernement japonais d'envoyer des troupes en Europe pour tenir garnison dans les possessions anglaises méditerranéennes au cas où l'Angleterre serait engagée dans une guerre. De plus, ce traité a été fort mal accueilli, au moment de sa publication, à Tokio, et même y a provoqué des troubles fort graves. L'opinion japonaise est assez montée, au fond, contre les Anglais pour trois raisons :

La première est l'attitude des Anglais au traité de Portsmouth, où, après avoir signé le renouvellement de l'alliance dans les conditions les plus avantageuses pour eux, ils ont, de concert avec les Etats-Unis, pesé violemment sur le Japon pour le faire renoncer à l'indemnité de guerre qu'il avait escomptée, conformément à tous les précédents modernes, manœuvre qui est en grande partie cause des très grandes difficultés financières actuelles du Japon.

La seconde est le refus des colonies anglaises de laisser pénétrer chez elles les émigrants japonais, ou même les Japonais

venant temporairement, et les journaux japonais de toutes nuances ne se gênent pas pour dire que les Anglais estiment les Japonais bons pour servir les intérêts anglais, mais qu'à ces alliés si utiles, ils refusent comme à des pestiférés l'entrée des territoires de la soi-disant nation alliée.

La troisième enfin, moins accessible à la masse du peuple, mais très sensible aux classes élevées, est le refus opposé par le gouvernement anglais et par le Stock-Echange d'émettre aucun nouvel emprunt japonais [1].

Enfin, les reproches violents adressés par la presse anglaise aux Japonais à propos de leur conduite en Corée ont fortement blessé la fierté japonaise. Tout dernièrement, un Américain, le docteur Ladd, vient de faire paraître un ouvrage intitulé : *In Korea with marquis Ito*, livre écrit à l'instigation du prince (alors marquis) Ito, qui l'avait fait venir en Corée, afin de combattre l'effet des rapports envoyés en Europe par les clergymen et missionnaires anglais sur la façon dont les Japonais traitaient les Coréens. Il dit, entre autres choses, et ce passage est intéressant à noter, en raison des influences sous lesquelles le docteur Ladd a écrit son livre, que : « bien qu'il soit indiscutable que les Coréens aient eu à souffrir quelque rudesse et quelques petites attaques de la part de coolies et de Japonais de basse classe, ils sont fort loin d'avoir eu à souffrir autant que les Birmans et les Indiens ont eu à souffrir dans leur pays de la part des fonctionnaires et des soldats britanniques [2]. » Les relations entre Japonais et Anglais ne sont pas du tout ce que les Anglais voudraient essayer de faire croire, et, à expiration, le traité ne sera certainement pas renouvelé dans les conditions actuelles, si même il est renouvelé, ce dont beaucoup de gens informés doutent, surtout si le Japon peut contracter une autre alliance avantageuse. D'ailleurs, le nombre croît chaque jour des Anglais qui considèrent l'alliance anglo-japonaise « the most importunate political faux pas » [3], à cause des conséquences non prévues qu'elle a amenées et qui commencent à peine seulement à être entrevues.

En tous cas, les forces anglaises dans la Méditerranée sont fort peu nombreuses. Il y a environ 6000 hommes en Egypte auxquels on ne saurait toucher, car, si, par une fiction de moins en moins bien supportée par les Egyptiens, une occupation *tem-*

[1] L'accueil enthousiaste fait en Australie à la flotte américaine le mois dernier avait pour unique origine l'hostilité violente des Australiens contre les Japonais, c'est-à-dire de colons contre les alliés de la métropole.

[2] *In Korea with marquis Ito*, par le docteur G.-T. Ladd, 1908, p. 376.

[3] *Morning Post*, 9 septembre 1908.

poraire par des soldats anglais est encore admise, il ne saurait être, sous aucun prétexte, question d'une occupation par les soldats d'une puissance alliée de l'Angleterre. D'ailleurs, il est certain que le mouvement antianglais qui se manifeste en Egypte et qui se rattache au pan-islamisme, se ferait sentir violemment dès que les Anglais auraient maille à partir en Europe. Restent donc les garnisons de Gibraltar, de Malte, de Chypre et de Crète, qui ne compteraient pas beaucoup plus de 8000 combattants.

En admettant donc, ce qui est inexact, que les garnisons anglaises de la Méditerranée puissent être relevées et envoyées en Lorraine, ce serait un piètre appoint qui n'arriverait d'ailleurs sur le théâtre des hostilités que beaucoup trop tard.

II

Voyons donc quelles sont, en réalité, les forces dont disposerait l'Angleterre.

Les troupes régulières dans les Iles Britanniques s'élèvent au chiffre (établissement) de 115 107 combattants; mais elles sont inférieures à ce chiffre, en raison : 1° des déficits du recrutement (il y a un fort petit nombre d'unités de l'armée régulière qui ne soit au-dessous de l'effectif établi), et le « Anti-Enlisting Movement », provoqué en Irlande par le « Sinn Fein », a causé un grand mal au recrutement anglais. Avant ce mouvement, sur 1000 soldats dans l'armée anglaise, 251, le quart, étaient Irlandais. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 112. Quant à l'Anglais, malgré la misère, les bandes de « unemployed », il vient de moins en moins. Même avec les chiffres réduits irlandais actuels, sur 10 000 individus de 15 à 40 ans, l'Angleterre ne fournit que 275 soldats, l'Irlande 355 et l'Ecosse 249.

2° Il faut tenir compte des malades, en nombre considérable; des hommes en prison, par suite de condamnation; des déserteurs, nombreux, et du grand nombre de malingres, incapables de faire campagne[1].

Au chiffre des combattants, il faut ajouter 11 649 non-combat-

[1] Au moment de la guerre du Transvaal, certaines compagnies d'infanterie durent laisser en Angleterre, jusqu'à 35 pour 100 de leur effectif. Il ne faut pas juger de l'armée anglaise par les beaux hommes des régiments des gardes et de la cavalerie de la maison du Roi, en garnison à Londres. Il faut voir, dans les provinces, les pauvres petits soldats des régiments de ligne anglais. Les conditions de recrutement n'ayant pas changé depuis la guerre sud-africaine, le déchet sera le même.

tants (établissement); mais, dans la réalité, ce chiffre n'est pas atteint, par les mêmes considérations que pour les combattants (army service corps, medical corps, etc.). Le total est donc 126 756 hommes (établissement) qui, en réalité, n'atteindrait pas 110 000 hommes.

Sur ce nombre, il y a 26 000 hommes au moins en garnison en Irlande, et, avec les dispositions d'une partie de l'Irlande, où plusieurs comtés sont, en ce moment même, sous le régime de l'état de siège, où, répétant le mot de Mitchel dans le « United Irishman », les hommes disent qu'il vaut mieux mourir sous les « baïonnettes de l'Angleterre que sous ses lois », où le parti nationaliste avancé, celui du Sinn Fein, dit, avec Parnell, que « les embarras de l'Angleterre sont l'opportunité de l'Irlande », il est évident que l'Angleterre pourrait difficilement aujourd'hui penser à réduire beaucoup les garnisons irlandaises.

Les autres troupes anglaises, y compris les non-combattants, sont : Aux Indes, 76 883 (toujours chiffre d'établissement, de beaucoup inférieur à la réalité); Afrique du Sud, 21 666; Egypte, 6609; Méditerranée, 12 390 (Gibraltar, Malte, Chypre, Crète. Ce chiffre, en réalité, ne représentait pas, au 1er juin 1908, beaucoup plus de 8000 combattants à mettre sous les armes); Chine et Hong-Kong, 2016; Indes occidentales, 1718; autres colonies, 4177; « particular service », etc., 163; total « abroad », 125 622; dont il faut déduire tous les non-combattants, les manquants et les indisponibles.

En outre, les 115 107 combattants dans les Iles Britanniques comprennent les dépôts et les établissements d'instruction.

L'effectif du pied de paix des bataillons d'infanterie est de 831, de tous rangs; mais, en ce moment, la moyenne n'atteint pas 725.

Dans les colonies, l'effectif est de 858 « of all ranks »; pas un seul, au 1er juillet 1908, ne présentait ces chiffres « d'établissement ». L'effectif du pied de guerre est de 1032.

L'armée territoriale qui, dans l'esprit de M. Haldane, devait donner 800 000 hommes, a été réduite au chiffre plus modeste de 300 000 hommes, provenant des anciens volontaires et de la Yeomanry, qui devaient, dans le plan original, s'engager pour quatre ans. Il est venu un peu plus de la moitié de ce nombre, et 82 pour 100 n'ont voulu contracter qu'un engagement d'un an, 15 pour 100 se sont engagés pour deux ans, et 3 pour 100 pour trois ans, et encore a-t-il fallu supprimer comme obligatoire la période de quinze jours de camp d'instruction [1].

[1] Parlant à la « National Service League », le lundi soir, 24 juin der-

Cette armée territoriale doit, en cas de guerre déclarée, « on an outbreak of war », être enrôlée pour « systematic training ». Mais ce « systematic training » doit demander, pour faire des territoriaux des troupes instruites, six mois pendant lesquels arrivera ce qui pourra. Mais rien ne force ces territoriaux, après cette période de six mois, à servir « over sea », au delà des mers, en dehors du royaume-uni, on compte sur leur patriotisme pour répondre à cet appel. Si l'on veut se souvenir que, à un moment grave, on a fait aux volontaires appel pour avoir 10 000 hommes de plus, durant la guerre sud-africaine, après que les plus enthousiastes étaient partis, et que 1300 seulement se sont présentés, on peut conclure.

Les réserves de l'armée de campagne sont formées par le « special contingent ». Ce « special contingent » qu'on espère attirer par une prime spéciale, remplace l'ancienne « militia ». Il est estimé à 75 000 hommes et 3500 officiers. (Là aussi, il s'est produit jusqu'à présent un déchet considérable et les officiers manquent.)

En s'enrôlant, les hommes du « special contingent » doivent servir six mois. Ensuite, ils doivent accomplir une période annuelle. Ils sont destinés à remplir une grande partie des services auxiliaires et non-combattants dans l'armée de campagne, à

nier, lord Milner et le field marshal lord Roberts, ont, chacun de leur côté, montré les déplorables résultats obtenus. — « Que verrons-nous, dit justement la *Pall Mall Gazette* du 24 juin, lorsque l'enthousiasme de la première heure sera évaporé? Combien de ces hommes engagés pour un an se rengageront à l'expiration de leur première année? »

Il faut ajouter à cela que l'artillerie de cette armée territoriale a été l'objet des plus vives critiques de la part de tous les militaires compétents du royaume-uni et que, par raison d'économie, on lui donne comme armement l'ancien canon de 15 inches, si défectueux, et qu'on a transformé sans arriver à en faire une bonne arme.

Ces territoriaux, ou tout au moins certains d'entre eux, ne manifestent pas d'ailleurs d'excellentes dispositions. Exemple : la brigade des territoriaux de Liverpool, au commencement du mois de juin dernier, a manifesté au camp de Peel la plus grande indiscipline à propos du service qu'on lui imposait, sous prétexte qu'on exigeait autant d'elle que d'une troupe régulière, que le réveil était sonné à 5 heures 30 et qu'on la faisait travailler avant déjeuner!!! Ces territoriaux ont adressé directement une « remontrance » à M. Haldane. Il n'y a pas qu'eux, du reste, qui aient une discipline plus que médiocre. Au camp de Bulford, Salisbury Plain, les cas d'insubordination, d'ivresse et de cours martiales étaient, il y a trois mois, excessivement considérables dans l'artillerie de campagne, et dans un corps d'élite, le 2e Dragons, Royal Scots Greys. Des cas d'indiscipline extrême se sont produits tout récemment encore dans le 5e Lanciers, Royal Irish, et dans différents autres corps.

porter au pied de guerre les effectifs des bataillons de l'armée de campagne et à subvenir aux pertes éprouvées par les différents corps de troupe en campagne, autres que la cavalerie. Ils servent aussi à compléter les « nucleus » bataillons, le troisième bataillon affecté à chaque deux bataillons réguliers, et qui remplace l'ancien bataillon de milice [1].

En somme, la force totale des troupes de campagne dont disposera l'Angleterre (en admettant, ce qui, jusqu'à présent, n'a pas l'air de se réaliser, qu'elle finisse par trouver les hommes et les officiers dont le nouveau système a besoin [2]), pour renforcer les garnisons anglaises des Indes au cas de troubles et de soulèvements dans ces possessions [3], les garnisons d'Egypte qui seront

[1] On sait que 66 des régiments de ligne ont deux bataillons et que 27 en ont trois. On a créé 101 bataillons de réserve qui devront être formés, à la déclaration de guerre, par des hommes du « special contingent ».

[2] Il manque, en chiffres ronds, 7500 officiers. Et malgré cela un nombre considérable d'officiers sont employés à des services aux colonies où ils ont des avantages de solde, plus de liberté, moins de discipline et où ils désapprennent le métier. « Les guerres coloniales sont une bonne école pour le soldat, la pire des écoles pour l'officier, disait le maréchal de Moltke. » 18 officiers d'*artillerie* servent en Afrique dans des troupes d'infanterie noire, 14 officiers de cavalerie sont dans le même cas, et pendant ce temps les régiments de cavalerie manquent d'officiers, 157 officiers sont employés dans des fonctions lucratives, mais purement civiles.

Ce ne sont pas seulement les officiers et les hommes qui font défaut, ce sont les chevaux.

Aux récentes manœuvres de cavalerie, la brigade de cavalerie de la garde était forte de 1006 hommes, 650 chevaux, la 1re brigade de cavalerie, 1485 hommes, 1068 chevaux; la 2e brigade, 1304 hommes, 1012 chevaux; la 4e brigade, 1225 hommes, 961 chevaux.

La brigade de cavalerie anglaise est à trois régiments, l'effectif de guerre d'un régiment est 500 chevaux, l'effectif de paix devrait être de 635 chevaux dont 110 devraient être des chevaux de remonte ou au dressage. Il y a trois mois, sir William Hyde Parker, parlant à « The annual Show of the West Suffolk Farmers'Club », avouait que l'année dernière il y avait eu dans le pays 10 000 poulains de moins que les années précédentes et que, en cas de guerre, il serait, faute de chevaux, impossible de mobiliser plus d'un corps d'armée. Un article publié à ce sujet par la *Pall Mall Gazette* : « our horseless army », en juin 1908, est intéressant. On peut se souvenir que déjà, durant la guerre boër, l'Angleterre dut acheter à des prix exorbitants, dans le monde entier, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Russie, en Amérique, des chevaux dont un grand nombre fut complètement impropre à tout service de cavalerie ou d'artillerie.

[3] Lord Kitchener demandait, en cas de menaces de la Russie contre les Indes, une armée anglaise de campagne de 340 000 hommes, entretenue à cet effectif. Il demande aujourd'hui, au cas où des troubles intérieurs sérieux se produiraient, que l'effectif des troupes anglaises soit porté de

dans le même cas, maintenir en Irlande qu'elle ne peut dégarnir des garnisons suffisantes, se défendre contre l'éventualité d'une invasion qu'elle redoute, et envoyer son fameux corps expéditionnaire, cette force totale se compose d'une armée de campagne de 4 brigades de cavalerie et de 6 divisions d'infanterie. (La brigade de cavalerie est forte de 3 régiments à 3 escadrons, la division d'infanterie se compose de 3 brigades, chacune de 2 régiments à 2 bataillons). Cette armée de campagne se composera de 3952 officiers et 124 355 hommes de troupe combattants, dont 16 002 seront fournis par le « special contingent », et de 1594 officiers et 29 720 non-combattants, dont 14 855 provenant du « special contingent ». Ce « special contingent » ne comprend donc plus que 44 143 hommes, pour faire face à toutes les pertes, pourvoir aux renforcements des troupes de campagne, etc.

Les pertes subies par une armée en campagne sont estimées, pour les six premiers mois, à 40 pour 100 des combattants et 15 pour 100 des non-combattants. Le « special contingent », même s'il atteignait le chiffre requis, ce qui n'est pas le cas, serait donc une ressource absolument ridicule pour faire face aux besoins d'une campagne.

A ces forces, l'Angleterre joint les 300 000 territoriaux qui sont à trouver, et qui, ce jour-là, seront divisés en 14 brigades de Yeomanry et 14 divisions d'infanterie, dont l'instruction ne sera terminée que *six mois* après le début des hostilités et que le système Haldane n'oblige pas, d'ailleurs, à servir *over sea*.

Il faut enfin tenir compte que les chemins de fer anglais ne passent point, en cas de guerre, sous la direction de l'Etat, et que le temps nécessaire pour mobiliser et expédier des troupes en France les ferait arriver bien après les premières batailles.

En effet, les conditions, au point de vue de la mobilisation, seraient sensiblement les mêmes qu'au moment de la guerre sud-africaine, et on oublie que, à cette époque, bien que dès

suite de 76 000 hommes à 130 000 hommes, et maintenu à ce chiffre, d'une manière permanente.

Il avait demandé au précédent gouvernement conservateur que 20 000 hommes fussent toujours prêts à être, *dès le temps de paix et de calme*, envoyés aux Indes, et que ces 20 000 hommes fussent concentrés d'une manière permanente à Aldershot.

Le gouvernement actuel avait laissé tomber la chose, mais, sur les instances réitérées de lord Kitchener, et en présence de la sourde et croissante agitation qui règne aux Indes, il vient d'être décidé (août 1908) de faire droit à sa demande. Ce sont encore 20 000 hommes qu'il faudra déduire des ressources disponibles.

juillet 1899, les Anglais aient commencé à se préparer à envoyer des troupes métropolitaines dans les colonies sud-africaines, bien que des troupes eussent été envoyées des Indes, qu'on pouvait dégarnir à cette époque, dès le commencement de septembre, il a fallu plus de *quatre semaines* pour embarquer le corps d'armée de renfort au complet envoyé au général Buller.

Il en est de l'envoi de deux corps d'armée en Lorraine comme de la mobilisation de la flotte anglaise lors de Fashoda, que Goschen déclarait plus tard en plein Parlement n'avoir existé que dans les journaux pour épouvanter les Français; c'est un bluff destiné à encourager la France, à terrifier l'Allemagne. Malheureusement, si en France quelques-uns s'y sont laissés prendre, en Allemagne, il a fait hausser les épaules.

Non, l'Angleterre ne peut et, le pût-elle, ne voudrait envoyer en dix jours deux corps d'armée en France, car, toutes difficultés de mobilisation à part, même en acceptant les chiffres de M. Haldane qui n'existent que sur le papier, il faudrait qu'elle se dégarnisse des six divisions de son armée de campagne, qu'elle n'ait plus un soldat à envoyer aux colonies, aux Indes, en Egypte, anxieuses de secouer son joug, qu'elle n'ait plus un soldat en Irlande, et qu'elle n'ait personne que ses territoriaux non instruits dans l'éventualité d'un débarquement qui lui cause dès le temps de paix des craintes désordonnées.

Si l'on veut bien prendre la peine d'étudier les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre depuis la mort de la reine Victoria, on constatera que ce n'est point l'Allemagne qui a agité la question d'invasion. Evidemment, des écrivains militaires comme Colmar von der Goltz, répétant l'affirmation du maréchal de Moltke, ont soutenu que l'opération que Napoléon jugeait possible de France à l'époque de la marine à voiles, était faisable d'Allemagne avec le navire moderne, et l'on savait que le grand état-major allemand avait étudié et étudiait le plan d'une campagne contre l'Angleterre, comme il étudiait les plans de campagne contre tous les autres Etats de l'Europe auxquels il pouvait avoir affaire, mais les cris d'alarme ont été poussés avec violence par la presse anglaise, et dès le début de l'entente cordiale, elle a pris (il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir toute la série des journaux conservateurs et les journaux libéraux modérés) une attitude comminatoire, déclarant que, avec l'armée française et la flotte anglaise, l'Allemagne était complètement paralysée, et, de même qu'à la conclusion de l'alliance franco-russe, cédant à un louable sentiment de patriotisme, de nombreux journaux français, interprètes de l'opinion publique, avaient annoncé que,

« entre les deux pinces de la tenaille », l'Allemagne serait réduite au silence, de même, à la conclusion de l'entente, les mêmes journaux s'étaient faits, poussés par le même sentiment patriotique, l'écho de la presse anglaise.

L'Allemagne a continué ses armements navals et a poursuivi la politique proclamée par le kaiser : « Notre avenir est sur mer, nous devons avoir une marine d'une puissance telle qu'une guerre contre la plus forte des puissances navales entraîne des risques menaçant la suprématie de cette puissance. »

L'Angleterre, qui reposait, pleine de confiance, sur la théorie de la « blue water school », s'est réveillée anxieuse lorsqu'elle a entendu des hommes comme lord Roberts et plus de soixante généraux de l'armée britannique, des hommes d'Etat comme lord Milner, lord Cromer, le duc de Wellington et tant d'autres, des amiraux comme l'amiral Close, l'amiral Freemantle, l'amiral Fitz Gerald et maints autres affirmer que, dans l'état actuel des choses, une invasion, des débarquements tout au moins, étaient possibles, lorsqu'elle a su que le premier de ses marins, l'amiral C. Beresford, blâmait et considérait insuffisantes les mesures prises par l'Amirauté, lorsqu'elle a vu vingt-quatre officiers généraux de l'armée navale quitter la « navy league » qui soutenait l'Amirauté, pour venir grossir les rangs de la « maritime league » créée précisément par ceux qu'inquiètent, à juste titre, croyons-nous, l'état actuel de la marine et la puissance navale grandissante de l'Allemagne.

La crainte de l'invasion allemande est devenue alors une sorte de hantise parfois irraisonnée, et des revues sérieuses[1] en arrivent à dénoncer le « péril allemand » avec des exagérations les plus imprévues.

Il n'en est pas moins vrai que si une invasion de l'Angleterre par 200 000 Allemands n'est pas possible, tant qu'il existera une flotte anglaise, l'Amirauté elle-même, malgré l'optimisme de l'ami-

[1] La *Quaterly Review* « — *German Peril* » —, disait, dans son dernier numéro, que 50 000 waiters (garçons de restaurant) allemands étaient enrégimentés dans Londres et en Angleterre, prêts à faire sauter à la dynamite les chemins de fer, etc., et les journaux les plus graves publient quotidiennement des articles ou des lettres qui dénotent une singulière mentalité, et dont la publication est évidemment peu faite pour ramener le calme dans les esprits. Il y a quelques jours encore, tout Allemand se promenant à bicyclette en Angleterre était signalé comme faisant partie d'une armée d'officiers d'état-major venus préparer un débarquement et divers journaux demandaient des explications à ce sujet.

La *Pall Mall Gazette* publiait, le 8 septembre dernier, sous le titre : « Supreme Crisis », une note qui indique vraiment un singulier état d'esprit,

ral Fisher[1], est obligée de reconnaître que si elle peut empêcher un débarquement de 50 000 hommes, elle ne saurait répondre de prévenir des « raids », débarquant inopinément, de 12 à 15 000 hommes. Or, trois « raids » de cette nature sur trois des nombreux points abordables de la côte sans défense Est de la Grande-Bretagne, mettraient à terre trois divisions allemandes. C'est insuffisant pour conquérir l'Angleterre, c'est plus que suffisant pour créer une panique épouvantable, et la seule crainte de cette éventualité aurait assez d'effet pour que l'opinion publique s'opposât formellement à voir dégarnir l'Angleterre des seules troupes capables de résister à un ennemi bien mené et bien commandé, pour les envoyer sur les Vosges.

Et lorsque des autorités militaires et navales, comme celles que nous venons de citer plus haut, sont d'avis qu'une invasion est possible, est à redouter, nous nous permettons de penser que leur opinion a plus de poids que celle d'un critique continental qui, tranquillement assis dans son fauteuil, ignore probablement jusqu'à l'emplacement et à l'armement des batteries qui, en bien petit nombre, défendent les côtes orientales du royaume-uni. « 60 000 hommes ont pu, écrivait, le 2 septembre, l'amiral Close, être débarqués en Crimée en un jour d'été, sans le secours de la vapeur, la moitié moins de temps suffirait aujourd'hui pour la même opération... Il faut un autre port de guerre comme Portland sur notre côte orientale, disais-je, il y a bien des années, j'ajoute aujourd'hui qu'il faut un autre camp d'Aldershot sur la même côte[2]. »

[1] Il semble d'ailleurs que les leçons de l'histoire soient absolument perdues de vue. A l'époque de la marine à voiles, à un moment où la supériorité navale de l'Angleterre sur la marine française désorganisée était écrasante, le plus grand homme de mer dont s'enorgueillisse l'Angleterre, Nelson, avec une flotte manœuvrière et puissante, a été incapable d'empêcher Bonaparte et son armée de traverser la Méditerranée et de débarquer en Egypte, et la flotte anglaise fut parfaitement incapable d'empêcher les Français de débarquer en Irlande.

[2] Lire dans le *Morning Post* des 30 juillet, 5, 14, 18, 24, 31 août, 2 et 7 septembre, la série d'études pleines d'intérêt par un officier général qui garde l'anonyme intitulée : Invasion; et dans le numéro du 28 septembre, une lettre curieuse où la situation militaire de l'Angleterre est exposée sous le jour le plus pessimiste. Hull, Grimsby, Hartlepool, Newcastle, Liverpool, Cardiff, Belfast, Leith, Greenock, sont des ports absolument indéfendus et qu'un croiseur entreprenant peut venir bombarder avec beaucoup de chances de n'être pas pris, car on admettra bien que l'Angleterre ne va pas entourer toutes ses côtes d'une ligne de vaisseaux.

Du reste, aux dernières manœuvres, les officiers sous les ordres de lord C. Beresford, déclarent qu'ils ont réussi et que s'il en a été autrement en apparence, cela a été par ordre et pour ne pas effrayer deux ans

Tant que l'Angleterre se refusera à adopter le service militaire obligatoire, elle n'aura pas une armée de campagne sérieuse, elle sera incapable d'opposer une résistance effective à une invasion possible, elle ne pourra renforcer d'une manière suffisante, en cas de danger, ses garnisons des colonies et des Indes, et elle en sera réduite à chercher à continuer son ancien jeu, faire battre les autres pour elle, ou du moins menacer ses adversaires de l'intervention d'armées étrangères. Mais il semble bien que ce système devient de plus en plus difficile, et, malgré cela, malgré toutes les objurgations de ses meilleurs chefs navals et militaires, des plus patriotes de ses hommes d'Etat, l'Anglais ne veut absolument pas remplir le devoir qu'acceptent les autres peuples, malgré sa bravoure il se refuse au métier des armes (nous ne parlons ici ni des Ecossais, ni des Irlandais). Il y a juste un siècle, en 1808, malgré tous les appels adressés au patriotisme anglais, l'armée anglaise ne pouvait, en cinq mois, recruter que *3283* hommes pour renforcer ses effectifs, c'étaient la légion germanique, les régiments espagnols et portugais qui servaient dans la péninsule sous le drapeau anglais; pour remplir les régiments britanniques qui devaient faire campagne, il fallait ouvrir les portes des prisons, et les régiments qui prirent d'assaut Badajoz étaient en grande partie composés de forçats.

III

Passons à la flotte, la véritable force de l'Angleterre.

Le véritable criterium d'une armée comme d'une marine, c'est la guerre. Or, ainsi que le fait fort justement remarquer le field marshal lord Roberts, nul ne peut savoir comment se comportera au feu la marine anglaise[1]. Elle n'a pas fait la guerre depuis les premières années du dix-neuvième siècle, car on ne peut appeler guerres navales des actions comme Navarin, où les flottes anglaise, française et russe combinées surprirent en pleine paix la flotte turco-égyptienne au mouillage et la brûlèrent sans qu'elle ait eu le temps de prendre ses dispositions de combat, ou des bombardements comme ceux d'Alexandrie contre de mauvais ouvrages, armés d'une artillerie plus mauvaise encore, servie par des canonniers aussi ignorants que braves. L'Angleterre a remporté de grandes victoires navales sur la France pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, mais on oublie de tenir compte que

de suite le public, la flotte d'attaque ayant triomphé complètement l'année dernière.

[1] *The Nation in arma*, par le field marshal lord Roberts. Londres, 1907.

la Révolution française, dans laquelle, on commence à peine à vouloir le comprendre, l'Angleterre a joué un rôle occulte considérable, avait complètement désorganisé la marine. Le corps des officiers de la marine royale était le premier corps d'officiers de vaisseaux du monde. Il émigra presque tout entier. On ne crée pas du jour au lendemain l'état-major et les cadres d'une armée navale, et les « maitres » et les officiers mariniers, qui avaient commencé par « saboter » leurs vaisseaux et à qui on distribua des épaulettes d'officiers, étaient fort incapables de faire subitement de bons officiers de vaisseaux de ligne. Quelques-uns devinrent de braves commandants de corvettes, de frégates, de corsaires, ils firent de hardis coups de mains, ils n'étaient pas de taille à tenir tête à Nelson et à ses officiers.

Si nous ne savons pas ce que pourra faire au feu la marine anglaise, nous ne savons pas davantage ce que vaut la marine allemande, mais nous savons seulement qu'elle a un excellent matériel, moins considérable, mais plus homogène que le matériel anglais, qu'elle a des équipages parfaitement disciplinés et un corps d'officiers instruit et travailleur, et fort soumis à ses chefs[1]. Le nombre d'unités dont dispose une marine n'est pas tout, et, sans penser le moins du monde que la flotte allemande « battrait » la flotte anglaise, on peut ne pas tenir pour certain *a priori* que la flotte anglaise écrasera « sûrement » la flotte allemande. Ceci est le secret du champ de bataille, et le canon seul peut trancher la question.

Quant au bombardement des ports de commerce allemands, au blocus des côtes allemandes, ceci est une autre affaire, et nous croyons que les Anglais ont agréablement bluffé quand ils ont fait raconter ces histoires. Il suffit d'ouvrir le moindre atlas pour voir que les grands ports allemands sont situés sur de grands fleuves, loin dans l'intérieur des terres, et qu'il n'est pas plus possible de les bombarder que de bombarder Rouen des côtes de la Manche.

[1] Les cas d'indiscipline sont plus fréquents dans la marine britannique. Tout dernièrement, pendant les manœuvres de 1908, l'équipage d'un destroyer donnait de tels signes d'indiscipline, parce qu'il avait été mis à la ration de guerre, qu'il fallut faire conduire le navire à son port d'attache, escorté de deux canonnières.

A bord du *Swale*, puis peu après à bord du *Gibraltar*, les équipages manifestaient leur insubordination en jetant les hausses des canons à la mer. Le mécontentement à bord du *Gibraltar* était causé parce qu'on avait ordonné une manœuvre de nuit que les hommes avaient jugée inutile! Enfin, les débats entre les amiraux Fisher, Beresford, Scott, prouvent que, aux grades les plus élevés de la hiérarchie, ne brille pas non plus une parfaite discipline. On ne peut citer aucun cas semblable en Allemagne.

Les côtes allemandes sont protégées par d'immenses bancs de sables, qui changent constamment de formes et qui ne peuvent être franchis que par des chenaux balisés et connus des pilotes côtiers. Au point où la ligne des côtes du Schleswig-Holstein, qui va du nord au sud, se joint à la ligne des côtes allemandes allant de l'est à l'ouest, se trouve l'Elbe, dont l'embouchure s'étend sur des bancs de sable de plus de 10 milles de long, et dont l'entrée est, en outre, protégée par la station de torpilleurs de Cuxhaven.

Puis vient le Weser dont l'entrée, difficile, est obstruée par de formidables bas-fonds. A environ 45 milles plus loin est l'Ems, avec une passe qui s'étend sur plusieurs milles de terrains dangereux. Ils sont tous réunis par un système de canal intérieur, qui permet aux destroyers de la défense de passer en toute sûreté de l'un à l'autre. A 20 milles environ au nord de l'Elbe, se trouve l'île d'Héligoland, extrêmement fortifiée et armée, où l'on construit un port qui abritera en parfaite sécurité destroyers et petits croiseurs. Enfin, l'on sait que Emden, Wilhelmshafen, Kiel, sont des forteresses navales de premier ordre, et que le canal Wilhelm permettra, en 1912, de faire passer des cuirassés du plus fort tonnage de la Baltique dans la mer du Nord, et réciproquement [1]. Disons, en outre, que si le blocus étroit et serré était déjà fort difficile autrefois, il est presque impossible aujourd'hui avec les mines sous-marines, et qu'une escadre peut toujours sortir, ainsi que les Russes l'ont démontré à Port-Arthur, malgré le blocus de Togo.

Quant à la destruction de la flotte de commerce allemande, si les Allemands étaient les agresseurs, ils auraient vraisemblablement la préoccupation de la mettre à l'abri avant les hostilités. Au cas où, au contraire, les Anglais commenceraient, il faudrait qu'ils envoient des forces importantes pour capturer dans les mers lointaines les navires allemands, ils dégarniraient leurs côtes et, chose plus grave encore, ils pourraient facilement être pris chez eux par la faim, point qu'il conviendrait de ne point perdre de vue et qui crée à l'Angleterre une situation spéciale [2].

[1] Ce canal, qui permettait le passage de tous les navires de guerre allemands à l'époque de sa construction, est élargi actuellement pour permettre le passage de vaisseaux de 20 000 tonnes et plus.

[2] On sait en effet que l'Angleterre dépend entièrement de l'étranger pour sa nourriture. A certaines époques de l'année, il n'existe pas dans toute la Grande-Bretagne du blé en quantité suffisante pour une consommation de cinq semaines, et elle dépend, en outre, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, etc., pour sa viande, du Danemark et de la Hollande pour son beurre, de la Russie pour ses œufs, etc. Pour ne pas entrer dans trop de détails, ne parlons ici que du blé. De 1861 à 1865, l'Angleterre importait annuellement en moyenne un peu moins de 35 millions cwt (le

Aussi divers auteurs anglais ont-ils déclaré qu'il conviendrait que la flotte française fût spécialement chargée d'escorter les convois de ravitaillement.

Tout en regardant la marine anglaise comme une force redoutable, nous nous permettons donc de ne pas la considérer comme invincible et nous ne faisons là qu'émettre une opinion qui est partagée par les plus hautes autorités militaires et navales

cwt, — hunderdweight, — vaut 50 kilos). Quarante ans plus tard, la moyenne des importations annuelles était de 112 millions cwt.

Cette augmentation de 35 à 112 millions cwt est fort loin d'être en proportion avec le développement de la population pendant la même période. Car pendant ces quarante ans la population a passé de 29 à 42 millions, augmentation de 45 pour 100, tandis que les importations de blé ont passé de 35 à 112 millions cwt, augmentation de 222 pour 100. Cela tient à l'état déplorable, et qui va sans cesse empirant, où est tombée l'agriculture. Quand on parcourt certains comtés, on est effrayé de la quantité de terres jadis cultivées, et qui ne sont plus maintenant que de mauvais herbages. Le tableau suivant, qui montre le chiffre annuel de la population du royaume-uni pendant les vingt dernières années et les quantités de blé, produites dans le pays ou importées, consommées par cette population, est significatif.

Nombre annuel des habitants composant la population nourrie :

Périodes.	de blé produit dans le royaume-uni Millions de personnes.	de blé importé Millions de personnes.	Total de la population En millions.
1884-1888	12,7	23,6	36,3
1889-1893	11,0	26,8	37,8
1894-1898	9,5	30,1	39,6
1899-1904	9,1	32,5	41,6
1904-1906	8,2	35,0	43,2

Ce qui veut dire que dans la première période, plus d'un tiers de la population était nourri de blé produit dans le pays, et que dans la dernière période, ce chiffre est inférieur au cinquième. Et il en est ainsi de tous les autres produits alimentaires.

Au recensement de 1851, 106 personnes sur 1000 étaient occupées dans l'agriculture en Angleterre et dans le pays de Galles. Ce chiffre était, par une chute progressive et ininterrompue, tombé à 30 pour 1000 au recensement de 1901.

Cette dépendance absolue de la Grande-Bretagne au point de vue des vivres, fait que si pendant quinze jours seulement les approvisionnements étaient empêchés d'arriver, on verrait se produire des prix de famine qui bouleverseraient le pays et provoqueraient une crise redoutable. Il y a quelques années, une commission royale avait été nommée, sous la présidence du prince de Galles, pour examiner cette situation. Les conclusions avaient été des plus pessimistes, et elle avait déclaré qu'il fallait à tout prix créer, dès le temps de paix, d'immenses magasins de réserve pour parer à une interruption toujours possible en cas de guerre dans les ravitaillements. On a reculé devant les dépenses nécessaires.

anglaises elles-mêmes, qui estiment également qu'elle ne peut prévenir à coup sûr des débarquements de corps inférieurs à 15 000 hommes.

Mais l'Angleterre se trouve en présence d'une autre grave difficulté. Elle éprouve de grands embarras pour continuer à maintenir le « two powers standard », c'est-à-dire à entretenir sa flotte sur un pied au moins égal à une combinaison des deux plus puissantes marines du monde, embarras causés par sa situation financière d'une part et les difficultés de recrutement de l'autre.

Un mot d'abord de ces dernières. Les prévisions des effectifs sont rassurantes sur le papier, mais comme pour l'armée de terre, les enrôlements sont difficiles, et les chiffres « d'établissement » sont loin d'être atteints. En France, en Allemagne, au Japon, la marine marchande constitue une réserve de gens de mer où la marine de guerre trouve des hommes qui ont déjà « servi à l'Etat », qui s'entretiennent dans l'exercice de leur profession et qui, rappelés, font d'excellents marins. Dans la marine marchande anglaise, sur 200 000 marins, en chiffres ronds, embarqués, il y a 44 337 lascars (Indiens) et 38 048 étrangers (Italiens, Espagnols, Allemands, Grecs, Danois, Suédois, Norvégiens). Si on déduit du chiffre qui reste les cuisiniers, chauffeurs, mécaniciens, stewards, etc., on arrive à un chiffre de marins *anglais* que des experts en questions navales comme M. Ridsdale évaluent au grand maximum à 50 000. En 1888, le nombre des lascars embarqués était de 13 427, celui des étrangers de 25 227. Ces chiffres seuls expliquent pourquoi la marine anglaise se recrute difficilement. Ajoutons que de nombreux navires marchands sont commandés par des capitaines et des officiers étrangers. Donc, ce n'est pas le tout que d'avoir beaucoup de bateaux, il faut encore avoir, ailleurs que sur le papier, des hommes connaissant leur métier à mettre dessus[1].

[1] Le *Grenzboten* publiait, le 4 octobre dernier, un article intitulé : « Questions navales et politique mondiale », où il disait : « Nous ne croyons pas que la crainte de l'Allemagne que manifeste continuellement l'Angleterre soit bien avantageuse pour le prestige de cette dernière puissance. » Le journal prussien continuait en rappelant aux Allemands que l'idée de « l'encerclement pourrait émouvoir, que la Triple Alliance existe encore et que même s'il fallait ne pas compter sur l'Italie, toute politique d'encerclement serait futile contre la puissance de l'alliance parfaitement naturelle des deux empires de l'Europe centrale qui peuvent, sans efforts excessifs, mettre rapidement en campagne 80 corps d'armée bien équipés et avec d'excellents cadres au complet ».

Plus loin, le journal semi-officiel répétait ce que, en dépit des « vantardises anglaises », les Allemands n'ont cessé d'affirmer, à savoir que

Ceci dit, abordons le grand problème de la primauté maritime. L'Angleterre a établi comme le principe même de sa sécurité que sa flotte devait être supérieure aux deux flottes les plus puissantes du monde : c'est la politique du « two powers stan-

l'Angleterre ne peut, avec son système de recrutement, se procurer les équipages nécessaires pour armer tous ses vaisseaux.

« N'importe qui, non anglais, doit être frappé de ceci, dit-il : l'Angleterre ne dispose que de 128 000 hommes en service actif pour sa flotte de haute mer, dont le déplacement est de 1 587 850 tonnes; les chiffres correspondants pour l'Allemagne sont 45 000 hommes et 474 835 tonnes; pour le Japon, 36 367 hommes et 343 900 tonnes, etc... En cas de guerre, la position de l'Angleterre serait encore pire, comparée à celle des pays mentionnés; car les réserves dont ils disposent, en vertu du service universel, sont numériquement plus grandes que celles de l'Angleterre. En outre, l'Allemagne et le Japon peuvent facilement obtenir les équipages nécessaires pour toute augmentation de leur flotte, tandis que l'Angleterre dépend entièrement d'un système de recrutement dont les difficultés augmentent sans cesse. »

Un officier distingué de l'armée anglaise, le colonel A.-W.-A. Pollock, écrivait, le 5 octobre, sous le titre : « Invasion », après avoir dit que si, en cas de troubles dans les possessions d'Orient, la marine ne pouvait pas monter une garde effective, un débarquement serait possible et que les forces de terre ne seraient pas en état d'offrir une résistance suffisante, ajoute :

« Le vrai rôle de la marine est de prendre l'offensive vigoureusement et non de faire le métier de garde-côtes pour la protection locale des Iles Britanniques. Si la marine doit être autre chose pour l'empire qu'une simple défense des côtes, il faut que non seulement le royaume-uni, mais toutes les autres possessions de la couronne, soient mises à même de se défendre par elles-mêmes, etc. » Et la conclusion du colonel est que le service obligatoire s'impose. C'est l'évidence même : dans les conditions actuelles, l'empire britannique n'existe pas au point de vue militaire.

Une autre question, qui mettrait l'Angleterre en état d'infériorité en cas de guerre avec une puissance navale sérieuse, est l'infériorité défensive de ses bases navales. Dans un nouveau magazine fort bien fait, et consacré exclusivement aux questions militaires, *National Defence*, M. Hilaire Belloc, membre du Parlement, publie sous le titre : « Les fronts de terre de nos bases navales », une étude fort intéressante où il établit que c'est une erreur commode que de s'imaginer et de proclamer que c'est « la marine qui doit fournir elle-même à la sécurité de ses bases navales », et que, d'autre part, « une marine ne peut avoir de sécurité que si elle a la certitude que ses bases sont à l'abri de tout danger ». En concluant, M. Belloc affirme que, avec l'insuffisance, pour ne pas dire plus, des défenses des fronts de terre de toutes les bases navales dans le royaume-uni, une puissance ennemie pourrait aisément débarquer des troupes suffisantes pour détruire en vingt-quatre heures une de ces bases navales insuffisamment défendue sur son front de terre. La conception qui permet à une nation de se « reposer entièrement sur sa flotte, est absolument erronée et productive de désastres », conclut-il; l'histoire d'ailleurs est là pour le prouver. La nation qui a entamé la lutte en se fiant exclusivement

dard ». La difficulté de maintenir cette garantie c'est le coût. La difficulté sans doute n'est pas insoluble pour un pays très riche. Il n'en est pas moins vrai que la guerre du Transvaal, qui a coûté à la Grande-Bretagne tant d'efforts et tant d'argent, ne lui a rien rapporté. Les seules personnes à qui elle a profité ont été les « magnats », propriétaires et spéculateurs de mines, et encore les résultats n'ont pas répondu à leurs espérances. Mais les impôts frappés au moment de la guerre pèsent encore lourdement sur l'Angleterre et l'income-tax est resté à un taux de guerre qu'il n'avait pas atteint depuis la guerre de Crimée. Or, l'income-tax est la réserve, le trésor de guerre de l'Angleterre, il eût fallu à tout prix lui conserver son élasticité. « Il faut le ménager, disait Gladstone, aussi précieusement que les réserves d'hommes pour l'armée et la marine. » En même temps, les consolidés qui étaient au-dessus du pair avant la guerre, oscillent depuis entre 85 et 86 1/2, sans pouvoir aller beaucoup plus haut.

Sans doute, la crise américaine et d'autres considérations ont eu une répercussion fâcheuse sur la situation commerciale et industrielle de tous les Etats, mais tous ne souffrent pas autant que l'Angleterre [1]. En aucun pays, le nombre des « unemployed »,

à sa puissance navale a toujours été, sans une seule exception, détruite à la fin. Nous en pouvons trouver la preuve en remontant aux temps les plus anciens, tel a été le résultat de la lutte entre la Perse et la Grèce, entre Athènes et Sparte, entre Carthage et Rome.

[1] Les importations qui, en août 1907, s'élevaient à 49 290 447 liv. st., sont tombées en août 1908 à 42 746 081 liv. st., c'est-à-dire en diminution de 6 544 396 liv. st. (163 609 900 francs). — Les exportations ont passé de 37 355 041 liv. st. en août 1907 à 30 342 676 liv. st. en août 1908. — Diminution : 7 012 368 liv. st. — Les réexportations, qui étaient de 7 367 201 liv. st. en août 1907, se sont abaissées en août 1908 à 6 819 707 liv. st. — Diminution : 547 494 liv. st.

Pour les 8 mois finissant le 31 août, les chiffres sont les suivants :

Importations 1907 : 429 838 843 liv. st. — 1908 : 387 793 657 liv. st. — Diminution : 42 045 186 liv. st. — Exportations 1907 : 284 124 844 liv. st. — 1908 : 254 041 796 liv. st. — Diminution : 30 083 048 liv. st. — Réexportations 1907 : 66 304 748 liv. st. — 1908 : 52 426 966 liv. st. — Diminution : 13 877 782 liv. st.

Les statistiques officielles allemandes, aussi bien que celles publiées en septembre dernier par le *Board of trade*, établissent que les importations (non compris les métaux précieux) d'Angleterre en Allemagne ont passé de 557 000 000 marks en 1902 à 976 000 000 marks en 1907 et que les exportations d'Allemagne en Angleterre pendant la même période ont passé de 958 200 000 marks en 1902 à 1 060 400 000 marks seulement en 1907. Dans cette période de cinq ans, la part de l'Angleterre dans les exportations totales de l'Allemagne a passé de 20,1 à 15,5 pour 100.

Mais ce résultat n'est qu'apparent. Ainsi que le fait justement observer la *Wossische Zeitung* du 17 septembre, la principale raison de ce déclin

des ouvriers sans travail, n'est aussi considérable et il augmente sans cesse; en aucun pays le paupérisme n'est plus effroyable[1]. Ce n'est pas en allant passer quelques semaines dans le West

est que l'Angleterre est de moins en moins l'intermédiaire et le convoyeur du commerce allemand au delà des mers. Les relations commerciales de l'Allemagne avec l'Asie et l'Amérique du Sud, qui se faisaient précédemment par l'intermédiaire de la flotte marchande anglaise, sont de plus en plus directes et les relations entre les colonies britanniques et l'Allemagne se passent de plus en plus en dehors de la mère-patrie. Depuis 1898, les exportations allemandes en Angleterre ont augmenté de 42 pour 100 et celles aux colonies britanniques de 83 pour 100. Les exportations allemandes aux colonies britanniques dépassaient en 1907 de 12 000 000 marks celles de l'année précédente, tandis que les exportations à la mère-patrie étaient en diminution de 7 000 000 marks. Disons aussi que la quantité insolite de charbon anglais acheté par l'Allemagne en 1907 est pour beaucoup dans l'augmentation des importations anglaises durant cette année. 12 millions de tonnes de charbon anglais, estimées 215 000 000 marks, ont été importées en Allemagne en 1907, contre 7 1/2 millions de tonnes en 1906, d'une valeur de 104 000 000 marks.

Mais les autres symptômes significatifs ne manquent pas pour nous éclairer : le rapport des « Commissionners of Inland Revenue » (commissaires des revenus intérieurs), qui vient d'être publié (octobre 1908), fait ressortir un fait sur lequel les commissaires attirent l'attention. C'est la sortie énorme de capitaux qui émigrent tous les ans et s'en vont à l'étranger, contrairement à ce qui se passait jadis.

De ce rapport il résulte que le revenu de fonds placés à l'étranger a été, pour les quatre dernières années fiscales :

1903-1904.	65 865 306 liv. st.
1904-1905.	66 062 109
1905-1906.	73 899 265
1906-1907.	79 560 116

Si l'on admet, ce qui est vraisemblable, que cet argent est placé en moyenne à 4 pour 100, on voit que le capital anglais qui a émigré pendant les deux dernières années s'élève aux sommes immenses de :

1905-1906.	195 928 900 liv. st.
1906-1907.	141 521 275
Total en deux ans.	337 450 175 liv. st.

En même temps, les recettes baissent sensiblement. Le 30 septembre la « Treasury » (ministère des finances) publiait le bilan des recettes pour le trimestre du 1er juillet au 30 septembre. Elles se sont élevées à 29 300 007 liv. st. contre 31 381 300 liv. st. pour la période correspondante de 1907. Diminution : 2 081 293 liv. st.

Pour la dernière année financière, du 1er avril au 30 septembre, les chiffres comparés à ceux de la période correspondante de 1907, accusent une diminution totale de 4 418 682 liv. st. (59 612 620 liv. st. contre 64 031 302 liv. st).

[1] Le 16 septembre dernier, le gouvernement publiait un « Blue-Book » sur le pauperisme, indiquant le nombre de « paupers » (malheureux à la

End de Londres, et en voyant les beaux équipages de Hyde-Park ou le mouvement des docks qu'on peut juger de l'état économique du pays. Il faut parcourir les campagnes dépeuplées, il faut passer des journées et des soirées dans les enfers des villes comme Manchester, Liverpool, etc., pour saisir sur le vif l'horrible misère de certaines branches des classes ouvrières. Certainement nous ne prétendons pas dire que l'Angleterre ne soit pas un pays très riche, nous affirmons seulement qu'il l'est moins qu'il ne l'a été et que jamais le contraste entre des fortunes colossales et des misères effroyables n'y a été plus marqué qu'aujourd'hui. Le gouvernement aux affaires y a été porté par une majorité écrasante, parce que la masse du pays avait cru qu'il pourrait améliorer une situation économique dont elle souffrait profondément. Il a déçu cet espoir. Une série d'élections partielles où les libéraux ont perdu tous leurs sièges, où ils n'en ont regagné aucun, où ils ont été chassés de grands centres industriels comme Manchester et Newcastle, permet de croire, avec les conservateurs, qu'aux prochaines élections générales le parti unioniste remontera au pouvoir. Il n'est pas téméraire d'annoncer qu'il ne réussira pas davantage à trouver des mesures capables de remédier à la situation. L'Angleterre, comme l'Allemagne, souffre d'un excès continuellement croissant de production, et c'est de cette surproduction que vient

charge de l'assistance publique) à la date du 1er janvier dernier. Le nombre total, pour l'Angleterre et la principauté de Galles (sans parler de l'Ecosse et de l'Irlande), était de 928 671, dont 149 193 pour Londres. Ce chiffre est en excédent de 9 0/0 sur l'année précédente. La population de l'Angleterre et des Galles étant estimée par le « Registrer general » à 34 945 600, il s'ensuit que le nombre de « paupers » secourus s'élevait au chiffre formidable de 1 sur 38 personnes, pour Londres, 1 sur 32. Le nombre des « unemployed » est formidable et s'élève à 220 000 pour Londres seul.

A Glasgow, dans les premiers jours de septembre, ils ont accueilli le prince de Connaught aux cris de : « A bas le roi ! à bas la famille royale ! à bas l'aristocratie ! Vive le drapeau rouge ! » La police à pied et à cheval a dû à diverses reprises charger pour dégager la voiture du prince, et les troupes d'infanterie faisant le service d'honneur durent mettre la baïonnette au fusil. Les troubles ont continué les jours suivants. Une députation de ces malheureux, introduite ensuite auprès du lord-maire de Glasgow, lui a fait une telle peinture de leurs souffrances et de celles de leurs enfants, que le magistrat n'a pu retenir ses larmes.

A Manchester, les « unemployed » ont, dans le courant de septembre, tenté par diverses fois d'enlever l'hôtel de ville et de pénétrer de force dans la cathédrale, etc.

A Birmingham, à la même époque, des troubles graves ont éclaté pendant plusieurs jours. Ils ont été partout réprimés avec une énergique brutalité, partout les troupes de police ont chargé à coups de « truncheon » (casse-tête qui est l'arme que tout policeman anglais porte sur lui en tout temps), beaucoup de têtes ont été cassées, mais ce n'est pas une solution.

son malaise[1]. La crise de l'industrie du coton dans le Lancashire, au moment où nous écrivons, en est une preuve entre mille autres.

Le budget 1909-1910 va être en déficit *réel* de plus d'un demi-milliard de francs, M. H. Speuder, dans la *Contemporary Review*, en a donné la preuve, et si l'on veut bien tenir compte que M. Speuder est le secrétaire du chancelier de l'Echiquier, on reconnaîtra que ce qu'il avance a quelque poids.

Il faut en effet immédiatement 200 millions de francs pour les retraites ouvrières, 25 millions de francs pour l'instruction publique, de plus le déficit vient encore s'augmenter d'énormes diminutions dans les recettes budgétaires, telles que 87 500 000 fr., diminution des droits sur les sucres, 200 millions de francs en moins provenant de la baisse du commerce, etc. En somme il faut trouver 512 500 000 francs.

Mais le principe du « two powers standard » ne peut être maintenu qu'avec une dépense annuelle jusqu'en 1912 de 312 millions de francs environ, qu'il faudrait aussi trouver d'une manière quelconque, d'après les calculs de M. Garvin. Est-il facile de charger de ce poids les finances?

[1] Le 30 septembre, M. Nasse, secrétaire de l'Union des associations des chefs d'industrie de Berlin, pouvait déclarer, en s'appuyant sur des statistiques précises, que, pendant le cours du mois, le nombre des hommes cherchant du travail avait diminué de 50 pour 100, et que dans l'industrie du cuivre jaune, par exemple, pas un seul ouvrier, durant les trois dernières semaines, n'a demandé de secours à la caisse établie au profit des ouvriers sans travail. A une assemblée générale extraordinaire, les manufacturiers viennent de décider de ne plus recevoir de versements pour le fonds des ouvriers sans emploi, car les sommes en caisse sont tellement considérables qu'elles suffiraient aux besoins pendant plusieurs années.

Le Bureau Impérial de statistique allemand vient de publier, le 26 octobre dernier, dans le *Reichs Arbeitsblatt*, les renseignements fournis par les trades unions, relativement aux ouvriers sans travail pendant le trimestre finissant le 30 septembre. Les chiffres portent sur 49 trades unions, 7 autres n'ont pas envoyé leurs informations à temps pour l'impression.

Sur 1 272 549 membres de ces 49 trades unions, 2,7 pour 100 seulement étaient sans travail au 26 septembre, jour où ont été arrêtés les chiffres.

Le pour cent des ouvriers sans travail au dernier jour de septembre, octobre, novembre et décembre 1907, était respectivement de 1,4, — 1,6, — 1,7, — et 2,7, — et pour les huit mois de cette année 1908, les chiffres sont respectivement 2,9, — 2,7, — 2,5, — 2,8, — 2,8, — 2,9, — 2,7, — 2,7.

Pendant le trimestre qui vient de finir le 30 septembre, les ouvriers sans travail ont reçu des unions, à titre de secours, la somme de 2 027 725 francs. Ces simples chiffres suffisent à montrer quelle différence existe entre la situation de l'ouvrier allemand et de l'ouvrier anglais et expliquent comment M. Winston Churchill a été contraint de déclarer à la Chambre des Communes, le 27 octobre, qu'il y avait moins de « unemployed » en Allemagne qu'en Angleterre.

C'est parce que sir Henry Campbell Bannerman en doutait que, le cabinet anglais, après avoir construit le *Dreadnought* et fait grand bruit de ce vaisseau, proposa à la conférence de la Haye la limitation des armements. « Arrêtons ces armements ruineux, à une seule condition, c'est que la conférence mondiale nous reconnaîtra les maîtres des mers, et qu'il sera admis que notre flotte, limitée, sera toujours supérieure aux flottes réunies des deux plus grandes puissances navales. » L'Allemagne refusa de limiter au gré de sa rivale son développement maritime. L'Angleterre, sans se décourager, poursuivit son plan et employa la France pour se rapprocher de la Russie. Ce rapprochement fut plus apparent que réel, mais il fut célébré sur tous les tons par la presse comme un événement capital, et après les visites au tsar du président de la République et du roi Edouard, la question de la limitation des armements reprit de plus belle, et une presse habilement stylée annonça que, forte de l'appui de l'Europe, l'Angleterre poserait nettement à Cronberg la question. En même temps, M. Lloyd George partait pour l'Allemagne en annonçant à qui voulait l'entendre qu'il était prêt au cours de son voyage à traiter du désarmement. Le *Westminster Gazette* annonçait qu'une entrevue était arrangée entre lui et l'amiral von Tiplitz; le *Daily Telegraph* disait que les heures de Cronberg devaient être marquées d'une pierre blanche. Les journaux allemands, et surtout l'opinion publique en Allemagne, ne se laissèrent point entraîner, et aussitôt on put assister à un changement de ton. M. Lloyd George, qui d'ailleurs n'avait pu parler à aucun ministre allemand sur la question, était désavoué et ses avances blâmées par les journaux mêmes qui l'avaient encouragé à les faire; l'*Observer*, suivi immédiatement par la plus grande partie de la presse, annonçait qu'un emprunt naval de 2 milliards 500 millions de francs allait être émis, que l'amirauté devait construire trente navires des types *Dreadnought* et *Indomitable* perfectionnés. Mais le gouvernement a assez à faire à trouver de l'argent pour ses « old age pensions », il ne sait où frapper, et « l'emprunt naval » fut laissé de côté[1]. Il

[1] M. Lloyd George ayant, à propos des nouveaux impôts à frapper, parlé de la richesse de l'Angleterre, M. Ellis Barker lui adressait, le 3 octobre, du *Constitutional Club*, une réponse dont voici un passage : « La richesse est un facteur relatif... La richesse de la Grande-Bretagne est en général excessivement exagérée. Les masses en Grande-Bretagne sont pauvres et les classes ne sont pas riches. Si la Grande-Bretagne était « le pays le « plus riche sous le soleil », comment se fait-il que ce pays qui jadis était le financier du monde entier n'est plus désormais le banquier de l'univers? Pourquoi la Grande-Bretagne a-t-elle dû emprunter sur le continent et

avait, du reste, peu ému l'opinion outre-Rhin. Et l'opinion de la presse germanique peut être résumée par ces appréciations, des *Berliner Neueste Nachrichten*, du 17 août : « Nous ne permettons à personne de nous imposer des limites concernant l'augmentation de notre flotte, et d'autre part nous ne voulons pas nous occuper des projets anglais concernant l'augmentation de la flotte anglaise [2] ».

L'Amirauté a alors publié (le 28 août) deux documents officiels, l'un est intitulé : « Return of Battleships, Armoured Cruisers and Destroyers » possédés par les grandes puissances au 1er avril 1908, et donne la liste des cuirassés ayant moins de vingt-cinq ans, des croiseurs-cuirassés ayant moins de vingt ans et de tous les destroyers. Les cuirassés et les croiseurs en construction ne sont pas indiqués, mais les destroyers en construction le sont.

en Amérique la plus grande partie de l'argent dont elle a eu besoin pour la guerre sud-africaine? Pourquoi les consolidés sont-ils tombés de 114 à 85? Pourquoi se tiennent-ils maintenant à un taux beaucoup plus bas que pendant la guerre, et pourquoi se refusent-ils à remonter malgré toutes les opérations d'amortissement? Pourquoi constatons-nous qu'un nombre considérable d'industries britanniques ont été achetées par des étrangers? Pourquoi tous les « tubes » (chemins de fer souterrains) de Londres ont-ils été construits avec des capitaux étrangers? Pourquoi avons-nous vendu à l'Amérique pour près de un million de tonneaux de nos meilleurs navires de commerce? Pourquoi les maisons et les terres subissent-elles une diminution de valeur considérable et ininterrompue dans tout le pays, à l'exception d'un petit nombre de localités favorisées? Pourquoi des tableaux et autres œuvres d'art de la plus grande valeur sont-ils constamment enlevés de ce pays en quantité considérable? Pourquoi est-ce l'Amérique et plus la Grande-Bretagne qui est le marché des diamants, etc.? »

[2] Le major-général Keim, ancien président de la ligue navale allemande, écrivait dans le *Tag* du 23 septembre dernier, un long article d'où nous extrayons les deux passages suivants : « ... L'Angleterre est alliée du Japon, a une « entente » avec la France, et, depuis l'entrevue de Reval, a un accord diplomatique avec la Russie. On nous dit encore qu'elle est intimement alliée à l'Espagne et à l'Italie, et qu'elle aide même la première de ces puissances à construire une flotte. Elle ne peut pas même avoir la pensée de faire la guerre aux Etats-Unis, guerre qui entraînerait pour elle la perte immédiate du Canada. Il ne reste donc que l'Allemagne contre qui elle peut employer sa flotte. L'Allemagne, d'autre part, peut être menacée par la France, la Russie, le Japon et l'Amérique du Nord, car elle n'a aucune sorte d'alliance ou d'accord « à l'anglaise » avec ces pays... » Et le général ajoute : « Les intérêts politiques et économiques d'une population de plus de 63 millions d'âmes dont l'accroissement rapide exige impérieusement un champ d'expansion convenable, dont la marine marchande est la seconde du monde, ne peuvent permettre à aucun pays d'avoir la suprématie établie des mers... »

Le second document est intitulé : « Naval Expenditure of the principal naval powers in each of the last ten years ».

Ces deux documents montrent, comme le dit avec raison le *Daily Express* (29 août), que « la marine anglaise a une supériorité écrasante sur celles de deux autres puissances quelconques combinées... sur le papier ».

Voici un résumé du premier document :

	Cuirassés.	Croiseurs-Cuirassés.	Destroyers achevés.	Destroyers en construction.
Grande-Bretagne.	57	34	142	12
Etats-Unis. . .	25	13	20	5
France. . . .	21	19	48	27
Allemagne. . .	22	8	61	12
Japon. . . .	11	11	54	4

Ces chiffres ne sont pas exacts.

En effet, cette liste comprend des cuirassés anglais qui ont plus de vingt-cinq ans. Or, d'après le budget de la marine britannique même, les cuirassés, à vingt-deux ans, sont trop vieux et doivent être réformés, et d'après une déclaration officielle faite il y a un an par l'amirauté, la vie des destroyers est de douze ans.

Dans la marine allemande la vie des cuirassés a été réduite à vingt ans [1].

Dans les 57 cuirassés anglais sont compris tous ceux de la classe « Royal Sovereign », le *Renown*, le *Centurion*, le *Barfleur*, le *Trafalgar*, le *Nile*, et ceux de la classe « Admiral ». Or, les vaisseaux de la classe « Royal Sovereign », à l'exception de deux qui sont employés pour l'instruction, sont désarmés et ne pourraient, avant plusieurs semaines, être mis en état de prendre la mer.

Le *Renown* a été transformé en yacht royal, le *Centurion*, le *Barfleur* et le *Nile* sont aussi impropres au service et les vaisseaux de la classe « Admiral » sont démodés et inutiles.

Si nous les déduisons, le nombre total des cuirassés anglais n'est pas 57, mais 39. Tous les vaisseaux allemands portés sur la liste sont en état de prendre la mer au premier ordre.

Nous en dirons autant pour les destroyers. La liste anglaise comprend des navires construits en 1893. Aucun des 61 des-

[1] M. A.-M. Laubeuf, ingénieur en chef de la marine, dans une brochure des plus intéressantes sur les guerres navales qu'il considère inévitables entre l'Allemagne et l'Angleterre et les Etats-Unis et le Japon, estime que, après quinze ans, un cuirassé est suranné.

troyers allemands n'est plus vieux que 1898, et quatre seulement sont plus vieux que 1900.

Si nous additionnons maintenant les cuirassés américains et allemands, nous trouvons un total de 47, contre un total réel anglais de 39.

Le deuxième document nous donne les dépenses navales des sept grandes nations pendant les trois dernières années, en livres sterling.

	1906-1907	1907-1908	1908-1909
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Grande-Bretagne. .	31 472 087	31 419 500	32 319 500
France.	13 003 238	12 486 793	12 797 308
Russie.	12 490 444	8 850 240	9 833 915
Allemagne. . . .	12 005 871	13 623 924	16 596 561
Italie.	5 322 154	5 661 822	6 266 193
Etats-Unis. . . .	21 388 199	21 260 932	25 833 217
Japon.	3 952 311	8 248 222	8 094 884

Additionnant les dépenses de l'Allemagne et des Etats-Unis, nous trouvons : 42 429 278 liv. st. contre 32 319 500 liv. st. dépensées par l'Angleterre.

D'autre part, les sommes votées pour les nouveaux armements et les nouvelles constructions sont :

	1906-1907	1907-1908	1908-1909
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Grande-Bretagne. .	10 859 500	9 227 000	8 660 202
France.	5 702 267	5 132 494	5 315 790
Russie.	4 576 583	2 846 268	2 703 721
Allemagne. . . .	5 342 466	6 285 225	8 366 438
Etats-Unis. . . .	8 600 774	6 703 705	7 798 815
Japon.	2 752 595	3 233 298	2 967 918

D'où il résulte que cette année l'Angleterre dépense en nouvelles constructions 8 660 202 liv. st. pendant que les Etats-Unis et l'Allemagne dépensent ensemble 16 165 253.

Force est de conclure que non seulement la Grande-Bretagne ne maintient pas le « two powers standard », mais qu'elle se laisse distancer. La glorieuse devise « Britannia rules the waves », n'empêche pas que sur certains points elle ne soit plus la maîtresse des mers[1].

[1] Un des experts navals les plus connus, M. Archibald S. Hurd, chaud partisan de l'amiral sir John Fisher et de l'amirauté, était obligé de recon-

Nous avons additionné les flottes de l'Allemagne et des Etats-Unis, parce que, depuis la destruction de la flotte russe et l'établissement de l'entente cordiale, l'ancienne combinaison des « two powers », France-Russie, a été remplacée par celle : Etats-Unis-Allemagne.

Les Anglais disent bien que, Anglais et Américains sont du « same stock », de la même souche. Tout d'abord, si cela a été vrai, dans le passé, et cela n'a empêché ni la guerre de l'Indépendance, ni celle de 1812, c'est moins exact aujourd'hui; il y a aux Etats-Unis des éléments irlandais et allemands fort puissants, fort influents et qui sont rien moins qu'anglophiles. Ensuite, laissant de côté la question sentimentale qui pèse peu avec des gens comme les Américains pour qui, avant tout : « business is business », nous pensons, avec M. Ellis Barker[1], que, économiquement aussi bien que politiquement, les deux pays sont rivaux, et que cette rivalité, latente aujourd'hui, se développera d'une manière intense. Les Etats-Unis ont travaillé avec acharnement pendant de nombreuses années à devenir une grande nation industrielle, ils y ont réussi, ils s'efforcent aujourd'hui, avec une égale énergie, de devenir une grande nation maritime et coloniale. Les Etats-Unis ont dépendu jusqu'à présent de la marine marchande britannique pour leurs importations et leurs exportations. Mais ils font des efforts énormes pour éliminer les intermédiaires britanniques, et le vote prochain du « Shipping bill », déjà discuté au Congrès et au Sénat, va les libérer. Le canal de Panama va porter un coup terrible au commerce anglais en Orient. En effet, les grands centres industriels américains sont situés près de la côte orientale où se trouvent en abondance le fer et le charbon, et ils sont séparés de l'Asie par une distance de mer plus considérable que celle qui sépare la Grande-Bretagne de l'Asie; par suite, la Grande-Bretagne

naître, dans la *Fornightly Review* de septembre dernier, dans un article intitulé : « The Colonies and our challenged sea supremacy », que « la situation actuelle dans le Pacifique est assurée parce que nous avons un accord défensif défini avec le Japon. »

Ainsi, de l'aveu même du défenseur de l'amirauté, l'Angleterre est obligée de compter sur la marine japonaise dans le Pacifique, pour assurer dans cette mer sa suprématie et défendre ses colonies.

La vérité est que, par le rappel en 1905 des cinq navires cuirassés stationnés dans les mers de Chine, l'Angleterre a abandonné le Pacifique au Japon et aux Etats-Unis; et elle a en outre rappelé plusieurs vaisseaux cuirassés de Malte et de Gibraltar, en 1906, ce qui la mettra dans une situation difficile pour l'avenir, si la Russie obtient, à la suite des événements actuels, le passage des Dardanelles.

[1] J. Ellis Barker, *op. cit.*

est à présent la halte située à mi-chemin, et le convoyeur du commerce maritime entre les Etats-Unis et l'Orient. Une fois le canal achevé, c'est la Grande-Bretagne qui sera bien plus loin de l'Asie que la côte orientale américaine, le canal de Suez perdra singulièrement de sa valeur, et la situation dont jouit l'Angleterre peut passer aux Etats-Unis qui porteraient un coup fatal à son commerce non seulement avec l'Amérique, mais avec la Chine, le Japon et même les Indes.

« Les Américains ont conquis les colonies espagnoles, ils construisent une flotte énorme, et nous ne pouvons trop souvent nous demander : à quoi est destinée la marine de guerre américaine[1]? » Les Anglais ne doivent pas oublier, qu'il n'y a pas bien longtemps, le président Cleveland était prêt, à propos du Venezuela, à déclarer la guerre à l'Angleterre, et qu'à ce moment, une guerre avec « les cousins de l'autre côté de la mare », eût été populaire en Amérique. La manière dont les Américains ont agi à propos des limites de l'Alaska, et, ces derniers temps encore, à propos des pêcheries de Terre-Neuve, et l'attitude modeste de la diplomatie britannique devant les audaces yankees, malgré toutes les protestations des Canadiens et des Terre-Neuviens, doit convaincre que les Etats-Unis poursuivent une politique où le sentiment entre pour peu de chose.

De tout cela, il ressort que lorsque l'Angleterre annonce qu'elle maintiendra envers et contre tout et tous le « two powers standard », elle n'a pas tout compté, et ce n'est pas seulement la flotte de l'empire allemand qu'il lui faut regarder, mais aussi celle des Etats-Unis.

En résumé, si déchue que soit, en ce moment, par le crime de ceux qui gouvernent, la marine française, elle porterait à la Grande-Bretagne un concours plus utile sur mer, que l'armée de la Grande-Bretagne nous apporterait de concours sur terre.

Il était utile de le rappeler, pour que chacun des deux peuples garde la notion exacte de ce qu'il « vaut » militairement, et surtout pour qu'il s'applique à acquérir ce qui lui manque. Accroître la force est le meilleur moyen de rendre solides les amitiés.

***

[1] « Will the British Empire stand on fall? » J.-E. Barker. *XIXe. Century*, mai 1907.

QUATRE ANNÉES D'ACTION SOCIALE [1]

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fut fondée à la fin de 1871. Le premier cercle fut ouvert à Paris, dans le quartier de Belleville, le 7 avril 1872.

Nous sentions, dès cette époque, la nécessité d'appuyer notre action sur un corps de doctrines mûrement élaborées, dont nous chercherions les principes dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise, et de la fortifier en la présentant comme la forme extérieure d'un vaste mouvement d'idées.

René de La Tour du Pin était, plus qu'aucun d'entre nous, attaché à cette conception, éveillée d'abord dans son esprit par les vues sociales de Le Play, mais à laquelle il sut imprimer, avec une orientation plus nettement catholique, la haute portée que ses rares facultés d'intuition lui découvrirent du premier coup [2]. Il nous en pénétra. L'enthousiaste admiration, la foi ardente et docile, qui me jetait tout entier vers l'Eglise catholique, vers son enseignement comme vers son histoire, préparaient d'avance mon âme aux suggestions de mon ami.

Sous son inspiration, nous résolûmes, dès le printemps de 1872, d'adjoindre au comité de l'Œuvre un conseil d'études, composé de théologiens et de sociologues, à qui nous demanderions de dresser en quelque sorte le plan de la société chrétienne.

Léon Gautier, par sa grande érudition, était le président désigné du futur conseil. La Tour du Pin en fut le véritable directeur. Le P. Monsabré, avec sa bonne grâce souriante, accepta d'y prendre place. M. l'abbé Brettes, chapelain de Sainte-Geneviève, plus tard chanoine de Notre-Dame, en fut l'aumônier. Quelques autres ecclésiastiques éminents assistèrent aux premières séances : leurs noms ne sont plus présents à ma mémoire.

Le conseil, après s'être réuni au presbytère de Saint-Germain

[1] *Souvenirs de la fondation de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.*

[2] Voy. *Etudes sociales et politiques : Vers un ordre social chrétien, Jalons de route* (1882-1907), par le marquis de La Tour du Pin La Charce (Librairie Nationale, 1907, in-8°).

l'Auxerrois où se tenaient, en 1872, les séances de notre comité, décida d'établir son siège dans les bâtiments du collège des Irlandais, situé rue des Carmes, et dont nous venions de restituer au culte la chapelle profanée sous la Révolution ; il s'installa sous les combles, dans l'ancienne bibliothèque, où il essaya d'en former une nouvelle, composée des éléments nécessaires aux études de sociologie chrétienne. Il reçut le nom de *conseil de Jésus Ouvrier*[1] emprunté au vocable sous lequel la chapelle était placée.

Ses travaux, autant que je m'en souviens, furent au début un peu intermittents. Parmi les hommes qui avaient bien voulu répondre à notre appel, quelques-uns, comme le P. Monsabré, étaient trop absorbés par leur devoir sacerdotal et leurs prédications, pour lui consacrer un temps suffisant; d'autres étaient venus par complaisance, plus que par conviction.

Le petit groupe qui demeura fidèlement attaché à la tâche, si neuve et si lourde, que La Tour du Pin avait tracée, devint le noyau de la section d'enseignement, presque aussitôt créée dans notre secrétariat général.

A la tête de ces robustes travailleurs se plaça immédiatement Félix de Roquefeuil qui, de plus en plus tourné vers ce côté de notre commune entreprise, se consacra entièrement à la direction de nos études : auditeur et bientôt conseiller référendaire à la Cour des comptes, il ajouta à son labeur professionnel l'énorme fardeau que lui imposa la préparation des thèses successivement adoptées par le comité de l'Œuvre. La fatigue qu'il en ressentit usa rapidement ses forces, et il succomba à la peine, non sans avoir, durant près de vingt années, par son savoir étendu, que d'incessantes recherches ne cessaient d'accroître, par la fermeté de son sens catholique et la sûreté de ses déductions, puissamment contribué à constituer le corps de doctrines dont, aujourd'hui, s'inspire l'école catholique sociale.

D'autres hommes, comme le comte de Bréda, le P. de Pascal, Henri Lorin, Nogues, ancien lieutenant de vaisseau et aujourd'hui capucin, nous apportèrent plus tard leur précieux concours : lorsqu'en décembre 1876 le comité de l'Œuvre fonda, sous la direction du comte Edgar de Ségur-Lamoignon, la revue qui subsiste encore sous le titre de *l'Association catholique*, ils devinrent ses premiers rédacteurs.

[1] Ce vocable a égaré un certain nombre d'écrivains, lorsqu'ils commencèrent à s'occuper de notre Œuvre qu'ils désignèrent, sous le nom d'*Œuvre de Jésus Ouvrier*. C'est, en particulier, ce titre qu'a choisi pour parler d'elle, Mme Arvède Barine, dans un petit livre intéressant, relativement bien informé, et conçu dans un esprit qui veut être impartial.

L'hommage que, sans pouvoir les nommer tous, je leur rends ici, d'un cœur ému, me souvenant de tout ce que j'ai dû, pendant ma longue carrière, à leurs leçons et à leurs travaux, serait incomplet, si je ne leur associais, dans cette pensée de reconnaissance, les dames de haute intelligence et d'inlassable dévouement que réunit, pour propager les idées ainsi élaborées, la captivante influence de La Tour du Pin. Cette collaboration féminine, bientôt très active, fut par la suite une des originalités de notre Œuvre. Le rôle des dames de notre quatrième section peut se comparer, au point de vue social, à celui que remplirent, au dix-huitième siècle, les femmes du monde gagnées au parti des *philosophes*. Le cadre de ces souvenirs ne me permet pas de parler d'elles plus longuement. Je souhaite qu'un jour un de ceux qui furent intimement mêlés à cette vie intellectuelle, si intense et si féconde, raconte l'histoire des salons où elle s'enfermait : chez la comtesse de Chabrillan, plus tard remariée à son cousin René de La Tour du Pin, et jusqu'à son dernier jour, par la distinction de son esprit, l'âme de cette société d'élite; chez la marquise de Saint-Chamans, dont la grâce incomparable rendait aimables les plus austères entretiens; chez Mme Henri Lorin, conquise à l'œuvre par l'amitié, lorsqu'elle était encore la marquise de Las Marismas, et dont le charme fit, de sa maison, le rendez-vous de tous ceux que passionnaient nos études sociales. Les catholiques qui, à l'étranger, bien plus nombreux et plus écoutés que chez nous, ont, dans les assemblées publiques et dans les congrès, exercé, depuis vingt-cinq ans, une influence prépondérante sur la marche des idées, sur les institutions et sur les lois, passèrent presque tous par ces salons hospitaliers où les attirait la renommée de nos travaux, où les retenait la séduction de celles qui les gouvernaient. De ces rencontres sortit la réunion internationale d'études sociales qui, pendant plusieurs années, à Fribourg, sous la haute direction de Mgr Mermillod et la présidence du comte de Blome, tint, dans la formation des doctrines sociales catholiques, une place si considérable et dont il faudra bien aussi, quelque jour, que l'histoire soit écrite.

*
* *

Les études de l'Œuvre aboutirent, après six années de travail, à un programme presque complet : l'Ecole sociale naquit alors, comme un fruit naturel, de l'œuvre d'action. Pie IX avait béni celle-ci dès la première heure; Léon XIII fut le Pape de la seconde période. J'allai à Rome, pour la première fois de ma vie, à l'époque de son couronnement avec une députation du comité de l'Œuvre, où figuraient le R. P. Hubin, Félix de Roque-

feuil, Louis Milcent et Raoul Ancel. Malgré les soucis dont l'accablait son récent avènement, Léon XIII voulut nous recevoir en audience particulière.

C'était le mardi 5 mars 1878, dans les appartements du cardinal secrétaire d'Etat, où le nouveau Pape s'était installé provisoirement. Le cardinal Chigi, ancien nonce à Paris, nous présenta. Nous étions agenouillés sur le passage du Souverain Pontife qui portait, avec la soutane blanche, le chapeau et le manteau rouge. Il s'arrêta un moment et je prononçai les paroles suivantes que nous avions, d'avance, concertées :

« Très Saint-Père, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, représentée par le bureau de son comité, apporte aux pieds de votre Sainteté l'hommage de son inébranlable fidélité au Saint-Siège et au Pape, ainsi que l'assurance de son obéissance absolue aux enseignements de l'Eglise. »

Le Saint-Père mit affectueusement la main sur mon épaule et répondit : « Ayez courage, soyez toujours sur la brèche, car il ne faut pas laisser la pauvre France abandonnée à ceux qui font tant d'efforts pour la pervertir. » Puis, nous ayant bénis, il ajouta : « Je désire que cette bénédiction vous accompagne, et que vous la rapportiez à tous les membres de l'Œuvre que vous représentez. Leur dévouement produira de grands fruits; donnez-leur l'assurance qu'il sera largement récompensé. »

Dans l'après-midi du même jour, je fus honoré d'une audience personnelle du Pape. Reçu dans une des salles de l'appartement privé, j'abordai le nouveau pontife avec une émotion profonde. Avec cette affable dignité, cette majestueuse bonté, depuis si souvent admirées, il me fit asseoir à côté de lui, aussitôt que j'eus baisé son pied, et, immédiatement, m'interrogea sur les affaires religieuses de la France, marquant, dans ce premier entretien avec un homme à peine entré dans la vie publique, la sollicitude active et le souci d'informations dont, plus tard, il fournit tant de preuves. L'audience dura une heure. Au moment où, congédié par le Saint-Père, j'étais agenouillé à ses pieds, il me dit, ayant la main sur ma tête : « Je vous ai donné ce matin une bénédiction pour votre Œuvre et pour votre famille; je vais vous en donner à vous-même une nouvelle et spéciale pour ce que vous avez déjà fait et pour ce que vous ferez encore; mais vous allez promettre d'être toujours un fidèle défenseur de l'Église! » Et, insistant avec une expression de commandement que rien ne saurait rendre, appuyant fortement sa main, il répéta : « Promettez-le. » Je prononçai ce serment du fond du cœur, et j'espère, durant les trente années écoulées depuis ce jour, n'y avoir jamais failli.

Au sortir de l'audience, je me rendis, suivant l'usage, avec Raoul Ancel, chez le cardinal Franchi, qui venait d'être nommé secrétaire d'État et qui mourut très peu de temps après. Il nous parla avec enthousiasme du nouveau Pape et déroula sous nos yeux, dans une éloquente improvisation, le tableau des grandes choses que son règne devait accomplir : la Papauté désarmée, dépouillée de son pouvoir temporel, se redressant plus haute et plus puissante que jamais dans sa majesté morale, reprenant dans le concert des nations la place que la Révolution lui avait ravie, et, tour à tour, imposant aux princes de la terre le respect et l'admiration, puis se tournant vers les peuples, entrant en communication directe avec eux et devenant leur protectrice. On sentait, dans le discours du ministre, l'inspiration du maître : ce fut comme un rayon puissant projeté sur l'avenir, et qui illumina ma pensée.

Léon XIII fut pour nous le père le plus encourageant, le protecteur le plus généreux. A l'occasion des pèlerinages ouvriers de 1887 et de 1891, il nous honora d'une particulière bonté. En 1891, l'encyclique *Rerum novarum*, avant la publication de laquelle il avait daigné me demander un mémoire spécial, vint apporter à nos idées, la plus magnifique consécration. En 1893, lorsque j'allai à Rome, un an après le « ralliement », au moment du jubilé sacerdotal du Pape, je fus comblé par lui des distinctions les plus flatteuses, et, seul étranger au corps diplomatique avec le comte de Ballestrem, alors chef du « Centre » allemand, invité au dîner de gala offert par le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, aux représentants des puissances. La grande figure de ce pontife, dont le règne laissera dans l'histoire une trace si profonde, a dominé vingt années de ma vie, les plus pleines au point de vue social.

*
* *

La maison de la rue des Carmes, en même temps qu'elle devenait le siège de notre premier conseil d'études, fut le foyer de notre propagande populaire.

On parle aujourd'hui beaucoup « d'aller au peuple » : et c'est un des effets les plus salutaires de l'encyclique *Rerum novarum*, d'avoir pénétré de cette pensée beaucoup d'esprits dans la jeunesse et dans le clergé. Dès 1872, à peine notre Œuvre conçue et organisée, nous avions voulu la réaliser. Nous nous proposions de répandre dans les quartiers populaires de Paris des brochures, des tracts, des publications chrétiennes, d'organiser contre les révolutionnaires des réunions publiques et contradictoires, de déterminer les curés à faire donner dans leurs églises des conférences spécialement destinées aux ouvriers. Ce vaste

programme fut appliqué au commencement de l'année 1873, sous l'active impulsion du conseil de Jésus Ouvrier. Il rédigea les tracts, prépara les entretiens, recruta les orateurs.

La première conférence eut lieu dans la chapelle, le lundi 11 janvier 1873, à huit heures et demie du soir. On l'avait annoncée par des affiches placardées dans tout le quartier. M. Victor Pierre, l'éminent historien de la République de 1848 et des persécutions du Directoire, l'auteur de tant d'autres ouvrages de forte érudition, a raconté cette soirée dans une petite brochure publiée par ses soins à l'occasion des noces d'argent du cercle Sainte-Geneviève, établi dans ces mêmes bâtiments, en 1876, et dont il fut le dévoué président. Son récit exprime à merveille nos émotions de ce jour-là.

« En attendant, dit-il, l'heure de l'ouverture, le conseil était réuni dans la bibliothèque. L'inquiétude y était grande. On avait prodigué les affiches. Le public se rendrait-il à cet appel? Et quel public? Serait-il favorable? Serait-il hostile? Y aurait-il des interruptions, du trouble? Quel ne fut pas l'étonnement de ces messieurs lorsque, descendant dans la cour, ils la virent envahie par une foule qui n'était animée d'autre passion que de celle de pénétrer dans la chapelle pour entendre le conférencier! »

Et il ajoute :

« Chaque lundi, chaque jeudi, c'était pareille affluence. M. Léon Gautier présidait ces conférences; ses auditeurs d'alors se rappellent encore avec quel art, mais, quand on parle de lui, il faut ajouter avec quelle chaleur, il faisait au début une glose et, à la fin, développait une conclusion. »

La chapelle contenait six cents places : pas une qui ne fût occupée. Bientôt, le curé de Saint-Etienne du Mont, paroisse dont dépendait la rue des Carmes, frappé du résultat obtenu, établit, le dimanche soir, dans son église, spécialement pour les hommes du peuple, des conférences plus proprement religieuses; du premier coup, elles réunirent deux mille auditeurs.

Il trouva presque immédiatement des imitateurs. Des prédications pour les ouvriers, dans d'autres paroisses populaires, furent annoncées en même temps que nous nous disposions à organiser des conférences dans les mêmes quartiers.

Ce mouvement, entrepris avec enthousiasme, comme tout ce que nous faisions alors, dura quelques années. Il s'éteignit progressivement, faute de concours suffisants. J'ose dire que s'il eût été secondé, soutenu, encouragé comme il le méritait par les autorités religieuses et par la masse des conservateurs, tout au moins des catholiques, le fossé qui sépare encore aujourd'hui le

peuple et le clergé, la classe ouvrière et la classe élevée, serait peut-être en partie comblé.

Je ne puis quitter le sujet des conférences sans nommer le prêtre à l'âme ardente et apostolique qui fut leur plus éloquent initiateur, je veux dire le P. Dulong de Rosnay, depuis vicaire général de Laval, aujourd'hui prélat de la maison du Pape, et fixé dans son pays natal, à Morlaix, où, toujours plein d'un zèle inlassable, il est demeuré l'inspirateur des œuvres sociales. Il applaudit un des premiers à notre initiative et s'y associa avec un dévouement sans mesure. Le feu de sa parole, la générosité de son cœur, la chaleur de son accueil, où il se livrait tout entier, lui valurent tout de suite une popularité singulière près des ouvriers.

*
* *

L'œuvre commençait à peine à s'implanter dans Paris, quand elle trouva en province un écho imprévu. Nul de nous ne peut revendiquer l'honneur de cette prompte expansion. Ainsi qu'il arrive souvent, la Providence avait tout conduit par des voies mystérieuses.

Dans le modeste auditoire, réuni le 7 avril 1872, à Belleville, pour l'inauguration du cercle, figuraient, avec Mlles de Ladmirault, filles du gouverneur de Paris, leurs cousines, Mlles d'Abbadie de Barrau, dont le père était député à l'Assemblée nationale, elles-mêmes accompagnées de leur institutrice et de l'une de ses amies qui dirigeait à Lyon des cours pour les jeunes filles. Celle-ci s'appelait Mlle Dissard. Ce fut elle que Dieu choisit pour jeter dans la seconde ville de France la semence de l'œuvre nouvelle. Elle revint à Lyon, transportée du spectacle auquel elle avait assisté. Profitant de ses relations, elle raconta ce qu'elle avait vu et entendu, sut enflammer les cœurs du feu de son enthousiasme, éveiller, exciter les bonnes volontés, et sans nous en rien dire, dans cette ville où l'âme catholique, demeurée si vibrante, est toujours prête aux généreuses initiatives, elle eut bientôt groupé quelques hommes, disposés à accueillir l'idée dont elle s'était faite l'apôtre convaincu. Alors seulement, elle nous écrivit, nous demandant d'envoyer l'un de nous pour expliquer l'Œuvre à ses amis et en déterminer la fondation.

Nous fûmes, je l'avoue, très embarrassés; nous n'avions pas prévu l'élargissement si rapide de notre action. Les horizons qu'ouvraient devant nous l'initiative lyonnaise nous effrayèrent. Etait-il sage de nous lancer si promptement dans une si vaste propagande, avant d'avoir établi solidement notre base parisienne? Pourrions-nous suffire à une tâche aussi lourde? Le loisir,

l'argent, ne nous manqueraient-ils pas? La confiance en Dieu et dans notre œuvre, la crainte de ne plus retrouver l'occasion perdue, l'emportèrent à la fin. Nous acceptâmes l'invitation et il fut décidé que j'y répondrais.

Avant de partir, ne connaissant personne à Lyon, où ne m'avaient laissé de relations d'aucune sorte les courtes visites que j'y faisais, en 1867, lorsque j'étais en garnison à Vienne, je m'adressai au général de Charette auquel m'unissaient des liens étroits de famille et d'affection, et qui, dans la France entière, par le recrutement des zouaves pontificaux, comptait des soldats fidèles et des amis dévoués. Il me donna une lettre pour l'un de ceux-ci, M. Pacôme Jaillard, dont les conseils et les renseignements me furent, dans l'accomplissement de ma mission, infiniment précieux. Je reçus à son foyer l'accueil le plus simplement cordial et je conserve pieusement, avec le respect de sa mémoire, un petit crucifix de bronze, portant, d'un côté l'image du Christ, et, de l'autre, celle de Notre-Dame de Fourvière, qu'il me remit en m'embrassant, le soir de notre réunion.

Celle-ci eut lieu dans la grande salle du cours de Mlle Dissard, autour d'une longue table couverte d'un tapis vert, dont j'occupais l'une des extrémités, pendant que, sur les côtés, se tenaient assis une trentaine de personnes, parmi lesquelles notre hôtesse était la seule femme.

Très ému de la responsabilité qui pesait sur moi, et n'ayant, avec mon inexpérience oratoire d'alors, aucunement préparé ce que j'allais dire, je me sentais fortement troublé en face de cet aréopage, dont les sentiments se devinaient mal, sous la réserve et la gravité lyonnaises, un peu hésitantes devant ma jeunesse et ma témérité. Je pris la parole comme on se jette à l'eau, et, sur le ton de la causerie, je laissai parler ou plutôt déborder mon cœur.

J'ai fait, depuis, connaissance avec les grandes assemblées dont la ville de Lyon ménage aux orateurs catholiques le magnifique spectacle. J'ai senti vibrer ces âmes, bouillonner en d'impétueuses explosions leur ardeur contenue : je garde, de ces rencontres, d'ineffaçables souvenirs. La première devait s'offrir trois mois après, à l'inauguration du cercle de la Croix-Rousse dont je décrirai tout à l'heure la scène extraordinaire : ce jour-là j'ai su ce qu'était un auditoire lyonnais. Mais le soir du mois de mai 1872, où, dans cette salle à l'allure sévère, je crus paraître devant un jury d'examinateurs, je ne pus m'en rendre compte.

On m'écouta cependant avec une évidente sympathie dont, après que j'eus fini, les marques me furent prodiguées. Suivant la méthode adoptée pour les cercles de Paris, j'avais demandé

qu'un comité fût aussitôt formé, pour promouvoir dans la ville de Lyon la fondation de cercles d'ouvriers.

Il fut constitué séance tenante, sous la présidence du colonel d'état-major Lion, dont la chaleureuse étreinte me révéla, pour la première fois, l'âme généreuse, bien souvent éprouvée dans l'intimité que plus tard établit entre nous le travail commun.

Je partis, heureux du résultat, encore inquiet cependant et incertain du lendemain, ne me doutant pas des fortes résolutions arrêtées désormais dans ces cœurs chrétiens, et dont nous allions, en si peu de temps, voir éclore les effets.

*
* *

La création du comité de Lyon détermina dans la direction de l'Œuvre un mouvement décisif. Elle cessa d'être exclusivement parisienne. Les lettres qui, de province, arrivaient nombreuses, depuis que la presse avait fait connaître nos projets et leurs premières applications, étaient, de jour en jour, plus pressantes. On voulait agir, on réclamait une direction, des conseils, des règles pratiques. Des patronages de jeunes gens, déjà existants, demandaient à s'affilier à l'œuvre nouvelle; d'autres, plus indépendants, en raison même de leur ancienne prospérité, comme ceux de l'abbé Peigné, à Nantes, du chanoine Timon-David, à Marseille, désiraient au moins nouer avec les cercles catholiques naissants des relations cordiales.

De là, pour nous, tout un programme, vaste et ambitieux comme les pensées qui nous animaient, précis et méthodique comme les habitudes d'esprit auxquelles nous obéissions. Un *Plan général* de l'Œuvre fut ajouté à ses *Bases* fondamentales. Le document qui porte ce double nom devint le manuel de notre propagande; pendant vingt ans elle n'en eut point d'autre. Il établissait que, dans chaque ville, un comité local, composé de personnes appartenant à la classe élevée, serait chargé de fonder, de développer et de soutenir les cercles d'ouvriers. C'était l'application de notre doctrine sociale.

Aspirant à organiser chrétiennement la société, nous n'admettions pas qu'on pût le faire sans le concours de tous les éléments qui la composent. La réconciliation de la classe élevée et de la classe ouvrière était le but de nos efforts. Nos comités étaient destinés, dans notre pensée, à servir de trait d'union entre les ouvriers et les patrons, pour les rapprocher dans l'entente professionnelle. Après trente-cinq ans écoulés, je crois encore, je crois plus que jamais, à la justesse de cette conception. Je déplore que l'illusion démocratique, en séduisant beaucoup de ceux qui

l'avaient d'abord embrassée, les en ait détournés : je crains que leurs efforts ne soient par là stérilisés.

Mais ce n'était pas assez pour nous de provoquer un mouvement, nous voulions lui donner toute son intensité par la discipline d'une direction vigoureuse, par la fraternité d'une association puissante.

L'instrument de cette discipline fut le secrétariat général, avec ses quatre sections dites de propagande, des fondations, d'administration et d'enseignement. La seconde section, primitivement créée pour promouvoir les cercles de Paris, dut étendre son action à la France entière. Son chef, ayant ainsi dans l'Œuvre la part principale de responsabilité, reçut, avec le titre de secrétaire général, la mission de coordonner le travail commun. Il devint en quelque sorte le premier ministre du comité qui délibérait sous l'autorité de son président. Les autres chefs de section formaient avec lui, pour continuer l'image, le conseil des ministres. Sous cette apparence parlementaire, l'organisation gardait l'esprit qui avait soufflé sur son berceau. Le secrétaire général exerçait en pratique une sorte de commandement militaire, surtout dans ce vaste champ de la fondation des comités dont il cumula d'abord la responsabilité avec celle de la direction d'ensemble. Lorsque, plus tard, par suite des développements de l'Œuvre, elles furent séparées, le secrétaire général conserva toujours sur ce terrain une influence prépondérante.

Durant trente années, j'ai porté ce fardeau : à travers toutes les vicissitudes, toutes les obligations d'une vie publique pleine et agitée, j'ai réservé à cette fonction la première place, je lui ai donné toute l'énergie de mon âme, toute la persévérance de ma volonté.

C'est un pieux devoir pour moi, que je remplis avec l'intime satisfaction d'un cœur reconnaissant, de dire ici quelles joies profondes m'ont apportées ces années de labeur, quelles fortes et précieuses amitiés elles m'ont values, quels exemples, quel bien spirituel et quel profit intellectuel j'y ai trouvés.

Cette organisation ne fut complétée que l'année suivante, lorsque le développement de l'Œuvre en province se fut généralisé. Alors la France fut partagée en zones, suivant les anciennes circonscriptions provinciales groupées d'après leur étendue. Plus tard, ces zones furent elles-mêmes scindées en divisions. Les unes et les autres eurent des secrétaires spéciaux, reliés hiérarchiquement entre eux et avec le secrétaire général. Chacun des secrétaires de zone n'avait ainsi que trois ou quatre correspondants, par l'intermédiaire desquels il dirigeait toutes les fondations de sa zone. Le secrétaire général en avait sept, et c'était

une énorme besogne. Pendant bien des années, j'ai presque quotidiennement échangé avec mes collaborateurs des notes de service et des lettres intimes, où nos âmes s'épanchaient en enthousiasmes communs, en exhortations mutuelles, en joyeuses et confiantes causeries. Nous formions vraiment une espèce de communauté familiale.

Cette fraternité était, dans notre pensée, la force de l'Œuvre et son aliment. Nous voulions qu'elle régnât parmi les ouvriers comme parmi nous. L'exemple des compagnonnages allemands, des *Gesellenvereine*, fondés entre les artisans de la Westphalie sous l'inspiration de l'abbé Kœlping, nous stimulait. Pour établir entre nos cercles et toutes les œuvres ouvrières qui voudraient s'affilier à la nôtre, ce lien commun, nous décidâmes, sur le conseil de Maignen, la création d'un *Livret-diplôme* qui contenait, avec des conseils pieux et pratiques, l'indication de toutes les villes où existait un cercle catholique, et devait être remis comme un titre d'honneur, dans une cérémonie solennelle, à tous les sociétaires. Leur nom y était inscrit, et, avec ce passeport, ils devaient, partout où ils se présenteraient, être reçus par les membres du cercle local en amis et en frères. En même temps, nous instituâmes pour les membres de l'Œuvre appartenant à la classe élevée des diplômes d'adhésion, portant sur une face le texte du lien religieux, sur l'autre le nom du titulaire avec la signature du président du comité auquel il était affilié et celle du secrétaire général de l'Œuvre.

Je tiens à dire en passant, et pour aller au-devant d'une objection, que jamais ces soucis d'organisation ne détournèrent ceux qui faisaient partie de l'armée de leurs devoirs militaires. Le service que nous avions, René de La Tour du Pin et moi, à faire au cabinet du gouverneur de Paris, était très lourd, par suite des nécessités de l'état de siège et des obligations nombreuses qu'il nous imposait. Il n'eut pas à souffrir un seul jour de nos occupations extérieures. Ce fut en outre le temps où les études de la *Réunion des officiers* devinrent pour moi les plus actives. Nous mettions notre conscience et notre honneur à nous montrer d'autant plus ponctuels dans nos devoirs et attachés à notre métier, que notre Œuvre nous entraînait davantage. A toutes ces charges s'ajoutaient, pour quelques-uns, des habitudes mondaines qu'ils voulaient conserver, non seulement par goût, mais par une sorte de coquetterie, afin de bien prouver que leurs idées chrétiennes et sociales, en s'affirmant au grand jour, ne faisaient d'eux, ni d'austères censeurs, ni de tristes misanthropes.

Nous nous levions de très bonne heure, et souvent la besogne

nous conduisait bien avant dans la nuit. C'est alors que j'ai commencé à travailler.

*
* *

Nous poussions vivement notre propagande dans Paris. Après Belleville, nous avions abordé la colline de Montmartre, où s'étaient déroulées les scènes tragiques du 18 mars. Là, sur le versant nord, au numéro 41 de la rue du Mont-Cenis, tout près de cette rue des Rosiers où les généraux Lecomte et Clément Thomas avaient été fusillés, à deux pas de cette « tour de Solférino » qui couronnait la butte, et autour de laquelle le 23 mai, quand les troupes du général de Ladmirault chassèrent de leur forteresse les soldats de la Commune, s'était livré un suprême et sanglant combat, nous avions trouvé une maison isolée, au milieu des terrains vagues qui, en ce temps-là, couvraient les pentes de Montmartre. Un jardin l'environnait où un vieux cèdre étalait ses larges rameaux. Ce fut notre seconde fondation. L'inauguration en eut lieu le 16 juin 1872; M. l'abbé Langénieux, vicaire général de Paris, vint la présider au nom de l'archevêque. Une estrade était dressée au pied du cèdre; les ouvriers, les invités étaient groupés alentour. Une vue magnifique s'étendait au loin, par-dessus les quartiers populaires de Clignancourt et des Batignolles, jusqu'aux collines de Saint-Ouen et de Saint-Denis. Sous le grand soleil de cette journée d'été, le spectacle était fait pour inspirer l'enthousiasme; M. Langénieux répondit à mon discours avec une chaleureuse sympathie; l'auditoire applaudit avec transport : c'était presque une foule ! Nous n'en étions déjà plus à la discrète réunion de Belleville.

Dans le même temps, le comité de Lyon se préparait à ouvrir son premier cercle.

Le quartier laborieux de la « Croix-Rousse » avait alors une renommée universelle. Quarante ans plus tôt, il avait vu naître la grande insurrection lyonnaise et entendu retentir son cri de guerre désespéré : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant. » Presque toutes les maisons du quartier étaient habitées par des familles d'artisans, tissant la soie à domicile; le bruit incessant des métiers mécaniques y était en quelque sorte l'accompagnement de la vie. Cette ruche, toujours en travail, occupait la colline la plus proche de celle où s'élève la basilique de Notre-Dame de Fourvière, qui n'était encore qu'une modeste chapelle. Le voisinage des deux collines, « la colline qui prie, et la colline qui travaille », suivant le mot de Michelet, est comme le symbole de la grande cité chrétienne et industrielle. Il était naturel que l'Œuvre voulût

tout d'abord planter son drapeau dans ce quartier populaire : elle y installa donc le nouveau cercle. Le comité m'appela pour son inauguration fixée au 4 août.

Dans le jardin, incliné au flanc du coteau, où était bâtie la maison, se pressait une foule, composée des éléments les plus divers. Patrons et ouvriers, prêtres et gens du monde, y coudoyaient les officiers. Sur l'estrade où j'allais prononcer mon discours, des généraux, des colonels se montraient en uniforme. Tout autour, sur la crête des murs, aux fenêtres, jusque sur le haut des maisons voisines, les curieux s'entassaient en des postures variées. Aucune clameur, aucune interruption ne vint, de ce public étranger et improvisé, troubler l'enthousiasme du nôtre; un moment même, les applaudissements débordèrent l'enceinte, descendirent des toits et crépitèrent sur les arbres des clos environnants. Quand j'eus fini, le colonel Lion qui présidait, au lieu de me répondre, se jeta dans mes bras, les yeux pleins de larmes. Ce fut une minute d'indicible émotion. Mes chefs, mes camarades m'entourèrent en me serrant les mains. Pour la première fois, je connus cette joie sans égale, que je devais plus tard si souvent éprouver, de sentir tous ces cœurs de soldats battre à l'unisson du mien.

*
* *

Mgr de Ségur s'occupait alors de former « l'Union des directeurs d'œuvres ouvrières ». Sous sa présidence, soixante-quinze d'entre eux s'étaient rencontrés à Nevers en 1871, et avaient résolu de tenir l'année suivante un congrès général. Mgr Pie, évêque de Poitiers et ami de Mgr de Ségur, leur offrit, avec son haut patronage, l'hospitalité de son grand séminaire. Nous voulûmes que notre œuvre participât à cette assemblée et Mgr de Ségur nous accueillit avec un bienveillant empressement.

Elle eut lieu au cœur de l'été de 1872, du 26 au 30 août. Son but fut défini en ces termes par Mgr Pie, dans l'homélie qu'il prononça à la messe d'ouverture : « Le premier objet de cette réunion, c'est d'opérer et de cimenter l'union des œuvres. Chacune, sans rien perdre ni changer de son caractère propre, en deviendrait plus forte pour sa part, et leur faisceau constituerait une des grandes forces sociales du pays. »

Cette pensée, si juste en elle-même, et qui aurait pu, qui pourrait encore être si féconde, devait en pratique se heurter aux rivalités, aux tendances différentes, qui sont inhérentes à toutes les entreprises humaines. Pour les vaincre et pour former ce faisceau commun, sans porter atteinte aux libres initiatives, il aurait

fallu que l'épiscopat français, fortement uni dans ses vues et dans ses idées, pût prendre en main la direction supérieure du mouvement, alors à ses débuts. Cette condition fondamentale était, en 1872, bien loin d'être remplie, Mgr Pie lui-même, homme d'étude et de doctrine avant tout, et qui discernait d'un regard si pénétrant les causes profondes du désordre social, n'avait pas, à un égal degré, la connaissance et le goût des œuvres. Il les encourageait paternellement, mais plus intéressé par les idées qui les inspiraient que par les détails de leur action, il était pour elles un protecteur lointain, plutôt qu'un guide assidu.

Sa protection nous était acquise. Nos déclarations catholiques, notre profession de fidélité au Saint-Siège, notre adhésion publique au *Syllabus* inclinaient l'évêque de Poitiers à une sympathie particulière envers nous. Des liens personnels m'attachaient, d'ailleurs, à lui. Fils d'un cordonnier du bourg de Pontgouin, en Eure-et-Loir, Louis-Edouard Pie avait été élevé par M. l'abbé Lecomte, professeur au collège de Nogent-le-Rotrou, puis curé de la cathédrale de Chartres, dont le frère était régisseur du domaine de Voré, dans l'Orne, autrefois propriété d'Helvétius et qui appartenait à mon beau-père, arrière-petit-fils du célèbre philosophe, lui-même mon propre trisaïeul[1]. Enfant, il venait souvent, de Chartres, voir M. Lecomte à Voré, et il aimait, en rappelant ces souvenirs, à évoquer ses relations de jeunesse avec la famille de ma femme.

Il nous reçut donc avec une bienveillance marquée. Nous en éprouvions une reconnaissance, mêlée de quelque orgueil, et nous entendions bien en tirer profit afin de nous assurer, dans le congrès, une prépondérance qui nous était jalousement disputée.

Les vieux directeurs d'œuvres, renommés parmi les catholiques pour leurs florissants patronages, voyaient avec anxiété notre petite phalange, née d'hier, inexpérimentée et cependant sûre d'elle-même, faire avec éclat irruption dans le domaine jusque-là réservé à leur influence. Plusieurs reprochaient à Maurice Maignen, dont l'autorité, la compétence et les services égalaient les leurs, d'avoir accepté trop légèrement notre concours et, surtout, d'abriter sous son nom respecté la nouveauté de nos méthodes.

Dans la communauté des Frères de Saint-Vincent de Paul, dont il était le représentant le plus éminent par son caractère et par sa haute intelligence, cette méfiance se manifestait avec vivacité. La congrégation avait alors pour vicaire général un prêtre très distingué, M. l'abbé de Varax, qui ne cachait pas ses inquiétudes.

[1] Helvétius (Claude-Adrien), né en 1715, mort en 1771, avait épousé Elisabeth-Charlotte de Ligniville, dont il eut deux filles : Adélaïde, mariée au comte d'Andlau ; Charlotte, mariée au comte de Mun.

La conception même de l'Union, formée de groupements particuliers reliés par le nœud très lâche d'une association plus théorique qu'effective, paraissait menacée par notre esprit fortement discipliné.

Nous ne faisions rien, il est vrai, pour dissiper cette impression, au contraire. Je note ce souvenir avec sincérité, le proposant aux méditations de ceux qui, aujourd'hui, dans les œuvres déjà anciennes, s'étonnent et quelquefois s'indignent de l'emportement avec lequel prennent leur place les éléments nouveaux du mouvement catholique et social. C'est l'ordre naturel et la perpétuelle tendance de la jeunesse. Fiers de notre solide organisation, de nos premiers succès, de l'éclat jeté par les circonstances sur notre initiative, nous arrivions à Poitiers comme des conquérants. Boucault, notre employé fidèle, nous accompagnait, transportant avec lui le secrétariat, les documents à distribuer, les listes de membres de l'Œuvre à grossir, les actes d'adhésion à faire signer; tout de suite, il installait un comptoir spécial dans le grand séminaire et commençait militairement sa besogne, sous les yeux des directeurs de l'Union et de son « bureau central », étonnés de cette invasion.

Le congrès s'ouvrit le lundi 26 août. La veille, il y eut une messe solennelle à Sainte-Radegonde, à l'issue de laquelle, suivant la tradition, nous dûmes passer courbés sous la châsse de la sainte. Dans la journée, une fête magnifique rassemblait, sous la présidence de l'évêque, une foule immense au nouveau cercle des ouvriers de Notre-Dame des Dunes, situé au bord des escarpements et des pentes sablonneuses qui dominent le Clain. Mgr Pie m'avait invité à faire le discours d'inauguration. Il y ajouta quelques paroles où, s'adressant à la « nombreuse population ouvrière qui, disait-il, se presse autour de nous », il loua la ville de Poitiers, « capitale religieuse d'un pays granitique », d'avoir conservé, dans « l'honnêteté du sanctuaire domestique, la foi qui peuple tous les autres ».

Ces belles cérémonies préludaient aux réunions intimes du lendemain, désormais enfermées dans l'enceinte du séminaire. Un règlement très précis les ordonnait. Les congressistes, arrivés de très bonne heure ou logés dans la maison, assistaient ensemble à une messe matinale, où un artiste distingué, membre de l'Union des œuvres, M. Dupaigne, faisait entendre la plus pure musique palestrinienne. Je me rappelle l'accent profond et la délicatesse exquise avec lesquels il exécuta le chant d'ouverture du congrès : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

L'évêque voulut célébrer lui-même la messe du 27, et ce fut là

qu'il prononça l'homélie magnifique dont j'ai parlé. Il avait choisi ce texte de saint Paul : *Ut curent bonis operibus præesse, qui credunt Deo... Discant autem et nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi*[1]. Et il le traduisit ainsi : « Que ceux-là aient soin de présider aux bonnes œuvres qui croient à Dieu..., que les nôtres apprennent à présider aux bonnes œuvres, aux œuvres qui concernent les besoins pratiques des temps et des lieux, de peur qu'ils ne soient des hommes inutiles, des hommes qui ne portent pas de fruits. » Puis il en fit une admirable application au devoir des classes élevées, aux obligations que leur imposeraient des temps où « l'emportement impie des uns et l'esprit systématique des autres en viendrait à requérir la séparation et à prononcer le divorce entre la sphère de la loi chrétienne et celle de l'activité sociale, des temps où, par une conclusion assez rigoureusement tirée des prémisses, le crucifix se verrait expulsé de l'école et le prêtre de l'hôpital, en vertu du principe de la sécularisation, ce qui veut dire de l'athéisme désormais obligatoire de la chose politique; des temps enfin où trop souvent les meilleurs chrétiens, acceptant avec une résignation regrettable l'ostracisme dont ils seraient frappés, s'enfermeraient dans le cercle des obligations privées ou domestiques et se désintéresseraient de toute influence utile sur leurs frères. Temps sinistres où les conditions légales de l'assistance publique comme de l'instruction officielle ayant enlevé ce double levier aux mains de la religion, les masses populaires, victimes de tous les préjugés et de toutes les souffrances, deviendraient une menace perpétuelle pour la société ». Paroles prophétiques où éclate la puissante clairvoyance du grand évêque !

Les repas se prenaient en commun, dans le réfectoire du séminaire et en silence; l'évêque et Mgr de Ségur les présidaient; un jeune clerc faisait, *recto tono*, une lecture de piété. Ces habitudes, familières à la plupart des directeurs d'œuvres, et que plus tard la pratique de nos retraites devait généraliser parmi nous, nous surprenaient alors par leur insolite nouveauté. Nous les acceptions comme une discipline militaire; mais le moindre incident servait de prétexte à une explosion de gaieté, difficilement contenue, et je me souviens du fou rire, pardonné sans peine par l'évêque, qui nous saisit irrésistiblement un soir où, pendant le dîner, comme le jour tombait sans qu'on allumât les lampes, il advint que le séminariste qu'éclairait une simple bougie, commença la lecture par ce verset de l'Imitation : « *Nos lumières sont*

[1] Tit. III, 8 et 14.

bien faibles » (liv. II, ch. v, v. 2). Ce fut une fusée joyeuse, et le pauvre lecteur en demeura muet d'étonnement.

Mais le congrès était l'occasion d'incidents plus sérieux. Notre intervention dans les débats y suscitait des discussions très vives où, je dois l'avouer, nous ne donnions pas toujours l'exemple de la modération. L'harmonie se rétablissait bientôt, grâce au sentiment surnaturel. Un jour, il y eut, dans les galeries voûtées du séminaire, un public échange de loyales excuses et de pardon généreux, où l'esprit chrétien qui animait l'assemblée éclata en une scène touchante.

Mes camarades m'avaient chargé du rapport sur l'Œuvre. Je le lus à la séance du mercredi 28 août, devant Mgr de Ségur et Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne, plus tard coadjuteur de Bordeaux, cousin germain du futur ministre du 24 mai, et qui, sur l'invitation de Mgr Pie, était venu honorer le congrès de sa présence. Il nous témoignait la plus extrême bienveillance.

J'y rappelais les origines de l'Œuvre, en ayant soin de les rattacher au mouvement des patronages et des cercles antérieurs à 1870. J'exposais ses principes généraux avec toutes leurs conséquences, et j'en découvrais dans l'avenir les larges et multiples applications : les sociétés de patrons, organisées à côté des sociétés ouvrières, étudiant avec elles les intérêts de la profession; les corporations nouvelles, naissant de cette collaboration féconde; l'enseignement professionnel, les études sociales, les cours de toute nature mis à la disposition des ouvriers; leur union cimentée dans le pays entier par le *Livret-diplôme*, par les bureaux de renseignements et les hôtelleries de passage; les institutions de prévoyance et de crédit établies près de tous les cercles; les hommes du monde aidant par leur concours ce grand mouvement, et les militaires portant à « une génération, que le malheur de la patrie ramène au métier des armes, l'exemple de leur conduite et les souvenirs de leur vie, pour lui apprendre à respecter dans l'uniforme, l'honneur du pays, à considérer le sentiment du devoir, de l'obéissance et de l'abnégation, comme les vertus les plus nécessaires au soldat et au citoyen ».

Je montrais dans tous ces groupes les anneaux d'une chaîne immense reliée au comité central, j'invitais toutes les œuvres analogues à y prendre leur place, pour constituer avec la nôtre « la grande association catholique des ouvriers » et je concluais enfin par ces paroles ambitieuses :

Nous avons conduit par la pensée l'Œuvre des cercles jusqu'à ses limites les plus extrêmes. Contemplons maintenant les horizons qu'elle

propose à notre activité; imaginons qu'elle s'est développée de toutes parts, qu'elle s'est répandue dans les villes, dans les établissements d'industrie, dans les chefs-lieux de canton et jusque dans les villages, que les œuvres ouvrières déjà existantes en France lui sont agrégées, qu'un lien commun s'est établi entre toutes ces fondations : songeons que, pour promouvoir cet immense mouvement, nous aurons mis en action et tenu en éveil toutes les forces catholiques du pays, et nous apercevrons, dans l'avenir, la création d'une grande *Ligue catholique française*.

Cette conception allait, durant tout le cours de ma vie publique, hanter ma pensée. Treize ans plus tard, je devais essayer de la réaliser par l'organisation du *Parti catholique*. Qui peut dire ce qui serait advenu de cette tentative, si le plan tracé à Poitiers, en 1872, avait été, dès cette époque, approuvé, compris, mis en pratique par tous les catholiques?

Les congressistes en applaudirent l'exposé. Mais, quand il s'agit de voter sur les conclusions, sur la fondation des comités « reliant les cercles entre eux, et les rattachant au comité central », puis sur « l'union de toutes les œuvres ouvrières entre elles par l'acceptation générale du *Livret-diplôme* des cercles catholiques », les discussions s'élevèrent, ardentes et passionnées. Quelques-uns des plus anciens, des plus vénérables directeurs d'œuvres ouvrières, protestèrent contre nos prétentions à l'hégémonie; d'autres, non moins respectés, parmi lesquels j'aime à citer l'abbé Tournamille, de Toulouse, dont l'amitié pour nous ne devait jamais se démentir, nous soutinrent énergiquement. L'abbé de Varax, vicaire général des Frères de Saint-Vincent de Paul, se montra particulièrement décidé dans une opposition qu'expliquait la crainte de voir sa congrégation compromise : les membres du Bureau central de l'Union des œuvres, à l'exception de leur président, Mgr de Ségur, se plaignirent de la concurrence que nous allions faire à cette union naissante. Ce fut une joute d'une extrême vivacité. J'y pris ma première leçon de discussion parlementaire.

A la fin, la sympathie pour notre effort et le désir de ne pas nous décourager, plus que la conviction, nous assurèrent la victoire. Les conclusions furent votées, vote platonique, comme les congrès catholiques, depuis, en ont malheureusement émis beaucoup, et qui ne changea rien à la situation. Les œuvres gardèrent leur autonomie et continuèrent à défendre leur indépendance, presque leur isolement. Mais la nôtre avait conquis son rang dans ce milieu spécial, et la consécration donnée par le congrès à notre entreprise fut pour nous une force nouvelle.

*
* *

Au mois de septembre 1872, un grand changement survint dans ma situation militaire. J'avais, le 23 avril 1872, été nommé capitaine au 9e régiment de dragons. Pour ceux de mes lecteurs qu'intéresserait la comparaison entre l'avancement d'alors et celui d'aujourd'hui, je dirai que j'étais âgé de trente et un ans, et que j'avais dix ans de grade d'officier, dont sept dans celui de sous-lieutenant; j'étais resté quatre ans et demi en Algérie, et je comptais ainsi cinq campagnes d'Afrique; j'avais fait la guerre de 1870 et pris part au siège de Paris contre la Commune : mes états de service portaient donc en tout sept campagnes. Au début de la Commune, après les sanglants combats de Courbevoie et du pont de Neuilly, le général de Galliffet, dont j'étais officier d'ordonnance, m'avait proposé pour le grade de capitaine. Le ministre répondit à la proposition en me décorant : je l'étais déjà depuis Metz! Le général de Galliffet le rappela et insista pour le grade; le ministre fit la sourde oreille et je reçus, au lieu du troisième galon, un brevet de chevalier de la Légion d'honneur, daté du mois d'avril 1871; quelques mois plus tard, un second me fut remis, confirmant celui de Metz, et daté du mois d'octobre 1870. Je suis probablement le seul officier qui ait été décoré deux fois.

Le régiment où j'étais nommé tenait garnison à Meaux. Cette ville n'était pas placée dans le commandement du général de Ladmirault, qui n'était à cette époque que gouverneur de Paris. Il avait cependant obtenu l'autorisation de me conserver pendant quelque temps encore à son état-major, à cause des nécessités de l'état de siège. Mais cette tolérance n'était que temporaire. Au mois de septembre, je dus rejoindre mon nouveau poste.

Bien qu'éloigné de Paris, je pus, sans obstacle, continuer à mener de front le service militaire et celui de l'Œuvre des cercles. Je faisais fonction de capitaine instructeur. Les théories, les classes à pied et à cheval, le service en campagne, les exercices d'équitation, les conférences aux officiers et aux sous-officiers, dont l'usage commençait à s'introduire, me donnaient une lourde besogne. Mais l'universelle bonne volonté, le désir de s'instruire que l'expérience de la guerre avait mis au cœur de tous, me stimulaient et rendaient, moralement, ma tâche agréable et facile. J'avais retrouvé, au 8e dragons, où il était capitaine, notre ami Aymar de Roquefeuil, tout entier dévoué à la commune entreprise. Quand nous en avions le loisir, nous chevauchions ensemble dans la campagne, échangeant nos idées et nos espérances et nous exhortant mutuellement, par amour-propre chrétien, à redoubler

de zèle professionnel pour mieux gagner à nos principes religieux le respect de nos camarades.

Au commencement de décembre, le comité de Lyon ouvrit un second cercle au quartier des Brotteaux. Grâce à une courte permission, j'allai l'inaugurer par un discours que je composai en chemin de fer, avec quelques notes rassemblées à la hâte et quelques livres emportés dans ma valise. Le soir de l'inauguration, je partais pour Marseille où m'appelaient quelques hommes de bonne volonté, au premier rang desquels je dois nommer un négociant ardemment catholique, M. Alfred Guiol, qui devint, en même temps que mon fidèle ami, le président de notre comité marseillais, et un jeune officier du 4e chasseurs, qui fut, dès ce jour, un admirable serviteur de l'Œuvre, Maurice de Hennezel d'Ormois.

L'enchantement de la ville méridionale, le rayonnement du ciel et des côtes augmentèrent la joie où me jetèrent, dès le premier moment, l'accueil chaleureux de mes nouveaux amis. Elle s'accrut par la contemplation de l'incomparable tableau déroulé sous mes yeux à Notre-Dame de la Garde, puis par la visite faite aux groupes d'ouvriers, pépinière des cercles futurs, dans les quartiers populaires d'Endoume et de Belle-de-Mai, dont j'entendais avec ravissement les noms sonores; et j'étais tout vibrant de ces émotions quand, le soir, après une réunion intime où fut décidée la création du comité, je fus conduit devant le grand auditoire, pressé dans la salle Saint-Joseph, alors appartenant aux Jésuites.

On avait invité Coquelin aîné, de passage à Marseille : après le concert qui ouvrit la soirée, il dit, avec un accent de magnifique énergie, la *Grève des Forgerons*, de François Coppée. Puis, ce fut mon tour. Tout autour de la salle, de hautes peintures représentaient les héros et les saints de l'histoire de France. Mes yeux s'étaient fixés sur l'image de Pierre l'Ermite prêchant la croisade et je me souviens qu'en prenant la parole, je m'écriai, sans autre exorde, le doigt tendu vers le tableau : « Regardez-le : il vous parle encore! » J'improvisai là-dessus une espèce d'appel aux armes pour Dieu, pour la France et pour le peuple, qui souleva, sans peine, l'acclamation d'un public, conquis d'avance, mais dont, je le crains, l'illustre sociétaire de la Comédie-Française fut moins enthousiasmé.

Pendant l'hiver de 1872 à 1873, l'activité de mon existence en partie double prit une intensité particulière. La difficulté de trouver à Meaux un établissement convenable, tous les appartements où pouvait s'installer un ménage d'officier étant occupés, nous avait obligés à rester presque campés à l'hôtel de *La Sirène*.

Cet arrangement lui-même devint bientôt impossible, et ma femme retourna, avec ses enfants, à Paris, où la bienveillance de mon colonel me permit de me rendre le soir lorsque le service n'en devait pas souffrir. C'était une vie sans repos. Le matin, à cinq heures, je partais, en uniforme, par le premier train. Je dormais jusqu'à Meaux où le chef de train me réveillait; dans la cour de la gare, je montais à cheval, et je m'en allais tout droit au quartier ou, lorsque les jours furent plus longs, au terrain de manœuvres situé hors de la ville. Dans la journée, entre deux théories, hâtivement j'abattais la correspondance de l'Œuvre : que de fois j'ai déjeuné sur le coin d'une table, en lisant et en annotant les lettres qui m'arrivaient de partout, pendant que mon ordonnance ôtait mes bottes et m'aidait à changer rapidement de tenue!

*
* *

Au milieu de cette fièvre, un incident très imprévu vint me découvrir des horizons que ma pensée n'avait pas aperçus jusque-là, et dont elle se détourna aussitôt, pour n'y revenir que trois ans après. Au mois de janvier, des élections partielles eurent lieu pour certains sièges de l'Assemblée nationale, devenus vacants. L'une d'elles était à Marseille. Les catholiques et les royalistes de cette ville, très nombreux encore et forts des souvenirs que leur avait laissés un passé récent et glorieux, demandèrent au général de Charette d'être leur représentant. L'auréole de gloire qui environnait son nom lui assurait un succès qui eût été, en même temps, celui de la cause dont il était l'éclatante personnification. Mais, fidèle au noble sentiment qui l'avait déterminé, quelques mois plus tôt, à refuser l'offre de M. Thiers, quand, au lendemain de la guerre, le nouveau chef du pouvoir exécutif le pressait d'entrer, avec son grade, et suivi de ses officiers, dans les cadres de l'armée régulière, Charette ne voulut pas se rendre à la prière de ses amis. Il était résolu à garder son indépendance et sa liberté tout entière, en restant exclusivement le chef du « régiment », de ces zouaves pontificaux qui venaient d'ajouter, sur les champs de Loigny, une page nouvelle, écrite avec leur sang, à l'héroïque légende commencée jadis dans le vallon de Castelfidardo.

Il déclina donc les offres de Marseille; mais, sans que rien m'eût préparé à une telle démarche, il me proposa de prendre sa place, se faisant fort de l'approbation de ceux qui le sollicitaient. A cette époque, les officiers en activité de service pouvaient exercer un mandat législatif. Le patronage de Charette, le bruit qu'avait fait à Marseille le discours que j'y avais prononcé

quelques semaines plus tôt, me promettaient des chances sérieuses. Rien ne s'opposait donc à la combinaison projetée par le général. J'eus un moment d'hésitation; des sentiments confus agitaient mon âme, que j'ai quelque peine à démêler aujourd'hui. Je me souviens seulement de ma perplexité : il fallait répondre sur l'heure! La passion pour l'Œuvre, à peine entreprise depuis un an, la crainte, en acceptant, de paraître l'abandonner ou de la moins bien servir, l'emportèrent très vite sur des tentations politiques, pourtant assez puissantes. L'avis de mes plus intimes et plus chers compagnons, hâtivement convoqués, fortifia ma résolution : je refusai.

*
* *

Deux faits principaux marquèrent l'hiver de 1873. Le premier fut l'ouverture d'un troisième cercle à l'extrémité du quartier de Vaugirard, tout près des fortifications. La séance d'inauguration fut présidée par le général de Sonis, dont la sainteté était légendaire, autant que le courage.

Il avait accepté, non sans hésitation, l'invitation qui lui avait été adressée par l'un d'entre nous. Modeste, presque à l'excès, il répugnait à la mise en scène de sa gloire. Soldat rigide, il était inquiet de l'insolite manifestation offerte à ses yeux par un orateur en uniforme de capitaine, et des organisateurs de fête sociale en habit militaire. Peut-être aussi craignait-il que l'ambition politique se cachât, même à notre insu, sous nos paroles ardentes, et comme son esprit austère ne laissait, pour lui-même, aucune préoccupation semblable l'effleurer, ce soupçon suffirait assurément à expliquer l'extrême réserve qu'il nous témoigna.

Après tant d'années écoulées et dans un loyal retour sur moi-même, j'affirme cependant qu'aucune arrière-pensée personnelle ne se mêlait alors à notre enthousiasme. Sans doute, nous étions d'une ardeur qui, à plusieurs, semblait dangereuse; nous avions en nous-mêmes et dans notre Œuvre une confiance qui pouvait choquer; nous aimions, peut-être exagérément, les manifestations éclatantes par lesquelles nous prétendions frapper l'opinion. On nous le reprochait, et on commençait à nous opposer la vieille maxime, attribuée à saint François de Sales, et d'ailleurs, comme presque toutes les maximes générales, aussi facile à réfuter qu'à justifier : « Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. » Nous pouvions aussi, par l'effet de notre jeunesse, être trop enclins aux affirmations tranchantes, aux formules absolues qui effrayent et qui inquiètent. Tout cela est vrai : et je ne nierai pas davantage que nous ne fussions plus fiers du succès, de

l'éloge et des applaudissements qu'il n'aurait fallu, plus sensibles aux critiques et à l'opposition qu'il n'aurait convenu.

Mais nous étions profondément sincères, absolument désintéressés. Les milieux populaires que nous fréquentions dans les cercles où, le soir, nous allions nous mêler aux ouvriers et aux employés, exerçaient sur nos esprits une influence toujours grandissante. La simplicité de ces natures étrangères aux conventions mondaines nous attirait; leur droiture nous séduisait. Nous aimions le peuple avec franchise et passion.

La révélation des souffrances, des misères, des fatalités qui pèsent sur les travailleurs, éveillait dans nos cœurs un irrésistible besoin de dévouement et de justice. Nous désirions de toutes nos forces apaiser ces souffrances, diminuer ces misères, conjurer ces fatalités. L'instinct des réformes sociales naissait dans nos âmes. Le passé corporatif, vaguement entrevu, nous ravissait : nous aspirions à sa reconstruction, comme au moyen de réconcilier, dans l'harmonie chrétienne, les maîtres et les ouvriers.

La responsabilité des classes élevées nous apparaissait en même temps écrasante; leur indifférence, leur égoïsme, leur vie de plaisir nous indignaient : nous voulions les en arracher par l'exemple, par la persuasion, au besoin par une sorte de contrainte morale. Il y avait, en nous, deux esprits mêlés d'apostolat et de gouvernement, qui nous pressaient de suggestions impératives. En ce sens, mais en ce sens seulement, nous étions des ambitieux. Quand je rêvais alors, c'était du peuple converti; ce n'était ni de la Chambre des députés, ni de l'Académie.

*
* *

Cependant, nous sentions croître autour de nous, sans que la sympathie qui nous avait soutenus au début nous fît encore défaut, la froideur et l'hésitation. On commençait à nous trouver encombrants. Nous voulûmes, pour dissiper ces nuages, aborder directement les résistances naissantes. Au lieu du public restreint que nous avions appelé à nos trois séances d'inauguration, ce fut au grand monde parisien des salons et des clubs élégants, que nous résolûmes de nous adresser.

Une conférence fut décidée. On choisit, pour ce coup d'éclat, la grande salle de la Société d'horticulture. La conférence fut fixée au 5 mars. On était en pleine saison de réceptions et de fêtes : la mode n'était pas venue de les retarder jusqu'au mois de mai. Les invitations furent répandues dans tous les milieux où l'on était habitué à nous rencontrer.

Jamais je n'avais encore éprouvé une si vive émotion; jamais, si ce n'est à la tribune, je n'en ai ressenti de plus affreuse. Jusque-là, j'avais parlé, inconscient du péril, et sauf au cercle Montparnasse, le jour de mon début, sinon sans trouble, au moins sans peur. Pour la première fois, je connus la secrète angoisse, qui saisit l'être tout entier, qui agite le cœur de battements convulsifs, qui tend les nerfs douloureusement, qui glace les mains comme si le sang les fuyait, toute cette torture enfin de la parole publique, depuis si souvent endurée.

La veille au soir un incident m'acheva. J'avais écrit mon discours; je voulus, pour m'enhardir, le lire à ma famille, dans le salon, au coin du feu. Hélas! ce fut un désastre intime. Mon cher et excellent père, dont nos ardeurs apostoliques déroutaient un peu l'esprit railleur et fin, m'écouta avec une sorte de consternation. Je crois qu'il m'eût volontiers dit, comme Alceste à Oronte : « Franchement, il est bon à mettre au cabinet! » Il ne le dit point, par un tendre ménagement; mais je vis assez qu'il le pensait.

Je passai une mauvaise nuit; le lendemain, j'étais dans l'épouvante. Quand j'arrivai rue de Grenelle, la salle était comble; on avait doublé les sièges : tous étaient occupés; des hommes, debout, remplissaient les coins vides; il y avait du monde partout; j'apercevais, de tous côtés, des visages de connaissance, étonnés et curieux.

En ce temps-là, les cœurs, encore sous le coup des émotions violentes de la guerre et de la Commune, s'ouvraient sans peine. L'uniforme, à lui seul, valait un discours. Ce fut à lui, je crois bien, que l'auditoire se livra. Mon discours n'était pas bon, mon père avait raison : quand je le relus plus tard, je compris son impression, et je ne voulus pas le conserver dans le recueil de mes œuvres. Mais l'uniforme emporta tout. On quêtait aux portes : les bourses, les plateaux débordèrent. On y trouva des bijoux et des billets de banque. Mon père fut consolé; mais jamais, dans la suite, je ne pus prendre sur moi de lui lire, d'avance, un de mes discours.

Le rapide développement de l'Œuvre nous offrit, pendant ce même mois de mars 1873, le moyen de frapper l'opinion en révélant, pour ainsi dire, d'une manière sensible, ses succès extraordinaires. Dans plusieurs villes, on me demandait de venir parler, ici pour déterminer la fondation d'un cercle, là pour en faire l'inauguration. Je me décidai, profitant d'une permission de quelques jours, à entreprendre une sorte de « tour de France ». Il fut organisé promptement, et je partis avec le comte Arthur de Rougé (aujourd'hui duc de Caylus), depuis

quelque temps membre du comité de l'Œuvre et qui voulut bien m'accompagner. Je lui garde, de ce témoignage d'amitié, une affectueuse reconnaissance : ce fut, de sa part, un acte de dévouement d'autant plus méritoire qu'il lui fallut subir, pendant tout le voyage, la répétition, renouvelée à chaque étape, d'un discours toujours à peu près semblable à celui de la veille. J'en avais, en effet, disposé à l'avance les idées principales et partout avec les variantes qu'appelaient les circonstances, les incidents et les lieux, elles se présentaient naturellement à ma pensée. Quelques traits, surtout, y reparaissaient avec une persistance qui mit à une dure épreuve la patience de mon compagnon, et je rougis encore d'un certain « Galiléen, tu as vaincu! » dont il avait, à la fin, l'obsession, le voyant venir tous les jours, implacable et sûr de lui, au-devant d'une foule enthousiaste. Mais l'émotion communicative dont, sur notre route, nous trouvions l'élan, nous faisait oublier ces petits côtés du voyage.

A Tours, où l'initiative de l'Œuvre était prise par un prêtre vénéré de toute la ville, le chanoine Roze, curé de Notre-Dame-La-Riche, nous fûmes reçus dans une vieille demeure familiale qui m'a laissé un touchant souvenir : c'était à l'hôtel de Mondragon, où résidait alors le vieux marquis de Lancosme-Brèves, père de Mme de Mondragon. Le soir, il y eut trente personnes à table, parmi lesquelles, Arthur de Rougé et moi, nous étions seuls étrangers à la famille; tous les convives, des Mondragon, des Beaumont, des La Villarmois, des Bonvouloir, étaient les enfants et les petits-enfants du vieillard; la tenue, le ton, l'air des visages semblaient d'un autre temps. Après le dîner, tout le monde devait se rendre à la séance où mon discours était attendu : seul, M. de Lancosme, à cause de son grand âge, restait au logis; il avait, je crois, quatre-vingt-dix ans. Assis dans son fauteuil, il me fit approcher et me dit : « Je ne puis pas aller vous entendre; mais ce que vous faites est bien, c'est pour le bon Dieu : laissez-moi vous donner ma bénédiction; cela vous portera bonheur. » Je fléchis le genou, et, devant toute cette famille, muette et respectueuse, le patriarche chrétien posa sa main sur la tête inclinée du soldat partant pour le combat de la parole.

A Bordeaux, on devait inaugurer le premier cercle sur la paroisse de Saint-Seurin. Le comité avait pour président Gérard de Montesquieu, descendant direct de l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*. J'arrivai au cercle avec lui. L'un des ouvriers s'avança nous dit : « Monsieur de Montesquieu, vous portez un grand nom, et vous l'honorez ce soir, plus qu'il ne l'a jamais été, et vous, mon capitaine, vous honorez votre uniforme... » Il s'arrêta les larmes

aux yeux, se jeta dans mes bras et m'embrassa. Tous les assistants retenaient leur souffle; j'étais tremblant d'émotion. Après trente-cinq ans, je crois sentir encore sur ma joue la marque brûlante de ce baiser d'ouvrier. Ce fut comme un pacte d'alliance.

A Toulouse, je parlai dans une chapelle, où se tenaient souvent des réunions d'œuvres, et qui ne servait au culte qu'en de rares occasions. Quand j'eus fini, au moment où j'allais quitter l'estrade, un auditeur vint à moi, les mains tendues : c'était M. Censier, mon maître d'autrefois, qui dirigeait avec l'abbé Pâris le collège de Versailles où j'avais été élevé, et dont la bienveillante sollicitude avait, presque malgré moi, initié ma jeunesse à la langue française. Quel flot de souvenirs, tout à coup, entre nous! quelle surprise pour le maître! quel élan de reconnaissance dans le cœur de l'élève!

A Marseille, il y eut un banquet dans ce restaurant de « La Réserve », d'où la vue domine l'incomparable panorama de la côte enchanteresse. Sous le ciel éclatant, le rivage étincelait, bordé par la frange argentée du flot bleu. Quand je me levai pour parler, ma pensée d'elle-même le suivit jusqu'à Rome : l'auditoire vibrait, comme l'ardente nature qui nous entourait.

En remontant à Lyon, nous devions nous arrêter à Annonay où M. Rostaing, le grand industriel, rapproché de nous par ses études sociales, avait fondé pour les ouvriers de ses papeteries un cercle magnifique. Le train arriva le soir. Une fête nous attendait : l'usine, les abords du cercle étaient illuminés; le cercle lui-même était décoré de drapeaux; les ouvriers nous reçurent avec des chants. Ce fut une halte charmante.

Je revins à Paris dans les derniers jours de mars. Le dimanche 30, avait lieu, au faubourg Saint-Antoine, rue de Montreuil, l'inauguration de notre quatrième cercle; car malgré l'extension de l'Œuvre, notre propagande parisienne ne se ralentissait pas. Louis Milcent était l'âme de la fondation nouvelle; il y apportait l'ardeur de sa foi et la séduction de sa parole. En guise de discours, je racontai mon voyage : pour la première fois, l'association générale, qui m'avait accueilli sur toute ma route, prit corps aux yeux du public, et le mouvement qui la portait révéla sa puissance.

A. de Mun.

La fin prochainement.

LETTRES INÉDITES DE BARBEY D'AUREVILLY

Les lettres écrites par Barbey d'Aurevilly sortent peu à peu des cartons, et comme le centenaire de cet écrivain aiguillonne aujourd'hui[1] les éditeurs, il est probable que, dans deux ans, sa correspondance, complète ou à peu près, aura paru.

Barbey d'Aurevilly n'aurait pas estimé fâcheux cet empressement. Il connaissait la valeur littéraire de ses lettres comme leur intérêt documentaire. Il savait aussi, mieux que personne, le soin qu'il y mettait. Elles étaient écrites sur un papier de choix, orné de la devise *Never more*, et les fameuses encres bleues, vertes, rouges, qui enluminent et illuminent tous les textes manuscrits de Barbey, y jettent une note tout spécialement fulgurante. Parfois, des flèches « de gueules » et d'or y glissent, comme dans ces dédicaces d'un art sauvage et plaisant qu'il badigeonnait pour ses admiratrices... C'est admirable, et tout semble disposé là pour le plaisir des collectionneurs. Le souci évident — et légitime — de faire conserver ces lettres a présidé à leur rédaction, et l'on pourrait dire à leur ornementation.

On trouve même, à leur sujet, dans le *Memorandum* de Caen (1856) quelques lignes toutes gonflées de la plus fière espérance de publicité ou de gloire. Barbey séjourne chez Trébutien[2], son ami très cher, à qui, une fois la semaine, il envoyait de longues missives. Et voici ce qu'il écrit dans son journal : « Parcouru mes lettres à Trébutien, — collection qui doit être la

[1] Barbey d'Aurevilly est né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), le 2 novembre 1808.

[2] Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen, orientaliste, médiéviste, etc. Trébutien, avec une admiration patiente, transcrivit toutes les lettres de Barbey d'Aurevilly ainsi que tous les manuscrits de ses œuvres qui lui passaient par les mains. Ce sont des merveilles de calligraphie et d'exactitude. Il était grand bibliophile : c'est par ses soins qu'ont été données les éditions les plus précieuses — presque introuvables aujourd'hui — de plusieurs ouvrages de son ami. — C'est lui qui a édité les *Lettres* et le *Journal* d'Eugénie de Guérin. Il est l'auteur d'une *Histoire de Caen*.

plus belle plume de mon aile, si je dois devenir un oiseau glorieux, — un *oiseau de paradis* de la gloire! — Le *meilleur de moi* est dans ces lettres, où je parle ma vraie langue et en me *fichant* de tous les publics! — Trébutien pense ainsi, et Trébutien m'aime assez pour avoir la sagacité d'*une femme qui aime*... Ecrit un mot orgueilleux sur le cahier qui renferme cette collection, — un mot orgueilleux qui peut devenir un mot juste! — Comme je ne suis pas Kepler, qu'il reste où il est, ce mot que l'avenir justifiera *peut-être*. Je ne l'écrirai point ici ».

Soit! il faut donc aller le copier sur le recueil de Trébutien. Le burin de Barbey y a gravé cet *Exegi monumentum :* « Je puis attendre la gloire, appuyé là-dessus! » Et, pour dater sa prophétie lapidaire, il ajoute : « Ecrit ceci le 2 octobre, dans la cellule de mon ami Trébutien, 8 heures du soir. » Une telle inscription suffit à montrer que dès l'origine, cette *correspondance à Trébutien* était destinée à l'impression. Ce sont des lettres à la postérité. — Les plus modestes épîtres écrites par Barbey d'Aurevilly sont bien un peu à la même adresse.

En les publiant, on ne saurait donc, c'est trop clair, commettre une trahison à l'égard de leur auteur, puisqu'il attendait depuis 1856 ce service, et que peut-être le blâmerait-on même de s'être trop mis en frais pour le mériter.

Il est vrai que, dans le cas présent, un certain apprêt de la forme ne nuit nullement à l'intérêt de ces lettres. Elles renseignent à merveille sur cette longue vie littéraire de dandy et de moine ligueur. Déjà, dans le recueil publié des *Lettres à Léon Bloy*, on a pu apercevoir le travailleur rivé à sa tâche, le forçat de lettres. C'est l'ami délicat ou le vieux lion, isolé et superbe, qui se montre dans les *Lettres à une amie*. La série des *Lettres à Trébutien*, qui ne tardera pas à paraître en volume, étalera, pour ainsi dire, au jour le jour, la conscience de l'écrivain, du conteur, du critique, de l'artiste. On y verra le juge, rigide jusqu'à la cruauté, de tous les événements littéraires d'un quart de siècle (1834 environ à 1858). Elle révélera aussi, mieux encore que les *Memoranda*, le grand mélancolique et le byronien. De tout l'ensemble, enfin, de la correspondance se dégageront dans l'infini de leurs nuances et le dandy, et l'aristocrate, et l'homme d'esprit, et le normand, et le fils de chouan, et le catholique.

Toutes ces manières d'être, de sentir ou d'agir s'expriment, en effet, dans leur liberté grande. L'esprit est exubérant, continuel. L'imagination se dépense avec une facilité sans exemple. C'est opulent et magnifique, jusque dans le bouffon et le rabelaisien. C'est même parfois un peu tendu, l'emphase est proche, le dieu

de la littérature emporte son homme. Mais subitement, par un bon mot, par une pirouette, une drôlerie, un cri du cœur ou un cri de l'âme, il abandonne ces trépieds de Delphes.

Toutefois, pour redevenir alors plus *homme* qu'*auteur*, Barbey d'Aurevilly ne cesse pas de juger, avec sa verve que rien n'arrête, avec son outrance coutumière et sa fougue paradoxale, les hommes, les choses, les temps. Personne ne s'est mieux entendu à *sabrer* un arrêt. Lui dénier la passion, celle-là même qui aveugle, qui dénature, qui se contredit, serait lui faire tort. Dans ses lettres comme ailleurs, il est l'homme du seizième siècle ou même du moyen âge, fanatique, non seulement de la tradition, mais de la force et de la poigne. Catholique, il est surtout « le duc de Guise de la littérature », et Baudelaire lui disait : « Vous devez vous confesser le poing sur la hanche. » Il prend des airs d'inquisiteur en même temps que de rebelle, affectant en art la recherche du satanisme... Ce qui n'empêche d'ailleurs que, très probablement, il était candide et que, certainement, il n'était pas méchant.

Une certaine espèce de gloire ou de renommée bruyante n'était pas non plus son fait. Ce tonitruant aimait le calme, la vie dans le demi-jour. « Je me soucie peu de la gloire des biographes, disait-il. La mienne est dans l'obscurité de ma vie. Qu'on devine l'homme à travers les œuvres, si on peut. J'ai toujours vécu dans le centre des calomnies et des inexactitudes biographiques de toute sorte, et j'y reste avec le bonheur d'être *très* déguisé au bal masqué. C'est le bonheur du masque qu'on n'ôte à souper qu'avec les gens qu'on aime. »

Dans les lettres, le masque de Barbey d'Aurevilly tombe. Et, une fois tombé, que reste-t-il souvent de ce merveilleux aux toilettes célèbres et systématiquement archaïques, de cette somptueuse épave du romantisme, de ce Parisien des premières? Il reste un ami fidèle, un artiste plein de conscience et de sévérité, un Normand passionné de la morte Valognes, des ruelles à fantômes de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des grèves solitaires de cette Manche grisâtre, où l'attiraient les ombres des pirates ses aïeux. Il écrivait dans son journal en décembre 1864 : « J'ai revu la mer, ma mer, — que je pourrais orthographier ma mère! — » Il était alors heureux, cet endurci Bas-Normand, qui descendait aussi de Louis XV, mais n'en parlait pas.

Il nous a paru intéressant, à l'occasion du centenaire de Barbey d'Aurevilly, de cueillir parmi ses lettres inédites quelques-unes de celles qui peuvent donner une idée de ses différentes

manières. La variété des destinataires entraîne la variété des tons. Voici donc une courte anthologie[1].

François Laurentie.

A Sainte-Beuve.

26 août 51, Paris.

Monsieur,

J'étais à la campagne, ces jours derniers, et je n'ai lu qu'à Paris votre article sur M. de Bonald, et vos quatre mots sur moi; quatre mots de vous, bienveillants comme ils le sont, valent mieux pour moi que quatre pages de tous les autres.

Je vous remercie donc cordialement et je regrette que l'ordre de vos travaux soit aussi impérieux et aussi réglé que vous me l'avez dit dans votre lettre; de toutes mes ambitions littéraires, la plus ardente serait d'*occuper* un de vos jugements.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon très reconnaissant dévouement.

Caen, 1er octobre 1856.

Mon cher Monsieur,

Après avoir couru les côtes de la Manche, mon pays natal, me voici à *Caen*, chez mon ami Trébutien, et, selon votre conseil, occupé à préparer pour cet hiver cette édition de Guérin qui aura besoin de votre éclatant patronage[2]. La pierre précieuse n'est

[1] Cette publication, à peine est-il besoin de le dire, est faite avec l'autorisation de l'exécutrice testamentaire de Barbey d'Aurevilly, Mlle Louise Read, dont l'obligeance est proverbiale. Aucune des lettres que nous donnons n'a été jusqu'ici publiée. C'est à peine si des fragments *fort courts* (quelques lignes) de deux ou trois d'entre elles figurent dans *Barbey d'Aurevilly, Impressions et souvenirs*, de Charles Buet, et dans la thèse de M. Grelé sur *Barbey d'Aurevilly*.

[2] Barbey d'Aurevilly est revenu sur ce jugement : « Quoi qu'il soit de ces deux volumes, écrivait-il plus tard, les amis de Guérin ont cru être habilement modestes. Ils ont demandé à Sainte-Beuve un peu de sa célébrité pour orner celle qu'ils se proposaient de faire à Maurice de Guérin. Au lieu d'écrire, eux qui l'avaient connu, sous l'empire des souvenirs personnels et émus qu'il leur avait laissés, ils ont mieux aimé s'adresser à un écrivain qui ne l'avait jamais vu pour dire au monde ce qu'il était et lui attacher le second grelot de sa gloire, puisque le premier n'avait pas assez retenti ! Evidemment, dans leurs prévisions et combinaisons, le grelot était Sainte-Beuve lui-même.

« Malheureusement, Sainte-Beuve est peu sonore... Nous l'avons déjà nommé un donneur d'oboles tumulaires. Mais, passé l'obole, voyez-vous, il ne *donne plus*. »

rien sans la lumière qui la frappe, et nous comptons sur votre rayon.

Et vous nous le devez, Monsieur, nous osons aujourd'hui écrire ce mot-là. Vous nous le devez, non pas seulement comme un critique et un poète, comme un homme de grand goût et de la plus aimable sympathie, mais à un autre titre encore que nous vous avons découvert et que voici.

Mlle *Marie de Guérin* nous a envoyé, il y a quelques jours, les vers que vous trouverez ici et qui vous toucheront, nous n'en doutons pas, dans ce que vous avez de plus délicat et de plus sensible. Cette divine ignorante d'*Eugénie* ne savait pas faire les vers, mais les vers lui venaient comme les abeilles viennent à la fleur. Ceux-ci lui sont venus après la mort de son frère [1], et vous, le poète des *larmes de Racine*, vous avez été le milieu de pureté et de mélancolie à travers lequel ils lui sont venus.

Evidemment, cet hommage retenu dans les modestes papiers d'une fille morte sans se douter de son génie, vous *engage* à la mémoire de son nom. Vous appartenez maintenant aux *Guérin* comme nous, Monsieur. Vous le voyez, vous avez été dans leurs sentiments. Votre talent a *joué* sur le talent d'*Eugénie*. Les vers ci-inclus en font foi. Vous avez été l'étincelle poétique qui devait allumer son âme, mais elle! elle n'a pas eu le temps d'être un flambeau.

Nous vous envoyons ces vers dans leurs incorrections et dans leurs charmantes faiblesses, et nous y ajoutons nos sentiments d'affection, de respect et de reconnaissance, lesquels n'ont ni faiblesse ni incorrection.

Et pour nous deux, *Trébutien* et moi.

[*En P.-S.*] Dans les premiers jours de la semaine prochaine, je serai à Paris et chez vous.

R. Oudinot, 6, vendredi, 24 avril 58.

Mon cher monsieur, j'ai lu hier votre article de la *Revue française* et je vous en remercie. Il m'a touché au cœur et ne m'a point touché à l'amour-propre. J'ai senti l'ami sous les coups.

Vous avez battu ce pauvre Veuillot, en vous servant de moi comme d'une massue, et c'est toujours quelque chose d'être massue, quoiqu'on soit cogné, en cognant!

Mais je ne me plains point de mes bosses, et je suis heureux, comme un bossu, d'avoir à vous envoyer ces remercîments avec mes amitiés.

Donc, tout à vous.

[1] Ces vers ne figurent pas dans le *Journal* d'Eugénie de Guérin.

A Trébutien.

19 au soir. Paris. Septembre 1850.

Cher Trébutien,

J'attendais le paquet que vous m'annoncez par votre lettre de la poste pour vous répondre. Le paquet n'est pas encore arrivé et je ne tiens plus à vous écrire. L'impatience me prend à la fin! Il arrivera quand il pourra, ce paquet flâneur et retardataire, mais moi, je ne me coucherai pas ce soir sans vous avoir griffonné un peu d'amitié.

Et je vous écris, d'autant plus que vous allez voir dans les journaux de demain que mon ami Rovigo a donné sa démission de rédacteur en chef de la *Mode*, et que vous pourriez croire que moi aussi, j'ai donné la mienne de rédacteur et que je suis la destinée de mon ami. Il n'en est rien pourtant. Des questions toutes personnelles se sont dressées, à propos du cautionnement que le duc devait faire et qu'il n'a pas fait, entre lui et le directeur, Nivard, et ces questions ont poussé, — bien malencontreusement, selon moi, — Rovigo, qui manque de sang-froid et d'habileté, à donner obstinément une démission qu'il regrettera, avant quinze jours, d'avoir donnée. Je ne puis dans une lettre entrer dans les détails. Poncet vous les contera, quand il vous verra. Qu'il vous suffise de savoir que le duc a du tempérament des femmes déréglées et qu'il s'est conduit comme un véritable enfant gâté. Poncet et moi nous avons été ses négociateurs. Nous avons obtenu tout ce qu'il a demandé. Nous avons décidé Nivard, qui n'avait aucun tort, à accepter le duc, qui en avait un (le manque d'exactitude dans l'apport du cautionnement), sur le pied où le duc voulait être accepté, et ces choses accomplies, mon enfant gâté, sans raison, ou, pour mieux dire, *contrairement à toute raison*, a voulu s'en aller bouder dans son coin *contre son ventre*. Ah! ç'a été une grande pitié! Très consistant devant une épée, Rovigo ne l'est point devant les autres difficultés de la vie. Il est le digne fils de ce Savary, qui était fort brave, mais qui perdit la tête dans la conspiration de Mallet et se laissa arrêter avec toutes les forces de la police dans la main.

La retraite de Rovigo est d'autant plus bête que le Roi a exprimé sur nous des choses flatteuses; que, comme vous l'avez vu par le dernier numéro, nous avons pris le mot d'ordre de Wiesbaden, même pour modifier la politique de notre journal dans le sens des volontés du Roi. C'est vous dire qu'on comptait sur nous.

Je ne suis pas pour ma part très partisan de cette politique qui jette un manteau de clémence sur les personnes au lieu de

leur camper d'éternels soufflets!...[1] mais le Roi le veut; il veut se perdre, et j'ai dit : *Vive le roi quand même*[2]! Le vieux cri des *Ultras* que poussait mon père, du temps de Decazes, sur mon berceau! Mon article sur le comte de Chambord[3] me vaut tous les compliments et félicitations possibles. Je ne l'ai pas écrit avec mon cœur, mais avec mon esprit. Il a cela d'habile et d'imposant qu'il ne va pas par quatre chemins et qu'il consacre le grand fait de l'obéissance. Obéir, dit la Bible, vaut mieux que sacrifier. J'ai sacrifié autant qu'obéi, et mon abnégation a été complète. Dites-moi quelle aura été votre impression[4].

... Je vous remercie de votre commencement de détails sur *Des Touches*. Tout ce que vous me dites s'ajuste assez bien avec ce que je sais d'ailleurs. Seulement (vérifier) *Valesnerie*, n'est-ce pas plutôt *La Varengerie?* Et pourriez-vous savoir exactement où les Douze ont tenu leur dernier conseil avant l'enlèvement? J'ai entendu dire dans mon enfance que c'était chez les dames de Touffreville, qui m'ont, vieilles comme des carpes, donné des pralines quand j'étais petit, à Valognes. Y aurait-il une paroisse de Touffreville, près de Coutances? Touffreville étant ailleurs, quelle paroisse ces dames habitaient-elles, si c'est de chez elles que sont partis les conjurés?

Je suis pressé, — archi-pressé, — cher Trébutien. Donnez de l'éperon à M. de Beaurepaire. J'ai promis à *la Mode*. Je n'y puis donner que de la passion politique. Y donner d'autres passions, — comme dans *le Dessous de cartes de la partie de whist*[5], — c'est faire crier les douairières de toute la force de leur voix de tête contre moi, le corrupteur de Mesdemoiselles leurs filles, avec mes satanés écrits. Si je tarde, d'autres *Nouvelles* prendraient la place de la mienne. Or, il faut le temps de l'écrire. Et puis, je suis à ce moment de la rêveuse incubation où l'idée frappe aux parois du crâne pour en sortir!

Vous me parlez de mon *Chateaubriand*[6]. Le départ de Rovigo empêchera qu'il ne paraisse. Nivard, le timoré, le trouverait certainement trop dur. Vous me parlez aussi d'une publication. Mon volume de *Ricochets* vous a effrayé par sa longueur et les frais qu'il demanderait. Mais vous chargeriez-vous (vous, c'est nous en double, bien entendu), d'un joli volume comme vous savez les faire, et qui serait mes *Prophètes du passé?* Je vous

[1] et [4] Quelques mots passés.
[2] Barbey d'Aurevilly s'est rallié à l'Empire, dès le coup d'Etat.
[3] Paru dans la *Mode* du 14 septembre.
[5] Une des *Diaboliques*.
[6] Une des études des *Prophètes du passé*.

enverrais quelques retouches à introduire dans les articles publiés, une Introduction sur la pensée philosophique contemporaine et une dédicace à Mme A. de Maistre ou à Mme de Laval-Montmorency, la fille du *grand de Maistre*. (Je ne sais pas encore à laquelle des deux.) Le volume ne serait pas trop fort et vous le soigneriez peut-être avec plus d'amour qu'un recueil de nouvelles, braisées de passion parisienne. Pour la longueur, je n'ai dans mes papiers que les *Prophètes du passé* ou le *Traité de la Princesse* qui puissent vous convenir. Or, le *Traité de la Princesse* n'est pas fini et comme je ne l'écris pas dans ma manière ordinaire, — étoffée et luxuriante, — mais avec une concentration plus grande que mon *Brummel*, il n'est pas près d'être terminé. Quand j'ai pensé à droite ou à gauche et tracé de verve quelques pages, je reprends mon rubis et je creuse mon intaille comme Benvenuto Cellini gravait les siens. Ce sera un livre tout en *mots*. Les *Prophètes du passé*, au contraire, complétés, achevés, pourraient être mis sous presse d'ici quinze jours, et d'ailleurs nous les vendrions beaucoup mieux. Je répondrais bien de la vente. J'ai ici des libraires catholiques dévoués. Il faudrait tirer à cinq cents exemplaires pour qu'il y eût vraiment un profit pour *nous*.

Voilà des *idées en puissance*. Examinez-les et décidez-vous!

Adieu, et à bientôt[1]...

A Monsieur Hector de Saint-Maur[2].

Paris, 18 novembre 62.

Cher et charmant poète,

Je vous ai envoyé, il y a au moins dix jours, ma brochure sur les *Misérables*. Je la jetai à la poste le même jour qu'un autre exemplaire pour *Roger de Beauvoir*. Ni de vous, ni de lui, accusation de réception quelconque! N'auriez-vous rien reçu? La poste m'a fait souvent de ces tours et je la crois capable de tout, la poste.

Je ne sais plus l'adresse de notre autre ami, M. Delamare. J'ai

[1] Quelques lignes supprimées.

[2] Hector de Saint-Maur (1801-1879), poète, auteur d'une traduction des *Psaumes* et d'un recueil intitulé *Dernier chant*. Barbey d'Aurevilly a fait de lui (voir *les Poètes*, seconde série) un éloge qui a semblé parfois exagéré, mais que peuvent justifier quelques pièces fort belles. Il fut pour Barbey un ami très aimé. Le critique dînait chez lui au moins une fois par semaine et lui adressait sans cesse des billets charmants, pleins d'humour et aussi de gauloiseries ou de bouffonneries rabelaisiennes. Cette correspondance (150 lettres environ) sera prochainement publiée.

perdu ses cartes et la carte, et je veux lui envoyer aussi ma petite chose. Envoyez-moi son adresse. Si je n'étais pas sombre comme la nuit, je serais allé vous la demander, au lieu de vous écrire; mais les bêtes de mon espèce restent dans leur creux de fossé quand elles souffrent. Vous savez mes ennuis au *Pays*, et si vous ne les savez pas, en deux mots, mon cher, les voici.

J'ignore si j'appartiens encore à ce journal si bien rédigé; mais mes articles n'y *paraissent plus*. Sainte-Beuve, ce crapaud qui voudrait tant être une vipère, Sainte-Beuve, dont j'ai parlé sans respect (parbleu!) dans mon dernier article sur Gœthe, est allé se plaindre, en se tenant le ventre, à son seigneur et maître Persigny, lequel a fait entendre aux esclaves qu'*on* serait bien aise que je ne fusse plus au *Pays*.

Grandguillot est le seul qui ne m'ait pas lâchement abandonné; mais lui-même est en lutte avec ce qu'on appelle si drôlement la Propriété, c'est-à-dire avec d'Anchald et Polignac, de sorte que je ne sais littéralement plus où j'en suis.

Mais ce que je sais fort bien, c'est que j'ai un fier mal au cœur de tout cela, mon cher Saint-Maur, et que je voudrais pouvoir aller me livrer aux charmes de la misanthropie et du mépris dans quelque coin. Une tanière de loup me conviendrait diablement pour l'heure!

Au moins, il y aurait, dans cette tanière, un loup qui vous aimerait comme un chien!

Mardi 30 novembre 1873.

Mon doux Hector, voulez-vous me donner à dîner *vendredi prochain?*

Voici ponrquoi :

Le vendredi *en suivant* — comme disaient nos pères — je ne serai peut-être pas libre, et quelques jours après, je partirai. J'irai m'abattre comme un grèbe mélancolique sur les marais du Cotentin. Le jour de Noël, je suis de messe de minuit et de *réveillon* à Valognes et je ne reviendrai pas dans ce hideux Paris — où il n'y a plus que vous que j'aime — avant le jour des *Rois*.

Ceux du mois de janvier — bien entendu — puisqu'il n'y a plus que ceux-là!

Je vous écris du fond d'une grippe, mais si elle n'est pas guérie *vendredi prochain*, je la traînerai jusque chez vous.

Vous avez vu, dans ce chien de *Constitutionnel* d'il y a deux jours, que désormais mes articles paraîtront en *Variétés*, et aujourd'hui, j'ai accompli ma première pirouette.

Je vous le dis, car je tiens à être lu par vous. Je suis la *bête*

noire (le tigre noir!) des imbéciles. Que me resterait-il si je n'avais pas les gens d'esprit?...

Votre ami.

Vendredi (26 avril 1878).

Je croyais pouvoir dîner chez vous ce soir, vendredi, jour de fondation, mais voici un obstacle!

Que le diable!... Mais ne jurons pas; nous sommes en temps pascal.

Cher prieur de Saint-Maur, vous *voulez* que je vous écrive pour (hors le vendredi) vous dire le jour où je peux dîner chez vous. Eh bien, prenez *lundi* ou *mardi*, A VOTRE CHOIX.

Taine vient de m'écrire. Il a senti le reproche, ce dard entortillé dans le buisson de fleurs de mon article[1], et enfin il m'a dit le *merci* qu'il ne dit jamais.

A vous, je dis toujours que je vous aime et c'est toujours vrai!

A Taine (1878).

Monsieur,

Je suis très heureux de vous avoir rendu justice et j'aurai du bonheur à vous la rendre toujours.

Votre lettre m'a été infiniment agréable, d'abord, parce qu'elle est de vous et ensuite parce que vous avez pris la peine de la faire longue. Sa longueur est une déférence que j'ai sentie... Vous ne voulez être à mes yeux ni matérialiste ni athée. Vous êtes l'homme du développement scientifique, tout simplement, — le meilleur des bons enfants scientifiques! Vous n'êtes point hostile aux choses religieuses, pourquoi le seriez-vous? et vous poussez même la bonté jusqu'à trouver dans le darwinisme un petit péché originel et qui doit nous faire, à nous autres, honneur et plaisir. Que de grâces, Monsieur! Seulement je dis, comme la petite fille de la comédie :

Vous me trompez peut-être avec des mots si doux!

Mais, trompée ou non, du reste, la petite, elle était flattée de la peine qu'on prenait pour la tromper. Eh bien, moi aussi.

Je vous trouve aimable, Monsieur, mais vous ne m'avez convaincu que de cela. J'ai beau me monter la tête en vous lisant, votre Adam loup ou singe à qui la civilisation tond le poil et gratte la peau pour en faire un homme, ne ressemble pas du tout au mien à qui on n'a pas appris à marcher progressivement sur ses pieds de derrière, et qui (peut-être pour cela) est tombé

[1] Il s'agit d'un article paru dans le *Constitutionnel* du 22 avril sur les *Origines de la France contemporaine*, t. II.

de toute sa hauteur, l'imbécile! et resterait par terre si la religion ne le remettait pas sur les pieds!

Malgré ces petites différences entre nos Adams, qui sont les grosses pour moi, Monsieur, agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments les plus vifs pour votre talent et pour votre personne.

A Monsieur Paul Bourget.

Valognes, le 19 décembre 1877, hôtel Granval-Caligny.

Mon cher poète-dandy,

Vous m'avez écrit un chef-d'œuvre de lettre, — à mettre dans un écrin, — et j'y ai répondu par un chef-d'œuvre de silence que vous avez pu croire un chef-d'œuvre d'indifférence. Non, pourtant, ce n'était pas cela! Je vous aime beaucoup; je pense à vous beaucoup, mais je hais d'écrire à présent... La faute en est à cette diablesse noire qu'on appelle la vie... Les lettres sont comme les glaces plus ou moins de Venise (selon la plume qui écrit) et dans lesquelles on se mire toujours un peu. Moi, je ne me mire plus, quoique j'aie toujours une petite glace à la main, comme Sardanapale, qui ne me sert qu'à regarder, par-dessus mon épaule, les femmes, placées derrière moi, pour les surprendre (*puisque je n'ai pas l'air de les regarder*) dans LEUR VÉRITÉ.

Tel mon triste cas épistolaire, qui sera le vôtre un jour, allez! maître Paul Bourget! Votre fatuité ne sera pas éternelle. Tout grand dandy finit par un grand dégoûté.

Je vous écris sur la dernière feuille de papier [à ma sombre devise] qui me reste. Il faut que je revienne à Paris me ravitailler. Aussi vais-je revenir. *Le 31 au soir*, je serai à Paris, et vers *neuf heures*, je pourrai vous serrer la main chez Coppée, s'ils ne sont pas couchés dans cette somnolente maison de dormeurs! Y viendrez-vous? J'ai grande envie de vous revoir. Cela ravivera mes sensations. Cette torpille de vie de province . . . . [1] m'a engourdi et *retourné* sur moi-même. Mais cet engourdissement n'est pas doux. Il y a, au centre, le dard du scorpion qui se frappe... l'*inarrachable* dard! . . . . . [2]

Avez-vous fait de ces vers encore, comme ceux que vous m'avez lus?... [3] Que les femmes seraient à maudire si elles n'étaient pas la source des beaux vers! Il n'y a vraiment que les beaux vers qui puissent nous réconcilier avec la destinée qu'elles nous font. Leur empire passe, mais les vers restent et nous font battre le cœur, quand nous les disons, lorsque pour elles, rien n'y bat plus... dans ces cœurs déchirés!

[1], [2] et [3] Quelques mots passés

... Mais je deviens par trop mélancolique et je ne veux pas continuer sur ce ton. J'aime mieux finir ma lettre. C'est la solitude qui est la mère de cette chienne de mélancolie. Je m'apprends ici à *vivre seul.* Amère éducation! que cette année je me suis terriblement donnée, dans cette ville *morte*, dont les pavés sont les tombes de mes premières folies de cœur et de mes souvenirs. J'avais eu le projet d'en partir plus tôt, mais (je l'ai écrit à *Bloy*, l'*homme des messes!*) j'ai eu la fantaisie — hélas! malheureusement plus sentimentale que pieuse, — d'entendre la messe *de minuit*, sous les voûtes de l'église *Saint-Malo de Valognes*, j'ai de sveltes spectres à y chercher, dans ses plus noires et ses plus mystérieuses chapelles. Je pourrais bien, pourtant, ne les chercher, ni *là*, ni *ailleurs*...

Ils ne sont pas toujours les amants des clairières,
Ces spectres, revenant de la tombe, transis,
Sous la lune bleuâtre et ses pâles lumières...
Ils dansent dans les cimetières,
Mais, dans mon cœur, ils sont assis...

Vous y êtes *assis*, vous aussi, mais vivant!

Votre ami.

[*En P.-S.*]. — Ci joint un mot à Palmé pour qu'il vous donne mes Bas-Bleus.

A Monsieur Frédéric Masson (1887).

Mon très cher et très honorable Monsieur Masson,

J'accepte le prix que vous me proposez de mes vers, et je voudrais pouvoir vous envoyer les 40 pages de prose que vous me demandez, mais pour moi l'imagination est une cavale difficile à monter, et ne vient pas humblement tendre le dos quand on l'appelle. Ce n'est pas le cavalier qui la monte, mais c'est plutôt elle qui monte le cavalier.

La drôlesse se moque de moi en ce moment. Je n'ai dans la tête que des sujets impossibles avec la chasteté des demoiselles qui lisent votre revue[1] et à qui elle est destinée. Je ne suis pas pour la confection de ces beignets innocents, mais enfin si je trouve...

A Monsieur de Pène.

Paris, 3 janvier 1880.

Mon cher Monsieur de Pène,

Je vous sais gré du sentiment qui vous a fait m'écrire; c'est aimable et noble. Mais je sais lire à travers les hommes, — et à travers vous, j'ai toujours vu un autre que vous.

[1] La *Revue des lettres et des arts.*

Si vous aviez été parfaitement maître au *Paris-Journal*, j'y serais probablement resté. Mais, plénipotentiaire pour la négociation, avec moi, vous ne l'avez *plus* été pour la rupture — cette rupture que je me permets d'appeler stupide (même au point de vue de la boutique, cette chose sacrée!) et, à un autre point de vue, impertinente.

Je vous tends donc une main amie, mais attristée, et je vous prie de me croire, comme par le passé,

Tout à vous.

Paris, 23 janvier [1884 ou 1885].

Mon cher Monsieur de Pène,

Voici un ami pour moi, et pour vous un reconnaissant qui vient vous demander aujourd'hui de *doubler* sa reconnaissance. C'est Léon Bloy, ce Léon Bloy dont, par parenthèse, vous avez inséré au *Paris-Journal*, en 1882, un long article sur Christophe Colomb. Il vient de terminer sur ce sujet un fort volume que vous jugerez et que je trouve d'un talent, d'une gravité et d'un intérêt considérables [1].

Il m'a demandé d'en faire la préface; je l'ai faite, comme s'il n'était pas mon ami, et son désir serait, à la veille de la publication de son livre, de la voir publier dans le *Gaulois*. Voulez-vous en parler à M. Arthur Meyer? J'aurais pu en écrire moi-même à M. Meyer, car je suis un ancien du *Gaulois*, mais j'ai mieux aimé en écrire à vous, dont je connais la ferveur d'affection. C'est un grand service que vous rendrez à Léon Bloy et à moi qui le présente hardiment au public.

Ma personnalité n'est pour rien dans ce que je vous demande. Tout est dans l'intérêt d'un homme qui, jusqu'ici, n'a pas pu percer, en raison même de son talent, — ce qui ne vous étonnera pas.

Je me permets de compter sur vous avec la confiance qui viole les cœurs généreux.

A Madame Judith Gautier.

1887 (?)

Madame,

Il faut réparer ses fautes quand on en fait. En relisant les vers que je vous ai envoyés sur notre archange [2], je me suis aperçu d'une faute de quantité.

[1] L'ouvrage est intitulé : *le Révélateur du globe.*

[2] C'est l'archange saint Michel, statuette de cire modelée par Mme Judith Gautier, et qui aujourd'hui encore se trouve sur la cheminée de la chambre qu'occupait Barbey d'Aurevilly rue Rousselet. Cette chambre est demeurée pieusement intacte.

On peut aimer les difformités quand on aime. Henri VIII aimait peut-être les six doigts d'Anne de Boleyn, mais vous ne devez pas aimer mes versiculets avec un pied de trop. Voilà pourquoi je les ai corrigés, comme s'ils en valaient la peine.

Adieu, Madame, j'espère bien vous voir demain chez la baronne[1], et je vis dans cette espérance.

A l'éditeur Lemerre.

(Juillet 1886).

Mon cher Editeur,

J'ai vu avec horreur la transformation que vous avez faite des deux beaux dessins que je vous avais envoyés pour notre *Page d'histoire*[2]. On me dit que cette abomination dont vous les avez déshonorés s'appelle du gillotage. Nom digne de la chose, bonne pour des *Gilles* qui ne connaissent rien aux choses d'art!

Mon cher Editeur, je ne veux pas de cette honte.

L'Artiste va me les reproduire dans son numéro d'octobre.

Que si vous vouliez les reproduire, on ferait un très modique arrangement avec vous pour vous en livrer les cuivres.

C'est à vous de parler.

Mlle Read ne va point chez vous parce que vous pousseriez des cris de paon si elle vous disait son opinion, qui est la mienne, sur le travail ravalant[3] que vous avez fait sur nos dessins; moi je lui dis et je *vous dis* que c'est prostituer des cris de paon que de les pousser sur une *œuvre d'oie*.

Voilà, mon cher ami.

Je vous verrai à dîner chez *Bourget*, *mercredi*, et je vous confirmerai de vive voix ce que je vous écris ce matin.

On chante à Mlle Read que vous l'adorez, et elle atteste avec d'autres cris de paon qu'elle n'a aucune influence sur vous. Aucune, aucune, aucune!

Votre ami, malgré et sans le gillotage...

[1] Mme la baronne de Poilly.

[2] *Une Page d'histoire*, 1886, Lemerre. — Les deux dessins dont il est ici question sont de Léon Ostrowski, peintre de grand talent et trop peu connu, quoiqu'il soit l'auteur des portraits souvent reproduits de Mme Ackermann et de Mlle Read. Il est mort à trente et un ans, au Tonkin, dans la Légion étrangère (1889).

[3] Jeu de mots sur le nom de *Ravalet*, que portent les héros de ce récit. Déjà, dans son opuscule, Barbey d'Aurevilly avait écrit : « C'était la famille de Ravalet... Et, de fait, elle devait un jour le *ravaler*, ce nom sinistre ». Il tenait donc à ce calembour.

Lundi 28 mars 1887.

Mon pauvre et cher Lemerre, vous avez donc des moustiques chez vous qui se sont abattus sur ma *Page d'histoire*, et vous les prenez pour ce qu'ils ne sont pas. Ils sont tout simplement des ignorants qui ne savent pas lire, même ce que j'ai écrit. Comptons leurs sottises.

1° Le nom des Ravalet est le nom *de famille* des seigneurs de Tourlaville, qui ne sont de Tourlaville que parce qu'ils sont les châtelains du château de ce nom.

Et d'une!

Ensuite, — Le nom du mari de Mlle de Ravalet, que votre érudit appelle Ravalet (il faudrait pourtant savoir lire) est, comme je l'ai dit : *Le Fauconnier, seigneur de plusieurs seigneuries.*

Et de deux bêtises!

La troisième est ineffable, et je n'oppose à cette sottise que Bouillet, lequel n'est pas un érudit pourtant!

Voici Bouillet :

« L'annulation du mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois est de 1599... Depuis ce temps, cette princesse vécut tantôt en Auvergne, tantôt à Paris, dans un palais séparé. Néanmoins le bon roi fournissait à ses dépenses et allait même lui faire de *fréquentes visites.* »

Et de trois sottises!

Ma phrase *ici* reste donc entière et votre petit raton de bibliothèque, qui voulait la grignoter, ne l'a pas même entamée!

Nous ne sommes donc qu'à trois sottises, mais qu'il continue, le raton,

Quand nous serons à dix, nous ferons une croix!

La croix, je la lui ferai sur le dos, au raton! Mais pour cela, mon cher Lemerre, il me faut le précieux nom de cet érudit à tête d'épingle sans pointe qui vous a endoctriné.

Je vous prie de me l'envoyer. Puisqu'il a critiqué ma fidélité historique, je me permettrai de gratter son imposante érudition.

Donc son nom, mon cher Lemerre, son nom!

Vous êtes un renard bas-normand à forte queue. Fustigez de cette queue-là les mouches [1]... qui vous entourent et faites-les déguerpir!

C'est le conseil de l'autre renard bas-normand qui est :

Moi!

J. Barbey d'Aurevilly.

[1] Mots passés.

LES DERNIERS ÉVÊQUES DE L'ANCIEN RÉGIME

A l'époque où la cour de Louis XVI était encore dans toute sa splendeur, quand les salons de Versailles s'ouvraient à cette aristocratique société qui s'abandonnait « au plaisir de vivre », la présence des évêques aux fêtes officielles n'avait rien qui pût surprendre, et le costume épiscopal se mêlait souvent aux habits de cour. Il semblait même qu'il y fût à sa place : les soutanes de soie rouge ou violette, la blancheur des précieuses dentelles, les ors des anneaux et des croix mettaient leur note discrète dans les symphonies de couleurs qui éclataient sous les lustres dans les réceptions royales. Partout les évêques étaient traités avec une respectueuse déférence; leur titre leur attribuait un des premiers rangs dans la hiérarchie mondaine; on les écoutait avec plaisir, car c'étaient, pour la plupart, des hommes doctes ou spirituels; on les courtisait, parce qu'on les savait influents; conscients de leur importance, ils aimaient à apporter dans les conversations ce ton de gravité enjouée qui convient aux hommes d'église, et leur tact leur indiquait les limites qu'ils ne devaient ni franchir, ni laisser dépasser. Entourés, adulés, admirés, parfois jalousés, ils représentaient dignement, dans ce milieu profane, l'épiscopat grand seigneur de l'ancienne France.

Qu'eût-on pensé alors si, au milieu du cercle des prélats et des duchesses, avait surgi quelque Jérémie qui se fût écrié : « Malheur à vous, ô évêques! La main du Seigneur va s'appesantir sur vos têtes! Les jours de la tribulation vont venir! Bientôt, vous serez trahis, calomniés, reniés par les vôtres, chassés du sol de votre patrie! Dans des épreuves sans exemple, vous connaîtrez l'abandon, le dénuement, la faim et la soif! La moitié d'entre vous mourra sur la terre étrangère, et, au cours de la tempête qui est proche, plusieurs de vous perdront la vie et quelques-uns l'honneur! »

Le prophète eût sans doute été traité de fou et enfermé dans

quelque cabanon, et, cependant, toutes ces calamités vont fondre sur nos évêques; ils devront sillonner, en tendant la main, les routes de l'étranger, et quand la crise paraîtra voisine de son terme, il leur faudra, comme rançon de la paix religieuse, renoncer à leurs sièges; les uns devront alors se soumettre à la condition rabaissée de fonctionnaires impériaux, pendant que, pour les autres, se prolongeront les horreurs de l'exil. Telle est la succession d'événements que nous allons avoir à étudier.

Avec le cours des années, la phalange épiscopale, régulièrement décimée par la mort, verra ses rangs s'éclaircir, et les derniers survivants s'éteindront dans une triste vieillesse, en repassant douloureusement dans leur mémoire les événements tragiques auxquels ils auront assisté pendant la moitié d'un siècle. Nous nous unirons à eux pour rechercher en quoi ces catastrophes ont contribué à réparer dans le passé, à fortifier pour les luttes de l'avenir [1].

I

Combien y avait-il, en 1789, de diocèses et d'évêques français. Il semblerait paradoxal de dire que nous n'en savons rien; et, cependant, si nous nous reportons aux ouvrages historiques, où il est question de l'épiscopat français à la veille de la Révolution, nous sommes obligés de reconnaître qu'il n'y en a pas deux qui soient d'accord. Les uns donnent le chiffre de 131 diocèses, d'autres 135 ou 141, voire même 144. Il semble étrange qu'on n'ait pas pu savoir quelque chose de précis quand il s'agit de circonscriptions aussi importantes que les ressorts ecclésiastiques.

On dira bien que les divisions de l'ancienne France étaient infiniment compliquées : les gouverneurs de provinces, qui, d'ailleurs, ne gouvernaient rien puisqu'il leur était défendu de résider dans leurs gouvernements, étaient au nombre de 40; les intendants étaient 32, les commandants militaires n'étaient que 17. Les divisions administratives ne coïncidaient pas avec les ressorts judiciaires, et, de plus, les circonscriptions étaient fort inégales

[1] Pour ce travail, j'ai utilisé les trois volumes de M. l'abbé Sicard sur l'épiscopat de l'ancien régime. Je l'ai complété au moyen de diverses publications récentes sur la Révolution, particulièrement celles de M. Armand Brette sur la convocation des états généraux et les cinq volumes publiés par M. le comte Boulay de la Meurthe sur la négociation du Concordat. Enfin j'ai puisé de nombreuses indications dans la série F des Archives nationales et dans la collection du journal l'*Ami de la religion*.

et s'enchevêtraient en un réseau inextricable de frontières intérieures. Telle localité du Poitou relevait de l'archevêque de Bourges et de l'intendant de Tours. Cela est si vrai qu'en 1789 l'autorité centrale se trompa à diverses reprises quand il s'agit de déterminer à quel groupe électoral appartiendrait certaine paroisse ou même certain bailliage.

On comprend donc comment il peut se faire que des incertitudes subsistent sur le nombre des diocèses de France, et que, par suite, des divergences importantes se relèvent dans les différents auteurs qui ont traité la question.

Il est d'abord des diocèses situés en France qui, en 1789, lors des élections, n'appartenaient pas à la France : c'étaient Avignon et ses trois suffragants, Carpentras, Cavaillon et Vaison. Ce n'est qu'en 1790 qu'un soulèvement populaire amena le départ du légat du Pape et l'union du comtat à la monarchie française; encore cette union de fait ne passa-t-elle dans le droit que lorsque le Pape, au traité de Tolentino, eut consenti à un abandon que les circonstances lui imposaient.

Viennent ensuite sept diocèses qui avaient une partie de leur territoire en France : Ypres, Tournai, Liège, Trèves, Spire, Bâle et Genève. Par contre, Cambrai, Metz, Strasbourg, Besançon étendaient leur juridiction en pays étranger; presque tous les diocèses voisins des frontières du Nord et de l'Est chevauchaient donc sur les limites politiques et possédaient des sujets dans deux ou plusieurs souverainetés différentes [1].

Il serait logique de conclure que les évêques français étaient ceux dont la ville épiscopale était en France, et ce fut la solution qui finit par prévaloir; mais elle n'était pas admise au moment des élections, car l'évêque de Tournai fut élu dans la « gouvernance » de Lille, et celui d'Ypres par le clergé du bailliage de Bailleul; Gobel, suffragant de l'évêque de Bâle, fut député par le clergé de la Haute-Alsace. Pour ce dernier, on pouvait répondre que, spécialement chargé d'administrer la partie française du diocèse de Bâle, il était évêque français, bien qu'il résidât à Porrentruy, en Suisse; de plus, il était né à Thann, en Alsace; enfin, et surtout, il était bien vu du parti révolutionnaire, ce qui

[1] Il en était de même des métropoles ou provinces ecclésiastiques : de Cambrai relevait le diocèse de Tournai, situé dans les Pays-Bas; Metz, Toul, Verdun, Nancy, Saint-Dié faisaient partie de la province de Trèves; Strasbourg, de celle de Mayence; Saint-Jean-de-Maurienne et Genève de celle de Vienne en Dauphiné; Nice de celle d'Embrun et enfin les cinq petits diocèses de la Corse dépendaient les uns de Pise et les autres de Gênes.

lui donnait des droits à la bienveillance de l'Assemblée nationale. Mais il en fut autrement de Mgr d'Arberg et de Mgr de Salm, tous deux sujets de l'empereur, puisque leurs villes épiscopales faisaient partie des Pays-Bas autrichiens. Leur élection fut contestée; un rapport fut présenté qui concluait à leur non-admission. L'évêque de Tournai était à la tribune, le 14 juillet 1789, pour défendre son élection, mais ses collègues ne lui prêtaient qu'une oreille distraite; ils écoutaient plutôt si le son du canon ne se faisait pas entendre du côté de Paris. A deux heures, l'Assemblée, énervée par l'inquiétude, leva la séance et les députés se dispersèrent pour aller aux nouvelles. L'évêque de Tournai en avait été pour ses frais d'éloquence; la prise de la Bastille lui valut seulement d'être invalidé huit jours plus tard.

Si nous voulons déterminer le nombre exact des diocèses français en 1789, nous n'aurons qu'à opter entre le chiffre de 135 ou de 136, suivant que nous compterons ou ne compterons pas le diocèse de Bethléem en Nivernais.

Pendant les croisades, le duc de Nevers avait attribué au diocèse latin, créé à Bethléem de Judée, la propriété de l'hôpital de Clamecy. Quand disparurent les principautés chrétiennes, l'évêque de Bethléem vint se réfugier dans son domaine de Clamecy, dans lequel il exerçait une juridiction épiscopale indépendante, et, pendant quatre siècles, les évêques s'étaient succédés à Clamecy, nommés par les ducs de Nivernais, agréés par le roi de France et institués par le Pape; ils limitaient leur action pastorale au territoire de leur hôpital, en attendant le jour qui verrait restaurer leur autorité sur le reste de leur diocèse, enfin débarrassé du joug musulman. Si donc nous tenons compte de l'existence quelque peu problématique de ce diocèse atrophié, c'est au nombre de 136 que nous devons nous arrêter pour les diocèses français.

Il est moins aisé de dire combien il y avait d'évêques. Je ne parle pas des vacances provenant de décès ou de démissions. Au moment des élections, l'épiscopat atteignait le *plenum* : deux des évêques moururent après la réunion des états généraux, Mgr de Crussol d'Uzès, de la Rochelle et Mgr de Partz de Pressy, de Boulogne; ils furent immédiatement remplacés par Mgr de Coucy et Mgr Asseline, qui furent sacrés le 3 janvier 1790, en même temps que Mgr d'Aviau de Sanzay, nommé à l'archevêché de Vienne, en remplacement de Mgr Lefranc de Pompignan, qui, nommé ministre de la Feuille, avait cru devoir donner sa démission.

C'est seulement après la mort de Mgr de Fumel, évêque de

Lodève, arrivée le 26 janvier 1790, que les sièges vacants cessèrent d'être remplis, en vertu d'une décision de l'Assemblée.

Nous avons donc, à la fin de 1789, 136 diocèses et 136 évêques titulaires; mais il faut y ajouter 1° les évêques démissionnaires qui, à cette époque, étaient au nombre de six. L'un d'eux, Mgr de Beauvais, ancien évêque de Senez, vivait à Paris, auprès de l'archevêque de Paris, son ami, et le clergé de la vicomté de Paris *extra muros*, l'avait nommé député, pour manifester son regret d'avoir laissé à la ville l'honneur d'élire son archevêque; en nommant son meilleur ami, les électeurs avaient pensé représenter le prélat par un autre lui-même.

Il y avait 2° les évêques coadjuteurs et auxiliaires; le cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome et archevêque d'Albi, le cardinal de Brienne, archevêque de Sens et Mgr de Barral, évêque de Troyes, avaient obtenu pour leurs neveux la coadjutorerie, avec future succession; ces trois prélats portaient le titre de Trajanople, Damas et Isaure; l'archevêque de Trèves avait pour auxiliaire Mgr d'Herbain, évêque d'Ascalon, député à l'administration de la partie française du diocèse; le prince-évêque de Bâle avait confié le même soin à l'évêque de Lydda; les archevêques de Lyon, Cambrai et Besançon, les évêques de Strasbourg, Metz et Laon avaient des auxiliaires officiellement reconnus et pourvus des pouvoirs de vicaires généraux. Ce sont donc onze prélats à mettre en ligne de compte.

Enfin, on comptait 3° six évêques *in partibus* qui n'avaient pas le titre d'auxiliaires; l'un d'eux, Mgr de Saint-Marsault, était l'aumônier de Madame Adélaïde, fille de Louis XV; M. Frédéric Masson raconte les laborieuses négociations par lesquelles le cardinal de Bernis obtint du Pape cette désignation. Malheureusement, la chancellerie des brefs eut la malencontreuse idée d'accorder au nouvel évêque le titre *in partibus* de Paphos, ce qui pouvait prêter à des plaisanteries irrévérencieuses. Le cardinal eut donc à se remettre en mouvement pour faire transformer le titre de Paphos en celui de Pergame, qui rappelait aussi des souvenirs poétiques, mais qui ne pouvaient suggérer que de glorieuses allusions. Un autre des évêques « à la suite » était Mgr Dubourg-Miroudot. Ce n'était pas un évêque *in partibus infidelium* au sens strict du mot, puisque le diocèse de Babylone, conféré au prélat, avait une existence officielle, et que plusieurs de ses titulaires, dont Miroudot lui-même, y avaient résidé au cours des dix-septième et dix-huitième siècles; il est vrai que Miroudot, en trente ans, avait passé dix-huit mois en Mésopotamie; se désintéressant complètement de sa mission, il avait

pris une résidence à Paris d'où il assiégeait le roi et le Pape de ses demandes d'argent; c'était un assez triste sujet, et il jouera un rôle, qu'il aurait désiré moins effacé, dans l'histoire du clergé constitutionnel.

Si nous résumons ce qui vient d'être dit, l'épiscopat français comptait, en 1789, 159 membres.

Savoir : 136 évêques titulaires; 6 évêques démissionnaires; 3 coadjuteurs avec future succession; 8 auxiliaires; 6 évêques *in partibus* [1].

II

La Constituante, en organisant ce qu'on a appelé la Constitution civile du clergé, bouleversa complètement l'ancienne répartition des sièges épiscopaux. Sur 136 sièges, elle en supprima 62, sauf à en créer 9 nouveaux dans les départements qui n'avaient pas eu jusque-là de ville épiscopale [2].

Les 74 sièges conservés voyaient leurs circonscriptions profondément modifiées; Rennes devenait siège d'une métropole, neuf et des anciennes provinces ecclésiastiques étaient supprimées. Toutes ces transformations avaient été décrétées sans qu'on eût daigné prendre l'agrément du Saint-Siège, sans même avoir soumis ces projets à la seule autorité compétente pour accorder, enlever ou transférer la juridiction épiscopale. Les évêques ne pouvaient donc accepter l'immixtion du pouvoir civil dans une affaire intérieure de l'Eglise; aussi ne s'en trouva-t-il que 7 qui consentirent à prêter le serment constitutionnel. Comme 2 évêques titulaires et 4 anciens évêques [3] étaient morts pendant

[1] Ces renseignements sont tirés de l'ouvrage du R. P. Jean, S. J. (les archevêques et évêques français de 1682 à 1802), que j'ai complété au moyen de la publication déjà citée de M. Armand Brette, t. Ier, pages 476-525.

[2] Allier (Moulins), Ardennes (Sedan), Creuse (Guéret), Deux-Sèvres (Saint-Maixent), Indre (Châteauroux), Mayenne (Laval), Haut-Rhin (Colmar), Haute-Saône (Vesoul), Seine-et-Oise (Versailles). Le diocèse de Moulins avait été établi par le roi en 1788 et l'abbé des Gallois de La Tour y avait été nommé le 21 mai 1789, mais le Pape n'avait pas encore publié la Bulle d'érection du diocèse et le titulaire désigné par le roi ne fut pas préconisé; il ne put donc être sacré. Cela ne l'empêcha pas de faire cause commune avec les évêques émigrés et de refuser sa démission en 1801; sous la Restauration, il devint archevêque de Bourges.

[3] Les évêques de Lodève (de Fumel), de Quimper (Conen de Saint-Luc), l'ancien archevêque de Vienne (Lefranc de Pompignan), les anciens évêques de Senez (de Beauvais), d'Evreux (de Lezay-Marnésia) et de Viviers (Morel de Mons).

l'année 1790, il y eut donc 146 évêques sur 153 qui rejetèrent la Constitution civile, et contre lesquels commença une persécution qui obligea la plupart d'entre eux à s'exiler.

Il n'a pas manqué de gens pour se scandaliser de ce que les chefs du clergé de France se fussent réfugiés à l'étranger, mais personne ne le leur a reproché aussi cruellement que leurs successeurs intrus, les évêques constitutionnels. Il n'est pas de sarcasmes qu'ils n'aient décochés contre ces « pasteurs mercenaires qui fuyaient quand leur troupeau était menacé ». — « On nous traite d'intrus, disaient-ils, mais qu'avons-nous fait sinon de remplir des places désertées par les anciens titulaires? Il ne tenait qu'à eux de demeurer dans leurs diocèses et nous aurions été les plus dociles de leurs coopérateurs. » — « Maintenant encore, ajoutaient-ils en 1797, s'il leur plaisait de rentrer en France et de reconnaître la nouvelle forme de gouvernement, nous nous ferions un devoir de leur remettre l'autorité que nous n'avons acceptée qu'à leur défaut; nous sommes prêts à oublier la faute grave qu'ils ont commise en s'insurgeant contre les lois; nous leur pardonnerions tous leurs torts, et nous ne conserverions que les sièges que la mort de l'ancien titulaire aurait rendus vacants. »

Il suffit de connaître la rigueur impitoyable de la législation concernant les émigrés pour comprendre combien étaient illusoires ces protestations de désintéressement. Ce n'était qu'un simple artifice de rhétorique destiné à jeter de la poudre aux yeux des ignorants. Il fallait faire croire que si les évêques s'obstinaient à rester en exil, c'est qu'ils prétendaient ne rentrer qu'en ramenant le roi; ces offres généreuses n'avaient pour objet que de perdre irrémédiablement dans l'esprit du peuple des prélats dont on travestissait souvent les sentiments en les représentant comme des agents de contre-révolution.

Et en supposant qu'ils fussent rentrés, il leur eût fallu se soumettre à la nouvelle distribution de la France en diocèses départementaux, exercer sur les parties nouvellement rattachées à leur nouvelle circonscription une juridiction que le Pape ne leur avait pas donnée; subordonner leur autorité à celle des vicaires épiscopaux, formant le « presbytère »; admettre que les cures seraient pourvues par l'élection; en un mot accepter en détail la Constitution civile qu'ils avaient anathématisée en bloc; avouer que leur résistance de 1791 était mal fondée, se déclarer prêts à se plier à toutes les exigenees du Directoire, à accepter toutes les mesures malfaisantes qu'il imaginerait de prendre, remplacer le dimanche par le décadi, participer aux « fêtes civiques » et reconnaître aux conseils législatifs le droit de se poser en arbitres infaillibles de

la discipline ecclésiastique. L'invitation des constitutionnels eût été un piège si elle n'avait été un « bluff » et pas un des anciens évêques, émigrés ou non, ne la prit au sérieux.

Les évêques et les prêtres sortis de France n'en ont pas moins participé à la défaveur dont les émigrés laïques ont été l'objet. Tout d'abord, ils étaient malheureux : leurs ressources rapidement épuisées les avaient mis dans une profonde pénurie; or, ce qu'on pardonnerait aux riches n'était pas toléré chez ceux que la nécessité contraignait à tendre la main. Leur fierté, leur fidélité à une cause compromise les rendaient insupportables aux politiques, et enfin certains défauts, qui sont l'envers des qualités du caractère français, les ridiculisaient dans une société qui n'avait de l'esprit français ni l'envers, ni l'endroit. L'Anglais pratique souriait de leurs illusions un peu folles; la gravité allemande s'effarouchait de leur bonne humeur; l'intransigeance de leur loyalisme s'accommodait mal de la subtilité italienne, habile à inventer des accommodements, et l'Espagnol méfiant se demandait à quelles erreurs religieuses ou sociales ces étrangers serviraient de véhicule. Chez nous, les infortunés émigrés n'ont pas rencontré plus d'indulgence, et l'histoire leur a reproché, avec une sévérité qui va jusqu'à l'injustice, de n'avoir pas réussi. Rendus solidaires de certaines fautes qu'ils n'avaient pas commises, nos prêtres ont été enveloppés dans la même réprobation et cependant combien peu ils la méritaient! Emigrés, oui, ils le furent, mais parce que la patrie, comme une marâtre, les rejetait de son sein. Il suffit d'examiner dans quelles conditions ils quittèrent la France pour les excuser, je me trompe : pour les plaindre et les admirer.

L'émigration ecclésiastique se fit en trois périodes, dont chacune a son caractère propre. La première, au début de la Révolution, quand apparut clairement la nature des réformes qui allaient s'accomplir; la seconde, lors de la mise en pratique de la Constitution civile, au début de 1791; la troisième après le 10 août, quand fut votée la loi de déportation des prêtres et quand les massacres de septembre firent voir que la loi d'exil paraissait trop indulgente aux hommes qui confisquaient alors à leur profit la glorieuse appellation de « patriotes ».

Le premier groupe est le moins nombreux; il se compose d'abord d'évêques des pays méridionaux, où les passions sont brutales et les actes irréfléchis : aux inimitiés politiques se joignaient les rancunes personnelles. Les évêques de Pamiers (d'Agoult) et d'Apt (Eon de Cély) furent chassés plutôt qu'ils ne partirent, dès le printemps de 1789. L'archevêque de Paris était

l'objet d'une particulière animosité : d'horribles calomnies avaient été accréditées dans les masses, et on le représentait comme le complice de ceux qui voulaient affamer le peuple; or il s'était endetté afin de pouvoir faire aux pauvres la part plus large encore pendant cette année de misère. Quoi qu'il en fut, il était la victime désignée pour les premiers coups; déjà à Versailles, il avait été poursuivi à coups de pierres : après les journées d'octobre, quand l'Assemblée vint s'établir à Paris, le séjour de la capitale devenait particulièrement dangereux pour lui; il partit le 15 octobre 1789 : eut-il raison ou tort? Il ne m'appartient pas d'en juger. L'évêque d'Auxerre (J.-B. de Cité), était allé prendre les eaux d'Ems : il y resta. Celui de Saint-Omer (Alexis de Bruyère de Chalabre) devait, à cause de sa santé, passer l'hiver en Italie : il n'en revint pas. En somme, une dizaine d'évêques étaient sortis de France au 1er janvier 1791, quand fut appliquée la loi dite : Constitution civile.

C'est alors que, foulant aux pieds toute considération d'intérêt personnel, les membres du haut clergé adoptèrent presque à l'unanimité un parti, dont la première conséquence était de les mettre hors la loi. Sept seulement se séparèrent de leurs collègues[1], et ces défections n'étonnèrent malheureusement personne. Il y eut quelques hésitants, effrayés par l'énormité du sacrifice, mais soutenus par les conseils et les exemples de leurs amis, ils reculèrent devant une démarche dont on leur avait montré les irréparables conséquences.

Aux termes de la loi du 29 novembre 1790, tout évêque refusant le serment devait être considéré comme déchu de son emploi et être remplacé sans retard; c'est alors que furent élus ceux qui devaient les remplacer[2], mais les insermentés ne cédèrent le terrain que pied à pied; dans d'énergiques mandements, ils firent entendre à leurs adversaires de dures vérités; les lettres des évêques de Saint-Pol-de-Léon et de Tréguier furent dénoncées à la Constituante; l'archevêque d'Embrun fut

[1] Le cardinal de Brienne était perdu de réputation, son neveu, Martial de Loménie, avait été fait archevêque à vingt-six ans; c'était encore un jeune étourdi, et pendant la Terreur, il apostasia, sans arriver à éviter la guillotine; l'évêque de Viviers, Lafont de Savine, était à moitié fou; celui d'Orléans, promu par la faveur de son oncle, ministre de la feuille, était la honte de l'Eglise ; on ne connaît que trop Maurice de Talleyrand; quant à Gobel et à Miroudot, leur ambition et leur vanité déçues sous l'ancien régime attendaient une revanche et ils espérèrent la trouver en entrant dans le mouvement révolutionnaire.

[2] J'ai consacré aux évêques élus par le suffrage populaire un volume intitulé : *Répertoire de l'épiscopat constitutionnel*. Paris, Picard.

traduit devant les tribunaux et condamné à l'amende; celui de Sisteron fut mis en prison; à Blois, à Mende, à Soissons, à Dijon, à Vannes, l'évêque resta jusqu'à ce qu'on l'expulsât; les paysans bretons s'étaient réunis à Vannes pour défendre la personne de Mgr Amelot; des troupes furent amenées de Lorient pour que force restât à la loi, et l'évêque fut envoyé à Paris entre deux gendarmes. A Tarbes, Mgr de Gain-Montagnac, passé en Espagne depuis quelques semaines, reparut la veille du jour où devait être élu son successeur, et il résida dans sa ville épiscopale, officiant pontificalement dans les églises, jusqu'au jour où l'ancien doctrinaire Molinier, désigné par le corps électoral, vint prendre possession.

Malgré tout, il fallut bien céder à la force : mais tous les prélats ne se résignèrent pas tout d'abord à quitter la France; Mgr de Castellane, évêque de Mende, se retira dans son château de Chanac, non loin de sa ville épiscopale, et de là il continuait à soutenir ses prêtres fidèles. Il n'en fallait pas plus pour le perdre : l'intrus Nogaret le dénonça : il fut arrêté et emprisonné à Orléans, puis mis à mort au mois de septembre 1792. L'évêque de Sarlat, diocèse supprimé, resta dans sa ville épiscopale et essaya de désarmer les soupçons de ses ennemis en acceptant les fonctions de maire; le moment arriva où cette concession fut jugée insuffisante, et il dut subir une incarcération prolongée. L'évêque de Riez était retiré à Autun, sa ville natale; l'évêque de Marseille, Mgr de Belloy, était dans une terre de famille, où il réussira à passer inaperçu pendant toute la Révolution, communiquant comme il le pouvait avec les vicaires généraux de son diocèse; l'évêque d'Orange était caché près de Provins, celui d'Angers en Normandie, celui de Senlis à Crépy-en-Valois. Une dizaine de prélats insermentés n'avaient pas craint de se rendre à Paris; l'archevêque d'Arles, ancien député à la Constituante, les évêques de Langres (de la Luzerne), de Die (du Plan des Augiers), de Troyes (de Barral), d'Agde (de Sandricourt), de Saint-Brieuc (de Regnault-Bellescize), de Saint-Papoul (de Maillé La Tour-Landry), les deux frères de la Rochefoucauld-Bayers, évêques de Beauvais et de Saintes. Ils étaient souvent appelés par le roi qui recourait à leurs conseils quand il voulait résister aux injonctions de l'Assemblée, et à leur indulgence, quand il s'était laissé entraîner à quelque nouvelle capitulation.

Après le 10 août, la situation devint encore plus grave : les lois de proscription, arrêtées jusque-là par le *veto*, devinrent exécutoires à partir du moment où fut supprimée la sanction royale, et la police se mit à la recherche des réfractaires, qui devaient être

expulsés de France. Une fois que les prisons furent pleines, des bandes d'égorgeurs furent chargées de les vider; c'est dans ces massacres que périrent, le 2 septembre 1792, l'archevêque d'Arles et les évêques de Beauvais et de Saintes; huit jours après, Mgr de Castellane, qui faisait partie d'un convoi de prisonniers amenés d'Orléans à Paris, fut immolé à Versailles par la « justice du peuple ».

Il ne restait que deux moyens aux réfractaires pour se soustraire à une arrestation immédiate avec la mort en perspective : c'était d'émigrer ou de se cacher. Beaucoup de prêtres purent rester en France, protégés par leur obscurité; quinze évêques en firent autant[1], et les autres gagnèrent la plus prochaine frontière, et il y eut 106 titulaires de diocèses qui se trouvèrent dispersés dans les pays étrangers, et je ne parle pas des auxiliaires et autres évêques non titulaires, sur le compte desquels je n'ai pas pu me renseigner exactement. Le dernier des émigrés fut l'évêque de Sarlat, qui ne partit qu'en 1796 et alla mourir à Turin[2].

III

Vers quel pays se dirigèrent les bannis? En général, ils s'éloignèrent d'abord le moins possible; en Belgique, en Suisse, dans les Pyrénées espagnoles, ils pouvaient encore communiquer avec

[1] C'étaient les évêques de Cavaillon (des Achards de la Baume), mort à Lyon en 1793; de Die (du Plan des Augiers), mort à Paris, le 16 janvier 1794; d'Agde (de Sandricourt), guillotiné à Paris, le 25 juillet 1794, l'avant-veille du 9 thermidor; de Montauban (le Tonnelier de Breteuil), mort en prison à Rouen, le 14 août 1794; d'Orange (du Tillet), mort à Blunay, près Provins, le 22 décembre 1794; de Vabres (de La Croix de Castries-Mairargues) et de Saint-Brieuc (de Regnault-Bellescize) morts à Paris, l'un le 6 mai, l'autre le 20 septembre 1796, après avoir été emprisonnés au temps de la Terreur; de Lectoure (de Cugnac), mort à Condom, le 9 décembre 1800; de Sarlat (d'Albaret), émigré seulement en 1796 et mort à Turin en 1800. Les évêques d'Alais (de Bausset), d'Angers (du Couët de Lorry), de Mâcon (Moreau), de Marseille (de Belloy), de Senlis (Bessuejouls de Roquelaure) et de Saint-Papoul (de Maillé-La-Tour-Landry), vivaient encore au moment du concordat.

[2] Sept évêques étaient morts entre le 1er janvier 1791 et le milieu de l'année 1792 : Mgr Courtois de Quincey, de Belley, mort à Belley, le 14 janvier 1791; Mgr de Reboul de Lambert, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, mort dans sa ville épiscopale, le 13 mars; Mgr de Raffelis-Saint-Sauveur, de Tulle, mort à Paris, le 28 avril; Mgr de Nicolay, de Cahors, membre de la Constituante, mais mort à Cahors sans avoir siégé, le 12 juillet; Mgr de Cambon, de Mirepoix, mort à Toulouse, le 20 novembre; Mgr de Grégoire de Saint-Sauveur, de Bazas, qui y mourut le 16 janvier 1792; Mgr de Villoutreix de Faye, d'Oloron, mort à Paris, le 12 mars 1792.

les vicaires généraux à qui ils avaient délégué leurs pouvoirs. Mais ce premier asile ne tarda pas à être incertain; les progrès des armées françaises contraignirent les fugitifs à reculer; l'Allemagne et l'Angleterre devinrent le principal de leurs refuges. et le mauvais vouloir de certaines cours italiennes ou allemandes les força à s'éloigner toujours plus avant, et jusqu'aux confins de la Russie.

Je n'ai pas à raconter ici l'histoire des émigrés; elle a été faite, en ce qui concerne le clergé, par l'abbé Sicard et par le regretté Victor Pierre. Nous sommes en 1801, au moment où la paix religieuse semble devoir se rétablir en France, et, avant d'aborder la question des démissions demandées par le Pape aux évêques français, il nous faut savoir comment, à cette époque, étaient répartis géographiquement les survivants de l'épiscopat émigré.

Dix résidaient en Italie[1] et dix autres y étaient morts[2], entre 1794 et 1800. Six habitaient l'Espagne[3] et trois n'avaient pas tardé à succomber dans les tristesses d'un exil, particulièrement cruel en ce pays[4].

L'évêque de Tarbes, après un assez long séjour à Montserrat, était ensuite passé en Italie, s'était fixé près d'Imola, d'où l'avaient chassé les victoires de l'armée française; après avoir essayé de

[1] Mgrs Eon de Cely (Apt), de Nicolay (Béziers). de Beni (Carpentras), de Castellane Saint-Mauris (Lavaur), de Santini (Nebbio, Corse), Ruffo de Laric (Saint-Flour), Roux de Bonneval (Senez), Pisani de la Gaude (Vence) et Fallot de Beaumont (Vaison). L'archevêque de Vienne, Mgr d'Aviau de Sanzay, n'était resté à Rome que jusqu'en 1797, et il était retourné en France; jusqu'en 1801, il y restera caché, imprimant une énergique direction aux groupes de missionnaires qui évangélisaient la vallée du Rhône.

[2] Le cardinal de Bernis (Rome 1794), l'archevêque d'Avignon (Giovio, Rome, 1794); l'évêque d'Evreux (Narbonne-Lara, Rome 1792); à Bologne, les évêques de Glandèves (Hachette des Portes, 1798) et de Grasse (de Prunières, 1797); à Pérouse, l'évêque de Mariana, en Corse (de Joannis de Verclos, 1801); à Pise, l'évêque d'Aleria, en Corse (de Guernes, 1798); à la Spezzia, l'évêque d'Ajaccio (Doria, 1794); à Turin, les évêques de Nevers (de Séguiran, 1796) et de Sarlat (d'Albaret, 1800).

Mgr de Prunières, évêque de Grasse, avait fait en 1797 une courte apparition à Marseille, pendant laquelle il conféra le sacerdoce à plusieurs jeunes diacres, dont l'un, l'abbé d'Astros, devait mourir cardinal et archevêque de Toulouse, après avoir été chanoine et vicaire général de Paris, prisonnier d'Etat sous Napoléon et évêque de Bayonne à la Restauration.

[3] Les archevêques d'Auch (La Tour du Pin-Montauban) et de Toulouse (de Fontanges), les évêques de Blois (de Thémines), de Dax (Le Quien de la Neufville), de Rieux (de Lastic-Lescure) et de la Rochelle (de Coucy).

[4] En 1793, les évêques d'Alet (de la Cropte de Chantérac, à Sabadell) et de Bayonne (de Pavée de Villevieille, à Oliva); en 1796, l'évêque de Saint-Omer (A. de Bruyère de Chalabre, à Barcelone).

gagner l'Autriche et s'être vu refuser la permission de débarquer en Istrie, il avait été se réfugier dans le royaume de Naples, d'où l'invasion française l'avait forcé de passer en Sicile; voulant aller rejoindre ses frères, qui résidaient auprès du roi, à Mittau, il monta sur un bâtiment de la marine royale portugaise, et, par suite de contre-temps qu'il serait trop long de raconter, finit par prendre terre à Lisbonne, où une généreuse hospitalité le retint dix ans [1]. Un autre évêque français, Mgr de Royère, évêque de Castres, était retiré au couvent d'Alcoçaba, en Portugal; il devait y mourir, en mai 1802, avant d'avoir pu retourner en France.

Mgr d'Esponchez, évêque de Perpignan, était mort le 13 juillet 1801 à Udine, qui dépendait alors de l'Autriche, et neuf de nos évêques étaient aussi dans les pays relevant de la maison de Habsbourg [2].

Mgr François de Bernis, devenu archevêque d'Albi en 1794, à la mort du cardinal, avait quitté l'Italie et s'était fixé à Saint-Pétersbourg; Mgr de Bareau de Girac, évêque de Rennes, était mort à Wilna, le 24 décembre 1801, sans avoir peut-être encore reçu le bref, lui demandant sa démission, en tout cas sans y avoir répondu.

Mgr de Clugny, évêque de Riez, était en Suisse, à Altorf; le bref du pape avait trouvé Mgr de Chabot, évêque de Saint-Claude, à Lugano, et aussitot, quittant tout, il s'était mis en route pour rentrer en France. Etaient morts en Suisse : l'archevêque de Besançon (de Durfort, à Soleure, 1792) et l'évêque de Poitiers (de Saint-Aulaire, à Fribourg, 1798).

L'Allemagne avait reçu le plus grand nombre des évêques émigrés; neuf y étaient morts avant 1802 [3]; vingt-huit s'y trouvaient encore [4].

[1] La vie de Mgr de Gain-Montagnac vient d'être écrite par l'abbé Dantin; c'est un ouvrage fort bien composé et rempli de détails intéressants non seulement sur la personne de l'évêque, mais sur l'histoire religieuse du diocèse pendant la Révolution (Paris, Letouzey).

[2] Les évêques de Carcassonne (de Vintimille), de Fréjus (de Bausset de Roquefort), de Grenoble (H.-C. du Lau d'Allemans); de Langres (de La Luzerne), de Laon (de Sabran), de Luçon (de Mercy), de Meaux (de Polignac), de Nancy (de la Fare), de Toulon (de Castellane-Mazangues).

[3] A Coblentz, en 1793, Mgr des Nos (Verdun); à Amsterdam, en 1795, Mgr J.-F.-M. de Conzié (Tours); à Munster, la même année, Mgr de Lastic (Couserans); en 1799, à Lübeck, Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, et à Münich, Mgr de La Ferronays, évêque de Lisieux; à Paderborn, Mgr de Gonssans, évêque du Mans; en 1800 : à Münster, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen; à Munich, Mgr de Bonnal, évêque de Clermont; en 1801, à Nuremberg, Mgr de Leyssin, archevêque d'Embrun.

[4] A Ettenheim, dans la partie allemande de son diocèse : le cardinal de

Enfin, sur les vingt-cinq prélats passés en Angleterre, cinq étaient morts [1], et dix-neuf étaient réunis à Londres [2]. Le dernier était Mgr de Hercé, évêque de Dol : il avait accompagné comme aumônier l'expédition qui devait finir si tristement à Quiberon; fait prisonnier, il fut fusillé le 30 juillet 1795, sur la Rabine, à Vannes, offrant sa vie pour son Dieu et pour son roi.

Telle était la situation au moment où se signait le Concordat. En France, il restait six évêques, sans compter trois apostats; à l'étranger, soixante-dix-sept; cinquante étaient morts depuis dix ans.

Rohan, évêque de Strasbourg, qui ne mourut que le 13 février 1803, assez à temps cependant pour ne pas assister au drame qui, commencé au château d'Ettenheim, devait avoir son lugubre dénouement dans les fossés de Vincennes. A Offenbourg, l'évêque de Toul (de Champorcin); à Carlsruhe, l'évêque de Dijon (des Monstiers de Mérinville); à Hanau, celui de Chartres (de Lubersac); à Goslar, celui de Soissons (de Bourdeilles), à Munich, ceux d'Agen (de Bonac); de Gap (de Vareilles), de Châlon-sur-Saône (du Chilleau); les évêques de Saint-Malo (de Cortois de Pressigny) et de Nîmes (de Cortois de Balore) quittèrent la Bavière en septembre 1801, afin de rentrer en France et d'obtenir d'être rayés de la liste des émigrés; à Augsbourg, nous trouvons Mgr de Juigné, archevêque de Paris, et Mgr de Messey, évêque de Valence; à Ratisbonne, l'archevêque de Cambrai, prince de Rohan, avec les évêques du Puy (de Galard-Terraube), de Sisteron (de Bovet); à Anspach l'évêque de Saint-Dié (de La Galaizière); à Münster, le cardinal de Montmorency-Laval, évêque de Metz et grand aumônier de France; les évêques de Digne (de Villedieu), d'Aire (de Cahuzac de Caux) et les deux frères du Plessis d'Argentré, évêque l'un de Séez, l'autre de Limoges; à Hildesheim, Mgr Asseline, évêque de Boulogne-sur-Mer; à Halberstadt, Mgr J.-B. de Cicé, évêque d'Auxerre; à Wolfenbüttel, les archevêques de Reims (Talleyrand-Périgord) et de Bourges (de Puységur) ainsi que Mgr de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne; à Paderborn, Mgr de Machault, évêque d'Amiens; enfin, à Hambourg, Mgr d'Agoult de Bonneval, évêque de Pamiers.

[1] En 1793, l'évêque de Condom (d'Anterroches); en 1795, l'évêque de Saint-Pons de Tommières (H. de Bruyère de Chalabre); en 1797, à Jersey, celui de Bayeux (de Cheylus); en 1798, celui de Coutances (de Talaru de Chalmazel); en 1801, celui de Tréguier (le Mintier).

[2] Les archevêques de Bordeaux (J.-M. de Cicé), d'Aix (de Boisgelin) et de Narbonne (Dillon); les évêques d'Angoulême (d'Albignac de Castelnau) Arras (L.-F.-M. de Conzié), d'Avranches (Godard de Belbeuf), de Bethléem (de Lironcourt), de Commings (d'Osmond), de Lescar (de Noë), de Lombez (de Chauvigny de Blot), de Montpellier (de Malide), de Nantes (de la Laurancie), de Noyon (de Grimaldi), de Périgueux (de Grossoles de Flamarens), de Rodez (Colbert-Seignelay de Castle-hill), Saint-Pol-de-Léon (de la Marche), de Troyes (de Barral), d'Uzès (de Béthizy) et de Vannes (Amelot).

IV

Quand la Constituante avait remanié les divisions ecclésiastiques de la France, il n'eût pas été impossible d'obtenir de Rome l'acceptation de cet article; il est certain que dans quelques régions, les diocèses étaient fort nombreux, et par suite fort exigus : il s'en trouvait qui ne se composaient pas de vingt paroisses; les territoires étaient, de plus, enchevêtrés les uns dans les autres d'une façon peu rationnelle : l'évêché de Dol, par exemple, avait des paroisses éparses depuis la basse Bretagne jusqu'aux portes de Lisieux. Si des négociations s'étaient engagées alors, un arrangement transactionnel avait beaucoup de chances d'être accepté, mais la Constituante ne voulut pas, en négociant, reconnaître au Pape un pouvoir qu'elle prétendait conserver pour elle seule. Il y avait cependant, en 1801, à reconnaître le fait accompli, ou plus exactement à consacrer une situation nouvelle, car ce n'étaient plus les quatre-vingt-cinq diocèses de la constitution civile que le Premier consul voulait conserver, mais seulement cinquante qu'il consentait à reconnaître et à doter. Pour que cette nouvelle réforme fût exécutable, un grand sacrifice s'imposait aux anciens évêques : la renonciation à tous leurs droits. La démission qu'ils avaient offerte spontanément lorsqu'ils avaient signé, en 1790, leur célèbre « Exposition de principes », il s'agissait de la rendre effective. C'est pour l'obtenir que le Pape leur écrivit le Bref *Tam multa*, qui leur fut expédié dans les premiers jours de septembre 1801. « Le langage de Pie VII était paternel, tendre, voilant pour ainsi dire, sous l'accent de la prière, l'usage du pouvoir souverain, auquel le Vicaire de Jésus-Christ espérait n'avoir pas besoin de recourir. Le Pape rappelait avec éloge la constance dont ils avaient fait preuve durant la persécution, et il attendait d'eux, il les suppliait de montrer une égale force d'âme en se rendant à une invitation qui leur était adressée pour le bien de la religion et de la patrie. » (R. P. Rinieri, *la Diplomatie pontificale au dix-neuvième siècle*, p. 370.)

A peine ce bref fut-il parvenu à ses destinataires, que les réponses commencèrent à arriver à Mgr Spina, archevêque de Corinthe, qui était resté à Paris après la signature du Concordat, et qui faisait l'intérim entre le départ du cardinal Consalvi et l'arrivée du cardinal Caprara.

La première lettre de démission, en date du 16 septembre, fut celle de Mgr de Chabot, évêque de Saint-Claude, tout récemment

descendu de la voiture qui le ramenait de Suisse. La seconde fut celle de Mgr de Maillé-La Tour-Landry qui, depuis 1791, n'avait quitté Paris que pendant les dix-huit mois de sa détention à l'île de Ré. Puis vinrent, le 19, la réponse satisfaisante de l'évêque de Saint-Malo, arrivant de Bavière, et qui, laissant dans les Vosges son frère, l'évêque de Nîmes, était venu à Paris pour protester de son respect pour les intentions du Souverain Pontife. Le même jour, Mgr Spina reçut la démission de Mgr du Coüet de Lorry, évêque d'Angers, et le lendemain celle de Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis; ces deux prélats résidaient à Paris depuis la fin de la Terreur. Le 21 septembre, le vénérable évêque de Marseille, plus que nonagénaire, adressait de Chambly, dans l'Oise, une lettre inspirée par la plus respectueuse soumission aux vœux du Pape. Le lendemain, Mgr de Bausset, évêque d'Alais, accusait réception du Bref; sa lettre était datée de Villemoisson, en Seine-et-Oise, où il était retenu par sa mauvaise santé, et où il avait traversé sans attirer l'attention toute la période révolutionnaire.

Le mois n'était pas achevé que commencèrent à parvenir les réponses de l'étranger. De Londres, par lettres des 24 et 25 septembre, les archevêques de Bordeaux et d'Aix, ainsi que les évêques de Comminges et de Lescar, s'empressaient de renoncer à leurs sièges. Mais en même temps des bruits inquiétants commençaient à courir sur l'attitude que prendraient les autres évêques assemblés à Londres. Seul l'évêque de Troyes, Mgr de Barral, démissionna quelques jours plus tard, mais, par lettre collective en date du 27 septembre, quatorze évêques signifiaient à Mgr Spina le refus de déférer aux désirs du Pape; c'est par un abus de pouvoir, disaient-ils, que le Souverain Pontife prétend nous imposer une démarche qu'il n'est pas en droit de nous demander. Les signataires étaient l'archevêque de Narbonne, les évêques d'Angoulême, Arras, Avranches, Lombez, Montpellier, Nantes, Noyon, Périgueux, Rodez, Saint-Pol-de-Léon, Uzès, Vannes et Bethléem.

Dès lors, la note discordante va se faire souvent entendre et les réponses négatives suivront, presque aussi nombreuses que les soumissions.

Au 1er janvier, 41 démissions étaient données, alors qu'il en avait été demandé 83. Celle de Mgr de Bernis, arrivée le 2 mars, fut peut-être retardée par l'extrême difficulté des communications avec la Russie. Mais six des prélats retirés en Allemagne ne se décidèrent que très tardivement, et le voyage entrepris au cœur de l'hiver par M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, ne fut

pas inutile pour triompher des hésitations de l'archevêque de Paris. Quand fut promulgué le Concordat, les refusants étaient encore 38 [1].

Sur les 10, qui se trouvaient en Italie, il n'y eut qu'un seul opposant : Mgr de Nicolaï, évêque de Béziers; encore finira-t-il par donner sa démission en octobre 1805. Nous savions que Mgr d'Aviau était rentré en France dès 1797; il donna sa démission à Lyon; l'évêque de Vaison, Mgr Fallot de Beaumont, l'envoya de Marseille, où il apprit ce que le Pape demandait aux évêques français. L'évêque de Sagone était également revenu depuis quelque temps en Corse, car sa démission est datée de Bastia.

Les évêques de Castres et de Tarbes étaient en Portugal et se soumirent tous les deux; mais, par la suite, l'évêque de Tarbes, Mgr de Gain-Montagnac, crut devoir ajouter sa signature à celles des prélats non-démissionnaires, et s'associer à leurs récriminations contre Rome.

D'Espagne arrivèrent les démissions des archevêques d'Auch et de Toulouse, des évêques de Rieux et de Dax; l'évêque de Rieux prit la même attitude que l'évêque de Tarbes; et déclara que s'il avait donné sa démission, le Pape n'était pas en droit de la lui demander. Les évêques de La Rochelle et de Blois restèrent irréductibles et refusèrent d'obtempérer aux vœux du Pape

L'Autriche envoya quatre refus : Grenoble, Laon, Nancy et Toulon; trois démissions : Langres, Luçon et Meaux.

L'évêque de Saint-Claude était rentré de Suisse à la nouvelle de la conclusion du Concordat et sa démission était parvenue avant toutes les autres à Mgr Spina; l'évêque de Riez n'obéit pas.

En Allemagne le parti de la résistance se trouva le plus fort; 15 évêques refusèrent : le cardinal de Montmorency, de Metz, l'archevêque de Reims, les évêques d'Aire, Agen, Auxerre, Boulogne, Châlons-sur-Marne, Chalon-sur-Saône, Digne, Gap, Le Puy, Limoges, Séez, Valence et Sisteron; ce dernier finit par démissionner en 1812. 13 s'inclinèrent devant la volonté du Pape, dont 6 à la dernière heure : c'étaient le cardinal de Rohan, de Strasbourg, et son neveu l'archevêque de Cambrai; l'archevêque de Paris et celui de Bourges; les évêques d'Amiens, Chartres, Dijon, Pamiers, Saint-Dié, Soissons, Toul, Nîmes et Saint-Malo; ces deux derniers étaient venus donner leur démission en France.

Enfin, en Angleterre, les évêques émigrés étaient divisés en

[1] Les refusants auraient dû être 39, mais l'évêque de Grenoble (du Lau d'Allemans) venait de mourir à Gratz, sans avoir démissionné.

deux partis bien tranchés et leurs dissentiments dataient de loin, car il faut les faire remonter au moins au temps où plusieurs d'entre eux siégeaient sur des bancs différents à la Constituante. Parmi eux, au moins, il n'y eut pas d'hésitation et les adhésions furent aussi promptes et aussi nettes que les refus.

C'est à Londres que se constitua une sorte de comité de résistance, c'est aussi dans cette ville que furent imprimés de nombreux mémoires justificatifs où était défendue la thèse anti-concordataire[1]. Les arguments qu'on y trouve développés se ramènent à deux idées principales :

Tout d'abord, les « refusants » considéraient qu'en donnant leur démission, ils adhéraient explicitement au principe du Concordat; que, par là, ils auraient ratifié tous les changements survenus en France depuis dix ans. Or, leur attachement au roi leur interdisait ce qu'ils eussent appelé une félonie; subordonnant leur caractère de prêtres à leur titre de gentilshommes, ils rappelaient les liens qui rattachaient leurs familles à la maison de Bourbon, les traditions séculaires de fidélité qui formaient le trésor d'honneur amassé par leurs ancêtres, le serment qu'ils avaient prêté lors de leur nomination, les longues épreuves qu'ils avaient subies, depuis le commencement de la Révolution, afin de ne pas manquer à leurs devoirs envers des princes que le malheur rendait plus sacrés encore. Et on leur demandait de renier leur glorieux passé pour adhérer au gouvernement révolutionnaire qui s'était souillé du sang du meilleur des rois! Il leur fallait admettre toutes les erreurs qu'ils avaient dix fois condamnées lors de la Constitution civile, lors du serment de liberté-égalité, lors des promesses de l'an III, lors du serment de haine à la royauté, lors de l'acceptation de la constitution de l'an VIII, lors de la reconnaissance du gouvernement du Premier consul! C'était une com-

[1] Le plus curieux de ces mémoires n'est pas la protestation latine, qui fut officiellement présentée au Pape, mais une longue dissertation de 164 pages dont j'ai trouvé un exemplaire aux Archives (F^7 6313^b) parmi des papiers saisis par la police. Il est intitulé : « Eclaircissements demandés à l'archevêque d'Aix, par un prêtre catholique français (Londres, 26 octobre 1801. Dulau & C°; Sohosquare). L'auteur y fait preuve d'une connaissance approfondie des Pères de l'Eglise et accumule les citations pour démontrer que le Pape avait outrepassé ses pouvoirs en demandant leur démission à des évêques. Tant il est vrai que beaucoup d'érudition ne suffit pas pour donner le sens catholique et qu'en manipulant sans un véritable esprit critique les documents les plus respectables, on s'expose à en tirer des conclusions diamétralement opposées à la pensée de leurs auteurs. Cette réflexion s'applique à toutes les époques, et en particulier à certains théologiens de notre temps.

plète volte-face qu'ils auraient à faire : c'était le dictateur corse qu'ils devraient saluer comme le maître de la France, c'étaient des régicides qu'ils allaient trouver installés dans les préfectures, les tribunaux, les ministères, et auxquels il faudrait témoigner des égards, dont il faudrait peut-être serrer la main encore dégoûtante de sang! C'était tout un passé de loyauté et de gloire qu'il leur faudrait renier; c'était leur fidélité au trône qu'il leur faudrait apostasier!

Et qui le leur demandait? C'était le Pape. Oui, il le leur demandait, mais il les menaçait de le leur imposer... et le vieil esprit gallican se réveillait en eux, dont ils étaient tous plus ou moins pénétrés. Après tout, qui les avait faits évêques? Le roi. Quant au Pape, il n'avait eu qu'à enregistrer la nomination royale. Si c'était le roi qui leur demandait de démissionner, ils sauraient à quoi les obligeait leur devoir de fidèles sujets; mais le Pape n'avait pas à intervenir dans les affaires intérieures de la monarchie, pour lui, c'était *res inter alios acta*. Et d'où avait-on tiré cette maxime nouvelle du droit du Pape sur les sièges épiscopaux? L'épiscopat n'était-il pas d'institution divine autant que la Papauté? Le Pape était-il autre chose que l'évêque de Rome et sa primauté d'honneur allait-elle lui conférer le pouvoir inouï de déposer cinquante évêques sans qu'aucun motif canonique légitimât cet acte de despotisme!

Tel était l'état d'esprit de ces prélats qui, non contents d'associer indissolublement le trône et l'autel, en venaient maintenant à subordonner les intérêts de l'autel au bon plaisir du trône. Telle était la conséquence inévitable des enseignements donnés au clergé de France par des maîtres imbus de la doctrine gallicane. J'ai montré ailleurs que le gallicanisme avait assuré le succès passager de la Constitution civile et que seules les cruelles leçons de la Terreur avaient désabusé des esprits loyaux, mais imbus de dangereux préjugés.

V

Quand furent écoulés les délais impartis aux évêques pour donner une démission spontanée, le Pape publia la bulle *Qui Christi Domini*, suivie du décret exécutoire : *Quoniam favente Deo*. Par cette bulle, tous les anciens diocèses de France étaient supprimés, et il en était créé cinquante autres (soixante en comptant les pays annexés); il était expressément dit qu'aucun des nouveaux diocèses ne pouvait être considéré comme la continuation de ceux qui venaient de disparaître. Par suite de cet acte,

les évêques non démissionnaires se trouvaient déchus de toute juridiction, puisque les diocèses qu'ils avaient eu à gouverner n'existaient plus. Ainsi fut résolue une difficulté qui commençait à devenir inquiétante. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que la Révolution qui, au point de vue ecclésiastique, devait assurer le triomphe définitif des idées gallicanes, aboutissait à un acte qui consacrait la toute-puissance pontificale; et cet acte était rendu à la demande d'un gouvernement qui se prétendait l'héritier et le gardien des maximes et libertés de l'Eglise gallicane.

Parmi les non-démissionnaires, la plupart s'inclinèrent devant la décision du Pape : quelques-uns se donneront la satisfaction platonique d'adresser à leurs successeurs une délégation générale dont ils n'avaient que faire. Enfin, plusieurs ne craignirent pas d'entrer en révolte ouverte et d'encourager les dissidents qui commençaient à former ce qu'on a appelé la « Petite Eglise », groupement de croyants qui protestaient contre le concordat et affectaient de ne reconnaître aucune des mesures prises en vertu de cette convention. Quelques prêtres entrèrent dans cette communauté dissidente; mais les évêques ne purent les soutenir que de loin, car le séjour de la France leur était sévèrement interdit par la police impériale.

Quant aux évêques démissionnaires, le Premier consul en choisit dix-huit pour occuper les sièges nouvellement créés; c'étaient principalement ceux qui n'étaient pas sortis de France ou qui avaient mis le plus d'empresssement à y rentrer[1].

Il ne faudrait pas croire que le service de l'empereur fût exempt de mécomptes; c'était un maître dur, et l'ancien évêque de Saint-Claude, nommé à Mende, fut des premiers à le sentir.

[1] Voici quels furent les anciens évêques nommés aux sièges créés par le concordat : 1° évêques restés en France : à Paris, Mgr de Belloy (Marseille); à Rennes, érigé en archevêché, Mgr de Maillé (Saint-Papoul); à Malines, Mgr de Roquelaure (Senlis); à Autun, Mgr Moreau (Mâcon) et ce fut le seul évêque retrouvant après le concordat son autorité rétablie sur une partie de son ancien diocèse; à la Rochelle, Mgr de Lorry (Angers); Mgr de Bausset, d'Alais, n'accepta aucun siège, à cause de ses infirmités. 2° Evêques ayant émigré : à Tours, Mgr de Boisgelin (Aix); à Aix, Mgr Champion de Cicé (Bordeaux); à Bordeaux, Mgr d'Aviau (Vienne); à Bourges Mgr de Mercy (Luçon); à Chambéry, Mgr des Monstiers de Mérinville (Dijon); à Troyes, Mgr de Noë (Lescar) et, après la mort presque immédiate de Mgr de Noë, Mgr de la Tour du Pin-Montauban (Auch); à Nancy, Mgr d'Osmond (Comminges); à Mende, Mgr de Chabot (Saint-Claude); à Autun, après la mort de Mgr Moreau, Mgr de Fontanges, ancien archevêque de Toulouse; à Meaux, Mgr de Barral (Troyes); à Gand, Mgr Fallot de Beaumont (Vaison); à Namur, Mgr Pisani de La Gaude (Vence).

Dénoncé par le préfet pour avoir refusé les obsèques religieuses à son prédécesseur constitutionnel, Nogaret, mort dans l'impénitence, il n'évita une arrestation qu'en se rendant à Paris pour se disculper et il n'obtint sa liberté qu'au prix de sa démission. Retiré à Picpus, auprès de son vicaire général, l'abbé Coudrin, englobé dans sa disgrâce, il assista à la fondation par l'abbé Coudrin et sa cousine, Henriette Aymer de La Chevalerie, de la congrégation des Sacrés-Cœurs, dite habituellement de Picpus; il se confina dès lors dans une profonde retraite. En 1817, le roi lui fit offrir l'archevêché d'Auch, mais il le refusa; son grand âge (il avait soixante-seize ans), les filiales attentions de ses religieuses, la précieuse amitié de Mgr de Quelen lui rendaient le séjour de Paris plus désirable qu'une charge dont il s'était vu, à deux reprises, dépouillé par la violence. Il refusa donc un honneur qu'il ne se sentait plus ni la force ni le désir de porter.

L'ancien évêque de Dijon, chargé, d'abord, d'administrer provisoirement le diocèse de Lyon, fut nommé à Chambéry. Les oppositions que lui suscita un préfet malveillant lui firent donner sa démission; il fut l'un des premiers chanoines du chapitre de Saint-Denis; il s'y retrouva avec Mgr de Roquelaure, qui apprit un jour qu'il avait donné sa démission de l'archevêché de Malines, et que l'empereur lui accordait en échange un canonicat, qu'il n'avait certainement pas sollicité.

Mgr de Maillé fut, lui aussi, abreuvé de contradictions par l'autorité civile; l'infatigable évêque, naguère insensible aux persécutions de jacobins, sentit tout courage lui manquer; il se disposait à donner sa démission, quand il mourut à Paris, miné par les chagrins.

Trois prélats de l'ancien régime s'étaient imprudemment engagés à fond dans la politique napoléonienne et en tirèrent d'amères désillusions. L'évêque de Vaison, placé d'abord à Gand, puis à Plaisance, eut la faiblesse, en 1810, d'accepter le siège de Bourges et d'aller l'occuper sans institution canonique; au retour des Bourbons, il essaya de se réconcilier avec la royauté; mais pendant les Cent-Jours, il fit de nouveau adhésion à Napoléon et parut au Champ-de-Mai. Après Waterloo, il fut définitivement perdu; à Rome, on lui reprochait sa conduite au concile de 1811; remplacé dans son siège de Plaisance, il vécut tristement, renié de tous, sans que personne le plaignît; car il avait trahi tout le monde.

L'évêque de Comminges, Mgr d'Osmond, nommé à Nancy, avait accepté, en 1810, l'archevêché de Florence; en 1814, il rappela qu'il avait soigneusement évité de faire aucun acte de

juridiction; on lui pardonna, et il réintégra son diocèse lorrain, où il vécut encore huit ans.

Enfin, Mgr de Barral, ancien évêque de Troyes, se trouva plus sérieusement compromis; en 1804, il avait été canoniquement transféré à l'archevêché de Tours, vacant par la mort de Mgr de Boisgelin; mais, lors de la captivité de Pie VII à Savone, et au concile de 1811, il avait fait preuve d'un zèle mal réglé pour la cause de Napoléon; il avait joué un rôle assez important dans les négociations louches qui devaient amener le Pape à capituler devant l'Empereur. A la Restauration, il fut mis en demeure de résigner son archevêché. En 1816, il tenta, dans quelques écrits, de faire l'apologie de sa conduite; je ne crois pas qu'il y ait réussi.

VI

L'effondrement de l'Empire devait ramener en France les derniers émigrés; il devait aussi faire sortir de la retraite où ils s'étaient confinés quelques évêques démissionnaires qui, après avoir obéi au Pape, s'étaient soigneusement abstenus de répondre aux avances du gouvernement impérial. Qu'ils fussent rentrés en France, comme l'archevêque de Bourges, Mgr de Puységur, les deux frères Cortois, ou Mgr de Machault; ou qu'ils eussent persisté à résider à l'étranger, comme l'évêque de Langres, ou celui de Chartres, ils mettaient au service des Bourbons restaurés un dévouement pur de toute compromission.

Les 38 refusants avaient vu leurs rangs s'éclaircir : en 1815, ils n'étaient plus que 16[1]; les évêques de Béziers et de Sisteron avaient fait la paix avec le Pape et s'étaient soumis l'un en 1805, l'autre en 1812.

Des non-émigrés, il ne restait que Mgr de Bausset.

Enfin, il y avait encore 20 des évêques qui avaient donné leur démission en 1801 et 1802[2].

[1] Evêques non démissionnaires morts de 1802 à 1815 : En 1804 : Mgr de Galard-Terraube (Ratisbonne), de Conzié (Londres), de Grimaldi (Londres); en 1805 : de Chauvigny (Londres), d'Argentré, de Séez (Munster), J.-B. de Cicé, d'Auxerre (Halberstadt); en 1806 : de Messey (Vienne), de Castellane, de Toulon (Udine), Dillon (Londres), de la Marche (Londres), de Lironcourt (Londres); en 1808 : d'Argentré, de Limoges (Münster), de Montmorency-Laval (Altona), de Belbeuf (Hampton); en 1811 : de Sabran (Pologne), Colbert-Seignelay (Londres); en 1812 : de Malide (Londres); en 1813 : Asseline (Hartwell); en 1814 : de Castelnau (Londres); et 1815, de Clugny (en Suisse).

[2] Evêques démissionnaires morts de 1802 à 1815 : En 1802 : E. F. de

Parmi les évêques émigrés qui rentraient à la suite de Louis XVIII, il en était qui persistaient à regarder comme non avenus les événements qui s'étaient déroulés depuis vingt-cinq ans. Les journaux royalistes de l'époque appellent Mgr de La Fare l'évêque de Nancy, sans songer que l'évêque de Nancy était Mgr d'Osmond; de même Mgr de Coucy est appelé l'évêque de la Rochelle et Mgr de Talleyrand l'archevêque de Reims. Le gouvernement du roi commença même par se donner le ridicule de donner raison aux prétentions de ces anti-concordataires. Il est à noter que, depuis 1816, l'Almanach Royal supprima complètement le chapitre consacré aux cultes. On ne voulait pas admettre l'existence de la hiérarchie issue du concordat; on n'osait pas rétablir celle d'avant 1789 : on n'en avait pas d'autre à leur substituer.

Une faute de Louis XVIII fut d'appeler l'archevêque non démissionnaire de Reims à la direction des affaires ecclésiastiques. Mais le roi ne tarda pas à se convaincre que ce n'est pas avec des provocations qu'il arriverait à convaincre le Saint-Siège de la droiture de ses intentions. Une des premières conditions qu'il lui fallut accepter fut la démission des anciens évêques, et, bien qu'elle fût donnée de mauvaise grâce, le Pape voulut s'en montrer satisfait et accorda à la France trois chapeaux dans la promotion cardinalice de 1817. Les titulaires furent Mgr de Bausset, d'Alais, le seul survivant des non-émigrés; Mgr de La Luzerne, de Langres, démissionnaire en 1802, mais resté à Venise jusqu'en 1814, pour montrer que, soumis au Pape, il n'entendait pas pactiser avec Napoléon. Enfin, le troisième chapeau fut pour Mgr de Talleyrand, en qualité de grand aumônier de France, qui, de plus, était agréé pour l'archevêché de Paris; mais sur ce point on n'en était encore qu'aux pourparlers. A la suite du concordat négocié par M. de Blacas en 1817, le nombre des sièges français avait été porté de 50 à 92, et le roi avait pourvu, conformément aux traditions de l'ancienne monarchie, à tous les sièges vacants

Bausset, de Fréjus (Fiume), de Castellane, de Lavaur (Florence), Guasco (Bastia), Moreau (Autun), de Noë (Troyes), de Bourdeilles (Paris); en 1803 : cardinal de Rohan (Ettenheim), de Lorry (Paris), de Boisgelin (Tours), de Maillé (Paris); en 1805 : de la Neufville (Cérons); en 1806 : de Fontanges (Autun); en 1807 : La Tour du Pin-Montauban (Troyes), de Champorcin (Gagny); en 1808 : de Belloy (Paris), de Roquelaure (Paris), de la Galaizière (Mareil); en 1810 : de Cicé (Aix); en 1811 : de Mercy (Bourges), de Juigné (Paris); en 1812 : de Gain-Montagnac (Londres), de Lastic-Lescure (en Catalogne); Cortois de Balore (Polery); en 1813 : de Rohan, de Cambrai (Paris); en 1815 : de Puységur (Rabastens), de Nicolaï (Paris), de Santini, évêque de Nebbio (Pise), Eon de Cely (Marseille).

ou restaurés. Des objections se produisirent tant du côté des Chambres françaises que de la part de la cour de Rome. Le Pape avait demandé que la dotation en biens fonds des évêchés fût reconstituée, et les Chambres sentaient qu'une pareille mesure, en obérant les finances de la France, augmenterait l'impopularité des Bourbons. D'autre part, le Pape se plaignait des choix faits par le roi. Ce n'est pas qu'ils fussent mauvais : l'élément courtisan y tenait assez peu de place et des hommes d'une vertu éminente étaient appelés à l'épiscopat. Mais ces désignations s'étaient faites sans qu'il eût été donné au Pape de juger du plus ou moins d'aptitudes des sujets élus, et il fut fait sur ce point des représentations dont il était difficile de ne pas tenir compte, au moins pour l'avenir.

Au bout de deux ans de négociations, on arriva à un accord : le nombre des diocèses fut ramené de 92 à 80, et le gouvernement s'engagea, en face des Chambres, à ne les compléter que progressivement, quand le permettraient les disponibilités budgétaires; en fait, le dernier évêque nommé en 1817, Mgr de Ramond-Lalande, désigné pour Rodez, ne prit possession qu'en 1823.

Dans cette vaste distribution de crosses, les émigrés étaient favorisés; c'était une réparation à laquelle ils se croyaient tous les droits. On attribua l'archevêché de Paris à Mgr de Talleyrand; celui de Rouen à Mgr de Bernis; celui de Reims à l'évêque, enfin démissionnaire, de La Rochelle; celui de Sens à Mgr de La Fare, avec promesse d'un chapeau de cardinal; celui de Toulouse, occupé un moment par Mgr de Bovet, ex-évêque de Sisteron, fut attribué à Mgr de Clermont-Tonnerre, ancien évêque de Châlons-sur-Marne. L'évêque d'Aire était mort en 1817, celui d'Agen et le cardinal de La Luzerne en 1821. L'évêque de Saint-Malo, Mgr Cortois de Pressigny, qui avait utilement servi l'église de France comme ambassadeur à Rome, reçut l'archevêché de Besançon, et c'était une satisfaction donnée aux évêques qui s'étaient soumis au Pape, au moment où le roi le voyait d'un mauvais œil.

Mais il était un parti qui n'était pas désarmé : celui des adversaires irréconciliables du concordat. Pour eux, le roi très chrétien avait failli à sa mission et pactisé avec la Révolution. Ce groupe se composait des évêques de Blois (de Thémines), de Digne (de Villedieu), de Carcassonne (de Vintimille), de Nantes (de la Laurancie, mort à Londres en 1816), de Vannes (Amelot) et d'Uzès (de Béthizy). Ce n'est qu'au mois de septembre 1817 qu'ils débarquèrent successivement à Boulogne, sous l'œil attentif de la police du duc, alors comte Decazes (Arch. Nat., F⁷-6885).

Ils étaient décidés à faire revenir Louis XVIII sur les concessions, coupables, selon eux, qu'il avaient faites. Ils dépensèrent beaucoup d'activité en pure perte; trois d'entre eux restèrent à Paris, où ils moururent en 1822, 1823 et 1829. Mgr de Béthizy retourna à Londres et y mourut dès la même année; Mgr de Thémines s'établit à Bruxelles d'où il communiquait avec les tenants de la Petite Eglise. Il mourut en 1829, trop tôt pour assister à la chute de ceux qu'il appelait les descendants dégénérés de saint Louis.

VII

Quand la révolution de Juillet renversa le trône de la branche aînée, il survivait quatre évêques de l'ancien épiscopat[1].

Mgr de la Broue de Vareilles n'avait donné sa démission d'évêque de Gap qu'en 1817 : il était retiré dans son pays natal, à Poitiers, et, indifférent aux intrigues du monde, il s'occupait de sa propre sanctification en édifiant tous ceux qui l'approchaient. Il mourut à quatre-vingt-dix-sept ans, le 15 novembre 1831, et laissa une mémoire qui est encore en grande vénération.

L'ancien évêque de Vaison, Mgr Fallot de Beaumont, ne s'était pas relevé de la disgrâce encourue en 1815; il habitait Paris dans la condition peu désirable d'évêque « démissionné »; il y mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 27 octobre 1835.

L'évêque de Senez, Mgr Ruffo de Bonneval, avait donné sa démission en 1801, mais il n'était jamais rentré en France; en 1817, l'offre de l'archevêché d'Avignon ne le décida pas à quitter Viterbe où il s'était établi; il y mourut le 13 mai 1837, âgé de quatre-vingt-dix ans.

[1] Evêques morts de 1815 à 1830 : Mgrs de Grossoles de Flamarens (Périgueux) en 1815; à Londres; de Barral (Troyes-Meaux-Tours), de la Laurancie (Nantes), en 1816; de Cahuzac de Caux (Aire), de Béthizy (Uzès), en 1817; Ruffo de Laric (Saint-Flour), en 1818; de Chabot (Saint-Claude-Mende), en 1819; le cardinal de Talleyrand (Reims-Paris), le cardinal de La Luzerne (Langres), de Bonac (Agen), de Clermont-Tonnerre (Châlon-sur-Marne-Toulouse), de Machaut (Amiens), de Polignac (Meaux), en 1821; de Lubersac (Chartres), de Vintimille (Carcassonne), en 1822; de Villedieu (Digne), Courtois de Pressigny (Saint-Malo-Besançon), de Bernis (Albi-Rouen), d'Osmond (Comminges-Nancy), en 1824; le cardinal de Bausset (Alais), de Coucy (La Rochelle-Reims), d'Agoult (Pamiers), du Chilleau (Châlon-sur-Saône-Tours), en 1824; Pisani de La Gaude (Vence-Namur), d'Aviau de Sanzay (Vienne-Bordeaux), en 1826; le cardinal de La Fare (Nancy-Sens), Amelot (Vannes), de Thémines (Blois), de Monstiers de Mérinville (Dijon-Chambéry), en 1829.

Enfin l'évêque de Sisteron, Mgr de Bovet, avait abandonné l'archevêché de Toulouse dès 1822, à cause de sa santé chancelante; cependant, il dura encore seize ans et ne mourut que le 6 avril 1838, à Paris, à l'âge de quatre vingt-onze ans. Il était le dernier des survivants, car Maurice de Talleyrand l'avait précédé d'un an au tombeau, réconcilié enfin avec l'Eglise qu'il avait si longtemps offensée.

Avec Mgr de Bovet disparut cet épiscopat de l'ancien régime si cruellement calomnié par les pamphlétaires de la Révolution, et qui sut donner de grands exemples de constance et de fidélité à la religion du serment. S'il s'en trouvait quelques-uns qui avaient eu quelques torts, il faut reconnaître que la Providence leur fournit largement le moyen de les réparer par l'épreuve généreusement acceptée et courageusement subie. Dans un temps où les caractères solidement trempés étaient rares, où les capitulations, les défections, les palinodies ne se comptaient pas, c'est parmi eux qu'on rencontre le plus d'hommes de devoir et de conscience. Cette conscience ne fut pas toujours sagement formée, dira-t-on, plusieurs sont tombés dans l'erreur et ont commis de lourdes fautes... Quel est celui qui, dans les temps où ils ont vécu, a pu se dire exempt de tout reproche?

P. Pisani.

HOULMONT-DUHAUME[1]

IV

Les des Forges, anoblis par Charte des Francs-Fiefs de l'an 1400, portent : *d'azur à sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre croissants d'argent.* Deux chèvre-pieds supportent leur écusson. Le vicomte Charles-Louis est le seul héritier du nom. Il avait, en 1906, vingt-sept ans, un an de moins que son ami Jean Houlmont.

Le vicomte des Forges était un grand garçon timide, effilé, nerveux, très intelligent, mais tellement embarrassé devant le monde qu'il en paraissait gauche. Comme il se rendait compte de l'effet qu'il produisait, cela ne diminuait pas sa gaucherie. Brave, il servait les sangliers au couteau, mais un regard équivoque, des sourires échangés suffisaient à le troubler.

Il n'était à l'aise qu'avec ces messieurs Houlmont. Il les priait souvent à dîner, quand sa mère était absente. Repas de garçons. M. Houlmont père chantait à gorge déployée dans les immenses pièces du château.

Château Henri II, tout en granit, bâti à mi-côte, à une demi-lieue de Saint-Aubin. Deux pavillons, qui terminent une muraille à créneaux, défendaient jadis l'entrée d'un pont-levis. La cour est fermée encore par deux ailes qui conduisent au corps de logis dont les contre-forts, les portes constellées de gros clous et le péristyle un peu froid semblent avoir gardé quelque chose de l'esprit huguenot. Pratiquées çà et là dans les murs, des meurtrières s'ouvrent, comme des yeux inquiétants, sur tous les chemins. Par derrière, en des fossés à fond de cuve, une pièce d'eau s'étale jusqu'à des jardins, vastes et ornés, elle baigne aussi la terrasse où s'appuyent deux autres pavillons carrés. Cette maison rébarbative étonne d'abord le passant, mais elle charme ensuite et retient les yeux par les fantaisies d'une noble architecture qu'adoucit le voisinage de l'eau.

A l'intérieur, aux murs de la salle à manger, des tapisseries,

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 octobre 1908.

pleines de fauves, de cavaliers et de chiens, reproduisent, en des paysages d'eaux et de forêts, les fastes de la vénerie. Le salon est au premier étage; un escalier monumental y conduit. Là des verdures et des portraits de famille. Un évêque aux traits fins, debout, en camail et surplis : c'est l'arrière-grand-oncle de Louis des Forges, Mgr Ferron de la Ferronnaye, dernier évêque de Lisieux. En face, en habit de gala bleu foncé, galonné d'or, le tricorne sous le bras, avec un bout de dentelle en guise de jabot, le vicomte Hercule des Forges, commandant aux gardes françaises. Il était à Fontenoy, aux côtés du comte d'Anterroches, quand celui-ci, par une brèche, fit son invitation héroïque aux Anglais.

Le salon à l'ombre du parc et, verdie d'algues chevelues, l'eau sous ses fenêtres. C'est là qu'ordinairement se tient Louis des Forges, devant l'orgue ou le piano, car il est passionné de musique.

Le soir où ces messieurs Houlmont devaient venir dîner, le vicomte s'était mis à l'orgue en les attendant. Il jouait un morceau de César Franck au moment où Jean, qui n'avait pas voulu qu'on l'annonçât, pénétra dans le salon. Jean fit une entrée discrète et s'assit pour écouter. Musique religieuse, berceuse et plaintive; la foi suivie par la douleur; hymne et lamentation. Le morceau s'achevait quand M. Houlmont, père, entra, son bâton à la main.

— Ça résonne ici comme dans une cathédrale, dit-il.

— Musique adorable, fit Jean.

— Vous étiez donc là tous les deux?

— Non, j'arrive, dit M. Houlmont.

Puis à Jean :

— Il y a du nouveau. Je viens de recevoir un mot par le courrier du soir. Notre cousine n'est pas morte, mais il faudra que nous allions tous deux la voir après la Toussaint.

Ta mère quitte Bolbeuf demain. Elle nous apporte une grande nouvelle. Ça ne peut pas s'écrire, à ce qu'il paraît.

— Voilà bien du mystère, fit Jean. Aller à Bolbeuf! Comme c'est amusant d'aller à Bolbeuf.

— Voyons, voyons...

— Enfin, mon père, si vous y allez, j'y irai.

Le gros homme se laissa choir dans un fauteuil.

— Je vous fais manger de bonne heure, dit-il.

— Mais non, mais non.

— Six heures et demie! Aujourd'hui, l'on dîne à huit. C'est l'heure où je me couche.

M. Houlmont bâilla. Les portes s'ouvrirent.

— Monsieur le vicomte est servi.

Les trois hommes descendirent l'escalier, M. Houlmont au bras de Louis des Forges.

— Soutenez-moi, cher ami. Votre escalier me fait peur avec ses balustres. Et puis, j'ai les souliers d'un manant qui vient dîner chez le roi. Je glisse.

— Le roi, c'est vous, dit le vicomte, en entrant dans la salle à manger. Vous allez présider.

— Quel dommage que Madame votre mère soit absente!

— Vous êtes aimable. Ma mère aussi regrettera.

— Je ne vous cache pas que je l'aime énormément.

— Elle vous aime aussi beaucoup.

C'était vrai. La vicomtesse, un peu froide, un peu distante, recevait M. Houlmont comme un vieil ami. Sous les fantaisies du gros homme, elle avait, chez lui, découvert un jugement solide, la piété d'un ange et la charité d'un saint. Elle savait qu'il portait presque journellement, sans bruit, en se cachant, des secours aux malheureux. Il disait, par exemple, son chapelet à haute voix. La vicomtesse l'avait, une fois, rencontré dans un chemin de traverse, à la nuit. M. Houlmont soufflait comme un bœuf, il geignait sous le poids de trois tourtes de pain et de deux barattées de pommes de terre. Il portait cela chez des bouviers qui avaient douze enfants.

— Monsieur Houlmont, vous irez en paradis.

— Après vous, Madame la vicomtesse.

Il lui rappelait, bien étourdiment, qu'elle était la plus âgée. Elle ne l'en aimait pas moins. Elle le défendait partout.

D'ailleurs, il eût pu lui-même se défendre, du bec et des ongles, avec ses bras, doués d'une force prodigieuse. Le monde ne connaissait de lui que deux colères : une contre sa femme dont l'épouvante et la soumission avaient duré dix ans; la seconde contre un homme qu'il avait soulevé, puis jeté dans un étang.

Aux Forges, M. Houlmont se sentait chez lui. Les domestiques l'aimaient. Il leur disait : riez donc! Ils n'osaient pas, surtout lorsque la vicomtesse était là.

Quand son père fut bien assis, Jean vint lui nouer sa serviette autour du cou. Le vicomte lui passa le menu. M. Houlmont put lire : *Potage crème. Perdrix aux choux. Gigot d'agneau. Légumes. Bamboula. Noisettes. Vins : Yquem* et *Chambertin.*

Le gros homme soupira :

— Nous allons encore pécher.

— Bah! fit Jean, puisque nous enterrons la vie de garçon.

— La tienne? ou la mienne? demanda Louis.

— Les deux, peut-être.

M. Houlmont, à dessein, ne releva pas la réponse de Jean.

Très sympathique, au fond, à Mlle Duhaume, il ne voulait pas que son fils, déjà monté, opposât trop tôt l'agrément facile du père à la résistance orgueilleuse de la mère. L'idée d'une lutte, presque certaine, lui fit même froncer les sourcils.

Après le potage, M. Houlmont se mit quand même à fredonner. C'était une vieille habitude. Il revint trois fois aux perdrix, trois fois au gigot. Le château-yquem l'intéressa. « Grande année », murmura-t-il. C'était peu, mais cela disait tout. Il fit honneur au bamboula, compact et savoureux; puis il grugea des noisettes, afin de prédisposer ses papilles à la dégustation du chambertin, qui lui paraissait divinement dépouillé.

Jean leva son verre :

— Je bois à Mlle de Fleuré !

— A toutes celles que nous aimons ! répondit Louis.

M. Houlmont chanta :

Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens couri,
Carabi !
La branche vint à rompre
Et Guilleri tombi,
Carabi !
Ti ti, carabi, To, to, carabo, etc.

Le domestique, auquel on avait fait signe d'apporter les tasses pour le café, faillit renverser tout le service de Saxe. M. Houlmont s'arrêta :

— Mais riez donc, mon garçon, riez donc !

La branche vint à rompre
Et Guilleri tombi,
Carabi.
Les dames de l'hôpital
Sont accourées au bruit
Carabi !
Ti, ti, carabi, To, to, carabo, etc.

L'une apporte un emplâtre,
L'autre de la charpie
Carabi !
Pour remercier ces dames
Guilleri les embrassi,
Carabi ! etc.

Le café maintenant fumait dans les tasses. M. Houlmont but le sien à petites cuillerées. Le vicomte parla d'une eau-de-vie de 1822.

— Où est cette merveille, mon ami?

On versa l'eau-de-vie dans des verres de la même époque : ovoïdes et à pied, plutôt grands. Les convives trinquèrent avec beaucoup de précaution.

— Il faut réprouver l'excès, dit Jean, mais préconiser l'usage.

— L'usage modéré. Tu as raison, mon fils.

— Est-ce que nous n'avons pas, à Talonney, de l'eau-de-vie de 1830?

— Oui, cent bouteilles.

— Ma mère désirerait qu'on en débouchât quelques-unes le jour de mon mariage.

— Je m'y opposerai. Aux repas de noces, il y a trop de monde.

— Vous voulez dire, Monsieur Houlmont, qu'il s'y trouve peu de gens capables d'apprécier...

— C'est cela. Personne ou presque ne sait plus boire.

— Vous êtes d'une fière génération.

— Je suis né sous Louis-Philippe, répondit le gros homme en posant l'une sur l'autre ses mains potelées.

Il rit et fredonna la *d'Orléans*.

— Tiens, si nous sonnions quelques fanfares? proposa Jean.

— Je veux bien. Dans la futaie?

— Non, plus haut, dans la campagne... J'ai trouvé un écho.

— Un écho dans la campagne?

— Mais oui, mais oui.

— Allez à l'écho, moi, je rentre, annonça M. Houlmont. Il est huit heures..., mes gens vont s'inquiéter. Allez sonner, jeunes gens. De loin, je vous écouterai.

— Nous allons vous reconduire.

— Non pas! Je vous serre les mains...

Et M. Houlmont s'en fut jusqu'à la porte où le domestique attendait, pour lui remettre son bâton.

Vingt minutes plus tard, lorsque les jeunes gens arrivèrent dans la campagne des *Aubiers*, juste à l'endroit où le père Duhaume lui avait serré la main, Jean fit :

— C'est là.

— L'écho?

— Oui, dans le vallon, car il y a un vallon. Le vois-tu?

— Je vois, répondit Louis des Forges, la maison de Mlle Duhaume.

— Et moi, répliqua Jean, je distingue le château de Fleuré, à quinze cents mètres d'ici, devant la forêt.

— Alors, s'écria Louis, elles vont nous entendre toutes les

deux ! Ah ! mon gaillard ! Je m'explique maintenant la rapidité de ta marche ! Mais nous sommes essoufflés, la terre est sèche, posons nos trompes sur la berme et asseyons-nous. J'ai aussi quelque chose à t'apprendre, quelque chose d'agréable.

— Alors, j'écoute.

— Figure-toi que j'ai découvert, en feuilletant, l'autre soir, un chartrier de famille, la mention d'une alliance entre une des Forges et un du Haume en 1632, sous Louis XIII le Juste. Ce du Haume (César-Alexandre) était un cadet ; il vint avec sa femme (Elisabeth-Marie), habiter, l'année suivante, le manoir de la Sinssardière, au pays d'Ouche. C'est, non loin de la forêt, la grande maison de brique où nous avons, un soir de retraite manquée, dévoré le lard et le pain du fermier. Tu dois t'en souvenir? Tu trouvais la fermière gentille...

— En voilà une invention ! Je trouvais la fermière gentille...

— Oh ! maintenant, tu n'as plus d'yeux que pour Mlle Duhaume, que pour Thérèse.

— Comme ton aïeul pour Elisabeth-Marie.

— Voyons, Jean, est ce bien la même famille?

— Cela ne fait aucun doute. Ils ont aussi des fragments de Chartrier, le père Duhaume me l'a dit. Mlle Duhaume a dans son armoire des serviettes et des nappes merveilleuses, du linge inusable et fin, d'avant la Révolution. Elle ne le sort jamais.

— C'est un genre de fierté, constata Louis des Forges.

— Ah ! si tu la connaissais mieux...

— Mais je la trouve charmante, exquise. Elle me déconcerte, ajouta Louis, et je ne m'étonne plus de l'effet qu'elle a produit sur toi. Tu as raison, elle a de la race.

— Fût-elle paysanne, que je l'aimerais.

— Pas tant. Elle te passionne, parce qu'elle est lointaine... Epouse-la, conseilla Louis, nous serons cousins.

— L'épouser, je n'en suis pas là...

— Prévois-tu donc une opposition?

— Celle de ma mère. Je la sens déjà, sourde et irréductible, mais je ne céderai plus...

— Allons, ne t'irrite pas trop à l'avance. Ton père est là. C'est un homme divin. Debout, maintenant. Et sonnons, comme jadis ont dû le faire, bruyamment et galamment, les seigneurs de Talonney dont tu descends et mon aïeul César-Alexandre.

Une fanfare s'éleva : le *Point du jour*, où s'évoquait un grand paysage de lumière :

C'est la blonde aurore
Qui vient encore

Dorer les chênes,
Des forêts prochaines
Eclairer les monts...

Une autre suivit, composée par Louis des Forges dans le ton de la vieille vénerie et digne du marquis de Dampierre : *La Houlmont*.

On l'entendait non seulement au clos Bardin et à Fleuré, mais encore à Saint-Aubin, dont les habitants écoutaient devant les portes.

Dans la forêt proche, les fauves devaient aussi dresser l'oreille. Il pouvait se faire que les vieux animaux reconnussent l'attaque effrayante du *Lancé*, de la *Royale*, de la *Vue*; l'appel triomphal de l'*Hallali sur pied*; les notes sauvages de la *Curée*, d'autant qu'aux alentours, complétant l'illusion, des chiens de garde s'étaient mis à hurler.

On entendit quelques fanfares d'animaux : *le Sanglier*, qui en découd et qui s'acharne :

Le sanglier donne la mort
A tout bon chien qui le mord.

Le *Chevreuil* qui s'élance; le *Lièvre* au pas discret; le *Terré du Renard*, aux notes affolées; puis, succédant à l'envolée légère de la *Quatrième tête*, ce fut le rythme lourd du *Bat-l'eau*.

Tout le drame de la chasse à courre : les cris de l'homme, les abois du chien, les galops qui serrent la bête en sa fuite éperdue, le *Changement de forêt*, les *Adieux de Paimpont*, la prise dans l'étang, toutes les fanfares que Dampierre, prince des sonneries, nous a léguées, toutes les musiques où chante l'âme sylvestre, joyeuse, héroïque et sentimentale de la vieille France.

Cette âme, des Forges et Houlmont la faisaient revivre. Ils sonnaient pour la joie des évocations, pour la terre aux profonds échos, pour quelques paysans, pour des femmes au cœur amoureux.

Le chant cessa. Les sonneurs prenaient-ils du repos ou l'heure tardive les avait-elle séparés?

Après une attente, n'allait-on pas, sur deux points de l'horizon, entendre tout à coup dans la nuit l'appel des trompes?

Elles étaient depuis longtemps muettes, quand l'une d'elles, par delà les champs, éclata, stridente, volontaire et multipliant les attaques d'un long *Hourvari*. L'autre, du fond des bois, fit monter les notes mélancoliques du *Bonsoir* et de l'*Adieu*.

Mme Houlmont devait rentrer la veille de la Toussaint, dans la soirée. Elle hâta son retour afin de pouvoir s'arrêter seule au bourg de Saint-Aubin. Le désir d'apprendre du nouveau la fit entrer chez une marchande qui était la chronique vivante du pays. Tout de suite, cette femme lui demanda des nouvelles de Mme Trinité, de cette pauvre Mme Trinité, la marraine de M. Jean. Puis, d'une haleine :

— Madame doit être bien fatiguée... Huit jours au chevet d'une malade..., on ne dort pas, on ne vit pas. On a pensé que Madame allait rentrer ce matin, la voiture de M. Jean ayant traversé le bourg, mais M. Jean a pris par la route de Launay; il s'est arrêté devant la maison des Duhaume; il y avait, dit-on, oublié le carnier dans lequel, pas plus tard qu'hier, il avait apporté des perdrix à Mme Duhaume. M. Jean est si bon : il donne de son gibier à tout le monde!

La marchande parlait, l'acheteuse écoutait, sans manifester d'émotion. Elle fourra quelques objets dans son sac de voyage.

La marchande reprit :

— Ils en ont de la chance, les Duhaume. Dire que, sans M. Houlmont, le père Cyprien allait, poussé par le découragement, se noyer dans l'étang à Moutardier, car il y allait. On avait évité le plus grand des malheurs en donnant de l'ouvrage à ce bonhomme. C'est lui qui se rengorge, à présent, dit la marchande, en faisant un geste imitatif, c'est lui qui se gonfle! On en rit dans tout Saint-Aubin, d'autant que le père Duhaume se vante d'avoir partie liée avec M. Jean, d'être quelque chose comme son régisseur. C'est incroyable, n'est-ce pas, mais c'est vrai, puisqu'il l'a dit ce matin à deux personnes. Partie liée, on ne sait pas ce qu'il veut dire. Le bonhomme, bien sûr, tombe en enfance.

Mme Houlmont prit un air dégagé, fit une dernière emplette, paya et sortit.

Au lieu de suivre la route, elle s'engagea dans un chemin, humide et sombre, qui débouchait sur la campagne, vers Talonney; elle arriverait par là plus vite au manoir, sans être aucunement dérangée dans ses réflexions.

Elle marchait vite, son sac de voyage à la main, la tête penchée; l'expression de son visage était dure, ses yeux flambaient au fond des orbites, son nez d'oiseau de proie et son menton volontaire se touchaient presque au mâchonnement des mots, car elle monologuait sans qu'on l'entendît. De sa main restée libre, elle faisait des gestes brefs :

« Ah! Jean est allé chez eux, il est allé chez eux! Quelle folie! Quelle faiblesse!... Un homme de sa qualité, faire la cour à cette

petite pimbêche! Ils l'ont attiré, pendant mon absence. Je sentais cela de loin... C'est à peine si l'on me répondait quand j'écrivais. Quelle ingratitude! Mon mari n'est bon à rien qu'à jeter sa fortune aux pauvres. Si je n'étais pas là, ce serait la ruine. J'ai encore sauvé cet héritage. Et quel héritage! Mon fils ne se doute pas de ce que j'ai fait pour lui : c'est une œuvre d'habileté, de patience et d'amour. Va-t-il s'attendrir au moins? Rien ne l'émeut plus : il ne pense qu'à elle... Des perdrix! Il leur a offert des perdrix... A des gens qui ont eu un assassin dans leur famille, des gens tombés. Grand Dieu, il était temps que j'arrive. »

Quand elle arriva, son fils était sur le seuil du manoir.

— Où vas-tu? lui demanda-t-elle en l'embrassant.

— J'allais donner des ordres.

— Pour qu'on vînt au-devant de moi?

— J'y serais allé moi-même.

— Tu es gentil. Où est ton père?

— Au couchis des Frênes.

— Ah!...

Elle traversa la cuisine, fit signe à Jean de la suivre au salon, dont elle referma la porte.

— Eh bien? demanda le jeune homme.

— Eh bien, tu hérites, répondit-elle en se laissant tomber dans une bergère.

— Ah! j'hérite. Et de combien?

— De tout.

— Mais c'est énorme!

— Quatre cent mille francs, tous droits payés.

— Qu'est-ce que je vais faire?...

— Tu pourrais me remercier, interrompit-elle.

— C'est vrai. Je vous suis bien reconnaissant... Pourquoi notre cousine m'a-t-elle tout donné?

— Parce que tu es son filleul.

— Oh! vous y êtes bien pour quelque chose.

— Je ne pense qu'à ton bonheur, je ne pense qu'à toi... Mais toi, mon enfant, à quoi penses-tu?

— Je pense, répondit Jean au bout d'un instant, que je suis riche sans avoir jamais rien fait.

Il se croisa les bras et parut mécontent.

— Si tu es riche, mon enfant! Songe qu'avec les cent mille francs de la tante Virginie, cela fait cinq cent mille. Te voilà tout simplement à la tête d'un demi-million. Si nous mourions demain, ton père et moi, tu disposerais de quatorze cent mille francs.

— Il ne me manquerait plus que cela, que vous mouriez tous les deux!

Mme Houlmont se leva, droite :

— Avec une pareille fortune, déclara-t-elle, on peut faire un mariage princier, on peut avoir toutes les prétentions.

— Je n'en ai aucune, fit le jeune homme en tortillant son chapeau.

Les yeux de Mme Houlmont parurent s'humecter. Son fils, évidemment, venait de la blesser sans le vouloir. Maîtrisant son émotion, elle demanda brusquement :

— Pourquoi n'es-tu pas venu, pendant ces huit jours, à Bolbeuf? Qui donc a pu t'en empêcher? Réponds-moi, Jean. Pourquoi n'as-tu pas encore fait d'achats dans le Cotentin?

— Mais, ma pauvre mère, il y a des foires dans le Cotentin pendant tout l'hiver. Celle de la Chandeleur, à Coutances, a lieu le 2 février. Nous avons le temps.

— Il faut que vous alliez à Bolbeuf, ton père et toi, le plus tôt possible. Ta marraine doit t'y remettre, de la main à la main, une somme énorme. Elle exige que vous alliez la voir avant sa fin, qui est proche. Vous ne pensez à rien ni l'un ni l'autre : la cousine peut s'éteindre et l'argent disparaître. Mon Dieu, que je suis donc malheureuse!...

— Ne vous fâchez pas, je vous en prie, ne vous fâchez pas, répéta Jean. Vous n'êtes pas plutôt de retour que vous vous emportez. Tranquillisez-vous, nous partirons après-demain pour Bolbeuf, mon père et moi. Le jour des Morts, ce sera très symbolique.

Il lui prit la main; elle se dégagea, mécontente.

En la voyant s'éloigner, Jean songeait : « Quatorze cent mille francs... Il me faudrait une demi-douzaine de frères et une demi-douzaine de sœurs, avec cela... on ne s'occuperait plus déraisonnablement d'un seul, mais utilement de tous et je me marierais à mon gré... Quatorze cent mille... eh bien, si je me marie, j'en achèterai des enfants, autant que le bon Dieu voudra m'en vendre! »

Deux heures plus tard, quand M. Houlmont et le père Cyprien arrivèrent pour le dîner, ils trouvèrent la maîtresse de maison dans la cuisine. Elle les attendait. Après avoir embrassé froidement son mari, Mme Houlmont tendit l'extrémité de sa main maigre au père Duhaume et, rassemblant toute son énergie, elle demanda comment l'on se portait au clos Bardin.

— Vous êtes bien honnête, Madame, tout le monde est en bonne santé.

Le bonhomme n'avait pas achevé sa réponse que déjà

Mme Houlmont était au salon où son mari vint la rejoindre. M. Houlmont revint seul: sa femme, prétextant les fatigues du voyage, était allée prendre du repos.

Les trois hommes s'attablèrent, sans bruit, afin de ne pas réveiller la voyageuse, mais elle ne dormait pas. Elle attendait.

M. Houlmont se couchait de bonne heure, elle l'entendit monter l'escalier, entrer dans sa chambre où elle le rejoignit.

Visiblement contrarié, M. Houlmont fronça les sourcils, même il bâilla pour marquer qu'il avait sommeil. Il savait ce qu'allait lui dire sa femme.

— Deux mots seulement, fit-elle à mi-voix, est-il vrai que Jean soit allé porter des perdrix aux Duhaume et qu'il ait bu chez eux?

— Rien de plus vrai.

— J'espère que vous lui avez fait des remontrances?

— Aucune.

— Vous ne vous êtes donc point aperçu du changement qui s'est opéré chez votre fils?

— Que voulez-vous que j'y fasse?

— Que vous l'arrêtiez, que vous le sermonniez.

— On ne sermonne pas un homme de trente ans.

— Vous ne voyez donc pas ce qui va nous arriver?

— Si : une bru. Vous en cherchez depuis longtemps.

— Comment, s'écria-t-elle indignée, vous seriez d'avis que Jean épousât cette petite vipère?

— Je suis d'avis qu'il prenne une femme à son goût, pourvu qu'elle soit honorable.

— Une jeune fille n'est pas honorable quand elle attire un jeune homme chez elle.

— Vous faites des suppositions. Thérèse Duhaume est une honnête personne.

— Et sa famille, déshonorée et déchue, qu'en faites-vous?

— Déchue, oui, mais déshonorée...

— Vous êtes accommodant. Et l'assassinat du comte de Terseaux, par un Duhaume, en 1750, qu'en faites-vous?

— Il n'y a point eu assassinat, à proprement parler; le du Haume de 1750 a étranglé, sous les yeux de sa femme et chez lui, un homme qui venait d'y pénétrer avec d'abominables intentions.

— Qui vous a dit cela?

— J'en ai la preuve écrite. D'ailleurs, il ne faut pas vous emporter, ma chère amie, il y a des ombres sur toutes les familles. Cherchez dans la vôtre...

— Mon aïeul n'a pas tué.

— Il en a fait assez pour que vous épousiez un Houlmont. Vous vous êtes mésalliée.

— C'est vrai, murmura-t-elle en baissant la tête, je suis maudite.

— Vous êtes simplement punie.

— Et de quoi, s'il vous plaît?

— Du calcul que vous avez fait en vivant solitaire. Vous vous êtes contentée d'un enfant.

— D'un enfant que j'adore.

— Et que vous rendez malheureux. C'est dans la logique.

— C'est vous qui le perdez en favorisant son mariage avec une fille de rien, avec la petite-fille d'un gueux que vous avez pris par charité.

— Fille de rien, fille de rien... Il vous faut des princesses.

— Thérèse Duhaume est moins qu'une roturière.

— Alors, cherchez-vous une belle-fille, trouvez-en une.

— Elle est toute trouvée. Vous la connaissez bien.

— Je la connais?

— Louise de Fleuré.

— Tenez, vous êtes folle, dit M. Houlmont en s'asseyant.

Il reprit :

— Vous ne savez pas à quel point vous êtes folle. D'abord, jamais Mlle de Fleuré n'eût consenti à s'appeler Mme Jean Houlmont.

— Mon père était comte!

— Et moi je ne suis rien.

— Vous êtes un honnête homme!

— Je l'espère. Enfin, puisqu'il faut vous dire tout, j'ai l'honneur de vous annoncer, pour fin novembre, le mariage de notre voisin et ami Louis des Forges avec Mlle de Fleuré.

— De qui tenez-vous cela?

— Du vicomte lui-même.

Mme Houlmont fut obligée de s'asseoir aussi. Elle était tuée.

— Résignez-vous, conseilla M. Houlmont, après une minute de silence, faites comme moi : priez Jean de réfléchir et d'attendre, et si, dans quelques mois, les sentiments dans lesquels il se trouve aujourd'hui restent les mêmes, laissez-le libre. Mlle Duhaume n'est point une vipère, c'est une délicieuse jeune fille.

— Elle vous a ensorcelés tous les deux, prononça Mme Houlmont en se levant.

M. Houlmont se mit à fredonner :

Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi.

Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens couri,
Carabi, etc.

Blessée, Mme Houlmont rentra chez elle, mais la tête basse, à demi-vaincue. Ne pouvant prier, elle se mit à réfléchir profondément. Tout à coup, l'esprit d'orgueil qui la conseillait lui fit relever la tête. Elle saisit l'idée infernale qui passait et prit une décision.

Et elle eut un rire convulsif en songeant au mal qu'elle allait faire.

Le lendemain, fête de la Toussaint, on remarqua la présence de Jean Houlmont à la messe et aux vêpres.

Aux vêpres surtout, car au lieu d'aller prendre place dans le banc seigneurial des comtes de Talonney, le jeune homme avait choisi la première chaise libre, tout près du banc de Thérèse Duhaume. Il était à deux pas d'elle. Quand l'office prit fin, il attendit dans le bas de l'église que Mlle Duhaume passât pour lui offrir de l'eau bénite et, sur la place, elle ne put lui échapper comme elle l'avait fait à la sortie de la grand-messe. Il lui présenta ses hommages pendant qu'autour d'eux une foule de gens regardaient. Malgré les vingt ans et la beauté de la jeune fille, beaucoup s'étonnaient de voir un millionnaire se montrer aussi déférent pour une personne qui gagnait sa vie avec des travaux de couture. Cela faisait aussi des jaloux.

Cyprien Duhaume s'avança familièrement, la main tendue. M. Houlmont vint grossir le groupe, qui se trouvait juste en face de la boutique où, la veille, Mme Houlmont avait recueilli de si précieux renseignements.

Elle vint aussi, Mme Houlmont, souriante, empressée, complimenteuse :

— J'ai vu la haie, disait-elle, j'ai vu la haie... Quel travail! Près de mille mètres... J'en reste étonnée.

Le nez du père Duhaume remuait sous l'empire du contentement. Derrière son comptoir, la marchande examinait le groupe, de ses yeux perçants. Elle ne pouvait rien comprendre à l'attitude des uns et des autres. Tout ce monde-là paraissait d'accord. Elle en demeurait stupéfaite. Elle se disait : « Le fils est amoureux, le père est toqué, la mère est folle. »

Pas si folle.

— A demain, Monsieur Duhaume, fit Mme Houlmont, ces Messieurs, qui partent pour Bolbeuf, déjeunent à onze heures. Soyez exact.

— Madame, je le serai, je le suis toujours.

Il le fut, malgré le mauvais temps. Quand il arriva, le gros M. Houlmont, la serviette au col, occupait le haut de la table. Sa femme le servait avec beaucoup d'empressement. Elle fit asseoir le papa Duhaume auprès d'elle, Jean était radieux. Sa mère, évidemment, après avoir bien réfléchi, ne mettrait plus d'obstacle à son bonheur. Ne sachant comment la remercier, il parla, pendant le déjeuner, en termes voilés, mais élogieux, du voyage de sa mère à Bolbeuf et des résultats qu'elle y avait obtenus. Elle affecta d'en paraître flattée. Le jeune homme parla aussi de la cousine Trinité, de sa marraine, avec une certaine effusion. Cyprien Duhaume, consulté, donna des renseignements et des avis au sujet de quelques détails d'agriculture. Il n'était pas fâché que Mme Houlmont se rendît compte de la variété, de l'étendue de ses connaissances. Elle verrait en lui un homme précieux. Il en avait aussi gagné des billets de mille francs! Il dit à Jean :

— Vous pouvez partir tranquille. Nous avons, pour la haie, deux fois trop de jomarins, mais je les ferai mettre en tas dans la partie la moins bonne du couchis.

L'heure du train approchant, il fallut se lever de table. Le père Duhaume vit ces messieurs monter en voiture, Jean bien pris dans son paletot de poulain russe, M. Houlmont engoncé dans une peau de fouine. Il les salua d'un geste amical et leur souhaita bon voyage. Il leur dit : « Tâchez de revenir le plus tôt possible! » Ce fut sa dernière recommandation. Il avait vraiment l'air d'être de la famille.

— Vous revenez tantôt? lui demanda Mme Houlmont quand la voiture eut filé.

— Oh!... C'est aujourd'hui le jour des morts..., autant que je rentre au clos Bardin après mon travail.

— Non. Revenez à Talonney vers quatre heures. Vous ferez une petite collation. J'ai à vous parler.

— Entendu, Madame, entendu.

Il s'en alla convaincu, comme les autres, que tout marchait bien.

Couvert d'un sac de toile qui prenait sur sa tête la forme d'un capuchon, Cyprien Duhaume, assez semblable à un grand moine roux, revint d'un pas tranquille au manoir de Talonney, sur le coup de quatre heures. Il avait faim, un travail ininterrompu lui ayant « creusé l'estomac ». Il pensait faire honneur à la petite collation que Mme Houlmont lui avait si aimablement offerte. « Quand je lui disais, à Mme Houlmont, qu'avant deux ans sa

plante serait plus haute qu'elle, ça l'étonnait. A présent qu'elle a vu le travail, ça ne l'étonne plus. »

Il s'arrêta.

— Voilà le glas qui reprend dans le clocher de Saint-Aubin... Ont-ils sonné, depuis ce matin, ont-ils sonné! Hier et ce matin pour les défunts, cet après-midi pour une défunte. La mère Gouin est morte, ça ne m'étonne pas : il fait un froid de loup; mauvais temps pour les malades; j'ai comme une idée que leur cousine Trinité n'ira pas loin; quatre-vingt-douze ans, ça commence à faire... Le jeune homme hérite, il m'a confié cela... J'en sais long.

Au loin, sous le ciel gris, les cloches se lamentaient. Le père Cyprien en marchant ne les entendait plus. D'ailleurs, il se sentait d'une force à toute épreuve, la vie s'allongeant encore devant lui, belle, avec un mariage et des baptêmes, des baptêmes...

Un coup de vent le décoiffa, tordit son capuchon; le bonhomme, tourné à contre bise, dut s'arrêter de nouveau pour se couvrir.

— Tiens, fit-il en apercevant la haute façade de la moinerie des Monts, voilà *ma ferme*. C'est là que je commanderai dans peu de temps. Les gâs du pays ne s'y attendent pas; ça les étonnera; il y en a qui ne me regardaient plus qui me regarderont.

Il battit le sol avec ses pieds pour les réchauffer, se frotta les mains et reprit sa marche. Après avoir, à longues enjambées, dévalé toute la campagne, il s'enfonça dans le pays de Talonney, content d'y trouver enfin l'abri des haies, car, tout de même, ce diable de vent « serrait » la terre et glaçait les os.

Quand il arriva, la cuisine du manoir était déserte. Sur la table massive, une miche, une carafe de boisson, de la viande froide, un seul couvert. Il s'étonna, puis il attendit.

Mme Houlmont finit par entrer. Elle fit, d'une voix sèche :

— Tiens, vous voilà. Vous ne mangez pas?

— Mais...

— Asseyez-vous donc.

Surpris qu'elle le laissât manger seul, il s'assit, ouvrit son grand couteau, se coupa du pain, piqua une tranche de viande froide et mangea.

— Vous devez avoir faim.

— Assez.

— Il ne doit pas faire bon là haut, dans les champs?

— Pas trop.

— Il ne fera pas chaud non plus dans le Cotentin.

— Non, bien sûr. M. Jean y va?

— Oui.

— Tiens, c'est drôle.

— Pourquoi!

— Il ne me l'a pas dit.

— Vous y êtes allé, dans le Cotentin?

— Qui? moi, Madame, dans le Cotentin? Plus de cinquante fois.

— On y trouve de bons bœufs, à ce qu'il paraît?

Il s'imagina qu'elle voulait s'instruire. Il la renseigna. Comme elle écoutait avec une certaine attention, il entra dans les détails.

— Est-ce que les bœufs que mon fils achète vous plaisent?

— A vous parler franchement, pas plus que ça.

— Vous le lui avez dit?

— Bien sûr. Je lui ai même dit qu'à sa place je ne mettrais pas, comme il le fait, mes trente bœufs d'hiver autour de la maison; ici, le terrain est humide, les bœufs défoncent tout; en plus, l'humidité leur traverse la peau, les animaux souffrent, si bien qu'au printemps les bêtes sont au cuir et les herbages sens dessus dessous.

— Vous êtes savant. Où donc faudrait-il mettre les bœufs, selon vous?

— Dans la butte, là-bas où la terre est saine.

— Mon fils n'est pas de cet avis.

— Il n'en a pas plus de raison. Les jeunes gens quelquefois manquent d'expérience.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Je dis, Madame...

— Ah! ça, fit-elle en se levant, est-ce que vous êtes ici pour donner des ordres?

— Mais, Madame..., balbutia le bonhomme.

Elle s'approchait, les yeux allumés, les lèvres blanches. Elle vint s'asseoir en face de lui. Il n'y avait plus que la table, assez étroite, qui les séparât.

— Ah! vous donnez des ordres!

— Madame, je ne donne pas d'ordres, je donne des conseils.

— Mais qui donc vous en demande, mon brave homme?

— Mon Dieu, si je m'occupe...

— Occupez-vous de ce qui vous regarde. Au surplus, ajouta-t-elle en sortant des pièces blanches de sa poche, prenez donc les huit francs que voici. Je ne pense pas qu'on vous doive autre chose?

— Comment? fit le bonhomme.

— Huit jours, huit francs, comme vous dites. Prenez vos huit francs; mais c'est une aumône, car vous ne les avez pas gagnés.

— Je ne les ai pas gagnés; vous dites, Madame, que je ne les ai pas gagnés?

— Vous le savez bien. Ne faites donc pas l'étonné.

— Ah! murmura-t-il, je vous ai offensée... Eh bien, si je vous ai blessée en vous parlant de M. Jean, excusez-moi. Je l'aime bien.

— Mon fils n'a pas besoin que vous l'aimiez. Prenez votre argent.

— Nous aurions pu compter à la fin du mois...

— A la fin du mois! Avez-vous la prétention de rester à nos crochets jusqu'à la fin du mois?

— A vos crochets!

— Mais oui, mon brave homme. Vous m'obligez à vous le dire : ce que vous avez fait à la haie du couchis des Frênes et puis rien, c'est la même chose. Vous avez gratté la terre avec vos ongles et coupé des petites branches avec votre serpette. C'est un travail d'enfant. Tout le monde le sait, tout le monde le dit, même ceux qui vous ont pris par charité?

— Vous allez loin, gronda le bonhomme en se levant. Qui donc ici m'a pris par charité?

— Mon mari d'abord, mon fils ensuite.

— Vous êtes une insolente!

— Et vous, vous êtes un gueux! Un malhonnête homme, au fond, car, si je n'y mettais le holà, vous passeriez l'hiver à rôder le long de la haie où non seulement vous n'avez rien fait, mais où vous savez qu'en novembre, décembre, janvier et février, il n'y a rien à faire. Je vous défie de le contester. Ces travaux-là ne s'exécutent qu'en mars-avril. Or, l'année prochaine, nos domestiques, en deux mois, termineront tout. Nous n'avons plus besoin de vos services et, puisque vous vous mêlez de donner des conseils, je vous donne celui de rentrer chez vous.

Elle lui jetait les mots à la face. Il en resta doublement frappé, car il y avait, dans cette attaque violente et imméritée, une chose qu'au moins il fallait admettre : l'impossibilité de travailler en hiver. Le pauvre homme n'y avait jamais songé! Cette femme haineuse avait donc raison sur ce point.

Il balbutia :

— Je comptais, cet hiver, vous rendre des services!

— Des services, nous rendre, à nous, des services!

— Je m'explique mal.

— En effet. Allez, allez vous chauffer, pendant quatre ou cinq mois au coin de votre feu.

— Si vous n'étiez pas une femme, gronda Cyprien Duhaume dont les larges mains tremblaient sur la table, si vous n'étiez pas une femme...

— Vous m'étrangleriez, peut-être?

— Quoi...

— Dites-moi, fit-elle d'une voix de plus en plus tranchante, votre aïeul s'est-il jeté dans l'étang à Moutardier, en 1750, après l'assassinat du comte de Tersseaux?

— Ah! vous savez cela... Vous êtes bien méchante et vous mériteriez...

— Mes domestiques ne sont pas loin, fit-elle en se redressant.

— Ne les dérangez pas. Vous ne courez aucun danger, mais votre fils...

— Mon fils? Eh! oui, je sais. Qu'est-ce que vous lui direz?

— Rien, répondit sourdement le bonhomme.

Puis, grave et terrible, et fixant Mme Houlmont, qui reculait, il répéta :

— Rien, je ne dirai rien, sauf ceci : mon aïeul a étranglé chez lui un homme qui le déshonorait. Il n'a pas commis d'assassinat : c'est vous qui venez d'en commettre un.

Il ferma son couteau, prit les pièces d'argent et les jeta sur les dalles de la cuisine, où elles sautèrent. Ensuite, il se dirigea vers la porte, l'ouvrit toute grande et sortit sans se détourner.

Mme Houlmont le suivit des yeux jusqu'à la barrière lointaine qui se détachait encore, blanche et haute, entre une double ligne de têtards. Elle eut l'idée d'appeler, inquiète maintenant. Cyprien Duhaume ouvrit la barrière et disparut. Aucun appel ne pouvait lui parvenir. Il était trop tard.

Mme Houlmont se chercha des excuses. En définitive, les Duhaume s'étaient mal conduits. Pourquoi se permettre d'attirer Jean chez eux, alors qu'elle était retenue au chevet d'une personne mourante? N'était-ce pas abominable? Et puis, ce bonhomme était devenu par trop familier; non seulement il donnait des avis qu'on ne lui demandait pas, mais il se permettait encore de faire des observations, de formuler des critiques. Il fallait le faire taire, à la fin. En l'exécutant, elle vengeait son fils. Elle le sauvait, peut-être. Elle avait donc agi, comme toujours, en mère susceptible, prévoyante et dévouée. Nul ne pouvait la condamner. Elle murmura : « Ce grand Duhaume est parti de lui-même, qu'il aille! »

Il s'en allait, le corps penché, les bras ballants, presque sans pensée et comme étourdi du coup qu'il avait reçu.

Les choses n'avaient plus le même aspect : devant lui, les champs fuyaient, interminables et gris. Il s'engagea dans un chemin creux, s'y perdit tout entier, puis il réapparut, mais la

tête relevée, aux écoutes : les cloches sonnaient, lamentablement, aux approches du soir, et pendant qu'il songeait à la défunte, un vol de corbeaux passa : l'ombre en fut augmentée. Les oiseaux regagnaient les bois en criant; il les suivit, de ses yeux grands ouverts, puis ne voyant plus rien, n'entendant plus rien, il reprit sa marche. Il atteignit un point de la plaine d'où, brusquement, toute la façade de la moinerie des Monts s'enleva, large et noire, sur le fond rouge du crépuscule. Cyprien Duhaume entendit son cœur battre. Une larme tomba sur sa joue, il l'essuya violemment du revers de sa manche. Et, s'arrêtant de nouveau, il reconnut des champs : les *Vaux-Gerus* qui s'étendaient à gauche comme un damier; la *Damase* qui descendait, par ondulations, jusqu'à la route de Saint-Aubin; tout près, si près qu'il en touchait la pointe avec ses pieds, une pièce triangulaire où, sous l'air vif, frissonnait une épaisse nappe de sainfoin. C'était le dernier champ qu'il eût vendu, les *Coudriaux*, du bien de famille, de la bonne terre, si bonne que la charrue n'en trouvait jamais le fond.

Il éprouva le désir de s'y coucher, afin d'y retrouver des senteurs connues, mais le nouveau maître du champ pouvait surgir. Celui dont vous abîmez la récolte vous déteste et la terre qu'on a livrée ne vous aime plus. La nappe de sainfoin ondulait, elle se creusait et s'ouvrait, comme un lit profond et glacé. Quelle place au milieu pour l'engourdissement définitif.

Mais non, il voulait revoir sa petite fille et mourir de sa belle mort.

Il voulait revoir sa haie.

Elle n'était pas si loin qu'il ne pût l'atteindre avant la nuit. Il y alla.

Quand il vit s'allonger, devant lui, la ligne maigre, chuchotante et régulière des brins de coudre, d'épine et de charme qu'il avait taillés, il lui sembla que, sous le vent d'automne, la haie s'agitait douloureusement. Il se pencha pour examiner la terre qu'il avait remuée; elle était meuble encore, sous la couche grise et piquante des jomarins. Il avait donc bien travaillé.

Cette constatation ne lui suffit pas : il descendit dans le fossé que sa pioche avait élargi, s'y traîna, fouillant, soulevant de loin en loin les ajoncs. Ce fut une longue et pénible inspection. Satisfait de lui-même ici, mécontent là, prononçant des mots inintelligibles, soufflant, haletant, il ne sentait pas le brouillard qui le pénétrait. A la fin, il se remit debout et dit tout haut, d'une voix égarée : « Je crois, Dieu me pardonne, qu'ils m'ont pris par charité! C'est elle qui a raison... Je ne toucherai point à son argent, il me brûlerait les mains... »

Il se mit à rire, à trembler, à regarder de droite et de gauche. Tout à coup, il aperçut le cimetière, le vieux cimetière de Saint-Aubin qui, par les brèches de ses murailles écroulées, montrait ses tombes. Comment ne les avait-il pas vues depuis qu'il travaillait si près d'elles?

Il les voyait, mais un peu comme ces choses familières qui n'éveillent plus de pensées.

Et puis, aux heures de joie et d'ambition, nous ne pensons pas aux morts.

Il cherchait les siens, maintenant, sa femme et son fils, dont les croix se touchaient; plus loin, sous de hauts ifs qui se balançaient, dormaient son père et sa mère; non loin, des oncles qu'il revoyait fauchant dans la plaine avec de grands mouvements rythmiques; la sœur aux cheveux blonds qu'il avait ensevelie et ce frère élégant, sorti de la souche aristocratique, traité par les siens comme un jeune seigneur. Il était là.

Ils étaient tous là, les oubliés. Mais la terre les berçait. Patients, ils l'attendaient... Enfin, son heure était venue... Ils l'appelaient, les morts l'appelaient, car dans le clocher de Saint-Aubin le glas funèbre retentit de nouveau, si lamentable et si proche, que le bonhomme eut peur.

Il se couvrit d'un grand signe de croix.

Le glas s'éteignit, l'ombre effaça les bois, les champs, le cimetière.

Avant de quitter la plaine à tout jamais, le vieux paysan chercha ses outils. Où donc avait-il pu les mettre? Il chercha, tâtant le revers d'un talus, puis couché dans le brouillard bas et laiteux où ses mains nageaient. Il les voulait, ses outils.

Il sentit enfin quelque chose de plus froid que ses mains gourdes : le manche de la houe et le fer de la pioche. Il les rassembla, les mit sur ses épaules, tourna le dos à la haie, réfléchit une minute et s'en alla.

Sa journée était finie, la longue journée humaine, commencée à dix ans, terminée à quatre-vingt-deux.

Paul Harel.

La fin prochainement.

NAPOLÉON III ET L'IMPÉRATRICE[1]

III

DE LA FIN DE LA GUERRE A LA MORT DU PRINCE IMPÉRIAL

Le parti impérialiste, que Rouher, Henri Chevreau, Persigny et autres notabilités dirigeaient à Londres, faisait annoncer partout que s'il avait été assez résigné pour pratiquer l'abstention, tant que les souverains avaient dit : « Laissez faire! », il serait assez dévoué pour encourir toutes les responsabilités, quand ceux-ci diraient : « Marchez! » Les serviteurs et les courtisans de l'Empire s'imaginaient que le roi de Prusse et son chancelier leur étaient particulièrement sympathiques. Ils se trompaient. Si Guillaume avait quelque pitié pour l'infortune de l'empereur et de l'impératrice, Bismarck y était personnellement indifférent. Il n'avait jamais eu la moindre propension vers Napoléon III. Quoique l'empereur lui eût singulièrement facilité les succès de 1864 et de 1866, il ne lui avait point pardonné les tentatives secrètes par lesquelles il eût voulu tirer un bénéfice particulier de Sadowa, ou empêcher pour la Prusse les conséquences profitables et nécessaires de ses heureuses entreprises. Il lui reprochait ses intrigues autant que ses hésitations. Il ne lui trouvait pas de caractère, ni de politique suivie. De la bonté, de la sentimentalité, des vertus féminines, il consentait bien à les lui accorder. Mais quant à l'intelligence pratique, à la résolution, à l'énergie, il les lui déniait formellement. « Au mois de juillet, disait-il à son *famulus* Busch, il a passé trois jours à hésiter sans pouvoir prendre un parti, et même à présent il ne sait pas ce qu'il veut! » Busch affirmait que les bonapartistes s'agitaient beaucoup et faisaient de grands projets avec Persigny et Palikao. C'est ainsi qu'ils pensaient, d'après des bruits venus jusqu'à Versailles, à faire neutraliser Orléans pour y appeler le Corps législatif, et là résoudre la question entre la monarchie et la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1908.

république. On annonçait même la venue à Versailles du prince Napoléon, et M. de Bismarck répondait : « C'est un homme plein d'esprit, mais il n'a pas d'influence en France. » Celui-ci, comme nous l'apprennent les *Mémoires de Hohenlohe*, témoignait d'une grande admiration pour Bismarck et même d'un certain respect pour les institutions prussiennes. Des nouvelles provenant de Londres attribuaient au prince Napoléon la pensée de signer, de son autorité propre, un projet de paix « agréable à la Prusse », puis de convoquer l'ancien Sénat et l'ancien Corps législatif auxquels il soumettrait ce projet. C'étaient là des rêveries de journalistes que le chancelier accueillait avec son scepticisme habituel. Il ne portait d'attention sérieuse qu'aux réalités et il pensait que dans un mois, ou deux au plus tard, il aurait affaire à elles.

Le manque prochain de vivres devait fatalement réduire Paris à la capitulation et une Assemblée nationale allait par là même être chargée d'examiner et de voter des préliminaires de paix. Après l'insuccès de Buzenval, dernier effort des assiégés, et réduit à se soumettre, non par l'assaut des Allemands, mais par la famine, le gouvernement de Paris se vit forcé de négocier avec le chancelier par l'entremise de Jules Favre. Celui-ci y mit un courage et une résignation qu'il serait malséant de ne pas reconnaître, et supporta tout le poids écrasant de ces négociations. Le 23 janvier, Jules Favre, reprenant à Versailles les pourparlers de Ferrières, entendit M. de Bismarck lui redire ce qu'il avait dit quatre mois auparavant : « Vous arrivez trop tard, nous avons traité avec votre empereur. » Cela était faux. Si l'on en croit le journal de *Fidus* (M. Loudun), le chancelier aurait alors demandé à Napoléon III de lui envoyer un intermédiaire. Tout porte à croire que ce fut Clément Duvernois. Mais les conditions du chancelier pururent trop rigoureuses à Napoléon qui n'osa y accéder. Cela n'empêcha pas M. de Bismarck d'annoncer la venue d'un plénipotentiaire impérialiste pour intimider Jules Favre et l'amener à composition. Le chancelier ne se résignait pas facilement à renoncer à tout contact avec l'Empire, car il y trouvait un appui utile à ses desseins. A une boutade de son cousin Bismarck-Bohlen, qui lui rappelait une caricature du *Kladderadatch* représentant Napoléon III attendant à Cassel le train de Paris : « Oui, disait-il, il y pense, et il a peut-être raison, mais je crains qu'il n'arrive trop tard pour y monter. En somme, ce serait peut-être la seule solution possible... Mais Napoléon aura toujours besoin de la moitié de l'armée pour se maintenir. » Il eût fallu, pour soutenir le relèvement de l'Empire, toute l'armée française, et l'empereur n'y comptait plus que de rares partisans.

M. Jules Valfrey[1] s'est étonné que le gouvernement de la Défense nationale n'ait pas vu, dans les menaces réitérées de M. de Bismarck de traiter avec l'Europe, un simple artifice destiné à l'effrayer. N'y avait-il là vraiment qu'un artifice? Le chancelier n'avait-il pas eu, pendant un certain temps, la pensée qu'il trouverait plus de facilité à négocier avec les agents de Napoléon III qu'avec les républicains? En tout cas, il joua assez bien son rôle pour arriver à inquiéter des hommes qui cependant se méfiaient de toutes ses intrigues. Lors des négociations complémentaires avec M. Thiers, qui lui parlait de l'Europe, ne disait-il pas insolemment, le 22 février : « Si vous me parlez de l'Europe, je vous parlerai de Napoléon! » Thiers riposta qu'il n'était plus à craindre. Alors, Bismarck le pria de songer au plébiscite, aux paysans et aux soldats. « La Garde ne peut reconquérir que sous l'Empire sa position d'autrefois. Il ne sera pas difficile à Napoléon de gagner cent mille des soldats internés en Allemagne. Nous n'avons qu'à laisser partir ces hommes tout armés et la France est à lui. Si les conditions que nous exigeons ne sont pas accordées, nous interviendrons, — ce que nous avons évité jusqu'à présent, — et nous vous imposerons Napoléon! »

Le chancelier osera faire encore la même menace à la veille même de la signature du traité de Francfort. Etait-ce par une tactique dont il croyait le succès toujours assuré, ou par des raisons particulières qui lui semblaient déterminantes? Toujours est-il qu'il recommença à parler de l'Empire. La régente n'avait point fait de démarches depuis le 23 octobre 1870; mais était-elle seule à agir ou à vouloir intervenir? Il n'est pas douteux que des personnalités bonapartistes s'agitaient depuis que la guerre semblait toucher à sa fin. Le comte d'Espagney, secrétaire intime de M. de Persigny, affirme que son maître était parvenu à obtenir « des conditions inespérées qui, si elles eussent obtenu l'assentiment de l'impératrice, nous auraient épargné la perte de deux provinces, moins Strasbourg, et de quatre milliards. Malheureusement, la résistance aussi obstinée qu'inexplicable de celle-ci fit échouer cette combinaison[2] ». Cela n'était pas vraisemblable; car M. de Bismarck, dès les premières victoires, demandait l'Alsace, et, après Sedan, les deux provinces et quatre milliards. M. de Persigny, outré de la résistance de l'impératrice, se permit, à son égard, quelques mots malséants qui lui firent perdre son crédit auprès de l'empereur. Il avait voulu négocier lui-même avec

[1] *Histoire de la diplomatie de la Défense nationale*, t. II, p. 62.
[2] *Mémoires de Persigny*, p. 504.

M. de Bismarck et s'était attiré cette lettre, partie de Wilhelmshöhe le 7 janvier 1871, où le blâme n'était guère dissimulé : « J'ai reçu votre lettre du 1er janvier et vous remercie de vos prières pour un avenir meilleur. Sans vouloir discuter avec vous les idées que vous exprimez, je dois vous dire que rien de bon ne peut sortir de la confusion qui est le résultat d'efforts individuels faits sans discrétion et sans autorité. En fait, je trouve assez singulier que quelqu'un s'occupe de l'avenir de mon fils sans tenir compte de mes propres intentions. Je sais que vous avez écrit à M. de Bismarck qui, naturellement, m'a demandé si vous l'aviez fait avec mon consentement et en plein accord avec moi. J'ai répondu que je n'ai autorisé personne à s'occuper de mes intérêts et de ceux de mon fils sans avoir préalablement obtenu mon consentement[1]. » Le chancelier conversant, à cette époque, avec Busch et Holstein, leur disait que le nombre considérable de prisonniers français allait être, pour l'Allemagne, un embarras véritable à la conclusion de la paix. « Il ne nous restera plus qu'à les donner à Napoléon, qui a besoin de 200 000 prétoriens pour se maintenir. — Pense-t-il réellement ressaisir le pouvoir? demanda Holstein. — Oh! beaucoup! énormément!... Il y songe jour et nuit, et les Anglais également[2]. » Vers la même date, le prince Napoléon alla voir le général Changarnier à Bruxelles et lui proposa la situation de régent. Le prince impérial devait être proclamé empereur et le général seul serait en état de soutenir le nouveau gouvernement impérial. « Vous seul, répétait le prince Napoléon, pouvez sauver la France et terminer cette guerre. Soyez régent de France et ramenez le petit prince! Je garantis l'assentiment du roi de Prusse et de M. de Bismarck. Vous réunirez sur la frontière 130 000 de nos prisonniers commandés par des généraux de votre choix. Si vous consentez, un agent va aller trouver tout de suite M. de Bismarck[3]. » Quel était cet agent? On ne l'a jamais su. Mais ce qui est connu, et ce qui est vrai, c'est que Changarnier refusa péremptoirement le rôle qui lui était offert. Il est notoire aussi que Clément Duvernois fut envoyé à Versailles le 15 janvier. Il s'y trouvait au moment où arrivait Jules Favre, ce qui permettait au chancelier d'affirmer qu'il négociait avec Napoléon III.

Redoutant la formation d'un foyer anti-républicain, Gambetta décrétait à Bordeaux l'inéligibilité des familles ayant régné sur la France, des ministres, sénateurs, conseillers d'Etat ou candi-

[1] *Souvenirs de lady Randolph Churchill.*
[2] *Le comte de Bismarck et sa suite.*
[3] *Courrier de la Gironde* du 8 janvier 1871.

dats officiels du régime déchu, et cette mesure amena aussitôt une protestation en règle de M. de Bismarck. Si celui-ci s'élevait contre le décret des inéligibilités rendu par Gambetta, ce n'était pas tant par le souci de la légalité que par la crainte de l'élection d'une Assemblée hautement intransigeante, résolue à la guerre à outrance et décidée à laisser périr la France plutôt que de laisser sombrer son honneur. D'après Moritz Busch, Clément Duvernois avait demandé à venir négocier au nom de l'impératrice qui admettait le principe de la cession d'une partie du territoire. Elle aurait, suivant lui, proposé que les départements à céder à l'Allemagne eussent la superficie de la Savoie et de Nice. Elle aurait consenti au paiement d'une indemnité de guerre et à l'occupation de quelques départements jusqu'à complet paiement. Enfin, elle aurait accepté de n'entamer aucun pourparler avec une puissance autre que l'Allemagne. « M. Duvernois, affirmait Busch, était d'avis que, quoique l'impératrice ne fût pas populaire en ce moment, elle pourrait nous offrir plus de garanties qu'aucun homme politique élu, car celui-ci dépendrait facilement de ses électeurs. » Cette considération visait M. Thiers, dont on parlait déjà comme du seul homme capable de tirer la France de la situation affreuse où elle se trouvait engagée. Quoi qu'il en soit de ces assertions suspectes, il n'en est pas moins vrai que M. de Bismarck a été alors assailli par les impérialistes et qu'il y avait quelque réalité dans les propos tenus par lui. Ce qui est indiscutable, c'est que M. de Bismarck interrogea Clément Duvernois sur les conditions légales dans lesquelles une Assemblée pouvait être convoquée en France, soit qu'on en revînt au Corps législatif, soit qu'on élût une Chambre nouvelle. A peine eut il connu le décret des inéligibilités qu'il télégraphia à Gambetta le 3 février : « Au nom de la liberté des élections stipulées par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions émises en votre nom pour priver du droit d'être élues à l'Assemblée des catégories nombreuses de citoyens français. Des élections faites sous un régime arbitraire ne pourront pas conférer les droits que la convention d'armistice reconnaît aux députés librement élus. » Gambetta fit aussitôt publier cette protestation et y ajouta ces mots : « L'insolente prétention qu'affiche le ministre prussien d'intervenir dans la constitution d'une Assemblée française est la justification la plus éclatante des mesures prises par le gouvernement de la République. » Mais le gouvernement de la Défense nationale, séant à Paris, n'admit pas le décret, et Jules Favre s'empressa de déclarer à M. de Bismarck que les mesures prises par Gambetta allaient être annulées. Le chancelier avait insisté à

ce sujet dans une lettre au ministre des affaires étrangères où il lui disait, en rappelant les négociations qui précédèrent la convention du 28 janvier : « Dès le début, j'exprimai la crainte qu'il serait difficile d'assurer la liberté entière des élections. » Et, confirmant alors ses premières déclarations : « Inspiré par cette appréhension, j'ai posé la question de savoir s'il ne serait pas plus juste de convoquer le Corps législatif qui représente une autorité légitimement élue par le suffrage universel. » Sur les instances de Jules Favre, qui rappelait le discrédit où cette assemblée était tombée et sur sa promesse formelle de maintenir partout et en tout la légalité, M. de Bismarck n'insista pas. Il parut même assez conciliant dans les premiers pourparlers, cachant sous cette apparente modération les plus graves exigences et dissimulant des pièges où tomba Jules Favre, ignorant la situation précise des armées de province et surtout celle de l'Est, réduit à accepter à Versailles des lignes arbitraires de démarcation et non instruit de l'état des choses par les hommes compétents.

Les conditions définitives de la paix furent laissées à la discrétion de la future Assemblée nationale et de ses délégués. M. de Bismarck fit dire par ses agents diplomatiques « qu'elles étonneraient l'Europe par leur modération ». On sait quel étonnement elles ont causé, non par la modération, mais par l'exagération qui les caractérisait. Il est bon de rappeler aussi que le nombre des troupes régulières à Paris fut limité par la Prusse à 16 000 hommes, ce qui était dérisoire pour contenir 300 000 gardes nationaux bien armés. Le général Clément Thomas, qui allait être une des premières victimes de la Commune, protestait vainement contre cette réduction des troupes régulières qui devait fatalement assurer le triomphe des irréguliers et des révolutionnaires. Evidemment, la Prusse ne faisait rien pour empêcher une insurrection de succéder à la guerre, et c'est ainsi qu'avec son appui, la Commune, qui avait été réprimée le 31 octobre 1870, put se redresser victorieusement dix-sept jours après les préliminaires de paix votés par l'Assemblée nationale.

*
* *

Il ne faut pas croire que Napoléon III se résignait alors à voir le gouvernement de la Défense nationale traiter avec l'Allemagne. Il entendait se mêler à l'affaire et, dès le 4 février, il intervenait. Pour porter à l'empereur Guillaume des propositions, il avait fait choix d'une femme très intelligente, la comtesse de Mercy-Argenteau, née de Caraman-Chimay, petite-fille de Mme Tallien.

Cette personne, fort instruite et des mieux douées, avait eu jadis des succès de beauté et d'esprit à la cour des Tuileries. Son mari, le comte Eugène de Mercy-Argenteau, sujet autrichien, était devenu Français par un décret de naturalisation en date du 7 novembre 1869. Il était en relations avec le monde diplomatique et très répandu dans la société parisienne. C'est à sa femme, dont il connaissait la finesse et les capacités, que l'empereur adressa une correspondance qui attestait bien son désir de ressaisir le pouvoir, et qui nous a été révélée par M. Paul Lindenberg, y a deux ans[1].

Le 4 février 1871, Napoléon mandait à la comtesse de Mercy-Argenteau que l'empereur d'Allemagne était l'arbitre de la situation, et que l'Assemblée nationale qu'allaient former les élections du 8 février, étant incapable de fonder un gouvernement, Guillaume Ier ne pouvait traiter qu'avec le gouvernement légitime, c'est-à-dire l'Empire. Il chargeait donc la comtesse de porter à Berlin, « comme la colombe », un message de paix. Celle-ci, sous le voile de l'incognito, traversa les lignes allemandes, vit, à Versailles, le comte de Bismarck qui voulut bien lui faciliter une audience de Guillaume Ier. Elle remit à l'empereur allemand une lettre de l'ex-empereur des Français. Nous n'avons pas cette lettre, mais on peut se la figurer en quelque sorte d'après les termes de la lettre écrite par Napoléon à la comtesse de Mercy-Argenteau. « L'état de la France est déplorable, disait l'ancien souverain, et je ne vois pas d'où peut venir le salut. L'empereur d'Allemagne ne fait pas preuve de cet esprit chevaleresque que tout le monde lui reconnaît. Aujourd'hui que nous sommes complètement vaincus, les intérêts de l'Allemagne se confondent cependant avec les nôtres. Rétablir l'ordre, comprimer l'esprit révolutionnaire, faire renaître la prospérité qui seule peut permettre de payer les frais de la guerre et assurer la paix, tels sont les résultats qu'on doit désirer dans les deux pays... Si j'étais à la place de l'empereur et roi et que l'Assemblée eût accepté la paix, j'exigerais que le peuple fût consulté pour établir un gouvernement assez fort pour remplir les engagements contractés. » Ainsi, Napoléon III proposait un nouveau plébiscite, comptant bien qu'il lui serait personnellement favorable. Mais si l'Assemblée repoussait la paix, que devrait faire Guillaume Ier? « J'entrerais à Paris, écrit Napoléon en se mettant par la pensée à la place de l'empereur allemand. J'en chasserais les démagogues

[1] *Verlagen und Klasing Monatsheft.* — Voy. aussi le *Temps* du 25 août 1906.

qui ont usurpé le pouvoir; je déclarerais ne traiter qu'avec le gouvernement légitime. Je proposerais à ce gouvernement une paix moins onéreuse que celle offerte à l'Assemblée et une alliance basée sur une appréciation équitable des intérêts des deux pays. » Mais le gouvernement allemand ne songeait nullement à faire des conditions moins onéreuses à l'ancien gouvernement impérial, ainsi que le démontraient ses précédentes et formelles déclarations. Quant aux compensations à donner, Napoléon III ne les indiquait pas, mais il fait entendre qu'elles seraient faciles à trouver pour le vainqueur, arbitre de l'Europe. « Rien ne manque à la gloire de l'empereur et roi, si ce n'est de faire une grande paix, et j'entends par ces mots une paix qui, au lieu de laisser comme trace de son passage la ruine, le désespoir et l'anarchie, fasse reconnaître la grandeur de son caractère et les profondeurs de ses vues politiques. » Tout cela était exprimé en termes sonores, mais ne devait pas avoir d'écho. On sait que la modération de M. de Bismarck à Nikolsbourg et à Prague lui avait été imputée à crime par l'état-major allemand. Et aujourd'hui, M. de Moltke, appuyé par la Cour, n'avait nulle envie, traitant avec la République ou avec l'Empire, de renoncer à Strasbourg et à Metz. L'empereur Guillaume, lui aussi, avait pris goût aux conquêtes, et quand même son chancelier eût, par impossible, conseillé des concessions inattendues, il n'eût certainement pas consenti à l'écouter. Un moment, M. de Bismarck songea à abandonner Metz pour un milliard de plus comme indemnité, mais l'opposition de Moltke le fit renoncer à cette idée. La démarche de la comtesse de Mercy-Argenteau n'eut d'ailleurs aucun résultat efficace. L'Empire allemand n'était pas d'humeur à modérer ses conditions et à agir comme l'Empire français qui, après la première victoire, se fût probablement contenté d'une paix à la Villafranca.

A la même date, Napoléon avait adressé aux Français une proclamation grandiloquente qui ne produisit pas l'effet espéré. Trahi par la fortune, il disait avoir gardé, depuis sa captivité, « ce profond silence qui est le deuil du malheur ». Tant que les armées avaient été en présence, il s'était abstenu de toutes paroles qui auraient pu diviser les esprits. Il s'était seulement écrié : « Qu'importe la dynastie, si la patrie peut être sauvée! » Il avait formé des vœux pour le succès de la Défense nationale et admiré le dévouement patriotique de tous les enfants de la France. Mais les hostilités finies, il se croyait en droit de demander compte à ceux qui avaient pris le pouvoir, du sang répandu sans nécessité et des ressources du pays gaspillées. Lui qui avait déchaîné la guerre la

plus imprudente, il semblait prendre, vis-à-vis des hommes dont il avait loué la résistance patriotique, les allures d'un juge. Cependant, il ne réclamait pas des droits que la France lui avait conférés par trois fois, mais il n'y renonçait pas non plus et il disait à la nation : « Tout ce qui est fait sans votre participation directe est illégitime. » Il espérait donc que, réunie dans ses comices, elle manifesterait nettement sa volonté. La France le fit, et n'exprima alors d'autre pensée, sans toucher à la forme de gouvernement que les événements avaient amenée, que de confier à une Assemblée librement élue la noble et difficile mission de payer sa rançon, de libérer son territoire et de réparer les désastres qui l'avaient surprise et accablée.

A cette même époque, le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, conversait dans cette ville avec le général de Manteuffel au sujet de la paix prochaine. Le cardinal proposait de réunir les anciennes Chambres et, sur sa demande, le général allait à Versailles en conférer avec le chancelier. Celui-ci repondait qu'il était trop tard et qu'il ne se souciait pas de soulever l'opposition d'un pays où les électeurs étaient déjà convoqués pour élire une Assemblée. D'ailleurs, M. de Bismarck ne pardonnait pas au cardinal de Bonnechose l'échec de ses tentatives précédentes auprès de son clergé en faveur d'une paix prématurée. Le cardinal essaya aussi d'obtenir une intervention de l'Allemagne pour assurer le pouvoir temporel du Pape, mais il ne fut pas plus heureux dans cette tentative que dans l'autre, car on en voulait au Saint-Siège de ses tentatives d'intervention en faveur de la France.

Il est à supposer que Napoléon III, à Wilhelmshöhe, ne connaissait pas encore les dernières exigences de l'Allemagne, pour avoir loué comme il le faisait l'esprit chevaleresque de son souverain. Qu'importait, encore une fois, à M. de Bismarck le régime avec lequel il négociait? Il eût, disait-il, « traité avec le diable lui-même », pourvu qu'il eût obtenu toutes les cessions de territoire et tout l'argent qu'il demandait. D'autre part, comment une Assemblée nationale, librement élue, eût-elle été dans l'impossibilité de rétablir l'ordre, de comprimer l'esprit révolutionnaire, de rétablir la prospérité et de payer les frais de la guerre? C'est pourtant ce que fit l'Assemblée nationale de 1871, car c'est avec son intelligent et patriotique concours que M. Thiers put opérer toutes ces grandes choses à la stupéfaction, il est vrai, d'une Europe d'abord hésitante, puis admiratrice. Maintenant, comment Napoléon osait-il inviter Guillaume à se mêler directement des affaires de la France, à prendre part à sa politique intérieure? En repoussant la paix, comme en l'acceptant, est-ce que l'Assemblée n'était pas dans

son droit? Dans sa proclamation aux Français, Napoléon III déclarait qu'il avait gardé le silence tant que les armées étaient en lutte, et dans la lettre à la comtesse de Mercy-Argenteau, il avouait que ses idées personnelles avaient été déjà communiquées au comte de Bismarck; ce qui prouve bien que des agents, comme Clément Duvernois, étaient venus à Versailles pour toute autre chose que pour des renseignements relatifs au mode électoral de l'Assemblée nouvelle. Quand l'empereur demandait que le peuple fût consulté, il allait avoir une prompte réponse. Sur les instances et sur l'ordre du gouvernement de Paris, après une résistance de la part de la Délégation qui avait fait éprouver de telles difficultés à M. Jules Simon, que, rencontrant alors le conseiller d'Etat Silvy sur le pont de Bordeaux, il lui avait dit : « Ah! mon cher Silvy, si ce n'était ma foi philosophique, je me jetterais dans la Gironde! », Gambetta se décida à retirer le décret des inéligibilités et à démissionner, car il ne se sentait plus en communion d'idées ni d'espérances avec le gouvernement de la Défense nationale. Les élections du 8 février envoyèrent à Bordeaux des représentants vraiment soucieux de pacifier, de libérer, de régénérer le pays, de lui donner un gouvernement et une administration sages. Alors que six impérialistes étaient élus sur sept cent soixante-trois représentants, l'homme d'Etat qui avait tout fait pour empêcher une guerre néfaste, entreprise sans alliance et sans préparatifs, était élu par vingt-six départements.

*
* *

Peu de temps après, M. Thiers acceptait le pouvoir exécutif, et, dès le lendemain, son élection, ratifiée par le pays tout entier, était reconnue par l'Allemagne et par toutes les puissances. Le nouvel élu ne voulait consentir qu'à une paix honorable. Si douloureuses que fussent les conditions de l'ennemi, il espérait obtenir quelque adoucissement et quelque compensation de nature à apaiser les justes doléances de tant de Français qui avaient lutté, pendant plus de six mois, pour l'honneur de leur pays. Au moment où l'infatigable chef du pouvoir exécutif discutait une à une les âpres exigences de M. de Bismarck, Napoléon continuait ses démarches et ses intrigues. Il demandait avec impatience, le 23 février, à la comtesse de Mercy-Argenteau, des nouvelles de l'endroit où elle avait été. « Je crains, disait-il, qu'on n'accepte ce qui se présente, sans songer à l'avenir. L'empressement qu'ont mis les Neutres à reconnaître la royauté de M. Thiers est une preuve du peu de dignité qui anime les cours étrangères. » Com-

ment pouvait-il reprocher aux puissances d'admettre le choix fait par une assemblée souveraine? C'est lui-même qui avait sollicité la consultation du pays et la réponse avait été décisive.

Le 25 février, Napoléon III avouait que sa situation personnelle n'était pas favorable. « Les choses prennent une mauvaise tournure pour moi. Il faut encore subir les d'Orléans qui comptent de nombreux partisans dans la classe moyenne, et puis on ne peut pas me pardonner d'avoir été si mal servi et si malheureux! »

Le 1er mars 1871, l'Assemblée nationale, en proie aux plus cruelles angoisses, discutait les préliminaires de paix. Après l'exposé de la situation du pays fait en toute franchise par Victor Lefranc, après le discours d'Edgar Quinet qui protesta hautement contre la cession de l'Alsace et de la Lorraine, M. Bamberger, député de la Moselle, déclara que ce traité odieux, un seul homme devait le signer : c'était Napoléon III. A ces mots, trois représentants bonapartistes, Galloni d'Istria, Gavini et Haentjens, l'interrompirent avec colère. L'ancien secrétaire de Napoléon III, Conti, s'élança à la tribune pour défendre l'empereur. J'ai, dans une longue carrière au Parlement, assisté à bien des orages. Je puis affirmer que jamais je n'ai revu un soulèvement pareil. La salle des séances ressemblait à une mer déchaînée dont les vagues furieuses allaient battre la tribune. Des cris, des vociférations, des insultes, des menaces partaient de toutes parts. L'Assemblée qui, depuis la lecture du traité, souffrait d'être condamnée à subir les exigences monstrueuses de l'Allemagne et se savait innocente de la guerre et de ses responsabilités, éclata. Tous les représentants étaient debout. Des mains crispées se tendaient vers Conti, qui, pâle et frémissant, était adossé à la boiserie du bureau présidentiel. Jules Grévy agitait fiévreusement sa sonnette et réclamait en vain le silence. Jules Simon, Dufaure, le colonel Langlois, le général Ducrot, Schœlcher, le duc de Marmier, de Franclieu étaient parmi les plus exaspérés. Bamberger essaya de monter à côté de Conti, qui le repoussa. Victor Hugo, plus audacieux, lui succéda et se plaça tout auprès de Conti. Le contraste fut saisissant, et j'entendis crier : « *Les Châtiments! Les Châtiments!* » Puis une violente clameur surgit qui domina tous les autres cris : « La déchéance! La déchéance! » Quelques furieux essayaient d'arracher de la tribune Conti qui se débattait énergiquement... Victor Hugo voulait, mais sans pouvoir surmonter le tumulte, commencer son discours. Jules Grévy fit mine de se couvrir, et, de guerre lasse, la séance fut suspendue. On se précipita dans les couloirs. Des conciliabules se formèrent çà et là, passionnés et orageux. Une demi-heure après, la séance était reprise, et, sur la

motion de M. Target et de vingt-deux représentants, l'Assemblée nationale vota, à mains levées, la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, et le déclara responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. Six mains s'étaient seulement levées en faveur de l'Empire, à la contre-épreuve. Au représentant Conti, qui continuait de protester, M. Thiers, au milieu d'applaudissements et de clameurs frénétiques, dit solennellement : « C'est une punition du Ciel de vous voir ici obligé de subir le jugement de la nation qui sera le jugement de la postérité[1] ! »

Le lendemain, Napoléon III, qui ne connaissait pas encore le vote de l'Assemblée, confiait à la comtesse de Mercy-Argenteau ses plaintes au sujet des conditions draconiennes de l'Allemagne. La voici tout entière :

Comment ne pas être découragé en présence des conditions de paix imposées à la France? Je reconnais que nous avons été les agresseurs; je reconnais que nous avons été vaincus, partant, que nous étions obligés de payer les frais de la guerre ou d'abandonner une partie de notre territoire; mais nous condamner aux deux sacrifices à la fois, c'est bien dur! Quel est le gouvernement qui pourra se soutenir avec une telle charge matérielle et morale sur les épaules? Dans des conditions semblables, ce n'est pas une paix que conclut l'empereur d'Allemagne, c'est nous tuer, et au lieu de rétablir la paix, il sème pour l'avenir la haine et la méfiance. Est-ce un bon calcul même pour l'Allemagne? Je ne le crois pas. L'état de civilisation dans lequel se trouve l'Europe fait que les nations sont liées entre elles par une foule d'intérêts communs, de sorte que la ruine de l'une d'elles réagit sur toutes les autres.

Le travail de la France arrêté pour bien des années, 38 millions d'hommes livrés à l'anarchie et n'ayant dans le cœur que le désir de la vengeance, c'est maintenir une plaie ouverte sur un des membres principaux du corps social. Si l'empereur d'Allemagne et M. de Bismarck avaient sûrement réfléchi à l'état de l'Europe; si, au lieu de se laisser éblouir par le succès extraordinaire qu'ils ont eu, ils avaient voulu fermer l'ère des révolutions et de la guerre, ils auraient déclaré que, tant qu'il n'y avait pas en France de gouvernement stable et par conséquent légitime, ils n'admettaient la suspension des hostilités que comme une trêve et qu'alors ils prenaient leurs mesures pour être dans une position militaire plus favorable si la lutte devait recommencer; mais que, dès qu'il y aurait un gouvernement reposant sur le droit et accepté par toute la nation, ils respecteraient bien plus la paix dans l'avenir que la possession de quelques départements mécontents, détachés d'une nation profondément troublée.

[1] La motion de la déchéance n'a pas été une motion spontanée. Depuis quelques jours, une proposition signée par douze membres de la droite et de la gauche circulait dans les groupes par les soins de M. Target. Elle servit de base à l'ordre du jour qui fut adopté le 1er mars.

C'eût été là de la grande politique. La haine contre l'Allemagne eût disparu comme par enchantement; la paix se fût trouvée consolidée pour bien des années, la confiance renaissait, des transactions commerciales reprenaient tout de suite leur essor, et l'empereur d'Allemagne obtenait une gloire plus grande que celle qu'il acquerra par la possession de Metz et de Strasbourg.

Napoléon III terminait ainsi cette lettre attristée : « Je vous écris comme si vous étiez mon ministre des affaires étrangères, mais c'est une consolation pour moi, au milieu des préoccupations qui m'assiègent, de vous parler à cœur ouvert. »

L'empereur s'apercevait un peu tard que le réel objectif de l'Allemagne était une formidable indemnité de guerre et deux provinces : Metz et Strasbourg. Il avouait même que nous avions été les agresseurs et, dans son émotion, il dépassait les bornes, car la candidature de Léopold de Hohenzollern avait été une réelle provocation venue directement de la Prusse, et la faute véritable de l'Empire avait été de ne pas se contenter du retrait de cette candidature. C'est en ce sens seulement, c'est-à-dire après une provocation, que l'historien impartial doit attester que Napoléon III a pu faire croire à une agression de sa part. L'empereur n'a pas déclaré la guerre sans motifs évidents, mais il est tombé dans les pièges tendus par ses ennemis; et il a cru pouvoir, au dernier moment, formuler des exigences pour l'avenir telles que l'Europe a mis la provocation à son actif. Rien n'effacera la perfidie de M. de Bismarck. Rien n'effacera la conduite impolitique de Napoléon III et de ses conseillers. Telle est l'exacte vérité.

Enfin, l'empereur se rendait compte que Guillaume Ier se souciait peu de relever l'empire français. L'Allemagne avait devant elle une Assemblée élue en toute liberté et en toute conscience par la nation, un chef du pouvoir exécutif librement choisi et officiellement désigné qui se résignaient à accepter les conditions de paix. Que lui fallait-il de plus? Quant à la gloire que Napoléon III offrait à Guillaume Ier en échange d'une politique large et généreuse, il aurait dû savoir que la gloire, comme l'avouait M. de Bismarck, « n'était pas une valeur cotée en Allemagne ». A des phrases pompeuses, à des motifs purement décoratifs, le chancelier et son maître préféraient des avantages certains et des conquêtes définitives.

Deux jours après, Napoléon III apprit le vote de déchéance prononcé par l'Assemblée nationale et il adressa au président Jules Grévy cette protestation :

Wilhelmshöhe, le 6 mars 1871.

Monsieur le Président,

Au moment où tous les Français, profondément attristés par les conditions de la paix, ne pensent qu'aux malheurs du pays, l'Assemblée nationale a prononcé la déchéance de ma dynastie et a affirmé que j'étais seul responsable des calamités publiques.

Je proteste contre cette déclaration injuste et illégale.

Injuste, car, quand la guerre a été déclarée, le sentiment national, surexcité par des causes indépendantes de ma volonté, a produit un élan général et irrésistible.

Illégale, puisque l'Assemblée, nommée à seule fin de conclure la paix, a outrepassé ses pouvoirs en décidant les questions hors de sa compétence et, fût-elle un corps constituant, elle serait encore sans pouvoir pour substituer sa volonté à celle de la nation.

L'exemple du passé est là pour le prouver. L'hostilité de l'Assemblée Constituante en 1848 échoua devant les élections du 10 décembre et, en 1851, le peuple me soutint par plus de 7 millions de suffrages contre l'Assemblée législative.

Les pouvoirs politiques ne peuvent prévaloir contre le droit, et le droit public français pour la fondation de tout gouvernement légitime est le plébiscite. De toute manière, il n'y a qu'usurpation d'un côté, oppression de l'autre.

C'est pourquoi je suis tout prêt à m'incliner devant la libre expression de la volonté nationale, mais seulement devant elle.

En présence des malheureux événements qui imposent à tous l'abnégation et le désintéressement, j'aurais voulu garder le silence; mais la déclaration de l'Assemblée me force à protester au nom de la vérité outragée et des droits de la nation méprisés.

Recevez, monsieur le Président, l'assurance de ma haute estime.

NAPOLÉON [1].

A la principale objection formulée par cette lettre, c'est-à-dire à l'incompétence de l'Assemblée, la nation avait déjà répondu en déléguant ses pouvoirs aux représentants élus librement par elle et chargés de libérer le territoire, d'effacer les maux de la guerre et de constituer un gouvernement.

Le vote rapide des préliminaires de paix par l'Assemblée nationale avait surpris les Allemands. « Le 2 mars, disent *les Souvenirs intimes de Guillaume Ier*, fut une journée agitée et pleine de surprises désagréables. On apprit par Bismarck que l'Assemblée avait ratifié les préliminaires de paix en un seul jour. Nous perdions ainsi le droit de faire séjourner plus longtemps nos troupes dans Paris. Grande déception pour tout le monde... Thiers avait prétendu qu'il lui faudrait une semaine pour faire ratifier par l'Assemblée nationale ses calculs. Le roi crut que toutes les troupes allemandes pourraient passer un jour au moins dans Paris et il

[1] *Archives diplomatiques*, 1873, t. Ier, p. 50.

voulait les passer en revue chaque jour aux Champs-Elysées. Mais toute cette combinaison fut déjouée par la ruse du futur président de la République. Il obtint en un jour ce qu'il déclarait ne pouvoir obtenir qu'en une semaine. Le chagrin qu'on éprouva à cette fatale nouvelle, tous ceux qui ont pris part à la campagne le savent. Les sentiments du roi et de sa brave armée furent alors soumis à une cruelle épreuve. » Un seul échelon de 30 000 Allemands avait occupé les Champs-Elysées et les quartiers environnants. C'était déjà trop.

Le prince royal mentionne ainsi le fait dans son journal à la date du 2 mars : « La ratification a eu lieu. Favre avait déjà télégraphié de bonne heure et était même venu à Versailles, lorsque Bismarck était encore au lit. On ne le laissa pas entrer et il fut obligé de répéter sa communication par écrit. On répondit par la demande du document original. L'empereur regretta qu'il ne fût pas permis seulement à la Garde de venir dans la ville. » Le prince royal entra avec le grand-duc de Bade à Paris et passa quelques instants aux Champs-Elysées où il remarqua que toutes les femmes étaient en deuil et que des fleurs avaient été placées au pied de la statue de Strasbourg. Il signale dans son journal, à la même date, un fait touchant. « L'impératrice Eugénie télégraphia, dit-il, à l'empereur, au nom de toutes les mères et de leurs enfants pour qu'il empêchât l'entrée des troupes à Paris et évitât ainsi l'effusion fatale de sang qui devait s'en suivre. » L'empressement patriotique de l'Assemblée ne permit qu'à une faible partie des soldats allemands de pénétrer dans la capitale. En revanche, les autres conditions du chancelier durent être exécutées avec la plus extrême rigueur. M. de Bismarck, harcelé par l'état-major allemand qui ne lui pardonnait pas d'avoir cédé Belfort à M. Thiers en échange d'un trop court séjour à Paris, se répandait en menaces à la moindre demande d'atténuation ou à la moindre hésitation de remplir les sacrifices imposés. Il se laissait interroger par les agents bonapartistes et il ne lui déplaisait pas de s'en targuer encore, afin de redoubler les anxiétés du chef du pouvoir exécutif. A la fin de mars, Napoléon III, continuant ses démarches et venu à Chislehurst après sa mise en liberté, avait fait dire par la comtesse de Mercy-Argenteau, alors au château d'Ochain, près Terwagne en Belgique, qu'il consentirait à traiter, si on maintenait la possession de Metz à la France. M. de Bismarck avait manifesté son étonnement d'une semblable condition et il avait résumé son refus en cette phrase laconique : « Cela est absolument impossible ! » M. Thiers, mis au courant de cette correspondance, avait fait surveiller les agents de l'empereur ; c'est ce qui explique

l'arrestation de Rouher à son retour de Chislehurst. Le chef du pouvoir exécutif croyait trouver dans la valise de ce politique des indications précieuses sur les rapports de l'Allemagne avec Napoléon III. Mais Rouher, averti par la leçon de Cernay, n'avait emporté avec lui aucun papier compromettant. Toutefois, M. de Bismarck, profitant de l'émoi causé par cet incident, continua à laisser croire qu'il pourrait bien encore traiter avec l'Empire pour lequel il exagérait le loyalisme et l'attachement des soldats prisonniers en Allemagne. Telle était son attitude incorrecte à l'égard du pouvoir qu'il avait officiellement reconnu, mais il espérait ainsi faire hâter la signature d'une paix ardemment désirée par l'Allemagne entière, éviter l'ingérence si redoutée des puissances européennes et nous imposer toutes ses exigences.

Napoléon III, averti de sa dureté implacable, en témoignait sa tristesse à la comtesse de Mercy-Argenteau. Il la remerciait de son entremise et déclarait qu'on ne pouvait pas agir avec plus d'intelligence et plus de cœur. « Malheureusement, disait-il à la date du 1er avril, nous avons affaire à des caractères impitoyables... L'avenir est bien sombre et il faut laisser la Providence diriger la volonté des hommes... » La comtesse lui avait proposé de s'adresser au maréchal de Mac-Mahon et à d'autres officiers supérieurs pour tenter quelque nouvelle démarche, on opérer je ne sais quelle manœuvre. Il les croyait inutiles. « Le moment n'est pas venu, déclarait-il, où à l'intérieur on puisse prendre une initiative quelconque. » Six semaines après, il convenait, comme on le verra par la lettre suivante, que ses desseins n'avaient pu se réaliser et cependant, malgré son découragement, il semblait espérer encore. « Bien des projets ont avorté, mais je ne le regrette pas. Il faut que chaque chose vienne en son temps, et le mouvement favorable qui se produit en France doit faire espérer dans l'avenir, si toutefois c'est un espoir invincible que de se charger des destinées d'un peuple aussi léger que le peuple français ! » Son secrétaire Piétri donnait la même note et écrivait le 16 juin de Camden-Place à la comtesse de Mercy-Argenteau : « L'empereur est aujourd'hui entièrement rétabli et a repris ses occupations et sa vie habituelle. Il a été cruellement affecté par les maux qui accablent notre malheureux pays et dont nous ne sommes pas encore prêts à voir la fin aujourd'hui... A Versailles, on nous accuse de conspirer. Ils ont tort et ils doivent bien savoir le contraire. Nous n'avons qu'une seule manière de conspirer utilement, c'est d'attendre, car le temps conspirera pour nous et aidera la Vérité à sortir du puits où on la tient enfermée... Déjà elle commence à se faire jour. C'est sur elle que nous devons

compter en n'ajoutant pas aux maux de la patrie des critiques qui ne pourraient que les aggraver. » Ce qui n'empêchait pas l'ancien secrétaire de Napoléon III, le député Conti, de se livrer à une propagande active et d'affirmer, entre autres, que si l'empereur revenait au pouvoir, il se montrerait plus attaché à la religion que nombre de catholiques.

A la guerre étrangère avait succédé, comme on le sait, une épouvantable guerre civile due à la Commune de Paris. L'Allemagne en avait naturellement profité pour accentuer ses exigences et il convient de le rappeler sommairement. Des conférences pour la paix définitive allaient s'ouvrir à Bruxelles lorsqu'éclata le 18 Mars. On pouvait espérer, avant ce jour néfaste, que l'Europe, mise au courant des exigences allemandes, sortirait peut-être de son indifférence déplorable et appuierait les réclamations de la France. Or, voici que l'insurrection surgissait au lendemain du départ des troupes étrangères de Versailles, et au moment même où d'autres troupes semblaient disposées également à quitter le territoire.

Aussitôt, tout s'arrête. M. de Bismarck témoigne les méfiances les plus grandes et suspend le rapatriement des prisonniers français. Le général de Fabrice croit devoir entrer en rapports avec le commandant révolté de Paris et le nouveau délégué des affaires étrangères. Ce général, accrédité par le chancelier comme plénipotentiaire près le gouvernement français, ne craignait pas de mander à M. Jules Favre que dans les événements dont Paris était le théâtre « l'imprévu était la règle », et que « les hypothèses basées sur la logique n'étaient pas toujours celles qui se vérifiaient ». Cependant, il voulait bien faire remarquer que la note de l'état-major allemand, adressée le 21 mars au Comité central, contenait le mot *friedlich* et non pas *freundlich*, ce qui signifiait, d'après lui, que les troupes alliées avaient reçu l'ordre de garder une attitude pacifique à l'égard de Paris, tant que cette ville n'aurait pas envers les Allemands une attitude hostile. Cédant enfin aux vives sollicitations de M. Thiers, M. de Bismarck consentit, pour permettre la répression de l'insurrection, à laisser porter à 80 000 hommes la garnison de Paris, si malencontreusement réduite par lui à 16 000 hommes, ce qui n'avait pas permis au gouvernement de rester avec si peu de forces dans la capitale, où il eût été écrasé. La Commune triomphante de par la négligence du chancelier, que fût devenue la paix et quelles eussent été les conditions dernières? On frémit en y pensant. Etait-ce là ce que M. de Bismarck avait un instant médité pour le retour de l'ancien gouvernement?

En attendant, grâce à la Commune qu'il traitait avec une indulgence étonnante, puisque lui-même, au Reichstag, il avait dit le 2 mai qu'il voyait dans le mouvement parisien « un noyau de raison », il tenait la France à sa merci. En échange des concessions indispensables qu'il daignait faire pour la marche de l'ordre et le salut de la société, il faisait demander à la conférence de Bruxelles plus qu'il n'aurait osé demander en des temps réguliers et calmes. Il profitait du labeur écrasant imposé alors à M. Thiers et des occupations extraordinaires qui ne laissaient au chef du pouvoir exécutif aucune liberté pour se mêler aux négociations; il en profitait pour essayer de tirer des conférences le parti le plus avantageux à l'Allemagne. Que ne voulait-il pas? Les cinq milliards en numéraire, la remise totale à l'Allemagne des chemins de fer compris dans les territoires cédés, une indemnité aux Allemands expulsés, le respect de la propriété privée sur mer, la remise en vigueur des traités et conventions entre la France et l'Allemagne, le refus du droit d'option aux Alsaciens-Lorrains, la restriction du rayon militaire autour de la place de Belfort. Le retard, nécessairement causé par ces graves questions, exaspérait le chancelier qui, voulant profiter de nos nouveaux malheurs, menaçait à tout instant d'intervenir dans les affaires intérieures de la France. Pour prouver qu'il n'avait pas encore renoncé à traiter avec le gouvernement déchu ou avec tout autre, il disait le 1er avril au Reichstag : « Dans le cas où le résultat des préliminaires de paix pourrait être mis en question, où le gouvernement établi en France, soit celui d'à présent, soit un autre à venir, n'aurait pas la force d'assurer ce résultat; dans ce cas, avec regret, mais avec décision, nous mènerions à bonne fin ce dernier acte de la guerre. » Il accusait le gouvernement de M. Thiers d'être incapable de réprimer la Commune et parlait de saisir directement le produit des impôts, en attendant mieux. Ce qu'il y eut de surprenant, on peut même dire d'inouï, c'est qu'en permettant d'élever à 80 000 hommes la garnison de Versailles, le chancelier osa réclamer une augmentation de garanties destinée à sauvegarder les intérêts pécuniaires de l'Allemagne. Ainsi, les agissements odieux d'une insurrection qui voulait ruiner l'ordre et la liberté, et soulevait contre notre infortuné pays l'animosité de certaines puissances, étaient mis à profit par M. de Bismarck pour accroître ses exigences, déjà si effrayantes!

De son côté, le parti militaire allemand recommençait à critiquer la modération des préliminaires de paix et voulait les aggraver. La conférence de Bruxelles délibérait sous le couteau. M. de Bismarck laissait entendre clairement que, d'un moment à l'autre,

il pourrait bien mettre fin à la situation par une intervention directe sur Paris, soit en le réduisant par la famine, soit en laissant entrer les troupes allemandes dans la zone neutre. Il contestait la loyauté du gouvernement français, se plaignait de la lenteur des opérations du siège, mais ne disait pas que des juifs allemands, attachés aux armées alliées, pouvaient faire librement entrer à Paris du pétrole en quantité considérable. Il faisait déclarer le 12 mai qu'il croyait nécessaire de mettre un terme à l'incertitude générale en occupant Paris, soit « par un accord avec la Commune, soit par la force, et, une fois en possession de ce gage considérable, exiger du gouvernement de Versailles de ramener ses troupes derrière la Loire ». Tout semblait alors accabler la France, plus malheureuse qu'elle ne le fut aux jours les plus tristes de son histoire!

Il fallut aller négocier directement à Francfort avec M. de Bismarck. Jules Favre et Pouyer-Quartier s'y rendirent. Récriminations de toute sorte, menaces violentes et blessantes, demande d'un supplément de garanties, retards apportés à l'évacuation du territoire, tout fut employé par le rusé et âpre chancelier. Il accusait les négociateurs de chercher à faire intervenir la Russie et l'Angleterre, tant était grande la crainte qu'il en avait! Après cinq jours de longues et cruelles négociations, où Jules Favre montra une patience inaltérable et Pouyer-Quartier une bonne humeur sans pareille, les deux Français vinrent à bout de la dureté du chancelier allemand. Le traité de paix définitif fut signé le 10 mai à Francfort et ratifié à Versailles le 18, par l'Assemblée qui prit une seconde fois la France à témoin que ce n'était pas à elle qu'il fallait reprocher ce traité qui la mutilait si cruellement. Un représentant ajouta : « Si l'étranger est entré chez nous il y a neuf mois, c'est l'Empire qui l'y a attiré. S'il reste aujourd'hui sous Paris, c'est la Commune qui le retient. » Il est bon de rappeler que, jusqu'à la dernière minute, M. de Bismarck menaça d'imposer aux Français la douleur de voir des Prussiens marcher sur la capitale et la mettre à la raison.

L'entrée à Paris de nos troupes le 24 mai causa au chancelier un réel dépit. Puis, faisant aussitôt volte-face, il dit aux négociateurs qu'il fallait oublier le passé et ne penser désormais qu'à rapprocher deux nations qui avaient un puissant intérêt à reprendre de bons rapports. Maintenant qu'il ne redoutait plus l'intervention des puissances, maintenant qu'il était arrivé à faire admettre toutes ses exigences, il déclarait qu'il n'était pas l'ennemi de la France et il engageait notre pays à se montrer pacifique et à ne songer nullement à une revanche quel-

conque. L'Allemagne était satisfaite, pourquoi la France ne l'aurait-elle pas été?

Une fois la paix signée, Napoléon III suspendit ses menées auprès des Allemands. Comme il le mandait le 30 décembre 1871 à la comtesse de Mercy-Argenteau, qui voulait recommencer ses démarches, « il n'y avait plus qu'à attendre les événements et à chercher à faire de la propagande pour obtenir un plébiscite et des élections meilleures ».

*
* *

Le parti impérialiste, qui se reformait peu à peu, essaya alors de revenir sur les événements passés, de rejeter uniquement les causes de la guerre sur la Prusse elle-même et la responsabilité de la défaite sur le parti républicain qui aurait refusé à l'Empire toutes les ressources dont il avait indiqué l'urgente nécessité, puis de se rapprocher habilement de la droite royaliste en manœuvrant contre M. Thiers.

Aux funérailles du député Conti, le 16 février 1872, une affluence énorme, avec tout le personnel de l'ancien Empire, parut attester que Paris avait gardé quelque fidélité au passé. Des manifestations bonapartistes eurent lieu, le 15 août suivant, à l'église Saint-Augustin, le 24 août au camp de Marne, puis dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Le bruit courut un moment qu'une sorte de fusion pourrait se faire entre le parti légitimiste et le parti bonapartiste. Louis Veuillot conseilla, paraît-il, au comte de Chambord d'adopter le prince impérial. Cette idée semble aujourd'hui bien étrange, et cependant elle hanta alors plus d'un cerveau. Le gouvernement de M. Thiers prit des mesures énergiques contre les agissements du parti impérialiste et frappa le *Gaulois* et l'*Avenir*, qui en étaient les plus ardents interprètes. Cependant, Napoléon III ne semblait point pressé de revenir en France. Il se bornait à faire répéter que sa conduite au sujet des affaires religieuses ne donnerait plus lieu à aucun blâme. Il avouait qu'à cet égard il avait eu autrefois une politique d'hésitation et de faiblesse. Le prince Napoléon, qui continuait à intriguer en Prusse et en Italie et déclarait partout que l'empereur était disposé à abandonner la cause du Pape, fut hautement désavoué par son cousin qui s'étonna de le voir parler et agir sans mandat formel. Le parti bonapartiste triomphait alors bruyamment dans le procès où le général Trochu voyait, à sa douloureuse surprise, acquitter par le jury parisien, Auguste Vitu, rédacteur du *Figaro*, qu'il avait justement accusé de diffamation envers sa personne. Malgré toutes ces démonstrations, les affaires de l'Empire n'étaient point brillantes et

Napoléon, découragé, écrivait à la comtesse de Mercy-Argenteau : « Je ne vous parlerai pas de politique, car c'est une triste chose de voir tout ce qui se passe. Mais il y a des dévouements qui vous font oublier l'ingratitude des uns, la méchanceté des autres. » Le 9 septembre de la même année, il accentuait ainsi son découragement : « L'avenir me paraît toujours bien sombre. Les nuages couvrent l'horizon et l'on n'aperçoit guère le ciel pur. » Le discours enflammé du duc d'Audiffret-Pasquier, l'apostrophe vibrante de l'orateur : « Varus! qu'as-tu fait de nos légions? », l'accusation portée contre l'incurie de l'Empire dans les préparatifs de la guerre et l'affichage de ce discours dans toutes les communes de France l'avaient vivement ému. Le rapport de la commission d'enquête sur la capitulation de Sedan lui avait causé une réelle irritation. Il crut devoir adresser à chacun des généraux qui avaient participé à la bataille, la lettre suivante :

Responsable devant le pays par les constitutions de l'Empire, je n'accepte de jugement que celui que prononcerait la nation régulièrement consultée. Aussi, n'ai-je point à apprécier le rapport de la Commission d'enquête sur la capitulation de Sedan. Je me borne à rappeler aux principaux témoins de cette catastrophe la position critique dans laquelle nous nous trouvions. L'armée commandée par le duc de Magenta a noblement fait son devoir. Elle a lutté héroïquement contre un ennemi deux fois plus nombreux. Lorsqu'elle fut repoussée contre les murs de la ville et dans la ville elle-même, 14 000 morts et blessés couvraient le champ de bataille sur lequel je l'ai vue combattre. La partie était désespérée. L'honneur de l'armée se trouvant sauvegardé par la bravoure qu'elle avait déployée, j'exerçai alors mon droit de souverain, en donnant l'ordre d'arborer le drapeau parlementaire, et je revendique hautement la responsabilité de cet acte. L'immolation de 60 000 hommes ne pouvait sauver la France ; le sublime dévouement des chefs et des soldats eût été un sacrifice inutile. Nous avons donc obéi à une cruelle, mais inexorable nécessité. Elle a brisé mon cœur, mais laissé ma conscience tranquille. Croyez, général, à tous mes sentiments.

NAPOLÉON [1].

A cette même époque, *Fidus* (M. Loudun) raconte que le général Pajol, qui avait été à Chislehurst, attestait la confiance de l'empereur dans l'avenir. Le général croyait que Napoléon III, appuyé par les officiers fidèles à leur serment, pourrait rentrer en France par Lyon, avec le concours sympathique de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche. Pajol aurait été à Arras quelques mois après, et aurait même invité le général qui y commandait à se

[1] Cf. cette lettre avec le rapport laissé à Verviers par Napoléon III au général Chazal.

tenir prêt. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions? On ne saurait le préciser; mais ce qu'on peut dire, c'est que le parti continuait ses agissements. Les bonapartistes faisaient dire, en novembre 1872, que le tsar aurait déclaré publiquement à un général français que le seul souverain possible était l'empereur. Le 4 décembre, Loudun alla en Angleterre voir Napoléon III et lui affirma que lui seul pouvait arracher la France à l'anarchie où, suivant lui, elle se débattait. Il lui exposait un plan merveilleux : la Constitution de 1852 renforcée, l'enseignement rendu plus libre et plus chrétien, la tourbe démagogique éloignée de Paris, l'Algérie mieux colonisée, l'armée diminuée de nombre, mais améliorée; l'Alsace et la Lorraine rachetées, l'organisation provinciale réorganisée, le suffrage universel établi à deux degrés, le vote obligatoire. Tout cela fut admis par l'empereur. Quant à la restauration du pouvoir temporel, Napoléon III promit d'y penser, mais à son heure. Il se dit résolu à saisir le moment d'apparaître, quand les passions anarchiques déchaîneraient les violences. Alors il arriverait pour apporter au pays l'ordre et la paix. Mais il ne voulait rentrer que par ses propres moyens, refusant tout appui de la Russie et de l'Autriche; car la France n'admettrait pas que l'étranger se mêlât de nouveau, même avec les meilleures intentions, de ses affaires intimes. Le parti impérialiste était alors partagé entre les diplomates et les impatients. Ceux-ci auraient eu raison de la modération des diplomates, quand un coup de foudre éclata.

Le 9 janvier 1873, Napoléon III mourait à Chislehurst. Après les premières émotions causées par cette fin inattendue, les espérances du parti se reportaient aussitôt sur le fils unique de l'empereur, le prince Eugène-Louis Napoléon. Brillant élève de l'Académie royale de Woolwich, il avait préféré renoncer à l'arme du génie pour entrer dans l'artillerie, l'arme préférée des Bonaparte. Sans avoir pris de service actif dans l'armée anglaise, il participait comme simple lieutenant de batterie aux exercices de ses camarades. Lorsque vint l'âge de la conscription, il fit répondre en son nom au tirage du premier arrondissement par le prince Murat, manifestant ainsi son désir sincère de défendre la France sous le drapeau tricolore, « car la France, disait-il avec passion, c'est le but de ma vie; ma raison d'être est de la servir ».

Le 24 mai 1873, M. Thiers, à la suite du vote de l'amendement Ernoul par 360 voix contre 344, avait dû quitter la présidence de la République, et le parti impérialiste, croyant que l'arrivée au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon faciliterait le retour de l'Empire, se réjouissait de cet événement. Mais le duc de Broglie, qui voulait opérer la fusion du parti royaliste, fit aux partisans du prince

impérial une opposition décidée. La fusion échoua, à la grande joie de Rouher et du comité de l'Appel au peuple. La mort de M. Thiers, survenue le 1er septembre 1876, raviva les espérances des impérialistes, qui recommencèrent leurs démarches auprès du maréchal de Mac-Mahon, mais sans aucun succès.

C'était dans un sentiment de colère que M. Thiers, en tombant du pouvoir, avait dit du duc de Broglie : « De majorité, il n'en a pas plus que nous; mais il sera un protégé, lui aussi; et d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur : il sera le protégé de l'Empire. » Or, entre le duc de Broglie et Rouher, il y avait une division assez tranchée pour qu'on n'accusât pas le chef du parti royaliste d'être le protégé du parti impérialiste. Il avait tout fait pour s'attirer les haines de ce dernier parti et pour empêcher, comme le prédisait M. de Beust, « une sorte de retour de l'île d'Elbe ». Les machinations, les intrigues, les manœuvres de tout genre avaient été employées en vain. La campagne entreprise par le duc de Gramont en 1873 pour démontrer que l'Empire était prêt à faire la guerre, qu'il avait des alliances et qu'il n'avait jamais demandé à la Prusse que des conditions raisonnables pour arriver à en faire le thème d'une proclamation « qui aurait emprunté aux bulletins de guerre le fameux *trahi* », cette campagne avait échoué.

Mais le parti impérialiste ne se décourageait pas. Il organisa une grande manifestation à Chislehurst, le 16 mars 1874, date de la majorité politique du prince impérial; il fit prononcer au prince un discours rédigé par Rouher, qui subordonnait les droits de l'Empire au plébiscite. Le comité de l'Appel au peuple exerçait une vaste propagande à Paris et dans les provinces, et ses agissements donnèrent lieu à des interpellations bruyantes et à une enquête dont on n'a point perdu le souvenir. Malgré les écrits, les discours, les paroles, les intrigues de ses partisans, le prince impérial qui avait dit : « Quand il faudra agir, j'agirai », et avait préparé tout un plan de constitution libérale, s'aperçut que l'opinion restait indifférente et inerte. Il résolut tout à coup de la secouer et de l'amener à lui par une décision audacieuse. Il s'était rappelé le mot de Chateaubriand : « Un prince ne peut régner en France que lorsqu'il a entendu siffler les balles autour de lui », et il entreprit de se signaler par quelque brillant acte de guerre. Il avait vingt-trois ans, l'âge de la hardiesse et de la bravoure téméraires. Désolé de ne pouvoir manifester aux Français la vaillance et l'ardeur qu'il sentait frémir en lui, « et ne voulant pas s'étioler dans l'inaction, comme son cousin, le duc de Reichstadt », il demanda à faire partie de l'expédition anglaise organisée au Cap

contre les Zoulous. Là, il espérait faire preuve de courage et d'audace. « Ce n'est qu'à ce prix, disait-il, qu'on peut persuader au public qu'on est fait de la pâte des hommes nés pour le commandement. »

Il part comme officier d'état-major auprès du général Ward et va droit à l'ennemi. Le 22 juin 1875, surpris dans une embuscade, il se défend avec la plus vaillante énergie et tombe noblement frappé de dix-sept coups de zagayes.

En quatre années, la dynastie impériale avait perdu son chef et son héritier légitime. Tout désormais semblait fini pour elle et l'on ne put considérer que comme une boutade humoristique, la parole de Bismarck, dite à cette époque au prince de Hohenlohe : « Cela m'amuserait beaucoup que le prince Napoléon prît le pouvoir. Si j'étais Français, je n'en voudrais à aucun prix. Mais, en tant que voisin, il me conviendrait tout à fait. »

L'impératrice, à qui Dieu n'a ménagé aucune épreuve et qui a subi les plus effroyables tortures qui puissent atteindre une créature humaine, supporta avec une héroïque fermeté ce dernier coup qui anéantissait brutalement toutes ses joies, toutes ses espérances. « Le prince, dit-elle à ceux qui la plaignaient, est mort en exécutant les ordres qu'il avait reçus et il a montré par son obéissance qu'il avait été jugé digne par ses chefs de rendre des services utiles. » Il était tombé en prince et en soldat. Que lui faisait le reste?... Et cependant elle avait rêvé pour lui et pour l'Empire d'autres destinées. Si elle avait voulu la guerre de 1870, c'était pour restaurer et perpétuer cette dynastie qu'elle sentait menacée de toutes parts. Elle croyait, comme l'a dit le général Trochu à l'Assemblée nationale, que l'Amérique se souviendrait de La Fayette, que l'Angleterre se souviendrait d'Inkermann, que l'Italie se souviendrait de Solférino. Elle croyait aux alliances dont on avait fait luire l'espérance trompeuse à ses yeux et, dès les premiers revers, toutes les illusions, tous les rêves s'étaient évanouis. Elle croyait aux chiffres prestigieux du plébiscite et les millions de suffrages qui avaient paru consolider l'Empire n'étaient plus, en un instant, que des lambeaux de papier jetés à tous les vents. La parole de Napoléon Ier à Metternich s'était une fois de plus confirmée : « Ma domination ne survivra pas du jour où je cesserai d'être fort et, par conséquent, d'être craint. » Et celle de François II à Talleyrand, après Austerlitz, où ce monarque montrait la supériorité d'une dynastie ancienne sur une dynastie nouvelle qui, malgré les exploits de son fondateur, n'avait pas jeté de racines profondes dans le sol, cette parole trouvait tout à coup une application saisissante : « J'ai, du moins, cette supériorité

sur mon vainqueur, c'est que je puis rentrer dans ma capitale après un grand désastre, tandis qu'il serait difficile à votre maître, malgré tout son génie, de faire la même chose dans une situation semblable. » C'est, en effet, ce qui s'était nettement dégagé du dramatique entretien du 18 août 1870 entre l'Impératrice et le général Trochu. L'impossibilité reconnue par la régente elle-même de laisser rentrer l'Empereur à Paris sans soulever une révolution, prouvait, dès ce moment, que la chute de l'Empire était un fait inéluctable.

*
* *

De tous ces événements auxquels nous avons assisté, de toutes ces révolutions que nous avons vues, de tous ces changements inouïs, de ces grandes et lamentables choses, qu'est-il resté en nous? Quels souvenirs avons-nous gardés des espérances, des illusions, des joies éphémères, des déceptions, des revers, des catastrophes qui ont bouleversé la France il y a trente-huit ans? Quelles leçons en avons-nous retenues? Avons-nous dit jamais, ou disons-nous encore, comme Stein après le désastre d'Iéna : « Il s'agit maintenant de détruire la division entre les classes, de donner à chacun la faculté de développer librement ses forces selon une direction morale, d'amener chacun à aimer la patrie jusqu'à lui sacrifier ses biens et son existence? » Avons-nous pensé et dit, comme cet ardent patriote : « Pour que ces réformes atteignent complètement leur but, qui est le développement intérieur du peuple, il faut ranimer l'esprit religieux de la nation. C'est de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse que l'on doit attendre les plus grands résultats. Si l'on nourrit et stimule les principes qui ennoblissent la vie, si l'on évite les enseignements bornés, si l'on cultive avec soin ces instincts trop négligés et sur lesquels se fondent la force et la dignité humaine, l'amour de Dieu et de la patrie, nous pouvons espérer de voir grandir une génération plus forte au physique et au moral et de voir aussi s'ouvrir devant nous un meilleur avenir » ?

Nos ennemis ont vu cela.

Et nous, Français, que voyons-nous, qu'entendons-nous?... A côté des magnifiques et consolants exemples de courage et de dévouement que nous offrent nos soldats sur la terre africaine, à côté de nobles et patriotiques discours que profèrent encore des bouches sincères, que de scènes attristantes, que de blasphèmes, que d'outrages contre ce qui fut, contre ce qui doit rester le culte de nos âmes! Quel dégoût, quel effroi ne ressent pas le Français qui entend des forcenés, des insensés insulter le dra-

peau tricolore et se glorifier de leurs insultes, qui voit certains éducateurs du peuple s'efforcer de flétrir dans de jeunes cœurs les plus généreux, les plus mâles instincts? Si cette coalition monstrueuse contre tout ce qui fait la force, la sécurité, l'honneur même de la nation, aboutissait à un triomphe, — et quel triomphe! — si ces prédications exécrables portaient les fruits qu'en espèrent leurs criminels auteurs, que resterait-il de cette France qui jadis donnait le branle à l'Europe et dont la vieille histoire n'est qu'une suite de prodiges? Des lambeaux, des haillons, des débris, une poussière sans nom!

Les souvenirs de la guerre de 1870 et de ses conséquences, les erreurs et les faiblesses de ceux qui avaient la noble et lourde charge de gouverner ce grand pays, les exigences cruelles de nos vainqueurs, que j'ai essayé de retracer avec impartialité dans cette étude, ne seraient vraiment que des pages éphémères et futiles, si elles ne rappelaient à tous ceux qui aiment la France et en souhaitent avec ardeur le relèvement, qu'ils ont le devoir incessant, par leurs discours, leurs écrits et leurs actes, de préparer pour leurs enfants des jours meilleurs et dignes d'un passé qui connut, avant les derniers revers, tant de gloires et tant de prospérités!

Henri Welschinger.

LE SALON DE L'ARSENAL

MARIE MÉNESSIER-NODIER

Parmi les romantiques de la première heure, il convient de faire une place à part à Charles Nodier. C'est autour de lui, dans son salon de l'Arsenal, que, plusieurs années avant 1830, se groupent la plupart des poètes et des artistes rêvant l'émancipation de l'art. Ils apportent à ce foyer largement ouvert toute l'ardeur de leur foi robuste et jeune. Et, par un piquant contraste, lui, qui pourrait, à ce moment, s'intituler leur chef, est le seul qui demeure calme et de sang-froid, réagissant, par l'éclectisme de ses affections, contre l'intransigeance de leurs enthousiasmes et de leurs haines.

*
* *

L'abbé Grozier, « bibliothécaire de Monsieur », mourut en 1823. Le 3 janvier 1824, Charles Nodier était désigné comme son successeur et, le 14 avril, il prenait possession de son poste. L'habitué des Variétés donna bien quelques regrets au petit appartement de la rue de Provence, si proche de son théâtre de prédilection. Le bibliophile se réjouit à la pensée qu'il allait vivre désormais au milieu des livres, et le nouveau domicile eut vite fait oublier l'ancien. Lui et les siens s'éprirent sans peine de ces belles pièces vastes et claires, ouvrant sur un balcon suspendu au-dessus du quai, d'où l'on apercevait les berges vertes de l'île Louviers, encore habitées par des légions de grenouilles tapageuses, et les peupliers incendiés presque chaque soir par de splendides couchers de soleil.

Jamais il n'y eut demeure plus hospitalière que cette vieille maison de l'Arsenal. Les intimes, attardés en visite vers la fin du jour, doivent le plus souvent résister pour que leur couvert ne soit point mis de force à la table de famille. Les nouveaux venus sont tellement sûrs de l'accueil qui leur sera fait, que les plus timides s'enhardissent. Et maintes fois, Nodier, apercevant

un visage jusqu'alors inconnu, demande à sa femme et à sa fille le nom de l'arrivant, sans que ni l'une ni l'autre puisse le lui dire.

Les Nodier, écrit Victor Pavie[1], me comblent de témoignages d'ineffables bontés. J'ai reçu l'accueil le plus cordial chez eux depuis la première fois. Depuis, Mme Ménessier m'a écrit une lettre charmante pour m'inviter à son bal de dimanche, et son mari est venu me voir. Je suis allé et revenu de compagnie avec M. David à cette soirée charmante de danse et de déguisements de toute espèce. Ce sont des vertiges à se donner et des étourdissements à prendre, pour ne pas fondre en larmes et sécher sur pied : car, en vérité, l'époque est triste, et il faut regarder à ses pieds sous peine de trébucher. L'astrologue serait un sage de notre temps.

Deux êtres chers au maître du logis rivalisent avec lui de bonté gracieuse et cordiale, celle dont il a fait la compagne de sa vie, « une de ces femmes, écrit l'un de ceux qui la connurent le mieux[2], une de ces femmes trop rares en ce monde, que l'on ne peut voir sans les aimer, que l'on ne peut aimer pour un temps, mais auxquelles on s'attache par des liens indestructibles », — puis sa fille, digne fille d'un poète, poète elle-même et musicienne de talent, sa fille Marie, le sourire le plus vivant, le plus jeune et le plus épanoui de ce salon où tout est sourire. Enfin, l'on sait que, en venant le soir à l'Arsenal, on entendra causer Nodier, et, pour entendre causer Nodier, on ferait des milliers de lieues sans fatigue. On sait que, vers huit heures, adossé à la cheminée, penchant vers l'auditoire sa tête aux yeux bleus transparents, aux cheveux si longtemps blonds, il entamera de sa voix un peu traînante, légèrement teintée d'accent franc-comtois, quelqu'un des mille sujets qui lui sont familiers. Des plus arides, il sait faire jaillir la grâce qui séduit, des plus obscures, le rayon qui enchante et qui charme. Parfois, il évoque simplement, « avec une puissance de souvenir qui fascine, et une effusion de cœur à arroser tout un passé[3] », les paysages ou les hommes entrevus pendant ses années d'enfance et de jeunesse. En quelques traits, il brosse une esquisse étincelante d'un coin du vieux Paris, de Venise, de Trieste ou du Jura, la silhouette d'un maréchal de l'Empire, d'un diplomate du Consulat ou du Directoire. C'est le comte Bertrand, ou Junot duc d'Abrantès, ou Fouché duc d'Otrante, qu'il a vu se succéder comme gouverneurs des Provinces Illyriennes, alors qu'il était lui, Nodier, bibliothécaire à Laybach. Ce sont, pour servir de fond à ces por-

[1] Lettre à son père, 19 février 1831 (inédite).
[2] Francis Wey.
[3] Victor Pavie, feuilleton des *Affiches d'Angers*, du 9 janvier 1831.

traits, d'amusants détails sur le luxe de cette cour provinciale, sur l'étiquette à laquelle on y est soumis, étiquette qui oblige les grandes dames allemandes à dîner avec leurs gants.

Ces souvenirs plongent si profondément dans le passé, et celui qui les conte est demeuré si jeune d'esprit, que souvent l'on a peine à croire qu'il les ait réellement vécus, et que plus d'un l'accuse tout bas d'en rêver une bonne part. Nodier était déjà un homme alors que le plus grand nombre de ceux qui l'écoutent n'étaient pas nés. Son enfance précoce, son adolescence tout entière appartiennent au siècle précédent. De cette époque fertile en spectacles terrifiants, étranges ou splendides, et qui semble à la jeune génération faire partie d'un lointain très reculé, il fut l'un des témoins. Voilà ce qu'oublient ceux qui suspectent à tort sa sincérité, et veulent attribuer à l'imagination ou à la rêverie ce qui ne relève que d'une mémoire prodigieusement riche et fidèle.

Lorsque Nodier se taisait, « on n'applaudissait pas », dit Alexandre Dumas, « non, on n'applaudit pas le murmure d'une rivière, le chant d'un oiseau, le parfum d'une fleur. Mais le murmure éteint, le chant évanoui, le parfum évaporé, on écoutait, on attendait, on désirait encore ». Il y avait toujours des poètes dans l'assistance. Nodier se tournait vers l'un d'eux et réclamait quelques vers.

Hugo, Lamartine, Vigny, Sainte-Beuve, Emile Deschamps, Musset, ou quelque autre moins illustre prenait, au milieu du cercle attentif et charmé, la place du maître de la maison. Et l'on écoutait à nouveau, jusqu'à ce que le piano, résonnant sous les doigts de Marie, ralliât tous ceux que n'attirait point la table de boston, près de laquelle Nodier attendait, cartes en mains, des partenaires.

L'imprévu, l'inattendu, qui fait l'un des charmes de la conversation, guettait, plus que tout autre, l'interlocuteur de Nodier. Lorsqu'on s'entretient avec lui, disait Sainte-Beuve, on éprouve cette impression souvent ressentie dans une promenade à travers bois. Tout à coup, au milieu du silence, on presse du pied quelque chose qui remue et part avec fracas : oiseau, quadrupède, insecte ou reptile, quelque chose que l'on suit de l'œil un instant, puis le calme reprend, jusqu'à ce qu'une nouvelle surprise attire les regards du promeneur et lui fasse tendre l'oreille.

*
* *

Ces délicates jouissances de l'esprit, causerie de Nodier, vers fraîchement éclos, n'étaient pas l'unique régal que l'Arsenal sût

offrir à ses hôtes. Souvent aussi l'on dansait. Un billet charmant de Nodier ou de sa fille convoquait le ban et l'arrière-ban des intimes. Ou bien, tout simplement, le bal s'improvisait de lui-même. Le salon, tout à l'heure grave et recueilli, s'animait.

Aux deux ou trois lampes insuffisantes, qui ne parvenaient pas à l'éclairer, s'étaient joints tous les porte-lumière du siècle et de l'univers [1].

Il arrivait même que les porte-lumière fussent en nombre insuffisant et que l'on plaçât sur le parquet des bougies à la lueur desquelles on voyait, « la bouche en cœur, s'évertuer en cadence ces Werther, ces René, ces Oberman, dont le public ne savait que les soupirs et les angoisses [2] ». Au milieu de ces écueils flambants et fumants évoluaient les couples dont « les ombres sautantes et valsantes se projetaient jusqu'au plafond en silhouettes dégingandées [3] ».

Quelle glorieuse liste on dresserait, avec les noms de tous ceux qui vinrent là, de 1824 à 1846! D'abord passe toute la phalange romantique des premières années, peintres et poètes : Soumet, Guiraud, Victor Hugo, Vigny, Emile et Antony Deschamps, Jules Lefèvre, Saint-Valry, Gaspard de Pons, Belmontet, Jules de Rességuier, Jules de Saint-Félix, Delacroix, les deux Johannot, les deux Dévéria, Liszt, Mme Tastu, Janin, Sainte-Beuve, Musset, Ulrich Guttinguer, Paul Foucher, Balzac, Lamartine, Alexandre Dumas, Louis Boulanger, Planche, Lœwe Weimar. Puis, à mesure que les années s'écoulent, de nouvelles recrues viennent grossir ces rangs déjà pressés.

Il n'était pas donné aux puissants et aux riches de faire entrer dans leurs palais ce qui s'est longtemps appelé le salon de l'Arsenal, quoique ce salon ne fût pas bien vaste, et qu'il ne fût rien moins que somptueux, ni de remplacer par le luxe qui s'achète l'éclat qui rayonnait de tous les points de sa boiserie blanche, à de certaines heures de certains jours [4].

Combien sa présence rendait plus vif « l'éclat qui rayonnait de tous les points de la boiserie blanche », voilà ce que n'a pu révéler celle qui traça ces lignes. D'autres l'ont dit dans leurs vers ou dans leurs souvenirs, sur le ton d'affectueux respect qu'il convenait de prendre pour saluer cette gracieuse figure de femme.

[1] *Charles Nodier, Episodes et souvenirs de sa vie*, par Mme Marie Ménessier-Nodier.
[2] Victor Pavie, *les Revenants, Charles Nodier.*
[3] Victor Pavie, *ibid.*
[4] *Charles Nodier, Episodes et souvenirs*, etc .., déjà cité.

Marie Nodier : parmi les hôtes de l'Arsenal, quel est le poète qui n'ait inscrit ce nom en tête de quelqu'une de ses inspirations les plus émues? Lorsqu'un mari, qui n'était ni artiste, ni poète, l'eut emmenée de ce salon, plus d'un front se voila de tristesse : à tous, il sembla que l'Arsenal avait perdu une partie de son âme.

Il y a, dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, des pages exquises consacrées à l'amitié durable née au cours d'un voyage en Suisse pendant lequel deux berlines emportaient, l'une, Victor Hugo, sa femme, sa fille et une berceuse; l'autre, Nodier, sa femme, sa fille et le dessinateur Gué. Il y a de ces pages dans l'œuvre de tous ceux qui vécurent, en ce temps-là, les meilleures heures de leur jeunesse. Est-il de plus charmants sonnets que ceux échangés entre Musset et Mme Ménessier-Nodier en mai 1843, et dont l'un commence par ces vers :

Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose, et le cœur dans les yeux.
Je vous ai vu bambin boudeur et paresseux.
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance,
Et nous parlions déjà le langage des vieux;
Ce jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance.

N'est-elle point évocatrice de tout un passé disparu, mais inoubliable, cette simple phrase d'une lettre d'Emile Deschamps [1] écrite en janvier 1869? « J'ai lu moi-même [2] d'adorables nouvelles de notre chère et grande Marie Ménessier-Nodier. Il paraît que ses yeux lui font mal aussi... Ils ont fait assez de mal à d'autres! »

Le « langage des vieux », j'entendais son discret murmure, en franchissant le seuil de la petite maison de Fontenay-aux-Roses, dans laquelle « notre chère et grande Marie Ménessier-Nodier » passa les dernières années de sa vie. Depuis longtemps déjà, le grand sommeil de la mort l'avait prise, et des souvenirs seuls m'accueillaient, en ce pèlerinage. Mais la piété filiale est ingénieuse dans l'art de faire revivre une chère mémoire : en écoutant celles qui portent son nom, je croyais l'écouter elle-même. Un rayon de soleil, filtrant à travers les volets demi-clos, éclairait à la fois et le portrait de l'auteur de Trilby par Paulin Guérin, et la fine aquarelle d'Achille Dévéria, intitulée pour tout le monde « Dix heures du soir », et pour les initiés, portrait de Marie

[1] Lettre à Victor Pavie.
[2] Emile Deschamps était alors presque aveugle.

Nodier. Ainsi elle m'apparaissait, à moi qui n'aurais pu la connaître que vieillie et ridée, avec tout le feu de son regard, toute la fraîcheur de ses vingt ans, dans cette attitude un peu précieuse que se donnaient volontiers les femmes de son époque. Telle je l'évoquais, assise à son piano, dans le salon de l'Arsenal entourée d'un essain de jeunes gloires. « Je suis sûre que vous aussi, vous l'auriez aimé », ces mots qu'elle adressait, trente ans plus tôt, au fils de l'un des derniers témoins du vieux temps, en lui montrant le grand portrait suspendu au mur, il me semblait que le petit-fils allait les entendre à son tour, redits par cette voix qui avait charmé tant d'oreilles de poètes.

*
* *

En feuilletant certains volumes et certains périodiques [1] parus entre 1830 et 1840, on apercevrait plus d'une fois la signature de Mme Ménessier-Nodier, au bas de quelque poésie ou de quelque nouvelle. Mais ce qui serait presque introuvable, c'est un petit album, paru à Paris, chez Troupenas, éditeur, rue Saint-Marc-Feydeau, en 1831, sous ce titre : *Mélodies romantiques*, par Mme Jules Ménessier, née Charles Nodier. Il ne figura jamais aux vitrines des libraires. Les exemplaires, peu nombreux, furent distribués aux amis, aux hôtes de l'Arsenal.

Quand bien même cette date de 1831 ne serait pas inscrite à la première page, on hésiterait difficilement sur l'âge à donner à ce petit recueil. Un papier de teinte vieillotte, — un titre qui s'étale sur les murs à demi-écroulés d'une chapelle gothique envahie par les ronces, — comme épigraphe, deux vers de Joachim Dubellay :

J'offre ces violettes,
Ces lys, ces rosettes.

Voilà des caractères qui sont bien d'un temps, d'une époque déterminée, des traits sur l'authenticité desquels on ne se trompe guère.

Au reste, les poésies dont le texte inspira la musicienne ne sont-elles pas signées Victor Hugo, Desbordes-Valmore, Amable Tastu, Jules de Rességuier, Emile Barateau, Ulrich Guttinguer, et les lithographies qui servent de vignettes à chacune d'elles, Eugène Dévéria, Louis Boulanger, Tony Johannot, Gué, Camille

[1] *Le Perce-neige*, choix de morceaux de poésie moderne, Paris, Heideloff et Campé, 1836. — *Les Heures du soir*, livre des jeunes femmes, 1833. — *Livre rose*, causeries des jeunes femmes, 1833. — *Keepsake Paris-Londres*, 1838, etc.

Roqueplan? D'Eugène Dévéria, voici *la Veille de Noël*, hymne de Mme Amable Tastu, une fileuse assise auprès d'un berceau où dort un enfant, dans une mansarde; — *le Bal*, élégie de Mme Desbordes-Valmore, deux jeunes femmes en toilette de soirée, l'une assise sur un divan, cachant son visage dans ses mains, pour pleurer, l'autre écoutant, debout; — *la Captive*, orientale de Victor Hugo, une odalisque, contemplant rêveuse, une guitare en main, un clair de lune sur la mer. Nul autre crayon que celui de Tony Johannot ne pouvait rendre avec le degré voulu d'horreur tragique *la Mort du bandit*, de Casimir Delavigne. Sa facture tourmentée se reconnaît dans ce sinistre paysage nocturne, au milieu duquel un homme drapé dans un vaste manteau contemple tristement, une torche à la main, le cadavre de son camarade, appuyé contre un chêne. A Louis Boulanger revenaient de droit *Lazzara*, *l'Attente*, *la Ville prise*, de Victor Hugo. Quel autre aurait su traduire comme lui, en images si vivantes qu'on les prendrait pour le reflet même de la pensée du poète, les visions évoquées dans ses vers?

Nos oreilles habituées à des harmonies plus savantes, à des rythmes plus compliqués, à des mélodies plus ciselées, trouveraient un peu simple, aujourd'hui, cette musique d'autrefois. Ceux qui l'écoutaient jadis l'aimèrent pour la fraîcheur et la sincérité de son inspiration, pour la force ou la grâce qu'elle ajoutait tour à tour à des vers connus et admirés.

Je ne sais, écrivait l'un d'eux[1], si, dans l'impression de cette musique ainsi entendue pour la première fois, chantée avec un accent métallique et singulier, qui ne va peut-être qu'à cela, accompagnée de même, l'illusion entrait pour beaucoup (et il resterait à prouver que l'illusion ne fût pas la plus vraie des vérités), mais elle a déposé dans l'âme de tous ceux par où elle a passé quelque chose de ce frais parfum que secoue en mai l'aubépine, ou qui s'exhale en vapeur des prés verts.

*
* *

La bonté de Charles Nodier, la grâce enchanteresse de ses causeries revivent dans les pages d'un volume qui porte ce titre : *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie, par Mme Ménessier Nodier*[2]. Les heures délicieuses vécues à l'Arsenal sont évoquées avec un charme incomparable par cette plume que le cœur guide autant que le cerveau. Et si vivant est le rappel du passé, si fraîches sont ces impressions, qu'on se sent, à les lire, inondé et comme imprégné d'une rosée de jeunesse.

[1] Victor Pavie, feuilleton des *Affiches d'Angers*, du 9 janvier 1831.
[2] Paris, Didier, 1867.

La femme qui a écrit ce livre charmant se dit une vieille femme... Elle se trompe. Cet esprit a toujours sa grâce et sa jeunesse. Cette âme n'a pas d'âge. Contre ces intelligences d'élite, la vie est aussi impuissante que la mort.[1].

Les années passent, laissant tomber sur la tête de celle qui fut Marie Nodier, leur lourd fardeau d'épreuves et de chagrins. L'aïeule aux cheveux blancs retrouve son sourire de jeune fille, chaque fois qu'elle se tourne vers le cher et glorieux passé. C'est sur ce point de l'horizon qu'elle aime à ramener les regards des amis d'autrefois qui sont demeurés ses correspondants fidèles.

De toute nécessité, écrit-elle à l'un d'eux, le 12 mai 1864, il me faut votre photographie, qui manque grandement à ma collection des amis de l'Arsenal. Bien d'autres y manquent, hélas! dont ceux qui restent se souviennent. Votre envoi si amical est une réminiscence du passé [2].

Plus tard encore, sous le coup d'un deuil récent, elle écrit :

La mémoire toujours gardée de ce riant passé qui fut le mien continue à me servir de force et de consolation dans la cruelle épreuve que nous avons à subir.

Parfois elle se rajeunit au point de retrouver sa verve de jadis pour ciseler une jolie page de critique littéraire, pour improviser quelque sonnet :

12 *février* 1869 [3]. — Mon cœur ne s'éteint pas comme mes yeux, très cher ami, et vous savez, sans que j'y insiste, à quel point il est touché et reconnaissant de la fidélité de votre souvenir. J'ai lu avec bonheur ces pages si bien de vous, et qui ne peuvent mieux faire, qu me sont parvenues en même temps que votre affectueuse lettre, puis ces autres pages qui sont de vous encore, puisque c'est votre fils qu les a pensées et écrites. Si, en effet, le style est l'homme, celui-là doit être charmant à connaître, et je m'en veux d'être une étrangère pour lui, quand il était dans toutes les règles qu'il fût bercé par ma main. Félicitez-le de ma part : c'est, dès à présent, un écrivain.

Permettra-t-il à mon grand âge et à ma vaste tendresse une toute petite et unique observation, qui s'adresse d'ailleurs beaucoup plus au goût de l'époque qu'à lui-même. Le « moi » est odieux, dit Pascal, et je n'en disconviens pas. Concevez-vous cependant quelque chose de plus fatal que cette personnalité collective marquée par le pluriel illimité dont on abuse si fort aujourd'hui? Théophile Gautier s'est fait le propagateur ardent de cette forme malavisée, et il n'est pas rare de rencontrer dans ses articles des phrases dans le genre de celle-ci : Nous eûmes l'envie d'aller fumer notre cigare au grand air, nous

[1] Paul Foucher, *les Coulisses du passé*.
[2] Lettre à Victor Pavie (inédite).
[3] Lettre à Victor Pavie (inédite).

mîmes donc notre paletot et notre chapeau, et après nous être assuré que nous avions notre mouchoir dans notre poche..., etc... Là-dessus, quel que soit le charme du récit, on grince des dents et on jette le journal bien loin. Le narrateur ne s'est pas aperçu qu'en voulant éviter à tout prix de mettre en scène sa propre individualité, il n'arrive qu'à la rendre solennelle jusqu'à la niaiserie, et à troubler le lecteur, qui cherche à se rendre compte de ce que peut bien être un groupe qui n'a à son usage qu'un chapeau, un paletot et un mouchoir de poche. Il n'y a rien de pareil « dans l'espèce », Dieu merci! Et c'est précisément parce que la courte page de mise en scène de votre cher G*** réunit toutes les conditions d'une exposition bien faite qu'il me plairait mieux de la lui voir accepter plus franchement pour son compte. Au reste, il peut se donner le plaisir de trouver que je radote : je ne l'en aimerai pas moins...

15 *novembre* 1872[1]. — ... J'ai, de plus, un adorable fils, receveur des finances à Romorantin, et qui serait l'exacte reproduction de son grand-père, si l'on n'éprouvait pas quelque difficulté à se représenter Charles Nodier aux prises avec des fonctions aussi contraires à sa nature. Pendant que je suis sur le chapitre de mes richesses, ce n'est pas le cas d'oublier les deux fillettes qui sont le charme, la paix, l'intérêt présent de notre vie... A ce propos, vous m'envoyez un sonnet enchanteur, et je me demande si, en vous en adressant deux mauvais en échange, vous serez assez désintéressé pour accepter cette drôle de monnaie. Je serais plus tranquille en vous faisant apprécier les modèles de ces croquis mal venus, mais puisque c'est impossible, va pour la triste copie! Je suis comme ces barbouilleurs qui ne savent pas un mot de peinture, et qui « attrapent » assez bien la ressemblance...

Les voici, ces deux sonnets[2], calomniés par leur auteur. Ils ne manquent point de grâce en dépit d'une certaine allure familière qu'il ne faudrait peut-être pas prendre pour de la négligence :

THÈCLE

Per amica silentia lunæ.

La lune me disait, — car elle est mon amie : —
Pourrais-tu m'expliquer quel charme j'ai pour toi?
Le soleil éblouit, le soleil est un roi,
Et moi, regarde donc : j'ai l'air d'être endormie.

Je veille cependant, je souris à la vie,
Mais le travail fécond se passe bien de moi.
Je ne fais rien mûrir, et sans causer d'émoi,
Je peux naître, grandir, m'éteindre à mon envie.

Alors j'ai répondu : si tes rayons sont doux,
Si tu n'exiges pas qu'on te parle à genoux,
Dans ta sérénité ta grandeur se devine.

[1] Lettre à Victor Pavie (inédite).
[2] Inédits.

Tu ne fais rien mûrir; seulement, dans le cœur
Pénètre lentement l'irrésistible ardeur
De ta clarté pensive, à la flamme divine.

MARIE

Il était une fois une charmante fille,
Un peu, — comment dirai-je? — éprise d'idéal.
Par ce temps sec et froid, vrai, ce n'est pas un mal
De garder sur la planche une étoile qui brille.

Toujours prête, d'ailleurs, à l'esprit qui babille,
A la gaîté qui chante, au rire matinal,
Pour usage établi, qui n'a rien de banal,
Ouvrant son cœur tout grand, comme on ouvre une grille.

Elle aimait fort Chopin, Mendelssohn et Mozart,
La peinture et les vers. Un beau jour, le hasard
Encagea cet oiseau dans un bureau de poste.

Mais Dieu ne lui fit pas le devoir déplaisant,
Et sage, elle posa son rêve, en se disant :
Le marchand de tabac veut un timbre, à mon poste!

Ce serait esquisser de façon par trop incomplète le portrait de Mme Ménessier-Nodier que de s'en tenir aux seules qualités de l'esprit et de ne point essayer de montrer quelle fut l'élévation de ses sentiments, la beauté de son âme. A lire ce billet, écrit à l'époque où tous les poètes célébraient à l'envi son talent de musicienne, il semble qu'elle l'ait compté elle-même pour bien peu de chose, ce talent, tant ces quelques lignes débordent de modestie et d'humilité sincère :

Monsieur,

Nous sommes bien profondément touchés de la bienveillance toute particulière dont vous venez de m'honorer, en parlant d'un misérable recueil de chansons, dont les paroles font à grand peine passer la musique. Votre suffrage, Monsieur, est d'un bien grand prix à mes yeux; je suis heureuse et fière de l'avoir obtenu. Celui-là, et quelques autres que je garde silencieusement au fond du cœur me donneront la force de subir bien des mortifications, auxquelles mon ignorance, et peut-être aussi mon inaptitude m'exposent. Je crois parfaitement inutile de vous parler de la reconnaissance de ceux qui m'entourent, et je me sens, d'ailleurs, incapable de vous l'exprimer. Si la soirée que vous avez passée à notre vieil Arsenal ne s'est pas gravée trop ennuyeusement dans votre mémoire, je vous demanderai d'en faire encore le voyage, vous promettant de ne pas faire payer à vos oreilles un tribut aussi déplaisant que la première fois.

Votre très humble servante.

Marie Ménessier Nodier [1].

[1] Lettre à Victor Pavie, 1831 (inédite).

Cette âme devait puiser, comme toutes celles qui sont vraiment grandes, une force nouvelle dans l'épreuve et le malheur :

... Vous ne nous oubliez pas, et nous pensons tendrement à vous, écrit-elle le 7 octobre 1876 [1]. Nos deuils se ressemblent et nos prières sont les mêmes. Nos consolations nous viennent du seul lieu où elles habitent, et si tant est qu'il nous reste encore un peu de force, c'est à la même source que nous allons la puiser.

C'est à peine si j'ose vous dire, mon ami bien cher, qu'en lisant, — non pour la première fois, hélas! — le cruel récit de vos intarissables douleurs, le sentiment qui me domine, c'est l'admiration. Quel exemple vous donnez, et quelle famille de grands chrétiens vous êtes! On sent, en effet, à votre toute-puissante résignation, que cette main qui vous frappe vous bénit en même temps, et qu'elle vous rend en soumission et en courage le bonheur qu'elle semble vous retirer. Je dis : qu'elle semble, car la vie présente est si peu de chose, et il est si certain que tous ceux que nous perdons nous seront rendus! Il ne s'agit que d'attendre un moment, et, pendant cette heure d'attente, notre pensée quitte si peu ceux que nous avons aimés sur la terre [2]!...

Aux heures où le regret des années disparues se fait le plus amer, ce cœur si noble sait encore trouver, dans l'amertume même, un prétexte pour s'élever au-dessus des souffrances humaines et des consolations terrestres qui ne les peuvent guérir. Témoin cette lettre écrite au lendemain de la mort de Victor Hugo :

Mon cher ami,

Je savais bien, par ce que j'ai ressenti moi-même, quelle cruelle impression vous ferait éprouver le récit de la « pompe sinistre » dont vous me parlez! Quelqu'un qui m'aurait dit, il y a seulement trente ans, qu'aucun de ceux qui ont du sang de mon père dans les veines n'eût porté un dernier adieu à ce Victor tant aimé et tant admiré parmi nous, je l'aurais cru atteint de ce mal qui n'avait encore frappé qu'Eugène Hugo, et qui depuis s'est étendu sur toute la maison, sans épargner le plus grand. Nous vivions absolument séparés, malgré le lien qui aurait dû y conduire plus particulièrement ma fille Marie, la filleule du « maître », comme on l'appelait dans ce triste cénacle. Jugez-en.

Un jour de l'année dernière, où ce maître, si complètement esclave, recevait, en présence de ses gardiens, une amie à moi, que j'aime pour elle-même, et aussi en souvenir de son père, Alcide de Beauchesne (l'auteur d'un beau livre intitulé *Louis dix-sept*), elle lui rappelait, comme les ayant appris de celui auquel sa piété filiale a voué une sorte de culte, quelques faits, quelques mots de l'ancienne intimité, bien précieusement gardés dans sa mémoire. Alors lui, tout attendri, et prenant sa tête entre ses mains, a murmuré : « O mon passé, mon passé! » J'appuie sur « murmuré » parce que, un peu plus tard, la visiteuse, sans penser à mal, s'étant permis de nommer la

[1] Lettre à Victor Pavie, 1880 (inédite).
[2] Lettre à Victor Pavie non datée, 1881 ou 1882 (inédite).

Providence, les chaises des surveillants se sont rapprochées, indiquant par là l'intention de mettre fin à ce redoutable entretien.] Tout cela est amèrement triste, n'est-ce pas? Mais nous sommes à l'âge où cette teinte de deuil s'étend sur tout ce qu'on touche. Il n'est peut-être pas mal que ce soit ainsi. Et puis on a ses enfants et ses petits-enfants, — on a de plus le bon Dieu qui nous aide à descendre, comme vous dites si bien, et surtout à monter, comme vous dites encore mieux [1].

Cette circonstance, rappelée par Mme Ménessier-Nodier, n'est pas la seule dans laquelle les souvenirs du passé aient ému l'âme du grand poète. Encore étourdi par un coup douloureux qui venait de le frapper, il répondait par ces quelques mots aux consolations que Victor Pavie lui adressait d'Angers :

J'ai le cœur navré; je sens que vous m'aimez toujours un peu. J'entends votre voix comme la voix de mon passé et de ma jeunesse, doux et sombre appel; je suis vieux; j'irai bientôt où est cette grande âme qui vient de partir.

A vous ex imo.

Victor Hugo.

Ce « riant passé » qui fut le leur, aucun ne l'oublie parmi tous ces poètes dont plus d'un, pourtant, est comblé, par le présent, d'honneurs et de gloire. Chaque fois qu'ils se tournent vers lui, c'est pour lui donner un soupir de regret, un regard attendri.

Oui, nous avons ensemble à peu près commencé
A songer ce grand songe où le monde est bercé.
J'ai perdu des procès très chers, et j'en appelle,

Mais, en vous écoutant, tout regret a cessé.
Meure mon triste cœur, quand ma pauvre cervelle
Ne saura plus sentir le charme du passé.

Ces vers, par lesquels Musset terminait un des sonnets dont j'ai parlé déjà, chacun d'eux pourrait les dire en son nom personnel, car c'est un écho semblable que fait rendre à leur âme toute allusion aux chers et vivants souvenirs de leurs années de jeunesse.

André Pavie.

[1] Lettre à Victor Hugo (inédite), sauf la partie entre [ ] citée dans *Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires.*

POUR LE MONUMENT DE PUVIS DE CHAVANNES

Il y a dix ans (24 octobre 1898) que disparut Puvis de Chavannes. Au lendemain de sa mort, on parla naturellement de lui élever un monument par souscription, et malgré les abus de la statuomanie, nul ne songea à protester, tant cet hommage paraissait légitime et nécessaire. Hélas! le beau zèle des premiers jours a fait place à l'indifférence et à l'oubli, et du monument projeté il semble n'être plus question. Je sais bien que le grand Corneille a dû attendre trois cents ans avant de posséder à Paris une statue d'un jour [1], et je ne songerais pas à réclamer déjà pour Puvis, si l'on ne voyait commémorer par le marbre et le bronze tant de talents médiocres, tant d'œuvres malfaisantes. Mais si l'on s'est tant pressé pour certains, c'est que l'on n'a pas cru au lendemain de leur gloire. L'hommage hâtif de leurs amis est une précaution maladroite et un imprudent aveu. Puvis peut attendre. Pour le rappeler au souvenir des générations futures, son œuvre est plus éloquente qu'une statue. Ce n'est pas à dire qu'il faille renoncer au projet de jadis; nos artistes s'honoreraient en honorant le maître. Mais nous avons d'autres moyens de lui témoigner notre admiration; et comme aux dates historiques, on rappelle les grands faits passés, nous pouvons, en ce jour anniversaire de la mort de Puvis, retracer brièvement son œuvre. A la parcourir, même à la hâte, nous ferons comme un pèlerinage d'art, et si, malgré tout, ces quelques pages pouvaient rappeler au Comité d'il y a dix ans son devoir, nous devrions au *Correspondant* une joie bien chère.

*
* *

Né en 1824, et après une éducation artistique toute personnelle, c'est en 1851 que Puvis expose pour la première fois au Salon. On est alors à une période de transition. Romantiques attardés et jeunes réalistes se gourment à l'envi et se disputent

[1] Qui nous dira le sort de cette statue disparue au lendemain même de son inauguration?

violemment la faveur du public. Puvis les regarda, compta peut-être les coups, et finalement ne s'enrôla dans aucun parti. Il ne voulut être ni un peintre brillant capable d'enlever un morceau de bravoure, sans grand souci de la nature, ni un de ces réalistes consciencieux, mais un peu étroits, dont la conception artistique explique, sans le justifier, le fameux mot de Pascal : « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux ». Il se faisait de l'art une conception plus haute, et désireux de faire non seulement de la peinture en grand, mais encore de la grande peinture, il voulut animer les murailles en y exprimant quelques belles idées, essentielles et simples, accessibles à tous, quelques-uns des sentiments généraux et éternels dont vit l'humanité, en y représentant les manifestations les plus nobles et les plus fécondes de l'activité humaine. C'est en 1861 qu'il commence résolument et pour toujours, la réalisation de ce programme magnifique. Il nous montre, en effet, les deux états entre lesquels se partage l'histoire des nations : la Guerre et la Paix. La Guerre, c'est, en face du triomphe insolent de la rage inassouvie du vainqueur, la désolation lamentable, l'épouvante angoissante des vaincus, et même la tristesse, la dévastation de la nature associée aux douleurs de l'homme. Car, tandis que les guerriers font retentir le son rauque de leurs trompettes, que les captives attachées à un tronc d'arbre brisé s'épouvantent et pleurent, que les vieillards déplorent la mort de leur fils, la plaine, l'air, le ciel tout entier s'emplissent de la fumée lourde et noire qui monte des maisons embrasées. La Paix, au contraire, c'est, au sein de la nature sereine et féconde, l'épanouissement de l'homme dans l'activité libre, la joie simple des jeux innocents, les doux commerces de l'amitié. Car tandis qu'à l'ombre des grands arbres, sous le vol protecteur des blanches colombes, les athlètes s'exercent à la course, les guerriers se reposent au pied des lauriers roses, près des sources d'eau vive, et des jeunes femmes robustes et belles traient pour eux les chèvres, ou leur passent des corbeilles de fruits dorés (musée d'Amiens).

Mais la paix permet surtout à l'homme d'exercer librement son activité, de développer ses facultés les plus nobles; et c'est précisément à cette glorification du travail humain dans ses résultats les plus purs que Puvis va consacrer désormais la plus grande partie de son œuvre. En 1863, il peint, pour le musée d'Amiens, la toile du *Travail;* et, dès cette époque, apparaît chez lui la volonté de renoncer aux allégories traditionnelles pour rendre son idée d'une manière plus simple, plus naturelle

et plus significative. Ici, en effet, nous n'avons pas de figure symbolique et irréelle, mais tout un *groupe* de travailleurs; au premier plan, un bûcheron équarrit un tronc d'arbre; au centre, des forgerons frappent, en cadence, le fer rougi au feu; au dernier plan, enfin, un laboureur appuie lourdement sur la charrue que traînent deux grands bœufs. Et il y a dans le rapprochement de tous ces efforts un lien si étroit, que la scène très simple conçue par le peintre traduit plus éloquemment que les allégories conventionnelles l'idée du travail humain.

Mais l'esprit de Chavannes ne tarde pas à s'élever plus haut. Poète comme Platon, auquel on l'a souvent comparé, il se plaît dans le monde des Idées, et l'art, la littérature, la science même, dans une certaine mesure, trouvent en lui un chantre inspiré. Plus d'une fois, il a fait dans son œuvre une place considérable aux Muses. Lyon possède le Bois sacré cher aux arts et aux muses, — à Boston, les Muses inspiratrices acclament le Génie messager de lumière; — à la Sorbonne, enfin, autour d'une Vierge laïque sont rassemblés tous les arts et toutes les sciences. Un examen rapide de ces dernières œuvres achèvera de nous montrer comment Puvis conçoit, comment, par un double travail de simplification et de généralisation, il dépouille une idée complexe de ses parties accessoires pour la ramener à ses éléments essentiels, et en donner enfin la définition la plus simple à la fois et la plus complète. La philosophie, c'est pour le peintre la querelle du spiritualisme et du matérialisme, le problème de la vie et de la mort; et voici comment il traduit cette idée :

« Une femme, à la physionomie sévère, tient dans ses mains un crâne et le contemple, indiquant par son regard douloureux, par son attitude de tristesse profonde, que la mort est la fin de tout. Une belle jeune fille, au frais visage, au riche costume, souriante, montre une fleur, expression des joies terrestres et ses transformations successives limitées à la matière; le spiritualisme, une autre femme enveloppée d'un manteau monastique répond par un geste d'ardente aspiration vers l'idéal; le Doute, un vieillard écoute et réfléchit. »

L'histoire, c'est la résurrection du passé; le geste ample et majestueux d'une femme qui, au bord des ruines, interroge les civilisations disparues, rend à lui seul cette idée. C'est avec la même simplicité éloquente que Puvis célèbre la science et ses bienfaits. Pour peindre l'astronomie, il laisse de côté l'attirail des emblèmes traditionnels; il nous emmène bien loin des observatoires, en pleine nature, sous un ciel bleu constellé d'étoiles que contemplent des bergers chaldéens, tout comme, aujourd'hui encore, les pâtres de nos campagnes étudient la forme et la

marche des constellations; enfin, ayant à représenter l'électricité, Chavannes y voit, non pas une source de lumière ou une cause de mouvement, mais avant tout l'agent de transmission de la pensée, et il marque ce rôle bienfaisant de la force mystérieuse de la manière suivante : « Le Verbe, dit-il lui-même, sillonne l'espace portant avec la rapidité de l'éclair la bonne et la mauvaise nouvelle », et voici comment M. Gustave Geffroy commente le titre et le tableau :

« L'espace, le voici, en un paysage d'une profondeur extraordinaire, avec ses trois éléments : l'air, l'eau, la terre. Le ciel, la mer, un lointain versant de montagne couvert d'une forêt, avec un quartier de roc. Dans le vide, entre le roc et la montagne, un poteau télégraphique avec ses isolateurs et ses fils qui traversent le panneau dans toute sa largeur. C'est sur ces fils que sont lancées la bonne et la mauvaise nouvelle, représentées par deux femmes, l'une vêtue de la couleur du jour, portant le rameau d'or, le visage joyeux, aspirant l'air et la lumière, les yeux regardant au loin, l'autre vêtue de la couleur de la nuit, se cachant le visage de la main. »

Pas de conception plus accessible à l'esprit des simples, plus ingénieuse dans son apparente naïveté, plus humaine enfin. Et ainsi parce que la conception de Puvis est une conception synthétique large, compréhensive, elle présente cette permanence du caractère dont Taine faisait la première condition de l'œuvre d'art.

Mais, dans l'œuvre de Puvis, nous trouvons également ce que Taine appelait « la bienfaisance du caractère ». Bienfaisante, son œuvre l'est déjà par ce qu'il y a d'élevé, de noble, de serein, de profondément humain aussi dans son inspiration. Elle l'est surtout, parce qu'elle est souvent consacrée à nos gloires nationales les plus pures et les plus chères. A Lyon, dans l'*Inspiration chrétienne*, Puvis nous montre comment le génie de sa ville natale est fait de mysticisme recueilli, d'activité artistique, enfin de bienfaisance pratique. Et, à regarder les choses de près, il semble bien que ce cloître évoque non pas seulement le passé d'une ville, mais le passé de tout un peuple, et qu'ici revit tout le moyen âge français avec son art, sa foi et sa charité! A Poitiers, à Paris surtout, le peintre célèbre les héros qui, aux heures de péril, sauvèrent, avec l'indépendance du territoire, l'esprit et l'âme français. C'est ainsi que, retirée dans le monastère qu'elle a fondée, *Sainte Radegonde*, reine et religieuse, protège contre la force brutale l'art et la poésie; plus tard, *Charles Martel* délivre la chrétienté du joug musulman, et c'est ce triomphe à la fois de la bravoure française et de l'esprit chrétien que le peintre symbo-

lise, en réunissant dans la même toile le guerrier victorieux et les évêques bénisseurs. A Paris, enfin, Puvis remonte jusqu'aux origines de notre histoire, et déroule sous nos yeux la légende merveilleuse de sainte Geneviève, notre douce patronne; il prend l'humble bergère encore enfant, et voici comment il veut représenter les premiers incidents de sa vie miraculeuse :

« Considérant le premier panneau comme une sorte de prologue, dit-il, j'ai fait apparaître la petite sainte à un groupe rustique, composé d'un bûcheron et de sa femme portant un enfant. Contraint par la composition de montrer de dos le personnage principal, j'ai cherché à suppléer par son attitude d'ensemble à l'expression de sa physionomie; je l'ai donc représenté comme en arrêt devant ce spectacle d'une grâce rustique. J'ai cru pouvoir aussi, de peur de la ressemblance et au profit de l'émotion, donner à l'enfant en prière une forme et un vêtement tenant plus de l'ange que de l'être réel, de la vision que de la réalité. L'auréole qui ceint la tête complète l'illusion. C'est ainsi qu'elle apparaît à ce groupe naïvement ébahi. Dans les trois panneaux suivants se déroule en une vaste scène l'événement le plus marquant de la jeunesse de sainte Geneviève. J'ai choisi l'heure où l'histoire prend possession de l'héroïne dévouée et consacrée par saint Germain d'Auxerre; ce n'est pas un vieillard et une enfant : ce sont deux grandes âmes en présence. Leur regard ardemment échangé est, au moral, le point culminant de la composition. A gauche et derrière la petite sainte prennent place son père et sa mère, écoutant avec une émotion contenue la glorieuse prophétie; autour d'eux se groupent des gens de toute condition. »

L'épisode que Puvis eut à peindre vingt ans plus tard se prêtait moins facilement à l'élargissement et, pour ainsi dire, à l'idéalisation du sujet; il fallait représenter non seulement un fait précis, mais un fait d'ordre essentiellement matériel : le ravitaillement de Paris par sainte Geneviève. Et pourtant, ici encore, l'artiste a su faire mieux que de la peinture anecdotique ou même historique. Rejetant au fond de sa composition presque tout le débarquement des vivres, n'en admettant au premier plan que ce qui était nécessaire à l'intelligence du sujet, ce qu'il nous représente avant tout, c'est Paris devant sa patronne, c'est Geneviève consolatrice et bienfaisante acclamée par la patrie reconnaissante; et ce cortège enthousiaste et pieux de vierges, de prêtres, d'hommes de tous les âges, de toutes les conditions, est animé d'un seul sentiment; en lui vit l'âme de Paris, l'âme de la France tout entière.

Ce besoin et cet art aussi d'agrandir, d'élever, d'humaniser un sujet particulier se révèle enfin dans la toile déjà si populaire où nous voyons « sainte Geneviève veiller, dans sa pieuse sollicitude, sur la ville endormie ». Sans doute, cette

composition nous reporte aux origines de notre vie nationale et elle constitue vraiment un monument historique; mais aussi, par sa simplicité grandiose, elle prend une valeur symbolique et elle nous fait voir non plus seulement un individu à un moment particulier de notre histoire; elle est la représentation, à la fois idéale et vivante, de l'affection vigilante veillant avec tendresse sur tout ce qui lui est cher. Et ainsi cette toile consacrée à l'une de nos gloires nationales et religieuses les plus pures est assez profondément imprégnée d'humanité pour que les étrangers eux-mêmes puissent en comprendre la signification et en sentir l'émotion.

On le voit, Puvis s'est fait de la peinture la conception la plus noble et la plus élevée. Il a voulu susciter, parmi les impressions d'art, les plus simples et les plus saines; les plus calmes, c'est-à-dire les plus éloignées de l'intérêt dramatique et passionné; les plus profondes, c'est-à-dire les plus dégagées des préoccupations temporaires, des soucis de la mode régnante ou de l'histoire au jour le jour. Il a voulu parler au cœur de la France, au cœur du peuple, au cœur de l'humanité.

*
* *

Reste à savoir de quel langage il s'est servi pour cela, ou, pour employer des termes plus précis, par quels moyens techniques et proprement picturaux il a réalisé ses intentions. Car si les intentions sont en morale les conditions toujours nécessaires et quelquefois suffisantes du mérite, en littérature et en art, elles ne valent que par leur réalisation. Or que Puvis fût un poète, un philosophe même à sa manière, personne ne l'a nié. Ses adversaires mêmes ont insisté sur ce qu'il y a de noble, de généreux, d'héroïque enfin dans son inspiration. Mais c'était pour lui mieux refuser ensuite la connaissance et la possession de son métier.

Grand homme si l'on veut, mais un peintre non pas!

Et d'abord, a-t-on dit, Chavannes ne sait pas dessiner; et ce fut pendant vingt ans le refrain de la critique. On est un peu revenu de cette erreur; on a vu, un peu partout, les dessins si fouillés, les esquisses si consciencieuses, les sanguines si puissantes où le Maître s'essayait avant de jeter un trait sur sa toile. Je n'insisterai donc pas sur ce point et les amateurs curieux n'ont qu'à aller soit au Luxembourg, soit au Petit-Palais étudier une tête de caractère qui prouve avec quelle habileté, quelle puissance Puvis savait, quand il voulait, faire le morceau pour le morceau, et aussi le torse bien connu de saint Jean-Baptiste, dont

le facture serrée et minutieuse rappelle la manière des quattrocentistes. Mais encore une fois je n'insiste pas sur la question générale de savoir si Puvis savait dessiner; il est plus intéressant de voir comment et de quelle façon particulière il dessinait. Pour nous en rendre compte, nous devrons faire un peu de chronologie; car nous aurons à noter une évolution constante et des étapes assez nettes dans la manière de l'artiste.

Au début, vers 1860 et 1860, c'est-à-dire dans les premières toiles d'Amiens, *la Paix*, *la Guerre*, *le Repos*, *le Travail*, « les formes anatomiques sont amples, aux musculatures puissantes. Les hommes sont trapus, larges et forts. La silhouette est toujours fortement dessinée par les contours, les modelés simplement et fortement indiqués. Ils présentent ainsi un volume bien déterminé, une masse solide ».

Un peu plus tard, dans les premières toiles du Panthéon (1877), dans celles de Lyon ou de la Sorbonne, les formes ont quelque chose de moins trapu. « Elles se sont amincies, serrées avec fermeté, en des muscles jeunes et élastiques. Les modelés sobres sont établis nettement, avec des accents un peu vifs aux articulations. Et toujours la silhouette est fortement massée, les corps solidement posés sur le sol, sans balancement, ni déhanchement, mais avec un aspect simple, viril, une certaine élégance grave et même austère. »

Enfin, ce qui distingue sa dernière manière, « c'est le développement de plus en plus marqué de l'austérité dans la grâce, dans les dessins un désintéressement de plus en plus absolu de tout ce qui dans les formes extérieures n'est pas absolument indispensable à la manifestation de la pensée. Ces crayonnages un peu frustes peuvent tromper par une apparence négligée. Mais sous leur abandon superficiel, le geste est toujours tellement juste, le sentiment si simplement rendu, qu'ils laissent, quand on les a pénétrés, une impression inoubliable. (Cf. L. Bénédite, *les Dessins de Puvis de Chavannes*.)

En d'autres termes, à mesure qu'il avançait dans sa carrière, Puvis a simplifié de plus en plus son dessin. Mais il faut bien s'entendre sur ce mot : simplifier. Des amis un peu maladroits ou des adversaires un peu perfides ont écrit : Chavannes commençait par des esquisses consciencieuses et serrées d'après nature; puis, en agrandissant son dessin, il le simplifiait, éliminait les détails et ne gardait plus qu'une silhouette. C'était faire croire que Puvis avait un procédé, et que par ce procédé il déformait arbitrairement ce qu'il avait vu et représenté d'abord avec exactitude. Heureusement, rien n'est plus faux. S'il y a eu un change-

ment dans sa manière, c'est parce qu'il y a eu un progrès de sa vision, et son dessin ne s'est simplifié que parce que son œil n'a plus retenu des objets que les éléments essentiels; toujours il y a eu étroite correspondance entre sa perception et son exécution. Dans la sanguine du *Repos* (musée du Luxembourg), on peut admirer la musculature des jeunes gens, les détails, le relief de la main ou de la figure du vieux conteur. Vous retrouvez exactement les mêmes qualités dans la toile définitive. Par contre, si dans les œuvres postérieures, notre œil n'est plus arrêté par des détails de ce genre, vous chercherez en vain plus de complication dans les esquisses correspondantes. Au Panthéon, dans le dernier panneau de l'*Enfance de sainte Geneviève*, un homme sort d'une maison un jeune malade et ces deux personnages valent surtout par l'attitude générale, par le geste simple et naturel; vous ne trouvez pas autre chose dans le dessin primitif (musée du Luxembourg). De même à l'hémicycle de la Sorbonne, une Muse est couchée au premier plan, et rien n'égale la noblesse de son attitude, l'élégance de son geste, l'harmonie de tout son être; toutes ces qualités se retrouvent dans le dessin que possède M. Victor Koss, le dernier collaborateur du Maître; mais il n'y en a pas d'autres non plus et si le dessin, comme la figure peinte, est d'une aisance souveraine, il n'est pas plus poussé, pas plus fouillé et nous sommes loin maintenant des minutieuses recherches de la première période.

C'est que Puvis a compris de plus en plus que si la peinture murale reste soumise aux lois générales de l'art, elle a pourtant ses règles particulières et que si, dans une grande toile, chaque figure doit être correcte et plus encore doit être belle, il ne faut pas qu'un détail ou un personnage attire sur lui l'attention aux dépens de l'ensemble. D'où sa volonté de chercher dans le dessin, comme dans les autres parties de son art, la *synthèse* en vue de l'expression.

C'est dire déjà quelle importance capitale Chavannes devait attacher à la composition. De fait, sa maîtrise est ici si puissante, que ses adversaires ne l'ont presque jamais querellé sur ce point et qu'à peu près tous lui ont reconnu l'art de grouper, d'ordonner, de faire se mouvoir des personnages. Naturellement la composition varie, presque à l'infini, suivant les nécessités du sujet ou les exigences de l'emplacement à décorer. Et même il serait intéressant d'étudier avec quelle intelligence le peintre a vu ce que chaque muraille demandait, avec quelle souplesse il s'est plié à ces exigences, avec quelle habileté il a triomphé de toutes les difficultés. Mais cette étude serait trop longue; il vous suffira

d'aller à l'Hôtel de Ville de Paris contempler l'escalier du préfet pour voir jusqu'à quel point Puvis savait tirer parti des emplacements qui, d'abord, paraissaient le moins propres à éveiller son génie de décorateur, — et je préfère indiquer quelles qualités, communes et essentielles, on trouve dans toutes ses productions. Ces qualités sont : la clarté, l'aisance, l'ordre et l'harmonie. Avant tout, la clarté; Puvis voulait qu'on pût, d'un coup d'œil, saisir ses plus vastes compositions, et, pour cela, il évitait les groupements un peu compacts et confus qui peuvent arrêter le regard et l'empêcher d'embrasser l'ensemble; certaines de ses corrections sont, à cet égard, très caractéristiques : voyez la sanguine du *Charles Martel* (musée du Luxembourg), il y a là de la puissance et de l'émotion, mais aussi peut-être un tassement qui ne va pas sans confusion; les personnages sont trop serrés les uns contre les autres; Puvis s'en rendit compte et, dans le tableau définitif, il élargit son cadre, espaça ses personnages, fit circuler partout l'air et la clarté.

Aérées, spacieuses et claires, ses compositions sont aussi admirablement unes. L'esprit logique de Puvis de Chavannes ne reculait pas parfois devant l'emploi de moyens matériels pour donner à une œuvre son caractère d'unité. Dans le ravitaillement de Paris, où deux cortèges marchent en sens contraire, le peintre les a fait se croiser pour que, suivant ses propres expressions, « la composition se pénétrât et s'unifiât ». A la Sorbonne encore, pour éviter d'avoir une longue suite de personnages sans lien d'aucune sorte, Puvis répartit sa composition en trois groupes principaux, séparés à la fois et reliés entre eux par deux massifs d'arbres; nous avons ainsi une œuvre admirable qui tient du triptyque sa variété sans rien perdre de son unité rigoureuse et logique.

Mais Puvis recourait rarement à de pareils moyens, et presque toujours l'unité de ses œuvres est cette unité d'impression, difficile à saisir, bien plus difficile encore à définir, qui vient non pas du groupement symétrique des personnages, mais de leur disposition libre, aisée, harmonieuse, de l'exacte correspondance qui existe entre leur attitude ou leur geste et le sentiment qu'ils veulent exprimer et qui fait que tous semblent avoir une âme commune.

L'impression d'unité est fortifiée encore par le paysage, car le paysage, qui joue un rôle considérable dans l'œuvre de Puvis, n'y apparaît jamais à l'état de fond ou de décor commode. Puvis s'est servi du paysage comme d'un moyen d'expression; il a saisi et il a voulu rendre les rapports étroits, les harmonies mystérieuses

qui existent entre la nature et l'homme. De là vient ce qu'on pourrait appeler la valeur morale de ses paysages, comme aussi leur infinie variété. Tandis que la Grèce c'est sous l'azur infini du ciel l'immensité bleue de la mer, au bord de laquelle se joue une théorie de chevaux blancs; et la lumière blonde, et les collines parfumées où les chèvres capricieuses mangent les jeunes pousses du cytise (*Vision antique*, Lyon); — notre Picardie, c'est la plaine grasse et féconde, sous un ciel bas et un peu triste, dans une atmosphère tiède et lourde (*Ludus pro patria*, Amiens); — notre Ile de France, c'est la Seine tranquille, la ligne du mont Valérien et les gracieuses ondulations des collines boisées (Panthéon). Et ainsi les personnages vivent bien dans leur pays et, pour nous avoir fait pénétrer dans leur milieu, l'artiste nous fait mieux comprendre leur caractère et leur conduite; c'est dire que nous saisissons mieux l'unité profonde, l'harmonie intime du tableau où, tous deux, hommes et nature, nous sont représentés.

Il y a plus : Puvis se sert du paysage non plus seulement pour compléter une scène d'histoire, mais encore pour exprimer un sentiment ou traduire une idée abstraite. Veut-il marquer ce qu'il y a de grave dans l'Inspiration Chrétienne? Au-dessus du cloître où rayonne l'art et sourit la charité, il dresse la masse sombre et sévère des cyprès, arbres de la mort (*l'Inspiration chrétienne*, Lyon); — veut-il, au contraire, nous faire sentir la grâce, la fraîcheur de la poésie bucolique? il évoque sans doute le souvenir de Virgile et de Virgile jeune, de Virgile vêtu de bleu et de blanc; mais surtout, il met sous nos yeux un paysage profond, tranquille et serein; au loin, dominant la mer blonde des blés, des massifs d'arbres, calmes et magnifiques; plus près, un étang limpide d'où sort un petit ruisseau qui serpente à travers le gazon; enfin, au premier plan, un bouquet de lauriers abrite des ruches bourdonnantes; c'est là toute la poésie simple, saine et reposante des *Bucoliques* et des *Géorgiques* et, on le voit, ce n'est pas Virgile qui est ici le héros principal, c'est le paysage qui devient le personnage éloquent et symbolique (Bibliothèque de Boston). Nous pourrions faire la même démonstration à propos des magnifiques toiles de l'Hôtel de Ville de Paris : *l'Hiver* et *l'Eté*. Puvis y fait bien sa place à l'homme, il décrit les travaux, les joies, les souffrances aussi qu'apporte à l'humanité la chaleur ou le froid; mais ce qui l'attire, encore plus que l'homme, c'est la nature, et ce qu'il veut nous montrer, surtout, c'est, pour *l'Eté :*

Sous le ciel limpide et transparent, au pied des collines mauves, la masse profonde des arbres épanouis, l'opulence des champs dorés et des prairies verdoyantes; le frémissement, le

rayonnement de l'eau sous le soleil; — pour l'hiver, au contraire, le ciel bas et sombre, les collines assoupies et stériles, l'immensité blanche et nue de la plaine neigeuse, la silhouette maigre, décharnée des arbres dépouillés, partout la tristesse et le froid. Et c'est ainsi que, renonçant une fois encore aux allégories traditionnelles, l'artiste renouvelle des sujets aussi rebattus que l'Hiver et l'Eté par la reproduction directe, large et émue des spectacles de la nature.

Nous arrivons maintenant au rôle du paysage dans certaines œuvres d'un caractère tout spécial, comme l'*Hémicycle de la Sorbonne* ou le *Bois sacré*, de Lyon. Ici, il ne s'agit plus de peindre des paysages réels, ni même de faire une œuvre idéale, tout en s'aidant de souvenirs littéraires et de réminiscences classiques. Pour peindre le Bois sacré cher aux arts et aux Muses, l'artiste était abandonné à ses propres ressources, à sa seule imagination. Voici ce qu'il en a tiré : au bord d'un étang tranquille, près d'un portique, sous les yeuses, les lauriers et les saules, les Muses se reposent, devisent ou chantent des vers; un bois épais les sépare du reste du monde; du ciel on n'aperçoit qu'une bande étroite, juste assez pour que la lune mire son croissant dans les eaux bleues, et baigne de lumière douce la clairière bienheureuse. Et c'est cette absence de ciel, cette ligne d'horizon placée très haut qui donne ici l'impression d'une retraite sûre, profonde; pendant que la verdure et les fleurs égaient ce sanctuaire de l'art et de la poésie. Le paysage de la Sorbonne est conçu de la même manière; les personnages sont enfermés dans une vaste clairière, dans une espèce de cirque qui semble les isoler du reste du monde. D'où une impression de mystère analogue à celle que devaient éprouver les anciens au seuil de quelque forêt consacrée aux vierges Piérides. Et ainsi le paysage reste un moyen d'expression, en même temps qu'il assure l'unité de la composition.

*
* *

Ce sont là des vérités définitivement acquises, et l'on s'accorde généralement à voir dans Puvis de Chavannes l'un des plus grands paysagistes de l'Ecole française, et peut-être de toutes les Ecoles.

Son coloris, au contraire, a provoqué des discussions violentes. Dès 1863, Castagnary écrivait : « M. Puvis de Chavannes se présente comme un penseur. Il ne veut rien devoir au coloris; ses grisailles boueuses sont d'un aspect triste et repoussant... On a parlé de fresques. Heureusement, les fresques blondes et lumi-

neuses n'ont rien de commun avec les tons gris et sales de ces toiles qui ressemblent à des tapisseries trop lavées. » Aujourd'hui encore, bien des gens, plus réservés d'ailleurs dans leurs expressions, ne tiennent pas Puvis pour un coloriste. Leur jugement s'explique par le caractère très particulier et le rôle tout spécial qu'il a voulu donner à sa couleur. Théophile Gautier fut le premier à démêler ce caractère et à en deviner les raisons. « Sont-ce des cartons, des tapisseries ou plutôt des fresques enlevées d'un Fontainebleau inconnu, écrivait-il en 1861 à propos de *la Paix* et de *la Guerre?* Quel procédé a-t-on employé pour les peindre? La détrempe, la cire, l'huile? On ne sait trop, tant la gamme est étrange, en dehors des colorations habituelles; ce sont les tons neutres et savamment assortis de la peinture murale qui revêtent les édifices sans réalité grossière et font naître l'idée des objets plutôt qu'ils ne le représentent. » Retenons ces mots : les tons de la peinture murale. Ils ont une importance capitale. Puvis estimait en effet que la peinture murale a ses lois spéciales, et qu'en particulier le décorateur, s'il ne veut pas percer de trous la muraille, s'il veut que sa toile ne fasse pour ainsi dire qu'un avec le mur, le décorateur doit s'abstenir des tons chauds et violents, comme des brusques oppositions de lumière et d'ombre. Et lui-même s'en tint délibérément à une couleur atténuée, un peu sourde, faite de nuances infiniment délicates et subtiles, unies et fondues en une savante harmonie.

Ce coloris, d'ailleurs, est loin d'être le même dans toutes les toiles qui vont de *la Paix* à *Sainte Geneviève veillant sur Paris*, d'abord parce qu'il y a eu dans la manière du Maître progrès, évolution; au début, il n'est pas encore en possession de tout son art, il subit des influences contradictoires, et telle femme de *la Paix* se présente à nous avec des carnations qui rappellent les Vénitiens; nous chercherions vainement des souvenirs du même genre, dans la suite de l'œuvre. De plus, il savait adapter son coloris, comme sa composition, aux nécessités du sujet et aux exigences de la muraille. Si, dans le *Ludus pro patria* ou *l'Ave Picardia nutrix*, Puvis use exclusivement de tons sourds et atténués, à Marseille, pour représenter avec les origines grecques de cette cité du soleil, son activité commerciale et sa prospérité matérielle, le peintre ne craint pas d'employer des tons plus chauds et de rendre les jeux de lumière que fait sur la mer bleue ou les maisons blanches, le soleil étincelant. Mais, en définitive, et malgré les différences que nous venons de constater, la couleur de Puvis est toujours, en vue de la muraille, faite de tons neutres savamment assortis.

*
* *

Et maintenant quelle en est la valeur décorative et quel effet produit-elle? A nous autres, Parisiens, il est très facile d'en juger. Au Panthéon, les toiles de Puvis sont entourées d'œuvres conçues et exécutées suivant des principes d'art tout différent. « Comparez les unes aux autres, et vous verrez que, à côté de cette harmonie en rouge pâle et en bleu qui est *l'Enfance de Sainte-Geneviève*, les peintures si vives des autres décorateurs détonnent. Leur couleur chante brillamment, celle de Puvis psalmodie comme il convient dans ce temple. Leurs figures semblent sortir du mur ou s'y enfoncer, ou y avoir été collées par un méchant sorcier, et faire des efforts désespérés pour en sortir. Les siennes paraissent y être nées et vivre d'une vie semblable à celle du marbre ou de la pierre de taille. Celles-là ont quelque chose de transitoire, d'agité, d'accidentel; celles-ci semblent éternelles. » Ce n'est pas moi qui le dis. C'est un critique, par ailleurs sévère, pour Puvis de Chavannes, M. de la Sizeranne, et si vous voulez une autre autorité, interrogez Meissonier, il vous répondra : « Il n'y a que Puvis de Chavannes qui se tient; pour les autres, il faudrait dorer le monument. »

C'est donc pour la muraille que Puvis a peint, c'est pour elle aussi qu'il a dessiné, comme c'est à ses exigences qu'il a su se plier dans sa composition. En un mot, il a voulu faire de la peinture murale avec d'autres moyens que les moyens usités pour la peinture de chevalet. Et ainsi nous trouvons dans son œuvre ce que Taine appelait la convergence des effets, parce que toutes les parties de cette œuvre contribuent également à manifester le caractère tout particulier qu'il a voulu lui donner. Cette convergence des effets achève de placer très haut, sur l'échelle de l'art, l'œuvre dont nous avons précédemment admiré le caractère de permanence et de bienfaisance.

*
* *

Et pourtant il n'est pas d'œuvre qui ait été plus décriée ; pas d'artiste que l'on ait plus obstinément méconnu. A l'égard de Puvis, on ne se croyait même pas tenu d'observer les lois de la politesse. Sans parler de Castagnary dont le réalisme étroit ne pouvait comprendre cette peinture idéaliste, sans parler même de Challemel-Lacour, de Delaborde, de Cherbuliez, et encore moins de Huysmans, dont les outrances paradoxales n'ont fait de tort qu'à lui; Edmond About, un ancien ami de Chavannes cependant et un

homme d'esprit, écrivait le 6 mai 1883 : « M. Puvis de Chavannes ne sait ni peindre ni dessiner et il promène fièrement dans tous les coins du domaine de l'art une ignorance encyclopédique... C'est un rêveur qui n'a pas fréquenté l'école primaire et qui manque non seulement de prosodie, mais de la plus vulgaire orthographe. » Et passant de ces attaques générales à une critique plus particulière, il exerçait sa virtuosité médisante contre l'admirable portrait de femme qui est maintenant au musée de Lyon. Tout en fustigeant Chavannes comme un apprenti maladroit, il prévoyait le jour où le peintre forcerait quand même les portes de l'Institut, et, par manière de protestation préventive, il proposait que ce jour on convertît « en toiles à torchons » les chefs-d'œuvre du Louvre.

Eh bien, non. About n'a pas eu à faire, ni même à esquisser ce geste vengeur. Puvis est mort sans être de l'Institut. Car entre les représentants de l'art officiel et lui le malentendu subsista jusqu'au bout, et jusqu'au bout Chavannes connut l'amertume des injustes attaques. Sans doute, il eut des compensations : il fut commandeur de la Légion d'honneur et président de la Société nationale. Mais que valent des honneurs officiels qui s'égarent indifféremment sur le génie et la médiocrité? Il y eut aussi le banquet, le grand, le fameux banquet de 1895 où, de tous les coins de l'horizon, hommes politiques, artistes, poètes, critiques accoururent pour fêter les soixante-dix ans du maître. Mais quand, à quelqu'un qui lui demandait son impression, Chavannes répondait : « Tout cela sonne bien faux, et puis j'ai bien mal dîné », il exprimait d'une manière plaisante son indifférence pour ce genre de manifestations bruyantes, et quelque peu intéressées. En effet, il mérite mieux que cela, et son œuvre est au-dessus des enthousiastes factices comme des attaques inintelligentes et passionnées. Ce à quoi elle a droit, cette œuvre, si française par sa clarté et ses qualités de logique, si noble, si pure, si humaine par son inspiration, c'est à l'admiration éclairée, sincère du public intelligent et désintéressé. Elle déconcerte peut-être au premier abord, par ce qu'elle a d'idéaliste dans sa conception et de particulier dans sa technique. Mais à ceux qui vont à elle sans arrière-pensée, sans parti pris de dénigrement ni d'admiration béate, mais en toute simplicité d'âme, avec le seul désir de s'instruire, elle réserve les joies les plus délicates, les émotions les plus pures et les plus bienfaisantes.

Henry Gaillard de Champris.

LE CENTENAIRE DE GUIGNOL

Le 24 octobre dernier, la ville de Lyon a célébré le centenaire de Guignol. Il ne saurait s'agir ici que de son centenaire personnel, car l'usage en soi des marionnettes est contemporain des premières manifestations de l'art chez l'homme.

On trouve déjà en Egypte divers spécimens de statuettes mobiles destinées aux cérémonies du culte. La Grèce employa les prestiges de la sculpture à ressorts pour agir sur l'imagination populaire. Rome eut ses *lamiæ* (goules africaines), sorte de monstrueuses marionnettes dont s'effrayait et se divertissait la multitude. Toutes ces images mécaniques sont sous la tutelle sacerdotale et attestent, une fois de plus, les origines sacrées du drame antique le plus humble.

Les marionnettes ont parcouru l'Europe entière. Chaque peuple a varié ces types suivant ses goûts et lui a donné un nom. Punch est né à Londres, Casperl à Vienne, Meneghino à Milan, Stenterello à Florence, Polichinelle à Naples. Ce dernier, importé à Paris par les Brioché, a longtemps régné en France, il est aujourd'hui détrôné par Guignol, et c'est à la ville de Lyon que revient l'honneur d'avoir immortalisé ce personnage et de l'avoir imposé à toute une nation. Tous ses frères en comédie représentent la mentalité d'un pays plus que d'une ville. C'est le contraire pour Guignol. Il est né à Lyon et c'est à Lyon seulement, devant un auditoire lyonnais, qu'il peut parler en toute franchise. Son théâtre se compose, si j'ose m'exprimer ainsi, d'une série de fabliaux en action et s'affirme comme une des plus curieuses manifestations de notre folklore.

*
* *

Guignol, ainsi que la plupart de ses camarades de bois, Polichinelle, Arlequin, Pierrot, est-il venu d'Italie, ainsi que le parler de son vocabulaire [1]? On sait les fréquents rapports de Lyon avec

[1] Le castelet, *il castelletto*, pour désigner la baraque dans laquelle on joue. *A gusto*, pour indiquer les scènes laissées à l'improvisation, etc.

l'Italie. Les véritables introducteurs à Lyon de l'industrie de la soie, étaient Piémontais. Le *Chasse Ennuy*, recueil d'anecdotes et de bons mots, publié par Louis Garon dans la première moitié du dix-septième siècle, met en scène plusieurs Italiens habitant Lyon, et c'est à eux qu'il attribue les plus plaisantes facéties.

Or, dit M. Onofrio[1], chez qui nous recueillons tous ces renseignements, il y a en Lombardie une petite ville nommée *Chignolo*. Un ouvrier en soie, originaire de cette ville, a-t-il existé à Lyon? Ce qui rendrait cette conjecture plus probable, c'est que dans les anciennes pièces de son répertoire, les camarades de notre héros, tout en l'appelant *Guignol*, ce qui est conforme à la prononciation italienne de *Chignolo*, l'appellent souvent aussi *Chignol*, ce qui est conforme à l'apparence écrite du même mot pour un Français.

Ou Guignol aurait-il vraiment existé? Laurent Mourguet, qui fut le premier introducteur de Guignol à Lyon, avait d'abord pris comme principal personnage de son théâtre le type connu de Polichinelle. Mourguet avait pour voisin, dans le quartier Saint-Paul, un canut très spirituel et bon vivant qui ne craignait pas de donner quelques conseils au directeur du théâtre de marionnettes. Mourguet avait grande confiance dans le bon sens de ce canut, aussi lui lisait-il souvent ses pièces en préparation. Lorsque le canut avait bien ri à une scène, il avait coutume de dire : *c'est guignolant!* ce qui signifiait : « C'est très drôle, c'est très amusant! » Bientôt, à Polichinelle, Mourguet substitua le type de l'ouvrier en soie, qui devait particulièrement intéresser ses compatriotes. L'expression de « guignolant » passa dans le répertoire et se fondit en quelque sorte avec la marionnette représentant un vieux canut. Ajoutons que le premier théâtre de Mourguet s'appela non pas *Théâtre du Guignol*, mais *Théâtre du Guignolant*[2].

Enfin, M. Victor Bresse[3] s'exprime ainsi : « Il me souvient qu'ayant feuilleté aux Archives départementales les listes des

[1] Un spirituel magistrat de Lyon, plus tard conseiller à la Cour de cassation, M. Onofrio, s'est chargé de ce soin. Il a réuni en deux volumes, en leur conservant leur plus ancienne version, les principales pièces de Guignol, jouées à Lyon vers 1860. On comprend la valeur documentaire d'un semblable travail. M. Onofrio a fait précéder son premier recueil, paru à Lyon, chez Scheuring, en 1865, d'une substantielle préface où nous avons beaucoup puisé pour le présent travail.

[2] Certains ont voulu tenter des rapprochements entre ce nom et celui du saint breton Guignolet. Il n'est rien de commun entre ces deux étymologies. D'autres ont pensé que « guignolant » venait de guignon et que Guignol n'est autre qu'un pauvre canut qui n'a pas eu de chance. Cette interprétation nous semble erronée.

[3] Cf. *Salut public de Lyon*, 6 mai 1908.

Lyonnais enrôlés dans les compagnies du bataillon de Rhône-et-Loire, en 1792, j'ai retrouvé l'engagement d'un nommé Jean Guignol, âgé de vingt-quatre ans, teinturier, demeurant rue des Quatre-Chapeaux. » Pour ma part, je crois que ce nom de Guignol est fort ancien à Lyon. J'en ai pour preuve la mention suivante : Barthélemy de Varey, l'aîné, citoyen et négociant de Lyon et membre de la Cinquantaine pendant la dernière insurrection communale en 1269, laisse par testament une somme de 20 livres tournois à son neveu Humbert de Varey, dit *Guignol.*

Force nous est, après cet étalage d'érudition, de conclure qu'en ce qui concerne l'origine de ce mot, nous sommes encore aujourd'hui et serons probablement toujours réduits à des conjectures. Aussi bien Guignol se moque de ses ancêtres. Il est temps de parler de son enfance et de ses premiers éducateurs.

On croit que Guignol parut pour la première fois le 22 octobre 1808 dans un café de la rue Noire. Son père spirituel fut ce Laurent Mourguet qui abandonna Polichinelle pour le type du canut lyonnais. Une chose demeure remarquable dans les annales du théâtre de Guignol : la pieuse persévérance avec laquelle les directeurs ont suivi la tradition fondée par Mourguet. Cela frappe moins lorsqu'on sait que le fondateur de Guignol eut seize enfants qu'il initia à son art. Ceux-ci à leur tour firent souche, si bien qu'à l'heure actuelle, le théâtre de Guignol à Lyon est encore dirigé par un descendant par alliance de Mourguet Ier. Cette constance dans un même art qui se perpétue de père en fils a je ne sais quoi de touchant.

La vogue de Guignol fut bientôt telle, qu'aux artistes de profession vinrent se joindre de fins amateurs. Tout Lyonnais de pure race a dans son cœur un canut qui sommeille. A côté du Guignol de la rue et du café, s'est constitué un Guignol de société. Au sortir de ses affaires, le Lyonnais a besoin de repos, et, comme la famille tient un grand rôle dans sa vie, il se distrait dans son intérieur en jouant quelques scènes de Guignol à ses enfants. Charmant usage qui s'est longtemps conservé intact. Mais Mourguet prodiguait à pleines mains le sel de la vieille Gaule; il lui arrivait même de « renverser la salière ». Les amateurs châtièrent donc, en ce sens, le langage un peu vif de Guignol; pour le reste, ils se montrèrent scrupuleux observateurs des traditions des castelets. Alors même qu'ils innovaient — et ce n'est pas la partie la moins intéressante de ce théâtre de société — ils surent conserver les termes, l'accent et jusqu'à la tournure du canut légendaire.

Un de ces fins lettrés qui, sans contredit, contribua le plus à la diffusion dans les familles de nos marionnettes lyonnaises, fut Clair Tisseur. Avec M. Vingtrinier, qui nous a laissé de remarquables travaux sur le vieux Lyon[1], Clair Tisseur, affublé du pseudonyme de Nizier du Puitspelu[2], fut toujours à la tête du mouvement de décentralisation littéraire. La liste de ses ouvrages sur les mœurs, les coutumes et le vocabulaire du canut est considérable. Son dictionnaire, intitulé *le Littré de la Grand'Côte à l'usage de ceux qui veulent parler correctement*, est un pur chef-d'œuvre d'érudition souriante. Aucun terme de la canuserie et de l'argot du Gourguillon ne demeure étranger à l'auteur qui, avant d'être architecte, passa par le tissage. Rien de plus vivant qu'un tel lexique où abondent les remarques philologiques, toujours présentées au moyen d'anecdotes cocasses.

Mais la plus belle gloire de Tisseur est d'avoir fondé cette *Académie du Gourguillon* qui intrigua fort à une certaine époque quelques savants allemands. Dans ses *Coupons d'un atelier lyonnais*, Nizier du Puitspelu nous raconte ainsi la création de cette docte assemblée :

L'an de grâce mil huit cent septante-neuf et le vingt-quatrième de juin, jour de la Saint-Jean, à quatre heures de relevée, notre sieur Nizier du Puitspelu, bras neufs de sa profession, se chauffant le ventre au soleil et parlant à sa propre personne, déclara fondée l'Académie du Gourguillon. Il en fut aussitôt le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, les membres et le public. (A noter que toutes les discussions à l'Académie furent toujours de la plus extrême courtoisie.) A partir de ce moment, notre sieur Nizier du Puitspelu, pour tous ses travaux, ne manqua point de faire figurer, au-dessous de sa signature, la qualité de membre de l'Académie du Gourguillon. Il ne tarda pas à s'apercevoir combien cette qualification mystérieuse ajoutait, aux yeux du public, d'autorité à ses travaux et de lustre à sa personne.

Deux ans après, Nizier du Puitspelu adressait à Gérôme Coquard (l'éditeur Storck) des lettres patentes, lui annonçant son admission à l'Académie. Bientôt entrèrent Joannès Mollasson, Claudius Canard, Duroquet Athanase, Mami Duplateau, Pétrus Violette, sieur des Guénardes, le fils Ugin. En 1886, on édifia des statuts qui parurent en tête des *Mémoires de l'Académie du*

[1] Em. Vingtrinier, *le Lyon de nos pères*. Bernoux, Cumin et Masson. Lyon 1901.

[2] L'ancien quartier du Puitspelu correspond à ce qui est aujourd'hui la rue Palais-Grillet. Un vieux puits, malpropre, lui avait donné son nom. Les canuts disent *Pipelu*. *Ivrogne du Pipelu* est une injure fréquente dans notre théâtre.

Gourguillon [1]. Celle-ci élut successivement Marius Bardoire, Joanny Bachut, Jean-Marie Mathevet, Pater Familiasse et Benoît Cachemaille. Derrière ces truculents pseudonymes se cachent des érudits bons vivants, qui tous contribuèrent au maintien des traditions lyonnaises et à la diffusion intelligente du Guignol de vieille race. Cette digression était nécessaire pour bien montrer l'influence de nos marionnettes non seulement sur la foule, mais encore sur la haute bourgeoisie de Lyon. Nous en avons fini avec les créateurs de guignol. Pénétrons plus avant dans l'âme de ces marionnettes symboliques.

*
* *

Chaque comédie de ce théâtre roule autour de trois personnages principaux. Aucune pièce n'est complète sans eux et ils suffisent au nœud de l'action ; les autres comparses ont des rôles épisodiques. Ces trois prototypes sont *Guignol*, *Madelon*, *Gniafron*.

Guignol est l'incarnation vivante du canut. Celui-ci habite aux deux extrémités de la ville. Il se loge soit à la Croix-Rousse, soit dans le quartier Saint-Georges, où se trouve la fameuse montée du Gourguillon. C'est surtout dans la fin du dix-huitième siècle que les petites rues de Saint-Georges et du Gourguillon devinrent une des principales agglomérations d'ouvriers en soie. Pauvres vieilles rues, où ne retentit plus que fort espacé le bruit d'un métier à bras, ce bruit si particulier que, par harmonie imitative, on a surnommé *bistanclaqué!* Le prix du loyer augmentait à mesure qu'on grimpait. On se rend compte encore à présent, en parcourant ces couloirs mal odorants, combien l'éclairage devait être défectueux, et c'est un problème pour moi de savoir comment, vers 1830, les canuts pouvaient discerner les multiples teintes de leurs bobines de soie. Il fallait monter jusque sur les toits pour voir le jour, attendu qu'au lieu de vitres les canuts se servaient de papier huilé, collé sur des châssis montants et descendants. Aussi était-ce un plaisir sans égal pour les petits « gones » de passer la tête au travers du papier, en disant : « Quelle heure est-t-y, siouplaît? » au risque d'attraper un bon coup de tire-pied. M. Vingtriner a résumé en quelques lignes la physionomie morale du vieux canut :

Singulièrement économe et casanier, bornant son horizon aux lieux et aux gens témoins de sa vie laborieuse, le maître ouvrier en soie n'a

[1] *Mémoires de l'Académie du Gourguillon*, à Lyon-sur-Rhône. Chez l'imprimeur juré de l'Académie, sous l'enseigne de La Cigogne, proche la galerie de l'Argue et la place Grenouille.

qu'une ambition, être propriétaire, fût-ce d'une moitié de maison, fût-ce même d'un étage. Il se tient pour satisfait, s'il a réalisé ce rêve. Quand ses deux ou trois métiers sont en branle, que sa femme fait ronronner entre ses mains le rouet à canettes ou va et vient dans la salle entre le vieux lit à colonnes et la cheminée à crémaillère, le maître qui n'a plus de loyer à payer jette un coup d'œil sur ses compagnons de travail qui sont comme de sa famille, sur les antiques objets qu'il a toujours vus aux mêmes places : le coffre à bahut, le pétrin et la table de noyer, son épée rouillée et « son hallebarde » accrochées au mur, en face de l'image de son saint patron placée dans un cadre, et il se sent bien chez lui et ne souhaite rien [1].

En somme, le canut est un petit bourgeois. C'est là sa caractéristique. Il a en horreur le bourgeron, la casquette plate, le débraillé où se complaît l'ouvrier parisien. Il n'a pas connu ces caravansérails d'usine où l'ouvrier n'est plus qu'un numéro matricule. Vivant sans cesse aux côtés de sa femme et de ses enfants, il a conservé des mœurs pures. Tisseur raconte que Jules Vallès étant venu à Lyon, vers 1869, visita la Croix-Rousse. « Il fut révolté de ces mœurs honnêtes, de ces ateliers où chacun travaillait tranquillement sans déclamation ni emphase. Or, l'avait-on convié le soir à festoyer chez Antoine, rue de l'Impératrice, avec Pierre Dupont. Il y vint, fit attendre deux heures, naturellement, fut grossier, « poseur », et comme on lui demandait ses impressions sur la visite du matin : « *Rien à faire*, dit-il, *ça pue la famille.* » On ne saurait adresser plus bel éloge aux vieux ouvriers en soie. Loin d'être ridicules et lourds, ces gens du peuple, « taffetaquiers » ou « velouquiers », au milieu de leurs tribulations, de leur existence monotone et pénible, ont su conserver un caractère enjoué, une gaieté saine. L'esprit narquois et curieusement délié du canut, la promptitude de ses réparties, la vivacité de son bon sens habile à comprendre et à railler les nécessités de la vie et les exigences de la mode, donnent à son langage une force comique peu commune. Le canut ressemble à cet auteur du dix-huitième siècle, dont parle Sainte-Beuve, « il éternue les bons mots[2] ».

Ce sont les divers traits de ce caractère original que représente Guignol, roi des canuts. Il n'a rien d'un anarchiste; malgré quelque

[1] Em. Vingtrinier, *op. cit.*, p. 71. — Clair Tisseur, de son côté, écrit : « Le rêve du canut, c'est d'être propriétaire de son logement. Songez! N'avoir plus le souci de la Saint-Jean ni de la Noël! Sans doute qu'il ne peut acheter de maison, mais il achète deux pièces. Je crois que ce n'est qu'à Grenoble et à Lyon que l'on voit ces divisions... Je connais au Bon-Pasteur une maison qui a quatorze propriétaires : quatorze canuts, comme bien s'accorde. » (*Les Vieilleries lyonnaises*, p. 13.)

[2] Les *gognandises*, dirait Guignol.

poltronnerie, il a plus d'analogie avec don Quichotte qu'avec Polichinelle. Disons le mot. Guignol est un *conservateur*. Les théâtres du Luxembourg et des Champs-Elysées l'ont gâté. A Paris, une pièce où Guignol ne jouerait pas du bâton ne serait plus une pièce pour marionnettes. Voilà une fameuse erreur[1]. Au début, Guignol n'administre des « volées de picarlat » qu'à sa femme, Madelon. Respectueux de l'autorité, il ne lui viendra jamais à l'esprit l'idée de pétroler les maisons, ni de piller les boutiques. Il craint M. le bailli et ne rosse les gendarmes qu'avec modération. Guignol maudit son propriétaire, mais après lui avoir joué de bons tours, il finit toujours par le payer. « Pas l'ombre de canaillerie dans l'âme, déclare Glaudius Canard dans la préface qu'il écrivit pour *les Classiques du Gourguillon*; l'ouche[2] s'allonge chez le boulanger, les quittances s'accumulent chez le régisseur, le marchand de vin mesure son crédit, Guignol soulagera sa bile et adoucira ses amertumes par quelques imprécations courantes contre les « gredins de propriétaires », les « scélérats de regrattiers » ou les « empoisonneurs à porte pot », mais tout cela n'est que manière de parler, c'est la plainte du pauvre diable que poursuivent la guigne et le chômage. » Sa méchante humeur s'arrête aux mots; son robuste bon sens n'est point entamé par les misères de la vie, ses grands désespoirs s'expriment dans le juron familier de « nom d'un rat! »

Il faut bien passer quelque chose à un « gone », en somme, si sage. Pardonnons-lui donc le défaut qu'a Guignol de boire un peu trop. Oh! il n'est pas ivrogne! Il s'arrose simplement « la dagne du cou », ou « se rince la corgnole ». Il ne fait, d'ailleurs, pas de scandale dans les rues, et lorsqu'il rentre en cet état, il est fameusement rossé par sa tendre moitié. Et puis Guignol a tant d'esprit qu'il trouve toujours d'excellentes excuses. Son caractère moqueur éclate en chacune de ses paroles. La place nous manque pour reproduire les scènes les plus typiques du

[1] « Le tissage de la soie et le guignol sont deux produits qui n'ont jamais pu être convenablement exportés, car ceux qui n'ont vu, par exemple, que le Guignol des Champs-Elysées, n'ont aucune idée de ce qu'est notre Guignol à nous. Le Guignol des Champs-Elysées s'est parisianisé à l'usage des petits enfants; il rosse le commissaire, il abuse du bâton, et Guignol fils est un véritable voyou, plein d'irrespect pour son vieux filou de père. » (Joseph Manin, *Salut public de Lyon*, du 23 septembre 1908.)

[2] L'*ouche*, dit M. Vachet, dans son glossaire, est une taille de bois, sur laquelle les fournisseurs marquent leurs livraisons. « Comment, s'écrie Guignol, l'ouche est déjà pleine?... Aussi, vous faites des ouches, grandes comme rien du tout... Moi, je voudrais des ouches grandes comme des mâts de cocagne. »

répertoire; pourtant, avant de prendre congé de Guignol, nous voudrions donner un échantillon de ses réparties endiablées qui ont réponse à tout. Le passage suivant est extrait du fameux *Déménagement*, la pièce la plus célèbre, avec *les Frères Coq*, du répertoire de Mourguet père. Guignol n'a plus un « escalin » pour payer son loyer, et voici justement que survient le propriétaire, sous les traits rébarbatifs de M. Canezou.

CANEZOU. — Monsieur Guignol! Monsieur Guignol!

GUIGNOL, *de l'intérieur*. — Je n'y suis pas.

CANEZOU. — Comment! vous n'y êtes pas, et vous me répondez!

GUIGNOL, *de même*. — Je peux pas sortir; je mets une pièce à mon pantalon qui est déchiré au coude.

CANEZOU. — J'ai à vous parler : voulez-vous descendre?

GUIGNOL, *à la fenêtre*. — Si je veux des cendres?... J'en ai pas besoin, j'en ai mon plein poêle.

CANEZOU. — Le drôle ne viendra pas, tant qu'il saura qu'il a affaire à moi. Il faut que je déguise ma voix, et que je lui fasse croire que le facteur lui apporte une lettre. (*Il frappe neuf coups avec roulement, comme frappaient jadis les facteurs de la poste, et se cache.*)

GUIGNOL, *de l'intérieur*. — Qué que c'est?

CANEZOU, *contrefaisant sa voix*. — C'est le facteur... Je vous apporte une lettre, une lettre chargée; il y a de l'argent dedans.

GUIGNOL. — De l'argent! Je dégringole! (*On l'entend descendre les neuf étages. — Arrivant*) : Ah! nom d'un rat! le propriétaire!... Je suis pincé!... (*A Canezou.*) On n'a pas besoin de vous, mon brave homme! On a ramoné les cheminées, il y a huit jours.

CANEZOU. — Sapristi, je ne suis pas le ramoneur, je suis votre propriétaire, et je viens...

Guignol coupe la parole de son mieux au propriétaire, afin de l'empêcher d'aborder la terrible question. Il lui parle de la pluie et du beau temps jusqu'à ce que Canezou, moins patient que M. Dimanche, se fâche.

CANEZOU. — Voulez-vous me payer, oui ou non?

GUIGNOL. — Oui.

CANEZOU. — Ah!

GUIGNOL. — Oui, je veux vous payer..., mais pas de pécuniaux.

CANEZOU. — De pécuniaux! Qu'est-ce que c'est que ça?

GUIGNOL. — Pas d'espinchaux.

CANEZOU. — Espinchaux!... Ces gens-là ont des manières de s'exprimer.

GUIGNOL. — Pas d'escalins.

CANEZOU. — Escalins!

GUIGNOL. — Pas de patars.

CANEZOU. — Patars!... Je ne vous comprends pas, expliquez-vous.

GUIGNOL. — Eh bien! y a rien dans le gousset.

Canezou. — Vous n'avez pas d'argent? Je vous en ferai bien trouver.

Guignol. — Vous me rendrez service, par exemple.

Canezou. — Vous avez un mobilier?

Guignol. — Oui, oui, un mobilier de luxe. On m'en donnerait bien trente sous au Mont-de-Piété!

Canezou. — Vous avez une commode?

Guignol. — Je l'ai plus : elle m'était devenue incommode..., les logements sont si petits aujourd'hui.

Canezou. — Et votre miroir antique?

Guignol. — Je l'ai vendu cet été... pour boire à la glace.

Canezou. — Vous aviez une garde-robe?

Guignol. — Il était un peu cassé. Je l'ai donné à un ébénistre de la rue Raisin pour l'arranger; on a tout démoli dans cette rue et mon garde-robe avec [1].

Canezou. — Ta, ta, ta... Et votre table en noyer a-t-elle été démolie aussi?

Guignol. — Non; mais un jour, on a mis la marmite dessus... La marmite fuyait, ça a fait un trou, et la table s'est tout éclapée.

Canezou. — Vous me faites des contes à dormir debout.

Guignol. — Vous avez bien raison... Allons nous coucher!

Le costume primitif de Guignol se composait d'une souquenille en serge et d'un bonnet de coton. Bien vite la marionnette revêtit le paletot marron et son chef s'orna de cette invraisemblable coiffure qu'on a comparée au petit chapeau de Napoléon. Sur la nuque, ou « cotivet », pend une natte rigide, parodie du catogan, que Guignol nomme « son *sarsifi* » et qui relève à son extrémité. Madelon, elle, porte la camisole blanche, ou *pet en l'air*, et un bonnet aux larges canons. Elle est la digne épouse du canut besogneux. La vie et ses misères lui ont aigri le caractère. Loin de prendre l'existence par ses bons côtés comme le fait son mari, cette petite-fille de Martine nous apparaît ménagère hérissée et grondeuse. Elle *raffoule* toujours et Guignol ne parvient à la faire taire qu'à coups de « racine d'Amérique ». Dans *le Déménagement*, dont nous avons cité un fragment, elle aborde ainsi son mari : « Te v'là encore à flâner au lieur d'être sur ton métier, pillandre [2]. » Mais Guignol, habitué à sa moderne Xanthippe, se contente dans ses bons jours, — les jours où il laisse dormir le manche à balai, — de lui répondre : « Madelon, va bassiner le lit et tu laisseras la bassinoire dedans. » Au reste, on s'arrange tou-

[1] Dans le parler canut garde-robe est masculin. M. Vachet a même trouvé ce mot avec son genre masculin dans ce curieux compte-rendu d'un cambriolage que rapporte le *Nouvelliste* du 16 mai 1903 : « Tous ces objets volés étaient placés dans un garde-robe qui a été fracturé avec une pelle à charbon! »

[2] Vieille guenille d'où est venu le verbe *dépillandrer*, être mal vêtu.

jours à la fin; après s'être *agonisés* de sottises, les deux époux font la paix et se *coquent*.

Si Guignol est constamment gai et Madelon inexorablement méchante, en revanche, Gniafron est toujours ivre. Celui-ci est le mauvais génie de Guignol, c'est lui qui l'entraîne au cabaret et qui le pousse à rosser Madelon. Tantôt cousin, tantôt ami de Guignol, Gniafron n'a jamais changé de métier, il est *regrolleur* ou *gnafre*, d'où son nom. Demandez-lui sa profession, il vous répondra : « Les gens qui ont reçu de l'éducance nous appellent savetiers; ceux qui n'en ont pas reçu nous appellent gnafres. » Plus poétiquement, il s'intitule aux grands jours « bijoutier sur le genou ». Ce patron des cordonniers en vieux est toujours représenté avec un immense chapeau haut de forme, genre tromblon 1830, en poil de lapin, brossé à l'envers, et un tablier de cuir dont il découpe parfois un morceau lorsqu'il n'a rien à se mettre sous la dent. « J'ai là-haut un vieux tablier de cuir bien gras, qui ne sert plus, te le couperas en petits morceaux... A la poêle, avec un oignon, deux sous de graisse blanche et bien de vinaigre, ça sera à se licher les doigts. » M. Etienne Charles, dans la *Liberté*[1], remarque très justement que « la laryngite chronique que leur vaut le brouillard donne souvent aux Lyonnais une voix cassée et sans timbre; celle de Gniafron offre, naturellement, cette caractéristique, mais singulièrement aggravée par un éraillement terrible, résultat d'un abus excessif du vin, que familièrement il nomme *vinasse*. » Beau parleur, Gniafron est un excellent orateur de réunion publique, et l'on excuse « ses cuirs », connaissant sa profession. C'est, enfin, un parfait Lyonnais, car il aime sa ville et sait la vanter aux étrangers. Dans les *Frères Coq*, il dit à Victor qui revient de la Martinique : « Si vous avez besoin de quéqu'un pour vous conduire par la ville... Je vous ferai voir l'abattoir, le coq de Saint-Jean, la fontaine des Trois-Cornets; n'y en a plus qu'un, mais c'est égal..., la grille de la rue de Gadagne..., le dôme de l'hôpital, avec son lézard. »

Tels sont les trois personnages fondamentaux, avec leur caractère distinctif, qui composent le théâtre du Guignol lyonnais. D'autres acteurs interviennent parfois : M. le Bailli, Canezou, le propriétaire, Dodon, fille de Guignol. Mais ils ne sont là que pour corser l'action.

*
* *

Les premières pièces du Guignol lyonnais ne furent jamais écrites dans leur totalité avant d'être jouées; et, il faut bien

[1] *La Liberté* du 23 octobre 1908.

l'avouer, nous ne possédons pas, nous ne pouvions pas posséder les comédies de Mourguet dans leur intégrité. Les descendants immédiats du célèbre directeur de théâtre, suivant l'usage de la *commedia dell' arte*, usaient d'un simple canevas sur lequel ils brodaient les fantaisies de leur verve comique. On ne peut donc demander au théâtre de Guignol de suivre les règles d'Aristote. Lorsqu'ils ont fait rire à souhait leur public, nos dramaturges pressent leur conclusion, et la pièce se termine comme elle peut. Parfois, celle-ci n'a point de dénouement. Dès que Guignol est sorti des difficultés de la situation, ses amis arrivent : on se dit des « gandoises », on se houspille, puis on chante, on danse et l'on va boire ensemble. Mais, le plus souvent, les auteurs font appel au fameux *Deus ex machina;* les nœuds de l'action les plus embrouillés sont dénoués, comme dans les vieux mélodrames, par le procédé commode des reconnaissances. C'est ainsi que, dans le *Déménagement*, pour ne citer qu'un exemple, on découvre soudain en Guignol le « gone qui, à Givors, a tiré du canal trois hommes qui se noyaient ». Ces trois hommes sont précisément Canezou, le propriétaire qui veut conduire Guignol en prison; le bailli et le brigadier, qui sont venus l'arrêter. Tout s'arrange : chacun embrasse son sauveur, et Canezou lui fait don de la maison, d'où il chassait le pauvre canut quelques instants auparavant.

Peu scrupuleux sur les « sources » et les « droits d'auteur », nos dramaturges ont pris leur bien un peu partout, puisant, sans regarder, dans le répertoire plus ancien de la foire, empruntant à quelque ouvrage déjà connu l'idée principale de leur œuvre. Au commencement du dix-neuvième siècle, dit M. Onofrio, on jouait, en Allemagne, avec un succès de vogue, un drame romanesque de Geiffelbrecht, qui portait le titre bizarre de *la Princesse à la hure de porc*. Or, il y a, au répertoire lyonnais, une féerie intitulée : *la Tête de cochon ou la Fée aux Fleurs*, dont le canevas est très probablement le même. A certaines indications, on reconnaît aussi, dans plusieurs autres pièces, une origine étrangère. *Les Couverts volés* sont inspirés par *la Pie voleuse; le Marchand de veaux*, par *la Farce de l'avocat Pathelin*. La donnée principale du *Pot de confitures* est la même que celle d'une pièce bien connue de Dorvigny, *le Désespoir de Jocrisse; les Frères Coq*, le chef-d'œuvre du théâtre lyonnais, a beaucoup d'analogie avec *l'Habitant de la Guadeloupe*, de Mercier [1].

Mais ces emprunts ou imitations sont en somme superficiels

[1] Dans la pièce *le Testament* nous retrouvons une scène du *Légataire* de Regnard (acte IV, scène 6, item, je laisse et lègue à Crispin, etc.) Dans

et ne portent que sur la trame générale de la pièce. Tout l'esprit que les scènes renferment, tout le sens de l'action sont de fabrique lyonnaise et respirent le parfum du terroir. Les créateurs qui étaient de la région et qui s'adressaient à un public assez casanier, fort attaché aux traditions locales, ont justement intéressé leurs spectateurs en leur offrant un théâtre où chaque canut se retrouve, où les allusions aux usages familiers de la vie lyonnaise sont constantes. Un étranger, ignorant les histoires légendaires qui courent dans la ville, les coutumes héritées, les habitudes bien définies, ne pourrait rien comprendre aux plaisanteries de Guignol qui ne sont souvent qu'une série d'allusions à l'histoire provinciale de Lyon. Que signifie, par exemple, cette phrase de Guignol dans le *Déménagement :* « Il m'a flanqué à la cave... J'ai passé la nuit avec Gaspard », si l'on ignore que les salles basses, dites les *caves*, de l'hôtel de ville de Lyon ont longtemps servi de prison municipale! Et Gaspard? C'était un des nombreux rats qui s'engraissaient des reliefs des prisonniers. Apprivoisé, il venait manger dans la main. Les habitués l'avaient surnommé Gaspard. Ce nom, transmis à la postérité, est devenu synonyme de prison. Vous seriez probablement étonné de cette phrase : « Mon chien a été mordu, je l'ai fait mettre en observation à l'Académie. » A Lyon, l'Académie, c'est l'école vétérinaire. L'expression « le promener sur l'âne » est bien digne de tenter les érudits. Rien de plus curieux, en effet, que cet usage de promener sur un âne les maris qui se laissaient battre par leurs femmes. Cette coutume lyonnaise est attestée par de nombreux témoignages [1]. Notre théâtre de marionnettes a même conservé certains restes des mystères du moyen âge. A l'époque de Noël, on représentait, en effet, dans de petits établissements appelés *crèches*, des scènes de la Nativité. Ces spectacles pour enfants

la *Farce du franc archer de Bagnolet,* attribuée sans motifs suffisants à Villon, nous lisons ces deux vers :

> Je ne craignoye que les dangiers.
> Moy, je n'avoye paour d'aultre chose,

qu'il est aisé de rapprocher du dialogue suivant :

VICTOR. — Poltron! de quoi as-tu peur?

GUIGNOL. — Moi, borgeois! j'ai peur que du danger. Je crains rien autre chose.

[1] Il existe deux récits solennels de ces *chevauchées*; l'un de 1566, l'autre de 1578. La dernière édition qui en ait été donnée est le *Recueil des chevauchées de l'asne faites* en 1566 et 1578, *augmenté d'une complainte du temps, par les maris battus par leurs femmes.* Lyon, Scheuring, 1862.

sont bien d'origine lyonnaise, et deux types légendaires et invariables de Lyonnais y figuraient : le père et la mère Coquart.

Les noms seuls ne sont-ils pas assez du crû? écrit Clair Tisseur. Ils portaient le costume du dix-huitième siècle, et je vois encore l'habit marron à boutons d'or du père Coquart, ses culottes courtes, ses bas chinés, ses jarretières à boucles, son tricorne et son salsifis par derrière; la coiffe à barbes, bien blanche, et la robe de toile peinte, à grands ramages, de la mère Coquart. Ils arrivaient en retard, tout essouflés, au milieu de l'adoration... Le père Coquart portait sa célèbre lanterne, souvenir du temps où les rues de Lyon n'étaient pas éclairées et où personne ne sortait sans falot Le mari et la femme, comme bien s'accorde, se disputaient tout le temps qu'ils étaient en scène, mais, naturellement aussi, la femme était la plus grondeuse. C'était le père Coquart qui n'éclairait pas la mère Coquart; c'était le père Coquart qui allait trop vite; c'était le père Coquart qui allait trop doucement. Enfin ils débitaient à l'enfant divin un joli petit compliment et, s'en retournant, recommençaient à se disputer.

Deux autres Lyonnais étaient encore représentés à la crèche : le petit savetier et le gentil gagne-petit qui chantaient sur un vieux rythme lyonnais une chanson naïve et morale.

Des trois classes de la société : les nobles, les financiers et les canuts, Mourguet et ses descendants n'ont peint que la dernière. Leur théâtre demeure essentiellement populaire, aussi voyons-nous les personnages parler le langage de la Croix-Rousse ou du Gourguillon. Ce langage emprunte une grande quantité de mots à l'industrie locale. De même que le troupier et le matelot se font un vocabulaire à l'image de leurs occupations ordinaires, de même le canut emploie un langage formé de termes du métier, qui, se généralisant par l'image, entrent peu à peu dans la langue locale. Pour comprendre ces expressions imagées, ces métaphores représentatives, il est besoin d'une connaissance au moins rudimentaire de l'industrie de la soie. Voilà encore une des raisons pour laquelle le théâtre de Guignol ne peut être un produit d'exportation. Ainsi *agnolet*, — petit œil en verre de la navette, où passe le fil, — signifie œil au figuré; *décapiller*, — dégager les fils capillés, — d'où bien parler; *panaire*, — peau qui couvre la façure pour ne pas la ternir en travaillant, — par extension paletot, redingote; *se détrancanner*, se tourmenter, par allusion à à la fonction du *trancannoir*, etc...

A côté de ces mots dus au métier de canut, l'homme du peuple en invente d'autres non moins expressifs. Il les aime pour leur harmonie imitative et leur naturalisme. Il dira *patet* ou *panosse*, pour lent ou mou. Lorsqu'on sait qu'à Lyon le mot *bardane* signifie punaise, on comprend tout de suite que le verbe *lentibardaner* veut dire se promener avec nonchalance. Le canut n'ira pas

se baigner, mais *tirer* des *agotiaux;* lorsqu'il s'assied, il se met *à graboton;* agite-t-il une sonnette, il la *sigrole;* une gifle est une *mornifle*, un crapaud s'appelle *posse-vache*, et si vous demandez des *doigts-de-morts* on vous offrira des scorsonères.

Puis le canut démartèle la langue. Il estropie les mots; il dit *tocsiquer* pour intoxiquer, *suspente* pour soupente, *mimeroter* pour numéroter, *quiaux* pour tuyaux. Comme l'écrit M. Mithouard[1], parlant des transformations que le peuple fait subir à la langue : « il ne lui déplaît pas que les mots prennent un sens cocasse, pourvu qu'ils se réduisent à quelque chose de certain, et ce qui met le comble à sa satisfaction, c'est si l'expression de ces réalités qu'il ramasse joyeusement n'importe où se résume dans un vocable sonore ». A Paris, de la rue Gilles-Lequeux on a fait la rue Gît-le-Cœur, de la rue des Jeux-Neufs la rue des Jeûneurs. De même à Lyon on n'a pas de penchant pour l'abstrait. La rue Tramassac est devenue la rue *Trois-Massacres;* le nitrate d'argent c'est *de la mitraille d'argent;* par huile de ricin, entendez de *l'huile d'Henri V*. Ces corruptions de termes inconnus du peuple, par rapprochement de son avec des mots connus, sont constantes dans le théâtre de Guignol.

Enfin, le peuple lyonnais est essentiellemet conservateur du langage. Bien loin que le lyonnais soit du français corrompu, c'est souvent l'invasion du français qui est venu corrompre le lyonnais. C'est sous cette influence que le lyonnais Gorgollon est devenu le français *Gourgillon*. Quand le lyonnais dit *brignon* au lieu de *brugnon*, il a raison; *brignon* est le mot régulier au seizième siècle. Quand il dit *airer* pour *aérer*, le Lyonnais est dans son droit, car *aérer* est un barbarisme forgé sur *aer* au seizième siècle. Quand il dit *Carmes déchaux* au lieu de *Carmes déchaussés*, il emploie le mot propre. Le canut a également raison d'écrire *balier* pour *balayer*, *chevecier* pour *chevet*, etc.

Le théâtre de Guignol est donc une mine inépuisable d'études philologiques, sociales et psychologiques. Nous nous sommes efforcés de donner un aperçu des richesses écloses dans ces scènes, bouffonnes en apparence, mais où éclatent à chaque ligne des leçons de sagesse pratique. Traditions, mœurs provinciales, langage expressif et sûr, la cervelle de bois de ces marionnettes a emmagasiné tout cela avec les qualités de la race.

T. DE VISAN.

[1] A Mithouard, *les Pas sur la terre*, Stock, Paris 1908.

SONNETS D'AUTOMNE

I

J'aime le très pâle automne
Et ses horizons brouillés.
Les feuilles aux tons rouillés
Et leur chute monotone.

J'aime les fronts sans couronne
Des grands arbres dépouillés.
J'aime les parfums mouillés
Sous le taillis qui frissonne.

J'aime la mort des saisons
Et la fin des floraisons.
J'aime les mélancolies...

J'aime les rêves passés
Et les fantômes lassés
Des amours ensevelies.

II

Pendant les longs décembres froids
Entendez-vous les symphonies
Que font les plaintes infinies
Du vent d'automne dans les bois?

Comprenez-vous les longs effrois
Qu'il répand sur les insomnies?
— Entendez-vous les agonies
Qui pleurent dans sa grande voix?

Cris des amantes éplorées,
Dont les lèvres décolorées
Ont bu le poison de l'espoir.

Et meurent d'une ingratitude...
— Entendez-vous la solitude
Qui sanglote en mon cœur, le soir?

Florence Boisyval.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Un astre capricieux. — La comète de Morehouse. — Variations incessantes d'aspect. — Observations photographiques à Meudon dans le grand équatorial. — Hydrologie : A la recherche des eaux souterraines. — Les sourciers et les instruments de physique. — Un vieil appareil. — L'acoustèle aux sources de l'Avre. — Perception du bruit des eaux. — Pour contrôler les indications de la baguette divinatoire. — Le microphone et les bruits souterrains. — Histoire de la découverte des eaux publiques de Saint-Mihiel. — Médecine : Le nouveau sérum antituberculeux de M. Lannelongue. — Résultats d'une année d'essais. — Sérothérapie de la néphrite. — A l'hôpital de Lyon. — Premiers succès. — Toujours les ferries-boats. — Le régime de la houle dans la Manche. — Opinions contradictoires. — Variétés : Une horloge gigantesque. — Les chiens et la rage à Paris. — Boucheries de chiens. — La nouvelle girafe au Jardin des Plantes.

Les astronomes trouvent au ciel chaque année un certain nombre de comètes qui restent télescopiques et qui ne préoccupent guère le public. Depuis très longtemps, nous n'avons plus eu ces belles apparitions cométaires qui chaque soir faisaient notre admiration. Il est survenu cependant en septembre dernier une comète qui deviendra peut-être visible à l'œil nu, mais qui, en tout cas mérite une mention spéciale en raison de son originalité. Cet astre a été découvert par M. Morehouse à l'Observatoire de Yerkes le 1er septembre dernier; il était alors bien visible avec une longue queue et avait un mouvement rapide. Son éclat alla en augmentant et le 26 septembre, il était déjà égal à trois fois celui de la découverte. Il est visible dans la constellation de Céphée avec une lunette ordinaire. La comète Morehouse a été suivie surtout à l'Observatoire de Marseille par M. Borrelly. Ce qui lui donne un intérêt particulier, c'est la série de ses transformations; elle varie sans cesse d'aspect. Du 30 septembre au 1er octobre, d'après M. Bigourdan, de l'Observatoire de Paris, changement profond. Elle possédait fin septembre une queue bien visible à peu près opposée au soleil d'environ 20′ de longueur. Le lendemain 1er oc-

tobre, cette queue avait disparu, la tête de l'astre se montra moins brillante. Depuis on a aperçu comme des embryons de petites queues. Mais voici M. Rabourdin qui a pu photographier l'astre ces temps derniers à l'Observatoire de Meudon. Autres changements considérables.

Les photographies ont été prises les 14, 16, 17, 20, 22 et 23 octobre, avec le grand télescope de 1 mètre d'ouverture de l'Observatoire de Meudon. Les images très belles ainsi obtenues avec les plaques rapides Sigma Lumière permettent de saisir les changements successifs et incessants de l'aspect de cette comète. D'une façon générale, la comète offre une tête formée d'un noyau dense et d'une queue principale fourchue avec de très longues aigrettes en nombre variable qui s'étalent en éventail sur un angle peu ouvert. En outre, le noyau central apparaît entouré de plusieurs enveloppes ayant chacune leur prolongement du côté opposé au soleil, de telle sorte que la queue elle-même est constituée par un certain nombre de gaines superposées et de plus en plus divergentes. Mais les transformations sont si rapides qu'on peut les noter sur les épreuves successives prises à une heure d'intervalle.

C'est la première fois que des observations de cette nature peuvent être faites au moyen de la photographie. MM. Deslandres et Rabourdin vont compléter le dispositif de la lunette de Meudon dans le but de suivre de plus près encore l'évolution des comètes. La comète Morehouse est vraiment curieuse; elle doit passer au périhélie vers le 24 décembre. Peut-être nous réserve-t-elle quelque surprise; en tout cas, nous ne pouvions laisser paraître cette comète sans la mentionner.

La baguette des sourciers, quoi qu'on en dise, est quelquefois efficace, mais elle est loin de l'être toujours; elle est, en somme, capricieuse et à l'heure actuelle nous ignorons, comme les sourciers eux-mêmes, les causes qui font dévier la baguette ou tourner le pendule au-dessus des eaux souterraines. Nous n'avons pas le droit de nier le phénomène. Il résulte d'une enquête dont les principaux résultats ont été publiés ici autrefois, et que nos lecteurs ont bien voulu grossir de renseignements, que certaines personnes sont aptes à être impressionnées par la présence des eaux souterraines en mouvement. Quoi qu'il en soit, les sourciers comptent à leur actif un grand nombre de succès. Mais à côté des sourciers sensibles vraiment, il en est qui ne l'ont jamais été et qui abusent de la crédulité des personnes à la recherche de l'eau. De là des mécomptes quelquefois importants qui ont pesé et pèsent

encore sur les vrais sourciers. Des ingénieurs se sont demandé avec raison si, laissant de côté ces intermédiaires aux vertus problématiques, on ne pourrait pas, par quelque procédé physique, dévoiler la présence des eaux sous terre. Dans ces derniers temps, trois ingénieurs du service de contrôle des eaux de Paris se sont posés le problème. Peut-on percevoir le bruit que fait l'eau qui chemine sous terre? Un professeur de Toulouse, M. Daguin, auquel on doit un remarquable *Traité de physique* resté classique, avait imaginé jadis une sorte de cornet acoustique qui, placé sur le sol, permettait de révéler les bruits lointains. Il l'avait appelé « acoustèle ». C'est un cornet muni à l'intérieur et à sa partie inférieure d'un petit cône dont la base est tournée vers le sommet étroit du cornet acoustique. Ce petit appareil, construit par MM. Ducretet et Roger, est très sensible. MM. Dienert, Guillert et Marsec eurent l'idée de l'enfermer dans une gaine étroite et de faire conduire le son recueilli jusqu'aux oreilles par de petits tubes en caoutchouc, comme dans les phonographes. Ainsi modifié, l'appareil, couché dans un trou de quelques centimètres de profondeur dans le sol, permet de saisir le moindre bruit, par exemple celui d'un furet qui court dans un terrier. MM. Dienert, Guillert et Marsec ont réalisé plusieurs expériences démonstratives probantes, qu'ils ont d'ailleurs communiquées à l'Académie des sciences. Quand de l'eau circule sous terre et que l'appareil a été placé au-dessus du sol en ce point, on entend distinctement comme le bruit du vent qui souffle à travers les feuilles des arbres d'une forêt. Le bruit est particulièrement intense lorsque l'eau tombe dans une galerie souterraine.

Ainsi, dans des essais faits à Vaucresson, l'acoustèle a indiqué nettement la présence d'eau qui tombait au fond d'un puits de 60 mètres avec un débit de 10 litres à la minute. On percevait un bruit sourd, une sorte de bruissement caractéristique. Dans un autre puits, l'eau se trouvait à 14 mètres de profondeur : c'était une source débitant 12 litres à la minute. Il y avait des infiltrations dans le sol, la chute des gouttelettes donnait dans l'appareil l'impression d'un son de cloche. Il est donc incontestable qu'avec l'acoustèle Daguin, on peut se rendre compte souvent de la présence de l'eau dans les profondeurs. On comprend, d'ailleurs, que l'appareil pourra rendre des services pour contrôler les affirmations des sourciers. Si un sourcier prétend que réellement l'eau coule à telle profondeur sous terre, l'instrument, à son tour, devra aisément laisser percevoir le bruit. Et l'on ne fera pas ainsi de travaux inutiles.

M. Dienert a essayé du microphone avant d'expérimenter

l'acoustèle, et il est d'avis que le microphone n'est pas, en pareil cas, aussi sensible que le cornet acoustique de Daguin. L'acoustèle est certainement plus simple à manier que le microphone. Mais cependant nous connaissons à l'actif du microphone, à une époque où son invention était nouvelle, un succès qui mérite d'être signalé et que nous a fait connaître M. Augustin Phasmann, maire de Saint-Mihiel. Une partie de la ville est alimentée d'eau par la source de Verzelles, découverte par M. Phasmann lui-même en 1886, au moyen du microphone. C'est le premier cas que nous sachions de la découverte d'une source à l'aide d'un instrument de physique et sans le secours de la baguette divinatoire. L'histoire de cette découverte est bonne à enregistrer.

Une commission municipale avait été nommée, en 1886, pour rechercher de l'eau potable dont avait grand besoin la ville. M. Phasmann pensa à utiliser, non un sourcier, mais les propriétés d'un microphone. Après quelques essais infructueux aux environs, il perçoit avec son instrument, dans le téléphone, le bruit d'eau coulant dans la terre. En cet endroit, on creusa un puits de 6 mètres de profondeur, et l'on trouva une nappe d'eau de très bonne qualité, d'un débit moyen de 7 litres à la seconde. Cette eau fut amenée par pente naturelle dans un réservoir de 1200 mètres cubes, situé à une altitude qui permit de la distribuer dans tous les quartiers hauts de la ville. La différence de niveau entre le réservoir et la grande place de Saint-Mihiel est de 36 mètres.

La découverte de la source par le microphone fit naturellement certain bruit. Et l'on eut quelque peine à croire d'abord à cette source ignorée jusqu'ici. M. Phasmann la trouva en 1886; elle ne fut utilisée qu'en 1891. Sur son rapport le Conseil municipal décida l'exécution des travaux. Le jour de l'inauguration, un jet d'eau magnifique envoya la gerbe à 15 mètres de hauteur sur la place des Halles et la source amena un million et demi de litres.

Ce fut un grand succès pour M. Phasmann, mais c'est un succès aussi pour le microphone appliqué à la recherche des eaux. C'est pourquoi nous dirons, quand vous avez besoin d'eau et que vous soupçonnez par l'étude géologique du sol que de l'eau peut exister dans telle ou telle région, installez sur la terre soit l'acoustèle, soit un microphone, et explorez ainsi les couches souterraines. On gagnera du temps, et peut-être sera-t-on récompensé de ces recherches en somme très simples et très faciles. L'histoire de la source de Saint-Mihiel est encourageant.

D'après les essais déjà vieux du professeur Kock, de Berlin, la sérothérapie est restée l'espoir des malades. On a parlé d'un grand nombre de sérums qui ont également échoué en pratique. Il y a deux ans, M. le professeur Lannelongue était venu nous dire à l'Académie des sciences qu'il croyait enfin avoir trouvé un nouveau sérum efficace contre la tuberculose. Les premières expériences entreprises sur des cobayes avaient été très satisfaisantes. Puis les mois passèrent et nous n'entendions plus parler du sérum de M. Lannelongue. Or, au milieu d'octobre, seconde communication de M. le professeur Lannelongue : « Application à l'homme d'un sérum antituberculeux. »

M. Lannelongue avait pensé qu'il serait plus démonstratif de livrer son sérum à des médecins expérimentés, et, sans pratiquer lui-même, de leur demander leur avis. Il fut entendu que le traitement serait appliqué par MM. les docteurs Comby, Le Noir, Legry et Kuss. Et, depuis un an, on opère sur des enfants, des adultes atteints de formes diverses de tuberculose placés dans des milieux différents.

Le sérum imaginé par MM. Lannelongue, Achard et Gaillard provient d'animaux (ânes et chevaux) soumis à l'action d'une toxine extraite du bacille tuberculeux par le chauffage dans l'eau à 120°, puis précipitation par l'acide acétique et redissolution dans le carbonate de soude. Les doses de sérum injectées ont varié entre 5 centimètres cubes (dose habituelle) et 10, 12 et exceptionnellement 20 centimètres cubes par semaine. Nous pouvons dire que les expériences poursuivies semblent jusqu'ici favorables au nouveau sérum. Selon M. Comby, l'efficacité du sérum ne serait pas douteuse dans les cas de tuberculose pulmonaire au premier et second degré. D'après M. Kuss, le sérum semble favoriser l'évolution régressive des lésions chez les sujets ayant déjà tendance à s'améliorer.

Pour MM. Le Noir et Legry, leurs conclusions sont celles-ci à la suite de leurs essais : 1° Les injections de sérum antituberculeux sont absolument inoffensives; elles n'ont jamais été suivies d'accidents sérieux. 2° Jamais les injections n'ont paru précipiter la marche de la maladie, elles n'ont provoqué aucune modification de la température ni aucune réaction fâcheuse, soit préliminaire, soit générale chez les malades qui avaient eu antérieurement des hémoptysies. 3° Sur cinq malades observés par M. Le Noir, elles ont semblé avoir une influence très heureuse : guérison par sclérose dans un cas et favorables dans deux autres cas, etc.

M. Lannelongue considère la méthode comme la plus efficace de celles qui ont été essayées jusqu'ici. Il nous faut attendre toute-

fois, pour la juger définitivement, une plus longue expérience des faits.

Encore un sérum et des espérances. S'il est une maladie, non seulement grave, mais décourageante, c'est la néphrite sous ses différentes formes : mauvais symptômes quand le rein est atteint. Le symptôme habituel, c'est l'albuminurie, et le traitement immédiat, c'est l'alimentation lactée. A la diète lactée, on ajoute aujourd'hui le régime déchloruré : ne manger que des aliments sans sel. Le pauvre malade qui n'a pas de faible pour le lait et n'est autorisé à manger que des végétaux avec le lait, se fatigue vite de cette nourriture fade et la dyspepsie vient souvent compliquer le mal. D'ailleurs, les forces diminuent et le tableau s'assombrit. Les médecins ont surtout essayé de l'organothérapie ou opothérapie. On réussit quelquefois et l'on a vu se rétablir assez rapidement des sujets malades depuis des années.

Dans la néphrite chronique, le sujet souffre surtout de dyspnées souvent inteuses et d'œdèmes des jambes qui, précisément, provoquent cette gêne de la respiration; il y a insuffisance cardiaque et il y a le rein qui fonctionne mal. On a obtenu de bons résultats par la diète de liquide et par l'usage de théobromine. On ne laisse boire que le stricte nécessaire, on diminue les diffusions aqueuses dans le système vasculaire; en administrant la digitale, on relève la pression du cœur, qui tend à rétablir la circulation. Les œdèmes décroissent peu à peu et, par suite, la dyspnée. Mais trop souvent, malheureusement, ce traitement ingénieux ne supprime pas le mal. L'opothérapie peut guérir. Nous avons cité ce cas, remarquable et qui est loin d'être isolé, d'un malade envahi par un œdème généralisé et étouffant qui eut la chance de se tirer d'affaire en mangeant pendant quelques jours des rognons de porc crus. L'œdème disparut et les accidents dyspnéiques ne reparurent plus.

Aujourd'hui, nous tenons à signaler une méthode voisine de l'opothérapie, qui, entre les mains de M. le professeur Teissier, de Lyon, a fourni des résultats encourageants, que l'auteur a transmis avec détails à l'Académie de médecine (octobre 1908). Au fond, il s'agit de sérothérapie opothérapique, méthode qui n'est pas tout à fait nouvelle : MM. les docteurs Vitzou et Turbure, de Bucarest, eurent l'idée, pour combattre les accidents urémiques dus à l'insuffisance rénale qui se produisent dans les néphrites, d'injecter un sérum pris dans la vessie rénale d'un animal, c'est-à-dire dans le sang ayant traversé le rein.

M. Teissier, reprenant l'idée et l'étendant, a constitué une médi-

cation plus générale, donnant le moyen de combattre l'évolution progressive des dégénérescences rénales et des accidents si redoutables de l'urémie par les injections de sérum. Sans entrer dans les détails, mentionnons un fait probant. On amène à l'Hôtel-Dieu de Lyon un adolescent, atteint de néphrite aiguë, sans doute suite d'une scarlatine. Depuis quelques jours, l'enfant était menacé d'intoxication mortelle. M. Teissier fit pratiquer sous l'abdomen une injection de 20 centim. cubes de son sérum. Dès le soir même, il y eut une détente; à partir du troisième jour, les urines étaient devenues abondantes, avec une dose très réduite d'albumine. En quelques jours, l'enfant fut guéri.

Quant au sérum de M. Teissier, il est pris chez la chèvre. Le choix de cet animal a été fixé, parce qu'il est d'un prix assez abordable, que la chèvre est rarement atteinte de tuberculose, et surtout parce que son sérum sanguin est d'une toxicité minime et qu'il a un pouvoir hémolytique deux fois moindre que celui du sang artériel. Il est évidemment difficile de bien interpréter le mode d'action de ce sérum, on ne peut émettre que des hypothèses, mais ce qu'il importe, c'est l'efficacité même de ce sérum et les résultats thérapeutiques sont déjà bien établis. On peut penser que ce sérum possède une action stimulante sur l'activité des épithéliums du rein et provoque ainsi un réveil de son bon fonctionnement.

La méthode réussira-t-elle toujours, même en général? C'est ce que nous nous garderons bien de dire. Elle a réussi, cela suffit pour que nous ayons cru devoir la signaler aux médecins et aux malades.

Dans notre dernière Revue, nous avons publié les réserves que nous avait adressées M. le capitaine de vaisseau Davin sur la possibilité de traverser le Pas-de-Calais avec des ferries-boats.

Nous venons de recevoir une réponse intéressante et rassurante de M. Legrand, l'auteur de la communication aux ingénieurs civils, que nous avons analysée. Voici la lettre de M. Legrand :

« The International railway C°, 19 octobre.

« Vous m'avez fait l'honneur d'analyser ma communication à la Société des Ingénieurs civils, sur les ferries-boats et dans le dernier numéro du 10 octobre, vous citez les scrupules du commandant Davin sur la navigabilité de navires chargés de vagons à traverser le Pas-de-Calais. Ces scrupules visent la possibilité de propagation, jusqu'au détroit, d'une grosse houle atlantique ayant

pénétré dans la Manche et qui infligerait aux ferries-boats des roulis irrésistibles.

« Pendant les cinq années où j'ai assuré le service des paquebots français à Calais, je n'ai jamais vu cette houle. Mon successeur, M. G. Raynaud, lieutenant de vaisseau, m'a écrit qu'il n'en avait pas davantage connu l'existence. Lors de la mission de M. Renaud, ingénieur hydrographe dans le Pas-de-Calais, on a défini le type de la mer dans le détroit : courte, hachée, dure pour les petits navires, mais on a exclu formellement la possibilité d'une semblable propagation.

« Des autorités navales, comme l'amiral Brown, ancien commandant dans l'escadre du Nord, M. Bertin, de l'Institut, directeur du génie maritime, etc., sans parler des Anglais, adoptent ces conclusions.

« Je crois donc que les inquiétudes émises n'ont pas de base réelle et qu'il ne sera pas nécessaire que nous fassions des transatlantiques pour franchir le Pas-de-Calais. Recevez, je vous prie, etc. »

Nous considérons la question comme réglée et nous souhaitons qu'elle le soit aussi en pratique. Nous avons insisté déjà sur les avantages que retireront les deux nations des communications sans transbordement à travers la Manche.

Les Américains n'ont pas fait la tour Eiffel, bien qu'ils aient la spécialité du grand; en revanche, ils ont construit la plus grande horloge du monde[1]. Jusqu'ici, on accordait le record de la grandeur au cadran de la tour de Saint-Rambaut de Malines, avec ses $11^m,72$ de diamètre. Mais, la concurrence aidant, et surtout les besoins de réclame, la vieille fabrique de savons et de parfums Colgeste et C° a fait installer en 1906 sur sa maison de New-York, à l'occasion du centenaire de sa fondation un immense cadran lumineux qui dépasse notablement celui de Malines. Il mesure $12^m,35$. L'aiguille des heures a $4^m,36$ de long avec un poids de 226 kilogr. L'aiguille des minutes a $6^m,10$ de long. avec un poids de 291 kilogr. La circonférence du cadran est de 36 mètres. Chaque minute du cadran porte une lampe électrique. Les aiguilles sont éclairées par 67 lampes dont 42 sur l'aiguille des minutes. Les heures, indiquées par d'énormes traits noirs de $1^m,60$ sur $0^m,66$, se détachent sur le fond blanc du cadran.

Le mouvement est pourvu d'un échappement semblable à celui de l'horloge du Parlement de Londres. Le balancier a une tige

[1] D'après le *Cosmos*.

de 2m,45; il donne un battement par seconde et demie. Le poids de la tige est de 34 kg. 7; celui de la lentille est de 150 kilogr. Ce mouvement n'actionne pas directement les aiguilles; il porte une roue qui amène, toutes les deux demi-minutes, le déclanchement d'un autre rouage plus puissant, chargé de l'avancement de l'aiguille des minutes. A chacun de ces déclanchements, l'extrémité de l'aiguille décrit un arc de cercle sur le cadran long de 29 centimètres. Le poids moteur de ce rouage est de 675 kilogr; il est remonté toutes les semaines. Il défile 94 mètres de corde. Les passagers des bateaux de l'Hudson peuvent ainsi lire l'heure par-dessus les maisons de New-York.

Tout le monde sait que la population d'un certain nombre de villes fait une consommation croissante de viande de cheval. Les prix vont naturellement en s'accentuant. Il est probable qu'après le cheval, on fera usage aussi de chien. La viande de chien n'est pas reconnue officiellement sur les marchés de Paris, mais elle l'est en Allemagne. On mange du chien surtout en Russie, en Saxe et en Bavière. On compte actuellement 5000 boucheries de chiens en Allemagne. Le service vétérinaire de Berlin a examiné pendant un des derniers trimestres plus de 2000 chiens destinés à la consommation.

Les boucheries de viande de chien finiront par pénétrer aussi de plus en plus en France. Le chien se développe un peu partout et le cheval diminue. La population canine de Paris a été, en 1907, de 73.244. Les communes du département de la Seine comptaient 97 747 chiens. En comparant la statistique de 1907 avec celle de 1906, on constate que l'accroissement n'a été pour Paris que de 2497, tandis qu'il a été dans la banlieue de 5202. A Paris le service des chiens errants a saisi 10 379 chiens, surtout dans le 20e (2071), le 13e (1100) et le 10e (1072). Le nombre des personnes mordues à Paris par des chiens sains a été de 1208, celui des personnes mordues par des chiens enragés a été de 35. Les chiffres officiels des cas de rage canine ont été de 10 pour Paris et de 33 pour la banlieue; les chiffres de l'année précédente avaient été de 35 pour Paris et de 39 pour la banlieue. Les cas de rage diminuent. Il n'y a eu aucun cas mortel de rage. Le service vétérinaire a examiné les 17 625 chiens mis en vente sur le marché spécial de Vaugirard. Et ces chiens ont été reconnus sains pour la consommation. Il est clair que le préjugé relatif à l'alimentation par le cheval sera bien autrement fort pour le chien, qui est notre ami de tous les jours. Malgré tout, nécessité fait loi, et comme certains travailleurs doivent s'alimenter à bon

compte, on finira par accueillir ce nouveau mode de nourriture.

La ménagerie du Jardin des Plantes vient de recevoir, par les soins de M. Combe-Morel, rédacteur des postes et télégraphes en mission sur le Haut-Sénégal-Niger, une jeune girafe capturée dans la région de Tombouctou; c'est-à-dire à la limite de l'habitat de l'espèce. C'est la première fois que nous sachions qu'une girafe provenant de cette partie de nos colonies est transportée vivante en Europe. Toutes celles que l'on a vues précédemment à Paris étaient originaires de la Haute-Egypte. Le Muséum ne possédait plus de girafe depuis 1880. Le genre girafe fut longtemps considéré comme ne possédant qu'une seule espèce répandue au sud du Sahara. Les naturalistes anglais et allemands aujourd'hui, ne distinguent pas moins de onze sous-espèces cantonnées dans des régions assez nettement délimitées, la girafe ne vivant que dans les contrées où pousse l'*Acacia giroflea*, dont le feuillage constitue sa nourriture de prédilection.

La jeune girafe que l'on peut voir en ce moment au Jardin des Plantes est âgée de neuf mois et demi. Sa taille ne dépasse pas $2^{m},50$ de hauteur totale. Par son pelage, orné de taches polygonales espacées, d'un châtain clair sur un fond blanc jaunâtre, elle se rapproche, d'après M. Trouessart, professeur du Muséum, de la girafe du Soudan oriental. Comme celle-ci, plusieurs des taches du bas du cou et de l'épaule ont dans leur centre un *œil*, ou tache plus claire. Les cornes sont un peu divergentes et se terminent par une large touffe de poils noirs. Le chanfrein et le museau avec la lèvre inférieure sont châtains, les joues blanchâtres, les oreilles sont entièrement blanches.

La forme de la tête est particulière. M. Trouessart fait remarquer que si l'on compare la tête de cette girafe avec celle des jeunes sujets de Nigérie et du Kordofan qui vivent actuellement au Jardin de la Société zoologique de Londres et dont M. Chalmers Mitchell a donné des photographies, on constate qu'aucune de celle-ci ne présente un chanfrein aussi brusqué avec un museau aussi aplati. Bref, le sujet actuel se rapprocherait des girafes du Soudan, tout en différant nettement des girafes des Grands-Lacs et de celles de l'Afrique centrale.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

La République a, depuis 1899, confié le pouvoir à ses hommes d'Etat les plus émérites, apparemment : M. Waldeck-Rousseau, M. Combes, M. Clémenceau. Car on ne saurait compter M. Rouvier et M. Sarrien, qui n'ont pu que passer, dans l'intervalle d'une crise, et s'éclipser. M. Waldeck-Rousseau a régné trois ans; M. Combes, deux ans et sept mois; M. Clémenceau, déjà deux ans et presque huit mois : le temps ne leur a donc pas manqué, pour l'essai de leur autorité. Or le gouvernement a été s'affaiblissant, de l'un à l'autre, parce que tous trois ont fait à l'esprit révolutionnaire une part nouvelle, sous telle ou telle forme, et que chacun a favorisé un genre d'anarchie qui ne devait plus cesser. Avec M. Waldeck-Rousseau, c'est l'esprit révolutionnaire qui agit contre la religion; avec M. Combes, celui qui agit contre l'Eglise et la société; avec M. Clémenceau, celui qui, par surcroît, agit contre la patrie. M. Waldeck-Rousseau introduit dans son ministère un socialiste, sans toutefois gouverner avec le parti lui-même. M. Combes subordonne son ministère tout entier au chef parlementaire du parti socialiste. M. Clémenceau prend deux ministres socialistes et, bien qu'il fronde M. Jaurès, il laisse à M. Briand et à M. Viviani un rôle prépondérant, chaque fois que les droits du gouvernement et les intérêts du socialisme sont aux prises. Le gouvernement a, sous les trois règnes, sacrifié de plus en plus le pouvoir, successivement, à une secte, à une faction, à toutes les sectes et à toutes les factions. Il était encore une force, avec M. Waldeck-Rousseau ; il n'a été, avec M. Combes, qu'une brutalité tyrannique; il n'est plus, avec M. Clémenceau, que l'incohérence, presque le chaos. Par secousses, de période en période, M. Clémenceau livre ou du moins abandonne tout à l'esprit révolutionnaire. Il va décevant, tour à tour, ses ennemis et ses amis. De cet homme à la prompte intelligence, au caractère irritable, au verbe impérieux, à la voix métallique, au geste tranchant, les psychologues pensaient que, pour avoir vieilli dans l'opposition,

avec une fougue indomptable, il résisterait énergiquement, même furieusement, si jamais surgissait devant lui une opposition insurrectionnelle, fût-ce celle de ce parti révolutionnaire avec lequel il avait grandi, « de l'autre côté de la barricade ». Prophétie trompeuse. Le jour où M. Clémenceau découvre, en face de son gouvernement, un « parti révolutionnaire », le seul qui menace d'un « péril » réel la République et la France, il baisse la tête. Il capitule devant la Confédération du travail, au lendemain d'une émeute.

Bien étrange, l'inconscience de M. Clémenceau, si elle n'est pas, par un mystérieux artifice, un faux-semblant. Il n'a pas plus la politique de ses discours que les discours de sa politique. A Bandol, il dénonce « le péril révolutionnaire »; à Paris, il ne l'aperçoit plus. A Bandol, il raille « les docteurs en révolution », les « réformateurs révolutionnaires »; à Paris, il épargne les hommes d'action du « parti révolutionnaire ». A Bandol, il s'élève avec véhémence contre tout ce qui est antipatriotique, antimilitariste; à Paris, il s'abstient de sévir contre cette Confédération du Travail qui fomente, parmi le peuple, la propagande antipatriotique de l'antimilitarisme et qui vient de proclamer, dans son congrès de Marseille, que « les travailleurs n'ont pas de patrie ». A Bandol, il avoue que « la Confédération générale du Travail a été détournée de la défense des intérêts professionnels par les révolutionnaires de l'anarchie, qui ont exercé jusqu'ici sur les principaux chefs du socialisme révolutionnaire un empire de terreur ». Néanmoins, il refuse de la dissoudre, parce que cette « mesure » ne lui paraît pas « légale » et qu'il la croit « inutile ». Il n'hésite pas à déclarer que « rien n'empêcherait la Confédération de se reconstituer, le lendemain de la persécution ». Il avait donc, solennellement, par son discours de Bandol, garanti à la Confédération son existence et l'impunité, quand, le 23 octobre, il a été interpellé, devant la Chambre, par M. Paul Deschanel, qui lui a démontré « la parfaite légalité, l'absolue nécessité de la dissolution de la Confédération du Travail », et par M. Pugliesi-Conti, qui demandait si le gouvernement allait « mettre un terme à la propagande anarchique et antipatriotique » de cette Confédération. M. Clémenceau a laissé parler M. Viviani; et M. Viviani n'a eu besoin, lui, que de commenter, avec l'emphase qui lui est propre, le discours prononcé par M. Clémenceau, à Bandol. Même thèse : le statut de la Confédération est légal, « elle n'a pas en elle de vice organique »; à la vérité, on pourrait la dissoudre, en vertu de la loi de 1884, parce que, par son programme, par

ses agissements, elle a un objet illicite, comme « quand elle fait de l'antimilitarisme »; mais il faut bien se garder de cette sévérité : le « monde ouvrier » y verrait une « restriction des libertés syndicales ». Et M. Viviani a conclu que le gouvernement ne devait pas appliquer la loi; ni dissoudre la Confédération, politiquement; ni même la poursuivre, judiciairement. Et la Chambre a, par 312 voix contre 53, « approuvé les déclarations du gouvernement ». Comme M. Clémenceau, comme M. Viviani, la Chambre a confiance que la Confédération s'assagira; qu'elle ralentira peu à peu son train révolutionnaire; que le groupe modéré qui s'agite en son sein finira par l'emporter sur la minorité violente qui la gouverne. Soit : la Chambre partage l'illusion de M. Clémenceau, ou plutôt, elle sanctionne l'excuse qu'il a prêtée à sa faiblesse, dans son discours de Bandol. Mais n'était-ce pas cette même Chambre qui applaudissait, dans sa séance du 11 juin, le même M. Clémenceau, quand, interpellé « sur les tragiques événements de Draveil », il finissait son discours par ces paroles : « Notre devoir est le même que celui de tous les gouvernements qui nous ont précédés, il consiste à faire triompher la justice, et nous le ferons... La Chambre dira si elle entend condamner cette politique, ou si elle croit que nous sommes engagés, pour le plus grand bien de la réformation sociale future, dans une lutte contre les révolutionnaires qui veulent le désordre et la violence; elle dira si elle veut faire avec nous l'ordre légal, pour les réformes, contre la révolution. »

Du 11 juin au 23 octobre, le changement est bien grand, dans le sort de la Confédération. Le 11 juin, on était presque unanime à considérer non seulement son action comme illicite, mais son existence comme illégale. On ne parlait que de la dissoudre. Le 23 octobre, on proclame la légalité de son existence; on ne nie pas que son action soit illicite, mais on estime que, si la loi permet de la dissoudre, la politique le défend. Ainsi la Confédération devient, le 23 octobre, intangible. Impunément, elle peut continuer contre la patrie ses blasphèmes et ses menaces, contre l'armée ses clameurs et ses attaques, contre l'Etat et la société ses complots et ses coups. Il ne restait qu'à délivrer judiciairement ceux de ses héros, ceux de ses martyrs, qu'on avait enfermés dans la prison de Corbeil, pour avoir été les instigateurs des bagarres meurtrières de Villeneuve-Saint-Georges. On l'a fait. Onze des plus notables, les Griffuelhes, les Pouget, les Yvetot, les Bousquet, les Marie, les Aulagnier, etc., ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Les huit accusés qui demeurent sous les verrous étaient, paraît-il, les seuls coupables. Ce sont, en tout

cas, les moins titrés et les moins rentés; ce sont les « humbles » : un Sainton, un Bouet, un Grimaud, un Juille, etc. On les traduira pour « rébellion » devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise. Ceux qui ont organisé le tumulte et l'émeute de Villeneuve-Saint-Georges, ceux que M. Clémenceau lui-même a reconnus responsables du sang versé, ceux qui ont décrété la grève générale pour compléter les troubles sinistres de cette journée, on les relaxe; ceux qui les ont écoutés, accompagnés, servis, assistés, on les garde en prison; on est miséricordieux pour les chefs et dur pour les soldats; en libérant les uns, on les absout, tandis qu'en retenant les autres, on semble les avoir d'avance condamnés. Il se pouvait, certes, que les inculpés qu'on a mis hors de cause fussent innocents. Mais pourquoi, sous le principat de M. Clémenceau, qui, sénateur, avait proposé d'assurer par une loi si expressément tutélaire la liberté individuelle, pourquoi une prévention, un emprisonnement, qui durent plus de trois mois? M. Briand, s'il est interpellé, aura beau protester que la justice a, dans son indépendance, été seule maîtresse de sa décision. On ne l'en croira pas, dans « le monde du travail ». Justice politique! s'écrient ironiquement les amis de la Confédération qui soupçonnent la magistrature d'être la servante docile du gouvernement et qui rappellent avec orgueil que, l'avant-veille de la relaxation, la Confédération en avait sommé M. Clémenceau, dans un manifeste injurieux qui le défiait d' « accomplir le crime judiciaire ». M. Clémenceau n'a pas osé braver, leur semble-t-il, la colère de la Confédération, et le « prolétariat » répète ces mots de la *Voix du peuple* : « Il en a été pour ses calculs scélérats. » Logiquement, la Confédération du travail n'a qu'à s'applaudir de sa besogne et à se féliciter des événements. Elle a été vaincue, il est vrai, sur le pavé de Villeneuve-Saint-Georges, dans le premier combat de rue qu'elle ait livré. Mais elle triomphe, aujourd'hui, du gouvernement et du Parlement; elle triomphe de la loi de 1884; elle triomphe de la justice elle-même. Nul doute qu'elle ne s'enhardisse à recommencer, un jour ou l'autre, la bataille. M. Clémenceau pourra retrouver, ce jour-là, son courage; il n'en aura pas moins manqué de prévoyance.

La Chambre a inauguré sa besogne législative par une double discussion du budget et de l'impôt sur le revenu. Pourra-t-elle transmettre au Sénat la loi de finances, vers la fin de novembre, comme le souhaiterait le gouvernement? On en doute. Cette loi sera laborieuse. Le budget de 1908 n'aura été équilibré que par un emprunt. Le budget de 1909 a, préalablement, un déficit. Le

total de ses dépenses s'élèvera à 3 milliards 988 millions : donc 77 millions de plus que pour 1908. En quatre ans, le budget s'est grossi de 365 millions. Et l'impôt aussi s'accroît : M. Caillaux demande au contribuable, pour 1909, un supplément de 43 850 000 francs. M. Caillaux, inquiet du temps que l'examen d'un tel budget exigera, a dû inviter la Chambre à vouloir bien ajourner indéfiniment son débat de l'impôt sur le revenu. Mais, déjà, il avait obtenu d'elle une taxe sur les bénéfices agricoles qui, jusqu'à ce jour, étaient exempts de tout impôt direct. Cette taxe, il l'a fondée, comme par un caprice de son imagination, sur une idée fausse. Il a prétendu que le bénéfice agricole équivaut ou doit équivaloir à la « valeur locative » de la terre. Or, cette valeur, on ne la connaît pas, on ne peut pas la connaître. L'impôt sera, forcément, hypothétique. Car, comment supputer le bénéfice agricole? Sur la foi de quels documents certains? Est-il même une comptabilité universelle et constante qui permette de l'apprécier? Est-il une comptabilité toujours vérifiable? Et puis, ne sait-on pas que le bénéfice agricole varie de ferme à ferme, de manoir à manoir, selon la région, selon la nature du terroir et son étendue, selon le capital même de l'exploitant, et que, de plus, il varie, d'année en année, selon le temps, selon les hasards du climat? Quelle statistique établir? Comment le fisc procédera-t-il? M. Caillaux a, dans cette incertitude, décidé de recourir, par approximation, à une évaluation « forfaitaire ». Est-ce autre chose qu'une évaluation arbitraire, qui sera le plus souvent injuste et qui deviendra vexatoire, le jour où l'Etat sentira le besoin de la majorer? Les maires disent avec raison : « Une répartition de l'impôt faite dans ces conditions serait plutôt une aggravation du système actuel. » Sûre que les populations rurales résisteraient d'autant plus à la nouvelle imposition qu'elles y verraient une inquisition de leurs fortunes, la Chambre a remanié par de nombreux amendements le projet de M. Caillaux, de manière à leur persuader que l'impôt « ne constitue pas une charge sensible pour l'agriculture ». Cet impôt ne produira que 3 ou 4 millions : M. Caillaux en escomptait 21. Finalement, on a décidé que les agriculteurs seront taxés, « s'ils le demandent », d'après le bénéfice « effectif » de leur exploitation « calculé sur une moyenne de trois années ». Ce sera la déclaration facultative; ce sera néanmoins la déclaration directe, qui livre à la curiosité de l'Etat les affaires de l'agriculteur et que, tôt ou tard, le fisc s'ingéniera à rendre obligatoire. Mais, cette déclaration facultative, pourquoi M. Jaurès, qui a été, dans ce débat encore, l'auxiliaire de M. Caillaux et même son sauveur, s'en est-il contenté? C'est que, facultative ou non, la déclaration

consacre la doctrine du socialisme : celle qui veut l'impôt « non réel », mais « personnel ». Une pareille déclaration aura préparé au futur ministre de leurs finances un premier cadastre des biens individuels, dans nos campagnes. En principe, elle y inaugure l'expropriation socialiste.

Si grave que fût, dans ces incidents de notre politique intérieure, la situation de notre pays, c'est par-delà la frontière que la France a le plus vivement porté son attention. Dans le discours du Trône lu au Landtag prussien, Guillaume promettait de prêter pacifiquement son concours à « une solution juste des difficultés » de la péninsule balkanique. Et, quelques jours plus tard, le *Daily Telegraph* publiait, sous le patronage de Guillaume II, quasi sous son vocable, un article dont l'auteur indiscret provoquait à une brouille diplomatique les trois puissances, Russie, France et Angleterre, qui demandaient le plus spécialement qu'une Conférence réglât ces « difficultés ». C'était le récit d'une conversation confidentielle que, « récemment », l'empereur d'Allemagne avait eue avec un gentleman anglais dont le *Daily Telegraph* n'a pas trahi le nom. Dans cet entretien intime, Guillaume II avait attesté avec chaleur qu'il est « un ami de l'Angleterre » et que « son vœu le plus cher est de vivre » avec elle « dans les meilleurs termes possibles ». Il affirmait même que « ses actes ont parlé encore plus haut que ses paroles ». Et, ces actes, il les avait fièrement spécifiés. Dans la guerre du Transvaal, alors que « l'opinion allemande était hostile » à l'Angleterre, qu'avait-il fait, lui? Il avait refusé de « recevoir » les délégués boers que « le peuple allemand » s'apprêtait à « couronner de fleurs ». Il y a plus. La France et la Russie avaient « invité » l'Allemagne à « sommer » l'Angleterre de « terminer » la guerre : elles croyaient l'une et l'autre « le moment venu non seulement de sauver les républiques boers, mais encore d'humilier l'Angleterre, de la coucher dans la poussière ». Il avait repoussé leurs avances et il avait communiqué à la reine Victoria la réponse qu'il avait adressée à ces « puissances qui méditaient la ruine britannique ». Et « ce n'est point tout » encore. Pendant que « les désastres » de l'armée anglaise « succédaient aux désastres », il avait élaboré lui-même, avec son état-major, un « plan de campagne » qu'il avait « dépêché en Angleterre » et qui, « coïncidence curieuse », était « à peu près le même » que celui que lord Roberts « exécuta ». Et Guillaume II, après cette éloquente énumération de ses services, s'écriait : « Me suis-je comporté comme un homme qui désire faire du mal à l'Angleterre? » De Paris, de Saint-Pétersbourg, de Londres même, sont venus des souvenirs diplomatiques qui

rectifiaient ce mémorial de l'empereur Guillaume. Lui-même avait voulu, lui a-t-on répliqué, agir en faveur des Boers. Il avait, par l'intermédiaire de son chancelier, pressenti, à Berlin, notre ambassadeur, M. Herbette, et, à Paris, M. Delcassé. C'était en 1899 et en 1900. Quand la Russie émit le vœu « d'empêcher », selon le mot de M. de Mouravieff, « que le sang coulât davantage », Guillaume II avait commencé par négocier avec elle cette intervention; mais, considérant qu'il y avait là « une œuvre de longue haleine », il avait jugé bon de ne l'entreprendre qu'après avoir procuré à l'Allemagne, par une garantie immédiate, un avantage suffisant. Il avait suggéré un pacte qui assurât formellement à l'Allemagne, à la France, à la Russie, l'intégrité de leurs territoires. Par cet engagement, il induisait la Russie à rompre son alliance avec la France et il obligeait la France à confirmer contre elle-même le traité de Francfort. Cette exigence avait mis fin aux pourparlers. Sur ces révélations diverses l'histoire se prononcera. Les documents, s'il en est qui contiennent la lumière, manquent aujourd'hui. Ce qu'on peut seulement certifier, c'est que la France, jadis tentée par l'astucieuse politique de M. de Bismarck, dans une scène de séduction dont elle n'a pas oublié la leçon, s'est défiée, en 1899 et en 1900, de la duplicité germanique : elle s'est prudemment abstenue de toute initiative, de toute démarche, qui ne fût profitable à la paix générale.

Ces confidences de l'empereur Guillaume étaient dûment authentiques. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a même témoigné, dans une note officieuse, que la publication en avait été « préparée » studieusement, « avec le plus grand soin ». Mais, comme « l'opinion allemande » était presque unanime à regretter, à blâmer le langage de l'empereur et que, dans son irritation, elle allait jusqu'à incriminer « la politique personnelle » de Guillaume II, M. de Bülow s'est sacrifié. Il a fait entendre que, s'il avait lu l'article, il en aurait formellement déconseillé la publication. C'était désavouer l'auteur responsable. Mais, M. de Bülow se reconnaissant coupable de n'avoir pas lu l'article, il a voulu se punir lui-même, en offrant sa démission à l'empereur, qui ne l'a pas acceptée. Du sacrifice M. de Bülow ne gardait que le détriment subi par sa réputation. Car la confession à laquelle il s'astreignait était grave et ridicule. On racontait que l'empereur avait soumis le factum à la lecture de M. de Bülow, à sa censure, et que M. de Bülow, distrait par une autre tâche, aurait transmis l'examen du document à un de ses collaborateurs, M. de Müller, lequel ne l'aurait pas lu davantage et l'aurait communiqué au ministre des affaires étrangères, M. de Schoen, lequel n'aurait pas lu non plus,

puisqu'il était absent : si bien que le visa final aurait été donné par le fonctionnaire qui remplaçait M. de Schoen. Cette explication laissait à l'opinion allemande un doute. Pourquoi M. de Bülow n'avait-il pas lu? Etait-ce négligence? Etait-ce courtisanerie et faiblesse? Croyable ou incroyable, la bizarre justification de M. de Bülow accusait le gouvernement de l'Empire : il y avait un vice dans ses rouages supérieurs. Il y avait aussi un danger, pour l'Allemagne, à être gouvernée par un prince tout-puissant qu'à certains jours, personne n'avertit de ses erreurs. Or Guillaume II, avec sa très haute intelligence et son amour passionné de tous ses devoirs, a quelque besoin d'avertissements : il est mobile, inconstant, impétueux et brusque; parfois fantasque; jaloux de tout faire et enclin, par la variété de ses goûts et de ses aptitudes, à se croire capable de tout improviser; loquace; avide de bruit autant que d'éclat; affamé de publicité; et, par surcroît, on le soupçonne d'être trop peu renseigné, mal informé.

Quoi qu'il fallût penser du mode qui a opéré la divulgation de cet entretien, elle n'a profité ni à Guillaume II, ni à l'Allemagne. S'il a voulu mettre la discorde entre l'Angleterre, la Russie et la France, pour disjoindre leur entente, il n'a pas réussi; il a plutôt resserré leurs rapports. Il n'a nullement reconquis la sympathie du peuple anglais; il n'a pas rassuré l'Angleterre, en lui apprenant que la masse de la nation allemande la détestait et que, seul avec une « élite », il refrène, héroïquement, cette inimitié. L'Angleterre, qui croit n'avoir été sauvée, dans la guerre du Transvaal, que par la suprématie de sa marine, redoublera ses précautions. Guillaume II a douloureusement indigné, non seulement les Boers, mais leurs frères de Hollande; mécontenté la Russie et la France; étonné toute l'Europe. Il a diminué la confiance que la diplomatie allemande pouvait mériter : tous les gouvernements sauront que, dans la chancellerie de Berlin, leurs secrets ne sont pas gardés et qu'en les divulguant, on les dénature. Il semble, en outre, que l'empereur d'Allemagne se soit nui à lui-même. Engager une conversation avec l'Europe, indirectement, dans un journal, est-ce l'office d'un souverain? Et, d'autre part, encourager les Boers à la lutte, publiquement, par un télégramme; puis, secrètement, fournir à l'Angleterre un plan de campagne, pour mieux les vaincre; et, quand leur président, l'infortuné Krüger, erre en Europe, criant pitié, cherchant un secours, lui fermer sa porte; plus tard, s'en vanter, est-ce un acte chevaleresque? Non, non, en vérité. Et c'est très justement que l'Allemagne s'en est plainte. A-t-il pu venir à l'esprit de M. Bülow que, cette déconvenue impériale, la France dût l'espier? A-t-il voulu ramener à

soi, par une diversion violente, le patriotisme allemand? Il a, presque instantanément, repris l'affaire des déserteurs de Casablanca, et il a déclaré que, quel que fût, de part et d'autre, le point de vue juridique, l'Allemagne ne pouvait laisser en souffrance son « honneur national » : elle réclamait à la France l'expression d'un « regret ». La France avait pour elle, en cette affaire, la justice militaire de tous les peuples. Toutefois, sur la proposition même de l'Allemagne, elle a consenti à porter le litige devant le tribunal arbitral de la Haye; et ce tribunal peut juger tout ensemble la question de fait et la question de droit, parce qu'elles sont inséparables, en réalité, les rapports étant aussi contradictoires, pour l'une, que les thèses, pour l'autre. Nous voulons espérer que le différend sera réglé par cet arbitrage, intégralement pratiqué. A moins que les deux gouvernements ne trouvent vite une formule conciliante, pour l'apaisement de la querelle, il faudra qu'ils attendent, avec le calme nécessaire, la sentence du tribunal arbitral. C'est la seule procédure que la France puisse dignement accepter. Et nous ne supposons pas que M. de Bülow aime mieux confier sa cause à une autre conférence d'Algésiras qu'au tribunal de la Haye; encore moins, qu'il veuille en appeler à la force.

L'état de l'Orient n'a pas changé, depuis que, l'Autriche et la Bulgarie ayant déchiré le traité de Berlin, il a paru nécessaire qu'une Conférence rétablît dans la péninsule un ordre de choses diplomatiquement légal et y instaurât un *modus vivendi*, plus ou moins durable. Jusqu'à ce jour, la préparation de cette Conférence n'a eu qu'une vertu : on a gagné assez de temps pour prévenir une collision immédiate de la Bulgarie et de la Turquie. Mais aucun arrangement ne s'est effectué. On se demande même si la Conférence sera convoquée. Parmi les obstacles auxquels les négociations de M. Isvolski se sont heurtées, il y a deux difficultés presque invincibles : la première, c'est qu'aucun des Etats intéressés ne veut rien retrancher de ses revendications; la seconde, c'est qu'au principe même de la Conférence l'Autriche et l'Allemagne opposent, l'une sa résistance, l'autre son inertie. L'Autriche n'admet pas que la Conférence délibère sur son annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Quant à l'Allemagne, elle ne veut pas penser autrement que l'Autriche, parce que l'Autriche est son « alliée et amie ». Il plaît, d'ailleurs, à l'Allemagne de mettre en échec, par la seule prépondérance de sa passivité, la Russie, l'Angleterre et la France réunies. Quant à la Turquie, qui, dans la conjoncture, a la bonne fortune de se voir également ménagée ou courtisée par l'Allemagne et par l'Angleterre, elle n'a de la

Conférence qu'une faible envie, bien que, tout d'abord, elle en ait demandé instamment la réunion : c'est qu'elle n'oublie pas que les Congrès n'ont jamais servi qu'à démembrer plus ou moins son empire; c'est aussi qu'en un mois de répit, elle a pu amasser autour d'Andrinople une armée de deux cent mille hommes. On ne sait pas si les accords directs que, pour suppléer à la Conférence, l'Autriche a essayés avec la Turquie, la Turquie avec la Bulgarie, finiront par se conclure et si ces modifications partielles du traité de Berlin n'en seront pas la destruction définitive. Il semble qu'aujourd'hui, la question de décider s'il y aura, oui ou non, une Conférence, se débatte, presque exclusivement, entre la Russie et l'Autriche, autour d'un programme nouveau ou du moins revêtu d'une forme nouvelle, qui aurait le mérite miraculeux d'être aussi vague que précis et réciproquement. A supposer que la conciliation soit impossible, l'antagonisme de l'Autriche et de la Russie s'accentue, en Orient : la Russie reprend aussitôt, devant le monde slave tout entier, son attitude et son rôle de protectrice; l'Autriche presse de ses menaces, de ses armements mêmes, la Serbie et le Monténégro, si vivement excités contre elle par leur fiévreux besoin de s'affranchir de leurs servitudes géographiques, et que M. d'Aehrenthal a traités si dédaigneusement, quand il a dit, devant la Délégation autrichienne, « qu'ils n'ont aucun titre à prendre diplomatiquement position à l'égard de l'annexion, ni à intervenir d'une manière quelconque dans ces questions. » Ces dissentiments des puissances qui ont signé le traité de Berlin ne laissent que trop voir, malheureusement, combien l'anarchie des nationalités qui se disputent avec tant d'âpreté, dans les Balkans, l'espace et l'avenir, serait dangereuse pour la paix de l'Europe, si cette période de trouble et de confusion devait se prolonger.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Etudes sur la littérature française, 6e série, par René Doumic. 1 vol. in-16. (Perrin.)

M. Doumic aborde, dans ce nouveau volume, quelques-uns des problèmes qui ont occupé ou passionné le monde littéraire, en ces dernières années. Il apporte, dans ses enquêtes, la même conscience, dans ses jugements la même sagacité et la même hauteur de pensée qui ont fait de l'ensemble de ses *Etudes*, un des guides les plus sûrs des lettrés d'aujourd'hui. Impitoyable aux amplificateurs de suppositions, il disséque les œuvres avec cette imperturbable ironie qui le rend redoutable. Sur les sujets qu'il traite, il expose son opinion avec une franchise dont l'autorité est faite de son érudition et de sa conscience. Notamment sur la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France et sur la fameuse question d'Elvire, on trouvera, dans ce volume, des pages qui mettent à leur vrai point les hommes et les choses.

Pages choisies de Taine, avec une introduction, des notices et des notes, par Victor Giraud. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Pour présenter ainsi, avec fidélité, avec tact, comme un résumé de l'œuvre considérable de Taine, il fallait la connaître assez intimement pour ne risquer aucun double emploi, tout en évitant une lacune. Nul n'y était mieux préparé que M. Giraud, l'auteur de l'admirable *Essai sur Taine*. Son choix est toujours caractéristique; ses résumés, ses notes et les indispensables commentaires dont il entoure les fragments guident le lecteur, dirigent sa pensée avec autorité mais avec discrétion. Tel qu'il est, ce recueil sera précieux soit comme une introduction, soit comme un memento.

Saint-Domingue (1629-1789). *La Société et la vie créole sous l'ancien régime*, par Pierre de Vaissière. — Un vol. in-8° illustré. (Perrin.)

L'auteur des *Gentilshommes campagnards* et des *Lettres d'aristocrates* devait nous donner un livre sur *la Noblesse des îles*. A l'étude, il vit le sujet s'étendre démesurément, et il fut obligé de se restreindre à une seule de nos anciennes colonies. C'est une histoire-type qu'il a ainsi écrite, parce que Saint-Domingue lui est apparue comme le « lieu » où sa thèse trouvait le plus naturellement du monde sa meilleure et plus efficace illustration. On y voit à merveille les raisons, le développement et les résultats du mouvement qui poussa autrefois tant de cadets d'ancienne race à prolonger, hors de France, la mission historique de la noblesse. M. de Vaissière ayant une fois limité son sujet en érudit l'a dominé en historien; et son livre, qui est le premier ouvrage important sur l'histoire sociale de nos colonies, est de ceux qui demeurent.

La France et les alliances. *La lutte pour l'équilibre*, par André Tardieu. — Un vol. in-12 (Alcan).

Voici un livre d'une passionnante actualité. L'auteur, qui est un spécialiste des questions étrangères, y a apporté sa science des faits et son esprit de synthèse historique et politique. Il n'est pas besoin de partager toujours et en tout son avis, pour apprécier le mérite et la valeur de ce tableau d'ensemble; et chacun reste libre de donner des conclusions différentes à cet exposé très complet et que le talent de l'auteur a su rendre très clair. En pareille matière, ce sont là de rares qualités.

Insuffisance des philosophies de l'intuition, par Clodius Piat. 1 vol. in-8°. (Plon.)

L'auteur se dresse délibérément, armé de science et de bon sens, à l'encontre des « philosophies » les plus récentes qui confisquent les droits de la raison humaine au profit des données immédiates de la conscience. Sans se laisser éblouir par la vogue des nouveaux systèmes, il recherche leur point de départ historique, et donne des solutions qui, même lorsqu'elles peuvent ne pas paraître décisives, ont encore l'avantage de faire avancer les problèmes. Ce livre a le très grand mérite, au point de vue littéraire, d'être facilement lisible, l'auteur, bien que philosophe éminent, ayant pris le soin de garder à son style une pureté et un atticisme dont nos lecteurs ont pu, récemment, apprécier toute la saveur.

Le haut commandement des armées allemandes en 1870, par le lieutenant-colonel Rousset. 1 vol. in-12. (Plon.)

Nos lecteurs ont trop apprécié les parties de cet ouvrage que nous avons pu leur offrir, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur le mérite singulier du volume où elles ont pris place. Semblable étude est bien faite pour mettre au point les fautes et les mérites de chacun dans ce tragique duel dont les

suites ne sont pas encore épuisées. Il y a là des choses qu'il faut savoir et qu'il fallait dire pour établir la justice et fortifier l'espoir.

Le repos de Saint-Marc, par Ruskin, traduit de l'anglais par K. Johnston. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Ceci est, pour employer une épithète à la mode, du Ruskin intégral. Esthète, moraliste, historien, poète et chrétien, on le trouve tout entier dans cet ouvrage si excellemment traduit par M. Johnston. Ruskin ignore les spécialisations; il ne saurait s'en tenir à un point de vue particulier. Etudiant Venise, il ne se borne pas à la beauté extérieure de ses monuments; il évoque son passé et son âme; il décrit, il plaisante, il enseigne, il prêche tour à tour; il s'enthousiasme, il critique, il gourmande ses contemporains; il se gourmande lui-même. Car il a évolué; et il fut, dans ses dernières années, tout proche du catholicisme. Les passages du *Repos de Saint-Marc*, où se révèle son hostilité croissante contre le protestantisme sont particulièrement intéressants.

Ce qu'il fallait savoir, par Ernest Tissot 1 vol. in-12. (Fasquelle.)

« Ce qu'il fallait savoir », c'est que Raoul aime Mlle Olivierat et qu'il en est aimé. Or, les deux principaux intéressés ont à peine conscience de cet amour réciproque; quant au lecteur, il ne l'apprend qu'à la fin du livre. Qu'est-il donc arrivé? Simplement que Raoul a perdu sa fortune. Il a dû se mettre au travail, et comme rien ne vaut l'adversité pour rapprocher les cœurs, le roman de M. Tissot finit le mieux du monde. Au surplus, le doux et ironique optimisme dont il est empreint, joint à un art consommé de soutenir l'intérêt, sans rien expliquer, tout le long de ces pages, en font un livre d'une lecture agréable et très attachante.

La Grèce du soleil et des paysages, par Louis Bertrand. 1 vol. in-16. (Fasquelle.)

Ecartant d'une main impatiente les travaux des archéologues, M. Louis Bertrand a voulu voir et nous faire voir la Grèce en artiste littéraire. Il y a réussi, et, parce qu'elle est sincère, parce qu'elle est, pour ainsi parler, toute chaude de sensations personnelles, son œuvre nous apparaît originale. Il a pourtant eu seulement le mérite de regarder avec ses yeux, alors que tant d'autres, prisonniers des conventions, regardaient cette contrée trop illustre avec les yeux des morts.

La grande déesse, par Henri Doris. 1 vol. in-6. (Plon.)

La grande déesse, c'est la pauvreté. M. Doris nous montre son règne bienfaisant et fécond; mais, pour les personnages qu'il aime, il sait la faire abdiquer avec à-propos Peut-être même estimera-t-on qu'elle est plus tenace dans la réalité. Quoi qu'il en soit, le héros, musicien inspiré qui préfère l'âpre labeur aux besognes faciles, et que les joies du travail consolent des lentes initiations, donne un exemple réconfortant de courage et d'action.

Nos femmes de lettres, par Paul Flat. 1 vol. in-16. (Perrin.)

Le seul défaut de ce livre est un défaut bien rare chez les critiques : l'excès d'enthousiasme. Le lecteur goûtera, grâce à M. Paul Flat, la beauté des œuvres de cinq de nos plus notoires femmes de lettres, mais il devra mettre une sourdine à l'admiration et faire aussi, au point de vue moral, des réserves qui ont été omises.

Jean-Christophe. — La foire sur la place, par Romain Rolland. 1 vol. in-16 (Ollendorff.)

M. Romain Rolland continue de nous conter l'histoire de Jean-Christophe, compositeur de génie. Ce n'est point une lecture pour tous, et certaines idées sont discutables. Mais le talent de l'auteur s'affirme très puissant et sa satire des professionnels des lettres, des arts et de la politique est aussi juste que vigoureuse.

Chansons populaires du pays normand, recueillies et illustrées par Léon Le Clerc, harmonisées par René Lefebvre. 1 petit in-4°. (Imprimerie Jules Lecerf, Rouen.)

Tout l'art populaire de la Normandie s'exprime naïvement dans ces chansons : l'on ne peut connaître l'âme de cette province sans les connaître. Un Normand de Honfleur, M. Léon Leclerc, les a pieusement recueillies; gaies ou tristes, sentimentales ou narquoises, il nous les donne toutes, dans leur grâce rustique qu'a su garder intacte son collaborateur, M. René Lefebvre, en les harmonisant. Des dessins, d'un archaïsme savant et pourtant naturel, rendent plus séduisante encore cette jolie brochure.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

QUATRE ANNÉES D'ACTION SOCIALE [1]

Un cinquième cercle avait été ouvert à la Villette et spécialement destiné aux ouvriers alsaciens et lorrains, que l'option pour la nationalité française amenait à Paris depuis deux ans. M. Keller, député de Belfort, avait prononcé, comme il était naturel, le discours d'inauguration. Le 29 juin, c'était le comte Arthur de Rougé, mon compagnon de voyage du mois de mars, qui parlait éloquemment, en notre nom, à l'ouverture du sixième cercle établi dans le quartier de Passy.

Le comité de l'Œuvre, en même temps, développait son organisation par un effort constant. J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, un vieux cahier de procès-verbaux de nos séances, qui va du 27 mai 1873 au 29 septembre 1874. Je parcours avec émotion ces pages jaunies, où je retrouve la trace de notre vie intense, des débats qui nous occupaient sur des questions d'ordre intérieur dont l'importance m'échappe aujourd'hui, des petits conflits de tendances et d'idées qui se faisaient jour entre nous, mais que dominait sans cesse l'esprit surnaturel.

Les événements extérieurs y ont eux-mêmes une chrétienne répercussion. Le 27 mai, le comité décide qu'une prière spéciale sera récitée, à chacune des séances, « pour notre confrère, M. Joseph de La Bouillerie, chargé d'un ministère dans le nouveau gouvernement de la France ». Le ministère du 24 mai, présidé par M. le duc de Broglie, était en effet constitué depuis l'avant-veille et M. de La Bouillerie y avait reçu, comme représentant de l'extrême-droite, le portefeuille de l'agriculture et du commerce. Il était depuis plus d'un an membre de notre comité Son élévation ne l'éloigna pas de nous. Je lis, au procès-verbal du 10 juin : « M. de La Bouillerie, ministre de l'agriculture, assiste à la séance. Il remercie le comité des prières dont il est l'objet et qui sont un lien de plus entre lui et ses confrères. » Lorsqu'après l'échec de la tentative de restauration, M. de La Bouillerie quitta le ministère, il reprit dans l'Œuvre ses habitudes d'activité, et

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 novembre 1908.

devint bientôt le président très aimé, très respecté et très zélé du comité général.

L'avènement d'un gouvernement catholique n'amena pour nous aucune faveur spéciale. Je rencontre même, dans nos procès-verbaux, des inquiétudes contraires. A la séance du 11 juin, le lendemain du jour où M. de La Bouillerie avait passé parmi nous, M. de La Bégassière annonce que « le comité catholique, où il siégeait comme délégué de l'Œuvre, vient d'être averti qu'il était menacé de dissolution par voie administrative; il craint, ajoute-t-il, que la même menace ne soit dirigée contre le comité de l'Œuvre. »

Le comité catholique de Paris sortait, depuis deux ans, sous l'impulsion de M. Chesnelong, du sommeil où nous l'avions vu endormi au commencement de 1871. Il commençait à jouer, dans le mouvement religieux du pays, le grand rôle qui, sous la haute direction de l'illustre orateur, devait lui appartenir durant vingt années. Le souci de la légalité, le respect de l'article 291 du Code pénal qui subsistait encore, peut-être aussi la crainte secrète de quelque excès « clérical », avaient sans doute inspiré la démarche officielle. L'autorité de M. Chesnelong, les sentiments catholiques des ministres suffirent à dissiper cette alerte.

Elle nous amena à examiner notre propre situation et René de La Tour du Pin, avec son esprit subtil et fin, conclut que notre action, « sans être secrète, devait être discrète », distinction pour l'application de laquelle il convenait « de s'en rapporter au secrétaire général ». Cette confiance, si honorable qu'elle fût, ne laissait pas de me charger d'une assez lourde responsabilité.

L'ingénieuse activité de notre ami éclate d'ailleurs à toutes les pages du recueil de nos travaux. Elle se déployait surtout dans les conceptions organiques. La rigide autorité de Vrignault lui résistait : des modifications s'ensuivirent dans la composition du comité. Vrignault abandonna la présidence, mais sans cesser de contribuer au travail commun avec sa ferveur apostolique. On essaya de laisser vacante la fonction présidentielle, jusqu'à la réalisation, qui ne vint jamais, d'une idée grandiose : la présidence dévolue à Mgr de Ségur, et des représentants de toutes les grandes œuvres appelés dans le comité pour y former une section dite de conseil. C'était le rêve d'hégémonie qui, dès le premier jour, nous avait hantés.

En attendant, le comte Louis de Villermont accepta une vice-présidence, réduite à la seule direction des séances, qu'il exerça, à partir de la fin de l'année, avec le titre de président. Le P. Bailly, des Augustins de l'Assomption, l'infatigable créateur de tant

d'œuvres magnifiques, dont le journal *la Croix* fut plus tard la principale, le P. Dulong de Rosnay, l'organisateur des missions des conférences populaires, voulurent bien venir siéger avec nous.

Mais, si nous prétendions attirer à nous toutes les activités catholiques, ce qui faisait dire plaisamment à l'abbé d'Hulst que « nous voulions nous annexer l'Eglise de France », nous entendions, en revanche, ne compromettre notre autonomie dans aucun groupement général, et je vois qu'en cette année 1873, après de vifs débats, le comité décida que l'Œuvre tout entière s'abstiendrait de participer au congrès de l'Union des œuvres ouvrières qui devait se tenir à Nantes. L'expérience de Poitiers nous avait suffi.

Ce sont les petits côtés du mouvement qui nous emportait. La création des comités et des cercles, la formation d'une armée catholique hiérarchisée et disciplinée, demeuraient les objets de notre travail acharné, l'idée qui nous passionnait par-dessus tout.

*
* *

Un grand élan commençait à entraîner vers les sanctuaires illustres les catholiques, avides de prières, d'espérance et de foi. Le pèlerinage de Paray-le-Monial avait eu un retentissement particulier; de nombreux membres de l'Assemblée nationale y avaient assisté; la dévotion au Sacré-Cœur, ranimée par le magnifique épisode du combat de Loigny et par le vœu national, dont la basilique de Montmartre allait être la splendide réalisation, s'y était affirmée avec éclat. Les lieux consacrés à la Mère de Dieu n'étaient pas moins fréquentés; Lourdes surtout attirait des foules toujours grossissantes. Nous ne pouvions rester étrangers à ce mouvement général : l'occasion s'y rencontrait pour nous de mettre à l'épreuve la force de notre association.

Le Comité décida que l'Œuvre aurait son pèlerinage spécial. René de La Tour du Pin, dont la résidence familiale, le château d'Arrancy, était dans le département de l'Aisne, proposa d'en fixer le but à Notre-Dame de Liesse, sanctuaire alors très peu connu, illustre cependant par ses origines et son histoire, et situé à peu de distance de Laon, près du bourg de Coucy-les-Eppes. Le pèlerinage de Liesse eut, dans l'organisation de l'Œuvre et dans son orientation, d'importantes conséquences.

L'extension qu'elle avait prise imposa une nouvelle division du travail. René de la Tour du Pin proposa et fit adopter le partage de la France en un certain nombre de zones ou divisions territoriales, ayant chacune à leur tête un secrétaire communiquant avec

le secrétaire général. Paris constitua une zone spéciale, ayant à sa tête un comité distinct du nôtre, dont mon frère Robert fut le président admiré et chéri de tous. Il était, en même temps, chargé de notre administration financière, et ce double fardeau, qu'il conserva jusqu'à sa mort, ne découragea pas un seul jour son laborieux courage et son intelligent dévouement. L'organisation du secrétariat général subsiste encore comme l'ossature de notre corps vieilli; elle a servi de modèle à tous ceux qui voulurent, par la suite, continuer, sous des formes nouvelles, notre grand mouvement de propagande et d'action.

L'autre conséquence du pèlerinage de Liesse se fit sentir dans sa direction. Nous y avions rencontré Léon Harmel dont le nom, depuis, a personnifié l'action sociale industrielle, et qui nous avait offert spontanément le concours des associations ouvrières, établies dans son usine du Val-des-Bois.

Tous ceux qui furent, il y a vingt-cinq ans, mêlés à la vie des œuvres catholiques, ont connu cet homme extraordinaire, dont les dehors modestes et la simplicité rustique cachent une âme de feu, une intelligence déliée, une indomptable ténacité; tous ont admiré l'héroïque sainteté de sa vie, dont il suffit de dire, sans trahir le secret des vertus intimes, qu'elle alla jusqu'à la conception, acceptée par plus d'un prosélyte, d'une association fondée sur le désir du sacrifice et de la souffrance, demandés à Dieu comme une faveur; tous ont été conquis par l'infatigable activité de son zèle; tous ont subi, malgré sa rude franchise, l'ascendant de sa parole apostolique; tous aussi ont éprouvé la bonté de son cœur. Rebelle, par nature et par confiance en ses propres méthodes, aux liens de notre discipline militaire, il entra cependant dans nos cadres, et bientôt il y prit la place prépondérante que lui assuraient partout sa foi, son énergie et l'autorité de son exemple.

Quinze ans plus tard, il devait être l'organisateur puissant des grands pèlerinages de patrons et d'ouvriers qui, de 1887 à 1891, conduisirent aux pieds de Léon XIII des foules nombreuses, et furent comme la préface vivante de l'encyclique *Rerum Novarum*.

L'Œuvre des cercles n'avait encore, en 1873, atteint que les ouvriers de métier et les petits employés : à peine commençait-elle à pénétrer les campagnes. L'exemple d'Harmel fit apparaître à nos yeux d'autres horizons.

L'organisation du Val-des-Bois est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'exposer avec détail. Tous ceux qu'intéressent les questions ouvrières et sociales savent qu'elle repose sur le groupement d'associations ouvrières, se gouvernant et s'administrant

elles-mêmes : la famille patronale leur est étroitement unie, mais elle ne veut exercer sur elles qu'une autorité morale. Des associations d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles, s'ajoutent au faisceau des associations d'hommes et de femmes, et leur ensemble forme ce que Léon Harmel avait appelé la « Corporation du Val-des-Bois ».

Le caractère essentiel de cette organisation, c'est le régime de l'association substitué à celui du patronage, idée profonde, d'une immense portée et destinée à transformer de fond en comble l'action sociale catholique. Harmel a souvent raconté avec émotion comment, à la suite des grèves qui avaient agité l'usine du Val-des-Bois et affligé le cœur de son père, il avait conçu la pensée de faire loyalement appel à l'initiative des ouvriers et des ouvrières, et comment peu à peu s'étaient constituées, par leur propre initiative, exercée de proche en proche sur leurs camarades, des associations très fortes, ouvertement catholiques et réellement autonomes. Depuis, la paix sociale régnait à l'usine du Val, et le titre de « Bon Père », décerné au patron, exprimait l'harmonie familiale de son établissement.

René de La Tour du Pin aperçut immédiatement toute l'importance de l'adhésion que nous apportait cet industriel, dont l'intelligente audace avait inauguré une méthode si nouvelle. Au lendemain du pèlerinage, il courut chez lui, étudia avec soin la méthode qui recevait là une si frappante application, et la fit aussitôt connaître par une brochure intitulée : *Un fait nouveau dans la question ouvrière*, dont le retentissement fut considérable.

Nous trouvions, sur ce terrain de l'usine, destiné bientôt à de si rudes orages, une éclatante confirmation des principes que nous avions posés au fondement de notre action. Un immense avenir s'ouvrait devant nous : nos esprits, désormais tournés vers les grandes masses ouvrières, allaient nécessairement chercher la solution des problèmes qui les agitent. Elle nous apparut, dès ce jour, à la fois dans la législation sociale et dans l'organisation corporative.

La présence d'Harmel attira dans nos rangs de nombreux industriels qui furent pour nous des guides et des conseillers précieux[1]. Beaucoup, il est vrai, devaient s'effrayer plus tard de la hardiesse de nos idées, s'alarmer des préférences grandissantes d'Harmel

[1] Dès le mois de novembre 1879, un groupe important d'industriels du Nord reconnut, dans une déclaration commune, les principes de l'organisation chrétienne du travail. Au mois d'août 1882, une nouvelle déclaration signée par les patrons présents au congrès des œuvres ouvrières réuni à Autun, vint préciser cette adhésion.

pour l'action directement populaire, et reculer devant plusieurs des réformes législatives qui nous semblaient dictées par la justice. Mais la majorité resta fidèle à la féconde et salutaire conception que le commerce de notre Œuvre lui avait révélée.

Un jour, à notre assemblée générale de 1884, M. Chagot, le dévoué et intelligent directeur des établissements métallurgiques de Montceau-les-Mines, monta à la tribune. Les usines de Montceau, où la société de Blanzy avait accumulé les œuvres philanthropiques les plus fortement organisées, venaient d'être le théâtre d'une grève violente, suscitée par les agitateurs socialistes. La maison de M. Chagot avait été attaquée; une bombe avait fait explosion sous ses fenêtres; à la suite de ces événements, il dut quitter ses fonctions. Invité à notre assemblée, cet admirable chrétien y prit la parole, et, les larmes dans les yeux, la voix tremblante d'émotion, ayant raconté le douloureux conflit, il constata l'échec du système de patronage appliqué à Montceau-les-Mines, en rendant un hommage magnifique à la pensée d'Harmel. Ce fut une scène pleine de grandeur.

Si, à cette heure décisive dans l'histoire économique de notre pays, tous les industriels avaient eu la généreuse clairvoyance de M. Chagot, si, résolument, ils avaient accepté, encouragé la loi sur les syndicats professionnels, favorisé sa libre application, qui peut nier aujourd'hui que les conflits du capital et du travail n'eussent été plus facilement apaisés?

L'expérience du Val-des-Bois acheva de fixer, à cet égard, ma conviction. Depuis lors, mes idées se précisèrent d'année en année, et ce fut le fruit de ce long travail que j'apportai en 1883 à la tribune de la Chambre, dans mon premier discours sur les syndicats professionnels.

*
* *

On peut dire qu'avec le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse prend fin l'histoire de la fondation des cercles catholiques. Je ne fatiguerai pas les lecteurs de ces souvenirs, par le récit détaillé des événements qui marquèrent la vie de l'Œuvre pendant l'année 1874.

Deux d'entre eux me paraissent seuls dignes d'être notés, l'un, à cause du caractère particulier qu'il ajouta à notre propagande, l'autre, à cause des conséquences décisives qu'il eut pour ma propre carrière.

J'ai raconté comment, à la fin de 1873, s'étaient nouées mes relations intimes avec le R. P. du Lac, recteur de l'Ecole préparatoire de la rue des Postes. Je pris l'habitude d'aller fréquemment lui

rendre visite. Cette grande maison de travail et de jeunesse, où se formaient pour la patrie des générations de bons serviteurs, m'attirait comme un foyer ardent de régénération sociale. Souvent, lorsque j'avais couché au Louvre, j'en sortais avant le jour afin d'arriver à l'Ecole pour la messe des élèves, à sept heures du matin. La chapelle n'était pas alors la belle église qui s'élève à l'extrémité des bâtiments de l'Ecole; c'était une simple pièce du premier étage, à peine assez vaste pour les élèves. J'assistais à la messe, dissimulé dans l'ombre, au fond de la salle. Les jeunes gens chantaient à l'unisson des psaumes, des hymnes et des cantiques : l'ensemble de ces voix d'adolescents montant vers le ciel, en accents déjà mâles, était d'une admirable harmonie. Je restais là, ignoré d'eux et ravi; il me semblait entendre la voix de la France régénérée.

Un désir passionné de parler à cette jeunesse et de lui communiquer ma foi m'envahit bientôt. Le P. du Lac s'y associa d'un cœur chaleureux. Il voulut que cette tentative d'apostolat ne se bornât pas à l'Ecole seule, mais qu'elle s'étendît aux anciens élèves. La séance fut fixée au dimanche 8 mars 1874. Après trente-quatre années, j'en revois la scène comme si elle était d'hier.

Mgr Mermillod était à Paris. Le P. du Lac le pria de venir présider la séance. Le vaste parloir actuel et la crypte où se donnent les conférences n'existaient pas, à cette époque, plus que la grande chapelle. La salle dont on disposait contenait avec peine les assistants entassés; devant l'estrade où nous étions placés et que garnissaient quelques invités, parents d'élèves, officiers supérieurs et généraux, elle était remplie, jusqu'à déborder, d'une triomphante jeunesse : les élèves, aux premiers rangs, et derrière eux, pressés sur d'étroits gradins, les Saints-Cyriens en foule, les Polytechniciens nombreux, les élèves de l'Ecole d'état-major, qui allait disparaître, ceux de l'Ecole d'application d'artillerie transférée depuis la guerre de Metz à Fontainebleau, et des officiers de toutes les armes, dont l'aîné n'avait pas vingt-cinq ans.

Aucun auditoire ne m'a jamais pareillement transporté. Je ne sais quel discours je fis, je n'en ai gardé aucune trace; mais mon âme tressaille encore de l'enthousiasme qui bientôt m'emporta, les yeux rivés à ceux de tous ces jeunes gens, le cœur comme fondu dans les leurs. Je ne veux retenir ici qu'une seule manifestation de leurs sentiments. C'est la lettre que m'adressa, le dimanche suivant, « au nom de tous ses camarades », l'un des futurs Saints-Cyriens, encore aujourd'hui en activité de service, et dont, pour cette raison, la discrétion m'oblige à taire le nom. Cette lettre était ainsi conçue :

« En nous parlant de la France, de son avenir et de celui du peuple, vous avez trouvé dans nos âmes un écho qui n'a pas cessé d'y retentir. Vous nous avez donné à tous l'ambition de servir le pays par la parole et par l'épée... Voilà ce que vous avez lu peut-être dans nos yeux, pendant que vous nous entreteniez de ces grandes choses. Notre plus ardent désir est de pouvoir bientôt consacrer à votre Œuvre l'activité de nos vingt ans. Notre vœu le plus cher est de vous voir un jour à notre tête sur le champ de bataille, comme vous y serez sans doute dans les luttes pacifiques de la régénération sociale. »

Aucun des témoignages que j'ai, depuis, recueillis en d'autres circonstances, n'a pour moi valu, quelque flatteurs qu'ils pussent être, l'expression de cette juvénile et martiale reconnaissance.

La conférence de la rue des Postes fut bientôt suivie d'une seconde, puis d'une autre au collège de Vaugirard : et, de là, date pour moi une forme d'apostolat que j'ai aimée et recherchée entre toutes, l'action par la parole sur les cœurs des jeunes gens. Je n'en sais pas de plus captivante.

L'orateur, en face de pareils auditoires, sent s'éveiller en lui une force imprévue. L'intelligente ardeur des regards attentifs répond à l'appel des siens, comme par l'effet d'un courant magnétique; la généreuse sincérité des âmes l'entraîne à s'abandonner sans réserve. D'un mouvement rapide de la pensée, il aperçoit l'avenir : il sait qu'en parlant à ces jeunes hommes, il jette pour son pays une semence féconde, et, soulevé par cette tâche auguste, il trouve, pour l'accomplir, des accents et des gestes que n'enseigne pas la rhétorique.

Seules, les assemblées populaires, avec plus de rudesse et d'emportement, offrent, par un semblable échange de sympathie, une même séduction. Chez les uns et chez les autres, la droiture et la simplicité des sentiments, le dédain des conventions, des jalousies et du respect humain, suscitent des épanchements naturels et des vibrations spontanées, que s'interdisent les auditoires mondains ou purement intellectuels.

*
* *

Ma rencontre avec les élèves des Ecoles militaires et les jeunes officiers eut des fruits immédiats. Leur confiante ardeur m'inspira la pensée d'organiser pour eux des réunions spéciales.

L'Ecole de Saint-Cyr voyait alors s'accomplir un véritable miracle de renaissance religieuse. Lorsque j'y étais élève, douze ans plus tôt, jamais une communion n'avait lieu à la chapelle de

l'Ecole. Le jour de Pâques, il y avait sortie générale à six heures du matin : à cette époque on ne découchait, pendant les deux années d'Ecole, que durant le congé qui terminait la première. Les élèves arrivaient à Paris avant sept heures et ceux qui voulaient communier allaient le faire chacun de leur côté.

En 1874, voici où en étaient les choses. Je copie exactement un passage d'une lettre du P. du Lac, datée du mois d'avril de cette année :

« Nos Saints-Cyriens sont venus et m'ont raconté qu'ils étaient à Pâques cent quatre-vingt-trois à la sainte Table; lorsqu'ils sont entrés au réfectoire après les autres, on a commencé à les huer. Mais un ancien, un cavalier, qui n'était pas des cent quatre-vingt-trois, s'est levé et a crié : « Nous devrions au moins nous taire. » Tout a fini aussitôt. »

C'était le début d'un mouvement qui ne devait plus s'arrêter. Les Pâques, faites à l'Ecole, devinrent si nombreuses qu'il fallut réglementer officiellement les heures des messes, et l'ordre des détachements d'élèves qui voulaient y assister. La manière dont, aujourd'hui, remplissent leur devoir de soldat, partout où le drapeau de la France est engagé, les « Postards » de ce temps-là, n'est point, j'imagine, de nature à faire regretter celle dont ils comprenaient alors leur devoir de chrétiens.

Beaucoup, parmi ceux de 1874, accueillirent ma proposition avec un chaleureux empressement.

A l'Ecole polytechnique, l'adhésion fut plus grave, plus réfléchie, mais non moins résolue. Les élèves de la rue des Postes, sous l'énergique impulsion d'un des leurs, depuis l'un des officiers les plus distingués du corps d'artillerie, y soutenaient une lutte héroïque. Il s'agissait de mettre un terme à l'absurde et humiliante vexation que, suivant une tradition déjà lointaine, les anciens infligeaient aux nouveaux arrivants, sortant de la célèbre Ecole préparatoire. Elle consistait à leur lire, devant leurs camarades et dans une sorte de parade, une proclamation injurieuse pour leurs maîtres : cela s'appelait la « cote jésuite ». Les « Postards » de 1874 refusèrent de s'y soumettre. La quarantaine fut prononcée contre eux; et, durant des mois, héroïquement, ils subirent, sans faiblir, cette épreuve terrible, véritable torture morale. Leurs successeurs les imitèrent; devant la résolution des victimes et leur nombre croissant, la persécution recula : la quarantaine disparut et la « cote jésuite » fut abolie. On devine sans peine quels chrétiens robustes je rencontrai, en 1874, parmi ces jeunes hommes.

Les réunions des Saints-Cyriens avaient lieu le dimanche; celle

des Polytechniciens le mercredi. Je n'y faisais point de discours, mais de très simples et familières causeries, après lesquelles s'engageait un cordial entretien sur les sujets qui passionnaient nos esprits.

Les plus fervents entendaient souvent avec moi, le dimanche matin, une messe dite pour eux dans une chapelle de l'Ecole. Le P. du Lac nous adressait une courte allocution; puis, dans une chambre voisine, je disais quelques mots à ces jeunes gens, nous convenions des sujets que nous étudierions ensemble; je serrais leurs mains, et ainsi se formaient entre nous des liens d'affection que n'ont pu rompre, dans la suite, ni les années, ni la diversité des carrières et des situations. Il y a aujourd'hui, dans les positions les plus variées, des hommes que j'ai connus là : lorsque le hasard nous met en présence, ils m'appellent : « Mon capitaine »! et ce seul mot suffit à éveiller entre nous le souvenir d'indicibles émotions.

Un groupe d'élèves de l'Ecole centrale s'ajouta bientôt à ceux des Saints-Cyriens et des Polytechniciens.

Jamais, à aucun moment, ni dans les entretiens intimes du dimanche matin, ni dans les conférences plus nombreuses, il ne fut dit un seul mot de politique. Ces jeunes hommes n'avaient qu'une idée, je puis dire une passion, servir leur pays avec amour, en se donnant à lui tout entiers et en restant publiquement des chrétiens avoués. Nos réunions n'avaient pas d'autre objet : nous parlions de Dieu, de la France, et des moyens de gagner par l'exemple, par la pratique du dévouement, les âmes populaires.

Fondées en 1874, elles durèrent deux années. Vers la fin de 1876, l'orientation nouvelle imprimée au gouvernement par la majorité parlementaire, et le commencement de la guerre religieuse, inaugurée sous le nom d'anticléricalisme, m'obligèrent à y renoncer. Je n'étais plus officier, j'étais devenu un homme politique, et je ne voulais pas que ces conférences fussent, pour tant d'admirables jeunes gens, un obstacle au libre développement de leur carrière. Ce fut un grand sacrifice, que beaucoup ressentirent comme moi. En l'accomplissant, nous prouvions notre parfaite loyauté.

Quand je reporte ma pensée vers ces années lointaines, quand je scrute, devant Dieu, mes actes et mes intentions, je ne découvre dans mes souvenirs, quelles que fussent alors mes espérances politiques, que la noble ambition d'aider ces jeunes gens à demeurer de bons serviteurs du pays et des chrétiens énergiques. J'espère y avoir réussi, au moins pour beaucoup d'entre eux, et,

si ces lignes tombent sous les yeux de quelques-uns de ces hommes, aujourd'hui vieillis, qui connurent ces temps de généreux enthousiasme, plus d'un, j'en ai la confiance, sera mon témoin. Pour moi, j'ai trouvé dans leur commerce, avec un charme profond, une force singulière, et l'exemple de cette belle jeunesse enflamma, d'une durable émulation, mon double dévouement à ma patrie et à ma foi.

*
* *

Le printemps de 1874 fut, d'ailleurs, pour moi, rempli d'obligations de plus en plus pressantes. Les discours se multipliaient, à Paris et en province, devant des foules toujours plus nombreuses. J'appris alors qu'il était impossible d'abandonner la parole publique à l'impulsion du cœur et aux risques de l'improvisation, qu'il fallait, par l'étude et par la réflexion, lui donner le fondement indispensable à sa puissance, et qu'un discours, comme toutes les œuvres humaines, devait être enfanté dans le labeur et la souffrance.

La maison de la rue des Postes fut l'asile où je vins, loin du bruit et des distractions, à l'abri des visites et des rendez-vous, m'exercer à cette gymnastique de l'esprit.

Le supérieur m'y offrait une chambre où nul ne pénétrait. Quand mon service militaire et celui de l'Œuvre des cercles me laissaient libre, j'y arrivais le matin de très bonne heure; j'apportais des livres, j'en trouvais dans la bibliothèque et, durant quatre ou cinq heures, je travaillais avec rage, lisant, notant et écrivant. J'ai fait là mon apprentissage du métier de la parole. Aucun discours, écrit ou non, ne peut être vraiment sérieux, s'il n'a été fortement préparé par la lecture et par la méditation. Lire, le crayon à la main, voilà le premier travail oratoire. Après cela, il faut composer et c'est la grande souffrance que connaissent bien tous ceux qui ont essayé de faire passer dans d'autres âmes quelque chose de la leur.

Les matériaux sont là, en monceau : lesquels choisir, comment les disposer? Les idées se pressent, haletantes, assiègent le cerveau; comment les ordonner? Quelle en sera l'expression saisissante? C'est un combat qui se livre d'abord dans la nuit; tout à coup, comme le soleil perce la nue, l'inspiration s'élance, dissipe l'obscurité, illumine le sujet. Le discours a pris corps, mais un corps fugitif qui se dérobe et qu'il faut saisir, embrasser étroitement, jusqu'à ce que, dans une véritable ivresse de l'esprit, la pensée maîtresse se fixe, lumineuse, en un point culminant vers lequel il faudra tout à l'heure entraîner l'auditeur dompté. Alors,

les nerfs tendus par ce grand effort, l'orateur peut paraître : il est prêt. Sauf les cas très rares où, sous l'empire d'un événement imprévu, le cœur se précipite aux lèvres dans une soudaine explosion, l'improvisation elle-même n'est vraiment oratoire que si elle naît de ce long travail. Il faut qu'elle en jaillisse, comme la feuille s'échappe brusquement du bourgeon, lentement formé par la sève accumulée : sans quoi, elle n'est que le vide assemblage de paroles sonores et la confuse expression de pensées imprécises.

Jusqu'en 1874, j'avais connu l'activité laborieuse : alors seulement je commençai à travailler. Je compris tout ce qui manquait à mon instruction et pour la compléter je me mis résolument à l'œuvre. Je ne songeais pas encore, à cette époque, à la vie politique. Mais j'avais le sentiment qu'une large carrière s'ouvrait devant moi, où je rencontrerais de grands et d'austères devoirs; je voulais être armé pour les luttes qui m'attendaient. J'ai gardé toujours l'habitude de ce constant labeur, préparation permanente de la parole publique.

*
* *

L'assemblée générale de 1874 eut lieu le 13 avril, sous la présidence de Mgr Guibert, depuis peu cardinal, et en présence de la maréchale de Mac-Mahon. J'avais récemment échangé contre les épaulettes d'argent et la tunique à collet rouge des cuirassiers, les épaulettes d'or et le collet blanc des dragons [1]. Un mois auparavant, afin que je fusse dans son gouvernement et sous ses ordres directs, le général de Ladmirault avait facilité mon passage, par permutation, au 2e régiment de cuirassiers, en garnison à Paris, et à la tête duquel je retrouvais mon excellent chef de Meaux, le saint colonel de La Loyère. C'est dans ce corps que, dix-huit mois plus tard, j'allais terminer, par ma démission, ma carrière militaire. J'y ai, dans ce court espace de temps, très peu paru, étant détaché près du gouverneur, et je dois même avouer que je n'ai porté ma cuirasse qu'une seule fois, pour la revue du schah de Perse, ce qui n'a pas empêché la presse radicale de me donner et de me conserver longtemps les surnoms variés de Révérend Père cuirassier et de cuirassier mystique.

Le gouvernement, vers le milieu de 1874, commençait à s'émouvoir des attaques que provoquaient mes discours. Le ministère du 24 mai, présidé par le duc de Broglie, avait été remanié après le vote du 20 novembre, qui organisa le septennat et déter-

[1] Les dragons portaient à cette époque des épaulettes d'or.

mina la retraite des éléments d'extrême droite. Sa position était devenue chancelante. Le 16 mai, il tomba, renversé par les royalistes, sur une question de priorité pour la discussion de la loi constitutionnelle, et la vice-présidence du Conseil (car le chef du pouvoir exécutif était, à cette époque, président du Conseil des ministres) fut confiée au général de Cissey, déjà ministre de la guerre, l'un des plus brillants divisionnaires de l'armée de Metz, où il était sous les ordres du général de Ladmirault.

Au mois de juin, j'étais allé, de Vichy où j'avais accompagné ma femme, faire un discours à Lille; le corps d'armée était commandé par le général Clinchant, que ses antécédents, ses relations et ses idées personnelles rattachaient aux partis de gauche. Notre comité de Lille, sans m'en prévenir, eut la fâcheuse pensée d'envoyer son président lui demander une autorisation que rien ne rendait nécessaire, puisqu'il s'agissait d'une réunion strictement privée et que, depuis près de trois ans, je parlais dans les mêmes conditions, sous les yeux de mes chefs, avec leur approbation, sans qu'aucune observation m'eût jamais été adressée. La situation des officiers, au point de vue de la vie publique, n'était pas, d'ailleurs, à cette époque, ce qu'elle est aujourd'hui : ils étaient éligibles et plus d'un appartenait à l'Assemblée. Le général Clinchant n'avait opposé aucune interdiction à la démarche du président, mais il avait manifesté, paraît-il, le regret que je dusse me montrer en uniforme.

Lorsque j'arrivai à Lille, j'ignorais et la démarche du comité et la réponse du général. Aucune communication ne m'y parvint de sa part. Etant en permission régulière, j'allai, comme le règlement m'en faisait un devoir, me présenter au général commandant la place, qui m'accueillit très gracieusement. Je n'avais aucune raison de rendre visite au général en chef. La conférence eut lieu devant le préfet, deux généraux, trois ou quatre colonels et beaucoup d'officiers. Comment me serais-je cru dans un cas d'indiscipline? Depuis qu'il était ministre de la guerre, le général de Cissey n'avait jamais manifesté le moindre mécontentement au sujet des discours que j'avais prononcés dans des circonstances analogues.

Cependant, quelques jours après, par une lettre adressée au gouverneur de Paris, le vice-président du Conseil, ministre de la guerre, le chargeait d'infliger à son officier d'ordonnance un blâme sévère « pour avoir fait, sans autorisation préalable, un entretien qui n'avait pas trait aux affaires militaires, et pour avoir manqué aux convenances hiérarchiques, en ne se présentant pas au commandant en chef en résidence dans la localité où il devait

faire la conférence. » — « En outre, ajoutait le ministre, cet officier sera blâmé pour avoir pris son uniforme en cette circonstance, alors que M. le général commandant le Ier corps avait introduit, à titre de réserve, en concédant l'autorisation sollicitée, qu'il devait s'abstenir d'être en tenue. »

Le général me fit lire la lettre avec sa bonté ordinaire, en m'invitant à la prudence. Elle me fut extrêmement sensible, d'abord parce qu'elle causait un ennui à mon chef excellent et vénéré; puis, parce qu'elle me donnait l'apparence d'une indiscipline contraire à toutes mes idées, à toutes mes habitudes, aux principes que je proclamais avec le plus de fermeté.

Ma bonne foi était entière. Sur le point de la visite, la lettre des règlements me couvrait absolument. La question de l'autorisation était au moins obscure, comme la lettre ministérielle le prouvait elle-même par la contradiction entre la première phrase, où le défaut d'autorisation préalable m'était reproché, et la dernière où il était question de l'autorisation sollicitée et accordée : la fausse démarche du comité de Lille expliquait en partie cette confusion. Quant au port de l'uniforme, je croyais pouvoir agir à Lille comme je l'avais fait librement à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Tours et dans beaucoup d'autres villes. Sans doute cette liberté était anormale, et, à la distance où nous sommes des événements, elle semble en opposition avec le bon ordre de l'armée. Mais la situation du pays était anormale elle-même, et l'organisation du septennat ne lui avait point enlevé son caractère provisoire. Enfin et par-dessus tout, n'étais-je pas en droit d'invoquer, à ma décharge, les précédents si nombreux des années à peine écoulées, où mon initiative s'était produite ouvertement, loyalement, sous les yeux de mes chefs, avec leur haute approbation?

Le bon général fit valoir ces raisons dans sa réponse au ministre, et, pour le moment, elles parurent suffisantes; car aucune défense ne me fut signifiée de continuer mes discours, ni de parler en uniforme, et l'incident demeura clos. Mais ce fut un premier coup de cloche. Les temps changeaient et devenaient menaçants.

*
* *

Usant de la liberté que je conservais encore, j'entrepris, au mois d'août, une tournée en Bretagne et en Vendée. Elle commença à Sainte-Anne-d'Auray, où les cercles de la région étaient venus en pèlerinage : ce fut mon premier pas sur la terre bretonne, et dans ce département du Morbihan qui bientôt allait

m'ouvrir la carrière politique. Là, l'intensité de la vie religieuse dont la basilique de Sainte-Anne était le centre permanent, la grandeur mélancolique de la lande au milieu de laquelle elle se dresse, presque solitaire, les souvenirs tragiques du « champ des martyrs » où furent massacrés les prisonniers de Quiberon, me pénétrèrent d'une émotion dont je retrouve aujourd'hui dans ma pensée la trace profonde. J'avais lu, en passant à Auray, l'inscription gravée sur la chapelle de la Chartreuse qui garde les ossements des victimes héroïques : *Gallia mœrens posuit;* et quand j'arrivai dans le jardin du petit séminaire où, sous la présidence de Mgr Bécel, évêque de Vannes, la réunion était préparée, ce fut en évoquant ces funèbres souvenirs, que j'exhortai de toute mon âme ce peuple chrétien à réparer, par l'affirmation de sa foi, les erreurs de la Révolution. L'idée de ma candidature prochaine naquit ce jour-là parmi mes auditeurs.

Le voyage me conduisit à Brest, où je rencontrai pour la première fois le capitaine de vaisseau Rallier du Baty, plus tard contre-amiral et notre intime collaborateur, figure de marin, énergique et séduisante; puis à Lorient où je me souviens qu'un matelot, m'ayant entendu, fit de moi, pour exprimer son contentement, ce pittoresque éloge : « Il a causé une heure et il n'a pas craché une fois; c'est un homme! » La dernière étape fut aux Sables-d'Olonne, où m'attendait une assemblée de paysans et de marins, groupés dans un désordre plein de couleur locale, sous une tente immense, qui laissait, en s'ouvrant à la brise, apercevoir les flots bleus de l'Océan. Ces spectacles variés, ces auditoires divers, exaltaient mon enthousiasme et ma parole.

Je ne crois pas cependant qu'elle eût été aux Sables plus ardente qu'ailleurs. Devant ces Vendéens j'avais parlé de leurs pères et de la « guerre des géants »; glorifiant leur résistance légendaire au régime de la Terreur, j'avais fait appel à l'énergie des catholiques contre les ennemis de l'ordre social et de la religion, dont la Commune avait, trois ans plus tôt, tenté de renouveler le règne sanglant. Les journaux radicaux donnèrent, de ce discours, des comptes-rendus improvisés au gré de leur passion. Ce fut une explosion de colère qui retentit jusque dans l'Assemblée nationale.

Elle était en vacances. Pendant sa prorogation, une commission de permanence siégeait tous les quinze jours. Elle se réunit le 3 septembre, peu après l'incident des Sables. Un de ses membres, député de la Réunion, appartenant à l'extrême-gauche, avec qui j'ai eu depuis, à la Chambre, les relations les meilleures, et que son patriotisme rapprocha de moi en plus d'une circons-

tance, M. de Mahy, interpella avec vivacité le général baron de Chabaud La Tour, ministre de l'intérieur. Il lut un compte-rendu fantaisiste de mes paroles : « Pour vaincre l'ennemi qui nous assaille de toutes parts, il faut suivre l'exemple de nos pères les Vendéens qui ont si vaillamment combattu pendant la Révolution. Pour combattre, tous les moyens sont bons et s'il faut tirer l'épée du fourreau, nous la tirerons. » Il dénonça ce langage qui, dit-il, « dans la bouche d'un simple particulier serait criminel et incendiaire », et deviendrait « une révolte et une félonie », s'il avait été tenu par un officier.

Le général de Chabaud La Tour était un protestant, de l'esprit le plus religieux et du plus noble caractère. Je reproduis ses paroles, malgré ce qu'elles ont de personnellement flatteur, pour conserver à mon récit toute son exactitude. Il répondit :

« L'officier dont M. de Mahy a parlé est un militaire des plus distingués; il est doué d'une grande éloquence, qu'il consent à mettre gratuitement à la disposition des paysans et des ouvriers qui veulent bien venir l'entendre. Il les détourne ainsi du cabaret. Il leur fait partager ses lumières, et j'estime qu'il est extrêmement heureux de rencontrer des hommes de cette valeur qui consentent à se consacrer à l'éducation populaire. On soustrait ainsi les classes populaires à l'influence néfaste des écrits, brochures et chansons obscènes qui chaque jour sont colportés dans les foires et les marchés. Quant aux paroles qu'il aurait prononcées, je n'en ai pas connaissance; je prendrai des informations. S'il m'est prouvé qu'elles étaient blâmables, eh bien! j'aviserai. »

M. de Mahy répliqua avec colère en demandant justice de « ma provocation à la guerre civile ». Et, comme il parlait de nouveau des Vendéens, les vives protestations de M. de Kergorlay qui défendit énergiquement les « héros, contraints à une guerre défensive, parce qu'on avait renversé leurs autels et tué leur roi », déchaînèrent une violente discussion. M. Buffet, président de l'assemblée, eut grand peine à la calmer, malgré les efforts de M. Ernest Picard qui disait : « Sachons, dans tous les partis, respecter ceux qui sont morts pour leurs convictions. »

L'incident se ranima un moment à la séance suivante, à l'occasion du procès-verbal. Puis les choses en restèrent là pour cette fois.

Mais les commentaires dont la presse modérée avait accompagné le récit de la séance, suffisaient à faire présager un orage prochain. Le *Temps* du 5 septembre, dans un article de première page, dénonçait avec habileté l'attitude du gouvernement, à propos de « l'étrange missionnaire, du plus étrange officier qui

s'appelle le capitaine de Mun ». Découvrant le côté faible de la situation, montrant que la « tolérance dont un officier est l'objet en des matières qui touchent aux plus ardentes controverses du temps présent est une porte ouverte à l'introduction dans l'armée de ces controverses », il concluait ainsi : « Le ministre de l'intérieur a dit qu'il s'enquerrait du langage de M. de Mun. Le langage n'y fait rien. Nous avons systématiquement renoncé à nous en occuper aujourd'hui. Ce ne serait tout au plus qu'une affaire de discipline, tandis que nous invoquions des motifs d'ordre supérieur et de prévoyance sociale pour que cet officier cesse de se livrer, et l'armée avec lui, dans une certaine mesure, soit au dénigrement, soit aux applaudissements des partis. »

J'ai tenu à citer loyalement cet article dont le ton modéré, contrastait avec les violences de la presse radicale, pour essayer de bien marquer l'état de l'opinion. Aujourd'hui, après trente années de discordes publiques, le langage du *Temps* paraît sage et raisonnable. Mais alors, on n'avait pas encore inventé la théorie de la « grande muette », et il choquait tous ceux qui voyaient dans l'armée l'instrument principal de la régénération sociale. D'ailleurs, c'était moins l'expression d'une doctrine politique que la manifestation, sur une question de détail, d'un mauvais vouloir grandissant contre le gouvernement du Maréchal.

*
* *

Quoi qu'il en soit, ma position devenait de jour en jour plus difficile.

Le 19 septembre, je reçus du général de Ladmirault, qui prenait quelques jours de repos à son château de la Fouchardière, près de Montmorillon, une lettre inquiétante. Il m'envoyait une communication confidentielle signée, pour le ministre, du général Renson, directeur du personnel, qui lui transmettait une dénonciation adressée contre moi au ministère par un sieur X..., domicilié à Caen, d'où il écrivait. La pièce, datée du 31 août, signalait « les faits et gestes d'un certain capitaine de Mun qui devrait porter le froc plutôt que l'uniforme, et qui prêche ouvertement à Lyon la guerre civile ». Le dénonciateur reproduisait ensuite la prétendue citation de mon discours des Sables-d'Olonne : « Pour combattre, tous les moyens sont bons. » Le général me demandait une explication pour le jour très prochain de son retour. Qu'était cet X...? Informations prises aussitôt à Caen, nous apprîmes qu'il « exerçait l'industrie de plaignant dans toutes les affaires où l'ordre moral est mis en cause ». Aujourd'hui, ces types de délateurs professionnels nous sont familiers; nous savons

qui les inspire et nous reconnaissons sans peine, dans ces manifestations soi-disant spontanées, la main de la franc-maçonnerie. Alors, nous étions moins éclairés. L'affaire nous parut de peu d'importance. La dénonciation partie de Caen, au sujet d'un discours prononcé à Lyon, où je n'avais pas été cette année-là, était trop facile à réfuter. La réponse du général la réduisit à néant. Il saisit cette occasion pour rendre hommage au but poursuivi par les organisateurs des réunions où je prenais la parole, et pour faire remarquer que la participation des autorités civiles et militaires était le meilleur témoignage de ma parfaite correction.

Cependant, nos amis de l'Assemblée nationale nous avaient laissé prévoir que l'incident des Sables-d'Olonne n'était pas clos, et que les accusations portées contre moi, à propos de mon discours, se renouvelleraient certainement. Nous désirions que, s'il en devait être ainsi, la question perdît son caractère personnel et que l'Œuvre elle-même fût, à cette occasion, présentée sous son véritable jour.

Nous voyions souvent, au Louvre, le marquis de Plœuc, député de Paris et sous-gouverneur de la Banque de France. C'était une figure sympathique, connue et aimée de tous les Parisiens; son courage et sa présence d'esprit avaient, pendant la Commune, sauvé le grand établissement confié à sa garde, le gouverneur de la Banque, M. Rouland, étant à Versailles; il semblait que ces heures tragiques, dont le souvenir lui donnait un prestige particulier, eussent marqué sa physionomie d'une empreinte d'énergie, et toute sa personne, malgré sa boiterie, d'une allure militaire. Il nous témoignait beaucoup d'amitié, et il se chargea de nous défendre à l'occasion. Nous avions aussi fait des démarches de courtoisie près du général de Chabaud La Tour, pour le remercier; près de M. Tailhand, garde des sceaux, pour le renseigner. Elles avaient été accueillies avec la plus grande bienveillance.

A la séance de la commission de permanence du 1er octobre, M. de Mahy saisit, pour revenir sur mon affaire, l'occasion d'une question sur la suppression des « Chambrées » républicaines du département de Vaucluse, prononcée par le préfet du département.

Il compara « à ces actes de violation du droit de réunion... la tolérance du gouvernement pour d'autres réunions qu'il encourage, et dans lesquelles un capitaine de cavalerie, sans cesser d'émarger comme officier, déverse l'outrage contre les principes que nous a légués la Révolution française, et qui sont la base de notre droit public et privé ». M. Tailhand, ministre de la justice, répondit : « Les phrases citées de M. de Mun ont été faussées et

falsifiées. Si quelques-unes des expressions relevées ont été prononcées par lui, elles ont été détournées de leur sens véritable. La pensée de M. de Mun est entièrement irréprochable. » M. de Plœuc, alors, prit la parole :

« La question soulevée à propos d'un jeune officier des plus distingués, M. Albert de Mun, doit être envisagée, dit-il, sous deux rapports : 1° M. de Mun a-t-il prononcé les paroles qu'un journal lui a attribuées et qui ont si vivement ému l'honorable M. de Mahy? 2° Quelle est l'œuvre en faveur de laquelle a parlé M. de Mun, et un officier peut-il, à quelque point de vue que ce soit, être blâmable pour lui avoir donné son concours? ».

Ayant précisé le débat en ces termes, M. de Plœuc expliqua ce qu'était la réunion des Sables-d'Olonne, « organisée par l'évêque et présidée par le sous-préfet ». Il affirma, sur la foi de mes formelles déclarations, que je n'avais point prononcé les paroles incriminées, et il lut, pour rétablir les faits, un extrait d'un journal catholique des Sables-d'Olonne. Puis, ayant commenté et justifié mon langage, il en vint à l'Œuvre elle-même. Il dit ce qu'étaient les cercles catholiques, leur objet social et leur inspiration patriotique; il en fit connaître le nombre et il conclut : « Les choses étant ainsi, comment un officier manquerait-il, je ne dis pas à un devoir, mais à une convenance quelconque en parlant dans un cercle catholique d'ouvriers, et en faveur de la propagation de ces cercles?... L'incident que l'honorable M. de Mahy a soulevé à la dernière séance de la commission de permanence ne sera pas sans avantage, s'il peut donner quelque notoriété de plus à une Œuvre aussi excellente que les cercles catholiques d'ouvriers. » M. de Beauvillé, député de la Somme, ajouta quelques mots pour déclarer qu'il avait entendu le capitaine de Mun, et rendre hommage « à l'inspiration patriotique et française, à la parfaite correction de son langage ». M. de La Bouillerie, député de Maine-et-Loire, ancien ministre, membre de notre Comité, affirma que « jamais M. le capitaine de Mun n'a manqué une minute à son service, ne consacrant que ses loisirs, et ses loisirs seuls, à l'Œuvre essentiellement louable qu'il a entreprise ». Il ajouta : « J'ai, depuis longtemps, l'honneur de faire partie de l'Œuvre dont il s'agit; et je ne suis pas le seul ici. J'affirme que jamais il n'y a été question de politique. M. le Ministre de l'intérieur le sait parfaitement. » Plusieurs membres de la commission, dit le compte-rendu, « déclarent qu'ils font également partie de l'Œuvre ».

Le *Temps* du lendemain se borna à dire : « Un sermonnaire, M. le capitaine de Mun, a tenu beaucoup plus de place dans la

séance (que la suppression des « Chambrées »). Il a été affirmé que cet officier ne prêchait pas la guerre civile et que ses fonctions de prédicateur ne nuisaient en rien à son service comme militaire. »

L'incident fut clos, à notre plus grande satisfaction, comme le montre le procès-verbal de la séance de notre Comité du 6 octobre. Je le copie textuellement :

« M. le Président (le comte de Villermont) invite M. de La Tour du Pin à faire connaître les résultats de l'interpellation parlementaire. Cette interpellation a été l'occasion d'un vrai triomphe pour l'Œuvre; le garde des sceaux a justifié notre secrétaire général, comme l'avait fait précédemment le ministre de l'intérieur. Le marquis de Plœuc a expliqué l'objet et le caractère de l'Œuvre. M. de La Bouillerie et nombre de ses collègues ont déclaré qu'ils lui appartenaient, et ses détracteurs ont été réduits au silence. M. le Président reconnaît, dans cette heureuse issue de la lutte que nous avons acceptée, un nouveau gage de la protection divine. M. de La Tour du Pin invite, en conséquence de la communication précédente, les membres présents à signer une adresse de remerciements à M. le marquis de Plœuc; il donne connaissance d'une lettre pleine d'encouragements du ministre de la justice et d'une audience des plus sympathiques du ministère de l'intérieur. »

Je dois, pour l'acquit de ma conscience, ajouter quelques mots à ce récit. M. le général de Chabaud La Tour, je l'ai dit, était protestant; M. Tailhand était à la fois un catholique et un libéral : tous deux appartenaient à la droite modérée. M. de Plœuc siégeait au centre droit. Bien qu'étrangers à la politique, nous étions, pour la plupart, des hommes d'extrême droite; nous n'avions point caché nos idées, nous les avions hautement affirmées : j'avais, moi-même, vivement attaqué le libéralisme catholique, sans jamais, il est vrai, mettre les personnes en cause.

La générosité avec laquelle les ministres me défendirent en cette circonstance m'impressionna fortement; j'en gardai une vive reconnaissance. Cette première et indirecte entrée dans la vie politique me fut une profitable leçon. Sans amoindrir la fermeté de mes convictions, j'appris à tempérer les désaccords d'opinion par le sentiment de la justice envers mes adversaires.

*
* *

L'alerte avait été chaude. J'en sortis préoccupé de l'avenir. La question formulée par le *Temps* fut désormais posée devant ma conscience. La propagande religieuse et l'action sociale seraient-

elles, longtemps encore, compatibles avec les devoirs de la vie militaire?

A mesure que s'approchait le moment où l'Assemblée nationale, condamnée à l'impuissance depuis le lamentable échec de sa mission monarchique, serait forcée de mettre un terme à son existence, cette question devenait plus pressante. Le 30 janvier 1875, un vote extraordinairement confus, adoptant, à une voix de majorité, un amendement de M. Wallon à la loi d'organisation des pouvoirs publics, avait en fait fondé la République. Si trouble avait été le débat, si obscure la succession des scrutins, qu'envoyé à l'Assemblée par le général de Ladmirault pour voir ce qui sortirait de la séance, je lui rendis compte en revenant que rien n'était tranché! La lecture des journaux m'ouvrit les yeux, et je laisse à penser les railleries dont m'accablèrent mon chef et mes camarades. J'ai conservé de cette journée beaucoup d'humilité en fait de statégie parlementaire.

L'agonie de l'Assemblée, douloureuse, humiliée, traversée par la grande angoisse patriotique que fit naître au mois de mai les menaces de l'Allemagne, se traîna pendant toute l'année. On s'occupait activement de préparer les futures élections législatives. Quelques élections partielles devaient être l'occasion d'un combat d'avant-garde.

Au printemps de 1875, je reçus diverses propositions de candidature : de Lille où l'ardeur des sentiments catholiques en suggérait la pensée, de Toulouse, où le voisinage de mon berceau familial semblait me créer quelque facilité, du Morbihan surtout, où un siège était vacant, et où l'idée de cette candidature avait, on l'a vu, surgi aussitôt après mon voyage de l'année précédente.

Dès cette époque, quelques pourparlers s'engagèrent, sans aucune précision. J'hésitais encore, me sentant poussé vers la politique, retenu cependant par la crainte, en m'y livrant, d'affaiblir mon action catholique et sociale. René de La Tour du Pin m'en détournait : « Il faut, disait-il, que vous arriviez à la Chambre porté par l'Œuvre. » Noble conception, malheureusement chimérique, que mon esprit se refusait à accepter. La tribune m'apparaissait, au contraire, comme le théâtre où nos idées pourraient le mieux, en s'affirmant avec éclat, frapper et convaincre l'opinion. Puis, je voyais l'Eglise catholique menacée, attaquée déjà violemment par ceux dont le règne s'annonçait, et je brûlais de la défendre, sur le champ de bataille même où elle serait assaillie, avec l'arme que Dieu m'avait donnée. Enfin, comment ne l'avouerais-je pas? quelque ambition me pressait de

déployer, au milieu des luttes parlementaires, l'ardeur oratoire jusque-là dépensée au sein des réunions privées.

Dans ce trouble, une résolution se formait en moi, impérieuse et décisive : si j'étais appelé à poser ma candidature, je ne le ferais que sur le terrain nettement, exclusivement catholique. Tout royaliste que j'étais, je restais catholique avant tout, et je ne voulais point, à une heure où mes espérances monarchiques étaient pour longtemps ajournées, me couvrir d'un autre étendard.

Si, comme je le désire, j'écris un jour mes souvenirs politiques, je dirai comment, en 1881, pour obéir à M. le comte de Chambord, je sortis un moment du terrain où je m'étais tenu depuis dix ans, en appelant les catholiques à me suivre dans l'action royaliste. Même après cet acte accompli, je demeurai fidèle au programme purement catholique du premier jour [1].

La profession de foi que j'adressai, au mois de février 1876, aux électeurs de l'arrondissement de Pontivy, a été pendant trente-deux ans la charte de ma vie politique : je l'invoquai après mon discours royaliste de 1881 ; je la répétai textuellement devant les électeurs de Saint-Pol-de-Léon, après le « ralliement » [2]. Elle n'a pas cessé d'être, à travers les événements, l'expression de toute ma pensée.

L'Assemblée nationale ayant décidé que les élections partielles seraient supprimées, en prévision des prochaines élections générales, les pourparlers engagés dans le Morbihan furent suspendus. De fait, l'année suivante, le siège de Pontivy me fut offert dans des conditions tout autres que celles qui se présentaient alors, et par suite d'initiatives très différentes.

Au mois de mai 1875, j'étais, d'ailleurs, encore très indécis. La pensée de la démission que m'imposerait une candidature me troublait toujours. Je trouve dans une de mes notes cette phrase

[1] Le 8 mai 1881, je m'expliquai à cet égard dans le discours prononcé au banquet de clôture de l'assemblée générale de l'Œuvre.

[2] Je ne puis ici entrer, au sujet du ralliement, dans des détails nécessairement réservés à mes souvenirs politiques. Je veux seulement rappeler les faits et y joindre une observation. L'encyclique aux Français parut le 20 février 1892. Le 23 mai de la même année, à Grenoble, devant le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse française, puis le 6 juin, à Lille, devant les associations catholiques de jeunes gens de la région du Nord, je déclarai ma résolution de « placer désormais mon action politique sur le terrain constitutionnel, pour conformer mon attitude à la direction du Souverain Pontife ». Ce fut pour moi ma formule de ralliement : je n'y ai jamais ajouté un seul mot. En prenant cette résolution, je ne faisais, dans ma pensée, qu'appliquer ma promesse formelle d'obéissance absolue aux enseignements de l'Eglise sur ses rapports avec la société civile.

qui peint bien l'incertitude de mon esprit : « Il faudra abandonner l'épée pour une tribune douteuse, et je ne me résoudrai pas sans peine à un parti aussi grave! »

*
* *

En attendant, je me donnais avec plus d'ardeur que jamais à notre grande affaire.

Au commencement de l'année, j'avais achevé la première partie de l'*Instruction sur l'Œuvre*, exposé complet et raisonné de ses principes, de son but et de ses règles organiques qui, dans la suite et durant de longues années, servit de manuel pour sa direction et sa propagande.

Dans le même temps, j'eus à inaugurer à Paris notre septième cercle au quartier des Batignolles, puis à retourner à Tours, à faire une conférence à Nancy, où je parlai devant l'évêque, Mgr Foulon, depuis cardinal et archevêque de Lyon, dans le cadre magnifique de la grande salle de l'hôtel de ville, une autre à Orléans, sous la présidence de Mgr Dupanloup. Enfin, un voyage dans le Midi me conduisit une seconde fois à Toulouse, puis à Narbonne, à Béziers, à Montpellier, et dans les montagnes de la Sainte-Baume, tout près des lieux illustrés par le souvenir de Marie-Madeleine, afin d'inaugurer au fond d'un cirque pittoresque de rochers, colorés par la chaude lumière de la Provence, un cercle récemment fondé à Roquevaire.

Ces tournées étaient fatigantes, mais pleines de charmes, par la variété des spectacles, l'imprévu des circonstances, la cordialité de l'accueil. En parcourant mes notes de cette époque, écrites au crayon en chemin de fer, j'en retrouve les émotions joyeuses. Lorsque je quittais une ville, des amis m'accompagnaient pendant une partie de la route, d'autres venaient bientôt, de l'étape suivante, au-devant de moi : et c'étaient des conversations sans fin où chacun faisait le récit de ses efforts, de ses soucis, de ses échecs, et où nos cœurs se confondaient dans la commune espérance de la grande régénération. En descendant du train, souvent après un long voyage, il fallait, sans une minute de repos, commencer les visites à l'évêque, au curé, à quelque confrère qui m'offrait une hospitalité, tantôt très modeste et tantôt luxueuse, toujours affectueuse et empressée; si j'arrivais le matin, c'était aussitôt la messe, à laquelle assistaient les membres de l'Œuvre; puis, dans la journée ou dans la soirée, la conférence dans une salle bondée, sans aucune précaution contre la chaleur ou le froid. Avant ou après la conférence, venait la séance du comité, interminable, où je devais parler longuement, répondre aux ques-

tions, trancher les difficultés; après le comité, les dames : nouvelle allocution; puis, encore les confrères à recevoir, les confidences à entendre; presque toujours un banquet, déjeuner ou dîner, occasion d'un nouveau discours : la visite du cercle, suivie des causeries sans fin avec les ouvriers, terminait la journée. Le lendemain, je repartais, le plus souvent sans avoir eu le temps de visiter ni un monument, ni un musée, ni un point de vue. J'ai mené pendant vingt-cinq ans cette vie fiévreuse; j'ai traversé ainsi la plupart des villes de France : je les connais à peine, mais dans chacune, j'ai senti un moment palpiter l'âme du peuple chrétien. J'écrivais dans une de mes notes, pendant cette tournée du Midi : « C'est éreintant, mais c'est magnifique. L'association catholique se forme partout. Elle m'escorte sur toute ma route. Je l'ai trouvée à Toulouse, à Castelnaudary, à Narbonne, à Béziers; elle m'attend à Roquevaire : telle je l'avais rencontrée l'année dernière en Bretagne et en Vendée, telle je l'ai vue il y a deux mois dans l'Est. Quelle force! et, si tous voulaient, si tous comprenaient, que nous ferions de grandes choses! »

Notre réunion générale de 1875 eut lieu à la fin de mai : elle eut une gravité solennelle. L'Œuvre comptait alors cent trente comités, cent cinquante cercles, et dix-huit mille membres, dont quinze mille ouvriers : c'était le fruit de trois années de travail et d'apostolat [1]. Nos cœurs étaient pleins de confiance en l'avenir, mais nous le sentions déjà chargé de menaces. Les généraux, les officiers, les hommes politiques, qui avaient fait longtemps l'honneur et l'ornement de nos réunions, y paraissaient pour la dernière fois. D'autres Assemblées, dont chacun devinait les passions, allaient succéder à celle qui s'évanouissait dans l'impuissance; les militaires n'auraient plus la liberté de leurs actes et de leurs paroles. Une période nouvelle commençait.

Je voulus, dans mon discours de clôture, fixer les principes, les doctrines et les idées dont nous étions résolus, par d'autres moyens peut-être, à continuer la propagande [2].

Ce fut le dernier discours que je prononçai en uniforme. Je

[1] Dans la notice sur l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, où elle obtint un grand prix, on lit : « Depuis l'origine, il a été créé 418 cercles et associations professionnelles comptant environ 60 000 membres, 136 syndicats agricoles comprenant 42 500 adhérents, 77 syndicats de l'Aiguille ou associations chrétiennes de mères de famille groupant à peu près 9000 ouvrières. » Tel fut, en trente ans, sans parler des multiples œuvres inspirées de son esprit, ni du mouvement d'idées qu'elle a déterminé, le résultat direct de l'effort entrepris par l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

[2] Voy. Discours du comte Albert de Mun, t. I, p. 87 et s.

passai le mois d'août à Villerville, près de Trouville, où naquit mon troisième fils. J'y rencontrai pour la première fois Raoul Ancel, venu du Havre où il résidait, pour causer avec moi de la fondation de l'Œuvre dans cette ville, et qui devint bientôt, en même temps qu'un de nos collaborateurs les plus dévoués, l'un de mes amis les plus chers et les plus fidèles.

J'allais presque chaque jour dans les bois qui, sur la route d'Honfleur, dominent l'estuaire de la Seine et la rade du Havre, faire à cheval une lente promenade; et souvent, arrêté devant le panorama superbe qui s'offrait à mes yeux, je méditais sur l'avenir prochain : ma démission était, dès lors, résolue dans mon esprit.

Rentré à Paris, à l'expiration de mon congé et au commencement de l'automne, je fis part au général de Ladmirault de l'intention où j'étais de quitter l'armée, pour me consacrer à l'action sociale que les circonstances rendaient de plus en plus incompatible avec l'état militaire.

Tout en insistant près de moi pour m'en détourner, avec une bonté qui mit le comble à celles qu'il m'avait prodiguées si longtemps, il comprit mes raisons et m'autorisa à envoyer ma démission au ministre de la guerre. Le général de Cissey, à son tour, fit faire près de moi les démarches les plus honorables pour me retenir dans l'armée. Ces témoignages de mes chefs ajoutèrent à l'émotion que me causait une détermination dictée par des motifs cependant plus forts que toutes les instances.

Pour la forme, et afin d'obliger un de mes camarades, M. de Liedekerque-Beaufort, capitaine au 11e dragons, qui désirait passer aux cuirassiers, je permutai avec lui et, le 20 décembre 1875, je reçus avis que ma démission était acceptée.

Le jour où me parvint la lettre ministérielle fut pour moi rempli de mélancolie. A trente-quatre ans, j'avais derrière moi quinze années de service, pleines de souvenirs, tour à tour joyeux et douloureux; toute ma jeunesse finissait là. La guerre avait marqué ma vie d'un ineffaçable sceau : j'en étais sorti, attaché à l'armée, bien autrement que je ne l'étais la veille, par l'espoir passionné de la revanche. Je la quittais en lui laissant une partie de mon cœur. Devant moi s'ouvrait une route nouvelle, obscure et incertaine, dont je pressentais les difficultés et les fatigues.

J'étais triste, mais résolu. Je me souviens que je plaçai sur mon prie-Dieu la lettre du ministre et que je renouvelai, dans le sacrifice qu'elle faisait irrévocable, l'offrande de mes forces à la cause de Dieu.

A. de Mun.

VICTORIEN SARDOU[1]

Un auteur dramatique vient de mourir qui, de 1854 à 1908, n'a cessé de produire pour le théâtre et d'y obtenir des succès. Au lendemain du jour où disparaît Victorien Sardou, devant cette vie si remplie, en face de cette œuvre immense, on ne saurait avoir la prétention de prononcer un jugement. Impossible, d'ailleurs, de réunir en quelques pages toutes les questions relatives à l'homme, à son caractère, à ses pièces, à son influence. Laissons à d'autres le soin de rassembler tant d'anecdotes piquantes sur le châtelain de Marly, sur le collectionneur d'estampes et de bibelots, sur l'académicien, sur le metteur en scène dans ses rapports avec les directeurs, acteurs, machinistes et costumiers, sur le président de la Société des auteurs dramatiques... La matière est fertile; il y a de quoi s'amuser. Je voudrais seulement jeter un coup d'œil d'ensemble sur son œuvre, — en déterminer les caractères généraux de fond et de forme, — en définir, autant que possible, l'originalité, — en indiquer rapidement l'influence.

*
* *

Je ne crois pas que la biographie de Victorien Sardou, déjà exploitée dans ses plus menus détails par les journaux quotidiens, soit très nécessaire à l'intelligence de ses pièces. L'essentiel, que seul retiendra la critique, c'est qu'après de pénibles débuts il réussit, et si bien, qu'il obtint à la fois gloire et fortune.

J'admire ceux qui retrouvent chez son grand-père, chirurgien militaire, et chez son père, chef d'institution, principal de collège, professeur de comptabilité, les origines de sa vocation dramatique. D'autres ont découvert que sa famille était venue de Sardaigne, au quinzième siècle, s'établir en Provence... Et si maintenant vous comprenez mal *les Pattes de mouche* et *Madame Sans-Gêne*,

[1] V. Sardou ne laisse pas d'édition de son *Théâtre complet*. Bien plus, un certain nombre de ses pièces n'ont pas été publiées, — entre autres *Théodora*, *la Tosca*, *Odette*, *Robespierre*, etc... *Fédora*, *Thermidor* et *Madame Sans-Gêne* ont paru récemment dans l'*Illustration*. — La meilleure source critique, pour étudier le développement chronologique du théâtre de Sardou, est dans les feuilletons de Sarcey (*Opinion nationale* et *Temps*), Weiss et J. Lemaître (*Débats*), A. Vitu (*Figaro*). — M. Hugues Rebell a publié sous ce titre : *Victorien Sardou* (Juven), un ouvrage assez confus, mais qui renferme quelques renseignements précieux, donnés par Sardou lui-même.

c'est tant pis. N'oubliez pas toutefois que Victorien Sardou a été maladif pendant son adolescence; cela vous fournira un rapprochement piquant avec Voltaire qui, lui aussi, a vécu très longtemps, bien qu'il se fût toujours plaint de sa mauvaise santé. Mais que ne nous apprend pas la « critique »? Grâce à elle, nous savons que Victorien Sardou, logé avec un de ses amis, rue Garancière, n'avait qu'un paletot et qu'un pantalon..., pour deux. Voilà pourquoi, évidemment, il a toujours surveillé de si près le costume de ses interprètes; il tenait à s'assurer que chaque figurant possédait bien un pantalon tout entier. Victorien Sardou, vers 1848, a commencé sa médecine; il n'y est revenu que beaucoup plus tard, avec *l'Affaire des poisons*. En 1858, il a fait du spiritisme; et cette fois, plaisanterie à part, nous pouvons retrouver dans ce goût juvénile l'origine d'une pièce composée en 1897.

Mais aussitôt que nous abordons l'*histoire littéraire* de Sardou, les moindres détails ont leur prix. C'est par la tragédie romantique, historique, shakespearienne, que débute le futur auteur des *Pattes de mouche*. Il écrit *Othon le Grand;* puis une *Reine Ulfra*, dont l'action se passe en Suède, et dont les vers étaient appropriés à la dignité des personnages : la reine, en effet, s'exprimait en alexandrins; les ministres parlaient en vers de dix pieds; et le peuple, en petits vers libres : vive la liberté! Cette pièce extraordinaire fut, dit-on, montrée à Rachel; mais celle-ci voulait une tragédie grecque, et rendit au jeune auteur son manuscrit.

Cependant, tout en donnant des leçons, tout en travaillant à *la Biographie générale* de Didot, Sardou continuait à fabriquer des drames. Il donnait à l'Ambigu un *Bernard Palissy* qui fut reçu, mais qui ne fut jamais représenté; et il écrivait *le Bossu* que Mélingue aurait bien joué, mais sans la bosse. Or, comme il était impossible que ce bossu n'eût pas de bosse, le drame devint, sous la plume de Paul Féval, un grand roman d'aventures, pour redevenir ensuite un mélodrame. La première pièce de Sardou, celle avec laquelle il reçut le baptême des feux de la rampe, est intitulée *la Taverne des étudiants* (1854). Reçue à l'Odéon, grâce à un caprice d'actrice qui voulait un rôle en travesti, cette pauvre *Taverne* fut sifflée et démolie. Sardou, loin de se décourager, porta une pièce à la célèbre Déjazet, qui brillait encore sur son propre théâtre, et qui joua, pour l'ouverture de la saison 1859-1860, *les Premières armes de Figaro*. Cette fois, le public applaudit. Sardou dédia sa pièce à son interprète : « Parmi tant de couronnes tombées à vos pieds, acceptez la mienne, Madame : elle vous rappellera sans cesse un bienfait que vous oublieriez dans le nombre, si je n'écrivais ici pour mémoire ce nom très obscur et trop heu-

reux de se faire lire à la lueur du vôtre, — Victorien Sardou. »

Les Premières armes de Figaro rappelaient, par leur titre, un des plus grands succès de Bayard, *les Premières armes de Richelieu*, et un des meilleurs rôles de Déjazet. L'auteur y montrait Figaro tout jeune, vrai « gamin de Paris », apprenti barbier dans la boutique de Carasco. Tous les futurs personnages de Beaumarchais passent sous son rasoir agile et se brûlent à son fer à friser : Almaviva, encore étudiant, Bartholo, Basile. Mis à la porte par son maître, Figaro ouvre boutique à son tour. Puis il essaye de faire du théâtre; il raconte plaisamment ses tentatives auprès des directeurs, — et c'est Sardou lui-même qui rappelle ses débuts. « M. le Directeur, s'il vous plaît? — Absent. — Quand le voit-on? « — Jamais. — Merci!... » Je m'élance en avant : nouveau couloir, « autre escalier, second concierge plus laid que le précédent. « Même demande : « Votre nom? — Figaro, auteur dramatique, avec « une pièce. — Sacrebleu! on n'entre pas ici avec une pièce!... »

C'est encore au théâtre Déjazet, et pour la « patronne », que Sardou donne *Monsieur Garat*, sa première comédie historique. On déclara charmant ce petit essai dans un genre où Sardou lui-même devait faire oublier Sardou. Les costumes Directoire étaient alors d'une nouveauté piquante. Depuis, nous nous sommes blasés sur les perruques blondes et les collets noirs; et quand on a tenté, en 1882, une reprise de *Monsieur Garat*, le public a été déçu. Il est vrai que Déjazet n'était plus là.

Monsieur Garat, dit Sarcey, c'était Déjazet, Déjazet déjà bien vieillie, mais qui avait gardé, avec son filet de voix aigrelette et juste, ce merveilleux art de diction qu'elle posséda jusqu'au dernier jour. Sardou, qui était déjà l'homme de toutes les habiletés, avait choisi avec un rare bonheur pour Déjazet, ce costume de Garat, qui dérobait sous une large cravate les rides du cou, qui cachait sous une perruque poudrée tout le tour du visage; il ne restait plus que ce nez impertinent et ces yeux de flamme, tout Déjazet. Le rôle qui n'exige que des mouvements rares et compassés, mais élégants, allait à merveille à l'actrice, qui, avec les années, était devenue un peu lourde, incapable des vivacités des Gentil-Bernard d'autrefois. Elle y déploya une adorable insolence de fatuité; elle y fut délicieuse. (*Le Temps*, 25 décembre 1882.)

Ainsi, en 1860, Déjazet était pour Victorien Sardou, débutant, ce que devait être pour lui, arrivé à la plus grande célébrité, Mme Sarah Bernhardt. Comme tous les grands auteurs dramatiques, comme Molière, comme Racine, comme Dumas père et fils, comme M. Rostand, il savait *dénicher* les interprètes *nécessaires;* et, pour ne plus les perdre, pour les confisquer à ses rivaux, il leur fabriquait des rôles à leur mesure.

Mais le premier succès franc de Victorien Sardou, celui qui le posa définitivement aux yeux de la critique et du public, ce fut *les Pattes de mouche* (Gymnase, 1860). L'ingéniosité de l'action, l'aisance incomparable avec laquelle l'auteur noue et dénoue ses ficelles, le style net et sans prétentions, une mise en scène habile et pittoresque, tout annonçait un successeur de Scribe vieillissant. La pièce tint longtemps l'affiche, et fut souvent reprise.

Après deux demi-succès, dans lesquels Sardou avait tâté le goût du public sans le rencontrer, il réussit de nouveau, au delà même de ses espérances, dans *Nos intimes* (Vaudeville, 1861). Cette fois, il avait trouvé la formule définitive de son genre de comédie, ce mélange savant de ridicule et de pathétique, de rire et d'émotion, qui, déjà pratiqué par Dumas père, n'a pas encore cessé de plaire à nos contemporains.

La période des débuts est terminée. De 1862 à 1908, Sardou va marcher, sauf quelques accidents, de succès en succès. Il sera prompt à saisir, ou plutôt à deviner, « ce qui doit réussir ». Il se renouvellera avec les changements de l'opinion et du goût. La difficulté qu'il a éprouvée à se faire sa place lui suggérera la plus étonnante habileté dans l'art de la conserver. La misère de sa vie d'étudiant lui mettra au cœur la rage du luxe; il habitait un grenier, il lui faudra un palais; et ce palais, construit à Marly, par Mansard, pour le gouverneur de Versailles, « il l'achètera à beaux deniers comptants, pour l'embellir et le rendre plus digne de lui et de sa fortune ».

*
* *

Quand on parcourt, si rapidement que ce soit, l'immense production dramatique de Victorien Sardou, des *Premières armes de Figaro* (1859), à *l'Affaire des Poisons* (1908), c'est précisément cette aptitude à saisir et à servir le goût public, qui frappe chez lui comme une qualité maîtresse. On l'en a blâmé, on l'en a raillé. Sans doute, il aurait mieux fait de braver l'opinion et la mode, et d'imposer aux spectateurs des œuvres originales et fortes, comme Dumas fils, comme Augier. Or, le talent de Sardou fut plutôt, en général, celui d'un chroniqueur avisé, spirituel, mordant, dont le coup d'œil est juste, dont le style est piquant. Au lieu d'une pyschologie générale et profonde, susceptible de résister aux changements de la société, et de plaire aux générations suivantes, il a mis dans ses pièces de brillantes variations sur les travers du jour; il a saisi et *croqué* d'une plume agile et sûre les *bonshommes* du Second empire, de la Commune et de la troisième République. C'est précis, et déjà *daté*, comme les caricatures de *la Vie pari-*

sienne ou du *Charivari*, comme les gravures de *la Mode illustrée*. — Voici Mlles Benoiton, et leur père, et leurs frères, et leur mère qui est toujours sortie : c'est la crise du luxe dans la famille bourgeoise. « Oh! sainte Mousseline, sauve nos filles qui se noient dans des flots de dentelles! » — Voici *nos Bons villageois*, ces paysans à la fois retors et stupides, qui font la guerre au citadin en mal de villégiature, et qui défendent la chaumière contre le château : les temps sont bien changés; aujourd'hui, ils l'exploitent et ils en vivent. — Voici, autour de Dora et d'André, le monde interlope de la diplomatie occulte; on est au lendemain de la guerre; on voit partout l'espionnage; on lui attribue tous les maux passés. — Après la Commune, on veut se venger, par le rire, des terreurs un peu lâches de la veille. Parcourez les petits journaux illustrés; ce ne sont que caricatures sur les vengeurs de Flourens et sur les pétroleuses. Jamais, non jamais ne fut mieux et plus douloureusement prouvée l'admirable boutade de Beaumarchais : on se hâte de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. Et Sardou donne *Rabagas!* — Et ainsi de suite. *Divorçons*, *Daniel Rochat*, *Madame Sans-Gêne*, *Paméla*, — autant de pièces qui correspondent aux préoccupations du public sur la question du divorce, au conflit entre le mariage religieux et le mariage civil, à la renaissance napoléonienne, aux polémiques sur Louis XVII.

Ainsi, il y a toute une partie du talent de Victorien Sardou, et non la moindre, qui intéressera vivement les futurs historiens de notre société française entre 1860 et 1908. Non seulement on pourra suivre d'années en années, en étudiant ces pièces, les courants de l'opinion; mais encore et surtout, on retrouvera dans les succès de Sardou les éléments essentiels du caractère français. L'histoire de notre société cesse d'être une énigme, quand on constate, par l'étude de la caricature et par celle du théâtre, que chez nous, *tout finit par des chansons*.

Mais si l'on peut regretter que Sardou ait suivi plutôt que formé le goût du public, il n'en faut pas moins admirer cette prodigieuse variété. Car on ne doit pas oublier que l'auteur des *Pattes de mouche* est aussi celui de *Patrie;* et que *Madame Sans-Gêne* et *la Tosca*, *Nos Intimes* et *Théodora*, *Nos Bons Villageois* et *la Haine*, *Divorçons* et *Thermidor*, voisineront de façon assez imprévue dans les tomes de son œuvre complète. Regardez-y d'un peu près. Dans telle de ces comédies, *les Pattes de mouche*, il n'y a qu'une intrigue vive et amusante, point de satire de mœurs, point de sentiments dramatiques; c'est, selon un mot cruel et juste, un assez joli *scribouillage*. Dans telle autre, *Nos Intimes*, vous trouverez des éléments tout nouveaux : une peinture de

mœurs, des passions fortes, et un drame. *Madame Sans-Gêne* et *la Tosca* sont deux pièces *historiques :* mais la première est une suite d'amusants tableaux, pleins de détails piquants et chatoyants, animée d'un grand nombre de personnages et de figurants; la seconde est une sorte de tragédie à quatre rôles, et dont l'action, terriblement simple, serre le cœur de plus en plus jusqu'au brutal dénouement. Comparez encore, je ne dis pas *Patrie*, presque cornélienne, à *Divorçons*, pièce égrillarde (le jeu serait naïf, encore qu'il prouverait l'extraordinaire souplesse de l'auteur); mais comparez *Patrie* et *la Haine*, deux grands drames sérieux, qui à eux seuls, auraient pu suffire à la renommée d'un maître en l'art du théâtre. Situations, procédés, caractères, style même, tout, sauf le goût de la mise en scène, ne diffère-t-il pas? Il faut remonter bien haut dans l'histoire de la littérature, pour avoir pareil exemple de fécondité et de variété? Je ne veux comparer Sardou, ni à Shakespeare, ni à Corneille; il lui a manqué le génie suprême qui crée des caractères immortels. Mais il leur est égal par le *don dramatique.*

Songez encore que cette préoccupation même de plaire au public en l'entretenant de ses « affaires présentes », amène Sardou à traiter, plus ou moins, toutes les questions sociales. Nous en félicitons Augier et Dumas fils; tenons-en compte à Sardou. Chacune de ses comédies renferme, approfondie ou indiquée, une *idée* sociale et morale. Ce sont des *pièces à thèse* que *la Famille Benoîton*, *les Vieux garçons* et *Divorçons!* A plus forte raison *Daniel Rochat*, *Séraphine*, *Fernande*, *Odette* et *Georgette.* Souvent la thèse disparaît presque sous les détails malins ou jolis, souvent aussi elle s'évapore dans un dénouement de vaudeville. Mais les quatre dernières pièces que je viens de citer, et qui sont, à mon avis, beaucoup trop oubliées, laissent l'impression des choses sérieuses. Ai-je besoin d'ajouter que *Rabagas*, dont je n'aime guère l'intrigue féminine, contient au second acte une des meilleures satires de la démagogie?

*
* *

Si maintenant nous détachons vos yeux de l'ensemble, pour examiner la structure particulière de chaque pièce, d'autres défauts et aussi d'autres qualités nous frappent.

Sardou, je l'ai dit, avait trouvé sa formule ou, si l'on veut, son moule particulier, le jour où il mit dans *Nos Intimes*, deux actes gais, deux actes dramatiques, et un dénouement de vaudeville. Il commence par amuser ses spectateurs. Des gens qui

sortent de table, et qui ne sont pas venus là pour s'ennuyer, veulent être pris d'abord par l'agrément des silhouettes et du bavardage; ils sont du « monde où l'on cause », où l'on potine, où l'on médit. Lisez les premiers actes de toutes ces pièces : dans *Nos Intimes*, quelle jolie satire de la fausse amitié, de l'égoïsme, de la rosserie des camarades qui vivent à vos crochets! là, s'esquissent des caractères tranchés : le malheur est qu'ils resteront, dans le cours des actes suivants, aussi fragmentés et papillotants. Les premiers actes de *Nos Bons Villageois*, de *Dora* (*l'Espionne*), de *la Famille Benoîton*, sont, chacun en leur genre, des merveilles d'esprit et de justesse. On y admire la sûreté avec laquelle l'auteur choisit et dispose les traits multiples de son tableau, surtout si l'on songe à la difficulté de toute *exposition* au théâtre, et combien le public est blasé sur ces conversations de gens qui parlent pour la salle. Quelles jolies scènes que celle de Grinchu et du marquis, pêchant au même *ru*, — et que celle des laveuses, — dans *Nos Bons Villageois!* Quel charmant *prologue* que celui de *Madame Sans-Gêne!* D'autres fois, nous sommes jetés en pleine action, par exemple, dans *Thermidor* ou dans *la Haine* : l'auteur semble presque gaspiller son sujet, et se priver, pour les actes suivants, de scènes très dramatiques; mais c'est une habileté de plus, car jamais dramaturge ne fut meilleur ménager de ses effets. Le tour de force, en ce genre, c'est le début de *Fédora :* on ramène chez lui, blessé mortellement, le comte Wladimir, on le soigne dans une chambre voisine; nous assistons au va-et-vient des médecins, aux premières recherches de la police, aux angoisses de Fédora, sa fiancée. Le blessé meurt. Est-ce une exposition? est-ce un dénouement? Il faut se reporter aux feuilletons qui suivirent la *première*, pour y constater la surprise du public et de la critique devant ce premier acte. D'autant plus qu'il était fait « avec rien », avec des gestes, des attentes, des allées et venues de valets...

Ce n'était pas, écrit Sarcey, la révélation d'un art nouveau qu'apportait Sardou; mais, avant lui, jamais on n'avait fait un si curieux emploi de la mise en scène, pour produire sans phrase ni cris une si puissante intensité d'émotion. Nous fûmes tous charmés, et je me souviens encore de l'aspect des couloirs à la suite de ce premier acte. Sarah elle-même était oubliée! Cette action qui se traduisait toute seule aux yeux par le mouvement des acteurs en scène, nous avait étonnés et ravis. Jamais Sardou, ce prestigieux enchanteur, n'avait versé à son public un philtre qui tournât et renversât plus promptement les cervelles [1].

[1] *Le Temps*, 9 avril 1894. — Cf. le feuilleton sur la *première*, 18 décembre 1882.

Mais nous nous éloignons un peu, avec *Fédora*, du type ordinaire des pièces de Sardou. Je répète qu'en général, son premier acte, et quelquefois les deux premiers, sont amusants et satiriques. On se croit parti pour une comédie légère, spirituelle, sur les travers du temps, genre *Faux Bonshommes* de Barrière, ou *Camaraderie* de Scribe. Sardou, cependant, sentait qu'il est très difficile de retenir pendant cinq actes l'attention des spectateurs au moyen d'une crise de caractères ou d'un conflit de ridicules; et, s'il le sentait, c'est qu'il était, au vrai, incapable de creuser suffisamment l'étude de ses personnages. Il faut être Molière pour tirer cinq actes de la misanthropie, ou Emile Augier pour écrire *les Effrontés*. Aussi sa pièce tourne-t-elle au drame. C'est presque un aveu d'impuissance. Mais, sur ce point encore, quelques critiques ont été trop sévères. Rien n'est plus artificiel, si on les en croit, que cette *juxtaposition* d'une comédie et d'un drame; et rien n'est plus invraisemblable.

Artificiel, non; en ce sens que Sardou prépare toujours, dans le léger papillotage de ses premiers actes, la situation sérieuse et parfois tragique des actes suivants. Etudiez, à ce point de vue, *Nos Intimes* et *la Famille Benoîton*, sans parti pris; vous y verrez que, par des scènes épisodiques, par de nombreux traits de caractères, par des révélations sur les antécédents des personnages, l'auteur nous fait pressentir quelque événement grave. Le public, tout en s'amusant, attend une émotion prochaine. Et l'auteur arrive à son drame, est-il besoin de l'ajouter? par une suite de gradations savamment dosées. Seulement..., c'est à la scène qu'on doit juger Sardou, surtout, on ne saurait trop y insister, quand il s'agit de l'ensemble du tableau, du *fondu* entre les diverses parties. A la lecture, l'impression manque d'unité. Eh! n'a-t-il pas écrit *pour le théâtre?* n'a-t-il pas combiné *pour la rampe*, ses effets d'ombre et de lumière? La brochure en mains, vous l'affirmez *disparate?* Lisez cet aveu d'un rude adversaire du *genre* Sardou, Em. Zola :

Si j'avais lu la pièce avant de la voir, écrivait-il dans le *Bien Public*, à propos des *Bourgeois de Pont-Arcy*, je ne me serais jamais douté qu'il y eût, dans cette scène, un effet si grand. Eh bien! tout le secret du théâtre est peut-être là : calculer la déviation qu'il faut donner au vrai pour que le public soit agréablement chatouillé. On sait que les ouvriers qui décorent les faïences emploient des couleurs dont les véritables teintes n'apparaissent qu'au feu du four; nos auteurs dramatiques cuisent également au feu de la rampe leurs peintures si fausses de ton [1].

[1] Zola, *Nos auteurs dramatiques* (Charpentier), p. 209.

Pas plus invraisemblable, d'ailleurs, qu'artificiel. Nous sommes habitués par nos tragédies, nos drames romantiques, nos romans à la Balzac et à la George Sand, à fonder toutes les *crises* sur des conflits de passions. Evidemment, c'est ce qu'il y a de plus beau, de plus profond, de plus humain, — et nous verrons que Sardou s'en est bien douté! Mais nous avons tort de croire qu'un drame très intense ne puisse sortir des travers ou des ridicules, ou encore ne puisse être créé par des circonstances. La vie est pleine de *malentendus tragiques*, entre gens qui ne sont point des Rodrigues, des Horaces, des Othellos, — ou des Burgraves, mais simplement des bourgeois. Parfois une méprise peut engendrer mort d'homme; une vengeance de femme peut dépasser son but; l'entêtement dans une manie est une source d'exaspération et de conflits; que sais-je?

De plus, ces drames qui naissent des ridicules ou des circonstances sont de ceux qui, le plus souvent, se terminent par une révélation ou par une réconciliation. De là, chez Sardou, les dénouements heureux, après deux actes d'inquiétude et même de terreur. Ses drames se terminent en vaudeville, dit-on? Mais oui! et ce n'est pas seulement parce que l'auteur veut renvoyer son public sur une bonne impression; c'est aussi et surtout parce que les drames en question sont des *accidents*, et, nous ne saurions trop le répéter, *des malentendus de caractères* ou *des méprises de situations*. En pareil cas, une fin tragique serait beaucoup moins vraisemblable qu'un dénouement heureux. Marthe Benoîton, mal élevée, a commis quelques imprudences, a fait des dettes, tient tête à son mari qui exige des explications et qui la croit coupable des plus grands forfaits; mais c'est une femme aussi honnête qu'inconséquente : Voulez-vous que son mari l'étrangle, comme Othello fait de Desdémone? Dans *Nos Bons Villageois*, le jeune Henri fait une cour imprudente à la marquise; mais il se trouve aux prises avec une femme vertueuse et intelligente, qui ne voit en lui qu'un gentil amoureux pour sa fille : Voulez-vous que le marquis les tue tous les deux, parce qu'il a découvert un chapeau de paille tombé dans le ruisseau? Non, non; le vrai c'est de nous dire les imprudences, les soupçons, les colères, les menaces, et de tout expliquer, puis de tout arranger.

Ainsi, ne disons pas que Sardou fait de ses pièces un ambigu de rire et de larmes, pour répondre à tous les goûts de la foule, pour donner aux spectateurs de quoi s'amuser et de quoi frémir en une même soirée. Il y a là un *système*, qui, dans les moins bonnes pièces, peut paraître artificiel, mais qui repose sur une observation intelligente de la vie ordinaire. Et remarquons, d'ail-

leurs, qu'il en est très souvent ainsi dans Dumas fils et dans Augier. *Francillon*, *Les Fourchambault*, sont dans la *coupe* Sardou. Tout le théâtre moderne est fondé sur ce mélange, plus ou moins habile, du comique et du tragique, si bruyamment réclamé par les novateurs, depuis Diderot jusqu'à Hugo. Ne redevenons donc pas des classiques enragés devant les comédies de Sardou, dont quelques-unes ont si bien résolu la difficulté, après les gaucheries romantiques. Avouons seulement que tous les sujets ne sont pas également bien choisis, dans ce théâtre. S'il y a des chefs-d'œuvre d'agencement, il y a des pièces où la soudure se laisse voir; ou plutôt, il y en a surtout où l'auteur aurait dû aborder plus franchement le drame ou la thèse, sans passer par une sorte d'introduction comique. Ainsi *Daniel Rochat;* ici le problème était trop grave. Ainsi, dans une certaine mesure, *Rabagas :* trop de préambules, trop de femmes, « trop de fleurs »!

*
* *

Mais je ne serais pas surpris que Sardou, passé maître en l'art de l'intrigue, virtuose de la difficulté vaincue, n'ait eu le sincère désir de « faire plus grand », et d'écrire exclusivement de véritables drames. En effet, on ne le sait pas assez, quoique Sardou lui-même ait pris soin de nous le dire, ce qu'il *voyait* d'abord c'était le *drame*. Or, le plus souvent, et toujours jusqu'à *Patrie*, Sardou avait préparé, entouré, adouci son *drame*, en le situant dans la société contemporaine, et en le réduisant aux proportions d'un malentendu ou d'une méprise. La peinture du *milieu* lui fournissait alors tout naturellement un ou deux actes de comédie de mœurs, où son esprit endiablé se donnait carrière; et le dénouement heureux, logiquement adapté, sauf erreur, à une *tragédie domestique moderne*, venait atténuer, parfois jusqu'à la déception, les fortes secousses des actes III et IV.

Un jour, il se demande, d'après son système abstrait : *Quel est le plus grand sacrifice qu'un homme puisse faire à l'amour de la Patrie?* Là-dessus il échafaude un scénario. Mais il fallait le *situer*; et, cette fois, il était assez difficile de choisir l'époque contemporaine, — ou, du moins, rien n'obligeait à la choisir; et comme Sardou était déjà grand amateur de mise en scène, de costumes, de figuration, l'occasion était trop belle pour ne point s'affranchir de l'exhibition des habits noirs et des robes de bal. D'abord, il songea à Venise, au commencement du dix-neuvième siècle; — puis il *remonta*, et situa sa pièce à Londres, sous les Stuarts : il lui fallait un effet des troubles civils, une conspiration, etc. Enfin M. Gevaert, son ami, lui ayant communiqué des

notes sur l'histoire des Pays-Bas, Sardou se décida pour Bruxelles, à la fin du seizième siècle pendant l'occupation de la ville par les Espagnols. « *Patrie*, disait-il, promenée d'abord de Venise à Londres, s'installa définitivement dans les Flandres, à croire qu'il y avait pris naissance. »

N'est-il pas curieux de constater que, le jour où il veut écrire un drame vraiment tragique et sanglant, Sardou abandonne d'instinct la société moderne? Il craint, en effet, de ne pouvoir, sans quelque invraisemblance, donner à des gens vêtus comme nous des passions profondes et presque féroces. Il craint aussi de tomber dans le mélodrame à la Dennery. Enfin, il veut laisser à ce patriotisme un sens général et absolu. La *tirade patriotique* n'est vraiment belle et humaine qu'exempte de chauvinisme; l'actualité la rabaisse; l'allusion y suffit.

Du premier coup, Sardou triompha. Francisque Sarcey, si précieux à consulter parce qu'il donne *l'opinion du public*, écrivait dans son *feuilleton :*

Voilà bien longtemps que nous attendions Sardou au drame. Quand il s'attaquait à la comédie de mœurs, il nous laissait regretter parfois, malgré de grandes et incontestables qualités d'esprit, une étude plus approfondie de son sujet, une analyse plus vraie et plus juste des caractères, une ordonnance plus sévère de l'action. On se souvient que sa comédie pouvait presque toujours se décomposer en deux parties, dont la seconde n'était rattachée à la première que par un lien très faible. Le drame pur n'exige impérieusement, pour être goûté même des connaisseurs, que des situations fortes, habilement traitées. Sardou excelle à les trouver et à les mettre en scène. Il a, plus que personne, le mouvement... Nous avions donc plus d'une fois souhaité que Sardou appliquât à un genre qui allait se mourant, ses admirables facultés dramatiques, et le renouvelât. La chose est faite, et bien faite. *Patrie* est un des plus vifs succès qu'ait obtenus Sardou sur aucune scène, et, disons-le aussi, un des mieux mérités [1].

Un autre critique disait : « M. Victorien Sardou a pleinement réussi du premier coup. *Il a montré que le drame historique était sa vraie voie* [2]... » — *Patrie* a été repris plusieurs fois, notamment en 1886 à la Porte-Saint-Martin; et, en 1901, à la Comédie-Française. La pièce n'avait pas vieilli, et le succès se retrouva tout entier. M. Jules Lemaître, en 1886, allait jusqu'à écrire ceci : « Il se pourrait que *Patrie* fût le chef-d'œuvre de M. Sardou, *et l'un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain.* En écoutant ce drame du patriotisme, je me rappelais *Horace*, je songeais combien les deux pièces étaient à la fois semblables et différentes, et je ne trouvais pas que l'œuvre moderne fût si

[1] *Temps*, 22 mars 1869. — [2] *Journal de Paris*, 20 mars 1869.

écrasée par l'autre[1]. » Et dans une comparaison suivie, fort ingénieuse, et presque inattendue, M. Jules Lemaître développe cette *impression*. Il ne fait guère de réserves que sur le style. « Ce style suffit évidemment pour plaire au public contemporain. Il suffit sur les planches. Suffit-il à la lecture? Suffit-il pour durer? Si je me pose ces questions, c'est que j'ai pris *Patrie* tout à fait au sérieux. »

Eh bien, pourquoi, après ce succès à la fois immédiat et durable, enthousiaste le premier jour et confirmée par plusieurs *reprises*, pourquoi Sardou n'a-t-il pas immédiatement continué dans cette voie? Pourquoi, dans les années qui suivent, une série de comédies à thèses, toutes situées dans la société moderne : *Fernande*, *Rabagas*, *Andréa*, *l'Oncle Sam?* — La réponse est difficile. C'est peut-être que *Patrie* lui avait coûté un grand effort, et que le succès même de ce drame historique lui faisait craindre de réussir médiocrement dans le même genre? C'est qu'il cherchait un sujet heureux, sans en trouver? C'est que, tandis qu'il cherchait, il voulait continuer à produire, et qu'il revenait habilement au genre où il était sûr de lui et de son public?

Quoi qu'il en soit, il fallut attendre jusqu'en 1874 un second drame historique, *la Haine*. Cette fois, il partait du problème suivant : *Dans quelle circonstance la charité native de la femme s'affirmera-t-elle d'une façon éclatante?* Et la réponse fut : *Ce sera quand, victime d'un outrage pire que la mort, elle éprouvera pour son bourreau un sentiment de pitié, qui la fera voler à son secours*. Il ne reste plus qu'à trouver le *cadre*. Sardou pense d'abord à la Fronde, puis à la Ligue; il remonte jusqu'à Charles VII, il franchit les Alpes, et arrive à l'Italie du quatorzième siècle : « Là, dit-il, partout la guerre civile, non pas intermittente comme chez nous, mais à l'état endémique. Une tuerie de trois siècles!... Des passions sauvages, primitives, bestiales!..., mais parfois, au milieu de ces horreurs, quelque acte d'un héroïsme inouï... Toujours et partout, *la femme!*... Je compris que j'étais arrivé[2]. » Il faut lire toute cette *Lettre à Auguste Vitu*, qui sert aujourd'hui de préface à *la Haine*, pour voir comment Sardou sent son idée grandir, se développer, se préciser en même temps, — et pour y constater qu'il était bien né *dramaturge* au sens le plus élevé du mot.

La Haine fut jouée sur le théâtre de la Gaîté, le 3 décembre 1874. Offenbach (ô ironie!) en était alors le directeur. Il crut à un grand succès, et il interrompit les représentations d'*Orphée aux Enfers* pour donner *la Haine*. Sardou, très énervé, très inquiet, fut, aux répétitions, plus méticuleux et plus tyrannique que

[1] *Débats*, 3 mai 1886. — [2] Préface de *la Haine*.

jamais. Son principal interprète, Lafontaine, en fit une maladie, et faillit lui rendre le rôle. Enfin le grand jour arrive. L'accueil de la critique et du public est très favorable. On se sent parti pour une longue série de représentations, et Sardou est décidément sacré poète tragique en prose. Mais voici que, tout doucement, les recettes baissent, — et que ce drame à grand spectacle, avec sa merveilleuse mise en scène, sa figuration innombrable, se joue devant des salles à moitié vides... Et, le 26 décembre, les journaux publient la lettre suivante, de Sardou à Offenbach, lettre qu'il faut bien connaître, parce que, cette fois, elle explique pourquoi Sardou a renoncé au drame historique *pur*.

Mon cher ami, Ce que j'apprends de *la Haine* est bien triste. Si l'on nous avait prédit qu'une pièce écrite avec tant de soin, tant d'amour et de conviction!... accueillie par ses interprètes avec un tel enthousiasme!... montée par toi avec tant d'art et de goût!... applaudie le premier soir avec les honneurs peu communs d'un rappel d'artistes à tous les actes!... et forte le lendemain de l'approbation presque unanime de toute la presse!... Que cette pièce, à la vingt-cinquième représentation ne ferait pas de recette capable de couvrir ses dépenses!... Nous ne l'aurions cru ni toi, ni moi!... Et c'est pourtant ce qui arrive.

J'ai trop la fierté de mon œuvre, pour admettre qu'elle se traîne dans des recettes indignes d'elle. Et je t'aime trop pour t'associer plus longtemps à son injuste destinée. Je te demande en grâce de cesser les représentations de *la Haine*, et de rassurer les spectateurs qui ne trouvent pas cette *tragédie en prose* assez *amusante*, en leur promettant, de ma part, que je n'en ferai pas une autre.

Ton affectionné, Victorien Sardou.

« Je n'en ferai pas une autre!... » Il semble dire au public : « J'avais trouvé ma véritable voie; je renouvelais avec sincérité un genre populaire et littéraire à la fois; à de grands et nobles sentiments, à de fortes émotions, je mêlais une consciencieuse reconstitution du milieu historique et les beautés du décor; je pouvais être pour toi un Dumas père par l'invention, et quelque chose de plus par les idées et par le style; tu refuses de m'écouter, tu t'ennuies? Tu veux des drames pour rire, et des bonshommes en pain d'épice? Comme il te plaira! » Et voici *les Merveilleuses*, *Dora*, *les Bourgeois de Pont-Arcy*, *Divorçons*.

On dira : que ne résistait-il? « Au *Cid* persécuté, *Cinna* doit sa naissance. » Mais le malheur de Sardou, c'est qu'il voulait plaire, c'est qu'il voulait tenir l'affiche, c'est peut-être qu'il voulait gagner de l'argent. C'est que sa nervosité presque maladive lui ôtait ce sang-froid nécessaire à qui doit attendre. Mais la crise une fois passée, nous le voyons revenir, malgré lui, d'abord à la comédie sérieuse, en 1880, l'année de *Divorçons*, avec *Daniel Rochat*, et, en 1881, avec *Odette*. Puis il rencontre en Sarah

Bernhardt, une interprète capable moins encore de bien jouer ses drames que de les imposer au public. Et le voici qui retourne aux intrigues plus fortes, sans agréments de détail, dans *Fédora*, à l'histoire et au drame dans *Théodora*, *la Tosca*, *Cléopâtre*, *Gismonda*, *la Sorcière*. Mais alors, ce n'est plus la veine chaude et héroïque de *Patrie* et de *la Haine;* ce sont des reconstitutions amusantes, pittoresques, avec un seul grand rôle, pour Sarah. J'en excepte *la Tosca*, un tour de force d'une singulière vigueur. A cette époque, Sardou a triomphé des résistances qui l'avaient découragé en 1874; mais à quel prix! en se faisant l'esclave d'une actrice de grand talent sans doute, mais sans *humanité*, et qui ne peut passer à d'autres des rôles taillés à son étrange mesure. On a repris déjà trois fois *Patrie*, avec des interprètes différents; on pourrait reprendre *la Haine*. Mais qui donc, Mme Sarah Bernhardt une fois partie, jouerait *Théodora*, *Gismonda* ou *la Sorcière?* Ainsi Sardou était bien revenu au drame historique, mais non pas à la *tragédie en prose*. Point de problème moral dans ces magnifiques tableaux.

Cependant *Thermidor*, en 1891, marquait un progrès, en ce sens que, non content de reconstituer une époque par des décors et des costumes, Sardou mettait de nouveau, au cœur de sa pièce, un *cas de conscience*. « Est-il permis de sauver une existence au prix d'une autre? » Voilà ce que Labussière se demande, quand il est sur le point de substituer au dossier de Fabienne Lecouteux, prête à paraître devant le tribunal révolutionnaire, celui d'une inconnue... C'est une scène magnifique. Mais Sardou jouait de malheur! On sait ce qu'il advint de *Thermidor*, son plus bel effort vers le grand drame, depuis *la Haine!* Alors il fit *Madame Sans-Gêne* et *Paméla* : c'était de l'histoire à la portée d'un public d'étourneaux, gouverné par des hiboux. Et, plus tard, c'est à Londres qu'il fit jouer son *Robespierre* (1899). Enfin, *l'Affaire des poisons* fut un drame dans le genre Dumas père, très habile, mais qui n'ajoutait rien à la gloire de l'auteur.

Pour conclure sur ce point, il y eut, ce semble, deux hommes de théâtre en Victorien Sardou. L'un entrevoyait le côté tragique d'une situation, l'autre son envers comique; l'un saisissait, dans l'histoire, la grandeur des sentiments héroïques, l'autre n'y apercevait que des costumes et des monuments. Et ces deux hommes se faisaient des concessions mutuelles, n'étant ni l'un ni l'autre assez puissant pour dominer exclusivement. Sardou avait des moments de profonde et presque sublime gravité : certaines scènes de *Patrie*, de *la Haine* et de *Thermidor* sont cornéliennes, il n'y a pas d'autre mot. Mais, comme chez tous les nerveux, cette exaltation

ne durait pas. Il s'éveillait de ces enthousiasmes, et son *démon* l'abandonnait. Il redevenait spirituel et ironique; et, sans doute, il relisait en souriant le dialogue de Karloo et de Rysoor. « Le monde, a-t-on dit, est une comédie pour celui qui pense, et une tragédie pour celui qui sent. » Peut-être n'est-il pas bon d'être tout ensemble très sensible et très intelligent; à moins d'avoir assez de génie pour subordonner, comme Racine, son intellgience à sa sensibilité, ou, comme Molière, sa sensibilité à son intelligence.

*
* *

Maintenant, que faut-il penser des accusations de plagiat sans cesse lancées contre Sardou? Dès 1864, à propos des *Pommes du voisin*, dont le sujet était pris dans une nouvelle de Ch. de Bernard, un critique malin disait : « M. Sardou est l'homme du monde le mieux autorisé à parler des *pommes du voisin*, grâce à l'habitude qu'il a de les cueillir. » Or Sardou avouait ouvertement qu'il avait pris son sujet dans cette nouvelle; et il avait abandonné aux héritiers de Ch. de Bernard le tiers de ses droits! Toutefois, à partir de cette époque, Sardou ne put faire une pièce, triste ou gaie, sans qu'aussitôt, soit en France, soit à l'étranger (car l'Angleterre et l'Italie s'en sont mêlées), on n'ait crié *: Au voleur!*

Mais le *grand scandale* éclata à propos d'*Odette*, représentée au Vaudeville en 1881. Mario Uchard, auteur de *la Fiammina*, déclara que la pièce de Sardou ne pouvait avoir été copiée que sur la sienne, et lui intenta un procès. Des brochures furent échangées, — sans résultat. On plaida : Sardou gagna devant le tribunal et devant l'opinion. Le compte-rendu des débats, qu'on peut lire dans le *Temps* du 29 juillet 1883, est aussi instructif qu'amusant. Le défenseur de Sardou, Me Cléry, n'eut guère qu'à citer des passages de la brochure écrite par l'auteur d'*Odette*, sous ce titre : *Mes Plagiats*. Je n'en veux retenir ici que les arguments généraux, ceux qui valent encore aujourd'hui et qui prouvent à quel point la *propriété littéraire* est chose impossible à définir, et illusoire. Mario Uchard faisait une analyse comparée de *la Fiammina* et d'*Odette* et concluait à l'identité des intrigues; à quoi Sardou lui répond par une analyse également comparée de *l'Ecole des femmes*, de Molière, et du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais : même identité. Aussi, conclut-il, l'*invention* est-elle toute dans les caractères et dans le style. D'ailleurs, le nombre des situations dramatiques est limité; sans avoir jamais lu une seule pièce, un auteur tombe toujours sur une intrigue déjà exploitée, sur un dénouement déjà *inventé*. Sardou cite un article de journal italien où, à propos de cette même *Odette*, il est

accusé d'avoir copié et démarqué, non plus *la Fiammina* de Uchard, mais une pièce de Giacomelli jouée en 1851! « Alors, conclut Sardou, si *Odette* est une copie de *la Fiammina* et si elle est en même temps une copie de Giacomelli, il faut que Uchard, lui aussi, ait copié l'auteur italien : c'est mathématique! »

F. Sarcey, avec sa grosse malice, résumait ainsi le débat :

On chicane Sardou sur les emprunts qu'il a faits ; on rappelle que telle scène vient de *Miss Multon*, telle situation de *la Fiammina*... Eh! bon Dieu! qu'est-ce que cela fait? Que m'importe, à moi, public, que la pièce qui m'amuse vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise? Elle m'amuse; c'est le point pour moi. Sardou est un emprunteur, soit. Mais il faut croire que cela n'est pas si facile d'emprunter, puisque ni vous ni moi ne le faisons. Comment! il y avait une pièce à faire avec les débris de *Miss Multon* et de *la Fiammina*, une pièce qui pouvait avoir cent représentations et rapporter 50 000 francs; vous le saviez et vous ne l'avez pas fait! Vous êtes des idiots, mes amis. Je vous jure que moi, si je m'en étais douté, je n'aurais pas été aussi scrupuleux ou aussi bête. (*Le Temps*, 5 décembre 1881.)

Voilà bien le mot de la situation sur ces affaires de plagiat. Mais il faut en ajouter un autre plus sérieux, plus profond, déjà ancien et toujours vrai; Chateaubriand disait : « L'écrivain original n'est pas celui qui n'imite personne, c'est celui que personne ne peut imiter. » Sardou a refait *la Fiammina*; qui nous refera *les Pattes de mouche*, *Patrie*, *Fédora* et *Divorçons?*

*
* *

En somme, que restera t-il de cette œuvre considérable? Quelle place donnera-t-on à Sardou dans l'histoire de notre littérature dramatique entre 1860 et 1908 : quarante-huit ans de théâtre?

Nombre de pièces ont déjà vieilli; les soudures, le fil blanc, y apparaissent. Les travers sociaux qui y sont raillés ont changé de mode. Quelques-unes des dernières *reprises* ont *déclassé* pour toujours telle et telle comédie, sans parler de celles qui n'ont jamais reparu sur la scène, après un grand succès de nouveauté. C'est ainsi que *la Famille Benoîton*, qui date de 1865, reprise en 1867, en 1871 et en 1889, ne sera probablement plus jamais jouée : en 1889, la moitié des plaisanteries faisaient long feu; et le public, qui, comme luxe et frivolité, en a vu bien d'autres, n'entrait plus du tout dans la morale du sujet. Je serais surpris que *Nos Intimes* puissent de nouveau tenir l'affiche; notre vocabulaire satirique et *spirituel* a changé; tous ces traits se sont émoussés; nous avons entendu trop de Jules Lemaître et de Maurice Donnay pour goûter encore ce style-là. Je crois aussi que *Théodora*, *Gismonda*, *la Sorcière*, disparaîtront, je l'ai dit, avec

Sarah Bernhardt. Leur splendide mise en scène écrasera de plus en plus la fragilité du fond.

Mais Sardou laissera peut-être au répertoire (pour combien d'années, on ne saurait le dire?) une comédie de sa première manière, comme *les Pattes de Mouche*; — deux pièces mixtes, comédie et drame mêlés, comme *Nos Bons Villageois* et *Dora* (*l'Espionne*), — un vaudeville, *Divorçons*, — deux drames violents, *Fédora* et *la Tosca*; — une comédie historique, *Madame Sans-Gêne*; — et surtout trois drames historiques, *Patrie*, *la Haine* et *Thermidor*. Une dizaine de pièces sur soixante.

D'ailleurs, quand bien même il cesserait d'être joué, son nom n'en resterait pas moins un des plus grands, parmi tant d'illustres écrivains dramatiques du dix-neuvième siècle. Son influence, aujourd'hui difficile à saisir et à définir, apparaîtra, avec le recul du temps, très puissante. Le moment viendra où, en rapprochant les dates de ses pièces et des pièces de ses rivaux, on saisira des rapports cachés et de secrètes filiations. On constatera que les dernières comédies de Dumas fils, *l'Etrangère*, *la Princesse de Bagdad*, *Denise*, *Francillon*, se ressentent de son voisinage, en ce sens que Dumas fut amené à modifier sa manière pour plaire à un public formé ou gâté par Sardou. On le retrouvera chez Pailleron, sinon dans *le Monde où l'on s'ennuie*, du moins dans *Cabotins*, où un drame violent est encadré dans la peinture satirique d'un *milieu*; — chez Lavedan (*Catherine*); — chez Jules Lemaître (*le Député Leveau*, *l'Aînée*); — chez ceux mêmes qui semblent avoir réagi contre sa manière, et qui *coupent* leurs pièces comme lui, exactement : les Bataille, les Bernstein, les Capus. Le ton a changé, comme déjà il avait changé de Scribe à Sardou; mais, au fond, les procédés ne sont pas si différents. Et qui sait? M. E. Rostand n'eût peut-être pas écrit *la Princesse lointaine*, sans *Théodora* et *Gismonda;* ni M. Richepin *Par le Glaive*, sans *Patrie?*

Patience; ces synthèses ne sont possibles que plus tard. Pour le moment, évitons à l'égard de Sardou le facile persiflage. Pendant près de cinquante ans, il a diverti honnêtement, ému noblement, des gens qui nous valaient bien. En possession d'une situation littéraire presque sans égale, s'il n'a pas su toujours en profiter pour imposer au public de grandes œuvres, il n'en a jamais abusé pour flatter ses curiosités vilaines ou ses basses rancunes. Il a été Français par la clarté, la droiture, l'esprit, la haine du mal sous toutes ses formes, la passion du foyer et de la patrie. C'est quelque chose.

Charles-Marc des Granges.

L'AMÉRIQUE DE DEMAIN[1]

Dans l'Ouest canadien : Winnipeg, la Prairie, Calgary, les Montagnes-Rocheuses. — Le versant du Pacifique. Vancouver. La Question japonaise. — La plus jeune et la plus active des grandes villes d'Amérique : Seattle.

Aller de New-York à Québec, — ces deux vieilles villes pourtant, et contemporaines à quinze années près, — c'est changer de planète ; c'est tout au moins changer de pays et quitter le nouveau monde pour un ancien chef-lieu de province française. En arrivant, comme je le fais, du Minnesota, en franchissant la frontière canadienne à l'ouest des Grands Lacs, on s'aperçoit à peine de la différence. Même langue, presque partout, et mêmes mœurs qu'aux Etats-Unis ; même croissance hâtive, même hardiesse d'entreprise, ou plutôt, à vrai dire, moins de traditions encore, dans la mesure où cela est possible, et plus de nouveauté. Si l'Ouest américain est dans le plein de sa jeunesse, l'Ouest canadien, lui, n'est qu'un grand enfant, un enfant, du reste, précoce, vigoureux, et dont la croissance stupéfie les statisticiens chaque fois qu'ils lui prennent mesure. C'est vraiment, cette fois, « l'Amérique de demain ».

Il y avait là, jusqu'en 1869, un petit coin de terre égal à plus de la moitié de l'Europe, et dont le reste du monde, bien plus, le gouvernement lui-même du Canada, ignoraient la richesse et presque l'existence. Depuis 1670, donc depuis deux cents ans, il appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui se l'était fait octroyer par charte du roi Charles II, et qui en tirait, au moyen du commerce de pelleteries, des richesses colossales. Elle l'entretenait pieusement dans sa sauvagerie ; quelques officiers, dans des forts servant aussi de magasins, des traiteurs qui couraient la Prairie à la rencontre des Indiens, pour leur acheter des fourrures au prix que l'on imagine, c'étaient tous les

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril, 10 mai, et 25 octobre 1908.

représentants de la civilisation, ou, si l'on veut, tous les agents de l'exploitation. Un trésor de cette taille, cependant, ne peut pas toujours se cacher. Les missionnaires, qui avançaient peu à peu dans l'Ouest, dressèrent à la culture leurs néophytes sauvages ou métis (ces derniers, nés de traiteurs canadiens et de femmes indiennes); ils s'aperçurent de la fécondité du sol et ils la révélèrent. Quelques explorateurs appuyèrent leurs dires. Le gouvernement canadien se rendit compte de l'avenir de ces contrées; il entra en négociation avec la puissante Compagnie, lui laissa ses établissements commerciaux et acheta le territoire pour 7 500 000 francs. Ce n'était pas payer trop cher une propriété contenant 1 036 000 kilomètres carrés propres à la culture, sans parler des forêts, des pêcheries, de la houille, des métaux.

Lorsqu'en juillet 1870 fut passé cet acte mémorable, Winnipeg, où je trouve un peu plus de 100 000 habitants, en possédait bien juste une centaine, groupés autour du fort Garry, un établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle en avait 42 340 en 1901. C'est dire si elle grandit vite[1]. Qu'on lui pardonne donc de ne posséder ni l'élégance de Paris ni la poésie de Sienne. Je n'en proposerai pas la visite au touriste qui recherche l'émotion esthétique; il fera mieux de s'attarder à Québec, voire à Chicago! Ce qu'on peut dire de favorable sur l'aspect de Winnipeg, — dont le nom signifie, paraît-il, *eau sale*, — c'est que les rues en sont larges, les maisons espacées et très hygiéniques. Ajoutons que des trottoirs en planches permettent d'éviter, si l'on ne doit pas traverser les rues, cette bonne terre du Manitoba qui remplit les prairies de blé, et de cambouis les cités. Je comprends que l'une des deux tribus indiennes qui foulaient ce sol ait porté le nom de *Pieds-Noirs*.

J'ai, du reste, gardé bon souvenir de mes deux jours de Winnipeg. Arrivé là sans introduction, je n'y en ai pas moins joui d'une fort aimable hospitalité. Les prêtres qui desservent l'église Sainte-Marie, où j'étais allé dire la messe en sortant du train, ne me permirent pas de descendre ailleurs que chez eux. Ils appartiennent à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, la même qui desservait naguère, à Paris, le sanctuaire de Montmartre, et qui occupe la toute première place, de beaucoup, dans l'histoire de la jeune Eglise canadienne de l'Ouest. Elle a donné l'archevêque actuel de Saint-Boniface, les évêques de Saint-Albert et de New-Westminster, les vicaires apostoliques de l'Athabaska,

[1] La croissance eût été plus rapide encore, si elle n'avait été enrayée, en 1882, par un krach énorme qui n'atteignit, du reste, à fond que les spéculateurs.

de la Saskatchewan et du Mackensie, en un mot tout l'épiscopat de l'Ouest, à l'exception de l'évêque de Victoria. Six religieux, réunis autour du P. Magnan, leur provincial, desservent la paroisse de Sainte-Marie. Ils me racontent, comme on fait partout sur ce continent, les progrès rapides du catholicisme. Mgr Taché célébra pour la première fois la messe à Winnipeg, le 15 juin 1870, dans un petit oratoire de l'école ouverte par les Sœurs Grises l'année précédente; or, la ville aujourd'hui compte six paroisses avec écoles et œuvres prospères. L'Ouest entier n'avait pas un prêtre catholique en 1817; il en recevait deux, en 1818; le premier évêque y vint en 1845 et y trouva six prêtres. Il y a aujourd'hui 2 archidiocèses avec 5 suffragants; le seul diocèse de Saint-Boniface comptait, en 1907, 205 prêtres, 93 églises avec un nombre presque égal d'écoles, 16 institutions charitables, 87 218 fidèles. Le Canada entier possédait 8 archevêques, 25 évêques, 3819 prêtres, 2506 églises, 14 séminaires, 47 universités et collèges, 263 institutions charitables, 2 447 639 catholiques. C'est environ les deux cinquièmes de la population, puisque le dernier recensement décennal, en 1901, donnait le chiffre total de 5 371 375 habitants. Le même recensement n'indiquait, du reste, que 16 000 Canadiens français sur 35 000 catholiques dans le Manitoba et 7000 sur 35 000 dans l'Athabaska et la Saskatchewan.

Les souvenirs que racontent mes hôtes n'ont pas tous la sécheresse des chiffres. L'un d'eux, prêchant une retraite dans un asile de fous près de Montréal, se promenait, le second soir, avec un de ses auditeurs en apparence plus sensé que les autres : « Depuis combien de temps êtes-vous parmi nous? demande le pensionnaire. — Je suis arrivé avant-hier. — Et vous comptez rester? — Une huitaine seulement. — Oui, mon cher, croyez cela! Moi aussi, quand je suis venu, on m'a dit que c'était pour huit jours : j'y suis depuis douze ans. » Il serait plus séant de rapporter ce que me dirent les missionnaires de leur apostolat parmi les Indiens; mais, faute d'avoir eu le temps de noter leurs causeries, pourtant si intéressantes, je n'en ai vraiment retenu que cette anecdote; et je me suis interdit de rien inventer de mon fonds.

Ce que je n'ai pas oublié non plus, c'est la réponse que me fit la supérieure d'un couvent très prospère de jeunes filles. Comme elle me montrait de magnifiques dortoirs, je lui demandai si les plus grandes au moins, parmi les pensionnaires, n'avaient pas de chambres séparées. « Non, me dit-elle vivement, la surveillance ne serait pas possible. » Quelques jours plus tôt, j'avais visité, à Saint-Paul, un couvent du même genre; et comme la supérieure me montrait les gracieuses chambrettes où les jeunes filles

logeaient, tantôt seules, tantôt à deux ou trois, je lui demandai s'il n'y avait pas de dortoirs : « Non, répondit-elle, il faut préparer la jeunesse à user bien de son indépendance. » Ainsi apparaît dans un détail la diversité instructive des méthodes entre Canadiens français et catholiques américains.

L'aimable curé de Sainte-Marie, pour me conduire à ce couvent, m'avait fait passer, à un trot rapide, entre les longues files de maisons banalement coquettes, où les gens de Winnipeg se reposent de la vie d'affaires. Il nous en fallut revoir une quantité d'autres avant de rejoindre la route de Saint-Boniface. On dirait, pour le style, mais avec plus d'espace et de richesse, nos cités ouvrières du Creusot, de Noisiel, de tous les centres d'industrie prospère. La boue profonde des chaussées ne semble pas gêner notre alerte petit cheval, mais elle devient telle, au sortir de la ville, qu'il faut, à un certain moment, passer à côté de la route pour ne pas s'y noyer. Les gens de Winnipeg peuvent s'offrir chez eux le traitement de Dax. Il est vrai, m'affirme-t-on, qu'il a plu beaucoup; et il pleut encore, soit dit comme circonstance atténuante à mon absence d'enthousiasme.

Saint-Boniface, sur la rive droite de la rivière Rouge, n'a que cinq à six mille habitants, en majorité de langue française. C'est là que s'établirent les premiers missionnaires et, en 1847, le premier évêque, Mgr Provencher, remplacé en 1853 par Mgr Taché, l'un des plus grands promoteurs de la civilisation et de la foi dans le Nord-Ouest. Saint-Boniface fut érigé en archevêché en 1871. Mgr Langevin, qui succéda à Mgr Taché en 1895, est un homme très actif, accueillant et simple. N'ayant pu le prévenir de mon arrivée, je n'eus pas la chance de le rencontrer. M. Lionnet, qui fut plus heureux, a tracé de lui ce portrait[1] : « Il appartient à la congrégation des Oblats et réalise un type caractéristique d'évêque canadien. Petit, mais très robuste, ses mouvements vifs jusqu'à la brusquerie, son regard impérieux, quelque chose dans l'allure d'aussi militaire que sacerdotal, le révèlent fait pour le commandement, pour la lutte aussi. Nul n'a plus rudement combattu les libéraux aux élections de 1896. Orateur vigoureux, il traite des questions religieuses, bien entendu, mais non moins souvent ni moins volontiers des questions mixtes. Il y apporte toujours une redoutable ardeur. Si on voulait le comparer à un évêque français, on songerait tout naturellement à Mgr Turinaz. L'archevêque de Saint-Boniface a un grand mérite : dans

[1] Dans son livre, si agréable et riche en observations, *Chez les Français du Canada*. (Plon.)

la Babel manitobaine, il soutient sa race; il chérit ses Canadiens-Français et, sans négliger les autres catholiques, il choie ceux-là, dans lesquels il voit avec raison la grande force chrétienne de l'avenir, — pourvu qu'ils gardent, autour de leur clergé, leur cohésion. »

A Saint-Boniface, comme si souvent aux Etats-Unis, j'ai la joie de voir en pleine construction une nouvelle et grande cathédrale. On ne peut plus se contenter de l'ancienne, bâtie il y a un demi-siècle pour remplacer l'église de bois qu'une religieuse avait incendiée en faisant fondre des cierges pour l'enterrement présumé du bon P. Goiffon. Le P. Goiffon, j'ai l'agréable surprise de retrouver le lendemain, — oh! non pas sa personne : il ne voyage plus guère, — mais son portrait et son histoire, dans la *Vie de Mgr Taché*, par dom Benoît.

Singulière idée, penserez-vous, que celle d'aller au Manitoba pour y étudier des vies d'évêques! Je ne nie pas que ce soit plus simple de les lire chez soi ou à la Bibliothèque nationale; mais ce fut la faute du C. P. R.[1]. Je m'étais fait un plan raisonnable, qui était de partir à dix heures et demie du matin pour atteindre le lendemain, au milieu de l'après-midi, Calgary, au pied des Montagnes Rocheuses. Une trentaine d'heures de chemin de fer, dont une nuit à dormir, ce serait vite passé, et je serais à moitié chemin du Pacifique. Un peu avant dix heures, tant j'ai peur de me mettre en retard, j'arrive à la station, retire ma malle de la consigne et la présente pour la faire enregistrer : « On ne reçoit les bagages, m'est-il répondu, qu'une heure avant le départ du train. — Eh bien, justement, je prends le train de dix heures et demie. — Le train numéro tant (j'ai oublié le chiffre)? — Oui, Monsieur. — Alors, revenez cette après-midi. — Il est en retard? — Evidemment. — Mais à quelle heure pensez-vous?... — Nous ne savons pas encore; on vous le dira plus tard. » Et le guichet se referme. Je reviens assez penaud chez les bons Oblats, qui m'expliquent que ces trains de grande ligne (c'est le cas de dire : 3756 milles, 6045 kilomètres!) ne sont pas très exacts, et qu'on ne va pas les prendre sans téléphoner pour savoir quand ils passent. Nous téléphonerons cette après-midi, et j'apprendrai que mon train de dix heures trente doit passer à quatre heures et demie. Nous sommes dans le pays des grandes distances et des grands retards : je m'en apercevrai encore plus d'une fois, et ces six heures seront suivies de quelques douzaines d'autres. Et c'est

[1] Le *Canadian Pacific Railway*, qu'on désigne par ses initiales, comme chez nous, le P.-L.-M.

ainsi que, dépourvu d'attrait pour les monuments de Winnipeg, j'ai passé quelques heures studieuses dans la bibliothèque de mes Pères Oblats.

*
* *

Cette journée, un peu énervante, ne s'achève point mal. Aux environs de Winnipeg (je parle d'environs à l'américaine, quelques centaines de lieues), la Prairie est, en ces premiers jours d'août, assez poétique, avec ses foins que l'on coupe et ses lacs infinis de céréales encore vertes. La nuit est reposante, et c'est en belle disposition que le lendemain matin je me mets aux fenêtres du Pulmann. Désillusion, et qui va grandir, grandir d'heure en heure, jusqu'à devenir opprimante! La Prairie, maintenant que nous avons quitté la partie cultivable, pour atteindre les grands pâturages, desséchés l'été, c'est un désert, avec de l'herbe pour sable, une herbe courte et dure, sans forme et sans couleur. Ce désert, ainsi que tous les autres, était naguère parcouru par des nomades, lesquels, pour se conformer aux saisons de l'herbe, montaient l'été au nord, et descendaient l'hiver au sud. Mais ces étranges pasteurs ne suivaient, ou plutôt ne poursuivaient que des troupeaux sauvages : les bisons, *buffalos*, animaux providentiels d'où ils tiraient la satisfaction de tous leurs besoins, réduits, du reste, à la nourriture, à l'abri et au vêtement. Leur culte était celui du soleil, arbitre apparent de leur sort. Ils n'avaient en propriété que des tentes, des chevaux et des armes, celles-ci pour la guerre encore plus que pour la chasse. Comme les uns s'appelaient *Cris* et les autres, *Pieds-Noirs*, ils se battaient et s'enlevaient le cuir chevelu, toutes les fois que l'occasion pouvait s'en offrir. Aujourd'hui ceux qui restent sont bien adoucis; mais le jour qu'ils appellent de leurs vœux reste celui où le Blanc quittera la Prairie et où *Buffalo* sortira de terre. Car *Buffalo* a disparu! Ils en ont fait des tueries effroyables, jusqu'à un million par an, et aujourd'hui on ne le rencontre guère qu'à l'état de curiosité dans des parcs nationaux. Pas un seul ne se montre dans la plaine, pour atténuer l'ennui du trajet. Tout ce qui s'offre à nos yeux somnolents, c'est de très loin en très loin un petit troupeau de chevaux ou de bœufs, quelques baraques en bois à l'entour d'une gare, une équipe d'ouvriers qui entretiennent la voie. Et toujours à l'horizon le tapis d'herbe sèche, et toujours sous nos pieds la ligne droite et uniforme qui se déroule entre les rails comme une courroie sans fin entre deux poulies. Il n'est désert, pourtant, qui ne possède ses oasis : les rares cours d'eau que l'on traverse sont bordés d'arbres et de verdure, et c'est là

que s'établissent de petits centres colonisateurs. Mais il ne faut pas croire que chaque station représente une ville ni même une bourgade; la plupart ne sont que des haltes, et la plus grande distraction qu'elles offrent est celle de leurs noms : High Bluff, Portage-la-Prairie, Brandon, Red Jacket, Qu'Appelle, Regina, Grand Coulee, Pasqua, Moosejaw, abréviation fort opportune d'un seul nom indien, qui signifie, paraît-il, *la petite rivière où un homme blanc a réparé une charrette avec une mâchoire de bison* [1].

A partir de Moosejaw, *petite rivière*, etc., la contrée se modifie peu à peu; elle devient cultivable et accidentée; on pressent l'approche des Montagnes Rocheuses. Une société puissante, la *Canadian Land and Ranch Company*, a créé là d'immenses fermes que par l'irrigation elle a rendues très productives. Près de la station de Swift Current, qui est à 600 mètres d'altitude, elle nourrit jusqu'à des troupeaux de 16 000 moutons. Plus loin, près de Kincorth, elle en a 6000 relevant d'une seule ferme, pendant que dans une autre elle entretient 7000 bœufs et 500 chevaux. Le pays, dont quelques parties atteignent désormais 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, possède des cours d'eau et devient de plus en plus favorable à l'élevage, en même temps que ses parties basses se couvrent de moissons. Medicine Hat, qui n'est plus qu'à 700 mètres d'altitude, sert de débouché à toutes sortes de produits fermiers et compte déjà 3500 habitants; avec son climat tempéré, avec le bois, le charbon, le gaz naturel qu'on trouve dans ses environs et qui ajoutent leurs richesses à celles de l'agriculture, il semble que ce gros bourg au nom baroque soit destiné à un bel avenir. Jeunes Français, mes amis, qui préférez le travail manuel aux arts et aux lettres, partez pour Medicine Hat.

Mais ne me demandez plus l'aspect du paysage. Je comptais le voir à midi. Nous y passons à onze heures du soir. Nous serons à Calgary à deux heures au lieu de trois : à deux heures du matin, s'entend, au lieu de trois heures de l'après-midi. Comprenez-vous que l'on s'impatiente? Impossible, n'est-ce pas, de lire toute la journée. J'ai cherché à nouer des conversations : personne d'intéressant. Je me rabats sur le nègre du Pullmann, qui cause familièrement avec tout le monde, et je lui demande ce qu'il préfère, des Etats-Unis ou du Canada : « Les Etats-Unis! » me répond-il sans hésitation. Et comme je cherche à savoir pourquoi : « C'est, ajoute-t-il fort gravement, qu'on y joue mieux au *base ball.* » Je lui montre des campements de colons, et je lui dis en riant :

C'est, du moins, ce qu'affirme l'auteur d'un assez agréable ouvrage, *De Québec à Victoria*, M. A.-B. Routhier (Québec, 1893, in-8°, p. 155).

« Voilà comme vous ferez, quand vos économies seront suffisantes. — Moi? reprend-il, je me retirerai à New-York, et je verrai jouer le *base ball.* » C'est décourageant. Je trouve pourtant quelqu'un de plus malheureux que moi : un fermier de l'Ontario, peu habitué à vivre avec ses pensées, qui va et vient dans le wagon comme un tigre en cage. Il s'ennuie d'autant plus qu'il a entrepris ce voyage-là pour son plaisir et pour celui de sa compagne, une personne à figure ingrate qui doit être sa fille, à moins qu'elle ne soit (je le plaindrais) sa femme. « Voyons, Monsieur, dis-je au triste Ontarien, n'oubliez pas que vous voyagez pour votre agrément! » Et sa tristesse m'arrache un si franc éclat de rire que lui-même s'en déride un peu. Et voilà tout, avec la psychologie du nègre, pour un voyage de trente-quatre heures!

Je lui avais demandé, à ce brave nègre, de me réveiller avant Calgary. Il me fait lever deux heures trop tôt. C'était bien la peine! Le train s'arrête là pour tout de bon, conscient de son retard et décidé à y mettre fin en se confondant avec le train qui le suivra. C'est peut-être bien le même que je reprendrai demain l'après-midi, demain ou aujourd'hui! je ne veux plus rien savoir du temps, et je me laisse mener comme un corps sans âme à un hôtel quelconque où je dors trois ou quatre heures dans une chambre minuscule. Le bruit me réveille tôt, et l'aurore, si la pluie ne jetait entre nous ses voiles, me verrait déambuler dans les rues de Calgary, sur les planches-trottoirs, traversant le moins souvent possible les fleuves de terre noire qui servent de chaussée.

C'est la vraie ville américaine en voie de formation, avec ses rues larges et moitié bâties. Au centre, des banques monumentales, des échoppes de savetiers, des bars où l'on vend de la bière et des cartes postales, des restaurants populaires, des magasins luxueux, des cabanes de blanchisseurs chinois, d'assez coquettes maisons en bois, le tout séparé par des terrains vagues. Cet aspect dénué d'harmonie n'empêche pas Calgary d'être fort prospère déjà et gonflé d'espérances. Assise au croisement du *Canadian Pacific Railway* avec les lignes d'Edmonton au nord et de Macleod au sud, elle est le centre naturel de distribution économique entre le minerai des montagnes et les ranches qui bordent la Saskatchewan. C'est la ville la plus importante depuis Winnipeg jusqu'à Vancouver. La rivière de l'Arc ou du Coude, *Bow River*, y apporte par flottage des bois de construction, et surtout l'eau qui alimente le grand canal d'irrigation au moyen duquel le C. P. R. fertilise trois millions d'acres, à l'est, des deux côtés de ses rails. Calgary a pour rivale Edmonton, capitale de l'Alberta, à huit heures de

chemin de fer droit au nord. Mes lecteurs auront avantage à s'y rendre en compagnie de M. Lionnet, s'ils veulent saisir sur le vif l'impression des colons qui y cherchent et y trouvent fortune; ou, s'ils veulent s'avancer plus haut, jusqu'au delà du lac des Esclaves, je les invite à y suivre Mlle de Saint-Pierre, en sa chasse aux ours qu'elle ne tue pas, chez les pauvres missionnaires et religieuses que sa présence console, parmi les Indiens qu'étonne son courage[1]. Quant à moi, n'ayant pu pousser jusqu'à Edmonton, je n'ai pas de raison pour humilier Calgary devant elle. J'éprouve plutôt le besoin de faire réparation à la seconde de ces villes, en disant qu'elle a déjà ses quinze mille habitants; qu'elle offre, à très peu de distance, quelques jolies promenades sur des collines d'où l'on aperçoit les pics des Rocheuses; et qu'enfin ce n'est pas de sa faute si j'y suis arrivé la nuit, en retard, et par un temps de pluie.

D'ailleurs, j'ai trouvé un trottoir cimenté pour me rendre à l'église catholique, située tout au bout de la ville, et, après avoir montré au supérieur des Oblats une lettre de Mgr Ireland, j'y ai été accueilli très fraternellement. En conversant avec ces bons Pères, en se rendant compte de l'héroïsme qu'il a fallu aux premiers d'entre eux pour atteindre ce pays bien avant les colons, tantôt à pied, tantôt en charrette, qui oserait se plaindre de la trentaine d'heures qui séparent maintenant Winnipeg de Calgary, des cinq ou six journées qui séparent les deux Océans? Que devait-ce être avant le C. P. R.? Et l'existence, après tout, n'en est pas si ancienne. Sur 2 904 milles qu'il fallait construire entre Montréal et Vancouver, le gouvernement fédéral en avait achevé 641 de 1875 à 1881; il céda alors le reste à la Compagnie du *Canadian Pacific* et celle-ci posa le dernier rail le 7 novembre 1885. A l'encontre de ce qui arrive d'habitude, un pont se trouvait jeté, cette fois, sur un continent, entre deux grandes mers.

Les premiers Oblats étaient venus de France. La France, aujourd'hui, en envoie encore, mais par manière d'exil. Le Canada, comme d'autres pays libres, pourrait se réjouir, en un sens, de nos tristes mesures d'expulsion, puisqu'elles lui donnent plus d'apôtres et de pionniers; mais ce serait là un égoïsme très éloigné de sa chrétienne pensée et, du reste, fort mal entendu, puisque cet afflux momentané annonce, on peut le craindre, l'extinction de la source. Une réflexion plus triste encore m'est imposée par l'état d'esprit que je découvre chez un jeune mis-

[1] Voy. Jean Lionnet, *op. cit.*, p. 256, et l'article de Mlle de Saint-Pierre, *En dehors de la civilisation* (dans le *Mois*, numéro de juillet 1908.)

sionnaire qui prend avec moi le train de l'Ouest, pour aller le lendemain, qui est un dimanche, dire la messe à 130 kilomètres de là. Il y a seulement six mois qu'il a été forcé de quitter la France, et ce ne fut pas, me dit-il, sans un chagrin affreux. Maintenant déjà il ne voudrait plus y retourner et se trouve mieux au Canada. Pourquoi? Et quel avertissement, pour notre patrie, que cette facilité de bons citoyens à se détacher d'elle! En faisant parler mon compagnon de route, je dus reconnaître que, s'il avait cessé de préférer la France, ce n'était pas uniquement à cause des lois d'expulsion, mais pour la quantité d'entraves qu'y rencontre chacun dans la vie quotidienne. Admettons que, parmi ces entraves, beaucoup se présentent partout comme conséquences inévitables d'une civilisation plus complexe. N'en serait-il pas quelques-unes aussi que nous ferions sagement de supprimer?

Avant de pousser plus loin notre voyage, faut-il mettre ici quelques conseils pratiques pour les jeunes gens qui songeraient à se rendre comme colons dans l'Ouest canadien? J'hésiterais à le faire, étant donnée mon incompétence sur cette grave question, si quelques entretiens avec des gens éclairés ne m'avaient fait saisir très nettement un petit nombre de vérités utiles. La première est qu'il ne faut jamais acheter de propriété que sur place et après une sérieuse expérience du pays; la seconde, que les agriculteurs ont beaucoup de chance de réussir et les autres fort peu; la troisième, qu'à moins d'arriver en famille nombreuse, il ne faut pas s'établir trop loin d'un centre de population, si l'on ne tient pas à périr d'ennui; la quatrième, que les facilités pour un immigrant sont de plus en plus grandes à mesure qu'il s'avance plus loin, la province de Québec offrant moins de terres libres ou de situations neuves et rémunératrices que l'Ontario, l'Ontario moins que le Manitoba, celui-ci moins que la Saskaschewan et que l'Alberta. A ceux qui ne se sentiraient pas d'aptitudes pour l'élevage ni la grande culture, mais qu'attireraient plutôt l'industrie, le commerce, l'exploitation des jardins maraîchers ou fruitiers, l'art des forêts et ses dérivés, je conseillerai de préférence la Colombie anglaise et l'Etat américain de Washington, vers lesquels nous allons maintenant continuer notre route[1].

[1] Un dernier point, sur lequel j'oserai insister, c'est qu'on fera bien de s'adresser, pour plus amples renseignements, non à l'auteur de cet article, qui a exposé ici toute sa science, mais au commissaire si serviable et si compétent du gouvernement canadien, à Paris, M. Fabre (10, rue de Rome), ou à M. Jean Lionnet, l'intelligent et actif président de la société *la Canadienne* (26, rue de Grammont), laquelle a pour but de multiplier les relations de toute sorte entre le Canada et la France.

*
* *

Je ne veux pas découvrir une fois de plus les Montagnes Rocheuses. Qui les parcourrait en détail, comme on fait les Alpes, y rencontrerait sans nul doute quantité de merveilles; mais, il faut bien avoir le courage de le dire, elles n'offrent, traversées en chemin de fer, rien de surprenant pour ceux qui se sont rendus en Italie par la Suisse ou par la Savoie. Et je n'entends point certes amoindrir par là l'intérêt que présentent les Montagnes Rocheuses sur le trajet du C. P. R. Je comprends même très bien les sentiments que témoignent mes compagnons de route, la joie communicative et souvent bruyante des passagers qui s'entassent dans le wagon-belvédère, *observation car*, attaché à l'arrière du train. A Banf, où je m'arrête à cause du dimanche (on ne trouve guère plus d'église ni même de pays habité que toutes les cent lieues), à Banf déjà, ils manifestent leur enthousiasme. Ils admirent à bon droit le gracieux cirque de montagnes où s'épanouissent le petit village et le confortable hôtel de la Compagnie; mais ce qui surtout les transporte, c'est de voir, sur les pics environnants, de la neige le 17 août. Je suis, pour mon compte, moins ravi d'en trouver sous mes pas le lendemain matin, quand je vais dire la messe.

Je me fais aux mœurs des trains de l'Ouest. Il y en a un, deux fois par semaine, qui est, dit-on, rapide et régulier. Je l'ai manqué à Winnipeg, faute d'en connaître l'existence; je le manque à Banf, parce qu'il passe trop matin, et je prends paisiblement le quotidien à l'heure qu'il lui plaît de s'annoncer. Il y a bien une question de correspondance pour Seattle, qu'il faudrait joindre avant d'atteindre le Pacifique; mais si on la manque, et nous la manquerons, en effet, de cinq ou six heures, il paraît que la Compagnie vous mène gratuitement jusqu'à Vancouver. Après tout, qu'importe? L'on n'est point mal dans ce train; la nuit, on dort à son aise, et le jour on traverse de magnifiques paysages, assez lentement pour en jouir; deux ou trois fois même, nous sommes descendus, en dehors des stations, pour cueillir des fleurs et des fraises. Une autre distraction est d'observer les voyageurs quand on traverse de petits tunnels et quand on passe sous les toits qui protègent la ligne contre les avalanches; tout le wagon-belvédère clame de joie et s'esclaffe de rire. Il n'est presque personne qui ne passe ici pour la première fois, tant c'est loin, loin, loin, et qui ne ressente, par conséquent, des impressions neuves. Et puis, les Américains sont si expansifs! Ce sont, je crois l'avoir dit déjà, des Anglais du Midi.

Le point le plus élevé du trajet est Stephen, à 1800 mètres :

un peu après Laggan, station d'où l'on se rend aux « Lacs dans les Nuages »; un peu avant Hector, où se fait le grand partage des eaux, « Great Divide » entre la baie d'Hudson et l'Océan Pacifique. Nous voilà bien, cette fois, dans un autre monde. Mais c'est à *Glacier House* qu'il faut s'arrêter pour voir le plus beau paysage; la station n'est qu'à trente minutes à pied du glacier Illecillewaet, qui est le plus grand du monde (naturellement) et que dominent des pics impressionnants de plus de 3000 mètres. Est-ce pour mieux jouir du paysage que le train, au sortir de là, s'amuse à former des boucles, à décrire des huit, à revenir sur ses pas en lignes presque parallèles? Les ingénieurs ne cédèrent pas à une fantaisie aussi poétique,. mais aux nécessités d'un raccordement on ne peut plus ardu. Ils avaient commencé la ligne des deux côtés à la fois; et, par suite d'une erreur bien excusable à pareille distance, le tronçon du Pacifique arrivait au point de la jonction quelque 100 mètres plus bas que le tronçon de l'Atlantique. *Tronçon* est-il vraiment le mot? Je cherche dans Littré : « Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large. » C'est bien cela.

Nous traversons, la nuit, des pays qui passent pour offrir de plantureuses pêches au saumon, d'admirables chasses à l'ours et à la chèvre fourrée des montagnes. Endormis dans les nuages et le froid, nous nous éveillons sous un ciel bleu et chaud. Nous passions hier de France en Suisse; nous allons maintenant de Constantine à Biskra. Les eaux mugissantes et vertes de la rivière Thompson jettent une note de joie; mais elle est étouffée bientôt dans le concert sombre des montagnes arides et des rocs géants traçant leur ombre crue sur le sable, étranges d'aspect et presque horribles, comme s'ils étaient les génies avares qui ont veillé de longs siècles sur l'or des mines colombiennes et, un peu au delà, sur le Klondike lui-même aux trésors meurtriers. Ils ont l'aspect morne et fatal de Titans vaincus. Insensiblement, le paysage se fait moins redoutable, — quoiqu'il offre encore de terribles gorges, — après que le Fraser, principal fleuve de cette région, est venu du Nord absorber dans ses eaux jaunâtres la gracieuse rivière Thomson. La terre, jusque-là déserte, commence à se repeupler; autour des stations apparaissent des villages d'Indiens et, ce qui est plus nouveau, des cabanes d'ouvriers asiatiques. A force d'aller à l'Occident, nous approchons de l'Extrême-Orient : *extreme East is West*, dit un proverbe américain[1]. Voilà des Chinois à longue natte et même

[1] « Extrême-Est est Ouest. » On pourrait traduire : les extrêmes se touchent.

des Hindous avec leurs turbans. Ceux-ci nous intéressent particulièrement. « Il y en a des centaines employés sur le C. P. R., dit un Japonais très liant qui voyage avec nous. — Pensez-vous, lui demande quelqu'un assez naïvement, qu'ils pourront être civilisés? — Ils croient déjà l'être », répond-il en souriant. Et tout le monde d'applaudir. Un jeune homme reprend : « Mais pourront-ils s'américaniser? — Je ne le suppose pas, déclare encore le Japonais, ils sont trop artistes et enfants, ils achèteront des fleurs plutôt que du pain. »

Le Japonais me plaît, et je passe avec lui le reste du voyage. Permettez que je vous le présente. M. Goro Kaburagi demeure à Vancouver, où il cumule les fonctions de pasteur méthodiste et de directeur d'un journal destiné aux Japonais de tout le Canada. J'ai vite fait de gagner sa confiance, et ce n'est pas la trahir de répéter ici ses paroles sur le différend qui s'agite entre Japonais et Américains des Etats-Unis et du Canada, différend que l'on pourrait croire apaisé depuis, en jugeant sur les apparences, mais qui se montrait alors dans toute sa vigueur. C'était la veille des émeutes anti-japonaises de Vancouver, et le moment où l'on parlait pour la première fois, aux Etats-Unis, d'envoyer la flotte de l'Atlantique dans l'océan Pacifique. Après avoir avoué à M. Kaburagi mes sympathies américaines, je m'offris à publier ce qu'il me dirait en faveur du point de vue japonais.

« Aux yeux des Américains, demandai-je, votre crime est bien, n'est-ce pas? d'abaisser, par un travail à bon marché, le salaire des ouvriers blancs, en conséquence, leur *standard of life*, leurs conditions d'existence?

— Cela revient à dire qu'on nous reproche de ne pas dépenser assez. Mais quoi? nous vivons à l'aise; nous sommes bien logés, bien habillés, bien nourris, comme vous pourrez le voir en visitant, à Vancouver et ailleurs, si vous le voulez, les quartiers japonais. Notre *standard of life* est aussi confortable que celui des Américains, quoique moins coûteux. Si j'aime la bouillie d'avoine et le riz, pourquoi m'obligerait-on à manger de la viande trois fois le jour? Ce n'est pas d'une si bonne morale, que de recommander la vie chère à tout le monde; la vie simple et saine est bien préférable. Si nous dépensions plus, nous deviendrions pauvres et tomberions à la charge du gouvernement. De tels griefs ne sont pas sérieux. Au fond, ce qu'on poursuit en nous, c'est la race; on nous regarde comme une race inférieure. Cela, nous ne l'admettrons pas.

— Sans vous prendre du tout pour une race inférieure, et ce serait difficile, après ce que vous avez accompli depuis quarante

ans, les Américains peuvent vous prendre pour une race différente, foncièrement autre que la leur, inassimilable.

— Pourquoi?

— Je ne me charge pas de justifier leur idée. Mais, en fait, ils l'ont et, quoi qu'il en soit de la théorie...

— Oui, Herbert Spencer et sa fameuse lettre[1]...

— Pratiquement, vous ne vous assimilez pas.

— Comment? Mais nous apprenons tout ce qu'enseignent les Américains, nous les imitons en tout; nous importons, non seulement leurs machines, mais leurs méthodes de travail; nous parlons leur langue; nous fréquentons leurs écoles, au besoin, de force; nous prenons des grades dans leurs universités. Nous aimons la civilisation anglo-saxonne, nous l'aimons vraiment; c'est elle qui nous a instruits, qui nous a faits ce que nous sommes, et nous lui en savons gré. La Corée maintenant et la Mandchourie suffiraient à nos émigrants; nous venons au Canada et aux Etats-Unis parce que nous les aimons. Beaucoup de nos *leaders*, de nos grands marchands, de nos hommes politiques ont été formés ici. Combien y ont occupé des emplois subalternes et pénibles, non pas toujours pour gagner leur vie, mais pour mieux s'instruire! Je connais un baron qui travaille à un dollar et demi par jour sur le C. P. R. (je pensai au Japonais modeste et actif qui avait balayé notre Pulmann durant le trajet). Trois de nos députés actuels ont travaillé de leurs mains en Amérique, pour 75 sous par jour. Moi, j'y ai suivi les cours de l'Université. Encore une fois, Monsieur, nous aimons l'Amérique.

— Je m'en réjouis sincèrement; mais je crains, à vous dire vrai, que vous ne l'aimiez pas comme elle veut qu'on l'aime.

— Expliquez-vous.

— Vous voyez en elle une école, non pas une patrie; vous n'y

[1] Cette lettre, qui eut un grand retentissement, était adressée au baron Kaneko Kentaro. Spencer y disait, non sans brutalité : « A votre question sur les mariages entre étrangers et Japonais, ma réponse est qu'à parler raison, il n'y a pas là de difficulté. Ces mariages devraient être interdits. C'est, non pas une question de philosophie sociale, mais une question de biologie. Les preuves ne manquent pas, empruntées aussi bien aux mariages entre races humaines qu'aux croisements entre animaux : sitôt que les variétés qui se mêlent divergent un peu, le résultat est immanquablement mauvais à la longue... Prenez différentes variétés de moutons : s'il y a croisements entre sujets tout à fait différents, le résultat, surtout à la seconde génération, est mauvais; c'est un incalculable mélange des traits physiques et une constitution chaotique. Il en va de même chez tous les humains... Donc, par tous les moyens, interdisez les mariages de Japonais avec des étrangers. » — Cité par Louis Aubert, dans *Américains et Japonais*. (1 vol. in-18, chez A. Colin, p. 210.)

venez pas pour y rester, mais pour y acquérir, suivant votre état social, des idées ou de l'argent. Les émigrants d'Europe y viennent pour y demeurer, et ceux-là presque seuls en partent, qui n'ont pas su y réussir. Vous autres, vous retournez au Japon dès que vous vous trouvez assez riches ou assez instruits.

— Ce n'est plus vrai de tous. Beaucoup de Japonais demeurent. Des femmes viennent maintenant, nous créons des familles, nous avons des enfants.

— Oui, mais sans cependant vous fondre avec l'ensemble des habitants. Vous habitez des quartiers à part; tous vos fournisseurs et, si vous êtes patrons, tous vos employés sont des Japonais. Vous ne devenez pas des citoyens Américains.

— Est-ce de notre faute? Quand nous demandons ce titre, on nous le refuse, sous le beau prétexte que, d'après la Constitution, deux races ont droit à la naturalisation : les Blancs et les Noirs; donc pas nous, les Jaunes! M. Roosevelt a recommandé au Congrès, dans son message de décembre 1906, qu'un acte spécial accorde la naturalisation aux Japonais qui viennent aux Etats-Unis avec l'intention de se faire citoyens américains. Nous attendons toujours que cet acte soit passé.

— Même naturalisés, ne seriez-vous pas encore Japonais? Comme les Allemands et les Italiens des Etats-Unis cessent de se tenir pour sujets de Guillaume II ou de Victor-Emmanuel, cesseriez-vous de voir dans le Mikado votre vrai souverain? Appartiendriez-vous réellement aux Etats-Unis, ou feriez-vous seulement partie de ce qu'on appelle chez vous le *Nouveau Japon*, le Japon des îles Hawaï et des bords du Pacifique, ce *Shin-Nihon*, dont parlent ou rêvent vos écrivains et vos hommes politiques? N'est-il pas, dès lors, naturel que les Américains refusent de voir un empire aussi fort que le vôtre établir chez eux des sortes de demi-colonies, ce qu'on appelle aujourd'hui des sphères d'influence? Je ne vous blâme certes pas de votre fidélité à la terre natale, à vos souvenirs, à vos traditions, à votre patrie. Mais convenez que cette fidélité s'accorde mal avec l'esprit des Américains, qui est de n'admettre à demeure fixe chez eux que des hommes épris de leur idéal et capables de s'attacher à l'Amérique plus qu'à leur pays d'origine.

— Il faudrait montrer que leur idéal est au-dessus du nôtre.

— Mais non! Il suffirait de chercher s'il est vrai que tous deux soient essentiellement différents et incompatibles.

— De l'examiner nous entraînerait loin. Ce qui est clair, c'est le texte du traité conclu entre le Japon et les Etats-Unis le 22 novembre 1894 : « En tout ce qui touche aux droits de rési-

dence et de voyage..., les citoyens ou sujets de chaque partie contractante jouiront sur le territoire de l'autre des mêmes privilèges, libertés et droits, et ne seront soumis en ces matières à aucun impôt ou charge plus lourds que ceux imposés aux nationaux, citoyens ou sujets de la nation la plus favorisée. » Or le droit à l'instruction découle du droit de résidence; nos enfants ont donc droit aux mêmes écoles que les petits Allemands et les petits Français. Mais nous ne sommes pas aux Etats-Unis. Parlons du Canada, et spécialement de la Colombie Britannique, puisque nous y voyageons depuis ce matin. Est-il admissible que le Canada, qui est après tout une colonie anglaise, refuse maintenant de recevoir des travailleurs Japonais, quand le Japon et l'Angleterre ont conclu un traité d'alliance? »

M. Kaburagi m'expliqua alors qu'au moment où nous étions, c'est-à-dire au milieu d'août 1907, exactement le 19, car il faut donner des dates en cette Amérique où les changements se produisent si vite, les Canadiens des bords du Pacifique étaient bien plus irrités contre l'émigration japonaise que les Américains de la Californie et de l'Orégon. Sans se départir du calme extérieur qui est propre à sa race, il s'éleva avec force contre la prétention des Canadiens à se suffire à eux-mêmes : « Le Canada aux Canadiens! vont-ils s'écriant. Je voudrais bien qu'on les prît au mot pour quelques années; et nous verrions qui doublerait la voie du C. P. R., qui construirait leurs nouveaux chemins de fer, le *Grand Trunk Pacific* et le *Canadian Northern*. Le Canada réduit à lui-même, que serait-il? Non seulement les immigrés d'Europe lui sont nécessaires à l'est et au centre; mais il ne peut se passer, à l'ouest, des immigrés d'Asie, sous peine d'être arrêté dans son développement, et dépassé de telle sorte par les Etats-Unis, même par les Républiques du Sud, qu'il lui soit impossible de jamais rejoindre ses émules. Le Canada aux Canadiens? Comptez-les donc, les Canadiens de naissance, à Vancouver, à Victoria, dans toute la Colombie! »

J'eus la courtoisie de laisser tomber l'entretien sur cette idée du besoin qu'a l'Ouest d'une main-d'œuvre plus abondante. C'est là, en faveur des Asiatiques, l'argument le plus fort, celui qu'impose la nature des choses et auquel cèdent à regret, mais comme fatalement, la plupart des grandes compagnies et des entreprises importantes de la Colombie, du Washington, de l'Orégon, de la Californie. Tout le problème est là : du point de vue social, moral et psychologique, l'Américain repousse les immigrants jaunes; du point de vue matériel, purement économique, il ne peut presque pas se passer d'eux. Tout le problème?

Non! Une des données, qui n'est pas négligeable, consiste dans la volonté bien ferme qu'a le Japon de faire respecter ses sujets partout.

Satisfait donc de voir que la discussion finissait à son avantage, M. Kaburagi se laissa aller à quelques considérations d'ordre plus général sur les services que le Japon, comme client et comme courtier, rend à l'Amérique; puis sur les désastres commerciaux qu'entraînerait pour elle une guerre malheureuse et sur les minces avantages qu'elle tirerait d'une victoire; en dernier lieu, sur la mission que remplit le Japon à l'égard de l'Asie. « Il ne s'agit pas seulement, conclut-il en termes un peu vagues, d'une communauté d'intérêts matériels. On ne doit pas oublier que le Japon est la clef de l'Extrême-Orient, le pilier qui supporte l'Asie, et sans lequel elle retomberait dans son chaos. Si le Japon était affaibli, détruit même, s'il s'enfonçait dans l'océan, où serait le bénéfice pour les Etats-Unis et le Canada? Qui contrôlerait la Chine? Qui serait là au moment du réveil, pour dompter ce lion endormi? »

*
* *

Nous approchons de Vancouver. Le paysage nous distrait des idées. A notre gauche, vers le sud, un immense dôme de neige s'arrondit dans le ciel bleu, semblable à notre Mont-Blanc : *Mount Tacoma*, disent les gens de Tacoma; *Mount Rainier*, disent ceux de Seattle, qui ne veulent pas donner à cette merveille le nom d'une cité rivale; *Tacoma-Fushi*, disent les Japonais, auxquels il rappelle la plus haute montagne de leurs îles, le Fushi-Yama. A droite, des bras de mer et le fleuve, difficiles à distinguer, tant ils se découpent en fjords compliqués, tant ils paraissent également profonds sous les navires de fort tonnage qu'ils portent avec aisance et auxquels ils ouvrent, à volonté, des routes ou des havres abrités de tout péril. La voie, sur notre gauche, côtoie, sans séparation, la forêt vierge, la vraie, celle là même qu'évoque ce nom poétique, non plus seulement la médiocrité des arbres rabougris, des touffes de bruyère, des marais desséchés, qui couvrent la plaine solitaire au nord des Grands Lacs, mais la magnificence des arbres gigantesques, des lianes enchevêtrées, des vieux troncs qui tombent en poussière dans les fourrés impénétrables. En dépit de la latitude, les eaux voisines du Kouro-Shivo, ce Gulf Stream de l'autre hémisphère, attiédissent assez la température pour développer sous ce 50e degré nord une végétation presque aussi puissante que sous les tropiques. La ville de Vancouver n'a eu qu'à tracer quelques sentiers dans un coin de la

grande forêt, sur les bords d'un lac naturel, pour s'offrir un parc supérieur à celui de toutes les capitales. J'y ai vu un groupe d'une douzaine de sapins qui s'élèvent jusqu'à 60 mètres et en mesurent une dizaine de tour. On en rencontre, me dit-on, au flanc des montagnes, qui atteignent 100 mètres de hauteur et 30 de circonférence.

La grandeur, l'énergie, l'audace que respire la nature, animent également ici, quoique avec une poésie moindre, les entreprises humaines. Docks, navires, scieries, tout semble gigantesque, bien que la ville n'ait peut-être pas plus de 40 000 habitants : gigantesque, et désordonné. L'esprit se perd dans cet amas confus de ports et de voies ferrées, de magasins et de villas; on ne sait plus si telle colonne de fumée sort d'une cheminée d'usine ou d'un steamer en partance pour la Chine. Le mélange des races ajoute à l'incohérence. Je croise dans la rue les types les plus disparates. Dans les tramways qui m'emportent en de lointains faubourgs et me ramènent par d'autres chemins, j'entends parler toutes sortes de langues, et les indications que veut bien me donner le conducteur m'apprennent que nous traversons ici le quartier chinois, plus loin le japonais.

J'ai, du reste, la bonne chance de les visiter de plus près l'un et l'autre. Immédiatement après le souper, Goro Kaburagi vient me prendre à l'hôtel modeste qu'il m'avait indiqué, tout auprès de la gare, et qui, soit dit en passant, me montre que l'émigrant sans prétention peut vivre à bon compte, puisque, à ma grande surprise, on ne me demande, pour le souper, la chambre et le petit déjeuner, qu'un dollar et demi. Nous nous rendons d'abord au quartier chinois, où je me sens fort dépaysé. Partout le veston de soie et la longue natte de cheveux. Dans un grand nombre des minuscules boutiques où nous pénétrons, personne n'entend un mot d'anglais, et sans l'ami Goro (s'il parle avec eux japonais ou chinois, je ne saurais le dire), j'y ferais assez sotte figure. Cette courte visite en quelques rues asiatiques d'un port américain peut m'intéresser vivement; elle ne m'instruit qu'assez peu, et j'attendrai, pour apprécier les mœurs chinoises, d'avoir vu la Chine.

Je ne deviens guère, en une soirée, plus compétent sur les Japonais. Du moins suis-je, avec eux, moins déconcerté. Ils portent notre costume, et surtout ils parlent anglais. Présenté par un de leurs compatriotes, je suis accueilli par eux de la meilleure façon. On me raconte la récente visite du prince Fushimi et l'on me vend des cartes postales qui rappellent l'accueil enthousiaste dont il fut l'objet de la part des siens. Tous me montrent leur boutique,

leur maison, leur famille; et, tant pis pour l'exotisme, je dois à la vérité de dire que ces Japonais me semblent, à l'extérieur, peu différents des Canadiens, des Américains, voire même des Français. Kaburagi avait raison : ils savent prendre les façons du pays où ils abordent; et, s'il suffisait, pour s'assimiler à un peuple, d'en revêtir tous les dehors, Canadiens et Américains devraient les traiter en frères.

C'est de quoi nous sommes, en ce mois d'août 1907, plus que jamais éloignés. La presse de Vancouver est remplie de menaces contre les Orientaux en général, et les Japonais en particulier; elle rappelle, comme il est exact, qu'en un seul jour, le 26 juillet, 1200 Japonais ont débarqué en Colombie; elle annonce, en gros caractères, la nouvelle fantaisiste de débarquements plus nombreux encore; elle s'adresse à l'intérêt, à l'orgueil, à l'honneur même des Blancs, pour arrêter de gré ou de force cette invasion qui les submerge, qui les ruine, qui avilit le pays de leur libre choix; elle ne craint pas d'en appeler aux armes et de demander qu'on rejette à la mer tous ces Jaunes de malheur. Le consul japonais, que je suis allé voir avec un mot de Kaburagi, m'affirme que tout cela est superficiel, que les choses s'arrangeront, que ses compatriotes aiment le Canada et que la masse des Canadiens sait les apprécier; il se déclare confiant dans les autorités de Vancouver et d'Ottawa; il ajoute, qu'au surplus, il a demandé à son gouvernement de ralentir l'émigration. Ce dernier trait démontre assez qu'il est moins rassuré qu'il ne veut le paraître. L'événement va prouver bientôt qu'il n'aurait que trop raison de s'alarmer.

Moins de trois semaines après notre entretien, le 7 septembre et les jours suivants, au sortir d'une réunion de la ligue antijaponaise et anticoréenne, Vancouver devint le théâtre d'une violente émeute. Les Blancs attaquèrent les boutiques et les personnes mêmes des Chinois et des Japonais; mais ces derniers se défendirent avec courage, faisant arme de tout; ils se précipitèrent sur la populace et la repoussèrent aux cris de Banzai! Ils n'en eurent pas moins deux des leurs blessés grièvement et plusieurs maisons de saccagées.

L'alliance anglo-japonaise empêcha l'affaire de s'envenimer. Le Japon rendit justice, non sans complaisance, aux efforts qu'avaient faits les autorités canadiennes pour réprimer les troubles. D'autre part, le ministre canadien du travail, M. King, ouvrit, dès le 14 octobre, à Vancouver, une enquête dont la ville dut faire les frais, et à la suite de laquelle elle eut à payer aux Japonais une indemnité de 9036 dollars. Une seconde enquête fut commencée

au mois de novembre, sur les voies et moyens de l'immigration asiatique. Il en résulta clairement que des compagnies canadiennes et japonaises avaient faussé l'esprit du traité de janvier 1907, conférant aux sujets des deux pays le droit réciproque d'entrée, de circulation et de résidence. L'abus ressortait des chiffres mêmes, les émigrants japonais ayant, dans les dix premiers mois de 1907, atteint déjà le chiffre de 8125, dont 77 avaient été rejetés, 3169 avaient passé aux Etats-Unis, et 4429 étaient restés dans le Canada, tandis qu'il n'en avait été admis, dans ce pays, que 2930 pour les douze mois de 1906 et 785 pour 1905. M. King recommandait, en conséquence, d'augmenter le droit d'entrée sur la côte du Pacifique, d'admettre moins de Japonais, même venus en droite ligne de la mère-patrie, et de refuser complètement ceux qui arriveraient de contrées non soumises à l'empire du Soleil-Levant. Ce dernier point visait les Japonais ayant séjourné d'abord aux îles Hawaï, qui se trouvent être, comme nous aurons l'occasion d'y insister, l'étape naturelle du monde jaune en route vers les côtes d'Amérique.

Le ministre des postes du Canada, M. Rodolphe Lemieux, se rendit à Tokio vers la fin de novembre pour s'entendre avec le gouvernement japonais sur la manière d'éviter le retour d'incidents aussi pénibles. Il obtint la promesse que le Mikado, tout en affirmant le maintien de ses droits conformes au traité, consentirait pour l'avenir à ne pas les faire valoir dans toute leur ampleur et que, par égard pour les conditions spéciales qui prévalent de temps à autre dans le Canada, il y restreindrait l'émigration de ses sujets. Une lettre fut écrite, le 23 décembre, à M. Lemieux, par le comte Hayashi, ministre des affaires étrangères, pour confirmer cet arrangement amiable.

Voilà donc les difficultés résolues? Oui, pour un temps, entre les gouvernements seuls. Et encore dans quels termes vagues! Qu'est-ce que le Japon entend par « ne pas faire valoir ses droits dans toute leur ampleur? » *not to insist upon the complete enjoyment of the rights*, et jusqu'à quand trouvera-t-il les conditions assez « spéciales » pour en conclure qu'il faut « restreindre l'émigration de ses sujets »? Mais ces sujets eux-mêmes, s'ils continuent d'être poussés par la nécessité, combien de temps se plieront-ils au désir, même sincère, de leur souverain? Et, d'autre part, si le gouvernement central d'Ottawa est loyalement décidé à faire respecter le droit des émigrés japonais admis sur son territoire, dépend-il de lui de changer les sentiments hostiles d'une province comme la Colombie, aussi indépendante et plus éloignée que toutes les autres? Comme à l'auteur qui a le mieux étudié

le conflit entre *Américains et Japonais*[1], il nous semble que les ouvriers Blancs ne désarmeront pas, et que, si le gouvernement d'Ottawa est impuissant à exaucer leurs vœux, on verra bientôt reprendre les désordres. Une fois de plus il sera constaté que le jeu des lois économiques ne se règle pas tout entier dans les chancelleries.

*
* *

Le péril, toutefois, n'est pas de la dernière urgence, et la question jaune, dans toute l'Amérique du Nord, se résoudra, provisoirement du moins, comme se résout aux Etats-Unis la question des nègres : par un accroissement plus rapide des blancs sous l'influence de l'immigration. Dans le journal que j'achète pour lire en chemin de fer, — devant refaire quelques milles du trajet déjà parcouru, — je lis que le *Dominion* a reçu, dans la dernière année fiscale, 252 038 immigrants de race blanche. Il y a encore là de quoi reléguer au second plan pour un bon nombre d'années les quelques milliers de Japonais, de Chinois et d'Hindous qui arrivent par le Pacifique.

Le même journal, que j'ai pris au hasard[2], traite assez à fond d'autres problèmes économiques. Le premier article s'occupe de ce qu'on appelle *All Red Line*, « la ligne entièrement rouge », autrement dit toute aux couleurs anglaises : un projet qui consiste à rendre plus rapides et plus régulières les communications avec l'Angleterre et l'Australasie par le Canada, et « à jeter un pont sur les vastes distances qui séparent les diverses possessions de l'empire britannique ». Plus loin il parle de l'irrigation et annonce que le gouvernement de la Colombie a fait venir le professeur Carpenter, ingénieur officiel du Colorado, et « chevalier du mérite agricole français », pour discuter avec lui les travaux destinés à fertiliser les territoires arides de la province. Un long article est consacré aux rapports que le gouvernement central vient de publier sur les différentes pêcheries des eaux canadiennes et notamment sur le danger de voir détruire le saumon. Je sais bien que tout cela ne vaut pas quelques vigoureuses discussions sur l'idée de patrie, les dangers du cléricalisme, la plus récente démission de M. Claretie, les crimes ou les bienfaits de l'ancien régime !

[1] M. Louis Aubert, dans son ouvrage déjà cité, *Américains et Japonais*. Il n'en est pas où soient exposées avec plus de clarté ni plus de compétence les grandes questions qui s'agitent aujourd'hui dans le Pacifique nord. Tout au plus pourrait-on lui reprocher quelques répétitions, comme si ses divers chapitres avaient d'abord fait l'objet d'articles séparés. (Voy. spécialement, sur le Canada, les pages 230-249).

[2] Le *Vancouver Daily News Advertiser* du 20 août 1907.

Après avoir passé quelques stations aux noms ambitieux, comme Hastings et Westminster, nous changeons de ligne à *Mission Junction* et nous traversons le Fraser pour rentrer aux Etats-Unis par le *Northern Pacific Railway*, qui dessert toute la côte jusqu'à San Francisco. De la frontière jusqu'à Seattle, maintes fois le paysage variera et nous passerons de la vue lointaine des grands pics neigeux au voisinage immédiat des fjords et des fleuves, aux longs parcours dans la forêt vierge; mais partout ce sera la même impression de puissance, de fraîcheur et de fécondité, l'attitude jeune et vigoureuse d'une nature attendant sans crainte le travail humain, comme une fiancée qui sait le prix de sa fortune et celui de ses charmes.

L'homme de notre temps ne s'est pas montré inférieur aux destinées qui l'attendaient en ce coin fortuné du globe. Si l'on tient compte du petit nombre d'années depuis lequel il l'exploite, je ne crois pas que nulle part au monde il ait déployé tant d'initiative ni obtenu de pareils succès Le Washington n'est un Territoire que depuis 1860, un Etat que depuis 1889; il ne possédait pas un village avant 1845; sa population, qui était de 11 594 en 1860, de 23 955 en 1870, de 75 116 en 1880, de 349 390 en 1890, de 518 103 en 1900, est estimée maintenant à un million, et le président Roosevelt a pu annoncer, sans apparence d'exagération, qu'il ne tarderait pas à venir, comme importance, immédiatement après les Etats de New-York et de Pensylvanie. Sa capitale, Seattle, n'a que trente ans d'existence; elle avait 5333 habitants en 1880, 42 870 en 1890, 80 671 en 1900; elle en a aujourd'hui entre 2 et 300 000, et elle commence à dépasser San Francisco même, dans la domination commerciale de l'Océan Pacifique sur le versant américain. Cette ville, à peine sortie de terre et que tous les atlas ne nomment pas encore, est desservie par sept grandes lignes de chemins de fer qui y amènent les richesses des Etats-Unis et du Canada, et l'on ne compte plus les compagnies de navigation qui, de l'Australie et de l'Alaska, de l'Asie et de l'Europe même, envoient leurs navires de commerce dans sa rade capable d'abriter toutes les flottes du monde. En 1906, le port de Seattle a reçu 869 vaisseaux de haut bord d'un tonnage de 1 442 405, et il en a expédié 849, d'un tonnage de 1 388 950. Le mouvement des passagers a été de 1 613 981; il y est entré des marchandises pour 155 millions de francs, et il en est sorti pour 245 millions. Telle unité de la flotte commerciale qui le dessert spécialement, comme le *Minnesota*, jauge 23 000 tonnes et mesure 830 pieds de long; il ne fait pas un seul voyage sans être rempli jusqu'aux limites de sa capacité. D'après les statistiques

dressées à la fin de 1906 et qu'il faudrait aujourd'hui grossir d'au moins un dixième, les transactions passées par les banques de la ville atteignaient pour l'année près de 2 milliards 1/2.

En cette même année 1906, la vente des propriétés foncières s'était élevée à 98 282 502 dollars, soit à peu près un demi milliard. La municipalité avait déboursé 579 232 dollars pour 75 milles de chaussée et de trottoirs; 499 005, pour 9 milles de pavement; 222 869, pour construction d'égouts et 218 317, pour les conduites d'eaux. Elle entretenait jusqu'à vingt parcs. Elle possédait en propre son éclairage électrique, revenant à 650 000 dollars et son système d'eaux potables, qui en avait coûté 4 250 000. Loin de négliger le côté moral pour le matériel, elle possédait 39 écoles publiques, dont les propriétés valaient 2 217 000 dollars et elle avait dépensé 375 000 dollars pour une bibliothèque contenant 90 000 volumes. Elle consacrait à l'entretien de son université, où fréquentaient déjà 1194 étudiants, 150 000 dollars par an; elle l'avait dotée de 30 acres de terrain en plein quartier des affaires, et de 100 000 dans la campagne; elle lui avait alloué un fonds de 600 000 dollars pour continuer ses constructions. On nous pardonnera cette longue série de chiffres; elle prouve, et prouverait encore mieux si nous l'avions présentée complète, que cette ville née d'hier a dépensé sans compter des centaines de millions pour le progrès intellectuel de ses citoyens et pour leur bien-être matériel. Et il n'aurait manqué à l'effet de notre démonstration que de faire entrevoir, à côté des contributions communes, l'ampleur des dons particuliers : ils avaient pu déjà suffire à la construction de 125 églises. Les œuvres de charité n'ont pas lieu jusqu'ici de se développer, sauf les hôpitaux, déjà nombreux et vastes, et où il faut dire que presque tout le monde paie. Seattle, qui regorge de travail pour tous, manque d'indigents et de misère. On m'a parlé, sans que j'aie eu le temps de l'aller voir, d'un orphelinat bâti à grands frais dans les environs par un philanthrope, et pour lequel on n'a pu jusqu'ici recruter qu'un seul orphelin. Ce serait, au reste, d'autant plus naturel que les familles ne sont pas encore nombreuses à Seattle; on y voit infiniment plus d'hommes que de femmes, et les jeunes ou vieilles filles qui désirent un mari auraient plus de chances d'en trouver là que nulle part au monde. Elles y en trouveraient même plusieurs successivement; car les lois de l'Etat de Washington, si sages par ailleurs, admettent le divorce avec une telle facilité qu'on pourrait dire qu'elles le favorisent. C'est, je crois, l'un des rares pays où il suffise, pour l'obtenir, du consentement mutuel des époux. Il y aurait même là, si l'on n'y remédiait, un principe

de ruine morale qui à la longue pourrait compromettre aussi l'avenir matériel.

Le degré surprenant d'activité et de prospérité qui règne jusqu'ici à Seattle frappe le voyageur dès son arrivée, soit qu'il aborde, à travers des forêts de mâts, par les quais encombrés de marchandises, soit qu'il entre, comme je fis, par la grande gare de marbre où aboutissent la plupart des lignes. Au sortir de ce palais follement luxueux, je demandai mon chemin pour la poste centrale, où j'avais hâte de reprendre contact avec mon courrier abandonné depuis Saint-Paul. Je n'eus, pour y arriver en quelques minutes, malgré la distance, qu'à prendre un des tramways qui se succédaient d'instant en instant et que d'autres, en sens contraire, croisaient presque sans interruption, tandis que d'autres encore, à chaque bloc, filaient devant nous à angle droit. Entraîné dans ce tourbillon, je n'eus le temps que d'entrevoir l'avenue extraordinaire, mais peu harmonieuse, que nous traversions. Les édifices, presque tous semblables par la richesse des matériaux, différaient vraiment trop par les proportions, entassant ici vingt étages de marbre et là ne formant qu'un hall ou s'arrêtant à une deuxième rangée de fenêtres colossales, quelquefois surmontés de tours élégantes ou terminés en terrasses à fines colonnades, mais d'autres fois aussi s'arrêtant court à une architrave plate qui supportait le nom d'un hôtel en lettres de quinze pieds.

A la poste restante, devant chacun des vingt-quatre guichets où se distribue le courrier, j'aperçois une longue queue de postulants qui attendent leur tour. Je n'ai encore vu pareille chose nulle part. C'est qu'ici le nombre des nouveaux venus est tel, et si insuffisant le nombre des maisons, quoiqu'on en construise sans cesse, qu'il est à peu près impossible de retenir son logement d'avance, et que le dicton courant n'est pas éloigné de la vérité, suivant lequel il y a toujours à Seattle vingt mille habitants qui demeurent dans leurs bagages. Quand on annonce la construction d'un nouvel immeuble, il se présente des locataires avant que les fondements ne soient creusés, et toutes les chambres se retiennent dans le temps qu'on dresse les échafaudages. Comme, après avoir établi la carcasse en fer, on achève d'abord les étages d'en haut, ceux-là sont souvent habités (on y monte, naturellement, par des ascenseurs) avant que soit posée une brique ou une pierre aux étages d'en bas. Je ne dirai point, par exemple, que cette hâte fébrile des constructions, — et aussi des moyens de transport, — soit étrangère à l'affluence de jambes et de bras cassés qui défi-

lent dans les hôpitaux. On y traite, me disait l'aumônier, plus d'accidents que de maladies.

Après m'être offert le plaisir de circuler une demi-heure en oisif dans la foule affairée et, du reste, silencieuse, je téléphonai à l'évêque, auquel je savais qu'on avait écrit pour moi. Je lui avais bien adressé une dépêche, mais elle avait été arrêtée, sans que je le susse, par l'insupportable grève des télégraphistes. Il me répondit qu'il m'attendait dans un quart d'heure; et deux tramways me suffirent à atteindre, en ce court laps de temps, la petite villa qu'il occupait au-dessus du quartier des affaires, dans Terry Avenue, une rue gracieusement bordée de pelouses et d'arbres, aussi tranquille en vérité que les plus tranquilles de Versailles ou de Fontainebleau. Le tramway qui la dessert escalade à pic une pente invraisemblable, qu'on oserait à peine proposer aux funiculaires d'Europe.

Après les plus charmantes paroles de bienvenue et un chaud éloge du P. Mc Corry, le cher Pauliste de Chicago qui nous mettait en relations, Mgr O'Dea m'invita aimablement à prendre tous mes repas chez lui et s'excusa de ne pouvoir m'offrir une plus complète hospitalité. Il n'était que campé dans une demeure à peine suffisante pour lui et ses deux vicaires, car il est curé de sa propre cathédrale. On achève en ce moment de bâtir son évêché, ainsi, pourrais-je bien dire, que toutes choses en ce pays flambant neuf, et ainsi, notamment, que la cathédrale elle-même. Elle est admirablement située au sommet de la ville, dominant un très vaste et vivant horizon; ses lignes élégantes et simples, ses deux tours élancées, s'aperçoivent de toutes parts, et elle est sans nul doute le monument le plus en vue de Seattle. Elle fait honneur à ses architectes, MM. Heinzi et Lafarge, ce dernier, Français. Les autels et le chemin de croix viennent aussi de France. Ils ne sont qu'à demi dépaquetés, et la nef est encombrée de caisses; il en a fallu quelques-unes pour amener tout ce mobilier sacré de la rue Saint-Sulpice au Puget-Sound par l'isthme de Suez, l'océan Indien et le Pacifique.

Mgr O'Dea ne se plaint certes pas de son diocèse, où les églises poussent comme le blé : « J'en avais trois à Seattle quand j'y arrivai il y a quatre ans; maintenant, j'en ai quatorze. » Il trouve qu'on y est quand même un peu surmené : « J'ai passé cette après-midi avec les représentants d'un chemin de fer; c'est encore pour transporter une de nos églises. Ils prétendent que nous prenons toujours les meilleures places! D'ailleurs, ils remontent tout à leurs frais, nous donnent trois acres pour un, et ne lésinent pas sur les indemnités. » Récemment, ils ont trans-

porté, avec une église, son cimetière. Ces translations n'étonnent plus personne. A Spokane, dans le même Etat de Washington, on a emmené à quatre blocs ou quatre rues de distance le collège Gonzague, un bâtiment à trois étages en briques, mesurant 30 mètres de long sur 15 de large; et l'on a profité de l'opération pour tourner au sud la façade qui était au nord. C'est un usage courant, à Seattle, pour simplifier l'agrandissement de la ville, d'envoyer les vieilles maisons dans les faubourgs à mesure qu'on en bâtit de neuves.

Mais ce ne sont pas les temples matériels seulement qu'il s'agit de changer de place. On a déjà transféré trois fois le siège du diocèse. Le premier évêque, Mgr Blanchet, consacré en 1846 pour les quelques Indiens catholiques de cette région, se fixa au milieu de leur groupe le plus important, à Walla-Walla; il passa à Nesqually en 1850. C'est ce dernier titre que porta son premier successeur, Mgr Junger, et que porte encore Mgr O'Dea, consacré en 1896. Celui-ci résida d'abord à Vancouver (Washington), car Port Nesqually, où débarquaient naguère les navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, a maintenant cessé d'exister : « On n'y trouverait pas une poule, » dit l'évêque. Au bout de sept ans, ennuyé de porter ce titre si promptement devenu *in partibus*, il demanda à Rome la permission d'habiter Seattle et d'en faire son siège : « Installez-vous-y, lui fut-il répondu; quand votre cathédrale sera bâtie, nous changerons le nom du diocèse. » Bâtir une cathédrale est en Amérique une moins longue affaire que de changer en Europe les noms des diplômes; il se trouve que la construction a été finie bien trop tôt, — en deux ans. Ce ne sont pas les membres du comité d'initiative qui l'auraient retardée; tous hommes d'affaires, ils aiment les décisions promptes et claires : « Ils aident vite, au début, et activement, dit Mgr O'Dea; mais ensuite, presque impossible de les réunir. Les uns sont à Chicago, les autres en Europe. Ils vont à New-York trois ou quatre fois l'an. »

L'évêque me conduit chez son chancelier, qui est aumônier de l'hôpital, et dans la chambre de qui se traitent sans formalité les affaires diocésaines. Je ne pouvais tomber en de meilleures mains. Le bon P. Kauten, qui naquit en Belgique, est l'homme le plus populaire de la ville. Son arrivée à Seattle date des origines, et ses souvenirs remontent à l'époque « où il n'y avait rien ». Tout le monde lui a confié des malades, tout le monde s'est épris de sa bonté, de sa modestie, de son fin sourire. Il ne lui déplaît pas de m'étonner un peu en me montrant les étrangetés de Seattle et en ajoutant, à chaque fois, « qu'il n'y a rien de plus simple ».

Il me choisit une chambre à l'hôtel Stander, « comptant que

j'en préférerai un de ceux qui sont tout construits ». Cependant il me fait voir qu'on est en train de retirer une partie du premier étage pour en faire une galerie qui servira de trottoir, comme chez nous rue de Rivoli. Les trottoirs de l'année dernière fusionneront avec la chaussée, qui se trouvera augmentée d'autant. Il est, d'ailleurs, plus fréquent, pour obtenir ce résultat, qu'on coupe quelques mètres le long de toute la façade. On a bâti trop vite, au début, et sans assez de vues d'ensemble, personne ne pouvant se douter d'une extension à ce point rapide. Aussi l'une des principales mesures qui s'imposent à l'édilité actuelle est l'élargissement des rues et leur nivellement. Pour les élargir, donc, on enlève, des immeubles en bordure, une tranche de façade, ou, s'il y a de la place par derrière, on les recule tout entiers. Pour les niveler, pour les abaisser et détruire la colline, on creuse plus avant les fondations à mesure que la chaussée est enlevée elle-même, et l'on ajoute, suivant le cas, un ou deux étages par en dessous. Le propriétaire ne reçoit qu'un dollar d'indemnité légale, mais il trouve son compte à voir grandir la maison, sans parler de la terre qu'on enlève et qu'il peut vendre à ceux qui tâchent de gagner quelques mètres sur le bord de la mer. Tel immeuble s'est trouvé, par suite du nivellement, suspendu à douze mètres en l'air, et des poteaux l'ont soutenu à cette hauteur jusqu'à ce qu'on lui eût refait à nouveau des fondements, un rez-de-chaussée et un premier étage. « Vous voyez comme c'est simple, n'est-ce pas? »

Mais le comble de la simplicité, c'est l'opération suivante, dont je puis encore suivre les toutes dernières phases. Un M. Dennis avait acheté, au début de la ville, une colline entière, qui se trouva bientôt encerclée dans les constructions. Il l'avait transformée en charmants jardins et avait bâti au sommet un immeuble magnifique, l'hôtel Washington, où M. Roosevelt résida quand il vint à Seattle. Il paraît bien que c'était ce qu'il y avait de mieux dans toute la cité. Un jour, Dennis réfléchit qu'il ne savait pas tirer parti de sa colline. Au lieu de la perdre toute pour un seul hôtel, il jugea que ce serait autrement profitable de l'enlever. La base étant plus large que le sommet, il y construirait beaucoup plus d'immeubles. Quant à la terre qui se trouvait entre ces deux extrêmes, il suffirait de la conduire sur un morceau de rivage qu'on achèterait à bon compte, et qui, une fois comblé, donnerait encore un joli lot d'espace pour bâtir. Qu'objecter à si beau projet? La difficulté? la dépense? le temps? A Seattle, on ne tient pas compte de pareils obstacles. Il fallait commencer par démolir l'hôtel Washington. En une seule nuit, un bon incendie avança la besogne avec une rapidité admirable. La colline aurait pu sembler

plus compliquée à détruire. Elle ne le fut pas sensiblement. M. Dennis, qui avait sans doute voyagé, se rappela comment le Créateur a organisé, en ce qui le concerne, l'érosion de ses montagnes. Ce n'était qu'une affaire de pression hydraulique. De puissants jets d'eau artificiels furent chargés de remplir la fonction des torrents, avalanches et glaciers, en désagrégeant le sol et mettant à nu les rochers, condamnés, dès lors, à une très prompte chute; des cavernes se creusèrent ainsi, dont les parois ne furent pas longues à renverser. Un canal fut construit pour recevoir les débris de toute espèce et les conduire sans autre embarras au rivage qu'ils devaient combler; s'il s'offrait quelques blocs trop considérables et trop durs, un peu de dynamite y mettait bon ordre. Bref, c'est le renouvellement de l'inondation qui faillit détruire en entier Saint-Gervais, après la rupture des digues; mais la catastrophe, ici, est apprivoisée. Quoi de plus simple, n'est-ce pas? comme répétait toujours le bon P. Kauten. Ce fut un soir, après dîner, qu'il me conduisit voir ce petit travail. Il ne restait plus que quelques pans à abattre; et un ouvrier, en dirigeant le jet d'eau, envoyait, à lui seul, ce qui subsistait de la colline dans les eaux du fjord. Au retour, mon compagnon me montra les deux hôtels qu'avait déjà fait construire l'ingénieux Dennis, sur une partie du terrain nivelé, à 30 mètres plus bas que le Washington.

*
* *

On a souvent parlé du *push* américain, de l'audace et de la rapidité avec lesquelles ils « poussent » leurs entreprises. Je ne crois pas qu'il y ait un endroit, aux Etats-Unis, où ce caractère éclate comme à Seattle. C'est à tel point que, malgré la richesse qui se manifeste avec évidence dans les constructions, dans les magasins, dans les temples, dans les écoles, dans tous les domaines de la vie publique et privée, on se demande si l'on n'est pas victime d'un mirage et s'il ne se cache pas une bonne part de bluff sous ces apparences brillantes. Mais un examen détaillé ne fait que confirmer l'impression première, et force est bien de reconnaître que la prospérité réelle n'est pas inférieure à celle qui s'étale. Le développement et les bénéfices surprenants des banques en donnent une preuve péremptoire. Mon ignorance en pareille matière a été suppléée par l'exceptionnelle compétence et la complaisance inlassable de M. Auzias-Turenne, un de nos compatriotes fixé depuis longtemps dans le Nord-Ouest et co-directeur de l'un des premiers établissements financiers de Seattle, la *Bank for Savings*. Cette banque, ainsi que son nom l'indique,

se borne à recevoir les dépôts de l'épargne, contre un intérêt de 4 pour 100, et à les employer presque tous en placements hypothécaires dans Seattle même, une petite part étant réservée à l'achat de valeurs de premier ordre qu'on puisse toujours monnayer. Il suffira, pour faire apprécier cette banque, de dire qu'elle est une des très rares, aux Etats-Unis, qui n'aient pas fermé un seul jour leurs guichets de paiement dans la dernière crise. Nos compatriotes de Lyon et de Grenoble qui ont participé à cette affaire et à celles qui s'y sont greffées, savent si l'on peut prendre au sérieux la prospérité de Seattle. La ville comptait, en 1906, 17 banques toutes rémunératrices, possédant en dépôt 70 millions de dollars (350 millions de francs) et dont les transactions, qui ne sont pas de l'agiotage, montaient, pour cette seule année, à 486 220 021 dollars. Que ces établissements réussissent, au reste, dans tout l'Etat de Washington, leur nombre seul l'indiquerait; il y en avait 221 en 1905, et 265 en 1906. En pays neuf surtout, la prospérité des banques est étroitement liée à l'ensemble des affaires : l'agriculture, l'industrie, l'exploitation des forêts et des mines, le commerce, la navigation marchande, rien ne peut se passer d'elles, et, d'autre part, elles ne peuvent elles-mêmes réussir d'une façon durable, quelle que soit l'habileté de leurs directeurs, que si elles inspirent confiance par leur honnêteté et si elles opèrent sur une richesse vraie.

Or, c'est une richesse vraie, on peut certes le dire, que celle qu'exploite Seattle, une richesse qui repose sur une situation étonnamment favorable et sur des ressources naturelles dont, si loin qu'on regarde dans l'avenir, rien ne donne à prévoir l'épuisement.

La position géographique de Seattle n'en fait pas uniquement le centre du jeune Etat de Washington, mais le point de rencontre le plus naturel entre tout le nord-ouest des Etats-Unis, cette opulente réserve de mines, de pâturages, de forêts, de pêcheries, qui vient seulement de s'ouvrir à l'exploitation, et les régions surpeuplées de l'Extrême Orient où s'offrent aux échanges commerciaux cinq ou six cent millions de producteurs et de consommateurs. Même quand sera terminé le canal de Panama, le négoce de l'Amérique avec l'Asie japonaise, russe, chinoise et indochinoise restera plus facile et plus rapide par le Puget-Sound, ce fjord bien plus rapproché et dont l'étendue, sur un millier de kilomètres, offre tous les avantages des mers intérieures, tandis que, grâce à son étroitesse relative et à ses détours, il se trouve préservé de n'importe quelle tempête; or c'est sur une large baie de ce fleuve marin que Seattle développe, du côté ouest, la ligne

toujours extensible de ses quais et de ses docks. Derrière les docks et parallèlement, viennent les rues animées du quartier des affaires. Plus loin, du côté de l'est, sur les flancs de jolies collines ou au bord de lacs transparents, se construisent, le long d'avenues plantées d'arbres, des résidences entourées de pelouses et de fleurs. Et de même que la mer offre au développement des quais un interminable rivage, le sol, jusqu'à présent inoccupé, ouvre aux faubourgs et aux parcs un espace sans limite.

Mais les faveurs de la nature ne s'arrêtent pas là. En même temps que l'opulence commerciale, les eaux du fjord apportent à Seattle la douceur d'un climat tempéré, attiédies qu'elles arrivent par le courant océanique du Kouro-Shivo. Et la terre, elle non plus, ne veut pas se borner aux productions utiles; quand les habitants de Seattle rentrent fatigués, le soir, en leurs villas de la colline, leurs yeux charmés voient descendre le soleil sur des eaux miroitantes et des îles de verdure, tandis que sur tous les autres points de l'horizon, à l'est, au sud, au nord, des monts de 3000 mètres dessinent leurs grands profils d'ombre ou font resplendir des coupoles de neige.

En vérité, il faut faire effort pour ne se laisser pas gagner à l'enthousiasme des heureux citoyens de Seattle, et pour ne pas se dire avec eux que, le monde ayant presque toujours vu ses cités les plus importantes se développer au bord d'une mer intérieure, surtout lorsqu'elle communiquait avec de plus grandes et qu'elle était entourée de terres fertiles, il n'y a pas de raison pour limiter les perspectives futures de cette métropole du Nord-Ouest, la dernière née et la plus active des cités de toute l'Amérique, la jeune et brillante souveraine qui commence à étendre son sceptre sur toute une moitié de l'Océan le plus vaste, et aux pieds de laquelle s'amoncellent déjà les tributs de la Nouvelle-Zélande et de l'Alaska, de l'Australie et du Japon, de l'Insulinde et de la Sibérie, de l'Afrique du Sud et de l'empire chinois. Christophe Colomb, comme beaucoup d'autres avant et après lui, risquait sa vie pour trouver l'entrée des trésors d'Orient. Plusieurs passages y donnent aujourd'hui accès : le chemin de fer transsibérien, le canal de Suez, bientôt celui de Panama. La côte occidentale des Etats-Unis en avait un déjà, la Porte d'Or de San Francisco; elle en possède un nouveau maintenant, dont il faut que le monde tienne compte.

Félix Klein.

La suite prochainement.

LA QUESTION DES TÉLÉPHONES

Par une coïncidence probablement unique dans l'histoire des sciences industrielles, deux hommes qui s'ignoraient déposèrent le même jour, au même lieu et à quelques minutes d'intervalle, une demande de brevet pour deux appareils presque identiques, dénommés tous deux téléphones, et destinés l'un et l'autre à permettre la transmission des sons à distance : cette journée du 14 février 1876, où Graham Bell et Elisha Gray réclamèrent à peu près ensemble la protection du gouvernement américain pour garantir leurs droits d'inventeurs, fut pour eux l'origine d'une lutte très vive qui, menaçant d'abord de s'éterniser sans profit, les conduisit bientôt à une entente par laquelle ils unirent leurs efforts et qui rendit possible leur triomphe définitif.

Le bénéfice de l'antériorité ayant été refusé à Elisha Gray, qui avait déposé sa demande de « caveat » à 2 h. 17 de l'après-midi, tandis que celle de son concurrent l'avait été à 2 heures, on s'accorde généralement à dire que la découverte du téléphone est due à Graham Bell [1]. Il y a dans cette opinion, comme dans

[1] L'appareil primitif de Graham Bell se compose essentiellement d'une plaque de fer mince placée au fond d'une embouchure et derrière laquelle est fixée une tige d'acier aimanté ; sur cette tige est assujettie une bobine autour de laquelle vient s'enrouler un fil métallique recouvert de soie, et dont les deux extrémités aboutissent à deux bornes métalliques fixées à l'étui de bois qui contient tout l'appareil : à ces bornes s'attachent des fils conducteurs mettant le système en communication avec un dispositif identique placé au point où se trouve la personne avec laquelle on désire converser. Celui des deux interlocuteurs qui prend le premier la parole approche de ses lèvres l'embouchure de l'appareil qui joue le rôle de transmetteur de la voix; l'autre personne applique contre son oreille l'embouchure du second appareil, jouant le rôle de récepteur. Les impulsions communiquées par la voix à la petite plaque du transmetteur déterminent une succession de rapprochements et d'éloignements alternatifs de cette plaque par rapport à l'extrémité de l'aimant. A chaque rapprochement, il y a accroissement du magnétisme développé par influence dans la plaque, et, par réaction, accroissement du magnétisme de l'aimant

la plupart des opinions humaines d'ailleurs, une part de vérité et une part d'erreur. En 1860, par exemple, Daniel Drawbaugh, d'Ebelymills (Pensylvanie), avait imaginé, pour transmettre les sons, un appareil assez primitif qui se composait d'un verre, d'une tasse en fer-blanc et d'une boîte à moutarde reliés à un récepteur semblable par un fil de lin traversant une membrane souple : ce n'était évidemment là qu'une ébauche, mais il n'en est pas moins curieux de la signaler, ne serait-ce qu'au point de vue purement anecdotique. Il n'en est pas de même de l'appareil construit vers la fin de 1859 par Philippe Reiss, professeur à l'école de garçons de Friedrichsdorf (près de Hambourg) : il portait déjà le nom de téléphone et transmettait, au moyen de l'élec-

lui-même ; il y a, par suite, production d'un courant électrique induit dans le fil de la bobine. A chaque éloignement, il se produit encore un courant induit de sens inverse à celui du premier, et ainsi de suite. Ces courants, en traversant la bobine du récepteur, augmentent ou diminuent alternativement le sens de son aimant : ils ont donc pour effet de déterminer des rapprochements ou des éloignements alternatifs de la plaque de fer mince par rapport à cet aimant, en sorte que les mouvements de cette plaque reproduisent ceux de la plaque du transmetteur. L'air de l'embouchure entre ainsi en vibration, et communique le son à l'oreille de la personne qui écoute. Chacun des deux appareils peut fonctionner tour à tour comme transmetteur et comme récepteur.

Dans cette disposition, qui pourrait être appelée originelle, les courants induits étant très faibles, le son est toujours peu intense au point d'arrivée. L'invention du microphone, due au physicien américain Hughes, a fait faire à la question un progrès considérable. Deux petites pièces de charbon de cornue parallèles entre elles sont fixées à angle droit sur une planchette de bois. Entre elles est placée une sorte de crayon du même charbon dont les deux pointes sont reçues dans de petites cavités, de manière qu'il appuie légèrement sur chacune d'elles. On fait passer dans l'appareil le courant d'une pile dont le circuit est mis en communication avec la bobine d'un téléphone qui peut être placé à une grande distance. Le microphone est constitué par la succession des pièces de charbon dont l'assemblage vient d'être décrit : il joue le rôle de transmetteur, tandis que le téléphone fonctionne exclusivement comme récepteur.

Dès qu'on produit un son dans le voisinage du microphone, les vibrations sonores suffisent pour modifier les contacts du crayon avec ses supports et pour faire subir au courant de la pile des variations qui modifient le magnétisme de l'aimant du téléphone et mettent sa plaque de fer en mouvement.

Ce dispositif schématique est encore celui de nos appareils téléphoniques actuels et les modifications diverses que des perfectionnements successifs lui ont apportées n'en ont pas changé le principe d'une façon telle qu'il soit nécessaire de les exposer dans leurs détails techniques. Les appareils téléphoniques dont nous nous servons aujourd'hui sont tous construits sur ce principe simple qui peut être résumé en disant qu'ils résultent de la combinaison d'un téléphone proprement dit avec un ou plusieurs microphones.

tricité, la voix humaine aussi bien que les sons musicaux. Reiss fabriqua des téléphones : il en vendit même quelques-uns, mais ne parvint pas à retenir l'attention de ses concitoyens. Il n'en mérite pas moins d'être cité parmi les précurseurs.

Une place d'honneur doit surtout être faite à un de nos compatriotes qui est le véritable inventeur de l'idée féconde d'où la téléphonie moderne est sortie. En 1852, — à l'époque où l'on s'occupait de substituer le télégraphe électrique au télégraphe aérien des frères Chappe, et où Bréguet avait fait successivement construire son premier cadran sur lequel étaient reproduits en réduction les signaux Chappe, puis son appareil définitif remplaçant les signaux par des lettres, et que détrôna bientôt le Morse, dont l'alphabet a pour base une combinaison de lignes et de points, — un modeste employé surnuméraire, Charles Bourseul, était attaché au service de la transmission et suivait avec la plus vive attention les essais successifs de ses chefs. Les recherches faites pour faciliter la transmission des mots lui suggérèrent l'idée d'étudier à son tour les moyens de transmettre les sons. Il fit des expériences nombreuses et constata que la parole n'est, en somme, qu'une suite de vibrations pouvant mettre en mouvement une plaque mince placée devant un électro-aimant, puis il construisit un appareil qui lui permit de reproduire à distance la voix humaine à peine déformée. Ses travaux furent signalés avec éloge dans diverses publications techniques : l'*Illustration* lui demanda un article[1], mais l'oubli vint très vite et Bourseul subit le sort des inventeurs français méconnus, des Papin, des Lebon, dont les découvertes nous reviennent quand l'étranger a su les utiliser et en tirer parti.

L'administration des postes à laquelle il appartenait ne lui accorda jamais le moindre encouragement ni la moindre confiance : rebuté par ses chefs, il finit par délaisser ses travaux et acheva sa carrière comme directeur des Postes et Télégraphes dans le département du Lot. En 1890, l'Autrichien Deckert construisit un appareil qui partait du même principe que celui de Bourseul : un journal annonça alors, de façon très incidente, la mort de notre compatriote. Celui-ci rectifia l'information erronée, et, rappelé ainsi à l'attention du monde officiel, se vit accorder

[1] Cet article, paru dans les derniers mois de 1854, se terminait ainsi : « Quoi qu'il arrive, il est certain que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la parole sera transmise à distance par l'électricité. J'ai commencé des expériences : elles sont délicates et exigent du temps et de la patience, mais les approximations obtenues déjà font entrevoir un résultat favorable. »

par M. Jules Roche, alors ministre, la tardive réparation d'une distinction honorifique et d'une rente viagère de 2000 francs, à titre de « mission permanente » ayant pour but de continuer ses recherches sur les téléphones, recherches dont l'Etat devait être le seul bénéficiaire.

La France payait bon marché une invention dont l'auteur aurait droit peut-être de se dire avec mélancolie : *sic vos, non vobis.*

*
* *

Quoi qu'il en soit, inventé par Bourseul, puis par Graham Bell et par Elisha Gray, complété par Hughes, perfectionné par de nombreux techniciens, le téléphone occupe maintenant une place importante dans notre vie moderne. A l'époque relativement récente où le monopole de son exploitation fut retiré en France à la compagnie concessionnaire pour être remis à l'Etat, il était malaisé peut-être de prévoir le développement formidable qu'il allait prendre en quelques années : en fait, il paraît avoir été admis que son usage resterait toujours limité à une catégorie très restreinte de personnes. Les installations furent faites en partant de ce point de vue dont la fausseté devint bientôt évidente; mais les pouvoirs publics ne surent pas réparer l'erreur initiale qu'ils avaient commise, et, à l'heure actuelle, il apparaît indispensable et urgent pour eux de prendre une décision radicale.

Les humoristes définissent le téléphone « un appareil auquel on crie allô et qui ne répond jamais »; les journaux se livrent quotidiennement à des plaisanteries faciles sur le sans-gêne des dames employées; le public commence à croire que l'organisation téléphonique française est incapable de lui rendre aucun service régulier; les abonnés font entendre les doléances les plus vives; l'administration leur répond, comme il convient, par des phrases ambiguës et des promesses illusoires. Bref, la question du téléphone est posée devant l'opinion.

Elle se présente avec une indiscutable clarté : le mécontentement est unanime, aussi bien chez les clients que chez les fonctionnaires subalternes. L'Etat croit avoir le droit d'affirmer cependant que tout est pour le mieux, et comme le Parlement semble décidé, pour le moment du moins, à se contenter d'explications vagues, il appartient A CEUX QUI PAIENT de chercher pour quelles raisons ils sont si mal servis, et par l'adoption de quelles mesures ils pourraient l'être de façon plus satisfaisante.

* *
*

Décrire avec exactitude les nombreux appareils qui équipent les postes centraux, indiquer les dispositifs plus ou moins ingénieux grâce auxquels peut être opérée la jonction de l'appelant et de l'appelé, préciser enfin le rôle des divers organes dont l'ensemble constitue une ligne téléphonique moderne, ce serait se contraindre à entrer dans des développements ardus qui ne sauraient trouver leur place ici. Mais il est nécessaire d'exposer brièvement les grandes lignes des installations existantes.

Au domicile de chaque abonné, se trouvent, comme organes essentiels, des appareils transmetteurs et récepteurs, ainsi qu'un dispositif d'appel [1], comme organes accessoires les générateurs d'électricité nécessaires au service normal du poste. Chaque poste est relié au bureau central par des conducteurs métalliques qui sont, suivant les cas, aériens ou souterrains. Le bureau central enfin comprend les installations complexes qui rendent possible l'appel des abonnés d'une part, leur mise en communication de l'autre. Ces installations, conçues pour un nombre déterminé de lignes, sont, d'une façon très générale, tout à fait insuffisantes. Il en résulte un encombrement du service auquel le zèle, trop souvent méconnu, d'un personnel dévoué est incapable d'apporter aucun remède efficace.

Il y a là une situation de fait qu'il est impossible de nier, et que, du reste, l'administration constate officiellement toutes les fois qu'elle trouve l'occasion de le faire. Tous les ans, lorsque les Chambres discutent le budget des P. T. T., l'organe autorisé de leurs rapporteurs la signale : le ministre en prend acte, s'associe même, par des regrets ou par des promesses, aux critiques qu'il entend formuler, — et les choses demeurent en l'état jusqu'à l'année suivante.

La première réforme qu'il importe de réaliser doit donc consister à augmenter le nombre des bureaux centraux et à accroître la capacité commerciale de ceux qui existent.

Pour cela, il faudra certainement que le Parlement vote des crédits importants, et c'est, paraît-il, la crainte de le voir s'y refuser qui a toujours empêché le gouvernement de faire étudier la transformation radicale de nos postes centraux actuels; c'est,

[1] Les organes essentiels sont fournis par l'Etat dans le cas d'abonnement contracté sous le régime des conversations taxées, et par l'abonné lui-même dans le cas d'abonnement forfaitaire.

du moins, ce qu'on affirme dans les milieux officiels où l'économie apparaît, à certains moments, comme une vertu primordiale. Plusieurs circulaires du sous-secrétaire d'Etat à ses chefs de services parlent de l'exiguïté des crédits disponibles, des difficultés très grandes que suscite l'équilibre du budget spécial, etc.

A les en croire, la parcimonie des Chambres serait démesurée. Pourtant on peut lire au *Journal Officiel* (1908, p. 2110 et 2111, séance du 6 novembre 1908) une opinion toute contraire exprimée par le rapporteur général du budget.

Je voudrais faire remarquer, a dit M. Doumer, que les commissions du budget ont toujours mis à la disposition de l'Administration des Postes et Télégraphes les crédits dont elle avait besoin chaque fois qu'elles ont reconnu que cette administration savait ce qu'elle voulait en faire. J'ajouterai qu'en général, on lui donne plus de crédits qu'elle n'en peut employer. Ainsi, pour 1907, la commission du budget avait fait voter, pour l'amélioration des services, des crédits sur lesquels plus de 6 millions sont tombés en annulation avant la fin de l'année.

Il est difficile de critiquer en termes plus précis et plus irréfutables la façon d'agir d'une administration chargée d'assurer un service public important et qui n'accomplit aucune des réformes indispensables, bien que le Parlement lui ait fourni les moyens matériels de le faire.

La transformation nécessaire doit, d'ailleurs, être radicale ou ne pas être, parce qu'il faut qu'un effort définitif soit fait pour donner désormais au public les satisfactions auxquelles il a droit. Continuer à suivre les errements anciens en réalisant simplement des améliorations de détail serait chose parfaitement insuffisante et que le pays ne saurait admettre [1]. Dans le système actuellement employé pour la perception des abonnements téléphoniques, le régime forfaitaire peut être considéré comme la règle et celui des conversations taxées comme l'exception. C'est exactement l'inverse qui devrait logiquement avoir lieu. Un particulier, par exemple, qui estime commode d'être relié au réseau parisien, verse à l'Etat une somme annuelle de 400 francs, quel que soit le nombre des communications qu'il demande, et ce nombre est parfois très res-

[1] Au cours d'une séance récente de la commission des Postes, M. Chautard, rapporteur du budget des P. T. T., disait au sous-secrétaire d'État : « Vous présentez à la Chambre un projet qui lui demande des débours assez considérables et qui lui laisse l'impression qu'elle va essayer vainement de remplir le tonneau des Danaïdes, qu'elle va verser de l'argent pour la continuation du même système. Alors la Chambre hésitera ; elle dira : « Mais quoi ! toujours des millions ! toujours des millions ! et pour quel profit ? » (*J. off.* 1908, p. 2109.)

treint; un commerçant notable, une grande compagnie industrielle, un journal à gros tirage qui, souvent, appellent le bureau central des centaines de fois chaque jour n'ont pas à payer davantage. Il y a là une disproportion évidente et une injustice flagrante. Que le taux de l'abonnement comporte un maximum, et que celui-ci soit fixé à 400 francs pour Paris, personne ne peut rien y trouver à redire; les abonnés qui usent souvent de leur appareil ne trouveront pas ce prix très élevé; mais, par contre, si l'unité de conversation était abaissée à un taux infime, rien ne serait plus équitable. Le système qui doit donc être adopté est le suivant : conversations taxées à un prix très bas et suivant même un tarif raisonnablement dégressif, jusqu'à un maximum ne pouvant en aucun cas être supérieur au prix actuel de l'abonnement forfaitaire.

L'adoption de cette mesure nécessiterait deux innovations : d'abord l'addition d'un compteur automatique à chaque poste d'abonné, ensuite l'augmentation considérable du nombre des bureaux centraux et de celui des employés qui en assurent le fonctionnement.

En ce qui concerne le compteur automatique, un concours organisé pour en découvrir le type le plus satisfaisant n'a donné jusqu'ici aucune espèce de résultat sérieux : cela ne veut pas dire qu'il n'en puisse jamais donner aucun, d'autant que l'opinion suivante fut récemment émise par M. Sembat à la tribune de la Chambre : « J'ai bien le droit de dire que si ce concours avait été organisé avec la volonté d'aboutir, on aurait trouvé un type satisfaisant de compteur, puisque vous [M. Simyan] en donniez l'assurance à la dernière réunion de la commission. (*J. Off.*, 1908, p. 2109.)

Quant à l'augmentation du nombre des bureaux, et à l'accroissement du personnel, c'est une double mesure qui apparaît à la fois comme indispensable et comme urgente. L'administration, dont l'optimisme est parfois réjouissant, se plaît à affirmer qu'à l'étranger, dans les pays où le téléphone donne au public les plus grandes satisfactions, en Amérique, notamment, ou en Suisse, il n'y a relativement pas plus de bureaux centraux qu'il n'y en a en France. A l'appui de ses dires, elle fournit des documents numériques probants. Mais chacun sait que les statistiques, fussent-elles plus riches en chiffres précis qu'une table de logarithme à sept décimales, disent ce qu'on veut leur faire dire, ou le contraire, à volonté. Dans le cas actuel, elles indiquent que si, proportionnellement au nombre des localités desservies, la France possède un nombre convenable de bureaux, il est loin d'en être

de même si on compare ce nombre à celui des abonnés dans les grandes agglomérations urbaines tout au moins.

La différence à notre désavantage est bien plus grande encore au sujet des employés du service de l'exploitation. Une dame téléphoniste du réseau parisien dessert au minimum 100 postes d'abonnés et parfois jusqu'à 120 et 150 : c'est beaucoup trop pour qu'il lui soit possible de faire son service avec toute la perfection désirable. En Suisse, on compte dans les grandes villes une employée par 70 abonnés, jamais plus : c'est là tout le secret des communications rapidement données; l'insuffisance du personnel manipulateur est la cause principale du fonctionnement défectueux de nos services.

Une autre cause doit en être rapportée au nombre trop restreint des agents techniques subalternes; les équipes de mécaniciens et de monteurs sont trop peu nombreuses pour pouvoir assurer avec toute la perfection souhaitable le travail écrasant qui leur incombe. Elles sont trop souvent distraites de leur besogne normale, et employées à des travaux accessoires pour lesquels elles ne sont pas faites. Elles sont surtout contraintes à fournir trop d'états, de notes, de relevés, de paperasses diverses : depuis le 11 octobre 1908, une équipe de monteurs parisiens a reçu 1374 grammes de circulaires différentes, précisant des points de service minuscules et réglementant son travail d'une façon si étroite qu'aucune initiative ne lui est laissée.

Cela tient sans doute à l'extraordinaire abondance des bureaucrates dans notre Administration des téléphones. Les fonctionnaires qui écrivent y sont légion : tous sont des hommes distingués, dont la boutonnière multicolore prouve de façon certaine qu'ils ont bien mérité de l'agriculture, de l'instruction ou de la mutualité, mais, pour si décorés qu'ils soient, leur rôle n'en apparaît pas immédiatement comme toujours nécessaire; à moins que la rédaction de circulaires parfois contradictoires ne doive être considérée comme étant une des formes du beau idéal.

Beaucoup plus de téléphonistes et d'ouvriers techniques, beaucoup moins de scribes et beaucoup moins de paperasses, des bureaux centraux plus nombreux et mieux outillés, une organisation plus commerciale, en un mot, voilà dans quel sens les réformes nécessaires ont besoin d'être orientées.

*
* *

Nos P. T. T. n'ont, en effet, rien de commercial, et c'est le reproche le plus grave qui puisse leur être fait. L'exploitation du

réseau téléphonique devrait être assurée pour le public, et en vue de le servir : elle l'est, en réalité, contre lui et malgré lui.

Cette affirmation, d'apparence paradoxale, est d'une exactitude stricte. Le sous-secrétaire d'Etat a déclaré, dans la séance de la Chambre du 6 novembre, qu'un abaissement du tarif des abonnements aurait pour conséquence immédiate l'accroissement du nombre des abonnés, et a ajouté en substance que ce serait une éventualité redoutable qu'il faut éviter à tout prix. Voilà, certes, une curieuse conception ! Avec quelle sévérité, et avec quelle ironie légitime serait jugé un industriel qui craindrait l'accroissement de son chiffre d'affaires. C'est pourtant là que nous en sommes, et le sous-secrétaire d'Etat semble dire : « Pourquoi faut-il qu'il y ait des gens désireux d'apporter leur argent à l'Etat en échange des commodités dont nous leur accordons le moins possible ! »

Néanmoins, ces abonnés ont quelques droits, puisque, sous le régime républicain, les ministres ne sont pas les propriétaires du pouvoir, mais uniquement ses dépositaires, et puisque le peuple qui vote est théoriquement souverain.

*
* *

Malgré tout, il faut reconnaître que, bien des progrès ayant été accomplis, tout n'est pas aussi mal qu'il semble. Nous ne sommes guère que de quelques années en retard sur certains peuples étrangers et c'est une constatation qu'il est précieux, en somme, de pouvoir faire. Ainsi (et c'est un des plus beaux titres de gloire dont puisse se targuer l'administration), le système de la batterie centrale, d'usage général en Amérique, a été depuis quelques mois introduit chez nous : lentement, il y prendra sa place.

Les anciens systèmes nécessitaient, chez l'abonné, des piles pour le microphone, des piles ou une magnéto pour l'appel, et, au bureau central, des accumulateurs pour les microphones des téléphonistes, pour les signaux d'appel et de fin de conversation et pour le courant d'appel chez les abonnés. La batterie centrale, comme son nom l'indique, réunit au bureau même toutes ces sources d'énergie et réalise, par là même, un grand nombre d'avantages. La réparation et la visite des postes d'abonnés sont réduites au minimum ; l'entretien des piles n'existe plus, et il est facile de constater et de réparer un défaut de fonctionnement des générateurs au bureau central. D'autre part, les opérations de la mise en connexion sont extrêmement simplifiées, ce qui donne un service beaucoup plus rapide ; quand l'abonné décroche le récepteur de son appareil, il allume automatiquement la lampe

d'appel qui correspond à son numéro; inutile, par conséquent, d'appeler en pressant un bouton ou en tournant la manivelle d'une magnéto. Enfin, le raccrochement des récepteurs provoque l'extinction de la lampe d'appel et supprime, par conséquent, le signal de fin de conversation. Etudié en Amérique dès 1881, par Anders, perfectionné par Anthony C. White, en 1890, puis par John S. Stone (1893), Huney, Carty, Crone, etc., le système à batterie centrale est d'un emploi général aux Etats-Unis; il fonctionne, depuis quelques années, à Vienne, en Belgique et en Allemagne; nous commençons enfin à le voir apparaître en France.

Notre administration lui marqua longtemps de la défiance : toute innovation, même d'une utilité démontrée, n'est-elle pas souvent dangereuse, probablement à cause des dépenses de premier établissement auxquelles oblige son adoption?... Lorsque, cependant, sous la poussée de l'opinion publique, un des grands bureaux parisiens fut équipé avec la batterie centrale, les ingénieurs à qui son installation fut confiée accumulèrent, non les fautes techniques peut-être, mais les malfaçons et les erreurs. Des difficultés sans nombre en résultèrent, que leur adresse et leur habileté professionnelles finirent toutefois par atténuer. Quelques mois après, l'hôtel central de la rue Jean-Jacques-Rousseau subit la même transformation, que marquèrent, du reste, les mêmes erreurs. On en connaît la triste conséquence, puisque l'incendie qui l'a détruit de fond en comble fit subir aux commerçants et au grand public un tel préjudice qu'un concert unanime de protestations et de récriminations s'est élevé, dont les échos furent récemment portés à la tribune de la Chambre. Nos députés, pour des raisons auxquelles la situation tendue de notre politique extérieure n'était sans doute pas étrangère, ont cru devoir ne donner qu'une sanction platonique aux faits lamentables dont ils étaient saisis. Ces faits n'en demeurèrent pas moins tout entiers. Une enquête officielle ouverte à leur sujet paraît n'avoir donné aucun résultat, puisque le rapport de ses membres n'est pas encore déposé : mais, en même temps qu'elle, des enquêtes officieuses étaient poursuivies qui ont révélé dans toute l'installation un oubli complet des précautions les plus élémentaires. C'est ainsi, par exemple, qu'aucun service de surveillance d'incendie n'était organisé au bureau Gutenberg [1], et que le feu put prendre un énorme développement parce qu'il n'avait pas été combattu dès ses débuts.

[1] Ce fait a été reconnu exact par M. le ministre des travaux publics. (*J. off.*, 1908, p. 2110.)

Mais rechercher les responsabilités effectives ou morales serait faire œuvre de pure polémique : il semble qu'il doive y avoir plus et mieux à tenter. Les malfaçons, les imprudences et les fautes que les services techniques ont commises se révèlent, après les discussions passionnées qui furent soutenues à leur endroit dans la presse quotidienne, comme étant la regrettable conséquence de lésineries ou tout au moins d'économies mal comprises. Fâcheuses économies qui, pour épargner au Trésor une dépense de quelques centaines de mille francs, causent au public un préjudice inestimable et contraignent à prodiguer les millions pour réparer le mal commis par un sinistre inévitable! Ce qui, toutefois, importe avant tout, c'est de rompre délibérément avec des pratiques dont les événements ont montré le danger.

*
* *

Il faut, de toute nécessité et de toute urgence, que l'Etat veuille comprendre ceci : en exploitant nos services téléphoniques, il fait œuvre commerciale; il a, par suite, le devoir de se conduire en commerçant, et en commerçant avisé.

Le jour où cette notion sera bien admise par lui, le jour surtout où il voudra consentir à la prendre pour règle de sa conduite, un progrès immense sera réalisé.

Il faut, d'abord, qu'il recrute son personnel d'une façon rationnelle, et qu'ensuite, l'ayant bien recruté, il le paie d'une manière suffisante. C'est le tort constant de nos administrations publiques que de vouloir s'attacher des serviteurs dévoués sans les rétribuer comme ils devraient l'être. Parmi les traitements alloués au personnel subalterne, il n'en est pas un qui soit convenable : la première réforme à réaliser doit être celle-là.

Ensuite, il est indispensable de laisser plus d'initiative, sinon plus d'autonomie apparente aux services techniques. Il est absurde qu'une modification réclamée par les ingénieurs ou déclarée par eux nécessaire ne puisse pas être réalisée, pour des raisons purement budgétaires. L'argent ne doit pas manquer pour les installations, et le désir de réaliser des économies, quelque louable qu'il puisse paraître quand on le considère en soi, est trop souvent gros de conséquences dangereuses pour ne pas être écarté dans l'immense majorité des cas.

Enfin, tous les perfectionnements que la science indique et que le progrès découvre, nous devrions au moins en faire l'essai loyal pour en préparer l'adoption quand elle est à la fois possible et avantageuse. Pour cela, la création d'un comité d'études est

indispensable : ce comité existe, d'ailleurs; seulement sa composition est défectueuse et c'est elle qu'il importe de modifier sans retard en vertu de ce principe déjà formulé et qui s'impose avec la force d'un axiome : l'Etat commerçant doit faire œuvre commerciale. Le comité de perfectionnement devrait être composé de quatre catégories de membres : des ingénieurs, dont la science est indispensable et qui doivent en être les conseillers et les guides; des praticiens de tous ordres, ouvriers monteurs, mécaniciens, manipulateurs, opérateurs, dont les idées pratiques, parfois excellentes, parfois irréalisables, méritent toujours d'être examinées; des représentants du service de l'exploitation, prenant la défense des intérêts financiers et administratifs de l'Etat; des abonnés ensuite, c'est-à-dire des consommateurs, exposant et soutenant les desiderata du public. Mais, avant tout, il importe que la plus grande indépendance soit assurée aux hommes compétents dont l'avis serait ainsi sollicité. Pour cela, leur désignation doit être faite, non par l'Etat, qui ne peut pas être en même temps juge et partie dans sa propre cause, mais par leurs pairs. Que les ingénieurs, que les praticiens, que les employés et que les abonnés élisent leurs délégués pour une durée déterminée : ceux-ci auront toute leur liberté d'action parce qu'ils ne seront pas exposés à subir d'autre influence que celle des groupements mêmes qu'ils représentent.

Mais c'est là une thèse qu'on appellerait vite révolutionnaire! Pour qu'elle soit admise, il faudrait qu'en France on comprenne enfin combien le public a de droits, tandis qu'on ne connaît guère autre chose que l'étendue de ses devoirs.

*
* *

Une fois créé comme il vient d'être dit, le comité de perfectionnement ferait tous ses efforts pour que la France soit la première à profiter des découvertes nouvelles. Investi d'une autorité très haute, il pourrait et devrait être écouté. Il imposerait au sous-secrétaire d'Etat et au ministre, responsables à la fois devant les Chambres et devant l'opinion publique, l'obligation de réclamer et d'obtenir les crédits indispensables pour effectuer la transformation radicale de notre organisation téléphonique actuelle, pour permettre ensuite à l'un des plus importants de nos services publics de fonctionner à la satisfaction de tous.

Il est indispensable que notre administration des P. T. T. se prépare à subir dans un délai probablement très bref une transformation radicale. Les méthodes surannées qui sont la règle de

sa conduite ont fait leur temps : la téléphonie moderne évolue de plus en plus vers une vulgarisation totale, et l'époque n'est sans doute pas lointaine où, dans toutes les villes et dans tous les pays, les habitants auront la possibilité de converser librement, sans plus tenir aucun compte des distances. Cette possibilité sera réalisée demain, amenant avec elle le bouleversement complet de toutes nos habitudes sociales.

Dans cinquante ans, on rira de nos appareils rudimentaires, du formidable réseau de conducteurs qui encombre les égouts de notre capitale et des dames téléphonistes enfonçant leurs « jacks » dans les trous des multiples ou faisant le test préalable des abonnés; on rira même des appareils automatiques qui nous paraissent encore symboliser un progrès lointain. Alors, le téléphone sans fil, dont la découverte est d'hier, sera devenu à la fois si parfait et si pratique que son usage sera général; ce sera la fin des récriminations continuelles contre un service toujours défectueux parce qu'il est trop chargé, la fin des plaintes et des observations aigre-douces, la fin même des fonctionnaires téléphonistes et du monopole gouvernemental. La téléphonie sans fil, quand elle sera sortie de sa période actuelle que marquent encore des tâtonnements sans nombre malgré la valeur indiscutable des résultats obtenus, sera le triomphe de la conversation à distance, puisqu'elle supprimera tous les intermédiaires, depuis le fil et le bureau central jusqu'à l'intervention toujours gênante et souvent inopportune des employés de l'Etat.

Francis Marre.

HOULMONT-DUHAUME[1]

V

Le lundi 5 novembre, M. Houlmont rentra seul de Bolbeuf; il était porteur de la somme réservée par la cousine Trinité à son filleul. Celui-ci devait passer deux jours auprès de sa marraine et partir ensuite pour le Cotentin.

— Voilà d'excellentes nouvelles, dit Mme Houlmont.

— Ici, quoi de nouveau? demanda le gros homme.

— Rien, sinon que le père Duhaume est très malade. Ne l'ayant pas vu le lendemain ni le surlendemain de votre départ, je me suis informée. Le bonhomme a pris froid dans la campagne, vendredi soir; il était encore à la brune allongé sur sa haie; on l'a vu se traîner dans le brouillard. A peine rentré, un frisson l'a pris, les vomissements ont suivi, la fièvre s'est déclarée; enfin, le voilà sur le dos avec une congestion pulmonaire.

M. Houlmont, debout, la main droite appuyée au montant d'une chaise, l'œil inquisiteur, la figure visiblement contrariée, écoutait sa femme. Il la soupçonnait déjà; car, chez elle, les empressements immodérés, les changements subits d'attitude, avaient toujours correspondu à des catastrophes. Il n'avait quitté Saint-Aubin qu'avec le pressentiment d'un malheur. Et voilà qu'en arrivant, on le lui annonçait. Il y avait, en effet, du brouillard dans le cas du père Duhaume; car l'explication qu'on en donnait paraissait plutôt louche.

— Vous dites que vous vous êtes informée. Vous n'êtes donc point allée prendre vous-même des nouvelles du malade?

— A quoi bon? Il a du délire, et quand le délire cesse, il ne veut absolument voir que sa petite-fille et sa bru.

— C'est bien étonnant; mais ce qui m'étonne plus encore, c'est que vous n'ayez pas cru devoir vous déranger.

— Me déranger...

— Cet homme est tombé malade à notre service, prononça M. Houlmont sévèrement.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1908.

Il appela un domestique :

— Attelez. Vous allez me conduire à Saint-Aubin.

— Quel cheval prend Monsieur?

— Fulgur.

— Vous pourriez attendre à demain, conseilla Mme Houlmont. Il fait froid, il fait nuit...

— J'ai ma fourrure et de bons yeux : je n'ai peur ni du froid ni de la nuit.

Elle le vit mettre tout seul, avec une aisance qui l'étonna, sa lourde peau de fouine. Il s'en fut prendre en un placard une fiole de Malvoisie et des gâteaux, qu'il trempa dans le vin. Ensuite, il remplit son verre et le vida d'un trait.

— Comment, par cette brume, osez-vous faire atteler Fulgur?

— Vous avez peur? Eh bien, rassurez-vous : je vais conduire.

— Vous savez que le cheval s'emporte.

— Pas avec moi.

— Vous dominez tout, les bêtes et les gens...

— Quelquefois.

Il sortit, ayant aux mains des gants souples et velus; il enjamba le cabriolet, prit les guides et partit dans un brouillard intense, lanternes allumées, capote rabattue, absolument tranquille et rassurant de la voix le cheval qui, tout de suite, avait reconnu sa main.

Quand, après vingt minutes, la voiture s'arrêta devant le clos Bardin, Mme Duhaume, aux rayons projetés par deux lumières fixes, vit la barrière s'écarter sous la poussée d'un géant. Elle eut l'intuition de la visite, sortit et fit même quelques pas au-devant de M. Houlmont, qu'elle introduisit bien discrètement dans une pièce isolée dont la porte s'ouvrait du côté de la route.

— Comment va votre malade?

— Pas bien. La fièvre ne cède pas et le délire continue.

— C'est depuis vendredi soir?

— Oui. Quand il est rentré j'étais seule et sa pâleur m'a effrayée.

— Il ne vous a rien dit?

— Comme je lui demandais ce qu'il avait, il m'a répondu : « Je suis frappé à mort. Gardez cela pour vous... » Aussi n'ai-je rien dit à ma fille.

— Vous avez bien fait... Il n'a rien dit de plus?

— Non, Monsieur. Thérèse est rentrée. Le pauvre homme tremblait de tous ses membres, il avait une joue tellement enflammée qu'elle nous brûlait les mains. Nous l'avons couché, nous lui avons fait prendre une tasse d'hysope bien chaude, il s'est endormi. Cela nous a rassurées, mais, vers minuit, il a

parlé, je me suis levée doucement pour ne pas réveiller ma fille. Quand je suis arrivée dans la chambre, il était assis dans son lit dont il grattait les draps avec ses ongles, comme vous avez pu le voir gratter la terre. Il s'arrêtait de temps en temps, pour dire : « Ah! vous m'avez pris par charité..., par charité... », puis ses mains reprenaient leur mouvement.

— Mlle Thérèse l'a-t-elle entendu prononcer les mots : *Vous m'avez pris par charité.*

— Non. Elle s'est levée pour aller chercher le médecin. Le docteur ayant ordonné des sinapismes, il a fallu que Thérèse retourne à Saint-Aubin. Pendant ce temps, le délire a changé de forme et depuis le pauvre homme ne parle plus que tout bas.

— Il faut espérer que la forte constitution de M. Duhaume le sauvera.

— Peut-être. Mais pourquoi donc, en arrivant l'autre soir, m'a-t-il dit : « Je suis frappé à mort. » Pourquoi?... Je voudrais le savoir.

— Soyez tranquille, Madame, vous le saurez, mais, à mon tour, je vous prierai de garder cela pour vous...

— Alors ma fille...

— Il faut qu'elle ignore tout et Jean aussi.

— Ah! vraiment, fit Mme Duhaume, devenue rêveuse.

— Dites-moi, peut-on le voir, votre malade?

— Hélas! non.

— C'est lui qui l'a défendu?

— Lui-même. Et dans ses moments de lucidité c'est à moi qu'il renouvelle sa défense. Je ne m'explique pas cela non plus.

— Moi, si.

— Vraiment?

— Oui. Nous en reparlerons, tous les deux. Je reviendrai, si vous le permettez. Nous serons, mon fils et moi, bien privés de ne pas voir M. Duhaume. Toutefois, s'il se remet, peut-être consentira-t-il à nous recevoir.

— Nous l'espérons...

— Croyez moi, Madame, fit le gros homme en se levant, rien n'est perdu, surtout si vous voulez bien m'aider.

— Je le veux, répondit-elle.

Soudain, Mme Duhaume vit s'allonger deux bras énormes; stupéfaite, elle n'eut pas le temps de reculer : elle était prise au col et M. Houlmont l'embrassait.

Revenu chez lui, M. Houlmont se contenta de dire à sa femme :

— Je sais maintenant ce que vous avez fait. Vous avez, dans

la colère, prononcé des mots révélateurs que le père Duhaume répète en son délire. Vous avez bien mal parlé, le Jour des Morts... Quant au mariage, nous verrons. Un événement toutefois pourrait l'empêcher. Priez Dieu pour que le père Duhaume se guérisse et qu'il vous pardonne, car si la mort ou le ressentiment du bonhomme venait à mettre obstacle à l'union de Thérèse et de Jean, vous pourriez vous vanter d'avoir aussi tué votre fils. Tremblez pour lui. Je ne dirai, pour le moment, rien de plus, ni à vous, ni aux autres.

Et il sortit, en fredonnant, mais d'une voix singulière.

Le lendemain, dans la soirée, le propriétaire de Talonney repartait en voiture. Il allait à la gare de Saint-Aubin chercher son fils qu'il avait lui-même rappelé, par dépêche. Il était couvert de peaux de bêtes, comme la veille, avec, en plus, une toque d'astrakan qui lui cachait les oreilles. Le grésil avait blanchi la terre et, dans sa charrette basse, le gros homme ressemblait à un boyard; il en avait l'aspect sombre et puissant. On entendait son souffle, l'air animait ses joues, piquées çà et là de poils fauves; ses yeux bleus, jaillis de l'orbite, avaient les reflets de l'acier. Il était, à soixante-deux ans, plein de force et d'une laideur magnifique. Ceux qu'il rencontrait le saluaient chapeau bas, comme des serviteurs ou des vassaux.

De la gare de Saint-Aubin, M. Houlmont ramena son fils au clos Bardin. Le jeune homme avait hâte de revoir le papa Duhaume et plus encore Mlle Thérèse. Ce fut Mme Duhaume qui reçut les visiteurs. Elle leur dit que le malade n'allait pas mieux, qu'en dehors d'elle et de sa fille personne ne pouvait l'approcher sans qu'il manifestât de l'irritation. Elle retint ces messieurs Houlmont, leur donna beaucoup de détails, mais Thérèse ne vint pas. Ces Messieurs prirent congé.

Sur le chemin de Talonney, pendant que Fulgur filait au grand trot, Jean Houlmont, tête baissée, cherchait, sans pouvoir en trouver aucune, les raisons qui avaient empêché Thérèse de venir. Il eut tant désiré la revoir, ne fût-ce qu'une minute. Il l'aimait davantage, puisqu'elle était triste, puisqu'elle souffrait.

— Elle n'est pas venue... Vous expliquez-vous cela?

— Non, répondit son père.

— C'est étrange.

— En effet, c'est étrange.

Il entrait dans le plan de M. Houlmont de ne rien dire de plus.

Quant à Mme Houlmont, seule au fond de la pièce la plus

retirée du manoir, assise à une fenêtre d'où le parc de Talonney s'étendait, immense et plat, jusqu'à la route de Saint-Aubin, les yeux fixés malgré elle sur cette barrière où la haute silhouette de Cyprien Duhaume se dressait pour elle encore dans la netteté d'un souvenir précis. Mme Houlmont, tourmentée et sombre, guettait le retour de son fils.

Elle le vit enfin à cent pas du manoir, l'ombre ayant jusque-là caché la voiture. Jean, la tête basse et légèrement balancée par le trot du cheval, apparaissait diminué, comme abattu, près de son père dont la tête dominatrice et les mains énormes révélaient l'énergie et la force. Il conduisait, comme en se jouant, le cheval ombrageux et emporté.

Quand la voiture s'arrêta, Mme Houlmont ouvrit la porte de la pièce où elle s'était réfugiée; elle attendit que son fils passât devant elle. Comme il ne l'apercevait pas, elle fit :

— Jean!

Et comme il l'embrassait, triste et sans parole :

— Qu'est-ce que tu as?

— Rien.

— Comment va le père Duhaume?

— Très mal!

— Tu l'as vu?

— Non. Il ne veut voir personne.

— Ah! fit Mme Houlmont, un peu soulagée.

Elle reprit :

— Comment va ta marraine?

— Beaucoup mieux.

— Ton départ ne l'a pas contrariée?

— Je crois que si.

— Pourvu que cela ne compromette pas ton héritage !

— Oh! mon héritage...

Il quitta sa mère. Elle ne le revit pas de la soirée.

Le lendemain, au déjeuner, pas un mot. Il se leva de table et partit sans dire où il allait. Quand il revint le soir, son visage était encore plus pâle, sa mine plus sombre.

Il était allé prendre des nouvelles du malade. Seule, Mme Duhaume l'avait reçu, plutôt gênée.

Etonné, blessé, le cœur plein de chagrin et d'orgueil, il n'avait pas demandé Thérèse. N'eût-elle pas dû accourir, le sachant là?

Quand il fut sorti, quelque chose le retint près de la maison. Il espérait que la jeune fille allait sortir aussi, tout à coup, le cherchant, et que, bientôt, à sa voix, elle allait venir, belle et triste.

Le vent soufflait, les arbres dépouillés s'agitaient, les larmes d'une pluie récente tombaient sous l'auvent, mais le seuil était désert et l'on n'entendait aucune voix.

Jean Houlmont s'éloigna, non sans regarder encore, de temps en temps, vers le clos Bardin. Il en revoyait surtout la porte close, les deux poiriers, le toit d'ardoise et la cheminée qui fumait. Il s'imaginait l'intérieur de la maison : une jeune fille penchée sur un malade et Mme Duhaume, qui ne parlait plus qu'à mi-voix, travaillant sans bruit, marchant doucement dans la chambre aux volets fermés. Toute son âme à lui, pauvre millionnaire, était là. Qu'avaient-ils donc, l'aïeul et la petite-fille? Pourquoi donc ne l'appelaient-ils pas? Il eût tant désiré se faire garde-malade, passer les mauvaises heures du jour au chevet du vieux paysan, le veiller toute la nuit, pendant que Thérèse, confiante et rassurée, dormirait. Ah! vivre dans la peine, dans l'angoisse, auprès de celle qu'on aime et lui révéler, mieux qu'aux heures de joie, toute l'étendue de son affection.

Il revint encore une fois, deux fois, au clos Bardin. En sortant, il n'eût pas pu dire dans quel état se trouvait Cyprien Duhaume; Jean ne pensait qu'à une chose : à l'obstination inexplicable de la jeune fille. Elle ne voulait donc pas le voir? L'avait-elle oublié?

Après le chagrin, ce fut, chez lui, de la colère, puis de l'accablement.

Sa mère l'observait avec une inquiétude grandissante.

Un soir, elle lui demanda :

— Comment se fait-il que Mlle Duhaume ne vous reçoive jamais, ni toi ni ton père?

— Si vous pouviez me le dire...

— Peut-être...

Il regarda sa mère. Elle hésitait :

— Eh bien? demanda-t-il.

— Eh bien, Mlle Duhaume se cache probablement parce qu'elle ne t'aime pas...

— Oh! ma mère, s'écria-t-il, pourquoi jetez-vous cet horrible doute dans mon esprit? Pourquoi me faites-vous encore du mal?

Et, comme elle voulait s'expliquer :

— Ne dites plus rien! Ne dites plus rien!

Saisi par le vertige, il s'appuyait maintenant à la table où Cyprien Duhaume avait posé ses mains tremblantes quelques jours auparavant. Il fit un effort.

— Adieu, dit-il. Vous ne me reverrez plus.

Surprise, anéantie, Mme Houlmont n'eut pas la force de le

rappeler : elle le vit traverser la cuisine; il marchait comme un homme ivre. Il monta l'escalier de pierre dont il saisit tout à coup la rampe à deux mains.

Sa mère jeta un cri, elle voulut s'élancer, quelqu'un l'arrêta : c'était M. Houlmont.

— Ne bougez pas, laissez-le s'en aller.

Jean monta péniblement les degrés, la tête lourde, les jambes brisées, plus lent qu'un vieillard. Il disparut enfin.

— S'en aller! Est-ce vrai? demanda la mère.

— Rien de plus vrai.

— Et vous ne cherchez pas à le retenir?

— Ce serait inutile, prononça M. Houlmont.

Et il ajouta :

— C'est votre œuvre.

VI

Le manoir de Talonney, depuis trois mois, est silencieux, presque désert. Janvier s'achève et l'on ne voit personne circuler sur le chemin qui traverse l'herbage dépeuplé.

De loin en loin, une bande de gueux dévale encore de la campagne, trottine sous la haie qui mène à l'un des pignons du logis, suit le sentier qui longe les murs et fait irruption dans la cour.

M. Houlmont ouvre la porte. Il tient, le plus souvent, son chapelet d'une main, et, de l'autre, il distribue des sous. Les pauvres remercient, s'inclinent, se répandent en formules de bénédictions. Parfois, de plus hardis demandent à boire, ou du pain, ou des souliers. Quand les truands l'importunent, M. Houlmont leur jette une pièce blanche et rentre chez lui.

Du dehors, on pourrait l'entendre : il marche pesamment sur les dalles de la cuisine, tourne autour de la table massive et longue. Il dit un chapelet, en recommence un autre, et, parfois, la bouche ouverte et sans prières, M. Houlmont s'arrête. Il passe un doigt sur ses yeux qui se voilent.

Au premier étage, tout en frissonnant dans sa robe noire, Mme Houlmont va, vient, erre dans les couloirs, passe d'une chambre à l'autre. Quand elle entre dans celle de son fils, elle regarde avec inquiétude et s'assied, comme si elle attendait quelqu'un. Après une songerie, elle se relève. La glace reflète son teint jaune. Elle ne se voit pas. Il n'y a plus qu'une image en ses yeux secs : l'image de l'absent.

Jean est parti.

La mère compte les jours et s'étonne. Elle va jusqu'à la fenêtre,

y colle son front pour mieux découvrir là-bas, près de cette barrière blanche, l'endroit où Jean, après une longue étreinte, quitta son père, un matin de novembre. Il allait, disait-il, chez Louis des Forges, mais il n'est pas revenu.

Les aurait-il quittés pour toujours?

Elle tressaille quand, aux approches du soir, la barrière cède à la poussée de quelque piéton. Mais l'homme qui vient n'est souvent qu'un misérable qui désire un gîte pour la nuit, ce n'est jamais l'être qu'elle attend, l'enfant malheureux et fatigué, le fils perdu. Parfois, elle écoute et s'imagine qu'on l'appelle. Alors, pour la cinquantième fois peut être, elle descend :

— Vous avez des nouvelles?

Son mari lui répond comme on répondrait à une folle, quelquefois par un mot, toujours négativement, d'un ton bref et sans la regarder.

Lente et courbée, elle remonte les marches de pierre et va s'enfermer. Elle songe.

Dans les premiers jours, elle avait cru positivement à quelque comédie. On voulait, par une sorte de fuite simulée, l'effrayer pour mieux la contraindre à céder, à faire, auprès des Duhaume, quelque démarche humiliante qui ramenât la paix et fît revenir Jean. Son mari, son fils, Louis des Forges, les Duhaume peut-être, faisaient partie du complot. L'inutile comédie! Ils ne savaient donc pas qu'elle était la plus tenace et la plus fine?

Une semaine après le départ de Jean, Louis des Forges, feignant une grande tristesse, n'était-il pas venu jusqu'à Talonney, dans l'espoir de la convaincre? Elle ne l'avait pas reçu, ne voulant pas paraître affolée. Déjà hésitante, elle s'était ressaisie. Comme elle n'agissait qu'en vue du bonheur de son fils, elle éprouvait une sorte de joie à se sentir isolée et méchante.

Mais les semaines passèrent, l'inquiétude augmenta, la solitude devint lourde. Mme Houlmont n'obtint plus, de ses serviteurs même, que des réponses froides.

Le silence effrayant de son mari l'étonna plus que tout. Il n'invitait plus personne, il n'ébranlait plus le manoir avec cette voix criarde et fausse qui dominait en hiver le bruit de la tempête. Il priait. Il pleurait, pas devant elle, mais, dissimulée un matin dans l'embrasure d'une porte, elle l'avait surpris. Alors, elle avait jeté un cri douloureux, ouvert les bras : il s'était détourné.

Redressée et roidie en son orgueil, immobile et blême, elle fit peur à la femme de chambre qui passait : on dirait que Madame va mourir.

Ce fut sa dernière révolte. Elle remonta péniblement l'esca-

lier, rentra chez elle et, faisant un retour sur elle-même, comprit enfin que Dieu la punissait. Après avoir souhaité que le père Duhaume disparût, cette idée la fit tout à coup trembler, comme mère et comme chrétienne.

Le père Duhaume! On le disait au plus mal, perdu. Après quelques jours de convalescence, le bonhomme, échappant à la surveillance de sa petite-fille, n'avait-il pas eu l'idée de retourner dans la campagne, afin d'y revoir sa haie! Il s'était contenté de la regarder de loin, sans mettre le pied sur les Houlmont. Saisi de nouveau par le froid, il n'avait cependant quitté les champs qu'aux appels réitérés de sa bru, haletante et fâchée. Il obéissait à sa bru, maintenant. Elle le soignait avec tant d'affection et d'habileté, que tous ses griefs contre elle étaient tombés. Mais l'imprudence du vieux paysan allait lui coûter la vie.

Quel souvenir, cette mort! Quel abîme entre les deux familles!

Et ces paroles de Jean lui revenaient à la mémoire : *Adieu, vous ne me reverrez plus!*

N'avoir eu de pensée que pour un être, n'avoir agi, rêvé, vécu que pour lui, s'être habituée doucement à l'affection grondeuse d'un fils unique et le perdre! C'est donc à cela que tant d'amour et tant de soins devaient aboutir? A la révolte et à l'oubli? A cet oubli, jamais soupçonné, plus affreux que la mort?

Non, non, elle ne voulait pas être abandonnée, ni que Jean souffrît plus longtemps. Elle devait agir. Mais comment? Avec l'aide de qui? Déjà pressenti, M. Houlmont avait répondu :

— Je ne puis rien contre la volonté du père Duhaume, vous devez agir seule.

On voulait qu'elle s'humiliât. Elle hésitait encore.

Un soir que son mari n'était pas rentré, Mme Houlmont vit tout à coup de sa fenêtre, en une fin de crépuscule, surgir un équipage fantastique. Coiffé d'un grand chapeau tyrolien, armé d'un fouet, debout dans son tilbury, un homme excitait un cheval rubican dont les sabots retentissaient sur le chemin et faisaient voler les pierres. L'animal, par moments, sous l'action de la main, de la parole ou du fouet, faisait des écarts, des bonds ou des reculs, comme en un cirque.

L'homme s'arrêta devant le manoir et, bien qu'il ne vît personne, il resta debout, abandonna le fouet et les guides et salua.

On eût dit qu'il venait pour donner une représentation.

C'était Chichat l'équarrisseur.

Il habitait, au haut de la butte de Saint-Aubin, à pic sur la route, une maison qu'il avait fait peindre des soupiraux de la

cave aux cheminées. Quatre enseignes de tôle s'y balançaient. Chacune portait un cheval de couleur différente : bai, noir, blanc, alezan doré. Sous chaque cheval, le même texte :

CHICHAT, ÉQUARRISSEUR.

Achète les animaux morts. Après le décès, prévenir par télégraphe ou par téléphone.

Les personnes désirant que leurs chevaux soient sûrement tués peuvent les marquer au fer rouge sur le sabot, à leur nom, les pieds leur seront retournés, quelques jours après, sans frais. Les chevaux paralysés, blessés, estropiés, jambes cassées, sont enlevés à domicile.

CHICHAT

Achète aussi les chevaux méchants, poussifs, atteints du tétanos, les chevaux avec crapauds, piqûres de clous et cornards.

L'équarrisseur, empirique et maquignon, était assez bien vu dans le pays. Il affichait un cléricalisme plutôt rare chez un homme de cette catégorie, et il votait bien. Fils et petit-fils de bourgeois ruinés, Chichat le prenait de haut avec les domestiques. Il fallait qu'ils marchassent avec lui au doigt et à l'œil. Aussi, quand il eut, montre en main, attendu deux minutes devant le manoir de Talonney, l'équarrisseur ne put s'empêcher de crier, en voyant qu'il ne venait personne :

— Il n'y a donc pas de valetaille, dans cette maison?

Un cocher blafard, au long nez, sortit.

— Ah! ah! mon garçon, vous voilà enfin. Vous vous chauffiez les mollets. Il n'y a pas, je crois, beaucoup de viande dessus.

Chichat fit une entrée bruyante, il éternua trois fois, défit sa peau de loup et demanda M. Houlmont.

La femme de chambre effrayée le fit entrer au salon.

Il prit la lampe et l'éleva vers les portraits, comme s'il eût voulu les acheter. Mme Houlmont le surprit dans cette opération. Chichat reposa la lampe et souleva son chapeau.

— Qu'est-ce que vous voulez?

— Je désirerais, Madame, parler à Monsieur votre mari.

— M. Houlmont n'est pas rentré.

— C'est fort ennuyeux, car je venais pour...

— Pourquoi veniez-vous?

— Pour Fulgur. Vous avez bien un cheval qui s'appelle Fulgur?

— En effet.

— Je venais pour l'acheter.

— Vous êtes fou?

— On n'est pas fou parce que l'on veut acheter un cheval.

— On est fou quand on veut acheter un cheval qui n'est pas à vendre.

— Je crains que Madame ne soit pas très bien renseignée.

— Vous n'avez pas autre chose à dire?

— Pardon, Madame. J'ai encore appris que vos herbages étaient à louer. Or, je venais vous demander la préférence. Vous allez vous dire : Chichat paiera-t-il? Je vous répondrai : Chichat vient de faire un héritage : soixante mille francs, le tout en argent. Or, avec mes soixante mille francs, je pourrai, sans le secours d'aucune banque, acheter les cent bœufs qu'il faut pour peupler votre herbage. D'ailleurs, je suis prêt à payer le premier terme à l'avance et je suis votre homme pour huit mille. Je ne pense pas que vous trouviez mieux.

— Et si je vous faisais jeter à la porte par mes gens? Allez-vous-en!

— Tout de suite, Madame, tout de suite. Mais je ne suis pas de ceux qu'on fait jeter à la porte, sachez-le bien. Je suis fort bien vu dans les grosses maisons, je suis même reçu dans quelques châteaux, j'ai été parrain avec une vicomtesse et j'ai mangé chez un duc!

Il remit son chapeau :

— Ces gens-là, Madame, sont plus polis que vous.

Il se découvrit de nouveau pour reprendre, d'une voix ironique :

— Ce n'est toujours pas la petite soubrette qui m'a introduit qui pourrait m'y mettre, à la porte. Ce n'est pas non plus votre blanc-bec de cocher qui n'a même pas la force de porter son nez.

Puis, avec emphase :

— Madame, je suis de ceux qui sortent d'eux-mêmes!

Il fit quelques pas. Près de la porte, il se retourna brusquement :

— Au fait, Madame, je vous plains... Vous êtes malheureuse...

— Malheureuse?

— Evidemment... Perdre un fils!

Comme elle le fixait :

— Voilà, j'ai trop parlé.

— Pas du tout.

— Si, si.

— Vous parliez de mon fils, je crois?

Chichat poussa un soupir.

— Eh! oui... Si je vous disais que je souffre moi-même?

— De quoi?

— De son départ, de sa folie, passez-moi le mot.

— Expliquez-vous.

— A quoi bon, Madame, vous en savez plus long que moi.

— Je ne sais rien. Asseyez-vous.

Il s'assit.

— Vous ne savez rien? C'est incroyable. Eh bien, voilà : M. Jean Houlmont est parti en exploration.

— Où cela?

— Aux cinq cents diables. Mais je suis stupéfait que vous ne sachiez pas... Enfin, admettons. Il fallait, pour s'en aller ainsi, qu'il fût terriblement contrarié. Non, tenez, j'en ai dit assez. Vous êtes toute tremblante. Je ne suis pas venu pour vous faire de la peine...

— Vous ne m'en faites pas. Continuez.

— Oh! alors... Eh bien, voilà : est-ce au pôle Nord, est-ce au pôle Sud, en ballon ou en bateau, je ne saurais le dire, mais c'est loin, si loin, que ceux qui partent ainsi ne reviennent jamais.

Il s'arrêta. Mme Houlmont pleurait, la tête dans ses mains.

— Vous me faites sauter le cœur, dit Chichat.

Il s'essuya les yeux du revers de sa manche et ne parla plus, tant son émotion était forte. C'était un brave homme.

Enfin, il explosa :

— Le pôle Nord, le pôle Sud, je me moque autant de l'un que de l'autre. C'est de la folie, à la fin! Ils disent qu'il y a une terre, et puis après. Une terre au Sud! Allons donc... Et au Nord, quoi? qu'y a-t-il? Rien. Une banquise. Un point, c'est tout. Et ce sont de beaux jeunes gens qui s'en vont. Courageux, c'est vrai. Ils honorent la France, je ne dis pas, mais quand ils sont partis, ils sont partis. Ils ne sont tout de même plus là. Tenez, si j'étais au pôle et que votre fils voulût partir en ballon, comme Andrée, il ne partirait pas. Je lui brûlerais plutôt la cervelle. Evidemment, je dis des bêtises, mais ça fait du bien.

Il prit son mouchoir et se tamponna les yeux.

— Madame, croyez-le bien : je ne joue pas la comédie. Si vous vendiez vos voitures et vos chevaux, si vous louiez vos herbages, vous pourriez me donner la préférence, autant Chichat qu'un autre, mais je donnerais mille francs de ma poche pour que M. votre fils ne parte pas et il part dans quinze jours. Pas moyen de lui écrire. M. le vicomte seul a son adresse. Il ne la donne pas. Pourquoi? Je n'en sais rien. Vous perdez un fils, je perds un ami. M. Jean mettait chez moi tous ses chiens courants en pension. Mais enfin, voyons, s'il part, il y a un motif. Quel motif? Une peine de cœur... Je connais ça. J'ai aimé. C'est enrageant...

Mme Houlmont se leva :

— Je vous remercie, dit-elle, si mon mari loue sa terre, j'espère qu'il voudra bien vous en donner la préférence.

Elle lui tendit la main, et Chichat dut s'en aller.

Les révélations, les épanchements de ce visiteur tout à fait bizarre avaient touché Mme Houlmont; ce qui, en d'autres temps, l'eût choquée, l'avait profondément émue. Personne ne voulant ou n'osant plus lui parler de son fils, il était naturel qu'elle écoutât celui qui lui parlait de Jean avec émotion. L'homme était sincère. Il devait dire la vérité. La pauvre femme regrettait de l'avoir ainsi congédié, de n'avoir pas provoqué d'autres confidences. Bien qu'elles augmentassent, en les justifiant, ses inquiétudes, elles répondaient au besoin de son cœur douloureux. On n'avait donc pas joué la comédie. Au contraire : son fils voulant disparaître, chacun laissait, indifférent pour elle, le malheur s'accomplir.

Le plus affreux des malheurs, car Jean n'était-il pas chez eux la raison de tout? Lui disparu, que signifiaient les choses? A quoi bon les biens? La prérogative fatale du fils unique, c'est de tout emporter avec lui. Elle comprenait que son mari voulût louer les herbages, vendre les voitures et les chevaux...

Et tout cela c'était son œuvre. On le lui avait dit. Etait-elle donc si coupable? Qu'importe! Elle ne songeait plus qu'à l'absent, qui avait tant souffert, qui devait tant souffrir encore, et le désir du sacrifice, des humiliations, de quelque dévouement sublime monta en elle. C'était la défaite de l'orgueil. Elle s'agenouilla, sollicitant la grâce d'en haut, en une prière ardente.

La nuit, pluvieuse et froide, était venue. M. Houlmont ne rentrait pas. Qu'y avait-il donc? Les dernières nouvelles du père Duhaume n'étaient pas rassurantes. Allait-il mourir?

Vivant, il pouvait avoir pitié de sa petite-fille et l'accorder à celui qu'elle aimait, sans aucun doute. Mort, il maintenait sa défense. Il changeait toutes les destinées. Il restait l'homme offensé, le vengeur de l'accusation, en un mot l'ancêtre auquel les siens devaient obéir. Tout cela donnait à sa figure un haut relief; sous le paysan réapparaissait un noble, et l'on pouvait dire à ce malade, à ce mourant : « Je vous ai méconnu, pardonnez-moi. »

Ayant éloigné ses domestiques, Mme Houlmont revint s'asseoir dans la cuisine, seule entre la cheminée aux feux éteints et la lumière affaiblie d'une lampe qui la révélait, sur sa chaise de paille, immobile, mince et noire. Le vent sifflait aux fentes des cloisons, la pluie, sur le seuil, tombait en cloques sonores. Les heures passaient. Enfin, la porte s'ouvrit et M. Houlmont parut.

— Vous étiez inquiète de moi?

Elle alla vers lui :

— J'étais inquiète de vous et des autres, de tout le monde. Que se passe-t-il au clos Bardin?

— Rien de bon.

— Est-il vrai que le père Duhaume soit perdu?

— Je le crains.

— Peut-on le voir?

— Vous iriez?

— Oui.

— Quand?

— Tout de suite.

Assez étonné, M. Houlmont la regarda. Depuis trois mois, il n'avait presque pas jeté les yeux sur elle. Une grande souffrance l'avait changée. Elle lui fit pitié.

— Il est bien tard, dit-il, pour aller au clos Bardin. Vous y irez demain.

— Non, ce soir, et veuillez m'y conduire. Si je ne suis pas reçue, au moins j'aurai fait la démarche.

— Peut-être avez-vous raison, murmura M. Houlmont.

Il ajouta :

— Je vais faire atteler, mais j'exige que vous preniez quelque chose. Vous êtes fatiguée et vos forces pourraient vous trahir.

Il s'en fut donner des ordres, puis, rentrant vivement, il s'empara d'une fiole de vieux Malvoisie et posa sur la table des verres fins qu'il remplit. Il ajouta des gâteaux, et tous deux firent un goûter tardif, étrange et silencieux. Ils n'osaient plus parler. A la fin, M. Houlmont se décida :

— Vous venez de faire un grand sacrifice. Mon devoir est de vous renseigner. Jean serait encore là si Thérèse Duhaume lui eût donné la plus petite marque d'affection ou quelque preuve de son chagrin. Elle ne l'a pas fait, uniquement pour obéir à son grand-père. Mme Duhaume, qui est admirable et qui s'efforce d'apaiser les ressentiments du malade, m'a dit que sa fille était malheureuse et qu'elle souffrait peut-être autant que votre fils. Elle l'aime, nous le savons enfin. Louis des Forges, qui connaît seul l'adresse de Jean, vient de lui écrire. Désespéré, jaloux, méfiant, Jean ne veut pas croire son ami. Il veut une preuve. Il exige qu'on le reçoive au clos Bardin. Si vous obtenez cela, votre fils reviendra. Autrement, il ne reviendra jamais. Tout dépend donc du père Duhaume. Comme il est en danger, le temps presse. Car, s'il venait à mourir, vous comprenez que sa mort, en de telles conditions, rendrait impossible un rapprochement entre les deux familles.

Quand la voiture fut avancée, Mme Houlmont, toute tremblante, sortit la dernière, s'enveloppa dans une fourrure et monta près de son mari. La pluie ayant cessé, quand le cheval eut touché la

route, on partit, capote rabattue, au grand trot. Après vingt minutes de cette marche, la voiture s'arrêta devant le clos Bardin.

— Est-ce que vous allez entrer seule? demanda M. Houlmont.

— Oui, restez-là, puisque vous êtes bien couvert.

Elle s'en fut, d'un pas rapide, jusqu'à la porte et frappa.

A sa vue, Mme Duhaume poussa un cri :

— Comment, Madame, c'est vous! A cette heure!

— Puis-je parler à M. Duhaume?

— Il dort.

— Et Mlle Thérèse aussi, murmura Mme Houlmont en regardant une sorte de bergère où la jeune fille, au visage triste et pâle, sommeillait.

— Je suis inquiète, avoua Mme Duhaume.

— Nous le sommes tous, mais Dieu aura pitié de nous. Voulez-vous dire à votre malade que je suis venue, que je reviendrai demain?

On entendit une voix :

— Qui donc est là? Thérèse! Thérèse!

— N'entrez pas! fit Mme Duhaume.

A peine eut-elle dit cela que la porte fut poussée et refermée.

Et Mme Houlmont alla vers le lit. Elle était comme un spectre.

A sa vue, le grand paysan se redressa. Penché, menaçant, il allongeait les bras, faisait remuer ses mains maigres :

— Allez-vous-en!

Mais, les yeux dans les yeux de l'homme qu'elle avait fait tant souffrir, Mme Houlmont, suppliante et résolue, s'avança.

. . . . . .

Enfoui dans son cabriolet, M. Houlmont trouvait les minutes longues. Il disait à mi-voix : « Que se passe-t-il? Que se passe-t-il? La visite se prolonge. Le bonhomme ferait-il sa paix avec ma femme? Je suis impatient de la revoir? »

Il la vit revenir, vive et sombre. Elle sauta dans la voiture.

Maîtrisant une grosse émotion, le conducteur demanda :

— Vous a-t-il reçue? La paix est-elle faite?

— Oui, grâce à Dieu.

— Jean peut revenir?

— Dès demain.

Comme le cheval tournait :

— Pas par là, fit Mme Houlmont.

— Où voulez-vous aller?

— Aux Forges. Louis mérite bien qu'on l'informe un des premiers.

M. Houlmont eut un petit rire et fit : Hop! hop!

Fulgur, cheval de cavalerie, partit au galop dans la nuit.

VII

Assis dans une bergère Louis XV prêtée par Mme Houlmont, la tête bien enfoncée entre les deux pointes d'un oreiller, les jambes protégées par une couverture, le papa Duhaume se chauffait devant un feu de bois dans la cuisine du Clos-Bardin. De temps en temps, il allongeait ses mains amaigries et prenait des poignées de feu. Il avait un visage tranquille de convalescent, et même, sous son nez fameux, la bouche écartée maintenait un sourire. Le feu pétillait. Cyprien Duhaume restait silencieux, car, à deux pas de lui, debout devant une glace qui le réfléchissait, M. Houlmont égrenait la dernière dizaine d'un chapelet.

Ce n'était plus le boyard coiffé d'astrakan ni le dompteur de chevaux, mais, ceint d'une corde et couvert évidemment d'un scapulaire roux sous une houppelande d'hiver, un tertiaire effrayant ou mieux : quelque énorme prieur de l'abbaye de Saint-Evroul au temps des Giroye.

En le voyant s'asseoir, le papa Duhaume lui dit :

— Votre prière est finie?

— Oui.

— Où sont nos enfants?

— Pas loin de nous. Regardez.

Il suffit au convalescent de tourner légèrement la tête pour apercevoir, en une pièce voisine, Thérèse et Jean, assis à une table, tout près l'un de l'autre, ils feuilletaient un album; leurs têtes se touchaient presque et Jean, pour que rien ne le sépare plus de sa fiancée, lui mit un bras autour du cou.

— Quand les marions-nous? demanda le vieux paysan.

— Avant le carême, si vous êtes guéri.

Afin de prouver qu'il était déjà guéri, le grand-père se leva, puis, marchant sur la pointe des pieds, il s'en fut doucement fermer la porte de la chambre où se trouvaient Thérèse et Jean.

— Les voilà prisonniers, dit-il en souriant. Causons. Alors, c'est pour le mois de février?

— Oui.

— Où se logeront-ils?

— A Talonney d'abord, mais fin mars nous posons des parquets à la Moinerie des Monts, nous garnissons la salle à manger de vieilles tapisseries, nous transformons la salle de la bibliothèque

en un hall, nous dégageons l'escalier en pierre, nous meublons toutes les pièces du corps de logis où, fin novembre, nos enfants s'installent.

— Vous avez donc acheté la ferme des Monts?

— Oui.

— Vous êtes un homme bien extraordinaire, murmura le vieux paysan en joignant les mains.

— Vous savez qu'aux Monts il y aura, si vous le désirez, tout un pavillon pour vous, cher ami.

— Ah! monsieur, fit le bonhomme avec emportement, je ne quitte pas ma bru!

— Vous l'aimez, depuis qu'elle vous a si bien soigné.

— Je ne la connaissais pas, dire que je ne la connaissais pas, fit le père Duhaume en poussant un soupir. Quelle femme adroite! Il n'y a pas de sœur d'hôpital pour lui en remontrer. C'est elle qui vous pose gentiment un sinapisme, c'est elle qui vous lève adroitement un vésicatoire! On ne sent rien. Thérèse voulait s'en mêler, mais, comme elle tremblait, elle m'arrachait la peau. Je ne disais rien; mais je n'en pensais pas moins. « Tu lui fais du mal, disait ma bru, n'est-ce pas qu'elle vous fait du mal? — Oh! un tout petit peu... » Alors, on changeait de main. Quelle habileté, monsieur! Quel pansement! Quelle fraîcheur! Elle me recouchait tout doucement, elle me posait la tête au milieu de l'oreiller, elle m'allongeait les jambes; la tasse de tisane arrivait; après, comme j'avais la bouche pâteuse, ma bru me glissait dedans des petites machines d'oranges qu'elle avait conservées; elle bordait le lit, tirait les rideaux; elle m'embrassait, me tâtait le pouls... Ma parole d'honneur, je crois que je vas pleurer... Vous comprenez, ajouta le bonhomme en s'essuyant les yeux, vous comprenez bien que je ne peux pas quitter une femme pareille, d'autant qu'elle ne me brise plus du tout le tympan. Elle en avait une voix! Vous vous en souvenez? A présent, mon cher monsieur, plus rien, pas un cri. C'est une musique. Je n'en reviens pas. Avec cela, guéri. C'est un miracle. Ma petite-fille a tant prié, vous avez tant prié vous-même. Ah! vous irez dans le paradis, Monsieur Houlmont...

— Oh! oh!

— Vous êtes sûr de votre affaire. Moi pas, je suis une bête féroce...

On entendit des pas :

— C'est ma bru, continua le vieux paysan; elle rentre à petits pas dans sa laiterie. L'entendez-vous ? A peine. Jadis elle donnait des coups de pied dans les seaux de fer blanc et quand le lait ne

tombait pas assez vite dans le pot de grès, elle vous envoyait danser le couloir au fond de la laiterie et, lorsqu'elle écrémait, si quelque mouche venait à choir dans son bol, elle criait, tempêtait et quand j'essayais de la calmer, elle jetait sa cuillère au plafond. Elle me l'eût jetée à la figure. C'était une lionne. Aujourd'hui, sauf votre respect, c'est une brebis, une vraie brebis. Les agneaux que vous voyez là, dans la cour, ne sont pas plus doux... Tenez, dans mon délire, c'est elle qui restait la dernière et toute seule; ma petite-fille s'épouvantait de mes gestes, alors sa mère la renvoyait, elle me prenait les mains, me recouvrait, puis, quand je revenais à la raison, elle me souriait, tout en pleurant. Une fois, elle me dit : « Si vous vous guérissez, je ne vous ferai plus jamais souffrir, vous serez heureux avec moi. » Ça me toucha tellement qu'on se mit à pleurer tous les deux. Thérèse vint là-dessus, alors, vous pensez... Elles ne voulaient pas que je meure, elles ne le voulaient pas! On ne sait pas ce que c'est que les femmes.

— Vous parlez trop pour un convalescent.

— Mais non, mais non, ça me fait du bien. Une fois, devinant que j'étais mieux et profitant d'une absence de ma petite-fille, cette femme me dit : « Notre petite Thérèse est bien malheureuse... Et M. Jean aussi... Et ce bon M. Houlmont qui désire tant vous voir et Mme Houlmont qui ne dort plus... vous avez donc un cœur de pierre, que vous vous refusez à les voir. » Ah! monsieur, ça me le fit sauter, je vous jure que ça me fit sauter le cœur... Je vous demande bien pardon, j'étais comme une bête féroce. Mais vous êtes venu, M. le Curé aussi et M. Jean, et Mme Houlmont... J'espère qu'elle reviendra...

— Vous pouvez y compter.

— Ah! l'absolution vous change un homme! J'ai dit à M. le Curé : « Vous savez, le diable ne m'empêchera pas de faire mes pâques, cette année. »

— Ni les années suivantes?

— Ni les années suivantes, répéta le père Duhaume.

Mme Duhaume entra, doucement. Elle apportait sur une soucoupe une belle pomme cuite saupoudrée de sucre.

— Voilà, dit-elle, la plus grosse des pommes de Canada que Mme Houlmont a bien voulu nous offrir. Il faut la manger, avec cette part de madeleine. Ensuite, vous boirez un verre de champagne.

— Il y a du champagne ici? chez nous?

— J'en ai trouvé deux bouteilles sous les pommes.

— Je suis donc un seigneur? demanda le vieux paysan.

— Vous êtes le descendant de ces barons du Haume, braves et loyaux, élégants et nerveux, que distingua saint Louis au cours de la huitième croisade, affirma M. Houlmont.

— C'est tout de même beau, d'être savant, fit le convalescent.

Il attaqua sa pomme cuite. Lorsqu'elle fut mangée, on lui présenta une flûte de champagne.

— Vous allez trinquer avec moi, dit-il à sa bru, vous allez trinquer avec moi! Et M. Houlmont également! Je ne boirai pas de champagne tout seul. On n'a jamais vu ça! Vous, ma chère amie, vous allez me faire le plaisir de crier plus haut! Je ne vous entends pas. Vous allez crier! Vous devez en avoir besoin et cela va me faire plaisir, je vous assure que cela va me faire plaisir... Criez donc! appelez quelqu'un... Appelez Thérèse.

Mme Duhaume fit :

— Thérèse! Thérèse!

— A la bonne heure! Mais recommencez! Vous voyez bien qu'ils ne viennent pas.

Thérèse parut, puis Jean.

Mme Duhaume avait déjà posé des biscuits et quatre flûtes sur la table.

— Venez, mes enfants, commanda M. Houlmont; puisque Mme Duhaume nous y convie, nous allons boire au bonheur de nos familles et à la santé du grand-père.

— Je bois, dit Jean Houlmont, à la haie du couchis des Frênes!

Le père Duhaume se leva tout tremblant, une flamme dans les yeux :

— La haie, ma haie... Allons-y!

Ils se jetèrent tous les quatre sur lui. Il allait partir.

— Comment! lui dit sa bru, en l'obligeant à se rasseoir, vous m'avez juré que vous ne mettriez pas les pieds dehors avant le beau temps et voilà que vous partez! Si vous bougez, si vous faites un pas, je ne vous aime plus.

Elle l'embrassa, puis Thérèse, puis Jean.

— Thérèse, il n'y a que M. Houlmont qu'on n'embrasse pas, observa le bonhomme.

M. Houlmont ouvrit les bras et la jeune fille s'y précipita avec une telle allégresse, que le vieux paysan ne put s'empêcher de dire :

— Eh! eh! Je vais tomber jaloux...

— Si vous le permettez, fit le jeune homme, nous allons maintenant nous occuper de rentrer les brebis.

— Et les agneaux, ajouta Thérèse.

— Vous n'y parviendrez pas, déclara le père Cyprien, les amoureux ne savent pas rentrer les moutons.

— J'y vais, dit la mère.

Ils sortirent tous les trois.

Après une minute de silence :

— Savez-vous à quoi je pense, Monsieur Houlmont? A votre nouvelle ferme. Si vous demandiez à ma bru d'aller y vivre, j'ai la conviction qu'elle ne vous refuserait pas. Rien ne vous résiste. Seulement, chacun chez soi.

— Bien entendu.

— Et le clos Bardin?

— Vous le louerez.

— Les bons fermiers ne sont pas faciles à trouver.

— J'en connais un.

— Qui?

— Commandoux, le jardinier.

— Celui qui a douze enfants?

— Je réponds des fermages.

— En voilà encore un qui n'en paiera guère, de fermages, observa le papa Duhaume. Tenez, mon cher Monsieur, vous êtes un homme inouï, vous êtes une manière de saint. Vous êtes l'homme au chapelet. Seulement, s'il le fallait, demain, vous conduiriez encore Fulgur.

— Pas demain, cher ami, mais le jour des noces. Voyez-vous, c'est le cheval que je prendrai pour conduire la mariée jusqu'à Talonney.

— Mme Jean Houlmont...

— Houlmont-Duhaume, rectifia l'homme au chapelet. C'est le nom que prendra mon fils. Je le désire autant que lui. Je désire même qu'il le fasse graver, comme la signature de notre foi, sous la croix qui se détache au fronton de la moinerie des Monts.

— Ce sera beau.

— Houlmont-Duhaume, tel est le nom que mon fils veut transmettre aux siens. Chef d'une maison puissante et libérale, il espère, avec la grâce de Dieu, fonder une famille nombreuse. Nous serons parrains tous les deux avant de mourir. Cela vous va?

— Vous me rendez fou! s'écria le père Duhaume, fou de joie, car je veux être pendu si je ne sens pas déjà tous ces petits enfants. Ils grimpent sur moi!

Paul Harel.

LA CONJURATION
DU CAMP DE GRENELLE

Un auteur socialiste écrivait récemment dans la préface d'un petit opuscule de la Bibliothèque socialiste, consacré à la Doctrine des Egaux, que c'était par la tentative babouviste que le socialisme était entré dans notre histoire. Il ajoutait que c'est au célèbre chef des Egaux que les socialistes d'aujourd'hui pouvaient faire remonter leur origines[1]. Rien n'est plus exact, et si, aux yeux de quelques conservateurs attardés, il n'y a rien là dont le socialisme moderne puisse justement s'enorgueillir, il n'en faut pas moins convenir que la conspiration de Babœuf est le premier mouvement nettement communiste de notre histoire et que son chef est le premier prophète de la société strictement égalitaire dans laquelle les salaires de chacun seront exactement mesurés aux capacités de son estomac[2]. A ce double titre, l'histoire de cette conspiration, qui mit un moment en péril l'existence du gouvernement directorial, offre donc encore un intérêt contemporain.

Gracchus Babœuf, né à Saint-Quentin, en 1760, fut d'abord, sous l'ancien régime, commissaire aux Terriers. Avec la Révolution, il devint administrateur du district de Montdidier et encourut, en cette qualité, une condamnation à vingt ans de fers, prononcée par contumace par la cour d'assises du département de l'Aisne. Les faits qui amenèrent cette condamnation qui ne fut pas exé-

[1] A. Thomas, *la Doctrine des égaux*, Bibliothèque socialiste. Cornély, édit. Paris, 1906.

[2] *Tribun du peuple*, II, 100-106, n° 35, 9 frimaire an IV (30 nov. 1795). « Nous prouverons... qu'il y a absurdité et injustice dans la prétention d'une plus grande récompense pour celui dont la tâche exige un plus haut degré d'intelligence et plus d'application et de tension d'esprit; que cela n'étend nullement la capacité de son estomac.

« Qu'aucune raison ne peut faire prétendre une récompense excédant la suffisance des besoins individuels.

« Que ce n'est non plus qu'une chose d'opinion que la valeur de l'intelligence et qu'il est peut-être encore à examiner si la valeur de la force toute naturelle et physique ne la vaut point, etc.... »

(Manifeste des plébéiens).

cutée n'ont jamais été bien éclaircis. Sous la Terreur, Babœuf fut employé dans les bureaux de la Commune de Paris. Après le 9 thermidor, il devint journaliste et prit violemment parti contre les thermidoriens. Il attaqua notamment Tallien avec une grande vigueur dans son journal *le Tribun du Peuple*. Emprisonné après les journées de Germinal et de Prairial, d'abord dans la prison du Plessis, puis dans la prison d'Arras, il noua des relations avec un certain nombre de députés terroristes arrêtés à la même époque. L'amnistie du 4 brumaire, an IV, le délivra et, dès ce moment, il jeta les bases du grand complot qui devait, dans sa pensée, aboutir au massacre des cinq Directeurs et à l'établissement d'une république communiste, basée sur les principes d'une égalité parfaite.

Les doctrines de Babœuf sont connues. Elles sont contenues dans les articles de son journal, *le Tribun du Peuple*, dans le célèbre *Manifeste des Egaux*, dans les nombreux écrits et documents divers répandus dans Paris ou saisis à son domicile à l'époque de son arrestation. Dans son système, toutes les misères et tous les malheurs de l'humanité ont pour cause unique les inégalités qui règnent entre les hommes. Supprimez ces inégalités et le bonheur le plus parfait régnera sur la terre. Si l'on abolit la propriété, l'héritage, le droit d'aliéner, si tous les hommes reçoivent en commun la même éducation, si les salaires sont uniquement basés non point sur la valeur du travail et de l'effort personnel de l'ouvrier, mais « sur la suffisance des besoins individuels », la terre deviendra rapidement un véritable paradis terrestre.

Pour aboutir à la réalisation de son rêve, Babœuf avait organisé un vaste complot avec le concours de Drouet, le célèbre maître de poste de Sainte-Menehould, récemment évadé des prisons autrichiennes; de l'Italien Buonarotti; de Germain, ex-officier de hussards, devenu journaliste; de Darthé, ancien agent de Lebon; de l'ex-général Rossignol; de Mansart, de Didier, révolutionnaires plus obscurs; de Sylvain Maréchal, littérateur, qui avait débuté par des pastorales pour verser ensuite dans l'athéisme et dans le communisme. A ce groupe se joignit plus tard, après des pourparlers dont l'histoire est singulièrement intéressante, tout un lot d'anciens conventionnels exclus des assemblées nouvelles, aigris, emprisonnés, ou compromis dans les journées de Germinal et de Prairial : Amar, Choudieu, Vadier, Huguet, Ricord, Antonelle, Cusset, Javogues, l'ancien proconsul du Forez, etc.

Aucune conjuration ne paraît avoir été préparée avec plus de soin que celle-là et elle fut sur le point de réussir. Les conjurés

avaient établi toute une vaste organisation secrète dont les détails nous ont été révélés par la saisie des papiers de la conspiration. A leur tête se trouvait un comité secret, dit le Directoire de salut public, qui était composé de quatre membres seulement : Babœuf, Antonelle, Sylvain Maréchal et Buonarotti. Mais les noms de ces quatre membres étaient ignorés des conjurés : il y avait douze agents principaux chargés de préparer l'insurrection dans chacun des douze arrondissements de Paris. Ces agents correspondaient avec le Directoire secret par l'intermédiaire d'agents subalternes qui ignoraient eux-mêmes le nom de leur correspondant. Au jour fixé pour l'insurrection, tous ces hommes devaient se reconnaître à certaines marques et à certains signes.

Le plan des conjurés avait été préparé par une sorte de comité militaire composé de cinq membres : les anciens généraux Fyon et Rossignol, Germain, Massart et Grisel. Ce fut ce dernier qui trahit ses camarades et dénonça le complot au ministre de la police. On devait s'assurer dans la nuit précédant l'insurrection de la personne et des demeures des généraux du gouvernement, puis, de grand matin, les chefs, habillés en généraux, devaient pénétrer dans les camps et dans les casernes où une propagande active était menée depuis plusieurs mois. Les principaux officiers étaient arrêtés, et les conjurés marchaient, suivis de la troupe et du peuple, sur le Luxembourg où les cinq directeurs étaient arrêtés ou massacrés, sur les ministères et sur les différents palais du gouvernement. On proclamait ensuite la Constitution de 1793, et le soin d'assurer le triomphe de la doctrine des Egaux était remis finalement à une assemblée composée des « membres ci-devant purs de la Convention », au nombre de soixante-huit, renforcés de quatre-vingt-dix-sept démocrates — un par département — choisis par le Directoire secret et dont la présence dans l'Assemblée devait empêcher les « parlementaires » de faire dévier la Révolution et de s'emparer du pouvoir.

La date de l'insurrection avait été fixée au 22 floréal an IV (11 mai 1796). Mais la veille, le 10 mai, — 21 floréal, — le Directoire, secrètement averti depuis plusieurs jours par Grisel, fit arrêter Babœuf et les principaux conjurés, Drouet, Didier, Mansart, Germain, Rossignol, Darthé et les anciens conventionnels Amar, Choudieu, Vadier, Ricord, Antonelle.

La conjuration avorta donc misérablement, mais l'arrestation des principaux conjurés n'amena pas immédiatement la fin de l'agitation. Le procès des babouvistes dura, en effet, pendant toute une année. Ils ne furent jugés par la Haute-Cour réunie à Vendôme que dans le courant du mois de mai 1797. Pendant

ce long intervalle, ceux des conjurés qui avaient réussi à échapper à l'arrestation ne perdirent pas courage et ils fomentèrent, pour délivrer Babœuf et assurer l'établissement de la République communiste, l'insurrection du 24 fructidor an IV (10 septembre 1796), dite l'insurrection du camp de Grenelle.

C'est l'histoire de cette insurrection que nous mettons sous les yeux des lecteurs du *Correspondant*. Le récit qu'on va lire est tiré des derniers chapitres d'un ouvrage encore inédit sur Javogues, le député terroriste qui ensanglanta le Forez au lendemain de l'insurrection lyonnaise. Javogues, le voleur de Montbrison et le Néron de l'Ain[1] était entré, en effet, dans les deux conspirations, celle de Babœuf et celle du camp de Grenelle. Il prit une part active à cette dernière et nous allons voir qu'il paya de sa vie l'obstination sanguinaire qui l'avait jeté, dès les premiers jours de la Révolution, dans les partis les plus violents et les plus avancés.

I

L'arrestation de Babœuf et de ses principaux affidés décapitait la conjuration, mais elle ne pouvait avoir cependant pour effet de décourager complètement les complices plus heureux dont quelques-uns, pour des causes assez mal connues, avaient échappé au coup de filet du 21 floréal[2]. La plupart de ces conjurés n'avaient

[1] Taine, *Origines*, t. VIII, p. 6.

[2] On peut être surpris, en effet, que sur les 245 mandats d'arrêt signés le 17 floréal par Carnot. alors président du Directoire, aucun ne porte le nom de Javogues, de Cusset, de Huguet, qui devaient diriger plus tard le mouvement de Grenelle et qui n'étaient point, en leur qualité d'anciens conventionnels, des conjurés négligeables. Faut-il attribuer cet oubli aux relations personnelles que Carnot pouvait avoir avec certains d'entre eux? Les Mémoires de Carnot rapportent à cet égard un fait assez curieux postérieur à l'arrestation, mais qui n'en est que plus significatif : « Carnot, disent ces *Mémoires* (II, p. 44, note), ne possédait que des renseignements indirects; cependant, le matin même (de l'affaire du camp de Grenelle), ayant mandé Félix Lepelletier, auquel il s'intéressait : « Vos amis, lui « dit-il, veulent tenter encore un coup de main; abstenez-vous-en, « croyez-moi, il vous arrivera mal. » Et Lepelletier fit part à plusieurs autres de l'avertissement qu'il avait reçu. » Nous verrons aussi qu'au moment de son arrestation, Javogues se recommanda de Carnot et lui écrivit pour lui demander de le faire mettre en liberté. Laréveillère-Lepeaux affirme dans ses Mémoires que de nombreux terroristes, qui avaient précédemment été disgraciés par la Convention, avaient été placés par le Directoire dans les administrations ou dans les bureaux, sur les instances de Carnot (Laréveillère-Lepeaux, *Mémoires*, t. I, p. 357). Javogues avait-il été un de ces protégés de Carnot? Le *Journal de Lyon*, dans son numéro du 30 vendémiaire an V (21 octobre 1796), rendant compte de l'exécution de Javogues, dit qu'il avait été, en dernier lieu,

plus rien à perdre, et tout à gagner au contraire d'une insurrection nouvelle. Nous avons peint la situation à la fois tragique et misérable de ces anciens députés, proscrits, traqués, souvent sans ressources, sans emploi, que leurs départements rejetaient avec horreur et à qui le séjour dans la capitale venait d'être interdit par la loi du 21 floréal an IV, promulguée le jour même de l'arrestation de Babœuf[1]. Pas d'autre issue pour eux que le coup de main qui peut brusquement les faire remonter au pouvoir. Sans doute, après la découverte du complot et l'arrestation des principaux chefs le coup paraît manqué, mais l'occasion peut se représenter demain avec des chances égales. On sait dans quel état d'anarchie se trouve alors le pays. Paris s'éveillait chaque matin dans l'attente d'un nouveau complot ou d'une nouvelle insurrection. Il n'y avait partout que misère, haines, mécontentements. Pas de gouvernement plus haï, plus méprisé, plus divisé que le Directoire. Personne qui n'applaudirait à sa chute : pourquoi donc se décourager peut-être à la veille du succès et renoncer à l'espoir de refaire d'un seul coup sa fortune? Au reste, l'hésitation n'est point permise; l'émeute est désormais, pour les terroristes exclus et faméliques, l'unique ressource, la chance suprême et le dernier espoir. Espoir raisonnable au surplus, car Javogues et ses amis savent à merveille que, dans le propre sein du Directoire, ils comptent des amis, sinon des complices. Barras est pour eux : s'il n'a pas lié expressément partie avec les babouvistes, il leur a du moins très clairement laissé entendre qu'ils pouvaient compter sur sa neutralité bienveillante, et en cas de succès sur son appui déclaré. Trois semaines avant l'arrestation de Babœuf, le 30 germinal an IV (19 avril 1796), il a reçu mystérieusement au Luxembourg l'un des principaux lieutenants de celui-ci, Germain, ex-officier de hussards, un des conjurés les plus audacieux et les plus intelligents. Que s'est-il passé entre les deux hommes? Barras ne l'a pas dit : mais Germain, lui, a parlé, et nous savons par une lettre qu'il adressait à Babœuf, le jour même de l'entrevue, que le puissant Directeur s'est en quelque sorte offert aux conjurés[2]. « Comme vous autres, — c'est Barras qui parle, — je sais, moi, que l'ordre actuel des choses n'est pas le but que s'était proposé

employé dans les bureaux de Merlin et chargé des radiations sur la liste des émigrés (Metzger, *Lyon sous le Directoire*, p. 42).

[1] La loi du 21 floréal enjoignait aux ex-conventionnels, aux fonctionnaires destitués, aux prévenus d'émigration, aux amnistiés de sortir de Paris dans trois fois vingt-quatre heures.

[2] M. P. Robiquet, dans un article publié le 1er mars 1896 dans la *Revue de Paris*, donne le texte presque complet de cette lettre qui figure aux Archives (F. 7, 4277) (*Histoire et Droit*, P. Robiquet, I, p. 285).

les hommes qui renversèrent la Bastille, le trône et Robespierre. Comme vous je sais, moi, qu'il faut opérer un changement. » Ce changement, Barras se déclare prêt à y aider, seulement il faut qu'on lui donne un signal. « Oui, s'écria-t-il, que le mouvement soit général et dirigé contre le royalisme! J'ai du courage, j'ai des moyens et l'on me jugera... Si je l'eusse vu remuer, dit-il encore en parlant du peuple des faubourgs, c'en était fait! Je marchais avec lui, car c'est lui, c'est par lui que je pense que se manifeste la volonté nationale. »

De quels espoirs de pareilles entrevues et de pareils encouragements ne doivent-ils pas remplir le cœur ulcéré des « patriotes », des « enragés » échappés à l'arrestation du 21 floréal! Sans doute, malgré la secrète complicité de Barras, Babœuf a été arrêté; les autres directeurs, Carnot, Laréveillère-Lepeaux, Letourneur, au courant des menées de leur collègue, ont été assez adroits pour lui dissimuler jusqu'au dernier moment les préparatifs du coup de filet qui se préparait : ils l'ont mis dans l'impossibilité morale et matérielle de s'y opposer, mais ce n'est que partie remise. Chacun sait que Barras n'a pardonné ni à Carnot, ni au ministre de la police, la découverte de ses trahisons. C'est lui qui fera évader Drouet ou qui, du moins, s'applaudira tout haut de son évasion[1]. Plus tard, quand éclatera l'insurrection du camp de Grenelle, Barras, averti, comme ses collègues du Directoire, par les rapports de police de la préparation du mouvement, prévenu sans doute aussi par les conjurés eux-mêmes, aura bien soin de quitter Paris la veille au soir ou de faire le mort dans ses appartements, afin de pouvoir recueillir le lendemain, en cas de succès, tout le bénéfice de l'émeute. On le sait admirablement disposé pour toutes les conjurations, prêt à tremper dans tous les coups de main, résolu à en profiter dans tous les cas[2].

[1] « Barras nous avoua, au surplus, dit Laréveillère-Lepeaux dans ses *Mémoires*, t. I, p. 421, qu'il était le principal auteur de l'évasion et nous dit ouvertement qu'il avait dirigé les moyens de le faire embarquer ». Dans ses propres Mémoires, Barras s'exprime ainsi : « Le ministre de la police arrive pour nous annoncer que Drouet s'est évadé de la prison de l'Abbaye, Letourneur est désolé de voir échapper sa proie. Il pense qu'il faut faire une enquête sur l'évasion de Drouet. Le Directoire est loin de vouloir donner une suite à cette affaire; nous sommes heureux que la représentation nationale ne perde point son intégrité. Je déclare hautement que c'est là toute mon opinion, lors même qu'elle pourrait me valoir le soupçon d'avoir favorisé l'évasion de Drouet ». (T. II, p. 178.)

[2] « Barras, écrit Carnot (II, p. 93), ne s'en fait point accroire; il sait qu'il ne peut marcher qu'en révolutionnant et il est toujours prêt à révolutionner n'importe dans quel sens ». Laréveillère-Lepeaux est encore plus net : « Barras conspirait : la trahison était empreinte sur ses traits;

Aussi voyons-nous Javogues et ses amis, dès le lendemain de l'arrestation de Babœuf, se remettre à l'œuvre sans un moment de répit. « Il paraît constant, — écrit le rapport d'un observateur de police adressé au Bureau central le 29 floréal (18 mai 1796), huit jours seulement après cette arrestation, — que les affidés des conjurés ne sont pas tous sous la main de la loi : les affiches du Directoire sont déchirées, les patriotes, en style de Babœuf, forment des conciliabules, on prétend que leur but est d'arracher de leurs fers ceux qui y sont livrés. » Six jours après, le 24 mai, on commence à parler d'un nouveau mouvement : « Des militaires ont été entendus hier dans un cabaret au Petit-Charonne, disant que le dernier coup était manqué, mais que celui qui se préparait ne manquerait pas. » (Rapport du 5 prairial.) On voit que les insurgés laissés en liberté ne sont pas découragés et ne perdent pas de temps pour annoncer leurs nouveaux desseins : « Dans quelques groupes encore on fait courir le bruit d'un projet destiné à sauver Babœuf et ses complices. On se demande quand sera instruit le procès? Si l'on espère le sauver. » (Rapport du 7 prairial, 26 mai.) La complicité de Barras est même annoncée : « Un colporteur nommé Robin disait que les patriotes triompheraient, qu'ils étaient soutenus par un membre du Directoire... » (Rapport du 8 prairial, 27 mai.) Le même jour, on fixe la date du prochain mouvement : « Le citoyen Jourdan, agent du citoyen Turreau et Lefèvre, général que l'on croit être destitué, a dit à deux surveillants attachés à la police, que le 10, on profiterait de la fête[1] pour faire un coup : que les royalistes devaient commencer l'attaque et comme ils sont lâches les anarchistes commenceront sous prétexte de défendre le Directoire. Le rendez-vous est à dix heures du matin, rue de Tournon, vis-à-vis du Luxembourg : ce projet fait l'entretien des patriotes exclusifs : il y a, dit-on, un mot d'ordre pour point de ralliement. » (Rapport du 8 prairial, 27 mai.) La fête du 10 se passe cependant sans incident : mais la date est seulement retardée et

son air sombre et farouche était effrayant. Désespéré d'être sans influence dans le Directoire, lorsqu'il s'attendait à tout gouverner, soufflé par les chefs des faubourgs, par les Tallien, Fréron, etc..., il se mettait à la tête de toutes les coteries anarchiques qui voulaient renverser le gouvernement et lui promettaient un ordre de choses où il serait seul le maître » (I, p. 394). Nous verrons plus loin quel rôle équivoque il joua dans la nuit du 23 au 24 fructidor.

[1] La fête de la Reconnaissance et des Victoires, célébrée après la conclusion de la paix avec le roi de Sardaigne, et qui eut lieu le 10 prairial au Champ de Mars, qu'on appelait alors le Champ de la Réunion (Carnot, *Mémoires*, II, p. 93).

le nouveau complot éclatera sûrement à la fin du mois de juin. Des militaires ne se gênent pas pour le déclarer : « Un rapport secret nous instruit que trois militaires se promenant dans le jardin des Tuileries, l'un dit aux deux autres que s'il leur pouvait confier quelque chose, il leur ferait part d'un grand secret. » Ce secret, c'est que le « Directoire n'avait pas vingt-deux nuits dans le ventre », et il leur remit un papier contenant des détails, en ajoutant : « Heureusement, ils ne savent pas nos moyens. » (Rapport du 14 prairial, 2 juin.) Même note dans un rapport du 14 (5 juin). « Des dragons avaient attaché leurs chevaux à de jeunes arbres plantés dans la cour d'une maison rue de Caumartin où ils allaient rendre visite à un Jacobin qui y demeure. La propriétaire, indignée de voir ses arbres gâtés et broutés par leurs chevaux, prie les dragons de les attacher ailleurs. Leur refus est accompagné de cette réponse : « Aristocrates, prenez « votre belle, vous en avez encore pour quelques jours, mais le « 25 arrive, et le 25 nous vous donnerons le tour d'une belle « manière, vous n'aurez pas le caquet affilé ce jour-là. ». Le 5 messidor (23 juin), lorsque l'on commence à parler de la prochaine mise en jugement de Babœuf, « on annonce qu'à ce moment-là il y aura du nouveau et que tout est disposé à se montrer au premier signal ». La mise en jugement est retardée, mais le 29 thermidor, — on approche du 24 fructidor, — Drouet s'évade de l'Abbaye avec la complicité de Barras et l'on devine le nouvel encouragement que cette évasion apporte aux conjurés.

On vient de voir que ce sont souvent des militaires qui profèrent des menaces et qui annoncent le plus volontiers les nouveaux complots. C'est que, en effet, les agitateurs restés en liberté continuent d'employer les moyens préconisés par Babœuf et exploitent surtout le mécontentement des soldats mal nourris, mal vêtus, mal payés. Ils comptent notamment sur les débris de l'ancienne légion de police recrutée parmi les pires soldats de l'armée révolutionnaire et qui avait été récemment désarmée et envoyée en partie aux frontières[1]. Mais bon nombre de ces soldats ont été versés dans un régiment de dragons campé à Grenelle et commandé par le commandant Malo. L'indiscipline de ces soldats et, d'une façon générale, de toutes les troupes formant l'armée de l'intérieur et cantonnées dans les camps de Grenelle et de Vincennes, est vraiment effrayante, et c'est auprès d'elles que s'exerce le plus efficacement la propagande révolutionnaire. Les rapports des observateurs de police abondent, sur ce point, en détails précis.

[1] Laréveillère-Lepeaux, *Mémoires*, t. I, p. 416.

Cette indiscipline et cet esprit révolutionnaire des troupes de Paris étaient connus du Directoire et l'inquiétaient fort. Les Mémoires de Barras prouvent cette inquiétude et témoignent en même temps des sympathies personnelles de celui-ci pour le mouvement attendu : entre Carnot et lui, c'est une lutte constante et qui se renouvelle presque tous les jours jusqu'à la nuit de l'insurrection [1]. Carnot voit le danger : il est renseigné sur les menées jacobines : il connaît l'esprit détestable des troupes, spécialement de celles qui sont au camp de Grenelle et, à différentes reprises, il insiste auprès de ses collègues pour les faire éloigner de Paris. Barras se moque de ses craintes et réussit à l'empêcher de donner suite à ses projets : on devine pourquoi.

« Le ministre de la police nous informe, — écrit Barras le 30 messidor (18 juillet), — qu'une espèce de mouvement s'est fait craindre au camp de Grenelle. Il a fait visiter les prisons et fait fermer un trou pratiqué par Drouet pour une évasion méditée. Carnot et Letourneur veulent rattacher ce projet d'évasion à ce qu'on dit du camp de Grenelle... Le général Hatri, appelé au commandement de Paris, annonce être informé que les troupes déclament contre les mandats. Le ministre de la police prétend que ces troupes sont appuyées par des généraux jacobins. Carnot propose d'éloigner de Paris les soldats qui menacent. « Je serais « moins chagrin, dit-il, d'être égorgé par les Parisiens que nous « avons châtiés que par les soldats d'un gouvernement qui les « paye pour le défendre : ce serait toujours la trahison de moins. » Je réponds à Carnot qu'il ne se donne pas l'honneur de choisir les auteurs de sa mort, et de préférer les uns aux autres, quand il ne s'agit nullement d'aucun péril pour la vie; que cette préférence est tout à fait du luxe. Qu'y a-t-il de plus simple que de voir des soldats qui n'ont pas d'autre moyen d'existence que leur paye, trouver fort peu de leur goût que cette paye soit effectuée en un papier monnayé tous les jours plus démonétisé par l'opinion et qui ne répond à aucun de leurs besoins? »

Carnot n'est cependant pas rassuré : il se méfie même probablement plus encore en entendant Barras prendre la défense des soldats en révolte et, quatre jours plus tard, le 4 thermidor (22 juillet), « il présente un projet pour éloigner de Paris la plus grande partie des troupes. Il demande l'armement et l'organisation de la garde nationale, ainsi que des colonnes mobiles dont il vante l'utilité [2]. » Nouvelle opposition de Barras : il s'élève de toutes

[1] *Mémoires de Barras*, II, p. 172 et *passim*.
[2] *Ibid.*, p. 173.

ses forces contre ce projet et réussit à le faire momentanément écarter.

Un mois après, le 27 thermidor (14 août), Carnot renouvelle sa proposition d'éloigner de Paris les troupes et d'affecter le service public aux gardes nationales : elle est de nouveau ajournée[1].

Ce ne sont pas seulement les rapports de police qui renseignent Carnot sur les menées des jacobins, sur l'indiscipline des troupes et les menées souterraines de Barras[2]. Laréveillère-Lepeaux dit dans ses Mémoires « qu'aux rapports de cette police se joignaient les avis journaliers de Malo, chef de brigade du régiment de dragons, contre lequel allaient se heurter précisément les conjurés », et qui, témoin de la propagande anarchiste et des efforts qui sont déployés tous les jours par les jacobins pour débaucher ses soldats, renseigne le ministre de la police et Carnot. On voit que le Directoire était averti : malgré cela, il s'en fallut de bien peu que le mouvement ne réussit, et Carnot et Laréveillère-Lepeaux paraissent avoir gardé de l'aventure un souvenir plus sérieux que celui que l'on garde d'une simple échauffourée.

II

Dans la journée même qui précéda l'attaque, le Directoire reçut un dernier et grave avertissement. Les directeurs furent prévenus, par un rapport du ministre de la police, que des rassemblements avaient eu lieu, dans la journée, à Vaugirard et dans les villages voisins. Les chefs, au nombre d'une trentaine, s'étaient réunis dans un cabaret du Gros-Caillou et avaient décidé l'attaque du camp pour la nuit suivante. Le rendez-vous général avait été pris à l'auberge du *Soleil d'or*, dans les cabarets et dans les jardins voisins. C'est de là que les conjurés, dissimulés, à la faveur de la nuit, derrière les clôtures, les murs ou les fossés, devaient partir, entre onze heures et minuit, pour tenter leur coup de main[3].

Quel était au juste le plan des terroristes? Si l'on s'en rapporte aux Mémoires de Laréveillère-Lepeaux et de Carnot, il semble qu'ils auraient eu d'abord l'intention d'attaquer le palais du Luxembourg et qu'ils n'auraient renoncé à ce dessein, pour se porter sur le camp de Grenelle, que lorsqu'ils se furent aperçus

[1] Barras, *Mémoires*, p. 178.

[2] « Depuis longtemps, dit Laréveillère-Lepeaux dans ses *Mémoires* (II, p. 2), les rapports de la police nous annonçaient une nouvelle explosion. Fréron, Tallien et même Barras figuraient en tête de tous ces rapports, ce qui mettait les quatre autres membres du Directoire dans une position difficile.

[3] Laréveillère-Lepeaux, *Mémoires*, t. II, p. 3.

que le palais était bien gardé. Laréveillère-Lepeaux raconte en effet qu'il s'était mis au lit le 23 fructidor au soir, bien tranquille, malgré l'avertissement donné dans la journée, lorsque tout à coup il aurait été réveillé par un bruit confus dans la cour du palais. Intrigué, il se lève, regarde à la fenêtre, aperçoit à la clarté de la lune des hommes, des soldats, des chevaux. Son domestique, accouru, lui apprend que ses deux collègues, Carnot et Letourneur, sont là avec l'état-major de la garde et quelques officiers. Laréveillère s'habille, descend, s'informe : on lui apprend qu'une « colonne d'anarchistes se dirigeait sur le Luxembourg »; mais la colonne ne parut pas, et après l'avoir vainement attendue quelque temps, les directeurs virent arriver un aide de camp envoyé par le général Foissac-Latour pour annoncer l'échec du complot[1].

Le récit de Carnot parle également de cette colonne qui aurait marché sur le palais directorial et ne se serait retirée qu'en voyant le palais en état de défense[2]. Il ne semble pourtant pas que cette version soit exacte, car le rapport adressé par le ministre de la police aux Conseils, le lendemain même de l'événement, ne dit pas un mot de cet incident. Le ministre raconte qu'il fut informé, dans la journée du 23, du rassemblement des conjurés et du rendez-vous pris à Vaugirard : « Sur les sept heures du soir, on m'annonça qu'environ 60 de ces factieux étaient réunis à Vaugirard dans la maison où pend pour enseigne un soleil d'or, qu'un grand nombre d'autres étaient dispersés dans les cabarets, dans les jardins, tous armés de pistolets, sabres, cannes à lances et quelques-uns de fusils, et qu'ils n'attendaient que le signal d'attaque, qui devait être donné entre onze heures et minuit... Je pris, en conséquence, les mesures convenables pour éclairer toutes leurs démarches, prévenir l'effet de leurs sinistres projets et saisir les coupables au moment de l'exécution. Je me concertais, à cet effet avec le général en chef qui donna de suite tous les ordres nécessaires. A dix heures du soir, le commandant temporaire de Paris, traversant la rue Vaugirard à la tête d'un détachement de 12 dragons, apprit qu'il y avait un rassemblement de 60 hommes dans un cabaret depuis quatre à cinq heures du soir; il envoya de suite son aide de camp au poste de police établi à Vaugirard, pour lui faire prendre les armes et se mit en devoir de faire cerner le cabaret; mais son aide de camp fut attaqué, en allant exécuter cet ordre, par un rassemblement d'environ 200 hommes cachés dans des fossés, le long des haies et des murs, qui tirèrent sur lui quelques coups de pistolet, en

[1] Laréveillère-Lepeaux, *Mémoires*.
[2] Carnot, *Mémoires*, t. II, p. 44.

criant de former les rangs et de tirer le sabre. Le général Chanet, se trouvant alors entre ces deux rassemblements avec 12 hommes seulement et hors d'état, par conséquent, de leur résister, se porta de suite au Directoire pour faire mettre la garde sous les armes : son aide de camp passa outre sans être observé et arriva heureusement au camp. Les conjurés le suivirent de près, ils se portèrent de suite à la tente du commandant Malo, etc...

On voit qu'il n'est point question, dans tout ceci, d'une attaque contre le palais des directeurs. Avertis par le message de l'aide de camp, Carnot et Letourneur mirent immédiatement ce palais en état de défense; mais il ne paraît pas que les insurgés aient pu songer à marcher sur le Luxembourg avant d'avoir réussi à entraîner une partie des troupes du camp de Grenelle.

Mais l'éveil ayant été donné par la petite escarmouche qui s'était produite à dix heures entre l'escorte du général Chaney et les conjurés, ceux-ci décidèrent sans doute de brusquer l'attaque et de se porter sur le camp avant l'heure fixée. Le général Foissac-Latour dit bien, dans son rapport, qu'il avait été averti par le général Chaney et qu'il avait immédiatement pris les mesures nécessaires; mais il faut croire que ces mesures avaient été mal prises ou que le général n'eut pas le temps matériel de les prendre, car les troupes et leurs officiers furent surpris en plein sommeil.

Vers dix heures ou dix heures et demie du soir, à la nuit noire, une troupe d'environ quatre cents hommes, à laquelle s'étaient mêlées quelques femmes, et qui s'était tenue jusque-là dissimulée dans les jardins de Vaugirard, se présente donc à la porte du camp sous prétexte de fraterniser avec le 21e régiment de dragons, formé des débris de l'ancienne légion de police. Quatre ou cinq malheureuses sentinelles qui tentent de donner l'alarme ou de s'opposer à son passage sont immédiatement poignardées. La bande fait irruption dans le camp, armée de pistolets, de sabres, de poignards, de couteaux. A sa tête, et revêtu de son uniforme, se trouve un ancien adjudant-général de l'armée des Alpes, Lay, qui avait été destitué. Tous crient : « Vive la République! Vive la Constitution de 1793! A bas les Conseils! A bas les nouveaux tyrans! » Les dragons, brusquement surpris dans leur premier sommeil, mal éveillés, demi-nus, hésitent[1]. Pendant que

[1] Foissac-Latour dit bien dans son rapport : « Jamais troupe ne servit avec plus d'activité et de dévouement que celle du camp de Grenelle. Les égorgeurs avaient crié : Vive la République! cri cher à tous Français, et que mes soldats répétèrent; mais celui de : Vive la Constitution de 93! A bas les Conseils! A bas les nouveaux tyrans! s'étant fait entendre en

les insurgés essayent d'entraîner les soldats, les chefs se précipitent vers la tente du commandant Malo : mais celui-ci, réveillé par le tumulte, a eu le temps de sauter hors de son lit, de saisir son sabre et de s'échapper en chemise. Quelques dragons fidèles accourent : il saute à cheval avec deux maréchaux des logis, Faye et Morel, quelques soldats aussi sommairement vêtus que lui, et charge bravement les insurgés. L'un d'eux saisit son cheval par la bride, un autre l'ajuste à bout portant avec son pistolet : Malo abat le poignet du premier d'un coup de sabre et fend la tête au second. La mêlée s'engage, terrible; mais les dragons à cheval, mieux armés, ont un avantage marqué sur leurs adversaires. Ceux-ci se défendent avec rage : Lay, qui a lui-même démonté un cavalier et qui s'est emparé de sa monture, lutte avec acharnement, mais un officier, capitaine de la 7e demi-brigade, le saisit et le fait prisonnier. L'alarme est du reste donnée; la générale bat d'un bout du camp à l'autre; le général Foissac-Latour et l'adjudant-général Solignac arrivent au galop : bientôt les insurgés cèdent, reculent, fuient en désordre, laissant cinquante-deux des leurs aux mains des dragons. Les patrouilles les poursuivent, et, à dix heures du matin, cent vingt à cent trente prisonniers étaient écroués dans les prisons de l'Ecole militaire.

La nouvelle insurrection était vaincue!

Il ne semble pas que Javogues, Huguet, Cusset, les anciens députés conventionnels, véritables organisateurs du mouvement, aient pris une part bien active à l'attaque du camp. L'ancien adjudant-général Lay, et un ancien général de brigade, Jacob, seuls parmi les chefs, payèrent bravement de leurs personnes et furent saisis, les armes à la main. Des témoins diront bien plus tard qu'ils ont vu les trois députés, revêtus de leur costume, à l'arrière-garde du camp au moment de l'échauffourée. Ils diront aussi que Javogues fut aperçu à l'hôtel du *Soleil d'or :* dans tous les cas, aucun des trois ne fut arrêté sur-le-champ. Huguet, l'ancien évêque apostat de la Creuse, député à la Législative et à la Convention, fut arrêté plusieurs heures après, le 24 fructidor, à deux heures et demie du matin, sur la route de Châtillon. Cusset fut arrêté à une heure et demie du matin, dans la rue de

même temps, l'indignation fut générale sur toute la ligne et les vrais républicains jurèrent haine et mort à ceux qui en profanaient ainsi le nom pour déguiser leur sanguinaire projet ». Cela, c'est la vérité officielle, mais il est certain que sans le courage de Malo et de quelques dragons fidèles, étant donné surtout la triste composition du régiment, les choses auraient pu tourner autrement. Mais Foissac-Latour ne pouvait le dire au Directoire!

Vaugirard, un peu au-dessus des Invalides. Baby, qui s'était réfugié, avec l'ex-maire de Lyon Bertrand et le peintre Hennequin, sous le chaume d'un moulin à vent, fut arrêté au point du jour sur la route de Sèvres. Javogues fut saisi à sept heures, sur la dénonciation de son logeur, par deux gendarmes, dans une auberge du Grand-Montrouge. A la suite de l'alarme qui avait été donnée, des patrouilles avaient été lancées, en effet, dans toutes les directions : les barrières de Paris étaient fermées; des gendarmes sillonnaient toutes les routes, interrogeaient tous les passants suspects, recueillaient les témoignages, fouillaient toutes les maisons. Impossible d'échapper au filet si largement tendu.

Javogues, après sans doute bien des courses dans la nuit et bien des efforts pour essayer de rentrer dans Paris, avait fini par se réfugier dans une mauvaise auberge. Exténué, à bout de force, la rage dans le cœur, il s'était jeté sur un lit et dormait du sommeil pesant que l'on peut deviner, lorsqu'il fut brutalement réveillé par deux gendarmes. Son hôte l'avait dénoncé. Laissons, du reste, la parole aux deux auteurs de son arrestation[1] :

Cejourd'hui... a comparu le citoyen Jean Jealy (?), brigadier à la résidence de Montrouge, lequel a déclaré que sur les sept heures et demie du matin, le 24 fructidor dernier, accompagné du citoyen Cottoleine (?), gendarme, sur l'avis qui lui avait été donné qu'il y avait un particulier chez le citoyen Galinaud, aubergiste audit Montrouge, qui paraissait suspect, il s'y est transporté, où, étant arrivé, il a trouvé un particulier, à lui inconnu, couché sur un lit, l'a réveillé, lui a demandé ses noms et qualité; a dit se nommer Daumer, maître tailleur, demeurant rue des Prouvaires, et a exhibé une carte de citoyen portant le même nom; qu'il lui a demandé où il avait couché cette nuit; qu'il a répondu avoir couché à Arcueil; que, sur ce qu'il lui a observéqu'il n'y avait que deux pas d'Arcueil à Montrouge il était étonnant qu'il vint se coucher là, il répondit que son habitude était de se lever matin, que de suite il le prévint qu'il fallait venir à Arcueil, ce qu'il refusa, vu qu'il n'y avait aucune connaissance.

Ensuite le déclarant fit monter ce particulier à la caserne, lui a demandé ce qu'il avait dans ses poches, a répondu que c'étaient ses papiers; insistant à ne pas les montrer, il s'est enfin déterminé à tirer de ses poches une écharpe aux trois couleurs avec un plumet de même, et que perquisition ayant été faite sur lui, il s'est trouvé muni d'un poignard qui était dans sa chemise avec plusieurs autres lettres, qui sont restées annexées au procès-verbal dressé par le juge de paix de Fontenay-aux-Roses.

Les lettres qui venaient d'être saisies sur Javogues et qui, en le mettant dans l'impossibilité de déguiser plus longtemps sa véritable identité, le désignait aux balles du peloton d'exécution, étaient les lettres que son père lui avait écrites. La dernière

[1] Arch. nat. A F II W. 554.

était une lettre de sa pauvre mère (du 23 janvier 1796) renfermant cette phrase touchante : « Ton père et moi, nous n'avons pas assez de prières à Dieu pour qu'il te conserve! » Elle se terminait par ces mots : « Adieu, mon cher enfant, conserve-toi; je suis avec amitié ta bonne mère. COIGNET-JAVOGUES. »

Javogues ne pouvait pas songer, après cette terrible découverte, à se faire passer plus longtemps pour le modeste tailleur dont il avait dérobé ou trouvé la carte. Il le comprit et demanda alors « une plume et de l'encre pour écrire au citoyen Carnot ». On fit droit à sa requête et voici la lettre qu'il écrivit[1] :

Au citoyen Carnot, Directeur, à Paris ou à sa maison de campagne.

Montrouge, ce 24 fructidor.

Citoyen Directeur,

Je viens d'être arrêté par la gendarmerie d'Arcueil; je suis dans l'usage de voyager pour me soustraire aux poursuites de mes ennemis; je vous prie de me réclamer; vous savez la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent; elle est irréprochable et jamais rien ne me fera rougir. Dans ces circonstances, vous voudrez bien vous intéresser pour mon innocence. J'attends cette justice de vous et suis avec respect, citoyen Directeur,

Votre collègue, JAVOGUES.

Cette lettre prouve que certaines relations avaient existé entre Carnot et Javogues. Ces relations duraient-elles encore au moment de l'affaire du camp de Grenelle? Nous l'ignorons. Il y avait toutefois de la part de Javogues quelque audace à invoquer le souvenir de ces relations vis-à-vis d'un homme qu'il avait tenté, quelques heures auparavant, de faire massacrer. Mais l'audace n'était point ce qui manquait aux hommes de ce temps. Carnot ne brillait point, de son côté, par un excès de sensibilité et, loin de prendre la main du misérable qui se tendait vers lui, nous verrons qu'il ne s'intéressa au sort de Javogues que pour presser son jugement et son exécution.

A la suite de son arrestation, Javogues fut conduit à la caserne de gendarmerie; il subit là, immédiatement, un second interrogatoire du juge de paix de Fontenay-aux-Roses. Il ne conteste plus, dans cet interrogatoire, son identité, mais il se défend avec énergie, en dépit des circonstances qui l'accablaient, d'avoir pris aucune part à l'insurrection. Il faut lire encore cette pièce : le caractère tragique de quelques réponses du malheureux qui touchait au terme de sa carrière ne serait pas sans offrir un certain

[1] Arch. nat. A F II W. 151.

caractère de grandeur si Javogues avait eu le courage de son crime et s'il avait bravement accepté les responsabilités.

Interrogé de ses nom, qualité, âge, demeure et lieu de naissance.

A dit se nommer Claude Javogues, ex-député à la Convention nationale, natif de Bellegarde, canton de Chazelles-sur-Lyon, département de la Loire, âgé de 37 ans, demeurant rue de Cléry, 49.

A lui demandé à quelle heure il est entré chez le citoyen Gatissaud.

A dit à sept heures moins un quart environ du matin.

A lui demandé à quelle heure il est sorti de Paris.

A dit à cinq heures et demie du matin.

A lui demandé où il avait dessein d'aller.

A dit qu'il allait faire un tour dans la campagne, comme cela lui arrive quelquefois.

A lui demandé s'il était sorti seul de Paris.

A dit que oui.

A lui demandé s'il est muni d'un passeport.

A dit que nous devons savoir qu'il ne peut en avoir.

A lui demandé pourquoi il portait une carte de sûreté au nom de Daumer.

A répondu : 1° Que la carte de député étant une carte de proscription, il avait trouvé celle sous la suscription de Daumer dans la rue, et qu'il en avait fait usage pour sortir comme tout citoyen; 2° Qu'il n'avait pas pu exécuter la loi du 21 floréal[1], parce que cette loi était pour lui inexécutable, attendu les nombreux assassinats commis dans son département, et notamment celui du citoyen Berraud, assassiné de vingt coups de poignard et deux amputations sur les bras et d'une sur la tête (*sic*)[2], attendu qu'ayant été ruiné, pillé par le fait de sa proscription, il n'a d'autres ressources, pour exister, que dans Paris où il a des amis; attendu que son père ayant eu tous ses effets volés et ayant été en butte à des persécutions sans nombre, et ayant été auteur (?) de la surcharge d'un emprunt forcé de 125 000 livres assignats et 2400 livres argent, il lui a été de toute impossibilité de lui envoyer des fonds pour quitter Paris[3].

A lui demandé s'il n'est pas sorti de Paris à l'occasion des événements qui s'y sont fait sentir cette nuit.

A répondu n'en avoir aucune connaissance et a déclaré ignorer le lieu de la scène.

[1] La loi rendue après l'arrestation de Babœuf et qui enjoignait aux anciens députés conventionnels de sortir de Paris dans un délai de trois fois vingt-quatre heures.

[2] Qui est-ce Berraud? Dans une lettre du 8 germinal an III (28 mars 1795), le père de Javogues parlait à son fils d'un assassinat commis à quelques pas de chez lui sur un terroriste dont le nom est absolument illisible. Serait-ce ce Berraud?

[3] Dans une autre lettre du 2 pluviôse an IV (22 janvier 1796), le père de Javogues écrit : « L'on procède actuellement à la cueillette et recouvrement de l'emprunt forcé; j'ai fait compter chez le receveur de Montbrison, sans savoir encore quelle sera ma cote parce qu'on n'en a encore fixé aucune, soixante-cinq mille cinquante livres : je ne sais si cette somme sera suffisante. » S'il faut en croire Javogues, les soixante-cinq mille livres volontairement versées furent loin de suffire.

A lui demandé s'il n'avait pas été au camp de Grenelle.

A déclaré de sa vie n'y avoir mis les pieds.

A lui demandé s'il n'est pas sorti de Paris avec le citoyen Huguet, ex-député.

A dit qu'il ne l'avait vu depuis le mois de germinal dernier.

A lui demandé pourquoi il était porteur d'une écharpe et d'un plumet de conventionnel.

A déclaré que c'était le seul bien qui lui restait et qu'il le porterait sur lui jusqu'à sa mort.

A lui demandé pourquoi il était porteur d'un poignard.

A répondu que son habitude était d'en porter un contre les ennemis nombreux que lui a suscités son patriotisme; qu'au surplus il s'était toujours fait un devoir d'obéir aux autorités constituées [1].

A lui représenté la liasse de papiers, au nombre de 15 pièces, en lui demandant s'il les reconnaissait pour lui appartenir et avoir été trouvés sur lui lors de son arrestation, et s'il voulait parapher ces papiers avec nous par premier et dernier.

A dit que oui, que tous ces papiers lui appartenaient, qu'ils avaient été trouvés sur lui lors de son arrestation, et qu'il consentait à les parapher : ce qu'il a fait à l'instant en apposant son paraphe sur chacune des pièces.

A lui demandé quel usage il désirait qu'il fût fait de la lettre par lui adressée au citoyeu Carnot.

A répondu qu'ayant été arrêté, il lui écrivait pour l'engager à le réclamer comme en étant connu; ayant appris que le citoyen Carnot était à la campagne, il l'a ouverte en notre présence. L'ayant requis de parapher cette lettre avec nous, il a consenti et y a apposé son paraphe, et a, ledit Javogues, signé avec nous [2].

Javogues persista jusqu'au bout dans cet étrange système de défense; à l'en croire, il n'avait jamais mis les pieds au camp de Grenelle et, devant le conseil militaire, il prétendit même qu'il ignorait où se trouvait le camp! C'est tout à fait par hasard qu'il était sorti de Paris cette nuit-là pour faire une simple promenade et qu'on l'avait trouvé couché dans une méchante auberge de Montrouge. Il soutint même n'avoir appris l'affaire du camp de Grenelle que dans sa prison. Un système de défense aussi puéril

[1] On peut rapprocher de ces deux réponses la déposition entendue au procès d'une femme Anne-Marie Delavenne qui déclara que Javogues étant venu voir son mari, le citoyen Allemand-Debrunière, chef de bataillon, il y a environ quatre mois : « Il déboutonna sa veste, sous laquelle elle aperçut une poignée d'ivoire; qu'elle lui demanda ce que c'était; qu'il lui répondit : « le voilà! » en lui mettant un poignard dans la main; qu'elle lui demanda ce qu'il voulait faire de cette arme-là; qu'il lui répondit qu'il la portait constamment pour s'en servir contre lui-même au cas que les ennemis de la République vinssent à triompher; qu'elle lui a de même demandé ce qu'il faisait de l'écharpe qu'il portait; qu'il lui a répondu qu'il la portait comme un fanatique portait une relique. » (Arch. nat. A F II W. 554).

[2] Arch. nat. A F II W. 554.

ne résistait pas au plus léger examen. Non seulement Javogues était dans l'impossibilité absolue d'expliquer d'une façon plausible sa présence dans le cabaret où il avait été trouvé étendu sur un lit, mais il donna de l'emploi de sa nuit deux versions contradictoires. Aux gendarmes qui l'avaient arrêté, il déclara qu'il avait passé la nuit à Arcueil; devant le juge de paix de Fontenay-aux-Roses et devant la commission militaire, il prétendit au contraire qu'il avait passé la nuit dans son domicile, à Paris, 49, rue de Cléry, et qu'il n'avait franchi les barrières qu'à 5 h. 1/2 du matin. Il fut obligé de reconnaître aussi que le 23 fructidor, il s'était trouvé chez un traiteur de la rue de Vaugirard où s'étaient rassemblés avant le mouvement les principaux chefs du complot. D'autres témoins affirmèrent qu'on l'avait vu à l'auberge du *Soleil d'or* et, plus tard, au moment de l'attaque, en grand uniforme de député, avec Huguet, aux approches du camp. Sa culpabilité était donc évidente et il eût mieux valu, dans l'intérêt de sa triste mémoire, qu'il avouât courageusement ses desseins plutôt que de disputer misérablement sa tête, enjeu de la dernière partie qu'il avait jouée.

III

On peut juger de l'émoi que l'affaire du camp de Grenelle causa dans le parti des révolutionnaires « nantis », non seulement par la rigueur de la répression qui suivit, mais par les moyens qui furent mis en œuvre pour enlever aux accusés les garanties ordinaires des formes légales et les « exécuter » le plus rapidement possible.

Le procès des prévenus, si l'on voulait suivre ces formes légales, ne soulevait, du moins pour Javogues et ses amis, aucune question de compétence. La loi applicable aux conjurés était la loi du 23 messidor an IV dont l'article 5 était ainsi conçu : « Nul délit n'est militaire s'il n'a été commis par un individu qui fait partie de l'armée. Tout autre individu ne peut jamais être traduit comme prévenu devant les juges délégués par la loi militaire. Or, ni Javogues, ni Huguet, ni Cusset, ni Baby, ni bien d'autres ne faisaient partie de l'armée. La juridiction compétente pour les juger était donc incontestablement la juridiction civile.

Mais de cette juridiction, le Directoire ne voulait pas. Sur ce point, tous les directeurs étaient unanimes, même et surtout Barras qui avait tout à redouter de débats publics et prolongés[1]. Puisque le

[1] La complicité de Barras dans l'affaire du camp de Grenelle n'a jamais été clairement établie. Mais nous avons vu que Laréveillère-Lepeaux et

complot avait échoué, il importait d'en finir vite et bien et de ne pas laisser s'éterniser un procès qui pouvait amener des surprises et des révélations compromettantes. Comment faire? Les révolutionnaires n'ont jamais été embarrassés par les formes légales, et puisqu'une loi s'opposait à la comparution des accusés devant une commission militaire, il était tout indiqué d'en fabriquer une autre. On n'y manqua pas et le Directoire, le jour même de l'arrestation des accusés, demanda aux Conseils le vote d'une loi qui lui permît d'envoyer Javogues et ses amis devant la juridiction militaire [1].

Les Conseils s'empressèrent d'accéder à cette demande et votèrent, le 24 fructidor, une loi en vertu de laquelle les accusés devaient être jugés suivant les formes prescrites par la loi du 30 prairial an III. L'article 3 de cette dernière loi portait que, non seulement les militaires, mais tous les individus pris dans un rassemblement armé, seraient jugés par un Conseil militaire. On décida donc, en vertu de cette loi de circonstance, de faire comparaître les accusés devant une commission qui fut immédiatement constituée et prit séance trois jours après le 27 fructidor.

Les accusés protestèrent avec violence et ils avaient incontestablement le droit de protester, au moins ceux qui, comme Huguet, Cusset, Javogues et bien d'autres n'avaient pas été pris les armes à la main au moment de l'échauffourée. Ni au sens grammatical, ni au sens légal, ils n'avaient été pris « dans un

Carnot l'affirmaient dans leurs Mémoires : « J'envoyai en même temps chez Barras, — disent les *Mémoires* du premier, t. II, p. 4, — on frappa longtemps et inutilement; il nous dit le lendemain qu'il n'avait rien entendu tant il dormait profondément. Il fallait donc qu'il en fût ainsi de tous les gens de sa maison, ce qui est peu supposable à moins d'admettre quelque puissant enchantement. Mais ce qui est bien plus vraisemblable, c'est qu'il était dans quelque conciliabule où il attendait l'événement. D'après toutes les circonstances et tous les rapports, on ne peut se refuser à croire qu'il trempait dans ce détestable complot. Nous sûmes aussi de plusieurs témoins irrécusables qu'on avait rencontré ses amis Tallien et Fréron fuyant vers Paris en grande hâte, après avoir vu échouer leur projet ». Carnot est plus concis, mais tout aussi net : « Barras et Rewbell s'excusèrent le lendemain, en disant qu'ils étaient allés à la campagne parce qu'ils n'avaient pas été avertis. Je crois qu'ils y allèrent parce qu'ils étaient très bien avertis. » (*Mémoires*, t. II, p. 44.) Quelle confiance entre tous ces gens-là !

[1] Ce message fut immédiatement renvoyé à l'examen d'une commission composée des députés Richard, Doulcet, Mailhe, Dumolard et Camus. La commission délibéra un quart d'heure pour la forme et son rapporteur, Camus, vint de suite demander à l'Assemblée de convertir la proposition du Directoire en loi; ce qui fut fait séance tenante et ratifié sans plus de délai par le Conseil des Anciens (*Moniteur* du 25 fructidor an IV).

rassemblement armé » et la juridiction civile, par suite, était seule compétente à leur égard [1]. Lorsque la commission militaire tint sa première séance, le 27 fructidor, l'un des accusés, Cailleux [2], prit la parole pour récuser formellement sa juridiction et revendiquer ses juges naturels. Les membres de la commission, un peu troublés et pris, semble-t-il, de scrupules, adressèrent même, au sujet de cet incident, un message au Directoire [3], mais celui-ci leur intima l'ordre de passer outre aux débats et l'instruction suivit son cours.

Ce n'était point assez de cette première illégalité. Barras écrit dans ses *Mémoires* (t. II, p. 194), que Carnot et Letourneur auraient voulu que les accusés fussent jugés sans l'assistance d'aucun défenseur, ou du moins qu'un seul Conseil fût commis pour la défense de tous. Il prétend aussi être opposé à cette proposition, mais quand on connaît le personnage qu'était Barras, on peut douter de l'empressement qu'il aurait mis à défendre les accusés avec lesquels il s'était compromis. Ce qui est certain dans tous les cas, c'est que le Directoire adressa le 26 fructidor un nouveau message aux Conseils pour leur annoncer que les accusés demandaient à avoir chacun un défenseur officieux. La prétention semblait excessive aux directeurs et ils demandaient doucereusement aux Conseils de leur dire « si la justice ne serait pas satisfaite en accordant un seul défenseur pour les 132 accusés de la commission militaire. » Le Conseil des Cinq-Cents renvoya l'examen de cette demande à une commission; mais comme celle-ci ne déposait pas son rapport assez vite et que l'on était pressé, trois jours après, — 29 fructidor, — nouveau message! Le Directoire fait savoir aux Conseils que « les présidents des commissions militaires établies au Temple pour juger les rebelles du camp de Grenelle au nombre de 140 ont écrit au ministre de la justice qu'il se présentait une foule de défenseurs officieux. Les accusés cherchent manifestement, écrit le capitaine rapporteur de la commission, à prolonger la procédure ». Doit-on tolérer cette prolongation? Doit-on permettre à chaque accusé d'avoir, en effet, son avocat «, ou, pour prévenir

[1] Nous verrons la Cour de cassation le proclamer elle-même un peu plus tard en cassant, pour cause d'incompétence, les 10 et 11 avril 1798, plusieurs des jugements rendus par la commission militaire; mais il y avait à cette date six mois que les trente-deux condamnés à mort de la commission avaient été fusillés!

[2] Cailleux fut l'un des premiers accusés exécutés : il subit son jugement le 5 vendémiaire, 27 septembre, et fut fusillé le surlendemain 29.

[3] Voy. *Moniteur* du 1er jour complémentaire de l'an IV (17 septembre 1796).

les lenteurs d'une pareille procédure, conviendrait-il de confier leur défense à un seul? » Le Directoire « invite les Conseils à peser ces inconvénients », et l'on peut aisément deviner quel était son secret désir.

Le Conseil des Cinq-Cents ne crut pas cependant cette fois qu'il pût lui être permis de violer aussi effrontément les droits de la défense. Camus, rapporteur de la proposition, montra brièvement, dans la séance du 15 septembre 1796, l'illégalité de la mesure proposée et l'Assemblée passa purement et simplement à l'ordre du jour[1].

IV

Nous avons dit que la commission militaire, immédiatement constituée en application de la loi de circonstance du 24 fructidor, avait commencé à siéger dès le 27 fructidor (13 septembre)[2]. Elle tenait ses assises dans la prison même où les accusés avaient été enfermés : dans cette tour du Temple d'où Louis XVI, l'infortunée Marie-Antoinette, Mme Elisabeth étaient sortis les premiers pour aller à l'échafaud, condamnés précisément par plusieurs des jacobins qui s'y trouvaient aujourd'hui[3].

Les accusés étaient ainsi sous la main du capitaine-rapporteur et des juges, et la besogne pouvait marcher rapidement. Elle marcha vite, en effet, car après sept jours seulement d'instruction, le 19 septembre (troisième jour complémentaire de l'an V), une première fournée, comprenant cinquante-deux accusés, comparaissait devant la commission militaire. Treize accusés, — parmi lesquels se trouvaient les anciens généraux destitués, Lay, Jacob et Cailleux, ancien administrateur de la police pendant la Terreur, — étaient condamnés à mort et fusillés le lendemain 20 septembre, à 2 heures, dans la plaine de Grenelle[4]. Dix autres accusés

[1] Voy. *Moniteur* du 2e jour complémentaire de l'an IV (18 septembre 1796).

[2] Elle était composée de deux commandants, deux capitaines, un lieutenant et un sous-lieutenant, cinq sergents-majors, quatre sergents, un fourrier et six soldats.

[3] Rappelons que Javogues, Huguet et Cusset avaient tous les trois voté la mort du roi : Javogues et Cusset dans les vingt-quatre heures; Huguet avec l'amendement de Mailhe.

[4] Les 13 condamnés à mort étaient : Lay, Jacob, Cailleux, Vautrier, Menard, Claudel, Motel, Delabarre, Montjustin, Jamain, Hives, Gatelot et Chamaux.

Au sujet de ces premières exécutions, on lit ceci dans les Mémoires de Barras : « L'exécution des condamnés à mort a été confiée à un adjudant nommé Lillet; cet officier a montré de l'émotion et peut-être de l'irrésolu-

étaient condamnés à la déportation. Dix autres à la réclusion avec des peines dont la durée varia de six ans à un an. Dix-sept furent acquittés.

Huit jours après, le 6 vendémiaire, an V (27 septembre), seconde fournée. Celle-là, moins nombreuse, ne comprenait que vingt-deux accusés. Quatre d'entre eux, trois tailleurs et un graveur, furent condamnés à mort et fusillés le surlendemain. Six accusés furent condamnés à la déportation, trois à la réclusion, neuf furent acquittés; l'un de ces derniers, l'ex-général Fion, fut renvoyé devant la Haute Cour comme complice de Babœuf.

Les quatre malheureux qui venaient d'être condamnés à mort par ce deuxième jugement demandèrent à faire des révélations à la condition d'avoir la vie sauve. Le Directoire refusa de s'engager : il se contenta de faire dire aux dénonciateurs que si leurs révélations étaient importantes, il adresserait en leur faveur un message aux Conseils. Les condamnés, sur cette promesse équivoque, se décidèrent à parler dans l'espoir d'échapper au supplice. Mais leurs déclarations n'apprirent rien de nouveau. Ils racontèrent seulement que Cusset, Cailleux et un troisième personnage dont le nom ne figure pas pourtant dans la liste des accusés, — Filleux, — avaient fait aux conjurés des distributions d'argent. Ils ajoutèrent que les chefs comptaient sur le bataillon du Gard pour l'attaque du camp de Grenelle. Ces révélations ne parurent pas suffisantes au Directoire pour épargner la vie des misérables qui les avaient faites et les Directeurs « passèrent à l'ordre du jour ».

Jusque-là, à l'exception des généraux Lay et Jacob, la commission militaire n'avait guère jugé que des comparses. Les véritables chefs du complot étaient en effet les anciens députés terroristes : Javogues, Huguet, Cusset, Baby[1]. Il avait été déjà question de Cusset dans les révélations faites par les quatre accusés dont nous venons de parler; un autre dénonciateur, nommé Perrin Achard,

tion lorsqu'il s'est agi de faire fusiller des hommes exaltés et dont la vie antérieure avait des rapports avec la cause de la liberté. On voudrait destituer et même faire arrêter celui qui a laissé voir de la faiblesse; il a cependant rempli son rigoureux devoir (t. II, p. 196). Le même Barras nous apprend que le ministre de la police a été de sa personne au lieu de l'exécution pour voir comment les choses s'y passaient. »

[1] M. Sciout (*Directoire*, t. II, p. 223) qualifie Baby d'ancien conventionnel. Nous n'avons pas cependant trouvé son nom sur la liste des députés à la Convention nationale et le *Moniteur* du 11 octobre 1796, qui rend compte du jugement, ne lui donne pas ce titre. Il est qualifié simplement ainsi : J. B. Babi, trente-sept ans, propriétaire, né à Tarascon. Baby avait été arrêté près de Meudon; il était armé d'une paire de pistolets.

dont les déclarations furent apportées au Directoire à la même époque, précisa également son rôle et celui de Javogues dans la conspiration. A l'en croire, ce sont ces deux députés qui auraient été les véritables chefs de l'insurrection[1], et le fait paraît infiniment vraisemblable en effet : tous les historiens de cette époque nomment surtout Javogues et Cusset comme les instigateurs du mouvement. Avec eux, allaient comparaître devant les juges, Bertrand, l'ancien maire jacobin de la ville de Lyon[2], Gagnant, secrétaire de Drouet, Bonbon, qui avait fait partie du fameux bataillon des patriotes lors de l'insurrection de vendémiaire, et qui exhibait avec orgueil un certificat signé par Bonaparte disant qu'il s'était trouvé « au poste d'honneur les 12, 13 et 14 vendémiaire pour défendre la République et la représentation nationale[3] ». J.-M. L...[4], cordonnier, né à Montbrison, compatriote et ami de Javogues et sans doute entraîné par lui dans la conspi-

[1] « Le ministre de la police apporte une déclaration signée Perrin Achard. Suivant ce délateur, il aurait été résolu dans un cabaret, rue Vaugirard, que Drouet, Robert Lindet, Méaulle, Thuriot, Duhem formeraient un comité insurrectionnel; qu'on tuerait d'abord les thermidoriens Barras, Tallien, Legendre et Fréron; qu'on prendrait de la Constitution de 1793 et de celle de 1796 ce qui pourrait s'amalgamer. Ce travail serait offert dans le mois au peuple qui l'accepterait. La terreur serait à l'ordre du jour. Les chefs seraient Cusset et Javogues. Je fais observer que Cusset et Javogues sont déjà fusillés. » (Note de Barras du 11 au 12 vendémiaire, t. II, p. 215). Les souvenirs de Barras le trompent. Ni Cusset, ni Javogues n'étaient encore fusillés à ce moment-là. Ils furent traduits seulement le 17 vendémiaire (8 octobre) devant la commission militaire et exécutés le surlendemain 19.

[2] Bertrand avait été élu maire de Lyon le 1er avril 1793, en remplacement de Nivière-Chol. Huit jours après son élection, le 10 avril, il avait envoyé à la Convention nationale une adresse pour lui déclarer que « les députés qui ont voté pour la conservation du traître Capet ont perdu la confiance de la ville de Lyon » et l'inviter à décréter aussitôt leur renvoi. Chassé le 30 mai par la municipalité provisoire élue par les sections lyonnaises en insurrection contre le régime de la Terreur, il avait été réinstallé solennellement après le siège et la prise de Lyon, le 10 octobre 1793, par les représentants Couthon, Maignet et Laporte. Après le 9 thermidor, il avait été chassé pour la seconde fois de la mairie par l'arrêté des représentants Reverchon et Laporte, épurant les municipalités en exercice au moment de la chute de Robespierre, et remplacé le 2 décembre 1793 par le citoyen Salanon. (Metzger, *Lyon en 1793 et 1794*.)

Bertrand avait été arrêté le 24 fructidor au matin, sur la route de Sèvres, armé d'un sabre.

[3] Sciout, t. II, p. 224.

[4] Nous ne donnons que l'initiale du nom de cet accusé, au reste assez obscur. Mais ce nom, — très commun, — est encore aujourd'hui porté par plusieurs familles très honorables du Forez, et l'on comprendra les motifs de délicatesse qui nous engagent à le taire.

ration; un menuisier nommé Pitois et onze autres détenus.

L'instruction du procès de ces vingt accusés commença le 9 vendémiaire (30 septembre 1796). Ce jour-là, Javogues dut répondre à l'interrogatoire du capitaine rapporteur. Il nia, comme au moment de son arrestation, avoir paru soit à l'auberge du *Soleil d'or*, à Vaugirard, soit au camp de Grenelle, et prétendit, contrairement à ses premières déclarations, avoir passé la nuit chez lui, dans son domicile, 49, rue de Cléry. Il reconnut cependant que dans la journée du 23 il s'était trouvé chez un traiteur de la rue Vaugirard, mais prétendit n'y avoir rien fait de mal et ne pas connaître les personnes qui s'y trouvaient.

Le 17 vendémiaire, la commission s'assembla pour le jugement. On présenta aux accusés la liste des membres qui la composaient pour leur permettre d'exercer le droit de récusation que leur accordait une loi du deuxième jour complémentaire de l'an III (art. 16). Mais ils refusèrent tous de l'exercer en protestant de nouveau avec violence contre la compétence de la juridiction qui prétendait les juger. La commission procéda alors elle même à sa formation.

Puis l'audience commença : le secrétaire donna lecture des pièces de l'instruction; les témoins à charge et à décharge furent entendus; chaque accusé fut interrogé et la parole fut donnée à leurs défenseurs. Nous connaissons les noms de deux de ces derniers : un médecin nommé Lemerre et un citoyen nommé Brugnères, cousin de Javogues, et qui le défendit. Ils paraissent s'être exprimés avec une grande violence; car, dans une lettre adressée au ministre de la justice par le président de la commission, après l'audience, pour lui rendre compte du jugement, le chef de bataillon Liénard annonce qu'il a demandé au bureau de police leur arrestation immédiate pour des propos insultants qu'ils auraient adressés au capitaine rapporteur après le réquisitoire[1].

[1] « Deux défenseurs officieux s'étant permis des propos insultants contre le capitaine rapporteur après qu'il eut donné ses conclusions, j'ai invité le bureau central à les faire arrêter; ce sont les citoyens Lemerre, médecin, et Brugnère, cousin et défenseur de Javogues. » (Lettre du chef de Bn Liénard au ministre de la justice, en date du 18 vendémiaire an V. Arc. Nat. A. F. III, 32.)

Les propos des défenseurs furent entendus et dénoncés par l'un des juges de la commission même, ainsi qu'en témoigne la pièce que voici : « J'ay soussigné et déclare que ce jourd'huy dix-huit vendémiaire, j'ai entendu dire par le citoyen deffenseur du citoyen Javogues que le jugement rendu par le Conseil militaire était une infamy. »

Fait au Temple, le 18 vendémiaire, an 3e de la République. — Pavie, grenadier. (Arch. Nat. W² 551.)

Après les plaidoiries des défenseurs, l'audience fut suspendue. Elle fut reprise à six heures et demie du soir pour les conclusions du rapporteur. Le *Journal des hommes libres* (n° du 19 vendémiaire an V), qui est favorable aux accusés, raconte, dans le style emphatique de l'époque, que, pendant cette suspension d'audience, les accusés escomptaient un verdict favorable. « Pour la première fois, les défenseurs se livraient à la douce espérance de serrer bientôt dans leurs bras les malheureux citoyens qu'ils avaient défendus. Tout flattait leur espoir : des alibis matériellement et mathématiquement prouvés, les témoignages les plus honorables sur la moralité des accusés, des suffisamment instruits prononcés par le tribunal dans le cours des débats, etc... »

Javogues eut-il vraiment un moment d'illusion? Cet homme, qui avait envoyé froidement à la mort tant d'innocentes victimes, crut-il véritablement qu'on lui ferait grâce, à lui, ou que ses dénégations puériles tromperaient les juges? Il connaissait bien, cependant, les hommes dont il avait voulu prendre la place, et son cœur plein de haine ne pouvait pas supposer chez eux des sentiments de pitié et de générosité qu'il n'avait, lui, jamais connus! Mais qui sait les espoirs et les illusions tenaces que l'amour de la vie enracine jusqu'au bout dans l'âme des pires coupables... Bientôt, dans tous les cas, son sort fut fixé. Le réquisitoire terminé et après l'incident soulevé par l'attitude des défenseurs, la commission se retira pour délibérer. La délibération fut longue : elle se prolongea bien avant dans la nuit, et il était une heure et demie du matin lorsque les juges rentrèrent dans la salle des séances. Le président lut la sentence : elle était, comme les précédentes, impitoyable. A la majorité des deux tiers des voix, la commission prononçait la peine de mort contre Javogues, Huguet, Cusset, Baby, Bertrand, Gagnant, Bonbon, L... et Pitois[1]. Deux autres accusés, — L. Houdaille, 48 ans, bijoutier, et N. Donzel, écrivain, — tous deux anciens membres de comités révolutionnaires, — étaient condamnés à la déportation. Deux autres, A. Sandron de Romainville, propriétaire, qui avait exercé différentes fonctions publiques pendant la Révolution; un peintre, nommé P.-A. Hennequin, qui avait été arrêté avec Bertrand et Baby, étaient condamnés à la détention jusqu'à la paix. Un garçon paveur, J. Poirson, et un nommé P. Racault, furent

[1] S'il fallait en croire le compte-rendu du procès donné par le *Journal des Hommes libres*, le rapporteur aurait été plus modéré que les juges. Il n'aurait pas requis la peine de mort, en effet, pour Huguet, L..., Bertrand et Pitois contre qui la commission prononça cependant la peine capitale.

condamnés respectivement à deux ans et six mois de détention. Les cinq autres prévenus étaient acquittés.

Les condamnés accueillirent leur condamnation avec calme : « Nous en appelons au tribunal de la raison », dit l'un d'eux. « Nous mourrons républicains, mais non pour la Constitution de 1793 : nous vivrons dans l'immortalité », dit un autre[1]. Les défenseurs parlèrent de former un pourvoi : « Tâchez de l'obtenir, dit le président, le Conseil a rempli son devoir! » L'audience fut levée : une heure après, les défenseurs obtinrent cependant la permission d'aller voir les condamnés dans le cachot où ils avaient été reconduits : ils les trouvèrent étendus sur des matelas et dormant, vaincus par les fatigues de cette longue et terrible journée[2]. On leur fit signer un recours en cassation, mais ce pourvoi fut considéré comme irrégulier et le Directoire refusa de le transmettre[3].

Le calme avec lequel les accusés avaient paru accueillir leur condamnation, pour l'un d'entre eux tout au moins, était un calme factice. Après sa rentrée dans son cachot, Bonbon, ancien président du comité révolutionnaire de la section de la Butte-aux-Moulins, trompant la surveillance de ses gardiens, réussit à se hisser jusqu'à l'une des hautes fenêtres, non garnies de barreaux, percées dans la cour du Temple et qui éclairaient sa prison. Comment parvint-il à l'ouvrir? Comment surtout put-il forcer les larges auvents en bois plein qui étaient scellés au bas de ces fenêtres et ne permettaient au jour de pénétrer que par en haut[4]? Fut-il aidé par des camarades pris de la même frénésie que lui et qui lui prêtèrent la main pour l'exécution de son sinistre dessein? Eut-il seul la force et l'énergie nécessaires? On ne sait, mais tout à coup, dans la journée du 18, les personnes qui se trouvaient dans la cour du Temple virent avec épouvante un

[1] *Journal du soir des Amis de la Liberté et de l'Egalité*, n° du 19 vendémiaire an V.

[2] *Journal des Hommes libres*, n° cité.

[3] En principe, dès cette époque et comme aujourd'hui, le pourvoi en cassation n'était pas permis aux militaires et assimilés, et aux individus normalement justiciables des Conseils de guerre. Mais il est et il était permis, dès cette époque aussi, pour cause d'incompétence aux personnes ne rentrant dans aucune de ces catégories. C'était évidemment le cas de Javogues et des accusés qui comparaissaient avec lui devant la commission. Leur pourvoi aurait donc dû être reçu, transmis à la Cour suprême et même accueilli par celle-ci. Le Directoire refusa cependant de le transmettre et fit procéder à l'exécution (Voy., sur ce point, Répertoire de Fuzier-Herman, v° Justice militaire, n°s 152-271 et suiv.).

[4] Voy., dans G. Lenôtre (*Marie-Antoinette, la captivité et la mort*), p. 184, un croquis d'après nature de la tour du Temple.

malheureux surgir de l'une des fenêtres du troisième ou quatrième étage, se lancer dans le vide et venir s'écraser sur le pavé...

Bonbon était âgé de cinquante-quatre ans et père de quatre enfants. Voulut-il, dans un accès de désespoir, se soustraire à la honte d'une exécution publique? Il connaissait mal, alors, les mœurs de ce triste temps, car nous verrons son cadavre exhibé le lendemain, sur une charrette, aux regards de la foule et traîné jusqu'au lieu de la fusillade.

Le jugement portait, conformément à la loi du 17 germinal an IV, que l'exécution des condamnés ne pourrait avoir lieu qu'après l'approbation d'un conseil de revision et il ordonnait que dans les vingt-quatre heures la minute du jugement et les pièces du procès fussent transmises à ce conseil. On était le 18 vendémiaire, au matin. Le général Foissac-Latour, averti, convoquait immédiatement les trois plus anciens officiers supérieurs qui devaient composer ce nouveau tribunal. Le même jour, à midi, leur sentence était rendue! Le conseil de revision déclarait que le jugement de la commission militaire était « conforme aux lois » et il ordonnait, en conséquence, son exécution dans les vingt-quatre heures. Le général Foissac-Latour rédigeait alors et envoyait au camp de Grenelle l'ordre de service que voici :

Le général Foissac-Latour, vu l'extrait du jugement qui commet à notre diligence les ordres à donner pour l'exécution, dans les vingt-quatre heures, des nommés Cl. Javogues, F. Bonbon, etc., condamnés à la peine de mort, etc.; ordonne que lesdits condamnés seront extraits des prisons du Temple demain matin, 19 du courant, à sept heures précises, sur le récépissé qu'en donnera au concierge desdites prisons le général de brigade Chanez, commandant la place de Paris, lequel sera tenu de les faire transporter sous garde suffisante jusqu'à la barrière d'été de l'Ecole militaire, où ils seront reçus par le général de brigade Brune, commandant le camp, qui en donnera décharge et les livrera à l'adjudant divisionnaire Hugo, qui les fera fusiller (*sic*) en avant du front de bandière, toutes les troupes étant sous les armes.

Fait au quartier général, à Ivry-l'Union, le 18 vendémiaire de l'an V de la République une et indivisible, à cinq heures du soir.

Le général de division commandant le camp de Grenelle,

FOISSAC-LATOUR.

Javogues et ses amis n'avaient plus que quelques heures à vivre!

V

On aimerait à savoir quelles furent, pendant cette dernière nuit, les pensées qui assaillirent l'âme de l'ancien proconsul du Forez. Le souvenir de ses propres victimes entassées dans les

prisons de la petite ville de Feurs et qui avaient agonisé, comme lui maintenant, la veille de leur supplice, revint-il à ce moment à sa conscience troublée? Vit-il se dresser dans l'obscurité de son cachot les ombres sanglantes et satisfaites de ces victimes? Des enfants qu'il avait envoyés froidement à la mort, sans pitié ni de leur âge, ni de leur innocence[1], des vieillards de soixante-quinze et de soixante-dix-huit ans immolés presque au bord de la tombe[2]? A cette heure tragique où l'on voit repasser, dit-on, comme sur un écran sa vie tout entière, songea-t-il aux années de son enfance et de sa jeunesse? Revit-il cette paisible petite ville de Bellegarde, coquettement adossée aux coteaux qui bordent la plaine? La vieille maison familiale d'où la vue par-delà le château de Montrond, que Javogues devait brûler plus tard, s'étendait sur les montagnes du Forez et de l'Auvergne? Eut-il une pensée pour son vieux père, sa vieille mère, voués par lui et à cause de lui, à la haine et à l'exécration publiques? On aimerait à le savoir..., on aimerait à savoir s'il y eut trace à ce moment-là, dans le cœur de ce révolutionnaire fanatique, exaspéré, sanguinaire, d'une émotion, d'un attendrissement, d'un remords. Mais nous ne savons rien; Javogues n'a pas laissé, au moment de mourir, comme Lebon ou Fouquier-Tinville, de lettres qui nous renseignent sur ses dernières pensées. Sans doute est-il mort comme bien d'autres dans la stupeur, la fièvre, l'excitation, la fureur des espoirs déçus et de l'écroulement final, et le sombre désespoir, la rage, l'orgueil ont-ils fermé son âme à toute autre pensée.

Sa mort, dans tous les cas, fut courageuse. On a vu que l'exécution avait été fixée à sept heures du matin, mais, sans doute, le Directoire tenait-il à donner le spectacle des derniers terroristes rebelles et vaincus à la population parisienne, car l'exécution, précédée d'une longue promenade des condamnés dans Paris, n'eut lieu qu'à onze heures. Vers neuf heures et demie seulement, le 19 vendémiaire, les portes de la prison du Temple s'ouvrirent pour laisser passer les charrettes, entourées de hussards, qui portaient les condamnés. Dans l'une de ces charrettes était étendu le corps sanglant de Bonbon. Javogues, L..., Gagnant, Cusset, Huguet, Baby, Pitois et Bertrand étaient assis, les bras liés derrière le dos, dans les charrettes qui suivaient.

Le funèbre convoi prit la rue du Temple et s'engagea sur les

[1] Les jeunes de Lesgallery, de Rochefort, de Chevalard, fusillés dans l'allée du château des Roziers, à Feurs, à l'âge de dix-huit et dix-neuf ans.

[2] Le comte de Saint-Polgues, le comte de Damas, Ardaillon, ancien avoué de Montbrison.

grands boulevards. On suivit, au pas des chevaux, toute la ligne des boulevards, boulevards Martin, Franciade, Montmarat, Cérutti [1]. La foule très nombreuse, hostile et gouailleuse, regardait passer les derniers Jacobins et parfois leur lançait des injures. Ceux-ci, bravement, chantaient la *Marseillaise*. Mais, tout à coup, un peu avant l'église de la Madeleine, à la hauteur de la rue Caumartin, un incident émouvant se produisit. L'un des condamnés, Gagnant, secrétaire de Drouet, s'était plaint depuis un moment à l'exécuteur placé à ses côtés que les cordes dont il était lié le faisaient cruellement souffrir. L'exécuteur avait consenti à les desserrer et Gagnant avait continué à chanter avec les autres condamnés : sa voix, dit un journal [2], couvrait même celles des autres. Mais Gagnant avait son dessein : insensiblement, sans qu'on s'en aperçût, il était parvenu, tout en chantant, à dégager presque complètement ses bras des cordes qui le retenaient. Brusquement, lorsque la charrette passa devant la rue Caumartin [3], où demeurait son frère qui était sellier, on le vit sauter avec une légèreté incroyable par-dessus la charrette, se faufiler à travers les cavaliers de l'escorte et fuir à toutes jambes dans la rue. On devine l'émoi que cette évasion soudaine produisit; le premier moment de stupeur passé, les cavaliers de l'escorte se lancèrent à la poursuite du fugitif. Peut-être, à la faveur de la confusion, le malheureux aurait-il pu se perdre dans la foule, très considérable à cet endroit : mais les spectateurs effrayés, craignant d'être atteints par les hussards qui couraient, le sabre levé, au milieu de la rue, se rangeaient précipitamment le long des trottoirs : les boutiques se fermaient, les habitants de la rue se hâtaient de rentrer chez eux. Il y eut, disent les journaux, un moment de panique générale. Ce fut la perte de Gagnant; il se vit bientôt courant seul, isolé, au milieu de la chaussée. Un hussard l'atteignit, au moment où il allait se réfugier chez son frère [4], le renversa d'un coup de sabre. Le malheureux fut ressaisi, tout sanglant, garrotté de nouveau, rejeté dans la charrette et le funèbre convoi reprit sa marche.

[1] Aujourd'hui boulevards Saint-Martin, Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Poissonnière, Montmartre, des Italiens, des Capucines, de la Madeleine.

[2] *Le Républicain François*, n° du 21 vendémiaire an V. Nous avons puisé les détails de cet incident dramatique non seulement dans le journal, mais dans le *Journal de France*, dans la *Gazette nationale* de France et enfin dans les *Mémoires de Barras*, t. III, p. 221.

[3] La rue Caumartin débouchait alors, comme aujourd'hui, sur le boulevard de la Madeleine, à cette époque boulevard Cerutti.

[4] Barras, dans ses Mémoires, dit que le fugitif était parvenu à se réfugier chez son frère, dans un hanger et derrière des voitures. C'est là que les

Ce fut le dernier épisode de cette tragique journée. Sans autre incident, les condamnés passèrent sur la place de la Révolution[1] où Javogues peut-être était venu jouir autrefois du supplice de son ennemi Couthon, conduit lui aussi tout sanglant et mutilé à la guillotine : ils franchirent le pont de la Révolution, longèrent les quais, les Invalides, le Champ de la Réunion[2], passèrent derrière les bâtiments de l'Ecole militaire et parvinrent enfin à la barrière où les attendait le peloton d'exécution. Les troupes du camp de Grenelle que les conjurés avaient voulu entraîner étaient là sous les armes. On fit descendre les condamnés, Gagnant, tout sanglant et déjà à moitié mort. Sous les yeux du capitaine Pierron, membre de la commission militaire, et du secrétaire Soret, envoyés pour surveiller l'exécution, l'adjudant Hugo, chargé de les faire fusiller, fit conduire les malheureux en avant du front de bandière, en face du peloton qui attendait, immobile et l'arme au pied. Il était onze heures du matin. A ce moment, raconte le Journal de Lyon, l'ex-maire de Lyon, Bertrand, essaya d'haranguer les soldats au nom de la liberté et de la fraternité; il leur reprocha d'être les esclaves des députés[3]. Un roulement de tambour l'interrompit : les fusils s'abaissèrent, un commandement bref retentit, aussitôt suivi du crépitement sec de la fusillade, et les condamnés s'abattirent...

Javogues était né le 10 août 1759, et avait exactement trente-sept ans et deux mois.

VI

Douze jours avant l'exécution de Javogues, le 6 vendémiaire an V, un ancien député de Rhône-et-Loire à la Convention nationale, Patrin, escomptant déjà la condamnation, écrivait au député Béraud, membre du Conseil des Anciens pour le même département : « Le supplice de Javogues et de Cusset sera un vrai jour de triomphe pour l'humanité et la raison. Ce sera un jour de fête pour notre département[4]. » Ce fut un jour de fête, en effet, et le *Journal de Lyon*, du 30 vendémiaire, prétend même que les villes de Montbrison et de Saint-Etienne illuminèrent[5].

cavaliers de l'escorte l'auraient atteint et frappé de coups de sabre. Les journaux du 21 vendémiaire paraissent indiquer au contraire qu'il fut rattrapé au milieu de la rue.

[1] Place de la Concorde, aujourd'hui.

[2] Champ de Mars, aujourd'hui.

[3] Metzger, *Lyon sous le Directoire*, p. 43.

[4] Manuscrits de Béraud. — Collection de M. L. Nicolas.

[5] Metzger, *Lyon sous le Directoire*, p. 42.

Mais la justice du Directoire n'était point satisfaite. Il restait encore plus de quarante accusés dans les prisons du Temple. La commission militaire tint pour les juger trois autres audiences. Le 28 vendémiaire (24 octobre 1796), six condamnations à mort furent encore prononcées, huit accusés furent condamnés à la déportation; parmi eux se trouvaient deux foréziens compatriotes de Javogues, Cl. Besset, quarante-cinq ans, doreur, né à Saint-Just-sur-Loire, et J.-F. Rousset, chapelier, à Feurs (Loire). Trois accusés furent condamnés à la détention jusqu'à la paix; les quatre autres furent acquittés.

Il semble que ce quatrième jugement de la commission militaire excita quelques murmures. Parmi les condamnés à mort qui moururent avec courage, paraît-il, se trouvaient des hommes d'un certain âge, mariés et pères de famille. Les chefs ayant été exécutés, l'opinion publique penchait à la clémence, et l'exécution faillit être troublée, presque empêchée par les murmures de la foule. Aussi, dans ses dernières audiences, la commission militaire se montra-t-elle plus clémente, et aucune condamnation capitale ne fut prononcée. Le 6 brumaire an V (26 octobre 1796), quatre accusés seulement furent condamnés à la déportation; cinq à la détention; les dix autres prévenus furent acquittés. Le 12 brumaire (2 novembre 1796), un perruquier fut condamné à trois ans de fers; un sergent-major du 8e bataillon du Bas Rhin, à un an de détention; quatre accusés furent acquittés; six autres, enfin, condamnés par contumace, l'un d'eux à mort[1].

Au total, la commission militaire prononça donc trente-trois condamnations à mort, dont trente-deux furent exécutées : la peine de la déportation fut prononcée contre trente accusés. Vingt-sept accusés furent condamnés à la détention et quarante-neuf furent acquittés.

Mais il importe de noter, comme l'a fait avant nous M. L. Sciout, le savant historien du Directoire, que la plupart de ces condamnations furent absolument illégales et prononcées contre toutes les règles de la justice. Nous avons dit, en parlant du jugement qui condamna Javogues et ses amis, que les condamnés avaient formé un recours en cassation fondé sur l'incompétence des juges militaires appelés à les juger. Le Directoire ne tint aucun compte de ces pourvois et fit fusiller les condamnés. Or, non seulement les pourvois étaient absolument réguliers et les condamnés avaient eu le droit de les former, mais, au fond, les pourvois étaient absolument fondés.

[1] Sciout, t. II, p. 224.

Le Directoire, moins impitoyable pour certains condamnés qu'il ne l'avait été pour Javogues et ses amis, tint compte, en effet, des pourvois qui avaient été formés par quelques-uns d'entre eux, notamment par un certain Lahitte, condamné le 6 vendémiaire, et par dix-neuf autres accusés, Besset, Haudenard, Vignier, Petermann, Dechant, etc. Or, lorsque ces pourvois furent examinés dans le courant du mois de germinal an V, non seulement la cour les déclara parfaitement admissibles, mais elle cassa les jugements pour cause d'incompétence [1]. « Les pourvois doivent être accueillis, dit-elle, et les jugements de la commission militaire cassés, parce que si la loi de circonstance du 24 fructidor an V a déclaré que les insurgés devraient être jugés suivant les formes prescrites par la loi du 22 messidor an IV, c'est-à-dire par la juridiction militaire, encore faut-il que les insurgés rentrent dans la catégorie des individus visés par cette loi du 22 messidor an IV. Or cette loi exige soit que les accusés soient « militaires », soit qu'ils soient « attachés aux armées », soit qu'ils aient été « arrêtés dans un rassemblement armé ». Et les jugements dont la cour était saisie portant, au contraire, que les accusés avaient été pris après l'échauffourée, en divers endroits, et non pas dans un rassemblement armé, il s'ensuivait que la juridiction militaire n'était plus compétente à leur égard et que ces accusés auraient dû être traduits devant les tribunaux criminels ordinaires.

C'était exactement le cas de Javogues, de Cusset, Huguet, Baby, etc., et il est certain, par conséquent, que tous ces accusés furent fusillés au mépris des formes légales. Mais peut-être convenait il, pour satisfaire la justice divine et instruire les générations futures, que des hommes qui, comme Javogues, avaient donné l'exemple du mépris de toutes les lois et s'étaient couverts du sang de victimes innocentes, fussent eux-mêmes immolés au mépris du droit par ceux qui avaient été autrefois leurs complices!

La conspiration du camp de Grenelle fut le dernier mouvement terroriste qui inquiéta sérieusement le gouvernement du Directoire avant sa fuite devant les grenadiers de Bonaparte.

P. Tezenas du Montcel.

[1] Sciout, t. II, p. 224.

DE CATTARO A CETTIGNE

AU PAS DE CHARGE...

Escarpé et, de toutes façons, presque inabordable, le Monténégro justifie cette boutade de son prince : « Les Turcs m'ont pris la terre..., les Autrichiens, la mer. Il ne me reste que le ciel. » Et les habitants de ce pays ne ressemblent, vraiment, à personne. Ils sont, peut-être, plus beaux que tant d'autres et plus braves, mais, à coup sûr, ils vivent encore loin, bien loin de l'Europe, en ce commencement du vingtième siècle. Quoique leur prince cherche à les moderniser un peu, il ne tient pas cependant à ce que son œuvre de civilisation se parachève trop vite. Le chemin de fer, qui doit passer à 50 kilomètres de sa capitale, le rend, dit-on, fort soucieux, et je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que l'on aura, longtemps encore, quelque peine à entrer dans les Etats de Nikita Ier autrement que par Cattaro.

C'est par là, dans tous les cas, que nous y pénétrons. La chaleur, réverbérée par les montagnes qui entourent la ville, fait de celle-ci un véritable four. Nous gagnons l'hôtel, un mauvais hôtel, en passant par une foule de ruelles, par un labyrinthe de placettes du plus bizarre effet. Les maisons sont noires. Les fenêtres s'enguirlandent de loques; les portes, ou trop larges, ou trop étroites, s'ouvrent sur des logis à la physionomie peu avenante. Nous passons sous des balcons dentelés. Le long des jardins en terrasse, les murs s'effritent, drapés d'herbes rouges, vertes ou jaunes, selon leur âge.

Cattaro, de gré ou de force, a changé dix fois de maîtres, mais garde une profonde empreinte vénitienne. Partout, sur les voûtes, sur les arcades, sur les poivrières, se retrouve le lion de Saint-Marc.

Maisons et monuments sont bâtis sur les marches de la montagne, au point que l'abside de l'église est creusée dans la roche vive. Quais et promenades sont gagnés sur la mer et forment une sorte d'angle très aigu, que surmonte curieusement la ville.

Tout était désert lors de notre arrivée. Il en fut ainsi jusqu'à

cinq heures, où, la brise s'élevant, la ville sembla se réveiller. La musique jouait à l'ombre d'incomparables lauriers-roses, les élégantes Cattarines se promenaient à l'entour en toilettes françaises. Une sorte de café-concert, sur le port, attira tout de suite notre attention par ses affriolantes affiches, minutées en français, et l'une d'elles nous apprenait que « M. X..., de Paris, chanterait de petites pornographies » !...

Une demi-journée nous suffit pour visiter Cattaro. Après quoi, notre plus cher désir fut de nous en aller. Et nous nous en allâmes, pleins de pitié pour les pauvres officiers Autrichiens que leur service rive à cette disgracieuse garnison. Notre hôte, dont l'extrême politesse rachetait un peu la triste hospitalité, voulut, pour la faire oublier tout à fait, nous escorter jusqu'à la sortie de la ville.

Après avoir dépassé le corps de garde, où un soldat Autrichien montait sa faction assis sur un tabouret, nous traversions la porte Marine. Je dis nous traversions, parce que, prise dans l'épaisseur du rempart, elle forme une longue voûte sous laquelle se dresse une très ancienne statue de la Vierge, statue grandement honorée par les Cattarins, et toujours enguirlandée de fleurs. La porte, du reste, se drape elle-même de vignes-vierges, de roses, de glycines, dont les franges cachent à demi le lion ailé qui se prélasse encore là.

Par delà la porte, un soleil splendide dorait le quai, où pêle-mêle grouillaient chiens, porcs, moutons, escortés de leurs vendeurs ou de leurs acheteurs bariolés. C'étaient des bergers emmitouflés de poils de chèvre, des paysans en vestes rouges. Que sais-je encore! Sous la coupole verte ou jaune de leurs énormes parapluies, des femmes vendaient, qui des fromages, qui des légumes. Ces vieilles Monténégrines arboraient, elles aussi, les plus curieux costumes. Des gamins guettaient l'instant où quelque commérage leur permettrait de voler une salade. Adorables, malgré leur malpropreté, étaient ces gamins aux yeux noirs, aux cheveux frisés, déguenillés à souhait!

Çà et là, pour que rien ne manquât au spectacle, des Turcs vendaient des noisettes, des amandes salées, des confitures de roses et des oranges. Je ne parle que pour mémoire des guirlandes d'oignons, qui, devant eux, s'entassaient sur des paniers d'écorce, pour y faire pendant à des tomates ou à des piments ridés. C'étaient encore des cages pleines de poulets. Enfin, picorant, voletant, des pigeons allaient et venaient, là, tout à fait chez eux. Ils descendent, sans doute, des pigeons vénitiens, et leur atavisme les fait se ressouvenir de la place Saint-Marc. Nul

ne les inquiéterait, si quelque porc indiscipliné ne chargeait trop souvent à travers leurs roucoulements.

Tout bon Monténégrin vient acheter son déjeuner au marché; bizarre déjeuner, qui consiste d'ordinaire en un pied de bœuf bouilli et encore nanti de sa corne.

Il me reste à mentionner de petits ânes bruns qui s'en viennent aussi, chaque matin, grignoter pour déjeuner, les touffes d'herbe poussée au hasard du pavé, et à dire que ces jolis petits ânes se moquent des chiens comme des vieilles femmes qui les pourchassent.

Sur ce champ de foire, nous attendait la voiture dont notre hôte nous avait pourvus. Muet, et pour cause, car il n'entendait que le serbe, notre cocher couronnait dignement son équipage; un vieux panama en bataille sur la tête, un vieux veston sur le dos, il se présentait jusqu'à la ceinture, tel qu'aurait pu se présenter tout cocher français, mais, à partir de là, c'étaient une large culotte en laine bleue, bardée de pistolets, puis des espadrilles, veuves naturellement de chaussettes. Quant aux chevaux, ils ne cédaient en rien à leur cocher comme originalité; imaginez de petits chevaux gris, hauts comme des chiens, et absolument ignorants de brosse ou d'étrille; ils étaient ficelés de cordes en guise de harnais. Le carrosse, de son côté, perdait son crin par mille plaies béantes, et arborait de vieux souliers sur sa mécanique. Et tout cela avait la prétention de rouler pendant sept heures!

Nous avions à choisir entre deux itinéraires : l'un, par un vrai chemin de chèvre, que l'on appelle pompeusement la route des « Echelles »; l'autre, moins pittoresque, mais d'un transit plus rassurant. Nous optâmes bravement pour le plus sûr. L'empereur François-Joseph avait naguère offert cette route aux Monténégrins, avec une bonne grâce dont il ne prévoyait peut-être pas les conséquences.

Cette route nous amenait, après deux heures d'innombrables lacets, à 1000 mètres environ au-dessus de Cattaro. De cette hauteur, la vue est superbe. Au bord de la mer, la ville, que nous quittions à peine, ne nous semblait plus qu'une miniature de ville; pourtant, une pierre bien lancée y serait tombée comme un bolide. Puis, successivement, ce sont cinq autres baies qui apparaissent. Voici d'abord Perasto, ensuite une infinité de maisons blanches qui hérissent anses et promontoires. Loin, très loin, quelques barques à voiles rousses semblent voltiger comme de grands papillons; elles paraissent, disparaissent tour à tour entre les volutes gris-argent des montagnes qui enchâssent l'eau bleue.

Laissant derrière nous ce féerique paysage, nous continuons notre ascension entre deux murailles de rochers. Celle de droite se creuse tout à coup pour former une immense caverne, d'où jaillit un filet d'eau, qui bientôt, devient torrent ou cascade dans la plaine. Plus loin, s'ouvrent de larges échappées qui nous laissent voir des pics étagés et des sommets couverts de neige. Voici la montagne de Lowchen. Elle est haute de 1700 mètres, et hantée, dit-on, par des lutins et des sorcières qui y mènent un éternel sabbat. Leur humeur est diverse, dit-on encore, et chacun d'eux, selon son humeur, joue aux pauvres humains les pires tours qu'il sait. Telle sorcière déchaîne les orages et fait déborder les torrents; telle autre pousse les voyageurs au fond des précipices. La peste, paraît-il, demeure aussi là-haut. On raconte même, que ne raconte-t-on pas? qu'une bande de lutins y frappe sans cesse, à l'effigie du diable, la fausse monnaie dont il achète les âmes.

D'autres fées, heureusement, et celles-là bienfaisantes, habitent la région. On les appelle les « Vilas ». M. Lenormand en a déjà parlé, et si gracieusement que j'en veux dire quelque chose après lui.

Adam aurait eu, paraît-il, de notre mère Eve, trente fils et trente filles. Dieu lui demandant un jour le nombre de ses enfants, Adam se trouva honteux, comme le serait, en pareil cas, un campagnard Serbe d'avoir à avouer tant de filles. Il eut la sottise d'en vouloir cacher trois, comme s'il était possible de cacher quelque chose à Celui qui voit tout! Or, il arriva que Dieu, pour le punir de son mensonge, prit ses trois filles, les plus belles, et en fit des « Vilas ». Voilà donc les pauvrettes condamnées à errer dans l'espace. Qu'allait-il advenir au moment du déluge? Toutes trois, heureusement, avaient jusque-là fort honnêtement vécu et ne furent pas condamnées à périr. Prévenues à temps, comme l'avait été lui-même le sage Noé, du cataclysme prochain, elles avaient pu se faire accepter dans l'arche et y étaient demeurées jusqu'à ce que la colombe apportât son rameau d'olivier.

Voltigeant, dès lors, comme elle, les « Vilas » de région en région, étaient arrivées dans la grande Serbie. Elles s'y fixèrent, se firent chrétiennes et Slaves; c'est dire que, dès lors, elles détestèrent et qu'elles détestent encore les Musulmans. Mais ces hauts sommets de Lowchen ne sont pas seulement habités par des farfadets et des sorcières. Là aussi survit une chapelle où le « vladika » Pierre II fut jadis enterré.

Il y a bien encore une légende à son propos; mais, à vouloir conter toutes celles qui fourmillent au Monténégro, on sacrifierait vraiment trop le présent au passé. Présent et passé y semblent,

d'ailleurs, merveilleusement figurés par les extraordinaires dissemblances que la nature s'est amusée à créer là-bas, là-haut devrais-je dire, entre les provinces les plus voisines, comme pour faire d'un même pays deux pays aux antipodes.

Rien ne ressemble moins, en effet, à la Tsernagora désolée que nous traversons que la Berda merveilleuse où nous allons entrer.

La Berda s'étend, extraordinairement fertile, le long de la frontière Albanaise. Ce ne sont plus qu'immenses cultures, forêts, prairies, cours d'eau admirables, tour à tour torrents ou rivières paisibles. On a devant soi le lac de Scutari, dont les eaux bleues, parsemées d'îles, s'étendent à droite, tandis qu'à gauche s'enlèvent en lignes superbes les Alpes Albanaises.

Mais, hélas! comme compensation, la route, depuis que nous avons franchi la frontière Autrichienne, ne longe plus que des torrents, des précipices sans que rien nous en gare. On a arraché les moellons des parapets pour en bâtir les piètres maisons environnantes. C'est là un détail dont, paraît-il, le passant n'a guère souci, témoin la caravane que nous croisons. Elle descend au marché de Cattaro. Les hommes marchent en avant, le poing sur la hanche et d'énormes pipes à la bouche. Malgré la chaleur, quelques-uns se drapent d'écharpes qui tiennent du plaid et du cache-nez. Ils sont bruns, très grands, minces, et d'allure élégante; leur veste rouge se détache sur un gilet brodé; leur culotte de laine bleue bouffe à la turque. Leur coiffure nationale, la « kapa », est infiniment coquette. Ils nous semblent pourtant à plaindre, de n'avoir, par ce soleil ardent, que cette sorte de calotte sur la tête, mais qu'importe? Pour le Monténégrin, la « kapa » est plus qu'une coiffure, c'est un symbole auquel il ne renoncera jamais. Le fond en est rouge, pour rappeler le sang serbe versé à « Kossovo »; la bande noire qui le cercle est un signe de deuil, tandis que le disque d'or qui flamboie au centre, représente l'astre Monténégrin qui se lèvera un jour sur la patrie délivrée.

Ces braves gens escortaient des mulets cheminant chargés, ou attelés à des chariots longs et étroits. Les femmes suivaient, perchées les unes sur des ânes, les autres, à pied, loin derrière leurs maris. Ceux-ci seraient ridicules s'ils voisinaient davantage avec leurs épouses. Tout bon Monténégrin rencontrant sa femme doit, en effet, immédiatement changer d'itinéraire; si la chose n'est pas possible, il lui faut au moins trouver un prétexte honnête pour ne pas la voir, fût-il de rallumer sa pipe ou de renouer sa jarretière. Quoi qu'il en soit de ce galant usage, les femmes que nous rencontrions pouvaient être jeunes sans qu'il y parût, tant leur visage était dur, et leur teint

fané. Elles l'encadraient d'un fichu retenu sur la tête par des épingles d'or. Leurs robes de couleurs vives, leurs redingotes de toile blanche, les verroteries, les coraux, les grosses médailles qui tintinnabulaient autour de leur cou, étaient néanmoins pittoresques, d'un pittoresque très sale malheureusement. L'une d'elles cependant, plus soigneuse, sans doute, que ses compagnes, portait ses ajustements à l'envers.

Tous les cinq à six kilomètres, la route se jalonnait d'une fontaine. Notre cocher exhumait alors un vieux bidon à pétrole, et douchait ses chevaux, plus consciencieusement, bien sûr, qu'il ne se fût douché lui-même.

*
* *

Nous eûmes, pendant un de ces arrêts, la bonne fortune d'être rejoints par un gros pope, que nous avions laissé derrière nous, à l'auberge de Cattaro. Il nous fit signe qu'il serait bien aise de monter sur notre siège. Comment refuser l'hospitalité à ce bon pope si pittoresque? Ses très longs cheveux gras s'abritaient d'un haut bonnet cylindrique, sans visière et sans bord. Sa volumineuse personne était cerclée, par-dessus sa soutane, d'un large velours noir brodé d'arabesques et de fleurs; une tête d'ange y figurait au centre; le tout était rattaché par derrière à l'aide d'un nœud rouge.

Après deux heures de montée, pendant lesquelles le monstrueux dos de notre compagnon nous avait servi d'écran contre le soleil, nous arrivions enfin à la douane de Négosch. Notre pope prit congé avec force saluts reconnaissants, tandis qu'un douanier, abrité sous un parasol et armé jusqu'aux dents, venait inspecter nos bagages.

Nous reconnaissant pour des « franzouski », le voilà qui répète à nous étourdir : « Sercey, bonhomme vrai Monténégrin. » C'est un hommage qu'il rend au très aimable ministre de France à Cettigne, mais c'est aussi tout le français que sait notre douanier. Pour le reste, il faut nous accommoder de son italien panaché de serbe.

Négosch, simple village d'une centaine de maisons, est la patrie de la famille régnante, qui longtemps y mena la rude existence de simples montagnards. Mais les bergers deviennent princes, en attendant qu'ils deviennent rois, dans ce fantaisiste pays. Nous voilà loin, en effet, du temps où Danilo Ier conduisait lui-même ses mules au marché de Cattaro. On nous montre, au milieu d'une prairie, un grand logis, plutôt ferme que château. C'est là

qu'est né le souverain actuel; c'est là, nous dit-on, qu'il revient chaque année passer quelques semaines.

Détail amusant, il n'existe pas une cheminée dans le village. Elles y sont suppléées par de simples trous dans les toits. Quant aux portes, elles béent grandes ouvertes. Grande est aussitôt mon envie d'en franchir une. Un petit garçon qui se précipite sur la pelure d'orange que je viens de jeter me donne prétexte à inspecter son « home ».

J'y vois d'abord un énorme lit très bas. Toute la famille doit dormir là-dedans. En face, le long du mur, se dresse un buffet bariolé; le centre de la pièce est occupé par une table que surmonte un chaudron où chacun puise évidemment. Çà et là, des tabourets de bois. A l'entour du foyer, il y a un petit mur qui sert de banc; enfin, tout au fond de la pièce, j'aperçois le ratelier d'armes. Cette vue d'ensemble me suffisait.

Nos chevaux, d'ailleurs, reposés et délestés du pope, piaffaient sur la route de plus en plus raide. Elle sillonnait maintenant à travers des cultures combien singulières! Imaginez une quantité de petits cratères, rappelant les alvéoles d'une ruche, et, dans ces petits cratères, un peu de terre végétale où l'on fait pousser de l'orge, du seigle et des légumes. C'était trop beau pour durer! Nous revoilà, en effet, bientôt en plein désert, sans plus rencontrer ni une maison, ni un arbuste. Nous cheminons à travers un chaos de blocs entassés, affectant toutes les formes, toutes les énormités. Il ne doit pas exister au monde un tel amoncellement de pierres. Voici, du reste, pourquoi, à en croire la légende :

Lors de la création, le bon Dieu passait dans l'espace, tenant à la main un sac plein de montagnes. Il allait les distribuant selon l'effet pittoresque qu'elles devaient produire. Mais, le hasard voulut que le sac crevât juste au-dessus de la Tsernagora et que tout ce qui restait de montagnes disponibles tombât pêle-mêle sur le Monténégro. Les volcans, jaloux de ces pierres tombées du ciel, vomirent à leur tour des laves à travers les vallées, si bien qu'elles les submergèrent. Vraiment, si je ne craignais de passer pour poète, je dirais que nous avions sous les yeux une mer..., une mer très orageuse, où, sur les flots furieux, quelques blocs figuraient des navires en détresse.

A force de monter, nous avions enfin atteint la crête, que quelques hêtres panachaient, comme des poteaux-frontières, entre deux régions également désolées, quoique absolument différentes.

Derrière nous, un chaos de roches noires; devant nous, des amoncellements de roches blanches; c'est à travers une neige de pierres, si je puis ainsi dire, que nous dévallions. La pente, sur

ce versant, était plus raide encore que sur l'autre; le chemin allait, revenait sur lui-même, par lacets si pressés, que le suivant bordait celui qui le précédait. Enfin, voilà la vallée! Voilà des arbres, des maisons. Peut-être n'est-ce qu'un gros village? Un gros village! Non, c'est Cettigne! C'est la capitale Monténégrine!

Devant la porte de sa maison couverte de tuiles, une bonne femme lave, dans un baquet; un vieux charron, sur le seuil de la sienne, raccommode une vieille charrette. Des chiens courent çà et là. Çà et là, des poules picorent, des pourceaux se roulent dans la crotte. Ils n'y mettraient pas plus d'abandon dans une cour de ferme. Puis c'est l'église. Elle ne vaut pas la plus simple de nos chapelles. Si les enfants, qui jouent aux boules sur le parvis, avaient des tabliers noirs au lieu de vestes rouges, je me croirais sur le préau d'une école française.

Notre cocher nous arrête à la porte de l'unique hôtel, sorte de « locanda », tenue par le maire actuel de Cettigne. Ce maire aubergiste est un vieillard très solennel. Il nous salue tête baissée, et bras en avant, comme s'il voulait ramasser quelque chose. Il nous introduit ensuite dans le « salon-mangée », qui fait face au « salon-fumée ». Notre déjeuner n'a, sauf les courgettes, pas trop de couleur locale. Nos chambres sont « touring-club », et simplement agrémentées de cet écriteau surmontant la sonnette : « Frappez trois fois la femme de chambre et deux fois le faquin. »

Comme nous allions sortir, l'Interprète se présente. Je mets un grand « I », parce qu'à moins de nous faire piloter par un prince du sang ou par le ministre des affaires étrangères, nous ne trouverions pas dans Cettigne un autre guide sachant parler français. Le nôtre le sait. Ce gros et court bonhomme le parle même avec surabondance. Il l'a rapporté de Marseille où jadis il vendait des bœufs. Il n'en reste, quand même, pas moins fier de Cettigne. Il nous en fait d'abord admirer les boutiques, les unes ouvertes à la « turque », les autres abritées par un vitrage. Voici celle du coiffeur de la cour; on s'y croirait chez un barbier de village. Voilà celle du photographe, marchand de lunettes. Elle a des prétentions plus hautes sans les justifier mieux. Il n'y a pour nous intéresser vraiment, qu'un vieux juif, vendeur de fusils albanais, de pistolets, d'handjars anciens. Ces armes sont incrustées de pierreries et leurs poignées admirablement ciselées. La vraie spécialité de Cettigne est cependant la broderie d'or et d'argent. Tous les costumes, ceux surtout avec lesquels les gens se marient, en ruissèlent et sont d'un luxe inouï. Nous n'avons pu malheureusement le constater *de visu*. Il fallut nous contenter

des descriptions de notre guide et de ses *galéjades* probables.

L'épousée, nous disait notre homme, porte un corsage garni de sequins, de colliers, de verroteries, et encore d'agrafes de filigrane. Elle est parée comme une « icone », et cela dès l'aube, car le protocole d'un mariage est très compliqué, les cérémonies n'en finissent pas. C'est d'abord, bannière en tête, un cortège composé d'un chef de députation; ce chef est suivi de plusieurs députés qui viennent apporter à la jeune fille un bouquet symbolique de la part de son fiancé. Celui-ci arrive ensuite à cheval escorté de camarades à cheval comme lui; à leur approche, on barricade la maison que les nouveaux venus doivent assiéger. Cris et coups de fusils font partie du programme qui couronne l'enlèvement de la jeune fille qu'on hisse à cheval. L'ordre se rétablit alors comme par miracle, et le cortège s'achemine vers l'église, acclamé dans tous les villages qu'il traverse. On se rend ensuite, le mariage orthodoxe dûment béni, chez les mariés pour manger force moutons, arrosés de force eau-de-vie.

Les choses se passent de même à peu près partout dans les Balkans. On y ajoute cependant, au Monténégro, un rite charmant. Au moment où la jeune femme va franchir le seuil de sa nouvelle maison, on lui présente un tout petit garçon. Elle le prend, le fait sauter trois fois par-dessus sa tête, et entre avec lui. Ce petit enfant lui est le gage de sa postérité à venir. Hélas! le jour de son mariage est pour la Monténégrine le seul jour où elle recevra des fleurs, le seul où elle sera traitée autrement qu'en servante. « Chantons, dansons, dit un refrain populaire, tant que nous n'avons pas de mari; quand nous en aurons un, il faudra mettre nos chansons au dressoir. »

Le mari Monténégrin n'est, en effet, qu'un terrible maître. La loi est tout en sa faveur. Il peut battre sa femme, c'est même l'usage; la renvoyer si elle lui déplaît, et cela sans que la pauvrette ait mot à dire. Obéir, se taire, s'acquitter des plus dures besognes, porter tous les fardeaux, voilà le sort de ces dames. « Nos femmes sont nos mules », dit un axiome là-bas. Et elles trouvent ce rôle tout naturel!

On ne rencontre, en effet, que bien peu de femmes dans les rues de Cettigne. Elles ne sortent guère que le matin et le soir, pour aller chercher de l'eau dans des tonnelets de fer-blanc, qu'elles portent sur leur tête. Elles tiennent alors, un instant, leurs assises près d'une très belle fontaine qui s'élève sur la grande place de la capitale. Quand je dis « la grande place », il s'agit tout simplement de l'évasement un peu brusque de l'étroite rue où se trouve notre auberge. Nous habitons, sans nous en douter, le

quartier élégant, le quartier des légations et des maisons à deux étages. Des poteaux, aux couleurs nationales, distinguent seuls, de leurs voisines les demeures diplomatiques. Mais, qui aurait le droit de se montrer difficile, alors que le prince se contente du palais que je vais dire?...

Ce palais n'est qu'une maison carrée, couverte de tuiles roses, percée de huit fenêtres, et ornée d'un tout petit perron. La porte bâille. Nous entrevoyons, par ce bâillement, quatre colonnes en plâtre qui ornent le vestibule, deux chaises de velours rouge qui accotent la porte et un grand baromètre en bois sculpté qui pend à la muraille.

Le prince habitait autrefois un grand bâtiment flanqué de tourelles, bâtiment où se concentrent aujourd'hui tous les services publics. On y jugeait précisément, au moment où nous passions, je ne sais quelle affaire.

Notre guide fit au factionnaire, qui se tenait à la porte de la salle d'audience, un signe si cabalistique que, laissant là sa faction, le soldat s'approcha immédiatement de nous, l'air terrible, et... nous offrit des timbres-poste et des monnaies dont il avait plein ses poches. Nous étions certainement signalés et attendus!

L'ancien palais dont je parle s'appelle le « Biliardo », en souvenir du premier billard importé à Cettigne. Notre guide nous décrivit l'enthousiasme des Monténégrins à l'apparition de ce meuble, absolument inconnu. Il fallut cinquante hommes pour le hisser par le sentier des « Echelles ». Comme le « Biliardo » voisine avec la prison, ce voisinage nous valut de la part de notre Marseillais cette autre amusante histoire :

« ... Ici, nous dit-il, on n'emprisonne pas les prisonniers, on se contente de leur enlever leurs pistolets et leurs sabres, car il faut que vous sachiez qu'à Cettigne tout le monde se promène armé jusqu'aux dents; ainsi « déplumés », les prisonniers sont reconnaissables et faciles à surveiller. Il y va de leur vie, d'ailleurs, de rester tranquillement chez nous, car les Turcs les massacreraient sans pitié. »

Il ne me reste à dire, pour en finir avec le « Biliardo », que l'ancien Sénat y tenait ses séances. Quelles séances! Je n'ose affirmer qu'il en soit de même aujourd'hui, mais il n'y a pas bien longtemps encore qu'un mouton rôtissait toujours devant la cheminée de la salle où l'on délibérait. Les sénateurs s'en venaient à tour de rôle faire tourner la broche, activer ou ralentir le feu, jusqu'à ce que, le mouton étant à point, la séance prît fin. Le Conseil d'Etat, qui siège maintenant au théâtre, a, nous dit-on, un protocole plus moderne.

Et puis, toujours en face du « Biliardo », c'est la caserne. Les trois cents hommes de la garde princière y tiennent garnison. Il n'y a pas d'autre armée officielle au Monténégro. Tout le monde y est soldat. Le petit garçon l'est dès l'âge de treize ans, les femmes suivent leurs maris à la guerre, elles portent les munitions, chargent les fusils et, au besoin, sont héroïques. Témoin ce fait que raconte, je crois, M. Laveley. Les Turcs, lors de la dernière guerre, envahirent un village. Tous les hommes étaient à la frontière; les femmes, demeurées seules, s'étaient réfugiées en une vieille tour à laquelle l'ennemi allait donner l'assaut. « Faisons-nous sauter », propose l'une d'elles, et les voilà qui entassent tous les barils de poudre qu'elles peuvent trouver. Elles s'assoient sur le tas et, comme les Turcs entraient, l'une d'elles met le feu à la mine.

Monténégrins et Monténégrines sont, on le voit, de même trempe. Ils n'ont qu'une seule haine, la haine du Turc; un seul culte, celui de leurs montagnes. Mais le Monténégrin aime ses armes par-dessus toute chose. Le « handjar », qu'il tient de ses pères, lui est d'autant plus cher qu'il a tranché plus de têtes. La mort du champ de bataille est là-bas, la mort rêvée par tous. « Puisses-tu ne pas mourir dans ton lit », est le premier, le plus tendre souhait que père et mère forment pour leur enfant. C'est faire à un Monténégrin la plus sanglante injure que de lui rappeler qu'un des siens est mort de maladie. Qui refuserait de marcher à l'ennemi serait promené à travers le pays avec un tablier de femme, une quenouille à la main. Tel est, du moins, le châtiment édicté par le code, mais qui n'a jamais été appliqué.

Quand il ne se bat pas, le Monténégrin, en revanche, a l'allure désœuvrée d'un soldat en permission. Il ne fait rien. Tout métier, quel qu'il soit, est abandonné aux Tziganes ou aux Dalmates. Pour ce qui est des basses besognes, elles sont réservées aux femmes. Leurs maris, entre temps, toujours armés jusqu'aux dents, et à l'abri d'un parapluie, tantôt vert, tantôt rouge, errent du matin au soir dans les rues, et fument d'éternelles cigarettes. A la veillée, ce sont, entre eux, des bavardages sans fin, et quand les bavards sont à bout de nouvelles, ils reprennent les vieux récits des vieilles guerres, éternelles histoires dont conteurs et auditeurs ne se lassent jamais!

Parfois, comme intermède, ils chantent en chœur quelque « lied » national, en s'accompagnant d'une sorte de guitare.

Ces « lieds » célèbrent à l'envi héros et héroïnes, héroïnes comme cette « Kazenna » qui vaillamment tua le meurtrier de son mari, et ramena en esclavage la veuve qu'elle venait de faire.

Et voici, pour en finir avec ces « lieds » guerriers, le refrain que chantent les jeunes filles :

« Grandis, mon bien-aimé, quand tu seras devenu grand et que tu voudras demander ma main à mon père, apporte-moi, comme don du matin, des têtes de Turcs fichées sur ton yatagan. »

*
* *

Toute cette poésie sanguinaire n'est en somme qu'un reflet de l'histoire Monténégrine.

Nous y voyons figurer, comme chef de la dynastie actuellement régnante, Ivan le Noir. Ivan, après avoir brûlé sa capitale qu'il ne pouvait défendre, se réfugiait jadis dans la montagne. Il dort depuis au fond d'une grotte, où il attend le jour marqué pour la destruction de l'empire turc. Ce jour-là, il réapparaîtra à la tête de l'armée Monténégrine, pour la conduire au triomphe. Voilà tantôt cinq siècles qu'il dort. Ne touchons-nous pas à l'heure de son réveil?

Non moins légendaire et non moins historique pourtant est aussi une tour terrible, appelée la tour « des Crânes ».

D'innombrables têtes de Turcs, et aussi quelques têtes françaises ont jadis été exposées dans cette terrible tour. Mais foin de ces vieux souvenirs qu'il serait de mauvais goût aujourd'hui de réveiller à Cettigne!

Mieux vaut en revenir à la moderne histoire de la principauté. Cette histoire ne date que du règne de Danilo Petrowich qui, à la veille de Noël 1702, l'inaugura, de façon un peu tragique, par un massacre général des Turcs. Mais encore n'était-il pas jusqu'à un certain point excusable? Danilo, tombé dans un guet-apens, et condamné à être empalé, n'avait échappé à la mort qu'en courant 10 lieues avec son pal (heureusement sur l'épaule).

Ces vêpres Monténégrines devaient amener de terribles représailles. Cent vingt mille Turcs envahirent, en effet, la principauté, qu'ils mirent à feu et à sang. Ce ne fut là, heureusement pour les Monténégrins, qu'une victoire sans lendemain. Chassés de nouveau, les Turcs ne devaient plus rentrer à Cettigne.

C'est du règne de Danilo que date, pour le Monténégro, le protectorat russe. Danilo eut pour successeur, Sava, son neveu, qui à son tour légua la couronne à Pierre Ier.

Comme son oncle, Pierre Ier fut un héros. On ajoute qu'il fut un saint. Un saint un peu à la manière de ses sujets. Passionné pour l'indépendance de son pays, pour le maintien des traditions, dont la plus chère lui était l'alliance russe, il menait son peuple

à la façon d'un chef croisé. Aussi, lors des campagnes du premier empire, les Russes n'eurent-ils pas, contre nous, de plus fidèles, ni de plus cruels alliés que les Monténégrins. Ils avaient en ligne vingt mille hommes à qui le tsar avait promis le pillage de Raguse.

Oui, terribles étaient ces vingt mille montagnards conduits par leur évêque, en habits pontificaux, et massacrant tout sur leur passage. Comme, un jour, le général Lauriston sommait l'amiral russe, qui en avait le haut commandement, de faire cesser ces atrocités, l'amiral répondit au général que les Monténégrins n'avaient jamais fait la guerre autrement. « Après tout, ajoutait-il, pourquoi êtes-vous venu chez eux? »

Quant à l'évêque général, il le prenait de plus haut encore avec Marmont. « Il est vrai que notre peuple décapite quiconque à la guerre tombe entre ses mains, lui disait-il, mais quoi d'étonnant à cela? N'est-il pas plus étrange que le peuple français ait décapité son roi légitime? Nous ne décapitons, nous, que nos oppresseurs. Jamais l'idée ne nous viendra de décapiter notre prince, non plus qu'un de nos compatriotes. »

Je ne sais ce que Marmont pensa de l'algarade, mais je sais que la tête du malheureux général Delgorgue vint, bientôt après, décorer côte à côte, avec celle du pacha de Janina, le salon du terrible évêque.

Il faudrait ajouter des pages à des pages pour donner simplement l'idée de ce qu'était, il y a à peine cinquante à soixante ans, ce pays du Monténégro. J'abrège donc, et j'en viens à Pierre II, à la fois prince et évêque, mais qui, bien que différent de ses terribles prédécesseurs, n'en fut pas moins le plus mystique des autocrates. Lui-même se définissait ainsi dans ces lignes, ajoutées en post-scriptum à une poésie dédiée à certaine princesse romaine. « Ces vers sont d'un homme civilisé, vivant au sein d'un pays demi-barbare, d'un demi-barbare écrivant dans un pays civilisé. Ils sont, en un mot, d'un prince de contrebande. »

Sa double qualité de prince et d'évêque permettait, en effet, à Pierre II de réprimer le brigandage de ses sujets, tantôt en les excommuniant, tantôt en les faisant pendre. Et, certes, il avait à sévir, car la « vendetta » au Monténégro dépassait en férocité les « vendette » les plus corses. « Qui ne se venge ne se sanctifie pas », dit encore un adage fort pratiqué là-bas.

Si quelqu'un y est assassiné, ses proches trempent sa chemise dans son sang et la pendent à la porte de leur maison, où elle restera jusqu'au jour de la vengeance sans qu'il y ait jamais prescription.

Lorsqu'on connaît l'organisation familiale du Monténégro, orga-

nisation qui oblige tous les descendants d'un même aïeul à vivre en communauté, sous l'autorité d'un même chef, on comprend ces guerres de tribu à tribu, que Pierre II essaya vainement d'enrayer. J'ajoute que l'habitude qu'avaient ses Monténégrins de couper, après la bataille, la tête de leurs ennemis, se perpétua longtemps encore après lui. Il fallut, pour en venir à bout, l'intervention de la princesse Darmka, femme de Danilo Ier. Ce ne fut heureusement pas le seul effet de sa bienfaisante influence. Ce fut encore grâce à elle que son mari, renonçant à l'épiscopat, put établir, dans sa famille, l'hérédité en ligne directe. La constitution monténégrine s'en trouva si profondément modifiée, que la Turquie en prit prétexte pour rentrer en campagne.

Sans pouvoir donner ici les détails de cette nouvelle guerre, il me suffira de rappeler que la France prit, cette fois, si nettement parti pour le Monténégro, contre les Turcs, que l'on vit, l'année suivante, l'amiral Jurien de la Gravière et son escadre devant Raguse.

L'appui que la France prêtait ainsi aux Monténégrins, non moins que l'éclatante victoire de Grahovo, remportée par eux sur les Turcs en 1858, décidèrent enfin ceux-ci à faire la paix.

Une commission internationale, où figuraient les représentants de la France, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre, fut chargée de délimiter les frontières du pays, et sanctionna ainsi l'existence officielle de la principauté.

De cette époque datent la persévérante sympathie de la France pour le Monténégro, comme la persévérante reconnaissance des Monténégrins pour la France.

« Ah! disait Danilo à un voyageur qui traversait ses Etats, sans doute nos hommes sont braves, mais ce n'est pas assez. Entourés de malveillance et de haines, privés de toutes communications par la mer, nous avons vu naguère le moment où les armes elles-mêmes allaient nous manquer. Si nous vivons encore, c'est à la France que nous le devons. Jamais je ne l'oublierai! »

Dans sa reconnaissance, le prince alla même, dit-on, jusqu'à offrir à Napoléon III, après l'attentat d'Orsini, une garde de vingt-cinq Monténégrins, qui eussent fait auprès de lui le service que les Mamelucks avaient jadis fait auprès de l'empereur Napoléon Ier. Mais, hélas! si fidèles soient les gardes Monténégrins, ils n'empêchèrent pas Danilo d'être assassiné à Cattaro, le 13 août 1860. Nikita, son neveu, lui succéda.

Les débuts du nouveau règne furent tragiques. L'occasion semblait bonne, en effet, aux Turcs de venger leur défaite de Grahovo. Commandés par un Omer-Pacha, ils envahirent de

nouveau la principauté, et la guerre fut d'autant plus désastreuse, cette fois, pour les Monténégrins que l'Europe les abandonnait. La France et la Russie semblaient ne plus les connaître; l'Autriche leur était franchement hostile, tandis qu'en Angleterre, lord Palmerston applaudissait des deux mains à leur défaite.

Il fallut qu'Omer-Pacha menaçât Cettigne, pour décider enfin les puissances à intervenir. Elles imposèrent aux belligérants une paix, dont les conditions ne satisfaisaient ni vainqueurs ni vaincus, et qui ne devait avoir qu'un résultat bien précaire.

Prenant quand même en pitié la détresse de ces pauvres montagnards, la France leur envoya des secours en vivres et en argent. Plus tard, ce fut encore à l'aide de fonds provenant d'une loterie française, que le prince de Monténégro put renouveler, tant bien que mal, son armement, et prendre enfin sa revanche, lorsqu'à la suite de la révoltede l'Herzégovine éclata la guerre des Balkans. En immobilisant, comme ils le firent, une partie de l'armée turque, les Monténégrins décidèrent, en effet, le succès final des Russes.

Après le traité de San-Stéfano, qui couronna cette glorieuse campagne, Nikita pouvait fièrement porter le surnom de « Bismarck des Balkans » qu'elle lui avait valu.

Souverain absolu au début de son règne, il abandonna, par une nouvelle constitution, datée en 1888, une partie de ses droits au Sénat. A Cettigne fonctionne une sorte de parlementarisme, dont il faut dire cependant que le prince n'est partisan qu'en théorie. En effet, il ne comprend guère la résistance, et son Conseil d'Etat n'est, en somme, qu'une chambre d'enregistrement. Quant au peuple, il continue à son prince la plus aveugle confiance. Nikita est adoré de tous. Chacun a libre accès près de lui. Chacun peut venir l'entretenir de ses petites affaires. On le trouve souvent causant dans la rue avec le premier passant venu, et chaque semaine, on lui voit tenir, devant la cathédrale, une sorte de lit de justice au service des grands et des petits. J'ajoute qu'il se montre à l'égard des étrangers d'une bienveillance parfaite.

Nous savions qu'une demande d'audience serait bien accueillie. Nous n'osâmes cependant pas la risquer; nous n'avions que nos costumes de voyage. Ce scrupule protocolaire était sans doute exagéré, car notre très aimable compagnon de voyage, le comte de X..., général autrichien, s'en allait le lendemain en veston gris et coiffé d'un chapeau de paille déjeuner au palais. Peut-être nous y eût-on invités avec lui. C'est dire combien cette cour de Cettigne est patriarcale. La famille de Nikita Ier est, de toutes les familles régnantes, la plus unie et la plus admirable. La princesse Milena, très instruite, siège au Conseil. Elle fut naguère, en

dépit des coutumes nationales, investie de la régence, lors d'un voyage que son mari faisait à Saint-Pétersbourg.

Cinq des dix enfants du ménage princier demeurent encore à Cettigne avec leurs parents. Le prince héritier y est marié à la princesse Jutta de Mecklembourg; le prince Mirco l'est à la princesse Nathalie Constantinovitch. Le prince Pierre est célibataire encore. Les princesses Xénie et Verra attendent leur mari à venir.

Les premières-nées de cette superbe lignée ont été des filles; désespoir d'autant plus grand pour le prince, qu'au Monténégro la naissance d'une fille est considérée comme un châtiment du ciel, et que la confusion d'un Monténégrin est extrême lorsqu'il est obligé de dire : « Pardonnez-moi, ce n'est qu'une fille. »

Quand il en a été réduit plusieurs fois à cet humiliant aveu, sa maison passe pour ensorcelée. Il faut l'arroser d'huile bénite et faire venir sept popes pour conjurer le sort.

Je n'ai pas à dire que la cérémonie des sept popes n'a pas été pratiquée au palais. Grâce à Dieu, il n'en a pas été besoin. On sait d'ailleurs ce que sont devenues les petites princesses mal accueillies jadis. Les voilà grandes-duchesses et reine.

Je termine cette généalogie en disant que le roi Victor-Emmanuel se montre le modèle des gendres. Deux fois par an, il vient voir son beau-père. Il lui offrait, naguère, trente canons en souvenir de sa dernière visite. Vienne l'occasion, peut-être fera-t-il mieux encore pour lui.

*
* *

Depuis le mois de juin dernier, où ces quelques notes ont été prises, tout est bouleversé dans les Balkans. Serbes et Monténégrins, qui se boudaient alors, s'embrassent aujourd'hui pour l'amour « de la grande idée ».

Je laisse donc à mieux informé que moi le soin de prédire ce qui arrivera; mais peut-être ai-je vu les derniers jours du vieux Monténégro pittoresque! Tant pis pour les amateurs d'inédit et de couleur locale! Qui voudra en trouver encore là-bas doit se hâter. Le progrès est « en marche ». Cettigne aura bientôt ses suffragettes; la tour des Crânes ses affiches lumineuses, et les brigands monténégrins, s'il en reste, porteront des costumes achetés à *la Belle Jardinière*.

Cte Hardy de Landemont.

LE MOUVEMENT SOCIAL CATHOLIQUE EN ESPAGNE

La « Semaine sociale » de Séville, ouverte le 14 novembre, a été close le 22. Elle comptait 600 auditeurs; 12 évêques étaient présents : Malgré l'éloignement, les catholiques y sont accourus de la Navarre, de la Biscaye, de la Catalogne, de la Corogne, de la Galice, d'autres provinces encore, prouvant ainsi la vitalité du mouvement social qui grandit depuis quelque temps en Espagne. L'occasion nous a donc paru bonne d'étudier ce mouvement dans ses origines et dans son développement.

Au milieu de l'effervescence que produit, en tous les Etats, la question sociale, parmi l'empressement et l'application de tous à résoudre un problème en un sens nouveau, le peuple espagnol qui compte des millions de fidèles pratiquants, paraissait jusqu'ici indifférent, sinon endormi. L'encyclique fameuse *Rerum novarum*, de l'immortel Léon XIII, avait bien excité çà et là quelques initiatives, mais isolées et n'éveillant pas d'écho. Un jésuite, le P. Vicente, essayait de secouer la torpeur de ses concitoyens, sans y réussir beaucoup hors de Valence. Des professeurs, Raphaël de Cepeda, Castroviejo, écrivaient des livres ou des articles de sociologie, lus et admirés surtout à l'étranger.

Que faisaient donc les catholiques de ce pays? Beaucoup sommeillaient tranquillement sur le mol et bel oreiller de leurs gloires passées, et vaquaient à leurs affaires ou à leurs plaisirs. D'autres, les intellectuels, ceux qui pensaient, avaient une opinion et l'imposaient à la masse, se querellaient sans fin et sans frein. Trois questions remplissaient les colonnes de leurs journaux et fournissaient le sujet inépuisable de leurs conversations : le carlisme, l'intégrisme ou nocédalisme, et le *mestizisme*[1]. Les injures et les excommunications se croisaient infa-

[1] Aux yeux des carlistes, on le sait, Alphonse XIII doit son trône à l'abus de pouvoir de Ferdinand VII frustrant son frère Carlos de la succession au trône, en suspendant, en faveur de sa fille Isabelle, la loi salique. Pour eux, don Carlos est le seul roi légitime d'Espagne. Les carlistes se sont toujours dits et montrés catholiques ardents et même intransigeants. A cela, plus, sans doute, qu'à leur doctrine politique, il faut attribuer leur prospérité relative. — L'intégrisme représente une

tigablement. On n'a pas idée du ton et du vocabulaire de ces polémiques. Il y avait sans doute chez tous un grand amour de la vérité que chacun monopolisait jalousement. Mais les uns et les autres ignoraient pratiquement la charité, qui n'est peut-être pas la dernière des vertus chrétiennes.

Ces luttes s'apaisent enfin faute de combattants qui veuillent les poursuivre. Les jeunes générations de catholiques espagnols se sont fatiguées, sinon dégoûtées, de ces corps à corps fratricides qui s'engageaient dans les nues, loin du monde et de ses réalités. Ils ont quitté les sommets supraterrestres où leurs pères, durant si longtemps, établirent leurs demeures pour se livrer aux joutes interminables de la métaphysique politique. Ayant pris pied sur le sol mouvant de leur patrie, ils sont entrés en contact avec les contingences et les nécessités nouvelles. Dans le cadre qui maintenait leur peuple attaché aux traditions de foi religieuse et de loyauté monarchique, ils ont aperçu le ver qui faisait lentement son œuvre destructrice et compris que si l'on n'y prenait garde, un jour arriverait où ce cadre d'apparence solide, mais vermoulu à l'intérieur, s'effondrerait entraînant dans sa chute ce qui leur est cher entre tout, la religion qui fit leur peuple si grand.

La poussée anticléricale qui, il y a deux ans, faillit transporter en Espagne, en l'aggravant, l'œuvre des Waldeck-Rousseau et des Combes, secoua la torpeur de tous et arracha les rêveurs à leur

scission du carlisme. Il doit son nom à sa prétention de réaliser, encore *plus intégralement* que don Carlos, dans la politique, les principes catholiques. Don Ramon Nocedal, fils de l'ancien représentant du prince en Espagne, ayant trouvé que celui-ci pactisait avec la Révolution en voulant faire une monarchie moderne, se sépara bruyamment de lui et entraîna à sa suite toute la portion plus mystique du parti, des prêtres et des religieux en grand nombre. Son intransigeance a été si loin qu'il n'a pas hésité, il y a peu d'années, à exclure de sa communion l'auteur du fameux opuscule *El liberalismo es peccado*, don Sarda y Silvany, et d'autres intégristes, « soupçonnés de pactiser avec l'ennemi ». — Le *mestizisme*, enfin, du mot espagnol *mestizos* (métis), désigne tous ceux, carlistes ou intégristes, qui, fatigués des luttes de pure métaphysique, sous l'impulsion des derniers Papes, surtout de Pie X, se sont ralliés au gouvernement actuel ou renfermés dans l'indifférence politique. — *El Correo español* est l'organe des carlistes. *El Siglo Futuro*, l'organe des intégristes. Don Ramon Nocedal étant mort l'année passée, il semble difficile que son journal et son parti lui survivent longtemps, surtout après les admonestations sévères de quelques évêques, confirmées par Rome. *El Universo* représente les tendances des *mestizos*. Avec le cabinet Maura, ils paraissent avoir le vent en poupe; mais un peu plus de précision et même de décision leur seront nécessaires s'ils ne veulent pas être dépassés par les carlistes qui jusqu'ici paraissent mieux qu'eux se rendre compte de l'importance et de la portée de certains problèmes.

contemplation, les logiciens à leur dialectique passionnée mais vide. Pour faire face au danger commun, il fallut se décider à quitter les nuages. Les derniers Papes, d'ailleurs, avaient à plusieurs reprises demandé aux partis en présence de ne plus se quereller et de travailler à réaliser le bien possible en acceptant le fait constitutionnel. Plusieurs évêques étaient intervenus pour trancher une polémique fameuse et déclarer qu'entre deux maux on pouvait et quelquefois on devait préférer le moindre [1]. Pie X les avait appuyés de son autorité avec une vigueur qui surprit ceux que les conseils de Léon XIII avaient déjà scandalisés.

Les catholiques, surtout l'élément jeune, furent ainsi amenés à s'éloigner de plus en plus de la politique formaliste et de ses vaines discussions. Aussi bien une longue observation n'avait pas été nécessaire pour constater les progrès lents, mais sûrs, du socialisme chez eux. Nous sommes pour notre part convaincu que du jour où le paysan et l'ouvrier de la Péninsule connaîtront cette doctrine et les séductions qu'elle exerce sur les esprits simplistes, ses conquêtes seront plus rapides que nulle part ailleurs. Qu'on prenne la peine d'étudier la situation de l'Europe à ce point de vue et l'on verra que partout où il existe une classe moyenne bien constituée, une classe de petits propriétaires ou ruraux, ou commerciaux, ou industriels, le socialisme est resté stationnaire ou a reculé. Or, en Espagne, il n'existe pas de classe moyenne. Il n y a que la grande propriété et la misère. Quand cette misère, n'étant plus contenue par la force de toutes les traditions et même par son ignorance, verra luire à ses yeux l'eldorado que lui promet le collectivisme, il n'est pas douteux qu'elle ne se précipite de ce côté pour avoir enfin « quelque chose au soleil ». Et cette course d'appétits affamés sera d'autant plus irrésistible et générale, que jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, la richesse ne semble guère avoir compris ses responsabilités. Sauf de très honorables excep-

[1] Cette polémique avait été ouverte dans *Razon y Fé* des Pères jésuites de Madrid, par un article du directeur de la Revue, le P. Villada, célèbre par ses *Casus de Liberalismo*. Il y soutenait discrètement qu'entre un républicain athée et un conservateur catholique partisan de Maura, on pouvait voter pour ce dernier. Cette solution ne plut pas à Ramon Nocedal qui se plaignit amèrement que le P. Villada eût oublié les leçons qu'il donnait jadis. Pour lui un conservateur catholique libéral était « un monstre pire que les monstres de la Commune ». Mieux valait laisser faire le plus grand mal, qui donnerait infailliblement le plus grand bien. Les choses s'envenimant, l'évêque de Madrid intervint et se prononça pour la thèse de *Razon y Fé*. Plus tard Pie X approuva expressément sa décision en termes qui ne permettaient pas aux intégristes la moindre échappatoire.

tions, elle vit loin de ses domaines, elle ne les connaît que par les revenus qu'ils lui rapportent.

Ainsi le dégoût du byzantinisme politique, les craintes trop fondées pour l'avenir de la religion dans leur pays, les progrès évidents du socialisme hâtés et encouragés par la misère imméritée et l'exploitation d'une multitude de sans-avoir, l'exemple enfin de ce qui se faisait ailleurs, ont poussé la nouvelle génération des catholiques espagnols à entrer résolument sur le terrain social. Depuis deux ans ils ont obtenu des résultats qui les étonnent eux-mêmes. De tous les côtés leur sont arrivés les encouragements les plus inattendus. Evêques, curés, séminaristes, fatigués eux aussi sans doute de discuter, sans grand profit pour les âmes, sur le point de savoir si Nocedal était le salut de l'Espagne, ou s'il fallait l'attendre de don Carlos ou d'une monarchie constitutionnelle, se sont épris soudain d'un bel enthousiasme pour un apostolat plus utile. Il y a eu dans ce premier élan un peu d'emballement et, chose inévitable chez les méridionaux, beaucoup de phraséologie. Mais cette flamme était nécessaire pour que, quand arriverait l'heure toujours pénible des réalisations et des enfantements, le courage ne défaillît point.

Saragosse me semble avoir été le foyer et le centre excitateur du mouvement actuel. Il y a là quatre ou cinq jeunes gens d'avenir. L'un d'entre eux, professeur de droit à l'université, a passé une année à Paris. Il y a connu et fréquenté la plupart des catholiques sociaux de la capitale et leur maître Henri Lorin. Revenu en Espagne, il souffla au cœur de plusieurs amis, rédacteurs avec lui au journal *Il Noticiero* de Zaragoza[1], le feu sacré qu'il apportait de chez nous. José Latre, qui écrivait déjà dans la revue religieuse *El Pilar*, apporta le concours de sa plume d'artiste, qui rappelle le genre de Pierre l'Ermite ou de Jean des Tourelles. Salvador Minguijon, professeur, lui aussi, à l'université, se joignit à eux. Ses articles au *Noticiero* se faisaient remarquer par leur vigueur et une certaine hardiesse qui troublèrent parfois la quiétude intellectuelle de quelques lecteurs. Très au fait du mouvement étranger et de la pensée des grands initiateurs, il écrira dans la *Paz*, sous le titre de *los Maestros*, de petites plaquettes où, en quelques lignes d'une langue précise et nerveuse, assez peu à la mode en Espagne, il saura résumer admirablement les attitudes, les œuvres et la mentalité de ces hommes qui, plus que d'autres,

[1] Je ferai remarquer, en passant, que ce journal déclare dans les quatre ou cinq lignes de son programme, publié tous les jours, « que son but est de défendre le catholicisme, mais pas tous les catholiques ».

ont eu le sens social du catholicisme : Ketteler, Le Play, Lacordaire, de Mun, Léon XIII, Brunetière ..

Les premiers efforts du groupe aragonais se bornèrent soit à donner des tendances nettement sociales au journal où ils écrivaient, soit à créer à Saragosse des œuvres plus en harmonie avec les nécessités du moment. M. Luiz Mendizabal, auteur d'un excellent traité de *Derecho natural* et directeur du périodique, ne les découragea pas. L'archevêque lui-même et plusieurs ecclésiastiques haut placés se montrèrent bienveillants. On traduisit des livres sociaux étrangers, plusieurs brochures de l'*Action populaire* et de l'excellente collection *Science et religion*, que publie l'éditeur Bloud. Et les ambitions de cette vaillante jeunesse croissant avec le succès, on voulut avoir une revue qui portât aux quatre coins de l'Espagne et jusque dans les plus lointaines contrées où se parle le castillan, leur enthousiasme et leurs préoccupations de régénérer leur pays par une forme toute nouvelle d'action et d'apostolat.

Pour cette revue il fallait trouver un homme dont la valeur morale et intellectuelle imposât à tous respect et confiance. On n'hésita pas longtemps. N'était-il pas tout désigné dans celui de leurs amis qui, à Madrid, travaillait depuis quelques années comme eux et dans le même sens, à réveiller ses coreligionnaires de leur torpeur? Son évêque, homme du plus haut mérite, qui a déjà fait et fera encore, sans doute, dans la capitale de l'Espagne, de grandes choses, venait de nommer Severino Aznar à la chaire de sociologie fondée au grand séminaire de Madrid, tout récemment construit et renouvelé dans ses méthodes et son personnel[1]. Trouver quelqu'un de ce mérite, très au courant de toute la matière sociale, et mis en vedette par un prélat éminent qui l'avait en grande considération, fut une vraie fortune.

Severino Aznar se mit donc à la tête de la nouvelle revue. On l'appela *la Paz social*. Dans le programme, il écrivait ces paroles

[1] Outre la chaire de sociologie, l'évêque de Madrid a créé une chaire d'Ecriture sainte. Les deux cours sont ouverts aux laïques qui veulent les suivre. Il vient de fonder une université catholique où il s'est inspiré de la pensée de l'éminent archevêque de Malines. Le grand séminaire madrilène possède déjà quelques professeurs, formés sous la direction du cardinal Mercier, et remarquables par leur profonde et saine culture. Les catholiques espagnols intelligents comprennent qu'ils commettraient une grosse faute à se désintéresser du mouvement scientifique et intellectuel pour se renfermer dans les préoccupations sociales. Les deux mouvements sont connexes et souvent se compénètrent. Il ne s'agit que de les diriger dans la voie droite et large de l'orthodoxie. On n'y manquera pas à Madrid, pas plus qu'on n'y a manqué à Louvain.

explicatives du titre adopté et significatives : « Nous n'aurons de la haine pour personne... Cette revue veut la paix, mais elle ne la veut pas seulement pour ceux qui jouissent, pour ceux qui se trouvent bien dans la vie, elle la veut pour tous, pour la société entière. Aussi son nom n'est-il pas « la Paix » mais « la Paix sociale ». Nous estimons qu'aujourd'hui il ne saurait y avoir paix s'il n'y a pas justice, s'il n'y a pas charité. Nous avons donc pris pour devise ces deux grandes idées dont nous voyons les âmes assoiffées : justice, charité [1]. »

Voilà deux ans que la *Paz social* existe, et son succès ne se ralentit pas. Elle compte à cette heure près de deux mille abonnés, chiffre que peu de périodiques de ce genre ont atteint. Au début, elle était trop verbeuse. Les jeunes enthousiasmes sont éloquents, mais pas toujours précis. Elle a corrigé ce défaut et aujourd'hui elle supporte sans peine la comparaison avec les meilleurs organes similaires, non de la Péninsule, mais de l'Europe. Elle a parmi ses collaborateurs les maîtres les plus éminents du catholicisme social en Espagne et à l'étranger. La doctrine et la pratique y ont l'une et l'autre leur juste place. Nous apprécions singulièrement les pages réservées dans chaque numéro aux consultations. Un rédacteur compétent donne là à ceux qui sont embarrassés ou veulent entreprendre une œuvre, les conseils et les indications nécessaires. Tout catholique qui veut sincèrement collaborer au mieux être de ses concitoyens trouve dans la *Paz social* une aide précieuse et un excellent instrument de travail. Il nous suffira de la parcourir pour nous assurer que si l'Espagne catholique était jusqu'ici restée en retard du mouvement des autres nations, elle les a, ces dernières années, atteintes sinon dépassées [2].

[1] *La Paz social*, nº 1, p. 2.

[2] « Parler, il y a dix ans, de catholicisme social en Espagne, c'était parler de rêves irréalisables, de plantes qui ne pourraient jamais s'acclimater dans ce pays. Quelques esprits plus éclairés pouvaient bien admirer les progrès du catholicisme allemand, français ou belge sur ce terrain ; mais on souriait avec dédain si une langue audacieuse ou une plume hardie émettait l'idée que nous devions imiter nos coreligionnaires en travaillant pour la propagande catholique sociale chez nous. Et cependant, si la goutte d'eau arrive à percer la pierre, quels résultats ne peut obtenir l'action continuelle, la lutte incessante de quelques intelligences privilégiées qui ont dirigé toutes leurs batteries et mis en commun leurs efforts de géant pour atteindre ce but? Aujourd'hui c'est avec joie que nous arrêtons nos yeux sur les pages de revues comme celle-ci (*La Paz social*) ; nous y suivons pas à pas l'apparition, la croissance et le développement non seulement de quelques œuvres, mais du catholicisme social en Espagne. Décidément, l'idée sociale a perforé le roc si dur de notre proverbiale ténacité,

*
* *

A la tête du mouvement se trouve tout l'épiscopat de la Péninsule, à quelques rares exceptions près. Parmi les chefs de diocèses qui ont le mieux compris la nécessité de l'action sociale et qui ne cessent d'y pousser prêtres et laïques, il faut nommer d'abord l'évêque de Madrid, Mgr Salvador y Barrera, dont les mandements sur ces questions ne sont pas inconnus chez nous. Dans un pays où la philosophie et la théologie des séminaires étaient peut-être jusqu'ici restées trop renfermées en de hautes et inaccessibles tours d'ivoire, loin des préoccupations et des réalités humaines, il fait bon voir un prélat, très intelligent, très modéré et très orthodoxe comprendre qu'une théologie et une philosophie se meurent ou sont sans efficacité sur les âmes, dès qu'elles ne sont plus au courant des doutes et des angoisses du moment; il fait bon le voir ouvrir dans ce vieux et vénérable monument qu'est la scolastique, des fenêtres qui, sans nuire à sa solidité, à sa force de résistance aux assauts, lui redonnent cependant un air de jeunesse qui plaît et attire, car il satisfait des goûts nouveaux, apaise des inquiétudes toujours ondoyantes et diverses, sur un fond qui ne varie pas.

Le 7 novembre 1906, l'éminent évêque disait, dans une instruction pastorale sur *les études de sociologie dans son séminaire :* « Des motifs d'ordre très différent nous ont poussé à compléter les études ecclésiastiques par les études sociales. Ce sont : l'observation sereine des nécessités complexes de la vie présente; le stimulant et l'exemple de l'épiscopat dans des nations plus éprouvées peut-être par le fléau des temps modernes et, de ce chef, mieux formées et plus riches en expérience; et surtout la volonté claire et souvent exprimée des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, dont nous voulons suivre les initiatives et les démarches avec autant de docilité que de décision et d'ardeur. Quelqu'un a dit que ce fut une obsession chez l'immortel Léon XIII, de glorieuse mémoire, de désirer que le prêtre se mêle à la vie du peuple et exerce sur lui une influence douce et pacifiante, mais saturée en même temps de suave et inflexible justice, dans les luttes qui aujourd'hui séparent les classes sociales par des abîmes de suspicion et de rancune... » Et c'est parce que le prêtre doit se lancer en pleine action sociale, qu'il faut l'y préparer. On lui donnera donc, dès le séminaire, une formation aussi solide que

elle s'est fait un chemin dans notre action. En avant! » (Pedro Lisbona, *La Paz social*, septembre 1907.)

complète. Mgr Salvador y Barrera distribue la matière de ce enseignement en trois cours. Le premier, ayant pour objet *les principes du droit social*, se fera durant la troisième année de philosophie. Le deuxième, sur *les principes d'économie sociale*, se donnera aux élèves de première et de deuxième année de théologie, et le troisième, qui regarde *les problèmes sociaux*, est réservé aux étudiants des trois dernières années de théologie. Et l'évêque, en terminant sa lettre, exprime un souhait qui montre son sens pratique et son désir d'aboutir, non à des vains discours, mais à des résultats sérieux. « Puisse le Seigneur, dit-il, nous permettre de réaliser le projet que nous nourrissons, il y a longtemps, d'envoyer les prêtres qui se seront le plus distingués dans les études, à l'étranger, à côté de leurs frères de sacerdoce en Allemagne ou en Belgique, où ils compléteront leur éducation sociologique, s'instruiront et se perfectionneront dans les formes multiples que prend leur activité sociale. »

Faisant écho à ces paroles autorisées, un autre évêque, très distingué et qui n'est pas non plus un inconnu en France, écrivait dans un article publié par lui dans la *Paz social* : « Au congrès de Burgos, auquel se doivent tant d'initiatives utiles et fécondes, on proclama « qu'il était de toute nécessité d'avoir une chaire de sociologie dans nos séminaires. » Ce n'est point là un symptôme de modernisme, ni une contagion moderniste, comme l'a imprimé une revue sociale d'Espagne; c'est plutôt une gloire irrécusable de notre Eglise qui prouve ainsi son amour pour le progrès des sciences et son application à se rendre utile en tout à l'humanité, alors que l'Etat espagnol, en un seul de ces centres enseignants, à l'université de Madrid, possède une chaire de sociologie [1]. »

En l'instituant dans son séminaire, l'évêque de Majorque demandait que le livre de texte fût l'ouvrage du chanoine Pottier, *De jure et justitia*, « qui, disait-il, a mérité l'éloge du Saint-Siège pour avoir su marcher savamment sur les traces de saint Thomas. » Le chanoine Pottier, professeur d'économie politique au collège léonin à Rome, où il a succédé à l'éminent évêque de Bergame, Radini-Tedeschi, fut en Belgique, avec Helleputte, Renkin, tous deux ministre à cette heure, Carton de Wiart, Mellaerts, et son protecteur, Mgr Doutreloux, un des grands initiateurs intellectuels du mouvement démocratique chrétien qui a longtemps porté en Belgique le nom de « pottiérisme ».

L'évêque de Coria, dans une circulaire du mois de décembre

[1] *La Sociologia en los Seminarios*, par Antolin Lopez Pelaez, évêque de Jaca, *la Paz social*. Juin 1907.

dernier, invitait tous ses diocésains, riches, pauvres, ouvriers et patrons, à reconstruire le grand édifice social chrétien. « Mais, ajoutait-il, ceux surtout appelés à ce travail sont les prêtres, particulièrement les curés. Ils voient de plus près les nécessités des pauvres, en contact avec eux ils se rendent compte par eux-mêmes de ce que l'usure a d'odieux. Etant généralement dans leurs villages le personnage le plus en vue et le plus compétent, tenus à l'abnégation et au sacrifice, en raison de leur haut ministère, ils peuvent instruire les malheureux, les guider, les diriger dans la voie de l'économie chrétienne, corriger leurs mœurs en leur faisant éviter l'ivrognerie, le jeu, etc. » Le même prélat a mis à la disposition des œuvres sociales de sa ville épiscopale le rez-de-chaussée de son palais et leur a alloué une somme assez importante. Il vient enfin de fonder une chaire de sociologie en son séminaire, dont il a voulu être le premier professeur.

Parlant à l'assemblée des corporations catholiques ouvrières, le 20 novembre 1907, à Grenade, Mgr de Badajoz ne craignait pas de tenir un langage qui eût bien surpris dans la bouche d'un évêque espagnol, il y a seulement trois ans. « Et nous, s'écriait-il, que faisons-nous? Nous continuons à rester dans nos sacristies comme au dix-huitième siècle, attendant qu'on nous appelle pour confesser un malade, qu'on nous cherche pour arranger un mariage mal en train, ou qu'on nous consulte sur une affaire de conscience. Nous ne savons donc pas que maintenant, en ce vingtième siècle, les malades meurent, en général, sans sacrements; les époux se séparent d'un commun accord, et les affaires se décident en regardant non à la conscience, mais à la convenance. Il faut sortir de la sacristie, et de l'église, et de la cathédrale, et du couvent, sans perdre l'esprit de Dieu et sans cesser d'implorer le secours du ciel; il faut connaître l'état de la société actuelle, étudier ses nécessités et travailler, toujours inlassables, non seulement avec les pauvres mais avec les riches, pour les rendre chrétiens, pour restaurer tout dans le Christ, suivant la devise de Pie X, en apprenant la tactique moderne et en usant des mêmes armes que nos adversaires... Je ne sais, messieurs, comment ils peuvent avoir la conscience tranquille, les hommes d'aujourd'hui, qui, ayant à leur disposition les moyens de coopérer au bien-être de leurs frères, se contentent de donner une aumône, d'entendre la messe et même de réciter le rosaire, et puis, renfermés chez eux, se croient obligés de se lamenter sur le malheur du temps, sur la perte de la foi, sur la religion qui s'en va; ils ne s'aperçoivent donc pas que c'est leur conduite égoïste, pusillanime et lâche qui est une des causes des maux qu'ils déplorent. »

Récemment, le 21 mars 1908, l'archevêque de Saragosse lançait une circulaire pour activer encore davantage le mouvement social déjà intense dans son diocèse. Il conviait, en particulier, ses fidèles à user des avantages que leur donnait la loi espagnole sur les syndicats, à fonder dans les diverses localités des sociétés de secours mutuel, des coopératives et autres œuvres ayant pour objet le bien temporel et spirituel des associés.

Enfin, dans le numéro de juin de *la Paz social*, nous trouvons rapportée une initiative de l'évêque de Plasencia qui est bien un signe des temps nouveaux. Invité par lui, l'ingénieur en chef de la province a commencé à donner, en son grand séminaire, des conférences agricoles. Peuvent y assister tous les laboureurs et tous ceux qui ont un intérêt quelconque à ces études de vulgarisation et de propagande agricoles.

Il y a eu d'autres manifestations de l'épiscopat espagnol pour pousser les catholiques et surtout les prêtres sur le terrain social. Nous avons indiqué les principales et en citant les textes afin qu'on ne puisse pas nous taxer d'exagération. D'ailleurs ces prélats se montrent aussi zélés en actions qu'en paroles. Leur dévouement et leur charité s'imposent à ceux que les préjugés éloignent de l'Eglise. Mgr d'Astorga est un frappant exemple de cette influence. On l'appelle, paraît-il, l'évêque « à la moderne ». « Penché sur toutes les misères, aimable avec les enfants et les pauvres, s'appliquant à guérir les plaies quelles qu'elles soient, partout remédiant aux diverses nécessités, il rassasie de pain ceux qui ont faim, de vérité, d'amour et de justice ceux qui les cherchent [1]. » Il s'est rendu si populaire qu'en faisant la visite de son diocèse, à Polladina, une association ouvrière socialiste inclina spontanément sur son passage la bannière rouge et s'écria : « Vive le protecteur de la classe ouvrière! » Une commission alla même le trouver pour discuter avec lui des problèmes intéressant les travailleurs.

Ces appels pressants, ces exhortations, ces exemples venus de si haut, ne sont pas restés sans effet. A cette heure, il n'est presque pas de séminaire qui ne possède sa chaire spéciale de sociologie. Heureuse et bienfaisante institution qui a modéré les passions métaphysiques, ardentes en ce pays et qui, il faut bien l'avouer, creusaient de plus en plus large et profond, le fossé qui sépare le peuple du clergé. On s'intéresse toujours évidemment aux insondables problèmes qui ont exercé le génie de ces deux grands théologiens qui s'appellent Molina et Bañès, mais on se préoccupe un peu

[1] José Latre, *la Paz social*, février 1908.

plus des moyens pratiques de ramener à Dieu tant d'âmes qui le quittent. On comprend davantage leurs besoins, et en les comprenant, on veut, devenu prêtre, pouvoir les satisfaire. On se demande moins quel est, en politique, le rédempteur. Il n'y a pour l'Espagne, comme pour tous les pays, qu'un seul Rédempteur infaillible, Jésus-Christ, le vrai sauveur des individus et des sociétés. C'est Lui dont il faut étendre le règne sur les cœurs et inspirer l'amour à ceux qui l'ignorent ou ne le connaissent qu'à travers les déformations que des hommes sans mandat font subir à sa doctrine. Elle a les promesses de la vie présente et de la vie future. Non pas que son objet direct soit le bien-être matériel, mais parce que, en établissant les volontés dans la charité et la justice, elle corrige les férocités de la lutte que les hommes soutiennent pour vivre. Ces luttes fratricides n'ont-elles pas, le plus souvent, leur source dans l'égoïsme de chaque individu qui pense et agit comme s'il était seul au monde?

Grâce aux évêques, on sait mieux cela aujourd'hui dans les séminaires espagnols, puisqu'on le sait plus *pratiquement*. Il serait injuste de leur adresser le reproche que leur faisait, il y a trois ans, un prêtre distingué de Salamanque. « Ils répondent, disait-il alors, à un type de vie sociale qui a malheureusement disparu depuis longtemps. Nous n'en sortons pas préparés à la lutte. Nous en sortons plutôt comme à tâtons, n'ayant aucun sens de la vie réelle et des nécessités nouvelles. Nous nous trouvons donc désorientés et presque incapables d'exercer notre saint ministère[1]. » Il n'y a pas jusqu'aux méthodes d'enseignement qui ne se réforment et ne se rajeunissent.

A côté des chaires de sociologie, on a fondé des cercles d'études comme celui que vient d'organiser à Madrid, pour ses élèves, Severino Aznar. Là se développera davantage encore le sens des réalités humaines, si indispensable à ceux qui ne veulent point perdre leurs efforts en de vaines et dangereuses phraséologies. Afin de mieux atteindre ce but, l'éminent professeur a pris, aux vacances dernières, une excellente initiative, que nous voudrions voir imiter. Il sait qu'on n'apprend jamais autant à travailler qu'en travaillant. Il se fit donc accompagner dans ses voyages de propagande sociale par quelques séminaristes. De plus, il demanda aux présidents des œuvres catholico-sociales qui existent à Madrid de permettre à ces séminaristes de se livrer chez eux aux études et à la pratique dont ils ont besoin... On leur expliqua leur fonctionnement, on en fit successivement des caissiers, des

[1] Sanchez Barrado, *Discurso inaugural del Centro sacerdotal de Salamanco*. Cité par Mgr l'évêque de Jaca.

secrétaires, des aumôniers. Tous les éclaircissements qu'ils réclamaient leur furent donnés.

Les élèves qui, l'année suivante, devaient suivre le cours sur « le problème social chez les ouvriers de la grande industrie eurent à préparer, pendant leurs vacances, des monographies de familles ouvrières. Ils avaient à répondre à un questionnaire très complet rédigé par le professeur. Ce questionnaire concernait : 1° la constitution de la famille; 2° la vie économique, recettes et dépenses pour la nourriture, l'habitation et le vêtement, les outils; 3° la vie intellectuelle; 4° la vie morale et religieuse; 5° la vie corporative.

D'autres séminaires, comme celui de Séville, créèrent, pour ces mêmes vacances, un périodiqne : *Ora et labora*, dont l'objet était de mettre en rapport tous leurs confrères du diocèse et d'ailleurs qui s'occupaient de répandre la presse honnête.

Il n'est que juste et il nous est agréable de le proclamer : l'un des hommes qui ont le plus contribué, en Espagne, à provoquer l'élan social que nous voyons à cette heure, est un jésuite, le P. Vicente, de Valence. Même avant l'encyclique *Rerum novarum*, il était sur la brèche. On l'appelle là-bas maintenant, « le missionnaire social ». Il va de ville en ville, de province en province, réveiller les courages, calmer les inquiétudes, promouvoir les initiatives. Il n'a pas peu contribué à faire tomber des préjugés, à rassurer de bons catholiques apeurés, dans un pays où plus qu'ailleurs son ordre a une grande iufluence. Comme le P. Vaughan, en Angleterre, les PP. Van Langermersch, Lechien et Vermersch, en Belgique, le P. Passivich, en Italie, les PP. Antoine et Leroy, en France, il aura été de ces prêtres qui, à l'exemple du divin Maître, ont senti au cœur la pitié des foules affamées et souffrantes.

A cette heure, le P. Vicente triomphe et voit ses plus chers désirs en grande partie réalisés. L'Espagne catholique s'avance à pas pressés dans la voie qu'il traçait à son activité il y a quinze ou vingt ans. Inutile d'ajouter que les difficultés lui sont arrivées de droite et de gauche, du dehors et du dedans, mais elles semblent aplanies. Ses confrères de la province de Barcelone se sont mis à l'imiter. Ils viennent de fonder une *Revista social*, et le P. Palau, l'auteur du beau livre *El Catolico de accion*[1], projette de créer une sorte de *Volksverein* espagnol

[1] On a appelé cet ouvrage le cinquième livre de l'Imitation. L'auteur y fait donner par Jésus-Christ des conseils pour la vie pratique et sociale. Entreprise difficile, et en un sens surhumaine. Nous ne prétendons pas qu'il l'ait toujours réalisée au goût de tous les lecteurs. Mais, l'auteur y fai

et sans doute l'idée est plus belle que facile à réaliser en un pays qui ressemble si peu à l'Allemagne.

Qu'on ne se méprenne pas, cependant. Nous ne voulons pas dire que la masse du clergé et des catholiques se sont lancés dans le travail social. Les routines sont trop pesantes, l'esprit de parti trop répandu, les belles déclarations et les rêves trop commodes, pour que, d'un coup, laïques et prêtres aient abandonné leurs anciennes attitudes. Beaucoup ne les quitteront pas avant leur mort. Ce contact avec la société moderne, ces prétendues concessions faites à des socialistes, ne leur disent rien qui vaille. Les purs, les « intègres », sentent là, bien à tort, un vague relent de libéralisme. Ils supplient le ciel de décharger ses foudres contre ces audacieux et leurs nouveautés.

Il n'en est pas moins vrai que parmi les jeunes et même parmi de plus âgés, un changement profond s'est opéré. « En peu d'années, écrit un publiciste espagnol, notre évolution a été considérable. Vous rappelez-vous ces anciens congrès catholiques sur lesquels on fondait tant d'espérances? On y prononçait des discours grandiloquents et enlevants. Dans les différentes sections on faisait un travail qui semblait positif et fécond. On discutait, on prenait d'excellentes résolutions sur l'enseignement, la presse, la question sociale... Nous rentrions chez nous, satisfaits. Ça avait été beau, brillant, enthousiaste. Nous pensions avoir terminé au moment où nous devions commencer. Les résolutions prises là-bas étaient destinées à peu près toujours à dormir le sommeil des justes. »

Les temps sont changés. On fait plus d'œuvres que de discours et en certaines régions l'efflorescence est admirable. La Navarre marche, à ce point de vue, au premier rang. Cela s'explique si l'on sait que cette province est la plus catholique, la plus régionaliste et l'une des plus actives de l'Espagne. Les prêtres y sont restés en contact avec leurs fidèles et leur évêque les a très vivement engagés et soutenus dans la voie sociale. Les curés rivalisent de zèle pour fonder des caisses rurales, des syndicats, des coopératives de toute sorte. Les chroniques qui racontent ce labeur sont des bulletins de victoire singulièrement intéressants et suggestifs. Nous souhaitons que l'ecclésiastique

preuve d'un sens de la réalité et des humaines contingences rare chez la plupart des auteurs espagnols. Ce livre a été traduit en français sous ce titre : *Le catholique d'action*, par MM. Lebessou et Jury. (Casterman, à Tournai, Belgique). Il a été déjà présenté, avec de probantes citations, aux lecteurs du *Correspondant*, dans les « Œuvres et les Hommes » du 25 mars 1908.

distingué et apôtre qui les rédige, M. Antonio Yoldi, professeur de sociologie au grand séminaire de Pampelune, les réunisse un jour en volume, sous ce titre : *Réveil social du clergé et du peuple dans une province espagnole*. Cet exemple vaudra tous les discours. Ne pouvant nous étendre longuement, nous donnerons un aperçu de l'effervescence, en résumant un rapport publié par M. Yoldi lui-même, dans *la Paz social* de février 1908.

Avant le mois d'août 1906, il existait en Navarre cinq caisses rurales. Le caciquisme, l'usure vorace, secondés par l'individualisme et l'égoïsme économique, avaient attaqué à visage découvert et au nom d'intérêts lésés, ces organismes naissants. Ce même mois d'août, on fonda le Conseil diocésain des corporations catholiques ouvrières et l'évêque établit dans son séminaire une chaire de sociologie. Le mouvement était dès lors lancé. Les villes d'Olite et d'Estella sont les premiers centres d'action. Aujourd'hui on compte plus de 250 communes ayant organisé des caisses rurales, système Raiffeisen. Elles comprennent la caisse rurale locale dont l'objet est la création et l'encouragement du crédit agricole, les prêts à intérêt minime, la mutualité ; la caisse rurale de district ou canton qui fédère toutes les caisses de cinq cantons, reçoit les comptes mensuels des caisses particulières pour équilibrer entre elles les emprunts et les prêts et encourage les coopérations de productions, caves, distilleries, beurreries, moulins, traction électrique; enfin la caisse provinciale qui embrasse la fédération de toutes les caisses de canton, équilibre leurs prêts et leurs emprunts en ouvrant un crédit dans les banques solides et dirige le mutualisme des rentes viagères, assurances dotales et pour la vie.

A côté des caisses rurales fonctionnent des syndicats agricoles. Le syndicat agricole local s'occupe des achats et des ventes collectives, des assurances pour le bétail et contre l'incendie; le syndicat de district, fédération des cinq cantons, fournit les engrais chimiques, les machines agricoles; le syndicat provincial fédère tous les syndicats de la Navarre; il fait les ventes et achats collectifs interrégionaux, s'occupe des assurances pour les moissons et contre la grêle et étudie, en ce moment, le moyen de se fédérer avec les syndicats de l'Alava, du Guipuzcoa et de la Biscaye. Il y a à cette heure 57 syndicats en Navarre pour 250 communes.

On comprendra les avantages que ces organismes peuvent apporter au paysan espagnol, si l'on sait dire qu'en certaines campagnes il ne trouve de l'argent qu'à raison de 24 et même 48 pour 100 d'intérêt. Les achats en commun, qui suppriment les

intermédiaires ruineux, ont donné à des associés sur une somme de 680 000 francs un bénéfice net de 150 000 francs qu'ils auraient dû payer proportionnellement, étant isolés.

Sans marcher d'un pas aussi rapide que les catholiques navarrais, ceux des autres provinces ne restent pas en retard. A Barcelone, à Valence, à Saragosse, à Avila, en Corogne, ils travaillent au bien-être des classes rurales. Les régions les plus délaissées sont celles du Sud et, en particulier, l'Andalousie. « Nous n'avons rien fait, écrit un catholique de Séville, absolument rien, et cela est sans excuse devant Dieu. Nous accomplissons nos devoirs de chrétien, et nous regardons avec dédain et indifférence les œuvres de conquête sociale. Nous ne voulons pas nous rendre compte que les églises sont tous les jours de plus en plus abandonnées, que la religion est par moment plus persécutée et que le peuple devient rapidement moins chrétien. »

C'est surtout vers les campagnes que se portent les efforts des catholiques sociaux de la Péninsule. A cette préférence il y a plusieurs raisons. Dans les grands centres, Barcelone, Valence, Madrid, Bilbao, les ouvriers de l'industrie, les employés sont enrôlés par le socialisme[1]. Il n'a pas encore pénétré chez les ruraux. Le paysan espagnol, profondément catholique et monarchiste, n'est pas prêt pour une propagande révolutionnaire et antireligieuse. Cette situation ressemble beaucoup à celle de la Belgique il y a vingt ans. Les catholiques de ce pays donnèrent, sauf de rares exceptions, comme à Gand, une attention presque exclusive aux campagnes; grâce à leurs efforts, et en particulier à cette œuvre admirable qu'est le Boerenbond, elles purent être préservées de l'envahissement socialiste. On négligea ou à peu près les villes. Ce fut une faute. On le reconnaît aujourd'hui et depuis deux ans on fonde partout des syndicats ouvriers. Les grands chefs d'industrie et les classes fortunées n'avaient pas vu jusqu'ici de bon œil ces créations. Mais la nécessité est une maîtresse impérieuse et les lecteurs du *Correspondant* ont pu dernièrement[2] apprécier l'œuvre du P. Rutten, un vaillant dominicain, sur ce terrain.

Les catholiques espagnols comprennent qu'ils doivent se préoccuper de faire pénétrer leur esprit et leurs œuvres dans les milieux ouvriers. Les résultats n'ont pas encore répondu à leurs

[1] A Madrid, en particulier, il est si bien organisé et si fort que les 47 corporations qui le composent avec 30 000 ouvriers ont pu, l'année passée, acheter un vieil hôtel seigneurial qui ne leur a pas coûté moins de 328 500 francs.

[2] Livraison du 25 mars 1908.

efforts et à leurs dévouements. On se méfie d'eux. Dans une interview qu'il eut avec l'un des chefs du mouvement socialiste à Madrid, Severino Aznar se hasarda à lui parler des patronages catholiques qui s'occupent de venir en aide aux nécessités des humbles; il lui parla en particulier des cercles catholiques d'ouvriers : « Mon interlocuteur, raconte Aznar, se mit à sourire avec un dédain infini. Je ne saurais exprimer dans mes paroles la quantité de mépris qu'il mettait dans son geste en parlant des cercles : « Ils n'existent pas, me dit-il, et d'ailleurs je défie qu'on « me montre la moindre trace de l'influence qu'ils ont exercée « dans la vie de l'ouvrier madrilène. Que leur doit-il? Quelle « augmentation de salaire lui ont-ils obtenue? Quand sont-ils « intervenus pour raccourcir sa journée de travail ou améliorer « sa condition? Nous, les maçons, au début de notre organisa- « tion, voici quels étaient nos salaires :

	En 1892.	En 1907.
	Réaux [1].	Réaux.
Les ouvriers	12-14	19
Les aides.	10-11	16-17
Les manœuvres	7	11

« Nous avions 11 heures de travail; maintenant, la moitié de « l'année, il y en a 9; l'autre moitié, 8; le terme moyen est huit « et demi. »

Ces appréciations socialistes ne sont pas justes envers les catholiques sociaux qui veulent très sincèrement le mieux être des classes laborieuses. Ils ont fondé quelques associations professionnelles à Barcelone, à Bilbao et à Madrid. Leur caractère est, pour la plupart, confessionnel. On trouve même à Bilbao des syndicats jaunes fondés par des patrons chrétiens. Diverses sociétés s'occupent des habitations à bon marché et l'*Instituto de Reformas sociales* vient de publier un livre, dont le but est de préparer « les bases d'un projet de loi » sur cette intéressante question.

L'Association internationale pour la protection de la jeune fille existe en Espagne. On connaît son objet. Elle s'occupe de soustraire aux exploitations ignobles les malheureuses enfants ignorantes et sans défense qui arrivent dans les villes pour se placer. Cette œuvre a vu le jour à Fribourg et Mme la baronne de Montenach en est la première fondatrice. Une princesse, l'infante Paz, l'a introduite en Espagne il y a cinq ans. La sœur du roi Alphonse XIII

[1] Le *réal* vaut 25 centimes.

en est la présidente d'honneur. A Madrid, depuis sa fondation, elle a hébergé huit cents jeunes filles.

Il existe depuis deux ou trois ans une section espagnole de « l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs[1] ». Elle compte environ cent membres. Des rapports qui lui ont été confiés pour le prochain congrès, trois sont faits. Le premier a trait au travail des mineurs dans les industries où le travail ne peut s'interrompre. Son auteur est M. José Bayo, collaborateur de *la Paz social*. Le deuxième regarde l'assurance ouvrière internationale. Il sera présenté par un autre collaborateur du même périodique, M. José Maluquer. Enfin, le troisième, de MM. Villota et Revenga, traitera du travail des mineurs en général. Cette section espagnole de l'A. I. P. D. T. a organisé récemment un secrétariat de consultations gratuites qui donne des informations sur les œuvres, les lois étrangères et sur les applications des lois ouvrières espagnoles, sur la coopération, la mutualité, etc.

Si l'on nous demandait quel est le caractère du mouvement social au delà des Pyrénées, nous répondrions que la plupart des hommes qui le dirigent appartiennent à cette grande école catholique, dont l'encyclique *Rerum novarum* paraît avoir consacré les idées fondamentales. Sauf une ou deux exceptions, ils ont tous et partout des aspirations sagement démocratiques; ils réclament du pouvoir une protection prudente et efficace pour ceux qui sont sans défense contre les abus de la force. À l'ouverture des cours de l'université de Salamanque, en octobre 1907, le docteur Nicasio Mata, professeur à la Faculté de droit, lut un travail sur « le socialisme et la démocratie chrétienne comme système de restauration sociale », qui fut un véritable événement par la nouveauté du sujet traité. On l'a appelé « un mémoire historique ». Dans les mêmes circonstances, le docteur Antonio Arellano parlait, au grand séminaire de Séville, de l'*action sociale du clergé*, le docteur Pedro Gaspar, à Jaen, de « la sociologie dans les séminaires », et, sans s'être préalablement entendus, le professeur de droit canonique au séminaire de Madrid, le docteur Juan Aguilar Jimenez, et le professeur d'histoire générale du droit espagnol, à l'université de Valence, M. Juan Barnabé y

[1] *La Paz social* a été le premier organe collectif qui ait adhéré à l'Association. Des catholiques bien intentionnés virent cela de mauvais œil. A ce reproche, on répondait justement que l'Association avait un caractère très limité et très précis, qui n'avait rien d'anticatholique, bien au contraire, puisqu'elle se proposait de propager un droit international ouvrier. D'ailleurs, des catholiques notoires y adhéraient déjà et Léon XIII et Pie X la bénissaient.

Herrero, traitaient le même sujet, « la Propriété », et arrivaient à des conclusions identiques assez hardies, sur les points fondamentaux[1]. Elles surprendront plus d'un lecteur et nous ne nous en portons pas garant. Les deux savants professeurs, avec des nuances dans l'expression de leur pensée, paraissent admettre que la propriété est un fait historique qui, comme les autres, varie, progresse, se développe. La défense et l'attaque de la propriété terrienne est du domaine de l'histoire, non de l'ordre spéculatif. L'un et l'autre repoussent la chimère collectiviste, mais reconnaissent que l'erreur capitale de la Révolution fut de ne pas admettre d'organisme entre l'individu et l'Etat. A côté de la propriété particulière, organe de la personne individuelle, il doit exister une propriété collective, organe de la personne sociale. La cause première du désordre économique actuel est dans le régime et l'exercice de la propriété. L'élément individuel s'y subordonne sans raison l'élément social. Les deux professeurs s'entendent pour apprécier ce caractère anormal. M. Barnabé y Herrero, partant du principe que la propriété est un bien individuel et social, déclare qu'il doit satisfaire aux nécessités de la collectivité et des individus. Pour harmoniser ces deux fins, il faut une sanction morale imposant au propriétaire la conscience de ses devoirs envers le travailleur et envers le corps social; il faut une sanction publique, l'opinion, inclinant l'individu à remplir ses devoirs sociaux; il faut une sanction légale qui impose l'obéissance aux obligations morales et sociales transgressées. « Là où le propriétaire ne cultive pas ses terres, dit-il, ou le fait mal, refusant d'appliquer avec un sans-gêne systématique les améliorations et les innovations requises par le progrès économique, on peut toujours, moyennant indemnité, l'exproprier pour cause d'utilité sociale. » Le progrès agricole s'orientant partout

[1] A ce propos, voici ce qu'écrivait un très distingué publiciste catholique. « C'est une consolation et un réconfort d'observer comment la classe dirigeante de la pensée nationale, laissant de côté les vieux thèmes épuisés d'un savoir d'apparat et « régressif », tourne son attention vers les questions vivantes, qui intéressent davantage la société et la patrie. Si cette manière de voir était partagée par la majorité de ceux qui enseignent dans les universités, les séminaires ou les académies, ou de ceux qui ont le devoir d'enseigner et de former l'âme de la jeunesse studieuse, en peu de temps l'Espagne disposerait de la première et de la plus importante puissance de restauration : de la puissance intellectuelle. Car, étant très pauvres et très en retard sur tous les terrains de l'activité civilisatrice, ce dont nous avons le plus besoin, c'est de la sève de la science, de la recherche libre, savante, désintéressée, de cette recherche qui, sans faiblir, veut trouver les causes du mal, et a le ferme et charitable dessein de travailler à le guérir. — Gregorio Amor. »

vers la culture intensive que facilite l'association entre agriculteurs, la formation d'une classe nombreuse de petits propriétaires semble la solution par excellence du problème agraire. M. Aguilar Jimenez arrive, lui, à une conclusion opposée et affirme résolument « qu'il y a incompatibilité manifeste entre le progrès moderne et la prédominance exclusive de la propriété individuelle », dont il annonce la modification.

L'auteur qui nous a fourni la matière du résumé de ces travaux termine par des paroles qui montrent l'importance qu'il y attache et qu'ils méritent. Ils sont en effet représentatifs d'une mentalité nouvelle et caractérisent bien les directions du mouvement actuel. « Il y a pas mal de lustres, écrit-il, que dans les salles paisibles et tranquilles des séminaires espagnols n'avait pas résonné une voix aussi indépendante et confiante, exprimant une attitude aussi résolue et franche en face de l'un des plus graves problèmes posés dans la société moderne... Il n'est pas d'ailleurs niable que si ces questions vitales de propriété et de réformes agraires qui intéressent tout le monde, avaient occupé l'esprit de l'élément directeur professionnel, on n'aurait pu concevoir le spectacle de riches opulents toujours absents du milieu de gens qui mouraient de faim; on n'aurait pas vu le cas monstrueux de provinces comme les provinces castillannes où les terres surabondent, et où des ouvriers pendant plusieurs générations manquent de l'instrument propre de leur travail pour subvenir aux nécessités du présent et aux risques de l'avenir; on n'aurait pas vu des villages castillans de 1200 habitants, disposant de 3000 hectares de terres labourables, et dont le tiers se voit forcé par la misère à laisser les champs de leurs pères [1]. »

*
* *

Ce que nous venons de dire suffit, je pense, à prouver l'intensité du mouvement social catholique espagnol et à le caractériser. Ce qui me reste à ajouter achèverait la conviction s'il en était besoin. Il s'agit de trois faits où son action et sa puissance se sont affirmées d'une manière éclatante.

Je parlerai d'abord de la semaine sociale de Valence. Les semaines sociales sont des sortes de congrès où pendant six jours des sociologues compétents viennent professer devant un public qui s'intéresse aux questions d'économie politique et veut s'en instruire. Cette institution, on le sait, existe en France depuis quelques années. L'Italie l'a adoptée. En 1906 avait déjà eu lieu à

[1] Gregorio Amor. *La Paz social.* Novembre 1907.

Madrid, à l'exemple de ce qui se fait en Allemagne : un *curso breve de cuestiones sociales*. Il avait éveillé peu d'intérêt. Le mouvement social se dessinait alors à peine et la *Paz social* ne devait être fondée qu'au mois de mars 1907. Elle surtout, avec ses collaborateurs, fut l'initiatrice de la semaine de Valence, l'organisa et même la peupla. Ceux qui y professèrent appartenaient pour la plupart à sa rédaction.

Son succès dépassa toute espérance. Rome la patronna, dix évêques y assistaient et quarante avaient envoyé leurs bénédictions et leurs encouragements. La très grande majorité de l'épiscopat espagnol était donc sympathique. Des compte-rendus parurent tous les jours dans 33 périodiques et on avait reçu l'adhésion de 133 publications diverses. Pour comprendre la nécessité de la semaine sociale de Valence, il suffit de la comparer avec le *curso breve* de l'année précédente. A Madrid il n'y avait eu que 250 inscrits et la cotisation n'était que de 5 francs. A Valence il y en eut 700 avec une cotisation de 7 francs. Le public présent aux leçons fut à Madrid de 100 à 500 personnes; à Valence de 500 à 1300. A Madrid on compta 12 ouvriers, à Valence 150 et tous n'étaient pas catholiques. L'un de ceux-ci disait, rapporte-t-on, en sortant d'une réunion : « Mais avec ces gens-là nous pourrions nous entendre. » Les auditeurs étrangers à Valence se trouvaient au nombre de 500 dont 15 pour 100 seulement de laïques. Le reste était des ecclésiastiques mais tous hommes d'œuvres, des écrivains, ayant une autorité ou une influence dans leur pays. Les femmes ne furent ni les moins attentives ni les moins assidues aux cours. L'une d'elles, et des plus distinguées, Maria de Echarri, parla sur l'action sociale de la femme et elles se pressèrent nombreuses à ses conférences.

Les sujets traités furent variés, intéressants et très instructifs. Des hommes compétents firent des cours sur le colonat en Espagne, les grèves dans l'industrie, la petite propriété, l'impôt progressif, la démocratie chrétienne, l'agriculture et l'État, les caisses rurales et l'Etat, les syndicats ouvriers, l'organisation ouvrière en Allemagne, les assurances contre les accidents du travail, etc.

Plusieurs incidents montrent bien tout l'intérêt qu'excita la semaine sociale. Le premier jour, on s'était contenté d'une salle qui pouvait contenir quatre cents auditeurs. La foule se pressa si nombreuse à la porte et dans les escaliers qu'on fut obligé d'aller dans une salle plus vaste. A la demande des ouvriers, on avait réservé pour la soirée les thèmes qui étaient de nature à les intéresser davantage. Les cours de M. Sastre sur les grèves de

l'industrie les impressionnèrent vivement. On les commenta dans les ateliers, les fabriques et les réunions. Quelques jours après, un groupe de travailleurs sollicitait la permission de faire une édition populaire de ces conférences, et le comité permanent, très touché, la leur accordait de grand cœur.

C'est à l'occasion de la semaine sociale de Valence que les catholiques sociaux du Sud de l'Europe se sont donné la main et ont établi une confédération qui sera peut-être le point de départ d'une autre qui groupera tous ceux du monde entier. Nous souhaitons vivement pour notre part que ce projet se réalise le plus tôt possible et que bientôt les hommes qui s'intéressent, comme catholiques, au bien-être matériel et moral des sociétés humaines puissent se rencontrer dans une semaine sociale internationale.

Celle de Séville a parfaitement réussi. Le zélé et distingué prélat qui préside depuis peu aux destinées de cet archidiocèse, très au courant des œuvres qu'il encourageait déjà de tout son pouvoir étant évêque de Palencia, n'a pas voulu que l'Andalousie fût en retard sur le reste de l'Espagne. Nous ne pouvons, au moment où nous écrivons, en porter un jugement d'ensemble. Mais il faut noter que les prêtres et les laïques se pressaient aux leçons. L'évêque de Vich, l'un des prélats les plus savants d'Espagne, a ouvert la « Semaine » par un discours qui a fait profonde impression. Il a, à mon sens, fort bien défini l'objet des semaines sociales. « Il consiste, nous a-t-il dit, à étudier la loi du mouvement social et son adaptation au plus grand profit de la classe la plus nombreuse, la classe ouvrière. » L'inlassable jésuite, le P. Vicent, a donné d'intéressantes conférences sur le municipe du moyen âge. Il nous a montré comment, sous l'influence du christianisme, ces entités sociales étaient pénétrées des idées de liberté, d'égalité et de fraternité. En entendant cette leçon et les conversations particulières, celui qui écrit ces lignes et qui a eu l'honneur de faire un cours sur « l'Idée du travail d'après l'évangile », s'est encore convaincu davantage du sens profondément et sainement démocratique de l'action sociale catholique espagnole. Ces prêtres et ces laïques aiment passionnément les petits et les humbles. Ils veulent les arracher aux injustices et aux misères qui les accablent, à la plus honteuse de toutes les misères pour un pays chrétien, à l'usure; ils veulent, à force d'amour, gagner ce peuple à Jésus-Christ. Et ce peuple se laissera gagner, car il n'est pas aussi éloigné de Lui que d'autres. Un tel spectacle est profondément réconfortant.

Le deuxième fait intéressant du mouvement social dans la Péninsule est la campagne menée avec succès, dès octobre 1907,

contre un malheureux règlement du ministre des finances, Osma. L'Espagne possède, depuis le 28 janvier 1906, une loi syndicale qui est peut-être la meilleure de celles qui aient été faites jusqu'à ce jour en Europe. En voici les grandes lignes. Elle laisse une grande latitude pour que puisse en profiter toute association qui, en quelque manière, se rattache à l'agriculture, à l'élevage et aux autres industries diverses et similaires et procure certains avantages aux classes rurales (art. 1er). Elle permet aux syndicats d'obtenir très facilement la personnalité civile (art. 2). Elle leur accorde la même capacité juridique pour posséder, acquérir, contracter que celle que l'article 38 du Code civil accorde aux citoyens espagnols (art. 3). Leur durée peut être illimitée, ils sont exempts des impôts du timbre et des droits royaux (art. 6), de l'impôt dit « d'utilités », sauf pour les dividendes et bénéfices qui se répartissent entre les associés (art. 6). On leur remet les frais de douane payés pour des instruments de travail agricole importés (art. 7). Ils peuvent, de préférence à tous autres, utiliser le matériel agricole que l'Etat possède et qu'il peut acquérir.

Si l'on se donne la peine de comparer cette loi avec d'autres, on verra qu'elle est bien plus large et libérale. Malheureusement, comme tant d'autres choses en Espagne, elle restait sur le papier, attendant, et de longs mois, qu'un règlement administratif permît de la mettre en vigueur. Pendant ce temps, les bureaucrates de la capitale ou des provinces s'ingéniaient à empêcher la création de syndicats. Le directeur de la *Paz social*, dès le premier numéro de la revue, ouvrit une enquête pour savoir : 1° Quels procédés on devrait employer pour rendre effectifs les avantages accordés par la loi syndicale; 2° Quels étaient les points douteux de cette loi; 3° Quelles améliorations pourraient y être introduites? 4° Comment les sociétés qui se fondaient d'après cette loi pourraient-elles acquérir le droit d'intervenir dans l'élection du comité des réformes sociales, *Instituto de reformas sociales*, siégeant à Madrid?

De divers côtés on répondait à cet intéressant questionnaire, quand, au mois d'octobre 1907, parut un règlement administratif rédigé par le ministre des finances, Osma. La déception fut grande. Sous le fallacieux prétexte d'empêcher ce qui n'était pas réellement syndicat agricole de profiter des avantages de la loi, on édictait une série de mesures et d'entraves qui allaient empêcher la création des vrais syndicats. Une campagne fut dès lors ouverte contre le malencontreux règlement. Aznar publia une brochure, répandue à des milliers d'exemplaires, et dont la presse s'occupa. Il y disséquait de main de maître, jusque dans ses

moindres détails, l'œuvre du ministre. Il n'avait pas de peine à montrer qu'elle était le tombeau des syndicats. « Voilà vingt mois que les agriculteurs criaient, demandant sur tous les tons un règlement. Ils l'ont, mais toutes leurs espérances y sont enterrées. Ils voulaient un roi, Jupiter leur a envoyé un scorpion... Si ce règlement est quelque chose, c'est un épouvantable carcan. Il met des restrictions et des entraves aux privilèges accordés par la loi, aux personnes pour qui ils furent accordés, aux fins que le syndicat peut se proposer et aux procédés pour sa constitution[1]. » Et le distingué sociologue n'avait aucune peine à prouver ces affirmations et à montrer en particulier qu'on avait transformé un instrument démocratique en un privilège aristocratique et odieux. « Le ministre a, par élimination, *filtré* le syndicat; il en a fait une coterie, une société de gens comme il faut et aux gants blancs, réservée aux riches, qui en ont bien moins besoin que d'autres. »

Cette charge vigoureuse et bien menée ne fut pas sans heureux résultats. Le ministre de Fomento (commerce) devait, lui aussi, donner un règlement, non plus pour un seul article de la loi, mais pour toute la loi syndicale. Les présidents des conseils provinciaux d'agriculture, réunis à Madrid le 7 novembre 1907, lui demandèrent de rédiger ce règlement de telle sorte que la vie syndicale fût possible tout en sauvegardant les intérêts du fisc.

Et en effet, le 16 janvier, *la Gaceta*, le journal officiel, publiait un règlement définitif signé par Maura, annulant celui d'Osma. C'était là une victoire, pas complète cependant. Il laissait subsister beaucoup d'entraves pour constituer les syndicats et on ne leur accordait pas les exemptions fiscales que l'esprit de la loi semblait exiger. Tout en ne cessant de réclamer les améliorations nécessaires, les catholiques sont décidés à se servir des avantages qu'elle offre.

Disons enfin un mot d'un événement assez récent qui manifeste d'une manière peut-être plus frappante encore l'intensité, la vigueur et le sens de l'activité sociale des catholiques espagnols. Nous voulons parler des élections pour *l'Instituto de Reformas sociales*. La création de *l'Instituto* remonte à l'année 1902 (11 avril). Elle est l'œuvre du ministre anticlérical Canalejas qui n'avait fait que copier et adapter à l'Espagne *l'Office du travail* existant déjà en Belgique.

Il comprend 36 membres. 3 d'office : les sous-secrétaires du

[1] Le professeur Castroviejo, de l'université de Santiago, alla plus loin. Il prouva que ce règlement allait même contre les intérêts du fisc, qu'on avait voulu sauvegarder.

ministre de l'intérieur, de la justice et le directeur général de l'agriculture ; 18 sont désignés par le gouvernement sur une liste que lui présente maintenant *l'Instituto*. Ils sont à vie s'ils observent les règlements. Les 12 autres sont élus, 6 par les corporations patronales, 6 par les corporations ouvrières. C'est *l'Instituto* qui propose les lois sociales et en dirige les rapports. La loi sur le repos dominical, malheureusement défigurée aujourd'hui, est surtout son œuvre.

Les catholiques sociaux comprirent vite qu'il leur importait d'assurer l'élection d'hommes qui représenteraient dans cet organisme important leurs idées. On l'avait fixée par un décret royal au 6 mars 1908. La presse et surtout *la Paz social* expliquèrent aux diverses associations qu'il était de leur devoir de ne pas s'en désintéresser. L'élection est à trois degrés. Les corporations ouvrières ou patronales des villes désignent leurs fondés de pouvoir qui se rendent au chef-lieu de la province où ils désignent un autre fondé de pouvoir qui ira à Madrid. A son défaut, un délégué d'une association madrilène, indiqué par lui, le remplace. Les membres de *l'Instituto* doivent en effet habiter la capitale. On comprend facilement pourquoi.

Les élections se firent partout avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme. Entre temps, *El consejo de las corporaciones catolico-obreras*, de sa propre initiative et à la dernière heure, choisissait les candidats qui devaient être soumis au suffrage des délégués provinciaux. « Ce Consejo, m'écrivait, il y a peu de temps, un des plus intelligents et ardents travailleurs sociaux de la Péninsule, est une organisation un peu artificielle, composée de grands personnages qui, sauf de rares exceptions, ne s'occupent guère de leur tâche et de plus sont dominés par des tendances trop vieillottes et plutôt politiques. Ils voulurent porter sur le terrain social le conventionalisme de parti. Tant pour toi, tant pour moi. Leurs candidats ne représentaient en rien les préoccupations des catholiques sociaux et des corporations ouvrières. » Dans une feuille volante, supplément au numéro de mars, la rédaction de *la Paz social* disait : « Nous venons d'éprouver un amer désenchantement. Le conseil national nous offre une constitution que nous ne pouvons ni appuyer, ni même recommander et il nous la communique au dernier moment, alors qu'il nous est bien difficile d'en préparer une autre qui réponde à nos aspirations. »

On la prépara cependant et c'est elle qui triompha. Et pour montrer qu'il ne s'agissait nullement d'éliminer l'élément dynastique et conservateur, on mit sur la liste les noms de deux hommes que le conseil national avait déjà choisis, connus pour

leur attachement à ce parti, mais aussi pour leurs capacités sociales. Nous voulons parler de M. Dato, ancien ministre et maire de Madrid, et de M. le vicomte de Eza, directeur général de l'agriculture.

Il faut ajouter que les six candidats ouvriers élus à l'Instituto appartenaient tous au socialisme. Ce qui montre, soit dit en passant, qu'il n'est pas trop mal organisé en Espagne. Cependant M. Severino Aznar crut pouvoir écrire que cette dernière victoire est une victoire à la Pyrrhus. La raison principale en serait que les antisocialistes n'auraient pas tous été représentés à Madrid et qu'en outre, ils auraient voté sans discipline.

*
* *

On prétend parfois que les nations catholiques latines sont incapables d'un effort sérieux vers l'avenir. Ce que nous venons de dire de l'Espagne, qui, plus encore que les autres, est accusée d'être en léthargie, ne donne-t-il pas un éclatant démenti aux plus pessimistes? Pour notre part, nous ne cachons pas notre admiration et, si l'on veut, notre étonnement, devant le travail réalisé en si peu de temps. Nous ne saurions comparer ce mouvement qu'à celui qui, il y a vingt ans, emportait la Belgique et l'Allemagne et qui, aujourd'hui encore, donne des résultats utiles. D'ailleurs. au sud comme au nord de l'Europe, il a la même cause. Il faut la trouver dans le sens profondément chrétien de ceux qui les dirigent et des populations restées fidèles, qui, dès qu'on leur a proposé la doctrine sociale catholique, en ont vu la connexion avec les enseignements de Jésus-Christ. En Espagne, comme ailleurs, ce mouvement a surtout réussi dans les pays où le prêtre ayant compris son devoir garde assez d'influence et de prestige pour que son action soit acceptée. Cependant même dans des régions anticléricales comme Valence, Barcelone, son désintéressement s'est imposé aux plus hostiles. Le peuple dans ses masses profondes finit un jour ou l'autre par ouvrir et donner son cœur à ceux qui l'aiment autrement qu'en paroles. Mais il faut pour le conquérir plus de vertu, plus de vrai dévouement, plus de patiente condescendance envers tous ceux qui souffrent, moins d'esprit de parti quel qu'il soit, que pour le préserver.

L'action du clergé et des catholiques espagnols, si elle continue dans la voie où elle est entrée si vaillamment, sauvera les campagnes de l'invasion socialiste. C'est ce qui est arrivé en Belgique, où, comme je l'ai dit, l'admirable Boerenbond, association de vingt-huit mille paysans chefs de famille, créé par un prêtre et propagé par les curés, a préservé la Flandre rurale du socialisme.

D'ailleurs le gouvernement de M. Maura ne se désintéresse pas, il faut le dire à son honneur, des grands problèmes sociaux. Il va, il est vrai, au plus pressé. Il vient de publier un projet sur les grèves. Au mois d'août dernier était promulguée une loi très importante dont l'objet est la colonisation intérieure. On sait que l'émigration du paysan espagnol, pour des raisons trop longues à exposer ici, augmente tous les ans. De 1905 à 1906, on n'a pas compté moins de 125 000 agriculteurs qui ont quitté l'Espagne et, durant ces trente dernières années, c'est le 30 pour 100 de la population qui a émigré.

Voici les grandes lignes de la loi votée et qui, espérons-le, aura le résultat que ses auteurs en attendent. On met à la disposition des familles pauvres et capables de travailler, les terrains et montagnes qui seront indiqués. On fera un essai qui, plus tard, s'étendra aux terrains du même genre qui existent dans le pays ou qui appartiennent aux municipalités. Auront droit à la répartition ceux qui ne paient pas d'impôts, mariés ou veufs, en donnant la préférence aux nombreuses familles. Pour les répartitions, on fera des lots d'une étendue déterminée et dont un quart sera réservé à la culture forestière et le reste à ce que les concessionnaires voudront, sous la direction d'un comité technique. Durant les cinq premières années, le concessionnaire sera seulement possesseur du lot, il en acquerra ensuite la propriété et paiera des contributions. Deux lots ne peuvent appartenir au même individu ni à ses parents jusqu'au deuxième degré de parenté. Le gouvernement facilitera aux colons les moyens nécessaires pour leur installation et leurs travaux. Ils sont obligés de constituer entre eux une association coopérative, noyau d'autres coopératives et mutualités. Un crédit de un million est ouvert pour servir de fond à l'essai de colonisation.

Un second projet intéressant est celui qu'on discute aux Cortès et que les partis d'opposition combattent avec acharnement. Il vise à réorganiser l'administration locale et à la décentraliser. Un de ses articles ouvre une large brèche dans l'édifice individualiste. Il permettrait, dans certaines conditions, aux groupes organisés, d'avoir, comme tels, un nombre déterminé de représentants, dans les Conseils municipaux. Nous espérons bien que les catholiques sauront profiter des avantages de cette loi en créant partout des associations professionnelles puissantes qui auront droit de choisir pour les ayuntamientos des hommes qui défendront leurs idées et leurs intérêts.

A. Lugan.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

La reine Statistique. — Robida prophète. — Les pigeons photographes. — Le clin d'œil. — Questions indiscrètes. — Le sommeil de M. Thiers. — Le travail de nuit. — La mauvaise humeur de Gorki. — L'Etat et les bibliothèques du clergé. — Le bloc et *Thermidor*. — Sardou et la pièce « faite pour moi » ! — Le cardinal Mathieu. — L'Eglise au-dessus des hommes. — *Le clergé à l'Académie*, par Mgr de Moucheron. — La succession du cardinal Mathieu. — Le « chantage à l'orthodoxie ». — Une voix de la foule. — Mgr Dupanloup et Littré. — *Le catholicisme en Angleterre au XIX*e *siècle*, par M. Thureau-Dangin. — Leçons et espérances. — Le peintre Hébert. — Un « respecteur ». — M. Luchaire et Innocent III. — Un rapport de M. Welschinger. — La diplomatie dans la médecine. — Un hommage à M. de Lapparent. — Le « Vingt-troisième »; apologue académique par M. Maurice Donnay. — Le sens de l'inégalité. — Au Vaudeville : La *Patronne*, par M. Maurice Donnay.

Toute qualité a son défaut correspondant, comme toute médaille a son revers. Une des qualités incontestables de notre époque, c'est de vouloir se rendre compte « scientifiquement » de tous les phénomènes qui se produisent sous nos yeux. Ce n'est pas l'argent qui est le roi du temps présent, mettons seulement qu'il en est l'empereur; mais la reine, c'est la statistique. Parfois cependant sa précision organise l'incohérence : c'est la rançon ! Rien ne serait amusant comme de suivre, au fil des jours, les graves alignements des chiffres qui décorent les publications savantes. On ne rirait plus, aujourd'hui, de la célèbre « influence des queues de poissons sur les mouvements de la mer » ; on compterait tout bonnement les poissons, leurs queues, leurs nageoires, la puissance de leurs gestes, la valeur dynamique des impulsions qui en émanent, et vous verriez quel superbe résultat l'on obtiendrait ainsi !

Un savant de mes amis, me confiait bien, l'été dernier,

qu'il avait trouvé le très naturel moyen de transformer la Suisse en grenier à blé européen, ce qui nous dispenserait de faire venir d'Amérique le froment nécessaire à notre alimentation. Et comme je le contemplais avec une stupéfaction non feinte : « Rien de plus simple, m'expliqua-t-il, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que la montagne et le précipice se complètent, sont complémentaires, pour ainsi dire : ce qui occasionne une fatigue considérable aux habitants et aux promeneurs. Aplanissez-moi tout cela. Comblez les précipices et les vallées avec le trop haut des montagnes et vous faites immédiatement une magnifique plaine, splendidement uniforme... » — « Et vous sèmerez du blé sur le granit ou le basalte, osai-je insinuer avec irrévérence? » — « Pas tout de suite, ajouta-t-il, sans se démonter, mais ça viendrait vite..., et, en tout cas, quelle admirable solution à l'irritant problème des « sans-travail »! Il y aurait là une besogne capable d'utiliser, des lustres durant, tous les ingénieurs, entrepreneurs, et toutes les mains-d'œuvre de l'Europe... Vous riez, vous avez tort, c'est une idée de génie tout simplement! La voilà bien la solution de la question sociale... Du reste, vous verrez qu'on y viendra. On commence déjà à miner les monts par les tunnels et à fabriquer des lits aux cours d'eau. Ce sera un travail d'aménagement de longue haleine, voilà tout... »

Décidément, mon savant raillait. Mais le difficile c'est de savoir, désormais, tant les calculs nous désorientent, à quel moment nous sommes dupes... A-t-on assez protesté, naguère, contre les invraisemblances des premiers romans de Jules Verne, et ses sous-marins, et ses ballons, et ses inventions qualifiées de funambulesques! Et les voilà qui sont dépassées par la réalité... Il y a vingt ans, dix ans même, le dessinateur Robida s'était fait une spécialité de dessins excentriques où les airs étaient sillonnés de machines volantes de toute forme et de toute taille. On entrait par le balcon du sixième étage en descendant de ballon, aussi facilement que par la porte cochère, aujourd'hui, en quittant un fiacre. Il est très curieux de revoir, maintenant, ces eaux-fortes où se donnait libre carrière une spirituelle fantaisie; elles paraissent destinées à illustrer les catalogues des constructeurs et des entrepreneurs, nos contemporains. Ceci n'est point une exagération et, dans les plans qu'on enseigne les jeunes architectes à dresser, sont prévus des embarcadères pour aéroplanes!

Ce n'était pas assez de photographier le sol du haut de la nacelle d'un ballon dirigeable, on a trouvé un autre moyen de dresser, fragments par fragments, la carte d'un pays, en transformant les pigeons-voyageurs en photographes! Un merveil-

leux appareil à deux objectifs placés à angle droit est suspendu au cou de l'oiseau. Un système spécial fait fonctionner automtatiquement les obturateurs et les pellicules sensibles. De sorte que l'oiseau retournant à son colombier rapporte ses instantanés, comme un reporter ses notes à son journal! C'est le comble de la rapidité... Où est le daguerréotype; et le légendaire objectif muni de son obturateur à calotte, qu'un artiste chevelu enlevait avec grâce après le solennel : « Ne bougeons plus »? Aujourd'hui, tout cela se fait en un clin d'œil.

Plus vite même, le clin d'œil serait trop long! Car on a évalué la durée d'un clin d'œil... En moyenue il dure 40 centièmes de seconde. La paupière, nous assure-t-on, remonte quatre fois plus vite qu'elle ne descend et l'œil reste clos pendant 17 centièmes de seconde. La statistique est tout de même une belle chose! Et n'est-il pas vrai que cette sévère science nous réserve quelques aimables dédommagements?

Etonnez-vous, après cela, que pour arriver à établir de tels calculs, les enquêtes se multiplient près des personnalités en vue... J'attends qu'on leur demande : « Ronflez-vous? Beaucoup? Longtemps? Dans quel ton : grave ou aigu? Y a-t-il accélération quand vous avez vu jouer un drame, ou quand vous avez entendu M. Jaurès? etc. » Cela viendra, je vous assure. On leur a bien demandé déjà combien de temps ils dorment, et ce qu'ils mangent, et quand ils travaillent le mieux, et s'ils ont eu des succès d'écoliers, et quelle fut la plus forte impression de leur enfance, et je ne sais quoi encore... Nous avons retourné le précepte de la sagesse antique. Au lieu de chercher à se connaître soi-même, on veut surtout connaître les autres. Cette façon de pratiquer l'altruisme est sans doute un peu indiscrète. Mais, enfin, « ça fait toujours passer le temps »!

Reconnaissons, d'ailleurs, que parfois ces indiscrétions ne sont pas sans offrir quelque caractère d'utilité pratique, ou tout au moins de curiosité intéressante. La *Revue* a fait ainsi une enquête sur le sommeil de nos plus notoires contemporains. Et nous savons, par exemple, que M. d'Estournelles de Constant a « acquis non pas la conviction seulement, mais la certitude que le sommeil et le repos sont à la fois réparateurs et préparateurs ». Et je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette constatation... D'une façon générale, huit heures suffisent. Très peu se bornent à moins de sept heures, et tous ceux qui ne dorment qu'avec difficulté, s'en plaignent. Rares sont les privilégiés qui, comme M. Thiers, peuvent se contenter de trois ou quatre heures

sur vingt-quatre. Lui, du moins, dormait à volonté, et pourvu qu'il eût son compte exact, peu lui importait d'y atteindre par fragments. Il lui arrivait souvent, quand il avait de vingt à trente minutes de libres, par exemple entre deux causeries, ou dans le train qui l'emmenait de Paris à Versailles, de consulter sa montre et de dire à son compagnon : « Je vais dormir, vous me réveillerez dans vingt minutes. » Sur quoi, il s'endormait ponctuellement. Les mauvais plaisants qui connaissaient les habitudes de la maison ajoutaient que si le Président se reposait à si bon compte, Mme Thiers et Mlle Dosne, parfois, dans leur salon, sommeillaient pour lui!...

Il est plus intéressant encore de connaître les habitudes des écrivains en ce qui concerne le travail de nuit. Et ici, il faudrait beaucoup de place pour donner asile aux résultats des statistiques entreprises en Allemagne et en Amérique. C'est l'après-midi qui est le moins propice au travail. La matinée emporte la majorité, la soirée vient ensuite. Cependant il y a aussi beaucoup de travailleurs de nuit. Et un enquêteur, à propos de l'habitude des anciens de se mettre à l'œuvre dès l'aurore, en a trouvé ce motif moins psychologique que matériel : c'est qu'ils ne pouvaient avoir, la nuit, un éclairage suffisant. Et cela ne me paraît pas mal déduit!

On a peut-être un peu médit du travail de nuit. Je parle du travail intellectuel. A Paris, c'est, pour nombre d'écrivains, le seul moment où ils soient assurés de la paix favorable à l'étude. La limitation même du champ de vision, circonscrit par l'éclairage de la lampe, aide la concentration de la pensée, et je sais des gens qui, pour s'abstraire du mouvement de la journée, et fournir une besogne intensive, ferment leurs volets, tirent leurs rideaux et allument leur lampe en plein midi. Tout cela est, avant tout, une question de tempérament et de santé. Bossuet, quand il se réveillait la nuit, courait à sa table de travail, quitte à se recoucher ensuite. Et maints écrivains l'imitent, ou souhaiteraient de le faire, qui ne sont ni de Meaux, — ni des aigles!

On n'a pas demandé à M. Gorki, le romancier russe, s'ils avaient raison Il est probable qu'il leur eût donné tort, puisqu'ils étaient Français, car l'écrivain n'est pas tendre pour nous. Et les *Débats* viennent de publier une analyse d'un article publié dans le *Harper's Weekly*, où son humeur se donne cours. Un cours peut-être inattendu, si l'on songe à la sympathie, fort imprudente d'ailleurs, qui lui fut témoignée, il y a quelques années, en France, au moment de ses démêlés avec la police de son pays. Pour lui, la caractéristique des Français, c'est d'être

sales... Le Français, qui ne peut aller aux bains de mer, ne se lave, à l'entendre, que trois fois dans sa vie : le jour de sa naissance, la veille de son mariage et le lendemain de sa mort. Et encore, eût-il pu ajouter, sur ces trois fois, il en est deux où le Français n'opère pas lui-même! Les omnibus ne marchent pas après minuit, les wagons sont infects et dangereux, les hommes sont impolis, les jeunes gens grossiers, les sergents de ville stupides, il y a du papier dans les rues et des « moutons » sous les canapés. Voilà, en vérité, un joli paquet... Et M. Gorki ne parle pas, je crois, du gouvernement! C'est fâcheux, il a manqué une belle occasion d'exercer son ironie, et il eût été mieux inspiré, car la matière ne lui eût pas fait défaut!

Pour l'instant, et en exécution de lois ou de décrets antérieurs, l'Etat est en train de distribuer aux départements ou aux villes les livres et documents qui constituaient les bibliothèques des évêchés, chapitres et séminaires. Peu d'actes révèlent comme celui-là, qui passerait facilement inaperçu, la fondamentale hypocrisie de la loi de séparation telle qu'elle est comprise. Voilà des parangons officiels de science, — c'est du gouvernement que je parle, — qui sont prêts à reprocher au clergé de ne pas être instruit et travailleur, et ils lui enlèvent ses instruments de travail! Si l'on avait eu la moindre idée de justice, quoi de plus facile que d'attribuer l'ensemble de ces collections à l'évêque, à charge de les répartir au mieux de l'instruction de ses prêtres? Mais non, main basse sur tout cela, et que l'Etat ou la commune en profite! Cela n'empêche pas M. Aulard d'écrire : « Le clergé catholique a peur de nous, il a peur de notre science, il a peur de notre bonne foi, il a peur de notre modestie, il a peur de notre tolérance! » Cette accumulation de charges tombe vraiment bien, en face de la dilapidation des bibliothèques ecclésiastiques!...

Comme l'observe justement M. Arthur Loth, plus tard on pourra lire, sur les murs des bibliothèques publiques, comme au seuil de la Bibliothèque nationale : « La Révolution l'enrichit ». Mais on néglige de dire par quel moyen et aux dépens de qui! A une époque où l'on invoque la science dans toutes les harangues officielles, cette spoliation revêt un caractère encore plus violent. Il n'y a pas de contradiction plus cynique que celle dont nous sommes les témoins; et je veux croire tout de même que de semblables besognes doivent répugner à ceux qui, parmi nos gouvernants, se targuent d'être « intelligents ». C'est tout à la fois puérilité mesquine et odieuse supercherie. L'Etat, aujourd'hui, qu'il le veuille ou non, ressemble aux gens qui tentent de changer

le sens des mots, afin de justifier d'avance leurs « reprises » et de prélever leur superflu sur le nécessaire des autres. Tout cela n'est ni probe, ni propre.

Tout cela, nous répondrait peut-être M. Clémenceau, forme un « bloc », et quand on vide une coupe, il faut la vider jusqu'à la lie. Voilà bientôt vingt ans que cette théorie fut formulée à la tribune de la Chambre, à propos de *Thermidor*, dont on se rappelle la courte et orageuse carrière à la Comédie-Française. C'était en 1891, et du haut d'une avant-scène, le directeur de *la Bataille* Lissagaray, avait jeté des sous aux pieds de Coquelin qui jouait Labussière. En vain, Henri Fouquier vint-il, à la tribune, parler en homme de bon sens, et revendiquer le droit, pour un dramaturge, de « restituer » l'histoire, M. Clémenceau, jaloux de jouer un bon tour à M. Constans, alors ministre, formula la désormais fameuse théorie du *bloc*, admirant tout dans la Révolution, — de même que Victor Hugo, « dans Shakespeare, admirait tout comme une bête ». Le mot de *bloc* fit fortune. Il a depuis, servi, — belle carrière! — de titre à une publication périodique rédigée par M. Clémenceau, de mot d'ordre à M. Combes, d'excuse aux lâches, de tremplin aux ambitieux et de douaire au Président du Conseil.

Aussi a-t-on le droit de s'étonner que ce dernier n'ait pas, de sa personne, assisté aux obsèques du dramaturge qui lui avait fourni, quoique involontairement, l'occasion de faire un mot historique. Nos lecteurs ont trouvé plus haut une étude sur Victorien Sardou que je me garderai de recommencer — moins bien — ici. Mais il faut au moins signaler les deux remarquables discours prononcés, au domicile du défunt, par M. Vandal et par M. Hervieu : tous les deux éloquents, mais l'un plus ample et d'un dessin plus général, l'autre d'une douleur plus âpre, d'une tristesse plus proche et qui déjà saluait la prochaine statue. Ah! cette statue que M. Hervieu voit déjà entourée des principaux personnages de Sardou, quelles discussions peut-elle prétexter! Reverrons-nous les querelles sur la ressemblance des acteurs, qui firent couler des flots d'encre aux pieds du Molière d'Injalbert, à Pézenas? Qui incarnera, dans le marbre immortalisant, tel rôle et tel autre? Déjà, dans les louanges accumulées autour de la tombe entr'ouverte, il était bien curieux de voir se dresser les irrépressibles revendications! C'est *pour moi* que fut écrite cette pièce; *pour moi* que fut écrite cette autre; *J'*apportai *avec moi*, à ce théâtre, cette pièce composée *pour moi*. Pour moi, pour moi, pour moi!... Quelle singulière marche funèbre scandée par les enthousiasmes réfléchis qui s'accrochaient à la mémoire du

disparu comme pour en recevoir une dernière consécration!

Il est vrai que les acteurs reçurent préalablement de Sardou tant de bourrades! Nerveux, tâtillon, méticuleux, exigeant, le mot cinglant, la lèvre ironique, « le maître » n'était pas tendre pendant les répétitions. Mais il était un si admirable metteur en scène, il donnait des conseils si précieux, des indications si exactes, qu'on lui passait ses grincheries. Les journalistes qui allaient l'interviewer étaient d'abord reçus assez maussadement, l'espace d'un anodin juron. Mais Sardou appréciait trop la mise en état de son public pour bouder longuement au reporter zélé. Et les anecdotes de pleuvoir, et les souvenirs. Plus et mieux que cela, disent les informés, cet homme qui avait connu la dure pauvreté et qui était parvenu à la richesse très dorée, savait ouvrir sa main avant de serrer celle des malheureux.

Ce fut, outre son titre d'académicien, une qualité qu'il avait de commune avec le cardinal Mathieu, que la mort terrassait à la fin du mois dernier. Le cardinal, en dépit de ses fatigues, avait tenu à participer au Congrès eucharistique de Londres. Il s'est donc éteint loin de ses deux patries, loin de la Lorraine qu'il aima toujours d'un amour attendri, loin de Rome où l'attachaient son devoir et de précieux souvenirs; et cette fin, malgré les soins attentifs dont il fut entouré, vint ajouter à la tristesse de ceux qui surent apprécier, sous l'enveloppe fruste où il la cachait souvent, la fondamentale bonté de son cœur. Je ne suis pas sûr que la conscience de sa disgrâce physique n'ait pas, dès longtemps, favorisé sa tendance à la raillerie. Il plaisantait volontiers de sa laideur, et cela même avait sa coquetterie. Mais il avait l'âme franchement, naïvement, populairement belle. Son cœur était d'un apôtre, et, au témoignage de son successeur sur le siège d'Angers, Mgr Rumeau, « il n'était pas comme Mgr Freppel et cependant il lui a été supérieur dans l'art de ramener les âmes ».

Quant à son esprit, il suffisait d'avoir vu le cardinal sourire des lèvres et des yeux, pour que, même sans une parole, on pût le tenir pour caustique, pittoresque, primesautier et même un peu frondeur. La preuve était vite faite, si l'on avait l'heureuse chance de s'entretenir avec lui. Je l'ai connu au moment où il allait quitter Toulouse pour Rome, où l'affection de Léon XIII l'appelait en qualité de cardinal de curie. J'avais écrit un « portrait » de lui, où je racontais quelques anecdotes de sa familiarité épiscopale, et, dans notre premier entretien, il me reprocha aimablement d'avoir cru à la « légende » disait-il. Mais on sentait bien que l'homme faisait à l'évêque ce sacrifice de convenance. La preuve c'est qu'il recom-

mençait à l'occasion. Seulement, il n'aimait pas qu'on l'en fît apercevoir! Le jour de sa réception à l'Académie française, quand M. d'Haussonville rappela discrètement quelques-uns de ces menus faits caractéristiques d'une nature, le cardinal, les lèvres boudeuses, murmurait des « non, non, » convaincus! Mais, là aussi, la nature l'emporta, malgré lui. M. d'Haussonville ayant parlé d'un cardinal qui, sous sa calotte rouge, cachait beaucoup d'esprit, et en ayant tout naturellement dit autant du récipiendaire, Mgr Mathieu quitta sa calotte pour regarder ce qu'elle pouvait recéler. Le geste n'était peut-être pas d'un prince, mais il était d'un homme heureux, et nul ne mit jamais moins de façons que lui à montrer sa satisfaction d'être « l'un des quarante. » Cette exubérance ne l'empêcha pas de prononcer un très beau discours, fin, littéraire et courageux, dont j'ai cité, à ce moment, un très beau fragment.

Je ne referai pas le long historique de sa vie que j'ai déjà tenté. Je voudrais seulement ajouter aujourd'hui que son ouvrage sur le *Concordat* est un peu trop sommairement jugé quand on se borne à dire qu'il est fait avec les documents de M. Boulay de la Meurthe. Il en utilisa d'autres que, coïncidence curieuse, il étudia à la Vaticane, en même temps que le P. Rinieri. Il rétablit notamment dans leur texte véritable les mémoires de Consalvi, où l'édition française de Crétineau-Joly avait ajouté un passage qui avait induit en erreur plusieurs historiens, et non des moindres, sur l'attitude du Premier consul vis-à-vis du légat. De plus, il rectifia, en plus d'un endroit, la traduction en question. J'eus quelque part à l'édition du volume, et je puis témoigner de la hâte qu'il avait de pouvoir en remettre le premier exemplaire à Léon XIII, à qui le livre est dédié. Par suite des lenteurs apportées à la reliure par un praticien malencontreusement choisi, le volume n'arriva à Rome dans sa couverture blanche qu'au moment où le Pape entrait en agonie. Bien petit fait en soi; cependant, qui sait si ce livre, sur une telle question, n'eût pas fourni au grand Pape une dernière occasion de manifester ses intentions et ses vues?

On sait quelle part il prit au Conclave, et avec quelle simple et sincère obéissance il s'inclina sous la direction du nouveau Pontife. Il voulut bien me donner, en tête à tête, les longues heures d'une soirée, à son premier passage à Paris après le Conclave; je n'oublierai jamais cette causerie où l'émotion ne contrariait pas l'esprit, et où s'accumulaient les anecdotes et les souvenirs. Jamais je ne l'avais vu aussi vibrant que lorsqu'il me redisait la solennelle et spirituelle protestation du cardinal Rampolla contre l'exclusive formulée par le cardinal Pyzina.

La politique du gouvernement français lui rendit plus délicat un séjour à Rome, auquel manquait désormais le but essentiel, et dès lors il se confina dans les travaux des congrégations, réservant l'accueil le plus affable aux compatriotes qui lui apportaient les nouvelles de France et la chronique de l'Académie française. Il entra sous la coupole, vivante antithèse de son prédécesseur, et prouvant, par là même, la souplesse de son esprit, la ténacité de sa volonté et la libérale fécondité de l'esprit catholique qu'il sut mettre si vigoureusement en relief dans son discours de réception. Mais il sentait sa carrière finie. Bientôt après cette joie qu'il goûta sans scrupules, la douleur l'envahit à la mort de sa sœur qui le laissait seul, et, de cette douleur, il ne se releva point.

Une des récentes lettres qu'il ait écrites est adressée à M. Aderer, notre confrère du *Temps*, au sujet d'un roman qu'il en avait reçu. A propos d'une page qui généralisait trop en reproche ce qui n'eût dû être qu'un regret, il disait à l'écrivain : « Croyez-vous que l'Eglise ait jamais négligé le peuple pour lequel elle n'a cessé de protester contre la mauvaise richesse? Les hommes d'Eglise peuvent avoir des faiblesses et des vices, mais l'institution qu'ils servent leur est supérieure et garde sa vertu en dépit de leurs fautes et de la solidarité qu'ils contractent avec leur temps [1]. » Paroles très sincères et très justes, qu'on ne saurait trop se rappeler ni redire en un temps où l'on essaie vainement d'exploiter les fautes de certains contre l'institution elle-même. Il y a des siècles que l'Eglise résiste aux coups dont ses ennemis la couvrent en exploitant les faiblesses personnelles de ses enfants. Ses enfants vivent de l'Eglise, mais l'Eglise ne vit pas d'eux. Elle peut en souffrir, mais ils ne sauraient la tuer, puisque Dieu l'institua, précisément, pour relever ceux qui tombent et les conduire à lui.

Le cardinal Mathieu le résumait très opportunément dans la lettre que je viens de citer. Il laissera le souvenir d'un lettré spirituel mettant au service de l'Eglise les dons de sa nature déconcertante pour le grand nombre, si attachante pour quelques-uns; et peut-être l'avenir dévoilera-t-il, en lui, un diplomate qu'on ignorait. Ce ne fut pas, et pour cause, un grand Cardinal de Lorraine; ce fut un pur Lorrain cardinal.

[1] Cette lettre, datée du 26 février 1906, a été publiée dans le *Temps* du 31 octobre dernier. — Soit dit uniquement pour prendre date, la lettre de Mgr Darboy, datée du 28 février 1848, que le même journal a reproduite d'après l'*Amateur d'autographes*, a paru, à quelques mots près, dans le *Correspondant* du 10 juin 1898.

Pas plus que Léon XIII ne put recevoir le livre qu'il lui avait dédié, il n'aura pu accueillir lui-même un ouvrage à la première page duquel l'auteur a inscrit le nom du dernier cardinal-académicien... Je viens de recevoir et de lire ce fort intéressant ouvrage de Mgr de Moucheron : *Le clergé à l'Académie* [1], dont le titre dit assez l'intérêt. C'est une série de silhouettes et de portraits des membres de la compagnie, qui en firent partie en qualité de prêtres; et cette spécialisation exclut donc du recueil ceux qui y entrèrent à d'autres titres comme Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui ne reçut jamais que la tonsure, Delille qui ne reçut rien du tout, bien qu'il fût toujours décoré du titre d'abbé, Féletz, Condillac, Morellet, Sieyès. Mais le bataillon de ceux qui restent est encore nombreux. Le cardinal Mathieu était le *cent dix-septième* ecclésiastique élu comme tel. On voit que la tradition de faire sa place au clergé, dans la docte Assemblée, ne date pas d'hier. Il n'y a sans doute pas d'indiscrétion à ajouter que l'Académie française, ayant aujourd'hui six fauteuils à pourvoir, destinera l'un d'eux à un représentant du clergé. Il n'y a guère de similitude possible avec les précédents interrègnes qui se produisaient après une seule, ou tout au plus une double vacance. Sur six fauteuils, si l'Académie les donnait exclusivement à des laïcs, elle aurait trop l'air, devant l'opinion publique, de vouloir faire aussi sa petite « Séparation » !

Quel sera, s'il est permis de se servir d'une expression qu'il est loisible de transformer par analogie, le futur « cardinal vert »? C'est le secret des Immortels. Il me sera seulement permis de formuler un souhait : c'est que, par avance, on soit décidé, hors de l'Académie, parmi les tenants de telle ou telle candidature possible, à s'abstenir de ce que j'appellerai crûment, — parce qu'il n'y a pas d'autre mot juste, — le chantage à l'orthodoxie. Il me semble que la formelle unanimité de l'épiscopat et du clergé français dans les circonstances récentes devrait suffire à préserver l'un quelconque de ses membres, d'insinuations pareilles à celles que j'ai déjà rencontrées dans un journal important de la province. Au point de vue de l'orthodoxie, aux yeux de l'Académie, tous les ecclésiastiques français « en communion avec le Siège apostolique », comme s'expriment les documents pontificaux, sont et ne peuvent être qu'égaux. Elle choisira, à son gré, celui qui, par la dignité, la compétence spéciale, le talent, l'action intellectuelle et morale qu'il peut avoir sur le temps présent et le temps à venir, lui semblera réunir le mieux les traditions du haut

[1] 1 vol. in-8° carré. (Perrin).

clergé français et celles de l'illustre Compagnie elle-même. Plus encore que l'élection d'un laïc, celle-là sera caractéristique de la volonté évidente de l'Académie française de se tenir non pas, si l'on veut, dans une tour d'ivoire, mais au moins dans les *templa serena*. Même un roi de France disait qu'au théâtre, il n'avait que sa place au parterre. Ici, j'ai moins encore : ma modeste place dans la foule attentive. Mais c'est une voix de la foule qui cria, jadis, à Rome : *Acqua alle corde!* Et je n'ai point d'autres prétentions.

Nul ouvrage, mieux que celui de Mgr de Moucheron, ne peut indiquer plus lumineusement la tradition académique. Que de traits il y aurait à glaner! Mais entre tant de passages que j'aimerais citer, il en est un que je me reprocherais de ne pas mettre de nouveau en lumière : c'est une lettre de Mgr Dupanloup, admirable comme un exemple de l'accord que peut mettre une âme chrétienne, entre le légitime exercice de son devoir, de son droit, et la juste reconnaissance de la valeur d'un adversaire. L'évêque d'Orléans l'écrivit à Littré, au sortir de la séance où il venait de faire échouer la candidature du célèbre athée [1]. « Monsieur, si vous me rendez justice, vous croirez à la sincérité du sentiment qui me porte à vous écrire. Je n'ai pas voulu que cette journée prît fin sans que je vous eusse exprimé quelle tristesse il m'en reste et quels sentiments partagent mon âme... Je suis triste, Monsieur, en pensant à vous, en me disant qu'il m'a fallu combattre un homme dont les qualités méritent mon hommage, blesser un homme que je voudrais toucher, augmenter l'affliction de ceux qui vous aiment. Laissez-moi vous tendre la main... Souffrez... que j'invoque ardemment ce Dieu en qui j'adore notre commun Père, afin qu'il vous éclaire sur ce qui est la vérité et sur la fragilité de vos doutes, afin qu'il vous manifeste aussi, permettez-moi de l'ajouter, la pureté de mes intentions et la sincérité de l'estime que je conserve pour votre caractère. » Ah! la noble lettre, et que cela, décidément, nous change des trames ourdies dans l'ombre, des coups de Jarnac et des baisers de Judas. Comme cela sonne bien français! Et quelle fierté de se dire que cet homme est de nos maîtres!

Sur cette question de nos rapports avec les incrédules, les hétérodoxes et les schismatiques, je ne saurais trop recommander la lecture du petit volume [2] où M. Thureau-Dangin vient de résumer

[1] On sait que, dix ans plus tard, Littré ayant été élu, Mgr Dupanloup se retira de l'Académie.

[2] *Le Catholicisme en Angleterre au XIXe siècle*. 1 vol. in-12. (Bloud.)

son grand ouvrage sur la *Renaissance catholique en Angleterre*. Cédant, heureusement, aux sollicitations de ses auditeurs, il y a réuni les six conférences qu'il a données sur ce sujet, à l'Institut catholique de Paris, le printemps dernier. Pour nos lecteurs qui connaissent déjà à peu près tout l'ouvrage primitif, il n'est point nécessaire de leur faire apprécier une œuvre dont ils ont goûté la sérénité, l'érudition et la forme achevée. Je leur signale seulement le volume récent, comme un des livres qu'il y a le plus d'intérêt à répandre de nos jours. Sans que l'auteur, dont l'âme est trop catholique pour s'abaisser aux polémiques sournoises, se permette jamais de mêler notre histoire à celle d'Angleterre, le fait seul qu'il a dû raconter et apprécier les débuts, l'accroissement de la renaissance catholique, les divisions intestines, le rapprochement final des promoteurs de ce mouvement, nous apporte des leçons pratiques dont il serait dangereux de ne point tenir compte. Certes la situation religieuse des deux pays n'est pas ouvertement semblable; mais si l'on ne se borne pas aux apparences, si l'on met d'un côté, parmi nous les catholiques vraiment convaincus et pratiquants, et de l'autre non seulement les ennemis, les incroyants, les neutres, mais aussi l'énorme quantité de catholiques qui le sont purement de nom et qui jouent si souvent le rôle néfaste des « amis maladroits », — la situation n'acquiert-elle pas beaucoup d'analogie avec celle de nos voisins? Comme nos coreligionnaires d'outre-Manche, nous avons à convaincre les esprits, à attirer les cœurs, à ne pas décourager les sympathies. Sans doute nous ne nous heurtons pas spécifiquement aux mêmes obstacles, mais il y a deux choses dans l'art de guérir : il y a le remède lui-même qui doit être selon l'ordonnance, et il y a la façon de le présenter. Sur cette dernière question de tactique, le livre de M. Thureau-Dangin offre des exemples éloquents par le succès qu'ils amènent, ou les difficultés qu'ils expliquent. On en retirerait aisément un manuel de conduite pratique, à l'usage de ceux qui veulent être plus que des catholiques de parade ou de routine, — des croyants effectifs, dont la foi ne soit pas égoïste et sybarite, mais efficace et attirante.

A ce titre, ce petit volume fera beaucoup de bien, par l'impartialité des recherches, la lumineuse clarté de l'exposition et la modération des jugements.

Au moment de conclure, M. Thureau-Dangin fait remarquer le parti que peuvent tirer les Anglais non catholiques de la situation actuelle des catholiques français, et il montre combien ce qui nous relèverait servirait à promouvoir le mouvement dont Wiseman, Newman et Manning furent les illustres représentants.

Que notre Eglise de France, dit-il, sorte de la terrible crise actuelle, grandie, plus vivante et plus agissante; qu'elle fasse admirer aux spectateurs étrangers non pas seulement sa résignation, son union et son désintéressement, mais des vertus actives, une énergie, une souplesse d'adaptation, une intelligence du temps présent, un élan d'apostolat, qui lui permettent de reconquérir les âmes et les intelligences du peuple, aussi bien que des savants; que, chez nous, les catholiques se montrent capables de résoudre, avec la juste proportion d'esprit de tradition et d'esprit de progrès, les problèmes que posent, partout, devant la conscience, la critique et la science modernes, et alors, beaucoup de barrières qui arrêtent aujourd'hui les âmes anglicanes sur le chemin du catholicisme, s'abaisseront.

Telles sont ces lignes où nous voulons trouver, encore plus que des vœux, des espérances

Nous trouvons, plus près de nous, des réalités encourageantes à mentionner la fin chrétienne, et à considérer la belle figure morale d'Hébert, le grand peintre qui vient de mourir à quatre-vingt-douze ans, et dont Péladan cite, ce matin, dans son bel article du *Figaro littéraire*, ce mot caractéristique : « Je suis un *respecteur*. » Le respect n'est pas l'esclavage, et pas plus qu'il n'était esclave lui-même, il ne voulait enchaîner les autres. Mais il avait le sens de la filiation artistique dans la tradition. Il n'était pas de ceux qui appellent vieilles guitares les idées qui enflammèrent des âmes d'hommes qui nous valaient, ni de ceux qui nomment vieilles badernes des maîtres qu'ils méprisent parce qu'ils prévoient ne devoir jamais les égaler.

Travailleur acharné, artiste méditatif épris du secret de chacun de ses modèles, il variait sa technique non point par fantaisie, mais pour les mieux « traduire ». Péladan remarqua très justement que si, depuis qu'il peignait des Françaises et des Parisiennes sa palette s'est éclaircie, c'est qu'il n'avait pas à employer, pour rendre des teints pâles, les mêmes colorations que pour exprimer le teint bistré des Italiennes. Et cela paraît tout simple en vérité; mais, à l'étude, ce l'est infiniment moins. Etudiez à cet égard, les portraitistes féminins de nos Salons, et vous sentirez la différence : c'est que la plupart tirent à soi leurs modèles, tandis qu'Hébert, en artiste scrupuleux, allait aux siens.

Tout le monde sait l'histoire de la *Vierge de la Délivrance* qui orne l'église de la Tronche, et dont les reproductions ont popularisé le type. Hébert fit le vœu, en 1870, de donner une Vierge à l'église de son village si sa maison était préservée de l'invasion. Il tint parole, et poussa le scrupule jusqu'à refuser de la remplacer par une copie, quand on lui demanda l'original pour un musée. L'*ex-voto* demeure unique. On a dit aussi comment,

nouvel arrivé à l'Académie de France à Rome, et ayant, suivant l'usage, présenté à Ingres qui en était le directeur, la traditionnelle étude de nu, tandis qu'il avait posé dans un coin certaine étude de petit Italien, Ingres bouda l'académie, puis découvrit l'esquisse : « Ça, c'est très bien, dit-il; le reste est très mauvais. » La chiquenaude initiale était donnée, Hébert avait trouvé sa voie. Devenu directeur à son tour, et à deux reprises, il la montra à beaucoup d'autres qui ne la suivirent pas avec le même zèle que lui : ils n'étaient point « respecteurs »!

Chose presque incroyable, il y a quelques années à peine qu'Hébert avait reçu la médaille d'honneur du Salon! Il vaut mieux ne pas rappeler les noms de tous ceux qu'auparavant on lui avait préférés. Et, cette fois du moins, on peut dire en vérité que le médaillé honorait la médaille.

Un autre lauréat d'un autre prix a survécu encore moins longtemps à son triomphe. C'est M. Achille Luchaire à qui l'Académie des Sciences morales et politiques, dont il était l'un des membres les plus distingués, décernait il y a quelques semaines le prix Jean Reynaud pour son ouvrage sur *Innocent III* [1]. Le rapporteur du concours était notre collaborateur M. Welschinger, et son remarquable travail constitue un excellent exposé du vaste sujet que M. Luchaire avait entrepris de traiter. Suppléant, puis successeur de Fustel de Coulanges dans la chaire d'histoire médiévale, l'historien d'Innocent III a su rendre captivant, à force de clarté, le récit de la vie politique de ce grand manieur d'hommes. Il y a quelque soixante ans, Hurter, président du Consistoire d'Augsbourg, avait retracé cette histoire, et il avait éprouvé, de son contact avec l'Eglise et la papauté, une telle impression, qu'il se fit catholique. M. Luchaire a su, lui aussi, rendre un hommage légitime à l'un des plus vigoureux chefs qu'ait connus le catholicisme, parce que, fidèle à la véritable méthode historique, il a jugé l'époque et les hommes qui s'y mouvaient, non avec les idées de nos jours, mais avec les idées et les sentiments de cette époque et de ces hommes.

Résumant, d'après lui, la carrière d'Innocent III, M. Welschinger en a retracé un portrait très complet qu'il termine ainsi : « Innocent III ne recula devant aucun obstacle, devant aucune menace, devant aucun danger, pour accomplir son immense et périlleuse mission. »

Peu de jours après, M. Luchaire lisait, à la séance publique

[1] 6 volumes in-12 (Hachette). M. de Lanzac de Laborie les a déjà signalés aux lecteurs du *Correspondant*.

annuelle des cinq Académies, une notice sur le moine-diplomate Pierre de Blois qui vivait au douzième siècle. C'est un de ces curieux recueils de textes que l'esprit caustique de l'auteur aimait à dresser — si j'ose ainsi parler — comme une sorte de guignol rétrospectif. Pierre de Blois, dont nous ne connaissons que des sermons et des lettres, était un terrible épistolier. Rien ne trouvait grâce à ses yeux et il embrochait l'univers de sa plume barbelée, le tout, du reste, avec un majestueux contentement de soi. Mais sous ces boutades que j'imagine aussi volontairement exagérées que celles d'un Barbey d'Aurevilly, perce un observateur sagace. Je n'en veux pour preuve que sa façon de traiter les malades, car il était aussi médecin, à ses moments perdus!

Obligé de quitter un malade auprès de qui il avait été appelé pour une fièvre tierce, il engage le confrère qui doit le remplacer à continuer la cure telle qu'il l'a commencée. Et il lui donne, avec minutie, le détail de ses ordonnances. Décoction où il entre de la casse, des cheveux de Vénus, de la courge et du melon. Fomentations de mauve, de violette et de pavot sur les pieds. Comme aliments, tisane et mie de pain bien lavée. « S'il a mal à la tête, qu'on lui coupe les cheveux et qu'on lui bassine les tempes avec de l'eau de rose; s'il a soif, qu'on lui lave la langue avec du persil. » J'ignore la valeur de cette thérapeutique, mais Pierre de Blois tient beaucoup à ce qu'elle soit appliquée, « parce que, écrit-il encore à son remplaçant, le malade, nous voyant d'accord, aura plus de confiance dans la médecine, et que c'est là souvent, pour la guérison, le point essentiel ».

Dans cette même séance, le président, M. Babelon, qui avait la tâche délicate de parler des morts de l'année, — liste bien longue, hélas! — a rendu à M. de Lapparent un hommage officiel que nous inscrivons ici comme une épitaphe d'honneur... « Investi de hautes fonctions administratives, Albert de Lapparent donna sa démission pour reconquérir son indépendance et se faire le champion d'une cause dans laquelle il jugea incarnées les plus nobles idées de justice et de liberté. De tels actes de dévouement honorent à la fois la cause qu'ils servent et ceux qui les accomplissent. »

Mais, dans ce ciel attristé, le sourire de M. Maurice Donnay vient jeter un rayon de joie. M. Donnay était délégué de l'Académie française, et pour montrer qu'il connaît tous les genres, il raconta un apologue. Courteline a écrit l'inoubliable « n° 26 ». M. Donnay a écrit un « Vingt-troisième » qui connaîtra pareil succès. C'est peut-être un peu longuet à la lecture, mais à l'audition, ce devait être exquis! Donc le « vingt-troisième », c'est

tout bonnement un écolier qui, sur cinquante élèves, est classé vingt-troisième, et qui n'est ni un sot, ni un aigle, ni un paresseux, ni un « bûcheur », ni..., enfin il est vingt-troisième : voilà! M. Donnay fait, à ce propos, quelques réflexions sur les récompenses scolaires, qui ne manquent, certes, ni de philosophie ni de justesse. Et cela pourrait aussi s'appeler : « De la nécessité sociale qu'il y ait des vingt-troisièmes, et du fruit que les vingt-troisièmes peuvent en retirer. » Car le père du collégien qui occupe aujourd'hui cette place, l'occupa lui-même au temps de son rudiment. Et cela lui valut depuis toutes sortes de vexations. Ses parents, ses proches, sa femme, voulaient absolument qu'il fût, toujours, dans la vie, des « dix premiers ». Et le malheureux de penser : « Mais, enfin, il faut absolument qu'il y ait un vingt-troisième; pourquoi pas moi? C'est encore fort honorable. Mais la manie des dix premiers nous tient. » Je résume cela très mal, mais si vous lisiez la jolie méditation de M. Donnay!

Vous croyez, d'ailleurs, que le père infortuné souhaite la suppression des prix, des récompenses et des places. Que non pas! Il veut seulement qu'on se contente d'être vingt-troisième sans se croire déshonoré. Et c'est ici qu'il parle d'or et qu'il faut citer :

Qu'on respecte, dit-il, en notre modeste personne la loi magnifique de l'inégalité. Mon idéal n'est pas plus un prolétariat de surhommes qu'une oligarchie de primaires. Oui, je veux que mon fils s'habitue, se résigne à cette idée que le travail ne suffit pas sans les dons, ni les dons sans la chance, et que le plus grand savoir peut n'être rien du tout sans... une certaine grâce physique presque, que je ne peux bien vous définir qu'en vous racontant un fait dont j'ai été le témoin.

[Sur le trottoir roulant de l'Exposition, un monsieur parle à sa jeune femme] « Sais-tu à combien de mouvements nous participons en ce moment? A six, à ma connaissance. — Tant que ça! — Oui. D'abord nous marchons sur ce trottoir, et d'un; ce trottoir roule, comme son nom l'indique, et de deux; et la terre accomplit sa révolution autour de son axe, cela fait trois, cependant qu'elle décrit une orbe elliptique autour du soleil, quatre, et tout notre système planétaire est entraîné vers une étoile de la constellation d'Hercule, cinq, elle-même entraînée vers l'inconnu, six »... Quand ils furent arrivés à l'endroit où ils devaient descendre, la femme sauta légèrement; mais l'homme aux mouvements ne sut pas coordonner le mouvement de descendre avec les six autres, et il fit une chute ridicule. C'est lui qui avait le savoir, mais c'est elle qui avait la grâce.

Et l'auditoire concluait : « M. Donnay la possède aussi. » Et c'était justice. On n'est pas plus élégamment moraliste!

Dans la pièce qu'il fait jouer au Vaudeville, il l'est peut-être aussi, mais là, à force d'élégance et de grâce, la leçon est moins

facilement perçue! Elle y est pourtant, et peut-être telle seulement que le public auquel elle est destinée se trouve capable de la sentir. C'est la morale du dégoût. Trop de « noce », trop d'adultères, trop de « hannetonnage »... C'est la fatigue, le désenchantement, la nausée. Mais encore n'y a-t-il que la « patronne » à en avoir conscience. La patronne... Ce n'est vraiment pas commode à raconter ici, et cela suffit, je pense, à classer la pièce. Le monde qui vit sur la scène, c'est celui de l'union libre, sous l'officielle et très superficielle correction du mariage une fois contracté. Cela étant établi, sachez que Mme Sandral, femme d'un brasseur d'affaires, a donné comme secrétaire à son mari un jeune provincial, romanesque et sentimentalement décadent, qui répond au nom de Robert Bayanne et qui appelle Mme Sandral « la patronne ». Il a reçu de « bons principes », Bayanne, — mais il a vite fait de les perdre au milieu de tant de gens qui n'en ont plus ou n'en ont jamais eu. Et le voilà devenu la proie d'une Mme Destrié qui, peu de mois après, le renvoie cyniquement. Mme Sandral, mise au courant, calme le jeune éconduit, et réfléchit que, décidément, tout ce monde n'est pas très propre. Bayanne, couvert de dettes criardes, affolé par des besoins d'argent, se prépare à communiquer à un rival de Sandral le secret d'une invention à lancer. Mais dans sa hâte il a brouillé le dossier. Sandral s'en aperçoit et le soupçonne. La « patronne », à qui le malheureux se confie en lui prouvant que rien n'est encore livré, prend sa défense, malgré les accusations injurieuses de son mari. Elle obtient sa grâce. Mais on renverra le jeune homme en province pour se remettre de cette immersion dans la boue parisienne. Puis elle commencera à vivre honnêtement, car la maternelle compassion que lui a inspirée Bayanne lui a montré, plus complètement encore, dans quel abominable marais de cynisme et d'hypocrisie elle se prélassait avec son entourage. Non seulement elle veut vivre désormais avec dignité, mais elle va entreprendre de convaincre Sandral lui-même qu'il doit aussi « se ranger ».

Deux questions se posent ici : Mme Sandral réussira-t-elle à Paris? Et Bayanne pervertira-t-il son milieu provincial ou y puisera-t-il la régénération de son âme? Mais ce sont là deux nouvelles pièces. M. Donnay est homme à les faire, et à les faire supérieurement, s'il le veut. Il y faudrait seulement un peu moins de complication que dans *la Patronne*. Au fond, si j'osais me permettre de conseiller un déplacement à M. Donnay, je lui suggérerais de partir encore une fois pour Jérusalem. Ce serait grande fête à son nouveau — Retour...

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

Cette affaire de Casablanca, dont l'Allemagne a paru, pendant quatre ou cinq jours, se faire une menace contre la France, s'est réglée, comme la France, confiante en son bon droit, l'avait espéré. Après des alternatives où la fermeté de la France n'a pas fléchi, M. de Bülow a jugé, soit inopportun ou inutile, soit impossible, de prolonger ses manœuvres diplomatiques. Les deux gouvernements ont alors, dans un accord presque instantané, signé cette formule qu'il eût été si facile de rédiger, dès la première heure : « Les deux gouvernements, regrettant les événements qui se sont produits à Casablanca, le 25 septembre dernier, et qui ont amené des agents subalternes à des violences et à de fâcheuses voies de fait, décident de soumettre l'ensemble des questions soulevées à ce sujet à l'arbitrage. D'un commun accord, chacun des deux gouvernements s'engage à exprimer ses regrets sur les actes de ces agents, suivant le jugement que les arbitres auront porté sur les faits et sur la question de droit. » C'est sans doute la cour internationale de la Haye qui servira de tribunal arbitral. En s'adressant à lui, la France et l'Allemagne auront assez expressément témoigné leur volonté pacifique, pour que ce tribunal puisse statuer très librement, avec la certitude d'être entendu, obéi. La juridiction est solennelle. Le litige était presque vulgaire. En vérité, pour cette bagarre de Casablanca, il aurait pu suffire d'un tribunal correctionnel, si l'Europe en avait eu un. Il a paru étrange, odieux, dans le monde entier, à quiconque est doué de quelque bon sens et de quelque humanité, que, pour l'arrestation de déserteurs, doublement traîtres au drapeau allemand et au drapeau français, l'Allemagne pût engager des millions d'hommes dans une lutte si horriblement meurtrière. Par malheur, l'Allemagne se plaît à changer en grandes querelles de petites chicanes. Elle croit donner à des riens une importance historique, parce qu'elle leur superpose sa puissance et son orgueil. Voici, depuis 1871, la troisième « alerte ». La première

fut la plus grave. C'était, en 1887, l'affaire Schnœbelé. La France se trouva seule, en face de l'Allemagne ou plutôt de M. de Bismarck; et M. de Bismarck fut à lui seul l'arbitre de la situation. Il se sentait trop le maître de l'Europe pour s'inquiéter d'une intervention quelconque. Mais, son iniquité l'embarrassant, il hésita : pour la première fois, il recula devant l'injustice de sa cause. A la deuxième « alerte », c'était l'affaire du Maroc, en 1905. La France s'effraya de l'état où elle voyait sa défense nationale. Elle s'humilia, en renvoyant son ministre des affaires étrangères et en acceptant, malgré elle, la convocation de la Conférence d'Algésiras. Mais, dans cette Conférence, elle eut avec elle l'Europe presque tout entière. Hier, c'était la troisième « alerte ». La France ne s'est laissé ni épouvanter, ni même intimider. Elle n'a pas baissé la tête. Et si profonde était déjà la différence des temps qu'elle n'avait pas seulement l'appui de ses alliés et de ses amis; elle avait, moralement, le soutien de l'Allemagne. Car l'Allemagne, irritée contre l'empereur Guillaume et M. de Bülow pour l'affaire du *Daily Telegraph*, n'a pas voulu que l'affaire de Casablanca en fût la diversion, sous la forme terrible d'une guerre.

Il s'était écoulé plus d'un mois depuis l'incident de Casablanca, sans que le gouvernement allemand s'en fût ému. Il est difficile de croire que, pendant cet intervalle, il n'ait pas pu connaître l'incident avec une exactitude suffisante pour apprécier ce qu'il valait réellement. Il a dû savoir qu'il y avait, à Casablanca, une agence de désertion organisée par des négociants allemands. Il a dû savoir que, sur les six déserteurs que le consul allemand couvrait de sa protection, on comptait non seulement un Russe, un Autrichien, un Suisse, mais un Français, un légionnaire alsacien naturalisé Français par un décret du mois de mars dernier. Il a dû également savoir que, dans la bagarre, l'employé du consulat allemand, M. Just, et l'indigène dont il était accompagné, ne portaient aucun insigne de leur qualité officielle et que M. Just était arrivé, la canne levée, sur l'enseigne de vaisseau, M. de Soria, qui commandait nos hommes. On se demande comment, tous ces torts de ses agents, le gouvernement allemand a pu les ignorer, et comment aussi, s'il était dûment informé, il a pu, en novembre, tout à coup, tirer de cette affaire une querelle, une menace, qui mît la France dans la nécessité de s'humilier ou dans l'obligation de résister, pour la sauvegarde de sa dignité. Dès le jour où la publication orageuse du *Daily Telegraph* trouble l'Allemagne, M. de Bülow ressaisit l'affaire de Casablanca, comme pour détourner sur elle l'attention de l'opinion allemande. Et la

rumeur d'un désaccord des deux puissances s'élève, à Berlin, puis à Paris. Pendant huit jours, il n'est plus parlé, d'une frontière à l'autre, que du conflit qui se prépare. La diplomatie de M. de Bülow paraît intraitable et s'ingénie opiniâtrement à multiplier les manèges de son mauvais vouloir. Le 14 octobre, l'Allemagne avait proposé un arbitrage; le 15, la France avait accepté cette procédure. Aussitôt, l'Allemagne exige que l'arbitrage s'exerce sur la question de droit seulement, bien que le fait et le droit soient également contestés, les dires des témoins n'étant pas moins contradictoires que les thèses des juristes. Ce n'est pas tout. L'Allemagne prétend qu'avant la convocation même des arbitres, la France lui exprime formellement ses « regrets », pour l'incorrection avec laquelle nos officiers et nos soldats se seraient comportés; à cette condition, l'Allemagne promet de « regretter », elle, que son consul a outrepassé son mandat. Le gouvernement français n'admet pas qu'on puisse distinguer le fait et le droit; il confiera au tribunal arbitral les deux questions et il attendra silencieusement la sentence, sans vouloir la préjuger. Il refuse, en tout cas, d'exprimer des regrets qui blâmeraient ses marins et ses soldats d'avoir rempli leur devoir militaire. Il se déclare seulement disposé à rechercher, avec le gouvernement allemand, une formule qui constaterait que les deux gouvernements « considèrent », au même titre, « comme regrettable l'incident du 25 septembre et l'échange de voies de fait qui s'est produit, à cette occasion ». En même temps, M. Pichon communique à M. de Bülow le rapport de M. Dordé, commissaire de police à Casablanca, sur l'incident du 25 septembre. M. de Bülow consent alors à la manifestation simultanée d' « un regret réciproque »; mais il persiste à vouloir que le regret précède le jugement des arbitres, sans s'apercevoir que c'est préalablement annuler leur office. Le gouvernement français refuse encore. M. de Bülow allègue, enfin, un grief dont l'examen ne serait pas possible et dont il resterait, lui et l'empereur, le seul juge : il invoque « l'honneur national » de l'Allemagne. La France ne se laisse pas terrifier. Elle a, elle aussi, son « honneur national ». Et M. de Bülow lui-même confesse, indirectement, que cet argument suprême manquait un peu de sincérité sur ses lèvres, puisqu'il l'a oublié, pour conclure l'accord du 9 novembre, en agréant la formule qui consacrait la proposition française, celle de l'arbitrage intégral. On a raconté que le rapport du commissaire de police Dordé avait fait la lumière dans l'esprit de M. de Bülow. Nous aimons autant supposer que M. de Bülow a eu des raisons plus fortes ou plus hautes. Sa décision, quels qu'en aient été les

motifs, a paru juste à l'Allemagne et sage à l'Europe. Elle est profitable à la France. Il faut donc nous en féliciter.

La France a eu vaillamment confiance dans sa cause. Elle connaissait bien, cette fois, la question; elle avait conscience de son droit; elle s'étonnait de la querelle et, sans bravade, elle était résolue à affronter le danger. Les partis qui la divisent, politiquement, se sont unis, patriotiquement, et, sans vouloir se souvenir si le gouvernement mérite ou non leur sympathie, leur dévouement, ils se sont groupés autour de lui, parce qu'il avait raison devant l'étranger et parce qu'il portait le drapeau. Ce gouvernement défendait l'honneur du pays, bien visiblement. Céder aux exigences de l'Allemagne, c'était l'abdication de la France. On assurait mieux, d'ailleurs, la paix du lendemain, avec celle du jour, par la résistance que par une défaillance. La France a eu ainsi, devant l'Allemagne, une attitude digne d'elle-même, et, ce qui en redouble le prix, elle a été approuvée de l'Europe. Peut-être la fermeté tranquille de la France, tout entière décidée à soutenir la lutte, a-t-elle efficacement averti M. de Bülow que le plaisir de la terrifier devenait un risque grave et même dangereux : en escomptant moins notre faiblesse, l'Allemagne s'abstiendra plus facilement de toute politique tracassière et provocante, par devers la France. Peut-être aussi l'Allemagne ne s'est-elle pas sentie libre, dans l'état actuel de l'Europe et de l'Orient; peut-être sa prudence a-t-elle mesuré les difficultés d'une guerre générale où elle aurait plus d'ennemis et la France plus d'alliés, que M. de Bismarck n'avait jamais voulu ou pu le prévoir. Mais il faut dire que le gouvernement allemand avait soulevé contre lui l'opinion allemande autant que l'opinion européenne; celle-là aussi émue de l'affaire du *Daily Telegraph* que celle-ci de l'affaire de Casablanca. Il a été réduit à l'impuissance par l'une et vaincu par l'autre. Souhaitons que cette crise enseigne également à Guillaume II et à son chancelier que leur politique doit compter davantage désormais avec l'Europe, avec la nation allemande elle-même. Il est incontestable que, depuis un an, l'Allemagne a été troublée, à l'intérieur, par des scandales qui ont affaibli ne elle le sentiment du respect. Aujourd'hui, c'est sa foi monarchique, c'est sa docilité gouvernementale que met à l'épreuve le discord dont l'empereur, M. de Bülow et le Reichstag sont les héros ou les victimes, si confusément, avec des griefs qu'ils osent à peine préciser et des ombrages qu'ils ne savent comment écarter. L'Allemagne a besoin de se recueillir. Mais il faut aussi qu'elle reconnaisse les fautes dont ses triomphes lui ont donné le goût et l'habitude. Même pacifique par intention, même

jalouse de ne pas livrer à un hasard la gloire et la prospérité si laborieusement acquises, elle est arrogante, comme si c'était son naturel, et tout de suite menaçante. C'est qu'elle se considère comme la plus grande nation de l'Europe et qu'elle prétend poser sur tous le joug de sa suprématie. Certes, elle garde la puissance formidable de ses armes. Mais elle n'exerce plus sur l'Europe l'hégémonie que M. de Bismarck lui avait assurée. Il faut que, pour sa propre paix, elle se résigne à ce sacrifice de son orgueil. Ainsi le veut la réalité des choses qui se sont accomplies, depuis ces dernières années, sur toute la surface du continent européen, à l'Orient aussi bien qu'à l'Occident.

Ce n'est pas sur l'affaire de Casablanca, c'est sur celle du *Daily Telegraph* que M. de Bülow était interpellé, le 10 novembre; et le débat n'intéressait plus la France ou l'Angleterre seulement : il intéressait l'Empire, parce que, si M. de Bülow paraissait à la tribune, c'était bien l'empereur qu'on croyait apercevoir à la barre du Reichstag, et parce que, de plus, le Reichstag mettait en cause la Constitution de l'Empire lui-même. L'embarras de M. de Bülow était pénible à l'homme d'Etat, cruel au courtisan. Comment, dans cette affaire où les fautes du souverain et du chancelier se valaient, également graves, également inexcusables, M. de Bülow pouvait-il faire son apologie, sans condamner l'empereur, ou faire l'apologie de l'empereur, sans se condamner lui-même? Le débat a duré deux journées. Le premier jour, M. de Bülow a parlé sans se justifier sérieusement, mais non sans juger l'empereur et sans l'inculper, si discrète que voulût être sa délicatesse oratoire. Le deuxième jour, M. de Bülow est resté muet, alors que, devant lui, les interprètes de tous les partis censuraient l'empereur. Le 10, le blâme n'avait pas dépassé le respect; le 11, les critiques étaient audacieusement irrévérencieuses. Jamais un roi de Prusse, jamais un empereur d'Allemagne, n'avait encore été traité, dans le Parlement, avec cette violence satirique. Cependant la question de droit constitutionnel, la question de savoir dans quelle mesure la politique de l'empereur était libre ou devait s'harmoniser avec celle de son chancelier et du Reichstag, n'a pas été posée. Aucune sanction du débat; pas d'ordre du jour; pas d'Adresse. Il est vrai qu'un Parlement allemand n'a ni l'esprit décisif, ni l'esprit logique d'un parlement anglais ou français. Il est plus studieux des formalités que des principes. Mais, en réalité, la très grande majorité du Reichstag, comme celle du peuple allemand, pense que la Constitution qui accorde à l'action du souverain tant de latitude, en dehors du Parlement, est bonne, royalement bonne, dans l'intérêt

national : l'histoire de l'unité allemande l'a prouvé. Le Reichstag ne songe guère à refaire cette Constitution. Ce qu'il reproche à l'empereur, ce n'est pas tant de jouir d'un droit excessif que de s'en servir abusivement, avec l'intempérance primesautière de sa parole et de son geste. Un empereur tout-puissant, mais plus maître de lui-même et qui, à l'occasion, sache se brider spontanément; moins loquace et qui ne fasse pas trop de tapage sur la voie publique de l'Europe; qui, avant toute incartade, se souvienne, sinon de l'obéissance, du moins des égards qu'il doit à la fonction de son chancelier et à celle du Reichstag; qui daigne, de temps en temps, consulter les princes confédérés, ses « vassaux » : voilà le César dont le type convient au Reichstag; et c'est de celui-là que, durant le débat même, le public voulait voir les rapports « se rétablir » avec la nation, comme « autrefois ». Que le Reichstag demandât à l'empereur, par l'entremise de M. de Bülow, une révolution constitutionnelle qui garantît, parlementairement, les pouvoirs du chancelier et du Reichstag contre le bon plaisir de l'empereur; que l'empereur l'opérât lui-même, en se frappant la poitrine : il y avait quelque naïveté à s'y attendre. La conversation secrète que M. de Bülow a eue, le 17 novembre, avec l'empereur, et qui a tant passionné d'avance les imaginations des mécontents, n'a produit qu'une formule à demi énigmatique, dont l'empereur et M. de Bülow pouvaient être satisfaits, au sens propre, mais dont le Reichstag et la nation ne sauraient, sans illusion, s'estimer contents, au sens constitutionnel, au sens parlementaire. « S. M. a accueilli les déclarations du chancelier, prince de Bülow, avec une profonde gravité et exprime ainsi sa volonté. Sans se laisser troubler par les exagérations qu'il regarde comme injustifiées de la critique publique, il considère comme son devoir impérial le plus élevé d'assurer la constance de la politique de l'Empire, sous la sauvegarde des responsabilités constitutionnelles. En conformité de ces vues, S. M. l'empereur approuve les déclarations faites par le chancelier de l'empire au Reichstag et assure au prince de Bülow qu'il lui continuera sa confiance. » Telle était la formule, et le texte semble porter la griffe de Guillaume II plus que celle de M. de Bülow. On n'y peut voir qu'un expédieut protocolaire qui termine une querelle, mais qui n'en change pas les motifs. L'empereur reste ce qu'il était. Il maintient sa prérogative. Il continuera de diriger souverainement la politique extérieure de l'Empire, en collaboration avec son chancelier, sans que ce chancelier dépende du Reichstag et doive lui obéir. Car, ces « responsabilités ministérielles » que l'empereur énonce, parce que le mot sonne agréablement à l'oreille du public, elles

sont vaines : elles n'existent qu'en lui, symboliquement et historiquement. Guillaume II proteste contre les jugements qu'il vient d'endurer. Si donc il agrée « les déclarations faites par le chancelier de l'Empire au Reichstag », c'est par une condescendance toute psychologique. Il promet seulement, avec M. de Bülow, « de s'imposer, à l'avenir, même dans ses conversations privées, la réserve qui est indispensable pour l'unité de la politique et pour l'autorité de la couronne ». Il se montrera plus prudent. Il sera sage; mais cette sagesse n'aura rien d'un commandement « constitutionnel ». Quant à M. de Bülow, dont le rôle a été si mystérieux dans tous ces incidents, il demeure chancelier. Va-t-il, pour les besoins de sa réputation et de sa popularité, changer lui-même et se dresser, dès demain, devant l'empereur, sous la cuirasse d'un chancelier « de fer »? La chose est peu croyable.

Dans l'alerte nouvelle, la France s'est sentie, courageusement, assez forte pour ne pas trembler, pour ne pas supporter que l'arrogance allemande la traitât comme un jouet. Cette force a-t-elle plutôt résidé dans un sentiment moral que dans une impression matérielle? Mais la France aurait-elle pu, moralement, affronter, en 1908, la menace qui, en 1905, l'avait tant troublée, si elle n'avait eu, matériellement, la certitude de pouvoir résister? C'est une question difficile à résoudre. Que la France fût tout à fait prête pour sa défense, elle ne le savait pas, peut-être ne le croyait-elle pas, et, naturellement, M. Clémenceau ne le lui a pas dit. Mais le mot, sans être un cri d'effroi, est sorti de toutes les bouches : « Sommes-nous prêts? » Il aurait fallu demander aussi sur quoi nos alliances, soit formelles, soit secrètes, nous permettaient de compter. S'il a paru inopportun ou impossible d'interroger, parlementairement, les trois ministres qui auraient pu et dû renseigner la France, l'interrogation ne s'en est pas moins élevée du cœur à la fois anxieux et confiant de la patrie, vers le Parlement, vers le gouvernement; et c'était leur « alerte » à eux, une alerte qui leur aura rappelé tous les devoirs qu'ils ont négligés, cette année encore, à l'égard de l'armée et de la marine. Il faut supposer qu'il ne serait pas besoin, comme en 1905, d'un crédit exceptionnel de 225 millions, pour réparer immédiatement des brèches comme celles que le général André laissait béantes, à la frontière. Mais la loi du service de deux ans affaiblit si bien notre défense nationale qu'à l'heure de « l'alerte », notre armée active n'avait plus sous ses drapeaux qu'une classe de jeunes soldats insuffisamment instruite et qu'on a pu calculer qu'en vingt ans, sous le régime de cette loi, l'effectif annuel de l'armée aura diminué de 46 000 hommes. Veut-on remédier

à ce vice dangereux, néfaste, de la loi? Quant à notre marine, tout le monde, sans excepter le successeur de M. Thomson, en connaît l'état lamentable, la désorganisation, la pénurie. Tandis qu'à l'envi, l'Allemagne et l'Angleterre se constituaient des flottes de cuirassés, la France ne voulait plus avoir qu'une marine purement défensive : elle est réduite à ne posséder, aujourd'hui, autour de ses flottilles, que 15 cuirassés, 21 croiseurs cuirassés et 5 garde-côtes, qui aient une valeur réelle. Notre flotte est moindre, numériquement, qu'en 1902. Et on a pris comme règle du programme naval la prescription de nous construire une marine au rabais. Le rapporteur du budget de la marine, M. Chaumet, démontre que, si la France veut se pourvoir, entre 1910 et 1918, d'une flotte simplement égale à celle de l'Allemagne, il faut qu'elle dépense annuellement, non plus 300 millions, mais, comme l'Allemagne, 500. La leçon de l' « alerte », c'est donc moralement que notre patriotisme doit rester en éveil et notre union patriotique se resserrer de plus en plus; matériellement, c'est que nos efforts, nos sacrifices, pour notre armée et notre marine, doivent commencer immédiatement, avec une virilité qui ne perde plus de temps et qui n'épargne plus l'argent.

On ne parle presque plus de la Conférence qui devait régler la nouvelle affaire d'Orient. L'Europe attend que la Russie et l'Autriche se soient accordées sur le programme préliminaire. Quant aux négociations directes de l'Autriche et de la Turquie, de la Turquie et de la Bulgarie, elles ont des péripéties si diverses qu'à peine serait-il possible d'en noter les variations. La question n'est déjà plus de savoir si elles prépareront par leurs arrangements la besogne de la Conférence ou si le traité de Berlin restera déchiré, comme s'il n'existait plus pour personne, chacun prétendant à s'en approprier un lambeau. C'est de savoir si la Serbie et le Montenegro, qui se plaignent que l'Autriche, par son annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, étouffe leur vie économique et nationale, recevront d'elle quelques « compensations », ou si, rebutés, désespérés, ils prendront les armes contre elle, malgré les exhortations des puissances. Jusqu'à ce jour, l'Autriche leur a refusé toute « compensation ». Elle a même déclaré, par la bouche de M. d'Æhrenthal, à Vienne, et de M. Wekerlé, à Budapest, qu'elle ne voulait pas « connaître les prétentions de la Serbie. » Elle reproche avec véhémence à la Serbie et au Monténégro les manifestations bruyantes de leur patriotisme. Elle feint d'être inquiète de leurs armements. La Serbie, elle, impute à l'Autriche le dessein de s'emparer de son territoire : soupçon qui excite, à Constantinople, une défiance presque aussi vive qu'à Saint-Péters-

bourg. Maîtresse de la Serbie, l'Autriche tournerait le sandjak de Novi-Bazar, dérisoirement restitué à la Turquie. Elle dominerait, sur le territoire turc, la plaine fameuse de Kossovo, et s'ouvrirait quelques-uns des passages de la Macédoine. Elle étendrait, de Belgrade aux Portes de fer, sa possession du Danube. La frontière qu'elle aurait conquise borderait, à l'est, un coin de la Roumanie; elle longerait entièrement, au sud, la Bulgarie, si bien qu'une troupe autrichienne pourrait camper devant Sofia, distant d'une étape seulement. C'est d'une moitié de la route que l'Autriche aurait abrégé sa « marche » vers Salonique. On conçoit donc que ce projet d'occuper la Serbie alarme la Turquie et les Etats balkaniques. Mais l'Autriche ne peut pas ignorer les éventualités dangereuses où cette aventure l'entraînerait. Berlin même l'avise d'être prudente. Car une guerre, comme celle qui éclaterait dans tout cet Orient, y compromettrait les intérêts de la politique allemande et les menacerait peut-être ailleurs. Vraiment, l'état de l'Europe, dans la phase où elle se trouve, n'est pas tel que M. de Bülow puisse ou veuille répéter à M. d'Æhrental ce que M. de Bismarck disait au comte Andrassy, après la signature du traité de Berlin : « A moi le nord de l'Europe avec les Allemands, à vous le sud avec les Slaves. »

Pie X a célébré son Jubilé sacerdotal, parmi les félicitations du monde catholique tout entier, parmi les acclamations des quatre cents évêques et des cinquante mille fidèles réunis autour de l'autel de la Confession. La plupart des puissances lui avaient envoyé des missions extraordinaires, pour le saluer de leurs hommages et de leurs vœux. Le corps diplomatique était présent à la cérémonie. Seul, manquait un représentant de la France : la République ne veut pas savoir qu'il y a un Pape et que ce Pape commande à la foi de plus de Français que nos maîtres n'ont d'électeurs. Si Pie X, par sa piété si ardente et si douce, par sa sainte simplicité, par sa bonté pleine d'effusion, par sa noble et tendre sensibilité, a conquis l'amour de tous les Français dont il défend le culte, il a mérité des ennemis mêmes de l'Eglise le respect par sa forte volonté, par son courage et son énergie. Certes, pendant qu'il priait, dans cette solennité, pour les catholiques de toutes les nations, il aura pensé, douloureusement, à l'Eglise de France, la plus éprouvée qui soit, aujourd'hui, sur la terre. Et peut-être une consolation a-t-elle rasséréné son cœur. Les sectaires qui nous gouvernent avaient calculé que leur politique, à force d'être persécutrice, commencerait la destruction du catholicisme français. Cette politique les a déçus, plus qu'il ne leur plaît de l'avouer. Ils

ont séparé l'Etat de l'Eglise; ils n'ont séparé ni du Pape l'Eglise, ni du Pape et de l'Eglise la France. Si le Pape et les évêques n'ont pas encore pu réorganiser tout ce qui a été dissous, réparer tout ce qui a été ébréché, raffermir tout ce qui a été troublé, le temps et Dieu leur en assureront les moyens. Le principal a été fait, au fond des âmes : l'unité catholique a été maintenue, dans sa suprême intégrité; l'union des laïques et du clergé s'est resserrée, comme celle du clergé et du Pape. Pie X a raison d'aimer notre pays et d'avoir confiance dans l'avenir religieux de la France. Cette France, si changeante et douée d'une telle vie, d'un tel pouvoir de corriger à la fois ses fautes et ses infortunes, même de remonter de ses abîmes et de ressusciter à ses gloires, peut tout ce qu'elle veut, quand elle recouvre, soudain, la haine du mal qui la déshonore et qui la perd. Les miracles qu'elle ne fait pas elle-même, Dieu les fait souvent pour elle, dans la pitié qu'il lui garde, en souvenir de la destinée dont il l'avait dotée. Un Pape qui s'étonnait des vicissitudes où la France, tour à tour s'abandonnant et se retrouvant, renouvelait si prodigieusement sa fortune, disait qu'elle était « gouvernée par la Providence ». Pie X est généreusement prêt à l'assister, la Providence de nos pères, et la sollicitude qu'il témoigne à cette France dont il ne faut jamais désespérer est l'encouragement le plus haut, le secours le plus sûr qu'elle puisse recevoir, pour son salut.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Allemagne religieuse ; le catholicisme (1800-1870), t. III et IV, par G. Goyau. 2 vol. in-16 (Perrin.)

Voici l'achèvement de la monumentale introduction à l'histoire attendue du *Kulturkampf* bismarckien. A soi seule, cette introduction est un beau livre, un modèle d'érudition et de clarté, un recueil de précieux enseignements. Les deux volumes qui viennent de paraître comprennent la période de 1848 à 1870, où le catholicisme allemand ne cesse de croître, mais où de nombreux périls se dessinent : péril de conflit avec les pouvoirs civils, péril de contradiction avec l'idée unitaire, péril d'antagonisme avec la science universitaire, péril surtout d'insubordination envers l'autorité pontificale et de dissidence dogmatique; angoissante à bien des égards, cette histoire est consolante, en définitive, par les admirables vertus qu'elle montre à l'œuvre, par le triomphe catholique qu'elle fait déjà pressentir.

Les détours du cœur, par Paul Bourget. 1 vol. in-16. (Plon.)

Dans ces courtes nouvelles on retrouve, aussi marquées que dans ses romans, les deux principales caractéristiques du talent de M. Paul Bourget : une analyse psychologique très pénétrante, une entente très sûre du drame. Cette dernière qualité devait, au théâtre, assurer son succès; mais elle lui est tout aussi précieuse ici. Elle donne, en effet, à ses moindres contes, un intérêt poignant. Combien il a raison de ne point dédaigner ce genre d'émotion qui n'est méprisable que si on emploie des moyens vulgaires! Sans rien perdre de sa distinction, de sa maîtrise il atteint ainsi un public beaucoup plus vaste et qui ne sera point déçu.

Autour de Sainte-Hélène, par Frédéric Masson, de l'Académie française. 2 vol. in-18. (Ollendorff.)

Ces deux volumes doivent leur origine à une conférence prononcée au printemps dernier, et à la retentissante polémique qui s'en suivit. Comme on a très sagement résolu de part et d'autre de se cantonner sur le terrain de l'histoire, M. Masson a tenu à préciser et à documenter son opinion sur le séjour à Sainte-Hélène et le départ du général Gourgaud. Il a été ainsi amené à peindre quelques autres personnages mêlés à la captivité et à l'agonie de Napoléon, notamment Antommarchi, Montchenu, Piontkowski. Comme toujours, il a éclairé bien des obscurités et fait justice d'un certain nombre de légendes; comme souvent, il a semé au passage les appréciations passionnées. Le début de son avertissement est peut-être ce qui a jamais été écrit de plus mordant sur les désagréments du métier d'historien.

Paris sous Napoléon. V. *Assistance et bienfaisance. Approvisionnement.* par L. de Lanzac de Laborie. 1 vol. in-8°. (Plon.)

Que l'auteur sache demeurer intéressant en traitant les sujets à première vue les plus revêches, nos lecteurs ne l'ignorent pas. Ils ne seront donc point étonnés de lire avec une persistante curiosité le volume d'aujourd'hui. D'autant plus que, à voir comment se reconstitua peu à peu l'assistance privée, et aussi comment, après la crise révolutionnaire, se rouvrirent les hôpitaux et y furent rappelées les religieuses, ils pourront trouver, pour notre temps, des leçons et des espoirs. Au-dessus de ces détails plane la présence de Napoléon, ce génial touche à tout qui cassait souvent, mais qui organisait si fortement quand il en avait le besoin ou le loisir.

Le Drapeau ou la Foi? par Adolphe Aderer. 1 vol. in-12. (Calmann-Lévy.)

M. Aderer aime les conflits d'âme, et sa nouvelle œuvre en expose un de fort émouvant, et dont l'origine est la révocation de l'Edit de Nantes. Il va sans dire que des deux héros l'un est Allemand et protestant, l'autre est catholique et Française. Tant que les jours sont dorés, les cœurs parlent de préférence. Et c'est en 1867, en pleine Exposition. Mais vient la guerre. Versailles est en deuil, c'est le drapeau qui commande : alors c'est la rupture. La foi, jadis, fit la première; la patrie commande la seconde. Le drame est très finement analysé et fouillé, et il faut remercier l'auteur d'avoir si joliment campé une Française à qui le devoir sait imposer la vertu.

En marge du Temps, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Jamais titre ne fut mieux porté que celui de ce livre. Il contient la série de remarquables et très fines études parues dans le *Temps* sous cette rubrique : « En marge », et qui, d'abord, intriguèrent les lecteurs, tant ils trouvaient d'érudition,

de talent et d'art dans ces intéressantes notes. Le succès du volume est assuré : il sera fait par tous les friands de bonne littérature et tous les amateurs de documentation curieuse. M. Roujon est un heureux chercheur, mais son amour des bonnes lettres a préparé assidûment ses chances!

La Hongrie au XXe siècle. — Etude économique et sociale par René Gonnard, 1 vol. in-12. (Colin.)

Voici un livre qui pourrait être fastidieux et que son auteur a su rendre intéressant, plus que cela : captivant, dès qu'on s'occupe de politique générale et qu'on se rend compte que les amitiés ou les haines de peuple à peuple sont basées moins sur les tempéraments et la race que sur les nécessités économiques. L'ouvrage de M. Gonnard, écrit de première main, sur place et d'après des documents incontestables, est de ceux qui rendent service non seulement au lecteur, mais au pays.

La langue française d'aujourd'hui : *Evolution, Problèmes actuels*, par Albert Dauzat. — Un vol. in-18. (Colin.)

Par ce temps d'espéranto, de réformes orthographiques, si l'on voyait d'un peu près comment se constitue une langue, comment et pourquoi elle évolue et ce que peuvent les grammairiens? M. Dauzat nous y aide le plus curieusement du monde, en nous prouvant que l'usage est le seul grand maître... et c'est pourquoi l'Académie refait périodiquement le dictionnaire d'usage.

Nouvelles études sur l'Histoire de l'art, par M. Emile Michel, de l'Institut. — Un vol. in-16. (Hachette.)

Dans ce nouveau livre M. Emile Michel traite avec sa science accoutumée des transformations successives de la critique d'art, des principes d'art de Vinci, de l'étude d'après nature. Enfin il esquisse la figure de deux Mécènes célèbres : Claude Fabri de Peiresc et Constantin Huyghens.

L'Anneau fatal, par Charles Foley; illustrations de G. Dutriac. — Un vol. in-12. (Mame.)

Pour les jeunes lectrices, — et lecteurs — (et même pour ceux qui parlent de leur jeunesse au passé!), un roman de Foley est toujours une bonne fortune. Celui-ci, très vivant, gai, mais mystérieux et dramatique à souhait, ne trompera pas leur attente. Et, en attendant le prochain, on le relira.

L'Alsace-Lorraine de nos jours (préface de M. Barrès), par Florent-Matter. — Un vol. in-12. (Plon.)

Voici, sur la position du problème alsacien-lorrain, sur les intentions fermes de l'Allemagne et l'état réel de l'opinion aux pays annexés, sur la mentalité et les sentiments des nouvelles générations, des renseignements de première main, puisés aux sources sûres et appuyés toujours sur de nombreux documents qui embrassent toutes les lourdes années du lendemain de la défaite jusqu'à nos jours, et formulent nettement tous les espoirs autorisés par des constatations positives. Ce livre est de ceux qu'il faut avoir lus si l'on veut connaître cette angoissante question.

Le barbier Gracchus. Episode de la Terreur lyonnaise, par Jean Drault. 1 vol. in-12. (Nouv. Librairie nationale.)

C'est un roman dont l'histoire véridique fait le fond et l'atmosphère. L'auteur, qui semblait s'être spécialisé dans les plaisanteries, d'ailleurs fort amusantes, du légendaire Chapuzot, a victorieusement prouvé qu'après avoir fait sourire il sait aussi faire frémir. Son livre d'aujourd'hui est d'une intensité dramatique fort remarquable, et donnera au lecteur la juste impression d'une époque vraiment trop célébrée depuis quelque temps. Il est bon de redire les atrocités et les sottises qui la firent abominable, et pas un lecteur du *Barbier Gracchus* ne trouvera l'écrivain trop sévère. M. Chavanon a mis en tête du volume une préface batailleuse, où l'on trouvera des citations qu'il ne faut pas laisser perdre, car elles sont de bonnes armes.

Trois années de chasse au Mozambique, par Guillaume Vasse. 1 vol. in-12 illustré. (Hachette.)

M. Vasse est naturaliste en même temps que chasseur : il sait parler avec une précision très instructive des innombrables animaux qu'il a tués. Il étudiait les mœurs de ces quadrupèdes, de ces oiseaux et de ces sauriens si curieux du Sud africain, en même temps qu'il enrichissait les collections du Muséum et pourvoyait à sa propre subsistance, grâce à la sûreté de son tir. Il nous montre aujourd'hui que sa plume vaut son fusil. Ses récits alertes, ses descriptions rapides, mais nettes, et ses observations souvent très neuves passionneront tous les amateurs d'exotisme.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA JEUNE-TURQUIE

ET LES BALKANS

Le « rétablissement par le Sultan Abd-ul-Hamid de la constitution qu'il avait promulguée en 1876 » (euphémisme par lequel les diplomates entendent la révolution turque), l'annexion par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, et la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie, sont des événements qui ont causé une surprise d'autant moins explicable qu'ils étaient à prévoir depuis quelque temps déjà.

Il est entendu que l'Angleterre suit, quel que soit le parti dominant, une politique profonde, immuable, en ce qui concerne l'étranger. Quand il s'agit de la Turquie, les puissances ne se piquent pas de suite dans les idées. La nation qui passe pour en avoir plus que les autres, l'Angleterre n'a pas fait preuve de cette constance. Après la guerre de Crimée, où elle avait, grâce à la France, arrêté les Russes dans leur marche vers le Bosphore, elle avait accepté, à la conférence de Londres, réunie en 1871 à l'instigation de Bismarck, que fût sanctionnée la dénonciation, par la Russie pendant la guerre franco-allemande, des clauses relatives à la mer Noire contenues dans le traité de Paris. Il est vrai qu'un protocole signé par les grandes puissances avait posé à cette époque comme « principe essentiel du droit des gens qu'aucune puissance ne pouvait répudier les obligations d'un traité ou modifier les clauses d'un traité sauf en cas du consentement des parties contractantes, par une entente amiable. » Une déclaration analogue accompagna le traité de Berlin, comme nous verrons un protocole similaire stipuler, si la conférence des Balkans se réunit, l'inviolabilité des traités, après avoir été toutefois obligée de reconnaître les violations qui viennent d'être commises. Au congrès de Berlin, lord Beaconsfield et le marquis de Salisbury se posèrent d'abord en défenseurs intransigeants de l'intégrité de l'Empire, puis brusquement, ils prirent l'initiative du démembrement, à la stupeur des plénipotentiaires turcs, appuyèrent la constitution de la Bulgarie

en principauté semi-indépendante, mirent la main sur l'île de Chypre, en même temps que lord Beaconsfield proposait l'occupation par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine « *grand bienfait*, disait-il, *pour l'Europe et pour la Turquie!* » Ayant ainsi contribué de tout son pouvoir au démembrement de l'Empire ottoman, et s'étant adjugé comme courtage un morceau important, l'Angleterre, après le traité de Berlin, reprit avec le plus grand sang-froid la thèse de l'intégrité. Cela dura jusqu'au jour où M. Gladstone, arrivant au pouvoir, déclara sans ambages qu'il fallait rejeter, « bag and baggages » les Turcs en Asie, et en débarrasser l'Europe. Lorsque lord Salisbury revint aux affaires, il commença par reprendre le système de la protection de l'intégrité, puis soudain, changeant d'allure, il mit la main sur l'Egypte et le Soudan. Depuis cette époque, l'Angleterre a soutenu toutes les revendications des nombreux partis qui rêvent la dissolution de l'empire, Arméniens, Macédoniens et Grecs.

Entre temps, la France qui, depuis les croisades, avait eu en Orient une situation privilégiée, se mettait à faire de l'anti-cléricalisme un article d'exportation et voyait peu à peu son influence passer aux mains des Allemands et des Italiens. L'Allemagne, qui cherchait des débouchés pour son commerce et son industrie constamment grandissants, sut profiter des circonstances, et avant même le voyage théâtral du Kaiser en Palestine et sa visite au Sultan, l'influence allemande était devenue prépondérante à Constantinople. Devant une Europe hostile et qui n'avait qu'une idée, se disputer ses dépouilles, en présence d'intrigues de toutes sortes auxquelles il ne pouvait opposer que la ruse, le Sultan se jeta dans les bras du souverain tout-puissant qui lui offrait sa protection et qui se posait devant l'univers comme le défenseur des musulmans opprimés. Naturellement, le Sultan prodiguait à son puissant ami toutes les concessions que d'autres cherchaient à lui arracher par menaces et l'on peut dire que pendant quelques années, le Kaiser fut le maître à Constantinople, et que la grande majorité des Turcs, la presque totalité des officiers étaient pro-allemands. Mais le Kaiser, avec une très grande imprévoyance, n'a pas tiré le parti le plus utile de la situation prépondérante que l'Allemagne avait acquise en Turquie. Informé par le général Colmar von der Goltz et par quelques autres des officiers allemands détachés dans l'armée ottomane, du déplorable état dans lequel étaient laissés officiers et soldats, souvent sans solde pendant des mois entiers, averti du régime de corruption qui régnait dans tout le gouvernement, il n'eût eu qu'un mot à dire pour montrer au Sultan les périls qu'il allait courir et le mécontentement grandissant que tout signa-

lait. Il ne comprit pas que, ainsi que le dit M. René Pinon : « l'hégémonie allemande en Orient était fondée d'abord sur les relations cordiales des deux souverains » et que, par suite, son intérêt majeur était que le souverain turc conservât son pouvoir. Il se contenta d'obtenir et de faire obtenir à ses sujets le plus de concessions possibles de toute nature, industrielles aussi bien que politiques, et au lieu de soutenir et d'éclairer le prince dont il se disait l'ami, il prenait ces mesures « en se faisant donner le droit d'établir des colonies allemandes agricoles en Anatolie et en Syrie, pour se créer ainsi des droits à faire valoir au moment du partage des dépouilles de l'homme malade [1] ».

La lutte pour la suprématie commerciale et industrielle entre l'Allemagne et l'Angleterre se fit bientôt sentir dans l'empire ottoman comme partout ailleurs, plus que partout ailleurs, au détriment de l'Angleterre, grâce aux nombreuses concessions de chemins de fer obtenues par les Allemands, à la supériorité de leurs agents, de leurs commis-voyageurs, à leurs banques, à leurs services maritimes, etc. L'Angleterre essaya bien tout d'abord de s'opposer au chemin de fer de Bagdad, mais quand elle comprit que l'Allemagne finirait par obtenir la haute main sur cette ligne et que, par là, les marchandises allemandes pénétreraient facilement aux Indes, elle se décida à adopter en Turquie une politique plus active et à essayer de combattre l'influence allemande.

Parmi les Turcs patriotes, même parmi ceux qui avaient accepté le plus volontiers la protection allemande, régnait, depuis longtemps déjà, un sourd mécontentement. Tantôt la France, avec l'affaire des quais de Constantinople et les créances de certains protégés français, tantôt les Etats-Unis, avec les exigences de leurs missionnaires protestants, tantôt l'Italie avec ses bureaux de poste, avançaient des prétentions plus ou moins fondées et, à tous propos, menaçaient de démonstrations navales, de saisie d'îles turques, de mainmise sur les douanes; en fait, les menaces contre la Turquie, en tant qu'Etat souverain, étaient continuelles. Chaque fois le Sultan s'était adressé à son « grand ami », à celui que les Turcs regardaient comme leur protecteur, et chaque fois le protecteur leur avait dit de céder, et avait fait suivre ce conseil de nouvelles demandes de concessions, de privilèges nouveaux.

Le Sultan qui, à en croire l'ancien diplomate turc dont nous venons de citer le témoignage, n'a eu toute sa vie qu'un seul but, conserver le pouvoir, fût-ce au prix de la ruine de son

[1] Cette opinion est celle de nombreux fonctionnaires turcs; citons, entre autres, M Rustem-Bey de Bilinski, précédemment chargé d'affaires de Turquie à Washington (*The Turkish Revolution*, « XIX th. Century »).

pays, qui « a suivi plus que n'importe quel prince dans l'histoire la devise : Après moi le déluge, » se contentait de ces avis platoniques. Il n'en était pas de même de ceux de ses sujets qui ne profitaient pas des pratiques corruptrices et des « bakchichs » que se faisaient donner les favoris du maître. Le mécontentement grandissait, et, en dépit d'un système d'espionnage effroyable, les mécontents se mirent en communication directe avec le parti dit des « Jeunes Turcs », réfugiés en Europe et principalement en Angleterre, à Paris et en Suisse. Beaucoup, parmi les plus entreprenants de ces réfugiés, avaient fait leurs études à Londres ou à Paris et s'étaient, surtout en Angleterre, affiliés aux loges maçonniques[1]; les idées de la Révolution française les hantaient, et ils mirent tout en œuvre pour préparer un mouvement en Turquie. Ils avaient fort bien compris que tant que l'armée serait entièrement dévouée au Padischah, ils seraient impuissants, aussi tous leurs efforts se portèrent-ils vers l'armée. Ce n'était pas chose facile, car cet admirable soldat turc qui a provoqué l'enthousiasme de tous les gens de guerre qui ont pu l'étudier et le voir à l'œuvre, depuis von Moltke jusqu'à von der Goltz, avait pour le Commandeur des croyants un dévouement sans bornes que partageaient ses officiers, malgré la solde non payée, les vêtements en loques, les privations de toutes sortes. Il est même probable que tous les efforts et les intrigues des révolutionnaires eussent échoué devant cette dévotion au Sultan Calife, si le soldat turc ne s'était pas trouvé en contact avec ses compatriotes et ses coreligionnaires, servant dans la gendarmerie macédonienne, sous le commandement d'officiers qui pouvaient exiger qu'ils fussent payés, nourris et vêtus. L'armée turque, qui se trouvait concentrée en Macédoine, finit par trouver insupportable, en se comparant aux soldats musulmans qui servaient sous des chrétiens, le sort qui lui était fait, et se révolta, non tout d'abord avec la moindre idée, (sauf chez quelques jeunes officiers en relations avec les Jeunes Turcs), de faire une révolution, mais uniquement pour toucher la

[1] Le rôle des loges maçonniques dans la politique britannique à l'époque qui a précédé la Révolution française, a été mis en remarquable lumière dans le *Correspondant* (10 mai, 25 juin 1906), mais l'auteur n'a soulevé qu'un coin du voile. Nos lecteurs ne seront donc pas surpris de voir se renouveler l'emploi des mêmes moyens d'influence. Ce nest pas d'ailleurs aux Turcs seuls qu'il a été appliqué ces derniers temps. Le vicomte Hayashi, ministre, puis ambassadeur du Japon à Londres, au moment de la signature de l'Alliance anglo-japonaise et de la guerre russo-japonaise, et aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, était reçu franc-maçon en grande pompe à Londres peu de mois avant son départ d'Angleterre, et de nombreux japonais se sont en même temps affiliés aux loges anglaises, qui ont ainsi essaimé au Japon.

solde qui lui était due et avoir des uniformes et de quoi manger. La révolte des troupes de Macédoine gagna comme un incendie les troupes du vilayet d'Andrinople et de là se répandit jusqu'à celles en garnison aux environs de Constantinople. Seules, les troupes de la garde du Sultan, mieux traitées, ne prirent pas part au mouvement. On peut dire qu'il surprit les Jeunes Turcs eux-mêmes et encore plus ceux qui agissaient derrière eux ou mieux qui les faisaient agir. Mais ils profitèrent sur-le-champ de l'occasion, et, grâce aux nombreux affiliés qu'ils avaient dans les corps d'officiers des régiments, transformèrent soudain une simple révolte de soldats demandant le redressement de leurs griefs, purement militaires, en une révolution. C'est la première fois qu'un semblable fait s'est produit dans l'histoire de la Turquie. Bien des souverains ont été détrônés, assassinés, bien des changements politiques ont été faits par des conspirations et par la force, mais jamais nul n'avait pu faire dresser la masse de l'armée turque contre le Sultan, chef politique, militaire, religieux de l'Islam. Et encore, si Abd-ul-Hamid avait été le digne descendant d'Osman, s'il avait eu le courage de monter à cheval, et de se montrer à la tête des régiments fidèles de la garde impériale et des régiments hamidiés, en déployant l'étendard du prophète, il est plus que probable que les Jeunes Turcs n'auraient pas encore réussi cette fois. Tous ceux qui avaient approché Abd-ul-Hamid croyaient qu'il braverait plutôt mille fois la mort, malgré les terreurs au milieu desquelles il avait vécu, ou qu'il se tuerait de ses propres mains, plutôt que de renoncer à l'autorité suprême, but de sa vie pendant trente et un ans. Au lieu de cela, il a pitoyablement consenti à tout ce qui lui a été imposé et n'est plus maintenant qu'une ombre à qui est même refusé le privilège d'accorder des décorations qu'il distribuait à ceux dont il admettait la visite. Et cependant, tel est encore son prestige sur la masse des musulmans que les Jeunes Turcs n'ont osé ni lui imposer l'abdication, ni le déposer et qu'ils gardent ce fantôme de Sultan qui les couvre vis-à-vis des populations musulmanes. Car, il ne faut point s'y tromper, les Jeunes Turcs sont pour la plupart agnostiques, comme leurs frères .·. d'Europe, et ce manque de foi sera peut-être une des causes qui fera échouer la révolution ottomane, cause à laquelle n'ont pensé ni eux, ni ceux qui les appuient.

« La révolution turque est certainement une révolution patriotique, dit un écrivain anglais qui a bien étudié la question d'Orient et qui fait autorité [1], et à cause de son aspect patrio-

[1] J. E. Barker, *The Future of Turkey*. — « *Contemporary Rev.* ».

tique, on l'a comparée à la révolution japonaise. Mais il serait téméraire de conclure que la réforme de la Turquie sera aussi facile, réussira aussi bien que celle du Japon. » Et, en effet, la comparaison ne souffre pas l'examen. La religion du Japon est essentiellement une foi politique. Elle enseigne uniquement le patriotisme, le dévouement sans limite envers la patrie, le loyalisme, le dévouement sans bornes envers le souverain. Les Japonais avaient en outre le très grand avantage d'être une nation homogène, provenant de la même race, parlant la même langue, ayant en commun un glorieux passé. Et enfin les Japonais avaient pour eux leur situation géographique.

Près des deux tiers des habitants de la Turquie d'Europe appartiennent aux nationalités les plus diverses, et, qui pis est, à des nationalités qui se haïssent mortellement les unes les autres : les Bulgares, les Serbes, les Roumains, les Grecs, les Albanais, etc., sans compter les Macédoniens qui peut-être n'existent pas, bien qu'il y ait une Macédoine, les Arméniens qui existent bien qu'il n'y ait pas d'Arménie, et les Juifs qui sont partout, bien qu'il y ait une Palestine. Les Turcs bulgares, ou mieux les Bulgares sujets turcs, dominent dans la partie de la Turquie d'Europe qui confine à la Bulgarie, les Grecs dans la partie qui touche à la Grèce et les Serbes dans celle qui touche à la Serbie. Il n'est que naturel que ces petits Etats qui sont ambitieux, qui savent d'autre part toutes les ambitions qui s'agitent autour d'eux, ambitions qui, sous prétexte de les défendre, veulent les absorber dans un avenir plus ou moins rapproché, qui ont, eux aussi, un glorieux passé, veuillent s'étendre, car ils n'ignorent point que, s'ils demeurent faibles comme ils sont, ils disparaîtront.

Les puissances européennes, les puissances du fameux concert européen, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la France elle-même, ont toutes, malgré les protestations usuelles de désintéressement qui finissent par devenir un peu bien rebattues, une politique changeante et compliquée, tantôt amie du Turc et tantôt ennemie. La politique de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce, est simple : tous les citoyens de ces Etats veulent se réunir à leurs compatriotes, encore sujets de la Turquie. Ils pèsent de trois côtés sur l'empire ottoman, et entre eux se trouve la Macédoine, où Turcs, Grecs, Serbes, Bulgares, sont enchevêtrés dans une confusion inexprimable que viennent encore augmenter les Juifs et les Arméniens, les Valaques et les Albanais, et d'autres encore. Grecs, Serbes et Bulgares prétendent à la Macédoine, chacun établit des statistiques pour montrer qu'il est la puissance dominante. Elles diffèrent singulièrement, ainsi qu'on en peut juger par le tableau suivant :

POPULATION DE LA MACÉDOINE

	D'après Gobchevitch (Serbe).	Kantchef (Bulgare).	Nicolaïdes (Grec).
Turcs.	231 400	489 664	576 600
Bulgares.	57 600	1 184 036	454 700
Serbes.	2 048 320	700	
Grecs.	201 140	222 152	656 300
Albanais.	165 620	124 211	
Valaques.	74 465	77 267	41 200
Divers.	101 875	147 244	91 700
Total.	2 880 420	2 248 274	1 820 500

Malheureusement, ce n'est pas à l'établissement de ces statistiques fantaisistes que se bornèrent les prétentions des puissances rivales; elles entretinrent, et elles furent poussées secrètement à entretenir, des bandes qui ravageaient tous les ans, dès que l'hiver était passé, l'infortunée Macédoine[1].

La révolution turque a produit dans ce malheureux pays un apaisement qui a surpris tout le monde, mais point n'est besoin d'être prophète pour voir que ce calme ne peut être que temporaire, et que le « Comité d'union et progrès », qui gouverne en ce moment la Turquie, se fait d'étranges illusions s'il s'imagine que toutes les passions se sont subitement éteintes, et que la Macédoine a été, en un clin d'œil, changée en la terre du millénium. Les élections au Parlement turc vont réveiller toutes les ambitions[2]. Grisés par les chimères du parlementarisme, dont ils se

[1] Le dernier « Blue Book » anglais sur les affaires de Turquie établissait que, dans le courant de l'année 1907, sur 1768 personnes tuées, 417 l'avaient été par les troupes turques, toutes les autres l'avaient été par les Bulgares, les Patriarchistes (les Grecs), les Serbes et autres.

[2] Les élections du Parlement turc ont été faites en vertu des lois électorales de l'ancienne constitution de 1876.

Les députés sont élus pour une période de quatre ans. D'une manière générale, chaque député représente 50 000 votants. Il y a deux classes d'électeurs. Chaque groupe d'environ 500 électeurs de la première classe choisit un électeur de la seconde classe, et les électeurs de la seconde classe nomment et élisent les députés.

Tout électeur doit être sujet ottoman, du sexe masculin, et avoir plus de vingt-cinq ans, Il doit être inscrit sur la liste des contribuables payant des impôts directs, et avoir habité un an dans le district dans lequel il exerce son droit de vote, et il doit produire un certificat du moukhtar de son ancien lieu de domicile, déclarant qu'il a le droit de voter. Les employés de l'Etat et les officiers de l'armée, à partir du grade de lieutenant, ont le droit de voter dans n'importe quel district où ils se trouvent au moment des élections. Les soldats en congé peuvent voter dans leurs districts. Un

sont imprégnés en Angleterre et en France, s'ils établissent, comme ils affirment en avoir l'intention, le régime parlementaire, le gouvernement populaire et le règne de la majorité, au bout de peu de temps, la puissance ottomane aura cessé d'exister, parce que, dans certains pays, et principalement dans la Macédoine, les chrétiens seront en majorité, et que, dans d'autres, les électeurs turcs, les paysans musulmans, ne comprennent pas l'importance du vote, qu'ils redoutent que ce soit une manière de les recenser pour leur faire payer de nouveaux impôts, et qu'ils s'abstiennent en grand nombre. Il se formera donc très rapidement des districts bulgares, serbes, grecs en Turquie d'Europe, et, en particulier en Macédoine, les Turcs cesseront d'être la race dirigeante; ils émigreront en Turquie d'Asie, comme l'ont déjà fait tant de Turcs qui vivaient en Bulgarie, en Serbie, en Grèce, en Bosnie, en Herzégovine, avant qu'elles ne fussent séparées de la Turquie.

Les Jeunes Turcs émettent la prétention que tous les Ottomans doivent avoir des droits égaux, mais que les Turcs musulmans doivent conserver la prééminence. Il se peut que ce ne soit pas logique, mais cette prétention est naturelle. Il serait, en effet, inadmissible de supposer que le parti des Jeunes Turcs, que les officiers turcs, que l'armée turque ont fait cette révolution uniquement pour donner le gouvernement de leur pays à des races qui, depuis des siècles, ont été des races soumises. Le journal turc, le *Tanine*, s'exprimait, le 12 novembre, à ce sujet en ces termes :

... L'élément musulman est le seul qui, au-dessus de tous les autres, travaille au maintien de cet empire. Les autres éléments ont tous, plus ou moins, d'autres buts en vue. Si nous abandonnons le gouvernementdu pays aujourd'hui aux mains des non-musulmans, qui pourrait supposer que les intérêts ottomans seraient leur seul objet? Il est par conséquent évident que, dans les conditions actuelles, si nous désirons préserver notre existence nationale, nous devons garder le gouvernement dans nos mains et être sur nos gardes pour que les autres éléments ne nous l'enlèvent pas. Mais il ne faut pas conclure de l'opinion que nous exprimons ainsi que nous entendons nous refuser à admettre les autres éléments sur le même pied d'égalité avec l'élément musulman, que nous désirons les priver de leurs droits politiques. Agir ainsi serait impossible à cette époque civilisée. S'assurer une majorité dans le Parlement est une question de vie ou de mort

homme perd le droit de vote s'il a été condamné pour un crime, s'il est failli non réhabilité, s'il est de réputation notoirement mauvaise, s'il remplit les fonctions de serviteur auprès d'un autre individu, ou s'il a déclaré appartenir à une autre nationalité que la nationalité ottomane. Un député doit avoir plus de trente ans, connaître la langue turque, et avoir les capacités électorales nécessaires pour être électeur.

pour les Turcs. Il ne serait pas bon pour nous de considérer acquis que les Turcs sont certains d'obtenir une majorité dans le Parlement parce qu'ils forment la majorité de la population. Nous constatons avec regret que la masse des musulmans ne se rendant pas compte de l'importance des élections, n'a pas même pris la peine de voter, et que ceux qui ont voté ne se sont pas entendus entre eux, et ont par conséquent à failli envoyer à la Chambre un nombre suffisant de députés. Il serait intéressant de savoir quelle ligne de conduite nous devrions adopter si nous nous trouvions en face d'une Chambre contenant une majorité de députés non musulmans. Les lois faites par une telle Chambre ne favoriseraient pas l'élément dominant... Supposons, par exemple, que les Grecs fussent en grande majorité dans le Parlement ottoman, et que l'annexion de la Crête à la Grèce fût en discussion. Combien de députés grecs se prononceraient contre l'annexion? Et, d'autre part, si les Bulgares avaient la majorité, qu'adviendrait-il de la Macédoine? Les Turcs qui ont conquis ce pays au prix de grands sacrifices, ont prouvé qu'à l'égard de la situation des autres éléments, ils sont guidés par les sentiments d'égalité, de justice et de liberté, mais ils ne toléreront pas la formation d'un Etat dans l'Etat... Nos compatriotes non-musulmans qui désirent vivre en frères avec les musulmans doivent examiner avec calme leurs cœurs et leurs consciences. Qu'ils aient le courage d'arracher de leurs cœurs — s'ils en ont de ce genre — toutes idées qui sont préjudiciables aux intérêts du gouvernement turc, et qu'ils se jettent sans crainte dans nos bras. Ils n'ont rien à craindre de nous, tout ce que nous leur demandons c'est de nous faire croire à leur sincérité. Mais, quoi qu'on puisse dire, dans ce pays ce sont les Turcs qui composent et qui composeront toujours l'élément dominant.

Bien que dans la Turquie d'Europe les Turcs forment moins de la moitié de la population, les Jeunes Turcs comptent que, comme dans l'ensemble de l'empire, ils forment une majorité importante, ils resteront forcément le facteur, l'élément prépondérant. Ils escomptent aussi les haines qui ont toujours existé entre les différents éléments non-musulmans. Mais de par la nouvelle constitution, les chrétiens et les Juifs jouissent exactement des mêmes droits que les musulmans et il est certain qu'ils exerceront une influence politique importante. Les Grecs qui occupaient déjà de hautes fonctions sous l'ancien régime tiendront, certainement, une place considérable sous la nouvelle forme de gouvernement.

Dès les débuts du Parlement, on peut être assuré d'autre part de voir les députés arméniens demander, entre autres choses, que les terres qui ont été jadis enlevées aux Arméniens par les Kurdes leur soient restituées. Il est fort invraisemblable que les Kurdes, guerriers avant tout, se laissent ainsi déposséder, puis il va y avoir les députés arabes, gens intelligents et énergiques, mais dont fort peu connaissent le turc et qui ont déjà émis l'intention de demander qu'il leur soit permis de parler en arabe.

Ces députés ont été élus malgré l'article de la loi électorale qui prescrit que nul ne peut être député s'il ne connaît la langue turque. Leurs électeurs n'en veulent point d'autres. Comment les Jeunes Turcs vont-ils faire? Enfin, malgré tous leurs efforts, les Jeunes Turcs n'ont pas vu nommer tous leurs candidats et nombreux sont les députés qui ont été élus aux cris de : « Pas d'impôts nouveaux! A bas les monopoles! »

Le nouveau parti a tellement dit au peuple et surtout aux paysans qu'ils étaient opprimés, que les impôts accablants servaient uniquement à enrichir les sycophantes d'Yldiz-Kiosque et que la révolution leur apportait la liberté : ces pauvres gens en ont conclu que le nouveau régime leur donnait la liberté de ne plus payer les impôts existants et de tous côtés arrivent des nouvelles annonçant que les perceptions ne rentrent pas. Que vont dire les contribuables quand ils vont s'apercevoir que, non seulement il va leur falloir payer les mêmes impôts que jadis, mais encore qu'on va leur en imposer d'autres?

Cependant, la situation financière est difficile, et dans cette affaire des Balkans, comme dans celle du Maroc, comme dans toutes les affaires de ce temps, les financiers, cette ploutocratie qui constitue, disait Toussenel, la pire des aristocraties, celle dont la main de métal salit tout ce qu'elle touche, jouent dans la coulisse, avec la maçonnerie, le rôle capital. Les Jeunes Turcs étaient à peine triomphants qu'un prêt de 1 500 000 liv. st. leur était fait par une maison de Londres, prêt qui doit être remboursé sur un emprunt de 4 millions de liv. st. à émettre au cours de la première session du Parlement. Mais ces sommes ne sont rien à côté de celles que les conseillers financiers jugent nécessaires; en outre, la situation est réellement très mauvaise, la dette flottante est énorme et le déficit considérable. On se demande à quoi a servi la tutelle mise sur les finances ottomanes par les puissances européennes pour en arriver à un aussi pitoyable résultat et comment il est possible de concilier les rapports satisfaits que publiait annuellement le conseil de la Dette avec la situation que les conseillers financiers annoncent aujourd'hui. Il est intéressant de noter que l'expert anglais, demandé par le nouveau gouvernement turc, recommande le maintien des tarifs élevés de douane actuellement existants et que, même le *Levant Herald*, organe des Anglais en Turquie, dans un article tout récent, recommande, non seulement le maintien de ces tarifs, mais encore leur élévation et aussi la création de nouveaux monopoles différents, à concéder naturellement à des Européens.

Il est encore un point sur lequel les Jeunes Turcs s'apercevront

peut-être avant peu que les idées qu'ils ont apportées de Paris et de Londres ne sont pas en tous points parfaites, c'est la question de l'armée. Le soldat turc a été, et est encore, un soldat admirable, doué des plus remarquables qualités militaires, mais ces qualités, il les doit surtout, on pourrait dire presque uniquement, à sa foi religieuse. Jusqu'à présent, le musulman seul a servi, l'armée n'a pas compté d'autres soldats que des musulmans. Il serait présomptueux de croire que l'armée ottomane, lorsqu'elle contiendra dans ses rangs, à côté des musulmans, des Juifs, des arméniens, des grecs, des schismatiques et des orthodoxes, aura la même cohésion et la même valeur combattive. La révolution turque vient d'un trait de plume de détruire les soldats, dignes successeurs de ceux qui, à Plewna, repoussaient victorieusement les assauts russes, aux cris de : Allah akhbar! Dieu est grand! et il est singulier de voir les officiers musulmans qui font partie des Jeunes Turcs n'avoir pas compris cette force énorme que donnait à leurs soldats la foi religieuse appuyée sur le dévouement au souverain, chef religieux, dont ont si bien su tirer parti les officiers japonais. Ce sont toutes ces raisons qui nous font dire, qu'une politique vraiment libérale et parlementaire, dans le sens occidental de ces mots, a de bien grandes chances d'aboutir à une désagrégation rapide de l'empire ottoman, et en tous cas, de la Turquie d'Europe, ce qui revient à dire à la disparition des Turcs de l'Europe et à leur refoulement en Asie. C'était d'ailleurs, là il y a quelques semaines à peine, le but avoué de la politique russo-anglaise, aujourd'hui, — mais pour combien de temps? — le plus ferme appui des Turcs.

Le Turc, le « unspeakable Turk », comme le répétaient à l'envi tous les Anglais depuis Gladstone, est, au fond, un maître fort tolérant. Il n'a jamais cherché à imposer sa religion par son sacerdoce, ni à imposer sa nationalité par l'école. Il a conquis par le sabre, mais il a épargné le vaincu et il a respecté sa religion. Aussi, a-t-on pu fort justement dire : « La Turquie est un Etat, ce n'est pas une nation. » Et tout ce qui n'est pas turc dans l'empire ottoman n'a aucune affection pour les Turcs. Aussi, de nombreux patriotes turcs ont-ils demandé, au lieu d'une politique basée sur un parlementarisme dont ils prévoient les dangers, une politique « nationale » turque, « nationalisant » toutes les races par des écoles « nationales » turques, par l'imposition de la langue turque, et la fermeture de toutes les autres écoles, grecques, bulgares, etc. C'est évidemment le seul moyen d'arriver à créer une « nation ottomane »; le seul inconvénient de ce système, c'est qu'il est impossible, et que son application

provoquerait le soulèvement immédiat de toutes les autres nationalités.

Au fond, les Jeunes Turcs commencent à se rendre compte de outes les difficultés qu'ils ont à surmonter. Ils espèrent être si tortement représentés après tout au Parlement qu'ils en seront fvirtuellement les maîtres, au moins pour quelque temps. Ils comptent continuer à gouverner sous le nom du Sultan réduit à l'état de figure de cire. Le « Comité d'union et de progrès », en se séparant à Salonique ces jours derniers, vient de faire jurer à tous ses membres de maintenir secrètes toutes les décisions prises dans le Congrès, et les députés Jeunes Turcs au Parlement se sont engagés à appuyer dans son intégrité le programme élaboré par le Comité. Quant au « Comité intérieur secret », il reste en permanence; on sait qu'il a été réélu, bien que les noms de ses membres soient inconnus du reste du monde, et que le siège de ses séances soit également ignoré de tous. Les Jeunes Turcs continuent à maintenir le plus absolu secret sur la personnalité de leurs chefs réels. C'est encore une question de savoir si ce pouvoir occulte pourra ainsi fonctionner bien longtemps, à l'ombre d'un Sultan dépouillé de tout pouvoir, de toute autorité.

La constitution de 1876 prévoit la création d'une seconde Chambre, d'un Sénat, composé de personnages de marque choisis et nommés par le Sultan. On dit que le Sultan a reçu une liste qui lui a été présentée par les Jeunes Turcs et naturellement le captif d'Yldiz n'a pu faire autrement que de la signer intégralement. S'il en est ainsi, et ce bruit vient d'une source digne de foi, les Jeunes Turcs, quelle que soit la composition du Parlement, en seraient les maîtres.

Mais les difficultés intérieures se trouvassent-elles ainsi ajournées pour un temps, rien ne dit que les difficultés extérieures, non moins redoutables, consentiront à attendre. Ce ne sont aujourd'hui qu'ententes, mais combien fragiles. Malgré l'entente anglo-russe, la Russie et l'Angleterre redeviendront inévitablement rivales, lors de la liquidation finale de l'empire ottoman et du règlement de la question de Constantinople. La Turquie peut bien faire alliance avec la Serbie et le Monténégro, avec la Bulgarie même, cette alliance ne peut être que contre l'Autriche, et ne peut durer, parce qu'elle est, au fond, contraire aux aspirations, aux intérêts des peuples des Balkans, et que c'est en Turquie d'Europe et non ailleurs qu'ils peuvent espérer se développer.

Les protestations indignées qu'ont soulevées l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche et la proclamation de

l'indépendance de la Bulgarie ont un côté profondément comique quand on songe à toutes les violations impudentes de traités, à tous les abus de la force, à toutes les querelles de loup à agneau dont se sont rendus coupables depuis seulement un siècle ces puissances aux protestations généreuses et désintéressées. Elles sont d'autant plus comiques que nul n'a jamais pensé que l'Autriche rendrait un jour les deux provinces au Sultan, ni que Ferdinand de Bulgarie ne se proclamerait à la première occasion souverain indépendant de nom, alors qu'il l'était depuis si longtemps de fait. La lacération, sur ces deux points, du traité de Berlin, était la fin d'une de ces hypocrisies où excellent les diplomates modernes, et c'est la fin de ces formules hypocrites qui fait ainsi gémir et protester ceux qui ont l'habitude d'en user.

Evidemment, au point de vue des conventions diplomatiques, qui n'arrêtent jamais personne quand des questions sérieuses sont en jeu, du respect des traités que personne n'a jamais respectés quand ils ont été gênants, l'Autriche a manqué de correction dans ses procédés, mais il lui fallait, ou agir comme elle l'a fait, ou faire sur-le-champ la guerre, ou abandonner en Bosnie et Herzégovine les droits et privilèges de souveraineté absolue qu'elle avait exercés depuis trente ans avec l'assentiment et l'approbation de toute l'Europe. L'établissement du gouvernement constitutionnel en Turquie rendait possible la prétention des deux provinces à être représentées au Parlement turc; la question en avait été agitée à Constantinople dès le lendemain de la proclamation de la constitution. Il devenait nécessaire de prendre immédiatement un parti décisif. Il est bien difficile de croire à la sincérité des protestataires quand ils déclarent emphatiquement que l'annexion les surprit. Il est inadmissible de croire que les diplomates accrédités à Vienne, par exemple, ignorassent que l'ambition de l'Autriche était d'obéir au *Drang nach Osten*, la marche vers l'est, et de se frayer un débouché vers la mer Egée par la porte qu'elle s'était ouverte dans la péninsule des Balkans, comme le disent les journaux conservateurs autrichiens [1], il est inexact que l'empereur François-Joseph ait abandonné à son successeur la direction de la politique étrangère, il n'est pas moins certain que l'opinion de l'archiduc François-Ferdinand est demandée dans les affaires importantes, et que l'héritier de la double couronne est un homme de valeur, extrêmement populaire et résolu à sortir l'Autriche-Hongrie de la situation effacée qu'elle a occupée depuis 1866. Chacun sait à Vienne, et chacun devrait savoir ailleurs, que le

[1] Voy. entre autres le *Vaterland*, organe autrichien conservateur, du 29 novembre.

baron d'Ærenthal est l'interprète des idées de l'archiduc François-Ferdinand.

L'archiduc, esprit éclairé, bon militaire, très aimé de l'armée, dont il connaît la valeur, a compris que pour sauver l'Autriche, il fallait la faire entrer dans une voie entièrement nouvelle. Et, en attendant son avènement, il a cherché à préparer cette voie. C'est à lui en grande partie qu'est due la concession du suffrage universel, et il veut supprimer le dualisme et faire de l'empire une fédération, seul moyen de lui rendre des forces. Non seulement, il aspire à faire prendre à l'Autriche la place que le vieil empereur n'a jamais cherché à reconquérir, mais à justifier la célèbre prophétie de Frédéric V de Hapsbourg [1], et pour cela il lui faut le concours de toutes les forces vives de l'empire. Les Hongrois, qui se sont toujours montrés soldats intrépides sur les champs de bataille, ont fait preuve à l'égard des populations non-magyares d'une morgue souvent insupportable, et depuis F. Deak et Andrassy dont la conduite fut habile, après Tisza, il s'est formé un parti qui a été d'un chauvinisme magyar par trop exalté, et qui a souvent menacé de détruire l'équilibre de la monarchie. Aussi, pour contrebalancer l'influence hongroise, l'idée s'est-elle formée de la constitution d'un troisième état slave, d'un « trialisme » au lieu du « dualisme »; beaucoup des hommes politiques, partisans de la politique d'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, sont des partisans du trialisme qui ont vu là le premier pas de l'établissement de la suzeraineté des Hapsbourg sur les Slaves du sud-est de l'Europe. Il faut, pour juger la valeur de ce projet et ses chances de succès, se rappeler que la majorité de ces populations slaves sont catholiques, et que, à ce titre, elles ont plutôt une tendance, au point de vue religieux, à être portées vers l'Autriche que vers les Russes orthodoxes qui n'ont pas été jusqu'à ces temps derniers d'une particulière bienveillance pour les catholiques romains.

Mais, en dehors de toutes ces considérations, les avertissements n'ont pas manqué, indiquant les intentions de l'Autriche. La concession obtenue du Sultan, au commencement du printemps dernier par le baron d'Ærenthal, d'une ligne de chemin de fer dont l'importance était uniquement stratégique, à travers le sandjack de Novi-Bazar, était un symptôme significatif. Il est maintenant hors de discussion que la question de l'annexion a été discutée dans l'entrevue de Buchlau entre M. Isvolski et le

[1] On sait que c'est Frédéric V de Hapsbourg, Frédéric III d'Allemagne, qui est l'auteur de la devise : A. E. I. O. U., *Austriae erit imperium orbis universi,* interprétée plus tard comme *Austria erit in orbe ultima.*

baron d'Erenthal, et dans l'entrevue de Desio entre le ministre autrichien et M. Tittoni. On dit bien que ces messieurs ont cru que c'était uniquement une discussion académique [1]! On peut n'être ni Cavour ni Gortschakoff, mais de pareilles excuses de la part de diplomates et de premiers ministres sont vraiment par trop naïves. En outre, les concessions accordées au traité de Berlin à l'Autriche le furent sur la proposition des plénipotentiaires britanniques, qui étaient également disposés alors à admettre l'annexion complète. Mais la position de l'Autriche en Bosnie et en Herzégovine repose surtout sur la convention secrète de Reichstadt conclue en juillet 1876 entre le tsar et l'empereur d'Autriche [2]. Cette convention, par laquelle la Russie achetait la

[1] Le *Times*, 8 novembre, *European Crisis*.

[2] Voici le texte de l'accord de Reichstadt :

Art. 1er. — La Russie reconnaît qu'il n'est pas de l'intérêt de l'Autriche-Hongrie que, dans un projet quelconque de réformes en Turquie, la Bosnie et l'Herzégovine puissent être unies, ou que l'une de ces deux provinces ou une partie quelconque de l'une d'elles soit annexée à la Serbie ou au Monténégro respectivement.

Art. 2. — En cas de guerre, la Russie n'étendra pas son champ d'opérations à la Serbie et ne fera pas traverser la principauté par ses troupes.

Art. 3. — Les résultats diplomatiques de la guerre seront soumis aux puissances signataires des traités de Paris et de Londres.

Art. 4. — La Russie s'abstiendra de toute acquisition territoriale sur la rive droite du Danube.

Art. 5. — La Russie respectera l'intégrité de la Roumanie et n'occupera pas Constantinople.

Art. 6. — Aucun des deux gouvernements ne visera à un protectorat exclusif sur les populations chrétiennes de l'empire ottoman.

Art. 7. — Si la Russie constitue une nouvelle principauté slave, ce ne sera pas aux dépens des populations non slaves, et elle ne s'arrogera aucuns droits spéciaux en Bulgarie qui ne sera gouvernée, ni par un prince russe, ni par un prince autrichien.

Art. 8. — Au cas où l'indépendance de la Serbie et du Monténégro seraient reconnues, et où il serait démontré que la Turquie est incapable de maintenir l'ordre en Bosnie et en Herzégovine, l'Autriche aura le droit d'occuper et d'administrer ces provinces.

Ce traité fut ratifié, et une convention militaire secrète fut en même temps signée le 15 janvier 1877, et le 18 mars, une autre convention politique secrète confirmant ces accords fut signée entre la Russie et l'Autriche, c'est-à-dire quelques jours à peine avant le commencement des hostilités.

(Voy. *la question du Bosphore et des Dardanelles*, par M. Gorjainoff, directeur des Archives aux Affaires Etrangères de Russie; Tatischeff, *Histoire d'Alexandre II*, 2e vol.). Le comte Andrassy et le prince Gortschakoff signèrent également le 13 juin, à Berlin, une déclaration secrète.

Le journal russe *Rossia*, du 1er décembre, fait remarquer que l'évidence de l'intervention inévitable de la Russie dans la lutte entre les Slaves du Sud et les Turcs, et la nécessité absolue pour la Russie de s'assurer, à ce moment, la neutralité amicale de l'Autriche exigeaient la conclusion de

neutralité de l'Autriche-Hongrie dans la guerre qu'elle se préparait (fort mal d'ailleurs), dès cette époque, à faire à la Turquie, fut convertie en un traité régulier secret le 15 juillet 1877. Donc, lorsqu'au début de l'année 1878, lord Beaconsfield s'imaginait qu'il pouvait compter sur l'Autriche, il se trompait singulièrement. Ces engagements secrets furent complétés par l'accord secret conclu à Saint-Pétersbourg en 1897, au cours d'une visite faite par François-Joseph au tsar pendant la guerre greco-turque. Par ce document, les deux Etats reconnaissaient mutuellement leurs sphères d'influence dans les Balkans et s'engageaient à y maintenir le *statu quo*.

L'annexion n'a donc apporté qu'un simple changement d'étiquette, une modification nominale. Si les Jeunes Turcs ont réellement supposé un instant qu'ils pourraient rentrer en possession des deux provinces autrement que par la guerre, ils auraient tout aussi bien pu demander à la France d'évacuer la Tunisie, qui est sous la suzeraineté ottomane depuis 1575, et à l'Angleterre d'évacuer Chypre et l'Egypte qui sont toutes deux encore aujourd'hui nominalement vassales du Sultan. On se demande d'ailleurs pourquoi les Anglais manifestent un tel enthousiasme pour la constitution turque, alors qu'ils refusent énergiquement la concession des moindres franchises aux Egyptiens, tout aussi capables que les Turcs de s'administrer eux-mêmes et qui ont prouvé sous Méhémet-Ali qu'ils étaient capables de faire de grandes choses. Ces jours derniers, le khédive, sortant de son palais, était acclamé par la foule, par les étudiants, demandant à grands cris la constitutipn; leurs aspirations sont aussi légitimes que celles de leurs coreligionnaires de Stamboul, les nationalistes égyptiens valent les Jeunes Turcs et Kamel-Pacha était aussi digne de respect, en luttant pour délivrer sa patrie du joug de l'étranger, que l'est Kiamil-Pacha, à Constantinople.

Quant au désir de la Bulgarie de se proclamer Etat souverain, elle n'a cessé de le manifester en toutes circonstances. A diverses reprises, la princesse Clémentine a fait ses efforts pour amener cette proclamation. Ferdinand de Bulgarie a conquis sa popularité en proclamant l'indépendance. Cette proclamation a-t-elle été faite d'accord avec l'Autriche? Les intéressés s'en défendent vivement; la coïncidence est singulière, en tous cas, surtout si on la rapproche de l'accueil royal qui fut fait à Vienne au prince. La

ces accords. En tous cas, certains d'entre eux portent la signature du tsar Alexandre, et cela seul suffirait à expliquer pourquoi il est assez difficile à M. Istvolsky de les renier complètement.

maladresse insigne, commise par les Jeunes Turcs, en n'invitant pas le représentant de la Bulgarie, M. Gueshoff, au dîner officiel, avait soulevé une violente irritation dans toute la nation bulgare, et, si tout n'avait pas été arrangé préalablement à Vienne, comme il est probable, cette faute forçait quand même Ferdinand à agir. Les événements ont prouvé, la suite prouvera qu'il a bien fait dans l'intérêt de son peuple.

Lorsque le baron d'Ærenthal était ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il avait étudié à fond la Russie et avait conclu de cette étude qu'elle était pour longtemps réduite à l'impuissance, et qu'il était préférable, pour l'Autriche, d'avoir, dans les Balkans, une politique indépendante. La situation de la Russie est, en effet, aujourd'hui, fort difficile. Elle est contrainte de maintenir, *volens nolens*, son rôle de protectrice des Slaves dans les Balkans et de se poser maintenant en amie de cette Turquie contre laquelle, depuis le commencement du dix-huitième siècle, depuis Ahmed III, elle n'a cessé de lutter, de se poser en gardienne de l'intégrité du territoire de la puissance que, depuis Pierre le Grand, elle n'a cessé de vouloir expulser d'Europe. Lorsque, après la guerre de 1877-1878, la Turquie se trouva considérablement affaiblie par la création de la principauté de Bulgarie, la libération définitive de la Serbie, la mainmise sur Chypre par les Anglais, la Russie fut, malgré le traité de San Stefano, investie pendant de longues années d'une sorte d'hégémonie dans les Balkans comme protectrice reconnue des Etats slaves contre les Ottomans. Mais les événements d'Extrême-Orient, qui ont apporté à l'équilibre mondial des changements dont on commence à peine à s'apercevoir, n'ont pas seulement porté un coup fatal à l'influence russe en Extrême-Asie, ils lui ont été aussi néfastes dans les Balkans. Les Allemands qui cherchent de tous côtés, pour leur industrie et leur commerce, des débouchés, avaient, depuis longtemps, essayé de se frayer une route vers l'Asie. Ils profitèrent de la faiblesse de la Russie et la supplantèrent rapidement, quand ils eurent obtenu du Sultan toutes les concessions qu'ils demandaient, car la route de l'Orient passe, pour l'Allemagne, à travers la péninsule balkanique. Depuis que l'orage révolutionnaire s'est un peu éloigné de la Russie, elle a fait différentes tentatives pour combattre l'influence allemande et reprendre pied dans les Balkans, et elle trouva, dans cette entreprise, dans ces derniers temps, l'appui de sa vieille ennemie l'Angleterre, que préoccupait extrêmement la crainte de voir, par le chemin de fer de Bagdad, les marchandises allemandes envahir les Indes, d'où, dans certaines parties, le Bengale entre autres,

le mouvement « swadeshi » boycotte les produits britanniques[1].

Mais ces tentatives de la Russie n'ont pas été marquées par l'énergie que commanderait la situation et les Anglais eux-mêmes, malgré leur désir de faire valoir l'entente anglo russe, et leur fidélité au système qui leur est cher et qui consiste à exalter leurs ennemis de la veille quand, pour les besoins de leur politique, ils en ont fait leurs amis du moment, sont obligés de reconnaître qu'il est impossible au gouvernement russe d'agir plus activement. « D'abord, dit l'un des meilleurs et des plus modérés parmi les journaux conservateurs anglais[2], l'influence allemande continue encore à se faire sentir à des degrés variables dans le gouvernement (russe) et donne à sa politique une instabilité particulière. En second lieu, le pays a été terriblement affaibli par la dernière guerre, la politique extrêmement réactionnaire du gouvernement paralyse toutes les forces de production et de progrès, la conscience de la faiblesse et de la désorganisation nationales, et plus encore la crainte qu'une guerre ne vienne donner un nouveau stimulant au mouvement d'émancipation, rendent le gouvernement extrêmement anxieux d'éviter tout conflit sérieux avec des puissances étrangères. Enfin, la politique intérieure de la Russie la met dans l'impossibilité de combattre pour les intérêts particuliers slaves avec la vigueur qui lui donnerait une fois encore un pied ferme dans les Balkans. »

Toutes ces raisons expliquent les hésitations, les timidités de la politique russe et l'attitude de certains des organes les plus panslavistes. Pour comprendre la conduite du gouvernement de Pétersbourg depuis l'accord anglo-russe et depuis le coup de théâtre autrichien surtout, il faut être bien persuadé que la Russie ou mieux que le gouvernement russe ne veut, sous aucun prétexte, s'engager dans une nouvelle aventure de guerre. Malgré cela et on peut dire malgré lui, il a été, par la force même des choses, par des manifestations de certaines parties de l'opinion publique, en Russie, par la crainte de démonstrations slavophiles dans la Douma, par la visite du prince héritier de Serbie, venu pour dire nettement qu'il serait dangereux de pousser les Serbes au désespoir, par l'échec des négociations pour la réunion de la conférence, et aussi, très probablement, par

[1] Le *Swadeshi* est un mouvement de boycottage des marchandises anglaises qui a pour origine les protestations des Indiens contre le partage du Bengale, et qui a été appuyé par le *Indian National Congress*.

[2] *The Near East, Russia's Interests* — *Morning Post*, 10 novembre 1908. Nous citons cette étude, fort bien faite, parce qu'elle a paru dans un journal qui a exalté d'une façon toute particulière l'accord anglo-russe.

la publication de l'interview du Kaiser, amené à se montrer le défenseur des Slaves dans les Balkans.

Les Slaves eux-mêmes poursuivent, depuis l'année dernière, un mouvement néo-slave. Le prétexte de ce mouvement est l'union et le développement intellectuel des différents peuples slaves, mais, en réalité, il est dirigé contre l'Allemagne, et il vise surtout à remplacer l'influence allemande par l'influence slave dans l'empire austro-hongrois. Mais tous les congrès slaves tenus ces temps derniers à Saint-Pétersbourg, à Prague, à Leibach, ont montré clairement que ce mouvement était profondément, essentiellement démocratique, pour ne pas dire plus, et l'on conçoit assez bien que le gouvernement russe, que la famille impériale, ne tiennent pas énormément, pour le présent tout au moins, à voir développer les idées qui ont mis en péril le trône des Romanoff et peuvent donner une nouvelle force aux agitateurs et aux révolutionnaires. Aussi, loin d'encourager ce nouveau mouvement, le gouvernement russe s'en tient-il à l'écart. Au printemps de cette année, le docteur Kramarz et plusieurs Slaves autrichiens influents vinrent à Saint-Pétersbourg. Mal renseignés, ils comptaient que les idées constitutionnelles étaient suffisamment développées en Russie, à la suite des événements des années précédentes pour leur assurer bon accueil, et ils pensaient que le gouvernement russe serait disposé à faire la paix avec la Pologne pour faciliter le néo-slavisme. Dans la Douma, dans certains journaux, ils trouvèrent des appuis, mais le gouvernement resta complètement en dehors, ne se souciant pas de changer sa politique traditionnelle à l'égard des Polonais, de même qu'il persiste dans la nouvelle attitude qu'il a prise vis-à-vis des Finlandais. Il est juste d'ajouter que l'attitude des néo-slaves au moment de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, n'a pas été de nature à satisfaire beaucoup le gouvernement de Saint-Pétersbourg.

Tandis que la presse russe, et que plusieurs députés de la Douma protestaient au nom des intérêts slaves, le docteur Kramarz, au nom des Tchèques, et le docteur Glombinski, au nom des Galiciens de la Pologne autrichienne manifestèrent dans les Délégations leur approbation de la mesure prise par le baron d'Ærenthal. Plus tard, le docteur Kramarz, dans le journal de Prague, le *Den*, déclarait que le fait accompli (l'annexion) devait être reconnu, que les Slaves autrichiens devaient avoir, avant tout, en vue l'intérêt de l'Etat autrichien, que l'introduction permanente d'un élément slave considérable dans l'empire territorial autrichien devait être considérée comme un bénéfice dans la lutte contre l'influence allemande, et que le devoir sacré des

Slaves autrichiens était d'obtenir pour les deux provinces ainsi annexées une constitution véritablement démocratique [1]. Les Slaves autrichiens, eux-mêmes, n'étaient pas tous du même avis. Les uns, comme M. Kramarz, approuvaient l'annexion. Les autres, comme M. Klofach, la considéraient comme une injustice monstrueuse et un acte de germanisation. Dès le début, les Polonais russes soutinrent les idées de M. Kramarz; ils avaient tant eu à se plaindre de la Russie, ils savaient que leurs frères de Galicie avaient été traités en Autriche d'une manière si différente qu'ils pensaient avoir tout à gagner à voir se fortifier en Autriche l'élément slave. A tout cela, il faut ajouter les dissensions très vives entre les Polonais et les Ruthènes en Galicie, entre les Croates et les Serbes le long des côtes de l'Adriatique, et il est facile de voir que l'union de tous les peuples slaves n'est pas encore réalisée.

Pour l'Allemagne, la révolution turque a été un coup rude et il a frappé non seulement l'influence allemande en Turquie, mais il a profondément contrarié d'une manière générale la politique allemande. En effet, depuis le voyage de Jérusalem, le Kaiser s'était posé comme le protecteur des musulmans, mais en même temps il laissait entendre qu'il avait ainsi acquis l'appui de tout l'Islam, et que, le cas échéant, il saurait s'en servir. C'était évidemment une force redoutable, et, s'il avait appliqué cette politique avec toutes ses conséquences, quelque opinion qu'on ait pu en avoir intrinsèquement, il est indéniable qu'elle ne manquait pas de grandeur. Cela s'est borné à des mots sonores, et, ainsi que le disait un de ses anciens aides de camp, « il a cru avoir agi, alors qu'il n'avait fait que parler ». Aussi la révolu-

[1] Dans le *Slovo* de Varsovie, du 9 novembre, M. Straszewicz, journaliste polonais fort connu, dit : « En 1863, nous nous sommes lancés dans une lutte inégale et nous avons plongé notre pays dans un abîme de martyre affreux parce que Paris et Londres avaient exprimé pour nous exactement la même sympathie qu'exprime aujourd'hui Pétersbourg pour les Serbes. Des hommes firent des discours, les gouvernements envoyèrent des notes. Nous ne désirons pas jouer un tel jeu vis-à-vis de nos frères de Serbie. S'ils se lancent dans la lutte, nous sommes hors d'état de les aider. Aucune influence venant de nous ne peut influencer l'issue du conflit. Comment en ce cas pouvons-nous nous joindre à l'opinion russe en pressant les faibles Etats slaves du sud de combattre la puissante Autriche? Et ce n'est pas tout. Les Serbes du royaume de Serbie et les Serbes du Monténégro désirent garder pour eux la Bosnie et l'Herzegovine, mais les Serbes, en Hongrie et en Autriche, désirent que ces territoires soient annexés à l'empire d'Autriche parce qu'ils voient dans cette mesure la délivrance de la domination allemande et hongroise, et ils remercient l'empereur François-Joseph de l'annexion. »

tion ottomane l'a-t-elle profondément surpris et désorienté. Les mesures prises par l'Autriche étaient, nous l'avons dit, la conséquence forcée de ce changement de régime à Constantinople, mais il est absurde de dire et de vouloir faire croire que le gouvernement autrichien n'a pas prévenu le gouvernement allemand avant de prendre ce parti, qu'il aurait laissé dans l'ignorance son allié intime alors qu'il avait parlé de ses projets à MM. Isvolsky et Tittoni. Il est manifeste que Berlin était prévenu et cette annexion qui faisait échec aux Jeunes Turcs, protégés de l'Angleterre, n'était pas pour lui déplaire. L'attitude prise par l'Autriche dans les premiers jours l'avait été d'accord avec le gouvernement impérial allemand, qui, bien que maintenant une attitude sybilline, déclarait qu'il soutiendrait jusqu'au bout son alliée, tout en conservant pour la Turquie les sentiments de la plus parfaite amitié. Il est probable que si l'Autriche avait persévéré dans sa première attitude, c'est-à-dire si elle s'était bornée à déclarer que, jouissant de tous les droits souverains avec l'assentiment tout au moins tacite de l'Europe entière depuis de longues années[1], elle n'apportait, en proclamant l'annexion, aucun changement de fait à l'état de choses existant, et qu'elle se refusait formellement à aller à une conférence quelconque, elle eût fort embarrassé les protestataires. Elle a commencé à être moins affirmative lorsque le déplorable effet de l'interview du Kaiser s'est fait sentir.

De toutes les fautes du Kaiser, après le renvoi de Bismarck, et plus encore peut-être, celle-là est la plus grave, car elle a porté à son prestige, en Allemagne, une sérieuse atteinte. Il serait sage de ne pas s'y tromper. Ce n'est pas tant contre la maxime : *Voluntas Regis suprema lex*, que se révolte aujourd'hui l'opinion allemande que contre les bruyantes inconsistances de cette volonté. Ce que reproche l'Allemagne au Kaiser, c'est de lui avoir fait croire qu'il serait Cæsar Imperator, portant l'étendard de Charlemagne, et d'avoir abouti à être Cæsar Verborum, comme on l'appelle aujourd'hui à Berlin. La politique extérieure qu'il entendait diriger seul, en est, pour le moment, quelque peu désorientée, et désorienté aussi en est, par contre-coup, le cabinet autrichien

[1] Il importe de rappeler que, non seulement l'Europe avait accordé par le traité de Berlin à l'Autriche-Hongrie l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, mais que depuis 1888 cette puissance avait appliqué dans ces provinces la loi de recrutement, qu'elle y levait des troupes soumises aux mêmes conditions que les autres troupes de la monarchie, qu'aucun Etat européen n'avait protesté contre cette mesure, bien que le droit de lever des troupes soit, avec celui de lever des impôts, le privilège et la manifestation la plus complète de la souveraineté.

qui n'avait pas prévu cet incident. Le ministère autrichien est surpris également de l'attitude de l'Italie, car, après l'entrevue de Desio, il était difficile de croire que l'Italie, qui s'était montrée si raide, il y a quelques mois à peine, avec la Turquie, qui avait fait une démonstration navale, qui avait obtenu de ses alliés l'assentiment à une action à délai assez rapproché contre la Tripolitaine, cette dernière possession africaine des Ottomans, allait manifester soudainement des sympathies turques [1]. Enfin, les rixes entre étudiants italiens et allemands, entre étudiants allemands et tchèques à Prague, aux cris de : « Vive la Serbie! » et à ceux de : « Vive l'Angleterre! » ne sont pas faites pour faciliter la tâche du baron d'Ærenthal.

Au total, il semble bien que la question des Balkans ne pourra jamais se régler pacifiquement d'une façon durable, car il est impossible d'accorder tant d'intérêts divers et incompatibles. Tout au plus, pourra-t-on arriver à un arrangement de surface qui sera de peu de durée. C'est pourquoi il y a en Autriche un parti puissant qui veut la guerre. Mais il est peu probable que la guerre éclate, pour le moment. Le vieil empereur, dont on vient de célébrer le jubilé, a soixante-dix-huit ans. Il n'a pas envie de tenter la fortune qui lui fut toujours contraire. D'autre part, l'Autriche a laissé, pour cette fois, passer le moment. C'est tout de suite qu'il fallait faire la guerre, ainsi que le voulait, dit-on à Vienne, l'archiduc.

La Turquie n'en a nulle envie et son armée, malgré ses qualités,

[1] Le ministre autrichien avait d'autant plus lieu de croire au consentement de l'Italie qu'il savait pouvoir compter sur l'appui de nombreux membres des partis conservateurs italiens. Même après les bagarres entre étudiants, lors du débat au Parlement italien sur la question des Balkans, le 1er décembre dernier, M. Fusinato, ancien sous-secrétaire d'état pour les Affaires étrangères, en proposant une motion approuvant la conduite de M. Tittoni, et sa politique étrangère affirmait que l'opinion publique approuvait l'indépendance de la Bulgarie et l'union de la Crète à la Grèce. Il soutenait que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine n'avait pas bouleversé l'équilibre dans l'Adriatique, et qu'elle avait été prévue depuis le traité de Berlin. Aussi, disait-il, l'agitation à ce sujet vient trente ans trop tard. A propos des protestations contre la violation du traité de Berlin, il citait la phrase de lord Derby en 1877, que « les traités n'ont qu'une validité conditionnelle qui varie suivant les circonstances », et soutenait que l'Angleterre avait violé le principe des nationalités en Egypte et à Chypre.

Le ministre autrichien a fait état de ces sentiments du parti aux affaires, il a négligé de voir que l'Italie n'est pas au fond avec les conservateurs, qu'elle est fort socialiste, de moins en moins catholique et que par conséquent elle est de plus en plus irrédentiste.

n'est pas dans de bonnes conditions. La Russie ne peut pas la faire. Qui la ferait? La Serbie et le Monténégro? L'armée serbe est en médiocre condition, et quant aux Monténégrins, ce sont des soldats intrépides et inexpugnables dans leurs montagnes, mais peu outillés pour en sortir.

D'ailleurs, si ces deux Etats avaient voulu provoquer la guerre, ils auraient commencé les hostilités depuis quelque temps déjà, et auraient ainsi forcé les événements. Tout le monde fait à l'envi *facia feroce*, ainsi qu'il était commandé jadis aux soldats napolitains, qui en profitaient pour faire d'épouvantables grimaces, mais personne ne se battra. C'est partie remise, pas pour très longtemps toutefois. En attendant, les spéculateurs ont eu beau jeu et ont su habilement profiter des paniques qu'ils ont provoquées. Et l'on peut prédire à coup sûr un emprunt bulgare, un emprunt serbe, un emprunt turc, sans compter l'inévitable emprunt russe, car on nous dit que le budget russe est en énorme excédent, et cet Etat emprunte d'autant plus que sa situation financière est plus florissante sur le papier. Tout jadis finissait en France par des chansons, tout finit aujourd'hui dans le monde par des emprunts. C'est pourquoi tant d'hommes politiques, gueux il y a quelques années comme des rats d'église, je leur demande pardon de cette comparaison cléricale qui humilierait leurs sentiments de libres penseurs, sont aujourd'hui pourvus de tous les biens de ce monde.

La conférence se réunira lorsque la Bulgarie et la Turquie seront arrivées à un accord, lorsque l'Autriche et la Turquie auront obtenu le même résultat, et lorsque l'Autriche et la Russie auront trouvé moyen de s'entendre. Ce ne sera pas encore pour ces jours-ci. Lorsque ce triple résultat sera obtenu, c'est-à-dire lorsqu'une conférence sera devenue complètement inutile, puisqu'elle n'aura plus rien à régler, elle se réunira solennellement, et ce sera encore un des beaux succès de la diplomatie moderne. Cette conférence fera toutefois quelque chose : assemblée pour protester contre les atteintes portées à l'intégrité de l'empire ottoman, elle proclamera la réunion de la Crète à la Grèce.

***.

L'ÉTAT MODERNE ET LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

A la fin du mois de septembre, du 25 au 29, fut tenu à l'Université de Londres le premier congrès international d'éducation morale et sociale sous le patronage des ministres de l'instruction publique de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Roumanie. Le président du Comité général était un Français, M. Léon Bourgeois. Les vice-présidents représentaient tous les pays du monde civilisé. On peut dire que presque tout ce qui a un nom en Europe parmi ceux qui s'occupent de pédagogie morale s'était fait inscrire et les séances ont réuni un nombre considérable d'hommes compétents.

Malgré quelques flottements inévitables dans une première tentative, le congrès a été brillant et on y a entendu la lecture de mémoires à la fois expérimentés et savants. Les discussions ont été un peu vides, comme il arrive souvent dans ces sortes d'assemblées, mais toujours intéressantes et plus courtoises que ne le furent, à Heidelberg, au mois d'août, celles du congrès de philosophie. Aussi bien, des moralistes et des pédagogues de profession doivent-ils au moins l'enseignement de pouvoir maîtriser leurs nerfs.

Le programme du congrès comprenait à peu près toutes les questions que soulève le problème de l'éducation morale à l'école. Et sans doute il était trop vaste, et ce n'est pas en cinq jours que l'on peut déterminer *le rôle des facteurs biologiques dans l'éducation*, exposer et discuter *les diverses méthodes d'éducation*, tracer le programme d'un *enseignement moral direct*, découvrir en chaque matière d'enseignement scolaire ce par quoi cet enseignement peut venir en aide à l'enseignement moral proprement dit, tracer le plan d'une *organisation de l'école au point de vue de la formation du caractère*, s'occuper des *carrières*, des *cours d'adultes*, des *écoles normales*, etc., etc. Mais l'ampleur même de ce programme témoigne de la perspicacité des promoteurs du congrès qui, s'ils n'ont pas prétendu découvrir en cette première

réunion, à tout cet ensemble de questions, des réponses définitives, ont du moins tracé un plan de travail pour les assemblées futures.

Toutes ces questions sont intéressantes, et on peut même les dire vitales. Cependant, aucune d'elles ne touche au point qui domine tous les autres : par qui sera donnée cette éducation dont on cherche à établir les conditions et à découvrir les lois? Sera-ce par une Eglise, par un organe spirituel en suite de certains principes religieux ou philosophiques? Sera-ce par la famille? Sera-ce par l'Etat? Le congrès par toutes ses tendances et le libellé même des questions posées paraît ne voir dans la famille qu'une auxiliaire de l'école. Il ne semble pas douteux que, dans la pensée des organisateurs du congrès, l'instituteur ne doive être l'agent principal, le maître véritable de l'éducation, la famille doit se modeler sur lui, régler ses conseils propres d'après ceux de l'instituteur, en lui se trouve le dépôt des vérités libératrices, des procédés efficaces qui doivent faire de l'enfant un homme vertueux, un bon citoyen. Et à lire les noms français qui se trouvent au premier rang des promoteurs du congrès, tels que ceux de MM. Léon Bourgeois et Ferdinand Buisson, il ne paraît pas douteux non plus que c'est à l'école publique, à l'instituteur d'Etat que l'on veuille s'adresser principalement, sinon même uniquement. Et la question qui se pose alors est celle-ci : l'Etat moderne, dont l'instituteur est l'organe, est-il qualifié pour donner une éducation morale? Le doit-il et le peut-il? Il semble que la réponse soit très facile et très claire : l'Etat le doit, car comment, obligeant tous les enfants à passer dans ses écoles les années où l'enfance est le plus plastique, pourrait-il sans crime se désintéresser de l'éducation morale de tous ces enfants? Et l'Etat le peut sans doute, puisqu'il le doit, puisqu'il oblige ses maîtres à donner un enseignement moral, puisque des congrès de techniciens, d'hommes compétents recherchent les moyens les plus efficaces pour que cet enseignement produise les meilleurs fruits. L'Etat le peut donc puisqu'il le fait.

Mais c'est justement sur ce point de la capacité ou de l'habileté de l'Etat à donner une éducation morale que je voudrais présenter quelques réflexions. Il paraît tout naturel, puisque de tout temps on a enseigné la morale à l'école, que l'instituteur moderne donne, lui aussi, comme ses prédécesseurs, un enseignement moral, et qu'il le donne au nom de l'Etat, ainsi que, jadis, on le donnait au nom de l'Eglise. Peut-être cependant n'est-ce là qu'un préjugé, une suite de traditions anciennes mal adaptées aux choses présentes, une routine vénérable, si l'on veut, mais qui ne va pas sans danger.

Dans les pays étrangers où l'enseignement moral, alors même qu'il n'est pas strictement confessionnel, n'en demeure pas moins essentiellement chrétien, basé sur le Décalogue et sur l'Evangile, on pourrait trouver étrange une semblable question. En France, on ne le peut pas. Les autres pays ne se piquent pas de la logique que nous prétendons faire régner dans nos diverses institutions. Ils ont beau laisser toute liberté à la pensée des adultes, ils n'imaginent pas pour cela que tout doive être mis en question devant les enfants, et s'ils reconnaissent au professeur d'université le droit de parler et d'écrire comme il le croit bon, ils entendent que l'instituteur primaire ne s'écarte point des enseignements de la morale traditionnelle. Et dans ces heureux pays, l'instituteur même ne s'y essaie point. Il enseigne aux enfants le respect des mœurs courantes, celles que tous les honnêtes gens pratiquent autour de lui, que des théoriciens peuvent bien critiquer et blâmer même pour quelques usages, mais auxquelles se conforment ces théoriciens eux mêmes. Dans tous ces pays, la pratique dérive des lois chrétiennes et demeure incontestée. L'enseignement moral de l'école est en définitive un enseignement chrétien.

En France, nous sommes plus radicaux. L'Etat s'est déclaré neutre entre toutes les croyances, entre toutes les philosophies, il faut donc que, dans son enseignement, l'instituteur de l'Etat ne puisse blesser aucune croyance, ne puisse se mettre en opposition avec aucune philosophie. Est-il possible, est-il sincère, quand on n'admet pas une théorie, ou quand, par souci de neutralité, on ne veut pas s'appuyer sur elle, de conserver la pratique correspondante? Excluant le dogme chrétien, l'école neutre peut-elle encore enseigner une morale chrétienne? Il ne le semble pas. Aussi a-t-on vu, dès les premiers temps où l'on a voulu chez nous « laïciser » la morale, que l'enseignement moral des instituteurs publics était vacillant, incertain, peu cohérent et peu fructueux. Depuis le premier et fameux rapport de M. Lichtenberger, en 1889, à plusieurs reprises les rapports annuels des inspecteurs d'académie se sont plaints du flottement de l'enseignement moral. Cette année même, plusieurs faits retentissants ont appelé l'attention sur la crise de la morale scolaire. Un instituteur de la Côte-d'Or a soulevé, par son enseignement, la réprobation de plusieurs pères de famille, le Conseil d'Etat a reconnu qu'il était justiciable des tribunaux ordinaires. Ici ou là on a même été jusqu'à critiquer à l'école l'idée de patrie. Pour protéger la conscience de leurs enfants, qu'ils estiment menacée, des pères de famille forment des associations. Des journaux peu suspects de cléricalisme, tels que le *Temps*, n'ont pu se retenir d'exprimer

leurs appréhensions. Le gouvernement, à son tour, s'efforce de soustraire aux tribunaux civils la connaissance des conflits qui menacent ainsi de s'élever entre la famille et l'école pour en réserver le jugement à peu près uniquement à l'administration. Il se dit, cependant, également préoccupé de maintenir les instituteurs dans les limites légales et de les défendre contre des hostilités de parti-pris. Les projets déposés par le ministre de l'instruction publique et par le garde des sceaux ont été déjà très vivement discutés et ils le seront encore. Les catholiques n'ont guère à espérer qu'ils soient améliorés. De leur côté, tous les évêques de France viennent de lancer contre ces projets une solennelle protestation. Ils y voient une menace nouvelle pour la foi des enfants, une sauvegarde enlevée à la famille, un nouvel attentat contre ses droits.

Cependant, les évêques admettent, sans la juger, la situation de fait créée par les lois scolaires de la République, ils s'abstiennent de protester contre la loi de laïcisation, ils reconnaissent même que la loi telle quelle « donnait une sécurité relative », ils demandent seulement que la loi soit « loyalement observée », ils ne réclament que l' « honnête neutralité ». De son côté, le gouvernement proteste qu'il ne songe pas à faire enseigner en classe l'athéisme ou l'irréligion, il blâme les instituteurs antipatriotes, il se proclame partisan de la « neutralité ». Seuls, un certain nombre de fanatiques sectaires prétendent qu'il faut renoncer à cette « neutralité », qu'ils qualifient de menteuse. Déchirant tous les voiles, il faudrait, selon quelques-uns, proclamer ce qui, d'après eux, était dans l'esprit du législateur de 1883, à savoir qu'en laïcisant l'école, on avait voulu donner à l'instituteur la mission de contredire en tous les points l'enseignement du curé.

Voici donc le problème qui n'a pas été posé au congrès de Londres, mais qui, à nous, Français, se pose préalablement à tous les autres : l'école primaire laïque peut-elle, comme telle, donner une éducation morale? Si elle le peut, cette éducation ne doit-elle pas être hostile à l'enseignement chrétien? Ou, en d'autres termes : Qu'est-ce au juste que la neutralité de l'école publique telle qu'elle résulte de la laïcisation progressive de l'Etat dans les temps modernes? Cette neutralité offre-t-elle une base suffisante pour y édifier une éducation morale complète? Le mot « neutralité » n'est-il qu'une étiquette menteuse et la laïcité de l'école entraîne-t-elle forcément l'hostilité au christianisme? — Pour résoudre ces questions, on ne voudrait faire appel ici qu'à l'histoire et à la logique. Leur solution, à cette heure, n'a de vif

intérêt qu'en France, elle viendra un jour ou l'autre à intéresser tous les autres peuples.

Que la situation actuelle soit anarchique, c'est ce que les faits prouvent surabondamment. La neutralité paraît exclure la morale chrétienne, et cependant cette morale est la seule qui règle encore les mœurs, la seule vivante, celle que pratiquent les honnêtes gens. Les instituteurs doivent donc être tout à fait désorientés. S'ils continuent d'enseigner la morale traditionnelle, sont-ils vraiment des « laïques »? Ne sortent-ils pas de la neutralité? S'ils réprouvent cette morale et la contredisent, quelle autre peuvent-ils mettre à la place puisqu'aucune autre n'existe? Et ici encore ne sortent-ils pas des limites de la neutralité?... Il n'est pas étonnant que les instituteurs ne sachent auquel entendre. Quelques réflexions historiques nous expliqueront comment a pu se produire cette étrange situation, et par là même surgira la conception du remède qu'il convient de lui apporter.

I

Le premier fait qui frappe l'observateur, c'est que l'école, en particulier l'école primaire, chez nous, repose sur un porte-à-faux. Au lieu d'être simplement considérée comme un agent de la vie sociale ayant à ce titre et ses devoirs et ses droits, ses franchises et ses assujettissements, l'école est regardée par un bon nombre de théoriciens comme une sorte de centre spirituel, bien moins chargé de servir à la vie sociale que de la régler et même de la régenter. L'instituteur n'apparaît pas comme un serviteur de la collectivité, tout uniment comme le maître d'école, maître des quatre règles qui apprendront à faire les comptes justes, maître de la grammaire qui apprendra à parler et à écrire en français, maître de la géographie qui apprendra à connaître les divers pays et à voyager, etc., on le présente absolument comme un Maître. L'école n'est plus au service des habitants de la commune, elle exerce une sorte de domination. C'est cette conception, conception métaphysique et quasi mystique, qui est la cause de tous les conflits auxquels l'école donne lieu chez nous.

Si, en effet, on regarde ce qu'est l'école dans les pays voisins que leur civilisation rapproche le plus de la nôtre, en Angleterre, en Allemagne ou en Suisse, on voit que l'école primaire n'a d'autre but que de rendre la vie sociale plus facile aux enfants qui la fréquentent. L'instruction primaire n'a aucune prétention scientifique ou philosophique, l'instituteur enseigne dogmatique-

ment ce qui est reçu dans le milieu social où il vit et où ses élèves doivent vivre. En grammaire, en géographie, en histoire et en morale aussi bien qu'en arithmétique, l'instituteur est comme le porte-parole ou le reflet des opinions admises, reçues par la quasi totalité de ses concitoyens. Il ne s'aviserait pas plus de discuter un aphorisme ou un précepte de morale que de contester les règles de la division. Il transmet aux jeunes générations les éléments les plus utiles de l'acquis scientifique, les pensées admises par la moyenne des esprits de son temps et de son pays. Il a besoin d'avoir l'esprit net pour bien expliquer ce qu'il enseigne; il est utile qu'on lui ait fait voir qu'au delà de ce qu'il enseigne, il y a beaucoup de choses qu'il ignore et qu'il ne peut enseigner. Il est nécessaire qu'il soit modeste et qu'il ait assez de bon sens pour limiter son enseignement non seulement à ce qu'il sait, mais à ce qui peut être utile à ses élèves et à ce qu'ils sont capables d'apprendre. Il n'a pas pour mission de réformer son pays, mais il peut être amené à apporter, dans une commune arriérée, quelques lumières qui l'apparieront à l'ensemble du pays. C'est ainsi qu'il doit insister sur la propreté, l'hygiène, l'utilité des engrais et l'usage des fosses à purin. Mais il ne se pose nulle part en réformateur des mœurs publiques. Il n'a pas à faire la loi, à inventer de nouvelles mœurs, il n'a qu'à enseigner l'obéissance à la loi, le respect des mœurs qui sont d'accord avec les lois. Ainsi compris, le rôle de l'instituteur ne risque d'amener aucune crise, de produire aucune perturbation. Au lieu d'être un fomentateur de troubles, il est un agent de paix. Sa fonction est bien définie, elle ne peut porter ombrage à personne, il doit être respecté par l'immense majorité des gens tranquilles, il ne peut être suspect qu'à quelques brouillons.

Malheureusement, l'idée que depuis trente ans on se fait en France de l'école et de l'instituteur est toute autre. Et cette déformation de l'idée scolaire n'est pas la moins funeste conséquence de nos luttes politiques.

Il ne paraît pas contestable, en effet, que notre législation scolaire n'ait été en grande partie inspirée par le désir de lutter contre l'Eglise. Paul Bert disait que l'école devait élever, en face de l'église et du château ses façades riantes et lumineuses comme le symbole du triomphe de la civilisation en face des siècles ténébreux et arriérés. Par les discours les plus nets qui ont été prononcés, au moment de la discussion des lois scolaires, de 1881 à 1886, en dépit des textes adoptés qui, eux, peuvent presque tous revêtir un sens acceptable, par tout l'ensemble d'idées, de formules des promoteurs de ces lois, l'instituteur était présenté

non pas tant comme émancipé du curé que comme un anticuré, non seulement l'école n'était plus la vassale, mais elle devenait la rivale, l'adversaire de l'Eglise.

L'instituteur, dès lors, n'était plus un maître d'école au service de la communauté, il devenait le représentant d'une sorte de pouvoir spirituel, comme le prêtre d'une religion nouvelle en opposition avec l'ancienne, le prêtre de la science, de la liberté, de la raison. Il ne devait plus être le serviteur d'aucun dogme, mais, pontife de la raison, il devenait lui-même le juge souverain de tous les dogmes. C'est au nom de la liberté absolue de la pensée que les théoriciens et les discoureurs le déclaraient émancipé du dogme chrétien, qu'on lui faisait à peu près une obligation de mettre son enseignement en opposition avec tout enseignement dogmatique religieux; il n'est pas étonnant qu'au nom de cette même liberté de pensée, des instituteurs, — sinon les plus nombreux, du moins les plus bruyants, — aient voulu, après les dogmes religieux, examiner les dogmes laïques, et qu'après avoir été émancipés de Dieu, ils se soient volontiers émancipés de la patrie, que le pacifisme et l'antimilitarisme aient trouvé chez eux des partisans et des apôtres. Il n'est peut-être pas de classe sociale qui sente plus lourdement peser le service militaire que les anciens élèves des écoles normales. Ils sentent bien que l'égalité absolue devant le sac au dos ne réalise pas la véritable justice, mais au lieu de s'en prendre au sophisme égalitaire qui a inspiré la rédaction de la loi, aux législateurs maladroits ou sophistiques, ils s'en prennent à l'institution militaire et à la patrie. D'autres, comme cet instituteur qu'ont poursuivi les pères de famille de la Côte-d'Or, d'autres vont plus loin encore : ils refusent de se courber devant les traditions qui règlent ce qu'on appelle spécialement les mœurs, et ils tiennent des propos tels qu'ils deviennent justiciables du code pénal. A ce point, l'opinion publique s'insurge, à sa suite le gouvernement s'émeut, les pères de famille s'organisent, et si un pamphlétaire a pu récemment écrire un libelle sous ce titre : « L'armée contre la nation », il semble à plusieurs que l'on puisse, et avec bien plus de raison, proclamer la révolte de l'école contre la nation.

II

Il ne faut pas songer à nier le mal ni même à le pallier. Je crois sincèrement que le corps des instituteurs est encore demeuré sain, que les Morizot ne s'y trouvent qu'à l'état d'exception, que la plupart d'entre eux enseignent les devoirs de la

morale commune, et au premier rang les devoirs envers la patrie. Cependant il ne servirait de rien de fermer les yeux. Le mal existe et, si l'on n'y porte remède, il s'étendra même fatalement et peu à peu envahira tout. Les quelques faits isolés dont l'opinion publique s'est à bon droit alarmée ressemblent à ces boutons ou à ces abcès qui, n'intéressant que de faibles parties du corps, laissent en somme l'organisme sain, mais n'en sont pas moins les symptômes d'une diathèse, d'un mal intérieur qui risque de se développer et peut amener la mort.

Nous venons de signaler ces symptômes. Et en même temps nous en avons découvert la cause morbide. L'instituteur est détourné de sa fonction. Au lieu d'être simplement dans un ordre, un serviteur de la communauté, on tend à le mettre hors rang, à en faire un maître, une sorte de directeur spirituel. Ce maître, naturellement, doit être jaloux de toutes les autres maîtrises, il doit prétendre à l'hégémonie. Ce n'est pas seulement un « anticuré », on le met sur la pente qui le pousse à devenir un « antimaire », un « antipréfet », un « anti » de toute autorité qui veut s'imposer à lui, c'est ainsi qu'il devient antimilitariste, antipatriote, même antimoral. Et l'on peut véritablement dire que si, par l'effet d'influences illégales, ouvertes ou occultes, l'instituteur français continuait à descendre cette pente sur laquelle une doctrine vicieuse l'a engagé, l'école, au lieu d'être un ciment social, ne ferait guère que cultiver l'anarchie, serait le plus redoutable agent de dissolution sociale.

Et ne nous égarons pas à combattre de fausses causes. Du mal la cause ne se trouve ni dans la laïcisation, ni dans la neutralité de l'école. Les pères de famille qui s'organisent l'ont bien compris. Ce n'est pas contre la neutralité qu'ils s'insurgent, ils se lèvent au contraire pour défendre la neutralité violée, et ce qu'ils reprochent à certains maîtres, ce n'est pas d'être laïques ou de parler en laïques, mais de se croire des sortes de prêtres, et de prêcher certains dogmes. Toute autre tactique eût été sans doute illégale, elle eût été aussi bien inefficace. Et c'est aussi celle qu'ont adoptée tous les évêques de France. La neutralité scolaire est en France la suite de tout un ensemble de faits historiques. Et ce sont ceux-là mêmes qui ont donné naissance à l'état moderne.

Nous voyons, en effet, à partir de la Révolution française, tous les Etats civilisés reconnaître les uns après les autres, l'égalité et la liberté des cultes, relâcher la police de la pensée, laisser à la plume et même à la parole publique une liberté de plus en plus grande. Jadis l'Etat professait un certain dogmatisme, il fallait accepter le dogme d'Etat et s'y conformer pour jouir de toutes les

prérogatives du citoyen, la loi de l'Etat obligeait tous les sujets à un conformisme spirituel. « Une foi, une loi, un roi », telle était la formule d'autrefois. La foi dominait la loi et le roi ne faisait que diriger la vie nationale en conformité avec la foi. Même les traités d'Augsbourg, qui reconnaissaient aux princes d'Empire le droit d'embrasser à leur gré la Réforme sans perdre pour cela leurs droits régaliens, obligeaient les sujets de ces princes à se conformer à la foi du prince. Une seule religion dans une seule région : *cujus regio, ejus religio.* En Angleterre, le schisme opprime les catholiques et finit par les supprimer. En Suède, en Norvège, en Danemark, à Genève, le protestantisme triomphe et est oppresseur. En Allemagne, le protestantisme et le catholicisme se partagent les Etats. En Italie, en Espagne, le catholicisme se maintient. La France seule offre le spectacle d'un pays où les deux cultes ont l'un et l'autre des partisans assez nombreux et assez puissants pour que l'un ne puisse tout de suite proscrire l'autre, d'où nos guerres de religion. Le génie de Henri IV consista à vouloir faire taire les discordes, à trouver le moyen d'employer au bien du royaume des forces qui, auparavant, ne faisaient que s'entre-détruire, qu'épuiser les ressources de la France et la vider de son sang le plus généreux. C'est de cette vue de grande politique nationale que naquit l'édit de Nantes. Le principe de tout l'édit de Nantes se trouve dans cette pensée que, malgré les différences de religion qui peuvent séparer les uns des autres des sujets du roi de France, ces sujets ont assez d'idées communes, d'intérêts communs pour pouvoir obéir au même roi, observer les mêmes ordonnances civiles, coopérer ensemble à la gloire du roi, à la grandeur nationale. En fait, tout le temps que dure le règne de Henri IV la coopération s'établit, le protestant Sully fut un ministre aussi soucieux des intérêts généraux du royaume qu'avait pu l'être jadis le moine Suger ou que le fut, quelques années plus tard, le cardinal Richelieu. Mais, dès la mort de Henri IV, l'expérience fut compromise. Les agitations et les usurpations protestantes fournirent à Richelieu l'occasion de réduire les privilèges accordés à ceux de la R. P. R. Cependant l'expérience se poursuivit jusqu'en 1685, lorsque Louis XIV révoqua l'édit de Nantes. Durant près d'un siècle, on avait donc pu voir, dans un même pays, des serviteurs également dévoués du pays malgré la diversité de foi. La formule ancienne à trois termes de la vie civile se trouvait donc expérimentalement réduite à deux termes : « Une loi, un roi. »

Cependant, les protestants exilés de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes allèrent porter leurs plaintes dans

les pays étrangers. Selon la tendance naturelle à l'esprit humain, ils transformèrent le fait expérimenté en une théorie de droit général; et, de ce que la liberté de conscience n'avait pas produit en France de mauvais effets sociaux, ils proclamèrent le droit à la liberté de conscience. En même temps, les déistes, puis les matérialistes anglais revendiquèrent le droit de professer n'importe quelle opinion philosophique. Voltaire rapporta en France leurs théories; les philosophes, l'Encyclopédie s'en emparèrent et les propagèrent, et à la revendication de la liberté de conscience religieuse succéda ainsi la revendication de la liberté complète de la pensée. Et dès lors que l'Etat ne décidait plus de la vérité religieuse puisqu'il n'obligeait plus tous ses sujets à s'y conformer, il était bien difficile qu'il ne cessât pas d'affirmer sa compétence pour décider d'une vérité philosophique quelconque et pour en imposer le respect. La société civile, l'Etat constatait son incompétence spirituelle. La Révolution française n'a fait que consacrer cette incompétence spirituelle de l'Etat par le texte fameux de la Déclaration des droits : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses. »

On voit, par là, comment s'est historiquement établie la neutralité de l'Etat. Cette neutralité résulte bien moins d'un droit absolu reconnu à toutes les opinions, quelles qu'elles soient, que de la constatation expérimentale des limites de la compétence de l'Etat. En fait, il se trouve que des hommes de diverses religions, ou même sans aucune religion, professant les opinions philosophiques les plus diverses, accomplissent cependant leurs devoirs civiques; si l'Etat prenait parti, il devrait proscrire des serviteurs qui lui sont utiles, il ne les proscrit donc pas, il ne prend donc pas parti. Son code pénal interdit tous les actes qui nuisent de façon certaine à la société, il édicte aussi des peines contre tous ceux qui s'abstiennent des actes certainement nécessaires ou utiles à la vie sociale. La limite de son droit se trouve dans la certitude. Il ne peut ordonner que ce qui est certainement utile, défendre que ce qui est certainement nuisible. Or, à quel signe l'Etat, qui n'a que des vues sociales, peut-il reconnaître la certitude? Uniquement au signe social de l'assentiment commun. Par conséquent, tout ce qui est discuté et contesté, tout ce qui n'est pas communément accepté demeure hors des prises de l'Etat. Pour qu'une opinion pût être interdite, il faudrait qu'elle fût à peu près universellement réprouvée. Pour qu'une opinion pût être imposée, il faudrait qu'elle fût à peu près universellement acceptée. C'est pour cela que les dissidents ont toujours été, à l'origine, persécutés. Mais quand, en dépit des persécutions, les dissidents sont devenus

très nombreux, l'intérêt social a commandé de ne pas affaiblir l'Etat en les poursuivant, l'Etat les a donc admis et reconnus comme siens malgré leur non-conformisme. Et, ce faisant, l'Etat montre bien qu'il ne juge pas des actions sociales d'après certaines vérités religieuses ou philosophiques, mais d'après un autre principe qui est l'intérêt social. Cet intérêt social est donc d'un autre ordre que l'intérêt purement spirituel de la vérité ou de la fausseté des doctrines. C'est ainsi que l'Etat, peu à peu, arrive à délimiter son domaine; il se proclame incompétent, et, par conséquent, ne peut que demeurer neutre. Il reconnaît son inhabileté à trancher toute question de doctrine pure. Il obéit ainsi à la grande loi de la division du travail, il ne se reconnaît pas ou ne se reconnaît plus aucune compétence d'ordre spirituel[1]. Il n'a plus de raison d'être qu'à titre de pouvoir exclusivement temporel, uniquement chargé du bien-être physique, de la prospérité matérielle des citoyens. La société civile n'a d'autre but que de procurer les conditions matérielles du bonheur commun. L'Etat gouverne les corps; il ne doit plus être, à aucun titre, à aucun degré, le maître des âmes. Aussi n'impose-t-il plus aucun conformisme spirituel; il ne s'inquiète des mœurs qu'autant qu'elles favorisent la prospérité sociale; il ne s'occupe des pensées qu'au moment où elles prennent corps dans des actes déterminés. Ainsi se trouve établie la neutralité sur l'incompétence doctrinale de l'Etat, sur la spécialisation des fonctions de la société civile.

De ce que l'Etat est neutre entre toutes les doctrines controversées, il s'ensuit évidemment que partout où un enseignement est donné en son nom, aucune des doctrines controversées ne doit être imposée par le professeur d'Etat. Dans l'enseignement supérieur, dans l'enseignement secondaire même où la haute éducation intellectuelle exige que les étudiants, que les élèves soient mis au courant de l'état des controverses, le professeur a le droit d'indiquer et de proposer ses solutions, mais ces sortes de propositions ou d'indications sont données en son nom personnel et non pas au nom de l'Etat. Dans l'enseignement primaire, qui, seul nous occupe ici, il est tout à fait inutile de parler aux enfants de ces controverses. Elles sont au-dessus de leur âge et de leur portée. Dans les deux autres sortes d'enseignement, quand le professeur croit devoir prendre parti, il peut s'adresser à la raison

[1] Que cette notion de l'Etat soit complète, satisfaisante, idéalement définitive, ce n'est pas ce qui est soutenu ici. On se contente seulement d'expliquer comment, en fait, l'Etat, que l'on appelle moderne, et auquel succéderont probablement d'autres formes historiques, a succédé à l'Etat ancien.

des élèves avec quelque chance d'être compris; à l'école primaire, l'instituteur ne pourrait procéder que par la voie dogmatique, par la méthode d'autorité. Il substituerait donc, et sans aucun droit, ses propres opinions, sa propre conscience, sa propre pensée, à la conscience, à la pensée future des enfants, à la pensée présente des familles. Il sortirait complètement de son rôle. La neutralité de l'école primaire lui impose donc, vis-à-vis de tous les dogmes et de toutes les doctrines, une attitude de silence et de respect.

III

Mais la neutralité ainsi entendue rencontre aussitôt pour adversaires tous ceux qui voudraient que l'école donnât une éducation morale complète, tous ceux qui soutiennent que l'école primaire ne peut subsister ou du moins ne peut rendre aucun service appréciable si tout son enseignement n'est pas comme l'émanation et la suite nécessaire d'un dogme intangible et supérieur.

C'est la position qu'avaient prise tout au début de nos luttes scolaires la très grande majorité des catholiques. La doctrine reste intacte. Les représentants autorisés de l'Eglise ne croient pas aujourd'hui plus qu'autrefois que l'on doive, dans l'œuvre de l'éducation, briser l'unité morale de l'homme, ils affirment avec la même netteté constante qu'une éducation qui n'est pas tout entière pénétrée, imprégnée de christianisme, et comme baignée dans les eaux nourricières des idées divines, ne saurait être complète. Mais quelles que soient les réserves de doctrine qu'ils puissent faire, dans leur récent manifeste, les évêques de France ne jettent pas l'anathème au fait de la neutralité scolaire. Ils se contentent de réclamer que cette neutralité soit une véritable et honnête neutralité. Par cet acte de loyalisme hardi, nos évêques ont eu l'habileté de porter sur un terrain solide et avantageux leur front de bataille et de forcer l'adversaire à se démasquer.

Cet adversaire est aussi l'adversaire de la neutralité telle que nous l'avons déduite de la notion même et de l'histoire de l'Etat moderne. C'est lui dont M. Aulard exprimait, l'autre jour, la pensée quand il disait : « Ne parlons plus de neutralité scolaire. » C'est lui que représentent à merveille les publicistes de la *Lanterne*, qui vont toujours répétant : Il fut un temps où il fallait parler de neutralité pour ne pas effaroucher le pays; mais, aujourd'hui, nous sommes les maîtres et nous pouvons jeter bas les masques. Par neutralité, nous entendions la guerre à l'Eglise,

et il convient maintenant de proclamer le vrai sens du mot. Tout instituteur, tout homme qui enseigne dans les établissements de l'Etat, trahit la France, trahit l'Etat, s'il ne dirige pas contre le dogme religieux, contre l'Eglise, tout l'effort de son enseignement. Et bon nombre d'Amicales d'instituteurs paraissent faire chorus, lorsqu'elles affirment que « les maîtres et maîtresses laïques doivent s'appliquer à s'abstenir de tout acte, de toute pratique, de toute concession de nature à faire d'eux les serviteurs plus ou moins zélés, respectueux et soumis, de l'Eglise et les observateurs plus ou moins fidèles de ses commandements[1] »; lorsqu'elles proclament par la bouche d'un rapporteur que vouloir forcer les instituteurs à demeurer neutres, c'est les « obliger à donner un enseignement sans âme et sans vie[2] ».

D'où vient que la neutralité a pu être interprétée de la sorte? Et que l'instituteur est arrivé à ne se croire vraiment neutre que quand il nie; vraiment laïque que lorsqu'il combat l'enseignement du prêtre; vraiment libre, non pas après qu'il s'est affranchi de toute subordination vis-à-vis du curé, mais lorsqu'il aura supprimé le curé et détruit l'Eglise? — Nous sommes ici, et sur le terrain social, en face du même sophisme qui a transformé le sens du terme « libre pensée », qui a transformé une méthode en une doctrine sectaire et qui, au lieu d'affranchissement, a donné au mot « liberté » le sens d'asservissement. Et, par une pente fatale, la lutte contre le dogme religieux tend à faire de l'instituteur l'ennemi de tous les dogmes, tellement qu'après l'Eglise, c'est la patrie même qui doit recevoir ses coups.

Je ne m'occuperai pas ici des journalistes ni des politiciens qui, animés contre l'Eglise d'une haine aveugle, montrent par tout ce qu'ils disent qu'ils sont incapables de raisonner. Avant d'écrire une ligne, de prononcer une parole, d'assembler deux fantômes de pensée, leur parti était pris. Ils l'avouent avec cynisme et que, pour réussir, ils avaient consenti à mettre des masques. Mais ils se vantent s'ils croient que c'est leur haine qui triomphe. Pour l'honneur de l'humanité, il a fallu à leur triomphe d'autres raisons. Et que des esprits sincères aient pu être abusés au moins par quelque chose qui avait quelque semblant de justice et de justesse. C'est pour ces esprits sincères que l'on peut écrire, c'est à eux qu'il faut s'adresser; car, eux convaincus, tout ce qui fait

[1] Résolution votée à l'unanimité moins trois voix par l'Assemblée générale des instituteurs et institutrices publics de la Lozère sur le rapport de M. Barathieu (*Action*, 3 septembre 1908). Reproduit par le *Bulletin de la Semaine* du 9 septembre 1908.

[2] Le même M. Barathieu, *ibid.*

la façade et l'honorabilité des ennemis de l'Eglise laissera la secte agir seule. Et alors, en face de la force qui n'est que force, les arguments de pensée n'auront plus d'objet et devront céder la place à d'autres.

Quel est donc le spécieux prétexte qui a pu transformer la neutralité vraie en neutralité sectaire? C'est d'abord une habitude, pour ne pas dire une routine historique. Même dans les mouvements où l'on croit voir le plus de révolution, il est étrange combien il subsiste de traces de l'esprit conservateur. C'est ainsi que dans l'école selon la loi de 1850 l'instituteur, sous la surveillance du curé, enseignait le catéchisme. L'enseignement moral se trouvait contenu dans l'enseignement du catéchisme et faisait corps avec lui. L'instituteur donnait par là même à ses élèves des solutions à toutes les plus hautes questions : origine du monde, origine de l'homme, existence de Dieu, immortalité de l'âme, sanction de la vie future. L'une des objections qui furent le plus répétées contre la neutralité scolaire consista précisément à soutenir que la neutralité obligeant l'instituteur à se taire sur tous ces problèmes, tout son enseignement moral devait se trouver par là même vidé de sève et comme décapité. L'enseignement ne pouvait qu'être « sans âme et sans vie », comme nous le disait tout à l'heure un instituteur. A quoi Jules Ferry répondait que l'instituteur trouverait largement dans les philosophies laïques et neutres de quoi alimenter sa parole de hautes doctrines et de nobles aspirations. Et le conseil supérieur de l'Instruction publique précisait les indications fournies à la tribune par le grand-maître de l'Université en introduisant dans le programme de l'enseignement moral primaire à peu près tous les dogmes du spiritualisme, communs à toutes les religions reconnues. Mais il était trop évident qu'un tel programme, s'il pouvait endormir les défiances des esprits religieux, ne pouvait en aucune façon satisfaire les athées ou les matérialistes, pas même les positivistes. Et de là vint qu'on réclama pour l'instituteur le droit d'enseigner aussi bien l'athéisme que le déisme et le matérialisme au même titre que le spiritualisme. Renchérissant même sur ces réclamations, on en est venu à dire que l'école n'a pas été proclamée laïque pour être déclarée neutre, mais qu'on ne l'a dénommée neutre que pour bien marquer son caractère laïque. Et c'est bien ainsi que l'entend M. Aulard. Or, qu'est-ce que le « laïcisme » dans la langue des polémiques contemporaines? C'est le contraire et l'opposé du « cléricalisme », c'est-à-dire, en français, du catholicisme. La laïcisation de l'école n'est pas seulement l'émancipation de l'école vis-à-vis des puissances ecclésiastiques, c'est

une opposition et une lutte contre ces puissances. Aux yeux de ces polémistes, l'école laïque n'est pas seulement a-catholique ou a-religieuse, elle est essentiellement, par destination et par nature, anticatholique, antireligieuse. L'instituteur ne doit pas être seulement indépendant du curé, il doit être un anticuré. Le curé enseigne la création, l'instituteur enseignera l'évolution; le curé parle de Providence, l'instituteur ne parlera que des lois inflexibles de la nature; le curé raconte des miracles, l'instituteur niera la possibilité des miracles; le curé apprend à prier, l'instituteur niera l'efficacité de la prière, s'il ne va pas jusqu'à railler ceux qui prient; le curé prêche la vie future, menace de l'enfer ou promet le paradis, l'instituteur affirmera qu'il n'y a pas de vie future, que, par conséquent, et paradis et enfer sont également chimériques. Ainsi, l'instituteur enseigne de nouveau un catéchisme, il a, tout comme sous la loi de 1850, des solutions toutes faites aux questions les plus importantes que se pose l'humanité, aucun des domaines qui lui étaient ouverts autrefois ne lui est interdit, la neutralité n'a pas restreint la sphère de son enseignement, il est toujours le prêtre ou le sacristain d'un dogme, seulement là où ses prédécesseurs mettaient autrefois des affirmations, il met maintenant des négations. C'est par un sophisme tout à fait semblable que les Homais de tout rang et de toute intelligence se sont imaginés que leur pensée ne pouvait être libre et affranchie de tout dogme imposé par une autorité extérieure qu'à la condition de professer des opinions contraires, mot pour mot, à tout dogme religieux, et que pour penser librement, ils ont cru ne pouvoir mieux faire que de devenir des « libre-penseurs » avec tout ce que cette expression comporte aujourd'hui de sectarisme et de servilité d'esprit.

Voilà donc l'instituteur, par l'évolution très explicable d'un conservatisme qui s'ignore, mais en dehors de toute bonne logique, regardé comme le contradicteur attitré des dogmes religieux. Il n'a fallu que suivre la même pente pour que les dogmes sociaux rencontrassent également en lui un contradicteur. Car, dans les milieux sociaux où fréquentent les plus bruyants parmi es instituteurs, il est d'usage courant de montrer que l'idée de patrie a tous les caractères d'un dogme qui prétendrait s'imposer du dehors à la raison, que c'est la classe bourgeoise qui, sous ce nom, a comme divinisé tous ses intérêts, que la guerre est une monstruosité et que la paix entre les nations est facile à établir, pourvu seulement que la foule des prolétaires enrégimentés se refuse à s'entre-tuer.

Et, poussant plus loin, quelques-uns se sont pris à réfléchir sur

les préceptes de la morale ordinaire. Se plaçant toujours au point de vue général et philosophique auquel toute la tradition scolaire s'était constamment tenue, ils ont été frappés des illogismes qu'ils découvraient. D'une part, ils enseignaient sur l'homme, sur son origine, sur sa destinée, des dogmes antichrétiens; et, d'autre part, tous les cours de morale qu'ils avaient suivis et qu'ils répétaient, tous les manuels dont ils se servaient, ne faisaient que reproduire, ou à peu près, en les démarquant, les enseignements de la morale chrétienne. Or, on a pu un temps se faire illusion. Quand on demandait à Jules Ferry : « Quelle morale pourra bien enseigner l'école laique, l'école neutre? » Jules Ferry répondait : « Mais tout simplement la bonne vieille morale de nos pères, la morale des honnêtes gens. » Renan était plus clairvoyant quand il disait à l'Académie française, en répondant à Cherbuliez [1] : « Nous gardons encore la sève morale de la vieille croyance sans en porter les chaînes scientifiques. A notre insu, c'est souvent à ces formules que nous devons les restes de notre vertu. Nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide; après nous on vivra de l'ombre d'une ombre, je crains par moments que ce ne soit un peu léger. » L'illusion de Jules Ferry est aujourd'hui dissipée, non seulement on trouve légère l'ombre de l'ombre, mais on voit très nettement que l'ombre d'une erreur ne peut être qu'erronée. Toute la vieille morale de nos pères, toute la morale des honnêtes gens, n'est guère que la pratique chrétienne, telle qu'elle est sortie des préceptes du Décalogue et du sermon sur la montagne. Cette morale est très étroitement liée à tout l'ensemble dogmatique d'où elle est issue : autorité de Dieu, création de l'homme, fraternité des hommes sous la paternité divine, valeur infinie de l'âme humaine à cause du prix dont elle a été rachetée et de ses destinées immortelles. S'il n'y a plus de Dieu, plus de vie future, que deviennent les préceptes qui commandent de respecter les faibles et d'aimer les impuissants? Si la vie présente n'a plus d'autre but qu'elle-même, ne convient-il pas de l'aménager tout autrement que lorsqu'on ne la considérait que comme une préface et une préparation à la vie définitive? Et qu'est-ce que l'aménagement de la vie, sinon les mœurs mêmes? Donc un changement dans le dogme doit entraîner un changement analogue dans la morale. Si le dogme est renversé, la morale doit subir le même renversement. De même que la négation de la notion chrétienne du mariage a permis la loi du divorce, cette négation ne doit-elle pas entraîner encore plus loin? Et, par exemple, ne doit-on pas

[1] 25 mai 1882.

dire que l'homme a le droit d'user librement de tous ses organes et de n'accepter que quand il le juge bon la charge de la paternité, ce qui nous conduit immédiatement à proclamer le droit à l'avortement? Il ne faut pas dire que nous sommes loin de pareilles énormités. On les enseigne déjà ouvertement et publiquement. L'enfant futur est privé de vie par le néo-malthusianisme; l'enfant présent, déjà sacrifié par le divorce, est menacé dans sa vie, et avec lui tous les faibles courent les mêmes périls. Si la liberté consiste véritablement à prendre le contre-pied de tous les enseignements imposés au nom du dogme, il n'est pas douteux qu'on en viendra à des enseignements de ce genre, et l'instituteur de la Côte-d'Or aura été véritablement un précurseur.

Voici donc le dilemme qui semble se poser aux instituteurs : ou ils enseigneront la morale traditionnelle, ou ils en enseigneront une autre; dans le premier cas, puisque cette morale traditionnelle est chrétienne, ils ne seront vraiment pas « laïques »; dans le second cas, ils sortiront de la morale commune, les chrétiens leur reprocheront leur hostilité, et ils risqueront d'ameuter par le scandale la foule contre l'école.

IV

Mais en dehors de ceux qui ne craignent pas de manifester leur parti-pris contre la neutralité et qui veulent mettre l'école au service de leurs appétits de destruction religieuse, il y a des hommes qui se prétendent à la fois respectueux de toute croyance sincère, partisans en conséquence de la neutralité scolaire et qui, cependant, par leur façon d'entendre soit le rôle de l'Etat, soit l'enseignement moral à l'école, ne peuvent s'empêcher de sortir de la neutralité et d'orienter tout l'enseignement moral de l'école à l'encontre du christianisme, et spécialement à l'encontre du catholicisme.

Tous se rencontrent en un point. Ils ne peuvent se résoudre à restreindre à la prospérité économique, au bien-être matériel, à l'ordre extérieur la fonction essentielle de l'Etat. A leurs yeux, l'Etat, c'est la société humaine elle-même organisée et réglementée. Ils confèrent ainsi à l'Etat toutes les fonctions sociales, et, comme il est bien évident que la société humaine ne saurait être complète sans avoir quelque chose de spirituel, sans des fonctions et des organes sociaux de l'esprit, ils soutiennent que refuser à l'Etat des fonctions spirituelles, c'est découronner la société humaine et comme la décapiter. Il est, dès lors, évident que l'Etat doit avoir ses dogmes, positifs ou négatifs, car il n'y a

pas de fonction spirituelle sans une règle de son fonctionnement et, quelle qu'elle soit, cette règle ne saurait être qu'un dogme.

Ce dogme peut paraître aussi large, aussi accueillant que l'on voudra, par cela seul qu'il est un dogme spirituel, une affirmation ayant un sens et un contenu, il ne s'en oppose pas moins à tout ce qui le contredit, et ayant à son service l'autorité et la force de l'Etat, il doit tendre à écraser, à proscrire la contradiction. Attribuez en effet à l'Etat la fonction spirituelle la plus vide en apparence de tout contenu déterminé, par conséquent celle qui paraît la moins exclusive, celle qui consisterait à assurer à tous les citoyens la liberté de penser et vous verrez aussitôt, comme le reconnaissent avec franchise et loyauté M. Aulard et M. Buisson, comme le réclament avec logique les rédacteurs de la *Lanterne*, l'Etat peser de tout son poids, au nom du dogme de la libre-pensée, pour étouffer tous les dogmes catholiques. Car, de deux choses l'une : ou bien par les termes « assurer à tous les citoyens la liberté de penser », on laisse vraiment libres tous les citoyens, ou bien on finit par en opprimer un certain nombre ; dans le premier cas, on veut dire que l'Etat est indifférent à toute opinion, impartial entre toutes les croyances, vraiment et purement neutre; la liberté de penser ainsi entendue, et à notre sens la seule qui soit véritable, suppose que l'Etat s'est reconnu par avance incompétent à décider entre toutes les façons de penser, entre toutes les manières de croire, et dès lors, qu'après avoir reconnu son incompétence spirituelle, il a renoncé à toute fonction de cet ordre. L'esprit lui échappe, il se contente de veiller à ce que les manifestations extérieures de l'esprit ne s'oppriment pas les unes les autres et ne troublent pas l'ordre extérieur. Et c'est là la thèse que nous soutenons. Mais ce n'est pas celle de ceux qui attribuent à l'Etat une fonction spirituelle, qui, après avoir séparé l'Etat de l'Eglise, voudraient que l'Etat conservât encore les attributions de l'Eglise, fût une sorte d'Eglise. Ils soutiennent alors la seconde branche de l'alternative : toutes les opinions, toutes les croyances sont déclarées libres, moins celles qui n'admettent pas une liberté absolue de la pensée. Or, le christianisme, et spécialement le catholicisme, ne saurait admettre que tous les dogmes soient soumis à un doute préalable, ressortissent au libre examen de chacun des hommes, toute la force contraignante de l'Etat devra donc être employée pour empêcher de vivre, s'il se peut, ou du moins de se développer, de se propager, le dogme négateur du dogme d'Etat, le dogme catholique négateur du dogme libre-penseur. Toute société spirituelle a des dogmes et un syllabus par lequel elle anathématise et proscrit les dogmes contraires. Si

le dogme d'Etat se formule ainsi : tout peut librement être affirmé ou nié, le dogme catholique : il y a des choses qui ne peuvent pas être librement affirmées ou niées, s'oppose catégoriquement au dogme d'Etat. Et, par une singulière fortune, il se trouve que, au nom du dogme d'Etat qui professe l'absolue liberté, on arrive à refuser la liberté au catholicisme en sorte qu'on en vient à dire : *Tout peut être librement affirmé ou nié*, SAUF CECI *qu'il y aurait des choses qu'on ne pourrait pas librement affirmer ou nier*, ce qui revient exactement à dire d'une part que *toutes les croyances sont libres* et d'autre part que *toutes ne le sont pas*. Ce qui est, semble-t-il, la formule même de l'absurde. Et cela ne semblera pas étonnant si l'on réfléchit que la notion même de liberté étant une notion toute négative ne peut permettre aucune formule positive. La liberté ne se conçoit que comme une indépendance vis-à-vis de certaines choses déterminées; dès qu'on veut en faire un absolu, dès qu'on y veut voir autre chose que des liens dénoués, y trouver un principe positif d'action, on tombe aussitôt dans l'absurde et dans la logomachie. Une conception philosophique défectueuse, un vice de logique entraînent ainsi aux plus désastreuses conséquences dans l'ordre social.

D'autres, plus philosophes et plus solides penseurs, mais non pas plus favorables au catholicisme, confondent également l'Etat et la société humaine et après avoir donné pour but à la société « le développement de la personnalité morale chez les individus qui la composent [1] », ils confèrent plus ou moins nettement à l'Etat la fonction d'assurer ce développement. Mais comme ils ont auparavant montré que c'est par la personnalité que les hommes forment une « société morale [2] », ils mettent par suite l'Etat au service de cette « société morale » qui constitue bien une sorte d'Eglise, très voisine de ce pouvoir spirituel qu'Auguste Comte voulait organiser dans l'humanité d'après les principes de la philosophie positive et auquel il voulait subordonner les forces matérielles de l'Etat.

Et cette théorie, qui ne veut pas que les hommes soient « seulement un ensemble d'individus luttant séparément ou par groupes pour la défense de leurs intérêts animaux [3] », paraît à la fois d'une spiritualité très noble et d'une irréprochable neutralité. D'autant qu'on y recommande expressément la tolérance, c'est-à-dire qu'on y prescrit de « ne pas juger les autres absurdes ou de mauvaise

[1] Lalande, *Précis raisonné de morale pratique*, 107, p. 34, in-12. Paris, Alcan, 1907.
[2] *Ibid.*, 48, p. 17.
[3] *Ibid.*

foi aussitôt que leurs jugements ou leurs opinions diffèrent des nôtres; nous devons leur laisser toute liberté de les exprimer et d'en donner leurs raisons, les écouter sans parti-pris, faire effort pour nous mettre à leur place, et ne jamais oublier qu'il y a beaucoup de questions complexes, sur lesquelles on peut différer d'avis sans cesser d'être d'honnêtes gens et des gens intelligents [1] ».

Cependant il ne faut pas s'y tromper. Tout repose sur le sens que l'on donne au mot personnalité. Le dogme social, le dogme d'Etat est tout entier contenu dans les définitions de ce mot. Et si l'on vient à lui attribuer un sens tel que le catholicisme ou toute autre croyance ne puisse s'accorder avec la personnalité ainsi entendue, on voit aussitôt la conséquence, c'est que le catholicisme ou l'autre croyance opposée au dogme d'Etat devra être combattue par l'instituteur d'Etat et subir une proscription sociale.

C'est ainsi que dans le petit livre que nous venons de citer et qui résume, la préface nous en avertit, une communauté assez importante de pensées, nous trouvons la personnalité ainsi définie : « La personnalité morale est la capacité d'agir selon la raison, et par suite de se décider non par l'habitude, la tradition, la mode, l'exemple et l'opinion, mais en se rendant compte de ce qu'on fait et en pouvant expliquer son acte ou son jugement devant tout homme impartial et intelligent [2] ». D'où l'on tire à bon droit cette conséquence pratique : « *A-t-on le droit d'empêcher par la force la propagation des idées fausses ou dangereuses?*

« On n'en a pas le droit tant que cette propagande n'use elle-même que de l'expérience et de la raison et s'adresse à des adultes. On en a au contraire le droit quand cette propagande s'exerce par des moyens illégitimes, et en particulier quand elle s'exerce sur des enfants.

« *Pourquoi cela?*

« Parce que c'est la condition du progrès des esprits vers une intelligence réciproque et vers l'établissement de la vérité [3]. »

Or, quelques pages plus haut, la vérité avait été définie : « La Vérité est ce qui obtient, sans supercherie et sans contrainte, par la seule force de l'expérience et de la raison, l'assentiment de tous ceux qui peuvent observer ou comprendre ce dont il s'agit [4]. »

Je crois volontiers que l'homme qui a écrit tout cela, que ceux qui l'ont approuvé et dont les intentions élevées ne font pas de doute, n'ont pas vu toutes les conséquences que l'on peut aisé-

[1] Lalande, *Précis raisonné de morale pratique*, 95, p. 30.
[2] *Ibid.*, 45, p. 16.
[3] *Ibid.*, 97, 98, p. 30, 31.
[4] *Ibid.*, 75, p. 24.

ment tirer de cette doctrine, mais il faut bien dire et leur faire remarquer, s'il en est besoin, que bien que l'on puisse à la rigueur donner un sens acceptable à leurs expressions il n'en résulte pas moins, à peu près textuellement, qu'ils accordent à l'Etat — car qui est « on » sinon l'Etat? — le droit d'empêcher l'enseignement du catéchisme aux enfants et même la prédication catholique aux adultes. Car il est trop évident que le catholicisme, pas plus qu'aucune croyance ou aucune opinion philosophique, n'a pas conquis l'unanimité des esprits, et que s'il y prétend, il ne croit pas pouvoir s'appuyer uniquement sur l'*expérience* et sur la *raison*. Ainsi n'ayant pas conquis l'unanimité des esprits, le catholicisme n'est pas vrai, et son enseignement doit être interdit aux enfants, et s'appuyant sur des principes qui ne se réduisent exclusivement ni à la *raison* ni à l'*expérience*, il se sert de moyens déclarés *illégitimes*, et la prédication peut en être interdite même aux adultes. On voit d'après cela ce que peut devenir la neutralité dans les écoles de l'Etat. Si l'on allait jusqu'au bout de cette doctrine, ce serait à bref délai la suppression de toutes les écoles libres, la surveillance même exercée dans les familles, la fermeture des églises et la proscription des prêtres.

Tout cela est contenu, quelle que soit la pensée précise des rédacteurs de ce petit livre, dans leurs fausses définitions.

Car rien ne prouve que la personnalité morale ne renferme pas d'autres éléments que ce que les philosophes appellent « raison » ou que la raison qui la caractérise ne contienne en elle des éléments autres que ceux qui sont en jeu dans les sciences. Et il peut y avoir des vérités que quelques hommes possèdent et que d'autres ne voient pas, bien que cependant ils paraissent compétents. Mais ce ne sont pas des vérités scientifiques. Et enfin, rien ne prouve non plus que l'expérience et la raison, telles qu'on les emploie dans les sciences, soient les seules sources du vrai. Ce qui a trompé ces respectables auteurs, c'est que, pensant à la vérité et à la raison, ils ont pris dans la science positive le type exclusif du vrai. Ils ont dit : n'est vrai que ce qui a les caractères de la science positive, n'est raisonnable que ce qui emploie les méthodes de la science, ne caractérise la personnalité morale que ce qui peut se ramener au contrôle de la science. Ils ont décrété par là que l'esprit ne peut s'exercer légitimement hors du domaine et du contrôle de la science et par là ils ont tranché, au détriment de toute croyance d'ordre différent, toutes les contestations. Et s'ils étaient les maîtres et qu'ils pussent être logiques, ils proscriraient tout ce qui n'est pas science positive ou susceptible de le devenir. Mais c'est cette limitation même de l'esprit

qui est contestée. Et non seulement par tous les esprits religieux, mais encore par bon nombre de ceux qui, comme M. William James, se contentent d'observer et de remarquer que beaucoup de formes, non scientifiques, de la pensée et de l'action sont aussi légitimes et parfois plus nobles que les formes scientifiques et qu'elles sont souvent admirablement bienfaisantes.

On voit dans quel dédale de difficultés, de contestations on s'engage dès que l'on veut absorber dans l'Etat tout ce qui est social dans l'humanité, dès que l'on veut donner à l'Etat des fonctions spirituelles. Ouvertement ou insidieusement, l'Etat dogmatise et, comme il a la force à son service, il arrive infailliblement à proscrire tout dogme qui s'oppose au sien. Mais accepter que l'Etat puisse dogmatiser en matière spirituelle, c'est remonter le cours de l'histoire et aller au rebours de toute l'évolution moderne, c'est reconstituer l'Etat ancien, et par delà la division du travail que le christianisme avait établie entre le représentant de Dieu et le représentant de César, entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, remonter jusqu'au paganisme, jusqu'au César antique, ou au Basileus plus antique encore, à la fois Pontife et Roi. Et c'est par là même décréter la proscription au nom de César. Le proscrit en nos temps serait sûrement le catholicisme.

V

Mais est-il donc d'un intérêt si pressant d'opprimer dans notre pays une foule de citoyens? Quand même ils seraient certainement dans l'erreur, leur nombre et leur importance sont encore tels qu'il serait souverainement impolitique de les molester. Ils ne demandent pas que l'école enseigne expressément leurs plus chères et plus intimes croyances, ils réclament seulement que les instituteurs de l'Etat, dans les écoles primaires, là où l'enseignement est tout dogmatique et autoritaire, s'imposant à des esprits qui ne sont pas encore formés, gardent le silence sur les points controversés, qu'ils ne sortent pas des limites de leur programme pour attaquer la foi des enfants. Ils ne demandent aucune concession, ils exigent le respect. Ce faisant, ils ne se rebellent point. Ils voudraient seulement que la loi fût respectée dans la lettre et dans l'esprit même que ses rédacteurs lui ont donnés. Quel gain espère-t-on retirer d'une oppression des consciences qui, si peu nombreux que puissent être encore les chrétiens convaincus et décidés à aller jusqu'au bout, ne pourrait que diviser le pays et finalement affaiblir la France?

Ce que la politique à elle seule commanderait, le droit à son

tour l'exige, et non pas le droit ancien, mais le droit moderne tel qu'il est sorti à la fois des discussions de nos philosophes et de toutes nos révolutions. L'Etat n'a aucune lumière qui lui permette de décider du vrai et du faux spéculatifs. L'Etat est incompétent. Il doit assurer le respect de tous par chacun, de chacun par tous. L'unanimité des esprits dans une croyance commune est rompue de fait. Aucun dogmatisme positif ne réunit plus le consentement national. Il n'y a plus de religion, de philosophie d'Etat. En fait, l'Etat moderne ne peut, ne sait plus se décider. Mais ce ne peut pas être au profit d'un dogme négatif de tous les autres. Un seul moyen subsiste de refaire l'unanimité rompue, c'est d'instituer l'abstention de l'Etat et de propager parmi les citoyens la religion du respect mutuel. Notre amour pour la vérité que nous croyons posséder ne saurait être amoindri parce que nous respecterons la conscience de ceux que nous jugeons être dans l'erreur. Ce n'est pas l'erreur que nous respectons, mais la bonne foi, et ce n'est pas pour l'erreur que nous avons des condescendances; mais nous ne voulons pas, en croyant combattre un mal, en produire certainement de plus grands.

On a vu, j'espère, très clairement, à travers l'exposition précédente, où se trouve le faux aiguillage qui a fait dévier tout le train. On a voulu que l'école devînt indépendante des autorités religieuses; donc elle ne doit être au service d'aucun des dogmes, d'aucune des croyances, d'aucune des opinions religieuses ou philosophiques qui se partagent l'assentiment des esprits. Il s'en suit que l'école laïcisée, si on entend par ce terme, indépendante du dogme et de l'autorité spécialement religieuse, doit être neutre, c'est-à-dire que, recevant obligatoirement les enfants de tous les citoyens, elle doit être muette devant les enfants sur tout ce qui divise les pères et ne prendre parti que sur les points à peu près unanimement admis. C'est ainsi qu'elle sera impartiale. Cela signifie évidemment que l'école neutre doit être a-religieuse, a-catholique, a-protestante, a-judaïque, a-déïste, mais aussi bien a-matérialiste, a-athéiste; elle ne doit donc pas être antireligieuse, anticatholique, antiprotestante, antidéiste, etc., elle doit être *a* et non pas *anti*. Ce qui signifie clairement que le silence doit être la règle de l'instituteur neutre, le silence sur toutes les questions qui soulèvent des controverses fâcheuses, silence sur les questions de métaphysique aussi bien que sur les questions de religion. Et ce silence en lui-même n'a rien d'irrespectueux. Il est, au contraire, une forme du respect, une des formes les plus élevées. Car personne ne songera à se scandaliser, non pas même à s'étonner si un mathématicien

ou si un chimiste ou si un biologiste ne parlent dans leurs leçons ni de Dieu, ni de l'âme ni de la destinée humaine. Leur raison est assez bonne et valable, c'est que ces sujets n'entrent pas dans leur enseignement. Ils les laissent au théologien ou au philosophe.

De même si l'instituteur s'abstient de parler *ex professo* de métaphysique ou de religion, son silence ne prouvera pas qu'il estime négligeables ces sujets qu'il s'interdit. Il reconnaîtra simplement par là son incompétence. Sans doute, sous l'ancien régime, — je veux parler de celui qui a précédé 1880, — l'instituteur était regardé comme l'auxiliaire du ministre du culte et de la famille chrétienne, comme une sorte de suppléant et du père et du curé. A ce titre, il faisait réciter le catéchisme, et, représentant de familles chrétiennes, il prenait parti en faveur de toutes les pratiques, de toutes les solutions chrétiennes. Aujourd'hui, en vertu de l'évolution historique de l'Etat, l'instituteur n'est plus qu'un délégué de l'Etat, pour suppléer les familles en vue d'un objet parfaitement délimité : l'instruction primaire des enfants. Puisque l'obligation scolaire n'a pour but que de s'assurer que les enfants ont reçu l'instruction élémentaire, il s'en suit donc que l'Etat, par la loi d'obligation, n'a pas prétendu dessaisir les familles de leur droit d'instruire elles-mêmes leurs enfants. Aussi ne leur interdit-il pas de faire donner l'instruction dans la famille ou dans les écoles privées, il met seulement l'école publique à la disposition de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas veiller par eux-mêmes à l'instruction élémentaire de leurs enfants. L'instituteur public est à ce titre le délégué de l'Etat. Le programme de l'instruction qu'il peut donner doit donc être délimité par les bornes mêmes de la compétence de l'Etat. Or, comme la compétence de l'Etat moderne est bornée, ainsi que nous l'avons vu, aux choses incontestables et incontestées, il s'ensuit que le programme de l'école primaire doit exclure tout ce qui peut être controversé.

On sera sans doute alors en droit de se demander comment l'instituteur pourra donner un enseignement moral quelconque, sur quels principes il pourra appuyer cet enseignement, quels préceptes il lui sera permis de formuler. Car il semble bien qu'il ne puisse y avoir de morale sans principes doctrinaux, et comment pourra-t-il invoquer des principes doctrinaux celui à qui il est interdit de professer aucune doctrine? Comment fonder le devoir si on ne le fait reposer sur la souveraine bonté de Dieu? Et comment en assurer le respect si on ne le montre pas suivi d'une infaillible sanction? Toute morale qui n'a pas son principe en Dieu et sa fin dans l'immortalité ne peut aboutir qu'à la ruine

des consciences. A le prendre absolument, tout cela est indubitable. Et si l'école primaire avait la prétention de fournir un enseignement moral complet, il faudrait déclarer qu'elle y est inhabile et inopérante. L'Etat moderne, l'Etat neutre, par cela seul qu'il est neutre, qu'il ne régit que les corps, ne peut prétendre à donner l'éducation intégrale, celle qui atteint et discipline les profondeurs de l'esprit. Car une éducation intégrale suppose une doctrine complète de l'homme, et l'Etat neutre, par définition, n'a pas de doctrine. Mais si l'Etat et l'école, qui en est un des organes, sont inhabiles à donner une éducation intégrale, ils ne sont cependant pas incapables de donner quelque éducation, de formuler un nombre restreint de préceptes. A défaut d'une morale complète, l'école peut et doit enseigner une discipline. Et la discipline des corps est le commencement de la vertu dans les âmes. Cette discipline revêt même nécessairement la forme extérieure d'un enseignement moral.

Pour que cette forme extérieure existe, il faut et il suffit qu'il y ait une autorité, des préceptes et des sanctions. Or, l'école primaire même neutre reconnaît une autorité, celle de l'instituteur et aussi celle des parents, elle a des sanctions, punitions ou récompenses de toute nature, elle peut et elle doit même établir certains préceptes dont l'observation est indispensable à son bon fonctionnement. On pourra dire sans doute que ni l'autorité du maître ni les sanctions scolaires ne peuvent se justifier seules, mais pour qu'elles aient une valeur et commencent à créer des habitudes morales il suffit que l'enfant les reconnaisse. Pratiquement, peu importe que l'autorité sociale ne soit pas fondée, pourvu qu'elle soit acceptée. Il n'est pas indispensable que l'enfant se représente Dieu derrière son père ou son maître pour qu'il se sente obligé à leur obéir. Il suffit que de façon ou d'autre il reconnaisse en eux une supériorité morale. Et de même les sanctions agissent sur la volonté alors même qu'elles ne présentent pas toutes les garanties de certitude et d'infaillibilité qu'exigent les moralistes.

Quant aux préceptes et au programme de cet enseignement social, ils sont, ce semble, assez faciles à déterminer.

Par cela seul qu'il vit avec d'autres camarades, l'enfant ne doit ni les battre, ni les blesser, et voici immédiatement un premier commandement : N'abuse pas de ta force, ne fais pas souffrir tes camarades, ne leur fais subir aucune sorte de violence.

Il doit aussi respecter leurs livres, leurs cahiers, ne pas s'approprier leur pitance, ne pas copier une composition pour ne pas prendre la place des autres, et c'est là un deuxième commandement : Ne vole pas.

L'enfant doit dire la vérité; car, autrement, il n'y aurait pas plus de société scolaire que d'autre société possible : Ne mens pas, voilà un troisième commandement.

Enfin, quelles que soient les controverses que puisse soulever la morale sexuelle, pour les enfants d'âge scolaire, aucune question ne se pose, c'est l'abstention complète qui s'impose de par l'hygiène incontestée, et voici, enfin, un quatrième commandement : Pas de polissonneries.

Mais tous ces commandements seraient vains s'ils n'en supposaient un autre, primordial, qui les soutient et qui les sanctionne tous, c'est que les élèves doivent respecter l'autorité du maître, obéir aux ordres qu'il donne, observer le règlement, ce qui nous amène à formuler, en dernier lieu, ce commandement : Obéis. Et, par cela même, le maître se trouve investi du droit reconnu de sanctionner l'observation ou la non-observation de tous les commandements, il peut, il doit récompenser ou punir.

Mais, dans ce principal commandement, se trouve nettement contenue, avec l'obligation d'obéir au maître d'école, celle de respecter les lois en vertu desquelles le maître tient son école, l'ensemble d'institutions dont ces lois résultent, la patrie que toutes ces lois ont pour but de maintenir et de faire vivre. Et de même, puisque les lois ont institué le service militaire, puisqu'elles entretiennent une armée, l'obligation militaire, le respect de l'armée, s'imposent aux écoliers et à leur instituteur. Un instituteur public antimilitariste, un instituteur public antipatriote est proprement un monstre, une vivante contradiction; car, enseignant en vertu des lois et comme par une délégation de la patrie, en refusant d'accepter ces lois, en reniant l'autorité même d'où il tient la sienne propre, il s'enlève à lui-même toute raison d'existence.

Mais il faut aussi reconnaître, — et c'est ici que se trouve le danger, — que si, en vertu des sophismes signalés plus haut, l'instituteur regardait la loi de laïcité comme vraiment antireligieuse, ou si l'Etat, par une usurpation, donnait à la loi ce caractère oppresseur, l'instituteur se trouverait par là même très indûment, mais très réellement, investi d'une fonction antireligieuse. Et la conscience des enfants serait manifestement en péril. C'est précisément pour éviter ce danger qu'il convient de montrer avec une évidente clarté que tout ce qui viendrait à opprimer les consciences, soit par l'enseignement personnel de l'instituteur, soit par l'usurpation de l'Etat, serait fait, non seulement à l'encontre des droits supérieurs, mais à l'encontre de la nature même de l'Etat moderne et de la vraie notion de laïcité. Et

rien ne saurait dispenser les parents et tous ceux qui ont, vis-à-vis de l'enfant, des droits spirituels, de veiller à ce que ces déviations ne puissent pas se produire.

Une fois ces réserves faites et prises ces précautions, il est facile de reconnaître que l'école ne saurait vivre sans l'observation des quelques préceptes disciplinaires que nous venons d'énoncer, que ces préceptes ne soulèvent aucune question de doctrine, que nul ne peut y rien contester, que même, s'ils étaient bien observés et si les élèves étaient pliés à leur obéir, les enfants auraient reçu une formation qui, tout incomplète qu'elle fût, n'en serait pas moins fort appréciable, et on s'aperçoit aussi que ces cinq préceptes ne font guère que reproduire une partie du texte du Décalogue.

L'instituteur, en se renfermant dans les limites de ce programme, ne sera en aucune façon diminué. Les vieux livres de physique étaient pleins, jadis, de considérations philosophiques sur les diverses espèces de causalité. Le professeur de physique ne s'est pas senti diminué lorsqu'on a réservé ces questions au philosophe, et lorsqu'il n'a plus eu à parler que de lois et de faits d'expérience. Il s'est, au contraire, senti allégé.

Les mauvais esprits ont pu être tentés de prendre leur revanche de la contrainte imposée jadis en niant la vérité de tout ce qu'ils n'enseignaient plus, mais les bons esprits ont laissé de côté toutes les questions de métaphysique et, quelles que fussent leurs opinions en ces matières sur lesquelles ils gardaient très volontiers le silence, ils ont donné tous ensemble le même enseignement physique. Il doit en être tout à fait de même des instituteurs. Il n'y a guère que les instituteurs de l'ancien régime qui, en pensant au nouveau, pourront sentir leurs programmes décapités. Mais seuls pourront s'en plaindre ceux dont les opinions étaient tout à fait conformes aux opinions imposées par les programmes. Tous les autres n'y pourront voir qu'une libération.

Privera-t-on par là même tout l'enseignement de son âme et de sa vie?... Que peuvent bien vouloir dire ces mots éloquents? Veut-on dire que pour qu'un enseignement soit vivant il faut que l'instituteur s'y intéresse et qu'il ne soit contraint de rien enseigner qu'il ne croie conforme à la vérité? On a sûrement raison. Mais prétend-on que, pour que l'enseignement soit vivant, il faut que dans son enseignement l'instituteur dise tout ce qu'il croit vrai, formule toutes ses opinions, prêche toutes ses idées? On est alors assurément dans le faux. L'instituteur a le droit de dire ce qu'il croit vrai dans le domaine dont il est chargé. Mais il n'a pas le droit de sortir de ce domaine. C'est pour n'opprimer aucune conscience qu'on a étroitement borné ce domaine. Nul

n'est obligé à dire tout ce qu'il croit vrai. La compétence de l'instituteur ne saurait excéder celle de l'Etat.

D'autant que, s'adressant à des enfants et avec la méthode dogmatique propre à tout enseignement élémentaire, l'instituteur, en prêchant ses idées particulières, ne ferait qu'imposer aux enfants des autres ses idées à lui et moulerait leur cerveau sur son cerveau. Cela sans titre, puisque l'Etat professe l'ignorance sur ces questions. Ce serait donc, sous prétexte de liberté pour l'instituteur, l'oppression des consciences des enfants par une conscience individuelle. Qu'on retourne les choses comme on voudra : l'instituteur public n'a pas qualité pour parler aux enfants religion ou métaphysique. Si on le considère comme délégué de l'Etat, sa compétence ne peut excéder celle de l'Etat; si on le considère comme individu, il n'a pas le droit d'imposer dogmatiquement ses propres idées à des enfants qui sont obligés de l'entendre, qui ne peuvent discuter et qui ne sont pas à lui.

Aucun enseignement scientifique ne peut fournir de raison à une attaque quelconque contre une thèse quelconque de philosophie ou de religion, à moins que de parti-pris on n'y cherche des prétextes. La physique, la chimie, l'histoire naturelle ne sont ni théistes ni athées, ni chrétiennes, ni antichrétiennes. Le laboratoire ne fournit aucune lumière qui, isolée, puisse résoudre les questions ultimes. Plus la méthode scientifique sera sévère, strictement conforme à la science qu'elle produit, moins on y verra apparaître ces questions controversées. Si dans les écoles normales primaires on habituait soigneusement les futurs maîtres d'école à la sévérité des méthodes, c'est la méthode elle-même qui retiendrait tout leur enseignement dans des limites qui ne pourraient porter ombrage à personne. Que si en histoire il peut se trouver quelque fait qui donne matière à des controverses, par exemple la Saint-Barthélemy ou l'histoire de Galilée, rien n'empêche l'instituteur d'apprécier ces faits comme il croit qu'ils le méritent. Si ses maîtres d'école normale savent l'histoire, ils n'ont pas pu les lui raconter sous un jour mortel au christianisme et s'il dépasse l'enseignement de ses maîtres, il ajoute de son crû des circonstances ou des appréciations que l'amour pur de la vérité ne lui a pas inspirées.

Qu'est-ce qui résulte de toute cette étude et de toutes ces discussions? C'est que si l'Etat est compétent pour faire donner l'enseignement des vérités scientifiques unanimement reconnues, s'il est compétent encore pour faire donner dans l'école l'enseignement des règles sociales sans lesquelles l'Etat ne pourrait pas

subsister, il n'est pas compétent pour aller plus loin. L'enseignement moral qu'il peut donner est tout entier borné à la santé physique, au bien-être matériel, à la réalisation des fins de la société civile. Il règle les actes, les gestes du corps, plus qu'il ne pénètre l'esprit. C'est bien plutôt une discipline qu'une morale. Cet enseignement est donc incomplet. Il ne peut être que tel. Car pour résoudre les plus graves questions morales, il est indispensable d'avoir une doctrine complète de l'homme. Nous le remarquions au début de cette étude, si la morale ordinaire paraît acceptée sans controverses, c'est à cause des habitudes chrétiennes enracinées par une longue tradition. « La bonne vieille morale de nos pères, la morale des honnêtes gens », selon le mot de Jules Ferry, c'est la morale chrétienne. Reniez le christianisme, vous enlevez aussitôt à ces préceptes moraux avec leurs principes toute leur justification. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer cette proposition par des déductions abstraites. Mais regardons seulement autour de nous. Ne voyons-nous pas au théâtre, dans le roman, la réhabilitation de mœurs que tous les honnêtes gens condamnaient il y a soixante ans? Et les usages de la vie sociale ne nous montrent-ils pas tous les jours qu'à mesure que le christianisme recule, ce qui autrefois n'aurait pas été toléré se trouve couramment admis? Toute la morale sexuelle, en particulier, se trouve mise en question. Et il est curieux de voir que le petit livre de M. Lalande ne contient pas une ligne ayant trait à ce sujet. C'est donc une preuve que, même entre philosophes aux convictions très voisines, sur ce point, l'unanimité n'a pu se faire. Or, peut-on concevoir une morale complète sans une législation très arrêtée en ces délicates matières? Peut-il y avoir une éducation morale qui s'abstienne de s'en préoccuper ou du moins de s'en occuper? Et comment laisser cet enseignement qui importe si fort à l'Etat, où l'unanimité n'est point faite ni près de se faire, à l'arbitraire des maîtres?

Sur ce point comme sur tant d'autres, dès qu'ils intéressent tout l'homme et conditionnent toute la vie, on ne peut avoir aucune conception ferme qu'en partant d'une doctrine de l'homme, d'une philosophie de la vie. Or, la première question que doive résoudre une pareille philosophie, c'est celle de l'origine, de la destinée de l'homme. La législation morale étant la législation de l'homme intégral, cette législation ne peut être exacte que si elle tient compte de tout ce qui appartient à l'homme. La morale ne peut pas plus être la même si la vie de l'homme s'arrête à la tombe ou si elle se poursuit après, que la courbe graphique qui figure la vitesse d'un train n'est la même si on la construit d'après

une partie seulement du parcours ou d'après le parcours entier. M. l'abbé Clodius Piat a récemment très bien fait voir ici même l'insuffisance de toute morale qui, sous prétexte de positivisme, prétend s'abstenir de résoudre les questions ultimes[1]. Par cela seul que l'Etat s'abstient et ne peut que s'abstenir de prendre parti entre les diverses métaphysiques d'où dérivent les doctrines de la vie, par cela seul que l'Etat se reconnaît incompétent pour décider si le train s'arrête au cimetière ou s'il va plus loin, il avoue, par là même, son incompétence comme éducateur moral.

L'éducation morale complète ne peut se donner que dans ces sociétés spirituelles dont la première est la famille, que l'Etat n'absorbe pas, qu'il n'incarne pas, vis-à-vis desquelles dans son domaine propre il doit demeurer indépendant, mais qu'il ne doit ni entraver, ni étouffer, auxquelles il doit, au contraire, fournir les moyens de vivre, afin de leur permettre de remplir leur rôle, qui est d'achever en l'homme l'humanité.

L'Etat ancien était au service d'une doctrine spirituelle unique, arrêtée et déterminée. Le code d'admission ou d'exclusion de cette société doctrinale devenait, par là même, le code pénal de l'Etat. Il n'y a pas de société spirituelle qui n'ait ses formulaires et ses syllabus, qui ne prononce des radiations et des exclusions, ce que l'on nomme anathèmes. Car la société spirituelle, tout comme l'autre, a besoin d'une législation, et comme sa législation se trouve par définition dans sa doctrine, elle ne peut reconnaître pour ses membres, que ceux qui professent intégralement sa doctrine. C'est à détruire cette domination du spirituel dans l'Etat qu'a travaillé l'histoire moderne. Toutes les fois, sous n'importe quel prétexte, que l'on essaiera de donner à l'Etat une fonction spirituelle spéciale, on rétablira ce que l'histoire tend à détruire, et dans l'état de division où se trouvent les esprits, on fera forcément de l'Etat un tyran des consciences et finalement un persécuteur. La paix dans les consciences, la paix dans les esprits, la paix sur le forum et dans la rue même, ne peut pas être établie autrement que par la limitation des fonctions d'Etat aux bornes de sa compétence. Chaque homme doit être le libre adhérent de la société spirituelle que sa conscience lui dit être la meilleure, il doit librement donner à ses enfants l'éducation morale que réclame sa conscience. Les lois de l'Etat, loin de l'opprimer, doivent assurer sa liberté; c'est à la société spirituelle de faire vivre, sous la sauvegarde des lois, la liberté de l'esprit.

George Fonsegrive.

[1] *Insuffisance des morales positivistes* (*Correspondant*, 10 sept. 1908).

L'APOSTOLAT DE LA FEMME

A LA CAMPAGNE

Depuis soixante ans, les rapports entre les différentes classes de la société se sont singulièrement modifiés. Celle qu'on appelait autrefois la classe dirigeante a eu particulièrement à souffrir de cette évolution et il faut bien reconnaître que c'est peut-être beaucoup par sa faute ou plutôt par ses fautes répétées. Son éducation est restée fermée, comme avant la Révolution, aux idées nouvelles; elle n'a pas su évoluer à temps, faire effort pour se libérer de la routine.

Aux foules bercées depuis cent ans par le dogme égalitaire, elle a répondu par la charité, charité faite très largement, avec empressement et dévouement généreux, mais sous une forme qui la rend stérile et inefficace. Au lieu d'essayer de gagner la confiance, n'a-t-elle pas souvent blessé et éloigné? Ceux-là mêmes qui, dans les classes dirigeantes, se sont aperçu de ce vice radical, n'en ont pas vu l'un des plus puissants remèdes : l'éducation de la charité; elle seule peut donner une âme commune, elle sait obliger en relevant, tandis que l'autre charité, plus factice, trop souvent n'oblige pas et parfois humilie.

D'autres causes particulières à notre temps ont contribué à séparer les classes. Pour des motifs qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, les classes élevées ont cessé peu à peu d'entrer dans les grands corps de l'Etat; elles ont considéré le commerce et l'industrie comme indignes d'elles; elles se sont retirées sous leur tente en se disant : Nous sommes indispensables, laissons la tourmente passer, le peuple des campagnes nous reviendra.

Hélas! quelle illusion! Comment ne pas se souvenir que nul en ce monde n'est indispensable. Les aristocraties ont leur apogée et leur décadence et quand une partie de la nation n'a plus que le souvenir de ses services passés, il arrive un jour où cette élite voit son influence décroître et peu à peu disparaître. Cette influence passe à d'autres, à ceux qui ont su et voulu se faire eux-mêmes, aux politiciens surtout, capables d'obtenir du gouvernement (dont ils sont disciples serviles) un bureau de tabac, un lavoir, un chemin vicinal, une cantine scolaire, etc. On s'est

longtemps mépris sur le rôle de la presse, du cabaret et des mauvais instituteurs et l'on n'a rien fait pour lutter contre cette funeste propagande qui a perverti bien des consciences et troublé tant de jugements. En même temps, grâce à la licence de la presse surtout, aux réunions de cabaret où la camaraderie servait de prétexte et dont le but était la politique, les préjugés faisaient leur chemin dans l'esprit déjà prévenu et crédule du paysan; préjugés habilement entretenus d'ailleurs par la foule croissante des déracinés et des déclassés et par cet esprit de révolte qui dénonce un tyran dans tout maître, qu'il soit châtelain, propriétaire ou patron.

La foi qui console, soutient et redresse dans le malheur, cette foi qui est le contre-poids de la passion et peut seule fonder le respect et l'autorité, s'est évanouie lentement. Dans les villages mêmes où elle subsiste quelquefois encore, il semble qu'elle se soit transformée et ne se compose trop souvent que d'un formalisme froid, d'habitudes routinières et superstitieuses.

S'étonnera-t-on maintenant de voir se creuser davantage le fossé entre les classes, la masse recourir de plus en plus aux pouvoirs publics, regardés comme les seuls détenteurs et dispensateurs de la force et de la richesse? Que faire, alors? Bouder et se plaindre passent de mode, heureusement! De tous côtés surgissent des initiatives insoupçonnées et les femmes n'ont pas été les dernières à entrer dans la lutte, à comprendre qu'il existe une question sociale et qu'à tout prix, il faut lui donner ses efforts.

Peut-être ne reconnaîtra-t-on pas à l'une d'elles trop de téméraire présomption à toucher quelques côtés d'un si grave problème, à céder à des encouragements aussi indulgents que précieux et à soumettre les observations d'une expérience personnelle. Leur seul mérite est d'être vécues et sincères; leur excuse un désir ardent d'encourager des bonnes volontés indécises encore.

Il est évident que notre époque a subi des transformations profondes dans ses mœurs, ses goûts et son esprit. Quiconque a le privilège, peu enviable, de pouvoir regarder vingt ans en arrière a bien de la peine à s'y reconnaître. Vingt ans passés, c'est tout juste si quelques hommes épris de solidarité chrétienne s'occupaient d'une question sociale; aujourd'hui, c'est elle qui peut-être inquiète davantage les esprits, oriente le plus de travaux, suscite le plus d'initiatives. Sans doute, il est bien des manières de l'envisager; les uns ont surtout à cœur leurs intérêts, sous couleur de dévouement. On en a vu, — l'exemple est constant, — se servir de la question sociale pour déchaîner les appétits de

la clientèle qui les fait vivre, aussi prompts dans la promesse qu'impuissants dans la réalisation.

Ne songeait-il pas à eux, ce personnage de Sardou qui s'écriait : « Il n'y a pas de question sociale, il n'y a que des positions sociales et le tout est de les occuper ! » Les plus nombreux, heureusement, pensent que question sociale veut dire amélioration matérielle et morale de ceux qui travaillent, peinent et souffrent.

De nos jours, leurs rangs se sont ouverts à bon nombre de femmes et il faut s'en réjouir. En demeurant nettement antiféministe pour tout ce qui touche à la politique de parti, la femme a naturellement sa place marquée partout où l'on demande de la délicatesse, de la bonne volonté et du cœur. A la campagne surtout, la femme chrétienne peut exercer la plus salutaire influence. Mme de Rémusat synthétise à merveille son action tout entière lorsqu'elle écrit : « Pour obtenir des femmes une action, quelle qu'elle soit, il faut presque toujours les convier au bonheur d'un autre. »

Il arrive bien souvent qu'à la campagne, nous vivons au milieu de gens que nous ne connaissons pas et qui nous connaissent à peine. De là une source de préjugés, de malentendus latents et sourds, car on ne saurait dire se connaître quand on se borne à se saluer aimablement. Il est donc indispensable de nous mettre aux lieu et place de ceux auxquels nous nous adressons et de refaire en pensée le chemin qu'ils ont parcouru dans la vie. Alors seulement nous comprenons leurs besoins, leurs qualités et leurs défauts; alors seulement nous les aimons, puisque, selon la profonde remarque de Goyau : « Comprendre, c'est aimer. »

Il faut sans doute quelque courage, quand on jouit d'une existence facile et agréable, pour juger qu'ici-bas tout ne marche pas à souhait dans le meilleur des mondes et que tant de plaintes issues de toutes parts ne sont pas toujours les manifestations d'esprits injustes et mal faits. Et lorsque nous blâmons la conduite de pauvres êtres, dont le cerveau est comme macéré dans les infamies d'une lecture quotidienne, peut-être serions-nous plus avisés d'approfondir davantage les réalités.

La réflexion ne nous démontrerait-elle pas, en plus d'un cas, que dans la série de causes et d'effets qui ont rendu ces gens vicieux ou révoltés, notre responsabilité est également en jeu? Sans cette « extériorisation de notre personnalité », nos efforts seront vains.

L'œuvre reste mal aisée, bien que la psychologie des gens de la campagne ne soit généralement pas très compliquée quand il n'y a pas de Homais dans les environs pour fausser leur esprit.

Pour la mener à bien, il est nécessaire avant tout de n'oublier jamais trois principes régulateurs qui paraîtront banals à beaucoup et sont le plus souvent méconnus.

1° Il faut avoir au cœur un amour profond et raisonné de notre société;

2° On n'arrive à l'âme que par le corps; toutefois le corps n'est pas à une fin en soi, mais un moyen;

3° Toute œuvre doit naître d'un besoin réel et important et doit être rattachée à quelque œuvre centrale.

Qu'il faille aimer son prochain, cela va de soi, c'est même en raccourci tout l'Evangile, s'il est vrai qu'on ne puisse aimer autrui sans aimer Dieu. Prêtons donc l'oreille aux douleurs innombrables qui nous entourent, jusqu'à ce qu'en nous jaillisse un des accents pareils au divin : *Misereor super turbam.* Et il jaillira tôt ou tard ce cri, pour peu qu'on ait l'âme bien placée.

On a dit que dans le cœur de toute femme un apôtre sommeille. Mais tant que cette généreuse émotion ne l'aura pas éveillé, la femme sera capable d'accès de bonté, peut-être, ou de cette pitié sentimentale qui est toujours teintée de mépris, elle ne s'élèvera pas à la perception véritable des nécessités sociales de notre époque. A ce moment encore elle aura à se défendre contre une illusion facile : qu'elle se garde de croire que de son enthousiasme est né l'amour, suivant le dicton des anciens. L'amour qui n'est point alimenté par l'effort et par les sources vivifiantes que nous inspire un idéal pleinement vécu a le sort du feu de paille : il donne une flamme courte et sans chaleur. Tout au contraire, celle qui ne se laisse pas décourager par les difficultés qui accompagnent tout essai d'action sociale, trouvera dans l'action même, si aride soit-elle, la joie la plus franche et dans l'affection des paysans, un réconfort et un aide. Qu'aucune ne se le dissimule : les gens du peuple ont un sentiment comparable à une sorte d'instinct, clairvoyant et sûr. Il leur fait nettement sentir à un mot, à un geste, si ceux qui lui parlent ont à leur endroit une amitié factice ou réelle. Qui sait combien de conquêtes et combien d'éloignements ont contribué à produire la simple poignée de main ou quelques paroles sur les asperges et les choux?

Le paradoxe est vrai, il ne se borne pas à être plaisant. Il y a des femmes pénétrées de bonnes intentions; elles se démènent à plaisir et pourtant leurs efforts sont stériles. Leur insuccès a des causes très diverses; souvent, il vient d'un certain manque d'affection vraie, ou d'une rigidité qui trahit que le devoir seul commande là où le cœur devrait intervenir pour assouplir le geste et imprégner de sentiment la raison raisonnante et froide. Chacun

sait combien, chez les gens de la campagne, la vie du corps l'emporte sur celle de l'esprit. En prenant contact avec eux, ne leur demandons donc pas de faire l'ascension de nos pensées et de nos intentions, mais mettons-nous à leur portée et attachons-nous à leurs intérêts matériels très franchement. Ce n'est pas chose facile, nul ne l'ignore; c'est une nécessité pourtant, comme l'a proclamé Léon XIII dans son admirable encyclique *Rerum novarum*. Mais, s'il n'est point d'hésitation possible à cet égard, un différend éclate entre les chrétiennes que nous pourrions appeler philanthropes et les chrétiennes intempérantes. Les unes prétendent que toute œuvre sociale doit être établie sur un terrain strictement et purement économique. Les autres, animées d'un zèle pieux, profitent de toute occasion pour moraliser et évangéliser. Les deux méthodes peuvent devenir ou justes ou fausses, suivant le point de vue particulier auquel on se place.

Avant tout, l'action de la femme doit être franchement sociale dans le sens de tendre à dispenser à la fois plus de justice et de bien-être, car le bien-être, dans un foyer, sans parler de ses titres à la moralité, allège la souffrance. Aussi, et en vertu même de ce but éminemment social, nos œuvres sont-elles plus efficaces et plus solides quand elles revêtent un caractère qui n'est pas purement confessionnel.

Néanmoins, ce serait courir le risque de se tromper si on s'appliquait à une élimination stricte de la question religieuse. Qui dit non confessionnel, dit porte ouverte à toute âme généreuse et de bonne volonté, sans acception de religion. Mais ce mot ne saurait pas signifier qu'au nom de je ne sais quelle chimérique et monstrueuse neutralité on doive, pour faire le bien, s'hypnotiser devant les termes : Justice, Humanité, Solidarité, Idéal! Ces expressions ne sont-elles pas jugées, d'ailleurs, par beaucoup de bons esprits comme plus sonores que solides? Si de telles données peuvent suffire parfois à des femmes d'élite, incroyantes et douées d'un sens moral élevé, il est plus difficile d'admettre qu'une chrétienne sincère veuille se cantonner dans le bien matériel et renonce à communiquer au prochain le plus grand des biens, celui qui est la règle de tout autre bien, ce pourquoi l'on vit et l'on meurt : la vérité religieuse! Pourrait-il être possible qu'une chrétienne éclairée et loyale tienne ces abstractions « Justice, Humanité » pour de plus puissants mobiles que notre charité vivifiante qui vient de Dieu et y ramène?

Est-ce à dire qu'il faille, à tout propos et hors de propos, parler en prédicateur? Ce serait assurément verser dans le courant des intempérantes. Est-ce à dire encore qu'il soit bon de diriger toutes

ses pensées vers des conversions possibles? On risquerait, alors encore, sous l'influence de cette préoccupation, de devenir intempérante.

En vérité, l'œuvre sociale, partout, doit nous être, au point de vue religieux, une simple pourvoyeuse de circonstances à l'aide desquelles nous pourrons délicatement laisser filtrer nos croyances dans les cœurs. Ici, l'important est d'être femmes douées de délicatesse et de tact; où ces qualités manquent, l'instrument utile est absent et l'œuvre est viciée dans l'œuf.

La chrétienne remplira toute sa mission si elle sème les saines idées sans s'inquiéter du reste. Le grain fructifiera de lui-même à l'heure marquée de Dieu, cela doit suffire, il n'en faut pas compromettre la maturité par des manœuvres risquées ou mal habiles. C'est une question d'espèces. Au surplus, il y a opportunité certaine à appeler l'attention sur ces considérations d'ordre général; toutes celles qui ont vécu dans un milieu de femmes d'œuvres, soit à la campagne, soit à la ville, ont été toujours frappées de voir combien on les ignore lors même qu'on les connaisse. Elles portent en elles-mêmes des directions qu'il est particulièrement nécessaire de suivre en matière d'œuvres sociales à la campagne.

Il ne faut pas davantage perdre de vue qu'une œuvre ne doit naître que d'un besoin et ne pas demeurer isolée, sans lien avec d'autres. C'est là encore une de ces vérités évidentes par elle-même. Qu'elles sont nombreuses, pourtant, les femmes généreuses, enthousiasmées par le récit des succès d'une amie, qui partent en guerre aussitôt et décident bravement, sans plus d'examen, de réaliser, en Bretagne, si elles sont Bretonnes, en Picardie, si elles sont Picardes, l'œuvre qui a réussi entre les mains de Mme X... dans le pays basque ou vosgien!

Il est, au contraire, des œuvres qui ne risquent jamais d'être factices et, par suite, de végéter; elles sont dès lors tout indiquées à celles qui désirent travailler au bien dans nos campagnes, d'une manière féconde.

La première, et l'une des meilleures, est la visite à domicile des malades. Il est difficile d'entrer, sans prétexte, chez bien des gens que l'on ne connaît pas; mais là où un être souffre, la porte est rarement fermée, surtout lorsqu'on ne la franchit pas les mains et le cœur vides. Il convient d'être fort avares de conseils de résignation auprès d'un malade qui lutte pour la vie. Ces conseils sortis de la bouche de gens bien portants ont toutes les raisons pour échouer.

Des avis sur l'hygiène et la propreté seront mieux venus : nos paysans connaissent si peu et pratiquent si mal ces deux lois de

la santé! Au besoin, un coup de main à la ménagère fera bon effet, surtout s'il est donné allègrement et spontanément. Celles qui possèdent quelques-unes des notions d'une bonne infirmière devraient toujours disposer du nécessaire pour panser les doigts coupés, les brûlures et remédier aux mille petits accrocs de la vie journalière. Elles seront assurées qu'on viendra vite les trouver, surtout si elles habitent loin d'une ville. L'idéal, dans cette catégorie d'idées, serait d'établir une sorte de dispensaire avec consultation de médecin, un jour fixe de la semaine.

Les écoles ménagères, ou, si l'on préfère, des cours ménagers, sont, comme les dispensaires, une œuvre aisée à établir et d'un succès assuré dans toutes les régions. C'est un moyen d'apprendre aux jeunes filles bien des recettes qui feront d'elles plus tard de bonnes ménagères, de bonnes épouses, de bonnes mères, en leur expliquant la tenue du ménage, l'épargne et l'ordre. Le champ est vaste; tour à tour on enseignera l'art d'une cuisine saine et variée avec un minimum de dépenses; l'art de la couture, du raccommodage, le moyen de faire du neuf avec du vieux, de discerner les étoffes solides et à bon marché des étoffes à effet, mais sans durée et par là même plus cher. Il n'y a pas jusqu'à l'éducation esthétique qui n'y trouve son compte, pour peu qu'on y réfléchisse.

On comprend sans peine quelles peuvent être les bienfaisantes conséquences de cette tâche moralisatrice. Elle ne tend à rien moins qu'à diminuer le nombre des mauvais ménages et à défendre les hommes contre le cabaret, en les retenant au foyer[1].

Veut-on davantage? Qui empêchera de joindre aux cours ménagers une caisse dotale ou l'œuvre du trousseau? La caisse dotale apprend éminemment l'économie à la jeune fille, trop souvent disposée à perdre son argent dans des futilités et des colifichets; l'œuvre du trousseau lui assure insensiblement une garde-robe. Elle sera très heureuse de la trouver au moment du mariage. La dot et le trousseau, n'est-ce pas le rêve de toute jeune fille? Et qui ne voudrait pas les rechercher quand on peut l'obtenir au prix de quelques sous par mois? Les cotisations des membres honoraires, l'offrande d'une jeune mariée plus heureuse que d'autres, aideront puissamment à la prospérité de ces œuvres. Elles sont elles-mêmes la préface de la mutualité, ce rouage social dont l'importance va croissant de jour en jour. Rien

[1] Nous rappelons à ce propos qu'en 1902, la comtesse de Diesbach a fondé, à Paris, 3, rue de l'Abbaye, un cours normal où l'on forme des maîtresses qui peuvent, si on désire, établir des écoles ménagères dans les différentes localités.

de plus facile que d'établir à la campagne une mutualité[1].

Les mutualités maternelles permettent aux mères de se soigner mieux et plus longuement après leurs couches. Qui n'a vu trop souvent de pauvres créatures laver le linge du ménage deux ou trois jours après avoir donné naissance à un bébé? On a beau se répéter qu'on est dans le siècle du progrès, pareils faits dénotent une plaie sociale profonde. La mutualité maternelle ne la guérira pas, sans doute, d'un seul coup, elle en diminuera du moins l'étendue.

A côté de ces œuvres d'ordre proprement matériel, il en est d'autres que j'appellerai d'ordre moral. On lit beaucoup de nos jours; la plus petite campagne a, sinon sa bibliothèque scolaire formée de livres souvent immoraux[2], du moins un porteur de journaux. Qui ne dispose de quelques volumes intéressants et sains qu'on pourra prêter? Beaucoup de comités à Paris, à Lyon, à Bordeaux, procurent, à qui le souhaite, livres et journaux à des conditions fort avantageuses. Est-il donc si difficile d'obtenir qu'un enfant vende, le dimanche, des journaux à la porte de l'église et dans le village? Il est au moins à la portée de tous de passer leur journal à une famille qui n'en reçoit pas.

Indiquons rapidement l'œuvre des conférences et projections; il est bien rare qu'on ne puisse l'établir même dans les plus petits bourgs. Pas n'est besoin d'une mise importante de fonds, ni d'une étude longue et laborieuse. Dans les principaux centres, on peut louer à des prix modiques conférences et projections. La manipulation demande quelque expérience, bien entendu, sous peine de renouveler à ses propres dépens l'aventure du « singe » contée par Florian, mais on acquiert très vite l'habileté nécessaire. On sait combien l'image a d'influence sur le cerveau d'un enfant; elle a inspiré le classique moyen d'éducation qu'on nomme la leçon de choses. Eh bien! le peuple est très enfant sous ce rapport, et les vues qui se déroulent à ses yeux sur l'écran constituent un très puissant moyen d'enseignement moral. Conférences et projections lumineuses sur l'histoire, sur l'hygiène, sur la tuberculose, sur l'alcoolisme, on n'a que l'embarras du choix.

Nous ne devons pas manquer de préconiser enfin l'œuvre la

[1] La comtesse de Kersaint, 1, boulevard de la Tour-Maubourg, à Paris, l'instigatrice des mutualités féminines, guidera dans cette voie celles qui lui demanderont conseil et appui.

[2] Un professeur nous affirmait récemment avoir vu entre les mains d'un enfant de douze ans *la Vie de Jésus-Christ,* de Renan, et *le Pape*, de Victor Hugo. Les deux volumes avaient été prêtés à l'écolier par l'instituteur, qui les avaient pris à la bibliothèque de l'école.

plus importante de toutes, celles dont toutes les autres pourront aisément naître : les patronages.

M. Henry Joly, cet infatigable ami de l'enfance, affirme qu'entre une école soi-disant neutre, mais où les enfants, à la sortie, ont la ressource d'un patronage catholique, et l'école libre sans patronage, il faut préférer sans hésiter l'école neutre, suivie de patronage. On ne saurait mieux penser. C'est pendant le jeu que l'enfant manifeste le mieux les saillies de son caractère; au patronage, il jouera avec celles dont l'influence douce et persévérante refoulera les défauts embryonnaires et mettra en relief les qualités à peine ébauchées. Le patronage est peut-être la dernière école libre de l'avenir, de là son importance. C'est au patronage que les catéchistes volontaires et les maîtresses improvisées de chants religieux peuvent apporter au prêtre une collaboration précieuse; c'est le patronage enfin qui constituera comme le foyer du village, si l'on sait y grouper les œuvres et y réunir, à jours fixés, les parents des enfants. Celles qui habitent la campagne quelques mois de l'année seulement objecteront sans doute qu'il est impossible de former un patronage qu'on ne peut surveiller toujours. Sans doute; toutefois, dans bien des bourgs encore, il y a des religieuses ou leurs remplaçantes; à leur défaut, il n'est pas impossible peut-être de former une jeune fille sérieuse au rôle de directrice. Elle suppléera l'absente. Par une correspondance régulière, elle la mettra au courant et recevra ses avis.

Nous avons essayé de présenter succinctement quelques pensées dont l'expérience n'a pas démenti la justesse pratique. Nous les plaçons sous le patronage de ces éloquentes et encourageantes paroles du cardinal Gibbons[1] :

« Vous devez être le gardien de votre frère. Vous ne pouvez, comme le Sauveur du monde, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, et vous ne pouvez non plus raffermir les membres paralysés. Mais vous pouvez opérer des miracles de grâce et de misericorde en soulageant la détresse de vos frères souffrants. Et jamais vous ne serez plus près de Dieu qu'après avoir allégé lee douleurs des autres. Jamais vous ne serez plus véritablement les enfants de votre Père qui est aux cieux qu'après avoir fait pénétrer le soleil dans les cœurs obscurcis par l'adversité. Et c'est accomplir une œuvre analogue à celle de l'acte créateur de Dieu que de faire fleurir des fleurs de joie et d'allégresse dans des âmes auparavant arides et désolées. »

Comtesse Guy de La Rochefoucauld.

[1] Discours du cardinal Gibbons, à Baltimore, le 6 décembre 1903.

POÈTES D'AUJOURD'HUI[1]

Avant de nous engager dans les profondeurs du bois sacré, je veux dire avant de discuter ou de célébrer à loisir les poèmes de Mme Hélène Picard, de MM. Abel Bonnard, Mercier et Angellier, je voudrais saluer, en quelques lignes de sympathie et d'admiration confiante, quatre jeunes poètes dont le nom est à retenir : Mlle Elisabeth de la Sauge, Mme Perdriel-Vaissière, MM. Robert Maze et Henri Bouvelet.

La muse qui a dicté le livre charmant de Mlle de la Sauge ressemble comme une sœur à Cymodocée. Elle va, sans effort, de l'Iliade à l'Evangile, du temple du vrai Dieu à l'autel des grâces décentes, et elle trouve le temps de s'amuser en chemin à des jeux d'enfant, d'écouter la romance d'un troubadour, de rêver sur les tristesses d'un miroir terni, sur les fleurs d'un vieil éventail, de taquiner le romantisme larmoyant de ses compagnes, de troubler dans son sommeil une chatte prébendière, ou de papoter chez le confiseur à l'heure des petits gâteaux. Que toutes les jeunes Françaises qui aiment encore les vers lisent ce livre, et celles-là surtout qui se persuadent que l'abeille poétique les a piquées. Le talent de Mlle de la Sauge les découragera peut-être, mais certainement il les ravira. L'auteur d'*Adolescence* leur donnera des leçons de précision élégante, il leur apprendra à rester ce qu'elles sont, jeunes, fraîches, rieuses, et à se contenter de la poésie innocente qui est en elles :

> Je parerai mon front joyeux d'adolescente
> Des plus candides fleurs qu'entr'ouvre la saison
> Et d'un voile moins pur que mon âme innocente.

Ce front joyeux, ces fleurs entr'ouvertes, ce voile, que nous voici loin de la perversion affectée et bruyante de tant de muses contemporaines ! Notre Cymodocée n'a pas entendu non plus la fin du récit

[1] Elisabeth de la Sauge, *Adolescence* (Plon); Robert Maze, *Poèmes et Interludes* (Sansot); Henri Bouvelet, *l'Appel au soleil* (Sansot); Jane Perdriel-Vaissière, *Celles qui attendent* (Sansot); Hélène Picard, *les Fresques* (Sansot); Abel Bonnard, *les Royautés* (Fasquelle); Louis Mercier, *Lazare le ressuscité* (Lardanchet); Auguste Angellier, *Dans la lumière antique* (Hachette).

d'Eudore. Elle ignore Velléda et les fureurs de l'amour et son livre se termine sur une strophe liliale que deux ou trois corrections de détail rendraient immortelle :

Mes sœurs parlent d'un Dieu qui des cieux doit descendre,
D'Amour qui régnera sur leur cœur ingénu,
Mais mon candide esprit ne saurait les comprendre,
Car j'ignore cet inconnu.

Plus subtils, plus inquiets et d'une sensibilité plus originale et plus vibrante, je recommande les vers de M. Robert Maze aux amateurs d'œuvres rares. Mais pourquoi l'auteur trépidant de *Poèmes et Interludes* ne va-t-il pas se rasséréner quotidiennement à l'école de Virgile, ou encore, puisqu'il lit d'original les poètes anglais, de Keats et de Tennyson. Trop d'images hallucinantes, trop de sensations suraiguës. Par bonheur, M. Maze aime son métier de poète, les prouesses techniques, les savantes contraintes du vers. Le rythme, — je dis le rythme imprévu, approprié aux nuances et au mouvement de la pensée, et non pas ce rythme passe-partout dont la foule des rimeurs se contente, — le rythme, c'est l'ordre, et l'ordre, c'est la raison. Le rythme sauvera M. Maze. Voici de lui une patiente merveille qui me met en joie :

La pluie à bruit fin tambourine sur mes vitres
Et bat le rappel des minutes d'autrefois.
Ma plume repose et, dans son coin, l'œil narquois,
Mon perroquet vert jase à la façon des pitres.

Dès le premier vers, vous entendez bien que le perroquet bat la mesure. Nous irons ainsi, jabotant, boitant jusqu'au bout. Quoi de plus juste. Un perroquet n'est pas un rossignol. Ici, des vers liquides et des césures régulières nous choqueraient comme un contre-sens? Néanmoins, comme certains lecteurs ne sont peut-être pas habitués aux surprises délicieuses de l'impair, on me permettra de marquer d'un trait les pauses nécessaires !

Il jure et discourt; || éternue et tousse et rit;
Fait le nasillard || et tantôt le ventriloque;
Frappe son perchoir || de son bec au bruit de socque;
Médite un instant || puis refait cent tours d'esprit.

Son plumage vert || dont l'éclat remplit ma chambre
Par instants s'entr'ouvre || avec des feux de vitrail;
Et l'on croirait voir || s'y réfléter en détail
Les glauques splendeurs || d'un beau jardin de septembre.

. . . . . .

Que peut donc, tout bas || ramener à ma pensée
Ce rire infernal, || ce parler surnaturel,
Ces cris enroués || et ce « pan-pan » de martel,
Emmi ces verdeurs || dont mon âme est caressée.

Quel rappel venu || d'un cher spectacle oublié
Agite son ombre || au bord de ma souvenance
Tandis que le drôle, || exagérant sa jactance,
Jubile et de loin || semble me prendre en pitié.

Ce rappel qui agite son ombre au balcon noir de l'inconscient, ce sont là des hardiesses d'artiste, si heureuses, qu'on les accepte avant d'avoir remarqué leur étrangeté. *Exagérant sa jactance*, de l'abstrait encore, mais combien pittoresque et parlant. Le « de loin » nous gêne. A quoi bon ce détail?

Dans quel coin de parc || aux pelouses ombragées
Entendis-je, enfant || ... Ah! le voici, pris au vol!
Toi, c'est toi, guignol! || mon cher diable de guignol,
Qui, réincarné || dans mon bel ara vert fol,

Me poursuis encor || de tes mânes enragées.

Vous avez vu jaillir l'étincelle. Relisez maintenant la pièce. Vous remarquerez qu'il n'y a pas là trace de remplissage, et que les plus menus détails couvent la révélation fulgurante de la fin. Assurément, je n'égale pas cette amusante fantaisie à une épopée, je dis simplement que cela est fait de main d'ouvrier et que, désormais, je ne rencontrerai plus de perroquet sans évoquer le grotesque et bienfaisant personnage, Shakespeare, Racine et Molière des petits enfants.

Ce poème ne donne qu'une faible idée des recherches auxquelles se livre M. Maze. Mais les *Impressions vertes*, *le Mushi-Kin*, *le Portrait*, *l'Orgue solaire* et vingt autres pièces tourmentées, capiteuses, chatoyantes et scintillantes ne peuvent plaire qu'aux originaux qui demandent au poète de compliquer leurs plaisirs. Bibelots, direz-vous, et quand cela serait, pourquoi les amis des vers n'auraient-ils pas leurs bibelots comme tout le monde. Mais non, un poème, dès qu'un vrai et profond sentiment le pénètre, cesse d'être un bibelot. Quoi qu'il en soit, vous goûterez mieux quelques bribes de chansons :

En robe de verre et de satin clair,
Madame la mer
Danse sur les sables,

ces deux vers, sur une pluie « d'arc-en-ciel » :

Tiède, grésillante et chrysoprasée,
Crépite au soleil la pluie embrasée.

enfin et surtout ce carillon de cristal, ce cliquetis d'*l*, d'*i* et d'*o*, cette chanson digne de Shakespeare :

Dolly, ma jolie,
Au rire aigrelet;

Dolly, la blonde folie
Au minois drolet,
Mon cœur, lui, n'est plus qu'un grelot fêlé...
Mes jours sont lilas de mélancolie...
L'esprit d'Elseneur au doux luth voilé,
Dolly, ma jolie,
L'esprit d'Elseneur, enfant, m'a frôlé,
Et seul, je m'en suis depuis lors allé
De mélancolie
Tout ensorcelé.

Dolly, ma Dolly,
Ma Dolly jolie,
Libellule d'or dont le nom s'allie
A ce lullaby tintinnabulé.

C'est charmant comme un oiseau-mouche, et pour peu qu'on soit touché d'anglomanie, on préférera ce joli rien à une romance de Béranger. Charles d'Orléans, s'il vivait encore, écrirait, je pense, dans le même goût [1].

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter aux vers éclatants de M. Henri Bouvelet. Mais comme le recueil où ces vers se trouvent « a été écrit entre dix-sept et dix-huit ans », le jeune poète ne nous laissera pas oublier un talent qui s'affirme déjà avec une magnificence presque inquiétante. Ou je me trompe fort, ou M. Bouvelet sera bientôt célèbre. D'ailleurs, il n'en doute pas plus que moi, mais il est de ceux à qui l'orgueil est permis. Il entend déjà la joie de ses prochaines victoires,

Dans l'air bleu du matin claquer comme un drapeau.

A la vérité, tout ne me plaît pas également dans les claires fanfares de son livre. M. Bouvelet qui pense, qui devrait et pourrait ne se réclamer que de lui-même, montre parfois trop d'inclination pour la poésie métallique du Parnasse. Cette dureté sèche de simili-bronze fondra d'elle-même. Je me bornerai donc à supplier le jeune écrivain d'attendrir aussi et d'humaniser sa philosophie. Il peut devenir le poète de la force et de la vie, qu'il ne reste pas le poète de l'instinct.

Quand les mots ne manqueront plus à son inspiration très originale et très généreuse, Mme Perdriel-Vaissière méritera d'être comparée à Desbordes-Valmore. Pour moi, je l'admire jusque dans les gaucheries de sa métrique enfantine et dans les incertitudes de sa grammaire. Avec leur prodigieuse faculté d'assimilation, il est si facile aux femmes-auteurs d'atteindre à

[1] M. Maze a-t-il connu la chanson de A. Dobson : *The milkmaid :* With a hey, Dolly! oh Dolly! — Dolly shall be mine. — J'ai noté plus d'un trait de ressemblance entre lui et l'auteur des *Proverbes en porcelaine*, qui toutes ne sont pas à l'avantage de M. Dobson.

cette apparence de perfection qui dérobe parfois aux juges les plus experts la banalité essentielle du sentiment et de la pensée. Ici tout est vrai, sincère, vivant. L'auteur nous dit les émotions de *celles qui attendent* :

Femmes ou sœurs de ceux qu'emportent les marées.

Son livre ressemble à la tapisserie de Pénélope, mais d'une Pénélope de vingt ans, qui n'aurait pas ouvert aux prétendants les portes de son palais, et qui s'occuperait à peindre des plus vives couleurs les trop beaux pays qui retiennent son Ulysse.

Elle m'inquiète et m'attriste lorsque je la vois fixer d'un regard trop direct et trop aigu les mille séductions de la route. C'est mal garder son propre cœur que de l'entraîner, — si j'ose dire, — à des pardons trop précis. Les plus jeunes sœurs de l'absent ne pourront pas lire ce livre, et c'est grand dommage, car il leur donnerait, d'autre part, de belles leçons de noblesse et de vaillance. Il leur apprendrait, par exemple, à s'oublier elles-mêmes, et que le véritable amour n'est pas égoïste. Croyez-en plutôt ce touchant récit d'une rencontre entre deux de celles qui attendent :

J'ai porté mon fardeau jusqu'à votre maison...

Je me sentais le cœur si lâche et si meurtri,
J'avais si peur qu'un mot l'affaiblît davantage,
Que je voulus, pour vous, composer mon visage.
Vous avez fait de même et vous m'avez souri...

Brusquement, oubliant les masques et le rôle
Pour avoir échangé, sans doute, un regard vrai,
Je sentis que l'angoisse envahissait mes traits
Et que vous sanglotiez, le front sur mon épaule...

Tu souffres donc aussi, ma sœur, ma pauvre sœur,
Belle fleur d'amitié, âme douce à la mienne!
Ton front s'est donc penché pour que je le soutienne
Et ta douleur errante a donc cherché mon cœur?

Merci! ressaisissant l'heure déjà vécue,
Ce cœur méditera la leçon qu'il te doit :
J'avais franchi ton seuil chancelante et vaincue,
Tu m'as rendu la force en t'appuyant sur moi.

Je ne crois pas que les anthologies pour jeunes filles contiennent beaucoup de vers aussi beaux, aussi bienfaisants et aussi manifestement inspirés. Oubli de soi, vertu féminine, s'il en fut, mais qui depuis quelque temps ne se révèle plus guère dans les poèmes féminins. Tout étourdi sous une avalanche de ces poèmes, oh! que je sais gré à Mme Perdriel-Vaissière de fuir ainsi la vanité et l'égoïsme du lyrisme masculin.

II

Le récent volume de Mme Hélène Picard, *les Fresques*, renferme, entre autres morceaux de choix, une trentaine de vers dont la lecture m'a fait pâlir. En face de ce poème extraordinaire, tous mes confrères en critique auront éprouvé la même impression d'horreur (je prends ce mot dans son sens original). Pour la première fois, la grandeur tragique de notre fonction nous est révélée. Sans le savoir, et, je le jure, sans le vouloir, nous étions, nous sommes donc mêlés à de lamentables catastrophes. Chaque page que nous écrivons au sujet d'un contemporain risque de troubler le repos de toute une vie et, du fond de nos encriers pacifiques, nos plumes ramènent parfois les pires poisons.

Le lecteur, — s'il en est ici quelqu'un qui n'ait pas encore entendu célébrer le génie de Mme Picard, — s'attend peut-être à ce que j'évoque la scène banale du poète méconnu répondant par de lyriques outrages aux duretés ou à la tiédeur de la critique. Le mal ne serait pas grand. Mais non, la critique ne s'est pas montrée sévère envers l'auteur de l'*Instant éternel*. Dès son premier volume, M. Emile Faguet l'a salué poète; dès le second, grand poète. De moindres juges ont parlé dans le même sens, lesquels ont dû pâlir plus que moi lorsqu'ils ont lu, dans *les Fresques*, cette éloquente, vibrante et navrante prière :

Ah! mon Dieu, si vraiment je ne suis pas poète,
Si je ne le suis pas de ma tête à mon cœur,
Avec le courageux transport de la tempête
Et le recueillement délicat de la fleur.

Ah! si je ne peux point, dans un transport suprême,
Séduire, consoler, convaincre, conquérir,
Si, MALHEUR DÉCHIRANT, je me leurre moi-même,
Et si mon verbe avant mon souffle doit tarir,

AH! SI JE NE SUIS POINT CELLE QUE JE CROIS ÊTRE
ET SI JE N'ÉCRIS POINT POUR LA POSTÉRITÉ,
Tout en ayant l'orgueil debout à ma fenêtre
Et l'urne de cristal de la sincérité,

SI VOUS DEVEZ ME PERDRE, ÉCLAT, SUCCÈS, LOUANGES...

Alors, permets que j'aie au moins le beau mérite
DE MOURIR DÈS CE SOIR, CAR JE SUIS JEUNE ENCOR!

Une jeune femme, et qui veut mourir ce soir, si le dieu des vers ne lui promet pas l'immortalité, n'avais-je pas raison de trouver singulièrement poignante la page où l'on nous confie de tels secrets! Dans ce drame intime qui se joue devant nous et dont le dénouement reste incertain, les critiques, quoi qu'ils aient écrit par le passé, quoi qu'ils doivent écrire à l'avenir, ne font-ils

pas figure de bourreaux. Les éloges des uns n'auront pas été moins funestes à cette âme trop candide que ne le seront, si elles osent jamais se produire, les sévérités des autres.

Ah! mon Dieu, si vraiment je ne suis pas poète...

et grand poète, comme on me l'a dit. Palmes étouffantes, fleurs capiteuses, encens mortel, ne semble-t-il pas qu'en lui ouvrant toutes grandes les portes de la gloire, on ait précipité cette muse dans le premier cercle de l'enfer?

Je sais bien que la plupart des poètes n'attendent pas les encouragements du public pour croire à leur propre génie. Mais Mme Picard n'est pas de ceux-là. Vraiment orgueilleuse, elle se donnerait moins de peine pour le paraître. Craintive plutôt, hésitante et vite déprimée, elle se hausse avec une gaucherie touchante vers cette assurance olympienne qu'elle n'atteindra jamais et dans laquelle elle a cru voir, je ne sais pourquoi, un des caractères essentiels de la poésie. Et plût au Ciel qu'elle fût orgueilleuse, prête à défier le blâme des uns, à recevoir les hommages des autres sans plus d'inquiétude que de surprise!

Son malheur est d'avoir cru naïvement tout ce que disent les poètes sur l'imprévu, les caprices et la tyrannie de ce qu'ils appellent l'inspiration. Rien de plus dangereux que ce vieux mensonge, pour elle surtout qui me paraît toute faiblesse, et, si je puis dire, toute défaillance. Volontaires au moins autant qu'inspirés, les vrais poètes ne s'abandonnent jamais, ou plutôt leur abandon est commandé, réglé, dosé même avec une rigueur inflexible et savante. Leur symbole éternel, ce n'est pas, comme ils l'ont dit, l'inerte adolescent que l'oiseau de Jupiter enlève dans ses serres, mais le souple et robuste patriarche qui lutte avec l'ange, le maintient et le terrasse. La poésie n'est pas plus un instinct que la vertu. Ces paresseux, ces languissants, ces sans-souci, dès qu'ils veulent faire œuvre de poète, retrouvent en eux-mêmes, par une sorte de prodige, une vigueur, une patience, une décision héroïque. Le mètre, la rime, la strophe, les formes fixes, voyez avec quelle allégresse courageuse ils s'emprisonnent dans les plus mortifiantes contraintes. Crier, gémir, exhaler son âme comme un parfum, rien de tout cela ne ressemble au jeu sublime des poètes, pas plus que le bronze en fusion ne ressemble à une statue.

Je crains bien que Mme Picard ne se soit fait de la poésie une idée toute contraire. « Ame débordante », comme elle le dit elle-même, elle ne tâche, en aucune façon, de canaliser les eaux tumultueuses de son génie.

Ah! dussé-je en mourir, que *mon âme s'écoule*,
Qu'elle tombe en la pluie et passe avec la foule,
Qu'elle se mêle au chœur des vents tumultueux,
Qu'elle *s'épanche avec tous les Danubes bleus!*

J'aimerais ces images liquides qui conviennent si bien à l'aisance, à la force insensible du poète; mais aucun ordre ne préside aux épanchements de Mme Picard, aucun barrage ne les resserre, aucune raison ne les conduit. Ni fleuves, ni lacs, ni même torrents, ses poèmes ressemblent plutôt à ces averses crépitantes qui détendent les nerfs mondains sans réjouir les laboureurs.

Oh! cet instant lyrique où mon âme divague
Avec l'universel et fou balbutiement.

Oui, sa poésie est un balbutiement lyrique, ou bien, comme elle dit, « une splendide incohérence ». Le frisson même, chez elle, ne s'achève pas, et cette trépidation continue deviendrait vite intolérable sans une sorte de candeur suppliante qui, malgré tout, nous attache et nous retient. Mais pourquoi chercher des textes épars. Il y a dans ce livre un extraordinaire poème où Mme Picard nous décrit l'inspiration, telle qu'elle la comprend, et telle qu'elle la subit. En voici les passages les plus révélateurs :

Oh! mon cœur, arrêtez!... Un poème est en vous!...
Oh! mon cœur que je vais *souffrir, crier,* chanter
Et *divaguer* ainsi qu'il sied à mes tristesses.

O *divagation*!... Mon cœur, je ne sais pas!
Quelle joie ou quel deuil dans l'heure se dérobe?
Quel est cet ange noir qui se meurt dans mes bras?
Quel est cet enfant nu qui danse sur ma robe?

Ah! c'est trop de tourments, d'intenses voluptés!
C'est presque de la mort que rêver un poème...
Epargnez-moi, de grâce, ô Dieu qui m'habitez,
Eloignez-vous... Restez... je souffre... je vous aime.

Nul de ceux qui ont jamais eu un accès de fièvre ne contestera l'exactitude de ces notations inquiétantes. Il y a là, du reste, un accent de sincérité qui ne trompe pas. Ce délire n'est pas appris, ce cauchemar n'est pas joué. Visiblement un dieu possède le poète. Si l'art en était plus sûr, l'expression moins lâche, ces strophes hallucinées toucheraient à la perfection. Avant Mme Picard, un autre poète nous avait présenté ce même spectacle, mais ici nous entendons la sibylle elle-même, uniquement occupée à décrire et à redoubler ses propres transports.

Mes cheveux se dénouent sous des souffles brûlants,
Tombent sur mes bras nus comme un poids de silence...

Mes doigts vont au-devant de forêts et de vagues...
Tous les jardins que je connais sont dans mes yeux...

Ma chambre, largement, vogue comme une jonque
Et porte du corail en dansant sur la mer

Que je voudrais donner ma fortune et mon âme
A l'éclat rouge, bleu, d'un hasard ou d'un soir.

Une certaine lassitude annonce la fin de la crise. Les larmes viennent et avec elles une sensation d'allègement : *Cessit furor et rabida ora quierunt.*

C'est le divin besoin qui croit, qui s'exagère
De pleurer tous les pleurs que les dieux m'ont donnés,
De monter vers l'azur, puisque je suis légère
Et de distribuer mes cheveux couronnés.

Un dernier effort, une dernière résistance, j'allais dire, une suprême convulsion, et, le dieu pleinement maître de sa victime, le poème sera fini.

C'est le cruel besoin d'être plus que moi-même.
D'étreindre l'univers, de dominer le jour,
Et d'arracher de moi ce terrible poème
Ainsi qu'un glaive d'or empoisonné d'amour.

Après cette scène terrible, qui donc aurait le courage de réveiller la voyante épuisée et de lui dire, en bonne prose, que le poème qu'elle croit fini n'est pas encore commencé. De l'inspiration, elle n'a connu que la période ténébreuse et délirante. Elle s'est laissée écraser par ces confuses ébauches de sentiments et d'images, et, le moment venu de changer ce vain désordre en harmonie triomphante, elle demande grâce, elle se pâme comme la fleur qu'un soleil d'orage a brûlée.

Je ne dis rien que l'auteur n'ait dit avant moi et avec un halètement de conviction que ma paisible prose ne saurait rendre :

Je *crois éperdument à mes nerfs*, mes sanglots,
Je pense qu'un génie ébloui me soulève
Et *je suis le premier à périr de mon rêve*
En demandant des fleurs, des toasts et des bravos.

Oui, je suis sans mesure et sans nette pensée,
Je suis l'enthousiasme avec *son cri subit*,
J'honore l'histrion, ses tréteaux, son habit...

La première à périr de son rêve, elle ne croit pas si bien dire. Ni les nerfs, ni les cris subits, ni même les sanglots ne donnent la moindre solidité à une œuvre d'art. Car enfin, quelque idée que le poète, à part lui, se fasse de l'inspiration, nous autres, lecteurs, nous en sommes bien réduits à juger de cette inspiration d'après les poèmes, les strophes et les vers qui la traduisent. S'il n'est pas de poète qui ne soit inspiré, tous les inspirés, tous les délirants ne sont pas poètes. La présence du dieu, même lorsqu'elle nous devient palpable, — et c'est bien ici le cas, — ne

comble pas nos justes désirs. Ce dieu, nous le voulons voir maîtrisé, vaincu, garrotté dans un souple et solide lacet. Il criait tantôt, nous voulons qu'il chante; il se tordait, nous voulons qu'il marche; il s'évanouissait comme un feu follet, nous voulons qu'il demeure; il secouait une sibylle, nous voulons qu'il se plie aux ordres d'une muse; parlons clair, nous voulons des rimes que la raison impose, des vers pleins et harmonieux, des strophes résistantes, des poèmes articulés.

De tout cela qui est proprement l'art des vers, Mme Picard ne semble pas avoir cure. Elle saisit toutes chaudes les images que ses nerfs lui dictent, elle les fixe parfois avec un rare talent, et puis elle comble, au petit bonheur, les vastes intervalles laissés vides par le caprice du dieu. Chaque pièce des *Fresques* donne l'idée d'une série d'éclairs intermittents reliés les uns aux autres par des rubans flasques et incolores. Oh! qu'elle a dû souvent maudire la rime, et qu'elle doit chérir les fidèles adjectifs qui se placent d'eux-mêmes dans les trous d'un alexandrin! Evoquant un monde sans fièvre, elle dit, par exemple :

Les arbres seraient *vrais*, *indulgents*, *purs* et *noirs*
Dans les forêts sublimes.
Leurs feuilles tomberaient sur mon front *tous les soirs*,
Ainsi que des maximes.

Même dans le présent monde, les arbres sont vrais; ils sont noirs aussi, ou à peu près, du moins à la brune; leurs feuilles tombent, du moins quand soufflent les vents d'automne. Je ne vois, d'ailleurs, rien de très alléchant dans cette douche quotidienne de maximes. Bref, de ces quatre vers, il ne reste qu'un mot : les arbres seraient indulgents, au lieu de se faire, comme aujourd'hui, les complices de mille fantômes.

Ah! qui me donnera l'ampleur du sillon droit
Plein de sobre espérance,
La fierté, la vertu du grand chêne qui croît
Dans la paix de la France.

Une *femme humaine*, comme dit quelque part notre poète, ne peut pas sincèrement désirer qu'on lui *donne l'ampleur d'un sillon*. Quant aux chênes, ils croissent dans la guerre comme dans la paix. Ils craignent moins le soldat que le paysan. Quoi qu'il en soit, leur internationalisme défierait celui de M. Jaurès lui-même. Cela n'est rien, direz-vous, j'estime, au contraire, que cela est presque tout. *Mediocribus esse poetis*, ni les dieux, ni même, comme dit Horace, l'Académie, ne peuvent leur permettre de parler pour ne rien dire.

Les rigueurs de notre métrique imposent à Mme Picard des

sacrifices encore plus douloureux. De la jeunesse que, je ne sais pourquoi, elle « n'aime plus », elle n'a eu, nous dit-elle, que « le plaisir d'être admirée »,

Et d'avoir des yeux noirs et *de la peau* dorée.

Non, non, tous les solécismes, si le vers les veut, mais pas celui-là. Je crois vraiment que ce poète n'aime pas les vers, du moins comme nous les aimons, nous autres pédants. Il écrit :

Sans que vous m'induisiez en désobéissance;...

Vous vous émerveillez du superficiel...

et, de ces deux cruelles choses, je ne sais quelle est celle qui nous fait le plus souffrir. Et nous aussi, nous croyons éperdument à nos nerfs. Rien de ce qui les meurtrit ne saurait être parfait. Nous n'admettons pas que Mme Picard dise « ah ! vraiment oui ! », qu'elle nous parle de « sa bouche ».

Sourire sans motif secret et *bien* profond,
Mais pour faire plaisir simplement à ma bouche.

Elle a beau nous appeler ses « chers hommes », nous ne voulons pas des éternelles « pommes » que la rime oblige cette fille d'Ève à nous présenter. Et maintenant, félicitons-nous de n'avoir pas à répondre à l'étrange prière que nous rappelions tantôt :

Ah ! mon Dieu, si vraiment je ne suis pas poète...
Et si je n'écris pas pour la postérité...

La postérité ne m'a pas mis dans ses confidences. J'étais là pourtant lorsque la jeune Muse est venue consulter l'oracle et j'ai pu noter au vol quelques lambeaux de la réponse fatale. « Pourquoi veux-tu savoir, — le dieu parlait d'une voix sévère et tendre, — savoir le stérile secret que dérobe aux mortels une miséricordieuse providence. Sûre de ne pas mourir, tu n'en serais ni meilleure, ni plus heureuse, sûre que ton œuvre est périssable, tu n'aurais pas le droit de mêler tes larmes aux larmes de tes sœurs innocentes à qui les destins ont infligé des souffrances plus sérieuses. Etre poète ou non, en réalité, mon enfant, cela ne peut avoir qu'une importance médiocre, et plût au ciel que le tragique monologue de Hamlet roulât sur ce rien. Comme toute douleur humaine, ton angoisse me touche, moins peut-être que l'enfantine détresse d'une petite fille qui pleurait hier, en embrassant mes genoux et qui me présentait les débris de sa plus chère poupée.

« Toutefois, reprends courage et ne demande plus à mourir. Vis, au contraire, affirme-toi par un vrai chef-d'œuvre, et profite, en la maudissant, de l'étroite sagesse qui te prêche le travail, le

calme et ces autres vertus bourgeoises sans lesquelles il n'est pas de poète accompli. Vis, pour donner tout à fait raison au critique généreux et paternel qui a couronné ta jeune tête. A vrai dire, ce juge infaillible aime tant la poésie qu'il s'enflamme parfois devant de pauvres vers qui ne valent certes pas sa prose lumineuse. Néanmoins, tu peux me croire. Emile Faguet a eu raison de proclamer ton génie, mais ne t'abuse pas toi-même en croyant que pour être grand poète, il suffise d'avoir du génie. »

III

M. Abel Bonnard, le jeune et déjà célèbre auteur des *Familiers*, tient à simplifier la besogne des futurs éditeurs de ses œuvres posthumes. Je ne puis croire qu'un poète de tant de verve publie absolument tout ce qu'il écrit, mais je voudrais qu'il se montrât moins indulgent envers lui-même. A son âge, imprimer coup sur coup deux gros volumes de vers, c'est peut-être risquer de déplaire à la jalouse déesse qui ordonne aux vrais écrivains, non pas de cacher leur génie, mais de n'en laisser voir que la fleur. *Les Royautés* sont encombrées de pièces qui ont chagriné les admirateurs les plus fervents de M. Bonnard, *les Histoires* me semblent aussi bien longues. S'il ne faut à ce jeune conquérant qu'une flambée de gloire, il tient déjà sa récompense. Si, comme il en a certes le droit, il veut davantage, qu'il nous laisse le stimuler par des critiques impitoyables vers la perfection souveraine que notre amitié confiante exige de lui.

Bien qu'on ait trop dit le contraire, je crois que ces deux nouveaux volumes, *les Royautés* surtout, marquent un progrès réel sur le précédent. *Les Familiers* nous avaient conquis par leur entrain, leur esprit, leur richesse descriptive. Un Buffon espiègle, un Delille éperdu, un Jean de la Fontaine traduit en français moderne par M. Rostand, une maison des champs, une basse-cour frappées d'insolation et délirant de concert, des cocasseries endiablées, des averses de métaphores filantes, tout ce joyeux tapage accompagné, réglé par un chœur de coqs, et doucement attendri par une flûte mélancolique et moqueuse, tout le livre, en un mot, était aussi bizarre, prenant et rutilant que le vers triomphal qui le termine :

Soleil! soleil! soleil! soleil! soleil! soleil!

Les Royautés nous révèlent une poésie plus humaine et plus haute. A vrai dire, les plus beaux dons poétiques soulevaient déjà les menus poèmes des *Familiers*. Un vrai lyrique n'éteint

jamais tous ses feux. L'ampleur et la sonorité de l'orchestration faisaient un contraste piquant avec l'humilité de la chanson elle-même. De là venait en partie le charme du livre. On songeait à une magnifique tempête qui se serait complaisamment apaisée pour faire tourner les ailes d'un moulin d'enfant. Quoi de mieux? Notre poète s'amusait à cœur joie, malignement heureux peut-être de cacher à ses rivaux et aux lecteurs innocents les ambitions qui grondaient en lui.

Ces légitimes ambitions éclatent dans les plus beaux fragments des *Royautés*. Chose rare pour un poète, M. Bonnard pense, et, chose plus rare, il pense en poète. De grandes idées l'attirent et qui se montrent à lui revêtues d'imposants symboles qui semblent leur donner une force et une profondeur imprévue. *Homo homini lupus*, on nous l'avait déjà dit, nous savions aussi que l'homme est encore plus loup envers ceux qui lui ont fait du bien. Et cependant, cette vérité, vieille comme le monde, nous croyons la découvrir quand nous lisons le poème des *ennemis d'Hercule*. Après avoir égorgé le dernier monstre, le héros contemple avec une douceur infinie, la terre enfin pacifiée.

Alors il entendit un bruit venir des hommes
Sournois, âpre, insoumis;
Et ce murmure-là disait : C'est nous qui sommes
Héros, tes ennemis

Tu crois dans ton orgueil que nul ne peut te nuire,
Présomptueux vainqueur;
Mais un monstre survit que tu ne peux réduire,
Il est dans notre cœur.

C'est l'envie, ô héros, c'est le monstre de l'homme...

Le poème d'*Hercule et de Prométhée* est plus riche encore et plus grandiose. Prométhée veut sauver le monde en supprimant la souffrance. Hercule soutient, au contraire, que la bonté même menace de perpétuer le désordre si la froide raison ne la contrôle pas. Il y là quelques nobles pages et qui méritent de rester :

Pour vouloir être bon, Titan, tu n'es plus juste.
On s'émeut, on se trouble, on devient révolté,
Mais pour des dieux comprendre est une volupté.
L'intelligence, au haut de son glacier sublime
Méprise la pitié par qui tout s'envenime.
Elle ne laisse rien l'atteindre et l'offenser
Et, comme elle pénètre, elle a l'air de blesser.
Elle guérit parfois, mais ne veut jamais plaindre.
Dans les ombres toujours moins noble et toujours moindre,
Agitant ta fureur comme un stérile éclair,
Toi, pleure, moi, mes yeux sont faits pour y voir clair
Et pleins de défaveur pour ce qui les désarme,
Comme ils craignent la nuit, ils craignent une larme.

Un chrétien qui a vu pleurer notre divin Prométhée et qui sait que la pitié elle-même, aussi bien que l'intelligence, concourt à l'ordre du monde, n'aura pas de peine à corriger ce que les propos d'Hercule ont ici de trop nietzschéen, mais une telle discussion nous mènerait loin. Je voulais simplement montrer que ce jeune poète savait faire sonner les plus nobles cordes de la lyre.

Et, comme elle pénètre, elle a l'air de blesser,

Je voulais surtout lui rappeler à lui-même que poésie oblige et que la médiocrité est impardonnable à celui qui peut écrire de si beaux vers.

Si l'*Hercule* de M. Bonnard s'écrie magnifiquement :

Mes rivaux, je n'eus pas de peine à les étreindre,
Les ayant dépassés, c'est moi qu'il faut atteindre,

nous ne pouvons pas ne pas déplorer cet autre vers qui parodie inconsciemment la même pensée :

Ton âme est un oiseau dont tu dois faire un paon.

Les héros de Corneille ne s'affublent pas de plumes de paon. Puisque paons il y a, je veux mêler une autre plainte de ma façon au chant maudit de ces animaux. Dans la vision de paix que Prométhée évoque devant Hercule, M. Bonnard a glissé deux vers léonins que son maître, Victor Hugo, aurait certainement condamnés :

Et dans l'ombre à pré*sent* pleine de guet-à-*pens*
Dormiront les enf*ants* éve*ntés* par des *paons*.

Ce battement de tambour fait une berceuse un peu bruyante. L'image est-elle du moins plus appropriée à ce doux sujet, je ne le crois pas. Voyez plutôt vous-même, les paons à l'œuvre auprès de ces berceaux. Ces vivants éventails me gênent. Mais que dirons-nous de ce vers massif où devraient circuler les plus molles brises et où vous chercherez vainement la fraîcheur endormante d'un *e* muet :

Dormiront les enfants éventés par des paons.

Entendons-nous, ô poète, je ne vous renvoie pas à l'école de Jacques Delille, ni même au *quadrupedante putrem*, mais au grand magicien que vous connaissez mieux que personne :

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèles,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

Laissons l'harmonie que les jeunes auteurs ne prisent guère, et revenons à ce psittacisme d'imagination que j'ai déjà reproché à M. Bonnard. Il lui arrive trop souvent de se griser de mots

pittoresques sans voir les images que ces mots devraient éveiller en lui. S'il les voyait, parlerait-il comme il le fait des doigts, des bras et des cils de son amie :

Oui, sans cesse, je vois *errants*,
Tes doigts, tes bras que tu pro*longes*;
Et tes cils sont devenus gr*ands*
Comme des arbres dans mes songes.

Pareil tableau glacera d'effroi toute imagination vive et c'est, je pense, ce qui explique une autre strophe, trois fois malheureuse :

Quelqu'un *parfois encor* des bas-fonds de la vie
Nous regarde, et notre bonheur
Ne serait pas si beau, s'il ne faisait qu'envie;
Vois-tu, mon amour, *il fait peur* !

Je regrette aussi qu'il joue trop souvent, et toujours les yeux fermés, avec l'eau qui coule :

L'univers assaini que ton courage *inonde*...
Mon âme est une *cataracte*...
Cependant que l'on est d'*en haut*,
Arrosé par un chant d'oiseau.

Ailleurs les nymphes offrent à Hercule de *faire courir* derrière lui *toutes* leurs *sources*. Le beau cortège! Passe pour Hercule qui n'en est pas à un monstre près, mais que penser de ces charmantes femmes, qui dans leur « course » emportent « toujours » le bruit de leur voix

Ainsi qu'une Naïade emporterait sa source
En march*ant dans* les bois!

Je ne me résigne pas à croire que, même en rêve, le poète ait jamais vu de pareils objets.

Même flottement dans l'emploi des termes abstraits :

Mais je serai toujours honteux de m'éveiller
Si ce n'est pas pour *quelque chose*...
Tout ce par quoi l'on se rétracte...
On est beau, ce n'est pas pour soi...

Du facile, du lâché au vulgaire, il n'y a qu'un pas et le vulgaire, même dans le plus humble sujet, c'est proprement, pour un lyrique, le fond de l'abîme :

Fréquente l'eau
Elle te lave
Seul un esclave
Tient mal sa peau.

J'en passe et de beaucoup plus fâcheux. D'ailleurs la preuve est faite. Ce magnifique talent se néglige. Il ne veut pas apprendre

à écrire difficilement des vers faciles. Si nous le louons sans réserve, il est perdu. Et pourtant un de nos meilleurs critiques, M. Chantavoine, lui rappelait l'autre jour qu'il nous avait promis et qu'il nous devait un grand poète. Nous ne laisserons de trêve à M. Bonnard que lorsqu'il aura pleinement tenu sa promesse.

IV

M. Louis Mercier n'est plus un débutant [1]. Les connaisseurs le placent très haut et tiennent son *Poème de la maison* pour un des plus beaux livres qui aient paru dans ces dernières années. Ce vrai poète vit loin de Paris, dans la solitude et à la campagne, aux sources mêmes de la poésie. Fils de paysans, il a compris qu'il avait une mission plus haute que de prolonger dans ses vers les échos de la littérature à la mode : « J'aime les paysans, dit quelque part Montesquieu, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers. » On ajouterait volontiers qu'ils ont lu trop peu de poètes pour avoir perdu le sens de la poésie. Rien ne me rassure plus sur le glorieux avenir de M. Mercier que la fidélité respectueuse et tendre qu'il promet de garder

> *Aux* bons semeurs de blé qui *furent* ses ancêtres.

Il leur doit en effet infiniment plus qu'à ses plus chères lectures. Il a contemplé la terre, la vie des champs et

> L'émouvante beauté du rustique labeur,

dans le même esprit religieux que Mistral. « Sentiment à la fois primitif et mystique » — M. Aguettant l'a fort bien dit — et que l'on « reconnaît à je ne sais quelle solennité d'accent, à une gravité simple où l'emphase n'a pas de part. M. Mercier obéit à

[1] On consultera avec fruit, sur l'œuvre de L. Mercier, une étude de M. Aguettant, professeur aux facultés catholiques de Lyon, et une conférence du vicomte d'Hennezel. Ces deux travaux ont paru dans *l'Université catholique* de Lyon. Le dernier volume de M. Mercier, *Lazare le ressuscité*, vient à peine de paraître, somptueusement publié par le jeune éditeur lyonnais, M. Henri Lardanchet. M. Lardanchet est bien connu des lettrés qui ont goûté l'érudition pittoresque de son livre sur *les enfants perdus du romantisme*. A-t-il voulu réparer, pour autant qu'il était en lui, les torts séculaires de l'éditeur envers le poète, je ne saurais dire. En tous cas, grâce à M. Lardanchet, peu de poètes auront été, de leur vivant, aussi magnifiquement traités que M. Mercier. Les gravures tout à fait saisissantes qui interprètent le poème sont dues à un artiste lyonnais de grand avenir, M. Marcel Roux.

son instinct lorsqu'il nomme les sillons « pères des nobles gerbes » ou que, dans une pièce tout unie de ton, haussant la voix, il qualifie l'armoire des aïeux de cette magnifique épithète « gardienne antique du pain ».

Oui, c'est bien là, en effet, la majesté biblique dont la poésie de Mistral est pénétrée et qui donne à son œuvre un caractère sacré. Mais, au lieu que les aires de Mistral paraissent aussi vastes que la plaine de Troie et que l'auteur des *Iles d'or* élève à une grandeur épique la plus humble de ses chansons, Mercier, au contraire, accorde au rythme de sa propre vie intérieure « les voix de la terre et du temps ». Nous le verrons mieux tantôt à propos de son dernier livre; ce qu'il y a de plus admirable dans *Lazare le ressuscité*, ce ne sont pas, à mon avis, les parties narratives de cette œuvre, mais les fragments lyriques où, sans le vouloir, le poète ne nous parle plus que de lui-même.

Ainsi fait, doué d'une sensibilité très vive qui ne demanderait qu'à s'épancher en strophes haletantes, subjugué d'ailleurs par l'exemple impérieux du plus éloquent de nos poètes — c'est Victor Hugo — M. Mercier exalte sans mesure les traditions ancestrales qui lui imposent les plus bienfaisantes contraintes et qui font échec à son lyrisme au moment précis où le sentiment deviendrait frisson, le rêve, cauchemar et la poésie, névrose. On peut suivre, dans ses livres, toutes les phases du conflit entre les nerfs du poète et la raison de ses ancêtres, entre la naturelle tendresse de l'un et la saine rudesse des autres. Conflit pacifique et qui se dénoue par un compromis harmonieux, la virile poésie des laboureurs s'attendrissant peu à peu sous la plume de leur descendant, et le romantisme de celui-ci dépouillant dans cette atmosphère d'austérité et de sagesse ce qu'il aurait de trop débordant et de trop livresque. Heureux celui qui écrit ainsi sous le regard et comme sous la dictée de ses pères, et qui règle sur l'indulgente sévérité de leur critique les mouvements de son esprit! Quand leur front se crispe, quand leurs mains irritées ou découragées laissent tomber la page qui leur semble vaine, il connaît qu'il s'est trahi lui-même en les trahissant, et il s'incline docile devant leur juste sentence. Il n'est, il ne veut être que l'épanouissement de leur pensée profonde, il ne veut les dépasser qu'en les achevant.

Ainsi, la sensibilité de M. Mercier, extrême et raffinée, reste néanmoins, comme celle de Mistral, la sensibilité d'un paysan. Le long frémissement de peur qui secoue tant de pages de ses livres, continue, en le précisant, en l'exaspérant parfois, l'angoisse tragique des simples qui, d'une part, rattachait les pre-

miers hommes aux créatures inférieures, et, d'un autre côté, les courbait devant le mystère; la peur, mère de l'amour et sœur de la mort, la peur sacrée qui bâtit les premiers remparts et dicta les premières prières. Merveilleuse fécondité de la plus humaine de nos passions, avez-vous pris garde que les mots qui seuls importent ici-bas : *Pater noster*, *qui es in cælis*, ne peuvent avoir aucun sens sur les lèvres du malheureux qui n'aurait jamais tremblé ni devant l'univers ni devant Dieu.

J'en dirai autant de la poésie. La plus sublime est faite de l'effroi que nous cause « le silence éternel » des « espaces infinis », la plus tendre célèbre les abris provisoires, amitié, amour, qui nous défendent contre la peur. Poète de la *maison*, c'est-à-dire de l'intimité et de la sécurité familiale, et, en même temps, poète philosophe qui tâche d'arracher son secret à *Lazare le ressuscité*, Mercier fait résonner tour à tour les notes extrêmes de cette gamme, de la plus enfantine à la plus grave; souvent même, triomphe plus rare, il mêle harmonieusement toutes ces notes dans un même poème, illuminant les plus humbles choses par la splendide révélation du mystère qu'elles contiennent ou qu'elles peuvent symboliser. C'est là peut-être le caractère essentiel, la beauté propre du *Poème de la maison*. A parcourir les titres de ces différentes pièces, la *Maison*, la *Porte*, la *Cheminée*, la *Lampe*, on s'attendrait à ne trouver là qu'une série de sujets intimes à la manière de François Coppée ou des peintres flamands. Parcourez le livre et vous serez bientôt revenu de cette erreur. Ces tableautins ouvrent des perspectives aussi vastes que les fresques de Puvis de Chavannes. Ces intimités *coppéennes* semblent élargies et dramatisées par Sully-Prudhomme. L'imagination de ce fils de paysans remonte sans effort aux vieux mythes qui ont nourri la poésie des premiers âges et que, jadis, la muse chrétienne adaptait allègrement à la défense et à l'illustration de notre foi.

A ce lyrisme descriptif, je crains que M. Mercier ne préfère le lyrisme épique de *Lazare le ressuscité*. Terrible sujet, attirant et décevant comme une tombe. Ne dirait-on pas que cet homme qui a vu la mort soit plus loin de nous que les rares vivants qui contemplèrent Dieu face à face?

S'il essaie de raconter son lugubre voyage, les mots qu'il emploiera nous paraîtront vides de sens, s'il garde son secret et tâche de se mêler à la vie commune, les plus humains de ses gestes ne nous assureront pas qu'il reste de tous points semblable à nous. Un merveilleux poète qui ne manquait certes pas d'audace, Robert Browning lui-même, a reculé devant cet impossible sujet. Dans son épître « relatant une curieuse expérience

médicale du médecin arabe, Karshish », il tourne, il louvoie autour de Lazare. Au cours d'un voyage d'études en Palestine, Karshish a rencontré et examiné scientifiquement ce paisible fou, Lazare, qui vit depuis une quinzaine d'années dans la persuasion que Jésus l'a ressuscité. Vivement ému, malgré qu'il en ait, mais d'ailleurs honteux de s'avouer à lui-même un sentiment si peu conforme à la sérénité d'un vrai savant, Karshish ne peut se tenir de communiquer ses impressions à un vieux médecin de ses amis. Il écrit à Abib, mais sur le ton badin qui convient à une anecdote sans importance. Semblable à un criminel qui s'attarderait à confesser de menues peccadilles pour retarder autant que possible une confidence humiliante, il relate longuement ses autres impressions de voyage, et aborde enfin l'histoire de Lazare comme un de ces riens qui ne valent même pas d'être mentionnés. « A ce propos, il faut que je vous dise, un cas de folie... » Car Lazare est fou. C'est bien entendu et cependant Karshish, malgré lui, glisse, d'ici, de là, quelques « c'est étrange! » qui laissent deviner le bouleversement de son esprit. Je ne puis dire à quel point cette lettre ainsi menée est saisissante. Fidèle, jusqu'à la dernière ligne, à cette affectation d'insouciance, Karshish délivre enfin son âme dans un *post-scriptum* d'une incomparable beauté :

Voilà beaucoup de temps gaspillé, pour toi et pour moi, avec cette lettre;
Encore une fois, pardon. Adieu!

Dieu, Dieu lui-même! Abib, entends-tu bien?
Ainsi donc le Très-Haut serait aussi le Très-Aimant.
Ainsi à travers le tonnerre, nous arriverait une voix humaine,
Qui dirait : « O cœur que j'ai créé, un cœur ici bat pour toi!...
Et il faut que tu m'aimes, moi qui suis mort pour toi. »
Le fou dit qu'Il parlait ainsi. C'est étrange!

Comme on le voit, Browning se désintéresse de Lazare. Il ne voit en lui qu'un témoin. Il en va tout autrement avec Léon Dierx à qui nous devons aussi un poème sur Lazare. Insensible à la divine pitié que respire cette page évangélique, ce parfait disciple de Leconte de Lisle voit dans Lazare un malheureux dont un bizarre cauchemar a troublé le sommeil et qui ne peut même pas essayer de reprendre goût à la vie.

Blafard ressuscité qu'avaient mordu les vers
Pouvais-tu te reprendre aux soucis de ce monde!...

Le Lazare de M. Mercier est plus humain et plus vrai que ce héros parnassien. Il s'affaisse, lui aussi, sous le poids de cette majesté spectrale qui le sépare des autres hommes; il est tenté

de blasphémer le jour de sa seconde naissance ou de redire, à son tour, l'éternelle chanson dont la gaieté résonnerait si étrangement sur ses lèvres : couronnons-nous de roses, hâtons-nous de vivre, car l'on ne meurt qu'une fois. Mais aucune épreuve ne peut vaincre en lui ni la foi ni l'amour qu'il garde à celui que la foule a vu pleurer auprès de la tombe d'un ami. Cette absurde gageure, d'oublier le Christ dans un poème sur Lazare, ce croyant ne l'a point tenue.

Mais voici, de ce chef, une difficulté nouvelle. Introduire la personne du Christ dans le récit des premières semaines qui ont suivi la résurrection de Lazare, et, pour cela, créer de toutes pièces une fable qui s'ajoute à l'Evangile comme un feuillet retrouvé, n'est-ce pas là une ambition qui dépasse les forces humaines?

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

On s'est beaucoup moqué du sage qui a écrit ces deux vers, mais je ne vois pas qu'on l'ait encore réfuté soit par de bonnes raisons, soit par des exemples décisifs. Entendez bien qu'il s'agit ici d'une épopée, d'un récit, d'une fable enfin. Que tous les accents de la prière chrétienne appartiennent de droit à la poésie lyrique, personne ne le conteste. Mais s'il est vrai qu'en poésie la façon a toujours plus de prix que l'étoffe, et si, par suite, le poète doit s'interdire tout sujet qu'il ne pourrait qu'appauvrir, nos mystères, nos évangiles ne briseront-ils pas « comme un roseau » la lyre téméraire qui essaierait d'ajouter à leur divine beauté. Je sais que nous sommes en train de changer tout cela, mais ni la *Madeleine* de Massenet, ni la *Samaritaine* de Rostand, ni même d'autres œuvres, vraiment chrétiennes celles-ci, n'empêcheront pas, de longtemps encore, qu'un certain malaise ne nous prenne toutes les fois que l'on prête à la divine personne du Christ des gestes et des paroles que l'*Evangile* n'a pas consacrés.

Je goûte donc de préférence, dans le nouveau livre de M. Mercier, tout ce qui ne ressemble ni de près ni de loin à un pastiche évangélique, tous les admirables passages où je retrouve le lyrisme contenu du poète de la *Maison*.

Nul, par exemple, depuis l'auteur du *Songe de Gerontius*, n'a traduit de façon plus humaine et plus poignante les émotions d'un cœur qui va cesser de battre :

> Lazare, parle-nous surtout du noir voyage
> Dont tu reviens. Dis-nous les terres de la mort
> Et tout ce qu'on découvre après le grand naufrage,
> Qui, durant quatre jours, t'a jeté sur ses bords.

et Lazare :

On se sent brusquement
Glisser dans on ne sait quelle angoisse infinie...
Et vous êtes déjà si perdu dans la nuit
Que la voix des vivants courbés sur votre couche
Semble vous parvenir d'un rivage qui fuit...

Ceci, mais plus evanescent et moins farouche, se trouve déjà dans le chef-d'œuvre de Newman. Le passage suivant qui me touche plus appartient en propre à notre poète :

Car cette obscurité
S'emplit confusément d'images incertaines,
Faites de souvenirs perdus. Je me revois
Enfant, sur le chemin qui revient des fontaines;
Une femme, à pas lents, chemine devant moi.
Son visage est voilé, mais je sens que la femme
Qui marche sans heurter les pierres du chemin
Est ma mère. J'en ai la douceur sur mon âme
Or voici que je veux retenir dans ma main
Sa tunique, et je tombe. Et quand je me relève
Il fait nuit, je suis seul, ma mère n'est plus là.

Vous reconnaissez le « Maman! maman! » de Bernadette agonisante dans le petit livre de Pouvillon. Cette dernière image avant la nuit totale, cette vision des années d'enfance éclairant l'affreux passage, cela est beau parce que cela est simple et vrai; cela nous émeut profondément parce que cela nous retient encore sur la terre solide que nous connaissons, loin des fantômes irréels et grimaçants qu'un moindre poète aurait évoqués.

Ainsi, toutes les fois que M. Mercier néglige le récit proprement dit pour sonder les profondeurs d'une âme croyante aux prises avec l'énigme de ce monde, toutes les fois que Lazare, au lieu de nous être proposé comme un personnage épique, n'apparaît plus que comme un symbole, notre poète rentre en possession de ses dons les plus rares. J'en pourrais donner bien des preuves, mais je préfère m'arrêter, en finissant, à un sublime passage où l'inspiration maîtresse du poème nous est clairement révélée.

La foule vient de s'écouler sur les pas du Christ vainqueur de la mort. Lazare est resté seul avec Marthe et avec Marie. Les deux sœurs, une fois que s'est apaisé le premier tumulte de leur joie, sentent monter en elles des émotions nouvelles : la crainte, le respect, la curiosité grave que leur inspirera désormais la vue du ressuscité. Elles veulent savoir ce que leur frère a découvert « au delà de la vie et plus loin que ce monde ». Minute d'angoisse et d'horreur. Lazare ne s'était pas encore posé la question solennelle qu'il va lire à l'avenir dans les yeux épouvantés de chaque créature. Ce qu'il a fait pendant ces quatre jours, ce qu'il a vu, le

malheureux, après un silence désespéré, laisse tomber ces accablantes paroles : « Je ne me souviens pas. » Il cherche, il cherche encore à ressaisir les « choses plus qu'humaines » qu'il sent que ses yeux ont dû voir, il s'essaie à revivre le songe merveilleux dont la « présence obscure » agite son être, mais non, il répète le mot terrible qui semble rouler sur ces quatre jours ineffables comme la pierre du sépulcre : « Je ne me souviens pas. »

Le pathétique de cette situation est incomparable. Le Lazare de Léon Dierx, « épouvanté de son secret terrible », nous émeut infiniment moins que cet autre Lazare qui cherche vainement à retrouver son secret :

> Parfois il frissonnait comme on fait dans les fièvres
> Et, tout prêt à parler, il étendait la main,
> Mais le mot inconnu du dernier lendemain,
> Un invisible doigt l'arrêtait sur ses lèvres.

D'une part, n'avoir pas le droit de parler, de l'autre, n'avoir pas le moyen de se souvenir, n'est-ce pas qu'il y a un abîme entre ces deux angoisses? Ce Lazare, dieu tombé qui ne se souvient pas des cieux, ne paraît-il pas d'autant plus auguste que, malgré sa funèbre auréole, il se rapproche ainsi davantage de chacun de nous. Visions de l'enfance, émotions d'amour et de tendresse, éclairs qui nous ont révélé notre âme, de toutes ces heures où nous avons cru, où nous avons su que Dieu nous parlait, les ruines mêmes ont péri. Les cendres du buisson ardent sont mêlées aux sables du désert. Réveillés d'un trop beau rêve, nous avons cherché sur la route banale les débris de l'échelle de Jacob. Les plus chers visages, si nous les rencontrions après quelques années d'absence, nous hésiterions à les reconnaître. O mort, c'est là ta victoire, ta plus cruelle, ta seule victoire. En vérité, les squelettes dansants que nous montrent les vieux peintres ne vous semblent-ils pas une imagination puérile auprès de ce ressuscité sur lequel la grande maîtresse des ironies prend sa revanche en l'empêchant de se souvenir?

V

Si M. Auguste Angellier était vraiment l'admirable poète qu'une poignée d'enthousiastes nous vante, « ça se saurait », comme disait l'autre qui ne voulut pas se laisser mystifier quand on lui fit voir, en Avignon, le château des Papes. En effet, très peu de personnes savent ce que vaut le génial auteur des *Sonnets à l'amie perdue*, du *Chemin des saisons*, des *Dialogues civiques* et des *Dialogues d'amour*. N'importe, « ça se saura »

quelque jour, bientôt peut-être, et nous qui l'avons aimé, célébré, servi dès la première heure, nous ferons alors comme ce bon éditeur de Montaigne, dont Diderot et Sainte-Beuve nous ont parlé, « si modeste et si vaniteux à la fois, le pauvre homme, qu'il ne pouvait s'empêcher de rougir quand on prononçait devant lui le nom de l'auteur des *Essais* ».

Confessons-le. Et, par ses rares défauts et par son originalité plus rare encore, M. Angellier semble prendre à tâche de décourager le lecteur. Pour reprendre une heureuse image de Mme Picard, disons que ses poèmes coulent comme un *Danube bleu*. Les sonnets de *l'Amie perdue* sont encore plus longs que ceux de Shakespeare. Entendez, non pas qu'ils ont chacun plus de quatorze vers, mais qu'au lieu de 154, comme Shakespeare, M. Angellier, si j'ai bien compté, n'en a pas écrit moins de 176. Et les dialogues, les six dialogues, plus longs, je crois, que *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Le dernier volume est, si j'ose dire, moins consternant. Il y a là pourtant quelque chose comme 100 vers sur une pierre de jade, 500, 800 vers, 1000 peut-être sur le massacre d'un olivier. Le moyen d'apprivoiser le lecteur et de lui dire, en retournant le mot de Méléagre, — *baïa men alla roda*, cela ne pèse rien, mais ce ne sont que roses, — de lui dire : c'est long, éperdument long, mais, à l'usage, vous le trouverez trop court.

De plus, ce rude poète, qui nous fait délicieusement éprouver les plus délicates nuances de l'amour et de la pitié, semble atteint d'une paralysie intermittente de l'oreille. Quand ses crises le prennent, il forge paisiblement des vers d'une dureté héroïque. Bloc sur bloc, il entasse dans une même ligne les plus cruelles consonnes, les plus rauques sons.

> Le printemps s'échappait des noirs mois entr'ouverts...
> En l'essayant d'abord de son pied sans sandale...

Impuissance? Non, puisque M. Angellier, quand il le veut, sait plier sa pensée aux graves accords de la musique de Corneille :

> D'une ardeur que dira ton visage amaigri...
> Ta beauté pèsera sur eux comme une chaîne...

et qu'il s'abandonne même parfois à la séduction d'une harmonie plus suave. Non, c'est sciemment qu'il fait siffler ses *s* et cahoter ses *t*. Sciemment et avec une joie mauvaise. On dirait que pour lui mièvrerie et harmonie se confondent. Si elle renonçait au cilice, la muse lui semblerait trop efféminée.

Ceux qui ne lui rendent pas encore justice ont une autre excuse. Bien que M. Angellier reste, en somme, très fidèle à la métrique

traditionnelle, il n'admet pas sur tous les points la réforme de Malherbe. L'hiatus ne l'effraie pas et il dispose de la rime à son gré. Comme il est de ceux qui font la loi en ces matières, son droit ne me paraît pas contestable. Je regrette néanmoins la sourde monotonie de certains chapelets de rimes masculines qu'il égrène parfois avec son tranquille courage, et notamment quelques discours du *potier* dans le dialogue *du potier et de la jeune fille*. Au demeurant, personne, j'espère, ne serait assez ennemi de son propre plaisir pour critiquer, au nom d'une législation arbitraire, les deux tercets du plus magnifique sonnet qui ait jamais été écrit en langue française :

Il n'est d'amours réels que d'âmes achevées,
D'âmes dont le destin a fini la sculpture,
Et qui, s'étant enfin l'une l'autre trouvées,

Se connaissant alors dans leur pleine stature,
Echangent gravement une tendresse sûre
Et des forces d'aimer par degrés éprouvées.

Disons-le avec allégresse. Cela est beau comme le *Cid*. C'est en effet la gloire et le malheur de M. Angellier qu'on doive renoncer à le rattacher aux écoles poétiques du dix-neuvième siècle. On n'est pas moins romantique, moins parnassien ni moins verlainien que lui. Pour le replacer dans son milieu, il faut au moins remonter à la splendide période qui va de l'auteur des *Tragiques* à Pierre Corneille. Encore n'est-ce là qu'une illusion d'optique et que nous devons corriger patiemment si nous voulons arriver à une définition moins vague de cet homme extraordinaire. M. Angellier nous fait penser au plus romain de nos poètes, parce qu'il est lui-même tout romain, et plus que l'auteur de *Cinna*. De Catulle à Sénèque je retrouve chez lui toutes les versions latines qui ont nourri mon enfance. De ces vieux textes illuminateurs, d'augustes lambeaux traînent encore dans les cavités de nos mémoires et nous relient mystérieusement à la civilisation du peuple-roi. A certains jours, hélas! de plus en plus rares, ces médailles rouillées reprennent soudain leur relief, ces fleurs séchées se raniment. Comme se réveille, dès sa première visite aux arènes frémissantes, l'invincible atavisme d'un Arlésien déraciné, ainsi dès que nous touchons les dalles de quelque voie romaine, ressuscite en nous le vif sentiment de nos origines et comme le souvenir d'une vie antérieure que nous aurions vécue au pied du Soracte ou sous les ombrages de Tibur. Nous respirons sur l'Aventin un air familier et nous pénétrons sans embarras ni surprise dans les ruelles de Pompéi. Les poèmes de M. Angellier produisent sur moi le même effet qu'un voyage en

Italie. Ce poète, à qui rien de moderne n'est étranger, nous replace dans l'atmosphère et, comme il le dit, *dans la lumière antique*. Evocateur d'autant plus insigne qu'il ne se contente pas de proposer un cadre archaïque à nos idées et à nos humeurs d'aujourd'hui, et qu'il nous apprend à nous revêtir du goût et de la philosophie des anciens. Ce n'est pas une évocation par le dehors comme le paganisme postiche et agressif de tant de parnassiens, mais par le dedans. M. Angellier est romain, il est classique, mais spontanément, sans rien de livresque ni de voulu, et par suite d'une merveilleuse métempsychose. En parlant ainsi, je ne tâche pas de le magnifier, mais seulement de le définir, d'analyser le plaisir exquis mais calme et sain qu'il me procure, de peindre cet écrivain tel que je ne puis m'empêcher de le voir, aux bords du Tibre ou sur les rives du lac de Garde, penché sur une page de Platon ou caressant un vase grec.

Est-ce bien un Français de 1906 qui a écrit ces vers sur *un vieux sage* :

Et pourtant son regard semble toujours attendre
Quelque chose de neuf, de plaisant et de beau;
Son esprit a gardé sa jeune soif d'apprendre,
Son front a toujours l'air d'être auprès d'un flambeau.

Il lit les vieux auteurs de sagesse compacte
Dont le sens dru nourrit les siècles successifs,
Qui, dans quelques mots forts, ont mis l'aspect de l'acte,
L'ombre des résultats, la sève des motifs.

Il dit qu'il peut tenir sur l'étroite tablette
Auprès de son foyer, accrochée à son mur,
Tous les écrits humains dignes qu'on les transmette,
Tout ce qui fut pensé de puissant et de pur.

Et lui-même, il écrit à sa petite table,
Sur laquelle est toujours un vase avec des fleurs;
Non qu'il croie achever quelque page durable
Où vivraient après lui son rêve et ses ferveurs;

Mais il trouve une joie à sentir sa pensée,
Amenée et contrainte à la forme du mot,
Prendre cœur et conseil sur la beauté fixée
Dans les écrits parfaits dont il est le dévot.

Aimez-vous mieux laisser Tarente pour le *Forum*, écoutez :

Les meilleurs d'entre nous, ceux qui gardent encor
Le visage, le sang et l'âme de la race,
La discipline ancienne et le sens de l'effort,
Les hommes d'un pays et non sa populace,

Sont suspects, menacés, écartés de l'Etat,
Emprisonnés, proscrits. Et, sans eux, la contrée,
Par un continuel et légal attentat,
De sa sève appauvrie, et comme démembrée,

Est descendue aux mains inaptes au pouvoir
D'hommes sans dignité, sans force et sans génie,
Qui, pour la dominer, vers eux l'ont fait déchoir,
Jusqu'à plier sa gloire à leur ignominie...

Les gradins du Sénat sont garnis de profils
Sortis des cabarets crapuleux de Suburre :
Lèvres lourdes, fronts bas, regards ternes et vils,
Visages où le sang semble une salissure!

Ces hommes vont traînant un parler de faubourgs,
Empuanti du vin dont s'alourdit leur langue,
Dans les murs où Caton martelait son discours,
Où Cicéron versait l'ampleur de sa harangue.

Qui croira que ces vers d'airain, qui prêtent une grandeur sinistre à ceux-là même qu'ils flagellent, aient été écrits sous le consulat de M. Combes, et qui croira, dans cinquante ans, que nos journaux d'opposition aient laissé venir, sans l'acclamer, l'honnête et vigoureux génie qui leur apportait un pareil renfort!

J'en ai dit assez pour que chacun sente et la justesse et la richesse du noble titre que portent les trois derniers livres de M. Angellier : *Dans la lumière antique*, et l'on devine aussi à quel point ce sage de l'ancienne Rome sait rester un Français de notre temps. On rattachera sans peine à cette vue d'ensemble ce qui me reste à indiquer sur les caractères essentiels de la poésie de M. Angellier.

Prose ou vers, presque tout ce qui s'écrit aujourd'hui fait penser au bruit saccadé que l'on entend dans les bureaux télégraphiques. La belle phrase d'autrefois, ample même lorsqu'elle était brève, sûre d'elle-même, nerveuse quand il le fallait, mais toujours maîtresse de ses nerfs, la phrase patiente et décidée qui disait vivement et pleinement ce qu'elle voulait dire, a fait place à je ne sais quel météore amorphe, trépidant et zigzaguant, dont le scintillement nous amuse sans nous éclairer et que seul le hasard conduit. Notre prose a la danse de Saint-Guy, notre ancienne phrase poétique est morte. Pégase ne court plus, il saute sur place. Strophes et poèmes qui devraient ressembler à une écharpe de lumière ne nous offrent plus que des séries intermittentes d'étincelles, coupées par d'ennuyeuses et banales fumées. Voilà sans doute pourquoi les œuvres de M. Angellier nous gênent d'abord et nous déconcertent. Semblables à ces trains essoufflés qui s'arrêtent à chaque gare et ne s'ébranlent que pour se ralentir aussitôt, la plupart des poètes modernes tombent de fatigue à la fin du vers. Douze pieds, le sens est épuisé, la flèche au but, la fusée éteinte. Avec M. Angellier, au contraire, une fois en route, il semble qu'on ne s'arrêtera plus :

Laisse mes mots, ô femme, aller jusqu'à leur terme.

Il a des phrases de cinquante vers, poussées d'un seul souffle paisible et puissant jusqu'à l'achèvement de sa pensée. Les *que* ne lui font pas peur. Il adore les virgules. Plus raide et d'un plus brusque dessin, c'est bien toujours la phrase articulée de nos pères, et qui ressemble par ses plis innombrables à la robe de la *Victoire* de l'acropole, ou mieux, pour recourir à la seule image qui convienne exactement aux vers de M. Angellier, c'est la phrase-fleuve, au cours obstiné, à la direction infaillible, aux vastes remous et aux reflets infinis.

On démêle sans effort le secret de cette magnifique et solide abondance. M. Angellier s'acharne avec une sorte de calme fureur à bien définir et à bien peindre. Le mot « clair » revient à chaque page de cette œuvre où je trouve les plus fiers exemples de précision passionnée. Qu'on en juge sur ce passage, relativement court, du *dialogue du vieillard et du guerrier*. Le guerrier oppose aux chimères du vieillard pacifiste la nécessité des armées permanentes. Il faut, dit-il, aux légions, l'habitude d'obéir à ce rythme commun qui « fait un unique élan de toutes leurs audaces », et qui leur donne un seul vouloir. Sans la force de cette discipline, une armée

Ne vaut que par instants et se brise en morceaux.
L'impétuosité joyeuse des assauts
Et l'obstination farouche des retraites,
Ce qui fait la victoire ou sauve les défaites,
Naissent d'elle qui naît d'un long accord des cœurs.
Ce n'est pas tout, vieillard, il faut que dans les heurts,
Les tourbillons, les cris, la poussière enflammée,
Dans l'enchevêtrement des chocs sous la fumée,
Les chaos de tuerie obscurs et fluctueux,
Le mélange d'échecs et de retours heureux,
Que dans la furibonde et noire incertitude
Des combats, tous ces gens, unis par l'habitude,
Se sentent sans se voir, conservent leurs rangs sûrs,
Tantôt mouvants, tantôt fermes comme des murs,
Les réforment d'instinct quand des charges les coupent,
S'élancent d'un seul bond, d'un seul arrêt se groupent,
Et, sur un seul mot d'ordre, épars ou ramassés,
Retenus frémissants ou hésitants lancés,
Agissent comme un être unique et formidable,
Qui lasse l'adversaire et tout à coup l'accable
Comme en un jeu précis joué par l'ouragan.

Pourquoi faut-il que de pareils vers, inconnus à nos officiers, fassent les égoïstes délices d'un petit nombre d'amateurs? Savourons-les du moins à notre aise. Ne sentez-vous pas dans ce merveilleux couplet la fureur dont je parlais tout à l'heure, l'ivresse du corps à corps avec des idées rebelles qui semblent défier l'écrivain par leur complexité et leur abondance. Dire, et dire en

vers, ce qui découragerait même la prose, narguer l'inconscient, notre maître à tous aujourd'hui et notre refuge, le forcer à sortir de ses cachettes, tels sont les caprices, les jeux, les triomphes de ce professeur de clarté. J'en veux donner un autre exemple et que je choisis expressément dans une pièce toute différente, pour indiquer en passant l'extrême variété de cette œuvre.

Dans son dernier volume, M. Angellier imagine un vieux tisserand qui, la nuit venue, resterait à son métier, croisant, à l'aventure, des fils dont il ne distingue plus les couleurs. Que veut ce tisserand et, demain, à la lumière du jour, qu'espère-t-il contempler

Sur sa tapisserie aveuglément tissée.

Il ne le sait pas, mais M. Angellier le sait pour lui. Voyez comme notre poète définit à la fois et la pensée confuse du vieillard et son travail encore inconnu :

Il se peut que ces fruits, ces rameaux et ces fleurs
Que je forme au hasard sans savoir leurs couleurs,
Quand le soleil, demain, emplira la fenêtre,
S'offrent comme un miracle à moi qui les fis naître!
Il se peut que les fils de soie et les fils d'or,
En coloris plus rare, en plus subtil accord,
Se croisent, se marient, se prennent, s'entrelacent,
Unis dans des effets merveilleux qui surpassent
Tous ceux que j'ai trouvés quand le plein flot du jour
Marque chaque nuance et clôt chaque contour.
Il se peut qu'un front gris perdu dans l'ombre grise,
N'ayant pour le servir qu'une main imprécise,
Trouve, par un bonheur de son dernier effort,
Quelque chose de plus profond et de plus fort,
De plus mystérieux, de plus jeune peut-être,
Qu'en ses essais anciens dont il était plus maître.
Et c'est pourquoi, malgré la nuit proche et la mort,
Je reste à mon métier et je travaille encor.

Il n'est pas besoin que j'en fasse la remarque, ce *définisseur* n'est pas un descriptif au sens moderne du mot. Le poète n'essaie pas de photographier la tapisserie qui s'achève ainsi dans les ténèbres. Cela n'aurait aucun intérêt, aucun sens et n'exigerait aucun effort. Il préfère animer, en quelque façon, cette aiguille aveugle. Il lui prête les yeux et le goût d'un artiste. Il nous rend sensible le mouvement parallèle de la main et de la pensée, mystérieusement unies dans la création d'une œuvre d'art, et, pour compliquer ce tour de force, il surprend les deux bonnes ouvrières, main et pensée, au moment où elles ne travaillent plus que par une sorte de vitesse acquise et où elles s'abandonnent au capricieux lutin, patron des artistes en détresse, qui souffle aux poètes leurs meilleures rimes, aux peintres la juste nuance qu'ils désespéraient de trouver.

D'ailleurs, ce vieux tisserand, à peine ébauché, sort du banal et nous intéresse :

Il se peut qu'un front gris perdu dans l'ombre grise...

Nous le connaissons et nous l'aimons. Une tendresse voilée et grave donne ainsi un caractère bienfaisant aux moindres fantaisies de notre poète. Son œuvre me rappelle ce gâteau de miel que le jeune David trouva dans la gueule du lion. Moins humain, moins tendre, j'aurais eu peut-être scrupule à louer, presque sans réserve, ce rude stoïcien qui se croit sans doute très loin du christianisme. Mais cette lueur d'évangile que Victor Hugo voyait poindre à la cime des vers de Virgile, me semble illuminer aussi, attendrir et exalter cette œuvre admirable. Quoi qu'il en soit, romaine, et trop romaine, puisqu'elle reste, au moins négativement, païenne, je respire dans la poésie de M. Angellier cette incomparable sérénité qui est bien la fleur même de l'art antique et que nos poètes d'aujourd'hui ont désapprise, non parce qu'ils sont trop chrétiens, mais parce qu'ils ne le sont pas assez.

Personne, en effet, parmi les contemporains, ne m'aide mieux à réaliser ce qu'Aristote a voulu dire quand il a soutenu que l'objet propre de la tragédie, et par suite de la poésie était de purifier les passions. Ainsi la poésie, même lorsqu'elle agite les plus redoutables problèmes, devrait être rassérénante et pacificatrice, maîtresse d'acceptation, d'indulgence et de bonté. Transposant, pour ainsi dire, le problème du mal, elle ne le résoudrait pas, mais elle nous le rendrait moins intolérable et l'on pourrait dire, sans sacrilège, que Dieu travaille à *se réconcilier le monde* non seulement lorsqu'il féconde l'âme des saints, mais encore lorsqu'il inspire le génie des poètes.

Je ne puis qu'indiquer d'un trait ces vues générales qui voudraient un développement sans fin, mais je ne crains pas qu'après avoir lu les sonnets *à l'amie perdue* et *dans la lumière antique*, personne me reproche d'avoir fait de la poésie de M. Angellier un pareil éloge. A ce point de vue, je conseillerais surtout le dernier livre des sonnets, le *second dialogue du vieillard et du guerrier* et le *dialogue de l'étrangère et du jeune homme*. Ce que le pessimisme éternel, à peine rajeuni par les sophistes de l'heure, présente de plus désespérant et tout ensemble de plus spécieux, éclate librement et avec une force extraordinaire dans les propos de l'*étrangère*. Néanmoins dans ces propos eux-mêmes :

perce et se devine
Un haut rythme déjà vainqueur du désarroi.

Il faudrait comparer ligne à ligne ce poème, unique dans notre

littérature, avec la *Maison du berger* et *La mort du loup*. Plus enfant du siècle que l'auteur des *Nuits*, Vigny saisit le bonheur lui-même « d'une prise malade et déréglée », comme disait Montaigne. Angellier, au contraire, soumet à un rythme apaisant et réconfortant les plus noires pensées qui obsèdent le cœur de l'homme. Le mal, chez lui, n'a jamais le dernier mot :

Si l'on sait oublier qu'il dévore et dévaste,
Quel songe harmonieux peut être l'Univers!
Les voiles de souffrance et d'angoisses entr'ouverts,
Qui battent suspendus autour de notre vie,
Dans quelles beautés l'âme est aussitôt ravie!
Et qu'il faudrait toucher la Mort avec respect,
Si la Mort, elle aussi, n'était rien qu'un aspect!

Et voici qu'écrasé par l'indéfinissable grandeur de ce poète, je rougis des frêles constructions que j'essayais tout à l'heure pour lui dresser un piédestal. Des vieux textes latins que je rappelais avec une tendresse respectueuse, je n'aurais dû retenir que le *templa serena* de Lucrèce, ou plutôt, j'aurais dû fixer mon imagination sur un paysage de montagne, plus pur, plus stimulant et plus près du ciel. Il y a quelques mois, un professeur de Sorbonne, invité à faire une conférence en province, et d'ailleurs libre de choisir son sujet, « quelle est, — se demandait-il à lui-même, — quelle est parmi les choses que tu as appris à connaître dans les années récentes, celle que tu tiens pour la plus précieuse et dont tu estimes que la diffusion répandrait le plus de hautes jouissances dans les esprits? » « Telle est, — ajoutait M. Legouis, — l'interrogation que je me suis faite, et voilà pourquoi j'ai résolu de vous entretenir de la poésie d'Auguste Angellier [1]. » Si, comme je le crois fermement, de telles paroles n'ont rien d'excessif, bénissons une fois encore l'heureuse époque où Dieu nous a fait naître. Pour qu'un homme de la taille d'Angellier soit encore ignoré du plus grand nombre, en vérité ne faut-il pas que les grands hommes abondent chez nous?

Henri Bremond.

[1] E. Legouis, *La poésie d'Auguste Angellier*. Cette conférence sert de préface à une anthologie des vers d'Angellier que M. Legouis a publiée, hélas! non point à Paris, ni même à Lyon, mais à Oxford.

UNE AME DE FEMME

I

Tout en haut de la montagne à pic qui surplombe le Rhône et commande la vaste plaine dauphinoise, se dresse la masse imposante du château féodal de Nordel. Dans le décor du soleil couchant, la silhouette de la vieille demeure se profilait aujourd'hui comme nimbée de gloire. Puis le crépuscule est venu et la chaude nuit d'été emprisonne maintenant la vallée, le fleuve et les hauteurs.

Soudain, trouant l'obscurité, des lueurs jaunes et rouges, pareilles à des lampes aériennes suspendues dans l'espace, illuminent le sommet des vieilles tours. Ce sont d'énormes lanternes allumées au château, car l'on y fête, ce soir, les dix-huit ans de Sabine, la fille unique du comte et de la comtesse de Nordel.

Les salles basses sont envahies par les amies de la jeune fille et par leurs familles. Des rires fusent de toutes parts; les robes légères, bleues ou roses, suivent la robe blanche de Sabine, ravie de faire les honneurs du vieux manoir qu'elle aime passionnément.

Grande, fine, admirablement belle d'une fière beauté de brune, Mlle de Nordel semble personnifier la grâce et le charme, mais une grâce un peu rêveuse, un charme à la fois vibrant et délicat. En ce moment, ses yeux brillent et son visage s'éclaire d'un sourire épanoui. Avec un entrain joyeux, elle fait part à ses amies des détails de son installation, car il y a trois mois à peine qu'elle a quitté définitivement son couvent, la très aristocratique abbaye de Sainte-Alyse, perdue au milieu des bois.

Avec la petite Gaëtane de Montfort, une blondinette qui s'accroche à son bras, Sabine revit gaiement le temps passé auprès des Mères bénédictines.

— Dis-moi, Sabine, as-tu commencé d'écrire ton journal? Moi, pas; quelle idée a eue mère Sainte-Claire de nous en imposer la promesse! Ma chère, si je prends ma plume, mes pensées s'arrêtent net dans mon cerveau... Il est vrai que toi, ma belle grande amie, — et ce disant, Gaëtane esquissait comiquement une révérence de cour, — toi, tu n'es point banale comme ton humble servante. J'entends encore la très Révérende Mère Supérieure te l'affirmer solennellement : « Pas banale, mon enfant, pas banale!

Vous verrez la vie autrement que vos compagnes, chère petite. »

Sabine éclata de rire devant l'aspect gourmé de Gaëtane essayant d'imiter l'accent prophétique de la Supérieure de Sainte-Alyse et répondit résolument :

— Non, je n'ai pas commencé ce fameux journal, mais j'ai promis à mère Sainte-Claire de l'écrire dès le jour de mes dix-huit ans, c'est donc pour ce soir...

En effet, quelques heures plus tard, la jeune fille, seule dans sa chambre, s'asseyait devant un bureau en bois de rose, y prenait un cahier relié en cuir pâle aux armes des Nordel, et, toute souriante, sa tête brune encore parée de roses blanches qui s'effeuillaient sur ses épaules elle écrivit :

« J'ai dix-huit ans aujourd'hui; oh! la belle, l'exquise journée! Qui donc a pu dire que le bonheur complet n'est pas de ce monde? Que manque-t-il au mien? Rien. Pas une ombre, pas le moindre nuage à l'horizon de ma vie; maman, toujours délicieusement bonne et indulgente; père, mon esclave dévoué... comme il s'intitule lui-même, si gaiement; enfin grand-père et grand-mère, mes deux chères amours en cheveux blancs..., toujours extasiés devant le moindre de mes faits et gestes. Oh! mes chers, chers miens!... Et toutes ces affections si douces dans le cadre incomparable de mon Nordel, mon bon vieux château, superbe de force audacieuse à l'extérieur, et rempli d'artistiques richesses. Avec quelle joie j'ai repris possession des êtres et des choses, il y a trois mois, et, depuis, quelle fête non interrompue à propos de mon installation.

« J'ai organisé mon appartement, c'est-à-dire ma chambre, mon atelier et mon petit salon au deuxième étage de la tourelle de l'Est si joliment accrochée à l'aile gauche. J'ai fureté du haut en bas du château. J'ai découvert des merveilles. De vieilles soies aux tons très doux : bleu léger à bouquets de roses; crème très pâle à semis de fleurettes blanches; un amour de pendulette que j'ai enlevée chez grand-mère après l'avoir bassement convoitée pendant quarante-huit heures. J'ai pris une bergère dans la chambre de maman, un canapé minuscule, vieillot, dans le grand salon, un chiffonnier qui semble arriver tout droit de Trianon. Grand-père m'a donné quantité d'objets rares et curieux empruntés au cabinet de l'oncle Herbert, son frère, le marin, mort il y a longtemps, et rapportés de ses divers voyages à travers le monde. Grand-mère y a ajouté le magnifique coffre à bijoux de tante Odile, « la belle tante Odile », la femme de l'oncle Herbert. Jusqu'à la psyché ancienne du salon mauve!... On me gâte tout à fait! Mais ce qui me donne des joies à nulles autres pareilles, c'est ma bibliothèque. Mes livres : j'en raffole! Je me surprends parfois à les serrer contre moi comme des amis

très chers. A chaque instant père m'apporte un nouveau « trésor » dont je ne peux m'empêcher de commencer aussitôt la lecture; aussi en oublierais-je parfois de sortir. Cependant quelle joie de courir la montagne sur mon joli cheval, mon Bob, tandis que mes deux grands chiens, Dick et Tick, jappent follement autour de nous. Ah! le beau pays! l'exquise demeure, les chers, chers miens! Je suis heureuse! heureuse! heureuse!... »

Ici la jeune fille s'arrêta, hésitante, souriant toujours, mais les yeux baissés avec une sorte de confusion joyeuse. Pendant quelques minutes, les jolis doigts mignons jouèrent avec le porte-plume d'ivoire, puis, résolument, le posèrent sur la table.

— Non, murmura-t-elle en un souffle; non, cela ne s'écrit pas.

« Cela » ne s'écrivait pas, mais « cela » s'entendait, se voyait... C'était la voix gamine de Gaëtane disant à l'oreille de Sabine au moment du départ :

— Sabine, pas de bêtises, hein? Tu vas me faire le plaisir de dédaigner comme il convient les regards enflammés de ce grand dadais de Paul de Miolaine. Tu sais que nous te voulons pour Pierre. Il sera là dans un mois, notre beau marin, mon gentil frérot. Toi seule es digne de lui...

Et, dans la nuit claire, quelque chose se profilait au loin, semblait-il : mer démontée, vaisseau en péril, et, sauvetage, héroïsme, à tournure de jeune enseigne... Mais voici qu'une élégante silhouette de lieutenant de dragons effaçait la vision de bravoure et, quel que fut le dépit de Gaëtane, non, vraiment, Paul de Miolaine n'avait rien d'un dadais et ses prunelles brunes exprimaient une si tendre admiration!... Soudain l'ombre majestueuse de la douairière de Peyrebraud-Castelet effaçait les jeunes visages :

— Mon enfant, disait-elle à Sabine en prenant ses deux mains et l'attirant dans un coin de la serre, mon enfant, je voudrais bien ravir à votre mère le joli bijou que vous êtes pour en faire la joie de mes yeux et le bonheur de mon petit-fils, Guillaume, votre ancien camarade de jeux..., mon superbe attaché d'ambassade.

La jeune fille avait balbutié quelques mots inintelligibles, pendant que l'imposante vieille dame regagnait les salons, la longue traîne de sa robe de brocart ondulant avec lenteur derrière elle; mais l'habit brodé du jeune diplomate se mêlait désormais confusément aux uniformes de terre et de mer. C'était « cela » qui ne s'écrivait point, mais « cela » n'était-ce pas la joie, l'amour, le bonheur d'être belle et jeune, toutes les douceurs de la terre, toutes les promesses de la vie?

Deux coups sonnèrent à la petite pendule qui ornait la cheminée de la chambre. Sabine se leva vivement. Elle referma avec soin le livre-journal, le plaça dans le chiffonnier, puis, tout à coup,

tressaillit tandis qu'une expression de contrariété passa sur ses traits. Après une minute d'hésitation, elle mit un léger vêtement sur ses épaules, prit un petit bougeoir d'onyx à bougie rose et sortit de sa chambre.

Sabine avait eu soudain la vision d'une énorme botte de roses blanches abandonnées sur une table du vestibule par un domestique pressé, lequel, au cours de la soirée, l'avait reçue des mains d'une jeune fermière qui l'apportait à Mlle de Nordel, « connaissant la prédilection de sa jeune maîtresse pour ces fleurs ». La jeune fille avait recommandé qu'on les mît aussitôt à baigner dans l'eau fraîche, mais en ce moment elle croyait se rappeler que l'ordre n'avait pas été exécuté et elle ne pouvait supporter la pensée de ses pauvres roses se mourant faute de soins sur le rigide plateau de marbre.

Elle descendit, légère, le large escalier et retrouva, ainsi qu'elle l'avait prévu, les roses abandonnées. Avec un pli mécontent creusé entre ses sourcils, Sabine saisit la gerbe et se dirigea vers le cabinet de son père, une immense pièce au rez-de-chaussée où elle savait trouver des vases pour y placer les fleurs. Dès l'entrée, elle se dirigea tout droit vers le fond du cabinet disposé en fumoir et séparé du reste de la pièce par une tapisserie ancienne. Sabine pénétra dans le fumoir en soulevant la lourde portière qu'elle laissa retomber derrière elle, posa sur le parquet les roses et le petit bougeoir dont la faible lumière éclairait fort peu, puis, à genoux près d'une grande potiche qui contenait déjà des lis et des feuillages, elle commençait à y introduire une à une les branches parfumées, quand, soudain, elle s'arrêta, haletante...

On entrait précipitamment dans le cabinet avec un léger bruit de paroles assourdies et de sanglots étouffés...

— Raymond, disait la comtesse de Nordel d'une voix suppliante, Raymond, je vous en prie, soyez courageux, tout n'est pas perdu!

— Si..., si..., tout est perdu! répondait son mari, la voix brisée. Ah! je savais bien qu'elle viendrait, pourtant, cette échéance fatale des dix-huit ans de ma fille!... Mais j'ai été lâche, lâche volontairement. J'ai voulu m'abuser, m'aveugler moi-même, ne pas penser, ne pas regarder au delà de ces jours actuels..., de ce présent, si heureux..., par vous, Marie, par votre tendresse. Ma pauvre chérie que j'ai entraînée avec moi dans cet abîme!... Oui!..., un abîme!..., appuyait le malheureux, écroulé dans un fauteuil et cachant son visage dans ses mains crispées.

Tout à coup, il se redressa, agité, les sourcils froncés, et, d'une voix qu'il tâchait de raffermir.

— Marie, pourquoi m'avoir suivi jusqu'ici? Après notre longue conversation de tout à l'heure, j'avais besoin d'un peu de solitude..., je suis honteux de vous attrister de ma faiblesse...

— Tais-toi, murmura soudain une voix de tendresse. Tais-toi, ne blasphème pas. Quand donc me suis-je séparée de toi sur la terre? Dieu seul nous séparera un jour. Jusque-là je veux ma part de ta douleur comme de ta joie.

Et le blanc rayonnement d'une nuit de lune entrant par les hautes fenêtres en ogives éclairait la forme grêle de Mme de Nordel penchée sur son mari; elle avait pris à deux mains la tête du comte qu'elle serrait affectueusement contre elle, baisant avec une douceur indulgente le front las, les yeux mouillés...

— Ne nous plaignons pas, dit-elle. Que nous manque-t-il? Rien puisque nous sommes là... tous... réunis dans la joie de nous aimer : les chers grands parents, notre adorable fille et nous deux... Non! ne nous plaignons pas. Qui sait?... plus tard?

— C'est ce « plus tard » qui m'épouvante! reprit le comte qui se leva et se mit à marcher, nerveux. Que répondre aux demandes en mariage qui vont affluer maintenant pour Sabine? Que dire dès aujourd'hui à Mme de Peyrebrand-Castelet, à la famille de Montfort, à ce brave enfant, Paul de Miolaine, qui est venu tout droit à moi, dans l'ingénuité de sa jeunesse, me demander la main de ma fille. Et demain ce sera d'autres; après d'autres encore... Puis-je avouer que je suis ruiné... que j'ai autant de dettes que de propriétés, que nous ne soutenons plus notre train de vie que par miracle, que tous les objets d'art du château sont catalogués à Paris et que nous vivons des sommes avancées là-dessus! Non, je n'avouerai jamais cela! la mort plutôt.

Mme de Nordel s'approcha de son mari, et, le regardant avec une infinie tendresse, lui dit fermement :

— Raymond, laissez-moi vous supplier une fois encore, de mettre fin à cette existence intolérable d'inquiétudes cachées. Décidez-vous à réaliser tout ce que nous possédons, tant que nous pouvons encore équilibrer notre avoir et nos dettes. N'allons pas plus loin. Dès demain, consentez aux ventes des fermes que notre notaire vous a conseillées si souvent. Quant au château, hélas! je sais bien que c'est là le point douloureux...

M. de Nordel soupira avec lassitude :

— Je ne peux plus déjà l'entretenir! Toute l'aile droite n'est-elle pas lézardée? Tout le rempart sud menace ruines...

— Oui, je sais, reprit la comtesse, et c'est pour toutes ces causes que nous devons cesser de nous leurrer. Raymond, dit-elle résolument, et on sentait dans sa voix le grand effort qu'elle faisait sur elle-même, nous garderons la chapelle avec

la crypte des tombeaux et la tour carrée où sont les principales pièces, puis nous vendrons l'autre partie et nous quitterons le pays. Songez, mon ami, à la joie d'en finir avec ces dettes inexorables, avec cette duplicité d'existence! Nous irons habiter Paris. Là, grâce à nos relations, vous trouverez certainement une situation, modeste, peut-être, mais que pourra-t-il nous manquer, si notre cercle n'a point de vides, et ne serai-je plus votre amie, votre chère femme, là-bas comme ici?

M. de Nordel passa son bras autour des épaules minces de sa femme et la rapprocha de lui affectueusement.

— Ah! mon amie, toujours si vaillante, pardonnez-moi. J'ai été bien coupable!

— Je l'ai été aussi... Nous l'avons été ensemble... Nous étions si ravis de notre tendresse réciproque, si charmés d'habiter ce beau pays de lumière, cette merveilleuse demeure, de rendre heureux autour de nous... de ne jamais quitter nos deux chers vieillards, de voir grandir dans la joie et le luxe notre délicieuse enfant... Nous n'avons pas voulu compter tout d'abord..., plus tard, nous n'avons plus osé le faire..., et maintenant...

— Maintenant..., c'est trop tard.

— Non, dit Mme de Nordel avec une énergie surprenante chez cette femme frêle, à l'aspect maladif, non, heureusement ce n'est pas trop tard, puisque, avant tout, l'honneur est sauf; mais, n'attendons plus, soyons braves.

— Que va dire Sabine?

— Laissez-moi le soin de lui parler, mon ami, je connais ma fille; elle est fière et brave, elle saura regarder la vie en face. Raymond nous avons beaucoup souffert tous les deux, ce soir, durant cette explication sans réticences; du moins, que cette souffrance ne soit pas inutile.

— Mais comment avouer un tel état de choses à Sabine?

— Je vous l'ai dit, c'est moi qui me charge de cela, répéta la comtesse un peu nerveuse. A tout prendre, ce sera moins difficile qu'auprès des familles qui nous demandent sa main. Là, ce sera plus pénible...

Le comte bondit.

— Comment? Que voulez-vous dire?... Avouer... A qui? Aux Montfort, à Mme de Peyrebrand, à...

— Certainement. C'est le plus étroit de nos devoirs en ce moment. Sabine est si belle! Elle peut parfaitement n'être recherchée que pour elle-même et nous ne devons pas négliger l'occasion de faire son bonheur et de la soustraire aux mauvais jours qui peuvent nous atteindre. Je crois bien que la duchesse de Peyrebrand renoncera à ce projet, car elle désire un brillant

mariage pour son petit-fils et elle croyait notre fille une riche héritière. Mais je ne sais si la famille de Montfort, dans laquelle on aime Sabine sincèrement, ne l'accepterait pas avec joie, même sans fortune, et quant au jeune de Miolaine, vous savez, à n'en pouvoir douter, qu'il sera trop heureux d'épouser cette enfant alors qu'elle serait dénuée de tout. Il est orphelin, libre...

Mais M. de Nordel disait amèrement :

— Il faudra donc rougir devant ce gamin..., l'implorer presque..., lui rendre grâce d'accepter notre fille, avec sa beauté, son charme...

La voix lassée de la courageuse mère s'éleva de nouveau :

— Préférez-vous l'entraîner à notre suite dans les hasards les plus douloureux? Que ferons-nous d'elle, je vous le demande? Une institutrice, une dame de compagnie?

— Cela, jamais! mais ne pourrions-nous la marier l'année prochaine, aussi bien, peut-être beaucoup mieux, qu'avec Paul de Miolaine ou Pierre de Montfort? Nous pouvons, en ce moment, prétexter son âge.

— Non, elle a dix-huit ans, c'est l'âge où se marient les jolies filles riches. Enfin, faut-il aussi penser à elle, à ses désirs et à ses rêves actuellement; ne peut-elle, dans le secret de son âme, penser avec douceur au mariage, un frais et doux mariage d'amour?

— Non, non, dit M. de Nordel d'une voix confiante. Songez donc, Marie, qu'elle était encore à Sainte-Alyse, il y a trois mois.

La comtesse sourit faiblement :

— Les pères seront toujours d'éternels ignorants là-dessus... En tous cas, nous devons la prévenir des demandes en mariage que nous avons reçues aujourd'hui à son sujet.

— Vous êtes implacable, Marie...

A ces mots, un tressaillement nerveux agita Mme de Nordel, qui leva vers son mari un regard d'angoisse.

— Pardonne-moi, dit-il. Je suis lâche, je le sais. C'est toi qui es la force, la droiture, la bonté.

— Ne t'accuse pas, murmura la pauvre femme, en larmes à son tour. Tu as été pour moi l'ami parfait, immuablement tendre, dévoué, fidèle. Vingt ans d'amour si vrai, si noble, les meilleures joies de ma vie, c'est toi qui me les a données!

— Ne pleurez pas, je vous en conjure, supplia son mari. Vous voilà toute fiévreuse... Venez... Ah! que je suis coupable!

— Non, non, Raymond, rassurez-vous, ne vous inquiétez pas, protestait encore la comtesse pendant que son mari l'entraînait doucement au dehors avec une infinie tendresse.

Et, continuant à mi-voix ce lamentable duo de confidences, ils s'enfuirent, appuyés l'un sur l'autre comme deux ruines qui mutuellement s'étayent.

La vaste pièce était retombée dans le silence. Sabine regarda furtivement autour d'elle. Rassurée par le silence absolu qui régnait partout, elle traversa le cabinet, tenant machinalement à la main le petit bougeoir qui depuis longtemps n'avait plus de flamme, comme désormais le cœur de la pauvre enfant n'aurait plus de joies. Quelques minutes plus tard, elle avait regagné sa chambre. Ecrasée, elle se laissa tomber dans un fauteuil où, les mains jointes, les yeux clos, elle resta longtemps.

Sur le minuscule cadran de vieux saxe, la petite aiguille se mouvait toujours, régulière. Le timbre sonna trois coups, puis une demie, mais la belle tête brune, écroulée entre les coussins de soie pâle, ne quittait point son immobilité. Enfin, Sabine se redressa : de grosses larmes coulaient sur ses traits pâlis.

Une minute, elle s'agenouilla contre son étroite couchette. Mais de son cœur trop lourd montaient à peine les mots de la prière résignée. Bientôt, elle se releva et prit le livre si joyeusement refermé quelques instants plus tôt. Et la plume courut de nouveau révélatrice :

« Deux heures après. Oui, deux heures seulement, et tout est fini de ma joie de vivre!

Oh! mon Dieu, inspirez-moi, venez à mon aide. Que puis-je faire pour les aider, pour les consoler?

Mon pauvre père, si bon, si fier..., et que j'ai entendu sangloter comme un enfant! Et maman? je sais maintenant pourquoi elle est toujours lasse, faible, pâle; pourquoi elle hausse les épaules et refuse les remèdes quand on lui parle de soins à prendre... Que de larmes cachées ont dû amener ces cheveux blancs qui me désolent dans ses beaux bandeaux bruns.

Que faire pour les rendre à la joie? Quel regret de n'être qu'une malheureuse petite fille incapable de quoi que ce soit! Que ne suis-je un homme, vaillant, résolu! Il me semble que je prendrais à bras le corps toutes ces horribles difficultés qui nous enserrent et que j'arriverais à les vaincre. Encore une fois, que faire?

Du moins, avec quelle hâte, je vais les rassurer demain à propos de mon mariage. Je prétexterai les joies de ma vie si choyée et mon désir de ne point aliéner ma liberté avant trois ou quatre ans. Et d'ici là... Non, mon cher père, vous ne rougirez pas devant vos amis, nul ne connaitra votre détresse. Nous resterons très fiers. Les filles pauvres ne se marient pas. »

Sabine s'arrêta. Que venait-elle d'écrire? « Les filles pauvres ne se marient pas. » C'était vrai, cela! Mais alors? alors? Et dans ce cœur de dix-huit ans qui, bravement, renonçait aux bonheurs de la terre, montait une lourde rancœur.

C'était bon et doux pourtant, même dans le malheur, l'amour

loyal, éprouvé, fidèle. N'avait-elle point entendu les affectueuses protestations de sa mère assurant à son mari que rien ne lui manquerait dans les pires chagrins, si leur amour restait le même?

Oui, Sabine serait brave, elle voulait bien devenir pauvre tout à coup, renoncer à ses naïfs bonheurs de luxe; elle voulait bien quitter Nordel, le vendre!... A cette pensée, un tressaillement la secoua tout entière : vendre Nordel!... Cependant, avec énergie, la jeune fille acceptait encore ce grand déchirement; mais, sans cesse, la révolte douloureuse de « l'autre » pensée remontait en son cœur : jamais ne lui viendrait donc cette grande joie de la vie à aimer, être aimée à un foyer choisi par elle.

Pourquoi? pourquoi Gaëtane, Lucile, Thérèse seraient elles heureuses, choyées, tandis qu'elle ne le serait jamais? Sa mère elle-même, sa mère, dont elle avait surpris l'aveu reconnaissant de vingt années de tendresse, sa mère aurait connu des joies auxquelles sa fille devait renoncer à tout jamais?

Pourquoi fallait-il que cela fût? Et rien ne répondait au cœur gros d'angoisse; mais si la compréhension de l'énigme douloureuse restait impossible, la solution ne variait pas devant l'âme vaillante de la jeune fille.

« Je ne me marierai point. Tout d'abord pour ne pas causer à mon père l'odieuse humiliation d'avouer sa ruine, et, plus tard, pour ne point les quitter, eux, dont je suis la force et la joie. Je ne peux pas les quitter. Je ne le dois pas et je ne le veux pas... »

Sabine ferma brusquement le livre et se leva, nerveuse. Ses regards errèrent autour d'elle comme pour appeler à l'aide... Lentement, elle se dirigea vers sa bibliothèque et y prit une petite « Imitation de Jésus-Christ ». A genoux, elle l'ouvrit au hasard, y cherchant une réponse à ses angoisses, mais des larmes jaillirent soudain de ses yeux : « Pourquoi cherchez-vous le repos lorsque vous êtes né pour le travail », disaient les lignes mystiques. La jeune fille cacha son front dans ses mains..., et, les mains jointes, murmura : « O mon Dieu, venez à mon aide. »

Puis, voyant poindre l'aube, elle se déshabilla vivement et se coucha. Epuisée de fatigue et d'émotions, elle s'endormit aussitôt.

La supérieure de Sainte-Alyse avait raison : Sabine de Nordel n'avait point une vie banale.

JOURNAL DE SABINE.

Trois ans après. — Paris.....

Nous l'avons quittée, la chère maison. Nous avons tenu dans nos mains, honteux, désespérés, la somme odieuse contre laquelle nous venions de livrer le domaine historique de notre famille.

Nous ne pouvions plus vivre là-haut, à Nordel... Une à une,

on vendit les fermes, achetant ainsi un an de tranquillité; puis les merveilles anciennes pour quelques mois de répit, mais il arriva cependant le jour atroce où il fallut partir, quitter la montagne et descendre pour nous lancer, tremblants, dans cette redoutable mêlée des foules, nous, les solitaires.

Voici la ville maintenant, la ville tumultueuse, le grand Paris indifférent. Il faut y chercher une sorte de reliquaire pour y établir quelques vieux meubles, témoins muets des jours heureux de jadis. Comme nous, ils paraissent dépaysés, semblables à des hôtes de passage dans l'appartement étroit et moderne.

Nous sommes enfin installés! C'est navrant, grand-père ne sort plus. Il reste dans son fauteuil, sans parler, les yeux clos. Père et moi nous usons nos heures en des courses sans fin pour des sollicitations quotidiennes, demandant à tous les échos un peu de travail. Et il n'y en a point, paraît-il. Et l'on nous éconduit!

Cependant, nous ne sommes pas exigeants. Nous assurons que nous travaillerons beaucoup et que nous nous contenterons de peu. C'est inutile, il n'y a rien. Pourtant, je découvre enfin quelques leçons à donner. C'est désormais notre unique ressource. Et je fais tous mes efforts pour soutenir et consoler les pauvres miens, leur assurer que je ne regrette rien, puisque l'honneur est sauf; que je suis ravie d'utiliser mon instruction, que je suis heureuse auprès d'eux sans autre retour vers le passé. Je me sens leur unique raison d'être... Ils vivent à mon souffle, interrogeant mon regard, prêts au désespoir s'ils découvraient le mien. Et ma joie est sans bornes lorsque j'obtiens enfin quelques sourires devant ma gaieté! Hélas! ma gaieté!...

L'hiver est venu. Le sombre rez-de-chaussée que nous habitons est bien froid et je pense aux flambées qui pétillaient dans les hautes cheminées armoriées... Voici qu'un jour de beau temps vif et clair, grand-mère sort pour faire d'humbles courses urgentes, car nous n'avons plus les vieux serviteurs qui voulaient bien nous suivre, mais que nous n'avons point osé attacher à notre incertaine destinée. Elle rentre essoufflée, toute fraîche, son doux visage animé. Elle a bien chaud, l'appartement est glacial, mais qu'est-ce cela? Grand-mère est robuste; or, voilà qu'après déjeuner, elle a sommeil, elle s'endort...

Oui, elle dort et pour toujours maintenant! La congestion a fait son œuvre... Et j'ai essuyé les larmes de ceux qui pleuraient près de moi et j'ai rappelé les enseignements qu'eux-mêmes me donnèrent autrefois. J'ai parlé du Bon Dieu, du ciel, de grand-mère, une sainte, qui nous attend et nous bénit... Je parviens à les consoler un peu, mais grand-mère qui voit maintenant..., grand'mère sait que je voudrais crier de douleur!

Puis j'ai attendu naïvement une réparation que le sort me devait, croyais-je! J'attendais, anxieuse, de voir surgir, quoi? je ne savais, sinon la fin de ces choses odieuses, torturantes qui n'étaient sans doute qu'un cauchemar...

Hélas! cache-toi, cache-toi bien sous ton manteau et ton grand voile, ridicule institutrice, qui n'a point assez pleuré, paraît-il, pour ternir ton regard et rider tes paupières, toi qu'on trouve trop belle!... Oui, j'ai vu cela! je vois qu'elles sont jalouses..., amèrement, acrimonieusement, les femmes élégantes qui m'entourent, jeunes mères et jeunes filles dont j'instruis les enfants ou les petites sœurs; elles me fuient, redoutant le voisinage de mes pauvres vingt ans. Tristes vingt ans qui ne comptent plus dans ma jeunesse close!

Que ne peuvent-elles comprendre avec quelle joie je les délivrerais de ma présence! Disparaître, m'enfuir, ne plus voir, ne plus entendre, ne plus penser!

Dix ans après. — Paris.....

Je relis non sans mélancolie, mais avec la douceur indulgente de ceux qui, ayant beaucoup souffert, ont appris à souffrir, je relis les cris de révolte de ma jeunesse. Oui « je sais » souffrir maintenant! Dix ans écoulés, et nous voici seules toutes deux, ma pauvre mère et moi : elle, une vieille femme; moi, une vieille fille.

Deux fois encore, le cœur broyé, j'ai suivi un cercueil dans le cimetière immense dont je connais si bien maintenant les allées claires et silencieuses, blanches de neige sous le ciel d'hiver, toutes fleuries au printemps. Et dans les trous sombres ils ont mis ceux qui étaient ma vie : grand-père subitement endormi, un soir dans son fauteuil, et père!... mon père, ma joie, mon orgueil! Il était jeune encore cependant. Il aurait bien voulu ne pas mourir pour nous aider toujours, mère et moi, ses deux enfants, comme il disait... Il a lutté, s'est débattu, mais il n'a pu vaincre, et un matin d'été, de plein été radieux, il m'a appelée et m'a dit : « Ouvre toute grande la fenêtre, et laisse entrer le soleil, le beau soleil. Je l'ai tant aimé, tu sais! » Et les rayons joyeux ont éclairé pour la dernière fois ses beaux traits émaciés.

Et je vis pourtant! Mon cœur n'a plus de révolte, plus de cris d'amertume. Une immense lassitude a succédé à l'âpreté des premiers déchirements. Paix douloureuse!

Mais voici qu'après ces longues années de travail silencieux, dans cette vie à l'ombre toute faite d'aridités, au cours de ces heures sans espoir et sans joie, a surgi, tout à coup, parmi tous ces néants douloureux, la secrète douceur que j'ose à peine m'avouer à moi-même...

Et j'ai trente et un ans ! Ah! comme on raillerait ce cœur oubliant de vieillir, si l'on savait... Mais nul ne saura!... N'est-ce point pour moi-même un suprême étonnement que ce rayon charmeur éclairant soudain ma vie décolorée? Ne sais-je pas avec quelle sincérité j'ai repoussé ces effluves de joies tendres qui se présentaient à mon cœur, mais ne sais-je pas aussi combien inutile a été cette lutte?...

Je me souviens, émue, du jour où je l'ai vu pour la première fois. Des relations communes m'avaient fait choisir par sa mère pour faire l'instruction d'une petite-nièce qui est orpheline et vit près d'eux. Après avoir organisé avec moi nos futurs rapports quotidiens, Mme d'Holys me dit : « Mademoiselle, puisque vous devez partager désormais, — et j'en suis très heureuse, — tant d'heures de notre propre vie, voulez-vous me permettre de vous présenter mon fils? » Elle se leva, en ajoutant, souriante et attendrie : « Mon fils, mon orgueil. »

Je me hâtai de répondre que je connaissais, certes, par ses œuvres, le délicat poète qui m'avait charmée si souvent, et je la suivis tout au bout des grands salons, au-delà du hall somptueusement fleuri. Elle souleva une portière et frappa, devenue subitement grave, presque recueillie : « Roger, c'est moi. »

La porte s'ouvrit vivement, et celui qui, je dois me l'avouer, est aujourd'hui ma vie, m'apparut, calme, ferme, marqué, me sembla-t-il, au sceau des intelligences supérieures.

Tout en causant, il me regardai attentivement et, pendant qu'il parlait, quelque chose, goutte à goutte, finement, tendrement, descendait en moi et y mettait cette empreinte indélébile qui est mon mal et mon trésor.

Je me suis retirée à la fois désolée et ravie, sans forces sous le poids de mes pensées. Je suis allée m'agenouiller à la Madeleine. J'ai voulu regarder courageusement en moi et j'ai prié, prié longuement, humblement, mettant mon âme devant Dieu...

Dès le même soir, nos rapports quotidiens ont commencé. Invitée peu de jours après par Mme d'Holys à un grand dîner suivi de réception qu'elle donne toutes les semaines, j'y ai revu longuement son fils.

C'est toujours avec une profonde mélancolie que je me rends à ces réunions mondaines qui, par avance, me sont également fastidieuses. Mais, cette fois, quelques efforts que je fisse pour fermer mon âme, comme d'habitude, aux joies entrevues, je sentais un émoi très jeune mettre du rose à mes joues, et quand ma mère m'a embrassée au moment de monter en voiture en me disant : « Je ne t'ai jamais vue si belle... », j'ai pensé, avec une confusion joyeuse, qu'elle avait probablement raison.

L'hôtel d'Holys est une merveille les jours de réception. La mère et le fils ont un goût sobre et raffiné à la fois, qui préside aux plus menus arrangements. Présentée avec la meilleure bonne grâce dans le cercle choisi et fermé qui compose cette société, vraiment d'élite, j'y ai été accueillie avec une courtoise sympathie. Ce n'est point là le monde ordinaire, aux propos méchants ou niais. Dans les conversations, que d'aperçus originaux et d'idées généreuses! Mais j'écoutais entre tous M. d'Holys. En homme simple et bon, mais aussi en artiste, en poète, en maître enfin, il parlait, et je sentais s'ouvrir en moi mille horizons nouveaux, y paraître des clartés restées jusqu'alors comme noyées en des brumes indécises; le mot, sortant de ses lèvres, allait, me semblait-il, chercher dans les profondeurs de mon être l'idée engourdie pour lui donner la forme exacte, rêvée... Il a, à la fois, la profondeur de la pensée et la grâce de l'expression. Chose rare! il est sincère dans ses œuvres, et je le retrouvais à chaque instant dans l'un ou l'autre de ses héros, d'âme très haute, de cœur très bon, de vaillance fière, légèrement dédaigneuse, quelque peu solitaire, très loin de la foule; mais une nuance m'a toujours frappée à la lecture des plus délicats de ses poèmes : *les Ignorées*, *Celle qu'on rêve*, etc., c'est une sorte d'hésitation dans ses figures de femmes. A peine esquissées, ombres légères, elles n'ont point ces formes vivantes qui les font surgir du néant devant le lecteur. Je lui disais cela en m'en excusant, lorsqu'après dîner, il est venu dans le hall causer avec moi :

— C'est vrai, m'a-t-il dit, j'attends.

Un long regard énigmatique a accompagné la phrase encore plus énigmatique. Qu'attend-il? La réalisation d'un rêve, la rencontre d'un idéal, ou a-t-il simplement peur de froisser une femme aimée en précisant trop l'une ou l'autre de ses charmantes créations? Je ne savais, et j'essayais de mieux comprendre sa pensée lorsque, Mme d'Holys venant vers nous, son fils lui a cédé sa place en souriant et s'est éloigné. Mme d'Holys le suivait d'un regard ému, puis, tout à coup, dans un élan de cet amour maternel qui la transfigure :

— Mon enfant, comment trouvez-vous mon fils?

— Je ne sais, Madame, ce que l'on peut admirer le plus en lui. Vous êtes une bien heureuse mère.

— Oui, a-t-elle repris du même ton bas et contenu, et je ne peux penser sans la plus vive émotion à celle qu'il aimera un jour. Il a trente-deux ans, et je sais qu'il n'a point rencontré encore celle qu'il rêve...

J'ai compris alors la réponse bizarre : J'attends... Ah! comme il doit être difficile à réaliser son rêve.

Une tristesse nerveuse, involontaire, mais intense, m'a envahie. Encore une fois, j'ai voulu me regarder sans pitié, me railler, mais une telle souffrance faisait battre mon cœur, bruire mes oreilles, trembler mes mains, que je suis allée me réfugier, sans trop savoir ce que je faisais, derrière un massif de plantes rares, véritable labyrinthe de paravents, de petits meubles, où l'on pouvait se cacher à merveille.

Un vertige douloureux m'avait saisie, et sous un flot d'amertume, je revivais en une seconde le passé navrant et la mélancolie des jours actuels... Soudain, mon nom prononcé derrière l'un des hauts paravents troubla ma rêverie. Je reconnus la voix de la vieille princesse Lattowska, une grande dame d'origine polonaise, dont la grâce, l'esprit et le savoir n'ont d'égale que la bonté. Amie d'enfance de la mère de Mme d'Holys, cette dernière a pour la princesse la plus affectueuse déférence.

— Qu'est-ce donc au juste que Mlle de Nordel, cette délicieuse créature que tu m'as présentée tout à l'heure? interrogeait la vieille dame.

— C'est une charmante fille qui m'a été chaudement recommandée pour faire l'instruction de Lucie, et que je trouve vraiment très supérieure à ses fonctions.

— Tu sais, ma petite, que ton fils va en être éperdument épris.

— Pourquoi donc? répliqua Mme d'Holys en riant.

— Il serait d'abord amoureux de sa beauté, en bon Français qu'il est, mais il y a plus. Ils causaient à deux pas de moi tout à l'heure, et rien ne m'a semblé plus près de Roger que ce délicat esprit de femme. Ils m'ont paru aussi bien assortis au moral qu'au physique. Prends garde!

— Mais, chère amie, vous êtes terriblement rapide dans vos prévisions! Songez que Roger a vu Mlle de Nordel, il y a quelques jours, pour la première fois.

— Mon enfant, je crois qu'il y a des affinités auxquelles on n'échappe guère dans la vie... Je me disais cela en les regardant causer, debout l'un près de l'autre. Rien n'était plus parfait que le spectacle qu'ils offraient. Prends garde. Ils se ressemblent trop de toutes façons.

— Mon Dieu, chère amie, a répondu Mme d'Holys, sérieusement cette fois, je ne veux point m'en préoccuper..., d'ailleurs, je crois qu'elle ne veut pas se marier. Mme de Morlay, ma petite cousine, son amie d'enfance, qui me l'a fait connaître, a été chargée plusieurs fois de demandes en mariage pour elle, elle les a toujours repoussées.

— Je ne sais pourquoi, répliqua la princesse de sa voix tranquille, mais j'ai l'idée que si Roger la demandait un jour, il n'aurait pas le même sort que ces messieurs.

— Nous n'en sommes pas là, chère amie; voulez-vous me permettre de vous conduire dans le salon de musique pour l'audition de Mme Morry-Baudel?

Elles s'éloignaient en causant lorsque j'entendis soudain M. d'Holys me dire :

— Mademoiselle, je vous cherchais depuis un instant, lorsque j'ai pensé que ce recoin parfumé et isolé avait dû vous tenter. Je vois que je ne m'étais pas trompé.

La princesse avait raison..., déjà il préjugeait de mes goûts. Et lorsqu'il m'offrit son bras pour me conduire à la salle de concert, à l'autre bout du hall, je ne pus m'empêcher de suivre involontairement du regard notre double image reflétée dans les hautes glaces, y découvrant, comme l'aimable vieille femme l'avait fait, l'harmonie parfaite à l'extérieur, tandis qu'en moi je sentais une harmonie bien plus parfaite encore entre mon âme et son âme.

Maintenant, voici des mois écoulés depuis cette première minute d'indicible attrait. Une affectueuse intimité me lie à Mme d'Holys. Avec lui, pas un heurt ne s'est produit... De même nous pensons, nous jugeons... Oui, je devais le rencontrer un jour sur ma route.

Grande réception ce soir à l'hôtel d'Holys pour y fêter l'apparition du récent poème de M. d'Holys. Ce poème qui m'émeut si fort, hélas! l'auteur en lira des fragments et je n'ai pas eu le courage d'aller entendre sur ses lèvres les mots vibrants d'une tendresse offerte à celle que j'envie... Comme je le relis l'exquis petit volume! Et chaque fois, plus navrée, je me demande où donc se cache celle qu'il célèbre avec tant d'amour. Lorsque, il y a quelques jours, j'en reçus un exemplaire accompagné d'une gerbe de roses blanches, je lus d'abord, étonnée, l'adresse écrite en entier de la main de M. d'Holys. Je dépliai vivement l'enveloppe et, sur la couverture délicatement illustrée de roses blanches aux cœurs faiblement teintés de rose, je vis soudain le titre du poème flamboyer à mes yeux : « Pour elle. » Pendant quelques minutes, je ne pus lire un mot de plus : « Pour elle. » Elle est donc là celle qu'il attendait... Cela devait être. Je ne verrai jamais que le bonheur des autres!

J'ai lu! Et mon âme fondait dans un ravissement inexprimable et désespéré tout à la fois. Non! il n'attend plus maintenant. La voici celle qu'il aime. J'aime ces pages où l'on sent que le poète écrit dans la vérité. Cette femme, il la connaît, et lorsqu'il termine ses chants dans la conclusion heureuse d'un amour partagé, c'est lui que retrouvent ses intimes dans le chevalier de légende, le Lohengrin merveilleux qui remet du rose au marbre des joues, de la joie sur les lèvres, de l'amour dans les yeux extasiés.

Il s'en défend, se trouvant « trop piteuse réalité devant l'infini de la chimère », mais, inconsciemment peut-être, c'est bien lui; et que je voudrais la connaître celle qui inspire de pareilles émotions littéraires.

Mon cœur tout plein de lui n'a point une amertume en sa désolation. Ma force, en cette faiblesse, c'est que nul n'en souffrira. Ah! que jamais un être au monde n'éprouve une minute de douleur par ma faute. Que je dirige sans cesse ma vie d'après les conseils sacrés du poète : « Promenez-vous sans malveillance dans la nature, n'écrasez point la fleur de l'herbe, faites grâce aux nids d'oiseaux. Penchez-vous de loin sur les peuples et de près sur les pauvres. Levez-vous pour le travail, couchez-vous dans la prière; endormez-vous du côté de l'inconnu; ayez pour oreiller l'infini, aimez, croyez, espérez. »

Cependant, autour de moi, et cela me semble tenir du prodige, rien n'a changé dans la marche des choses; mêmes visages gracieux ou moroses accueillant mon entrée dans les diverses salles d'étude où m'attendent mes élèves. Quelques-unes, douces, mais indifférentes; d'autres, vraiment méchantes! pauvres enfants qui ne comprennent pas la bonté... Quelle triste opposition qu'une âme vaine et sèche avec la grâce et la joie de la jeunesse!

Mais mon repos, mon bonheur, et cette tendresse, si chaude qu'elle me donne presque l'illusion de la maternité, tout cela me vient par Muguette, ma chérie, ma « fille ».

Elle est tellement l'enfant de mes pensées, de mes idées, de mon âme enfin, que je me suis demandé avec effroi si elle ne découvrirait pas un jour mon secret merveilleux... Mais non, les mois ont passé et la chère petite n'a jamais lu tout au fond de ce cœur pourtant si près du sien.

Rien n'est lié cependant comme nos deux vies. On ne peut savoir le côté doux, pur et grand d'une tendresse pareille : un peu moins que l'amour maternel, mais bien au-dessus en force et en élévation de n'importe quelle autre amitié.

Muguette Darrier avait cinq ans lorsque je lui donnai mes premières leçons.

Et les années ont passé; mais Muguette, jeune fille, a tenu les promesses de Muguette enfant. Elle a été la fraîcheur de mon existence aride, le rayon de soleil de ma vie décolorée, la seule raison d'être de ma jeunesse. Je retrouvais pour elle le rire joyeux qu'on n'entendait plus dans notre intérieur; avec le cœur brisé de nos deuils, de tous nos déchirements, je faisais appel à toute mon énergie pour ne point attrister ce doux petit être, et, chaque jour, Muguette accueillait mon arrivée d'un cri de joie.

Elle a fait pour moi tout ce qui était en son pouvoir. Quand elle était tout enfant, je devais toujours être de moitié en tout ce qui constituait sa gracieuse petite vie : jeux, promenades, achats enfantins. Plus tard, à mesure que s'ouvrait cette jeune intelligence, j'étais l'encyclopédie vivante, sans cesse consultée, et, plus tard encore, dans les premiers effrois ou les premières attirances de cette jeune âme, j'ai été le guide et l'appui.

Enfin, Muguette, jeune fille, a été la préoccupation de ma vie : il me semblait manier une fleur. J'ai mis un soin infini à former et retoucher mon œuvre. Je voulais son âme très haute et très pure, son cœur très droit et très bon. Muguette n'a jamais menti! Muguette n'a jamais failli!

Mais elle ne saura jamais, la chère petite, la somme d'efforts que j'ai dû accumuler pour elle pendant tant d'années. J'ai tout subi : luttes sourdes, parfois haineuses, toujours impertinentes, de sa mère, jalouse de l'affection que me témoignait sa fille; manque d'égards de son père, le gros financier, le parvenu de basse naissance, de cœur plus bas encore..., et surtout l'obsédante persécution de son oncle, le vieux boulevardier cynique, qui ne peut croire à la pudeur des femmes.

Que de fois me suis-je sentie défaillir devant tant de difficultés, mais le cœur me manquait à l'idée d'abandonner cette enfant innocente. Je savais si bien que j'étais l'âme de son âme, et je me demandais avec effroi ce qu'il adviendrait si cette douce et délicate nature retombait aux mains de ce mortel trio. J'ai donc subi dix ans, douze ans, ce quotidien supplice, pour en arriver, enfin, à la délicieuse amitié de Muguette devenue la femme que j'avais rêvé qu'elle fût.

La tendresse profonde que je lui portais se doublait de l'inquiétude permanente que nous cause sa frêle santé. Que de craintes poignantes ai-je partagé avec la mère, courbées toutes deux sur le lit de l'enfant malade! Que de fois, le cœur battant, ai-je entendu les éminents praticiens appelés près d'elle, recommander sans cesse d'éviter toute émotion, tout choc moral!

Heureusement, sa vie n'est qu'une fête que n'atteindra jamais un coup brutal, car, sûrement, il serait mortel pour cette fragile existence. Maintenant, mes leçons ont cessé; mais Muguette, dans sa tyrannie affectueuse, me veut près d'elle tous les jours. Il faut que j'apporte le livre nouveau, que je choisisse la partition préférée, que je discute les parures et les bibelots, que je sois là, toujours là! Le monde et ses fêtes absorbent beaucoup de son temps, mais elle veut, malgré tout, son « heure de Mademoiselle », heure charmante où la chère petite me conte les joies et les peines de sa jeunesse. Le vrai tourment, l'ennui perpétuel,

la terreur de Muguette, ce sont les innombrables demandes en mariage qu'elle reçoit sans cesse.

— Mon Dieu! que d'argent je dois avoir, Mademoiselle chérie, me dit-elle, pour être tant aimée! Ce n'est cependant pas ma beauté qui enivre ainsi ces messieurs.

Et la chère enfant pousse un soupir... vite réprimé, suivi d'un léger haussement d'épaule. Muguette exagère, elle n'est point laide. Elle est une « grisaille », comme elle le dit plaisamment; mais pour qui sait lire dans le regard aimant et dans le bon sourire, on découvre mieux que la beauté : un charme attachant, tout fait de bonté et de sérénité.

Malheureusement, ces dons sont cachés derrière un rideau d'or..., cet or fatal, comme elle dit! Ses parents, désolés des refus de leur fille devant n'importe quelle demande en mariage, m'ont fait part de leur chagrin à ce sujet; aussi, ai-je souvent uni mes efforts aux leurs pour engager Muguette à accepter telle proposition où de sérieux éléments de bonheur me paraissaient réunis, mais elle me répond toujours :

— Je n'épouserai jamais que l'homme que j'aimerai; or, je n'aime personne.

Le père s'emporte. La mère gronde; moi seule l'approuve de ne pas vendre son cœur. Parfois, je suis effrayée devant cet avenir, et je me demande avec angoisse ce qu'il adviendrait de la paix souriante de cette jeune âme, si celui qu'elle aimera un jour n'était point digne de ce don charmant d'elle-même. Je veux croire qu'il n'en sera pas ainsi, et que Muguette aura son heure de grave et doux amour, noblement partagé.

Je pourrais terminer ici ces lignes, qui tiennent si peu de place, récit de quelques pages! et qui cependant résument toute une vie. Oui, j'ai mis là tout ce qui a fait cette vie; jeunesse close tout à coup, deuils éternels, amour inattendu, amitié délicieuse. Ces feuillets, dont quelques-uns sont déjà jaunis, et que nul ne lira, pourraient être détruits dès ce soir, car mon âme a éprouvé maintenant la plénitude de sentiments et de sensations intenses qu'elle pouvait contenir. Que pourrait-elle encore ressentir qui me fît te reprendre, petit cahier abandonné pendant dix ans et rouvert, tout à coup, pour y écrire cette dernière page que je t'ai confiée, surprise et ravie. Je vais donc te laisser, cher et discret confident, te laisser pour toujours sans doute, en attendant l'heure douce ou terrible, où l'on dira, penché sur moi endormie de l'éternel sommeil : « Il s'est enfin arrêté, ce cœur qui battait si vite! »

*
* *

Est-ce hier que j'ai écrit ces lignes ou depuis ai-je vécu des siècles dans un monde hanté de cauchemars? Non, c'est bien hier que, sous l'influence de je ne sais quel démon railleur, je croyais mettre ici le dernier mot d'une vie qui me paraissait désormais hors de toute tempête; et quelle est celle, ô mon Dieu, qui se déchaîne au contraire sur mon âme? Je ne veux pas certes faillir à ma tâche, je n'hésite pas..., mais je souffre...

J'espérais toucher enfin à la paix! Hélas!... Je veux essayer de retrouver le souvenir de ces dernières heures d'intolérable souffrance, prélude de celles qui vont suivre, plus dures sans doute.

Je devais, hier, aller passer la journée chez Muguette avec laquelle nous avions organisé une série de courses et d'achats. De bonne heure, j'arrivais chez elle.

Toute saisie de voir stationner devant la porte de l'hôtel le coupé du médecin, j'ai demandé au concierge :

— Qui donc est malade?

— C'est Mademoiselle. Elle s'est évanouie cette nuit, au bal de la princesse Barclay et on l'a ramenée très souffrante.

Dans l'antichambre, j'ai rencontré le docteur qui se retirait, l'air grave, accompagné du père et de la mère, tous deux bouleversés, anxieux.

— Docteur, ai-je interrogé, haletante, qu'est-ce? qu'y a-t-il?

— Mademoiselle, nous verrons cela ce soir ou demain. En ce moment, le seul fait certain, c'est que cette enfant est très gravement atteinte.

Tout en parlant, il se dirigeait hâtivement vers la porte.

— Chère Madame, ai-je demandé avec angoisse, que s'est-il donc passé?

— Mais rien, Mademoiselle, absolument rien. Muguette s'amusait, riait, dansait comme d'habitude. Elle causait à deux pas de moi, dans un groupe de jeunes filles, lorsque tout à coup, je l'ai vue s'affaisser. Ses amies m'ont dit qu'elle avait frissonné et pâli avant de défaillir, voilà tout.

J'engageai Mme Darrier à prendre un peu de repos, pendant que je me chargeais de la malade, et, le cœur battant, je me dirigeai vers la chambre de Muguette. Affaissée, perdue dans ses oreillers, les traits tirés, creusés, elle dormait, haletante, d'un sommeil troublé. Une expression tourmentée crispait son pauvre visage, pourpre de fièvre. Ses lèvres s'entr'ouvraient, murmurant des mots impossibles à saisir et que l'on devinait incohérents. Penchée sur elle, je cherchai à comprendre ces phrases de délire.

Tout à coup un nom, un nom si connu et si cher, siffla entre

les dents serrées de la malade : « Roger!... Roger! » C'était une plainte, un soupir, presque un sanglot! Oh! ce nom! Je ne sais ce qui tomba soudain sur mon cœur. Sans forces, je regagnai mon fauteuil. A ce moment, Muguette ouvrit les yeux et son regard se fixa sur moi. Je revins à elle vivement, mais elle recevait, sans mot dire, mes caresses et mes encouragements, tous ces mensonges de tendresse que l'on prodigue au chevet des êtres chers que l'on sait mortellement atteints. Blottie sur mon bras, la chère petite haletait. Tout à coup, d'une voix déjà toute changée :

— Ma chère, chère Mademoiselle, qu'allez-vous devenir?

— Que voulez-vous dire?

— Mademoiselle, je sais bien que vous n'avez au monde que votre chère maman et moi... Vous qui avez eu déjà tant de chagrins, voici que ma mort va vous désoler encore.

Je poussai un cri de protestation et, baisant le front moite de sueur mauvaise, caressant doucement la pauvre mignonne, je l'assurai d'une guérison prochaine, mais Muguette secoua la tête :

— Non, je sens que je vais mourir. Je ne peux plus vivre.

Je reposai doucement sur l'oreiller la tête alourdie de Muguette, je pris dans les miennes les petites mains brûlantes et, regardant avec toute ma tendresse ma fille d'élection, je lui dis à mi-voix :

— Ma chérie, vous avez quelque chose à me dire..., quelque chose que vous ne direz ni à père, ni à mère, mais à moi.

Muguette avait tressailli et fermé les yeux. Une seconde s'écoula..., puis ils se rouvrirent, ces pauvres yeux, mais désolés, noyés de grosses larmes. Une expression navrée creusa davantage ses traits bouleversés; enfin, d'une voix inconnue..., faible comme un souffle, elle murmura :

— Mademoiselle, Roger d'Holys se marie!...

Et rien ne changea autour de nous dans la grande chambre somptueuse. Les murs, tendus de satin blanc, le lit à chiffre d'or, les bibelots princiers, tout cela était bien à la même place. Le jour brumeux d'une matinée d'hiver filtrait toujours à travers les dentelles précieuses des fenêtres; l'enfant continuait à haleter contre moi, morte sans doute, car je n'avais plus la sensation de mon existence. Je voulais parler, mais je ne pus arriver à rassembler les mots nécessaires... Et Muguette continuait, tout bas, très bas :

— Je ne savais pas! Oh! non, je ne savais pas qu'il était tout pour moi... Mais quand Elisabeth d'Ervilly, sa cousine, a annoncé son mariage... j'ai tant souffert... que je suis tombée... Et maintenant, je vais mourir. Je ne le voudrais pas... parce que... tous, tous vous allez avoir tant de chgrin!... Mais je ne peux plus vivre.

Et la pauvre petite se renversa, défaillante. Par un effort surhumain, je parvins à prononcer quelques mots :

— Ma chérie, ce n'est peut-être pas vrai, ce mariage...

Muguette ouvrit les yeux et, vivement :

— Oh! dites, dites, mademoiselle, savez-vous quelque chose?

— C'est parce que je ne sais rien, mignonne, que je suis portée à croire que c'est un faux bruit. Je vois tous les jours Mme d'Holys avec laquelle je suis très liée; nous causons souvent fort intimement, et il eût été très naturel qu'elle m'eût annoncé le mariage de son fils, que je connais beaucoup aussi. Non, vraiment, cela ne me paraît pas sérieux.

Muguette écoutait, en extase, suspendue à mes lèvres... J'écoutais, moi aussi, cette voix, ma voix, qui me paraissait appartenir à une autre, me demandant, sans pouvoir me répondre, qui donc parlait, qui donc était torturé dans une agonie sans nom... La malade avait caché son visage sur mon épaule :

— Oh! si on pouvait savoir vite, vite...

Je me levai, tout étonnée de me trouver encore en vie.

— Ma chérie, dis-je, je vais aller tout de suite chez Mme d'Holys, sous un prétexte que je trouverai bien en route. Dans une heure, je serai là. Dormez bien vite en attendant.

Déjà, un sourire aux lèvres, Muguette fermait les yeux. Comme en un rêve, je remis la malade aux soins de sa mère et des gardes et je sortis.

Me voici dans la rue. Machinalement, sans pensées, avec une sorte de chaos dans mon cerveau lassé où tout s'éteint, se rallume, roule, vire, repasse, sans s'arrêter, et j'arrive à l'hôtel d'Holys. Là-haut, au second, je sais que cette fenêtre est la sienne; c'est le cabinet de travail de celui que je croyais mien et qu'il me faut donner à une autre...

Est-ce que je souffre? Je ne sais pas. Je n'ai d'autre sensation qu'une sorte d'écrasement où rien ne survit sinon une idée nette, claire, traduite par quelques mots de hantise qui martèlent mon cerveau : « Muguette mourante!... Roger qu'elle aime... »

Et j'ai promis..., dans une heure..., une heure, il faut retourner près d'elle, la sauver ou la laisser mourir!...

Je monte le grand escalier où les visages familiers des domestiques m'accueillent respectueusement. Mme d'Holys est sortie avec sa petite-fille. Que faire? Muguette attends là-bas!...

En une seconde, je prends une grave décision. Je vais lui parler, à lui, immédiatement. Il le faut. Je traverse le hall où, dans une température de serre chaude, fleurissent embaumés et tout blancs de grands arbustes précieux.

Pendant qu'on m'annonce chez M. d'Holys, je m'obstine à compter les énormes fleurs, semblables à des coupes de velours

blanc, d'un arbrisseau exotique : quatre. Il y en a quatre. Je les compte. Je les recompte. Je ne pense à rien de plus. Je ne peux pas... Mais une porte s'ouvre et le voici qui s'avance vivement vers moi, les mains tendues :

— Qu'y a-t-il donc, Mademoiselle? Vous désirez me voir? Je suis à votre disposition.

Tout en parlant, il m'offre son bras et m'introduit dans son cabinet. Nous voici assis en face l'un de l'autre et j'entends sa voix me dire :

— Mademoiselle, je suis à vos ordres.

Encore une fois, suis-je morte ou est-ce bien mon être vivant que cette créature de marbre, de glace, qui se tient là, devant lui, rigide et sans voix? Enfin une secousse réelle, physique, traverse douloureusement l'atonie de mon cerveau... Quelque chose comme un voile se déchirant me rend tout à coup la sensation très nette des lieux où je me trouve et du but de ma démarche. Je commence avec effort, cherchant les mots difficiles à dire me rendant compte soudain de l'étrangeté de la mission que je me suis imposée. Un peu surpris de mon embarras, M. d'Holys me regarde avec insistance.

— Je vais beaucoup vous étonner, Monsieur, dis-je enfin, et il faut vraiment que je me trouve à l'une des heures les plus angoissantes de ma vie pour que je vienne vous paraître... bien osée..., bien indiscrète...

Subitement devenu grave, il me répond en s'inclinant :

— Je suis désolé, Mademoiselle, d'apprendre que vous êtes préoccupée, et s'il est en mon pouvoir de faire cesser cet état de choses, veuillez me permettre de vous assurer que rien ne me rendra plus heureux.

J'ai joint les mains et je l'ai regardé, suppliante :

— Une enfant, une jeune fille, presque ma fille... se meurt là, près de vous..., à cause de vous!

Il se lève vivement avec une exclamation de surprise effrayée.

— Près de moi?... A cause de moi?... Mademoiselle, qu'est-ce que cela veut dire? qu'est-ce donc?

Alors, dans mon désir affolé de sauver Muguette, j'ai pu trouver les mots, les phrases nécessaires. J'ai raconté la scène du bal de la veille, répété le diagnostic du médecin, la confidence de l'enfant et, comme il restait immobile, appuyé au chambranle de la cheminée, les yeux baissés, les lèvres closes, j'ai parlé encore... encore... J'ai dit ce qu'elle était dans son âme douce et son cœur tendre la pauvre petite mourante. J'ai retrouvé dans ma mémoire des traits de bonté, de loyauté de l'enfant candide, plus tard de la jeune fille sérieuse et bonne...

Il écoutait toujours, mais silencieux, impassible... A bout de forces, désespérée devant mon impuissance à l'émouvoir, pensant aux minutes qui s'enfuyaient, je me tus, et malgré moi, de grosses, larmes coulèrent sur mon visage... Enfin il leva les yeux. Oh! ce regard!..., si idéalement tendre! Et le voici, qui, soudain, tout près de moi, me dit très bas :

— Surtout, ne pleurez pas.

Je me lève, si tremblante que je crispe mes mains aux plis de ma robe pour en cacher l'agitation convulsive. Il ne faut pas, non, il ne faut pas une minute d'abandon dans cette lutte... ce duel avec moi-même! Et je reprends, incisive, pressante. Mais lui, avec un léger sourire, me dit à mi-voix :

— Mais, c'est vous, chère Mademoiselle, qui êtes admirable en tout ceci, et vraiment la créature de perfection, de toutes les perfections que vos amis trouvent en vous... Mlle Marguerite Darrier est une charmante jeune fille, mais uniquement par le privilège incomparable de votre présence constante auprès d'elle. Elle est comme l'ombre gracieuse d'une image adorable...

Et sa voix tomba en une émotion profonde. Je ne voulus pas penser et je répétai inlassablement :

— Non, vous ne connaissez pas ma chère petite Muguette, quel charme de cœur...

Il m'interrompit, comme s'il n'entendait point, et, faisant un pas vers la fenêtre, il se détourna à demi et continua d'une voix tout à coup voilée, tremblante :

— Je me suis demandé souvent, bien souvent, constamment... quel pouvait être le mystère qui avait détourné votre vie des sentiers ordinaires. N'avez-vous donc jamais songé que vous pouviez rencontrer sur votre route le cœur qui essayerait de comprendre le vôtre..., l'homme qui désirerait dans toute la sincérité de son être, de son admiration, de son amour enfin! illuminer sa vie du rayonnement de la vôtre?

Je compris plutôt que je n'entendis les derniers mots à peine perceptibles. Il regardait toujours au loin, très ému.

Un silence, puis je revois de nouveau son visage un peu pâli, les lèvres tremblantes, penché, anxieux, vers moi. Ah! Dieu! il faut vite parler, mentir, souffrir bien plus que pour mourir! car cette enfant, là-bas, se meurt... Et, d'un trait, sans vouloir penser à ce que je disais, j'ai répondu comme on répond aux choses les plus banales, sachant bien que je tranchais à jamais le lien si cher, m'enfonçant dans une nuit de désespoir, j'ai répondu :

— Je suis très touchée de votre intérêt, Monsieur; en effet, un projet qui se réalisera plus tard, je l'espère, occupe ma vie...

Vivement, il recula, devenu subitement livide. Je repris hâtive-

ment mes supplications. Avec un visible effort, il redevint calme et froid et me répondit par ces mots qui me glacèrent toute :

— Mademoiselle, les trop nombreux millions de Mlle Darrier seraient un obstacle amplement suffisant entre nous.

— Mais, monsieur, vous avez vous-même une grande fortune.

— Point comparable aux cinquante, soixante, cent millions, que sais-je? de M. Darrier.

— Mais, qu'est cela à côté de votre talent, de cette gloire littéraire...

Il m'interrompit amèrement :

— Oui, oui! Ah! l'ironie des choses! Je vous en conjure, Mademoiselle, ne me félicitez pas... Mais non, non vraiment, je ne peux songer à réaliser votre projet au sujet de Mlle Darrier. Je ne peux l'assurer d'une affection que je n'éprouve pas. Je n'ai l'intention de me marier ni aujourd'hui ni jamais.

— Mais cette enfant se meurt!... balbutiai-je encore.

— Je veux croire, Mademoiselle, que votre tendresse pour elle vous égare, et que vous vous exagérez son état. A l'âge de Mlle Darrier, les sentiments de ce genre n'atteignent point, en général, une pareille profondeur. Je suis son idéal aujourd'hui; demain, sa jeunesse sourira ailleurs... Je le souhaite sincèrement et serai vivement heureux de l'apprendre.

C'était fini! Une seconde, je cherchai encore un argument, un mot, quelque chose; mais rien ne venait à mes lèvres tremblantes... Il me reconduisit cérémonieusement et je me trouvai de nouveau au seuil de l'hôtel, désespérée, vaincue, ne pensant qu'à Muguette, ne voulant pas regarder ailleurs..., en moi surtout.

Une idée me vient : je vais m'adresser à la mère. Mme d'Holys sera peut-être mon alliée. Je remonte, et je vais dans la salle d'étude de ma petite élève, attendre l'arrivée de la grand-tante et de la petite-nièce qui ne peuvent beaucoup tarder à rentrer.

Mais non, je ne peux... je ne peux rester seule avec mes pensées. J'essaie de prier, je ne peux pas. Allons, il faut que je m'éloigne de lui que j'ai trompé! J'ai peur, car une force irrésistible m'entraîne vers lui pour lui crier : « J'ai menti, menti... » Je m'enfuis, et me voici de nouveau suivant l'avenue du Bois, puis les Champs-Elysées lorsque d'un coupé, passant près de moi, on baisse une glace et une main d'enfant me fait signe.

Je reconnais la voiture de Mme d'Holys. Je monte près d'elle et, tout aussitôt, l'excellente femme s'apercevant de mon émotion m'interroge affectueusement. Je lui montre l'enfant et à demi-mots, je lui dis qu'il me tarde infiniment de lui parler... Elle fait presser l'allure et, quelques minutes plus tard, nous entrons dans sa chambre. Elle en referme la porte rapidement :

— Qu'y a-t-il, mon enfant?

En hâte, je reprends mon douloureux récit, compliqué du refus formel de son fils. Mme d'Holys, très émue, me propose aussitôt d'aller immédiatement avec moi, retrouver la petite malade.

— Nous sommes assez liés, chère Mademoiselle, avec la famille Darrier pour qu'il paraisse naturel qu'étant prévenue de la maladie de Mlle Marguerite, j'aille prendre de ses nouvelles. Cette pauvre enfant pourra tout au moins trouver en cette démarche une sorte d'aliment à ses espérances secrètes. Plus tard je verrai mon fils et nous aviserons.

Pendant le court trajet de l'avenue du Bois au faubourg Saint-Honoré, j'interroge Mme d'Holys, la suppliant pour Muguette.

— Ma chère enfant, me répond-elle, je suis toute gagnée à cette cause; l'immense fortune de M. Darrier, qui effraye si fort mon fils, a été acquise, chacun le sait, de façon fort honorable et cette jeune fille a pour moi un attrait à nul autre pareil, c'est qu'elle sort de vos mains incomparables, chère grande artiste. Je ne sais rien au monde qui me soit meilleur garant pour la femme que je désire avoir pour fille. Oui, en vérité, je ferai tous mes efforts pour essayer d'amener mon fils à penser comme moi.

Quel doux sourire sur le cher visage fiévreux lorsque, entre deux baisers, j'annonçai doucement, tout doucement, avec mille précautions, que tout était faux dans la nouvelle bouleversante de la veille, que Mme d'Holys, interrogée habilement, m'avait assuré que son fils était absolument libre..., enfin, qu'elle avait voulu venir elle-même s'enquérir de la santé de Muguette. L'enfant se dressa vivement sur ses oreilles.

— Elle est-là? Que je voudrais, oh! que je voudrais la voir!

Une minute après, Mme d'Holys, affectueusement penchée sur la malade, trouvait pour elle ces mots que seules les mères découvrent... Muguette levait vers elle ses bons yeux purs... et il me parut tout à coup qu'une main experte aux tortures enfonçait en mon cœur, lentement, une fine lame acérée. Et ce n'était là que la première station de mon nouveau calvaire!

Quelques heures plus tard, le médecin trouvait un mieux extraordinaire et nous en témoignait son étonnement.

— Je n'ai absolument rien compris ce matin à la maladie de cette enfant, nous dit-il, et, ce soir, je ne comprends absolument rien à cette amélioration subite.

Il nous quitta, laissant dans une joie sans mélange M. et Mme Darrier, tandis qu'une inquiétude poignante restait toujours en moi. Si Roger continuait à refuser, qu'adviendrait-il de cette guérison à laquelle chacun croyait? Muguette confiante

qui voyait déjà, dans un avenir tout prochain, la réalisation de ses vœux, supporterait-elle une pareille déception?

Le cœur gros d'angoisse, j'allais reprendre ma place au chevet de la chère petite, lorsqu'au moment de rentrer dans sa chambre, on me remit une lettre. Je reconnus l'écriture de Mme d'Holys. Et subitement j'eus la nette perception de ce que j'allais apprendre. Je déchirai l'enveloppe et je lus :

« Chère Mademoiselle,

« J'ai eu un long entretien avec mon fils, ou plutôt, à vrai dire, j'ai monologué longuement devant lui, car il m'a écoutée presque en silence. A bout d'arguments, je l'ai interrogé directement, le priant de me parler sans détours et voici sa réponse :

« Je demanderai la main de Mlle Darrier, étant donné ce que vous m'assurez des suites funestes que pourrait avoir mon refus; vous pouvez même, ma mère, le faire en mon nom au plus tôt.

« Il a ajouté en soupirant : « Il faut faire le bien qu'on peut en « ce monde, donner du peu que l'on possède, car il y a des riches « qui sont bien pauvres! »

« J'ai été saisie, je vous l'avoue, chère enfant, devant l'exceptionnelle gravité que mon fils a mise dans ses paroles. J'ai voulu savoir. J'ai interrogé, essayé de retrouver mon cher petit enfant d'autrefois; mais non, elles sont bien fermées aux vieilles mères les âmes de leurs fils devenus des hommes.

« Cependant je suis persuadée que la grâce et la tendresse de Mlle Marguerite auront vite fait d'ensoleiller cet avenir encore un peu sombre aujourd'hui. Je vous laisse le soin d'agir au mieux auprès de votre chère petite malade. Dès demain je serai près d'elle, et nous rendrons bientôt définitif, je l'espère, un projet qui, pour ma part, me rend franchement heureuse.

« Affectueusement à vous.

Comtesse d'Holys.

Je restai inerte, debout dans l'immense antichambre tenant dans mes mains ce carré léger de papier soyeux qui me paraissait si lourd. Il fallait pourtant agir... Je réunis M. et Mme Darrier et je leur fis le récit des événements qui venaient de se passer.

M. Darrier, ébahi d'abord, objecta que ce rimailleur de d'Holys ne lui plaisait guère, que ses trente-deux ans étaient bien loin des dix-huit ans à peine sonnés de sa fille; mais que, en somme, il était beau garçon et que si Muguette voulait se payer ce caprice, il était prêt à y souscrire en y joignant une dot de deux ou trois douzaines de millions... le tout souligné d'un gros rire.

Mme Darrier, les lèvres serrées, la voix blanche, me reprocha le manque de confiance de sa fille envers elle, disant qu'elle avait

un autre projet, bien meilleur; que, cependant, elle acquiescerait à celui-ci, à cause de l'état de santé de Muguette, etc., etc.

Je les connais. Ils étaient ravis tous les deux. Jamais ils n'eussent espéré pareil honneur : voir leur fille entrer dans la famille d'Holys comblait leur vanité et cette même vanité leur faisait trouver les mots aigres et les propos désobligeants à mon endroit. Comme cela glissait sur mon âme endolorie! Qu'était-ce auprès de la tempête qui la battait depuis le matin?...

Mais quelle douceur lorsque, après une nuit presque sans fièvre, Muguette s'est réveillée ce matin, souriante, et que son premier regard a cherché le mien, que son premier geste m'a attirée vers elle et qu'elle m'a dit avec une inexprimable tendresse :

— Mademoiselle chérie, sans vous je serais morte hier, je le sais bien. C'est vous qui m'avez sauvée.

Puis, toute câline et rougissante :

— Mademoiselle, viendra-t-elle aujourd'hui, sa... sa mère?...

— Elle viendra.

Le docteur, consulté, a assuré que la malade pouvait supporter une grosse émotion, et Muguette a enfin appris la grande, la radieuse nouvelle... Je craignais un bouleversement, un retour de fièvre, mais non, la joie n'est pas redoutable pour les êtres de jeunesse. Plus tard seulement, beaucoup plus tard, les cœurs usés aux longues tristesses de la vie peuvent craindre les chocs du bonheur, mais à dix-huit ans, toutes les joies, même les plus vives, paraissent naturelles. Muguette, dans son ivresse innocente, a trouvé tout simple que son cher désir fût devenu une réalité.

Mme d'Holys est revenue et l'a appelée : ma fille! avec des caresses maternelles... On espère qu'elle pourra recevoir un de ces jours son cher « Roger » et je viens de la laisser, heureuse, souriante, abandonnée en un repos délicieux, ses yeux clairs illuminés d'une joie infinie...

Oui, le bonheur est là, ce soir, dans la grande chambre close et chaude, baignée d'une douce lueur laiteuse; mais, au long des quais déserts, dans la nuit glaciale, je chemine, désespérée, criant parfois mon atroce douleur. Et dans les ténèbres humides, près de l'eau noire, comme le marin désemparé dans la tempête, quelques mots montent enfin à mes lèvres, des mots qui sont toute une prière : « Marie! Sainte Vierge, sauvez-moi! »

Et j'essaye de reprendre ma sérénité pour ne point inquiéter ma pauvre mère qui m'attend là-bas, impatiente. Le doux accueil maternel est le même quotidiennement, mais, ce soir, la vive préoccupation de la santé de Muguette absorbe ma mère qui aime tendrement cette enfant. Muguette est venue souvent, caressante et joyeuse, dans la petite maison de Passy, embrasser la chère

maman de « Mademoiselle » et se disant bien plus chez elle, dans notre intérieur qu'elle déclare charmant, que dans leur magnifique demeure où tout est trop grand, trop beau, trop solennel, assure-t-elle, pour sa petite personne modeste.

— C'est vous, Mademoiselle chérie, dit-elle gaiement, qui seriez tout à fait à votre place dans ce cadre fastueux, vous, si belle, avec votre taille de reine et votre distinction, tandis que je serais bien mieux ici, près du fauteuil de Mme de Nordel, à dévider les laines de sa tapisserie.

Ma mère, ravie de l'admiration de mon élève pour sa fille à elle, sa fille qu'elle s'obstine également à trouver toujours jeune et belle, adore Muguette d'une affection de grand-mère indulgente et tendre. Aussi, est-ce avec tout son cœur qu'elle écoute le récit que je lui fais des événements de ces deux jours d'angoisse : elle applaudit à l'heureuse conclusion, puis, m'embrassant tendrement :

— C'est toujours toi, mon enfant, me dit-elle, qui fais le bonheur des autres; mais, le tien, ne le verrai-je donc pas un jour? Tu n'acceptes jamais aucune proposition de mariage... Je sais bien que peu d'hommes seraient dignes de toi, mais...

Et, une ombre passant sur le cher visage maternel, elle continue à mi-voix, comme honteuse d'avouer un tel rêve :

— Tu vas me dire que je divague, mais j'avais pensé souvent à... que... enfin que M. d'Holys était tout à fait le mari qui, seul, eût pu te convenir...

Oh! l'instinct des mères! J'ai tressailli:

— Chère maman, vous ne pensez pas que je suis presque aussi âgée que M. d'Holys. Il a trente-deux ans. J'en ai trente et un. Il est riche, je suis pauvre. Il est presque illustre, et nous tellement inconnues, tellement isolées.

— Tout cela est vrai, mais ce n'était pas, à mon avis, des obstacles insurmontables. Tu es si belle, ma chérie, si instruite, si fort au-dessus des autres femmes, et qu'est-ce que trente et un ans, alors que tu as toujours l'aspect d'une jeune fille de vingt ans? De plus, ne sommes-nous pas de bonne noblesse aussi? de même titre que les d'Holys?

Une souffrance nouvelle pénétrait dans mon cœur. Pauvre mère! Quel eût été son ravissement si j'étais venue ce soir lui conter la scène de la veille dans laquelle j'eusse pu ouvrir toute grande la porte entre-bâillée sur le paradis d'amour, au lieu de la clore brutalement comme je l'avais fait. Quelle extase! Quelles ardentes actions de grâces au lieu de la tristesse involontaire qui se répandait sur son cher visage!

Oui, mais Muguette serait étendue là-bas, sous les fleurs, tuée par moi! Je frémis, et, me ressaisissant :

— Ma chère maman, Dieu sait ce qu'il fait. Bénissons-le et prions-le pour notre chère petite. Ne pensons qu'à nous réjouir de son bonheur.

Rentrée dans ma chambre, je t'ai rouvert hâtivement, petit cahier, seul confident des douloureuses choses, et me voici maintenant anéantie, écrasée. L'aube blanchit mes rideaux. Le second jour de torture va commencer. Mêlée intimement à tous les détails de la vie de Muguette qui doit s'éveiller à cette heure, si heureuse, riant au jour nouveau, je vais subir une souffrance de toutes les heures, de toutes les minutes.

Je revois le regard de M. d'Holys, j'entends sa voix faiblir dans une émotion indicible. Et j'ai pu mentir ainsi! tranquillement! froidement! J'ai pu le repousser. Et déjà, je ne peux plus, non je ne peux plus penser à lui comme à l'élu de mon âme. Il est le fiancé d'une autre, demain son mari, et c'est moi, moi qui l'ai voulu. Ah! si je pouvais mourir!

Non, je ne suis pas morte. Non, la douleur ne tue pas. Sans doute, ne suis-je point digne encore de ce ciel béni où n'arrivent plus les échos douloureux des souffrances mortelles. Aussi, je reste clouée à la vie. Je subis en silence, sans émoi apparent, les ingénieuses, les raffinées tortures de chacune des heures qui s'écoulent. J'ai dû me trouver là près de l'enfant ravie, la main dans sa main, pour assister à la première visite de son cher Roger.

Muguette me veut près d'elle sans trêve. Elle se meut dans une vision de paradis. Des merveilles s'entassent autour d'elle; mais, le matin, nous allons toutes deux en robes de couleurs sombres et en modeste fiacre, porter un peu de joie à nos chers pauvres, ces pauvres que j'ai fait aimer tout d'abord à la riche petite fille, qui disposait déjà de grosses sommes, plus tard à la jeune fille compatissante. Quelle lutte n'ai-je pas eu à soutenir pour eux contre M. et Mme Darrier qui ne savent donner qu'en souscriptions publiques! Mais Muguette voulait tout ce que voulait « Mademoiselle » et son cœur d'ange s'était pris aussitôt à mes premières leçons de charité.

Nous rentrons ensuite au milieu de toutes les élégances, des plaisirs les plus opulents. Tout ce que permet une immense fortune, avec le désir de briller du côté de ses parents, secondé par un goût inné, un rare sens du beau, chez son fiancé, arrive à faire des prodiges. Forcément rapproché de moi pendant tous ces apprêts par la volonté tyranniquement affectueuse de Muguette, M. d'Holys garde une attitude sérieuse un peu froide même qui fait s'exclamer la chère petite :

— Roger, vous n'imaginez donc pas ce qu'est pour moi Made-

moiselle?... Mon très cher et délicieux ami, est-ce parce qu'elle a dans mon cœur nombre d'années de tendresse en avance sur vous que cela vous intimide près d'elle? Je vous accuse de nourrir à son endroit une basse jalousie!

Un frais éclat de rire accentue la boutade, accueillie par le fiancé d'un bon sourire indulgent.

C'est demain le grand jour. Demain, Muguette sera la femme de Roger. Seigneur, bénissez-les, et ayez pitié de moi!

Oui, j'ai vu cela. J'ai vu celui que j'aimais, que j'aime, hélas! toujours, pâle, sérieux, mais ferme, échanger à l'autel le serment qui lie les âmes avec l'enfant radieuse qui est presque ma fille.

Mon cœur saignait en moi, mais une immense douceur est descendue sur mon être brisé. J'ai eu la perception très claire du devoir accompli et j'ai prié sincèrement, dans toute la chasteté de mon amour, pour que Roger éprouve pour sa jeune femme la même tendresse passionnée qu'elle lui a vouée avec tant de bonheur. Ils sont partis maintenant pour un long voyage : l'Italie, la Grèce, l'Egypte, que sais-je? M. d'Holys a tenu essentiellement à cette longue absence et je crois comprendre le loyal désir de ce cœur honnête. Il veut toute à lui l'enfant innocente qu'il espère ainsi connaître mieux et aimer davantage.

Ils sont partis et me voici reposée enfin; de la tempête atroce où je me suis débattue, je suis sortie épuisée, mais victorieuse, car la paix est revenue en mon âme. Paix mélancolique, et je bénis Dieu à genoux de me l'avoir accordée pour toujours, je l'espère.

Je reçois sans cesse de courts billets de Muguette; les petits carrés satinés bleus, blancs ou roses me viennent des points les plus divers, mais si la forme varie, le fond reste le même : ils sont heureux! Dieu soit loué!

* *
*

Je ne sais pourquoi je rouvre ce soir ce confident de ma vie douloureuse, — où plutôt, je dois me l'avouer, je ne le sais que trop. Il me semble voir flotter autour de moi, en moi, une ombre, un souffle, une sensation oppressante, que sais-je? Où donc est la paix que je croyais avoir acquise enfin? Où donc est ma force?

Un flot d'amertume me submerge. Je tremble de chagrin et de confusion!... Il m'a suffi de le revoir après six mois d'absence, pour sentir dans mon cœur l'aveu d'une incurable défaillance. Et il est le mari d'une autre! d'une autre, presque mon enfant! Mais que puis-je? où plutôt que n'ai-je tenté?...

N'est-ce pas dans toute la sincérité de mon être que j'ai souffert, lutté, que j'ai voulu désespérément arracher de mon cœur ce souvenir trop cher? Mais tout fut inutile! Que j'aie du moins la force de garder un front serein avec une âme torturée!

Quels mots pourraient rendre l'intolérable supplice que me fait éprouver la chère affection de Muguette, qui me veut sans cesse en tiers dans ses occupations ou ses distractions. J'élude autant que possible les occasions de rapprochements continuels, mais je dois bien convenir que son mari semble aussi faire naître ces occasions. Le voici qui vient seul, parfois, dans la maison tranquille et modeste, comme fermée aux bruits du monde, dans les quartiers paisibles de Passy, où ma mère le reçoit, charmée de sa bonne grâce, de sa distinction et de sa bonté à venir voir une vieille femme malade.

« Nous parlons de toi sans cesse, me dit-elle ensuite. Il s'intéresse vivement aux traits de ton enfance, à ta vie de toute jeune fille. Je vois qu'il partage sincèrement l'affection que te porte sa jeune femme. » Qu'est-ce que cela veut dire?... Surtout, que je sois seule à souffrir!

J'ai peur, je suis tremblante... Parfois même aigrie, hélas! Pourquoi s'obstinent-ils tous deux à m'obséder ainsi?

Muguette et son mari partent pour Bourgville-sur-Mer, et ils ont mis tout en œuvre pour me décider à les accompagner. J'ai refusé avec fermeté et, à bout d'arguments, j'ai dit en souriant à Muguette qu'un jeune mari trouverait bien importune la personne qui se mettrait en tiers dans le tête-à-tête de son ménage charmant.

— Pas du tout, mon amie, m'a-t-elle répondu, c'est Roger lui-même qui m'a suggéré cette idée et qui me demande sans cesse si vous acceptez.

Je ne sais quel effroi m'a saisie!... J'ai tout objecté : ma mère que je ne voulais pas quitter..., qui pourrait être fatiguée du voyage. Mais tout était prévu. Muguette avait réponse à tout. A chacune de mes objections, elle ripostait en riant, puis, tout d'un coup, attristée, levant vers moi ses bons yeux caressants :

— Sabine, qu'y a-t-il? Vous ne voulez donc plus de votre Muguette? Que vous ai-je fait?

Ah! chère petite, que m'a-t-elle fait?... J'ai tressailli, et embrassant bien vite l'innocente, j'ai promis tout ce qu'elle a voulu...

Nous partons demain. J'ai fait appel en vain à M. et Mme Darrier, à Mme d'Holys et à sa petite-nièce, mais tout a été inutile. C'était réglé sans retour, paraît-il. Les parents m'ont répondu en riant :

« On ne veut pas de nous, chère Mademoiselle, vous seule trouvez grâce aux yeux de nos enfants. Quand nous serons admis, on nous fera signe, espérons-le. »

J'aurais voulu du monde, la famille, des amis... Et Muguette, un peu fatiguée de son long voyage, déclare qu'elle se propose de rester tranquillement près de ma mère, pendant que nous excursionnerons avec son mari. Une vague terreur m'a saisie et je l'ai assurée que je n'entrerais jamais dans une telle combinaison, d'ailleurs, sûre d'avance que son mari n'y souscrirait pas ; mais M. d'Holys s'est aussitôt avancé vers moi et, très sérieux, très ferme, comme devant un projet résolument arrêté, m'a répondu :

— Au contraire, c'est moi, Mademoiselle, qui vous demanderai, si vous voulez bien me le permettre, de vous faire les honneurs de notre côte normande que vous ne connaissez pas, je crois, tandis que Muguette l'a parcourue en tous ses détails. Je ne peux, du reste, que l'approuver dans ses projets de repos.

— Que vous-même m'avez suggérés, ô mon cher tyran ! a conclu la chère petite en riant.

Un peu d'embarras a passé sur le visage de M. d'Holys, mais il s'est remis rapidement et je n'ai pu qu'acquiescer aux désirs de tous...

Pauvre moi ! toujours la chose de chacun... Et je croyais avoir conquis la paix !

Victor Féli.

La suite prochainement.

L'OFFICIER ET L'ARMÉE

DANS LE BLED ORANAIS

L'armée d'Algérie actuelle a reçu de son aînée un héritage à conserver. Non contente d'en assurer fidèlement la garde, elle a voulu l'accroître, elle a percé l'infini du Sud, elle a franchi les dunes et triomphé du désert qui se vengeait par les incursions des Djichs, attaquant et pillant les caravanes, surprenant les isolés, insultant nos postes ou nos caravansérails. L'armée d'Afrique n'est que l'armée de France qui a traversé le grand lac. L'Algérie lui fournissait chaque année jusqu'ici un certain nombre de jeunes gens, fils de colons français ou d'Espagnols et d'Italiens naturalisés. La loi militaire de 1889 ne les retenait qu'un an sous les drapeaux. Celle de 1905 ne leur a point reconnu de privilège. Tous feront deux ans et il serait à souhaiter qu'ils les fissent dans un corps de la métropole. L'effectif de l'armée d'Algérie y perdrait peu, l'esprit de la colonie y gagnerait beaucoup. Le service militaire de l'Algérien en France sera le sceau de sa naturalisation. C'est dans les rangs métropolitains qu'il apprendrait mieux à aimer sa patrie et il la connaîtrait davantage en la servant chez elle. Des voix se sont élevées contre cette mesure devant le Parlement. Celui-ci, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines remarques, a maintenu l'intégrité de la loi.

Près des contingents français et algériens soumis à l'appel des classes, le contingent indigène recruté par voie d'engagements et de rengagements, compose les régiments de tirailleurs et de spahis pourvus de cadres français. Ces régiments étaient les seuls où figuraient des indigènes jusqu'à ces dernières années. On a essayé récemment d'en incorporer dans l'artillerie et dans la flotte. Ce régime est encore trop nouveau pour qu'il soit permis de le juger. Mais les chasseurs d'Afrique et les zouaves ne possèdent que des Européens. L'opinion ne le sait pas généralement, d'aucuns se figurent qu'il y existe des Arabes et des noirs. Il y a

eu des exceptions au moment de la conquête; d'ailleurs, le général Yousouf était un Turc, et le colonel Ben-Daoud avec quelques autres sont de rares individualités.

Le service dans le Tell est le même qu'en France : instruction et emploi de la troupe, service intérieur et des places; rien n'y manque; mais tout cela se passe sous un ciel très bleu. Le service en campagne fait arpenter les palmiers nains au lieu des chaumes, et fouler les cailloux des montagnes comme le sable des ravins. Les régiments n'expéditionnent guère plus[1] et n'ont conservé de l'âge de la conquête que l'habitude de camper en toute saison lorsqu'ils se déplacent. La façon de camper est le critérium de la discipline chez une troupe en station.

L'année scolaire militaire ne diffère pas davantage, mais elle est moins troublée par la fréquence des permissions. Le petit soldat de France, en mettant le pied sur le paquebot, a jeté un doux regard vers la terre natale qu'il va quitter tout à l'heure, au gré des vents. Débarqué sur le sol d'Afrique, il échappera aux influences de clocher : maire, député, sénateur, conseiller général ou notable imposant seront autant de personnages lointains. Alors le conscrit songera davantage à son nouvel état : la famille militaire l'englobera tout entier. Quand sa pensée le ramènera sur le continent, le transportant près des siens, dans ce coin de village où s'est écoulée son enfance, où a fui sa jeunesse, où l'âge d'homme l'a joyeusement nommé conscrit, ses yeux se mouilleront de larmes, car il se sentira loin. Mais son regard se tournera vers ses camarades, vers ses chefs : ce sera la plus belle manifestation de l'esprit militaire. De lui naîtra la confiance mutuelle, base du dévouement.

Ce dévouement existe chez nos soldats d'Afrique à tous les degrés. Aux prises avec la raison brutale des événements, les caractères les plus aigus se rendent à l'évidence. C'est l'école de l'égalité morale vis-à-vis de l'embarras matériel. L'entrain de nos troupiers ne se dément pas. Leur métier plus dur que celui de leurs camarades de France en a plus de grandeur puisqu'il exige plus de sacrifices. Il trempe les âmes et fait les individualités. Les troupes blanches employées dans les colonnes de l'extrême sud, pleines de gaieté et d'endurance, sont d'un noble exemple pour les bataillons indigènes rompus aux rigueurs extrêmes du climat. Il serait injuste de ne pas rendre hommage à nos braves conducteurs du train des équipages qui sont la ressource de nos convois. Ces

[1] Les affaires des Beni-Snassen et de Casablanca ont fait quelques privilégiés.

gens-là ont fait l'Algérie française, car ils ont permis sa conquête. Leur activité et leur énergie ont sauvé de périlleuses situations. Encore aujourd'hui leurs services sont utiles et leur concours est fort précieux. L'officier lui aussi livré à lui-même développe son initiative, son aptitude au commandement. Il exerce sa patience, sa réflexion, son amour des responsabilités. Il acquiert le dédain du qu'en-dira-t-on; est-ce un mal lorsqu'il s'agit de réaliser le bien, le juste et le beau?

Le rapprochement du soldat et du chef est plus caractérisé qu'en France où le troupier se trouve moins isolé. La cohésion morale, l'esprit de corps, unissent les cœurs. Aucun n'oublie que cette terre fut conquise par les premiers héritiers d'une gloire qui mit l'Europe aux abois. L'inconnu a tenté leurs successeurs; ceux-ci ont voulu sonder l'hinterland algérien. La paix armée du continent favorise le développement des colonies. Dans toute agglomération d'individus, les uns végètent ou reculent, les autres gagnent de l'avant ou bien vont exercer ailleurs leur activité. Ce sentiment fait demander l'Algérie et les autres colonies aux officiers de France désireux de s'extérioriser.

Ils y voient des pays neufs, de nouvelles forces à dépenser, peut-être une gloire à conquérir : une page à ajouter à l'histoire coloniale de la France.

*
* *

Un genre de vie différent correspond à la division géographique du sol. Un dicton veut qu'Alger soit la première garnison de France pour l'agrément et la joyeuseté. Le site est merveilleux, les environs sont pittoresques. Qui ne connaît le ravin de la Femme sauvage, le jardin d'Essai, le chemin du Télémly et les eucalyptus de la forêt de Baïnan. Alger la Blanche ne peut jalouser la Côte d'azur. Son climat lui vaut une réputation justifiée d'hivernage. La société étrangère est nombreuse et l'Anglais y domine naturellement. Le genre cosmopolite a gagné les hauteurs de Mustapha. Cet ancien faubourg est devenu un coin du boulevard Saint-Germain international.

Oran ne respire pas le même parfum. L'atmosphère, peu mondaine, est plus commerciale. Le gros trafic du port d'Algersera un jour égalé par celui d'Oran, encore modeste mais recueilli. Ici, pas de société, mais des gens d'affaires, français, espagnols et juifs.

Pour le militaire de l'Oranie, Oran est le port qui le rattache à la France, c'est l'endroit où il voit la mer, où son regard devine au delà de la pointe de l'Aiguille, derrière l'horizon qui se répand,

d'autres promontoires : ceux du sol natal où vivent les parents, les amis. C'est aussi le lieu de repos, le point de la côte regagné avec joie après les longs mois passés sous la tente ou dans les baraquements tristement alignés. Quand le train paresseux a débarqué ses fiévreux voyageurs, ceux-ci crient « Oran! Oran! » comme des naufragés appellent la terre. Et pourtant la vie de l'intérieur a son charme, celle du Sud son attrait. Mais Oran possède de la hantise, on y passe volontiers, on y séjourne avec plaisir, puis on s'en lasse et l'on part retrouver le bled avec joie. La ville ne présente malheureusement guère de ressources intellectuelles. Les environs immédiats offrent quelques promenades le long de la côte. Santa-Cruz a été joliment doté par le génie militaire d'un chemin carrossable qui monte en serpentant vers le sommet de la colline d'où l'œil s'étend jusqu'à la plage des Andalouses.

En bas, une route de corniche mène à Mers-el-Kébir. Au nord-est la montagne du Lion domine les hautes falaises qui tombent abruptes dans la mer, à peine échancrées par la gracieuse petite baie de Christel. La province est la plus sévère de l'Algérie. Au départ d'Oran pour l'intérieur, le désert vous enveloppe, un désert avant la lettre : le plateau en partie inculte de la Sénia, parsemé de sebkhas où l'on récolte du sel. Les garnisons du Tell ont plus de couleur locale, le cadre a nettement changé. Il est toutefois plus sévère que dans les autres provinces. Dépourvue des vestiges de la domination romaine, qui n'a fait qu'effleurer ses bords, l'Oranie est pauvre en souvenirs comme elle est parfois dure en ses paysages. Deux types de garnisons s'y présentent : la ville presque entièrement française, et celle qui a conservé son caractère arabe. Bel-Abbès peut être cité et opposé en cela à Tlemcen.

Bel-Abbès fut notre œuvre dès 1849. Ses larges rues tirées au cordeau, ses hautes maisons construites uniformément et sans goût lui donnent l'aspect quelconque d'une cité de province propre et spacieuse. Cet amas tout moderne de bâtisses européennes s'élève au milieu d'une plaine très marécageuse. La main des colons a su l'utiliser. Les terres sont aujourd'hui d'une fertilité exceptionnelle grâce à l'irrigation. Le ruisseau de la Mekerra, dont le lit habituel est un fossé, cause aux mauvais jours d'importants dégâts. Il est l'image la plus frappante du régime des oueds algériens qui renversent les barrières et les ponts si l'orage les met en courroux. Alors la vague en furie ne connaît plus d'obstacle, la voie ferrée est balayée comme un simple chemin. On ne peut oublier Bel-Abbès dans une étude de l'Oranie, car elle est la résidence du 1er étranger. La Légion est un corps d'élite dont l'histoire

est suffisamment connue : elle a fourni des héros dans toutes les expéditions lointaines et la France lui doit de la reconnaissance pour la conquête et la garde de ses possessions d'outre-mer : Madagascar et le Tonkin. Des bataillons des 1er et 2e étranger ont figuré dans la plupart de nos expéditions coloniales : le Sénégal, le Soudan, la Guinée ont vu les légionnaires. Il n'y a pas si longtemps que le sang de ces braves coulait à Moungar, dans le Sud-Oranais et à Casablanca. Avant de scruter leurs consciences, il faut leur rendre le juste hommage que leur ténacité devant l'ennemi, leur indomptable bravoure leur a valu une réputation universelle.

Sans doute, la mentalité de ces troupes tient plus de l'âme du condottieri que de celle du citoyen soldat. Leur origine le veut. Ce sont gens de métier et surtout d'aventures, puis, il faut l'avouer, des personnages venus parfois pour faire oublier leur vie orageuse, des spécimens souvent tarés de la jeunesse contemporaine, qui, n'ayant jamais appris leurs devoirs, n'ont jamais pu les appliquer. La société qui les rejette les donne en proie au hasard des combats où toute leur énergie se déploiera, car ce sont aussi gens de nerf et d'audace. L'anonymat leur permet une nouvelle virginité. Au feu, ce sont des lions; en garnison, de rusés renards ou des loups. L'officier français éprouvera avec eux plus d'indépendance. Le Tell est, pour le légionnaire, officier ou soldat, le lieu d'attente avant l'exode pour la terre lointaine. L'officier s'y rend d'après un tour de marche individuel qui ne s'occupe pas de l'unité auquel il appartient, tout comme cela se passe dans l'armée coloniale. Une noble soif des dangers l'a conduit à la Légion, tout son espoir est d'obtenir vite son départ aux colonies où il groupera sous son commandement des hommes de plusieurs nations qu'il fera concourir à la gloire de la sienne propre. Le rapprochement du soldat et de son chef n'y a pas la même signification que dans les corps métropolitains d'Algérie. Les éléments étrangers et disparates de la Légion en sont la cause. Celle-ci est une troupe toujours prête à employer; c'est un instrument qui passe en plusieurs mains d'un jour à l'autre. Les autres corps différents par le recrutement le sont aussi par l'éducation; ils doivent être instruits, puis entraînés. L'emploi commande l'école.

Laissons Bel-Abbès comme nous avons laissé Oran; ici, le bled monotone est plus cultivé. Le chemin de fer traverse de vastes cultures bordées par des massifs montagneux peu fertiles, çà et là plantés d'arbres parmi lesquels domine le sapin. Les forêts de la carte ne sont souvent que des amas de buissons épineux, dont la hauteur modeste permet au voyageur d'embrasser toute l'étendue. Tlemcen, au contraire, est une verdoyante oasis

d'oliviers. Construite à flanc de coteau, au bas de Lalla Setti, elle domine de ses murailles toutes modernes les plantations diverses : vignes, oliviers, céréales qui font la richesse de la contrée. L'existence s'y déroule pour le militaire semblable à celle de France au point de vue guerrier. Mais l'étude des coutumes et des mœurs locales, du développement et des produits de la colonisation présente un grand intérêt. Elle délasse des occupations journalières de la vie de garnison; elle permet d'observer celle de peuplades encore peu civilisées, dont certaines, véritables troglodytes, se complaisent dans leurs habitations rocheuses; elle fait comparer l'esprit des villages à celui du bled; elle donne à songer sur les résultats de la conquête. Tlemcen n'a plus la grandeur qui l'illustrait comme capitale du Maghreb, car la colonisation, en s'étendant autour d'elle, lui a enlevé une part de sa renommée. Son étoile a pâli, mais elle est restée une des villes les plus arabes d'Algérie. Ses vieilles mosquées, qui datent de l'époque des Beni-Zeinan, la plus célèbre des dynasties de ses rois (treizième au seizième siècle) lui ont conservé une sincère originalité. Au-dessus et près d'elle, un peu plus élevé dans la montagne, le sanctuaire de Bou-Médine attire de nombreux pèlerins. C'est un centre religieux où l'esprit musulman a gardé tout son fanatisme. A 1500 mètres vers l'ouest, les remparts écrétés de l'antique Mansourah rappellent les luttes de peuplades rivales, et leurs ruines sont la preuve de l'acharnement de leurs combats.

L'officier n'est plus, à Tlemcen, le personnage qu'il figurait sous Cavaignac ou Chanzy. L'indigène est entré successivement en rapport avec le civil, colon, industriel et commerçant. L'officier va et vient sans être spécialement distingué.

*
* *

Les tirailleurs et les spahis séjournent dans le Tell et sont appelés dans le Sud par tour de marche. Les engagés prennent généralement du service dans la ville la plus proche de leurs douars. Ces mercenaires ne s'éloignent pas volontiers de leurs garnisons. Ils préfèrent les casernes à la tente qui fut leur berceau. La faute en est à notre administration, qui les traite à l'européenne au lieu d'utiliser pleinement leurs qualités natives. Les spahis ont eu, jusqu'à ces dernières années, plusieurs escadrons organisés en smalahs. Surveiller une région en vivant sur le pays, occuper un poste central d'où l'on peut rayonner, puis se ravitailler en arrière : tel fut le but de ces formations. Ce sont des douars militarisés. L'indigène vit avec sa famille sous la

tente et cultive aux alentours un lot de terrain qui lui est concédé. Le produit de la récolte est partagé suivant une convention avec l'Etat. Au surplus, une zone est exploitée en commun au profit de ce dernier : c'est le régime du soldat laboureur. Mais la civilisation apparut, apportant des commodités, des habitudes, des avantages copiés sur le goût européen. Des constructions élégantes furent élevées pour les cadres français. De là à faire des écuries couvertes pour des chevaux habitués à vivre en plein air, il n'y avait qu'un pas. Les logements des officiers étaient indispensables, ceux des chevaux n'étaient point nécessaires. De véritables fermes modèles succédèrent à la primitive smalah. Le mal n'eût pas été grand si le rendement financier avait été en rapport avec l'installation; mais il en était tout autrement. Les smalahs coûtaient à l'Etat qui, finalement, les a supprimées à l'exception de deux : Sidi-Medjahed et Bled-Chabba, situées dans la province d'Oran.

Le cours de la Tafna réunit Medjahed et Chabba situés, de part et d'autre de la route de Tlemcen à Maghnia, et distantes entre elles d'une dizaine de kilomètres. La fondation de ces deux smalahs est antérieure à l'occupation de Maghnia dont la situation ne présente aucun intérêt stratégique, mais seulement commercial. Son marché est un des plus importants d'Algérie. Les Marocains de la plaine des Angad y amènent de nombreux troupeaux. Ceux-ci sont parqués chaque samedi dans un immense paddock gardé militairement par un peloton de spahis, afin d'éviter les risques résultant des disputes entre indigènes. A sept lieues vers le sud-ouest s'élèvent les murs dentelés de la cité d'Oudjda. Les abords montueux et boisés de la ligne conventionnelle frontière nécessitent une surveillance spéciale. Le secteur Le Kef, Sidi-Zaher, Zoug-el-berel, Maghnia, est dévolu à Medjahed; le secteur nord à Chabba. Dans la pratique, les spahis contribuent, à tour de rôle, à la garde des postes, soit permanents, soit temporaires, depuis El-Aricha jusqu'au bordj d'Adjeroud, qui domine l'estuaire du Kiss et la Casbah impériale de Saïdia.

Chacune des smalahs est de l'effectif d'un escadron de quatre pelotons et ceux-ci comprennent un certain nombre de tentes. Le spahi est chef de la tente dans laquelle s'entassent pêle-mêle femmes et enfants. Il mène ainsi la vie de famille à lui impossible dans les autres escadrons. Très peu sont célibataires et le commandement les encourage à se marier. Les domestiques sont venus, par raffinement, augmenter la famille et faciliter la besogne du maître qui, d'agriculteur modeste, est devenu petit fermier. Ces

gens se nomment Khamès et reçoivent le cinquième du revenu total, d'où leur appellation : Khamza, signifiant cinq en arabe. Le spahi les traite en serviteurs, presque en esclaves. Leur nombre fixé, dans le principe, est très variable dans la réalité. L'emploi de capitaine commandant un escadron de smalah n'est pas une sinécure s'il veut s'en occuper sérieusement. Cet officier doit joindre à ses aptitudes militaires celles de gentleman farmer. Il sera moins grand tacticien que fervent campagnard; fermier désintéressé pour lui, mais très regardant pour sa ferme, qui périclitera rapidement si la gestion n'en est pas étroitement surveillée.

L'écueil de toute situation indépendante est de devenir une prébende pour qui la tient, s'il pense à son bien-être avant d'assurer celui de ses subordonnés. Le chef d'une smalah est tout-puissant sur les terres qu'il gère au nom de l'Etat, et tout-puissant sur les laboureurs qu'il occupe pour l'Etat ou pour lui. Le maître ne doit pas viser au potentat. L'usage du droit de préemption ne sera pas une habitude absolue. Il y va de son devoir, de sa dignité et de la discipline de ses gens.

Un capitaine de smalah doit être apte à faire valoir et posséder des connaissances techniques et pratiques sur la culture, l'élevage des moutons et des bêtes à cornes, la conservation des récoltes, la vente et l'échange des produits. Déjà, en France, il est souvent peu commode de trouver dans un régiment un officier capable de diriger un misérable jardin potager; on peut alors juger l'embarras d'un colonel appelé à proposer au ministre de la guerre un commandant de smalah parmi ses capitaines en second. D'aucuns nommés, malgré leurs vives protestations, font néanmoins tous leurs efforts pour mener à bien une entreprise qui, en des mains inhabiles, ne peut avoir qu'une existence précaire. Les officiers ayant résidé aux colonies sont particulièrement susceptibles de commander les smalahs. Ils ont été livrés à eux-mêmes dans des régions où leur initiative personnelle était le seul remède à de multiples embarras. Ils se sont vus conquérants et metteurs en œuvre de leur conquête. Ces soldats ont été, comme le préconise M. le général Liautey, agriculteurs, constructeurs, industriels et commerçants. J'ai connu il y a environ dix ans un capitaine de spahis dont la carrière s'était longtemps déroulée au Sénégal, avant de se terminer dans une smalah. Cet homme, pour qui le voyait sans être prévenu, avait l'air échappé de la brousse : sa large figure, dont le crâne était plus chauve qu'un caillou, portait une barbe longue et touffue; des yeux perçants éclairaient l'enluminure de ses joues. Il avait l'aspect aussi terrible qu'il était bon dans la réalité. Une forte carrure d'idées, une franche bonhomie,

une main toujours tendue, mais aussi ferme que généreuse, étaient ses qualités. On le sentait dans son élément. Il avait beaucoup vu et retenu; son expérience de la vie et des peuplades qu'il avait côtoyées le mettait à l'abri des entreprises livrées au hasard. Ce soldat avait l'âme d'un guerrier de la première heure foulant le sol de sa victoire; il avait la foi. Original et réfléchi, il savait manier ses soldats laboureurs tout en variant l'emploi de leur temps. Comme aux spahis des smalahs, l'instruction militaire doit être également entretenue, il fallait la mener de pair avec les travaux des champs. De temps à autre, l'instinct chasseur de ses gens était flatté par un tiré de lièvres ou de sangliers qui clôturait un service en campagne ou une marche en fourrageurs dans les buissons de la forêt.

Les longues chevauchées et la chasse sont les passe-temps de l'officier d'un escadron de smalah. Il n'a pas d'autre distraction; s'il ne possède des goûts de bénédictin, il vivra surtout au grand air. L'amitié d'un camarade ayant la passion de la campagne sera précieuse. La présence des officiers indigènes n'est pas une grande ressource. Elevés dans une religion qui leur a fait une mentalité distincte, arrivés généralement fort tard aux grades qu'ils occupent, et, quelque bien intentionnés qu'ils soient, toujours tenus un peu à l'écart, ils ne peuvent entretenir, avec leurs collègues français, que des relations courtoises dans lesquelles, il faut le reconnaître, existent des sentiments de parfaite camaraderie.

Si la situation d'un officier célibataire présente déjà des inconvénients réels lorsque se prolonge son séjour aux smalahs, celle de l'officier marié est intolérable. A moins de pouvoir s'habituer à une existence de châtelaine ignorée, volontairement recluse en un castel à demi-sauvage, privée de ressources sociales et condamnée à un isolement perpétuel, la femme n'éprouvera aucun bien-être à vivre au bordj, dans cette simili-forteresse qui tient du quartier et de la ferme. Ou bien alors lui faudra-t-il, sur un coursier fringant, accompagner son mari dans ses promenades. Elle ne tardera pas à se lasser du paysage morose où les collines embroussaillées succèdent uniformément aux ravins les plus caillouteux Le soleil n'égaye point la teinte grisâtre de ces forêts éternellement naissantes. Seul, le vent règne en maître sur ces terres en toute saison. L'indigène s'y plaît, car il y est né. Il mène à la smalah sa vie habituelle avec sa famille, tout en émargeant au budget de la colonie : service militaire, dira-t-il, pour résumer les raisons de son état à qui l'interrogera. La présence de l'officier français ne doit se prolonger que ce que dure un intéressant voyage : le temps d'étudier le pays et ses habitants, d'observer

leurs usages, de connaître leurs mœurs. Après quoi, il cédera la place à ce moment où un plus long séjour ne pourrait qu'affaiblir ses aptitudes militaires et ses facultés intellectuelles.

*
* *

L'existence sur les hauts plateaux d'Oranie présente une grande analogie avec celle des smalahs, mais les commandants d'unités n'ont plus les mêmes préoccupations. Les troupes françaises sont maintenues à un effectif renforcé et reçoivent des recrues dans certains postes. Les phases de l'instruction s'y déroulent sans autre intermède que l'espoir toujours présent dans les cœurs de partir au Maroc. Chacun regarde du côté de l'Ouest avec l'idée de percer vers le turbulent Maghreb. Les luttes longtemps sans résultats du sultan et du prétendant favorisaient cet état d'esprit. L'agitation des tribus frontières l'entretient journellement. Les officiers de troupe questionnent les camarades détachés aux Affaires indigènes et la timidité voulue des réponses fait soupçonner la gravité des événements. L'importance de ces derniers n'est souvent pas en rapport avec le mystère dont se trouve entourée leur simple réalité. Pour ne pas suivre des lignes de conduite différentes, les officiers des bureaux arabes sont obligés de renoncer une fois pour toutes à satisfaire la curiosité ambiante. Parfois celle-ci est tellement exigeante qu'il ne reste qu'à convaincre ses auteurs de la justesse de leurs vues. Rien ne flattera plus l'indiscret que de lui parler de préparatifs possibles pour un très proche départ. Vite il retournera chez lui confiant dans un tel présage; il se laissera bercer à la lecture de situations très étudiées; et bientôt dans son esprit hommes et chevaux disponibles s'agiteront sur la piste qui franchit la frontière. Il fera sa cantine de guerre et chargera ses pistolets : son rêve fera de lui le vainqueur d'une nouvelle smalah.

La chasse au sloughi est le sport du bled. A défaut de chiens les battues de lièvre sont organisées dans l'alfa avec l'aide des troupiers et des Arabes dispersés en fourrageurs, à peu d'intervalle. Les privilégiés vont à l'affût du mouflon dans la montagne ou poursuivent les perdreaux dans les ravins.

Les postes des Hauts Plateaux n'ont plus aujourd'hui la raison d'être qui a nécessité leur construction. Ils formaient primitivement la barrière avancée d'un hinterland que nos entreprises militaires ont récemment porté plus au sud. Plusieurs d'entre eux sont devenus les stations naturelles du chemin de fer de pénétration : le Kheider-Méchéria, Aïn-Sefra jouent ce rôle aujour-

d'hui. Cette dernière bourgade est le siège de la subdivision indépendante qui gère toutes les affaires du Sud.

*
* *

Il n'y a pas bien longtemps qu'Aïn-Sefra était le point terminus de la ligne qui, de 1898 à 1906, a été prolongée jusqu'à Colomb-Béchar par Djénien-bou-Rezg, Duveyrier, Beni-Ounif de Figuig et Ben-Zireg. Le Sud-Oranais a ainsi gagné la prépondérance sur le Sud-Algérois. Nos possessions sahariennes des oasis du Gourara, du Tidikelt et du Touat relevaient plutôt de l'Oranie. Cette province offre des voies de pénétration plus naturelles. Les oasis sahariennes forment l'hinterland de notre Algérie. Leur conquête a trompé les espérances des hommes hardis et entreprenants qui en ont sondé les premiers mystères. Notre présence a ramené dans ces régions sans cesse troublées par les Touaregs et les tribus du Sud-Marocain la paix et le calme et nous avons favoriss les échanges entre les Hauts Plateaux et les oasis en donnané plus de sécurité aux caravanes. L'aspect abandonné de ces régions, le manque presque absolu de cultures rendent la vie triste et morne si le moral n'est pas stimulé par une espérance ou bien occupé par un but. Celui-ci est davantage présent dans l'Erg que dans la mer d'Alfa. Le voisinage du Tafilet rend indispensable une surveillance plus active. Pour y suivre la vie militaire, un peu de géographie semble nécessaire.

A partir de Djénien-bou-Rezg, à 70 kilomètres sud d'Aïn-Sefra, trois sillons longitudinaux permettent l'accès de la zone saharienne : la vallée de l'oued Gharbi, celle de l'oued Namous, enfin l'oued Dermel continué par la Zousfana dont la réunion à Igli avec l'oued Guir forme la Saoura. Ces rivières ne possèdent pas de cours constant, quelques-unes sont souterraines. L'oued Namous ne coule qu'en cas de fortes pluies, il est alors impossible de le traverser, non seulement à cause du courant, mais surtout à cause de son fond vaseux. L'oued Dermel et la Zousfana sont également sujets à des crues subites qui les rendent infranchissables. On ne leur suppose guère un pareil régime à voir par un beau soleil les longs rubans argentés qu'ils déroulent sans bruit dans la solitude du bled. Mais qu'un orage éclate et rapidement les eaux montent, les flots impétueux renversent avec fracas les pierres qui voudraient les diviser et s'attaquent parfois même à des ponts métalliques, pliant les lames de fer comme des joncs. Çà et là, le lit de l'oued se creuse et ces sortes de poche, appelées redirs, conservent longtemps les eaux venues

accidentellement les remplir : c'est une ressource que les caravanes ne dédaignent pas.

La route de l'oued Gharbi est la route de l'Erg, c'est-à-dire des dunes, difficile aux convois. Les chameaux doivent demeurer huit et quelquefois douze jours sans être abreuvés. Les indigènes transportent dans des peaux de bouc, goudronnées à l'intérieur, l'eau nécessaire à leur propre subsistance. L'oued Namous est une voie plus favorable et plus sûre, mais dépourvue de puits. Le génie y a dépensé des efforts restés infructueux; ou bien l'eau n'a été trouvée qu'en des points trop éloignés les uns des autres, ou bien les puits creusés à grand-peine n'ont été que d'un faible débit et se sont ensablés trop rapidement.

L'oued Gharbi et l'oued Namous ne sont, en résumé, praticables qu'aux chameaux conduits et escortés par des indigènes. Aucune troupe française ne pourrait en user sans faire naître des embarras de bagages et de vivres que la présence de l'élément indigène seul ramène à la plus minime quantité. La vallée de la Zousfana est l'unique voie utilisable. C'est pourquoi la vie militaire s'est rejetée vers l'ouest. Des massifs difficilement franchissables isolent nos colonnes du côté est; de l'autre s'étend le mystérieux Tafilet avec ses tribus pillardes et ses djichs avides de butin et de vengeance. Les quelques Ksours de la Zousfana sont des points d'eau convenablement distants les uns des autres, gîtes d'étape des convois. Malheureusement leurs maigres ressources permettent à peine à leurs habitants de vivre des jours misérables. Les bandes marocaines les mettent fréquemment à contribution et leur avoir est encore diminué.

Jusqu'à Igli, où le nombre des palmiers peut être évalué à cent cinquante mille, aucune oasis n'a de réelle importance. Celle d'Igli a même été supplantée par Beni-Abbès, oasis plus considérable en ressources, situé à une cinquantaine de kilomètres vers le sud. Notre influence s'est étendue jusqu'à Kersaz, à 100 kilomètres de là. Ces deux dernières oasis sont dans la Saoura. Le long du lit souvent à sec de la Zousfana, quelques bandes de terre cultivable, abritées par les palmiers contre les rayons d'un soleil trop ardent dessinent quelques jardins de dimensions restreintes. Des rigoles savamment combinées, des seguias, en permettent l'irrigation. Mais durant les chaleurs la sécheresse les envahit. L'hiver, les crues plus nombreuses envoient sans parcimonie leurs eaux bienfaisantes jusqu'au Touat.

Les Ksouriens de ces oasis n'en sont pas toujours les propriétaires, c'est une des causes des discordes qui trop souvent les ravagent. Ainsi les huit ou neuf cents palmiers de Feudi appar-

tiennent à des gens de Figuig; ceux-ci viennent les récolter et concluent leurs fermages en faisant parler la poudre. Figuig fut, jusqu'à ces dernières années, le refuge des nombreuses tribus Beni-Guil, Ouled-Djerrir et Doui-Menia qui brigandaient contre nos convois. C'était leur centre de ravitaillement. Les djichs y venaient se reposer quand, las de courir le bled et de guetter les isolés, ils voulaient profiter de leurs rapines. Figuig, encore légèrement mystérieux, environné de hautes montagnes, sauf vers l'est, donne au voyageur l'idée d'un repaire. Une muraille en pisé, haute de 5 à 6 mètres avec ses créneaux dentelés et ses contours irréguliers, lui fait une enceinte pittoresque. Au milieu paraissent, jetées pêle-mêle, des bâtisses d'une couleur uniformément jaunâtre, séparées par des ruelles ou par des groupes de palmiers. L'ensemble comprend sept ksours, dont les principaux sont Zenaga, Oudaghir et El-Maïz. Les jardins verdoyants qui les entourent contrastent violemment avec l'aridité avoisinante. La population, évaluée à une dizaine de mille âmes, compte des artisans de tous les métiers et de tout acabit. On y rencontre des brodeurs et des armuriers. Les Juifs exploitant les uns et les autres, vont colporter les produits de l'industrie locale. Il faut ajouter les nomades qui viennent y séjourner pour calmer leur conscience ou égarer nos soupçons. Figuig est, par sa position géographique et par sa situation matérielle, le seul point important d'une région improductive. Il n'est pas, à Beni-Ounif, d'officier et d'homme de troupe qui, voyant si près d'eux les murs de Figuig, ne regrettent avec amertume que ces lambeaux de territoire, soient pour eux fruits défendus, alors que la France étend son autorité sur de si larges espaces semés de cailloux et dépourvus d'avenir.

A l'ouest de la Zousfana, l'occupation du massif du Béchar nous a permis d'organiser des postes avancés qui protègent notre hypothétique frontière. Ben-Zireg et Colomb-Béchar sont desservis par le chemin de fer de pénétration. De ces deux postes sont envoyées des patrouilles et des reconnaissances afin de pourchasser les audacieux djichs et de les refouler au Talifet. La création des deux compagnies sahariennes de la Zousfana et du Béchar répondent à ce but.

L'existence de nos officiers y est féconde en périls et en aventures. Le moral des troupes est toujours en éveil dans l'attente d'une nouvelle randonnée. La fièvre du « tour de marche » les excite, réchauffe les cœurs et fait naître toutes les audaces. Mais elle ne peut empêcher de juger, comme il convient, la valeur économique du pays.

Un courant d'opinion existe en faveur de la pénétration saharienne. Des écrivains, des savants ont prêché que le désert était franchissable. Une voie ferrée drainerait vers l'Algérie tou le commerce africain Les Russes ont construit le Transsibérien et le Transcaspien, disent-ils, pourquoi les Français ne feraient-ils pas le Transsaharien? Et puis, des explorateurs avec des missions entières n'ont-ils pas victorieusement traversé le Grand Erg. Leurs entreprises ont réussi. Cela prouve-t-il que le chemin de fer soit possible et que le transit ultérieur soit en rapport avec l'argent dépensé? Et l'approvisionnement en eau nécessiterait le forage de puits problématiques. Etrange utopie de verser des millions dans le sable pour un but certainement beau en principe, mais impraticable en réalité. Mieux vaut donner à l'Algérie agricole cet argent qu'elle acceptera avec joie et qui lui permettra un magnifique essor. Pourquoi même ne pas songer à certains coins de France, comme ces régions désolées du midi où les ravages du phylloxéra, quand les inondations ne se mettent pas de la partie, ont détruit des fortunes et plongé des familles dans le besoin. L'opinion du docteur Decorse est marquée au coin du plus grand bon sens quand ce membre de la mission Congo-Tchad s'écrie : « Le Transsaharien ne nous apparaît que comme un mirage, ombre vagabonde que l'éloignement, le soleil et l'auto-uggestion grandissent et font flotter sur la terre africaine. »

O. de la Bourdonnaye,
Lieutenant au 4e cuirassiers.

LE « FAUST » DE BERLIOZ

L'Opéra de Paris vient de donner un festival au bénéfice des incendiés de Stamboul : le programme, qui ne comprend que des œuvres inspirées par le *Faust* de Gœthe, est un signe des temps, ou tout au moins un témoignage du goût public.

Autrefois, et jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle, quand notre Académie de Musique, — tour à tour royale, impériale ou nationale, — se proposait d'organiser une solennité, elle ne regardait guère que vers son répertoire : quelques scènes d'opéras, duos, cavatines ou grands airs, un finale avec les chœurs, un intermède dansé, voilà qui suffisait pour contenter l'élite des auditeurs parisiens; et l'on était pleinement satisfait si l'on avait pu comparer, durant ce concert théâtral, quelques chanteurs en renom, quelques cantatrices célèbres pour leurs roulades ou leurs appointements.

Aujourd'hui, le programme d'un festival, tout en s'efforçant de réunir les noms des chanteurs les plus en vue, semble s'occuper de la musique. On ne renonce pas encore à présenter le corps de ballet : même pour un seul soir, l'Opéra ne rompt pas facilement avec les habitudes de ses abonnés. Du moins, on accueille des fragments étrangers au répertoire du théâtre; on les choisit de façon qu'ils fassent un ensemble; on les groupe comme pour une leçon, une démonstration.

Quel signe des temps, à la vérité! Et quel curieux enchaînement de phénomènes : pour une fête de charité, afin de recueillir nos oboles et de les envoyer en Extrême-Orient, l'Opéra réunit sur son affiche un certain nombre de *Faust;* il fait des emprunts au *Faust* de Gounod, au *Faust* de Berlioz, au *Mephistofele* de Boïto; il joue une ouverture de Wagner et une valse de Liszt, recommandées par leurs titres issus du poème de Gœthe; — et ainsi, parce que des maisons ont brûlé à Stamboul, on nous invite à méditer sur Gœthe et ses traducteurs musicaux... Il faut croire,

d'après la faveur publique pour accueillir un tel programme, que les organisateurs ont justement apprécié le goût général pour ces auditions historiques et critiques. Quel signe des temps : ne savons-nous plus faire la charité, — et même ne savons-nous plus nous divertir, — sans un peu de pédanterie?

Ce programme en quelque sorte professoral, cette collection d'exemples, ne peut manquer de produire de fâcheuses méprises. Réunir des spécimens de différents *Faust*, c'est inviter à les comparer; c'est aussi, presque fatalement, les exposer à être mal jugés. Comparer des œuvres diverses, établir des *parallèles*, est un exercice assez facile. Cet exercice, où la rhétorique, l'abondance du vocabulaire jouent le plus grand rôle, était plus à la mode autrefois qu'aujourd'hui. Il ne manquait pourtant pas d'utilité, à la condition qu'on n'oubliât pas qu'il était surtout un exercice : il pouvait servir à rendre plus déliés, plus pénétrants, et aussi à exprimer avec plus de précision les divers sentiments éveillés par les œuvres mises en parallèle. Son danger, c'était de conduire à donner des rangs, et plus encore à ne pas admettre d'*ex-æquo*. Corneille et Racine, Raphaël et Michel-Ange, on les faisait concourir comme des élèves; et chaque juge, selon son goût, selon les idées générales qui lui agréaient le plus, assignait la première place à l'un ou à l'autre. En réalité, il sacrifiait un génie à l'autre, et l'on peut croire que n'admirant, ne comprenant pleinement l'un ni l'autre, il était injuste pour les deux.

A propos de ce festival des *Faust*, que servirait d'aller d'une œuvre à l'autre, comme Faust même, inquiet, inconstant, et entraîné par son guide infernal? Si l'on voulait comparer tous les opéras que le poème de Gœthe a suscités, combien d'œuvres ne faudrait-il pas étudier?

En Allemagne, autour de 1830, le *Faust* de Spohr fut célèbre. Sous le nom pris à Gœthe, le héros de la pièce était une sorte de don Juan militaire : princesses et paysannes ne lui résistaient pas plus longtemps qu'une forteresse; duels foudroyants, enlèvements, rondes de sorcières, philtres amoureux, rien ne manquait à cet hoffmannesque imbroglio. — Quant à la musique de cet excellent Spohr (qui a laissé un *Nonetto* où brillent, très discrètement, d'excellentes intentions), pourquoi ne passerait-on pas aujourd'hui auprès d'elle comme Berlioz, en 1843, passait déjà auprès de l'auteur même :

« Spohr dort;... ne le réveillons pas. »

Peu de jours après avoir laissé le vieux maître à son sommeil, Berlioz, à Leipzig, rencontrait un autre musicien qui méditait un *Faust* : c'était Robert Schumann. — Il est étrange, il est singuliè-

rement injuste qu'aucun fragment du *Faust* de Schumann n'ait été donné au festival de l'Opéra. Personne ne pourrait prétendre que le programme aurait perdu de l'intérêt si un morceau de Schumann avait remplacé un morceau de Boïto.

Les deux *Faust* à qui le programme fait la part la plus belle sont ceux de Gounod et de Berlioz. Nous ne les comparerons pas : de l'un à l'autre, il n'y a vraiment rien de commun. Certes, issus tous deux du *premier Faust* de Gœthe, ils présentent l'un et l'autre telles scènes dont la donnée est semblable. Par exemple, dans l'un et l'autre, le vieux philosophe appelle le diable, Marguerite chante une ballade du roi de Thulé, et Méphistophélès fait ricaner sa sérénade séductrice.

Ressemblances toutes superficielles. Gounod, en musicien adroit et quelquefois inspiré, s'est proposé de faire un opéra, et rien de plus. C'est quelque chose; mais cela n'a pas toujours un rapport très étroit avec la musique. Le *Faust* de Gounod, dans la forme où nous le connaissons, a été surtout combiné pour être agréable aux abonnés de l'Opéra sous le second empire. Ces abonnés, qui se plaisaient indéfiniment aux *Huguenots*, à *Robert le Diable*, à la *Juive*; qui avaient sifflé *Tannhäuser* et à qui bien des œuvres, démodées aujourd'hui, eussent semblé d'une audace intolérable; ces abonnés demandaient qu'il y eût dans un opéra tantôt une chanson à boire, tantôt une cavatine pour le ténor ou une *canzonetta* pour la chanteuse légère, tantôt un duo d'amour ou un chœur des soldats, tantôt un larghetto baigné de clair de lune et tantôt un défilé avec trompettes, tambours, bannières déployées, ou quelques gondoles portant des lampions, ou même quelques chevaux sortant de la coulisse leur encolure paisible, à l'instant où le rideau va tomber. Il leur fallait aussi un ou deux divertissements dansés.

Le *Faust* de Gœthe ne semblait guère destiné à être accommodé selon les exigences d'une telle esthétique théâtrale. Néanmoins d'ingénieux librettistes découpèrent, dans le *premier Faust*, un certain nombre de scènes et ils les versifièrent pour que le musicien pût écrire ici un air, là un duo, plus loin un chœur ou une cavatine. Il y eut même un ballet infernal, une *Nuit de Walpurgis* : ce *Walpurgisnachtstraum*, nullement sabbatique, fut très doux, très aimable, et du rose le plus pompadour.

Sans se rendre suspect aux musiciens les plus avancés, on peut commencer d'être équitable à l'égard de Gounod. Pendant quelques années, il vient de souffrir d'une injustice qu'il avait d'ailleurs parfaitement méritée : il avait eu trop de succès,

trop de vogue. Pendant quelque vingt ans, alors que le public, peu familier des concerts classiques, semblait tout ignorer de Bach, de Hændel, de Beethoven, de Mozart (sauf *Don Juan*), de Schubert, de Berlioz, de Schumann et de Franck, — pendant ces années où les seuls grands musiciens étaient les Meyerbeer, Rossini, Auber et Offenbach, c'était chose fort naturelle que l'on tînt Gounod pour un très grand musicien. Puis le goût pour la véritable musique se répandit : il fallut déposséder les maîtres de second rang et rétablir ceux du premier. Dans cette lutte, comme toujours, les coups portèrent trop loin : on exagéra le démérite de Gounod.

La Damnation de Faust est une œuvre d'art spontanée, sincère, écrite par l'auteur presque malgré lui et parce qu'il avait besoin d'exprimer ses émotions les plus intimes. La *Damnation* est le « reflet mélodique » de Berlioz.

Quelques années avant 1830, le *Faust* de Gœthe, — le *premier Faust* ou la tragédie de Marguerite — était une des lectures favorites des jeunes romantiques. René, Lara, Manfred, Hamlet, Faust, tous les héros qui posaient de pathétiques interrogations au destin, étaient les compagnons spirituels des Jeune-France. Alors, pour quiconque se piquait d'art, il fallait être byronien, dantesque, shakespearien. Berlioz, plus inflammable, plus « volcanique » que les autres, fut romantique avec délire, avec délices, et même avec une intermittente mais incontestable sincérité.

« *Faust*, *Hamlet*, Shakespeare et Gœthe! Les muets confidents de mes tourments, les explicateurs de ma vie! » Ainsi écrivait-il.

Dans son cœur, il nourrissait des tempêtes. Il s'entraînait à la douleur en relisant *Faust* et *Hamlet*. La traduction de Gérard (qui deviendra plus tard Gérard de Nerval) venait de paraître, entremêlée de prose et de couplets versifiés. Un jour, errant à travers la campagne, et se redisant les vers de Gérard, il les entend s'infléchir et se rythmer selon une mélodie étrange, capricieuse. Pour le Jeune-France épris de moyen âge, cette mélodie a un caractère « gothique ». Il la note : c'est la *Ballade du roi de Thulé*. Ainsi, en septembre 1828, fut trouvé, par un apprenti musicien de vingt-quatre ans, le premier fragment de cette *Damnation* qui ne devait triompher qu'après 1870.

De retour à Paris, Berlioz, encore inscrit au Conservatoire, composa de la musique sur d'autres strophes de la traduction de Gérard. En avril 1829, il les publia sous le titre de « *Huit scènes de Faust*, musique dédiée à M. le vicomte de La Rochefoucauld, aide de camp du roi... »

Les *Huit scènes de Faust* contenaient presque textuellement la moitié de la *Damnation*. Elles obtinrent tout le succès que les contemporains pouvaient leur accorder, c'est-à-dire aucun.

Les jours, les années passèrent; chaque heure apporta sa tourmente. « Volcanique », avisé, tiraillé entre les amours les plus véhémentes et les affaires les plus subtilement menées, suicidé (ou à peu près) au moins deux fois, exilé à Rome par un grand prix qui le fit rugir de la façon la plus romantique et la plus fashionable, remuant tout Paris pour le conquérir et même pour se marier, forçant les portes de l'Opéra et rejeté du théâtre après une des chutes les plus injustes et les plus éclatantes que l'on ait jamais vues, — proclamé « successeur de Beethoven » par Paganini, par le « virtuose infernal » qui s'agenouille devant lui, en public, et lui envoie un chèque de 20 000 francs, — quel temps lui restait-il, entre les courses pour organiser ses concerts, les dérangements pour assister au théâtre et rédiger de nombreux articles; quel temps lui restait-il pour reprendre ses *Huit scènes* et compléter, autour d'elles, une sorte d'ode-symphonie ou d'opéra de concert?

Dans ses *Mémoires* (ch. LIV), il écrit :

« Pendant mon voyage en Autriche et en Hongrie, je commençai la composition de ma légende de *Faust*, dont je ruminais le plan depuis longtemps. »

Il fit ce voyage durant l'hiver 1845-1846. De ville en ville, à la hâte, sans doute sur quelque calepin de papier à musique comme il avait accoutumé d'en porter, il nota les idées qu'il développerait plus tard et orchestrerait à loisir. De retour à Paris, repris par sa besogne de journaliste, par les mille tracas d'une vie difficile et même par une inauguration de chemin de fer (une cantate à écrire, à faire apprendre, et à diriger à Lille), ce fut encore cette fièvre, cette création haletante où les idées germaient avec une soudaineté imprévue et fantasque :

— Toujours à l'improviste, chez moi, au café, au jardin des Tuileries et jusque sur une borne du boulevard du Temple... *Orchestrer, tentative que je sentais devoir être irrésistible... Or ce travail m'eût absorbé complètement et eût ainsi interrompu le vagabondage de pensée dans lequel je me complaisais* [1]. Quand enfin l'esquisse entière de la partition fut tracée, je me mis à retravailler le tout, à en polir les diverses parties, à les unir, à les fondre ensemble avec tout l'acharnement et toute la patience dont je suis capable, et à terminer l'instrumentation qui n'était qu'indiquée çà et là.

[1] Cette phrase en italique provient d'un brouillon manuscrit. Berlioz la supprima dans le chapitre LIV de ses *Mémoires*.

Quant au livret, Berlioz l'avait combiné, comme il est naturel, en vue de sa musique. Il avait d'abord ses *Huit scènes* à utiliser. Relisant le *premier Faust*, il avait fait choix des autres *scènes* qui lui semblaient le plus à sa convenance, et, sur ses « indications », il avait prié un camarade de journalisme, Almire Gandonnière, de les rimer. Mais cet Almire Gandonnière était-il indispensable? Berlioz avait donc essayé lui-même « *de mettre en vers destinés à la musique différents passages de la traduction en prose française* [1] ».

En octobre 1846, la *Damnation de Faust* était terminée : tout de suite, il s'occupa de la faire exécuter. Malgré le plus habile lancement, ce chef-d'œuvre sombra dans l'indifférence générale. Il n'y avait plus de public à Paris pour cette traduction musicale et pittoresque d'une âme romantique. Aucun échec n'accabla autant Berlioz. A quarante-trois ans, en pleine maturité de génie et fatigué déjà par de longues luttes contre l'impossible, il venait d'avoir la preuve qu'entre lui et le public un abîme se creusait chaque jour plus large et plus profond. Et le malheureux grand homme, qui avait eu foi en son chef-d'œuvre, venait de se ruiner pour le faire entendre, deux dimanches, dans des salles presque vides.

L'auteur mort, l'œuvre s'est relevée : elle a conquis le public.

Après avoir subi les plus étranges commentaires, l'œuvre et l'artiste, libérés des polémiques, appartiennent à l'histoire. Pour faire connaître avec précision l'époque des romantiques et leurs états d'âme, peu de vies et peu d'œuvres sont aussi *représentatives* que celles de Berlioz. De tous les *Faust* suscités par le poème de Gœthe, aucun, mieux que *la Damnation*, ne peut nous montrer comment vivaient les sentiments, les idées et les images dans une âme d'artiste formée vers 1830.

La Damnation de Faust. — Première partie.

« Faust, seul, dans les champs, au lever du soleil. » Il erre, comme un héros romantique (Berlioz même), dissolvant son inquiétude dans les enchantements de la nature. Il aspire au calme, il prête ses désirs à l'indifférent décor des choses. Voici l'heure (selon son rêve) où pleure l'aurore, douloureuse d'éclairer ce qui vit, ce qui souffre; pourtant, c'est une aurore de printemps, et la lumière commence à sourire comme un espoir naissant... A l'orchestre, les altos mélancoliques, passionnés, méditent avec tristesse; leur voix rêveuse, attendrie, se dissout bientôt

[1] Brouillon inédit du chapitre LIV des *Mémoires*.

comme la pénombre sous la caresse du jour; ils abandonnent leur mélodie aux clarinettes idylliques, dont la voix est enveloppée, mystérieusement, par l'unisson limpide des flûtes énamourées.

Le vieil hiver a fait place au printemps,

chante Faust. Le jour se répand sur la plaine. Les sonorités, les couleurs s'avivent. Un long frisson passe sur tout l'orchestre, coulée lumineuse versée soudain sur les feuillages par le soleil qui surgit. Cette lumière réveille la brise. De légères gammes glissent sur les cordes du quatuor, *con sordini*. Et bientôt d'impalpables blancheurs flottent dans les hauteurs de l'air : les violons, quelques-uns seulement, et divisés, murmurent si faiblement que leurs notes semblent pâlir, hésitantes (trois contre quatre), frémissantes comme une brume où s'arrête la lumière.

Ah! qu'il est doux de vivre au fond des solitudes,
Loin de la lutte humaine et loin des multitudes...

Il s'abandonne, il jouit de s'oublier, de se perdre, panthéiste voluptueux, dans l'impalpable caresse du mirage universel... La brise, les oiseaux s'envolent; son âme appareille pour l'Inconnu... Et c'est comme le souvenir d'une mélancolie passée qui s'exhale par la voix ombreuse d'un cor nostalgique...

« De lointaines rumeurs, agrestes et guerrières, commencent à troubler le calme de la scène pastorale. » De lourds *pizzicati*, sourdement, grondent comme des pas qui approchent.

Ronde de paysans.

Nous les reconnaissons : Berlioz, avant 1830, encore élève du chevalier Lesueur, les avait déjà fait danser dans ses *Huit Scènes*. Croque-sol fantasque et génial, il avait déjà trouvé, à vingt-cinq ans, cet alerte *six-huit* sautillant, gambadant, où des accentuations, tombant sur des temps faibles, font comme un déhanchement rustique et goguenard. Vingt ans plus tard, il n'a qu'à simplifier la ligne mélodique et à donner plus de corps à sa couleur orchestrale. Quelle charmante sonorité, nasillarde, avec ces hautbois et clarinettes qui entraînent les battements essoufflés des cors poussifs... Joie lourde, mais que cinglent les sursauts du rythme.

Contraste, mélange des genres : ces vrais paysans, peints d'une touche grasse, ces rustres qui sentent la sueur et qui viennent s'ébrouer près des méditations lyriques du rêveur solitaire, voilà un effet qui séduit les artistes romantiques : ils y retrouvent quelque chose de l'imprévu, du décousu de la vie même. Par de tels heurts, ils croient rendre leur art plus semblable à la vérité...

Brusquement, comme Shakespeare, Berlioz transporte l'auditeur visionnaire dans « une autre partie de la plaine ».

Une armée s'avance.

Que fera Faust, mélancolique et impuissant, égoïste, rongé par le rêve? Quand les paysans sont venus, son âme s'est soulevée de dégoût : « Ils hurlent comme des possédés et appellent cela les joies de la danse... » Maintenant, voici les soldats...

Sourdement, pendant le récitatif de Faust, un trémolo mugit, farouche, plein d'épouvante : il n'éclate pas, il gronde, il s'accumule, de plus en plus sombre, comme un nuage vaste et lourd où s'accumule la foudre...

Tout à coup, un accord claque, bref comme l'éclair. « Les troupes passent, Faust s'éloigne. »

Son cœur seul reste froid, insensible à la gloire.

Faust, le rêveur, s'en va, souffleté par le vent des fanfares. Il s'en va, ainsi que l'inconsistant Hamlet quitte la vie quand arrive Fortembras, le conquérant.

Marche hongroise.

« En tête de leurs régimens, les Hongrois exécutaient cette marche sur une sorte de grand hautbois semblable aux *pifferi* dont se servent encore aujourd'hui les montagnards des Abruzzes. » Voilà, du moins, ce que Berlioz, renseigné sans doute par son camarade Liszt, met en note sur son manuscrit. Aussi le thème hongrois, exposé avec son timbre d'origine (timbre agreste, pastoral, comme il convient à des paysans soldats), est accompagné par les accords tranquilles, villageois, des bassons et des cors. Mais, déjà, toutes les cordes, en *pizzicati*, le cinglent, le fouaillent. Une deuxième fois, il repasse, identique : on croit voir un deuxième groupe de soldats, dans une parade. Et voici d'autres thèmes épisodiques : par deux fois, ils passent comme des groupes défilant deux par deux, soldats bariolés, fiers, juvéniles, étincelants.

Soudain, l'orchestre s'assombrit; les lignes ondulent, le rythme devient haletant : ce n'est plus une marche de fête, mais une course frissonnante, une chevauchée d'angoisse, qui se précipite vers un horizon confus où travaille la mort.

Rumeurs de combat. « Une note sourde de grosse caisse », longue et sinistrement faible, telle qu'un « lointain coup de canon », est jetée dans la « mêlée » et coupe tragiquement le thème héroïque de la marche. Ce thème, il voudrait s'élancer, mais elle le brise. Il reparaît, elle le brise encore. Il s'arrête... Mais il recommence la charge, obstinément. De toutes parts, inlassable, multiplié, il surgit et bondit, torrentiel. Entraînées

par lui, les masses de l'orchestre se ruent dans la fournaise, où tonnent les canons en coups précipités. Trombones, ophicléides, tubas, à l'unisson, « lancent le *fortissimo* si longtemps contenu »; altos, violons, luttent en triolets exaspérés. Et bientôt, du bouillonnement le plus tumultueux de la « mêlée furieuse », sort un thème triomphant, flamboyant, unique, car il a écrasé tous les autres : c'est le thème de Rakoczy, clamé, dans l'ivresse de la victoire, par toute la masse orchestrale.

Deuxième partie. — Dans le nord de l'Allemagne.

Faust, seul, dans son cabinet de travail.

Mélancolie, tristesse, désespoir. L'ombre, autour du chercheur impuissant comme dans son cœur, est lourde. Elle gémit, dans le grave des cordes, une plainte presque étouffée.

« Allons, il faut mourir... » Faust saisit la coupe de poison.

Frémissement de cloches... Des voix très douces, blanches comme des ailes de colombes, apportent ces mots de salut :

« Christ vient de ressusciter. »

Chant de la fête de Pâques.

C'est l'hymne que Berlioz, jadis dans ses *Huit scènes*, avait écrit. Dans la *Damnation* il le replaça, presque sans changements : il n'eut qu'à développer, à mieux mettre à l'effet ses intentions de naguère. Mêmes *pizzicati*, suggérant un frémissement de cloches lointaines ; mêmes élans d'enthousiasme et de délivrance, aux voix des femmes ; et, aux voix des hommes, graves et majestueuses, prosternées d'humilité, même prière douloureuse et résignée : elle se mêle aux sonorités sombres, voilées, des cuivres et des bois qui murmurent, sourdement, comme un orgue lointain.

— « O souvenirs », s'écrie Faust,

... O mon âme tremblante
Sur l'aile de ces chants, vas-tu voler aux cieux?

Les arpèges des violons ondulent; l'âme changeante de Faust, peu croyante, mais sensible, se caresse dans « la douceur de prier »; et de sombres pulsations, saccadées comme des sanglots... C'est Faust qui pleure, accablé sous le bonheur que la foi aurait pu lui donner.

Et voici que les voix et leurs bercements séraphiques se font plus lointains; les pâles lueurs des flûtes remontent, comme des sillages d'ailes, vers la lumière; on entend flotter, dans un au delà de mystère et de douceur, d'inaccessibles hosannas; le seul bruit terrestre est le frémissement des cloches qui s'évanouit dans un lointain vaporeux.

Aveu de Berlioz combinant son livret : l'hymne de Pâques, ainsi que dans le *Faust* de Gœthe, vient d'émouvoir le philosophe « maudit ». Mais Berlioz, en véritable latin, reste plus conséquent, plus logique que l'ondoyant dilettante de l'intelligence. Le Faust, que le musicien romantique anime de son âme même, est un héros 1830. Comme Berlioz, ce héros a été élevé dans le christianisme. Mais il se flatte, — en Jeune-France, en « bousingot », — de s'en être libéré. Au vrai, sa sensibilité exacerbée, malade (celle de Berlioz), ne résiste pas, dans les défaillances de l'orgueil, à l'apaisante douceur de la prière : son cœur douloureux souffre, malgré les rapides mirages du bonheur, de sentir en soi un vide immense, — le vide qu'emplissait autrefois (lorsque ce Faust-Berlioz croyait) l'au-delà chrétien. Le Faust de Gœthe, divers et insaisissable, reflétant des époques diverses de la pensée du poète protéen, se pique d'être panthéiste. Aussi, ému par le chœur de Pâques, il conclut : « La *terre* m'a reconquis, *die Erde hat mich wieder*. » Le Faust de Berlioz est plus logique; et aussi, en romantique fils de Chateaubriand, il prend une émotion d'artiste pour un effet de la grâce :

Mes larmes ont coulé, le *ciel* m'a reconquis[1].

Le ciel?... Trois accords des cuivres claquent dans l'air : Méphistophélès, le diable, apparaît.

— Qui donc es-tu? s'écrie Faust.

— Je suis l'esprit de vie et c'est moi qui console...

— Eh bien, fais-moi voir tes merveilles...

« Ils partent, » dit le livret.

Rapide, un trait des violons, montant et redescendant comme un monstre ailé, les emporte. Soudain, il plonge, avec ses deux voyageurs, dans un gouffre de tumulte et de bestialité :

« A boire!... »

Méphistophélès vient d'amener Faust dans la célèbre taverne d'Auerbach, à Leipzig.

Chœur des Buveurs.

Lourdement, cuivres et bois grognent un grossier refrain titubant. Des voix d'hommes répondent, ivres mais soutenues par le quatuor d'orchestre. Dialogue des buveurs avec les échos de la taverne : aux voix alourdies, grasses, gluantes, les hautbois nasillards et les bassons ronflants ajoutent comme la résonnance caverneuse des barriques vides.

— Qui sait quelque plaisante histoire?

[1] Sur la formation chrétienne de Berlioz et l'influence de Chateaubriand, voy. *la Jeunesse d'un romantique* (ch. II, *passim*).

Brander attaque une chanson.

Chanson de Brander (*le Rat*).

« Attention! une chanson de la plus nouvelle facture! » Ainsi Berlioz, par une épigraphe, annonçait, dans les *Huit scènes*, les trois couplets de Brander. De fait, le Jeune-France avait déjà trouvé, sauf de menus rehauts, la couleur hoffmannesque, la ligne goguenarde, les accents drôlatiques, qui conviennent à peindre les aventures de ce rat consumé par l'amour dans le fourneau de la cuisine. Rien n'est comique comme les sursauts du rythme, les brusques grognements des violoncelles et la lourdeur batifolante des bassons. Selon les mots en faveur près des romantiques, voilà qui a de la couleur, de la truculence, du ragoût et du galbe! Ces *pizzicati*, quelles amusantes chiquenaudes; et cette modulation, toute brusque, qui pirouette sur quatre doubles croches; et ces trilles, allourdis et gras, qui se traînent en boitillant comme le gros rat repu.

« *Requiescat in pace* », psalmodient les buveurs quand le rat est mort. « *Amen* », répond le chœur sur une cadence plagale. — « Pour l'*Amen*, une fugue! »

Méphistophélès avertit Faust (et les auditeurs) que l'on va voir

La bestialité dans toute sa candeur.

En effet, on va entendre une fugue.

Fugue sur le thème de la Chanson de Brander.

Selon Berlioz, les fugues sur le mot *Amen*, si fréquentes dans certaines musiques d'église, sont « le plus abominable et le plus indécent des contre-sens »; elles sont « un impardonnable outrage à l'expression musicale ». Ici, il se propose donc de faire la caricature de ces « hideuses pasquinades harmoniques, excellentes pour peindre une orgie de sauvages ».

A cette fugue, vociférée pour apaiser les mânes d'un rat, le diable répond par les couplets de la puce.

Chanson de Méphistophélès.

Une puce gentille,
Chez un prince logeait.

C'est, fidèlement adaptée, la badine satire imaginée par Gœthe : une puce, comblée d'honneurs et de titres par un prince, place dans tous les emplois ses parents et amis; ainsi tous les fonctionnaires, même les ministres, sont d'anciennes puces promues aux dignités : le peuple, piqué, dévoré par elles, « se gratte tout le jour »... En France, et hors de France, les auditeurs (qui ne sont pas fonctionnaires) trouvent cette satire fort spirituelle. La musique de Berlioz (écrite dès 1828) l'est aussi, à sa manière.

Sollicitées par le texte, voici de petites notes, piquées du bout de l'archet (des *ricochets*), qui font comme des sauts de puces; voici de rapides et brusques trémolos, des grattements rageurs; et, de nouveau, des agaceries de petites notes : elles sautent, elles sautent... Le chœur, bon enfant comme le populaire, se console par de formidables éclats de rire, d'être l'éternelle proie des parasites : il se promet, puissant et toujours dupe, d'écraser (la prochaine fois) les puces ministérielles.

> Assez! Fuyons ces lieux où la parole est vile,
> La joie ignoble, et le geste brutal,

s'écrie Faust. Ils quittent donc la taverne d'Auerbach.

Pour les ravir vers des lieux plus calmes, un trait de violon (le même qui servit déjà de lien entre deux décors musicaux), léger, rapide, bondissant dans l'air comme l'aile fabuleuse d'un hippogriffe, emporte les deux voyageurs.

Ils planent, à peine évadés de l'écœurante tabagie, ils glissent, dans les blancheurs frémissantes de l'air. On dirait qu'ils volent à la recherche de l'aurore. Autour d'eux, très douces, des tierces trillent sur les flûtes, sur les clarinettes, ou sur les chanterelles grésillantes. On croirait voir les voiles de la brume, où, par places, des lueurs roses tremblent et s'effacent, et reparaissent, semblables à des visions de sourires. De longues tenues de cor ondulent avec langueur; et l'amoureux murmure des cordes enveloppe le philosophe inassouvi, le sombre Faust, et le berce comme dans un idéal filet de caresses. Sur ses membres endormis glissent les effluves d'une musique voluptueuse : c'est comme un flottement de lueurs palpables, qui deviennent des baisers.

Air de Méphistophélès.

« Voici des roses », murmure Méphistophélès sur le sommeil de Faust. Ils sont dans une prairie, au bord de l'Elbe. La voix du démoniaque enchanteur se fait berceuse et douce; mais les sonorités qui l'accompagnent gardent quelque chose d'inquiétant, de suspect. On est charmé, et l'on frissonne, à entendre cette suavité diabolique. Ce sont des instruments à vents, très puissants, mais contraints à la douceur, et qui tremblent, *pianissimo*.

Songe de Faust.

« Dors..., dors... » Voix aériennes de gnomes et de sylphes. Dans l'incertaine lumière, des flûtes frémissent, lueurs voletantes. Et parmi cet enchantement de blancheurs, les « Esprits » évoqués par Méphistophélès enlacent le rêve de Faust dans leur murmure magique.

Leur chant, c'est presque le « Voici des roses », et c'est

presque déjà le thème du *Ballet des Sylphes* : tout cela était déjà contenu, plus ou moins indiqué, dans le *Concert des Sylphes* des *Huit scènes :* même subtilité aérienne dans l'échantillonnage des timbres et l'agencement des voix, — même ligne mélodique, toute de caresse et de suavité.

Dans ces délices, Faust, endormi, voit apparaître, pure et pâle comme une étoile dans l'aube, la fleur-femme de son rêve, Marguerite...

Effets de flottement et de blancheur... Il semble qu'on entende la lumière bruire dans la brume... Des gammes, presque imperceptibles, s'envolent comme des oiseaux silencieux... Les feuilles frémissent... Les harpes égrènent des notes liquides et scintillantes... Les voix, *smorzando*, se font plus légères, plus subtiles... Mais une sorte d'oiseau infernal, orfraie ou hibou inconnu, lance, des hauteurs de l'air, un *ppiu* de petite flûte.

Ballet des Sylphes.

Un joli thème de valse, — celui même de l'ancien *Concert des Sylphes*, dans les *Huit scènes*. Mais, depuis l'air *Voici des roses*, tout a préparé son épanouissement magique : ces thèmes apparentés, semblables à de longues variations (ou plutôt à des colorations diverses d'un thème unique), ils ne sont peut-être que d'ingénieuses et géniales combinaisons d'écriture; mais ils font un enchantement sonore. Venant après, le joli motif de valse en est transfiguré. Il fut sans doute, primitivement, le germe insoupçonné d'où toute cette musique s'est dégagée, efflorescente. Maintenant, quand il se montre après tout ce printemps de sortilège qui est sorti de lui, il éblouit par sa simplicité même.

Et quelle merveille d'orchestration! Quelle sonorité subtile, ténue, irréelle! Les cordes, à peine frôlées, font comme un bruit de pollen glissant sur une fleur ; les « notes harmoniques » des harpes, çà et là, tombent, cristallines, comme des gouttelettes de rosée se détachant d'un brin d'herbe. Et, sous ce bruissement, gronde, presque imperceptible, une implacable note de violoncelle, mystérieuse, lancinante, avec une douceur trouble et maléfique.

Soudain, épisode imprévu, très court... Puis la valse reprend, plus aérienne encore. Seules, quelques cordes continuent de bruire. Parmi les brumes flottant sur l'Elbe, « les sylphes, peu à peu, disparaissent ». La lancinante tenue des violoncelles n'est plus qu'un souffle, ou plutôt un souvenir de murmure. Les notes des harpes, dans ce bruissement presque silencieux, luisent comme de la poussière de perles. Une timbale, à peine heurtée par une baguette à tête d'éponge, rend comme une vibration sans bruit : ainsi les bourgeons floconneux tombent, neige dorée, des

saules en fleurs, et flottent, frissonnants, sur l'eau déserte, au milieu d'un immense paysage de solitude et de silence...

Fortissimo, sur les violons, une montée tournoyante :

— « Marguerite!... qu'ai-je vu?... » s'écrie Faust, s'éveillant en sursaut. « Cet ange, où le trouver? » L'orchestre, comme le cœur délirant de Faust, bondit et gronde.

— « Suis-moi », dit Méphistophélès.

Final. — Chœur de soldats; chanson d'étudiants.

Avec la rapidité des sortilèges, Faust et son guide infernal, quittant les rives de l'Elbe aux murmures « sylphidiques », arrivent près de la maison de Marguerite.

Comme par hasard, des bandes d'étudiants et de reîtres, chantant à pleine bouche, passent par là : en parfait contraste avec les sylphes, elles apportent à Berlioz un finale éblouissant.

D'abord, presque rien... Une suggestion de solitude et de ténèbres; dans le grave, sourdement, les cordes pincées battent un rythme lourd, massif. Le sol tremble sous les pas pesants d'une troupe en marche. A leur rythme, on croit les voir. Ce ne sont pas des soldats à l'allure martiale, mais des soudards, des mercenaires aventuriers, la rapière traînante, la trogne enluminée, sortes d'écumeurs de villes mises à sac... Quatre bassons, « grotesquement », grognent un unisson nasillard, au chromatisme suspect, vocifération gutturale et flasque d'un ivrogne qui n'en peut plus. Phrase étrange, cocasse, chancelante, avec des gestes mous et retombants... Mais le rythme de la marche la harcèle, la pousse, comme si les reîtres chassaient devant eux, à coup de bottes, un ivrogne récalcitrant; — phrase pittoresque aussi, évocatrice, elle suggère tout un décor médiéval (une sorte de vieux Nuremberg) avec des rues tortueuses, écrasées par les maisons aux ventres bombants et aux pignons denticulés, tout noirs, qui profilent leur crête en escalier sur l'obligatoire clair de lune allemand.

Villes entourées
De murs et remparts,

chantent les reîtres. Et les voici, en trois mesures, essoufflés. Tandis qu'ils reprennent haleine, les clarinettes dessinent une exquise arabesque, fantaisiste, fanfaronne, voletante... Les reîtres chantent trois autres mesures; et, pleins de vin, ils respirent. Les clarinettes se hâtent, avivées encore par les flûtes, de faire fuser leur arabesque étincelante...

Soudain, les étudiants.

Chanson fringante, pimpante, juvénile, malgré la toque de pédantisme que posent, sur sa tête blonde, les paroles latines :

Jam nox stellata velamina pandit; nunc bibendum et amandum est... C'est comme un défilé de masques : agaceries et taquineries de rythme, chromatismes narquois; sonorités spirituelles, carnavalesques; pizzicati fantasques, gambadants; notes piquées, si comiques, quand les bassons ronronnants et poussifs s'essayent à être prestes, notes si drôlatiques, si goguenardes, que les clarinettes, n'y pouvant tenir, rient à trilles déployés.

Les deux bandes, étudiants et reîtres, se rejoignent, se mêlent. Dans l'une de ces vieilles ruelles écrasées par l'encorbellement des maisons, elles chantent à qui fera le plus de bruit. Alors, les *silences*, les trous, ménagés par Berlioz dans chacun des chœurs, sont occupés par l'autre : ils s'emboîtent, tous deux, comme une série de tenons et de mortaises. Ce n'est plus qu'un même bloc, sonore et resplendissant : la réunion des deux chœurs, dont chacun s'exalte en luttant contre l'autre, atteint à une intensité de vie et à un fourmillement tumultueux, à un dynamisme sonore vraiment inconnus avant Berlioz.

Les reîtres et les étudiants, avec Faust et Méphistophélès parmi eux, s'éloignent. Les cordes, en pizzicati sourds et graves, tremblent comme le sol sous leurs pas. Et voici de nouveau, mais plus faible, l'étrange et titubant basson; sa phrase molle, incertaine, se cogne encore au rythme de la marche... Peu à peu, elle se perd dans l'éloignement, semblable au chant, mélancolique et grotesque, d'un ivrogne égaré dans les vieilles venelles pleines d'ombre.

Troisième partie.

La chambre de Marguerite. — Au loin, dans le crépuscule, les « tambours et trompettes sonnent la retraite ». Comme dans les *Huit scènes de Faust*, les cuivres font entendre, sur les remparts de cette ville allemande du moyen âge, la même sonnerie, qui est presque la sonnerie réglementaire de l'armée française. Mais Berlioz, par la poésie des timbres, fait oublier cet audacieux anachronisme. Quelques timbaliers, avec des baguettes recouvertes de peau ou à têtes d'éponge, scandent une marche aux sonorités étranges, lointaines, caverneuses : on croit entendre, passant auprès de remparts voûtés et de tours mugissant sourdement, ces hauts tambours de bois, ces caisses roulantes que l'on voit aujourd'hui sur les vieilles gravures hollandaises ou allemandes... Cette retraite, ce n'est presque rien. Mais, après les chœurs du finale tumultueux, elle suggère le repos confiant de la ville qui ferme ses portes. La nuit descend. La campagne est silencieuse. Tout est calme... Et Faust, tremblant d'amour, entre enfin dans la chambre de Marguerite.

Air de Faust.

« Merci, doux crépuscule... » Le quatuor d'archets, adouci, crépusculisé par les sourdines, enveloppe la voix de Faust et s'y unit : dans cette chambre virginale, une atmosphère de pureté pénètre le cœur du philosophe rasséréné. Idéale douceur, fraîcheur juvénile... Voici que passent, caresses impalpables, de pâles lueurs de flûtes, fluides, transparentes... Faust hésite... Il tremble, charmé, et inquiet. Les contrebasses frémissent, profondes et sourdes comme des pulsations d'angoisse : tant de modeste et d'insouciante suavité accable ce « maudit », ce René. Troublé par son bonheur même, il rôde, avec « une curiosité passionnée », parmi cette simplicité blanche. Alors, aux violons, c'est une lente gamme murmurante, onduleuse, très lente, apeurée d'être seule parmi tant de calme et de silence...

Trois accords des cuivres : voici Méphistophélès.

« Marguerite, dit-il, va venir. » Il s'esquive... Mais que Faust se cache... Elle paraît.

Berlioz, dans son *Traité d'instrumentation*, venait presque d'indiquer comment il orchestrerait l'entrée de Marguerite : « S'il s'agit de donner à un chant triste un accent désolé, mais humble et résigné en même temps, les sons faibles du médium de la flûte produiront certainement la nuance nécessaire. »

Sous la mélopée des flûtes plaintives et douces, les clarinettes chantent bientôt. « Ce beau soprano instrumental, écrivait-il encore, a la délicatesse, les nuances fugitives, les affectuosités mystérieuses... Rien de virginal, rien de pur » comme lui. Et les altos, en trémolos courts et frissonnants, tremblent, mélancoliques, angoissés.

Ainsi, dès les premières mesures, par les sonorités, les rythmes et la ligne de la mélopée, l'âme de Marguerite est musicalement exprimée. Ame pure, inconsciemment passionnée, rêveuse et prête à l'amour, l'attendant et tremblant de le trouver, — voilà ce que Berlioz (même sans le commentaire anticipé de son *Traité*) sait faire entendre aux auditeurs les moins prévenus. — Sa Marguerite, ainsi, ressemble fort à la Gretchen de Gœthe.

Ce soir-là, seule, troublée par la nuit qui vient, et pressentant peut-être qu'un malheur (ou son bien-aimé) est près d'elle, Marguerite se berce au souvenir de son rêve :

« En songe, je l'ai vu..., lui..., qu'il était beau... »

Enveloppante et chaude, la caresse passionnée des violons nerveux étreint l'innocente enfant; et leur grisante mélodie descend dans son cœur, prolongée douloureusement par les violoncelles languides. Les autres cordes, en sursauts de pizzicati,

tremblent sous cette caresse encore inconnue. Mais la douceur des flûtes et clarinettes, leur blancheur à peine émue, retiennent, sur la pécheresse prochaine, son nimbe virginal.

Le Roi de Thulé, chanson gothique.

Romantiquement, pour mêler les détails familiers et réalistes à son « opéra de concert », Berlioz indique que Marguerite « se déshabille et tresse ses cheveux;... rien ne l'occupe moins, dans ce moment, que les malheurs du roi de Thulé; c'est une vieille histoire qu'elle a apprise dans son enfance et qu'elle fredonne avec distraction. »

Ainsi écrivait, dès 1828, l'élève du chevalier Lesueur. Comme son maître, il commentait sa musique sur sa partition même; il conseillait à la chanteuse de rendre sensible, par une expression « uniforme », le « caractère simple et ingénu » de cette ballade « gothique ».

Quelque vingt ans plus tard, il ne changea presque rien à son essai. C'étaient déjà les altos, avant 1830, qui berçaient dans leur accompagnement onduleux, la voix distraite de Marguerite; et c'était aussi un alto solo, sur sa chanterelle aux notes tristes et passionnées, qui redisait son chant, par fragments, comme un écho mélancolique.

Evocation.

La scène change. Méphistophélès, devant la maison de Marguerite, appelle à lui les « Esprits des flammes inconstantes ».

Aussitôt Berlioz, multipliant les parties des violons divisés et des flûtes, donne l'envol à des essaims de petites notes papillotantes, phosphorescentes, à des étincelles ailées : des milliers de follets scintillants, voletants, traversent la nuit et la zèbrent de leurs lueurs clignotantes.

« Au nom du diable, en danse! »

Menuet des Follets.

Ce ne sont plus les *sylphes*, les esprits de l'air, glissant sur les rêveuses prairies de l'Elbe, pour charmer Faust : ceux-là, lui révélant Marguerite dans une vision d'aurore, avaient donné au docteur « maudit » une âme nouvelle, vierge pour l'amour. Maintenant, contrastant avec les enchanteurs, voici les

Follets capricieux aux lueurs malfaisantes.

Ils dansent un sabbat de maléfice autour de la maison de « l'innocente enfant »; ils grimacent parmi les sonorités sulfureuses des « ménétriers d'enfer ». Imaginations romantiques, hoffmannesques et shakespeariennes : après des sylphes, assez impalpables pour entourer l'aérienne Titania dans un cortège de

clartés papillotantes, voici venir des Follets torves, des larves nocturnes qui pourraient très bien, avec l'éventail poilu de leurs ailes membraneuses et onguiculées, raviver des tisons verdâtres pour les sorcières de *Macbeth*.

Sérénade de Méphistophélès.

Railleur, joyeux, et tandis que les cordes font gronder une quinte ronronnante, le Malin, l'Esprit d'ironie, « fait le mouvement d'un homme qui joue de la vielle ».

La sérénade est celle qui, accompagnée par une guitare, terminait les *Huit scènes*. A la mélodie (baissée d'une quarte) rien n'est changé durant le premier couplet. Et voici le même accompagnement d'arpèges espiègles. Ils ondulaient, jadis, sur le frêle instrument des galantes sérénades; maintenant, Berlioz, qui les subdivise, les confie au quintette des cordes. Guitare multiple, formidable, — mais non alourdie. Le rythme est cinglé avec autant de prestesse, « d'effronterie ». Guitare fantastique, faite de plus de soixante instruments, sa puissance d'entraînement est irrésistible : tant de cordes, et si vite, et si sonores, cinglent l'air... Sortilège du diable : la pauvre Marguerite, dans sa maison cernée par les follets, ne pourra guère y résister...

— « Disparaissez », commande Méphistophélès aux follets. Un trait rapide, piano, descend des hauteurs des violons jusqu'aux profondeurs sombres des contrebasses.

— « Silence! » continue le diable : « Allons voir roucouler nos tourtereaux. »

Marguerite..., elle dort, ignorant que Faust s'est caché près d'elle. Le même balancement des altos berce encore son sommeil confiant. Et l'on entend comme la voix intérieure de son rêve : elle murmure, hautbois nostalgique, la vieille ballade...

— « Grand Dieu! que vois-je!... est-ce bien lui?... »

Trio et chœur.

A peine éveillée, Faust l'enlace de son chant :

Ange adoré, dont la céleste image,
Avant de te connaître, illuminait mon cœur...

Amour qui s'avoue, en tremblant de bonheur; caresses multiples du quatuor qui prolongent les caresses de la voix... Les sourdines appâlissent la sonorité, la font lointaine; lueur incertaine d'étoile dans le crépuscule... Sortant des mirages du rêve, le voici donc, enfin... Elle le reconnaît. Il sait son nom... Elle-même a « souvent dit le sien : Faust!... »

— « Et tu m'aimais?... » demande-t-il.

— « Je t'attendais... »

Cri de bonheur et de triomphe...

Brusquement, Méphistophélès surgit :

— « Allons, il est trop tard! »

Un furieux allegro secoue l'orchestre entier. Les voisins vont venir, fuyez... Trépidant, un dessin de violoncelles, qui accroche au passage les altos ou les bassons, court partout dans l'ombre, comme une bande menaçante...

— « Adieu donc, belle nuit à peine commencée! » s'écrie Faust. Admirable chant, qui donne une émotion poignante. Mais les voisins de Marguerite, ameutés dans la rue, frappent à la porte :

— « A demain, à demain », crie Méphistophélès, brusquant les adieux.

Les amoureux surpris, au lieu de se séparer, attaquent un long finale à l'italienne. Le diable ne les bouscule plus, mais il joint sa voix aux deux autres : cela fait un trio, avec chœurs de voisins, pour finir brillamment.

Une fois passées les premières mesures (qui peuvent faire sourire, trop théâtrales), ce trio s'impose par son mouvement. Le bonheur, le délire désespéré de Faust; la joie sardonique de Méphistophélès qui tient ses victimes; les plaintes enivrées de Marguerite; mais surtout, secouant les voix, la hâte fébrile, infatigable de l'orchestre, l'irruption de la masse chorale, et une saute de rythme, imprévue, soudaine, comme une saute de vent dans un orage; — toute cette vie fourmillante, débordante, torrentielle, entraîne l'auditeur dompté. Résister, au nom de quoi que ce soit, est impossible. Finale à l'italienne, peut-on objecter avant ou après. Mais quand il passe, ce torrent sonore, on est roulé! Ce finale a une fougue, une jeunesse, un éclat, une force irrésistibles. Il vit, court, mugit et bondit; et il emporte tout dans son tourbillon.

Quatrième partie. — Marguerite seule.

Abandonnée, elle songe à Faust.

« Sentiment mélancolique et passionné », avait écrit Berlioz en tête de cette *romance*, qu'il reprend, vingt ans plus tard, dans la *Damnation*. Il n'y change presque rien : mêmes dessins à la mélodie et à l'accompagnement; même mélopée plaintive, pleurée par le cor anglais au timbre nostalgique; mêmes ondulations pleines de langueur; mêmes pulsations profondes et sourdes, où bat comme l'agonie de l'amour. Vraiment, avant 1830 et la *Fantastique*, le génie de Berlioz se manifestait déjà par une page immortelle : tendresse douloureuse, caresses d'un souvenir qui fait mal, larmes adolescentes, déchirements d'une âme toute neuve, si jeune, si ardente, si pleine de vie, qu'elle est bien près de sourire à la mort, toute cette crise de la vingtième année (cette crise à

la Werther) trouve ici une expression spontanée, sincère. Et Berlioz même, âme parfois si douce malgré son *rubato*, sut y répandre une suavité d'idylle, une blondeur rêveuse, féminine, et presque virginale.

« Il ne vient pas, il ne vient pas », murmure l'abandonnée.

Forêts et cavernes. — Invocation à la Nature.

Faust, seul avec sa pensée, romantiquement, cherche le calme au milieu des forêts. Il médite, il s'exalte, il se croit heureux. « Volcanisme ! » Il projette son âme, croit-il, jusqu'au cœur même du monde... Cette griserie passée, il retombe sur lui-même, et ne trouve que sa douleur, son ennui, son impuissance. Car le néant humain est moins obnubilé par le rêve que par l'action ou par l'amour. Or, ce Faust, pour mieux jouir de lui et de ses désirs, n'agit pas : une fois le désir évanoui, il ne trouve en lui que son âme vide, fatiguée, désespérée.

Héros romantique, frère de René, de Manfred, frère aussi de l'*Artiste* du *Retour à la Vie* et de l'*Harold* conduit par Berlioz dans une Italie mélancolique et orgiaque, — ce Faust, malgré tout, reste assez semblable au *premier* Faust de Gœthe. Celui-ci, avant 1830, était le « muet confident » du passionné Jeune-France et « l'explicateur de sa vie »; il lui apportait comme des formules pour les aspirations confuses de son être. Aussi, quand le compositeur, éprouvé par la vie, reprend la vieille traduction de Gérard et « met en vers destinés à la musique différents passages qui lui plaisent », c'est bien son propre cœur, son cœur de toujours qu'il exprime. Plus tard, il citera volontiers les vers de l'*Invocation*, car il y trouvera, malgré la diversité des heures, une des plus profondes et des plus constantes explications de lui-même :

Nature immense, impénétrable et fière,
Toi seule donnes trêve à mon ennui sans fin;
Sur ton sein tout-puissant je sens moins ma misère,
Je retrouve ma force et je crois vivre enfin.
Oui, soufflez, ouragans ! Criez, forêts profondes !
Croulez, rochers ! Torrents, précipitez vos ondes !
A vos bruits souverains ma voix aime à s'unir.
Forêt, rochers, torrents, je vous adore ! Mondes
Qui scintillez, vers vous s'élance le désir
D'un cœur trop vaste et d'une âme altérée
D'un bonheur qui la fuit.

Ces vers de Berlioz, très supérieurs à des vers de librettiste ordinaire, sont loin d'exprimer tout ce que Berlioz y sentait. Il faut les compléter, comme lui-même le faisait, par le cortège de ses émotions. Elles vivent d'ailleurs, palpitantes, éternisées par son génie, dans la musique de l'*Invocation*.

Mouvement « majestueux », solennel... La nature (pour le rêveur panthéiste) est le temple, plein de terreurs et d'enfantements prodigieux, où Dieu se révèle à la contemplation... De longues tenues modulantes, incertaines, ondulent avec une douceur angoissée; une timbale, sourdement, mugit comme un écho lointain, comme une pulsation de la terre... Soudain, torrentielles, bouillonnantes, montent et descendent des gammes aux sonorités caverneuses... Cataclysme orchestral; « trémolo frémissant »; éclats convulsifs, suivis d'accablantes torpeurs; échos maléfiques, qui répondent à la voix du héros « maudit » comme d'autres voix gémissant sous le monde qui s'écroule; cri désespéré de Faust, envol de toute son âme vers l'inaccessible;... brusque chute, écrasement d'ange foudroyé qui retombe, d'un impossible ciel, dans le chaos d'une création vouée au Malheur.

Page sublime, immortelle, unique peut-être. Aucune âme d'artiste, accablée par le spectacle des choses et privée des consolations de la foi, n'a jamais jeté de cris aussi désespérés.

Récitatif et chasse.

Méphistophélès, « gravissant les rochers », surgit. A Faust, qui exalte sa douleur dans les rêveries panthéistiques, il révèle de dures réalités : Marguerite, qui a empoisonné sa mère, est en prison et attend l'heure du supplice.

— « Feux et tonnerres! » s'écrie le docteur philosophe, empruntant l'un des jurons favoris de Berlioz.

Pour l'arracher au bourreau, le diable exige de Faust l'obligatoire signature.

« Ah! que me fait *demain* quand je souffre à cette heure », s'écrie Faust; et il signe sa damnation. — Coup de tamtam.

« A moi, Vortex, Giaour! »

A cet appel du diable, les chevaux de sortilège, « prompts comme la pensée », accourent. En selle! Ils emportent Faust et son guide infernal, non pas vers Marguerite, mais vers les abîmes damnés.

Course à l'Abîme.

Un rythme de galop, aux violons, précipite ses groupes de trois notes, telles que les trois bruits de sabots à chaque foulée. Les basses, pincées, scandent et fouaillent cette chevauchée vertigineuse. Un hautbois exhale une « plainte désespérée »; syncopes, altérations, brisent la ligne mélodique; cela pleure et gémit, cela sanglote : l'âme de Faust défaille au souvenir de Marguerite. « O pauvre abandonnée... » Les chevaux de l'enfer bondissent : derrière eux, plaines et montagnes disparaissent comme des visions inconsistantes.

« *Sancta Maria, ora pro nobis* »... Des paysans, à un carrefour, agenouillés devant une croix champêtre...

— « Prends garde à ces enfants, à ces femmes », s'écrie Faust.

— « Eh! qu'importe! En avant! » commande Méphistophélès.

Les voix reprennent : « *Sancta Margarita* »... Mais les chevaux rayent l'espace, éclairs démoniaques... Cri d'épouvante; les femmes, les enfants fuient... Les chevaux sont déjà loin. — Et Faust entend toujours retentir « la plainte désespérée »... Quand donc arrivera-t-il à la prison de Marguerite?

Soudain, trombones et bassons mugissent comme des monstres; ils sont là, hideux, grimaçants, ces fantômes damnés qui beuglent dans les ophicléïdes caverneux; les clarinettes glapissent, hululent... Quelles sont ces chouettes qui chuintent et que le galop ailé des chevaux infernaux ne peut même pas dépasser? Apparitions d'épouvante! De toutes parts, elles surgissent. Elles naissent dans l'air, phosphorescentes, visqueuses. Dans le sillage des chevaux maudits, elles piaulent et sifflent, elles ricanent avec des bouches humaines, et voici que leurs membranes onguiculées s'agrippent aux vêtements de Faust :

— « As-tu peur? » lui demande négligemment Méphistophélès; « Retournons ». Les chevaux ralentissent. — Ils « s'arrêtent ». Une cloche sonne. C'est le glas des trépassés. Marguerite!

Les chevaux repartent, vertigineux. L'horizon tremble, se convulse. Mais ces forêts, au lointain, qui se déplacent, qui approchent... Horreur! c'est une « ligne infinie de squelettes qui dansent »...

— « Hop, hop! » crie le diable, cinglant les chevaux,

Hop! Hop!... pense à sauver ta vie,
Hop!... et ris-toi des morts!

Le sol ondule et craque. Les cuivres fracassent des trilles formidables, comme si les cavernes, plissant leurs lèvres de rocs, ricanaient sataniquement. Sur un tamtam « suspendu par la courroie, deux timbaliers font des roulements ». C'est le tonnerre. Les hippogriffes l'escaladent... Soudain, ils retombent dans les gouffres de l'infini d'en bas. « Il pleut du sang. »

Triomphant, Méphistophélès appelle le peuple des démons :

— « Sonnez vos trompes, il est à nous! »

Pandæmonium.

Une infernale splendeur de sonorité. A tout l'orchestre, au chœur « aussi nombreux que possible », de brusques saccades, telles que des échappées de flammes hurlantes :

— « Irimiru Karabrao!... »

Quelle est cette langue? C'est la langue même des démons, ou

du moins c'est un fantaisiste esperanto, imité de Swedenborg...

Les bruits (non plus la musique), violents, formidables, se transfigurent. Cela vit et palpite; cela grouille comme des larves, cela resplendit comme la flamme. Les flûtes grincent, les cors gémissent; le rythme, pris de démence, gambade et grimace... Soudain, plus sinistres encore quand ils s'apaisent, les démons, comme s'ils s'approchaient de Faust avec une douceur narquoise, lui font cette confidence : « Mit aisko merondor, merondor mit aisko... »

Sursaut;... crescendo bref, tournoyant; les démons, dans leurs entrechats forcenés, miaulent et sifflent; des accords, arrachés en triples cordes, fouettent leur danse; les foudres du bruit se déchaînent; l'orchestre se rue dans un allegro trépidant.

Convulsion suprême... Bientôt, l'une après l'autre, les sonorités démoniaques se meurent, comme s'évanouissent des hallucinations maléfiques dès qu'elles sont touchées par la lumière purificatrice : « Alors l'enfer se tut... »

Court « récitatif choral », pour faire la liaison. — L'orchestre se repose... Et voici le ciel.

Le Ciel. Apothéose de Marguerite.

Un bruissement d'aurore... Lueurs, blancheurs nébuleuses... Des gouttelettes de lumière, égrenées par les harpes, frémissent et ondulent : est-ce des diamants de rosée sur des fils de la Vierge?... Ici, plus rien de terrestre; tout se transfigure dans cet éther impondérable où respirent les anges. Même le son des cordes est métamorphosé. Au-dessus des violons, à l'octave supérieure, quelques chanterelles indistinctes;... elles semblent ne plus chanter que les harmoniques des sons. Tout se sublimise, se subtilise; tout participe à une vie purement spirituelle, dans cette atmosphère sans poids où glissent, dégagées de la matière, les âmes bienheureuses.

Les voici. Elles s'approchent, précédées par des flûtes murmurantes. Avec les séraphins, elles « s'inclinent devant le Très-Haut », et l'implorent en faveur de la pécheresse.

Attente paisible, confiante. Parmi cette lumière harmonieuse, il ne peut y avoir que du pardon. Bientôt, en effet, des voix angéliques appellent Marguerite :

Remonte au ciel, âme naïve
Que l'amour égara.

Grave et touchante mélodie... Au-dessus d'elle ondulent, comme un vol séraphique, les tierces de deux violons soli, et, plus haut encore, d'autres tierces de deux autres violons soli : rien n'est aérien comme ces timbres semblables et

superposés. On ne sait plus à quelle hauteur de la gamme planent ainsi ces sons lumineux qui se dédoublent, vers les hauteurs, en mirages indéfinis. Perspectives nébuleuses et sereines, cercles superposés de blancheurs douces et de lumière pâle... Les lueurs limpides des flûtes transparaissent à travers les voiles diamantés que tissent les arpèges des harpes : on dirait que la Toute-Lumière se voile dans des blancheurs pour ne pas éblouir la pécheresse à peine sauvée. De toutes parts, autour d'elle, les anges innombrables unissent leurs voix au chœur des séraphins. Et cette suavité sonore, immense et très douce, emporte l'âme de Marguerite de plus en plus loin de notre monde de passions et de souffrances, jusque dans un ciel d'amour immuable et de béatitude.

Telle est cette œuvre d'art, si sincère, si spontanée jusque dans ces retouches qui ne furent qu'une laborieuse et longue gestation. Presque autant que Gœthe, qui eut besoin de toute sa vie pour écrire ses différents *Faust* (car il y voulait mettre les reflets de sa vie entière et en faire un microcosme), Berlioz, pendant vingt ans, et malgré la création d'autres œuvres, fit revivre son âme même, génialement, presque à toutes les pages de sa partition. Schumann seul, parmi les musiciens qui écrivirent un *Faust*, pourrait être rapproché de lui. Mais la comparaison serait presque stérile. Schumann d'ailleurs (si injurieusement oublié par l'Opéra dans ce Festival des *Faust*), Schumann s'inspira surtout du *second Faust*, et Berlioz du *premier*.

Le *premier Faust*, c'est-à-dire la tragédie de Marguerite, était encore le seul fragment publié par Gœthe lorsque le Jeune-France, en 1828, s'enthousiasma pour ce héros « qui lui ressemblait comme un frère ». Toute sa partition, malgré les retouches successives, porte la marque de ces années fébriles : c'est une œuvre 1830.

Il semble bien qu'elle sera aussi durable que les plus authentiques chefs-d'œuvre. Il lui a fallu un demi-siècle pour arriver au public, ou plutôt pour que le public arrivât jusqu'à elle : ce long oubli semblable à la mort, puis cette résurrection triomphante, voilà qui prouve une impérissable vitalité. Désormais sa pérennité semble assurée. Quels que soient les changements du goût et de la mode, la *Damnation de Faust* restera, grâce au génie de Berlioz, l'un des témoignages les plus pittoresques, les plus expressifs et les plus séduisants, de l'âme romantique, — et aussi l'un des témoignages les plus lyriques, les plus fidèles, des aspirations de l'éternelle âme humaine qui a le désir, le tourment de l'idéal.

Adolphe Boschot.

SA MAJESTÉ LA PUBLICITÉ

Nous avons assisté pendant la fin du dernier siècle au développement rapide et prodigieux d'une puissance nouvelle qui engloutit chaque année des millions. Certes, ce que l'on nommait autrefois l'annonce, la réclame, existait dans les temps les plus reculés. Mais l'art de s'imposer à l'attention du public a fait une fortune surprenante sous le nom de Publicité. Donnons immédiatement quelques chiffres pour établir l'importance de cette parvenue : on admet qu'il se dépense chaque année aux Etats-Unis de 600 à 1000 millions de dollars, soit de 3000 à 5000 millions de francs en publicité. La marque de savon Sapollio consacrait, il y a quelques années, 150 000 francs par an à sa publicité : elle est arrivée aujourd'hui à 5000 francs par jour. Une fabrique de rasoirs de sûreté a porté l'année dernière son budget de publicité à 1 250 000 francs. Un fabricant de stylographes dépense en annonces et réclames 500 000 francs par an. Thomas Beecham, pour ses pilules, a englouti 1 million de livres sterling, soit 25 millions de francs en annonces. Enfin, les grands magasins de nouveautés en Amérique, comme en Angleterre et en France, ne dépensent guère moins de 2 millions à 2 millions et demi chacun pour leur publicité par an. Arrêtons ce défilé de millions : mais beaucoup de souverains n'envieraient-ils pas la liste civile de S. M. la Publicité?

Cette puissance de la publicité qu'attestent les chiffres ne nous est-elle pas révélée d'ailleurs par mille autres indices? Ne s'étale-t-elle pas sous nos yeux, partout : non seulement sur les murs des villes, mais, hélas! jusque dans les montagnes de la Suisse, et des fjords de Norvège aux déserts de l'Afrique? Elle a enrichi les journaux et les magazines dont elle est devenue la ressource principale. Elle est une science qui a sa technique, ses règles fort compliquées, ses calculs presque infaillibles; un art qui utilise habilement toutes les ressources de la photogravure, de la lithographie, des dessins et des couleurs; un commerce qui fait vivre des milliers d'agents, de courtiers et d'employés. Bref, il y a entre la publicité et le boniment du charlatan des foires de jadis

la même différence qu'entre la diligence de nos pères et l'automobile d'aujourd'hui.

Aux curieux qui voudraient connaître l'enfance de la publicité et mesurer le chemin qu'elle a parcouru, je recommande la lecture de *César Birotteau*. Balzac nous y raconte comment fut « lancée » l'huile céphalique. Popinot, qui fabrique cette huile, emploie pour sa publicité une manière d'écrivain nommé Finot :

Dans cette campagne, Finot devina, lui le premier, le pouvoir de l'annonce dont il fit un si grand et si savant usage..., la maison Popinot triompha dans l'opinion grâce au famélique assaut livré aux journaux et qui produisit cette vive *publicité* également obtenue par la mixture brésilienne et par la pâte de Regnauld. A son début, cette prise d'assaut de l'opinion publique... valut l'invasion des mille ambitions descendues depuis en bataillons épais dans l'arène des journaux *où elles créèrent l'annonce payée, immense révolution.*

Immense révolution, en effet! On sait qu'aujourd'hui il est de tradition dans un journal de ne *nommer* que des maisons de commerce avec lesquelles on a conclu un traité de publicité. Encore, en général, on évite de publier leur nom en dehors des réclames directement payées. L'administrateur d'un journal exerce à ce sujet une surveillance rigoureuse et justifiée. En effet, la vente au numéro et les abonnements ne rapportent généralement aucun bénéfice; un journal vit de la publicité, il est naturel qu'elle soit pour lui sacrée. Il en était autrement au temps de Balzac et quiconque est au fait des usages actuels de la presse ne peut lire sans rire le récit des manœuvres de Finot :

Il assaillit le bas de toutes les colonnes finales aux journaux où il fit des articles en en laissant l'argent aux rédacteurs. Rusé comme un figurant qui veut passer acteur, alerte comme un saute-ruisseau qui gagne 60 francs par mois, il écrivit des lettres captieuses, il flatta tous les amours-propre, il rendit d'immondes services aux rédacteurs en chef, afin d'obtenir ses articles. Argent, dîners, platitudes, tout servit à son activité passionnée. Il corrompit avec des billets de spectacle les ouvriers qui, vers minuit, achèvent les colonnes des journaux en prenant quelques articles dans les petits faits, toujours prêts, les *en cas* du journal. Finot se trouvait alors dans l'imprimerie, occupé comme s'il avait un article à revoir. Ami de tout le monde, il fit triompher l'huile céphalique de la pâte de Regnauld, de la mixture brésilienne, de toutes les inventions qui, les premières, eurent le génie de comprendre l'influence du journalisme et l'effet de piston produit sur le public par un article réitéré. Dans ce temps d'innocence, beaucoup de journalistes étaient comme les bœufs, ils ignoraient leurs forces, ils s'occupaient d'actrices, de Florine, de Tullia, de Mariette, etc. Ils régentaient tout et ne ramassaient rien.

Ces temps d'innocence sont passés aujourd'hui. La publicité tient partout une trop grande place, représente des capitaux trop

considérables pour que son maniement ne soit pas soumis à des règles sévères. Nous voudrions essayer d'indiquer ici le rôle qu'elle joue dans notre vie moderne, l'influence qu'elle exerce sur l'industrie et le commerce. Mais pour la saisir et la caractériser dans les mille formes qu'elle revêt, il faut d'abord dégager son essence, voir ce qu'il y a de permanent et de capital sous ses manifestations infiniment variées que je renonce à décrire.

Voici la définition de la publicité que je poserais tout d'abord et que je vais essayer de justifier : *La Publicité fait que le nom d'un produit soit synonyme de la satisfaction d'un besoin de l'espèce humaine.*

Voyons comment elle s'y prend. Nous avons tous besoin de nous vêtir, de nous loger, de manger, de boire, de dormir. Nous désirons aussi satisfaire des besoins spirituels, lire, entendre de la musique, nous distraire, voir de belles choses, voyager, etc. Souvent, hélas! nous sommes malades, nous avons besoin de remèdes, de soins. Jusqu'à quel point connaissons-nous actuellement par leurs noms les objets propres à satisfaire ces besoins? Si nous allons chez notre tailleur nous commander des habits, il nous montrera des étoffes entre lesquelles nous choisirons d'après la couleur, l'épaisseur, l'aspect. Nous lui demanderons, par acquit de conscience, de nous en garantir la qualité : mais c'est tout. Nul de nous ne connaît le nom du fabricant et ne possède de renseignements techniques sur la confection de chaque étoffe. Songeons maintenant à garnir notre cave : nous commanderons les vins au marchand d'après les crûs : Pommard, Saint-Emilion, Barsac et les champagnes d'après les noms des fabricants et la classification des goûts, établie par chacun. Nous dirons, par exemple, du Moët et Chandon extra dry. Ainsi, voilà un *nom* synonyme de la satisfaction d'un besoin : celui de boire un verre de champagne. Au contraire, aucun *nom* ne se présente à notre esprit quand nous pensons à un pardessus bien chaud.

Allons au café : nous demanderons un sirop sans ajouter aucun nom; au contraire, la plupart des liqueurs et des apéritifs sont connus par leur fabricant qui suffit souvent pour les désigner; on commande, par exemple : un Pernod. Un dessinateur, dans une papeterie, précisera le numéro et la marque de crayons qu'il veut. Dans une épicerie, une cuisinière achètera certains produits à la livre et au litre, sans autre spécification; mais si elle veut des biscuits secs, des pâtes, etc., elle demandera certaines marques et on les lui livrera, tout pesés, dans l'empaquetage du fabricant. A une pharmacie, il nous sera possible, pour certains remèdes, soit de nous en remettre à la fabrication anonyme du fournisseur habituel de notre apothicaire, soit de lui demander des spécialités.

Ne poursuivons pas plus loin une enquête que chacun peut faire. Il nous suffisait de démontrer que, pour satisfaire certains de nos besoins, nous réclamons des objets en ajoutant un *nom* ou une *marque;* pour d'autres, nous ne spécifions pas. Ce simple fait a pour l'industrie et le commerce des conséquences infinies.

Supposons que les différents tissus nous soient connus comme les savons ou les champagnes, et que nous disions en entrant chez notre tailleur : « Vous allez me faire un complet de serge Durand, l'épaisseur n° 2, en bleu Prusse; puis un pardessus de molleton Dupont et un pantalon de « rayé Dubois ». La possession de ces noms par le public suppose que tous les tailleurs d'une certaine classe sont *forcés* d'avoir chez eux les stocks de Dubois, Dupont et Durand. Par voie de conséquence, ils chercheront à les écouler aux clients moins bien renseignés, qui s'instruiront à leur tour, propageant ces noms. Et les affaires des maisons Durand, Dupont et Dubois se chiffreront par millions.

Qui peut accomplir ces miracles pour les tissus comme pour les savons, les vins, etc.? la publicité seule; et il vaut la peine de rechercher comment elle s'y prend et quelles sont les conséquences de son intervention.

Elle établit, nous venons de le voir, une communication directe entre le fabricant et le consommateur, par-dessus la tête du marchand. Lorsque j'entre dans une boutique demander du savon de Pears ou de Sunlight, le débitant n'a qu'à me livrer ce que je réclame tel qu'il l'a reçu : je suis renseigné par la publicité sur l'aspect extérieur du paquet que l'on va me remettre, sur la marque de fabrique et même généralement sur le prix.

La publicité m'a même émancipé en une autre manière du détaillant. Elle m'a instruit. Une partie des réclames a, de nos jours, une forme didactique. Elle nous renseigne, en général, sur les qualités que doivent avoir certains produits et sur les manières de s'assurer de leur pureté. Nous lisons, par exemple, dans notre journal, le matin, l'énumération des caractères auxquels on reconnaît un bon cognac ou un bon cirage. Peu nous importe que la dissertation se termine par l'apologie d'une certaine marque : souvent nous y puisons des notions précises qui peuvent nous fournir des arguments ou un critérium lorsque le marchand nous propose d'autres produits. Nous ne sommes plus forcés de nous en remettre à lui aussi aveuglément.

La publicité diminue encore d'une autre manière le rôle des intermédiaires. Elle a fait connaître de la foule le nom du whisky Dewar, par exemple; elle a suscité, chez beaucoup de gens, le désir d'en boire; ils en ont demandé un verre au café où ils fréquentent. Le patron du café est maintenant forcé d'avoir cette

marque de whisky. Le même cas peut se produire chez le mercier pour une espèce de fil, chez le libraire pour une encre, chez le parfumeur pour un dentifrice, etc. Qui ne voit combien le rôle du commis-voyageur se trouve ainsi réduit? Le commerçant choisira immanquablement les produits du fabricant dont la publicité a agi sur le consommateur, quelle que soit l'habileté du voyageur qui passera prendre sa commande. Du fait même, infériorité presque impossible à compenser pour les industriels rivaux.

Les producteurs connaissent tellement bien le contre-coup de la publicité sur le marchand, qu'ils l'exploitent directement. C'est ainsi qu'une usine fabriquant des vernis, fait, dans des périodiques américains, une publicité intensive : ses annonces paraissent surtout sous forme didactique, énumérant les différentes sortes et qualités de vernis, la manière de les distinguer, l'utilité d'employer un bon vernis pour les voitures, meubles, devantures, etc. Or, le public n'achète pas directement du vernis; mais si l'on fait entrer dans la tête des consommateurs les idées propagées par cette publicité, il forcera son carrossier, son menuisier, son peintre, à employer cette marque de vernis. Ce principe trouverait une large application, de nos jours, pour toutes les fournitures et les accessoires de l'automobile.

Celui qui nous apparaît comme vendeur dans sa boutique est un acheteur pour le fabricant. Par sa publicité, l'industriel force le commerçant à prendre ses articles, puis il l'aide à les vendre. Le premier point est certes le plus important, mais le second n'est pas sans intérêt. Aussi voyons-nous les magasins s'emcombrer de réclames, de placards sur carton, verre, celluloïd, de petits objets envoyés par le fabricant pour populariser sa marque. Ou encore les détaillants recevront des catalogues tout imprimés qu'ils pourront distribuer dans leur clientèle et où ils n'auront à ajouter que leur nom. Quelques fabricants « dans le train » expédient à leurs clients les clichés de réclames toutes prêtes à paraître dans les journaux locaux, toujours après addition de l'adresse de celui qui les emploie et chez qui on trouvera le produit prôné.

Ces quelques observations suffisent déjà à montrer la multiplicité des moyens qu'emploie la publicité pour arriver à son but. Ce n'est pas sans raison qu'on parle d'une « campagne » de publicité. Il faut une savante tactique et le coup d'œil d'un général pour réussir le lancement d'un produit. Imaginons qu'une grande minoterie veuille lancer sa farine, — c'est-à-dire, suivant la définition que nous donnions plus haut, faire que le nom de X. soit synonyme de la satisfaction du besoin de farine qu'on a dans tous les ménages. La besogne de l'agent de publicité serait extrêmement facile. En effet, le produit dont il s'agit est d'une

demande générale. Il n'est pas une maison où on ne se serve de farine pour cent usages divers. Si donc une réclame intelligente pouvait amener, ne serait-ce qu'une maîtresse de maison ou bien une cuisinière sur cent, à demander dans les épiceries « une livre de farine X. » au lieu de « une livre de farine » tout court, cela représenterait déjà pour la fabrique une vente énorme. Pratiquement, un champ infini s'ouvre à l'agent de publicité; il peut donc engager des sommes considérables avec l'espoir que l'argent dépensé sera récupéré.

Remarquons, en passant, que ce serait une erreur de croire que la publicité doit profiter surtout aux nouveautés et aux articles bon marché. C'est pour les produits d'un usage courant, entrés dans les habitudes, et d'un prix assez élevé, que l'on arrive facilement à faire une publicité intense et cependant lucrative.

Pour imposer la farine X , la première chose à faire sera de lui donner une individualité bien marquée. Le nom devra être euphonique, sonore, facile à retenir, impossible à imiter. Les paquets ou boîtes renfermant la farine le porteront en évidence : les formes, couleurs, style des empaquetages seront personnels et au goût du jour. On doit pouvoir les reconnaître au premier coup d'œil dans un magasin et en garder un souvenir précis.

La farine X. ayant ainsi une personnalité bien marquée, il faudra la faire connaître au public : la campagne se subdivisera en plusieurs opérations distinctes si elle est vraiment menée dans le grand style des Napoléon de la publicité.

Une première classe de réclames, nous l'avons dit, sera didactique : elle enseignera au public comment se fait la farine, quelles sont les différentes qualités, les principaux modes de fabrication. Elle attirera l'attention sur l'importance qu'il y a pour la santé à ne consommer que de la farine de bonne qualité. En prenant la première venue chez un épicier, on risque de tomber sur un produit frelaté, très dangereux. Au contraire *une marque* garantit une fabrication soignée, lui donne une garantie en offrant une responsabilité.

D'autres réclames seront surtout persuasives. « Essayez diront-elles la farine X; elle est plus blanche, elle est plus fine, elle a meilleur goût, elle est plus riche en principes nutritifs, etc., etc., que toutes les autres. » Tantôt les arguments seront développés, tantôt résumés en une simple formule « X est la meilleure farine ». Mais toujours ces réclames fourniront un motif pour déterminer à acheter plutôt cette marque qu'une autre.

Enfin une dernière classe de réclames renoncera à agir sur l'intelligence ou sur la sensibilité du client pour se borner seulement à enfoncer dans sa tête de gré ou de force et à graver profondément dans sa mémoire le *nom* de la farine X. On suppose

qu'il a déjà été atteint par la publicité motivée, qu'il sait que X désigne une farine qui prétend être la meilleure : on l'obsède par ce nom répété par des affiches sur les murs, le long des lignes de chemin de fer, dans les journaux, sur des objets-réclame, dans les magasins, etc. Et l'action presque physique de cette insistance détermine souvent l'essai du produit dans un moment où aucun autre nom ne se présente à l'esprit...

Souvent un dessin, une forme de lettres, un assemblage de couleurs revenant toujours dans les réclames pour un objet le caractériseront plus que son nom. Ce sont ces signes qu'utilisera alors de préférence la publicité : mais le principe reste le même.

La campagne de publicité que nous venons d'esquisser pour une farine nous fournit un résumé des principaux procédés employés de nos jours pour le lancement d'un produit fabriqué : c'est l'espèce la plus courante de publicité, et c'est surtout à son sujet que se pose un problème des plus intéressants : la publicité est-elle profitable aux acheteurs? Ou bien au contraire doivent-ils la payer; se fait-elle au détriment de la qualité des objets vendus? Cette dernière opinion est la plus répandue en France, où la publicité apparaît comme quelque chose d'exotique, comme une importation qui répugne à nos qualités traditionnelles de goût, de mesure, de discrétion. Et tout le monde se raidit contre elle : nombreuses sont les personnes que vous entendez se vanter d'être inaccessibles à la réclame, de ne jamais se laisser guider par elle. Les meilleurs commerçants sont portés à donner comme preuve de l'excellence de leurs produits le fait qu'ils s'abstiennent de toute réclame. De même que le *Misanthrope*, ils veulent que la raison, leur bon droit d'équité, c'est-à-dire en l'espèce la qualité de ce qu'ils vendent et leur honnêteté sollicitent seules le public pour eux. Ils croiraient en faisant de la publicité non seulement déroger, mais avouer que cette nouvelle dépense sera compensée par des bénéfices illicites faits sur le client.

La publicité se présente sous des aspects si différents qu'il est bien difficile de formuler sur elle un jugement catégorique. On ne pourrait d'ailleurs démontrer ni qu'elle est utile au public ni qu'elle lui est nuisible. Peut-être, comme le disait Esope de la langue humaine, fait-elle le bien et le mal suivant ceux qui l'emploient et la manière dont elle est pratiquée. Si le public en est souvent victime elle ruine aussi quelquefois des industriels imprudents qui se laissent griser par elle. Il y a une publicité saine et une publicité malsaine : nous voudrions indiquer sommairement ici comment elles se distinguent.

Examinons d'abord les effets généraux de la publicité que nous

venons de décrire sur notre vie moderne et commençons par nous placer au point de vue de l'acheteur. Il tire incontestablement certains profits des campagnes de publicité ayant pour résultat de substituer un produit de marque à la fabrication anonyme. Lorsque nous achetons des substances chimiques dans une droguerie, des produits alimentaires dans une épicerie, au détail, nous ne pouvons savoir exactement la composition de ce qu'on nous remet à moins d'en faire une analyse. Certaines fabriques peu scrupuleuses établissent à bon compte des produits insuffisants ou franchement falsifiés. L'honorabilité du débitant, s'il nous est connu, est la seule garantie que nous ayons; encore lui-même peut-il avoir été trompé par des « voyageurs » indélicats.

Au contraire, si on nous livre, en paquet, en boîte ou en bouteille le produit dont l'individualité a été nettement affirmée par la publicité, nous sommes au moins sûrs d'avoir toujours la même chose pour le même prix. Si une fois nous avons déterminé la qualité et la composition exacte de ce qui nous est remis nous pouvons ensuite acheter les yeux fermés. Sauf de rares exceptions, des accidents, et des évolutions lentes, l'égalité de fabrication est certaine.

Nous sommes également délivrés du souci de vérifier le poids, de nous garer dans les pharmacies contre une erreur de bocal, ou contre une manipulation maladroite. La vente se fait plus vite, plus proprement, avec plus de sûreté.

Imaginons un instant que les différentes étoffes dont sont faits les habits d'homme nous soient connues par marques de qualité de fabrication, comme les crayons, par exemple : avec quelle rapidité, quelle sûreté se feraient les commandes chez les tailleurs, combien de charlatans et de commerces malhonnêtes seraient tués par la publicité que ferait un manufacturier consciencieux pour faire connaître et imposer ses produits classés et individualisés.

Mais, dira-t-on, qui nous garantit que cet article de consommation pour lequel on a fait toute cette publicité soit de bonne qualité? La marque nous garantit l'égalité de fabrication, de poids, soit : mais n'est-il pas vraisemblable qu'on a regagné tout l'argent dépensé en publicité par l'emploi de substances défectueuses, par une fraude quelconque?

Voici ce que répondent à cette objection les avocats de la publicité : « Vous supposez que, dans ses calculs, le fabricant règle son budget de publicité et le prix de ses produits de manière à trouver un bénéfice sur une seule vente faite à une seule personne. En effet, on peut bien admettre qu'à force de réclame, en assourdissant le public, en le circonvenant par tous les moyens, vous déterminiez un consommateur à faire l'essai d'un produit qu'il ne connaissait pas. Mais, si ce produit ne

correspond pas en réalité aux promesses faites, croyez-vous que personne se laissera entraîner à l'acheter une seconde fois? Vous pourrez dépenser des millions en publicité, l'acheteur qui a été dupé une fois ne se fera plus prendre. C'est un axiome que toute la publicité faite par affiches, réclames, etc., sert pour déterminer une première vente d'un article à une personne. Mais, à partir de ce moment, la qualité de l'objet vendu est la seule réclame efficace. »

Si l'on admet ce raisonnement et le calcul sur lequel il repose, on peut dire qu'on ne fait une publicité intense et prolongée que pour des produits de bonne qualité : parce qu'après avoir déterminé une première vente, on peut espérer avoir un client pendant dix ans, vingt ans, cinquante ans. La dépense faite en réclames, impossible à balancer par le bénéfice fait sur *une* vente, est largement compensée par l'acquisition de clients.

Mais, il y a naturellement comme contrepartie une publicité malhonnête complice d'une fabrication frauduleuse. Leurs calculs reposent, au contraire, sur une seule vente à chaque personne. Par cela même, elles sont condamnées à changer souvent leur terrain d'opérations et ne peuvent compter sur un succès bien prolongé. Lorsque nous voyons pendant des années un produit se maintenir par une publicité permanente et étendue, il est vraisemblable que l'établissement des comptes a tablé sur l'acquisition de clients et, par suite, implique une qualité honorable du produit célébré.

La publicité honnête peut du reste être lucrative sans que le consommateur en souffre. Voici un fabricant, dans une petite ville; il a trouvé un modèle d'agrafes qui se mettent facilement, ne se défont pas, ne déchirent pas l'étoffe, ne rouillent pas, assurent une bonne fermeture des robes, etc. Les qualités de ces agrafes les ont fait adopter par toutes les couturières qui les connaissent : cela ne veut naturellement pas dire beaucoup. Le fabricant se décide un jour à faire une campagne de publicité. Un agent ingénieux trouve une série de réclames mettant en lumière un petit ressort qui fait l'originalité de l'agrafe. La publicité est assez habile et intense pour que la phrase qui attire l'attention du public : « Vous voyez ce ressort? » mille fois répétée sur tous les murs devienne une sorte de proverbe. Dans tout le pays et bientôt dans le monde entier, des dames essaient ces agrafes, en demandent à leurs couturières. Les commandes vont affluer, la production de l'usine va plus que centupler. Qui ne voit que l'augmentation des frais généraux sera hors de proportion avec l'accroissement prodigieux des bénéfices? Suppose-t-on qu'à ce moment, le fabricant va livrer un produit de qualité inférieure? Il fera tout, au contraire, pour assurer son succès définitif, en ne

vendant que des articles irréprochables. Cependant, mécaniquement, la publicité se trouvera largement rétribuée par une augmentation des bénéfices.

D'après ces calculs, les industriels qui ont un véritable intérêt à faire une publicité intense, sont ceux dont la fabrication est bien assise, dont les produits sont d'un usage général, d'un prix assez élevé et d'une qualité supérieure. D'abord la réclame sera facile à organiser et à composer. Il ne faut pas croire que ce soit un mince talent que de rédiger de bonnes annonces. Pour avoir vraiment une action sur le public, elles ne peuvent se contenter d'expressions laudatives et admiratives. Toute bonne réclame renferme ce qu'on appelle *un hameçon*. C'est quelque détail topique, quelque argument de fait, quelque particularité bien caractéristique qui frappe l'esprit par sa précision même. Naturellement, cela est facile à trouver pour un objet d'une qualité vraiment supérieure. On verra du premier coup d'œil dix points bien déterminés où la comparaison avec les rivaux est à son avantage. Il faudra habituer le public à porter tout de suite son regard sur ces points quand il achète des produits similaires. Une fois entrées dans la tête du consommateur, ces notions travailleront en faveur de l'article qu'on veut lancer. Voilà la vraie publicité.

Il est plus facile de déterminer le public à payer un prix assez élevé pour un produit de qualité vraiment supérieure, que de lui faire préférer un article médiocre à un autre article médiocre, de même prix et peu différent comme aspect et caractéristiques. Il est facile d'étendre la vente d'un objet dont l'usage est courant et qui répond vraiment à un besoin.

Science par certains côtés, la publicité est par d'autres un art qui demande des dons assez rares. C'est une œuvre de persuasion : elle doit savoir utiliser tous les penchants de la nature humaine, faire appel à l'intelligence et aux sens. La vue d'un objet précieux, ou quelque produit appétissant fait naître aussitôt en nous une tentation. La bonne annonce doit pouvoir, au besoin, provoquer le désir, suppléant au témoignage direct des sens : inutile de dire que la photographie a facilité beaucoup sa tâche.

J'ai lu un traité de publicité où l'on nommait Pierre l'Ermite parmi ceux qui auraient fait une fortune dans l'annonce moderne, parce qu'il possédait le don d'entraîner les foules !...

Il faut mille ruses et l'emploi de tactiques bien différentes, suivant les cas, pour adapter aux besoins du commerce les formes usuelles de la publicité. Nous avons examiné jusqu'à présent le cas type, le lancement d'une marque ou d'un produit ; mais il existe des variétes qui ne sont pas sans intérêt.

Prenons par exemple les annonces des grands magasins. Elles

présentent tout d'abord cette particularité que l'on est aussitôt renseigné sur l'effet qu'elles ont produit dans le public : souvent un fabricant peut se demander dans quelle mesure telle ou telle réclame a profité à sa maison. Mais lorsqu'un magasin annonce une vente pour tel jour, il peut mesurer le soir, par l'affluence du public, le succès de sa réclame. Il a donc aussitôt les plus précieuses indications, pour l'avenir, sur le style qui rend le mieux, sur la diffusion de tel ou tel organe.

La caractéristique de presque toutes ces annonces, c'est d'offrir une série d'équations. Elles décrivent, avec dessin à l'appui souvent, un objet et indiquent le prix de vente. D'un côté, une évocation habile d'un article évidemment désirable ou utile, souvent indispensable; de l'autre côté, un chiffre. Par définition, la description de l'objet doit éveiller dans l'esprit un prix supérieur à celui qui est écrit de l'autre côté du signe « égale ». On a alors le sentiment d'une disproportion à l'avantage de l'acheteur. Savoir habilement établir toutes ces équations est un talent : du reste, chaque rayon d'un grand magasin fournit au service de publicité toute une série d'occasions et c'est là que s'opère le triage et que les meilleures sont choisies.

Une variété très voisine de publicité est pratiquée par les maisons qui se font une spécialité des commandes par correspondance. C'est là que la persuasion joue un grand rôle : on offre l'article décrit contre l'envoi d'une certaine somme. Il ne s'agit pas là de créer pour une marque ou une maison une notoriété dont les heureux effets se feront sentir plus tard, de répandre des idées utiles : il faut déterminer une résolution immédiate : si elle n'est pas prise, l'annonce a été inutile. En revanche si une réponse vient, ce serait une erreur de croire que le profit est limité au bénéfice immédiat, réalisé sur l'objet offert.

On possède désormais *le nom* de quelqu'un qui est accessible aux arguments des annonces, qui est prêt à acheter les articles qu'on lui offre s'ils lui semblent avantageux. A ce client, on enverra successivement toutes les circulaires, toutes les réclames, tous les catalogues qui seront publiés par la même maison. Il arrive même souvent qu'une liste de noms est vendue par un commerçant à un autre qui ne lui fait pas concurrence directe. Le prix de ces listes est assez élevé : on admet que quelqu'un qui a acheté une montre sur le vu d'une annonce sera assez disposé à se procurer de la même manière un livre ou un objet d'art.

Arriver au contact du public, c'est toujours la préoccupation des organisateurs de réclames. Ils emploient, pour se renseigner sur l'effet de leur publicité, des moyens assez simples. Presque toujours, l'annonce d'un produit renferme une invitation à écrire

au producteur. On provoque les lettres en offrant un spécimen, un catalogue, un livre, une prime, etc.

Ces lettres renseignent le producteur sur les goûts de sa clientèle d'abord puis sur les débouchés qui s'offrent pour ses produits dans telle ou telle ville. D'une personne qui écrit on peut conclure que cent autres pensent de même sans le dire. Enfin, le fabricant s'en sert vis-à-vis des marchands qui n'ont pas en magasin ses produits. Par la liste de ses correspondants, il peut prouver qu'il existe une demande pour sa marque dans tel endroit et qu'un détaillant habile l'offrirait à ce public.

Du même coup, par un système de « clefs », les lettres indiquent la valeur de chaque organe de publicité. Les annonces invitant à écrire donnent toutes une adresse : or, cette adresse est libellée différemment dans tous les journaux, revues, catalogues, etc., où elle paraît. Tantôt on change le numéro de la rue, tantôt on ajoute un prénom à un des noms qui y figurent, bref, on fait en sorte qu'il y ait une marque distinctive pour chaque publication. Lorsque les lettres arrivent, elles sont triées et classées suivant ce signe : on voit aussitôt quelle publicité rend le mieux.

D'autres fois, l'annonce renferme un bon à détacher et à envoyer qui, lui aussi, sert naturellement de clef. L'emploi de tous ces moyens d'atteindre et de suivre le client caractérise les petites campagnes de publicité plus serrées et plus minutieuses que les énormes lancements où l'on couvre d'affiches tout un pays et où l'on veut imposer un nom à coups de millions.

Tel est le réseau de combinaisons ingénieuses qui nous enserre chaque jour. Nous avons peine à nous imaginer les transformations profondes qu'a provoquées la publicité dans notre vie de chaque jour; il est difficile de prévoir où s'arrêtera son action. Quoi qu'on en pense, on ne peut nier que ce ne soit une force qu'il importe de connaître. Le but de ces quelques notes était de permettre d'en suivre plus facilement le jeu.

J. Arren.

REVUE DES SCIENCES

Le progrès dans les édifices du culte : L'électricité à l'église. — Eglises d'Allemagne. — A Berlin, à Potsdam, etc. — Eclairage intensif aux filaments métalliques. — Applications électriques. — La manœuvre des cloches. — Souffleries des orgues. — Remontage des horloges. — Conclusions. — Anthropologie : Découverte de deux squelettes fossiles en Dordogne. — La femme fossile de l'Abri-sous-Roche du Moustier de Peyzac. — Haute antiquité. — Plus vieux que les ossements de l' « homme de Menton ». — Autre découverte. — Le squelette Neanderthaloïde. — Sépulture d'adulte. — Les plus vieux fossiles humains du globe. — Chimie : Rubis et saphirs artificiels. — Les vieux rubis. — Une découverte : les saphirs. — Pierres fines de toute beauté. — Alumine cristallisée. — Alumine amorphe. — Fabrication correcte du saphir oriental. — Mines : La station de Liévin. — Comité des houillères de France. — Laboratoire et galeries. — Expériences sur la combustion des poussières de charbon en galeries. — Dangers de la dynamite. — Poudre de sûreté. — Nécrologie : A l'Académie des sciences. — Albert Gaudry.

Beaucoup de personnes s'imaginent encore que c'est avec intention que l'on a proscrit dans les églises les applications les plus modernes et notamment celles de l'électricité. On n'aimerait pas ce qui peut déranger la tradition. Voilà une opinion absolument fausse et contre laquelle il convient de réagir. Il y a longtemps qu'en matière d'ornementation, d'éclairage et de chauffage, le progrès a pénétré dans les temples chrétiens. Et c'est même parce que l'on est bien au courant partout des nouveautés que, en apparence tout au moins, on ne peut adopter partout les plus récents perfectionnements de la technique industrielle. Certes, l'électricité peut rendre de très grands services dans les églises et, en effet, on a été la chercher dans ce but. Mais ici comme ailleurs, il convient d'aller pas à pas, sans dépasser les ressources dont on dispose. Or, par suite même de la loi du progrès, on a, dans de nombreuses églises, fait des installations perfectionnées qui suffisent aux besoins du culte. Le gaz, par exemple, avec ses manchons incandescents, a fourni de

très bons résultats. Pourquoi aurait-on brusquement changé ce dispositif pour un autre qui n'aurait pas été sensiblement meilleur? Partout, au point de vue industriel, on ne se décide à opérer des transformations que lorsqu'elles sont à la fois utiles et économiques et même nécessaires.

C'est ce qui est survenu surtout en Allemagne où l'on a surveillé de près l'application de l'électricité pour l'éclairage, la mise en marche des soufflets d'orgue et les sonneries de cloche. Entre autres, la Société Siemens Schuckert a aidé considérablement à l'organisation des progrès électriques. Elle a mis hors de doute qu'il y avait grande économie et avantages à aller puiser le courant dans les usines génératrices bien plutôt que de construire dans ce but spécial des usines nouvelles. Les canalisations se placent dans les sous-sols et sont très bien masquées dans l'église même, au moyen de tubes d'acier.

Saint-Jürgen, à Kiel, est aussi éclairée électriquement. Mais comme type, nous pouvons choisir Sainte-Marthe, à Berlin, où brillent au moins 200 lampes. Ces lampes n'ont plus déjà le filament classique au charbon, mais le filament au tantale, un des derniers qu'ait imaginé l'industrie à l'époque de la pose. Ces lampes se distribuent comme suit : lustre principal dans la nef, 48 lampes; jubé, 54 lampes; chœur, 7; transept, 52; chaire, 2. D'autres brillent dans les parties latérales et dans les couloirs.

Les lampes à filaments métalliques ont d'autant mieux leur application ici qu'elles brillent simultanément, et qu'en les mettant en série il est facile de les utiliser économiquement avec leur voltage le plus convenable. Cet usage est plus gros de conséquences qu'on ne le supposerait tout d'abord. Ainsi, à Sainte-Marthe, de Berlin, on allume 200 lumières de 25 bougies; les lampes à filament de charbon consommeraient 17,50 kw. Avec les nouvelles lampes, la puissance absorbée est réduite de 60 pour 100. Par heure d'éclairage, l'économie provenant de la consommation moindre d'énergie électrique atteint donc 5 à 6 francs, en ne comptant le courant qu'à 50 centimes le kilowatt-heure [1].

L'éclairage des églises est donc commode, facile et économique. Mais l'introduction du courant électrique dans l'église permet aussitôt de commander mécaniquement les sonneries et les soufflerie d'orgues. A Saint-Sauveur, de Potsdam, une petite dynamo est actionnée par le courant; la machine tourne à près de

[1] L'*Electricien* de MM. de Soye, éditeurs, n° 912.

1000 tours par minute et donne 6 chevaux, largement suffisants pour faire resonner les cloches.

En ce qui concerne la soufflerie des orgues, on se sert d'un ventilateur également actionné électriquement. L'organiste a sous la main le levier de commande et la machine lui obéit facilement. On préfère encore faire fonctionner le ventilateur indépendamment, pour que l'artiste soit déchargé des soins du mécanisme. A Potsdam, l'orgue comporte 42 tuyaux et est pourvu d'une soufflerie dont le moteur de 5 chevaux marche à 1400 tours à la minute.

Enfin l'électricité introduite à l'église permet aussi le remontage des horloges, petite application, sans doute, mais encore bien commode.

On voit donc que lorsque les circonstances s'y prêtent, on n'hésite pas à offrir l'hospitalité à l'électricité dans les églises comme on le ferait dans une usine aux simples applications industrielles.

Il est toujours intéressant de mettre la main sur les premières traces de l'humanité. Le 1er octobre 1905, M. Emile Rivière découvrit un squelette humain quaternaire dans l'Abri-sous-Roche du Moustier de Peyzac, en Dordogne. Ce squelette humain préhistorique était celui d'une femme. Les fouilles complètes n'ont pu être faites qu'au mois d'août de cette année, grâce à la commission des recherches scientifiques et l'âge du gisement a pu être déterminé avec certitude. Le sol était parfaitement vierge de toutes recherches, il n'avait jamais subi aucun remaniement. La composition du terrain était bien la même jusqu'à la profondeur de $1^m,15$. Partout un peu de matières charbonneuses, des cendres et de minuscules fragments d'os. La faune est des plus rares. Comme débris, une molaire de *Rhinocéros* Merckü, des os de *Bos primigenius* et de *Cervus Elaphus*, d'un rongeur du genre *Lepus*. Puis quelques outils de silex taillés, sans contestation possible chelléo-moustériens.

Le squelette est celui d'une femme adulte à qui le tibia, par sa longueur de 0^m, 30, assigne une taille de 1^m, 60. Il est à peu près entier, car les seules pièces qui manquent sont six vertèbres, quelques os des pieds et des mains et un péroné. La tête est entière, les mâchoires supérieure et inférieure munies de presque toutes leurs dents sont maintenues écartées par un bloc de terre bréchiforme.

Le squelette était complètement étendu sur le dos à 0^m, 55 au-dessous de la surface du foyer, les bras le long du corps, la tête au même niveau que celui-ci.

Cet Abri-Bourgès, du nom du propriétaire du terrain, est fran-

chement quaternaire de l'époque chelléo-moustérienne. On peut donc dater exactement l'âge du squelette du Moustier. Et c'est là son intérêt. Ce squelette est d'une période des temps primitifs de l'humanité plus ancienne que celle des six squelettes humains trouvés déjà par M. Rivière de 1872 à 1875, en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, plus ancienne notamment que le squelette dit « homme fossile de Menton », découvert toujours par M. Rivière, le 26 mars 1872, et qui se trouve aujourd'hui dans la galerie d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Le squelette du Moustier est aussi, de par son âge chelléo-moustérien, le plus ancien des squelettes humains fossiles trouvés entiers en France.

Mais voici qui va singulièrement confirmer l'opinion de M. E. Rivière sur l'antiquité du squelette de l'Abri-sous-Roche du Moustier. Revenons un peu en arrière. On découvrit en 1856 un squelette humain de l'époque quaternaire à Neanderthal, vallée de Neander, entre Dusseldorf et Elberfeld, dans la Prusse rhénale. Ce squelette appartenait non seulement par son gisement géologique, mais aussi par ses caractères anthropologiques à une race extrêmement ancienne. Le crâne, dont on ne possède que la calotte, est du type dolichocéphale le plus pur (tête très allongée d'arrière en avant), et la désignation néanderthaloïde ou race de Neanderthal a été adoptée pour désigner cette race humaine la plus primitive qui ait habité nos contrées. On en a trouvé en Europe quelques spécimens rarement entiers.

Or, il y a quelque temps M. O. Hauser découvrait, au mois d'avril, dans un gisement contigu à celui qu'avait exploité M. Rivière, un squelette d'homme contemporain du squelette de femme déjà mis au jour. D'après M. le Dr Klaatsch, ce squelette appartient certainement, par ses caractères anthropologiques, à la race neanderthal; puissant développement des arcades sourcillières, robustesse extraordinaire des maxillaires et grosseur considérable des dents. Les dents de sagesse ou troisièmes molaires sont encore dans leurs alvéoles et la mâchoire présente un prognathisme accusé.

L'âge de ce squelette est bien daté aussi par les instruments en pierre qui l'environnent et par les ossements de grands mamifères et, notamment, du *Bos primigenius*. Les silex sont du type acheuléen et moustérien. Enfin la position de la tête fait croire ici à une véritable sépulture, car sous la tête se trouvaient disposées avec ordre des plaquettes en silex. L'individu était dans l'attitude du sommeil, le bras droit replié sous la joue.

Avec le squelette de l'Abri-Moustier, c'est bien la première fois que la race neandertholoïde est découverte dans la Dordogne. Le crâne du squelette Moustier n'offre pas, il est vrai, tous les caractères neandertholoïdes. Mais, il faut noter que le premier crâne est féminin et le second masculin. Or, d'après MM. de Quatrefages et Hamy (*Crania Ethenica*), précisément, il y aurait des différences dans la première race humaine fossile entre le type masculin et le type féminin. On peut donc avancer que ces deux squelettes sont bien contemporains.

Le squelette découvert par M. Hauser offre encore un intérêt particulier. Il est manifeste qu'il y a eu sépulture, ensevelissement intentionnel, parce que l'on a trouvé derrière la tête des plaques de silex disposées avec ordre. Or, d'après MM. G. et A. de Mortillet, on n'enterrait pas pendant les temps paléolithiques; c'était tout à fait en dehors des habitudes. Les morts trouvés dans les terrains quaternaires avaient été surpris par des éboulements. Mais la religiosité n'existait pas encore, il fallut attendre longtemps avant de la voir pénétrer dans les esprits de ces créatures infimes. Il n'y avait, disait-on, nulle croyance à l'existence de l'âme et à un Dieu protégeant ses créatures. Cette thèse qui ne s'appuie au fond sur aucune preuve décisive, s'effondre devant la tombe trouvée par M. O. Hauser. Là, la tombe était bien paléolithique et elle appartenait aux âges les plus reculés. Le sentiment religieux est vieux comme le monde.

Sujet beaucoup moins grave. Les journaux ont annoncé que l'on venait enfin de fabriquer du rubis d'Orient Les personnes qui sont au courant de la question ont répliqué malicieusement que les journaux étaient un peu en retard. Voilà vingt ans au moins que l'on fabrique à Paris des rubis d'Orient par le procédé Verneuil. On fait fondre de l'alumine en poudre, on saupoudre la perle obtenue pour la grossir; on y ajoute une trace d'oxyde de chrome et ainsi, dans tous les pays, on prépare artificiellement du rubis oriental, pour la joaillerie, à un prix très bas.

Alors, que prétendent les journaux? Ils ont voulu dire que l'on avait découvert le moyen de faire, non plus du rubis, mais du saphir d'Orient, pierre bleue très différente seulement par sa teinte du rubis. Il y a eu malentendu qu'il n'est pas superflu de dissiper. On sait donc, aujourd'hui, fabriquer et le rubis et le saphir.

Lorsqu'on fond au chalumeau l'alumine avec de l'oxyde de chrome pour obtenir le rubis, on constate aussitôt que la superficie se colore en rouge et que la couleur se diffuse rapidement dans toute la pierre déjà solidifiée. L'oxyde de chrome possède

sur l'alumine une affinité colorante telle qu'il pénètre fortemen même la masse solide. Mais il faut vite ajouter que, dans ce cas, l'alumine cristallise. Quand on veut se servir d'un autre oxyde métallique que l'oxyde de chrome, tout change. Ces oxydes, tels que le cobalt, le fer, etc., qui donnent une coloration bleue, loin de diffuser, surnagent à la surface de la couche fondue sans se mélanger avec elle; mais la pierre, dans ce cas, ne cristallise pas, elle conserve l'état fondu amorphe. Par suite, impossible d'obtenir du corindon bleu ou du saphir.

Du moins, nous en étions là de nos connaissances quand une découverte de M. Louis Paris, de l'Institut Pasteur, est venue tout modifier. Le rubis oriental rouge au chrome est fait avec de l'alumine absolument pure. Et cette alumine pure cristallisée n'est teintée que par l'oxyde de chrome ou encore par du nickel qui le colore en jaune verdâtre. Si maintenant, au lieu d'employer de l'alumine chimiquement pure, on introduit dans la masse quelques centièmes d'un oxyde étranger, de chaux par exemple, tout change. Le cobalt, aussitôt, donne une coloration bleue. Mais dans ces échantillons, l'alumine n'est plus cristallisée, elle est amorphe. Par conséquent, l'introduction d'une petite quantité de matière étrangère dans la pierre donne le moyen d'obtenir de l'alumine fondue non cristallisée, type minéral qui ne paraît pas avoir été connu jusqu'ici et qui peut accaparer certains oxydes colorants. Et c'est ainsi, notamment, que cette alumine amorphe dissout le cobalt et se teint en bleu intense.

La densité de l'alumine fondue amorphe est de 3,48. Son indice de réfaction est à peu près 1,67. La densité est donc légèrement inférieure à celle du corindon, ce qui peut provenir des 2 à 5 pour 100 et même moins de matière étrangère introduite dans l'alumine. Non seulement cette alumine dissout le cobalt, mais encore le chrome. M. Paris a pu employer dans cette alumine non seulement le cobalt mais le chrome, et l'on obtient une pierre irrégulièrement teintée de rouge et de bleu et les parties rouges sur chrome sont cristallisées, les parties bleues amorphes. Ces nouvelles pierres bleues ne doivent pas être confondues non plus avec celles qui, ayant la composition des spirelles se trouvent dans le commerce depuis quelque temps.

L'Académie des sciences a eu la primeur des saphirs fabriqués par M. Paris. Ces pierres sont vraiment très jolies et rivalisent de bien près avec les saphirs d'Orient. Leur coloration d'un bleu profond et velouté rappelle à tel point la coloration du saphir naturel que des experts joailliers ont été incapables d'en séparer un saphir naturel qui y avait été mêlé. Il est, du reste, assez

difficile en ce moment d'obtenir plusieurs de ces pierres parfaites. Si l'opération n'est pas strictement faite, l'échantillon a une tendance à se subdiviser en petits morceaux qui lui enlèvent la totalité de sa valeur marchande. Les pierres que l'on a obtenues atteignent facilement 20 carats, en trois heures de fusion et on pourrait les fabriquer beaucoup plus grosses en raison de la patience et de l'habileté de l'opérateur.

M. L. Paris avait aussi placé sous les yeux de l'assistance des échantillons bruts de corindon jaune ou topaze orientale et de la cordierite connue en joaillerie sous le nom de « saphir d'eau de Ceylan ». Ces dernières pierres, sans avoir la valeur du saphir oriental, possèdent néanmoins des qualités de dureté, de couleur, de feu et de poli, qui leur permettent de rivaliser avec les saphirs de Ceylan naturels. Les curieux pourront examiner ces différentes pierres dans la galerie de minéralogie du Muséum.

Au point de vue scientifique pur comme au point de vue commercial, ces recherches offrent un véritable intérêt.

Il nous paraît juste de mentionner au passage la fondation du laboratoire minier de Liévin inauguré solennellement au commencement du mois dernier par le Conseil général des mines. Cette station d'essai a été organisée par le Comité des houillères et à ses frais. L'Etat est arrivé trop tard, comme souvent, pour faire cette œuvre de haute utilité. On sait si peu ce qui se passe dans les explosions minières qu'après l'épouvantable malheur de Courrières, on a discuté longtemps la possibilité de l'inflammation de l'atmosphère des galeries par l'air surchargé de poussières charbonneuses. Le charbon dans les mines, la farine dans les moulins sont des agents d'explosions formidables.

Sous la direction habile d'un jeune ingénieur des mines, M. Taffanel, le fils du grand artiste qui vient de mourir, on a bâti des laboratoires à Liévin et organisé des expériences démonstratives que nous rappellerons très brièvement. D'abord, est-ce un mythe qu'une explosion par les poussières de charbon? 80 kilos de poussières charbonneuses furent déposés dans la galerie d'essai, soit 450 grammes par mètre cube. On la répandit dans la galerie. Et l'on fit partir électriquement quatre cartouches de *grisoutine* Couche (320 grammes). Les poussières ne s'enflammèrent pas. Conclusion : l'explosif de sûreté dont on se sert aujourd'hui dans les mines du Nord a une valeur de sécurité absolue.

On recommença l'opération avec 160 grammes de dynamite gomme. Il y eut explosion, projection de flammes et de fumée. Conclusion : l'explosion détermina un coup de poussière. Les

flammes étaient précédées d'un vol de poussières non enflammées projetées par l'onde du choc. La propagation de l'inflammation atteint 80 mètres environ à la seconde. La dynamite n'est donc pas un explosif à employer dans les houillères.

Même expérience avec coup de dynamite agissait cette fois sur un mélange (10 pour 100 de grisou pour 90 d'air) emmagasiné dans une chambre cloisonnée de papier d'emballage et installée à l'issue de l'âme du canon. On se crut, au moment du tir, comme aveuglé par le jet de flammes.

Enfin, aux poussières de charbon, on mêla 40 pour 100 de poussières de schistes incombustibles. Le coup de poussière ne se produisit plus. D'où cette conclusion rassurante que ces conditions se présentant normalement dans l'exploitation des mines, les coups de poussière doivent être considérés comme très rares. En Allemagne, en tout cas, on procède généralement à l'arrosage préalable des galeries.

Ces premières expériences sont très importantes. Elles devront être contrôlées, mais au moins nous sommes organisés maintenant pour étudier en connaissance de cause ce qui se passe réellement dans les galeries. Déjà M. Taffanel a reconnu que les poussières de charbon se comportent différemment suivant leur teneur volatile. A 13 pour 100 l'inflammation est difficile, mais elle devient facile entre 22 et 25 pour 100. On obtient 50 pour 100 de ratés avec 1 12 gr. par m. cube. Enfin, il faut tenir compte de la grosseur du grain, du degré hygrométrique de l'air, etc.

En somme, le Comité des houillères a rendu un service inappréciable aux mineurs en installant cette station d'essais de Liévin et en confiant sa direction à un ingénieur aussi expérimenté que M. Taffanel.

L'Académie des sciences a été particulièrement frappée pendant l'année qui vient de s'écouler. Celui qui, comme moi, assiste le lundi aux séances de l'Académie, et qui serait resté un an sans franchir le seuil de la grande salle, serait frappé de voir tant de fauteuils vides. La mort a laissé des traces et c'est le cœur serré que nous ne retrouvons plus autour de nous tant d'hommes éminents et même illustres qui avaient si longtemps contribué à la gloire de l'Institut. Disparu Berthelot; disparu Albert de Lapparent; disparu Henri Becquerel! Depuis, s'en est allé, à la fin d'octobre, Ditte, professeur à la Sorbonne, un de nos chimistes les plus habiles et les plus consciencieux, un des maîtres de la chimie minérale. Il a fallu que novembre également eut sa victime. Albert Gaudry, professeur honoraire du Muséum, s'est

éteint doucement, le 27 novembre, après une longue vie de travaux, qui ont fait connaître son nom en Europe, sans doute, mais encore en Amérique. Et pourtant la science à laquelle il s'était consacré tout jeune n'était pas de celles qui mettent un nom en vedette. Il y a quelque trente ans, la paléontologie n'avait pas l'éclat qu'il avait depuis contribué à lui donner avec d'autres... Albert Gaudry préparait encore un important mémoire quand la maladie vint à bout de ce corps robuste. Il avait quatre-vingt-un ans et présidait sans cesse des sociétés savantes et des congrès dans toutes les parties de l'Europe.

En 1852, on avait décidé de fonder au Muséum une chaire de paléontologie. Ce fut d'Orbigny qui en fut le premier titulaire et Gaudry l'aide naturaliste. Trois missions successives appelèrent Gaudry en Grèce, et, pendant des mois et des années, il accomplit des fouilles heureuses à Pikermi, petit village au pied du Pentélique. C'est tout un monde qu'il ressuscita et il le fit connaître dans son ouvrage : *Les animaux fossiles et la géologie de l'Attique*. Une autre exploration lui fit découvrir un gisement important au pied du mont Libéron, dans la Vaucluse et aux environs d'Autun. Ces travaux le mirent hors de pair. Il fut conduit à fonder une science autrement large que la paléontologie primitive de Cuvier, de son maître d'Orbigny, Il la transforma en une histoire de la vie relevée page par page dans les feuillets de l'écorce terrestre. En 1878, il fit paraître un livre qui augmenta sa réputation : *Les enchaînements du monde animal*. Puis, en 1875, il publia son *Essai de paléontologie philosophique*, où il passa en revue les plus grands problèmes de l'histoire de la succession des êtres sur le globe. Quand il est mort, il préparait une étude sur les mammifères dans l'hémisphère austral avec les éléments que M. Tournouer lui avait rapportés de Patagonie. M. Albert Gaudry peut être considéré comme le fondateur de la paléontologie moderne.

Henri de Parville.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Belle moisson de beaux livres, comme toujours, dans la célèbre maison d'édition dont la renommée grandit sans cesse.

Les Chefs-d'Œuvre des grands Maîtres. Troisième série. XIXe siècle (1800-1900). 60 pl. en héliogravure, accompagnées de notices explicatives, par M Charles Moreau-Vauthier. Un magnifique vol. in-fol, rel., tr. dorées, 35 francs.

C'est toute l'histoire de l'art au dix-neuvième siècle qui se déroule sous nos yeux dans ses manifestations les plus prestigieuses ou les plus caractéristiques. D'abord les grands peintres de l'Empire, Prudhon, David, puis Géricault, Ingres et Delacroix. A côté d'eux, les Anglais, les portraitistes des premières années du siècle : Raeburn, Hopner, Lawrence, et ces maîtres admirables, ces révélateurs du paysage aéré et lumineux, un Constable, un Turner.

Et quel délicat plaisir, quelles fécondes comparaisons suggèrent le rapprochement des peintres anglais et de nos maîtres de Barbizon ou de leurs plus prochains disciples! Que de noms illustres alors en France, et qui tous figurent dans cette troisième série des *Chefs-d'Œuvre* : Th. Rousseau, Daubigny, Dupré, Troyon et, par-dessus tous les autres, Millet et Corot, en attendant les Harpignies et les Cazin, puis les Monet et les Sisley? M. Ch. Moreau-Vauthier a écrit, pour chacune de ces splendides reproductions, des notices vivantes et averties, précieux commentaires qu'accompagne un saisissant portrait du peintre. Cette troisième série aura certainement l'énorme succès des deux premières.

La Jeunesse du roi Louis-Philippe, par M. F.-A. Gruyer, membre de l'Institut. 1 vol. in-4° illust. de 28 pl. tiré hors texte. Br., 20 francs; rel. 30 francs.

L'auteur de cet ouvrage, conservateur au musée Condé, à Chantilly, a vécu de longues heures de recueillement et d'étude dans un cadre de souvenirs où se reconstitue d'elle-même, dans l'intimité des portraits et des mémoires, la jeunesse de celui qui, après avoir été duc de Valois, puis duc de Chartres, puis duc d'Orléans, devait devenir le roi Louis-Philippe. Nous assistons, au cours de pages d'une variété charmante, — où apparaissent çà et là, agrémentant le texte, animant et précisant l'histoire, les tableaux et les portraits du musée Condé, reproduits par les procédés les plus perfectionnés de la photogravure, — à la « formation » du futur roi, par les soins de Mme de Genlis.

Et l'on devine, sans parler de l'érudition de l'auteur et de la sûreté de sa documentation, tout le charme pénétrant de cette œuvre qui ne pouvait naître en un plus favorable milieu.

Michel-Ange. L'Œuvre du Maître (Peinture, Sculpture, Architecture). 1 vol. in-8° raisin avec 169 grav., rel. toile rouge avec fers spéciaux, 7 fr. 50; amateur, 10 francs.

Après une préface où la géniale personnalité de Michel-Ange est présentée et son art étudié de la façon la plus complète, c'est tout l'Œuvre

merveilleux du maître, peinture, sculpture, architecture, qui défile ici sous nos yeux, en 169 reproductions d'une perfection admirable.

Rien ne saurait donner une idée aussi proche du génie de Michel-Ange, que ce groupement compact et inséparables de toutes les merveilles qu'il a créées, et c'est seulement à trouver là les morceaux si infiniment divers dont est fait ce génie, c'est seulement à suivre la passionnante évolution de cet art prodigieux, au cours de ces pages si directement évocatrices, qu'il est vraiment possible de reconstituer dans toute sa grandeur le prodigieux Michel-Ange.

Ce volume fait suite au *Dürer* de l'an passé, il accroîtra encore le légitime succès d'une collection dont l'utilité est incontestable.

Plus près du pôle, par le commandant R.-E. Peary. 1 vol. in-8° illustré de 16 grav. hors texte et 1 carte, br., 12 fr.; rel. amateur, 19 fr.

Nos lecteurs connaissent l'explorateur dont leur a parlé, à plusieurs reprises, le regretté A. de Lapparent. Ils liront avec passion le récit de son voyage, non seulement à cause de la haute valeur scientifique, mais aussi à cause des aventures émouvantes dont l'auteur est le héros.

La Découverte des grandes sources du centre africain, par le commandant Lenfant. Préface de M. Bouquet de la Grye. 1 vol. in-8° illustré de 104 grav., 1 carte en couleurs, br., 12 fr.; relié, 17 fr.

L'exploration de près de 130 000 kilomètres carrés de territoires, la découverte des sources, des fleuves et rivières du Centre africain, sources qui jaillissent du nœud orographique de Yadé, autour duquel plus de vingt races différentes sont groupées, auront d'immenses conséquences au double point de vue scientifique et colonial. Le récit de l'explorateur, net, précis, documenté, est fait pour captiver tous les lecteurs.

De très nombreuses gravures d'après la photographie ajoutent encore à la force d'évocation ces souvenirs d'exploration difficile, où ne manquent ni l'émotion, ni le « merveilleux » des plus grands drames de la brousse.

Autour de l'Afghanistan, par le commandant de Bouillane de Lacoste. Préface de M. Georges Leygues. 1 vol. in-8° illustré de 80 pl. tirées hors texte, br., 12 fr.; rel. amateur, 19 fr.

Très pittoresque et très passionnant récit de voyage; il est à peine nécessaire d'insister sur l'horizon de paysages rares, de mœurs pour ainsi dire inconnues, que laissent entrevoir ces simples mots du titre. Conçu dans une forme littéraire, qui met en valeur la moindre émotion, cet ouvrage est l'un des plus beaux et des plus attrayants qu'aient inspirés les mystères de la « vaste terre ».

Piter Pan dans les jardins de Kensington, par J.-M. Barrie, album illustré par A. Rackham. 1 magnifique vol. in-8° contenant 50 pl. en couleurs, tirées hors texte. Cart. toile pleine, 25 fr.

Nul conte n'est plus gracieux que celui de *Piter Pan*, cet enfant-oiseau qui s'envole un jour du logis de sa mère. Tour à tour ému et souriant, mêlant le réel et le fantastique, il a inspiré au maître illustrateur Rackham des compositions de la plus originale, de la plus étourdissante fantaisie. Qu'elles représentent des fées légères ou des gnomes drôlatiques, des arbres sorciers ou des oiseaux raisonneurs, ces planches, pour tout dire, par leur inimitable composition et leur délicat coloris, sont autant de chefs-d'œuvre.

Aventures d'Alice au pays des Merveilles, par Lewis Carroll. Illustr. de A. Rackham. 1 magnifique vol. in-8° contenant 12 pl. hors texte et des gravures dans le texte. Br., 30 fr.; rel., 40 fr.

C'est un délicat et pittoresque morceau de rêve que ce joli conte pour enfants — petits et grands — et, certes, nul thème n'était mieux capable

de tenter la verve étrange et prodigieuse du dessinateur Arthur Rackham. Quelle vie intense cet extraordinaire évocateur imprime aux êtres nés de l'imagination de l'auteur! La féerie s'anime à nos yeux et nous vivons, enchantés, la vie d'Alice dans le pays des fleurs et des bêtes.

Arthur Rackham n'est pas seulement un novateur dans l'art de l'illustration il restera comme un maître d'une inimitable originalité.

Etranges et surprenantes aventures de Jumbo Crusoé. Alb. in-4°, illust. de grav. en coul. par E.-H. Thompson; cart., 3 fr. 50.

Un éléphant naufragé à qui arrivent les mêmes aventures qu'à Robinson Crusoé! Jumbo a son Vendredi, comme le vrai Crusoé : c'est un petit ours craintif, qu'une bande de loups voulait mettre à mort et que le bon éléphant sauva. Il y a là de quoi intéresser et faire rire les tout petits.

Le Tour du monde. Journal des voyages et des voyageurs (Nouv. série, 14e année, 1908). 1 vol. in-4°, br., 25 fr.; rel., 32 fr. 50.

Le nouveau volume du *Tour du monde*, la fameuse publication illustrée, tient toutes les promesses de ses devanciers, qu'il surpasse peut-être encore par l'intérêt de ses récits et la beauté de ses gravures. Tous les pays du monde, les contrées les plus curieuses et les plus variées, leurs mœurs et leur civilisation, leur pittoresque et leurs ressources, leurs particularités économiques et géographiques, sont exposées ici en des relations dont les péripéties toujours impressionnantes et souvent mouvementées ne peuvent manquer de captiver le lecteur.

Le raid en automobile de Pékin à Paris, exécuté par le prince Scipion Borghèse; le voyage de Mlle Ménant chez les Parsis de Bombay et du Guzerate : les trois années de chasse au Mozambique, où M. G. Vasse nous conte d'intéressants exploits, une promenade au Langbau, futur sanatorium de l'Annam, par Mme Eberhardt; une autre au Klondyke, par M. O. Guerlac; l'expédition du commandant de Bouillane de Lacoste, Autour de l'Afghanistan; l'étude de M. F. Crostre sur Deux métropoles du Brésil; l'excursion de M. Chantre sur les Routes de Tunisie; le voyage au Malabar de M. Deschamps; le voyage de M. Labarthe en Chine et les souvenirs d'un spahi sur la vie au Tchad font de ce volume un recueil incomparable, véritable cinématographe de la vie mondiale.

Le Journal de la jeunesse. Recueil hebdom. illust. pour les enfants de 10 à 15 ans. L'année 1908, br. en 2 vol., 20 fr.; rel., 26 fr.

Publie chaque année huit à dix romans signés par les auteurs les plus appréciés : H. de Charlieu, B.-A. Jeanroy, A. Dourliac, Pierre Maël, Mme Chéron de La Bruyère, Julie Borius, G. Toudouze; romans d'aventures, romans historiques, romans de cape et d'épée, scènes de la vie de collège, de la plus haute moralité et d'incontestable valeur littéraire.

Rend compte de toutes les découvertes scientifiques et industrielles, des grands travaux d'art, des explorations en tous pays, des grands événements politiques, etc.

Donne les plus récentes indications en photographie, physique amusante, prestidigitation, jeux de société, récréations scientifiques, timbres-poste et curiosités philatéliques, insère gratuitement toutes demandes d'échange de ses abonnés, de correspondances avec l'étranger, etc. Offre des concours fréquents dont les prix représentent une valeur très supérieure au montant de l'abonnement.

Mon Journal, recueil hebdomadaire pour les enfants de huit à douze ans (27e année, 1907-1908). 1 vol. in-8° contenant 800 pages et plus de 500 grav. en coul. et en noir. Br., 8 fr.; cart., 10 fr.

Ses romans et nouvelles d'écrivains en renom, ses découpages animés que dessine Job, ses monologues, chansons, comédies, mis en scène par Mme Rose Delaunay, de l'Opéra-Comique, et M. L. Delaunay, de la

Comédie-Française, ses tours amusants qu'explique si clairement le prestidigitateur Alber, ses modes de poupées, ses travaux à l'aiguille, ses petites recettes de gourmandises, de bonbons, de gâteaux, de sucre d'orge, ses morceaux de piano pour petites mains, ses histoires sans paroles si vraiment drôles, ses concours aux prix splendides, et enfin ses six cents gravures en couleurs et en noir font de *Mon Journal*, qui reste toujours d'un parfait bon ton, le plus gai, le plus vivant, le plus pittoresque des journaux pour petits garçons et petites filles.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

La Côte d'Azur russe. Voyage au Caucase occidental (Mission du gouvernement russe 1903), par E.-A. Martel, avec 400 illustrations, d'après les photographies de l'auteur et les dessins de Lucien Rudaux. 1 vol. in-8°, br., 10 fr.; rel. demi-chagrin amateur, tr. dorée, 15 fr.

Le présent ouvrage est le rapport officiel (retardé par les événements de 1904-1906) sur un voyage, qui avait pour objet de concourir à l'aménagement d'une *Riviera russe* sur le littoral caucasien de la mer Noire. Ce volume comble en même temps une réelle lacune géographique, sur une région fort peu connue. Du rivage aux premières cimes glacées (3200 mètres) du Caucase, l'ancien pays des Tcherkesses ou Circassiens est ainsi révélé dans toutes ses beautés. Et les chapitres préliminaires sur Kiew, Odessa, la Crimée, les derniers sur l'Arménie russe, complètent l'intérêt considérable du sujet traité.

Une promenade au pays de la science, par P.-Louis Rivière. Nombreuses illustrations au trait et en photogravure. 1 vol. in-8°, rel. toile, fers spéciaux, tr. dorée, 8 fr.

Les progrès de la locomotion terrestre (automobilisme, métropolitain); de la navigation maritime (les Titans de la mer); la conquête de l'air (la direction des ballons et les hommes volants); les dernières découvertes de la science (rayons X, radium, télégraphie sans fil, cinématographe, photographie des couleurs, métropolitain, navigation sous-marine, etc.); toutes les manifestations de l'actualité scientifique, abondamment illustrées, défilent ici devant les yeux éblouis.

Londres et les Anglais, par W.-H. Dumont et Ed. Suger, préf. de Hugues Le Roux. 1 vol. in-8°, illustr. de nombr. photogr.; br., 9 fr.; rel. toile, fers spéciaux, 12 fr.

Cette promenade pittoresque à travers le Londres moderne, racontée par deux excursionnistes très avertis de la vie anglaise, met bien en lumière les deux éléments essentiels de la civilisation britannique : l'adaptation à la vie moderne; le culte du passé et de la tradition. Le Londres moderne, c'est la variété bariolée des immigrés, le spectacle des quais et des rues, la vie tumultueuse de cette cité énorme de six millions d'habitants. Sur ce bruit et ces remous, la Tour de Londres et l'abbaye de Westminster projettent leur ombre respectée; le peuple anglais se retrouve tout entier lui-même dans la tranquillité du repos dominical, l'observance stricte de la vie religieuse, son amour des sports, son respect pour le régime qui lui assure sa liberté, et les traditions qui incarnent son histoire.

Le Trésor de la Montagne d'azur. Illustr. de R. Giffet. 1 vol. in-8°, rel. toile, fers spéciaux, tr. dorée, 8 fr.

Le capitaine de Belgrano fit naufrage sur les côtes de Nouvelle-Calédonie, devint chef de tribu, et régna sur un merveilleux pays où l'or, très abondant, n'avait aucun usage. Durant quatre ans, il amoncela les pépites d'or dans les flancs de la Montagne d'azur, située sur son territoire. Puis

il s'embarqua pour retrouver ses enfants. Une tempête engloutit son embarcation et, se sentant perdu, il jeta à la mer, en des barils miraculeusement sauvés, le testament par lequel il léguait à Pedro et à Mina l'immense trésor de la Montagne d'azur. Le livre raconte les aventures arrivées aux enfants du capitaine.

Le moucheron de Bonaparte, illustr. de R. de la Nézière. 1 vol. in-8°, relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 7 fr. 50.

C'est l'histoire d'un petit Parisien, fils d'un conventionnel tué sur les marches de Saint-Roch par les soldats de Bonaparte. Son amie d'enfance, plus tard sa femme; Bonaparte lui-même et Joséphine de Beauharnais; Mme Sans-Gêne; les généraux et l'armée remplissent les pages du volume.

En route vers le bonheur, par Mme Ch. Péronnet. Illustr. de Bailly et Gambet. 1 vol. in-8° jésus, relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 5 fr.

Ce n'est pas la fortune, même considérable, ni le luxe, ni les satisfactions de l'égoïsme le plus raffiné qui donnent le bonheur, Mlle Eva de Valmy avait de la peine à le croire, mais l'adversité le lui prouva durement et c'est pour l'avoir compris qu'elle conquit enfin le bonheur.

Histoire d'une famille de cerfs, par Solange Pellat. Illustr. de R. Pinchon. In-8° raisin relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 3 fr. 50.

Ce sont les mésaventures d'une jolie famille de cerfs, sur qui s'acharnent les chasseurs, et qui, tout en réussissant à leur échapper, doit néanmoins s'exiler pour se mettre à l'abri de leurs cruautés.

Le Repas à travers les âges, par Albert Guillaume. Magnifique album in-4° de 62 pl. à l'italienne, cartonnage artistique, 7 fr. 50.

Depuis le repas d'Esaü jusqu'au banquet des maires, en passant par la Poule au pot du bon roi Henri, on voit défiler les scènes fameuses où les plaisirs de la table furent fêtés ou regrettés par les Dieux et par les hommes. On ne s'ennuie pas à la table servie par M. Guillaume!

La Belle au bois dormant, conte de Perrault, illust. d'aquarelles en couleurs, par E. Causé. 1 vol. in-8°, cart. 1 fr. 50.

On connaît le conte; mais c'est un charme que les exquises illustrations dont il est ici accompagné et qui lui donnent une saveur nouvelle.

Sam et Sap, album d'images, par Rose Candide. 1 vol. in-4° jésus à l'italienne, cartonnage artist. en couleurs, 3 fr. 90.

Surprenante aventure d'un petit nègre *Sam* et de son singe *Sap*, fraîchement débarqués dans notre civilisation. Quel désarroi dans la maison qui les a accueillis, et quelle franche gaîté d'en être témoin!

Contes drôlatiques en images, album d'images en couleurs, texte par Chemilly, illustr. de R. de la Nézière et R. Pinchon. Petit in-4° à l'italienne, cartonnage art. en couleurs, 3 fr.

L'imagination du conteur et la verve du dessinateur ont rivalisé pour provoquer l'hilarité du lecteur. Cela fait un charmant ensemble et d'un intérêt qui ne languit point. Personne ne sera tenté de passer des pages!

Pauvre Jacquinet! par E. Pech, illustr. de Dudoret. 1 vol. in-8° jésus, cartonnage art. en couleurs, 1 fr. 90.

Touchante histoire d'un pauvre enfant qui n'a jamais connu père ni mère, et se trouve à dix-sept ans sur le pavé, sans amis et sans ressources. Sa destinée le conduit bientôt sur le champ de bataille où il trouve une mort glorieuse qui couronne dignement une vie d'honneur et de courage du plus émouvant exemple.

Péripéties cynégétiques de Mac-Aron, par Nidrac. Album colorié in-4° à l'italienne, cartonnage en couleurs, 5 francs.

M. Mac-Aron, ancien pâtissier, veut mener la vie du parfait gentleman, ami du monde et des sports; d'amusantes gravures, expliquées par un petit texte, le montrent aux courses, au bois, à la chasse où il se tient moins bien que derrière ses fourneaux!

Saint-Nicolas. Année 1908. 1 superbe volume in-4°, richement illustré, relié toile, tr. dorée, 15 fr.

Saint-Nicolas, qui compte trente années d'existence, est comme l'on sait destiné aux enfants, filles et garçons, de sept à 15 ans. C'est le journal par excellence de la famille et de la bonne société. Les histoires qu'il raconte y sont tour à tour captivantes et amusantes L'illustration en noir et en couleurs, abondante et soignée, porte la signature des artistes les plus appréciés. Le nouveau volume ne le cède en rien à tous ceux qui l'ont précédé. Ses 1300 pages, 50 000 lignes, 1800 illustr. en font un des livres d'étrennes les plus beaux, les plus avantageux.

LIBRAIRIE PLON

Le Ruwenzori, voyage d'exploration et premières ascensions des plus hautes cimes de la chaîne neigeuse située entre les grands lacs equatoriaux de l'Afrique centrale, par S. A. R. le prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes. Relation du doct. Filippo de Filippi. Illustr. par Vittorio Sella, membre de l'Expédition. Trad. par Alfred Poizat. 1 vol. in-8°, avec 180 grav. 16 pl. 5 panoramas, en phototypie et 6 cartes. Prix : br., 15 fr.

Il était réservé au duc des Abruzzes d'éclairer, en 1906, d'une lumière définitive le mystère des sources du Nil, en fixant la nature et l'importance des montagnes neigeuses sises en plein cœur de l'Afrique, qui sont peut-être la *Montagne d'argent* d'Aristote, et les *Monts de la Lune* de Ptolémée et qui ont reçu de Stanley le nom définitif de *Ruwenzori*. Le récit de son odyssée mémorable a été écrit sous l'inspiration directe du prince; d'après ses notes personnelles et celles de ses compagnons, par le docteur Filippo de Filippi, qui s'était déjà acquitté avec succès d'un pareil travail pour d'autres explorations. Il contient le détail des résultats géographiques et scientifiques obtenus au sujet de la chaîne légendaire qui dresse, comme un paradoxe, ses sommets étincelants de neige sur les confins du Congo et de l'Ouganda. Le volume résume les émotions des voyageurs à la recherche de l'inconnu, les périls et les fatigues de l'entreprise, les observations météorologiques et astronomiques recueillies sur place.

Mes croisières dans la mer de Behring, nouvelles chasses et nouveaux voyages, par Paul Niedieck. Traduit de l'allemand, par L. Roustan 1 vol., in-8°, avec 132 gravures, d'après les photographies de l'auteur et une carte. Br., 10 fr.; cart., 12 fr. 50; rel. 13 fr.

Encouragé par le très vif succès de son ouvrage, *Mes Chasses dans les cinq parties du monde*, M. Paul Niedieck donne un autre recueil d'aventures et d'explorations, qui obtiendra certainement du public le même accueil enthousiaste que les récits presque classiques des exploits cynégétiques d'Edouard Foà dans l'Afrique centrale. Cette fois, l'éminent globe-trotter allemand, dont les collections ont enrichi de merveilleuse façon le Muséum de Berlin, nous amène dans l'Alaska, le Kamtchatka et la mer de Behring. Les anecdotes émouvantes ou pittoresques se relèvent d'observations piquantes sur les étranges milieux que l'explorateur a traversés et de détails vivants sur la population, la faune, la nature particulière de ces régions glaciales. Le livre se termine par un tableau complet des animaux collectionnés au cours de cette rare randonnée.

LIBRAIRIE HETZEL

Deux romans de Jules Verne, la *Chasse au Météore* et le *Pilote du Danube*, magnifiquement illustrés par Georges Roux, telle est la surprise réservée, cette année, par la librairie J. Hetzel à ses nombreux et fidèles lecteurs. L'un et l'autre sont du plus haut intérêt et assurés du succès, grâce à l'abondance des péripéties enchaînées d'une manière toujours merveilleuse, à la variété étonnante des tableaux à travers lesquels les scènes du récit se déroulent.

La *Chasse au Météore*, un livre extraordinaire, entraîne le lecteur d'une ville hypothétique des Etats-Unis d'Amérique jusqu'au Groënland. Ce météore, attiré par la *Terre* et découvert par deux astronomes américains qui se disputent la priorité de l'observation, marche vers elle avec une rapidité inouïe, et l'on devine l'émotion générale, quand on apprend que ce corps céleste, en route pour notre planète, est un bloc d'or pur. Aussitôt les deux astronomes, jusqu'alors unis par des liens d'affection, deviennent ennemis acharnés, et c'est entre eux une haine à mort. Tel est l'objet principal de ce livre curieux, un des plus originaux du célèbre auteur, où la rapidité du récit, les surprises sans cesse renaissantes, l'originalité des personnages mis en scène, tiennent le lecteur en haleine.

Tout autre est le *Pilote du Danube*, où l'illustre auteur revient, avec sa supériorité accoutumée, à cette sorte de roman policier, aujourd'hui si en vogue, mais qu'il créa, il ne faut pas l'oublier, en des volumes où les détectives jouent tous un rôle original et qui ne pouvaient manquer de susciter des imitations. On n'emprunte qu'aux riches! Les événements qui se déroulent en Orient, grâce à l'initiative récente de la Bulgarie, donnent à l'ouvrage une couleur saisissante d'actualité. Voilà des livres de premier ordre, à l'usage de la jeunesse, et propres à ne lui inspirer que de nobles sentiments. Il serait vraiment fâcheux que la tradition s'en perdît. M. Hetzel est un éditeur aussi vigilant pour éviter ce danger. Il sait choisir, même dans les littératures étrangères, ce qu'il y a de meilleur, pour son public spécial.

Nous signalons ici, comme exemple de ce genre particulier, une nouveauté aussi originale de forme que de fond : *Camarades de Bord*, traduction, par le docteur J. Christmas, du roman danois *Peder Most* de Walter Christmas, et dont les pittoresques illustrations de L. Benett ne seront pas le moindre attrait. Les deux mousses danois sont tout simplement deux tout jeunes professeurs d'énergie, comme il s'en trouve dans l'œuvre de Jules Verne, mais d'une originalité particulière, comme d'ailleurs tous les personnages de ce roman d'aventures marines.

Les lecteurs plus jeunes sont servis à souhait, avec les *Vacances de Riquet et Madeleine*, dont s'enrichit la *Petite bibliothèque blanche illustrée*, si justement célèbre, et où les auteurs adroits et renseignés, P. J. Stahl et de Wailly, mettent en scène, dans les principales manifestations de leur vie originale, des enfants américains dont les libres allures peuvent nous paraître singulières parfois, mais qui sont si imprégnées de grâce et de spontanéité Ces pages attrayantes ont été illustrées par un artiste qui vient de mourir, dans un âge avancé, L. Froelich, qui fut ici le dessinateur attitré du jeune âge, et qui laissa tomber de la pointe de son crayon, tant d'inoubliables physionomies enfantines, aussi gracieuses que naïves et expressives. N'est-ce pas, pour ce petit chef-d'œuvre, une grande séduction de plus?

Enfin, de plus petites mains encore prendront plaisir à feuilleter un de ces inimitables albums de la collection P. J. Stahl — *Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien*, — où le maître, avec la collaboration de J. Lermont pour le texte, et de A. Lalauze pour les dessins, raconte la désopilante histoire du *Rosier du petit frère*, avec sa verve, son originalité et sa fine bonhomie coutumières.

LIBRAIRIE LAURENS

Un simple coup d'œil sur les Collections inaugurées avec tant de succès suffira à montrer le grand intérêt que toutes les classes de lecteurs trouveront dans ces nouveaux ouvrages.

Les richesses d'art de la ville de Paris. — L'Hôtel de ville de Paris, par Lucien Lambeau. 1 vol. in-8°, 64 pl. hors texte. Br., 8 fr.; rel., 10 fr.

Voici d'abord une nouvelle collection : *Les richesses d'art de la ville de Paris;* une série de volumes seront consacrés à décrire les trésors artistiques que possèdent la ville et ses monuments municipaux.

Nul n'était mieux qualifié que l'érudit secrétaire de la Commission du vieux Paris, archiviste du Conseil, pour présenter au public, dans un style agréable, qui n'exclut pas la science, l'histoire du palais municipal, et surtout l'examen raisonné et critique de toutes les richesses qu'il renferme. C'est une heureuse inauguration qui présage des ouvrages très intéressants et documentés.

Manuels d'Histoire de l'Art. — La Gravure, par Léon Rosenthal, doct. ès-lettres. 1 vol. illust. de 160 gravures. B., 10 fr.; rel., 12 fr.

Nous avons dit le grand mérite du volume qui a ouvert cette collection : *la Peinture*, par M. Hourticq. Celui de M. Rosenthal sur *la Gravure* ne lui cède en rien et nous en reparlerons plus à loisir, comme il le mérite.

Musées et collections de France. — Le Musée de Grenoble, par le général de Beylié. Introduct. de M Marcel Reymond, 1 magnifique vol. in-4° donnant 388 reproductions. Br., 10 fr.; rel., 13 fr.

Encore une nouvelle collection. Le livre du général de Beylié est une heureuse nouveauté, parce qu'il nous fait connaître un de ces admirables musées de province que nous nous obstinons à ignorer, et plus encore parce que, au lieu de se contenter de publier quelques-unes des pièces de ce musée, il nous le fait connaître dans tout ce qu'il contient d'essentiel, donnant ainsi, peut-on dire, le vrai modèle des publications analogues. Il était juste de consacrer une étude à ce *Musée de Grenoble* où les écoles étrangères sont représentées par des pièces hors ligne, par des chefs-d'œuvre de Rubens, de Crayer, Paul Véronèse, Tintoret, Rembrandt, Hobbema. Zurbaran, et où l'on voit une série de peintures de l'ancienne école française, la plus belle qu'il y ait après celle du Louvre.

Les grandes institutions de France. — La manufacture de porcelaine de Sèvres, par Georges Lechevallier-Chevignard, secretaire-archiviste de la manufacture. 2 vol. avec 128 grav. Chaque br., 3 fr. 50; rel. 4 fr. 50.

Passant en revue les diverses phases de l'existence de Sèvres, l'auteur determine l'influence des artistes qui, tour à tour, en assurèrent la direction artistique, Boucher, Bachelier, Falconnet, Boizot et indique les caractères dominants de la production à chaque époque.

Après cette histoire du passé, il a consacré une importante fraction de son ouvrage à l'étude impartiale de la vie de Sèvres pendant la période contemporaine; il s'est efforcé de montrer aussi nettement que possible le sens du mouvement qui a abouti à une rénovation absolue de la production, au cours des dix dernières années, et de préciser le rôle de la manufacture dans son organisation actuelle.

Une troisième partie est consacrée à l'étude des procédés de fabrication et de décoration employés à la manufacture : parcourant les ateliers, le lecteur pourra se rendre compte de la série d'opérations que subit la matière avant de lui être présentée sous la forme d'une porcelaine délicate.

Enfin, les collectionneurs, toujours avides de précision, y trouveront les tableaux complets des marques de la manufacture et une liste générale des artistes de la maison, avec les dates exactes de leur présence

dans les ateliers de Sèvres, et l'indication, pour beaucoup d'entre eux, des monogrammes dont ils signaient leurs œuvres.

Les Villes d'art célèbres. — Bâle, Berne, Genève, par A. Sainte-Marie Perrin. 1 vol. in-4° illustré de 115 grav. Br., 4 fr.; rel., 5 fr.

Nos lecteurs ont pu juger de quelle façon aussi agréable qu'érudite l'auteur fait de la critique d'art. Il nous rappelle que *Bâle*, en plus de sa cathédrale (concile) et de son musée (Holbein, Bœcklin, etc.), possède des portes du moyen âge, des hôtels du dix-huitième, et nombre de monuments curieux trop peu visités; — que si *Berne* (capitale fédérale, ville de nombreux bureaux internationaux) renferme dans ses trois enceintes des fontaines populaires entre toutes, beaucoup même de ces édifices sont peu connus, parce qu'il faut aller les chercher, ainsi que nombre d'autres curiosités, à travers ces rues à arcades qui donnent à la ville une physionomie inoubliable; — que *Genève* (souvenirs de Calvin, J.-J. Rousseau), ville de lumière et de gaieté, avec ses quais, son île, etc., est aussi, par ses édifices anciens et modernes, ses vieilles maisons, ses musées, une ville de travail et d'étude. Cette rapide énumération montre combien l'histoire de ces trois villes est liée à celle de notre civilisation. — Peu auparavant, M. Bournon a consacré un volume à *Blois, Chambord et les châteaux du Blésois*, et l'on devine quelle agréable promenade on y fait en sa docte compagnie; pour M. Louis Dimier, il nous fait les honneurs de *Fontainebleau* avec une érudition impeccable et dans ce style alerte et solide dont il a déjà fourni tant de preuves.

Les Grands artistes. — Pisanello et les médailleurs italiens, par Jean de Foville. 1 vol. illustr. de 24 pl. hors texte. Br., 2 fr. 50; relié, 3 fr. 50.

Pisanello fut un très grand peintre; il fut aussi un médailleur sans égal. La médaille de la Renaissance est sa création. Les brillants artistes, qui, au quinzième et au seizième siècles, gravèrent en Italie tant de médailles admirables, sont tous des héritiers de Pisanello. Aujourd'hui la médaille est très à la mode. L'art italien du milieu du quinzième siècle, si original et si nerveux, n'est pas moins en faveur. Cette élégante et substantielle étude vient à son heure. On trouvera réunies dans ce volume les dernières découvertes de la science; on y trouvera condensé, également, tout l'essentiel qu'il faut savoir et penser de la glorieuse lignée des médailleurs italiens. — Rappelons que les derniers volumes parus sont *Jean Goujon*, par M. Paul Vitry, et *Pinturicchio*, par Arnold Goffin.

Les Musiciens célèbres. Chaque vol. in-8°, avec 12 grav. Br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50. Actuellement 17 vol. parus.

Il suffit de mentionner les titres des deux nouveaux volumes : *Félicien David*, par René Brancour, et *Berlioz*, par Arthur Coquard, pour en indiquer la haute valeur et la compétence particulière. Ils redresseront beaucoup d'erreurs et feront encore mieux comprendre les deux grands maîtres qu'ils étudient.

Chefs-d'œuvre à l'usage de la jeunesse. — Fabliaux et contes du moyen âge. Illustrations de A. Robida. Un vol. in-4° avec grav. en noir et en couleurs. Br., 6 fr.; rel., 9 fr.

Les enfants du vingtième siècle liront avec autant de plaisir que ceux du moyen âge les écoutaient aux veillées, ces merveilleuses aventures de chevalerie, ces récits naïfs ou mordants d'origine bien française.

On retrouve dans les *Fabliaux* les sources d'une foule de récits que d'admirables œuvres des temps modernes ont rajeunis ou que le goût public n'a jamais laissé tomber dans l'oubli. Il suffit de citer quelques titres, de lire quelques-unes de ces pages pour n'en pas douter.

L'illustration de ce volume est due à M. A. Robida. A quelle plume

plus habile, plus érudite, mieux préparée, pouvait-on confier le soin « d'ymager » ces vieux contes de façon fidèle et artistique?

L'Histoire de France dans ses monuments. — Scènes et vestiges du temps passé. De François 1er à la Révolution, par Louis Tarsot et Amédée Moulins. Préface de M. Pierre de Nolhac. 1 vol. gr. in-8° illustré de 72 grav. Br., 4 fr.; rel., 5 fr.

Choisissant tour à tour un château, une cathédrale, une ville, nos auteurs y font revivre dans tous ses détails un événement historique, celui qui paraît le plus se rattacher à l'histoire du monument ou de la cité. La scène, établie avec précision dans son milieu, s'anime, les personnages parlent et nous redevenons, pendant quelques instants, contemporains de notre vieille France.

Collection *Plume et Crayon. — Nouvelles histoires sur de vieux proverbes*, par G. Fraipont. 1 vol. in-8°, avec 4 pl. en coul. hors texte et 100 grav. Br., 2 fr. 50; rel. 3 fr. 50.

M. G. Fraipont rajeunit merveilleusement les vieux thèmes. Il sait pour la plus grande joie de la jeunesse tirer parti de quelques-unes de ces maximes populaires sur lesquelles l'imagination s'est donné si souvent libre cours et en a fait ressortir le côté à la fois amusant et moral. Avec Jean le garde champêtre, le Petit chasseur du grand café ou l'Ane récalcitrant, les jeunes lecteurs de ce petit volume, comprendront mieux pourquoi on est souvent puni par où l'on a péché, qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi ou que: chassez le naturel il revient au galop.

Leçons de choses du petit coloriste. — Les animaux de la ferme, par A. Vimar; *Premières fleurs*, par George Auriol. 2 albums avec texte donnant le modèle en couleurs et la planche à colorier. Chaque album cart., 1 fr. 25.

Ces deux jolies plaquettes sont destinées aux enfants chez lesquels on veut développer des goûts artistiques. *Les petits coloristes* ne pourront manquer d'être frappés de ce que « la forme » s'inscrit facilement dans la « ligne » d'un bon dessin. La page en couleurs, placée en regard de celle à colorier, est un modèle simple et du meilleur goût MM. George Auriol et A. Vimar sont des artistes de tempérament très différent, mais leur grand et souple talent leur a permis de répondre excellemment au but qu'ils se proposaient.

— Nous ne quitterons pas la maison Laurens sans rappeler le succès persistant — et mérité — de ses deux collections : *l'Art et la couleur*, consacrées l'une aux *Maîtres contemporains*, l'autre aux *Galeries d'Europe*. L'abonnement annuel à chacune de ces deux collections est de 30 francs et les collectionneurs les auront vite épuisées.

LIBRAIRIE MAME

Versailles et les deux Trianons, texte par Philippe Gille, illustrations, dessins et relevés, par Marcel Lambert, architecte des domaines de Versailles et des Trianons. Edition nationale.

Au moment où s'écoulent les derniers exemplaires de l'édition princeps, les éditeurs réimpriment cette œuvre sous une forme qui la met à la portée des nombreux amateurs de beaux livres qui avaient hésité à souscrire à l'édition de luxe. L'œuvre nouvelle ne se présente pas avec tous les procédés artistiques de la première; mais, telle qu'elle est, elle donnera satisfaction au légitime désir exprimé par un grand nombre de bibliophiles et d'architectes, de posséder une œuvre remarquable que son prix leur

avait, jusqu'ici, rendue inaccessible. L'ouvrage se compose de deux volumes format grand in-4°, comprenant environ 700 pages, illustrés de 50 planches hors texte (dont un grand plan général en héliogravure, 2 eaux-fortes, 20 planches en couleurs et 27 en photogravure), et de 400 sujets dans le texte, dont 31 en couleurs.

Les deux volumes brochés, 100 fr.; cartonnés ou reliés, prix divers : 120, 150 ou 190 fr.

La Sarcelle bleue, par René Bazin, de l'Académie française. Illustr. de G. Dutriac. 1 vol. petit in-fol Reliure bradel fantaisie, 12 fr.

M. René Bazin excelle à peindre les spectacles champêtres. A la grâce aimable, à la verve du style qui caractérisent son talent, se joint, dans la *Sarcelle bleue*, un peu d'érudition discrète, ce qui fait de ce roman un ouvrage à la fois captivant et instructif.

Les Derniers coups de feu (L'armée de la Loire), par Jules Mazé. 1 vol. in-fol., 2e série, orné de 55 grav. Rel perc. dorée, 9 fr.

Voici la saisissante odyssée de l'*Armée de la Loire*. Formée à la hâte, en pleine tourmente, par la réunion d'éléments les plus divers, corps de marche, mobiles, francs-tireurs, cette armée trouva un chef digne d'elle, Chanzy, et sut étonner le monde. Elle lutta sans répit, résista jusqu'à la dernière extrémité souvent avec succès, et mit un peu de gloire sur les malheurs de la France. Son histoire est plus intéressante, plus émouvante que le plus dramatique des romans.

Le Roman de l'ouvrière, par Charles de Vitis. Illustr. d'Edouard Zier. 1 vol. in-4°, 1re série Rel. perc., 8 fr. 50.

L'auteur a voulu prouver que la charité chrétienne seule peut résoudre la question sociale. Une jeune fille du monde devient orpheline et se voit réduite à gagner sa vie avec le travail de ses mains. Elle accepte courageusement la situation et trouve le moyen d'exercer autour d'elle un véritable apostolat, car elle est en contact avec toutes les branches de l'activité parisienne. Le lecteur trouvera, dans cet ouvrage, une suite de scènes de la vie laborieuse en même temps que l'idylle la plus touchante.

L'Enclos des cerisiers, par Georges de Lys, illustr. de G. Dutriac. 1 vol., in-4°, 2e série, rel. percaline, tr. dorée, 7 fr.

Les nobles sentiments qui animent les héros, les figures sympathiques et vivantes qui gravitent autour d'eux, les luttes vaillamment soutenues, les obstacles domptés par leur foi et leur volonté font de cette histoire un récit vibrant, qui palpite d'un intérêt toujours plus intense.

Mademoiselle Cécile, par Georges Beaume, illustr. de G. Dutriac. 1 vol., in-4° carré. Rel. percaline, 5 fr.

G. Beaume nous révèle dans son style clair, rapide, étincelant de jeunesse, un de ces poignants conflits d'argent et d'honneur terrien. Et le drame de famille s'imprègne des douleurs du foyer menacé et de la patrie, dont l'art des hommes transforme progressivement le visage. L'âme de la patrie, pourtant, malgré ses épreuves, résiste aux entreprises des ingénieurs, qui ne rêvent que richesse apparente des choses et parures artificielles.

La comtesse Rose, par Stanley Weyman. Adapté de l'anglais par Kerozen, illustr de René Lelong. 1 vol., in-4°, 3e série. Rel. percaline, 5 fr.

Les multiples épisodes de ce roman se déroulent à l'époque où le roi de Suède Gustave-Adolphe, allié aux princes protestants d'Allemagne, était en guerre contre l'empereur Ferdinand II.

La Grève des animaux, histoire vraie, inventée par Gabriel Galland. Nombr. illustr. de A. Vimar, 1 vol. in-4° carré. Rel. percaline, 5 fr.

Pourquoi les animaux, tout comme leurs frères supérieurs, les hommes, sur les conseils de *grévicultеurs* à quatre pattes, se mettent en grève pour réclamer l'amélioration de leur sort et comment toute la vie d'une paisible cité, paralysée par cette grève générale, reprend son cours habituel, c'est ce qu'on lira avec infiniment de plaisir. Ce livre est, de la première à la dernière ligne, d'une gaieté de bon aloi, d'un humour de pince-sans-rire exempts de méchanceté, mais non de malice caustique, qui dérideront les lecteurs les plus moroses.

Fables enfantines, d'après Esope et La Fontaine. Illustrées par Percy Billinghurst. Album in-4°, nombreuses gravures en couleurs et en noir. Rel., couv. chromo, 3 fr.

Ces fables sont exposées en une langue claire et exempte de toute prétention, qui les met facilement à la portée des enfants, et leur permet d'envisager d un coup d'œil et sans effort, non seulement l'action, mais encore la conclusion qu'a voulu en tirer le fabuliste.

Grosses bêtes et petits enfants. Album in-4°, nombreuses planches en couleur et en plusieurs teintes, par G. Lhuer, A. Vimar et Guydo. Rel., couv. chromo, 3 fr.

Séries d'instantanés pleins d'humour, où les exploits des tout petits alternent avec les déboires de certains animaux, croqués avec verve et finesse et quelques fantaisies spirituelles.

LIBRAIRIE COLIN

A grande vitesse, par Jean Thiéry (Bibliothèque de romans pour les jeunes filles). 1 vol. in-18 jésus, br., 3 fr. 50; relié toile bleue, 4 fr. 50.

Il est bon d'aller vite, au siècle où nous vivons; mais il ne faut cependant pas dépasser la mesure, ou gare la culbute! C'est une vérité que nous démontre surabondamment le ménage moderne, trop moderne, mis en scène par Jean Thiéry. Les héros de l'histoire sont punis, et c'est justice. Mais on les plaint, parce qu'ils sont très amusants.

Au pays des Binious, par Gaston Sévrette. Illustr. inédites de José Roy. 1 vol. in-18. (Bibliothèque du Petit Français). Br., 2 fr.; Relié toile, tr. dorées, 3 fr.

Ce brave homme d'oncle accompagné de ses neveux et nièces, sont de ceux qu'on aime avoir pour compagnons de route, car ils n'engendrent pas la mélancolie et leur gaieté naturelle, qui éclate à chaque instant, forme un contraste amusant avec la gravité des figures rencontrées sur les routes bretonnes.

Quentin Durward, par Walter Scott. (Adaptation de M. Guéchot). Nombreuses illustr. de Robida. 1 vol. in-18 jésus. (Bibliothèque du Petit Français). Br., 2 fr.; relié toile, tr. dorées, 3 fr.

Rien de plus vivant, de plus mouvementé que ce roman historique qui raconte de façon si pittoresque la vie de Louis XI à Plessis-les Tours, entre le fameux Tristan l'Hermite et le non moins fameux Olivier le Daim, puis les démêlés du roi de France avec Charles-le-Téméraire, les crimes et la mort du terrible Guillaume de la Marck, enfin le dévouement chevaleresque du jeune archer écossais, Quentin Durward, qui obtient, pour prix de sa vaillance, la main d'une princesse française.

Les Métamorphoses de la matière, par Henri Coupin, 1 vol. in-8° écu, illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Ce volume est dû à la plume d'un vulgarisateur bien connu déjà par une multitude d'ouvrages qui font la joie des petits et des grands. Il nous

apprend toute une série de faits intéressants sur les objets familiers qui nous entourent, sur la transformation des matières premières et sur la façon dont le génie de l'homme a su en tirer parti.

Petit Voyage en France : Les Coins pittoresques, par Viator. 1 vol. in-8° écu, illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Tous ces *Coins pittoresques*, pris un peu partout dans ce beau et riche pays qu'est la France, rappelleront de doux souvenirs à ceux qui les connaissent et encourageront les autres à les visiter.

La Maison de Molière et des grands classiques, pas Frédéric Loliée. 1 vol. in-8° écu, illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 50.

Histoire concise et substantielle des origines, du développement, des vicissitudes, de la vie enfin si mouvementée, si diverse et si active de cette grande maison du théâtre français.

Les Métiers et leur histoire, par A. Parmentier. 1 vol. in-8° écu, illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Un texte concis, mais documenté, montre les premiers groupements des travailleurs de tout métier, et les changements survenus au cours des siècles, soit dans leur vie sociale, soit dans leur façon de procéder.

LIBRAIRIE LAVEUR

Fantin-Latour, sa vie et ses amitiés; lettres inédites et souvenirs personnels, par Adolphe Jullien. 1 vol. in-4° écu de XII-216 pages, avec une héliogravure, 52 reproductions d'œuvres du maître, tirées à part, 6 autographes et 22 illustrations dans le texte. Broché : 25 fr.

Il est rare de pouvoir savourer un livre d'amitié qui soit un livre d'art. M. Adolphe Jullien nous donne ce régal avec son étude sur Fantin-Latour. C'est beaucoup plus qu'une esquisse, malgré la modestie de la préface, c'est un solide et excellent portrait, et tel que l'auteur pouvait seul le réaliser, avec sa crâne indépendance et son enthousiasme pour le maître trop tôt disparu. M. Jullien a eu à sa disposition des documents précieux, et, ce qui peut encore moins se remplacer, des souvenirs personnels à foison. Ceux qui ont encore présents à la mémoire les grands succès de ses précédents ouvrages sur Wagner et sur Berlioz — de beaux actes de courage au moment où ils parurent! — savent de quelles illustrations à la fois exquises et puissantes les avait enrichis Fantin-Latour. Cette collaboration laissait deviner l'amicale fraternité d'âme qui unissait le peintre et l'écrivain. Nous bénéficions aujourd'hui de tous les détails qu'elle a permis à M. Jullien de connaître et qui nous donnent du génial artiste une vision émouvante.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut caractériser Fantin-Latour soit comme artiste soit comme homme privé : il faut lire ce délicieux et érudit ouvrage où un choix très sûr d'illustrations fait constamment au texte un cortège enchanteur. C'est un charme de revoir, outre les grandes compositions d'ensemble qui égalent Fantin aux plus grands, ces compositions allégoriques où il excellait, telles que l'*Anniversaire*, où rayonne une des plus idéales figures de femme qu'il soit possible d'imaginer, l'*Andromède* et tant d'autres. M. Jullien dit que Fantin-Latour entra délibérément « en religion artistique ». Le mot est joli et fort exact. Heureusement pour nous, il admettait dans sa cellule de rares amis comme l'auteur de ce livre. Et cela nous vaut une des plus intenses sensations d'art qui soient capables, parmi la prose contemporaine, de nous faire croire encore à la poésie du rêve, et à la conscience d'un peintre.

LIBRAIRIE BOIVIN

Les Merveilles de la science, nouv. édit. entièrement revue, corrigée et mise à jour par Max de Nansouty. Préface de M. Alfred Picard, de l'Institut. — T. Ier. *Chaudières et machines à vapeur.* 1 fort vol. in-8° orné de 800 grav. Br., 13 fr. 50; cart. toile, tr. jaspées, 15 fr.; rel. demi-chagrin, tr. jaspées, 18 fr.

Louis Figuier était le premier à comprendre que son œuvre devrait être refondue, lorsqu'il exprimait le vœu de la voir un jour non pas seulement se compléter, se maintenir en harmonie avec le progrès, mais renaître sous la plume autorisée d'un écrivain embrassant comme lui le cycle des notions scientifiques de sa génération, capable comme lui de les exposer avec cet intérêt et cette clarté où il parut sans rival. Cette entreprise devait tenter son brillant successeur, M. Max de Nansouty.

Pour les lecteurs d'aujourd'hui, désireux de précision, sans renoncer aux méthodes de clarté, qui firent le succès de la première œuvre, le cadre devait s'élargir jusqu'à se briser, et donner place à une documentation autrement abondante, et, on ne saurait trop le répéter, essentiellement substantielle et pratique. Dès le premier volume, que nous annonçons, on reconnaîtra à quel point a été réalisé ce double desideratum d'une œuvre vraiment en harmonie avec le progrès, vraiment appropriée au degré d'érudition réclamé aujourd'hui.

Jud Allan, roi des « Lads », par Paul d'Ivoi. 1 vol. gr. in-8°, illustré par L. Bombled de 114 grav. en noir et en coul. Relié toile, plaques coul., tr. dorées, 12 fr.

Ah! le brave cœur que *Jud Allan.* Comme on se plaira avec les jeunes compagnons qui l'appellent leur roi. Ils lui doivent tout, car il les a sauvés de l'abandon où, tout enfant, il se trouva lui-même, initiés au travail et à l'honneur. Aussi de quelle fidélité leur invisible armée, partout présente, le soutient dans la terrible lutte contre le syndicat de bandits, puissants comme des milliardaires, où le plus généreux dévouement l'a engagé dès son enfance! Voilà un volume qui va continuer la série des succès auxquels les auteurs sont accoutumés.

Jouons à l'histoire. Un charmant album in-4°, texte de G. Montorgueil, illustré par Job de 30 aquarelles en chromotypogravure. Relié toile, monté sur onglets, tr. dorées, plaques coul., 9 fr.

La jeunesse apprend ici à s'amuser beaucoup tout en s'imprégnant de façon définitive de ce que l'histoire contient de pittoresque et de caractéristique. C'est bien un jeu : c'est avec des joujoux, poupées, pantins, soldats de plomb, arbres et animaux, avec du carton, des chiffons, la boîte à couleurs, qu'on reconstituera les personnages historiques, dans leurs attitudes et leurs gestes légendaires, dans leur époque et leur milieu, en tableaux... presque vivants. C'est bien une leçon, et la plus pénétrante et la plus durable de toutes, celle qu'on se donne à soi-même. Comment oublier ces silhouettes, ces scènes qu'on a étudiées pour les rendre exactement, dont on a ingénieusement rassemblé les éléments et qui sont devenues la création de votre cerveau et l'œuvre de vos mains?

CHRONIQUE POLITIQUE

Dans la première semaine de novembre, pendant l' « alerte », la France, tout entière attentive à l'événement, était sérieuse, énergique et calme. La voici, quelques jours plus tard, passionnément occupée d'une affaire criminelle : elle ne pense plus à autre chose. La fête que Paris donne au roi et à la reine de Suède, qui passent, ne distrait même pas Paris. Une guerre gronde, dans les Balkans, qui pourrait bientôt éclater de l'Orient à l'Occident : le public ne s'en inquiète pas. On jongle, à la Chambre, avec les milliards de la fortune nationale, avec les millions du contribuable : qu'importe le budget! Et, s'il faut un scandale pour nous intéresser, M. Gourju en dénonce un au Sénat, quand il lui montre le préfet de Lyon faisant de son département, avec les abus de pouvoir les plus cyniques, une satrapie électorale; mais ce n'est qu'un scandale politique : on ne s'émeut pas. Seul, le drame de l'impasse Ronsin tient la France captive, haletante. A la vérité, l'imagination de la foule serait moins éprise de l'inconnu judiciaire, s'il ne s'y mêlait l'inconnu politique. Mais, que ce soient les mystères de la ruine, comme les affaires de Panama et de Thérèse Humbert, ou les mystères de la mort, comme les affaires Syveton et Steinheil, la foule aperçoit plus ou moins vaguement, parmi les figurants et les comparses, parmi les spectres mêmes du procès, des présidents de la République, des anciens ministres, des parlementaires, des magistrats. Il ne s'agit plus, comme dans un roman, de découvrir l'auteur du crime et de savoir par quels moyens fantastiques il a pu le commettre et se rendre invisible, introuvable. Il s'agit de savoir comment et pourquoi l'Etat a employé sa justice et sa police à cacher, à envelopper de ténèbres les coupables et, avec eux, les personnages qu'ils ont compromis. Il y a là, pour une société comme la nôtre, un spectacle dégradant et corrupteur. Ce n'est pas le crime, c'est le scandale qui la démoralise le plus. Le dégoût que le crime inspire par l'horreur est parfois salutaire : la société voit ses plaies. Le scandale qui démoralise, c'est celui qui laisse soupçonner à la foule, dans le simulacre d'une fausse activité de la police, d'une fausse sévérité de la justice, une fraude de l'une et de l'autre,

un sinistre oubli de leur devoir, une conspiration complaisante aux criminels et, par conséquent, indulgente au crime. Le scandale qui démoralise, c'est aussi celui qui transforme en parades inconvenantes ou même burlesques les appareils de la justice, comme si les affaires qu'elle instruit ne devaient plus être que des scènes de publicité, où « le reportage » interviendra souverainement et où la curiosité du monde désœuvré et du populaire fera la loi. Il faut prendre garde à ce genre de décadence. Les nations qui périssent le plus sûrement, ce ne sont pas celles que déchire la guerre, même la guerre civile; ce sont celles qui tombent sous leur décrépitude morale : l'histoire l'enseigne.

Cependant, il méritait bien, ce budget de 3 989 208 772 francs, d'étonner et même d'inquiéter un peuple qui se plaint d'être le plus imposé, le plus endetté du monde. Jamais l'examen d'un budget ne fut plus sommaire, ni le vote plus expéditif : quarante séances ; point de discussion générale ; en moyenne, vingt à trente chapitres par jour; d'ordinaire, cinquante à soixante députés sur leurs bancs. En accélérant ainsi le débat, on l'a fini, le 28 novembre. C'est maintenant le tour du Sénat, pressé, lui, de bâcler la besogne, pour pouvoir, dès le 12 ou 15 décembre, vaquer aux préparatifs de ses élections. La Chambre n'a pas rempli son devoir, bien qu'elle en ait eu le loisir; le Sénat ne l'aura pas rempli davantage, parce qu'il n'en aura pas eu le temps. La Chambre peut, si elle le veut, modérer la ruine de nos finances; le Sénat le veut et ne le peut pas. Tel est ce Parlement auquel le pays a naïvement confié sa fortune. Encore n'aurons-nous que le faux-semblant d'un budget, puisque, faute de pouvoir combler le déficit par des recettes suffisantes, on émet des obligations du Trésor à court terme, pour une somme de 36 millions. Le gouvernement, d'ailleurs, n'a pas mieux fait son devoir que le Parlement. Il n'a pas demandé une seule économie et il a encouragé la dépense. Il prodigue l'argent de la France à des chimères; il laisse inscrire au budget des lois plus ou moins « sociales » dont il ne sait pas lui-même ce qu'elles coûteront. Le socialisme qu'il n'institue pas en principe, il l'introduit dans le budget. Comme l'a dit M. Méline, au banquet d'Epinal, c'est l'ère du « collectivisme légal » qui commence. On oublie, dans les rêves de cette démagogie, les nécessités de la vie nationale; mais elles se rappellent d'elles-mêmes, cruellement, à la mémoire du pays. Sous peine de ne plus pouvoir défendre nos frontières ou nos côtes, il faut augmenter notre artillerie et reconstituer notre flotte : celle-là veut 40 millions; celle-ci, 800. On a entendu, à la Chambre, les aveux du nouveau ministre de la marine, M. Picard. Notre marine de guerre n'aura plus, en

l'année 1919, un seul cuirassé âgé de moins de dix ans, et, pour que la flotte française égale la flotte allemande, il faudra patienter jusqu'à l'année 1920. Que, le 4 ou 5 novembre, l'Allemagne nous eût déclaré la guerre, elle eût été déjà, de Dunkerque à Brest, la maîtresse de la mer. Et, si, l'affirmation de l'amiral Germinet étant vraie, « nos navires sont dépourvus de 50 pour 100 environ de leurs approvisionnements réels, de sorte qu'après trois heures de lutte, nos escadres devraient abandonner le combat », il faut désespérer de notre marine, presque de la France. Gardien de la discipline avec le général Picquart, plutôt que gardien de la patrie avec l'amiral Germinet, M. Clémenceau a puni l'amiral, pour avoir averti le pays de cette détresse mortelle de notre flotte, alors qu'il l'avait déjà signalée au gouvernement lui-même et alors que le rapporteur du budget de la marine, M. Chaumet, et le ministre de la marine, lui aussi, venaient de révéler le mal à la Chambre. M. Clémenceau, sans tenir le moindre compte du grand service que l'amiral Germinet rendait à la France, l'a destitué de son commandement. Il reste à punir les ministres coupables d'avoir laissé s'effectuer, dans nos arsenaux et nos vaisseaux, cette œuvre d'anéantissement national. Manquent les munitions; manque l'artillerie; manquent les navires; manque même, depuis l'an dernier, le personnel. Amenez le pavillon de la marine française, Monsieur Clémenceau! On n'aura plus alors à comparer, devant vous, la rigueur avec laquelle vous frappez l'amiral Germinet et la gratitude avec laquelle l'Angleterre a honoré un amiral Napier, un amiral Beresford, quand leur franchise noblement hardie l'a instruite des défauts et des déficits de sa marine. Vous n'aurez plus d'indiscrétion à craindre, quand il n'y aura plus de flotte à ravitailler dans nos ports ou à promener sur les océans, les flancs vides de tout obus. Vous serez sûr alors du silence des amiraux, aussi bien que de celui des canons...

Le budget de nos affaires étrangères a provoqué un triple débat, en une seule séance. Il a été douloureux et honteux que M. de Pressensé, qui, de prophète huguenot est devenu un socialiste fanatique, évoquât l'affaire de Casablanca, pour calomnier la France et glorifier l'Allemagne, répudier la patrie et invectiver contre l'armée, dénoncer l'alliance russe et affecter d'y voir une ratification du traité qui nous a soustrait l'Alsace-Lorraine. Les huées de la Chambre l'ont rappelé à l'ordre et M. Ribot, avec une éloquence brûlante, l'a marqué d'une flétrissure. Si, ensuite, la Chambre a discuté les questions du Maroc et de l'Orient, c'est avec une discrétion qui laisse aux interpellations annoncées toute leur ampleur. Depuis quelques mois, l'affaire d'Orient est, pour celle du Maroc, une diversion. D'autant plus que l'Alle-

magne n'a guère, dans ses soucis d'à-présent, la liberté de nous harceler là bas, de jour en jour, par une chicane, par une querelle, si minime qu'en pût être le prétexte. Le *Livre Jaune*, dont les 469 documents nous retracent, du mois d'octobre 1907 au mois d'octobre 1908, l'histoire de notre affaire marocaine, témoigne que le gouvernement allemand n'a pas négligé, durant ce laps de temps, une seule occasion de nous assaillir de ses griefs : indemnités de Casablanca, « barcasses » de Casablanca, protection des Allemands à Casablanca, opérations de nos troupes autour de Casablanca, égouts de Tanger, banque d'Etat du Maroc, etc. On se rappelle quelle incohérence notre gouvernement a montrée dans toute cette affaire. Le *Livre Jaune* suffirait à l'attester par les contradictions de ses dépêches. On ne connaît pas mieux ses desseins d'aujourd'hui. M. Pichon a promis, dans un langage aussi amphigourique qu'habituellement, qu'aussitôt le nouveau sultan reconnu par les puissances, nous nous empresserions de « régler » avec lui, « dans des sentiments de conciliation et de bon vouloir, notre situation dans son empire, en ne nous inspirant que de nos conventions internationales, en même temps que de nos droits spéciaux. « Provisoirement, il faut nous féliciter, en songeant aux journées de l' « alerte », que le gouvernement n'ait pas écouté ceux de nos Africains, qui, spéculateurs d'une victoire qu'ils prétendaient aussi facile que brillante, lui conseillaient si ardemment d'entreprendre une guerre du Maroc, pour reconquérir à Abd el Aziz ses trois capitales et le reste. Quant à l'Orient, M. Pichon, voulant définir et préciser la politique qu'il y pratique depuis la révolution turque et les actes usurpatoires de l'Autriche et de la Bulgarie, a lu cette déclaration vague : « Nous n'avons d'autre préoccupation que le développement du gouvernement jeune-turc, la préservation d'une guerre européenne et le respect des droits de chacun... Loin de chercher à créer des antagonismes, nous nous efforçons d'aplanir les difficultés. Nous ne saurions exciter de suspicion, puisque nous ne réclamons aucun avantage. Une intervention désintéressée nous semble propre à préparer l'arbitrage de l'Europe. » M. Pichon, qui se plaît à considérer l'abnégation humanitaire comme la première vertu d'un bon gouvernement, vante trop volontiers, en vérité, la politique « désintéressée » de nos gouvernants. Les autres peuples ne craignent pas de parler très haut de leurs intérêts propres, et, à l'envi, ils en inscrivent les revendications dans le programme que la Conférence examinera, si leur jalouse concurrence le lui permet. Les avantages qu'ils acquerront peuvent devenir, pour nous, autant de désavantages : M. Pichon y prendra-t-il garde? La France a, en Orient, des traditions qui concordent avec ses intérêts. M. Pichon

doit savoir qu'il y a, là, des populations chrétiennes qui sont les anciennes clientes de la France. Si elles arrêtent l'envahissement de l'élément germanique dans la péninsule, si elles lui opposent avec l'élément slave une barrière, la France profitera nécessairement, un jour, de la force qu'elles auront constituée dans cet Orient de l'Europe. M. Pichon veut-il que la France s'en « désintéresse »?

L'Allemagne est dans un temps de crise presque générale. Un incident grave a troublé sa politique étrangère. Le Reichstag menace l'Empire d'une réforme constitutionnelle; et, de son côté, le gouvernement reconnaît la nécessité d'une « réforme financière ». L'Allemagne ne peut plus suffire à ses dépenses. Elle a, en huit ans, emprunté plus de 2 milliards de francs; 5 milliards, depuis trente ans. Elle constate, dans son budget de 1908, un déficit de 500 millions. Son ministre des finances, M. Sydow, demande aux contribuables, pour l'année 1909, une somme de 600 millions, qu'il percevra sous la forme de douze impôts nouveaux : c'est deux ou trois fois plus que nos ministres n'ont jamais exigé de nous, d'une année à l'autre. Encore faut-il dire qu'en réalité, l'Allemagne, quand elle crée ces impôts, n'opère pas une « réforme financière »; elle ne fait que recourir à des expédients. L'Allemagne souffre de cette pénurie, bien que, depuis trente-sept ans, elle ait joui d'une paix incontestée. Elle était « libre de dettes », quand s'est fondé l'Empire, comme l'a rappelé M. Sudekum, et elle « a reçu de la France un capital de 5 milliards[1] ». Aujourd'hui, la dette de l'Empire s'élève à plus de 5 milliards et demi de francs; les dettes des Etats confédérés, à 16 milliards et demi; les dettes des circonscriptions locales, à environ 7 milliards et demi : c'est un total de presque 30 milliards de francs. Et pourquoi cette luxure budgétaire de l'Allemagne? Pour fortifier sans trêve sa puissance nationale. En moins de dix ans, elle a augmenté de 50 pour 100 les dépenses de son armée et de sa marine. Et cet effort ne tarit pas. Pour l'année 1909, les crédits qu'elle affecte à sa marine dépassent 500 millions de francs; 76 millions de plus que pour l'année 1908. M. de Bülow a déclaré qu'il fallait à l'Empire une Allemagne plus forte que celle d'aujourd'hui, et, par conséquent, une Allemagne plus riche, une Allemagne plus économe. Et, comme pour donner au peuple allemand une leçon de morale financière, il lui a vanté une des vertus de la race française : notre esprit d'ordre domes-

[1] Avec les intérêts soldés pour retard de paiement et avec les contributions levées sur les départements et sur la ville de Paris, ce fut un total de 5 milliards, 567 millions et 67 277 francs, dont on déduisit les 326 millions accordés à la Compagnie du chemin de fer de l'Est, comme indemnité de la partie de son réseau que l'Allemagne lui prenait.

tique, notre goût de l'épargne. Il est vrai que, cette vertu, la France la conserve, mais, malheureusement, sans la pratiquer dans son gouvernement même et sans ménager le bien de l'Etat, qu'elle semble regarder comme un bien étranger. Il est vrai encore que l'Allemagne ne possède pas cette richesse, si facilement renouvelable, que la France doit, comme une faveur providentielle, à son ciel et à son sol, à sa situation géographique tout entière. Mais, jusque, dans son gaspillage budgétaire, l'Allemagne a eu son idée, son plan et sa méthode : en épuisant ses finances, elle a augmenté sa puissance militaire et navale. La France, en abusant de ses ressources financières, a laissé diminuer sa puissance militaire et déchoir sa puissance navale. L'exemple de l'Allemagne peut donc l'instruire, elle aussi. Mais il semble que l'Allemagne, qui a voulu s'assurer une suprématie qui lui permît de profiter des événements, à n'importe quelle heure, pour compléter sa fortune et sa gloire, paie bien cher l'avantage et l'honneur de s'être forgé ces armes dont elle s'enorgueillit et dont l'Europe s'effraye. M. de Bülow professe que la préparation financière est aussi nécessaire à un pays que la préparation militaire. Le dénuement financier de l'Allemagne peut, dès lors, devenir une faiblesse pour elle.

En Allemagne, une réforme « constitutionnelle » intéresse moins les esprits qu'une réforme « financière ». C'est le contraire, en France. Nous avons, nous autres Français, une jalousie plus vive du pouvoir, et la métaphysique de ces lois, de ces chartes, qui doivent régler la félicité parlementaire des peuples, voire même de l'humanité, nous est plus chère, depuis le temps surtout que nous les changeons si souvent. Le Reichstag a eu beau, après l'affaire du *Daily Telegraph*, incriminer « la politique personnelle » de l'empereur et prétendre instaurer « la responsabilité ministérielle » de son chancelier : cette plainte et cette velléité n'ont guère servi qu'à favoriser telle ou telle brigue des partis, dans le Parlement et au dehors. Peu nombreux ont été les indépendants qui ont sérieusement songé à modifier la Constitution, en amoindrissant, dans les attributions de l'empereur, la fonction traditionnelle du roi de Prusse. C'est la troisième fois, depuis quelque soixante ans, que cette question se sera posée, à Berlin. On se rappelle comment ce Frédéric-Guillaume IV qui, selon le mot de M. de Gerlach, « voulait la liberté, mais pas de constitution », parlait aux Diètes réunies, après la patente du 3 février 1847 : « Héritier d'une couronne que j'ai reçue intacte et que je dois et veux laisser intacte à mes successeurs, jamais je ne permettrai qu'une feuille écrite vienne s'interposer, pour jouer le rôle d'une deuxième Providence, entre Dieu, notre Seigneur du Ciel, et ce pays, pour

nous gouverner par ses paragraphes, et pour remplacer par eux la sainte et antique fidélité... La couronne ne peut pas, ne doit pas dépendre des majorités... » On sait que Guillaume Ier maintint énergiquement, avec M. de Bismarck, ce principe de la souveraineté prussienne contre le Parlement. Admettre que les ministres ne sont pas les serviteurs du roi, mais de la Chambre, « j'espère, messieurs, que, grâce à Dieu, nous n'en arriverons pas là », s'écriait M. de Bismarck, le 22 janvier 1864; et, un autre jour, il « remercie Dieu de ce que le système parlementaire des Anglais, des Français, des Belges et des Italiens, ne règne pas en Prusse; de ce que la constitution de son pays ne livre pas, de jour en jour, son bien-être et sa prospérité à la merci des majorités ». Cette doctrine du droit royal, Guillaume II n'a eu qu'à la recueillir de ses prédécesseurs, comme M. de Bülow de M. de Bismarck. Et, en fait, si Guillaume II et M. de Bülow invoquent, devant l'Allemagne, l'histoire de la Prusse, le sentiment populaire, presque toute l'opinion publique, est avec eux. La foule, à Leipzig, et, de là, dans tout l'empire, approuve, par ses applaudissements, ces déclarations du président de l'Association pangermaniste : « Nous ne voulons pas que le Reichstag ait voix consultative, lorsqu'il s'agit de la nomination du chancelier. C'est à l'empereur qu'est réservée l'initiative de choisir le chancelier. On peut encore moins confier au Reichstag le soin de décider la paix ou la guerre. La constitution qui nous est concédée nous suffit. Ce qui nous manque, ce ne sont pas de nouvelles garanties et de nouvelles lois, mais des hommes. » L'empereur et M. de Bülow ont senti leur force; le Reichstag lui-même la connaissait bien. Voilà comment il se fait que les séances dramatiques du 10 et du 11 novembre n'ont pas eu de lendemain. On a bien disserté, le 2 et le 3 décembre, sur la responsabilité du chancelier. Mais il n'y a eu ni crise, ni conflit. Aucun discours de M. de Bülow, aucun vote. On s'est contenté de renvoyer à l'examen d'une commission les projets de « réforme constitutionnelle » présentés, notamment, par les socialistes, par les démocrates, par les libéraux. La majorité saura les oublier, ces motions : elle a peur de se démembrer, dans la dangereuse discussion de ses théories. En outre, le Reichstag n'ignore pas que le Bundesrath, ce conseil fédéral qui représente les princes allemands dont l'union constitue l'Empire, n'accepterait aucun de ces projets. L'empereur peut compter sur la presque unanimité du Bundesrath. Bien loin est le temps où les princes-électeurs disaient fièrement à Charles-Quint : « Vous ne régnez pas sur nous; vous avez à gouverner avec nous. »

Plus l'Allemagne s'acharne, par ses sacrifices ambitieux, à se

pourvoir d'une flotte qui soit la deuxième du monde et qui fasse trembler l'Angleterre dans son île, plus les alarmes de l'Angleterre la tourmentent et l'incitent à redoubler les soins de sa défense. Hier, son ancien généralissime, lord Roberts, dénonçait « le péril allemand », dans un discours où, ce semble, il a exagéré à plaisir les hypothèses de la terreur, pour mieux stimuler la patriotique prévoyance du peuple anglais. En 1905, M. Balfour avait déclaré qu'une invasion de l'Angleterre était impossible. Lord Roberts la déclare possible, actuellement. Il met l'Angleterre et l'Allemagne face à face, seules, comme si l'une et l'autre n'avaient aucun allié. Au surplus, ce sera dans une période de paix, dans une ère de tranquillité où toutes les nations se seront assoupies, sauf l'Allemagne. Lord Roberts la voit concentrant, « en secret », 200 000 hommes, sur les transports de sa marine marchande, et cette armée abordant un des rivages de l'Angleterre, après une traversée mystérieuse de la mer du Nord, tandis que la flotte anglaise, trompée par les manœuvres de la flotte allemande, se disperse et s'égare dans des parages lointains. Quelles troupes l'Angleterre opposera-t-elle aux envahisseurs, sur les routes de Londres? « 200 000 soldats-citoyens », inexpérimentés, impropres à une résistance efficace. La situation serait « effrayante », s'écrie lord Roberts. Si l'Angleterre veut se sauver, il faut, dit-il, qu'elle forme une armée permanente de 600 000 hommes. Sans doute lord Roberts estime-t-il qu'elle en a encore le temps. L'orateur du gouvernement, lord Crewe, n'a pas contesté la possibilité du danger signalé par lord Roberts. Il a reconnu que l'Angleterre devait se constituer une armée plus apte que celle d'aujourd'hui à repousser une invasion. Mais il n'a pas osé affirmer que, cette armée, c'était bien celle que le ministre de la guerre, M. Haldane, se flatte d'organiser, en ce moment. La vérité, c'est que l'armée anglaise ne cesse plus de s'affaiblir. Elle put réunir, dans la guerre de Crimée, 32 000 hommes, devant Sébastopol. En 1893, elle comptait 226 000 hommes, et elle en avait 108 800, dans ses colonies. Naguère, elle rassembla plus de 200 000 hommes au Transvaal. Le lendemain du discours prononcé par lord Roberts, l'*Army and Navy Gazette* jugeait ainsi l'armée dont M. Haldane est en train de créer le fantôme : « L'armée active a été réduite et reste menacée de nouvelles réductions... La milice a été détruite... Les volontaires ont disparu, pour les deux tiers de leur nombre, et sont remplacés, pour un tiers seulement, par des territoriaux. Le corps de l'artillerie royale, grâce à une innovation vraiment criminelle, va perdre une partie de ses effectifs. » Dans cet état de choses, lord Roberts ne serait même pas sûr de

pouvoir trouver « 200 000 soldats-citoyens », pour les conduire à l'ennemi. Mais l'Angleterre croit ce que lord Roberts nie : à savoir que sa flotte la protégera toujours invinciblement et qu'il suffit de lui garder la supériorité numérique du « triple pavillon ». Et sa répugnance pour l'obligation du service militaire persiste. Sa confiance est au moins excessive. Il ne faut qu'un engin nouveau, doué d'un pouvoir extraordinaire de destruction, pour bouleverser, demain, toutes les conditions actuelles de la guerre maritime, et pour annuler, pendant un certain temps, cette « maîtrise des mers » dont l'Angleterre se prévaut. Et puis, il y a un malheur que lord Roberts n'a pas voulu prévoir ou qu'il a prévu, sans vouloir l'indiquer, et qui est plus « effrayant » pour l'Angleterre que tous ceux qu'il a supposés : c'est le cas où, victorieuse, l'Allemagne s'emparerait du littoral français de la mer du Nord. Oh! alors, l'invasion redoutée par lord Roberts deviendrait facile, autant que certaine. Il faut, certes, que l'Angleterre ait une armée, pour donner à ses alliances un plus haut prix. Mais il faut, de plus, qu'elle ait une armée capable de défendre sa sécurité sur le continent, dans ce coin de notre territoire où, demain, ses destinées pourraient se lier à celles de la France. Et il importe que, pour y penser, l'Angleterre et lord Roberts n'attendent pas l'année fatidique où l'Allemagne aura achevé la flotte qui porterait son Armada.

La situation de l'Orient inquiète toujours l'Europe. On a pu éviter une collision de la Turquie et de la Bulgarie. C'est une guerre de l'Autriche et de la Serbie qui menace maintenant. Il y a, vraiment, dans les complications dont M. d'Ærenthal aperçoit les signes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'empire austro-hongrois, bien des avertissements qui doivent tempérer l'audace de sa politique. Les haines des races que l'Autriche a groupées sous sa domination, sans les unifier, se ravivent, parmi ses populations slaves, allemandes, italiennes : bagarres à Prague, tumultes à Trieste et à Trente; puis, par contre-coup, ces manifestations populaires de Rome, qui se répètent aussitôt dans toutes les grandes villes de l'Italie. Sur les frontières de la Bosnie et de l'Herzégovine, où l'Autriche amasse une armée, la Serbie et le Monténégro sont décidés à braver la lutte. Derrière eux, la Turquie s'y apprête. Elle se joint à la Russie pour vouloir une conférence où elle puisse protester contre la spoliation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Par représailles, Constantinople refuse d'acheter les marchandises austro-hongroises et, si vives que soient les remontrances de l'ambassadeur autrichien, le gouvernement turc, expert pourtant dans tous les arts de la tyrannie, se trouve fort empêché de contraindre ses sujets aux achats qu'ils

s'interdisent. La rivalité de la Russie et de l'Autriche se réveille dans les Balkans. La convoitise déçue de l'Italie s'irrite. Sans doute, dans les débats du Parlement italien, les discours de M. Fortis, qui a été presque belliqueux, et de M. Tittoni, qui a préconisé une fois encore la « politique de la paix », comme si elle devait être la politique des « compensations », ont autant varié que les gestes de M. Giolitti et ceux de la majorité : l'Autriche a pu croire que ces démonstrations parlementaires de l'Italie n'étaient que des manœuvres diplomatiques, savamment combinées pour l'induire à des concessions. Il est grave cependant que, par la bouche de M. Tittoni, l'Italie ait reproché à l'Autriche d'avoir « troublé profondément » l'Europe; qu'elle ait assuré de ses sympathies les plus expresses la Serbie et le Monténégro; qu'elle ait annoncé avec ostentation « l'entente » qu'elle vient de conclure avec la Russie, pour associer, en Orient, ses efforts aux siens. L'Allemagne elle-même donne à l'Autriche des conseils de prudence. Elle s'efforce de concilier les égards dont elle a l'obligation, à Vienne, avec les ménagements dont elle sent le besoin et dont elle garde le goût, à Constantinople : c'est qu'elle craint de compromettre en Turquie ses intérêts et de perdre, dans le monde musulman, le prestige de sa sollicitude tutélaire. Il semble impossible que M. d'Ærenthal, après les difficultés d'hier, ne mesure intelligemment les périls de demain. A supposer que l'Autriche, par une évolution fatale de sa destinée, doive diriger sa fortune vers l'Orient, l'occasion est-elle favorable et l'heure, propice? Plus d'un de ses hommes d'Etat aura dû se le demander, en récapitulant les souvenirs, trop souvent tragiques, des soixante ans de règne dont François-Joseph, aussi justement respecté de l'Europe que vénéré de l'Autriche, a célébré le Jubilé, le 2 décembre. On raconte que, dans cette fête, l'empereur a prononcé des paroles de paix. Puisse cette promesse pacifique devenir une réalité, bientôt, le jour même où, de l'Orient à l'Occident, retentira le cri sacré de l'humanité chrétienne : « Noël! Noël! »

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne, par Pierre Villey. 2 vol. in-8°. Hachette.)

M. Pierre Villey ne se borne pas à retrouver les sources et à établir la chronologie des *Essais*, ce qui est déjà un énorme travail. Il n'est pas de ceux à qui la recherche minutieuse des documents, dans laquelle pourtant il défie toute concurrence, fait oublier l'importance supérieure des idées générales. Il détermine avec une patience et une sagacité merveilleuses l'origine des moindres citations et même des emprunts déguisés : cela, plus d'une fois, lui permet de préciser la date de tel ou tel chapitre. Mais, en outre, sur des données solides, il arrive à édifier une véritable biographie psychologique de Montaigne; il reconstitue l'homme vivant, dans son évolution morale et religieuse.

La dégradation de l'énergie, par Bernard Brunhes. 1 vol. in-12. (Flammarion.)

M. Bernard Brunhes est un savant, mais un savant philosophe et lettré Il sait tirer des faits leurs conséquences les plus générales; il sait écrire de manière à clarifier pour le public les questions les plus difficiles. Celle de la dégradation de l'énergie en est une. Il nous en montre tous les différents aspects, et aussi toute la portée. Que reste-t-il après cela du dogme de l'univers éternellement vivant, dogme soi-disant démontré par la physique autant que par la chimie? La dégradation de l'énergie, c'est au contraire l'univers condamné à mort. Et certains matérialistes d'aujourd'hui, qui sont des retardataires, essaient vainement d'en appeler de cette condamnation.

La Séparation aux État-Unis, par Félix Klein. Une brochure in-16 de 126 p. (Bloud.)

Ce petit livre, que nos lecteurs connaissent déjà en partie, renseignera le public, d'une façon certaine, sur une question qu'on a présentée parfois inexactement. La révélation d'un passé de violente intolérance lui fera d'autant plus admirer la large et saine liberté d'aujourd'hui, en même temps qu'elle éveillera l'espoir d'un avenir meilleur chez les catholiques de France qui subissent encore les épreuves de la première période. Le style si alerte et si lucide de M. Félix Klein donne la vie aux récits d'hier comme aux tableaux d'aujourd'hui.

Cadet-la-Perle, par Léo Claretie. Un vol. in-16. (Ollendorff.)

Dans ce roman du dix-septième siècle, plein de verve et riche aussi en expertes reconstitutions, qui nous promène de la première du *Cid* jusqu'à Gibraltar, M. Léo Claretie nous conte les amours et les exploits du comte d'Harcourt-Lorraine. C'est un fin divertissement. Disons cependant que certains détails ne sont pas pour les trop jeunes lecteurs.

Pages suédoises, par Léonie Bernardini-Sjoestedt. — Un vol. grand in-12. (Plon.)

Des paysages, mais aussi des hommes. Mme Bernardini-Sjoestedt ne se contente pas de nous décrire les villes, les montagnes, les lacs et jusqu'à la lointaine Kirma, en Laponie. Elle nous révèle aussi les artistes, les écrivains, les penseurs qui donnent une âme noble et un peu tourmentée à cette contrée si purement belle.

Villes et solitudes, par P.-Louis Rivière. — Un vol. in-12. (Plon.)

Simples impressions de voyage, sans doute. Mais, combien variées! M. Rivière nous promène de Londres à Grenade, de la Zélande à l'Italie, de la Bavière à la Tunisie, d'Oxford à l'Andalousie, des Alpes d'hiver à Tanger. Et à ces impressions très pittoresques s'ajoutent des observations très fines, que font valoir un style délicatement élégant. Ce livre enfin mérite tous les éloges que lui prodigue Me Barboux dans une brillante préface.

L'idéal du dix-neuvième siècle, par Marius-Ary Leblond. 1 vol. in-8°. (Alcan.)

Ce volume est une sorte de résumé de toutes les idées et aspirations qui se sont manifestées chez les penseurs, les écrivains et les artistes du dernier siècle. Aussi bien il sera fort utile à tous ceux qui veulent le connaitre à fond, dans ses grandeurs et ses faiblesses.

Haine de Femme, par Marion Crawford. 1 vol. petit in-12. (Hachette.)

Ce roman se passe dans cette Italie qui est la seconde patrie des Anglais. On y retrouve toutes les qualités de l'auteur du *Cœur de Rome* et notamment l'habileté à nouer une intrigue dramatique, l'émotion naturelle, la psychologie juste quoique rapide.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LA RENAISSANCE
DE L'ÉTAT BULGARE
ET LE PRINCE ALEXANDRE DE BATTENBERG

I

Alexandre de Battenberg, reprenant une tâche interrompue depuis cinq siècles, a continué la dynastie des chefs intrépides et malheureux qui défendirent autrefois la race bulgare, tombèrent pour elle, et survivent, images blessées de la patrie invincible, dans la reconnaissance et dans l'amour du peuple.

Sa courte vie fut une aventure pathétique. Un jeune officier mué d'un coup en souverain; un parent des czars, favori de la révolution comme de l'autocratie, accru de la Roumélie par l'une, après avoir été pourvu de la Bulgarie par l'autre, et traité en adversaire par Alexandre III pour avoir accompli entre les deux provinces l'union voulue par Alexandre II; un pacifique, attaqué par la Serbie à l'heure même où tous les officiers russes, seuls chefs des troupes bulgares, les abandonnent par ordre, contraint de remettre des bataillons à de jeunes porte-épée, et, lieutenant lui-même, de faire le général; un vainqueur, idole de son peuple depuis la bataille où ils connurent ensemble la gloire, surpris par une conjuration militaire, restauré par un élan furieux de la nation, et abdiquant malgré elle pour lui rendre par ce sacrifice la bienveillance nécessaire de la Russie; un généreux, écarté par sa déchéance volontaire, d'une alliance projetée avec une fille d'empereur, et conduit par l'amour à n'épouser de reine qu'une reine de théâtre, mais pure et belle comme une reine de missel et digne du mariage où tous deux oublient leurs couronnes presque également éphémères; enfin un athlète de la vigueur et de la beauté mâle, frappé en traître par une imperceptible purulence, cachée à une place où le bistouri ne peut atteindre, et mort à

trente-six ans, comme s'il eût été condamné à ne connaître jamais que les débuts de ses bonheurs : voilà l'homme et sa destinée éclatante de contradictions. Autant que les prouesses et les infortunes de ses lointains prédécesseurs, elle est digne d'inspirer les rapsodes populaires, faite pour être chantée sur la guzla avec un accent de fierté, de tendresse et de pitié.

Les héros de la légende ne sont pas toujours les héros de l'histoire. Les premiers s'emparent des imaginations par le prestige des triomphes et des douleurs, ils ont pour mérite la vertu scénique de leur sort, ils semblent grands par cela seul que leur tempête fut grande, n'eussent-ils, dans la barque orageuse, été que des passagers et non des pilotes, et ils demeurent d'autant plus chers que la vanité de leurs efforts atteste mieux la faiblesse tragique de l'homme devant le destin. Les héros de l'histoire la séduisent moins vite. Devant sa raison calme et défiante, il ne suffit pas d'avoir réussi, ni d'avoir souffert, ni d'avoir charmé. Elle juge les hommes non aux émois qu'inspire leur sort, mais à l'efficacité de leur action sur les événements généraux; elle n'est pas attentive surtout à l'éblouissement des éclairs et à la profondeur des vagues, mais au coup de barre insensible qui, par l'habileté du capitaine, sauve l'équipage. Elle écarte comme étrangers à ses jugements sur l'homme, tout ce qui, étranger à lui, est accident ou fatalité, et c'est pourquoi elle honore parfois la défaite et n'estime pas toujours le succès.

L'histoire tiendra-t-elle le prince Alexandre comme un de ses bons ouvriers? Mérita-t-il les bonheurs? Mérita-t-il les épreuves? La plupart de ceux qui ont parlé de ce souverain avec l'autorité des informations étaient engagés dans la querelle où s'épuisa son règne, et, défenseurs les uns de l'indépendance bulgare et les autres de l'hégémonie russe, ont, en accusant ou en exaltant le prince, défendu leur propre cause. Lui-même a dédaigné de soutenir la sienne. Sa fierté, digne d'être proposée en exemple, comprenait que la parole appartient aux puissants pour ordonner, non pour discourir : dès qu'il n'a plus commandé il s'est tu. Pourtant, connaître cet homme est plus que savoir la vérité sur le chef éclatant d'un peuple obscur, c'est porter la lumière sur les intérêts de la Bulgarie, sur les ambitions de l'émancipatrice qui se faisait maîtresse, sur la politique de l'Europe qui avait préparé l'avenir au congrès de Berlin, c'est enfin étudier à leur origine des difficultés que le temps a grandies au lieu de les détruire, et qui menacent aujourd'hui le repos du monde.

Or les actes du gouvernement princier ont eu un témoin compétent, informé, impartial. Pour vêtir de civilisation le pays que

les Turcs lui laissaient nu, Alexandre de Battenberg avait demandé quelques conseillers à quelques puissances d'Europe. La France alors passait pour ne céder à aucune par la régularité de ses impôts et de ses contrôles. C'est à la France que le prince avait demandé un consulteur en l'art, partout difficile, plus nécessaire en un pays pauvre, de recueillir et d'employer l'argent. On lui envoya un inspecteur des finances. Egal aux plus habiles dans sa technicité, M. Queillé n'était pas de ceux qui vivent en reclus d'une science : lui avait la curiosité universelle qui attire les esprits complets. Ses fonctions même l'obligeaient à étudier, en même temps que les chiffres, les hommes : cette connaissance simultanée des intérêts et des caractères donnait plus d'efficacité à ses travaux et de rectitude à ses jugements. Et l'intérêt du spectacle tenant toujours affinée son attention et ouverts ses yeux, il appliquait à cet examen ses dons professionnels de perspicacité équitable, sans que les habiles semblants l'abusassent sur les vices des choses et des hommes, et sans que la découverte des laideurs le rendît incrédule au bien. Ses qualités lui obtinrent vite l'estime du prince. D'abord goûté pour la valeur de ses avis, il le fut bientôt pour le charme de ses conversations qui, dans ce grand village devenu capitale, apportaient au souverain un peu de Paris. Les visites au palais devinrent nombreuses, confiantes, amicales, et, au retour, M. Queillé prenait pour lui-même note de ces audiences qui se succédèrent de 1883 à 1885, c'est-à-dire durant les années critiques du gouvernement princier.

Il m'a été donné de connaître ce manuscrit. Après l'avoir lu, j'ai fait instance auprès de M. Queillé pour qu'il consentît à la publication de ces pages, et cet effort au profit de l'histoire est récompensé, puisqu'elles paraissent dans le *Correspondant*.

Pour bien comprendre les allusions, les commentaires, les détails dont elles sont pleines, il faut connaître par l'ensemble la situation de la Bulgarie et de son prince. Je la dirai donc en guise de préface, aidé encore par des notes que M. Queillé avait prises sur le vif et qui vivantes sont restées. Car la destinée de la Bulgarie n'est pas un cycle parcouru : elle se poursuit, à l'heure où nous sommes, et redevient un embarras de l'avenir. Or les embarras ont été légués au présent par le passé.

II

Les Bulgares, quand ils succombèrent il y a cinq siècles, étaient, comme toutes les nations d'alors, organisés en une hiérarchie féodale, et, de toutes les nations abattues par le Turc, la plus

autonome. Leur littérature, fille aînée de l'intelligence slave, s'était répandue dans toute la péninsule des Balkans, et, dès leur conversion à l'orthodoxie, ils avaient voulu un patriarche national. Ce sont eux qui furent le plus dépouillés par la conquête. Ils perdirent leur structure sociale : ceux de leurs chefs qui voulaient rester riches et puissants passèrent à l'islamisme; le pillage continu de ceux qui restaient chrétiens, nivelant vite leur misère, fit une tourbe de paysans laborieux et misérables. Pour eux l'Eglise même cessa d'être ce qu'elle restait pour d'autres, la conservatrice de la langue, des traditions et des espérances. Le musulman qui a fondé sa propre société sur la religion et non sur la race, devait voir, dans les sociétés vaincues, des Eglises et non des races, et dans chaque Eglise reconnaître un chef comme intermédiaire naturel avec les fidèles de ce culte. Tous les orthodoxes furent représentés auprès de lui par le patriarcat de Constantinople. Or ce patriarcat était aux mains des phanariotes qui, sous de souples complaisances au maître de l'heure, cachaient et poursuivaient l'ambition d'être eux-mêmes les maîtres de l'avenir, et, Grecs, de relever l'empire grec. Le moyen? Subordonner à leur race toutes les races orthodoxes au nom de la fraternité religieuse, imposer à toutes un clergé grec et, par ce clergé, la langue grecque. Ainsi fut enlevée aux Bulgares, avec leur liturgie slave, avec leurs prêtres slaves, la voix de la patrie : en l'étouffant dans les écoles, on lui ferma l'avenir; on jeta au feu l'histoire, en brûlant les manuscrits slaves.

Malgré tout, survivait, obscure dans la misère de cette déchéance, la mémoire de la vieille gloire. Dans la terre laissée à chaque Bulgare, fût-elle étroite comme une tombe, il vénérait la cendre des ancêtres. Il commença à frémir quand, au dix-neuvième siècle, les autres races ressuscitèrent. Grecs, Monténégrins, Moldo-Valaques, Serbes, obtenaient ou complétaient tour à tour leur indépendance, et aucune parcelle du territoire ni de liberté n'avait été encore rendue aux Bulgares. La main du maître restait avarement posée sur leurs provinces, trop populeuses, trop dotées par la nature, trop proches de Constantinople pour qu'il ne les jugeât pas indispensables à sa richesse et à sa sûreté. Ceux des Bulgares qui pensaient pour toute leur nation furent prudents : pour éveiller en volontés efficaces ses instincts inertes, ils n'attaquèrent pas d'abord la force militaire qui les avait conquis, mais la puissance morale qui les rendait étrangers à leur liberté ancienne, la gardienne de lumière qui faisait en eux la nuit. Cette trahison perpétrée par l'Eglise

contre la race devint le grief de la race contre l'Eglise. Il était tel que les défenseurs de la nationalité songèrent, vers 1860, à abandonner l'orthodoxie pour le catholicisme, à échanger l'hégémonie grecque, où s'éteignait leur vie propre, contre le protectorat français, où elle serait défendue. Le sacre à Rome d'un prêtre bulgare comme évêque latin commença même l'œuvre. Certaine inattention de la prélature romaine à ménager les jalousies formalistes du rite oriental, et le scepticisme inintelligent de la diplomatie française qui vit et dédaigna une querelle de sacristie, là où s'offrait une chance imprévue de servir dans tout l'Orient les intérêts solidaires du catholicisme et de la France, donnèrent à la Russie le temps de parer un coup redoutable à ses ambitions. Orthodoxe et protectrice des Slaves, elle se fit, pour retenir les Bulgares dans sa foi et dans sa clientèle, leur alliée contre les Grecs et, en 1869, obtint du sultan que les Bulgares auraient, sous le nom d'exarque, un chef religieux de leur race et indépendant du patriarcat. Cette reconnaissance de leur vie nationale et la substitution d'un clergé bulgare au clergé grec donnent un premier titre et des chefs à ce peuple, alors que, sa patience séculaire étant usée, le vieux joug lui devient nouveau et insupportable. A des révoltes qui tournent en habitude, le Turc, irrité d'obtenir cette récompense pour ses concessions, répond par des rigueurs. L'Europe les appelle, avec Gladstone, des « atrocités », afin d'y mettre un terme réunit en 1876 la Conférence de Constantinople, et réclame un régime autonome pour « le vaste territoire, qui s'étend sans solution de continuité de la mer Noire à Salonique, et où les Bulgares sont en si grande majorité qu'on ne peut le désigner que sous le nom de Bulgarie ». Les Turcs ne concèdent rien, la Russie leur déclare la guerre, les chasse de la région à laquelle ils avaient refusé des réformes et, pour rendre efficace le vœu de l'Europe, donne, par le traité de San Stefano, l'indépendance au peuple dont la Conférence a dit la race, l'étendue et le nom.

Mais déjà l'Europe changeait de désirs. Elle voyait, par cette Bulgarie délivrée des Turcs, mais attachée jusqu'à la dépendance au libérateur, le colosse Russe dominer la péninsule balkanique, tourner les clôtures des Dardanelles, et atteindre la Méditerranée. Et tandis que les grands peuples devenaient jaloux de cette expansion, les petits Etats naguère émancipés du joug turc protestaient, au nom de l'équilibre, contre la délivrance qui créait une Bulgarie trop forte et réclamaient tous, au nom de la race, leurs droits sur la Macédoine. Tous ces égoïsmes corrigèrent le traité de San Stefano par le congrès de Berlin.

Par le traité de San Stefano, la Russie avait été logique, sage, pacificatrice de l'avenir, et plus désintéressée qu'elle ne le supposa peut-être. Les frontières du peuple délivré englobaient toute la race et c'était un gage d'ordre durable qu'un peuple las de la servitude étrangère n'eût plus rien de lui-même à reconquérir contre elle. La grande Bulgarie, bien que née du sang russe, n'eût pas été une petite Russie. La gratitude gouverne moins encore les rapports des Etats que ceux des particuliers. En quelque nid que la couvée abrite ses premiers jours, elle ne fait pas sa demeure là : les bienfaisantes ailes qui lui étaient d'abord chaleur ne lui sont bientôt plus qu'ombre et dès lors il n'y a plus de famille entre l'aigle et les aiglons. Plus la Bulgarie naissait grande, moins elle avait chance d'être absorbée. Les prompts dissentiments qui allaient séparer de la Russie la Bulgarie encore incomplète, donc contrainte de ménager sa protectrice, se seraient produits plus prompts et moins réparables avec une Bulgarie portée par sa force et ses ambitions à l'indépendance du cœur. En déclarant bulgare la Macédoine, le traité de San Stefano ne sanctionnait pas, il est vrai, avec une rigoureuse exactitude le droit des races : mais sur un territoire où plusieurs races vivaient si étroitement mêlées qu'il était impossible de diviser le sol entre elles, il donnait le gouvernement à la plus nombreuse, à toutes l'avantage d'échapper au régime turc et le contrôle efficace de l'Europe dans un Etat chrétien.

A ce traité de San Stefano qui réglait une seule difficulté, mais d'une façon définitive, et se gardait de soulever les questions sans les résoudre, le congrès de Berlin substitua une méthode toute contraire. Le peuple bulgare, un par son origine et par ses maux, fut divisé en trois parts et soumis à trois destinées : un tiers seulement de son territoire reçut le nom de Bulgarie, devint libre sous un prince élu par l'Europe; un tiers, sous le nom de Roumélie, redevint Turc, mais sous un gouverneur chrétien et choisi par la Porte; le dernier tiers, la Macédoine, fut restituée sa condition ancienne, sans autre garantie que le contrôle de l'Europe. C'était détruire ce qui avait été résolu par la guerre et consenti par le Turc; perpétuer en Macédoine, sous les yeux de l'Europe divisée, tous les excès qu'on avait dits intolérables; accroître en Roumélie par une demi-liberté la passion d'une liberté entière; faire de la Bulgarie, en face de ses provinces sœurs, l'excitatrice permanente de leurs révolutions par son indépendance, et la complice nécessaire de leurs révoltes par ses armes.

III

Le Congrès, où l'Europe avait prouvé son inconstance en détruisant l'œuvre de la Russie, eut ce premier résultat qu'il changea les desseins de la Russie elle-même. Elle avait entrepris la guerre par un sentiment mêlé de dévouement à sa propre grandeur et à l'ordre général. Quant elle vit les gardiennes naturelles de cet ordre, les puissances assemblées ne servir chacune que son égoïsme, elle eut honte de sa méprise, peur de sa solitude dans la générosité. Puisque chacun n'avait d'ami que soi-même, il ne lui restait plus qu'à songer à elle sans désintéressement.

La Bulgarie était en morceaux : les réunir serait la représaille de la Russie contre l'Europe. Pour préparer cette revanche, il fallait se ménager les influences révolutionnaires dans la Roumélie et la Macédoine et dominer fortement le petit Etat délivré. Les troupes russes occupaient encore tout le territoire bulgare et rouméliote ; les deux provinces étaient administrées comme un même Etat, par un seul gouverneur, le prince Dondoukow. Avant d'abandonner la Roumélie, Dondoukow y laissa 80 000 fusils, 20 millions de cartouches, assez d'officiers et de sous-officiers russes pour instruire des milices, et une Chambre nommée par le suffrage universel. Il imposait ainsi à la commission européenne, que le Congrès avait chargée de donner à la Roumélie un statut, les faits accomplis. Restreindre le droit de suffrage, deviendrait défiance de l'opinion publique ; écarter les instructeurs russes, offense aux droits que leur donnait la race et la dernière guerre ; ordonner le désarmement ne serait pas l'obtenir. Après avoir établi là une réserve révolutionnaire, Dondoukow s'occupa d'organiser la Bulgarie. Où l'Europe respectait l'œuvre de la guerre, le gouvernement russe avait intérêt à fonder un régime sage, bienfaisant, par suite durable, afin que cette prospérité, comme une force d'attraction, portât vers la patrie commencée les désirs des Bulgares encore captifs. Et dans ce pays à l'ignorance universelle, aux hiérarchies détruites, un très petit nombre était capable d'une opinion sur les intérêts publics : les membres du clergé et les chefs de commune, associés à lui dans l'administration du pays, répartiteurs de l'impôt entre les habitants, interprètes des populations auprès des autorités turques avaient seuls aptitude à représenter la volonté de la Bulgarie. Quand Dondoukow, pour voter un projet de constitution, composa une assemblée, eux seuls en furent le nombre et l'intelligence. C'est, semble-t-il, avec leur aide et en développant la vie municipale qu'on pouvait

ouvrir une école de vie politique, former peu à peu, par la gestion d'intérêts rapprochés et simples, les hommes à l'intelligence d'intérêts plus complexes et lointains, et étendre par degrés les droits à la mesure des aptitudes. A cette société de 1 500 000 paysans incultes, Dondoukow proposa comme les institutions les meilleures, le suffrage universel, une assemblée unique, la responsabilité ministérielle. Trop reconnaissante pour discuter des conseils donnés au nom du czar libérateur, l'Assemblée vota tout par obéissance.

Comment de telles institutions avaient-elles été choisies pour un tel peuple? Dondoukow, il est vrai, après les avoir données aux Rouméliotes, était en mauvaise posture pour les refuser aux Bulgares. Mais la Russie avait des motifs pour ne pas traiter les seconds comme les premiers, et il suffisait au czar de changer son mandataire pour supprimer l'embarras de la contradiction. Pourquoi le gouvernement russe donnait-il à un Etat qu'il plaçait sous son patronage une démocratie pure? Pourquoi une autocratie dédaigneuse de toute assemblée et ennemie de tout suffrage, infligeait-elle aux Bulgares l'égalité du vote et une assemblée unique, c'est-à-dire de tous les suffrages le plus barbare et de toutes les représentations la plus téméraire?

Ces contradictions resteraient inexplicables si l'autocratie russe était l'expression d'une volonté unique, universelle et continue. Mais, supposer la plénitude, la constance, l'infaillibilité dans la raison d'un seul, c'est admettre que l'autorité absolue confère le génie, tous les génies. Le surhumain, dans les institutions humaines, est un mensonge. Le czar semble animer seul la vie de l'empire, mouvoir tout ce qui vit, vouloir tout ce qui se fait; en réalité, il n'agit pas plus seul que les souverains des pays où les pouvoirs sont le plus partagés. Toute la différence est que daus les Etats libres, le gouvernement est fait de collaborations publiques et légales, et, dans l'Etat despotique, de collaborations occultes et irresponsables. L'autocratie règne par une administration qui met à profit l'urgence, les complications, la masse des affaires et l'inattention du maître, pour imposer en son nom les volontés et les intérêts des serviteurs. L'autocratie déploie l'éclat de son prestige dans la vie de cour, et cette cour qui semble obéir lui fait avec des fleurs les chaînes souples qui l'enlacent. L'autocratie brise tout ce qui lui résiste ou lui déplaît, mais cela même est un péril d'instabilité si la pensée que rien ne peut contraindre ne sait pas se commander à elle-même, et ne persévère ni dans ses désirs, ni dans ses confiances. Elle s'est refusée aux unions légitimes avec le sentiment national, elle subit

des passions qui se glissent en concubines dans le lit solitaire.

Le pouvoir le plus jaloux n'anéantit pas dans un pays toute opinion publique : car la principale fin des sociétés est de mettre en commun des sentiments, des intérêts, et la sollicitude de leur sauvegarde. Détournée des affaires intérieures, trop compliquées pour elle et qu'elle laissait au czar comme les enfants le bien commun au père, l'âme populaire exhalait au dehors son orgueil, sa justice, sa magnanimité; elle aspirait à la grandeur de la Russie par la délivrance des races sœurs; la presse, qui ne pouvait pas opposer les droits de la nation à ceux du czar, célébrait le devoir commun du czar et de la race; la dernière guerre était née de ce sentiment, qu'elle avait exalté encore. Le panslavisme était pour la multitude un idéal, une religion. Il régnait dans l'armée, dominait dans l'administration, avait ses chefs à la cour. Il était une seconde souveraineté dans le gouvernement, qui savait ces énergies trop puissantes pour les combattre et trop conformes à son propre dessein pour ne pas les ménager.

Enfin, en même temps que le credo du panslavisme assemblait dans une foi éclatante les simples, les rêveurs, les violents, les mystiques de la race, une autre multitude silencieuse, toujours dispersée pour être partout présente et partout active, celle des avides, des habiles, des intrigants, des spéculateurs et des besoigneux, ne laissait pas chômer le culte le plus réaliste de l'intérêt personnel. Leur puissance était la troisième et non la moindre qui s'exerçât par l'autocratie. Dans un état où le bon plaisir est la loi, la faveur ou la tolérance du maître permet de tout entreprendre et de tout prendre. Si inaccessible soit le prince, le régime est tout ouvert aux sollicitations et aux compromis, parce que nombreux sont les détenteurs de la puissance couronnée en un seul, et parce que le silence, maintenu comme un respect pour le chef, couvre les défaillances des serviteurs. Le monde de ceux qui veulent obtenir pénètre sans cesse le monde de ceux qui peuvent aider, et pour éveiller la bienveillance, la soutenir, la rendre efficace, le plus sûr moyen est d'intéresser les patrons au succès de leur effort. Cette corruption est un des fléaux de la Russie, elle a envahi tous les services de l'Etat, elle n'épargne pas les proches du souverain, elle capte parfois à son profit la puissance impériale. L'autorité absolue couvre donc d'un nom unique plusieurs forces qui se disputent la primauté, qui l'obtiennent tour à tour, parfois ensemble; ainsi s'expliquent les incertitudes et les inconséquences de sa politique.

Or, en Bulgarie le cabinet impérial, le panslavisme et les spéculateurs avaient chacun leur intérêt.

Le cabinet impérial avait besoin de calme en Bulgarie, pour maintenir, au moins quelque temps, la paix à laquelle il s'était résigné. Mais d'abord il ne trouvait pas en Russie les modèles de hiérarchie sociale qui eussent été utiles au jeune peuple. Le peuple russe était une immense démocratie; la noblesse, récompense ordinaire des hautes fonctions, n'y conférait pas de pouvoirs; la bourgeoisie y naissait à peine. Maître il eut appliqué à l'état égalitaire sa conséquence logique, l'autocratie : mais, sauf la Russie, l'Europe, créatrice de l'Etat nouveau, vivait toute sous le régime représentatif, et voulait l'étendre à la principauté nouvelle. Or cette expérience du régime parlementaire par un peuple slave apportait un péril à la Russie : déjà des mécontents s'élevaient chez elle contre la dictature impériale. Si, par une sage représentation du pays, la Bulgarie devenait satisfaite et prospère, il deviendrait plus difficile de refuser aux Russes une liberté inoffensive pour les Bulgares. Etablir le parlementarisme le plus hasardeux était au contraire plaider devant la raison russe la cause de l'autocratie. Beaucoup de complication et un peu de perfidie ne répugne pas toujours à l'habileté russe.

Les panslavistes ne cherchaient dans l'organisation bulgare qu'une arme. Ils n'acceptaient pas le congrès de Berlin, ils voulaient vaincre la diplomatie par la révolution, et refaire d'abord la grande Bulgarie que l'Europe avait brisée. Pour cela il fallait tenir les Bulgares, comme les Rouméliotes, attentifs aux souffrances des Macédoniens; il importait de recommencer la guerre à la première opportunité. Les panslavistes savaient que les classes alourdies par leur richesse et accoutumées par leur culture à prévoir les conséquences sont les moins faciles à lancer dans les aventures, ils savaient qu'il faut emporter les résolutions violentes et ne pas laisser à l'enthousiasme le temps de se repentir. C'est pourquoi ils étaient partisans du suffrage universel et d'une assemblée unique.

Pour les hommes d'argent, la petite principauté était une proie. Dans ce pays neuf, il y avait à créer les services d'un Etat civilisé, c'est-à-dire, pour les officiers et les fonctionnaires russes, nombre de postes lucratifs à occuper, et surtout pour les spéculateurs, des fournitures à obtenir, des travaux publics à entreprendre, le crédit à exploiter. Puisque l'autorité russe ne décidait pas seule en Bulgarie, et qu'une représentation du pays aurait à prononcer là sur les dépenses, les hommes de lucre se demandèrent quelle représentation serait plus rassurante pour leurs profits. Composée de députés choisis pour leur mérite par des électeurs compétents et peu nombreux, elle serait ennemie des gaspillages,

défiante des affaires désavantageuses, fermée aux manœuvres corruptrices. Plus les électeurs seraient nombreux, inexpérimentés, inintelligents, plus il serait facile d'abuser leur ignorance, et, parmi les ambitieux sans scrupules, de se faire des débiteurs prêts à payer en complaisances ce qu'on leur aurait avancé en pouvoir. C'est pourquoi les futurs exploiteurs des ressources bulgares furent les plus ardents à vouloir que le gouvernement du pays fût livré au suffrage universel et à l'inconscience d'une assemblée.

Les trois forces qui agissaient sous le nom de l'empereur s'accordèrent donc, pour des motifs fort différents, à préparer la Bulgarie au plus mauvais des régimes représentatifs. Ce sont ces influences confondues qui imposèrent aux Bulgares, par la voix du délégué impérial, la constitution de Tirnovo.

Ce régime de démagogie avait pour chef un prince. Le statut sous lequel il devait vivre, fixé sans son concours et toutes les difficultés prêtes, il ne restait plus qu'à le choisir. Il ne pouvait appartenir ni à la maison de Russie, ni à celle d'Autriche parce qu'il ne fallait livrer ni à l'une ni à l'autre la prépondérance dans les Balkans. La maison de Danemark, inépuisable en princesses et en princes, et à qui le sort semble avoir donné, pour compensation du Slesvig et du Holstein, place sur plus de trônes qu'elle n'a perdu de duchés, offrait son dernier rejeton, le prince Valdemar. Les petites cours de l'Allemagne, déjà en renom d'élever, pour les hymens royaux, des épouses au sang vigoureux et pur, commençaient à fournir aussi des princes aux peuples dans l'embarras : un Hohenzollern avait posé sa fatale candidature en Espagne, un autre régnait sur la Roumanie. Le duc de Hesse-Darmstadt avait un neveu, neveu également de la princesse de Hesse qui était impératrice de Russie. Ce jeune homme, beau, intelligent, aimable, traité avec prédilection par Alexandre II, était lieutenant dans l'armée allemande lorsque éclata la guerre de 1877. Il avait obtenu de servir dans l'armée russe, fait, à la tête d'un régiment, plus que son devoir, et ainsi commencé sa popularité auprès des Bulgares. Elle fournit occasion à la bienveillance d'Alexandre II, et, le 29 avril 1879, l'assemblée de Tirnovo proclamait Alexandre de Battenberg prince de Bulgarie.

IV

Quand il monta sur son trône, chacune des difficultés qui l'attendaient avaient déjà pris un visage. Le clergé était la seule puissance de gouvernement qui eût survécu à la guerre et restât

bulgare. Dondoukow était parti avec les troupes d'occupation, mais les Russes demeuraient installés dans tous les services. Ils tenaient l'influence par l'administration et ils disposaient de la force, puisque la milice organisée pendant la guerre, et que l'on commençait à transformer en armée, était commandée par deux cents de leurs officiers. Dans la capitale arrivaient les agents diplomatiques des Etats représentés au congrès de Berlin, mais l'un de ces diplomates n'était pas comme les autres un simple interprète de son gouvernement auprès d'un gouvernement étranger : l'agent russe, représentant du csar libérateur, se considérait comme le mandataire d'un souverain auprès d'un vassal. L'état-major de l'Altesse, le groupe de ceux qui escortent partout un chef d'Etat, partagent sa vie et peuvent en devenir les espions, était composé d'officiers russes. Dès l'avènement du prince, et pour les visites qu'il fit aux cours avant de prendre possession, il avait été pourvu d'un gouverneur, le colonel Schepeleff, et le colonel tenait par la main ce jeune géant couronné, comme une nourrice sèche qui promène un enfant en bourrelet. A la fin de ce voyage, au moment même où le prince mettait à Varna le pied dans son petit domaine, avant qu'il eût pris contact avec son peuple, deux visiteurs pénétraient auprès de lui : c'étaient les représentants de deux puissances russes, le banquier Günzbourg et l'entrepreneur Poliakow. Ils venaient de Saint-Pétersbourg, cautionnés par les plus hauts patronages, demander sur l'heure deux petits monopoles : l'organisation du crédit et l'établissement des chemins de fer. Le prince les pria d'attendre qu'il eût commencé de régner.

Son premier acte de souverain devait être de choisir ses ministres, sauf celui de la guerre que la Russie se réservait de fournir. Le premier embarras fut, pour le prince, la pénurie d'hommes. Quelques-uns à peine s'élevaient au-dessus de l'ignorance commune, et, venus dans les universités d'Europe pour étudier le droit, les sciences ou les lettres, avaient quelque familiarité avec la politique et les habitudes de la civilisation occidentale; encore leur vêtement tout fait d'un savoir étranger allait à quelques-uns plus mal que la peau de mouton et la toque nationales. Les personnalités les plus marquantes de ce petit groupe étaient jeunes. Tant que l'espoir de l'indépendance ne s'était pas levé sur ce peuple, ses fils ne songeaient pas à l'art, vain pour eux, de gouverner, et c'est depuis peu que la volonté de changer leur sort avait suscité en quelques-uns le désir d'acquérir les connaissances utiles aux races libres. L'aîné de ces hommes était Zankoff. Il avait été maître d'école au moment où l'école était le seul asile de la nationalité bulgare, il avait donné son

concours à la tentative catholique de 1860, il gardait de ce passé où il avait agi, sans autre ressource que le secret, contre un gouvernement soupçonneux et dur, l'habitude des procédés couverts et des marches obliques. Parmi ses cadets, les plus marquants étaient Karaveloff et Grécoff. Grécoff avait trouvé en France, avec l'enseignement du droit, une atmosphère favorable au développement d'un esprit vigoureux et d'une nature droite. C'était le plus grand avocat de son pays, et dans l'assemblée de Tirnovo il avait été le plus grand orateur. Karaveloff l'eût emporté si l'éloquence se mesurait à la masse de l'auditoire dont on peut se faire entendre et aux heures durant lesquelles on peut parler : instituteur comme Zankoff, mais d'une autre nature, il vivait de bruit comme l'autre de silence, d'emportements furieux comme l'autre de calculs, fait par ses défauts comme par ses dons pour les situations et pour les partis extrêmes. Enfin, le plus jeune de tous, qui déjà par son éloquence était l'émule de Grécoff, et par l'audace dépassait Karaveloff, s'appelait Stambouloff. Alexandre, avec la simplicité de la droiture, pensa que leur concours, étant nécessaire, était acquis d'avance. Pour créer l'armée, l'enseignement, les services publics, le budget dans un pays qui n'avait plus les chaînes, mais gardait toutes les plaies de l'esclavage, il demanda aux ouvriers si restreints d'un si vaste travail leur bonne volonté, en leur offrant le pouvoir.

Leur résistance fut sa première déception. Ce pays, qui n'avait pas encore d'esprit public, avait déjà des partis : ils étaient nés dans l'assemblée de Tirnovo. Là, les délégués de la Roumélie et de la Macédoine étaient venus porter leurs doléances contre la cruauté de l'Europe, qui les rendait à la Turquie, et demander à leurs frères délivrés un vote solennel de protestation. Sur l'injustice commise tous pensaient de même; sur la protestation, l'assemblée hésita. Les uns, par leur passé de conspirateurs, leurs amitiés personnelles, la violence de leur tempérament, poussaient au vote : à leur tête, Karaveloff et Zankoff. Les autres craignaient de compromettre, sans profit pour les provinces encore victimes, les avantages immédiats que l'indépendance même non achevée apportaient à la Bulgarie et ces opposants avaient, à la tête desquels Grécoff. Un mot d'ordre de Pétersbourg, en approuvant ces derniers, avait étouffé la querelle, sans effacer la division. Il y avait une droite disposée à accepter les résultats acquis, à les consolider par une aide confiante donnée au prince, à attendre son impulsion, l'aveu de Russie et le signal de la fortune pour réaliser le programme de l'unité bulgare. Il y avait une gauche impatiente de réunir en un seul le peuple encore

divisé, et désireuse de contraindre, par la révolte énergiquement entretenue de la race, le Prince, la Russie et l'Europe, au rapide achèvement de l'œuvre.

Aux hommes de droite, qui étaient prêts au partage du pouvoir, les hommes de gauche répondirent par les prétentions à la primauté. Obligé de choisir, Alexandre se décida pour ceux qu'il voyait les moins exigeants, devinait les plus fidèles, et son premier cabinet fut composé de conservateurs avec le général russe Parenzoff à la guerre. Aussitôt Alexandre appuya auprès de ses ministres les propositions relatives à la banque et aux chemins de fer. Il devinait derrière elles des intérêts assez puissants pour être à Saint-Pétersbourg une influence, il croyait politique d'acheter, sans trop regarder au prix, son repos, et il en était encore à la période aiguë de la reconnaissance. Mais les ministres, Bulgares avant tout, pesaient le coût du présent que le pays devrait payer. Leur premier et leur dernier mot fut que la Bulgarie n'avait pas secoué son esclavage politique pour se soumettre à un esclavage financier et que la décision appartenait, non à eux, mais à la Chambre.

Cette Chambre devait être nommée en septembre et la période électorale était commencée. Le ministère, pour espérer les sympathies des électeurs, avait plus d'une raison. Sa fermeté à défendre le trésor bulgare et à affermir dans le calme l'indépendance nouvelle devait satisfaire la prudence nationale; il exerçait le pouvoir depuis trop peu de temps pour s'être usé par ses fautes; enfin le prince qui faisait alors sa visite de noces à une Bulgarie partout empressée au-devant de l'époux, jeune, beau, neveu du libérateur, couvrait de son prestige tout neuf les ministres choisis par lui. Mais le suffrage universel remettait tout à ceux qui ne jugent pas, qui ne prévoient pas, qui ne savent pas. Autant il était malaisé de les instruire, autant il était facile de les entraîner. En politique, ils n'avaient qu'une passion, la foi en la race bulgare, la pitié pour les frères encore sous le joug, l'impatience d'une justice qui les réunît tous au foyer commun. C'est cette passion noble que les opposants excitèrent. Il était aisé de rendre amère, à ceux qui, la veille, se battaient pour la grande Bulgarie, l'humiliation de l'inachèvement; il fut presque aussi aisé de tourner cette amertume contre le ministère, suspect d'oublier la cause nationale pour n'avoir pas parlé d'elle et de trahir les espérances qu'il ne satisfaisait pas. Le patriotisme généreux se fortifia de cupidités égoïstes. Les Turcs devaient conserver leurs biens dans la principauté. Cette promesse fut présentée comme un vol fait aux Bulgares; on leur dit que les Turcs, dans les pays

conquis, avaient eu un seul titre de propriété, la force; que dans les pays soustraits à leur domination, ils se trouvaient expropriés par la défaite; et que les terres occupées par eux devaient faire retour aux propriétaires primitifs. Voilà comment les conservateurs furent battus[1]. Non que la Bulgarie fût remuée dans ses profondeurs placides. Au premier tour de scrutin, les trois quarts des électeurs s'abstinrent, les suffrages qu'obtint l'opposition représentaient donc une infime minorité. Mais par la grâce de la loi, au second tour de scrutin, la volonté des votants devenait valide, quel que fût leur nombre. A ce second rendez-vous, les conservateurs continuant à manquer et les opposants continuant à venir, les opinions qui n'étaient pas celles du pays se trouvèrent au pouvoir.

La Chambre, dès sa réunion, commença les bruyantes violences qui semblent aux hommes incultes la forme nécessaire et la mesure des volontés fortes. Karaveloff fut porté à la présidence, et le ministère tomba. Karaveloff, chargé de traduire les clameurs de son parti en une politique et de former un cabinet, s'occupa de chercher des ministres, estimant plus facile de découvrir des hommes que des idées, et certain que le pouvoir, une fois occupé, se conserve même sans doctrines. Mais les exemplaires d'humanité fruste que le suffrage universel avait envoyés à la Chambre ne purent prendre figures de ministres; après douze jours il renonça à l'entreprise, arrêté, sur le chemin tout ouvert, par l'incapacité de son parti. En même temps, cette Chambre sans chefs ne craignait pas d'affronter l'Europe et transmettait à l'Assemblée rouméliote un vœu en faveur de l'Union. Le prince juge que c'est assez d'anarchie, dissout la Chambre le 6 décembre, ajourne au mois de mars les élections nouvelles, rend le pouvoir aux conservateurs, et, comme là aussi manquaient les hommes de rechange, la plus grande partie de l'ancien cabinet rentre dans le nouveau.

Ces difficultés intérieures rendaient Alexandre plus désireux de n'avoir pas d'adversaires en Russie et plus bienveillant pour les financiers qui voulurent aussitôt mettre à profit l'interrègne, et emporter d'urgence leurs concessions de voies ferrées et de banque nationale. Malgré l'insistance d'Alexandre, le cabinet n'accorda que la promesse de présenter le plan à la future Chambre. Les intéressés

[1] On se trouva en présence d'une énigme que définissait ainsi le prince qui venait, dans un récent voyage, de recevoir les témoignages de la plus respectueuse popularité : « Comment des gens qui s'agenouillent devant moi, baisent mes étriers, se laissent-ils mener par ceux qu'ils savent mes ennemis déclarés? » (Notes manuscrites de M. E. Queillé.)

ne se dissimulèrent pas qu'il le présenterait sans le soutenir et que si la Chambre était composée de ses amis, elle éconduirait les spéculateurs. Dès lors, ils furent prêts à combattre ceux dont ils n'avaient rien à espérer. Contre les conservateurs, la gauche continuait la guerre. Par cela seul que cette campagne entretenait contre le sort de la race bulgare les colères en attendant les révoltes, elle servait les desseins du panslavisme. Celui-ci, par la presse de Saint-Pétersbourg et de Moscou, par ses comités bulgares, par les officiers russes qui instruisaient la milice et par leur chef, le général Parenzoff, donnait à l'opposition un concours éclatant. Les financiers lui apportèrent le leur. Sûrs du colonel Schepeleff, ils voulurent gagner le chef de la légation, Davydow : mais celui-ci refusa de compromettre l'influence russe dans ces intrigues. Ils fournirent, du moins, à Karavéloff le nerf de la guerre, avec l'espoir que leurs avances seraient un bon placement, et par eux la corruption de l'argent se glissa dans les élections bulgares [1].

Tandis qu'elles se préparaient, le prince était parti pour la Russie. Le czar fêtait le vingt-cinquième anniversaire de son couronnement : l'hommage que le neveu apportait fut une occasion pour révéler à l'oncle les intrigues dont les agents russes étaient complices. L'empereur rappela le colonel Schepeleff, et, à la place du général Parenzoff, nomma le général Ehrenrooth, homme loyal et sûr, un autre Davydoff. Mais Davydoff, à ce moment même, était remplacé par Coumany, d'abord secrétaire d'ambassade, puis représentant de la compagnie Hirch auprès de la Porte, et qui semblait, après avoir fait tour à tour de la diplomatie et de la finance, être appelé à les servir ensemble. La double nomination donna à la politique russe l'aspect d'un double jeu. Et comme les sentiments de l'empereur n'étaient pas équivoques, elle prouva quelles oppositions d'influences se cachaient sous le couvert d'un pouvoir en apparence unique. Au retour du prince, les élections étaient faites et la gauche revenait victorieuse avec deux changements significatifs. Le nombre des paysans nommés était en décroissance, à leur place apparaissaient les politiciens de profession. Et, comme partout où les popularités se font par la parole, elles tentaient de se dépasser les unes les autres. La gauche maintenant se divisait en deux

[1] « En gens pratiques, ils remirent 200 000 francs à Karaveloff pour faire de l'agitation dans le pays et préparer les élections, de manière à faire sortir des urnes une majorité de libéraux avancés qui ranimeraient la monarchie clémente. Le fait de la remise de 200 000 francs à M. Karaveloff pour cet objet est connu dans la Bulgarie entière. » *Les Causes occultes de la question bulgare*. Paris 1887, p. 23.

fractions : l'une plus extrême, conduite par Karaveloff; l'autre, moins violente, avec Zankoff pour guide; l'une et l'autre, d'ailleurs, formées de petites troupes qui obéissaient à de petits chefs. Car où la politique devient une profession, il s'agit moins de servir des doctrines que des intérêts et, dans cette féodalité verbeuse qui remplace la féodalité guerrière, chaque chef de bande amène sa force, les voix dont il dispose, aux combats fructueux. Cela rendit plus difficile la constitution du cabinet qui devait succéder au ministère conservateur. Karaveloff et Zankoff ne se souciaient pas d'être collègues; le premier essaya de se passer du second, n'y réussit pas et ils prirent, ensemble sinon d'accord, le pouvoir.

Les moins pressés d'en recueillir le bénéfice n'étaient pas les hommes d'affaires. Ils avaient travaillé pour les vainqueurs, ils attendaient le paiement. Coumany plaidait leur cause auprès du prince. A force d'obsessions, ils obtinrent que les projets sur les chemins de fer et la banque fussent présentés à la Chambre. Le mal était presque accompli, puisque pour l'empêcher, il ne restait plus que le moins sage des pouvoirs. Cette assemblée pourtant avait sa vertu. Si elle se sentait libre sur presque tout, grâce à l'inconscience du suffrage qui l'avait faite, elle avait reçu un mandat impérieux de l'avarice paysanne, et la seule faute impardonnable aux élus d'un peuple laborieux et pauvre est qu'ils le chargent de dépenses inutiles. Ils examinèrent donc avec la perspicacité de mandataires qui défendaient, avec la bourse de leurs mandants, leur propre popularité, refusèrent de créer une banque nationale dont le bénéfice serait pour l'étranger, s'ils admirent le principe des voies ferrées ne les concédèrent à personne et chargèrent le gouvernement de faire les études. Le prince, le ministère et l'agent diplomatique perdirent, heureusement pour la Bulgarie, la seule cause qu'ils eussent servie d'accord.

Tout le reste n'était que dissentiments entre tous. La Chambre et le ministère avaient commencé une politique de représailles contre les conservateurs, et, par l'art de refuser la plus sommaire justice à leurs adversaires, se montraient dignes des pays les plus civilisés. Mais ceux qu'ils traitaient en ennemis étant les premiers amis du prince. Les ministres ne discontinuèrent pas quand il se plaignit : la générosité leur eût semblé imprudente de laisser intacts en forces les rivaux préférés par le souverain, et ils n'auraient pu, sans se perdre eux-mêmes auprès de leur parti qui déjà était une clientèle, lui refuser les dépouilles des vaincus

Ainsi, chaque jour ajoutait à la mésintelligence entre le cabinet

et le prince. Pour l'apaiser il n'y aurait eu qu'une volonté efficace, celle de la Russie. Mais Ehrenrooth soutenait le prince, et Coumany la gauche. L'audace de celle-ci en fut accrue au point de s'attaquer bientôt aux prérogatives du souverain. D'après le statut de Tirnovo, il avait l'initiative des lois : l'assemblée se la vota à elle-même, en déclarant que la présentation des projets par le prince était superflue. La Constitution voulait que la loi naquît de l'accord entre la Chambre et le prince, et conférait à celui-ci le droit de sanctionner ou non les projets votés : à propos d'une loi ecclésiastique, non communiquée au synode, et contre laquelle protestait l'exarque, Stambouloff, vice-président de l'Assemblée, dénia au prince le droit de refuser sa sanction aux lois votées par la Chambre. Toujours hostile aux musulmans parce qu'ils étaient propriétaires et conservateurs, la Chambre déclara inéligible quiconque ne saurait pas parler et écrire le Bulgare : c'était interdire aux musulmans le droit d'être représentés qui leur avait été garanti par l'Europe. Le prince refusa sa sanction, Karaveloff prétendit passer outre, appuyé par un vote de confiance. Le prince envoya son aide-de-camp de service dire à Karaveloff que si le projet de loi n'était pas immédiatement retiré, le ministère serait renvoyé et la Chambre dissoute. Le ministère céda, mais le journal de Karaveloff émit l'avis que les ministères fussent nommés par l'assemblée. La suppression de l'autorité princière était le projet ouvertement poursuivi. Cette ambition d'omnipotence se superposait à l'incapacité de gouverner. Avec ce désordre, le mécontentement croissait dans le pays. Que faire? Renvoyer les ministres? Eux seuls ou leurs pareils obtiendraient le concours de la Chambre. Dissoudre la Chambre? Le suffrage universel, par l'abstention des sages, la discipline des démagogues, la complicité du panslavisme russe, ramènerait plus intraitables ceux qu'on aurait chassés. La constitution de Tirnovo pérpétuait le mal. Pour le guérir, il fallait la changer.

Dès son avènement, le prince Alexandre avait été mis en garde par son père contre les périls d'anarchie amassés comme à plaisir dans cette constitution; quand les conséquences commençaient à devenir visibles, le tsar avait promis que la réforme ne trouvait pas d'obstacle à Saint-Pétersbourg. Le jeune souverain jugeait l'heure venue d'obtenir le consentement impérial à une réforme devenue urgente quand, le 13 mars 1881, il apprenait l'assassinat d'Alexandre II. Il se rendit aux obsèques, et revint ayant reçu du nouvel empereur l'autorisation d'agir.

Le 9 mai la Chambre était prorogée et par une proclamation au peuple Bulgare, le prince Alexandre demandait sept ans de

pleins pouvoirs pour créer les institutions nécessaires à la Bulgarie. Une assemblée extraordinaire, la grande sobranié, allait être élue, qui accorderait ou refuserait ces pleins pouvoirs; s'il ne les obtenait pas, le prince abdiquerait. En attendant, un cabinet nouveau était, sous la présidence d'Ehrenrooth, composé de conservateurs.

Ceux-ci étaient acquis d'avance à un changement qui les délivrait. Karaveloff et ses députés élevèrent, jusqu'à la fureur, l'opposition à un coup d'État contre la souveraineté nationale; on rappela au prince le sort de Charles Ier et de Louis XVI. Mais, cette fois, une partie de leurs auxiliaires leur manquaient. Ehrenrooth ne permettait pas que le panslavisme donnât des ordres aux officiers russes; Coumany venait d'être rappelé sur la demande du prince; les hommes d'affaires, déçus par la Chambre et se rappelant la bonne volonté du prince à soutenir leurs demandes étaient devenus favorables à l'accroissement de ses pouvoirs. Ils passaient pour avoir poussé, à la place de Coumany, Hitrovo, consul général de Salonique, connu par la fertilité de ses combinaisons, l'absence de ses scrupules, le désordre de sa fortune, et tous les dons qui rendent un homme politique précieux aux manieurs d'argent. Dès son arrivée à Sofia, il s'était prononcé sans réserve en faveur du pouvoir personnel. Le bon sens Bulgare voyait réunies les forces qu'il respectait et dont les discordes avaient fait son embarras. La question posée était simple, et l'unité du pouvoir entre les mains d'un chef connu répond plus à l'instinct populaire que la dispersion de l'autorité entre des mandataires collectifs. C'est pourquoi les électeurs votèrent en masse pour des députés favorables au projets d'Alexandre. Dans l'assemblée l'opposition ne comptait que cinq voix. Le même nombre en France avait commencé la lutte contre le second empire. Mais les cinq de Bulgarie ne combattirent que par leur absence et les propositions d'Alexandre furent votées à l'unanimité, le 13 juillet 1881.

V

L'autorité et le temps étaient accordés au chef de l'Etat pour établir sans contradiction l'ordre et la paix.

Telle était du moins l'apparence. En réalité, il n'y avait de supprimé que la démagogie bulgare. L'influence russe s'était au contraire accrue, puisque tout avait été fait par sa permission, et que désormais le prince serait seul pour se défendre contre elle. Or, elle continuait à obéir elle-même à des forces diverses, et qui n'avaient plus le même arbitre. La prédilection d'Alexandre II pour le neveu allemand n'avait jamais plu au czarevich jalousement

slavophile : quand Alexandre III devint empereur c'en fut fait de l'affection familiale qui subsistait dans les difficultés politiques et travaillait à les apaiser.

La Russie avait favorisé le coup d'Etat pour régner seule sous le nom du prince. Hitrovo, réclama aussitôt le prix du concours donné. Les chemins de fer si souvent sollicités par MM. Gunzbourg et Poliakoff reparurent, non sous ce patronage usé, mais sous des noms de rechange. Hitrovo présenta, comme un mandataire officiel du gouvernement impérial, le général Struvé qui, porteur d'une recommandation écrite par le chef de l'état-major général russe, demandait l'exécution des lignes comme stratégique. Ehrenrooth aussitôt sous les masques reconnut les visages. N'avoir travaillé que pour l'établissement de l'ordre et voir la place, vidée des démagogues, aussitôt prise par les spéculateurs le découragea soudain. Entre lui et Hitrovo l'accord était impossible : prévint-il la lutte par une retraite volontaire, ou obéit-il à des ordres en laissant le champ libre? La seule chose certaine qu'il se retira et qu'avec lui disparaissait le plus sûr appui du prince.

Celui-ci, par une de ces habiletés qu'inspire parfois la droiture, et dans l'acte même qui inaugurait ses pleins pouvoirs, s'était dessaisi de l'omnipotence financière. Les dépenses étaient réservées, à « la voix décisive » de la représentation nationale qui serait chaque année réunie pour voter le budget. Mais Hitrovo croyait les promesses faites pour être oubliées et les jeunes princes pour être conduits. Alexandre et la représentation nationale seraient désarmés si les ministres se mettaient d'accord avec les financiers, et pour rendre plus facile cette entente, il fallait diminuer dans le cabinet le nombre des Bulgares, seuls intéressés à défendre la bourse nationale. Il saisit si opportunément l'occasion du service rendu par la Russie que, dans le premier cabinet de la dictature, sur six portefeuilles deux seulement furent attribués à des Bulgares. Au ministère de la guerre, le général Kriloff remplaçait Ehrenrooth; le portefeuille de l'intérieur et des travaux publics, — celui qui intéressait le plus les spéculateurs, — fut confié au colonel Remlingen; la justice et l'instruction publique, sous prétexte de compétence, appartinrent à un Roumain, qui était fonctionnaire en Russie, et à un Tchèque. Le conseil formé, sa première séance fut consacrée à la grande affaire, sur l'intervention d'Hitrovo qui assistait de sa présence le général Sruvé. Mais à la demande de concession immédiate, les ministres bulgares répondirent qu'ils étaient deux fois liés et par les anciens votes de la Chambre, et par l'acte récent du prince.

Tout ce qu'ils consentaient à accorder, par égard pour le gouvernement russe était de confier les études au général, le prix en était limité à 300 000 francs qui lui seraient remboursés s'il n'obtenait pas la concession. Ce petit résultat n'était qu'une faillite de grandes espérances. Aussi, pendant plusieurs mois, Hitrovo ne cessa-t-il d'insister pour obtenir davantage, et si impérieusement que les ministres bulgares se déclarèrent prêts à subir les conditions nécessaires au maintien de l'amitié avec la Russie. Mais ils demandèrent d'abord que le gouvernement russe attestât par une déclaration officielle sa volonté, ensuite qu'il avançât les fonds ou garantît l'emprunt nécessaires à l'exécution. Hitrovo s'était trop engagé pour que la retraite lui fut possible. Il partit pour obtenir à Saint-Pétersbourg la preuve des désirs qu'il avait sans cesse invoqués. Là, un conseil de cabinet, réuni par le czar, fut en désaccord sur l'utilité de la ligue, mais fut unanime à refuser argent ou crédit. La preuve se trouva ainsi faite que des intérêts particuliers s'étaient, sans droit, couverts de l'intérêt militaire et de l'autorité impériale. Hitrovo revint à Sofia désavoué et réduit à prendre une revanche sur la Bulgarie et son prince.

Alexandre était le moins impérieux des dictateurs. Il n'avait pas voulu les pleins pouvoirs pour gouverner seul, mais pour choisir librement les meilleurs ouvriers du bien public. Sous le régime constitutionnel, le parlement exigeait des ministres bulgares et, élu par un parti, mesurait sa confiance en eux à leur partialité. Désormais, le prince impartial prendrait, fût-ce au dehors, les auxiliaires les plus capables. C'est pourquoi il avait consenti sans répugnance à confier si peu de portefeuilles aux Bulgares. Ainsi les républiques italiennes, lasses d'être gouvernées par l'injustice et incapables de lui échapper tant que leurs factions nationales se disputeraient le pouvoir, choisissaient, pour avoir la paix, des podestats étrangers. Mais ceux qui dominaient le ministère, étrangers aux passions bulgares, ne l'étaient pas aux cupidités russes. Pour contenir les ministres, il eût fallu que l'agent diplomatique blâmât leurs abus et avertît sa cour. Hitrovo, débouté de ses grandes prétentions et d'autant plus impatient d'obtenir les petites prébendes à la clientèle qu'il jugeait avantageux de pourvoir, était au contraire non un censeur, mais un complice. Une émigration de candidats à toutes les places afflua en Bulgarie, on dota sans compter les sinécures, moins ruineuses encore que les dilapidations lucratives dans les marchés publics [1].

[1] « Pour ne citer qu'un fait, on trouva, d'après les relevés de comptes,

On n'avait fait que changer d'injustices. Au lieu qu'une partie des Bulgares bénéficiât seule du pouvoir et s'en servît contre ses rivaux, tous les Bulgares se trouvèrent également dépossédés, et tandis que naguère la crainte de l'électeur et l'instinct national limitaient le désordre financier, rien ne retenait des ministres indépendants de l'opinion dans le pillage d'un trésor étranger.

Si du moins, pendant ces jours de transition et d'épreuves, des lois définitives eussent été préparées par le Conseil d'Etat où le prince rêvait d'assembler, en les découvrant même au loin, le savoir, l'expérience et la sagesse. De ce rêve encore, la Russie l'éveilla. Elle tenait à ce que le Conseil d'Etat fût élu. C'était renoncer aux concours les plus compétents, car les Bulgares ne nommeraient que des Bulgares; c'était préparer, au lieu des institutions utiles, les institutions populaires. Mais c'était permettre à la Russie un patronage de certaines candidatures, une influence sur la composition du corps, une entente avec tel ou tel des groupes qui s'y formeraient. Les ministres russes et Hitrovo surent effrayer la jeune Altesse de l'omnipotence qu'elle assumait en agissant seule, et, sans réfléchir combien l'argument était étrange dans leurs bouches, se scandalisèrent de l'offense qu'elle ferait à ses sujets si, pour organiser l'Etat, elle choisissait ses collaborateurs sans le pays et hors du pays. Elle concéda que les douze conseillers d'Etat seraient élus, et rendit aux agitations, à peine réduites au silence, la parole, moins tumultueuse pourtant. Le suffrage universel avait fait de telles preuves, que le prince put accorder le vote seulement aux propriétaires.

Même entre eux se retrouva l'ancienne division de la droite et de la gauche. C'est pour celle-ci que les ministres russes et Hitrovo travaillèrent ouvertement. Ils souhaitaient une assemblée sur laquelle ils pussent au besoin s'appuyer contre le prince, d'autant plus qu'ils le savaient sensible au sans gêne de leur exploitation, et le panslavisme faisait Hitrovo l'allié de Karaveloff et de Zankoff. Mais l'administration russe travaillait contre l'influence russe; l'avidité de la libératrice à pressurer les Bulgares leur rendait suspecte sa générosité envers la Roumélie et la Macédoine; enfin la parole n'appartenait qu'aux plus intéressés à la prudence et à la paix. Le Conseil d'Etat fut composé de conservateurs.

Ce succès donna au prince le courage d'une représaille. Parmi ses adversaires ministres, le colonel Remlingen était le plus signalé par les désordes de son service. Le prince le destitua et

que la construction de certaines chaussées avait atteint le chiffre fabuleux de 200 000 francs par kilomètre. » (*Les Causes occultes*, p 50.)

expliqua à Saint-Pétersbourg la nécessité de remettre entre des mains bulgares le ministère où se gaspillait l'argent bulgare. De Saint-Pétersbourg parvint une dépêche où était approuvé ce « dernier essai d'un ministère bulgare ». Ce n'était plus le langage d'Alexandre II, mais un consentement sans grâce au fait accompli, la notification d'une patience qui annonçait sa lassitude et touchait à sa fin. Hitrovo fut encore moins traitable que l'empereur. La source principale des dilapidations tarie, et le prince maître de ses ministres, c'était la ruine de tout l'ordre créé par le diplomate russe. Sa colère ne lui laissant plus le discernement des bons moyens, il imagina avec Kriloff de renverser l'obstacle. Ordre fut envoyé aux officiers russes d'obéir non au prince, mais à l'agence russe; le bruit fut répandu parmi eux que Alexandre trompait toutes les espérances et qu'il faudrait bientôt défendre contre lui le droit slave. Heureusement pour le prince, l'armée avait toujours été la plus constante de ses sollicitudes et la meilleure consolation de ses tristesses. Les soldats sont bons juges d'un soldat : les officiers russes lui avaient donné leur estime militaire, les plus panslavistes comprenaient qu'en formant de bonnes troupes il préparait le véritable instrument de la délivrance pour la race bulgare. Le sachant fidèle, ils demeurèrent fidèles, malgré Hitrovo et Kriloff impuissants et découverts.

Alexandre avait besoin d'être poussé à bout pour résister. Il parla ferme à Pétersbourg. L'offense était si évidente que le czar rappela Hitrovo et Kriloff. Mais la pensée qu'ils avaient mal servi ne changeait pas : la Russie devait être maîtresse dans la principauté. Le csar insista pour que le portefeuille de l'intérieur comme celui de la guerre y appartînt désormais à des généraux russes, et il promit de les choisir aptes à leur tâche. Le prince rêvait toujours de trouver les institutions les meilleures pour son peuple, sans être asservi à l'opinion Bulgare. Si des hommes d'Etat russes se consacraient à l'organisation du pays, pour laquelle il ne comptait plus guère sur son Conseil d'Etat, l'essentiel serait assuré. Il accepta donc pour ministre de la guerre Kaulbars, pour ministre de l'intérieur et président du Conseil Sobeleff.

Sa déception dut être grande lorsque ces messagers d'une politique nouvelle soulevèrent, dès la première séance du cabinet, la vieille affaire des chemins de fer. L'aventure d'Hitrovo prouvait l'indifférence de l'empereur et de son conseil pour une entreprise chère seulement à des intérêts privés : mais l'art des intérêts privés à trouver sans cesse comme avocats les mandataires de l'empereur prouvait la puissance de l'argent. Le prince ne voulait pas la tourner contre lui, et il insista pour que l'exécu-

tion de la ligne fût décidée.Le cabinet reconstitué comptait trois ministres russes et trois ministres bulgares : ces derniers opposèrent à leur souverain comme à leurs collègues les droits de la Chambre, qui devait être réunie avant la fin de l'année, et pour laquelle le Conseil d'Etat venait de faire une loi électorale.

Formé par le suffrage restreint, le Conseil d'Etat avait voulu pour la Chambre le même vote dont il sortait lui-même. N'étaient électeurs que les propriétaires et les négociants, et le vote était à deux degrés. Dès que la loi fut promulguée, la campagne électorale fut ouverte. Les partis marchèrent sous leurs drapeaux et leurs chefs accoutumés : les conservateurs, fidèles au prince et à une politique de sagesse où la Bulgarie trouverait la force; les opposants, aussi vifs à accuser le prince de tyrannie, et la politique expectante de trahison envers la race bulgare. Et comme à l'ordinaire l'opposition eut l'appui des ministres russes. Ceux-ci, outre les motifs habituels, avaient la certitude que si leurs collègues bulgares, conservateurs notoires, trouvaient crédit sur la future Chambre, elle repousserait les projets de chemins de fer; si les adversaires des ministres bulgares entraient à la Chambre avec l'appui des ministres russes, l'affaire serait moins perdue.

Mais les mêmes causes qui avaient rendu inefficace l'effort de la gauche pour entrer au Conseil d'Etat, paralysèrent sa tentative pour gagner la Chambre. Nommée le 10 décembre 1882, celle-ci était une élite de l'intelligence, de la fortune, de la valeur morale, et, au lieu de caricatures grimaçantes, le pays avait enfin son image calme et digne. Sa bonne volonté donna efficacement toute la collaboration demandée par le gouvernement et ne prétendit à rien par delà. Responsable des finances, elle refusa de concéder aucun chemin de fer, sinon par adjudication publique. Ainsi la tentative obstinée des spéculateurs échouait une fois de plus. Ce résultat acheva de détruire l'harmonie entre les ministres. Les Russes tinrent à ne pas même garder la décence des rapports avec leurs collègues bulgares. Les avanies succédaient aux dédains, les empiètements aux conflits. L'arbitre naturel de ces difficultés, l'Altesse, se débattait elle-même contre le plus angoissant embarras. Elle avait le sentiment très net qu'elle tentait la suprême expérience de la concorde avec la Russie. Pour faire durer l'apparence de l'accord, elle évitait tout conflit, même nécessaire. Pour les ministres bulgares qui ne se sentaient pas soutenus, la place devenait intenable; ils se retirèrent en février 1883, sans qu'Alexandre fît effort pour les garder. Il apprenait son métier de prince en abandonnant ses amis les plus sûrs.

Alors commença la période qu'on a appelée « la dictature

des généraux ». La première manière de l'ambition russe, l'art de s'insinuer entre les pouvoirs nationaux, de les exciter les uns contre les autres et de les affaiblir pour exploiter le pays, avait échoué contre un écueil imprévu et indestructible : les partis bulgares acceptaient l'aide étrangère pour prendre le pouvoir, mais ils ne consentaient pas à sacrifier à l'étranger les intérêts de la Bulgarie. Sobeleff et Kaulbars résolurent d'essayer une tactique plus simple : supprimer tous les pouvoirs bulgares et établir une autorité unique, celle de la Russie. Le régime des pleins pouvoirs facilitait l'entreprise, puisque la Chambre, réunie peu de jours chaque année, n'avait plus le droit de critiquer les cabinets et moins encore de les abattre. Sobeleff ne remplaça pas les ministres bulgares, il garda pour lui leurs portefeuilles, et géra tous les services à l'aide de sous-ordres russes. Les Bulgares furent partout écartés, courbés, pressurés sous la main rude et sous le regard altier. Tout fut réuni pour blesser les intérêts, les droits et l'orgueil de la petite nation. Tout s'imposa au nom du csar. Mais la preuve que tout n'était pas proposé pour l'avantage de l'empereur fut la vigilance des généraux à empêcher les voix bulgares de parvenir à l'oreille impériale. La principauté avait nommé un agent pour la représenter à Pétersbourg : Sobeleff fit si bien que jamais l'envoyé ne vit l'empereur ni les ministres. Ils n'étaient informés que par les généraux, et ceux-ci se montrèrent assez jaloux du privilège pour demander le rappel de l'intérimaire qui gérait l'agence vacante depuis le départ d'Hitrovo, et qu'ils suspectèrent de ne pas les approuver toujours. Pour le prince, sa correspondance était surveillée et ouverte, afin que ses griefs fussent connus et contredits plus sûrement, et afin que le soupçon de cet espionnage le décourageât d'écrire. Dans ce silence qui encourageait les généraux à ne respecter rien ni personne, grandissait un mécontentement de la Bulgarie tout entière, une stupeur que la Russie, la mère, devînt marâtre.

En mai 1883, le couronnement d'Alexandre III parut au peuple bulgare l'occasion de parler. En même temps que le prince partait pour la Russie, la Chambre délégua son président, Mgr Siméon, et une députation chargée de dire à l'empereur la vérité. Mais Sobeleff veillait. Bien qu'en l'absence du prince sa place fût à Sofia, lui aussi partit pour la Russie, parut à l'audience obtenue de l'empereur par la délégation, réduisit l'entrevue aux banalités, organisa une si habile obstruction que les Bulgares ne trouvèrent jamais l'opportunité d'être entendus. Contre le prince, il n'était pas possible d'employer les mêmes moyens, et ils n'étaient pas nécessaires. Chacun des fonctionnaires russes qui

avaient en Bulgarie lassé sa patience et dont il avait obtenu le rappel, venait ajouter une rancune nouvelle à celles des agents déplacés. A la cour, dans les ministères, ils avaient formé une opinion par l'unanimité de leurs haines. Grâce à eux, les efforts du prince pour défendre la Bulgarie contre les convoitises russes semblaient l'ingratitude obstinée d'un jaloux qui prétendait voler à l'influence russe la Bulgarie. Aussi, le prince se contenta-t-il de demander au czar une enquête. Un homme avait l'estime de l'empereur et connaissait le pays pour l'avoir administré déjà : c'était le généra Ehrenrooth. Le prince exprima le vœu que le général fût nommé à l'agence demeurée vacante, et accepta d'avance l'avis de ce témoin sur les faits, et les causes, et les responsabilités. L'empereur adopta l'idée, et le prince partit avec la promesse que le général le suivrait à Sofia. Mais Sobeleff restait quinze jours encore à Saint-Pétersbourg, les employa, et à la place d'Ehrenrooth l'agence fut donnée à Yonine.

Yonine était un diplomate parvenu à l'âge de la maturité, mais qui mettait sa coquetterie à rester très jeune par les témérités, l'outrecuidance, les emportements et les obstinations de sa conduite. Déjà vieillard, il avait divorcé, pour épouser une monténégrine de dix-huit ans, et sa politique ressemblait à son mariage. Comme il avait franchi tous les obstacles pour devenir maître de sa femme, il était prêt à les franchir tous pour accroître l'omnipotence de la Russie. Il l'avait exercée sans difficulté au Monténégro, que sa petitesse et sa pauvreté livraient sans condition à la grande protectrice; il se vantait d'avoir été, pour le chef de ce pays, un tuteur dont les avis étaient toujours acceptés, d'avoir aussi formé à la fois l'Etat et le prince, et il jugeait partout infaillibles les méthodes qui avaient réussi là. Dès son arrivée à Sofia, il fut tout aux généraux, par cela seul que, Russes, ils gouvernaient avec la sympathie et pour le profit des influences russes. Il tint pour un embarras, donc un adversaire, le prince dont le titre souverain protestait contre l'assimilation de la Bulgarie aux provinces russes, et dont la conscience protestait contre le sort imposé aux Bulgares. Le ton supérieur et les allures autoritaires du diplomate envers l'Altesse rendirent celle-ci plus inaccessible à des conseils imposés. Bientôt, dans ses entretiens avec les généraux, il laissa parler sa colère contre un prince rebelle à la Russie puisqu'il n'était pas soumis à Yonine. A ces ministres, accusés par lui de ménagements excessifs, et certains d'être couverts dans les plus téméraires entreprises, il inspira le sentiment qu'ils étaient bravés par le prince, et qu'en finir serait rendre service à la Russie. Il fut l'étincelle dans un

mélange détonnant et l'explosion se fit en septembre 1883. Dix mille hommes étaient rassemblés, pour les manœuvres annuelles, aux portes de Sofia. Le 8 septembre, Kaulbars réunit les officiers russes, qui commandaient encore toutes les compagnies, leur déclara que Battenberg trahissait la Russie, se proposait de substituer dans l'armée bulgare les officiers allemands aux officiers russes, et que tout finirait bientôt par le renversement du prince. Le prévoir, c'était le conseiller, le conseiller avec l'autorité du grade, et en faisant appel aux intérêts particuliers d'hommes qui tenaient l'épée, était le rendre presque inévitable. Pour la seconde fois, la tentative échoua par la loyauté des officiers russes, et grâce au prestige militaire du prince. Mais l'affaire ne pouvait rester secrète, la nouvelle fut répandue par les patriotes parmi les sous-officiers bulgares et les soldats. Le 10, après une revue du prince et les faisceaux formés, les dix mille hommes l'entourent quand il rentre à Sofia, l'y escortent, et rentrent en ordre à leur camp, après avoir longuement acclamé le souverain, deux fois cher parce qu'il prépare une Bulgarie forte et parce qu'il la veut libre. Aussitôt, le prince mande Sobeleff et Kaulbars : à ses reproches, ils répondent avec insolence. Le prince déclare qu'ils ne sont plus ses ministres et leur montre la porte. Ils ripostent qu'ils ne dépendent pas de lui, et resteront malgré lui. Yonine vient le sommer de les reprendre et est congédié comme eux.

C'était la rupture si violente qu'il n'y avait plus en Bulgarie place pour la dictature russe et pour le prince : il fallait que l'un chassât l'autre. L'un et l'autre chercha des alliés. La Chambre était convoquée pour sa session annuelle. Bien qu'elle n'eût plus le sort des ministres en ses mains, si les généraux pouvaient affirmer à Pétersbourg que les élus de la Bulgarie étaient avec eux contre le prince, la chute de celui-ci devenait probable. Or, dans cette Chambre, entre les fidèles du prince et la gauche, dont les généraux se croyaient sûrs, siégeait groupe le musulman : uni jusque-là aux conservateurs, il était assez nombreux pour déplacer la majorité s'il se joignait à l'opposition. C'est sur lui surtout qu'agirent les généraux et Yonine : flatteries, promesses, menaces, tout fut prodigué par les représentants de la Russie. La manœuvre était habile. Des musulmans, accoutumés à reconnaître le droit où est la force, appelés à choisir entre un prince dont la gratitude ou l'hostilité étaient fragiles comme son pouvoir et l'immuable Russie dont la faveur ou la rancune survivraient à la crise, devaient être tentés d'abandonner le faible. Pourtant aucun d'eux ne fléchit. L'alliance avec les ennemis qui les avaient toujours menacés d'expropriation, l'abandon

du prince qui les avait protégés répugnait à leur droiture comme à leur finesse, et malgré la différence de religion ils se sentaient solidaires de la cause Bulgare.

La gauche elle-même, pour laquelle les généraux réapprenaient le sourire et jetaient en amorce quelque espoir de retour à la constitution de Tirnovo, ne s'abusait pas sur ces grâces à la fois trop soudaines et trop tardives. Elle se rendait compte qu'admise à tirer du fossé le char russe elle n'y monterait pas, et que la route solide où elle l'aurait replacé ne menait pas à Tirnovo. Elle se souvenait que, sans distinction, tous les Bulgares étaient devenus des suspects. Ils n'étaient pas écartés pour leur doctrines qui étaient diverses, mais pour leur race qui était une. C'est la race qu'ils avaient tous à défendre. La communauté du sort entre les partis naguère rivaux les avait peu à peu conduits à cette intelligence d'une action commune. Dominant leurs querelles, le patriotisme leur disait qu'Alexandre était le garant de l'autonomie bulgare, que le sacrifier aux généraux était livrer la Bulgarie à la Russie. Où les craintes et les désirs se confondent, les volontés sont près de s'unir. Les conservateurs adjurèrent leurs rivaux d'oublier le passé, de sauver ensemble l'indépendance nationale. Ils offraient de leur laisser ensuite le pouvoir. Les hommes dé gauche répondirent, avec la modération habituelle dans l'incertitude de la victoire, que le pouvoir reconquis en commun devrait être exercé en commun, et, au lieu d'oublier le passé, soutinrent, avec l'habileté la plus opportune, que leur campagne contre les pleins pouvoirs du prince contenait la seule chance de victoire contre la dictature russe. Depuis les pleins pouvoirs, la Chambre avait perdu toute autorité sur les ministres : fût-elle unanime contre les généraux, elle ne les renverserait pas. Au prince seul appartenait de leur reprendre leurs portefeuilles et si, pour ne pas obéir, ils invoquaient la mission donnée par l'empereur et les engagements pris par le prince, le conflit s'éterniserait. Qu'au contraire la Chambre eût encore les droits inscrits dans la constitution de Tirnovo, un vote suffirait pour que les ministres fussent légalement déchus, et s'ils tentaient de garder le pouvoir, le peuple, bravé par eux et averti par ses mandataires, saurait donner à la sentence une sanction. Or un mot suffisait pour restaurer cette force efficace. La constitution de Tirnovo avait été suspendue par les pleins pouvoirs; si le prince abandonnait les pleins pouvoirs, elle reprenait vie. Ces adversaires du prince se déclaraient prêts à le soutenir dès que, renonçant au régime combattu par eux, il leur donnerait le moyen de le défendre avec efficacité. Ils se ménageaient ainsi leur victoire personnelle dans

le combat commun, mais leur exigence apportait à l'heure critique un plan efficace.

Pour le prince, à qui il fut soumis, ressusciter la constitution de Tirnovo après l'avoir déclarée funeste, et au nom de ses pleins pouvoirs les condamner était une contradiction pénible. Mais ce n'était pas l'heure de repousser à cause de l'amertume le remède. L'amour-propre est le luxe des pouvoirs affermis, et Alexandre, même dans les jours prospères, n'eut pas mis en balance son amour-propre et le bien public. Le bien public inspira seul sa décision. Puisque le rétablissement du régime parlementaire permettait de briser sur l'heure la dictature des généraux, il était prêt à restaurer la constitution de Tirnovo; mais comme cette constitution avait consacré le suffrage universel, cause principale des maux publics, il exigeait la promesse que, la dictature russe abattue, la constitution serait révisée. L'engagement fut pris et, dès lors, tout fut conclu.

Les négociations s'étaient poursuivies avec le secret des démarches et l'impassibilité des visages qui est un don des Bulgares, et sans doute une tradition des longs siècles où ils durent cacher tout, de l'argent aux espérances. Les généraux, trompés par cette ruse silencieuse, tout attentifs à leurs actives manœuvres, se croyaient maîtres, et assistaient à la séance de la Chambre le 18 septembre 1883, lorsque Zankoff annonça l'union de tous les Bulgares et du prince pour l'indépendance de la patrie. L'attitude des généraux, soudain trahis par leurs alliés, pris à leur propre piège, et frappés par la constitution de Tirnovo, jouet dont ils croyaient amuser la gauche, fut la comédie du drame. Leur fierté sombra soudain dans cette hébétude que donne la surprise, leur courage fut déconcerté par l'invraisemblable. Tout croulait à la fois autour d'eux, vaincus et dupés. Ils quittèrent la salle sans un mot et ne retrouvèrent la parole que chez Yonine pour demander s'il ne conviendrait pas d'envoyer les chefs des mutins en Sibérie. Ce n'était plus que le dernier sursaut d'une dictature morte. Il n'y eut de voyage que celui de Sobeleff et de Kaulbars qui, sur la nouvelle des événements, furent rappelés à Pétersbourg. Ils purent en partant lire les noms de leurs successeurs déjà nommés par le prince et accueillis par l'adhésion unanime de la Chambre. Sauf le portefeuille de la guerre, laissé encore au choix de la Russie, tous furent, le 19 septembre, donnés à des Bulgares et partagés entre les partis, sous la présidence de Zankoff.

VI

Dès ce moment le prince Alexandre fut condamné par la Russie. Elle laissa d'abord gouverner sa conduite par sa colère. Les dépêches où le prince tentait d'obtenir indulgence pour sa victoire forcée n'obtinrent pas de réponse. L'empereur fit connaître qu'il ne lirait plus les communications du cabinet princier. Les officiers russes qui avaient témoigné de l'attachement au jeune souverain furent rappelés en Russie et mis en disgrâce. Le bruit s'accrédita que le czar allait substituer Valdemar de Danemark à Alexandre de Battenberg. Celui-ci rendit coup pour coup. Il raya tous les Russes de son état-major, renvoya le colonel à qui le général Kaulbars avait laissé l'intérim de la guerre, se prépara à congédier les deux cents officiers russes qui instruisaient son armée et à les remplacer par les cadets bulgares qui achevaient leur stage dans les troupes russes. La vigueur des ripostes changea presque aussitôt la tactique des attaques. Le gouvernement russe réfléchit qu'à la violence, lui surtout perdait. A ce moment la Bulgarie faisait un avec son prince, il faudrait la vaincre pour le lui enlever. Le plus sûr résultat de la rupture serait de fermer la principauté à toutes les influences russes. Or, soit pour tenir l'armée bulgare prête aux futures guerres du panslavisme, soit pour l'employer, les circonstances aidant, à une révolution contre le prince, il fallait qu'elle ne cessât pas d'être sous la main des officiers russes. Il fallait aussi que par son agence diplomatique la Russie gardât les moyens de hâter cette faveur des événements.

Une négociation s'engagea donc sur les conflits militaires. Le prince ne refusait pas de remettre à un Russe le portefeuille de la guerre : mais ce ministre ne tenterait plus de soustraire ses dépenses au contrôle financier du Parlement, et il ne disputerait plus au souverain bulgare le commandement suprême des troupes. La première exigeance était conforme au désir du Parlement et aux vœux du pays, la seconde était justifiée par le statut de Tirnovo[1]. Toutes deux furent acceptées; cette concession permettait à la Russie de maintenir ses officiers à la tête des troupes bulgares. L'empereur décida qu'ils ne resteraient pas plus de trois ans au service princier : ainsi, venus depuis peu de Russie ou près d'y rentrer, ils seraient les serviteurs de leur vrai maître et n'auraient pas le temps de s'attacher à l'autre.

[1] Art. 11. « Le prince est le commandant en chef de toutes les forces militaires de la principauté en temps de paix comme en temps de guerre. Il confère les grades militaires d'après la loi; celui qui entre au service militaire doit prêter serment au prince. »

Cette transaction fut servie par Yonine, pour la première fois conciliateur : sans elle, c'en était fait de l'agence diplomatique. Dès qu'il sentit sous lui le sol plus solide, il commença de le miner sous le prince. Des pleins pouvoirs, deux œuvres restaient debout, le Conseil d'Etat et la Chambre. L'un avait signalé les illégalités commises par la dictature russe, l'autre venait de sauver la liberté bulgare. Mais par cela même que ces deux corps, formés par la main du prince, restaient pour lui une force et, élus par la partie intelligente de la nation, représentaient la stabilité, leur ruine devait être le premier effort d'une politique hostile au souverain. Par là même, les maintenir devait être, ce semble, le premier soin du gouvernement. Mais ce gouvernement avait à sa tête Zankoff, un homme qui jamais n'était tout à fait à ses amis ni tout à fait contre ses adversaires et qui, inséparable seulement de son ambition, était capable de la suivre par les détours les plus imprévus. Yonine savait par où prendre son ancien complice. Il le flatta comme le seul artisan d'une réconciliation nécessaire entre la Russie et la principauté. Pour arrhes de cette politique, le diplomate demanda que le Conseil d'Etat fût supprimé et la Chambre dissoute. Rien ne serait plus agréable à la Russie que cette fin de deux autorités toujours hostiles aux représentants de l'empereur; le sacrifice ne serait pas moins populaire en Bulgarie, chez tous les adversaires des pleins pouvoirs; et l'homme d'Etat ramené au gouvernement par la constitution de Tirnovo, leur devait et se devait de supprimer deux corps établis au mépris de cette constitution. Les arguments étaient bien choisis; en moins de deux mois ils opérèrent, et le Conseil d'Etat disparut avec la Chambre. Le premier succès en préparait un second : les mesures prises contre deux assemblées dévouées aux conservateurs avaient amené les premiers dissentiments entre les ministres; les partis réveillés, elles devinrent vite des discordes, et le bel effort d'union patriotique mourut avec l'armée. Les chefs des conservateurs quittèrent le ministère, et le 1er janvier 1884, Zankoff, revenu à ses origines, composait un cabinet de gauche. Après les institutions, les hommes sûrs pour le prince étaient écartés.

Il avait si peu gêné Zankoff dans ces entreprises que Zankoff à son tour se montrait bon prince envers son souverain. Avec la constance, malgré tout fidèle, de ses anciens amis et la déférence intéressée de ses anciens adversaires, celui-ci pouvait poursuivre un règne, sinon glorieux, du moins durable. A ce danger encore, Yonine voulut parer. Dans cette gauche trop modérée par la possession du pouvoir, il était temps que les violents se levassent

avec le programme d'autrefois : la lutte révolutionnaire contre Alexandre, et une agitation belliqueuse en faveur de la grande Bulgarie. L'homme de cette politique existait : Karaveloff, réfugié à Philippopoli depuis les pleins pouvoirs, n'avait participé à aucun des accords faits entre Alexandre et la gauche, mais s'était, plus que jamais, engagé avec les patriotes de la Roumélie. Yonine, tout en faisant étalage de son amitié pour Zankoff, attira silencieusement Karaveloff à Sofia, et l'aida à fonder un journal. Alors, le diplomate russe pensa qu'il avait suffisamment préparé l'avenir et quitta la Bulgarie.

Karaveloff revenait à l'heure où une Chambre allait être élue, selon la constitution de Tirnovo. Il revenait impatient de répandre le fiel amassé dans sa longue retraite, amèrement perfide contre Zankoff, irréconciliable contre le prince. Par sa parole et par sa plume, il fit en quelques semaines une telle besogne, retrouva un tel crédit sur son ancienne clientèle, lui versa à tels flots son mélange de démagogie et de patriotisme, que la Chambre élue le 4 juin 1884 fut à lui et le porta au ministère à la place de Zankoff. Zankoff devint à la place de Karaveloff le chef des mécontents. Tous deux furent égaux par la promptitude avec laquelle chacun prit le programme de l'autre, et aucun des deux ne ressembla plus à lui-même. Zankoff devint l'adversaire du prince qu'il servait la veille et Karaveloff promit son loyal concours au prince que, la veille, il voulait chasser. Alexandre, qui, depuis le 19 septembre 1883, n'avait plus gouverné, durait. Moins sa volonté était visible dans la politique de ses cabinets, moins il lui devenait gênant de vivre avec les plus divers, et plus il devenait acceptable par tous. Ils s'usaient sans l'user. L'évolution de Karaveloff était l'indice que nul parti ne conspirerait désormais sérieusement la chute du prince. L'espoir de la Russie dans une révolution intérieure s'évanouissait.

C'est alors qu'elle songea à employer une autre force. L'avènement de Karaveloff signifiait un désir de hâter l'union entre la Roumélie et la Bulgarie. Plus l'homme abdiquait sa politique intérieure en cessant de combattre Alexandre, plus il était forcé de rester fidèle à sa politique extérieure. En effet, à Philippopoli comme à Sofia, le ton du patriotisme s'éleva aussitôt, et les changements attendus semblèrent moins lointains. En Roumélie, la Russie était la maîtresse des événements. Elle disposait, par ses comités, de l'opinion, et, par ses officiers, des troupes. Elle vit dans cette situation le moyen de perdre Alexandre. Elle voulut exciter, sans se compromettre, les patriotes de Roumélie, et présenter les agitations qui inquiétaient la Turquie ou l'Europe

comme suscitées par les menées du gouvernement bulgare.

Quand elle croit avoir assez caché sa main, les marionnettes se meuvent à Philippopoli et font le geste minuscule qui suffit à rompre le fil rongé de la puissance turque et accomplit l'œuvre voulue par toute une race. Les Rouméliotes prononcent l'union avec la Bulgarie, et l'enthousiasme de la Bulgarie leur répond. Sous ce droit des peuples se cache le piège tendu à Alexandre. Ou le prince reculera devant les risques; alors, infidèle à la cause bulgare, il sera rejeté par ses propres sujets. Ou, cédant à leur désir, il proclamera l'union; alors, destructeur de l'équilibre établi, peut-être exposé à une guerre inégale contre les Turcs, il deviendra odieux à l'Europe. Alexandre n'hésite pas : son devoir envers la race dont il est le chef ne lui semble pas douteux, il va au devoir. Il y va sans crainte : l'Europe ne rendra pas aux Turcs une terre chrétienne où ils ne régnaient plus que de nom, l'inutilité de l'effort détournera les Turcs de la guerre, et si l'inimitié plus certaine de la Russie le menace, les rivales de la Russie le protègent contre elle. Le 19 septembre, deux ans après le jour où il a secoué la dictature russe, il assemble en un tout les deux provinces de l'Etat bulgare. La Turquie demeure pacifique, l'Europe silencieuse, une seule puissance proteste, celle qui, à San Stefano, a voulu et fait cette union. Par la loyauté de la conduite, par la justesse des vues, le petit prince l'a emporté sur le grand empire.

C'est leur lutte qu'il suffit désormais d'indiquer dans la suite des faits connus. La Russie n'a pu mettre son adversaire au ban de l'Europe, elle l'atteindra par la guerre. Elle excite les colères des Serbes, et au moment où ils envahissent la principauté, la Russie rappelle tous les officiers qui commandent l'armée bulgare. C'est préparer l'une de ces défaites où les couronnes tombent et se brisent. Alexandre, sans perdre son calme, prend des capitaines bulgares pour ministre de la guerre, chef d'état-major, généraux, et du 17 au 19 octobre 1885, livre à Slivnitza la bataille de trois jours où ses soldats et lui accomplissent un prodige militaire. La Russie a obligé le prince à être grand capitaine, les Bulgares à suffire seuls à leur salut, et elle a établi par la victoire, entre le prince et le peuple qui la remportèrent ensemble, une indestructible alliance.

Il n'y a plus qu'une place où frapper Achille. Dans ce peuple fier de lui, quelques officiers sont jaloux de sa gloire, et se croient trop peu récompensés de leurs services. La haine russe les épie, les groupe, les dirige, les soudoie. Le mois d'août 1886 avait ramené les grandes manœuvres de l'armée, le 21 août, toutes les troupes de Sofia avaient quitté la ville, sauf un régiment, le seul qui n'eût pas bien fait à Slivnitza, le seul à qui la victoire rap-

pelait une honte. C'est bien celui qu'il fallait pour envahir dans la nuit la demeure du prince. Prisonnier des conspirateurs, le prince est enlevé et conduit par delà les frontières. A la politique russe, pour en finir avec le prince, il n'est resté que le complot.

Et que reste-t-il du complot lui-même quand le peuple averti marche de toutes parts sur Sofia, quand il saisit dans la solitude de leur attentat les conspirateurs, cherche son maître, le retrouve, pleure de joie à son retour, plus unanime, plus résolu, plus ardent que jamais dans sa fidélité? Alors une dernière fois Alexandre demande au czar la paix, paix avantageuse à l'empereur s'il est utile de traiter avec un souverain loyal, bon à la guerre et sûr de son peuple. Le czar refuse et en termes où le prince croit deviner une menace pour la Bulgarie. Il ne veut pas devenir un péril pour la nation qu'il a agrandie et sauvée. Et, malgré les prières de tous, le 4 septembre, il renonce à la couronne. On peut penser qu'il eut tort, que la Russie n'aurait pas été maîtresse de détruire un ordre établi par l'Europe, ni désireuse en attaquant la race slave de se l'aliéner à jamais. Quoi qu'il en soit, comme ce n'est pas pour lui qu'Alexandre eut peur, mais pour sa nation, cette crainte fut noble, et comme il préféra sa nation à la couronne, son prestige à sa popularité, à sa chance de tout accroître, son désintéressement fut magnanime.

Sept ans de règne épuisèrent la destinée de ce prince. Ils se partagent en trois périodes : dans la première, il ne réussit pas à discipliner l'anarchie bulgare; dans la seconde, il échoua à exercer les pleins pouvoirs qu'il avait obtenus; dans la troisième, il accrut son pays, le défendit et se sacrifia. Dans ce mélange d'échecs et de succès, d'erreurs et de beautés, les fautes furent moins grandes que les services; les fautes appartinrent surtout à d'autres, les grandeurs furent bien à lui. La Russie, par le vice des institutions qu'elle choisit, les défauts des hommes qu'elle imposa, l'égoïsme des desseins qu'elle poursuivit, a été la grande coupable des difficultés bulgares, et c'est une laideur de son histoire que sa rancune contre sa victime. Alexandre de Battenberg a eu dans sa vie deux jours sublimes, l'un où il sauva son pays par la victoire, l'autre où il voulut le sauver par l'immolation. Heureuse la vie où restent deux de ces jours, ils la remplissent. Et non seulement la légende, mais l'histoire dira que dans ce prince il y eut du héros.

Etienne Lamy.

MES ENTRETIENS

AVEC LE PRINCE DE BATTENBERG[1]

---

11 octobre (1883). — Longue conversation au palais. Le prince est dans un de ses jours d'expansion. Je le félicite des progrès que paraît faire l'union des membres de son cabinet et de la consolidation d'un état de choses qui lui permet d'espérer une stabilité relative de quelques mois.

— Ah! dit-il avec amertume, sans doute ma situation est bonne au point de vue bulgare. Jamais je ne reçus autant de témoignages d'attachement. Mais notre œuvre est toujours bien précaire. Le rôle de prince de Bulgarie découragerait la patience d'un saint. Dans mon peuple, ce qu'il y a de meilleur est étranger à toute notion de politique et de gouvernement; ce qu'il y a de moins ignorant est souvent ce qu'il y a de plus mauvais. C'est l'intérêt privé qui noue et dénoue les combinaisons changeantes dont nous vivons depuis la naissance de la principauté. Les conservateurs ne se sont unis aux libéraux que lorsqu'ils ont senti l'impossibilité de revenir aux affaires malgré les Russes et de lutter seuls contre ceux-ci. Les radicaux et l'élément flottant des autres partis offrent encore un point d'appui aux Russes pour révolutionner le pays.

— Mais, Monseigneur, Votre Altesse croit-elle que Yonine[2] pourra se maintenir dans la position fausse que lui a créée l'échec des généraux, ses complices?

— Je l'ignore. En tout cas, je me garderai de demander son rappel. Yonine est un gredin que je connais. On me renverrait un gredin que je ne connaîtrais pas; j'y perdrais. D'ailleurs, le corps à corps avec un homme qui a montré si peu de ménagements pour ma personne ne me déplaît qu'à moitié. J'ai la confiance que l'Europe finira par voir clair dans le jeu des Russes et dans le mien. Elle appréciera la marche que je suis. La Russie a

[1] Les audiences dont on trouvera ici le compte-rendu ne sont qu'une partie de celles qui furent accordées à l'auteur. Le manuscrit qui contenait le récit des autres a été perdu.

[2] L'agent russe qui, instigateur et complice de la politique des généraux Soboleff et Kaulbars, se trouvait atteint par leur éclatante défaite.

fait la Bulgarie, ce n'est pas plus contestable que la reconnaissance qui lui est due. Nous ne l'oublions point, quoi qu'on dise. Mais comment méconnaître le droit de mes sujets à jouir dans une mesure raisonnable de l'autonomie assurée par le traité de Berlin? Pourquoi laisser les Russes tout envahir ici et arrêter dans son germe la civilisation occidentale en introduisant chez nous les principes d'une administration arriérée et corrompue? On ne sait pas à Paris jusqu'où va leur désordre, leur dépravation. Vous n'avez sous les yeux que les échantillons aimables qui mènent la haute vie. Le Russe hors de son pays, dans un monde où l'on s'amuse, possède les qualités attirantes : il est gai, bon compagnon, semant l'or à pleines mains, s'assimilant avec une facilité inouïe les habitudes et les façons d'être des gens qui l'entourent. Mais n'allez pas le chercher en son milieu. On parle sans cesse de la vénalité des Turcs. Elle est réelle. L'an dernier, quand il fut nécessaire de me procurer les rapports du pacha [1], je n'éprouvai aucune difficulté; et, franchement, ce n'était pas cher. Mais il en va de même en Russie. A l'arrivée de mon envoyé à Pétersbourg, rien ne lui fut plus aisé que de communiquer avec qui il voulait, en passant par-dessus les obstacles apparents d'une hiérarchie qui n'a d'infranchissable que l'apparence. C'est ce qui explique, mieux que les progrès véritables d'un prosélytisme incertain, les résultats obtenus par les nihilistes dont les proclamations et les menaces pénètrent à l'intérieur même du palais. Le gouvernement et l'administration ne sont que les foyers d'intrigues qui s'entre-croisent. Il faudrait un autre cerveau que celui, très faible, du chef régnant, pour imprimer à la machine une certaine unité d'impulsion. Tandis que Yonine, recevant l'ordre de rester à son poste de Sofia, usait ses dents successivement sur les libéraux, sur l'assemblée nationale et sur l'armée, la famille de l'empereur me prodiguait les encouragements à persévérer dans la voie où je m'étais engagé.

— Votre Altesse ne redoute-t-elle pas qu'on l'accuse de faire le jeu de l'Autriche? On crie déjà beaucoup à l'ingratitude et l'on rappelle, avec des sous-entendus perfides, que le souverain de Bulgarie est un prince allemand.

— Je n'ignore rien de ces clabaudages. Ceux qui les répandent n'en pensent pas un mot. On dit énormément de mal de moi, mais les méchantes langues sont des langues intéressées. Il n'y a pas que les Russes dans ce cas. Schwartz [2] me disait hier :

[1] Nihad-pacha, premier commissaire des Vakoufs en Bulgarie, et, à l'abri de ce titre, véritable agent diplomatique et surveillant.

[2] Ingénieur anglais au service bulgare.

« Arrangez l'affaire du chemin de fer de Roustchouk-Varna, donnez-nous vos millions, l'Angleterre n'aura plus pour vous que des éloges. Quelle que soit notre ingratitude, — ajoute le prince en souriant, — il est sûr que, dans l'hypothèse d'une guerre, nous serons du côté de la Russie et battus avec elle.

— Votre Altesse croit donc à une défaite de la Russie?

— Cela ne fait pas doute pour moi. Elle fut à deux doigts de sa perte en 1877. L'Allemagne lui infligera un désastre, surtout si la guerre est prochaine. Et dans l'état présent de l'Europe, une allumette suffit pour produire l'incendie.

— Votre Altesse n'estime-t-elle pas, ainsi que le soutiennent les panslavistes, le peuple russe capable d'un grand élan de patriotisme?

— Peut-être. Mais le patriotisme ne remplace pas tout aujourd'hui. Je ne serais pas étonné que l'Allemagne hésitât avant d'engager la partie. Elle a l'air de ne vouloir pas encore brouiller les cartes et se tient sur la réserve. C'est le sens que je donne à l'absence prolongée de Braunschweig[1] qui, dans la phase que nous traversons, est un scandale. On redoute instinctivement la Russie comme tout ce qui est démesuré et mal connu. En réalité, ce grand corps, armé pour la défense, est mal outillé pour l'attaque et pour une campagne régulière, inséparable à notre époque d'une stratégie savante et d'une administration bien ordonnée. J'ai vu le géant à l'œuvre et je sais à quoi m'en tenir. Le principal objectif de l'intendance est le grappillage. Le soldat a d'excellentes qualités; les officiers se font tuer fort galamment; de général digne de ce titre, il n'en existe pas. La mort de Skobeleff est une perte sensible, non qu'il fût un manœuvrier à la hauteur des exigences de la tactique moderne, mais les soldats avaient en lui une foi aveugle qui doublait en quelque sorte leur nombre et leur valeur. Maintenant que reste-t-il? Gourko, homme d'un courage fou, bon pour mourir à la tête de sa cavalerie, pas pour autre chose. Le général (je n'entends pas le nom), qui commande la garde, est parfait pour organiser un raout et banqueter avec des filles. Après eux, rien. Soboleff et Kaulbars représentent la moyenne des chefs militaires : tout au plus de la monnaie. Et notez que les fonctionnaires civils ont même niveau.

— Les paroles de Votre Altesse ne sont guère rassurantes pour un Français, car il y a gros à parier que nous n'échapperons pas à l'alliance de la Russie. Au cours de mon dernier voyage,

[1] Consul général d'Allemagne à Sofia.

j'ai été très frappé d'une anecdote que me conta un publiciste sérieux, et d'où il appert que notre amie nous avait laissé écraser, en 1870, dans le but machiavélique de rendre cette alliance inéluctable, *si non è vero...*

— Assurément. Du reste, si guerre il y a, les chances sont pour que l'Europe entière s'en mêle. On ne tient pas encore le fin mot de la rencontre de Gladstone avec le tsar. Il est possible que la Russie, l'Angleterre et la France parvenant à s'entendre, la paix dure quelque temps. Toutefois, je n'aperçois pas ce qui peut empêcher, à un moment donné, le choc entre l'Autriche et la Russie qui sera le prélude du choc entre la Russie et l'Allemagne. Or, la France est une alliée très désirable. Son armée n'est point à dédaigner; ses capitaux non plus. Seulement, elle souffre du même mal que la Russie. Avec Chanzy a disparu le seul homme sur lequel elle pût compter pour le haut commandement. Vous aussi, vous manquez de généraux et, ce qui pis est, tant que la République vivra, vous n'en aurez pas, par une raison fort simple. Dès que l'un d'eux dépassera la mesure commune, on lui prêtera l'étoffe d'un fauteur éventuel de coup d'Etat et on l'écartera. Tenez! Galliffet, je le connais. C'est un homme très chic (*sic*) et s'il n'a pas encore toutes les qualités d'un général de premier ordre, on peut juger par ce qu'il a acquis ce qu'il est susceptible d'acquérir. Vite on l'accuse d'ambition et on lui fait des misères. Soyez certain qu'il en sera de même de tous ceux qui marqueront et prendront de l'ascendant sur l'armée.

Quel dommage qu'une nation si bien douée, plus sympathique à elle seule que toutes les autres ensemble, s'absorbe dans la politique intérieure au point de fermer les yeux sur les dangers qui la menacent et de tomber dans le piège évident, en éparpillant ses efforts loin de l'Europe, en s'isolant comme à plaisir par des maladresses telles que celle qu'elle vient de commettre envers l'Espagne.

19 octobre. — On dirait que les derniers événements ont trempé les nerfs de la jeune Altesse et l'ont mûrie. Son attitude a quelque chose de plus ferme et de plus viril, ce qui va bien à ses six pieds de taille. Sa conversation a parfois des aperçus d'homme fait et souvent des expressions d'une grande justesse.

Il est naturellement question de la grave affaire du ministère de la guerre. Résolu à ne pas céder devant la manifestation d'une volonté divergente, le prince ne laisse pas d'éprouver quelque inquiétude. « Tout dépend des Bulgares, dit-il, s'ils me soutiennent jusqu'au bout, je ne vois pas trop ce que l'empereur pourrait

inventer. Ce serait une bonne fortune pour tout le monde qu'on m'envoyât un des anciens aides de camp d'Alexandre II. Ils me sont connus et j'ai la conviction que nous nous arrangerions. Je doute, hélas! qu'il en soit ainsi. Tout est renouvelé dans le voisinage de l'empereur actuel. Il n'a plus auprès de lui que des gens sortis on ne sait d'où. C'est au point que le respect s'en va. On n'est respecté qu'à la condition de ne pas oublier soi-même le respect dû. Or, si haut que soit placé le tsar, il y a pourtant des choses qui ont droit à ses égards. La première de ces choses, n'est-ce pas la mémoire d'un père mort si tragiquement? Eh bien! à peine était refroidi le corps du pauvre assassiné qu'on vidait le palais de tout ce qui lui avait été dévoué : depuis les personnages de marque jusqu'au dernier des palefreniers. Peut-être mon grand cousin ne s'est-il pas rendu compte de l'effet produit. Son père vivait en contact avec des personnalités appartenant aux divers gouvernements. En se retirant dans leurs terres, les expulsés ont porté leur mécontentement aux quatre coins de l'empire.

« Bref, aujourd'hui, Alexandre III n'a plus dans son entourage que de simples lieutenants. Moi aussi, je suis au milieu de jeunes gens et j'ai des lieutenants parmi mes aides de camp. Mais ce n'est pas de ma faute. Pour prendre des généraux, encore faudrait-il qu'il y en eût. L'espèce n'en existe pas dans l'armée nationale. Outre que des officiers de ce grade seraient logiquement désignés pour remplir les fonctions militaires autour de moi, j'aimerais me sentir encadré par des hommes âgés qui n'auraient que trop d'occasions de me donner les conseils de leur expérience. »

Ce matin, M. Balabanoff, ministre des affaires étrangères, est parti pour Pétersbourg, porteur de la convention relative aux frais d'occupation [1]. « Il a voulu y aller, explique le prince, cela lui fait plaisir; j'aurais eu mauvaise grâce à le contrarier. Mais s'il se doutait de ce qui l'attend, il serait moins pressé de courir au-devant d'une déconvenue certaine. On l'accueillera à merveille, on le comblera de chatteries, on le décorera... Dès qu'il s'avisera de parler affaires, bonsoir! Il n'y aura plus personne. »

[1] Le déplacement de Balabanoff avait bien pour prétexte la ratification de cette convention, mais pour objectif réel le désir de voir l'empereur et ses ministres, pour tâcher d'améliorer les relations entre les deux pays et de mettre les choses au point en ce qui concerne les agissements des personnes intéressées à la continuation de la brouille. La preuve en ressort de ce double fait que Yonine avait insisté pour que la ratification eût lieu à Sofia et que Zankoff était le véritable inspirateur du voyage.

M'informant ensuite si le conseil des ministres avait décidé la veille l'envoi des délégués à Londres pour le rachat du chemin de fer de Varna-Roustchouk, je reçois cette réponse assez sèche : « Je l'ignore, c'est une affaire d'argent; j'évite de m'en mêler ».

C'est parfait. Je comprends cette prudence de femme de César qui redoute le soupçon. Toutefois, c'est un peu jeune. Le prince-hermine ne s'aperçoit pas qu'il déserte, en somme, son poste de souverain. Ne pas mettre les mains dans l'affaire, d'accord. Il n'en doit pas moins y mettre les yeux, et de près, pour surveiller les mains des autres. Voici une négociation qui tourne autour d'une soixantaine de millions, — deux années du revenu de l'Etat bulgare, — et sa nature même se prête à toutes les combinaisons possibles de canailleries, de tentations, de pots-de-vin. Dire « je ne m'en mêle pas » est insuffisant.

Il est vrai, tant la critique est aisée et l'art difficile, que j'eus le même mot vis-à-vis des délégués venus hier chez moi pour me soumettre leur projet de propositions à la conférence de Londres et me demander mon avis que je leur ai donné, mais en refusant d'assister au conseil des ministres. Reste cependant une différence : je n'ai pas les mêmes devoirs que le prince et j'ai exposé à plusieurs reprises, sous forme de rapports, notes et mémoires, mon opinion sur une affaire que je fus le premier à débroussailler. Aller au delà ne me convient pas; je suis dans mon droit.

Je ne sais comment les ricochets de l'entretien amenèrent Son Altesse à me dire, au sujet de la Serbie, que son agent à Sofia est le beau-frère du prince Karageorgevitch.

Dans l'excès de ma surprise, j'oublie absolument l'étiquette et je m'écrie : « Oh! là là; alors j'ai commis un rude impair l'autre jour. »

— Moi aussi, fait le prince, en tapant sur ses genoux.

Et nous voilà, l'un en face de l'autre, secoués d'un irrésistible fou rire qui semble gagner le lion bulgare peint sur les vitraux. Rire d'autant plus fou que l'un ignore en quoi consiste l'impair de l'autre. Celui du prince a cela d'intempestif qu'il est menacé, lui aussi, par le dit Karageorgevitch qui, en visant la succession d'Aleko pacha au gouvernement de la Roumélie orientale, guigne également la Bulgarie, sans répugner à la Serbie. Inutile d'ajouter qu'un si bel appétit est excité par le piment russe.

En prenant congé, j'exprime à Son Altesse le souhait qu'elle soit promptement débarrassée de l'épine du ministère de la guerre et l'opinion que ce sera la dernière.

— Oh! non, soupira le prince, avec quelque mélancolie, ça repousse, ces machines-là.

26 octobre. — En attendant l'audience, je cause un instant avec le capitaine Mossoloff qui me confirme le départ de Polzikoff et de Liessovoy. Il m'apprend, en outre, me montrant tristement son uniforme, veuf des insignes bulgares, qu'il a cessé d'être dans l'escorte du prince. Celui-ci, en réponse au télégramme russe [1], a expulsé de son entourage tous les étrangers. Le sympathique Mossoloff est navré. Il craint de recevoir au premier jour l'ordre de rappel.

Le capitaine Polzikoff, marié depuis peu de mois, a laissé ici sa femme, — une enfant. Le général Liessovoy, qui borde la soixantaine, a dû abandonner la vieille mère qu'il avait attirée à Sofia. N'est-ce pas lamentable, cette jeune et cette vieille lâchées pour obéir à une injonction brutale tombée des fils du télégraphe?

Introduit auprès du prince, je le trouve sous le coup d'un accablement visible. Mais, aux premiers mots, je sens qu'il y a quelque chose de vibrant en sa longue personne, qui indique une extrême tension des nerfs.

— Eh bien! fait-il, après m'avoir tendu la main, ils ont visé juste. Je suis atteint comme prince et comme homme. Polzikoff était plus qu'un aide de camp; c'était presque un frère. Je l'avais apprécié bien avant la Bulgarie, avant même la campagne que nous fîmes ensemble : garçon intelligent, brave, sûr et qui m'était dévoué. Ceux-là sont rares. J'ai riposté en balayant tout ce qui restait de Russes dans ma suite. Mossoloff subit le contre coup qui ne lui était certes pas destiné. C'est dans son propre intérêt que j'ai agi. Je ne veux pas qu'il se trouve, d'un moment à l'autre, pris entre un ordre venu de là-bas et son attachement pour moi.

— M'est-il permis de demander à Votre Altesse quelle était la forme ou le motif apparent du rappel de Polzikoff et du général Liessovoy?

— Un rappel sans phrases, non motivé, émanant du ministre de la guerre par ordre de l'empereur. Croirez-vous que je ne suis informé de rien, qu'aucun avis ne m'est parvenu, que je n'ai même pas vu Yonine? J'étais allé avant-hier, altéré d'air pur, coucher dans un monastère de la vallée de l'Isker. C'est là que la nouvelle est venue me chercher. Vous jugez combien il m'a été pénible, quand Polzikoff m'a demandé ce qu'il fallait faire, de lui dire : « Obéissez. » Souffrir, moi! gronda le prince, cédant à une émotion violente, c'est mon lot, ici; j'y suis façonné, cela

[1] Ce télégramme, reçu la veille, rappelait brusquement à Pétersbourg le capitaine Polzikoff, aide de camp du prince, et le général Liessovoy, commandant l'artillerie, — deux Russes fidèles au souverain bulgare.

me touche à peine. Mais voir qu'on souffre pour moi sans que je puisse l'empêcher, c'est une insoutenable tristesse. Qu'on me frappe dans ma personne, je l'admets; qu'on frappe, à cause de moi, ceux qui m'aiment et parce qu'ils m'aiment, je me sens déchiré. Ah! Russie, où te mène-t-on? N'est-il pas vrai, — cette pensée me poursuit, — qu'on en arrive à comprendre le nihilisme, à se rendre compte de l'infiltration de ce venin jusque dans les classes élevées de la société, quand un souverain, livré à toutes les intrigues, mord à tous les caprices d'un ramassis d'ambitieux qui disposent des honnêtes gens, et que les victimes n'ont la ressource d'aucun appel à une justice quelconque.

Ils n'ont pas même, ces Russes de malheur, le respect de la foi jurée. On m'a demandé le *statu quo*, au ministère de la guerre. Je l'ai gardé aussi longtemps qu'il m'a été possible. On m'a demandé de maintenir Rœdigher[1], j'y ai consenti. Et ils m'enlèvent Liessovoy, parce qu'ils ne cessent de craindre que je l'aie en réserve pour remplacer ce Rœdigher, une créature des généraux.

Leur parole? Est-ce qu'ils s'en soucient? Le droit de donner un ordre, sans passer par mon intermédiaire, ils ne l'ont pas, et, ces jours derniers, j'ai signifié par un *prikase* aux officiers de mon armée qu'ils devaient tenir pour nulle et non avenue toute injonction qui leur viendrait de Yonine.

Est-il une situation comparable à la mienne? Quelle discipline résisterait à une pareille anarchie? Que reste-t-il de mon autorité? Et ces malheureux officiers, tremblants entre moi et leurs maîtres de Pétersbourg, les voyez-vous sur un lit de roses?

Le côté, presque comique, du sort de pauvres diables serrés entre l'arbre et l'écorce n'échappe pas au prince, car un faible sourire détend ses lèvres. Ce n'est qu'un éclair. Il reprend aussitôt avec une énergie concentrée :

— Ils se trompent s'ils s'imaginent avoir raison de moi par de tels procédés. Suivant leurs calculs, Liessovoy m'était indispensable pour résister; je leur prouve le contraire en rappelant tous les officiers bulgares qui sont en Russie. Je les verserai dans mes droujinas; c'est mon droit. J'ai chassé, ce matin, Rœdigher du ministère. Il a refusé de quitter la place, sous prétexte qu'il ne peut être relevé de son poste que par l'empereur. Nous verrons bien. Si demain, à midi, il n'a pas décampé, je le fais arrêter.

— C'est gros, Monseigneur. Ce qui se passe, depuis plusieurs

[1] Le colonel Rœdigher avait la gérance du ministère de la guerre depuis le départ des généraux Soboleff et Kaulbars. Il était compris dans les représailles motivées par les procédés de la Russie. Le prince venait enfin de lui donner un successeur.

semaines, a le caractère d'une série de provocations et dénote l'intention de pousser à bout Votre Altesse.

— Précisément. C'est qu'ils m'ont poussé à bout et que je suis acculé à des mesures extrêmes par le sentiment de mon droit et le souci de mon honneur. Après tout, peut-être est-ce la meilleure manière de prendre ces gens-là. Il faut qu'un Russe rosse ou qu'on le rosse. Mes pauvres Bulgares! ils ne sont pas pour les grands moyens. Ils aiment à tourner autour d'un danger et détestent les coups donnés ou reçus. Je ne garantis pas que la peur ne les paralyse au dernier moment. Qu'ils tiennent tête à l'orage, j'ai l'espoir que nous nous en tirerons. Qu'ils me lâchent, je tomberai, mais comme je veux tomber, sur un bon terrain, c'est-à-dire, à mon sens, sur le terrain militaire. Là je suis fort. Beaucoup de choses me sont encore étrangères, mais je suis un soldat; le métier des armes est mon métier. La législation militaire m'est connue, ainsi que les limites de mes prérogatives. En partant, j'ai la confiance que je laisserai à mon pays d'adoption un souvenir honorable et que l'Europe ne me refusera pas son estime.

2 novembre. — Après l'avoir entretenu d'une affaire spéciale et avoir reçu la chaude approbation de Son Altesse pour le refus catégorique opposé à l'un de ses ministres de jouer un rôle actif dans une négociation de physionomie douteuse, nous en venons à parler de notre rencontre d'hier sur la route de Philippopoli, du froid arrivé avec la fête de tous les saints, des admirables splendeurs de ces jours des premières gelées, et nous glissons insensiblement vers le sujet qui prime tout dans l'esprit du prince.

— Vous savez que Rœdigher n'est pas parti?

— Oui, Monseigneur, et je trouve que cela ne sent guère bon.

— Sans doute. Mais que voulez-vous? Rendu à la vie privée, j'ai dédaigné de m'occuper de ce qu'il ferait de sa liberté. Il lui plaît de rester à ses risques et périls; qu'il reste. Il me suffit de l'avoir remplacé au ministère de la guerre.

— C'est toujours un ennemi de plus.

— Qu'importe! Je n'en suis pas à les compter. D'ailleurs Rœdigher est moins dangereux ici, puisque je l'ai sous la main. Il sait que je n'hésiterais pas à le faire conduire à la frontière, s'il donnait barre sur lui.

— Est-ce qu'il a fait galamment sa soumission, l'autre jour?

— Il a été plutôt coriace. Je lui avais, la veille, accordé vingt-quatre heures pour prendre un parti, c'est-à-dire jusqu'au lendemain midi. A 11 h. 1/2, il n'avait pas quitté le ministère. Mon aide de camp, appuyé de deux soldats, lui a rappelé que si, à midi,

il était encore là, mes hommes l'emballeraient dans une voiture, sans l'autoriser à rentrer chez lui, et le conduiraient à Lom Palanka[1]. Il comptait sur une défaillance de ma part, car son trouble fut manifeste. Il protesta très vivement qu'il n'avait jamais eu l'intention de persévérer dans sa désobéissance, qu'il terminait le classement des papiers, etc. Finalement, à midi, la place était libre[2].

— Votre Altesse supposerait-elle qu'il existe un Bulgare assez vaillant pour déplorer que l'arrestation n'ait pas été consommée?

— Ma foi, non. Je ne soupçonnais dans ma principauté la présence d'aucun foudre de guerre. Quant à moi, je ne saurais m'associer à ses regrets. J'ai trop de luttes en perspective pour n'être pas satisfait d'avoir pu garder la mesure d'une stricte modération. Le colonel Kaulbars[3] est parti de Pétersbourg avant-hier. La semaine qui vient verra la grande bataille.

— Mais Votre Altesse ne pense-t-elle pas que les dispositions de la cour de Russie se sont modifiées depuis le départ des généraux et que la mission de l'attaché militaire de Vienne, malgré la signification fâcheuse de son nom, sera plus conciliante qu'on ne s'y attend?

— Pourquoi me flatter d'une illusion qu'interdit la récente disgrâce de Polzikoff et de Liessovoy? Non que le colonel soit personnellement un homme désagréable. Je le connais (je les connais tous). Il ne ressemble pas à l'autre : plutôt petit, brun, l'air intelligent, de bonnes manières, il possède, en un mot, les qualités qui manquent à son frère. De lui, je n'aurai pas d'offenses à empocher. C'est autant de gagné. Une suprême intimidation sera tentée, sinon sur moi, du moins sur mes Bulgares, et, avec eux, sait-on jamais ce qui adviendra? Les conservateurs du cabinet feront bonne contenance, je l'espère. En ce qui touche les libéraux, je n'ai pas la mesure de leur solidité.

— Votre Altesse exprimait dernièrement cette opinion que les Russes étaient en réalité impuissants contre elle...

— Oui, mais à la condition que je sois soutenu. Là est la perpétuelle inconnue du problème et ma planche de salut : si l'accord avec mon peuple survit à la bourrasque, les Russes deviendront

[1] Port d'embarquement sur le Danube.

[2] Rœdigher ne fut rappelé en Russie que dans les premiers jours de 1884, mais il ne fit plus parler de lui.

[3] Il s'agit d'un frère du général Kaulbars, ex-ministre de la guerre. Attaché militaire à Vienne, le colonel venait d'être désigné pour remplir, à Sofia, une mission entourée de mystère. Le choix était au moins bizarre et éveillait toutes les curiosités.

aussi souples qu'ils sont arrogants. Vous n'avez pas l'idée de leur degré d'indifférence à se contredire, ni de la pétaudière qu'est leur gouvernement. On aura fait signer n'importe quoi à un ministre, à l'empereur même. Une semaine, un jour, une heure plus tard, quelqu'un s'aperçoit qu'on s'est trompé. On fait signer tout l'opposé. Et ainsi de suite, s'il y a lieu. Personne n'y trouve à redire. N'est-ce pas toujours le bón plaisir?

— Votre Altesse, mieux informée que moi, a dû constater que la popularité des Russes est fortement en baisse dans la principauté.

— Quoi d'étonnant après les insanités commises? La classe à demi éclairée se détache des Russes, qu'à la vérité elle n'aima jamais passionnément. Mais le paysan leur est fidèle. De même le clergé qui, dans ses prières, recommande le nom du tsar avant le mien.

— Le clergé, peut-être. Quant au paysan, Votre Altesse paraît accorder une portée discutable à la pérennité d'une disposition, très impérieuse au début de l'affranchissement, mais dont la durée ne serait guère conforme à la philosophie du cœur humain. Je crois plutôt que la Russie ne tardera pas, — si ce n'est déjà fait, — à devenir le cadet des soucis du Schoptz[1], pratique en diable, âpre au gain, partant rien moins que sentimental : son champ d'abord, son buffle ensuite, sa pipe, sa femme, ses enfants, ses chiens... et le Russe. Voilà, sauf erreur, dans quel ordre il convient de lire les préoccupations qui remplissent l'âme rudimentaire du paysan bulgare...

— Joli, mais un peu trop fantaisiste.

— Pas tant que cela. J'ai un ami qui court les villages pour ses affaires de minoterie et se trouve, à Sofia, en rapport constant avec les ruraux venus au marché. Il comprend la langue, a l'esprit vif, les oreilles bien ouvertes, et, en sa qualité d'étranger, une impartialité absolue dans les questions bulgares. Or, cet ami m'a souvent affirmé qu'on se méprenait sur les tendresses de la peau de mouton à l'égard des Russes. Je me rappelle son mot à l'heure critique où la victoire de Soboleff et de Kaulbars apparaissait indéniable. « Laissez donc. Encore un peu de temps, et c'est le paysan lui-même qui chassera le Russe. » J'admets l'exagération du côté du prophète. Toutefois, je le tiens pour un garçon plus qu'avisé, incapable d'errer tout à fait. J'en tire la seule conséquence que le Russe est devenu et deviendra de plus en plus indifférent aux hommes de la campagne. Votre Altesse aura

[1] Nom du paysan bulgare.

ceux-ci avec elle, quand il s'agira de lutter contre les empiètements de la Russie dans un intérêt franchement national.

— Dieu vous entende!

9 novembre. — Contrairement à son aspect coutumier, le palais est vide. Effleurant d'un pas discret la laine des tapis, l'aide de camp de service a l'air d'une ombre galonnée, en peine dans les Champs-Elysées déserts.

Je suis introduit sans délai. Le prince abandonne le fauteuil officiel qui commande la table servant de bureau et vient s'asseoir sur l'un des deux canapés étroits que sépare un de ces guéridons minuscules, incrustés de nacre et d'écaille, véritables joujoux de Stamboul; trait d'union plus que barrière entre les causeurs. Je prends place sur l'autre canapé. Son Altesse, qui fume rarement, s'offre une cigarette, m'invite à l'imiter et les allumettes s'apprêtent... Je me demandais si tout ce petit manège ne trahissait pas l'embarras, — que je connais, — du grand enfant, au moindre souci grave, lorsque la porte s'ouvre. On lui remet une énorme enveloppe qu'il éventre précipitamment et d'où sort un document de poids, écrit en langue bulgare.

— Ah! dit-il, c'est un rapport du préfet de Viddin sur les événements d'hier. Savez-vous que cela va très mal en Serbie, qu'il y a eu des troubles, que les troupes ont fait usage de leurs armes.

— Non, Monseigneur.

— Quantité de Serbes ont passé la frontière et sont réfugiés chez nous... J'ai de tout, fait-il en souriant, des prêtres, des juges, des préfets...

En causant, le prince lisait :

— Cinquante tués, une trentaine de blessés... Cela n'est guère vraisemblable...

— Est-ce que les troubles ont éclaté à Belgrade?

— Non; près de nous, à Zaïtchar, dans la partie qu'on a annexée à nos dépens, après la guerre de 1877. Aussi je n'ai garde d'envoyer des soldats, comme on me le demande. Cette région est remuante. Il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu. C'est le seul point de ce côté où j'aie vu quelque agitation, depuis mon entrée en Bulgarie. Une fois, à Koula, je fus obligé de recourir à la force. L'officier qui commandait le détachement somma les paysans de se disperser, annonçant qu'il compterait jusqu'à trois et qu'au troisième signal, on tirerait. Que firent mes gaillards? Ils poussèrent vivement en avant les femmes et les enfants et se couchèrent derrière eux.

— Le truc semble indiquer une certaine expérience.

— Parfaitement. Et le truc réussit. La troupe se trouva dans l'impossibilité de faire feu. Ce fut un bonheur : on vint, en effet, facilement à bout d'insurgés de mince encolure. Il doit en être de même des Serbes.

— Je croyais qu'on venait de désarmer la population en Serbie?

— C'est justement à propos de cette opération qu'un soulèvement partiel s'est produit. Soyez certain qu'il n'y a là qu'un prétexte et que cette échauffourée est à la charge des roubles russes.

— Payée ou non, elle ne paraît pas sans danger, en l'état actuel du pays, dépeint par l'agent serbe. Il est vrai que sa qualité de beau-frère du prince Karageorgevitch...

— Vous le rend suspect, n'est-ce pas? A moi de même. L'affaire aura été grossie, quoique le royaume de Milan soit une des rares contrées où le paysan tende au radicalisme. Presque partout, l'homme des champs est conservateur. Par une exception inexpliquée, en trois pays, la Serbie... (le coup de canon de midi m'empêche d'entendre le nom des deux autres), le paysan est radical...

— Monseigneur, plus je vieillis et plus je voyage, — plus par conséquent j'étudie la pauvre humanité, si identique à elle-même sous les différents costumes dont se recouvre peu ou prou la nudité des peuples noirs, jaunes ou blancs, — plus je me méfie de ces classifications méthodiques. S'il y a une évidence pour ceux qui n'ont pas la tête dans les étoiles, c'est que l'intérêt, instinctif ou réfléchi, — en notre siècle du moins, — constitue l'universel mobile. Or, je n'ai vu nulle part le paysan de bonne souche imbu d'autre intérêt que de cultiver sa terre en paix, de l'arrondir, de vendre ses récoltes et son bétail, tranchons le mot, de gagner de l'argent.

En nul pays plus qu'en Serbie, les campagnards ne sont à envier. J'avoue avoir été très étonné quand je traversai, en six journées, la Serbie dans toute sa longueur, de l'aspect riant et propre des villages, du bon état des cultures, de l'air d'aisance et de prospérité des habitants.

D'un autre fait, j'ai emporté une impression forte : la cordialité des rapports entre la famille royale et les paysans. Dans une fête rustique, aux environs de la capitale, hommes et femmes s'empressaient autour du roi et de la reine avec une tenue parfaite empreinte de déférence affectueuse et de tranquille dignité qui faisait ressortir les mines de condamnés à mort que prenaient les fonctionnaires déguisés sous leur frac noir.

— Vous avez bien observé. Il en est de même chez nous. Je l'explique ainsi : les fonctionnaires ont la conscience en si mauvaise condition qu'ils tremblent dès qu'on les regarde...

Et de rire.

— En somme, Monseigneur, le radicalisme n'est pour moi qu'un mot, partout où il ne recouvre pas une question sociale; et il semble que ni les mœurs, ni les intérêts en jeu ne comportent le radicalisme en bloc des paysans serbes.

— Admettons que vous ayez raison. Il n'en reste pas moins clair que, radical ou non, le paysan peut se trouver entraîné dans l'orbite des politiciens de profession qui font cause commune avec les intéressés du dehors. N'oubliez pas que les populations des Balkans vivent sous le coup de perpétuelles excitations. Aux heures de découragement, je me demande si la guerre déclarée ne serait pas préférable au marasme résultant, à la longue, d'une situation hybride qui n'est ni la paix, ni la guerre, énerve les bonnes volontés, enraye les entreprises, arrête tout progrès. Et pourtant, la guerre sera fatale à nous autres qui avons besoin, pour nous constituer, des jeunes générations, déjà plus débrouillées, et que les balles décimeront. Les champs de bataille sont cruels en ce qu'ils dévorent les jeunes. Il serait plus logique de faire battre les vieux et de conserver leurs fils pour les mariages.

— Mon intérêt personnel proteste contre cette théorie. Néanmoins, je confesse que nous avons péniblement ressenti en France, à la suite des boucheries du premier empire, la pénurie d'hommes aptes à la bonne confection des enfants.

— C'est cela même, reprit le prince en riant. Pour ce qui touche la Bulgarie, je dois dire que la dernière guerre lui a donné plus qu'elle ne lui a pris. Les Russes nous ont fait tuer quelques jeunes gens; en revanche, on ne compte guère de villages occupés où les régiments russes n'aient pas laissé un excédent appréciable de population. Encore quelques années, et j'aurai sous les drapeaux un tas de petits Russes. Ma foi, je ne sais pas si, au point de vue de la race, j'ai lieu de me plaindre d'une infusion de sang nouveau. Vous croyez que je plaisante. Pas du tout. Le tsar Nicolas, qui ne négligeait rien, fut tellement ému de l'insuffisance plastique des habitants d'un village qu'il traversait, que l'ordre fut donné d'y faire séjourner un détachement de la garde. Il usa souvent de ce procédé dans la suite. Qui veut la fin veut les moyens.

— Donc, la morale et la politique n'ont rien à démêler ensemble.

— Hélas! non. Il y paraît à la cuisine que combinent l'Alle-

magne, l'Autriche et la Russie : tantôt se mordant et tantôt flirtant; tantôt se dupant, tantôt s'embrassant; le tout, sur notre dos à nous, petites gens qui sommes leur hochet, comme au chat la souris. Si l'on donnait à deviner de quel côté je rencontre de la sympathie, dans la crise dont nous souffrons, on répondrait sans hésiter : « du côté de l'Autriche et de l'Allemagne. » Quelle erreur! L'Angleterre est la seule puissance qui m'ait gratifié d'une bonne parole. L... m'a transmis, avant-hier, un télégramme par quoi le gouvernement de la reine applaudit à mes actes et m'assure qu'aussi longtemps que je défendrai la cause de mon peuple, j'aurai son approbation et son appui moral. L'Allemagne et l'Autriche, au contraire, se dérobent. Bismarck affecte une grossièreté outrageante, m'accusant de « rompre avec les traditions de l'histoire ». Comprenez-vous?... Moi, non plus. Il ajoute, d'ailleurs, que je suis une bête (*sic*). Franchement, c'est dépasser les bornes de la bienséance, et son attitude ne trompe personne. Moi, qui suis une bête, j'admets qu'un Etat comme le nôtre soit destiné à rouler sans trêve entre les gros doigts des puissants, c'est une fatalité inévitable. Que dans les arrangements secrets d'une politique au jour le jour, nous servions d'élément de compensation, d'arrhes ou d'appoint, j'y consens. Cela n'autorise point un parvenu de l'espèce du chancelier, quels que soient son génie et son pouvoir, à joindre l'insulte au dédain.

Je ne conçois rien à cette brutalité de l'Allemagne qui ne signifie rien au fond, si ce n'est que je suis le dindon de sa tactique ondoyante; mais elle m'attriste à l'heure où j'aurais besoin d'encouragements pour mon cabinet qui va être aux prises avec le colonel Kaulbars qui arrive demain.

— A ce propos, je ne sais si on a rappelé à Votre Altesse que la séparation du commandement et de l'administration, qu'elle veut introduire dans le ministère de la guerre, et qui sera l'un des sujets à débattre avec le colonel, a existé en France au point culminant de notre organisation militaire. Il y a là un argument de quelque valeur.

— Sans doute. Et maintenant, comment cela fonctionne-t-il?

— On est revenu à peu près aux mêmes errements. S'il n'existe pas deux portefeuilles distincts et si l'unique ministre de la guerre a la haute main sur l'ensemble du service, on n'en a pas moins fait un partage d'attributions entre lui, qui conserve spécialement dans son lot tout ce qui regarde le commandement de l'armée : nomination des officiers, recrutement, armes, munitions, et le sous-secrétaire d'Etat investi de l'administration proprement dite, soit de tout ce qui a trait à l'équipement, à la solde, à la compta-

bilité, à l'intendance. J'ajouterai que, au point de vue de la responsabilité, du contrôle des chambres, de la justification des dépenses, nous n'avons jamais songé, en France, à créer au ministre de la guerre une situation privilégiée, telle qu'on la subit jusqu'ici dans la principauté.

— Je n'ai pas de peine à le croire. Ce qui existe chez vous existe également en Allemagne. L'organisation, dont j'entends faire bénéficier la Bulgarie, est indiquée par la logique et le bon sens. Par malheur, il ne s'agit, au cas présent, ni de bon sens, ni de logique. Les arguments sont relégués à l'arrière-plan.

Enfin, qui vivra verra. Adieu.

16 novembre. — Ce matin, au palais, un personnage nouveau (en ai-je vu de ces frais débarqués sur cette petite scène turbulente), le colonel Risenkampf. Il vient commander le second régiment de cavalerie, en voie de formation. Quelque capitaine sans doute (à en juger par la jeunesse de la moustache cirée) qui, grâce au phénomène d'avancement particulier à la Bulgarie, aura pris le plumet de colonel en escaladant le grand Balkan. La présentation aboutit à cet échange de poignées de main, octroyées par les Russes avec une effusion plus agaçante que la froideur anglaise, moins aimable, mais moins banale.

Son Altesse a la gracieuseté de s'excuser de la longue attente que m'a imposée l'affluence des inscrits à l'audience d'aujourd'hui. Politesse superflue, car l'accident est assez ordinaire pour ne pas tirer à conséquence. C'est plutôt une entrée en matière, aidant quelque embarras dont je saisis la trace furtive sur une physionomie plus hésitante qu'aux dernières semaines; trace aussi légère que l'impression en est intraduisible : le prince a l'air plus *jeune*. J'ai comme l'intuition qu'il a été roulé.

— Nous y arrivons, tout de même, dit-il sans préambule. L'accord est signé d'hier.

— Votre Altesse est satisfaite du résultat obtenu?

— Heu! c'est toujours la paix armée. Les convenances sont sauves. On en jugera, d'ailleurs. Je ferai publier à l'*Officiel*, tout ce qui concerne la négociation. Kaulbars s'est montré coulant autant qu'il le pouvait. Au fond, c'est encore la mainmise sur l'armée : seize mille baïonnettes qu'ils veulent avoir à leur disposition, pour eux et contre moi. La situation des officiers demeure aussi fausse que par le passé : recevant de moi les ordres, puisque je suis le commandant en chef des troupes, et attendant tout de la Russie, puisque les notes et appréciations du

ministre de la guerre détermineront la façon dont ils seront jugés et traités chez eux.

— Est-ce que l'effectif de l'armée reste le même?

— Non. Ils admettent une diminution du budget de la guerre de 3 millions, c'est-à-dire du quart, environ; on diminuera proportionnellement le nombre des hommes appelés sous les drapeaux l'année prochaine.

Je parle de budget : voilà qu'on m'en présente encore un en déficit de 4 millions. Le ministre des finances a évalué la taxe de remplacement de la dîme en nature au-dessous de ce qu'elle peut rendre. Je me suis fâché. On m'a promis satisfaction, fût-ce au moyen d'un accroissement d'impôts. J'en doute fort.

— Votre Altesse n'ignore pas la vieille ficelle bulgare, le procédé enfantin auquel on se cramponne pour donner le change sur les ressources de la principauté. Je suis le premier à souhaiter la disparition de cette inutile tricherie. L'excellent peuple finirait par devenir la risée de l'Europe avec ses finesses cousues de fil blanc. Je viens de rédiger un projet de loi sur les arriérés d'impôt, qu'on a laissé s'accumuler depuis la guerre. Bien que l'attention des ministres et du Sobranié ait été appelée sur ce point, aucun des budgets n'est réglé, mais on s'aperçoit qu'il y eut, à différentes reprises, des excédents de recette et que, d'autre part, des déficits réels ont été comblés à l'aide des fonds de réserve. Le recouvrement des arriérés fournirait donc une ressource liquide pour équilibrer le budget de 1884.

— Evidemment. Mais vous les connaissez; vous savez que, l'an dernier, après avoir bataillé, on était arrivé à boucler un budget normal. L'Assemblée nationale n'eut rien de plus pressé que de réduire les prévisions de recette pour évoquer l'apparent déficit si cher aux hommes d'Etat bulgares. Enfin, nous verrons.

— J'aimerais que Votre Altesse voulût bien revenir à la négociation Kaulbars, l'intérêt palpitant du moment. Est-ce que la question de la division du ministère de la guerre a été abordée?

— Oh! là dessus, il n'y eut même pas discussion. Kaulbars s'est dit autorisé à déclarer que c'était un détail d'administration intérieure qui regardait les Bulgares, libres d'agir à leur gré.

— Et l'on ne trouve pas la mariée trop belle?

— Si, parbleu! c'est ce qui m'inquiète. D'autant qu'ils ont montré le bout de l'oreille. Leur pensée est de s'assurer à tout prix la force en Bulgarie. Ils méditent un coup. Aussi notre plan consiste à remplacer les officiers russes par des nationaux dans la plus forte proportion possible.

— Le nombre d'officiers bulgares est-il suffisant à la réalisation de ce projet?

— J'en ai plus de 80. Il y a 185 officiers russes. Nous pouvons donc abaisser le nombre de ces derniers à une centaine, ce serait assez pour notre sécurité. Le hic, c'est de passer de la théorie à la pratique. Nous tenons le grelot. Qui l'attachera?

— Moi? continue le prince en riant de son rire le plus jeune. Cette fois je m'y suis refusé. Il ne me convient pas de prendre l'initiative d'une nouvelle bataille au moment où nous venons de signer l'armistice. Mon projet a été rédigé. Je l'ai fait distribuer aux intéressés, chacun des ministres en possède un exemplaire. Seulement, pas un d'eux jusqu'à présent ne se charge de l'exhiber.

— Le courage leur viendra peut-être quand le Sobranié sera réuni. Les tirailleurs s'abritent derrière la masse des députés, et ceux-ci étant nombreux, les pertes sont insignifiantes.

— Ce n'est pas impossible. J'espère que l'idée fera son chemin dans les esprits et se popularisera. Les Russes se targuent avec raison d'être les éducateurs de l'armée. Mais je ne vois pas au nom de quel intérêt avouable ils reléguerait indéfiniment les Bulgares dans les rangs inférieurs en refusant de céder la place au fur et à mesure que les nôtres deviennent capables de l'occuper. Si la Russie s'entête, elle ajoutera un numéro de plus à sa collection de maladresses. Dans une question de cette nature l'opinion publique est avec moi. L'union du cabinet se soutient au delà de mes espérances. Sauf l'un d'eux, que vous devinez, les ministres sont unanimes à défendre la cause de la liberté nationale.

— Mais, Monseigneur, et la constitution sacro-sainte de Tirnovo, qu'en font les Russes, en tout cela?

— Vous tombez bien. La constitution? Ils m'en ont mis la pointe sur la gorge, il y a deux mois. Maintenant, ils n'en veulent plus. Ce serait à se tordre si, derrière ces palinodies, les intérêts en jeu étaient moins sérieux et l'avenir moins noir.

— Toujours est-il que le colonel Kaulbars va rentrer en Russie?

— Vous touchez un point délicat. Logiquement, il partirait; prudemment, il reste. Hier, quand l'arrangement fut signé, il démasqua cette intention d'une manière non équivoque. Je lui demandai ce qui justifiait la prolongation de son séjour. Il prétendit avoir reçu l'ordre d'attendre l'arrivée du ministre de la guerre, envoyé de Pétersbourg. On se méfie de mon cabinet; rien de surprenant. Je parierais volontiers que le projet qu'il a en poche en sortirait avant que Kaulbars ait traversé le Danube.

— Et Yonine?

— Je ne m'en occupe pas. J'ai tacitement rompu avec lui, tant qu'il ne m'aura pas écrit une lettre d'excuses ou quelque chose d'équivalent. Il a tort de ne pas solliciter son rappel. On lui tresserait là-bas une couronne de lauriers. Croiriez-vous que les généraux ont obtenu de l'empereur un satisfecit par quoi on les remercie et on les félicite du « succès de leur mission », qui a fini si misérablement. La plaisanterie est grotesque; on en fait des gorges chaudes jusque dans le monde de la cour où je suis pourtant fort malmené. Les malédictions et les menaces continuent à pleuvoir sur ma tête. L'écho m'en revient par les journaux et ma correspondance privée. De cela je n'ai nul souci. Ma conscience est en repos. Je m'en contente.

« Allons! me disais-je, durant que la voiture me cahotait, mélancoliquement, dans la boue vers mon déjeuner refroidi, je ne m'étais pas donné à moi-même une trop mauvaise traduction du mot « s'entendre[1] ».

Nota. — J'ai appris ce soir que Kaulbars est allé dans la matinée au quartier d'artillerie. Il a harangué les officiers et s'est plaint du prince qu'il accuse d'avoir manqué de respect à l'empereur.

Est-ce le commencement d'une croisade? Est-ce pour cette croisade qu'il reste?

23 novembre. — Audience dénuée d'intérêt. Le prince, apparemment détendu, est dans la période de calme, pour ne pas dire de faiblesse, que produit la lassitude morale, sa maladie intermittente, aussi compréhensible que fâcheuse. Peu de choses de Kaulbars, si ce n'est que le bruit qui a couru de son intronisation au ministère de la guerre ne se confirme pas. Du moins a-t-il protesté quand on effleura le sujet dans sa dernière audience. Son Altesse insiste avec une certaine complaisance sur le désir du gouvernement russe de voir Yonine se réconcilier avec elle et sur les démarches faites en ce sens.

Le souverain reprend son enveloppe de simple mortel, jeune et beau, pour s'attendrir sur les charmes de Mme Yonine, sur ses airs étranges de Monténégrine, sa jolie bouche et ses dents éclatantes.

Son Altesse me conte comment Yonine divorça, après les fêtes

[1] Cette phrase, inintelligible ici, est une allusion à ce que j'écrivais le 14 novembre sur mon journal à propos des dispositions réciproques du colonel Kaulbars et du gouvernement bulgare :

«... Les choses en sont là. Il se pourrait que, de part et d'autre, on eût le désir de s'entendre », ce qui signifie toujours, en ces sortes d'affaires, de se duper mutuellement.

du couronnement, pour épouser cette jeune fille élevée à la brochette pendant son long séjour au Monténégro, afin d'en délecter ses vieux jours, « ou de les empoisonner, car on sait ce qu'il advient des unions disparates ». Yonine s'appelait lui-même, quand il est arrivé, la colombe de l'arche; il en a joué bien médiocrement le rôle. Mais, à entendre le prince, je me demande si ce n'est pas Mme Yonine qui sera la colombe, et si nous verrons bientôt la branche d'olivier en son tant joli bec.

Le prince garderait-il alors du fiel, bien qu'il se plaigne de son foie?

Je me souviens qu'il m'honora de la confidence au sujet de l'hostilité de ce foie, à un dîner offert au palais pour fêter le grand cordon que notre agent venait de lui rapporter de Paris. Ce dîner coïncidait avec la date d'un de mes jours d'audience, et le matin, en me congédiant, il m'avait averti : « Ne manquez pas, ce soir. J'ai fait acheter tout ce qu'on a trouvé de bon à Constantinople. »

J'étais placé à gauche de Son Altesse. Lorsque, devant un superbe buisson de homards, elle me vit m'abstenir, ses yeux gourmands exprimèrent la stupéfaction. J'expliquai que mon sévère estomac m'interdisait les bêtes lourdes. « Je suis logé à la même enseigne, fit le prince, je souffre du foie et l'on m'impose un régime. Quel dommage! Sont-ils appétissants! Regardez, ou plutôt ne regardons pas. Nous aurions trop de peine. »

Ces détails sont ridiculement puérils, mais ils peignent bien les allures bon enfant, si naturelles au prince Alexandre, et qui font partie du charme très réel qu'il exerce sur ceux qui l'approchent. Ils donnent la note juste de ces échappées presque enfantines, surprenantes en ce grand garçon, dont on se rend pourtant si facilement compte quand on partage une captivité d'Ovide chez les Scythes.

30 novembre. — A propos d'un grand dîner de l'avant-veille, je recueille de la bouche princière l'anecdocte suivante, lestement troussée :

Le ministre des affaires étrangères, S. Exc. Balabanoff, est arrivé le lendemain matin au palais, guindé, gourmé, solennel, et a demandé, d'un ton rogue, pourquoi on ne l'avait pas invité à un festin dont le caractère diplomatique impliquait sa présence. Cet oubli offensant ne peut être interprété que dans le sens d'un témoignage de défaveur. En conséquence, il est prêt à donner sa démission.

Le prince, gouailleur : « Donnez, mon bon ami. J'accepte. »

Son Altesse rit de tout cœur, en dépeignant la tête de son ministre qui s'attendait à un effarement du maître, à des protestations, à des efforts éperdus pour conjurer la catastrophe. Le voilà du premier coup désarçonné, s'embrouillant lamentablement dans ses phrases, à la recherche des étriers.

— Eh! bien, mon bon Balabanoff, c'est décidé; vous démissionnez?

— Mais, Monseigneur, je croyais... j'avais pensé... je supposais... si cependant... mon dévouement... le devoir... la patrie...

— Voyons, Balabanoff, vous qui êtes un homme rassis, imaginez-vous que si j'avais voulu me priver de vos services, j'aurais eu recours à pareil expédient? Comment un père de famille rangé, économe, peut-il admettre que, pour faire comprendre à un ministre qu'il est de trop, je n'aurais d'autre ressource que de donner un dîner qui me coûte 1000 francs? Mais, mon bon ami, je suis beaucoup trop pauvre pour cela...

Rien n'est désagréable à un Bulgare comme le persiflage, produit d'importation. Celui-ci a décampé sans demander son reste. Je doute qu'on l'y reprenne.

La scène ne manque pas de drôlerie. Seulement, ce que le prince ne dit pas, c'est que l'infortuné membre du cabinet a contre lui une dent plus sérieuse. Lorsque l'homme « rassis » partit naguère pour Pétersbourg, il était porteur d'une lettre autographe de son souverain à l'empereur, lettre dont il ignorait le contenu. Par une indiscrétion d'un goût un peu russe, M. de Giers lut le pli confidentiel au messager bulgare. Or, il advenait que l'auteur s'exprimait en termes moins que sympathiques sur le compte des membres libéraux du cabinet d'union et s'excusait, en quelque sorte, d'être obligé, sous la pression des circonstances, de s'adresser à des « radicaux de cette trempe ».

Je crains que Balabanoff, susceptible comme un évêque (il se destinait aux ordres, quand le démon de la politique l'emporta sur la montagne), n'ait pardonné et ne pardonne jamais la blessure faite à son amour-propre.

Le prince semble énervé par les injures que certaine presse russe, en dépit de l'apaisement relatif de Sofia, continue à déverser sur son demi-diadème. Ainsi en va-t-il de l'humaine faiblesse. On pose pour celui qui est au-dessus de ces ordures; on a la conscience pour soi, etc., etc. Au fond on enrage : « Après tout », dit-il, « cela prouve que je les ai touchés au bon endroit, ces sales gens » (*sic*).

Son Altesse balbutie ensuite une allusion à la présence de Yonine au dîner d'avant-hier. Elle explique d'un petit air détaché

que c'eût été, après la soi-disant réconciliation à l'église[1], accorder trop d'importance au personnage que de le tenir plus longtemps à l'écart. Cela est susurré avec une nuance de malaise. Par le fait, l'impénitent a encore manqué d'haleine. Il retombe dans la voie des concessions et des défaillances, alors que les Russes, remontés de l'ornière où les avait entraînés l'ineptie des généraux, manœuvrent cette fois non sans quelque habileté. La Bulgarie menaçant de leur échapper, ils font la part du feu en sacrifiant le superflu au nécessaire. Ils admettent les prétentions de la pupille à se gouverner elle-même et concentrent tous leurs efforts sur l'armée qu'on n'entend pas lâcher. Dans les jours qui ont suivi la chute de Rœdigher, sept jeunes officiers sont rentrés de Pétersbourg, après avoir terminé leurs études. A leur demande d'être casés dans les droujinas, il fut répondu par une fin de non-recevoir, fondée sur l'absence de places vacantes et sur le droit aux grades des officiers russes. Le prince, à qui les solliciteurs s'adressèrent, en mit quatre à la suite, dans l'escorte.

C'est dire que l'utopie, caressée par son Altesse, de remplacer une notable fraction des officiers russes, dort et n'est pas près de se réveiller. On ne parle même plus du rapatriement des officiers bulgares que le gouvernement russe aurait, paraît-il, refusé de laisser partir et l'on n'ose plus espérer que la réduction des crédits affectés au ministère de la guerre aura pour effet d'amener une réduction proportionnelle de l'effectif et du nombre des chefs. Un officier, affligé d'une langue trop longue, a déclaré qu'on se tirerait d'affaire avec le budget amaigri et que, au besoin, on trouverait des moyens de « se retourner ».

D'autre part, il m'est revenu que Kaulbars réclamerait la suppression ou la modification de deux ou trois clauses consignées dans la convention signée, il y a quelques jours.

Enfin, le féroce Yonine persiste à sonner l'hallali du prince et ce serait lui qui aurait attiré dernièrement à Sofia Pachitch le chef des insurgés serbes.

De ce qui précède, il s'ensuit que les Russes ne céderont rien

[1] Le lundi précédent, à la sortie de la métropole, où un *Te Deum* venait d'être chanté pour l'anniversaire de la naissance de l'impératrice Féodorowna, Kaulbars et Yonine avaient improvisé une poussée, apparemment involontaire, d'un groupe d'officiers, en vue d'arrêter le cortège du prince et de mettre ce dernier en contact forcé avec le colonel et le diplomate russe qui s'empressèrent de le remercier de sa présence, en termes officiels nécessitant, non moins officiellement, une courte réponse. L'après-midi, les deux renards firent, en grand uniforme, au palais, une visite pendant laquelle Son Altesse crut ne pas pouvoir se dispenser de l'invitation au dîner du surlendemain.

sur le terrain militaire et que, d'accord avec Yonine se vantant de « faire sauter » le prince, pour l'effrayer et gêner sa résistance, le colonel pousse en avant sa pointe.

Que les menaces soient une feinte ou que le prince Alexandre soit, dans la pensée russe, réellement condamné, il me semble, en toute hypothèse, choisir le meilleur moyen de se perdre. Avec une énergie plus persévérante il avait le double avantage : ou de contraindre l'ennemi à franchir les limites posées par le traité de Berlin, et de se sauver, peut-être, à l'abri d'une intervention européenne, ou, suivant sa propre parole, de tomber avec honneur. La destinée lui livrait la partie belle quand, par une rare fortune, son cabinet se serrait autour de lui, sous l'impulsion d'un élan qui pouvait être durable, s'il avait eu l'adresse et le courage de le compromettre sans retour vis-à-vis de la Russie. Plaise à Dieu qu'il ne se repente pas d'avoir préféré aux périls de la grande route les tâtonnements des chemins couverts, tant aimés de ses Bulgares.

Nous avons parlé du Conseil d'Etat. Son Altesse envisage sa démolition par le côté gai :

— Il y a au moins douze indigènes qui seront contre la constitution de Tirnovo.

— Et Voulkovitch [1], que va-t-on en faire?

— *That is the question.* Mais il est homme à choir sur ses pattes. Il va briguer la succession d'Aleko-pacha [2]. Je lui ai dit que c'était le seul poste à sa taille.

Je n'ai pas discerné si le prince était sérieux ou s'il se moquait. Pour fol que parût le propos, il pouvait couvrir quelque intrigue obscure. En cette région, tout est vraisemblable. Le docteur Voulkovitch, dont la modestie laisse à désirer, est très capable, avec son esprit plein de ressources, sa pratique de l'eau trouble et son insouciance des moyens, d'avoir l'ambition de viser aussi haut. Très possible également que ce soit lui qui ait mis en circulation le bruit d'une candidature fort commentée à Sofia. Bien des gens ont l'œil braqué sur ce fromage savoureux, sans compter que le titulaire sortant travaillera des pieds et des mains, des ongles et du bec pour obtenir le renouvellement de son bail. L'échéance des pouvoirs actuels arrive au printemps. Ce sera l'occasion d'un joli tournoi, peut-être d'événements graves, et la diplomatie regarde déjà de ce côté.

E. Queillé,
Inspecteur général honoraire des finances.

La suite prochainement.

[1] Ancien ministre, président du Conseil d'Etat.
[2] Gouverneur de la Roumélie orientale.

LE GRAND OUBLI

— Descends, Hermas, descends! La nuit est passée. C'est l'heure d'être debout. Le Christ est né aujourd'hui. Que sa paix soit avec toi par son nom! Hâte-toi et viens avec nous!

C'était il y a quinze cents ans. Un petit groupe de jeunes hommes, réunis dans une rue d'Antioche, au petit jour, appelaient, du bas de son logement, leur camarade Hermas. C'étaient de jeunes catéchumènes, qui achevaient de s'instruire pour être reçus dans l'Eglise chrétienne.

Leurs voix sonnaient joyeuses dans l'air froid. Elles vibraient de cette heureuse sensation de vie qu'éprouvent les jeunes gens qui se sont levés matin et qui viennent éveiller celui qui dort encore. Il y avait un air de triomphe dans leur appel, comme s'ils exultaient inconsciemment d'avoir commencé la joie de ce jour plus tôt que leur ami.

Hermas cependant ne dormait pas. Pendant bien des heures de la nuit il était resté éveillé, et les murs de sa chambre étroite avaient enserré son cœur comme des murs de prison. Un chagrin sans nom, un amer dégoût de toutes choses s'étaient appesantis sur son âme, et de lourdes pensées l'oppressaient.

Il y a une tristesse des jeunes que les vieux ne peuvent comprendre. On la dirait irréelle et sans cause. Pourtant elle est plus amère et plus lourde à porter que celle de l'âge : car c'est une tristesse qui se révolte et qui s'indigne que le monde soit de si bonne heure une désillusion, la vie si tôt un mensonge. Et si une telle tristesse n'a guère de raison d'être, elle n'en est que plus accablante et plus sombre, parce que l'homme qui souffre ainsi sent confusément qu'il n'est pas naturel d'être las de la vie avant d'avoir commencé de vivre.

Hermas était tombé au plus profond de cette étrange pitié de soi. Il était en désaccord avec tout ce qui l'entourait. Durant cette lugubre nuit, il avait songé à tout ce qu'il avait abandonné en quittant la maison de son père, le riche païen Démétrius, pour se joindre à la société des chrétiens. Deux ans plus tôt, il était

l'un des jeunes hommes les plus riches d'Antioche; maintenant, il était l'un des plus pauvres. Mais ce qu'il y avait de pire, c'est que, bien qu'il eût choisi librement sa vie et avec une sorte d'enthousiasme, il en était déjà excédé.

Sa vie nouvelle n'était pas plus heureuse que l'ancienne. Il était las de vigiles et de jeûnes, las d'études et de pénitences, las de prières et de sermons. Pourtant il savait qu'il devait poursuivre cette voie : son honneur, sa conscience, son sens du devoir le liaient. Il lui aurait été d'ailleurs impossible de retourner à la vie d'autrefois, la vie païenne insouciante : quelque chose de nouveau survenu en lui-même lui aurait rendu cette vie insupportable « Sans doute, songeait-il, j'ai trouvé la vraie religion, mais je ne l'ai trouvée que comme une tâche et un fardeau : sa joie et sa paix se sont dérobées à mon atteinte. » Et il s'était senti frustré et déçu. Assis à côté de sa couche dure, il avait attendu sans ardeur l'aube grisâtre d'un autre jour vide, et aux cris de ses amis il levait à peine la tête :

— Descends, Hermas, descends, paresseux! C'est le matin de Noël. Réveille-toi et sois joyeux comme nous!

— Je viens, répondit-il nonchalamment. Ayez un peu de patience. Je suis éveillé depuis minuit, attendant le jour.

— Vous l'entendez!... dirent ses amis entre eux. Il nous fait honte à tous. Aucun de nous n'est plus attentif, plus sérieux. Notre maître Jean le Prêtre a bien raison d'être fier de lui. C'est le meilleur d'entre nous.

Pendant qu'ils parlaient, la porte s'ouvrit et Hermas s'avança. C'était un de ces hommes qu'on remarque dans n'importe quelle foule, — un homme grand, large d'épaules, aux hanches bien dressées, avec une tête fière posée sur le cou ferme, et de courtes boucles brunes entourant le front carré, — un de ces types permanents de vigoureuse et intelligente virilité, une de ces fleurs de la race portée à sa perfection, comme chaque siècle en produit quelques-uns parmi la foule des hommes médiocres. Mais la lumière qui brillait dans les yeux d'Hermas était embrumée et incertaine; ses joues lisses étaient plus anguleuses qu'elles n'auraient dû l'être à vingt ans, et, autour de sa bouche, des lignes tombantes disaient les désirs insatisfaits et les ambitions contraintes. Il rejoignit ses compagnons avec de brefs bonjours, et tous descendirent la ruelle rapide.

Au-dessus d'eux, le mystère du jour qui se levait transfigurait silencieusement le ciel. La lourde draperie de ténèbres se soulevait le long de l'horizon. Une pâle lumière couleur de safran bordait les silhouettes du mont Sulpius aux crêtes rugueuses. Au

centre de la voûte du ciel, quelques grandes étoiles scintillaient, ensommeillées. La grande ville, encore officiellement païenne, reposait presque entièrement endormie. Mais des multitudes de chrétiens, vêtus de blanc et portant des torches allumées, se pressaient vers la basilique de Constantin pour célébrer la nouvelle journée sainte de l'Eglise, la fête de la naissance du Maître.

Le vaste édifice, immense et nu, fut bientôt empli de foule, et les jeunes néophytes, qui ne pouvaient encore être admis avec les baptisés, se frayaient difficilement leur chemin jusqu'aux places qui leur étaient assignées, entre deux des piliers, dans le portique. Après quelques coudoiements à la porte, quelques poussées, un peu de patience et de persévérance, quelques remerciements pour ceux qui les laissaient pénétrer, ils arrivèrent à l'endroit désigné.

Hermas, plus grand que ses compagnons, pouvait voir aisément, par-dessus leurs têtes, la mer de peuple qui se répandait entre les colonnes, sous les ombres de la haute voûte, semblable à la marée qui se répand un jour calme, entre les colonnes de la grotte de Staffa, calme comme si l'océan osait à peine respirer. La lumière de nombreux flambeaux tombait sur l'assemblée en lueurs vacillantes et incertaines. A l'extérieur de la nef brillait un cercle de lumière plus claire et plus fixe. Hermas voyait l'évêque sur son trône, entouré des prêtres, les pupitres élevés de chaque côté pour les lectures de l'Ecriture, la table de communion et l'autel des offrandes dans le milieu de l'Eglise.

Bientôt l'invitation à la prière résonna jusqu'en bas de la longue nef; alors des milliers de mains se levèrent joyeusement comme si la mer avait soudain fleuri des lys mouvants, et l'*Amen* sembla le murmure d'innombrables vagues, multiplié par les échos.

Ensuite le chant s'éleva, conduit par le chœur de cent voix exercées, que l'évêque Paul avait formé à Antioche. Timidement d'abord, le peuple joignit sa voix, dans une cadence hésitante et brisée : comme la confusion des vagues qui se mêlent avant de s'unir dans le grand rythme harmonieux. Bientôt les lames plus fortes et plus longues du chant se déroulèrent en deux courants alternés : les hommes et les femmes se répondaient dans la claire antiphonie.

Combien de fois Hermas ne s'était-il pas laissé porter par

> Cette marée de la musique, océan d'or
> Qui roule vers l'éternité.

Mais aujourd'hui son cœur, comme un rocher immobile dans la mer, ne sentait point l'ébranlement du flot.

Un homme se tenait debout dans le sanctuaire surélevé. Petit

et frêle, usé par la maladie, blanchi avant l'âge, avec des joues pâles et un front ridé, il semblait, à première vue, un homme insignifiant, un roseau qui tremble dans le vent. Mais il y avait dans ses yeux intenses, profondément enfoncés, un regard qui attirait invinciblement les regards, qui transfigurait sa chétive personne et présageait la puissance. Hermas le connaissait bien, celui qui l'avait attiré hors de la maison de son père, le maître qui l'avait instruit comme un fils dans la foi du Christ, le guide et l'éducateur de son âme, Jean d'Antioche, dont la renommée remplissait la ville et commençait à se répandre dans l'Asie, celui qu'on appelait déjà Chrysostome, la Bouche d'or.

Hermas avait éprouvé plus d'une fois la magie de son éloquence; et aujourd'hui, alors que sa voix tendue vibrait dans le silence, que les périodes s'avançaient, toujours plus pleines et plus fortes, portant, comme des navires chargés, l'éloquence somptueuse et les paroles qui secouent les hommes, Hermas sentait qu'il n'avait jamais été plus puissant ni plus inspiré.

Jean Chrysostome jouait de cette immense assemblée comme un maître de son instrument. Il blâma leurs fautes et ils tremblèrent. Il parla de leurs peines et ils pleurèrent. Il dit les conflits, les triomphes, les gloires de leur foi, et leur enthousiasme éclata en applaudissements. Alors, il les fit revenir au silence respectueux et les conduisit tendrement, avec les mages d'Orient, à l'humble lieu où Jésus naquit.

« Abandonne donc, toi aussi, le peuple juif, la ville pleine de troubles, son roi meurtrier, et l'ostentation vaine du monde; hâte tes pas vers Bethléem, la maison du pain de l'esprit.

« Car, ne fusses-tu que berger, si tu viens à Bethléem, tu verras l'enfant dans l'hôtellerie, mais, fusses-tu roi, si tu ne te présentes pas, la pourpre ne te servira de rien.

« Et, si tu es Mage, rien ne t'empêchera d'approcher de l'enfant, si toutefois tu viens pour honorer et adorer, et non pour fouler aux pieds le Fils de Dieu, et si tu viens à Lui dans la révérence et la joie. »

L'âme d'Hermas n'avait pas vibré sous les touches du grand musicien. Aucune réponse ne s'éleva dans son cœur muet. Qu'était-il? ni un berger, ni un roi, ni un mage : seulement un adolescent malheureux, inassouvi, anxieux; il n'était en harmonie ni avec l'austère prêcheur, ni avec les auditeurs joyeux; dans leur concert, il n'avait point de part. Vraiment, était-ce pour cela qu'il avait renoncé à son héritage et rétréci sa vie jusqu'au travail et à la pauvreté? Qu'est-ce que cela valait donc?

Les jolies prières par lesquelles les néophytes sont bénis et

congédiés avant le sacrement sonnèrent à ses oreilles comme des mots vides. Jamais il ne s'était senti si profondément isolé que dans cette foule priante. Et quand il sortit avec ses compagnons, il était comme un homme qui sort d'un festin où de tous les convives, lui seul n'a pas été nourri.

« Adieu, Hermas! » crièrent ses amis quand il se sépara d'eux à la porte. Mais il ne se retourna pas vers eux et n'agita pas la main. Il était déjà seul dans son cœur.

Quand il entra dans la large avenue des Colonnades, le soleil avait déjà dépassé le sommet des collines du levant, et sa lumière vermeille coulait entre la double rangée des arcades, et sur le dallage de marbre rouge. Mais Hermas tourna le dos au matin et marcha avec son ombre devant lui.

La rue commençait à fourmiller, à frémir et tourbillonner de la vie bigarrée d'une grande cité : mendiants et jongleurs, danseurs et musiciens, « jeunesse dorée » dans les chars, tous s'enivraient du délire de vivre et de la gaieté du jour qui recommence. La populace païenne d'Antioche, insouciante, dépensière, amoureuse de plaisir, se préparait aux Saturnales.

Hermas, lui, avait renoncé à ces choses. Il se frayait lentement son chemin à travers la foule, nageur sans entrain, las de lutter contre le courant.

Au coin de la rue où l'étroite et populeuse ruelle des Chameaux croise l'avenue des Colonnades, un diseur d'histoires enchantait un cercle de gens réunis autour de lui. Il disait l'éternelle histoire d'aventure et d'amour que tant de générations ont écoutée, mais l'imagination vivante des auditeurs lui prêtait un intérêt nouveau, et l'habileté du conteur leur arrachait des soupirs d'intérêt et des éclats de rire.

Une fille aux cheveux dorés, au dernier rang de la foule, se retourna au moment où Hermas passait et lui sourit en plein visage. Elle étendit la main et le saisit par la manche.

— Arrêtez-vous donc, dit-elle, et venez rire avec nous. Je sais qui vous êtes, vous êtes le fils de Demetrius. Vous devez avoir des sacs d'or. Pourquoi donc avez-vous l'air si sombre?

Hermas secoua la tête, mais sans rudesse, et dit :

— Je ne sais ce que vous voulez dire. Vous vous trompez sur moi; je suis plus pauvre que vous.

Mais comme il continuait sa route, il ressentit le chaud contact des doigts de la femme sur son bras, à travers l'étoffe. Vraiment, c'était son cœur aussi que l'étreinte avait saisi.

Il sortit par la porte d'Occident, sous le chérubin doré que l'empereur Titus avait dérobé au temple en ruines de Jérusalem

et fait placer sur l'arc de triomphe. Il tourna à gauche et monta la colline par la route qui conduisait au bosquet de Daphné.

Il n'existait pas, dans le monde entier, de route élevée plus belle que celle-là. Elle serpentait pendant des milles de longueur, au pied des montagnes, parmi des jardins et des villas, des plantations de myrtes et de mûriers, avec d'immenses échappées sur la vallée d'Oronte et sur la mer lointaine, éclatante.

La plus riche de toutes ces demeures était la maison des Piliers dorés, le palais de Demetrius. Demetrius avait conquis la faveur de Julien l'Apostat, dont les vains efforts pour ressusciter le culte païen, quelque vingt ans plus tôt, avaient servi d'accès aux richesses et aux pouvoirs à tous les ennemis du christianisme. Demetrius n'était pas, comme son royal maître, un fanatique, mais il professait un mépris suffisamment amer de la religion chrétienne pour avoir pu devenir aisément un favori de la cour. Il avait été abondamment récompensé de cette politique, et, par un étrange sens de loyauté, il lui demeurait plus farouchement fidèle qu'à une foi véritable.

Il était fier d'être appelé « l'ami de Julien »; et lorsque son fils se joignit aux chrétiens et reconnut le Dieu invisible, Demetrius jugea que cet acte était un outrage à sa propre fortune, il le chassa de sa demeure et le déshérita.

L'éblouissant portique de la hautaine et sereine demeure, la belle ordonnance du jardin calme, tout fleuri encore de fleurs tardives, semblèrent, pour un instant, dérider le jeune proscrit qui longeait péniblement la route poudreuse. « Entre, c'est ton droit de naissance », murmuraient les rosiers grimpants de la grille; mais les portes de bronze ciselé, les portes closes disaient : « Tu l'as vendu, ce droit, et pour une pensée, pour un rêve. »

*
* *

Hermas trouva le bosquet de Daphné absolument désert. Nul bruit dans le vallon enchanté, sauf le frémissement du vent léger dans les buissons de lauriers et le chuchotement des innombrables ruisseaux. Les souvenirs des jours et des nuits d'élégants plaisirs que le bosquet avait vus tant de fois, hantaient encore les sentiers redevenus sauvages et les fontaines brisées. Au pied d'une éminence rocheuse, couronnée par les ruines du Temple d'Apollon, si mystérieusement détruit par le feu au moment même où Julien venait de le reconstruire et de le consacrer, Hermas s'assit près d'une source jaillissante et se livra à la tristesse.

« Ah! quelle serait la beauté du monde, et quelle joie d'y vivre s'il n'y avait pas la religion. Toutes ces disputes sur des choses qu'on ne voit pas, peut-être sur des choses irréelles, ces contraintes, et ces devoirs, et ces sacrifices, — si je pouvais m'en libérer, si je pouvais seulement oublier tout cela, je vivrais la vie qui me plairait et je pourrais être heureux! »

— Pourquoi pas? dit derrière lui une voix tranquille.

Hermas se retourna, et vit un vieillard avec une longue barbe et un manteau usé, — le costume porté par les philosophes païens, — qui se tenait près de lui et souriait bizarrement.

— Comment se fait-il que vous répondiez à des paroles qui n'ont pas été dites? demanda Hermas, et qui êtes-vous, qui m'honorez de votre société?

— Excusez mon indiscrétion, répondit l'étranger; je n'ai point de mauvais propos. Un amical intérêt vaut peut-être autant qu'une présentation.

— Mais à quelle circonstance singulière dois-je cet intérêt?

— A votre visage, dit le vieillard avec un salut courtois. Peut-être aussi à ce fait que je suis ici le plus vieil habitant, et qu'il me semble que tous les visiteurs sont un peu mes hôtes.

— Etes-vous donc alors un des gardiens du bois? Et avez vous délaissé le soin des arbres pour devenir philosophe?

— Nullement. Cette robe de philosophe est, je le confesse, une pure affectation. J'en fais peu de cas. Ma profession est le soin des autels. De fait, je suis ce prêtre solitaire d'Apollon que l'empereur Julien trouva ici quand il vint réveiller le culte du Bosquet, il y a vingt ans. Vous avez dû entendre parler de la chose!

— Oui, dit Hermas, qui commençait à être intéressé; la ville entière a dû le savoir, car on en parle encore. Mais ce fut, en vérité, une étrange victime que celle que vous apportâtes pour célébrer la restauration du Temple.

— Vous voulez parler de l'oie? dit le vieillard en riant. Oui, ce n'était peut-être pas ce que l'empereur attendait. Mais, je n'avais pas autre chose, et cela ne me semblait pas si mal approprié. Vous en conviendrez bien si, comme je le devine par votre vêtement, vous êtes chrétien?

— Vous parlez bien légèrement pour un prêtre d'Apollon.

— Oh! pour cela, je ne suis pas dévot! La prêtrise est un métier, et le nom d'Apollon en vaut un autre. Combien d'autels pensez-vous qu'il y ait eu dans ce bosquet?

— Je n'en sais rien.

— Exactement vingt-quatre, en comptant celui du martyr Babylas, dont vous voyez la chapelle en ruines, juste devant nous.

Autrefois, j'avais à entretenir la plupart d'entre eux. Mais ce sont des cultes transitoires; ils donnent de la besogne pendant quelque temps à ceux qui doivent en prendre soin, et puis on les délaisse. Mais ce qui dure, et ce qui m'intéresse, c'est le spectacle humain autour d'eux. Il y a bien des siècles qu'on joue la même comédie ici, et certains soirs d'été, il y a encore des scènes plaisantes à l'abri de ces murs ombreux. Croyez-moi, car je sais. Daphné et Apollon sont des ombres. Mais les vierges qui fuient et les amants qui poursuivent, la musique, les fêtes et les danses, voilà la réalité. La vie est un jeu, pas autre chose, et les hommes se remplacent pour le fai e durer. Mais, vous, comme vous avez une figure triste, pour un homme si jeune et si beau...

Les paroles et le ton du philosophe s'adaptaient à l'esprit d'Hermas comme une clé à la serrure qui l'attend. Comme il éprouvait le besoin de soulager son âme trop lourde de songes tristes, il ouvrit son cœur au vieillard et lui dit l'histoire de sa vie : son enfance heureuse dans la maison de son père; l'irrésistible attrait qui l'avait poussé à y renoncer quand il avait entendu le prêtre Jean prêcher la religion nouvelle; son année de solitude avec les anachorètes dans les montagnes; la discipline stricte de la maison où on l'instruisait à Antioche, sa fatigue des devoirs, son dégoût de la pauvreté, son éloignement pour le culte.

— Et aujourd'hui, lui dit-il enfin, il me semble que je suis fou. Ma vie a été dénudée comme une cellule d'ermite et il n'y a rien dedans que la pensée de Dieu qui ne me satisfait pas.

L'étrange sourire s'accentua sur le visage de son interlocuteur, qui se fit insinuant.

— Alors, dit-il, vous renonceriez volontiers à la nouvelle religion pour revenir à celle de votre père?

— Mais non, je ne renonce à rien, je n'accepte et ne cherche rien. Je demande seulement à ne plus penser à ces choses. Vivre, vivre tout simplement, voilà ce que je demande.

— C'est vraiment un désir bien légitime. Et je crois que vous êtes en bon chemin pour le réaliser. Voulez-vous que je vous y aide?

— Qui peut m'aider? Vous avez assez vécu pour savoir qu'on est seul sur la terre à porter son fardeau. On m'a attaché le mien aux épaules, et il est si pesant que je ne sais plus s'il y a de la lumière au ciel.

— Mais secouez le, ce fardeau, délivrez-vous! Vous n'êtes pas un enfant pour laisser ainsi je ne sais quelles inventions d'hommes simples assombrir toute votre existence. Voyez-vous, j'ai souvent étudié les chrétiens. Toute leur science est faite d'un nom, tout leur culte est de le redire, toute leur discipline est d'arriver à en

remplir leur vie. Chassez-le de la vôtre. Il ne vous manquera pas, je vous le jure. Vous ouvrirez les mains à tout ce que le monde tient pour vous en réserve, vous en jouirez sans arrière-pensée; vous parerez votre vie comme un vêtement de fête, et tout ce qu'elle a de parfums montera autour de vous. Faisons un pacte; vous me donnerez le nom qui vous trouble et je le jetterai au vent du ciel; en échange, je vous donnerai la promesse du bonheur, de la gloire, du plaisir.

— Singulier échange, dit Hermas en riant avec amertume, — je vous donne un mot, vous me donnez un rêve; on dirait des enfants qui échangent de la fumée.

— Ne riez pas, dit le philosophe. Cela est plus sérieux que vous ne semblez le croire. Dès ce moment, vous pouvez jouir de toutes les choses de la vie; seulement, je ne veux pas vous prendre en traître, moi; je ne suis pas comme les prêtres qui vous attirent avec de belles paroles et vous entraînent ensuite à tous les sacrifices. Je vous avertis que, à partir du moment où vous aurez chassé de vous le nom qui vous domine et qui vous enchaîne, vous ne pourrez plus le retrouver; votre esprit en perdra la mémoire et, même si vos lèvres parvenaient à en prononcer les syllabes, elles n'auraient plus leur vertu.

Hermas était troublé, il sentait que quelque chose de grave se décidait. Il regardait le visage du vieillard, tendu en une expression aiguë d'habileté et d'imperceptible raillerie. Il revit le noble visage de Jean le Prêtre, les figures juvéniles et sereines de ses compagnons, il se ressouvint des heures de paix profonde qu'il avait parfois goûtées et il fut pris d'une sorte d'anxiété; mais soudain le souvenir du rapide contact de la fille aux cheveux dorés, courut dans ses veines; il sentit la brûlure du soleil et le chaud parfum du bosquet de Daphné; et se levant, buvant dans une détente de tout son être la senteur vivante de l'air, il dit :

— Tout plutôt que la vie de maintenant! Rien ne m'importe que de jouir. Que tout disparaisse qui est un obstacle entre la vie et moi!

Le vieil homme s'en alla à pas lents, avec un sourire de triomphe. Hermas étendit les bras et, se couchant sur l'herbe tiède, dans une volupté nouvelle, il ferma les yeux.

*
* *

Il y a un sommeil si profond qu'il annihile le temps. C'est comme une parcelle d'éternité. Sous son enchantement, un jour semble un millier d'années et mille ans pourraient passer comme un jour.

C'est un sommeil de cette sorte qui s'abattit sur Hermas, dans le bosquet de Daphné. Une période inappréciable, un intervalle de vie si absolument vide et vacant qu'il ne pouvait pas dire si cela avait duré peu ou longtemps, avait passé sur lui, quand ses sens commencèrent à se réveiller. Le soleil couchant lançait des flèches d'or sur les feuilles brillantes des lauriers. Il se leva, étendit les bras, saisissant une branche lisse au-dessus de lui et la secouant pour s'assurer qu'il était bien en vie. Puis il redescendit rapidement vers Antioche, léger comme s'il marchait dans l'air.

Le sol paraissait se lever sous ses pas. Sa vie déjà avait changé, sans qu'il sût comment. Quelque chose avait glissé hors de sa vie, quelque chose qui ne lui appartenait pas; il était revenu à un état d'âme antérieur. Il sentit que n'importe quoi pouvait lui arriver et qu'il était prêt à n'importe quoi. Quel était donc cet homme nouveau et pourtant si familièrement connu, qu'il se sentait être? Avait-il donc joué un rôle fatigant et revenait-il à son état naturel? Il était débordant de vie, et libre, sans une crainte, sans un souci, sans un doute...

Comme il approchait de la maison de son père, il vit une foule de serviteurs sous le porche, et le vieil intendant courut à la grille au-devant de lui.

— Seigneur, lui dit-il, nous vous avons cherché partout. Le maître est sur le point de mourir et vous demande. Depuis la sixième heure, il prononce sans cesse votre nom. Venez vite vers lui, seigneur, car je crains que son heure ne soit brève.

Hermas entra aussitôt dans la maison. En cette journée, rien ne pouvait le surprendre. Il vit son père couché sur une couche d'ivoire, dans la chambre centrale du palais, le visage bouleversé et les yeux sans repos, ses doigts décharnés se crispant sans cesse sur la couverture de soie.

— Mon fils, murmura-t-il; Hermas, mon fils! Il est bon que tu sois revenu vers moi. Tu me manquais. J'ai eu tort de te chasser. Tu ne me quitteras plus jamais. Tu es mon fils, mon héritier, j'ai tout changé. Hermas, mon fils, approche-toi, viens tout à côté de moi. Prends ma main, Hermas!

Le jeune homme obéit et, s'agenouillant près de la couche, il prit dans sa chaude et ferme étreinte les doigts tremblants et glacés de son père.

— Hermas, ma vie s'en va — longue, riche, prospère; les derniers grains du sablier, je ne puis arrêter leur chute. Ma religion? — une bonne politique. — Julien fut mon ami. — Maintenant, il est parti — où? Mon âme est vide, — rien au delà, — il fait très sombre, — j'ai peur. Tu sais, toi, quelque chose de

meilleur. Tu as trouvé une chose qui valait le renoncement à ta vie, et malgré ce sacrifice qui était presque une mort, tu as été heureux. Qu'avais-tu donc trouvé? Vois, je te donne tout, je t'ai pardonné. Maintenant, pardonne-moi. Dis-moi quel est ton secret, ta foi, donne-les moi avant que je m'en aille.

En entendant cette prière brisée, une étrange vague de pitié et de tendresse prit Hermas à la gorge. Il répondit gravement d'une voix qui tremblait :

— Père, je n'ai rien à vous pardonner. Je suis votre fils. Je vous dirai avec bonheur tout ce que je sais. Je vous confierai mon secret. Père, croyez de toute votre âme, de tout votre cœur, de toutes vos forces en...

Où donc était le grand mot, le mot qu'il avait redit soir et matin, le mot qui avait pour lui signifié plus de choses qu'il ne l'avait jamais su?

Il chercha dans les replis obscurs de son esprit. Il pensait que ce nom allait tout d'un coup jaillir de sa mémoire, mais c'est en vain qu'il la fouillait. Ce qu'il cherchait avait fui, emporté par quelqu'un. Les autres objets qui le préoccupaient étaient si terriblement lucides pour lui : l'angoisse de la mort, l'âme isolée qui, du fond des yeux de son père, le suppliait : la nécessité immédiate de trouver un réconfort et un secours à lui apporter. Mais le seul lieu vers lequel Hermas se tournât pour trouver ce secours était vide. Le mot qui contient l'espérance s'était évanoui. Il le poursuivait dans une hâte désespérée, aveugle.

— Oh! père, attendez, — j'ai oublié une chose. Ce que je savais glisse entre mes mains, — je vais le retrouver, tout à l'heure. L'espérance est en — je vais vous le dire — oh! attendez!

La main osseuse étreignit Hermas comme un étau qui broie, les yeux vitreux s'ouvrirent plus immenses.

— Parle, murmura le vieillard, parle vite, car il faut que je m'en aille.

Sa voix se brisa dans un râle sourd. Ses doigts se crispèrent une fois encore, puis se détendirent. Derrière les yeux, la lumière s'éteignit.

Hermas, maître de la maison des Piliers dorés, veilla le mort.

*
* *

Entre la vie ancienne d'Hermas et sa vie présente, la rupture était nette, comme tranchée au couteau. Une image distante de cellule d'ermite, de logement nu dans une rue basse d'Antioche, d'étude pleine de disciples graves, demeurait seulement dans sa

mémoire. Quelques faibles échos de la voix de Jean le Prêtre, des chants mesurés, du murmure des assemblées nombreuses, résonnaient encore à ses oreilles, mais comme si ces choses étaient arrivées à un autre, ou qu'il les eût lues longtemps avant et ne s'en rappelât plus le sens.

Sa vie nouvelle était pleine, unie et riche, trop riche pour qu'un sentiment de perte pût l'assombrir. Une centaine d'affaires l'occupaient, et les jours passaient rapidement, comme s'ils avaient eu aux pieds des sandales ailées.

Il n'eut besoin de rien préparer, de rien entreprendre. Tout était près et l'attendait. Il n'eut qu'à prendre possession et à vivre.

Le domaine de Demetrius était plus vaste encore que le monde ne le supposait. Il avait en Syrie des terres fertiles que l'empereur lui avaient données, et des forêts d'essences précieuses en Cilicie; les souterrains du palais contenaient des lingots d'or et d'argent, les coffres secrets de la chambre du maître enfermaient des pierres précieuses, les intendants étaient diligents et fidèles. Les serviteurs se réjouissaient du retour de leur jeune seigneur; sa table était servie, la guirlande de roses du plaisir tressée pour sa tête, sa coupe débordante du vin odorant de la puissance.

La période de deuil intervint à propos pour écarter Hermas des troubles politiques qui suivirent les insultes faites par le peuple aux statues impériales en cette année 387. Les amis de Demetrius, en gens avisés et prudents, reformèrent leur cercle autour d'Hermas et l'accueillirent avec chaleur parmi eux.

Un des plus considérables des amis de Demetrius était Libanius le sophiste, dont la demeure était la plus voisine de celle d'Hermas. La fille de Libanius, Athénaïs, avait été jadis la compagne de jeux du jeune homme. Il l'avait laissée enfant, deux ans plus tôt, et soudain il la retrouva femme, et femme très belle. Quelle transformation pourrait être plus charmeuse, plus enchanteresse que celle-là? Le jeune arbre de la forêt, que vous aviez laissé frêle et indécis, ployant au vent, est devenu un arbre vigoureux dans son équilibre conquis, type achevé de son essence et tout frémissant de sève. Un miracle semblable s'accomplit dans la chair de la femme. Les lignes incertaines de l'adolescence se sont épanouies dans leur grâce ferme; le visage à demi formé, mobile et déconcertant de la petite fille a mûri comme un beau fruit; et ses yeux vous regardent, ses yeux calmes, sérieux, qui n'ont point oublié le passé, mais qui sont si bien avertis de la plus grande beauté du présent...

Le jour où il la retrouva, comme ils marchaient ensemble dans

le jardin de lys où ils avaient tant de fois joué, elle lui demanda :

— Où donc avez-vous été pendant ces deux années?

— Dans une terre de rêves fatigants, répondit Hermas; mais vous m'avez éveillé et je n'y retournerai jamais plus.

Naturellement, la disparition soudaine d'Hermas d'entre les catéchumènes ne resta pas longtemps inaperçue. D'abord, cela sembla un mystère. Pendant deux ou trois jours, on fut inquiet du jeune homme; on le crut perdu, quelques-uns de ses compagnons les plus intimes suggérèrent l'idée que sa dévotion l'avait peut-être conduit dans le désert pour se joindre aux anachorètes. Mais très rapidement le bruit se répandit dans la ville qu'il était revenu à la maison des Piliers dorés et qu'il y vivait en maître.

Alors l'église d'Antioche fut dans la consternation. La conduite d'Hermas fut jugée avec sévérité et avec chagrin. On lui envoya des lettres et des messagers. Ils le troublèrent un peu, mais n'eurent pas prise sur lui. Il lui semblait que les messagers parlaient une langue étrangère; et quand il lisait les lettres, des mots qui semblaient effacés lui rendaient le sens général inintelligible.

Ses amis d'autrefois vinrent lui reprocher de les avoir abandonnés, le prémunir contre le péril possible de l'apostasie, l'engager à revenir. Leurs entretiens lui parurent vides et creux. Ils lui disaient qu'il avait trahi et offensé quelqu'un; mais quand ils venaient à nommer celui à qui il avait déplu, celui à qui il devrait revenir, il n'entendait rien. Leurs discours étaient troués de silences. L'horloge marquait l'heure, mais le timbre ne résonnait pas. A la fin, Hermas, las des reproches de ses amis, refusa de les voir.

Un jour, Jean le Prêtre se présenta dans l'atrium. Hermas entretenait Libanius et Athénaïs dans la salle des festins. Quand on lui annonça la visite du prêtre, le jeune seigneur détacha de son cou un collier d'or et de joyaux et le remit à un esclave.

« Donne ceci à Jean d'Antioche, et dis-lui que c'est un présent de son disciple d'autrefois. Qu'il le garde en souvenir, ou qu'il en donne le prix aux pauvres de la ville. Je lui enverrai toujours ce qu'il désirera, mais il est vain pour nous désormais de converser ensemble. Je ne comprends plus ce qu'il dit. Je ne suis pas allé au temple, je n'offre pas de sacrifices, et je n'ai pas renié son enseignement. J'ai simplement oublié. J'ai cessé de penser à ces choses, je vis, voilà tout. Dis-lui qu'un homme heureux lui souhaite beaucoup de bonheur et lui dit adieu ».

Cependant, Jean laissa tomber le collier d'or sur le sol de marbre. « Dites à votre maître qu'une heure viendra où de nouveau nous causerons ensemble », dit-il, en s'éloignant tristement.

Petite source cachée qui disparaît dans les cavernes et qui jaillit au grand jour, rivière débordante et lumineuse, l'amour d'Hermas et d'Athénaïs, quelque temps oublié, jaillit des secrètes profondeurs de leurs sympathies d'enfance.

Lorsque Athénaïs entra dans la maison des Piliers dorés pour y devenir épouse, toute la musique de la vie entra avec elle. Hermas nomma la fête de son avènement « le festin de toutes les harmonies ». Jour par jour, semaine par semaine, mois par mois, la béatitude de leur union s'épanouit comme une rose qui aurait eu des milliers de pétales. Et lorsqu'un enfant leur vint, un fils beau et fort, le cœur de la rose s'emplit d'un parfum débordant. Les joies s'amoncelaient sur les joies. Chacun de leurs vœux semblait porter en lui-même sa réalisation. Richesse, honneurs, beauté, paix, amour, c'était une abondance de félicité si grande que l'âme d'Hermas pouvait à peine la contenir.

Chose étrange, tant de bonheur commença bientôt de lui peser, de le troubler par l'excès même de la joie. Il lui semblait qu'il manquait encore quelque chose pour que ce bonheur fût complet, ou qu'il fût en sûreté. En lui, un désir se levait, un besoin impérieux de donner à ses sentiments une échappée afin qu'ils ne l'oppressassent plus, d'exprimer son bonheur ou de le couronner... il ne savait comment, ni par quoi...

Il en parla à Athénaïs, un soir d'été qu'ils étaient assis ensemble sous un berceau de jasmin, leur enfant jouant à leurs pieds. On avait fait de la musique dans le jardin; mais les chanteurs et les joueurs de luth étaient partis, les laissant seuls dans le crépuscule qui s'attardait et qui vibrait de la mélodie inarticulée d'invisibles oiseaux. En cette heure d'attente, une voix secrète cherchait vainement à s'exprimer, une parole attendait d'être dite.

— Comme notre bonheur est profond, ma bien-aimée! dit Hermas; plus profond que la mer qui sommeille là-bas, au-dessous de la ville. Et pourtant, il n'a pas encore atteint sa plénitude. Il y a une profondeur dans la joie que nous ne connaissons pas encore, un repos dans le bonheur auquel nous ne sommes pas parvenus. Qu'est-ce que cela peut être? Je n'ai pas de superstitions, comme ce roi qui jeta l'anneau qui portait le sceau royal dans la mer, parce qu'il avait rêvé qu'une secrète vengeance allait s'abattre sur son bonheur sans nuage. Ce sont de vaines terreurs. Mais quelque chose m'oppresse comme un fardeau invisible, une chose que nous n'avons pas encore dite, sentie ou accomplie, et sans laquelle pourtant notre bonheur est incomplet.

— Oui, répondit-elle, levant les yeux sur lui. J'ai, moi aussi, Hermas, senti ce fardeau, ce besoin, ce désir inassouvi. Je crois

savoir ce que c'est. C'est la gratitude : par elle le cœur parle et le bonheur chante. Nous n'avons pas appris à remercier et nous en avons besoin. Nous sommes comme des amants qui seraient muets avec le cœur plein de tendresse. Trouvons ensemble des paroles, et disons-les. Alors, nous serons parfaitement unis dans la joie parfaite. Venez, mon cher seigneur, et prenons l'enfant avec nous.

Hermas enleva l'enfant dans ses bras et s'enfonça avec Athénaïs dans les profondeurs du jardin. Il y avait dans un coin un autel démantelé de quelque vieux culte, à demi caché sous les fleurs abondantes. Une statue gisait à côté de l'autel, la face dans l'herbe. Hermas et Athénaïs restèrent debout, l'enfant endormi sur l'épaule de son père.

Silencieusement, la lumière rosée caressait les hauts fûts des cyprès; silencieusement les ombres s'assemblaient à leurs pieds; silencieusement les tranquilles étoiles regardaient du fond de la voûte du ciel qui s'assombrissait. C'était l'heure suprême, l'heure où la félicité des choses monte vers une autre félicité. La voix d'Hermas s'éleva claire et basse et il dit, parlant à demi et chantant presque, les mots portés par un ancien rythme :

« Beau est le monde et beaux sont les cieux et la mer, le double royaume de la nuit et du jour, dans la gloire du matin, et dans l'ombre du soir et sous la pluie lumineuse des étoiles.

« Plus belle encore est la vie dans nos poitrines, avec son sens multiple et toute sa musique, avec l'émerveillement de voir et d'entendre, et de sentir et de savoir et d'être.

« Mais plus beau et mille fois plus beau est l'amour, qui nous jette l'un vers l'autre, qui mêle nos vies dans son flot, et les emporte, rivière rapide, et forte, et claire, portant dans son sein des reflets de soleil.

« Immense est notre univers; nous sommes riches, nous possédons toutes choses. Au dedans de nous, la vie est abondante, la vie est en nous d'une profondeur sans mesure. Notre amour est plus profond que toutes choses et il meurt de se taire.

« Viens, ô toi, parole finale : viens, toi qui couronnes le verbe; viens, charme de paix! ouvre les portes de nos cœurs. Soulève la pesanteur de notre joie et porte-la plus haut!

« Pour tous les bienfaits, pour tous les dons admirables, pour l'amour, pour la vie, pour le monde, nous louons, nous bénissons, nous remercions... »

. . . . . .

Comme un oiseau qui planait, frappé par une flèche, tombe éperdument du ciel, ainsi tomba le chant d'Hermas. Au terme de

son essor de gratitude, il n'y avait rien, un vide, un trou noir.

Il avait cherché un visage, et voyait un abîme. Il avait cherché une main et il étreignait le vide. Son cœur bondissait de passion; en lui-même, comme un battant de cloche, ce cœur désordonnément oscillait en battements violents comme s'il était près d'éclater, mais la cloche n'avait pas de résonance. Toute la plénitude de son sentiment, tout ce qui avait jailli comme le jet impétueux d'une fontaine, retombait du ciel vide, froid comme la neige, durci comme la grêle, glacé et mort. Non, il était vain de chercher le sens de son bonheur, personne ne le lui avait donné. Et personne n'en attendait l'hommage. Sa félicité était bien close, entre des murs de glace.

— Rentrons, dit-il avec tristesse. L'enfant est lourd sur mon épaule. Nous le ramènerons pour qu'il dorme, puis nous irons dans la bibliothèque. L'air devient humide. Nous nous étions trompés. La gratitude de la vie n'est qu'un rêve. Il n'y a personne à bénir.

Et dans le jardin il faisait déjà nuit.

* * *

Aucun changement extérieur ne survint dans la maison des Piliers dorés. Tout continuait aussi aisément, aussi délicatement, avec autant de prospérité qu'autrefois. Mais intérieurement, une subtile, une inexplicable transformation se produisit. Un vague déplaisir, un sentiment définitif et inévitable de chose inachevée assombrit l'existence d'Hermas depuis cette nuit où il avait connu que sa joie ne pourrait jamais s'élever au-dessus d'elle-même.

Le lendemain de cette journée, le vieillard qu'il avait rencontré dans le bosquet de Daphné, et qu'il n'avait pas revu depuis lors, parut mystérieusement à la porte de la maison, comme si on l'en avait prié et entra comme un hôte attendu.

Hermas ne pouvait pas ne pas l'accueillir, et tout d'abord il essaya de le traiter avec déférence et affection, comme celui par qui la fortune lui était venue. Mais ce lui fut impossible. Il y avait comme un air malsain dans le sourire indéfinissable de Marcion qui semblait railler le respect. Il avait l'air d'être venu dans cette maison pour surveiller une étrange expérience, tranquille, intéressé, prêt à aider à sa réussite, mais profondément indifférent aux sensations du sujet : un anatomiste de la vie, curieux de voir combien de temps elle dure et comment elle agit, après que le cœur a été enlevé. En sa présence, Hermas était conscient d'une irritation vague, d'un ressentiment contre la

froideur calme de ces yeux scrutateurs qui le suivaient partout comme des espions, ces yeux qui fouillaient, par-dessus la bouche souriante et la longue barbe blanche.

— Pourquoi me regardez-vous avec tant de curiosité? demanda Hermas; voyez-vous donc en moi quelque chose d'étrange?

— Non, répondit Marcion, quelque chose de familier, au contraire.

— Et quoi donc?

— Une singulière ressemblance avec un jeune homme chagrin que j'ai rencontré il y a quelques années dans le bosquet de Daphné.

— Mais en quoi vous intéresse-t-il? Vous deviez vous y attendre.

— Souvent les choses que nous attendons nous surprennent quand nous les voyons s'accomplir. D'ailleurs, ma curiosité est piquée. Je vous soupçonne de me cacher un secret.

— Vous vous moquez. Vous savez tout ce qu'il y a dans ma vie. Quel serait ce secret?

— Rien d'autre que le désir d'en avoir un. Vous commencez à être las du marché que nous avons conclu. La comédie vous pèse.

— Vous avez raison, dit Hermas. Je suis las. Nous avons agi stupidement dans cette maison, comme si rien n'était possible que ce que mon père avait fait avant moi. Il n'y a rien d'original à être riche, bien habillé et bien nourri. Des milliers d'hommes ont été comme je suis et n'en étaient pas plus heureux. Je veux faire quelque chose de nouveau. Je veux laisser trace de mon passage dans le monde.

— C'est bien parlé, opina le vieil homme; voilà que de nouveau vous êtes un homme selon mon cœur. La seule folie que l'on puisse faire sur la terre est de perdre l'occasion de jouir d'une sensation nouvelle.

A partir de ce jour, Hermas sembla possédé d'une continuelle hâte, d'un malaise qui ne lui laissait pas de repos. Il songeait : « J'ai atteint le sommet de la vie, le plus haut point possible de félicité. Désormais la ligne de mon existence ne peut plus monter; elle ne peut que se maintenir au même niveau ou descendre. Ma vie peut être brève; au mieux elle ne sera pas très longue. C'était de la folie de perdre un jour, une heure. Voilà la faute, la seule faute irréparable : gaspiller quoi que ce soit du marché que j'ai fait. J'aurai tout ce à quoi j'ai droit, et je le tiendrai, et j'en jouirai sans mesure. Le monde peut n'avoir à m'offrir rien de meilleur que ce qu'il m'a donné déjà, mais il a des choses nouvelles, il me les faut et je les trouverai. »

Marcion l'y aida. Sous ses avis sages, la Maison des Piliers

dorés prit une nouvelle magnificence. Des artistes vinrent de Corinthe, de Rome et d'Alexandrie pour l'orner somptueusement. Sa renommée se répandit dans le monde, des festins d'un luxe inconcevable rassemblèrent les plus illustres convives dans son triclinium, et le palais devint l'objet de l'admiration jalouse de tous. Les abeilles s'empressaient en bourdonnant autour du rayon doré. Les insectes humains, somptueux phalènes de plaisir et mouches avides, parasites et flatteurs, bandes d'oisifs inquisiteurs, dansaient et voltigeaient dans la lumière éblouissante qui auréolait Hermas.

Tout ce qu'il touchait prospérait. Il acheta des terres dans le Caucase, et on y découvrit des émeraudes. Il envoya en Italie une flottille de vaisseaux chargés de blés, et le prix du grain doubla durant le voyage. Il rechercha la faveur de l'empereur et fut investi du gouvernement de la ville. Dans Antioche, on invoquait son nom pour conjurer la fortune adverse.

La beauté d'Athénaïs ne diminuait pas avec les saisons qui passaient; elle devenait, au contraire, plus parfaite, malgré même cette ombre inexplicable qui parfois la voilait. Les habitants d'Antioche disaient : « Belle comme l'épouse d'Hermas »; et ils ajoutèrent bientôt : « Beau comme le fils d'Hermas », car l'enfant se développait rapidement dans cette atmosphère propice. A neuf ans, il était droit et fort, ferme de membres et clair de regard. Sa tête brune atteignait à la hauteur du cœur de son père. Il était le joyau de la maison, le nouveau Fortunatus, l'orgueil d'Hermas.

Cette année-là, un triomphe de plus tomba dans la coupe débordante. Les noirs chevaux de Numidie qu'Hermas avait dressés pour les courses de chars d'Antioche, renommées dans le monde entier, remportèrent la victoire sur une foule de rivaux. Mais l'heure avait sonné où cet amoncellement de succès allait être ébranlé.

Hermas venait de recevoir le prix de sa victoire, avec insouciance, des mains de l'athlothète, et il faisait tourner son char pour faire un dernier circuit dans l'arène et se montrer au peuple, quand il aperçut son enfant radieux. Il le fit monter près de lui, afin qu'il eût sa part du triomphe.

Hermas vécut une minute d'orgueil splendide. C'était bien là, en vérité, la vraie gloire de sa vie, ce fils sans égal, cet autre lui-même, sculpté dans de l'ivoire vivant, dont le bras touchait le sien, et qui se balançait fièrement sur le sol oscillant du chariot... Soudain, comme les chevaux fringants achevaient le tour de l'arène en un parcours impétueux et superbe, un immense bruit d'applaudissement emplit l'amphithéâtre et des milliers de spec-

tateurs poussèrent des cris de louange : « Salut Hermas! Maître du triomphe! Salut, petit Hermas, prince de la fortune heureuse! »

La soudaine tempête d'acclamations, le flottement des tuniques qu'on agitait, effrayèrent les chevaux. Ils bondirent violemment en avant. La rêne gauche se rompit. Ils se jetèrent à droite, balançant de côté et d'autre le char, dont les grincements les affolaient encore, et le jetant contre le parapet de pierre du cirque. En un instant la roue vola en éclats. L'essieu frappa le sol et le char fut traîné en avant, bondissant par secousses désordonnées.

Par un effort vigoureux, Hermas se maintint sur la frêle plateforme, serrant la rêne non rompue. Mais l'enfant fut projeté en l'air à la première secousse et sa tête heurta le mur. Quand Hermas se retourna pour le regarder, il était étendu, comme une fleur fauchée, sur le sable.

*
* *

On porta l'enfant sur une litière à la Maison des Piliers dorés, et le plus savant physicien d'Antioche fut appelé pour le soigner. Pendant des heures, l'enfant demeura immobile comme s'il était mort. Hermas guettait anxieusement une lueur sous les blanches paupières, comme on guette le retour du matin; mais les paupières étaient étroitement closes, comme des boutons de lys pendant la nuit. Enfin, elles s'ouvrirent, mais le feu de la fièvre brûlait dans les yeux, et les lèvres pâles s'agitaient dans un violent délire.

Pendant des heures et des heures, la douce voix enfantine résonna à travers les salles et les chambres de la demeure somptueuse, la demeure impuissante, tantôt s'élevant en cris de détresse aigus et en rire de folie, tantôt défaillant, basse, en de sourdes plaintes. Les étoiles brillèrent et s'éteignirent; les roses du jardin fleurirent et s'effeuillèrent; les oiseaux chantèrent et s'endormirent dans les bosquets de jasmins odorants. Mais, au cœur d'Hermas, il n'y avait ni chant, ni fleur, ni lumière, rien qu'une angoisse sans nom et l'épouvante du malheur proche. Comme un homme affolé par un cauchemar, il voyait la terreur, la terreur informe, s'avancer vers lui; mais il savait qu'il ne pouvait ni arrêter sa marche, ni lui échapper. Et, sachant qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui, qu'il ne restait plus rien à faire, dans une affreuse torture, il attendait...

Il allait et venait dans le palais, sans trouver de repos. Parfois il courait vers le lit de l'enfant, comme s'il ne pouvait supporter

d'en être loin, puis il s'enfuyait de la chambre, comme s'il n'avait pas le courage de le voir. Les gens de la maison et Athénaïs elle-même n'osaient plus lui parler, tant son douloureux visage était désespéré.

Le soir du second de ces éternels jours, il alla s'enfermer dans la bibliothèque. La lampe, non pourvue d'huile, s'était éteinte, laissant dans l'air une traînée de fumée. Les brins de réséda et de romarin, dont la pièce étaient parsemée chaque jour, n'avaient pas été renouvelés et répandaient dans les ténèbres une odeur de corruption. Un précieux manuscrit de Théocrite gisait sur le sol. Hermas se jeta sur un siège et y resta sans bouger, comme un homme en qui les sources mêmes de l'être se tarissent. Bientôt, dans l'obscurité, quelqu'un approcha. Il ne leva même pas la tête. Une main le toucha; très doucement un bras se posa sur son épaule; c'était Athénaïs. Agenouillée près de lui, elle dit très bas :

— Hermas! c'est presque fini, l'enfant! Sa voix devient plus faible d'heure en heure. Il gémit, il appelle, il crie à l'aide et puis il rit. Cela me brise le cœur. Il vient de s'endormir. La lune se lève à présent. A moins qu'un changement ne survienne, il ne vivra pas jusqu'à l'aube. N'y a-t-il rien que nous puissions faire? Est-ce qu'aucune puissance ne peut le sauver? Est-ce qu'il n'y a pas quelqu'un pour nous prendre en pitié? Ah! prions, appelons le secours, demandons la compassion; prions pour qu'il vive!

Oui, c'était bien de cela qu'Hermas avait besoin; c'était bien la seule chose qui pût le calmer : prier, épancher son chagrin, trouver quelque part une force plus grande que la sienne, et s'y accrocher, et supplier qu'on vienne à son secours. Ne pas le faire, c'était mentir à son âme d'homme; c'était n'être pas plus que les animaux qui restent muets quand leurs petits périssent. Comment pouvait-il laisser son fils souffrir et mourir sans un effort, sans un appel, sans une prière?

Il tomba à genoux près d'Athénaïs.

— Du fond de l'abîme, du fond de l'abîme, nous demandons pitié. La lumière de nos yeux va s'éteindre. L'enfant va mourir. Ah! l'enfant, l'enfant! Epargne la vie de l'enfant, ô toi miséricordieux...

Pour la troisième fois, aucun nom ne lui vint aux lèvres. Ses mains, étendues pour la prière suppliante, retombèrent sur la table de marbre. Il sentit la dureté froide de la pierre polie sous ses doigts. A son contact un rouleau de papyrus tomba bruyamment à terre. Par la porte ouverte, on entendait, assourdis et lointains, les pas des serviteurs qui marchaient avec précaution.

Le cœur d'Hermas était, dans sa poitrine, comme un morceau de glace. Lentement il se remit debout, relevant Athénaïs avec lui.

— Notre appel est vain, dit-il; nous ne pouvons rien faire. Il y a longtemps, je savais quelque chose. Je crois que cela nous aurait aidés si je le savais encore. Mais j'ai oublié. Tout a disparu. Et pourtant, je donnerais tout ce que je possède pour me souvenir maintenant, en cette heure de notre amer chagrin.

Un esclave entra dans la chambre pendant qu'il parlait et s'approcha, hésitant :

— Maître, dit-il, Jean d'Antioche, que vous avez défendu de laisser entrer, est revenu. Il ne veut écouter aucune raison; et, en ce moment, il attend dans le péristyle; le vieux Marcion est avec lui et cherche à le faire partir.

— Venez, dit Hermas à sa femme, allons à lui.

Dans la salle du centre se tenaient les deux hommes. Marcion, les yeux méprisants et la bouche railleuse, insultait le visiteur importun; Jean, silencieux, patient, restait calme; et les esclaves étonnés le regardaient craintifs. Hermas parut; et sur son visage hagard le prêtre leva un regard pénétrant :

— Mon fils, dit-il, je savais que je te verrais encore, même si tu ne m'envoyais pas chercher. Je suis venu à toi parce que j'ai su que tu étais dans la peine.

— C'est vrai, répondit Hermas, passionnément; nous sommes dans la peine, dans la peine désespérée, dans la peine maudite. Notre enfant est mourant. Nous sommes pauvres, nous sommes déchus, nous sommes affligés. Dans tout ce palais, dans tout l'univers, personne ne peut nous venir en aide. Quand j'étais avec vous autrefois, je connaissais une chose, — un mot, un nom, — par quoi nous aurions pu retrouver l'espérance. Mais je l'ai perdu. Je l'ai donné à cet homme. Il me l'a arraché pour toujours.

Il montrait Marcion. Les lèvres du vieillard se plissèrent dédaigneusement :

— Un mot, un nom! ricana-t-il. Mais qu'est ce que cela, ô vous qui êtes le plus sage des hommes et le plus saint des prêtres? Un souffle, une invention des hommes pour exprimer leurs rêves et leurs chimères. Qui donc déroberait un mot? Il faudrait être un insensé. Et, d'ailleurs, le jeune homme s'en est dessaisi de sa libre volonté. Il a conclu son marché sciemment. Je lui ai promis plaisir et richesse et gloire. Que m'a-t-il donné en échange? Un nom vide qui lui était un fardeau.

— Serviteur des démons, tais-toi!

La voix de Jean sonna claire comme une trompette.

— Il est un nom que nul n'osera prendre en vain. Il est un

nom que nul ne peut perdre sans être perdu. Il est un nom auquel les démons tremblent. Sors d'ici avant que je l'aie prononcé!

L'ombre d'une des colonnes dissimula Marcion qui s'enfuyait, replié sur lui-même. Une lampe, près de lui, chancela sur son piédestal et se renversa avec fracas. Dans la confusion, il disparut, silencieusement, comme un fantôme.

Jean se tourna vers Hermas et sa voix s'adoucit :

— Mon fils, dit-il, ton péché est plus profond que tu ne le sais. Le mot que tu as chassé si légèrement de ton âme est la clé de toute vie. Sans lui, le monde n'a pas de sens, l'existence n'a pas de paix, la mort n'a pas de refuge. C'est le mot qui purifie l'amour, qui apaise la douleur et qui garde l'espérance vivante. L'oreille ne peut entendre, l'esprit ne peut connaître et le cœur ne peut concevoir de mot plus précieux. C'est le nom de Celui qui nous a donné la vie et le souffle, et tant de choses, prodiguement, pour notre joie; le nom de Celui qui, bien que nous l'oublions, ne nous oublie, lui, jamais; qui nous plaint comme tu plains ton enfant qui souffre; qui, alors même que nous errons loin de lui, nous cherche dans le désert; et qui nous a envoyé son Fils, comme son Fils m'envoie cette nuit pour faire entendre son nom au cœur qui périrait sans lui. Ecoute, mon fils, écoute de toute ton âme le nom béni de Dieu notre père.

Le froid mortel qui étreignait la poitrine d'Hermas se dissipa comme un banc de glace dans la mer d'été. Un sentiment de détente très douce se répandit dans tout son être. Ce qui était perdu était retrouvé. La rosée de la paix descendait sur son âme desséchée, et la fleur flétrie de l'amour qui croît au cœur de l'homme relevait sa tête penchée. Hermas se redressa de toute sa taille et il éleva ses deux bras vers le ciel :

— Du fond de l'abîme, j'ai crié vers toi, ô Seigneur! O mon Dieu! fais-moi miséricorde, car mon âme en toi se confie. Mon Dieu, ce que tu m'avais donné, ne le reprends pas : épargne la vie de celui qui est mon enfant, ô, toi, Dieu mon Père, mon Père!

Un profond silence suivit ce cri.

— Ecoutez, dit Athénaïs haletante.

Etait-ce un écho? — non, car de nouveau on l'entendit, — la voix faible et claire, la voix de l'enfant qui s'éveillait du lourd sommeil et qui appelait : « Père! »

Henry van Dyke.

Traduit de l'anglais, par E. Sainte-Marie Perrin.

L'AMÉRIQUE DE DEMAIN[1]

Les progrès du Nord-Ouest : chemins de fer et villes. — Tacoma. — Une marine cléricale. — Sur l'Océan Pacifique. — L'Alaska. — Un bon capitaine. — Récit d'incendie en mer. — Caractères de l'Ouest. — En rade de San-Francisco.

Le peuple américain se rend si bien compte de l'importance des contrées où brille l'étoile naissante de Seattle, qu'il leur a donné le nom significatif d'empire intérieur, *Inland Empire*, voulant exprimer ainsi tout ce qu'il y entrevoit de richesses à mettre en valeur, de territoires à peupler, de développements illimités pour l'avenir national. Ce fut un fier coup d'audace que celui des hommes d'affaires, des capitaines d'industrie et des ingénieurs qui, pour livrer à l'effort humain ces terres inexploitées et inhabitées dont eux seuls devinaient les chances, y conduisirent, à travers des obstacles en apparence impossibles à vaincre, les rails, d'abord coûteux et improductifs, de leurs chemins de fer interminables. La confiance même du peuple le plus confiant de l'univers n'allait pas jusqu'à les soutenir dans une telle entreprise. En les voyant pousser leurs lignes par centaines et centaines de lieues, ici parmi des déserts arides et là sur des torrents, sur des lacs, autour ou à l'intérieur de montagnes gigantesques, on les blâmait de ruiner pour rien leurs naïfs actionnaires; et, s'en prenant à l'homme qui était vraiment le cerveau de cette entreprise, on ne trouvait pas de mots assez sévères pour blâmer « la folie » de James J. Hill.

Mais lui continuait son œuvre sans se laisser émouvoir. En 1879, il avait réorganisé avec quelques associés la Compagnie du chemin de fer *Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba*, qui ne

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril, 10 mai, 25 octobre et 25 novembre 1908.

possédait alors que 657 milles de rails; dans les années qui suivent, il la pousse en avant vers l'ouest et il y ajoute les plus importantes des lignes adjacentes, si bien qu'en 1890 elle couvre 3300 milles. Cependant les Montagnes Rocheuses se dressent toujours infranchissables. Sans demander aux Etats, comme avaient fait les autres Compagnies, ni subsides financiers ni concessions territoriales, mais par ses seules ressources et par celles des amis auxquels il insuffle son espoir, James Hill s'attaque à la barrière géante. Ses ingénieurs grimpent autour des sommets, percent des tunnels, longent les torrents ou y jettent des ponts, et ils débouchent enfin sur le versant du Pacifique; dès lors ils précipitent leur course à travers les forêts vierges, au milieu des plaines vides, et en 1893 ils atteignent les bords de l'Océan. Bien que ce fût une année de panique, les profits commencèrent sans retard, et les actionnaires, depuis cette époque, ont d'autant plus touché de dividendes qu'avec un élan superbe ils avaient fait face à toutes les dépenses de construction ou d'achat de lignes sans jamais émettre d'obligations. Aujourd'hui le *Great Northern* étend ses réseaux depuis les Grands Lacs jusqu'à l'Océan, depuis Chicago jusqu'à Seattle, sur une distance double de celle qui sépare Paris de Constantinople; et ce n'est pas assez dire encore, puisque la Compagnie a construit à ses frais des navires qui étendent son domaine jusqu'aux rivages de l'empire chinois.

Pour communiquer, donc, avec l'Asie et l'Océanie, le Puget-Sound et ses 1600 milles de côtes abritées, où l'on pourrait établir cent ports de mer capables de recevoir les vaisseaux du plus fort tonnage; pour communiquer avec les anciens et prospères Etats de l'Est, du Centre et du moyen Ouest, le Great Northern principalement et d'autres lignes encore : telles sont, ouvertes l'une par la Providence et l'autre par le génie de l'homme, les magnifiques voies qui permettent aux habitants de ces terres nouvelles d'expédier dans tout l'univers les richesses accumulées autour d'eux depuis toujours, dans les forêts, les mines, les pâturages, les eaux elles-mêmes, et de s'élever, avec une rapidité qui déconcerte l'imagination, à un degré de prospérité à la fois solide et brillante dont on peut se demander si l'histoire humaine a jamais connu de plus frappants exemples. Il est vrai que ces trésors naturels sont tombés tout d'un coup aux mains de l'humanité la plus énergique et la mieux armée, puisque ceux qui exploitent aujourd'hui le Nord-Ouest bénéficient de tout le progrès des sciences et puisqu'ils viennent, pour la plupart, non pas directement de la vieille Europe, mais des autres Etats de l'Union, spécialement de ceux qu'on appelle *Middle West*, le Minnesota, les

Dakotas et l'Iowa, déjà formés par conséquent aux méthodes expéditives et à l'esprit conquérant de l'Américain. Si l'on songe que ces territoires, deux ou trois fois grands comme notre France, ne comptent encore que trois à quatre millions d'habitants, on reste confondu de ce que déjà ils ont accompli, et l'on se demande jusqu'où ils iront lorsqu'ils auront, comme il arrivera certainement dans une assez brève période, triplé, décuplé leur nombre.

*
* *

Au sens large où nous venons de le considérer, le Nord-Ouest comprendrait les Etats de l'Orégon, de l'Idaho, du Montana, du Washington; et il faudrait y signaler plusieurs cités déjà extrêmement prospères comme celles d'Héléna et de Butte dans le Montana; il faudrait surtout mentionner à part la ville de Portland, capitale de l'Orégon, sur un bras du puissant fleuve Columbia, qui, lui aussi, supporte les plus grands navires et fait communiquer l'intérieur des terres avec l'Océan. Portland, qui avait 50 000 habitants en 1890, en compte maintenant 140 000; l'ensemble de ses transactions dépasse un demi-milliard et s'accroît chaque année de 80 millions; elle moud des quantités énormes de farine, et ses scieries mécaniques débitent en bois de charpente, spécialement pour l'exportation, jusqu'à un milliard d'arbres par an. Mais restons dans l'Etat de Washington, puisque c'est lui que j'ai visité et puisqu'à lui seul, d'ordinaire, s'applique le terme un peu vague d'Empire intérieur. Son sol, presque partout très riche et ailleurs capable de le devenir, égale en étendue la moitié de la France. Trois cent mille colons, à peu près, qui pourraient être vingt fois plus nombreux, y exploitent les ressources que la nature leur livre spontanément ou qu'elle concède à leur travail : d'après des chiffres qu'aujourd'hui probablement il faudrait augmenter d'un quart ou d'un tiers, les industries du bois produisaient, en 1905, 80 millions de dollars; l'agriculture, y compris les céréales, les fruits, le laitage et le foin, 76 millions; les mines de charbon, 5 millions et demi; les pêcheries, un même chiffre; les mines métallifères, 1 million. Dans les cinq premières années du nouveau siècle, le capital des manufactures s'est accru de 190 pour cent, à Seattle; de 145 pour cent, à Spokane; de 95 pour cent, à Tacoma; de 69 pour cent, à Portland. Les douanes de Seattle ont encaissé 2 millions et demi de plus en 1906 qu'en 1905. La moyenne des salaires qui était, en 1905, de 523 dollars dans les villes de l'Est et du Centre, de 368 dans le Sud, atteignait, la même année, 652 dollars à

Tacoma; 675, à Seattle et 686 à Spokane : c'est-à-dire qu'un ouvrier y gagnait normalement 300 francs par mois.

Seattle, Spokane, Tacoma, sont les trois villes principales de l'Etat de Washington. Nous avons assez parlé de la première. Spokane ne nous arrêtera pas, par la bonne raison que je n'ai pas eu le temps de m'y rendre (elle se trouve à 400 milles de la côte), et il suffira, pour donner une idée de ses progrès, de dire qu'elle avait 500 habitants en 1880, et qu'elle en compte aujourd'hui plus de 100 000; que la propriété foncière y est estimée à 30 millions de dollars, et les transactions annuelles des banques à 150 millions; que, sans parler de tous les autres produits dont elle est le centre économique, elle expédie chaque année 20 millions de boisseaux de blé et 8000 wagons de fruits. Ayant eu la chance de voir Tacoma, qui n'est qu'à 10 lieues de Seattle, j'en parlerai plus longuement.

Tacoma, elle aussi, est une grande et prospère cité, dont la croissance prodigieuse pourrait aisément se traduire en ces chiffres fantastiques dont l'accumulation risque de causer une certaine fatigue, mais peut seule donner, il faut en convenir, une idée juste des progrès accélérés de cette partie du monde. De cette ville aussi, je pourrais dire qu'elle avait 1083 habitants en 1880; 37 714 en 1900; 84 910 en 1906, ce qui fait, sans nul doute, plus de 100 000 aujourd'hui; qu'en une seule année, de 1905 à 1906, les transactions de ses banques ont passé de 140 millions de dollars à 187, et les recettes de sa douane de 249 211 dollars à 414 273; que son commerce par l'Océan est monté de 22 800 000 dollars qu'il atteignait en 1900, à 50 084 000 en 1906, augmentant, en six années, de 120 pour cent. Je pourrais compter les millions qu'elle a prodigués pour l'embellissement de ses rues, de ses parcs et de ses édifices communaux, parler de ses moulins, de ses scieries, de ses chemins de fer, des quantités de compagnies maritimes qui en ont fait leur port d'attache et qui la relient directement à tous les bords du Pacifique. Je pourrais enfin m'écrier, dans le style épique des recommandations officielles, et sans autre peine que celle de traduire : « Tacoma, l'électrique cité de la côte Pacifique, fait plus de planches, de lattes et de poutres que nulle autre ville au monde; elle fond plus de minerai que nulle autre ville à l'ouest des Montagnes Rocheuses; elle moud plus de farine que nulle autre ville à l'ouest de Minneapolis et de Kansas-City; elle possède les plus importantes usines du Nord-Ouest pour la construction et la réparation des wagons et locomotives; elle fournit de roues de voitures toute la côte du Pacifique; elle a les plus vastes pêcheries des Etats-Unis, les plus

vastes fabriques de meubles de la côte, la plus vaste fabrique de cercueils à l'Ouest du Missouri[1]. » Mais parce que je sens le lecteur se blaser, bien à tort, sur ce genre d'effets, je demanderai à l'intelligente cité de Tacoma permission de ne la traiter point comme un centre d'affaires, et de parler d'elle en naïf touriste. Sur les souvenirs que sa visite m'a laissés, flottent, en effet, principalement d'agréables impressions de repos et de pittoresque.

*
* *

De bonne heure j'allai prendre, pour m'y rendre, le petit train électrique qui la rattache à Seattle et dont la gare se trouve près du grand Totem Pole qui décore le *Pioneer Square*. C'est le seul monument historique de Seattle. Les Totem Poles sont des sortes de colonnes funèbres, jouant le même rôle que les pyramides et que les Indiens élèvent en mémoire de leurs ancêtres. Ils y sculptent et y colorient des têtes symboliques pour rappeler leurs grands morts et il semble qu'ils en fassent un objet de culte. On en rencontre d'assez nombreux exemplaires chez les Indiens du Nord Ouest. Celui de Seattle fut volé dans l'Alaska par une troupe de marchands et d'excursionnistes qui en firent cadeau à la ville. La tribu spoliée éleva d'énergiques réclamations qui furent écoutées du gouvernement et on ne l'apaisa qu'en lui donnant une très forte indemnité. J'espère même, sans en être bien sûr, qu'elle ne s'en montra pas entièrement consolée.

Les trois wagons de notre petit train électrique dévorent à toute vitesse la plaine, d'une cinquantaine de kilomètres, qui sépare les deux villes. Elle se montre tout d'abord couverte d'usines et d'habitations ouvrières. Ce sont ensuite des fermes isolées, puis, au milieu de la ligne, la nature encore vierge, l'enchevêtrement des lianes et des arbres, les étangs, les herbes folles; mais on sent que d'année en année, de jour en jour, d'heure en heure, tout cela va disparaître sous la machine à labourer, à faner, à semer, à battre, si ce n'est même devant les squelettes de fer des nouvelles constructions et le banal envahissement des rues à angles droits. Et cette idée donne un air plus touchant aux fleurs et à la verdure qu'en passant la main peut atteindre : on les salue, on les caresse avant qu'elles ne meurent.

A Tacoma j'arrive tout plein encore de cette image qu'on en avait tracée cinq années plus tôt : « Au bas de la descente [du train qui arrive des Montagnes Rocheuses], Tacoma, laid et curieux : c'est la ville américaine à sa naissance. Tout en plan-

[1] Extrait fort abrégé d'une énumération officielle.

ches, les gares, les maisons, les églises, les trottoirs, les chaussées; point de place encore pour le bien-être, mais tout ce qu'il faut pour travailler : *cars* électriques, lumière électrique partout, des rails, des wagons, des wharfs. La richesse sourd du sol; dans vingt ans, la vilaine bourgade sera une jolie ville; à la place des cowboys qui galopent sur les planches glissantes, parmi les vaches et les poules, il y aura des *clerks* et des *girls* à la dernière mode de New-York. »

Dans vingt ans! Comment peut-on, lorsqu'on a compris l'activité américaine, lui assigner de si longs délais? Je passe à Tacoma après un intervalle quatre fois moindre, et « la vilaine bourgade » est une des plus élégantes cités que j'ai vues dans tout mon voyage. Le quartier des affaires n'y est pas plus laid que dans l'Est, et celui des résidences n'y déparerait aucune ville d'Europe. Nombre d'hôtels privés seraient à leur place autour des parcs de nos capitales, et la *High School*, terminée en 1906, est d'une telle beauté que ce collège populaire fait penser aux châteaux que nos rois se construisaient sur les bords de la Loire. Tacoma reçoit déjà le nom de cité des *homes*, comme Philadelphie, et elle vous a un air si achevé qu'on lui attribuerait presque l'ancienneté fabuleuse d'un demi-siècle.

J'ai tout le temps d'apprécier cet aspect vénérable des choses de Tacoma. Notre tramway, dans la ville d'en bas, est arrêté par une cavalcade de cirque, un de ces cirques à l'américaine tels que l'Europe les a pu connaître, avec des troupeaux de bêtes rares et des armées de figurants humains. La rue est encombrée de femmes et d'enfants qui regardent ou suivent le cortège; la circulation est interrompue, et, j'en suis étonné, personne ne s'irrite des retards; on se croirait chez nous, en province. Je monte à pied les jolies rues qui conduisent à l'avenue Yakima, toute bordée de villas qui dressent, au milieu des arbustes et des pelouses, les silhouettes savamment rustiques de leurs colonnes, de leurs auvents, de leurs clochetons en boiseries toutes fraîches. Et j'entre à l'église de Saint-Léon-le-Grand comme on y essaie de nouvelles orgues, arrivées le matin même.

Le curé, M. Hylebos, exerce aussi les fonctions d'unique vicaire général. Il est, avec M. Kauten, de Seattle, le prêtre le plus ancien du diocèse, et rien ne paraît étrange comme de lui entendre raconter, au sommet de cette grande et belle ville, ses souvenirs de l'époque où toute la région n'était peuplée que de rares sauvages.

« Je suis venu, me dit-il à peu près, comme missionnaire pour les Indiens. C'était en 1870. Tacoma n'existait pas. Nulle autre

route que la sente où passaient les Indiens. Les branches y pendaient si bas qu'il me fallait souvent mettre pied à terre. Une fois, mon cheval s'arrêta soudain en tremblant de tous ses membres : nous étions en face d'une lionne et de son lionceau. Il m'échappa un tel cri qu'elle en fut elle-même effrayée et qu'elle prit la fuite. Je me trouvai, au long de la baie, dans les 1500 indigènes qui pêchaient le saumon. Il y avait à 3 milles d'ici la mission des Indiens Puyallups. Les missionnaires avaient choisi cet emplacement comme étant le meilleur centre de communication; les indigènes y arrivaient aisément par le Puget-Sound en canot ou par le sentier de la montagne. On les rassemblait autour d'une croix plantée en 1840 par les premiers missionnaires. Ceux-ci furent des prêtres canadiens, le P. Demers et le P. Blanchet, qui devint le premier évêque d'Oregon-City. Quand il eut reçu ses bulles, il partit naïvement au Mexique, puis en France, pour recevoir la consécration épiscopale; mais il n'y put réussir, n'ayant aucun moyen d'établir son identité. Ses bulles, dites-vous? Il pouvait les avoir volées. Il vint au Canada, où on le connaissait, et fut sacré au mois de juillet 1845, après un an et demi de pérégrinations.

« Mais retournons à la mission. Il y avait messe, naturellement, puis une instruction qu'on faisait répéter. Ensuite venait un banquet, dans le *wigwam* du chef. Les hommes seulement y prenaient part; les femmes restaient assises par terre alentour avec leurs bébés accrochés sur le dos. Hommes et femmes portaient également les cheveux longs, longs et peu soignés. Les enfants ramassaient les insectes qui venaient à en tomber; ils les portaient à leurs mères et celles-ci les tuaient sous leurs dents, pour les rejeter ensuite : « C'est sale, ce que vous faites, leur disais-je les premières fois. — Ils ne sont pas sales, répondaient-elles, puisqu'ils vivent sur nous. — Pourquoi les mordez-vous? — Parce qu'ils nous mordent. » Il n'y a plus maintenant que 350 sauvages; tous les autres sont morts, soit de l'abus des boissons que leur vendent les blancs, soit aussi de la rougeole, qui est meurtrière chez eux, parce qu'ils vont au froid même dans le plus fort de la fièvre. »

Nous parcourûmes, après déjeuner, les boulevards qui dominent la ville; et, tandis que j'en admirais l'étendue et l'activité, tandis qu'à nos pieds s'agitaient, innombrables, les trains et les navires, tandis que montait vers nous en un bruit sourd le travail des docks, des scieries, des moulins, des fonderies, des fabriques, le vieux missionnaire me racontait de fabuleuses annales qui dataient de l'avant-veille : comment le *Northern Pacific*, après

avoir franchi en *ferry boat* l'estuaire de la rivière Columbia, avait atteint ici l'eau salée en 1875, et comment la population, aujourd'hui de plus de 100 000 âmes, se composait alors de 26 ouvriers occupés à construire un quai pour mettre en rapport les trains avec les bateaux. Il m'expliquait le nom de Tacoma, qui vient des syllabes indiennes *ta*, le signe du superlatif, *co*, gelé, *ma*, montagne et qui servait chez les indigènes à désigner la chaîne majestueuse des Cascades. Ces montagnes, qui fermaient de leurs pics neigeux notre horizon du Midi et de l'Orient, offrent au touriste des excursions comparables aux plus belles du Tyrol ou de la Suisse. Lacs, forêts, torrents, chutes d'eau ou glaciers, rien n'y manque de ce qui fait la splendeur des paysages alpestres, et la vue qui se déploie des sommets du Rainier, à une altitude de près de 4000 mètres, ne le cède qu'à bien peu d'autres panoramas dans le monde. On y admire à ses pieds les méandres bleus du Puget-Sound, les forêts vertes de l'Orégon et de Washington; la Colombie britannique fait saillir, au nord, les pics du mont Scott et du mont Baker; on domine à l'ouest la barrière des monts Olympiques et l'on aperçoit par quelques-unes de leurs failles l'Océan Pacifique à demi confondu dans l'azur du ciel.

*
* *

Avouons cependant que je ne fis pas personnellement cette grande ascension, mais que je me contentai de visiter les parcs, déjà fort beaux de Tacoma, et, ce qui offrait plus d'utilité que de pittoresque, la Chambre de commerce elle-même, où me furent indiquées, le plus gracieusement du monde, quelques-unes des précisions qui se retrouvent aux pages précédentes. Mais sans avoir escaladé de sommets, traversé de glaciers, ni subi de tourmentes de neige, je ne laissais pas, en rentrant le soir à Seattle, de soupirer après le repos, et j'étais bien loin de me douter que je donnerais, avant de m'endormir, la plus belle interview de tout mon voyage.

« Que pensez-vous, me demanda, au débotté, un reporter du plus grand journal de la ville, le *Post Intelligencer*, que pensez-vous du discours de M. Roosevelt? — Quel discours? — Celui qu'il a prononcé hier à Provincetown[1]. — Mais je ne l'ai pas lu. J'arrive de Tacoma. L'évêque m'attend pour dîner... — Le journal m'a chargé de demander votre opinion, et l'évêque vous dira l'importance du *Post Intelligencer*. — Je ne la mets pas en doute,

[1] Vieille ville du Massachussets, où aborda le *Mayflower* le 11 novembre 1620.

Monsieur; mais je ne connais pas du tout ce discours, et vous comprendrez... — Le journal désire cette interview. » Cette réponse fut donnée d'un ton tellement décidé que je vis bien que je n'échapperais pas : « Avez-vous le texte? demandai-je. — Je vais voir », dit tranquillement le reporter, comme s'il s'agissait d'un détail superflu; et il fouilla dans sa grande serviette. Le discours s'y trouvait; nous étions sauvés. Il me restait dix minutes; j'en passai cinq à étudier le sujet, une à me demander ce que j'en pensais, et quatre à le faire savoir à l'Amérique du Nord! Le lendemain, — mais je laisse les lecteurs dans la même ignorance que l'interviewé, et j'oublie de leur dire qu'il s'agissait des poursuites contre les trusts, — le lendemain, après m'avoir fait dire que je ne voulais pas me prononcer sur les questions de personnes, le reporter exposait sous mon nom, en deux cents lignes de belle tenue, l'idée générale sur laquelle je m'étais en effet replié et dont j'étais, au reste, parfaitement convaincu : à savoir que, dût le peuple des Etats-Unis souffrir matériellement de la recherche complète de la vérité et de l'exacte application des lois aux citoyens ou aux trusts même les plus puissants, ce dommage n'aurait qu'un temps et ne porterait en définitive que sur des points secondaires, tandis que ce serait un mal de bien autre conséquence que d'abaisser par des complaisances coupables l'idéal public, et de porter atteinte, peut-être pour toujours, à la conscience de la nation. La façon dont le reporter développa cette thèse me valut, je dois le dire, plus de félicitations que la plupart des pages que j'ai eu l'imprudence d'écrire de ma propre main. Il est bien vrai que, par compensation, on m'a fait commettre en d'autres journaux plus d'erreurs que je n'en eusse jamais trouvé seul. C'est le commun lot de tout voyageur aux Etats-Unis, et peut-être ailleurs. Une interview ne donne le droit de juger que le reporter.

*
* *

Comme j'avais jusqu'alors l'idée de me rendre à San Francisco en chemin de fer et de passer ainsi par Portland, j'exprimai au P. Kauten le désir de faire une excursion sur le Puget-Sound, ne fût-ce que pour pouvoir dire sans trop d'inexactitude que j'avais tâté de l'Océan Pacifique; on connaîtrait de même l'Atlantique en se risquant sur le bassin d'Arcachon. Le projet ne déplut point, et il fut convenu qu'on me mènerait à Bremerton, où se trouve le *Navy Yard*, c'est-à-dire les chantiers maritimes, des Etats-Unis sur le Pacifique. Nous nous embarquâmes gaiement par une belle

matinée, le P. Kauten, un vicaire de Spokane et moi; on verra une fois de plus que l'habit de clergyman est, en Amérique, tout le contraire d'un obstacle pour avoir ses entrées où que ce puisse être.

Des bateaux à peu près semblables à ceux qui font le tour du lac de Genève desservent régulièrement les rivages et les îles du Puget-Sound. Si l'atmosphère était très pure, je pourrais me croire au Léman; la chaîne des Olympiques remplacerait le Jura, et celle des Cascades, les Alpes; il n'y manquerait même pas, grâce au Rainier, les neiges éternelles du Mont-Blanc. Le spectacle qu'on me décrit doit être splendide par les journées claires; celui que j'aperçois me charme infiniment. J'aime la douceur de cette brume bleuâtre qui flotte dans le ciel vague, et qui estompe d'un crayon léger le contour des collines prochaines, confondant presque en une même teinte les grands arbres des forêts et l'eau profonde du Pacifique. De tout près cependant, les couleurs se discernent, et dans la mer elle-même les sapins reflètent, çà et là, au long du rivage, un segment de verdure plus sombre. Le spectacle ne cesse de varier. Sur les côtes, tantôt planes et tantôt abruptes, des landes succèdent quelquefois à de grasses prairies, et le plus souvent à des forêts; des fermes ou d'élégantes villas émergent de la solitude; nous passons devant Luna Park, tout entier destiné aux distractions de Seattle, comme Coney Island à celles de New-York. Et l'impression de diversité s'augmente des détours imprévus du fjord, des caprices qui le courbent soudain comme s'il voulait revenir sur ses pas, et qui tantôt le rétrécissent à l'égal d'un modeste fleuve, tantôt l'étalent en baies qui semblent appeler des escadres; c'est une sorte de compromis entre les sublimes découpures du Hardanger, en Norvège, et les gracieux dédales où se joue la Baltique en avant de Stockholm.

Les chantiers maritimes de Bremerton se trouvent tout au bout d'une des plus longues enfonçures du Puget-Sound, et il ne paraît vraiment pas qu'ils aient rien à craindre d'une surprise ennemie, non plus, du reste, que les autres parties du fjord, protégées qu'elles sont et par la disposition naturelle des lieux et par des forts qui commandent les passages importants. Le P. Allain, curé de Bremerton, qui vient au débarcadère, nous a préparé dans son rectory un somptueux accueil; Canadien français de l'Acadie, et assez cultivé pour avoir lu même un peu de ce que j'ai écrit, il nous reçoit avec tout son cœur, et après nous avoir gardés le plus longtemps possible, il nous reconduira jusqu'à Seattle. Son affabilité est appréciée de quiconque l'approche; et lorsqu'après le déjeuner il nous conduit aux chantiers, toutes les portes nous

sont ouvertes, toutes les mains nous sont tendues. Le contre-amiral Burwell nous reçoit dans ses bureaux, et l'amiral Swinburne sur sur son navire, comme s'ils n'avaient, l'un ni l'autre, rien de mieux à faire. Et pourtant Dieu sait si l'on travaille dur. La question japonaise est loin d'être réglée, et le gouvernement qui a décidé l'envoi, encore douteux pour les profanes, de toutes ses flottes dans le Pacifique, se prépare aux éventualités qui pourraient surgir si le mikado ne voulait pas comprendre les motifs désintéressés de cette petite promenade. Nous visitons deux croiseurs et un torpilleur en réparation. D'une incompétence qui pourrait me recommander comme chef de cabinet à M. Pelletan, si on le rappelle jamais à détruire notre marine quand elle sera remise sur pieds, il n'y a pas à craindre que je trahisse ici aucun secret de la défense américaine. Tout au plus pourrais-je, si Bremerton était Toulon, compromettre l'avenir d'un des deux amiraux, — Swinburne, pour consommer ma délation, — en révélant qu'il garde dans sa cabine, tout à fait en vue, le propre portrait de Pie X. Il est vrai que c'est un souvenir d'un peintre de ses amis; mais certaines fautes n'admettent pas d'excuse.

On ne fait pas, du reste, au cléricalisme sa part. La même marine, qui admet sans se troubler le portrait du Pape sur un vaisseau amiral, se préoccupe des besoins religieux de ses équipages. Elle entretient vingt-quatre aumôniers de la flotte, et l'on parle d'en accroître le nombre. Cinq actuellement sont catholiques; cinq épiscopaliens, et les autres appartiennent aux diverses confessions. Il faut que toutes les consciences reçoivent satisfaction, et chacun s'y prête de son mieux. Ici, par exemple, l'aumônier, le Révérend Arthur W. Stone, appartient à l'église épiscopalienne; or, non seulement il envoie les matelots catholiques à notre ami le curé de Bremerton, mais il invite celui-ci à venir les visiter sur le navire amiral, à les y confesser, bien plus encore, à y célébrer la messe pour leur faciliter la sainte communion. Le plus aimable des hommes que ce chapelain, au reste; nous l'emmènerons au presbytère de Bremerton partager notre dîner après qu'il nous aura conduits dans tous les chantiers, montré tout ce qui offre de l'intérêt, présenté à tous les officiers que nous rencontrons. Je n'oublierai pas le commandant qui nous reçut, avec sa famille en visite ce jour-là, et chez qui un joli petit ours noir me fit la surprise de mettre ses pattes sur mes genoux en me mordillant les doigts par façon de tendresse.

Les matelots des Etats-Unis, bien que j'aie lu le contraire, ont l'air de gens heureux. On sait, d'ailleurs, que ce sont tous des volontaires. Que si l'indépendance naturelle aux Américains peut,

de temps à autre, faire regretter à quelques-uns les engagements pris, ils se montrent dans l'ensemble fort satisfaits de leur sort. Et il paraîtra qu'ils peuvent l'être, si l'on veut bien réfléchir à leur condition. Dès leur entrée comme apprentis matelots, ils reçoivent un équipement de 45 dollars, une ration de 30 sous par jour et une paie mensuelle de 16 dollars. Au bout de six mois à un an, ils débutent comme simples matelots à 19 dollars par mois; presque toujours, l'année d'après, la paie s'élève à 24 dollars avec des gratifications de 1, 2 ou 3 dollars, suivant leurs capacités. Souvent avant la fin de son premier engagement, qui est de quatre années, le matelot passe sous-officier de troisième classe avec 30 dollars, ou même de seconde classe avec 35. S'il rengage, ses émoluments augmentent et peuvent atteindre, au bout d'un an, comme sous-officier de première classe, la jolie somme de 70 dollars par mois. Avec de l'intelligence et de la conduite, rien ne l'empêche de passer, au bout de sept ans de service, sous-officier breveté avec une solde annuelle qui commence à 1200 dollars et qui augmente tous les cinq ans jusqu'à concurrence de 1800 dollars, c'est-à-dire 9000 francs. Encore n'est-ce pas là tout à fait son bâton d'amiral, puisque chaque année 9 sous-officiers brevetés reçoivent le grade d'enseignes de vaisseau. Ajoutons que tous les matelots peuvent laisser telles parties de leur paie qu'il leur convient à la caisse du navire, et que le gouvernement leur donnera là-dessus un intérêt de 4 pour 100. Leur avenir, de plus, est assuré. Après un congé de dix ans, ils trouveront aisément, s'ils le veulent, une position dans les arsenaux, les chantiers, ou comme instructeurs; ils recevront même une pension, s'ils sont déclarés physiquement impropres au service et recommandés par leurs officiers. Après vingt ans, ils ont le droit d'opter entre une retraite définitive dans le *Naval Home* de Philadelphie ou une pension égale à la moitié de leur dernière solde; cette pension en égalera les trois quarts s'ils ont servi durant trente années. Et voilà pourquoi, jusqu'ici du moins, les Etats-Unis ont pu se passer de conscription pour recruter leurs équipages, bien que leur marine de guerre soit aujourd'hui la plus forte du monde après la marine anglaise, distançant quelque peu l'allemande et beaucoup la française.

Sur le steamer qui nous ramena le soir, nous parlions de cette puissance navale et des chances qu'elle aurait, à supposer qu'on pût réunir les flottes des deux Océans, de vaincre les escadres japonaises. La question se présentait alors toute passionnante d'actualité. La voici, heureusement, écartée par la convention que

viennent de signer les gouvernements de Tokio et de Washington pour garantir l'intégrité chinoise et pour se promettre de ne rien entreprendre contre leurs possessions respectives de l'océan Pacifique. Puisse le profond conflit des intérêts économiques et des différences raciales ne pas faire renaître trop tôt l'inquiétant problème!

La pensée des dangers qu'il recèle projetait une mélancolie sur la fin de cette belle journée. Ou peut-être c'était le paysage qui nous rendait rêveurs. Je n'en avais jamais vu de tels. Le ciel serein, et sans nuages ni brouillards, se troublait cependant de vapeurs étranges; j'appris qu'elles provenaient des forêts incommensurables où s'allument chaque été ces incendies irrésistibles qui vont devant eux des semaines entières, et qui dévorent parfois complètement les petites villes situées sur leur route. Le disque du soleil, perçant avec peine la gaze enfumée, se couchait tout sanglant sur les monts Olympiques, dans la direction de l'inquiétante et lointaine Asie. Alors je sentis le prestige du grand Océan et de ses secrets s'emparer de moi si profondément, que mes projets de voyage par la voie de terre s'évanouirent d'eux-mêmes et que je résolus de m'abandonner pour quelques jours à la suggestion des flots mystérieux.

*
* *

Le surlendemain, 24 août, au lieu de partir pour San Francisco par le chemin de fer, ce qui m'aurait permis de m'arrêter à Portland, et de traverser ensuite les montagnes boisées de l'Orégon, puis l'alternance de sierras neigeuses et de plaines opulentes qui rend si pittoresque le nord de la Californie, je prenais place sur un joli petit paquebot de 2036 tonnes, le *Spokane*, appartenant à la *Pacific Coast Steamship Company*, qui dessert toute la côte entre le Mexique et le détroit de Behring. Je n'avais à faire de ce trajet que 804 milles, dont 54 avant d'atteindre Victoria, capitale de la Colombie britannique dans l'île de Vancouver. Nous devions avoir deux heures d'arrêt dans cette ville au milieu de l'après-midi, et je me réjouissais de jeter un coup d'œil sur sa plage, sur ses parcs, sur ses résidences, sur son Parlement, autant de merveilles d'élégance, m'avait-on assuré, et qui renouvellent en cette lointaine colonie anglaise les « achèvements » de la mère-patrie. C'était compter sans les retards, les inévitables retards. Je ne murmure pas; je constate seulement que nous partîmes à 11 heures du matin au lieu de 9, et que nous mouillâmes à Victoria vers 9 au lieu de 3 heures du soir. L'escale fut assez courte pour que nous eussions juste le

temps de répondre à l'invite : *cars to city*, de prendre, en effet, le tramway pour la ville, d'acheter quelques cartes postales et de revenir le plus vite possible, avec la terreur de manquer le bateau et de rester là, les mains dans les poches, loin de nos valises réembarquées. Un peu de lenteur encore dans la traversée, et nous serons à San Francisco le mercredi au lieu du mardi. Comme j'y dois parler le jeudi seulement, il n'y aura point de mal. Mais il est prudent, comme on le voit, de s'accorder un peu de marge dans les petits itinéraires d'Amérique, et autant vaut-il, quand on va en Californie, ne pas télégraphier de Paris, ni même de New-York, le moment exact de son déjeuner.

Les deux heures que j'eus à attendre, dans le port de Seattle, le départ du *Spokane*, ne furent, du reste, pas de trop pour jouir une dernière fois de la société du bon P. Kauten, et peu s'en fallut que, profitant du délai, il ne me fît signer l'engagement de revenir pour l'Exposition de 1909, « l'Alaska-Yukon-Pacific Exposition », où chacun pourra se rendre compte des progrès accomplis dans cette partie neuve du monde[1]. En même temps, comme pour compléter et rendre plus durable mon impression de l'activité de Seattle, je voyais tout autour de nous les marchandises s'entasser jusque sur le pont des navires qui encombraient le port, sans que l'on réussît à embarquer plus de la moitié de celles qui attendaient. C'était, il est vrai, le moment des départs pour le nord, et il fallait se hâter à cause de la saison avancée déjà. Les expéditeurs de farine, de laitage, de volailles, de pommes de terre, d'oignons, de conserves, d'approvisionnements de toute sorte, se disputaient les ouvriers à gros renforts de salaires; nuit et jour, on poussait le chargement, et c'était à qui passerait des premiers. Telles étaient les demandes de l'Alaska et du Yukon en vue des besoins de l'hiver, telles étaient les offres des producteurs du Washington, que les unes comme les autres dépassaient très sensiblement la capacité des navires disponibles. Cependant on ne trouvait plus

[1] L'Exposition durera du 1er juin au 15 octobre 1909. Ce sont les habitants de l'Alaska qui en ont pris l'initiative. L'Etat de Washington, si intéressé à la prospérité de cet immense District, a adopté très volontiers le projet et y a destiné un crédit d'1 million de dollars, dont 600 000 pour des constructions qui serviront ensuite à son université. La municipalité de Seattle a donné 750 000 dollars, et, détail des plus caractéristiques, les souscriptions *privées* de ses citoyens ont atteint, le jour même où fut lancé le projet, la somme de 650 000 dollars, près de 3 millions et demi de francs. Les constructions et emplacements qui seront consacrés à l'Exposition dans les faubourgs de Seattle coûteront à eux seuls 10 millions de dollars. Sont déjà inscrits pour y prendre part vingt-cinq Etats de l'Union, le Canada, les îles Hawaï et, croyons-nous, le Japon.

d'œufs frais, à n'importe quel prix, et l'Est en envoyait qui étaient gardés du printemps dernier. Rien ne saurait peut-être mieux que ce modeste détail expliquer la prospérité des contrées que nous venons de décrire, et où le colon trouve, au gré de ses désirs, en même temps que des terres fertiles et inexploitées, des débouchés sans cesse grandissants et faciles d'accès.

*
* *

Tout le premier jour de notre voyage sur le Puget-Sound et dans le détroit Juan de Fuca, jusqu'au cap Flattery où l'on prend le large, les replis de l'Océan se déroulèrent, comme un estuaire de grand fleuve, entre des rives rapprochées ou à l'entour d'îles verdoyantes, et cette navigation tranquille aurait pu se continuer, si c'eût été notre plan, une journée encore pour atteindre l'extrémité de la Colombie et le commencement de l'Alaska. Elle aurait même pu reprendre à nouveau, tout aussi aisée, le long des côtes sinueuses de ce territoire.

Mais que nous ne voguions plus sur des fjords tranquilles, je ne m'en aperçois que trop, le lendemain matin, lorsqu'il est question de quitter ma couchette. Je puis dire, sans me vanter, que j'ai passé là vingt-quatre heures dans le dédain le plus transcendant des choses où se complaisent les hommes, et tout particulièrement de leurs nourritures. Le capitaine, que je présenterai lorsque je serai en meilleure posture et que cependant l'on appréciera déjà à cette attention, le capitaine m'apporta deux pommes, et, que ce fût suggestion ou propriété réelle de ce fruit, le plus ancien du monde, je m'en alimentai sans dommage. Mais en dehors de cet événement heureux, la longue, la longue, et c'est bien le cas de le dire, la fastidieuse journée! Je n'ai connu de ma vie un semblable dimanche. L'irrespectueux Mark Twain, dans son *Journal d'Adam*, montre que du temps de notre premier père, déjà, ce jour était plutôt difficile à passer; il fait même prendre un lundi soir cette jolie note : « Découvert aujourd'hui pourquoi Dieu créa la semaine : nous reposer du dimanche. » Ce souvenir fut ma seule gaieté. Tout le reste du temps s'écoula en mélancolie grande, et ma pauvre âme, demi-inconsciente, fut abandonnée aux images les plus saugrenues. J'en voulais à cet énorme Océan de son nom de « Pacifique »; je lui reprochais son hypocrisie, de garder une surface tranquille, tandis qu'au dedans il se livrait aux pires agitations et nous roulait de droite à gauche, de gauche à droite, presque jusqu'à retourner le navire comme poulet à la broche, un poulet dont les passagers eussent été les

petits lardons. Cette comparaison baroque ne s'imposa pas trop longtemps à mon cerveau bouleversé, mais constamment y reparaissait l'idée plus simple, et d'ailleurs soutenable, que notre bateau, décidément, était trop petit pour une si grande mer. Ainsi fut expié le désir qui m'avait poussé, peut-être bien, au fond, pour étonner le lecteur, à intituler un de mes chapitres : « Sur l'Océan Pacifique. »

Le troisième jour fut meilleur; et je ne me rappelle pas sans charme la matinée de convalescence que je passai sur une chaise longue au sommet du navire, à regarder avec une inquiétude décroissante les flots paisibles et monotones où seules, de loin en loin, quelques baleines mettaient de la variété, en agitant leur dos lisse et en s'appliquant, chaque fois qu'elles fermaient la bouche, à souffler, par les évents percés au-dessus de leur tête colossale, deux longs jets d'eau dans l'espace tout vide.

L'après-midi et le lendemain s'offrit mainte occasion de rencontres agréables et variées. Je parle de rencontres à bord, car l'Océan s'abstint de nous en offrir d'autres; il se montra aussi solitaire que lorsqu'il portait sur les vieux atlas le beau nom de « mer silencieuse », et que l'intrépide Magellan, après avoir contourné le premier l'Amérique du Sud, en sillonnait, sans rien découvrir, les effrayants espaces pendant quatre-vingt-dix-neuf jours.

Je me rappelle, parmi mes rencontres, celle d'un marchand de Seattle qui était allé fort souvent aux Havaï, au Japon, en Chine. Mais l'objet de nos entretiens, qui roulèrent sur les relations de ces pays avec l'Amérique, mérite qu'on le traite à part, comme nous le ferons, et en un chapitre spécial. J'aime mieux mentionner ici deux petits Japonais, deux frères, de seize et quatorze ans, que leur taille faisait aisément paraître de quatre ans plus jeunes. Ils se trouvaient en Amérique depuis quinze jours, et ils se rendaient à Los Angeles pour y étudier dans un collège. Ce n'est là, du reste, rien d'exceptionnel; on peut voir une dizaine de leurs compatriotes à Harvard et autant à Chicago, qui y sont venus pour suivre les cours universitaires de leur quinzième à leur vingt-deuxième année. Le plus âgé de nos écoliers savait déjà quelques mots d'anglais, et il en faisait volontiers usage. Je l'entends encore, aussitôt que je lui eus fait connaître ma nationalité, me dire très lentement : *France and Japan*, et, après avoir cherché dans son dictionnaire, *are friends* : « France et Japon sont amis. » Le cadet ne pouvait s'exprimer, ou plutôt se taire, qu'en japonais. Il ne trouva même pas un mot ni un cri pour exprimer son chagrin lorsqu'un léger coup de vent emporta sa casquette dans

l'eau; mais ses yeux la suivirent avec un sourire si triste qu'une jeune Américaine, mêlée à notre groupe, enleva aussitôt la sienne et, d'un geste aussi ferme que gracieux, la lui planta sur la tête. Il accepta le présent sans façon, d'un air satisfait sans doute, mais étonné bien plus encore. Tout le monde se montrait, au reste, plein d'attention pour les courageux enfants. Ils disparurent trop vite, confinés peut-être en leur cabine par le mal de mer.

La jeune fille qui avait si gentiment donné sa casquette au petit Jap, appartenait à un groupe de *Stanford*, l'université fondée par le sénateur de ce nom aux environs de San Francisco, en mémoire de son fils, et dotée par lui et sa femme de la somme prodigieuse de 150 millions de francs. Ils étaient à bord 12 étudiants et 4 étudiantes, qui se hâtaient pour la rentrée, ceux qui arrivent en retard n'étant plus admis. J'eus grand plaisir à causer avec eux, et, pourquoi ne le dirais-je pas? à me mêler à leurs jeux, voire même à leur en enseigner de France qui eurent leur petit succès. Pour la peine, ils me chantèrent en chœur leur hymne universitaire, et ce fut le point de départ d'un concert improvisé, chacun y allant de son morceau. Notre cercle s'agrandit, et le capitaine lui-même, qui s'en était approché, nous donna la complainte drôlatique d'un navire égaré dans les glaces du Pôle. La chanson fictive prenait dans sa bouche un air amusant de réalité, car nous savions qu'il avait maintes fois conduit des bateaux jusqu'à Nome, à l'entrée du détroit de Behring, et il n'était pas impossible de se le figurer entraîné, lui aussi, par les banquises de l'Océan Arctique. Sa compagnie a organisé des services réguliers pour les différents ports d'Alaska, et chaque été cette Norvège d'Amérique reçoit des quantités de visiteurs, attirés, ainsi qu'il arrive dans l'autre Norvège, par la merveille des fjords capricieux, des montagnes encerclées de nuages multicolores, des glaciers qui baignent dans la mer, des grandes forêts de sapins, et du soleil nocturne.

Il faut bien, à ce propos, nous mettre dans l'esprit que, tout en continuant, heureusement pour nous, à demander au vieux monde les impressions d'histoire et d'art qui lui appartiennent en propre, les Américains trouveront désormais chez eux les magnifiques paysages qui contribuaient à les attirer chez nous. Ils ont maintenant leurs Alpes dans les Montagnes Rocheuses; ils ont leur Côte d'azur dans le sud de la Californie; ils ont dans l'Arizona un désert entouré de prodiges qui vaut bien le nord de l'Afrique; ils ont dans l'Alaska une Scandinavie de même beauté que la nôtre et sur laquelle flotte leur pavillon. Ils peuvent, sans sortir de chez eux, se promener des régions polaires à celles des

tropiques, choisir entre le pays des fleurs sans cesse renouvelées et celui des glaces qui ne fondent jamais. Les compagnies de voyage qui font « boomer » tout ce pittoresque ont de quoi justifier leur appel énergique : *Europe if you like, but America first*, « l'Europe si vous voulez, mais l'Amérique d'abord. »

*
* *

Parlons un peu de l'Alaska, la plus nouvellement connue de ces intéressantes contrées. Notre Océan par lui-même n'offrant pas grand'chose à décrire qui ne soit connu, il faut bien se rattraper sur les environs. Les prétextes, d'ailleurs, ne nous manqueront point, et l'Alaska ne fera pas ici l'effet d'un hors-d'œuvre. Mon compagnon de cabine est un aimable artiste, qui vient d'y passer l'été et qui en rapporte de fort jolies toiles, rappelant celles de Norman par leurs couleurs de rêve et cependant réelles. J'ai, de plus, la grande chance de rencontrer sur notre *Spokane*, une écrivain de talent, Mme Lily Mary Norton, qui en arrive, elle aussi, et de qui j'obtiens, non seulement toutes les explications orales que je peux souhaiter, mais des photographies, des brochures, et même une Revue, le *Boston-Alaskan*, fondée l'an dernier par elle, en vue de faire connaître aux habitants de l'Est les « opportunités » qui s'ouvrent là-bas à l'initiative des Américains [1].

L'Alaska, qui ne vient guère que d'entrer en exploitation et qui, à ce titre aussi, trouve sa place dans ces études sur l'Amérique de demain, appartient cependant aux Etats-Unis depuis une trentaine d'années. Il fut acheté aux Russes en 1867 pour 7 200 000 dollars. Une pareille somme équivalait peut-être à ce qu'en savaient tirer les premiers possesseurs ; elle est sans proportion avec les bénéfices qu'y ont faits les Américains. Il leur avait déjà donné en 1903, rien qu'en fourrures et en saumons, 102 millions de dollars. On voit que, même sans tenir compte des mines d'or, qu'on ne pouvait prévoir si riches, mais qui ont produit en dix ans, de 1895 à 1905, le joli total de 80 650 000 dollars, l'oncle Sam a plutôt fait, en acquérant pour ses neveux, à de telles conditions, ce territoire égal au cinquième de son vieux domaine, une bonne petite opération. Il est déjà, en trente années, rentré trente fois dans ses débours ; ni plus ni moins, c'est du cent pour cent. Ainsi l'on fait de bonnes maisons ! Les statistiques

[1] Le *Boston-Alaskan* a paru à Boston, d'août 1906 à octobre 1907. Il a dû suspendre sa publication au moment de la crise financière. Tous les amis de l'expansion américaine souhaiteront qu'il renaisse, et quelqu'un d'entre eux, nous l'espérons bien, fera le nécessaire pour cela.

actuelles ne sont pas toutes au courant; elles démontrent pourtant que, si le commerce des fourrures diminue, parce que la main-d'œuvre va surtout aux mines d'or, et que l'arrivée des colons refoule le gibier dans la partie la moins accessible des montagnes ou des forêts, au contraire les autres profits montent dans les plus belles proportions : l'or recueilli en 1905 atteignait 14 millions et demi de dollars, et la pêche du saumon en donne chaque année une dizaine de millions, sans compter que bientôt on exploitera la morue, très abondante sur les côtes.

Ces résultats paraîtront plus frappants encore, si on les rapproche du chiffre modeste de la population. Le recensement décennal de 1900 ne compte en Alaska que 63 592 habitants, dont à peu près la moitié d'indigènes et la moitié d'immigrants; ces derniers ont dû s'accroître, depuis lors, d'une quinzaine de mille (l'augmentation de 1905 était de 3500). Ce sont, on peut le dire, de fameux pionniers. Sans doute l'Etat les aide, et c'est à lui qu'est dû le rapide développement des télégraphes, des postes, des sentiers, des routes, de tous les moyens de communication; mais surtout ils s'aident eux-mêmes, et, quand on pense à ce qu'était l'Alaska sous la domination russe, — une bordure de rivages presque inexplorés sur un désert dénué de toutes ressources, — on ne peut se retenir d'admirer l'initiative des compagnies et des individus qui ont créé déjà tant de jolies petites villes, aménagé tant de ports abordables, organisé des pêches si fructueuses, développé l'art des forêts et créé celui des mines, attiré des foules de touristes, construit des centaines de lieues de chemin de fer et lancé sur des rivières comme le Yukon et le Tanana, gelées les trois quarts de l'année, jusqu'à une flottille de trente-deux steamers.

Il ne faut pas voir dans l'Alaska les seuls chercheurs d'or, encore bien qu'on puisse admirer leur héroïsme contre un froid terrible et l'esprit d'organisation qui a remplacé le désordre violent des premiers jours. La grande majorité de la colonie se compose de pêcheurs, de marchands, de forestiers, de chasseurs de fourrure, et, il ne faut pas l'oublier, de cultivateurs. On a récompensé, à l'exposition de Saint-Louis, en 1884, des graines et des herbages produits dans l'Alaska; l'hiver de 1907, on mangeait, aux restaurants de Rampart, qui est situé 1 degré au-dessous du cercle arctique, des pommes de terre de la localité; on s'applique, cette année, à améliorer le pâturage, et, l'année prochaine, on fera porter l'effort sur la culture des légumes; on a introduit, il y a deux ans, du bétail écossais, qui a réussi et qu'on a pu laisser six mois en plein air, après l'avoir nourri six mois à

l'étable avec des foins de la contrée. Certaines de ces expériences sont dues à l'initiative du gouvernement; mais les colons ne se laissent pas devancer, et l'on en cite qui ont tiré de jolis bénéfices de la basse-cour, du maraîchage, des arbres fruitiers, de la vente du lait et du beurre. Or il est clair que l'agriculture d'Alaska n'est qu'à ses tout premiers débuts. Des calculs plutôt réservés y reconnaissent 100 000 milles carrés de terre cultivable, et cultivable dans les mêmes conditions que la Finlande. Les deux régions sont sous la même latitude et toutes deux soumises aux influences d'un courant d'eau chaude; on cite des îles, comme celle de Middleton, où quelques hivers se passent tout entiers sans neige, et l'on peut dire, en général, que le froid est très modéré sur les côtes; vif, mais supportable, à une bonne distance dans l'intérieur des terres. En admettant, du reste, que l'Alaska soit beaucoup moins favorisé que la Finlande, laquelle nourrit sans peine ses trois millions d'habitants, il ne faut pas oublier, d'autre part, qu'il offre une étendue quatre fois plus considérable; que ses rivages, assez vastes pour faire largement, si on les déployait, le tour du monde à l'équateur, abondent en poissons précieux, et que sa richesse en mines de toutes sortes, non pas seulement en or, lui assurerait, à elle seule, un brillant avenir. La richesse et le travail y progressent de telle sorte que de juin 1905 à juin 1906, dans les échanges avec les Etats-Unis, l'importation s'est augmentée de 28 pour 100, tandis que l'exportation d'or et d'argent montait de 39,3 pour 100.

Ces réflexions et ces renseignements n'ont point pour but d'envoyer jusqu'en Alaska les jeunes Français anxieux de s'établir sur une terre nouvelle. Nous convenons que c'est un peu loin et qu'ils y seraient dépaysés. Mais n'y aurait-il pas lieu, pour ces mêmes motifs, de le recommander aux voyageurs en quête d'impressions rares et de paysages qui ne traînent pas dans tous les albums? Rien de plus facile que cette belle excursion sur les bateaux confortables de la *Pacific Coast*, et notre joli *Spokane* a fait plusieurs fois cette année le trajet de Seattle à Sitka. Le prix en est abordable, 100 dollars pour l'aller et retour; et diverses combinaisons permettent de partir de San Francisco ou de Los Angeles, avec trajet facultatif par mer ou par chemin de fer jusqu'à Seattle. La route, presque à partir de Victoria, est un enchantement, et le charme s'en accroît à mesure qu'on monte vers le Nord. Rien à craindre des flots, puisqu'on navigue sans cesse en des fjords ou en des détroits que les agitations du large ne sauraient émouvoir. Température constamment exquise, protégée contre le chaud par la mer, contre le froid par un beau soleil

qui, même disparu de l'horizon pour des heures très courtes, y laisse assez de reflets pour marier le soir à l'aube. Paysage idéal et que sans cesse fait varier la mobile coloration des diverses heures du jour ou de la nuit. Comment pourrait-il, du reste, jamais paraître monotone, allant des eaux profondes aux cimes les plus hautes, et, depuis la mer jusqu'aux pics neigeux, multipliant les forêts vertes, les montagnes grises, violettes ou bleues, les rochers fantastiques en clochetons de cathédrales ou en tourelles de châteaux forts, les écharpes de nuages, les cascades si élevées qu'elles se perdent en poussière d'écume, les bons géants de glaciers qui se laissent approcher du navire lui-même ou qui détachent vers lui des flottilles de petits icebergs? Et parmi tout ce rêve, la vie : partout, dans l'eau limpide, des poissons qui se jouent; dans les arbres du rivage, des oiseaux qui chantent; et quelquefois, volant d'un pic à l'autre par-dessus le profond chenal, un aigle aux ailes majestueuses en qui les Américains saluent le symbole de leur souveraineté. La nuit, cependant, tient toutes choses endormies, malgré l'éclat persistant du jour; et l'on découvre qu'elle est faite de silence bien plus que de ténèbres.

Non moins frappante ni moins variée, l'image que l'humanité a tracée d'elle-même en cette étonnante région. Le primitif y côtoie les derniers progrès, et les anciens âges y rejoignent l'avenir; un Totem Pole avoisine des lampes électriques, et la télégraphie sans fil établit ses antennes près du wigwam d'un chef indien. En des ports comme Treadwell ou Skagway, on admire l'activité des Américains qui chargent le minerai précieux sur les cargo-boats; en une ville comme Sitka, fondée par les Russes il y a plus d'un siècle, on jouit du pittoresque des édifices et l'on visite avec recueillement l'église orthodoxe où se vénère une madone de saint Luc. On ne sait plus si l'on est chez les Byzantins, les Yankees ou les Esquimaux. Les siècles perdent leur perspective et, dans l'histoire comme dans cette nature boréale, il semble que toute distinction s'efface entre l'aurore et le crépuscule.

*
* *

Les lecteurs trouveront peut-être que je parle beaucoup de l'Alaska, pour un homme qui n'y est pas allé. Mais, sans compter que la visite de la Norvège et la Suède me prédisposait à le comprendre, il m'a été si bien décrit par Mme Norton, dans ses entretiens et dans sa Revue, si bien montré dans les aquarelles de mon compagnon l'artiste, si bien raconté enfin par le capitaine qui y retourne plusieurs fois chaque été! Laissez-moi vous le présenter :

« Mon ami, le capitaine N.-E. Cousins »; car nous sommes devenus tout à fait amis. La mer est calme, le temps est clair, l'Océan Pacifique est une route des moins encombrées; le *Spokane* donne peu de soucis à son conducteur. Je ne le vois pas seulement à table, où il a eu l'amabilité de me placer, comme prêtre, à sa droite; mais je le rencontre souvent sur le pont, et souvent aussi nous causons dans sa cabine, où il veut que je me sente chez moi; c'est là même que je prends une partie de ces notes, lorsqu'il me quitte pour la surveillance. Je lui ai dit que je le portrairais; bien qu'il n'ait pas eu l'air d'y croire, je ne le prends donc pas en traître. Il est le type idéal de la douceur dans la force. Aimable comme un enfant, il se promène partout avec un bon sourire sur sa face rasée, et il trouve pour chacun une parole gracieuse. Haut, large, énorme, un vrai géant, il plaisante volontiers de sa taille; rencontrant une dame de même style que lui, assez jeune, du reste, et assez jolie pour tout prendre en bonne part : « Mieux vaudra, lui dit-il, ne pas nous tenir tous les deux du même côté du navire, à cause de l'équilibre. » Chaque fois qu'en m'abordant il me pose la main sur l'épaule, j'éprouve une peur d'être écrasé. J'ai déjà dit que, passant un matin près du groupe où je m'amusais avec les étudiants, il nous a, sans façon, chanté une complainte. Il s'en faut, d'ailleurs, que cette bonhomie nuise à son prestige. A l'attitude des matelots devant lui, on sent que l'équipage est tout dans sa main. Ses hommes savent quelle confiance ils peuvent mettre en lui. Car ce grand enfant doux est en même temps un hardi capitaine et, au besoin, un héros. L'occasion a un jour réclamé de lui des qualités de premier ordre; il les a déployées aux applaudissements de tous les marins des Etats-Unis et de l'opinion publique enthousiasmée. L'affaire mérite d'être racontée. Il ne s'agit de rien moins que d'un incendie en mer, le plus effrayant peut-être de tous les sinistres, car il ne laisse d'alternative qu'entre le feu et les vagues, deux fléaux également dédaigneux des petites forces humaines.

Le steamer *Queen* (la Reine), parti de San Francisco pour Seattle, le 25 février 1904, se trouvait le 28, à quatre heures et demie du matin, en face de la côte d'Orégon, à trente milles à peu près de l'embouchure du fleuve Columbia, lorsque l'officier de quart signala au capitaine, qui était notre ami Cousins : « Le feu au navire! » En moins d'une demi-minute, le capitaine avait quitté sa cabine, sonné la cloche d'alarme et commandé : « Tout le monde sur le pont! » Le feu avait pris, sans qu'on ait pu savoir comment, dans une cabine proche du salon. La vigie du salon et celle du pont avaient cependant signalé, à quatre heures, que tout

allait bien, et à quatre heures cinq un officier avait encore passé là sans apercevoir ni feu ni fumée.

La mer était grosse, et le vent soufflait avec violence du nord-ouest. Il activa si bien les flammes qu'au bout de quelques instants elles s'échappaient par les écoutilles vitrées du salon et dressaient à une hauteur de 30 pieds leurs lueurs terrifiantes dans la nuit. Le capitaine donna ses ordres avec un tel calme que son sang-froid s'imposa à tous. Malgré l'envahissement de la fumée dans les soutes, l'équipage manœuvra les pompes avec la même régularité que s'il se fût agi d'un simple exercice. Mais il parut bientôt que l'on se perdait en vains efforts et que le navire n'offrait guère de chances d'être sauvé : tout l'arrière n'était plus qu'un vaste brasier. Le capitaine alors fait distribuer les ceintures de sauvetage aux 140 passagers, et détacher quatre des huit chaloupes; trois matelots prennent place dans chacune et les conduisent du côté opposé au vent. On y descend les enfants et les femmes, qui sont une soixantaine. La quatrième chaloupe se heurte à la poupe et se brise; mais ses passagers, secourus à temps par les trois autres barques, sont tous retirés de l'eau, à l'exception de deux; à part ceux-là, toutes les autres victimes, au nombre de douze, feront partie de l'équipage, tant il aura montré d'abnégation. Les mêmes sentiments, du reste, animent les passagers eux-mêmes. « Parmi ces 140 personnes de toute condition et de tout âge, hommes, femmes, enfants, pas un seul, me disait le capitaine, n'essaya de se sauver aux dépens des autres, ni ne se laissa aller à la peur, à l'affolement ou à l'égoïsme. » On vit les hommes porter leurs femmes et leurs enfants à la barque de sauvetage, leur faire de suprêmes recommandations et revenir tranquillement prendre part à la lutte contre l'incendie.

Tant de courage et de sang-froid devait avoir sa récompense. Le vent ayant baissé, l'on réussit, après quatre heures d'efforts surhumains, à se rendre maîtres du fléau; et à 8 h. 1/2 la sirène appelait les chaloupes à rejoindre le navire éteint. A 10 h. 1/2, tous les passagers, sauf les deux que nous avons dit, se retrouvaient à bord, et la *Queen*, ayant presque l'air d'une épave, continuait à grand peine, mais sans autre accident, sa route vers Port Townsend, où elle aborda le soir. Le capitaine, qui avait tenu bon jusque-là, n'eut plus que la force d'expliquer en deux mots l'événement; il tomba épuisé, mais sa volonté puissante avait maintenu deux cents êtres humains, durant près de quinze heures, au suprême degré de l'héroïsme. La *Queen* fut remorquée à Seattle le lendemain, puis réparée à San Francisco; le 8 juin de la même année elle reprenait la mer.

Inutile d'ajouter que les passagers se montrèrent unanimes dans leurs témoignages d'admiration et de reconnaissance. Quant à la commission d'enquête qui fut nommée pour juger le cas, elle décida que la conduite du capitaine Cousins et de son équipage était au-dessus de tous les éloges. Lui seul, en racontant cette journée terrible, semblait trouver très simple ce qu'il avait fait. L'émotion que son récit m'avait inspirée, le toucha cependant. Voyant des larmes dans mes yeux, il me dit aussitôt : « Regardez, au-dessus de mon bureau, le tableau qu'on m'a offert du navire sauvé. Vous allez me faire le plaisir de l'emporter en France. Il vous rappellera l'Amérique et notre amitié. » De toutes mes forces, comme bien l'on pense, je me défendis d'accepter un pareil présent; cela me semblait une profanation et une cruauté, de séparer cet homme et ce souvenir. Voyant l'insuccès de mon refus, j'allai jusqu'à opposer la raison matérielle du défaut de place en ma petite valise : « C'est vrai, dit-il, je vais faire enlever le cadre. » Il donna des ordres, et un quart d'heure plus tard, la chère peinture se trouvait, empaquetée, sur la couchette de ma cabine. Et je n'osai point la rendre, de peur qu'il ne se méprît sur mon sentiment, au héros qui devait la garder. Mais je n'ai jamais, d'aucun voyage, rapporté objet plus précieux.

*
* *

Je commence à entrevoir, sur notre *Spokane*, les caractères les plus agréables de l'habitant de l'Ouest. Il a ses défauts et ne pèche pas, en général, par excès de raffinement; mais raffinement n'est pas synonyme de bonté, de cordialité, ni même toujours de délicatesse. Je ne connais pas d'endroit au monde où, sous une écorce parfois un peu rude, les âmes soient plus accueillantes ni plus généreuses. Là, vous êtes admis sans présentation, et si l'on voit que vous répondez à la sympathie par un don réciproque de vous, il n'est rien qu'on ne fasse pour vous rendre service ou qu'on ne dise pour vous témoigner confiance. Chacun se montre, dès l'abord, tel qu'il est, sans plus de souci de cacher ses bonnes qualités que ses mauvaises. C'est véritablement, au meilleur sens du mot, l'homme de la nature ou, si ce terme fait équivoque, disons au moins l'homme du naturel. Pour peu qu'on ne soit point soi-même trop rébarbatif, on se lie avec qui l'on veut le plus aisément du monde. Et sans doute un tel caractère se montre, dans les grandes cités de la côte Pacifique, moins accentué que dans les bourgades naissantes de l'Arizona, où l'on s'aborde en disant : « Je suis un tel. Et vous? » Mais on peut

établir comme fait général qu'au point de vue de la simplicité dans les rapports humains, il y a entre l'ouest et l'est des Etats-Unis la même différence qu'entre cette dernière région et les pays d'Europe les plus imprégnés de manières anciennes. Ce n'est pas, certes, pour nier que la plupart de celles-ci n'aient leur charme profond et de très bonnes raisons d'être, mais la façon simple a ses avantages aussi, et elle vous repose tellement!

Et par exemple, il n'est rien de plus respectable que la réserve, la retenue, l'exquise pudeur qui porte une âme fière à garder pour elle seule ses belles émotions. Mais il n'est pas si mal, non plus, de les laisser s'épanouir sans respect humain ni souci du qu'en dira-t-on. La femme d'un passager, parlant du tremblement de terre de San Francisco, me décrivait, sans préoccupation de fausse modestie, le courage de ses compatriotes et son propre sang-froid dans la grande catastrophe; mais elle ajoutait avec une égale aisance : « Pourtant, lorsque je vis le feu prendre à ma belle église Sainte-Marie, où je priais chaque dimanche, je ne pus m'empêcher de pleurer. » Et ce disant, elle pleura de nouveau. Je racontais devant M. Cousins le naufrage du *Lyon*, ce steamer qui, allant de Dieppe à Newhaven, il y a quelques années, heurta, dans un brouillard épais, le bateau venu en sens contraire; et je disais comment le capitaine, après avoir, en un quart d'heure de splendide manœuvre, fait transborder tous les passagers et tout l'équipage sur l'autre navire, y était arrivé le dernier, juste au moment où le sien sombrait, et l'avait stoïquement salué dans la mort; le héros de l'incendie de la *Queen*, en écoutant la fin de ce récit, essuya, sans mot dire, de grosses larmes qui roulaient sur ses joues bronzées.

Cette facilité des relations et des entretiens favorise singulièrement la tâche du voyageur en quête d'observations instructives. Il lui en vient de partout, et même quand il s'y attend le moins. J'en donnerai un dernier exemple. Une jeune fille de Seattle qui se rend à Stanford, me parle de sa vie de famille; j'apprends qu'il y a chez elle pour cuisinier un Japonais fort bien élevé, qui est là pour apprendre à bon compte l'anglais et les usages d'Amérique; il se propose aussi de gagner l'argent nécessaire pour aller à Harvard. Il est déjà gradué de l'Université de Tokio. Il écrit pour des revues et des journaux japonais. « Est-il bon cuisinier? demandé-je. — Pas très, me répond en souriant l'interlocutrice; il lit et écrit trop. » Et ce menu fait, qui n'est pas tellement rare, en dit plus que des volumes sur l'énergie avec laquelle les petits Japs se sont hissés à la hauteur de notre civilisation.

*
* *

Le soir du quatrième jour, notre navire ayant légèrement viré à la côte, nous voyons peu à peu se dégager, là-bas, certaines lignes de montagnes bleuâtres, pendant que derrière nous le soleil descend vers les flots. Il s'était levé sur le Far-West; il va se coucher du côté de l'Extrême-Orient, comme s'il était vrai que les mots eussent plus de peine à se mouvoir que les choses elles-mêmes.

Sans hâte, puisqu'il sera impossible de débarquer avant demain, nous avançons vers le continent. Il est près de dix heures. Au ras de l'horizon la lune, d'abord cachée sous des nuages noirs, s'en libère insensiblement; elle brille de plus en plus comme un feu qui monte, et quelqu'un de Stanford me dit : « Cela me rappelle la grande catastrophe. De chez nous à 16 milles de distance, nous avons vu d'abord le ciel rougeoyant, puis des nuages de fumée, puis l'élancement des flammes. » Un de mes amis, qui arrivait de Yokohama le jour même du tremblement de terre, a décrit en traits émouvants le spectacle d'épouvante qui s'offrit à ses yeux quand le navire approcha de la ville : le fracas des explosions, l'âcre odeur des fumées, la lueur aveuglante de l'immense fournaise, et, plus terrible encore, le silence atterré des compagnons de route, qui cherchaient dans ce cauchemar la place de leur maison et de leur famille [1].

Quelle différence avec la vision qui se déploie devant nous! Tandis que nous allons lentement vers l'harmonieuse baie, la lune est montée un peu au-dessus de la ville, et de sa lumière veloutée, elle commence à éclairer tout le cercle du vaste horizon. Or, comme elle se trouve juste en face de nous, il arrive réellement que son reflet, en très long sillage, traverse l'entrée de la Porte d'Or, vient rejoindre notre navire et s'attache à nous comme un ruban d'argent pour nous tirer vers la ville féerique. Et à la lettre nous glissons, dans la nuit sereine, sur des rayons de lune. Autour de nous, le bleu très pâle des eaux paisibles et un cercle lointain de collines vaporeuses: devant nous, San Francisco, si belle et si malheureuse, avec des taches de lumière qui indiquent les rues conservées ou rebâties, et avec des taches d'ombre qui marquent les traces de la mort. Enfin, le navire s'arrête, comme s'il était, ainsi que nous, épuisé de tant d'impressions, et il s'endort, immobile sur ses ancres.

Félix Klein.

La suite prochainement.

[1] *Paysages et silhouettes exotiques*, par Georges Roulleaux-Dugage. (Plon, 1908, un vol. in-12, pp. 240-248.)

AME DE FEMME[1]

II

Sur la terrasse de la villa Darrier, à Bourgville-sur-Mer, Muguette, rieuse, babillait, taquinait son mari, cajolait Mme de Nordel, interpellait Sabine qui, toujours belle, même dans un très simple costume de lainage blanc, s'appuyait au dossier de son fauteuil avec une expression de profonde lassitude.

M. d'Holys était près de Mlle de Nordel, délicat, empressé. Pas un mot d'amour n'avait été prononcé entre eux, mais elle sentait que tout ce qui venait de lui, actes et paroles, était pour elle. Ce séjour à Bourgville, ces excursions quotidiennes où, toujours correct, cependant, il lui détaillait les beautés de la côte, il était parvenu à les imposer, volontaire, impérieux.

Elle avait eu peur, d'abord, et avait essayé de se soustraire à à cette emprise, mais, d'une volonté énergique, il avait gardé la direction des événements auxquels, dans ces conditions, elle n'eût pu se soustraire sans donner l'éveil à Muguette. Même une ou deux fois, la jeune femme s'était étonnée de la ténacité de Sabine à refuser telle partie de campagne qui n'était, en réalité, qu'un long tête-à-tête avec le comte. Craignant surtout l'irréparable malheur de troubler la quiétude de sa jeune amie, elle ne discutait plus, ne cherchait même pas à changer le programme de la journée, mais elle eût voulu se laisser emporter par les vagues chantantes qui se mouvaient, à la clarté lunaire.

M. d'Holys, appuyé à la balustrade, laissait errer au loin son regard tandis que Muguette feuilletait vivement un album rapporté de leur voyage à travers l'Europe. Très affairée, elle tournait les pages, cherchant sans succès.

— Roger, aidez-moi donc, dit elle. Je cherche la photographie de je ne sais plus quelle statue dans je ne sais plus quel temple de je ne sais plus quelle ville, Rome ou Athènes... Enfin, c'était une très belle statue, juste le portrait de Sab! Vous rappelez-vous, Roger, que vous avez remarqué tout de suite cette ressemblance?

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1908.

Et pendant que Sabine protestait doucement, M. d'Holys, prenant l'album, l'ouvrait aussitôt à la page voulue.

— Ça, c'est fort! s'exclama Muguette dépitée. Enfin, voilà, c'est bien elle! Regardez donc, Madame!... Mon amie, ne bougez pas. En une minute, je vous transforme en déesse.

Et, prenant un grand châle blanc, très léger, la joyeuse femme eut tôt fait, malgré les dénégations de Sabine, de l'envelopper dans les longs plis souples.

— Muguette, votre statue est debout, sûrement; moi je suis assise et ne vais pas plus bouger, je vous en préviens, que le dieu Terme lui-même.

— On vous passera cela, méchante, disait Muguette, en tournant autour de son amie, qui, dans la lumière diffuse, donnait, en effet, la vision d'une muse idéale.

— Muguette, je ne veux pas! Cette tyrannie est odieuse!

— Sabine, laisse donc cette enfant s'amuser, dit la mère, doucement grondeuse.

— Enfin! dit bientôt Muguette triomphante. C'est ça! Tout à fait ça! Ma belle chérie, tournez-vous un peu du côté de Roger. Voulez-vous regarder vers lui, à la hauteur de ses yeux? Maintenant, ne bougez plus. Laissez-nous vous contempler.

Sabine avait obéi, et rien ne pouvait rendre la beauté absolument pure, en effet, qu'elle offrait ainsi aux yeux du petit groupe. Mais, tout à coup, une flamme pourpre colora ses joues. Hâtivement, elle se dévêtit des plis flottants. Muguette, boudeuse de voir son œuvre disparaître, se vengeait en disant :

— Vous aurez beau me faire de grands yeux méchants; vous aurez beau remonter votre petit col droit, si peu seyant pour une déesse, vous êtes toujours belle...

— Mon enfant chérie, grondait doucement Sabine, vous me verrez donc toujours à travers l'exagération de votre tendresse?

— Mais pourquoi avez-vous rougi tout à coup, puis pâli tout autant? Qu'est-ce donc qui a pu émouvoir si fort l'Immortelle que vous êtes?

Sabine porta la main à son front et, balbutiant un peu :

— C'est que vos préparatifs m'ont causé un peu de lassitude, un commencement de migraine.

— Que je suis donc fâchée de vous avoir fatiguée. Voulez-vous remonter tout de suite dans votre chambre?

— C'est ce que je vais faire, répondit Sabine, s'empressant d'accepter.

Quelques instants plus tard, accoudée à la fenêtre grande ouverte sur l'infini des cieux et de la mer, elle songeait doulou-

reusement à ce qui venait de se passer. Quand ses yeux s'étaient levés vers les yeux du jeune homme, elle avait lu, dans ce regard croisé avec le sien, une expression d'indicible tendresse. Elle ne pouvait se le dissimuler..., et, désolée, elle cherchait dans sa pauvre tête, si lasse déjà, la solution de cet effrayant problème. Cependant, peu à peu, Sabine se dit qu'elle s'était exagérée sans doute une impression produite par l'idée folle de Muguette de la transformer ainsi en une beauté antique. Encore quelques jours, et elle reprendrait le chemin de la petite maison parisienne, tandis que le jeune ménage irait rejoindre la famille Darrier dans un château de province. Une fois de plus, la lutte épuisante et mauvaise serait finie.

Une douleur fugitive passa un instant, aiguë, sur son cœur gros d'angoisse : finie à jamais l'intimité, la douce présence! Un soupir monta à ses lèvres, mais ses mains jointes s'élevèrent sincèrement vers Dieu pour lui demander la force pour elle, la paix et le bonheur pour les autres.

*
* *

Le lendemain, au lever du soleil, dans la cour de la villa, trois chevaux stationnaient, tenus en mains par les domestiques. La veille, on avait décidé, dans le petit cercle, qu'on irait à cheval jusqu'à Notre-Dame des Miracles, une petite chapelle, lieu de pèlerinage, tout en haut du coteau. Six heures sonnaient quand Sabine se montra la première. En attendant M. et Mme d'Holys, elle s'appuyait contre le battant de la porte cochère, et regardait distraitement au loin sur l'étendue de la mer.

La journée qui commençait lui paraissait bonne et calme. De longues heures de paix s'ouvraient devant elle; Muguette allait être en tiers, dans cette excursion... Elle n'éprouvait pas cette terreur secrète qui la saisissait chaque fois qu'elle partait seule avec le comte. Elle savait en quels émois effrayés la jetait ensuite l'impression de la solitude absolue, au loin, sous les grands bois, dans les sentiers, sur une falaise déserte. Cette main qui se tendait pour l'aider à franchir un passage, ce bras, offert toujours correctement, mais peut-être plus souvent qu'il n'eût été nécessaire, ce regard sans cesse levé sur elle, cette voix prenante, disant si vite et si bien ce qu'elle pensait elle-même devant un paysage, une rencontre inattendue, enfin ce quelque chose qui l'entourait, la pressait. Aujourd'hui, tout cela ne serait pas!

Muguette serait là avec sa gaieté, son jeune rire, son amour exubérant... Sabine avait rendu grâces au ciel, la veille, lorsque

M. d'Holys, en écoutant sa jeune femme organiser le programme de la promenade du lendemain, n'avait élevé aucune objection pour aboutir à persuader à Muguette de rester au logis, comme il ne le faisait que trop souvent depuis deux mois bientôt qu'ils étaient à Bourgville.

Deux mois déjà!... A cette pensée, Sabine tressaillit. A tout prix, il fallait rompre ce charme dangereux. Il fallait, sous n'importe quel prétexte, mais sans retard et sans faiblesse, se soustraire à ce péril toujours croissant, se glisser enfin hors des mailles de ce filet si habilement tendu autour d'elle. Il y aurait une tempête de dénégations de la part de Muguette; mais Sabine se résolut à avancer de quinze jours leur retour à Paris. Soudain la voix de M. d'Holys, qui la saluait, la fit se retourner :

— Et Muguette? demanda-t-elle en lui serrant la main.

— Muguette vous prie de l'excuser, chère Mademoiselle, mais elle a un peu de migraine, elle a mal dormi, elle est lasse et ne montera pas ce matin.

Il scanda ces derniers mots comme pour bien faire entendre que la chose était irrévocable. Une flamme de colère contenue monta au visage de Sabine qui, très posément, releva les plis de sa robe et se dirigea vers le perron en disant à Roger :

— Nous ferons donc cette excursion un autre jour. Pour ma part, je tiens essentiellement à la faire avec Muguette qui en était si heureuse.

M. d'Holys frappait négligemment de sa cravache le dossier d'un banc rustique tout en disant d'une voix calme :

— Muguette serait désolée de vous priver de la promenade matinale que vous aimez beaucoup, elle le sait. Si vous le permettez, nous pouvons aller sous bois une heure ou deux aujourd'hui et nous irons tous les trois, un autre jour, à Notre-Dame-des-Miracles.

Les domestiques étaient là, semblant épier ce qu'elle allait décider... Roger continuait avec tranquillité :

— Muguette pourrait se demander pour quelle raison vous vous priveriez d'un plaisir aussi facile...

La main de Sabine se crispa violemment sur le pommeau de sa cravache... Elle ressentit le désir inavoué de la faire siffler dans l'air pour en cingler le visage ironique du jeune homme. Mais ne fallait-il pas, au contraire, se rendre aux arguments qui venaient de lui être exposés? Du même ton indifférent, elle finit par répondre :

— Vous avez raison. Allons!

Hélas! à quoi tenait sa rancœur! Tandis que le comte la met-

tait en selle sans mot dire, plus rien ne restait en elle du souffle de colère et, lorsqu'ils sortirent, côte à côte, aux pas tranquilles des chevaux, se dirigeant vers la forêt qui surplombe la falaise, une émotion craintive embuait déjà ses pensées... M. d'Holys jetait un mot çà et là, sur la beauté du paysage; elle répondait de même sans songer à rien, allant comme en un rêve...

Ils entrèrent bientôt sous la voûte de verdure. Une ombre douce régnait dans le bois. On n'entendait d'autre bruit que celui du pas cadencé des chevaux... Quelque chose oppressait Sabine. Elle eut l'impression que ces arbres étaient étouffants, qu'il y avait autour d'elle trop de silence et de solitude, qu'elle devait revoir le grand jour, le clair soleil, des êtres vivants sur une route bruyante.

Nerveuse, d'un mouvement irréfléchi, elle mit son cheval au galop et se lança dans un chemin creux qui se présentait sur la droite. Tout au bout, assez loin, une lueur très vive fermait le sentier. Elle allait avidement vers cette ouverture lumineuse, inconnue, en excitant son cheval. Les arbres se rejoignaient au-dessus de sa tête. A droite et à gauche, l'épaisseur des fourrés. Encore une minute, et elle allait enfin déboucher, croyait-elle, sur une plaine ensoleillée. Un coup de cravache fit s'enlever le cheval quand une voix épouvantée cria près d'elle :

— Sabine! pour Dieu! c'est la falaise!

Une lumière aveuglante frappa tout à coup le cheval et l'amazone... Un immense horizon s'ouvrait : le ciel, la mer, une étendue infinie... A quelques pas, l'abîme se creusait, profond, mortel. Le cheval se cabra, sentant le vide, et la rêne échappa des mains de Sabine, qui glissa tout près du bord rocheux.

Tout d'abord étourdie par sa chute, elle reprit peu à peu conscience de ce qui se passait, se redressa vivement, releva ses cheveux, secoua sa robe.

— Suis-je maladroite! dit-elle gaiement. Muguette va bien rire de mon aventure...

Mais ce qu'elle vit sur le visage de M. d'Holys lui fit détourner la tête aussitôt. Les yeux encore dilatés de terreur, une grosse larme coulait sur les joues livides...

Une souffrance inexprimable serra le cœur de Sabine. Etait-ce possible! C'était donc vrai ce malheur, ce crime... Mais, ne voulant pas penser, elle s'agitait, cherchait sa cravache, rattachait ses gants et elle se mit en selle, aidée du comte dont les mains tremblaient encore convulsivement. Il n'avait pu prononcer un mot, et elle en était heureuse, car elle avait peur de ce qu'il eût pu dire.

Ils se remirent en route, Sabine causait avec sa grâce habituelle, riant doucement de sa mésaventure. M. d'Holys avait

repris peu à peu sa physionomie ordinaire, mais ils rentrèrent à la villa sans qu'il se fût excusé du cri d'effroi qui lui avait échappé, pas plus qu'il ne chercha à expliquer comment, de ses yeux d'homme énergique, avait coulé cette larme de suprême émotion.

Muguette et Mme de Nordel grondèrent fort l'imprudente. Celle-ci acceptait de bonne grâce les reproches pendant qu'une impression unique, intense, s'accentuait en elle : il fallait partir, et sans retard!

Toute la journée, Sabine fit et défit, intérieurement, cent projets de départ. Enfin, une solution se présenta à son esprit. Elle l'accueillit avec joie, espérant que chacun trouverait son projet assez naturel; en tous cas, elle était bien décidée à en assurer la réalisation.

Le soir, après dîner, dans leur réunion quotidienne sur la terrasse, s'adressant à Muguette qui rappelait l'accident du matin :

— Ma chérie, dit-elle avec douceur, j'ai vu la mort de très près aujourd'hui, et comme je veux remercier le bon Dieu qui m'a laissée encore au milieu de vous, voici ce que j'ai décidé de lui offrir comme actions de grâces. Je compte louer pour le peu de temps qui nous sépare de notre retour à Paris ce délicieux petit « Chalet des Roses » qui vous a plu si fort quand nous sommes allés à Notre-Dame-des-Miracles. Vous savez qu'il est situé tout contre la chapelle. Je suivrai une retraite auprès des Pères gardiens et, conclut-elle en souriant, je serai ainsi toute vaillante, toute sanctifiée pour rentrer dans l'enfer de Paris!...

Muguette eut beau protester, Sabine, très calme, montra une résolution absolument arrêtée.

— Soit, mais nous monterons tous les jours vous voir, dit la jeune femme.

— Non, non! Je ne veux voir personne. Je ne vous recevrai pas.

Le jour d'après, accompagnée de Muguette et de son mari, Sabine montait à Notre-Dame-des-Miracles louer le chalet.

En redescendant vers la plage, elle se demandait, avec appréhension, ce que signifiait l'attitude satisfaite, presque joyeuse, de M. d'Holys.

*
* *

Le lendemain, au jour tombant, Sabine montait à son nouveau logis, lorsqu'elle aperçut, à une courte distance, le cab de M. d'Holys, qui descendait la côte... Arrivé près d'elle, le comte renvoya sa voiture et délibérément, d'un ton grave il déclara :

— Mademoiselle, je voudrais vous adresser une question.

Sabine répondit en essayant de sourire :

— Laquelle donc, Monsieur?

Du même ton sérieux, M. d'Holys reprit :

— Je sais, Mademoiselle, que vous êtes toute loyauté; rien n'est au-dessus de la droiture de votre caractère; aussi, ne puis-je m'expliquer pourquoi vous avez cru devoir... un jour... me dire une chose grave..., décisive..., que, plus tard, j'ai reconnue, — je vous demande pardon du mot, — mais je ne peux en employer un autre..., que, plus tard, j'ai reconnue fausse.

Une vive rougeur monta aux joues de Sabine qui balbutia :

— Je ne sais à quoi vous faites allusion, Monsieur, je n'ai jamais eu l'intention de vous tromper.

— Ne dites pas cela, répartit vivement M. d'Holys, je vous le répète, je suis désolé d'avoir à me servir de cette expression, mais vous m'avez trompé. Mentir a dû être pour vous une cruelle souffrance! A quelle secrète terreur obéissiez-vous donc?

Sabine ne put articuler un mot... Il martelait ses paroles :

— Vous m'avez parlé, ce jour-là, d'un projet, à vous propre, occupant votre vie..., projet, qui, vous l'espériez, aurait, en un jour prochain, sa réalisation... Or, depuis, j'ai pu acquérir la certitude, qu'en vérité cela n'existait pas...

— Qu'en savez-vous? répliqua Sabine d'une voix un peu sèche.

— Je le sais, affirma-t-il, par votre mère, par Muguette, par tous vos amis que vous avez toujours assurés du contraire, et je vous connais assez pour savoir que si vous avez pu mentir une fois, vous seriez incapable de le faire presque quotidiennement.

Devant le silence épouvanté de Sabine, un demi-sourire éclaira la physionomie du comte.

— N'essayez pas, dit-il, de retrouver; en ce moment, la force qui vous entraînait ce jour-là; vous ne l'auriez pas ce soir... Mais tout a sa compensation en ce monde, dit-il; le malheureux qu'on a leurré a droit à une réparation...

Et très bas, il ajouta :

— Quelque infinie qu'elle soit!

Un silence s'abattit entre eux. Et comme ils étaient arrivés au petit jardin entourant la maison, Sabine en franchit la première le seuil. Il la suivit et referma la grille. Sabine s'arrêta et appuyée au dossier d'un banc rustique, mettant dans sa voix toute la force possible :

— Adieu, Monsieur d'Holys.

Une exclamation de colère passa sur les lèvres de Roger.

— N'espérez point vous dérober. J'ai assez souffert. J'ai droit à...

La voix de Sabine s'éleva, douloureuse.

— Quels sont les droits qui peuvent nous faire oublier nos devoirs?...

— Devoirs absurdes, gronda-t-il, et... imposés par vous... Sabine, je souffre odieusement! Laissez-moi vous aimer.

Il se rapprochait suppliant; et une telle douleur torturait l'âme de Sabine qu'elle murmura presque inconsciente de ses paroles :

— C'est vrai, oui, j'ai menti; mais mon Dieu, — et elle joignit avec désespoir ses mains tremblantes, — fallait-il donc laisser mourir Muguette?

Roger fit un pas en arrière. Toute la rancœur de sa vie manquée lui monta aux lèvres, et, froidement, il répondit :

— Oui, il valait mieux la laisser mourir!

Sabine étouffa un cri de détresse.

— Non, disait-elle, non! je n'ai pu me tromper ainsi. C'est vous qui êtes dans l'erreur, je vous l'affirme; et je ne peux croire que votre vie soit brisée. Muguette est si bonne, si douce, si infiniment tendre.

Un rire amer l'interrompit :

— Oui! on m'a chargé de jouer à la poupée avec les petites filles... C'est cela qui doit remplir mon cœur, occuper mon âme.

Et soudain, il se laissa tomber sur un banc, cachant son visage dans ses mains, secoué d'un sanglot involontaire.

Troublée, Sabine se pencha vers lui :

— Roger, Roger, balbutia-t-elle.

Il se redressa avec avidité; mais déjà la vaillante se retrouvait et, de nouveau, attristée, sévère et si pure qu'il n'osa faire un pas vers elle, elle dit avec toute l'énergie de son âme :

— Calmez-vous, mon ami. Ecoutez-moi. Regardons-nous sincèrement, comme des êtres d'honneur, et dites-moi s'il se peut que nous nous réunissions pour écraser cette enfant innocente, vous qui avez juré devant Dieu d'être son appui, son défenseur, et moi, moi, presque sa mère... Allons donc! Et maintenant cessez vos aveux, qui me sont un chagrin et une offense...

— Ne suis-je point un mari dévoué? N'êtes-vous pas pour elle une amie incomparable? Que peut-elle demander de plus?

— Tout! dit Sabine avec force. Tout ce qui constitue la loyauté, la fidélité et...

Mais lui l'interrompit et, à mi-voix, tendrement :

— Sabine, vous m'aimez et vous me repoussez! Quelle folie!

Un flot de sang monta au visage de Sabine, qui voulut protester; mais il poursuivait, pressant :

— Oui, vous m'aimez, je le sais! Vous m'aimez comme je vous aime, et le sentiment qui nous lie vient de Dieu même. Il n'y a

entre nous que des préjugés sans valeur, imaginés par les hommes qui les accommodent à leur choix. Vous êtes l'âme de mon âme, nous devons...

— Nous devons, tout d'abord, être droits et vaillants, dit-elle avec gravité. Que ceci soit le dernier mot de... d'un entretien que je vous demande instamment de ne jamais reprendre. Je sais que la paix viendra en vous, comme le bonheur dans votre foyer, si vous l'y appelez avec sincérité et...

— Mais, Sabine, je n'aime que vous, dit-il avec violence.

— Assez, je vous en prie, dit-elle, très pâle, visiblement épuisée, n'est-ce donc plus à un homme d'honneur que je m'adresse?

Et elle fit quelques pas vers la grille d'entrée pour le reconduire; mais lui restait immobile, scrutant avec désespoir le visage douloureux de celle qui, il le sentait, saurait souffrir, mourir, peut-être, mais ne faillirait point.

— Mais vous avez commis une erreur, Sabine. Vos habitudes d'abnégation vous ont conduite à vous créer un devoir illusoire et inutile.

— Un devoir n'est jamais illusoire ni inutile. Il peut être difficile, douloureux, mais il porte la paix et la force dans son accomplissement.

Roger l'interrompit amèrement :

— Je vous le répète, je ne suis qu'un homme, un pauvre homme! Je suis enchaîné en des liens, en des obligations absurdes, en mensonges quotidiens... Je me fais horreur. Et tandis que je me débats en ces luttes, vous êtes là près de moi, vous!

Et ses mains se tendirent vers elle :

— Vous! tout mon rêve, toute ma vie!

Avec un effort visible, Sabine l'interrompit à son tour :

— Monsieur d'Holys, si vous voulez garder mon estime et mon affection, n'ajoutez pas un mot de plus.

Roger, d'un mouvement rageur, abattait de sa canne quelques feuillages dont les débris légers allèrent parsemer la robe de Sabine :

— Ma souffrance est de celles qui ne doivent point se guérir. C'est vous qui m'avez jeté dans ce chemin de misère et de larmes; et lorsque je vous demande en grâce un peu de commisération pour ma détresse, vous me répondez par des mots... des mots si calmes qu'ils m'exaspèrent!

— Pardonnez-moi, continua-t-il suppliant. Je me sens perdu et je deviens faible et lâche. Ayez pitié de moi!

Sabine mit dans sa voix le plus de calme possible :

— Ne prononcez jamais ces deux mots : faiblesse et lâcheté.

Nous devons être, nous sommes deux êtres de force et de droiture. Le... l'affection que j'ai pour vous s'adresse à un homme loyal, ne l'oubliez pas. Ma décision est irrévocable. Terminons cet entretien, je vous en prie. Si vous le repreniez un jour, je cesserais de vous voir. Quelque chagrin que j'en eusse, je quitterais Paris définitivement.

— Oh! pas cela, Sabine, pas cela! Mon Dieu, que voulez-vous que je fasse?

— Rien que ce que vous avez fait jusqu'ici. Etre un ami sincère, un mari fidèle et dévoué.

Elle lui tendit la main. Il la prit sans l'étreindre et la baisa en l'effleurant à peine.

— Vous allez redescendre à Bourgville, dit-elle avec douceur, et vous ferez toutes mes amitiés à ma mère et à Muguette qui doit méditer déjà de venir me voir au plus tôt!

Sabine ouvrit la petite porte et se retourna vers le comte, l'invitant doucement du geste à se retirer; éperdu, il voulut encore supplier, protester; mais le beau regard sérieux de Sabine se posa sur lui...

— Tout est fini, n'est-ce pas? de cette erreur, de cette folie d'un instant. Je veux n'y plus songer..., et je vous adjure de ne plus voir en moi que l'amie presque maternelle de votre femme...

M. d'Holys tressaillit; mais Sabine, gravement, répéta :

— Tout est fini!

Enfin, il franchit la porte d'entrée et, sans regarder en arrière, se jeta dans le chemin et disparut.

Comme en un rêve, Sabine referma la grille, entra dans le chalet et se dirigea vers sa chambre. Debout, machinalement appuyée au dossier d'une chaise, elle eut peine, d'abord, à dégager ses pensées du chaos douloureux qui s'agitait en elle. Elle ne pouvait retrouver l'exacte notion des choses.

Peu à peu, cependant, la lumière se fit dans son esprit : « Fini! tout était fini! » Elle l'avait dit.

Une tempête de doute et de souffrance vint troubler son âme. N'avait-il point raison, lui, quand il assurait qu'elle était dans l'erreur? Alors, toute son existence si dure, cent fois sacrifiée, n'avait donc été qu'une exagération inutile?

Soudain, l'image de Muguette mourante passa devant elle. Aussitôt, une sensation de paix infinie descendit sur son cœur torturé. Non, elle ne s'était point trompée : elle avait suivi une voie étroite, difficile, aride, mais c'était bien la voie unique de la justice et de la vérité.

*
* *

Le lendemain, vers six heures du soir, une voiture de la villa Darrier s'arrêtait devant le chalet. Muguette en descendait toute souriante, l'air mystérieux et amusé pensant à la surprise qu'elle allait causer à Sabine. Elle s'arrêta un instant dans le petit jardin; mais aucun bruit ne se faisait entendre à l'intérieur de la maison. Avec mille précautions, elle ouvrit la porte et s'avança dans le petit couloir sur la pointe des pieds jusqu'à la chambre de Sabine dont la porte était légèrement entre-bâillée. La jeune femme la poussa légèrement et pénétra à l'intérieur.

Sabine tressaillit et se leva en souriant. Muguette, espiègle, se dérobait avec des ruses d'enfant et Mlle de Nordel dut la rejoindre au milieu des éclats de rire.

Tendrement serrées l'une contre l'autre, elles s'assirent sur le petit canapé, mais une impression douloureuse, un coup de griffe rapide avait lacéré tout à coup le cœur de Sabine. Devant les allures mutines de Muguette, elle avait soudain entendu la voix de Roger disant avec amertume : « Oui, on m'a chargé de jouer à la poupée avec des petites filles! » Mais aussitôt, pour chasser bien loin la pensée importune, elle s'informa de sa mère, n'osant parler de M. d'Holys.

— Mme de Nordel est très bien, ma grande chérie, répondait la jeune femme, et Roger viendra sûrement vous voir bientôt, car sa belle et spirituelle interlocutrice lui manque fort, croyez-le. Il était muet hier, à dîner, et dans notre habituelle station sur la terrasse. Ce matin, à déjeuner, il l'était tout autant et, à ma grande confusion, conclut-elle en riant de bon cœur, j'avais l'intuition bien nette de mon impuissance à l'intéresser. Je le lui ai dit sincèrement, mais ce qui m'a plus humiliée encore, c'est que mon cher seigneur et maître n'a fait entendre aucune protestation. Au contraire, il nous a rappelé pensivement le mot de la princesse de Lattowska à votre sujet, mot qui vous caractérise si bien : « Elle apporte avec elle la chaleur et la lumière. » Or, cela est si vrai, que nous sommes désormais trois êtres lamentables à la villa..., trois pauvres êtres privés de chaleur et de lumière! Sab, laissez-moi vous ramener.

Sabine protestait avec douceur tout en écoutant la jeune femme qui racontait les menus incidents survenus à la villa depuis la veille. Tout à coup, cessant son gentil babil, Muguette resta quelques minutes silencieuse; puis se tournant vers son amie avec le geste câlin d'un bébé qui se blottit contre sa mère :

— Sab chérie, j'ai une grande, une joyeuse nouvelle à vous

annoncer. J'ai voulu que vous fussiez la première à l'apprendre, vous la cause de mon bonheur. Personne encore ne la connaît, personne, pas même Roger. Sab, dans quelques mois, j'aurai un cher petit enfant, un petit être tout mignon, tout rose...

Une exclamation de tendresse interrompit la jeune femme. Sabine avait joint les mains et soudain Muguette lui devint doublement chère, doublement sacrée. Elle eut une vision radieuse de rires enfantins, de gestes menus, de balbutiements joyeux...

Et comme pour répondre à cette pensée, Muguette ajoutait :

— Vous le voudrez bien à vous, n'est-ce pas, mon enfant, pour être auprès de lui l'exemple vivant de tout ce qui est bon, droit et fidèle comme vous l'avez été auprès de sa petite maman?

Toute caressante, la jeune femme embrassait son amie qui, dans un apaisement très doux, écoutait les dernières confidences de Muguette. Longuement, elles parlèrent.

Mais lorsque Sabine eut affectueusement installé Muguette dans la voiture, elle revint s'asseoir dans le jardin et tomba dans une profonde rêverie. Oui, elle l'aimerait, ce cher petit être, et tendrement, et maternellement. Cependant, une ombre mélancolique l'oppressait un peu.

Lui, le père, serait heureux, et sans mélange, espérait-elle... Alors, pourquoi cet émoi qui serrait son cœur? N'était-ce point ce qu'elle demandait à Dieu dans toute la sincérité de son âme : pour elle, la force, pour lui l'oubli et la consolation. Et voici que ce vœu d'abnégation suprême était exaucé. Alors, pourquoi souffrir?

N'était-ce pas la loi, la loi bénie qui mettait dans la vie de Roger l'élément vivifiant de l'amour paternel? Il connaîtrait désormais cette tendresse réciproque du père et de l'enfant qui est la meilleure des joies d'ici-bas en même temps qu'un devoir impérieux chaque jour plus absorbant : la préoccupation d'un avenir qui devait être son œuvre.

Oui, elle le sentait, il serait heureux dans sa vie, dorénavant pleine et chaude, à côté de son enfant et de Muguette, que sa maternité lui rendrait plus chère. Il serait heureux! Et l'âme exquise de Sabine s'emplissait d'actions de grâces; mais un soupir involontaire souleva sa poitrine : toujours sa vie, à elle, resterait vide, même avec ce doux ange à aimer. Toute la bonne volonté et l'affection de Muguette ne suffiraient pas à lui créer une place réelle dans le cercle sacré formé par le père, la mère et l'enfant. Rien ne pouvait changer ces choses saintes, et il ne fallait point qu'elles fussent changées.

Le jour tombait. La cloche de la petite chapelle sonnait l'*Angelus*. Tout autour du chalet, un silence profond se faisait peu à

peu, et Sabine pensa qu'elle eût été heureuse de rester toujours sur ce coteau paisible. Ne jamais redescendre vers le bruit et la foule! Une lourde impression de fatigue morale l'envahit, quand elle rentra dans sa chambre. Elle voulut lire, elle voulut prier, mais ses yeux ne pouvaient suivre les lignes du livre, pas plus que ses lèvres ne pouvaient trouver les mots de la prière quotidienne. Son cœur était là-bas, à la villa Darrier, où se passait peut-être à cette heure la douce scène de consolation. Enfin elle s'agenouilla, mettant humblement son âme devant Dieu.

En effet, Muguette, prétextant un peu de fatigue, avait abrégé volontairement la soirée quotidienne sur la terrasse et avait prié M. d'Holys de l'accompagner.

Elle s'appuya tendrement sur son mari, et, à mi-voix, presque timidement, sur un ton de doux mystère :

— Pardonnez-moi, mon Roger, dit-elle, vous deviez être le premier à apprendre la douce chose que je vais vous confier; mais j'ai cru pouvoir l'annoncer tout d'abord à Sabine, elle, la cause de notre bonheur.

Et comme M. d'Holys se rapprochait, avec cette expression de condescendance affectueuse, presque paternelle, qu'il avait avec elle, Muguette, suspendue à son cou, murmura quelques mots tout bas. Roger tressaillit, ému, heureux, remué jusqu'aux entrailles, et il embrassa tendrement la jeune femme. Avec un attendrissement infini, il écoutait Muguette lui faire part de ses projets.

— Roger, disait-elle, je veux que Sabine soit la marraine de notre enfant. Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas?

— Oui, certainement, affirma son mari.

Il hésita une seconde, puis, résolument, il ajouta :

— Vous direz à Mlle de Nordel quelle a été ma joie, et vous lui transmettrez fidèlement de ma part que rien ne manquera plus, je l'espère, à mon bonheur.

Quelques heures plus tard, le silence était absolu dans la villa que les étoiles éclairaient magnifiquement, ainsi que les flots nacrés à l'éternelle chanson. Là-haut également, la petite maison endormie sous les roses s'illuminait des mêmes clartés. Sabine ne dormait point, mais un apaisement profond, sincère, était en elle. Au dehors, un calme très doux paraissait baigner toutes choses. Au dedans, le calme était meilleur encore. Ceux qui reposaient là dans la nuit claire avaient trouvé, semblait-il, la sérénité qui succède aux luttes difficiles et le réconfort dans le joyeux espoir entrevu.

*
* *

Pendant les jours qui suivirent Sabine, partagea son temps entre la lecture et la promenade, bénissant Dieu de cette halte sur son rude chemin. Roger n'avait plus repris la route du coteau, mais Muguette était revenue plusieurs fois porter à « l'Ermitage », comme elle appelait la villa des Roses, sa gaîté et son jeune rire. La jeune femme avait transmis fidèlement à Sabine les paroles de son mari qui espérait un bonheur complet et, courageusement, noblement, la vaillante écoutait sa petite amie parler de son Roger qui l'entourait en ce moment de soins et de tendresse.

Après chacune de ses visites Sabine prenait la route de la falaise, terminée par une sorte de promontoire, qui avançait en pointe dans la mer et d'où la vue embrassait une immense étendue. Relativement étroit, le cap donnait l'illusion, lorsqu'on était assis au sommet, de se trouver en pleine mer.

Sabine aimait cette sensation qui la mettait hors du monde, loin de la terre et de ses rancœurs pour la transporter dans l'infini car c'était l'infini que son âme avait toujours cherché! Elle n'avait point su mesurer les choses de sa vie, ni ses tendresses, ni son dévouement; elle n'avait pu aimer juste assez, selon les coutumes humaines, ni ceux qui dormaient dans le grand cimetière parisien, ni la vieille mère malade, ni la petite amie sauvée par elle. Non, jamais, elle n'avait pu calculer ses efforts, tarifer ses dons, et parce qu'elle avait mis son cœur plus haut que la terre, elle n'avait pu trouver le bonheur de ce monde, ce bonheur qui échappe aux rêveurs. Seuls, les habiles savent le saisir de leurs mains avisées, mais elle n'avait été ni habile, ni avisée et elle ne pourrait l'être jamais.

Sabine suivait lentement le chemin de la falaise, l'avant-veille du jour qu'elle s'était fixé pour quitter le chalet. Elle montait, pensant avec regret à son prochain départ. Bientôt elle se trouva au sommet du cap, sur une sorte de plateau au milieu duquel se dressait un pan de mur percé d'une fenêtre en ogive. C'étaient les ruines de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-des-Miracles qui, autrefois, dominait ainsi toute la haute mer. La tradition voulait qu'elle eût été desservie par un ermite dont les légendes du pays racontaient encore l'austérité et les miracles.

Sabine s'asseyait tous les jours contre les vieilles pierres et tandis que ses yeux parcouraient le merveilleux panorama de la mer et du ciel, elle pensait avec douceur à cet homme qui avait vécu là, jadis, pauvre volontaire, et tout seul, devant Dieu.

Comme d'habitude, elle s'arrêta devant les ruines, s'enveloppa

d'un léger châle blanc et s'abandonna dans la contemplation de l'immensité. Une paix absolue régnait autour d'elle. Tout en bas, les flots grondants battaient le pied des rocs, avec un rythme régulier semblable à une sorte de mélopée lointaine. Quelques mouettes voletaient çà et là, à mi-hauteur de la falaise; mais sur l'étroit plateau, pas un bruit, pas un souffle, ni un chant d'oiseau, ni un cri de grillon. Rien. Dans le ciel très pur, passaient des nuages rosés, légers et flous comme des gazes mouvantes, tandis que sur la mer tout irisée, quelques voiles blanches glissaient sur le bleu des eaux. Et tout cela baignait, calme, splendide, dans la chaude lumière du grand soleil d'été.

Soudain le bruit d'un pas rapide dans le sentier arracha Sabine à sa rêverie, et, violemment émue, elle reconnut M. d'Holys dans le promeneur qui suivait les lacets aboutissant au haut de la falaise. Elle se leva et s'avança vers lui en dominant son émotion.

Le comte la saluait avec une attitude ferme qui fit aussitôt se demander avec angoisse à Sabine quelle était la nature de cette énergie; mais Roger lui tendait la main avec un sourire grave qui la rassura.

— Quelle bonne surprise! dit Sabine; mais comment avez-vous pu me découvrir ici?

— Par Muguette, qui est au courant de votre excursion quotidienne.

Il parcourut du regard l'étendue du ciel et de la mer, et continua à mi-voix :

— ... et je comprends qu'elle vous plaise!

— Oui, j'aime ce calme et cette grandeur, murmura Sabine rêveuse, en regardant aussi l'horizon lointain.

Roger se retourna vers les ruines pour échapper à la tentation de lui dire combien elle était en harmonie parfaite avec elle-même, si belle, si noble et si pure, avec les fières et grandes choses qui l'entouraient.

— C'est, je crois, l'ancienne chapelle de Notre-Dame-des-Miracles? interrogea-t-il.

— Oui, répondit vivement Sabine, désireuse d'aborder un sujet indifférent. Il paraît que le service en était fait par un ermite qui ne vivait que des légumes ou des fruits qu'on lui apportait et des baies sauvages trouvées aux environs.

— C'était un sage, dit Roger pensivement.

— Plutôt un saint, corrigea Sabine avec douceur.

— Oui, un saint, peut-être, et alors un homme heureux.

— Qu'en savons-nous? Tous les saints n'étaient pas heureux. N'est-il pas dit qu'ils « semaient dans les larmes »?

— Celui qui vit dans l'idée, dans une idée, qu'elle soit vraie ou fausse, celui-là y trouve un tel aliment à ses espérances, une telle impulsion à ses efforts que le but à atteindre lui paraît toujours proche et toujours devoir lui donner le bonheur absolu.

— Je suis de votre avis pour le vrai qui apporte en soi le calme des choses réelles; mais il me paraît impossible que le faux puisse produire cette sensation au sens irrésistible dont vous parlez.

— Pourquoi? Les fous n'ont-ils pas leur marotte, leur dada; et ne sont-ils pas absolument satisfaits quand ils croient posséder leur chimère?

Sabine riait doucement :

— Oui, parce qu'ils sont fous!

— Et les Hindous qui se jettent, palpitants, sous le char de leur déesse Raali, qui marchent sur un chemin de braise, se lardent de blessures volontaires?...

— Oui! le peuple! un peuple misérable, abusé, mais ceux qui le conduisent à ces folies ne peuvent être, ne sont que de lamentables bateleurs :

— Qui sait? Pas tous, sans doute.

— Et le muezzin qui appelle à la prière dans le recueillement de la chaude nuit africaine.

— Ici, c'est le poète qui se révèle! Et ce doit être en effet une merveille de paix et de grandeur, mais ne détruisez pas, par de tels rapprochements, mon ermite, mon cher ermite!

— Comment, votre ermite?

— Mais oui, depuis quinze jours je vis près de lui, avec lui, de sa vie. J'imagine que son âme flotte autour de moi dans l'air pur, dans les vieilles pierres, dans les voix de la mer, le souffle du vent, que sais-je? Il est devenu mon ami et je l'interroge.

— Et que vous a-t-il appris, ce solitaire? Vous a-t-il dit s'il est venu là par amour de Dieu ou par horreur du monde, pour fuir la terre ou pour monter au ciel?

— Le savait-il lui-même? Ce sentiment pouvait être fait d'éléments divers, puisque toutes les choses d'ici-bas sont imparfaites; l'amour de Dieu avait pu lui montrer l'humanité trop petite et vile.

— L'humanité est ce qu'elle peut, après tout, interrompit Roger avec amertume.

Mais il se reprit, disant avec une mélancolie un peu railleuse :

— Mais que pouvait-il bien pratiquer de grand pour plaire à Dieu, d'utile pour les hommes, ce bon ermite rivé à son rocher?

— Il priait! Et je le vois prier dans les nuits claires pour les humains qui devaient lui paraître doux et tendres sans doute, à ces heures recueillies; prier encore à l'aube pour tous ces êtres

qui partent alors vers le labeur quotidien, foule innombrable attachée à son effort journalier, et prier surtout pendant les tempêtes formidables qui ébranlent parfois la falaise; quelles supplications éperdues ne devait-il point faire monter vers Dieu, à genoux, là au bord du roc!...

Et Sabine avançait vers l'extrême bord.

— Ce n'est plus moi qui suis le poète en ce moment, dit M. d'Holys pensif.

Sabine tressaillit. Avec une grâce joyeuse, elle s'excusa :

— Je suis impardonnable. Mes quinze jours de solitude et de contact permanent avec les souvenirs de « mon ermite », comme vous l'appelez, m'ont fait un peu oublier le reste du monde. Nous sommes là à philosopher et je ne vous ai pas encore demandé des nouvelles de Muguette, de ma mère, de Bourgville.

Roger paraissait aussi revenir de très loin. Avec effort, il se ressaisit :

— Mme de Nordel vous réclame, Muguette aussi. Bourgville se dépeuple légèrement.

— Comment va Muguette, aujourd'hui?

— Très bien; elle fait même notre admiration par sa bonne conduite, ajouta Roger en souriant.

— Comment cela? interrogea Sabine en souriant aussi.

— Mais oui. Elle veut bien suivre à la lettre les prescriptions du docteur qui n'en revient pas lui-même d'une telle sagesse, habitué qu'il est depuis des années à ne voir en elle qu'une petite fille en perpétuelle révolte contre la Faculté.

— La pauvre enfant a eu tant et tant de petits maux et de graves maladies dans sa courte existence, dit Sabine avec une affectueuse bonté, que ce sentiment de rébellion est bien naturel chez elle; mais la voilà donc désormais patiente et sage.

— Pas tout à fait, cependant, dit Roger, car j'avoue que je me suis opposé d'une manière absolue à un projet auquel elle tient si fort tout de même qu'elle vous en parlera certainement.

— Qu'est-ce donc?

— Elle voudrait aller à Jersey. Elle a gardé d'une excursion à cette île un souvenir qui la charme toujours. Elle éprouve un violent désir d'y retourner, et y retourner avec vous lui paraît un suprême bonheur. Or, je trouve que le voyage et la traversée, si courts soient-ils, seraient choses trop fatigantes. Le docteur est tout à fait de cet avis. C'est d'hier que cette belle idée est venue à Muguette et, sur nos refus, elle a pleuré de grosses larmes...

Le jeune homme avait l'air si bon et si peiné en rappelant le chagrin de sa jeune femme que Sabine eut une envie éperdue de

crier merci vers Dieu. C'était donc fini l'erreur, l'erreur menaçante! Il serait heureux. Qu'importait sa souffrance à elle!

— Vous avez raison de vous opposer à ce projet, disait-elle. Je vous promets d'être votre alliée.

— J'y compte bien, mais j'étais venu ce soir de la part de Muguette, à qui ses larmes d'hier ont donné la migraine aujourd'hui, ce qui l'a empêchée de venir elle-même; j'étais venu pour vous adresser une prière.

— Laquelle?

— Mes beaux-parents nous ont annoncé ce matin leur arrivée qui aura lieu entre le 10 et le 15 septembre, c'est-à-dire dans quinze jours, et Muguette voudrait vous demander de vouloir bien prolonger jusque-là votre séjour parmi nous. Votre départ nous attristera moins. Je sais que vous désirez quitter Bourgville dès votre retour du chalet, mais vous pouvez parfaitement passer cette quinzaine de plus à la villa.

Roger avait appuyé gravement sur ces mots : « Vous pouvez parfaitement. » Sabine se hâta de répondre :

— J'accepte volontiers. Je peux même rentrer ce soir avec vous à Bourgville et, demain, la femme de chambre viendra faire mon déménagement.

— C'est une très bonne idée dont je vous remercie vivement. Muguette et Mme de Nordel vont être ravies.

Sabine comprit que la gratitude du comte venait de la confiance qu'elle lui témoignait. Heureuse de rompre avec le trouble des jours précédents, elle accentuait le ton de liberté amicale de leur entretien et elle eut la satisfaction de voir M. d'Holys la suivre dans cette voie.

Une fois encore, ils regardèrent le magnifique décor d'eau, de rochers et de lumière, puis ils descendirent la falaise en causant gaiement. Sabine rentra un instant au chalet pour quelques menus arrangements et bientôt, à l'arrivée de la voiture dans la cour de la villa, Muguette poussait des cris de joie en apercevant Sabine, et en apprenant qu'elle voulait bien prolonger son séjour auprès d'elle.

*
* *

Une vingtaine de jours plus tard, le grand soleil de la mi-septembre éclairait joyeusement l'arrivée de la famille Darrier à Jersey. La ténacité de Muguette avait réussi à y entraîner tous ceux qu'elle appelait malicieusement « sa cour ».

Dès le lendemain, les excursions dans l'île commencèrent.

Muguette l'avait exigé. Elle voulait que Roger et Sabine pussent visiter Jersey, en détail, elle-même resterait sagement à l'hôtel ou irait flâner dans les rues, acheter des bibelots dans les magasins, écouter les Salutistes chanter leurs cantiques ou prononcer leurs sermons en plein air... Cela lui suffisait, disait-elle, pour les premiers jours. Elle demanderait ensuite quelques promenades dans les routes délicieuses, ombragées d'épaisse verdure et, comme excursions, elle se contenterait de revoir les roches de Corbière et le Trou-du-Diable.

Sabine, Roger et M. Darrier, parfois accompagnés de Mme de Nordel ou de Mme Darrier, visitèrent donc les points de l'île justement renommés pour l'aspect pittoresque de leur site. Mais, au bout de quelques jours, Muguette déclara qu'elle était tout à fait reposée du voyage et qu'elle voulait, dès lors, faire les deux excursions qu'elle avait projetées.

La promenade aux roches de Corbière, malgré la lourdeur de la température, ne fatigua point la jeune femme et le plaisir qu'elle en avait retiré fortifiait encore son désir d'excursionner au Trou-du-Diable. Chacun promit ce qu'elle voulut, mais, en réalité, on espérait lasser sa ténacité. On irait donc au creux du Diable. On laisserait Muguette s'engager dans le chemin difficile qui le précède et l'on comptait que d'elle-même elle comprendrait l'inutilité de ses efforts et s'arrêterait bientôt comme elle avait dû le faire aux Roches de Corbière.

Ce jour-là, le temps était encore plus lourd, plus orageux que la veille. Le soleil se cachait derrière des nuages livides. Tous les êtres dévoués qui se pressaient autour de la jeune femme éprouvaient une réelle inquiétude, mais personne n'osa émettre l'avis de ne pas quitter Saint-Hélier, car Muguette excitée, fiévreuse, ne parlait que de la promenade de l'après-midi.

En effet, le break habituel emmenait bientôt les touristes, sauf M. Darrier, retenu par une volumineuse correspondance à dépouiller. Muguette montrait une gaîté d'enfant, s'amusant de tous les détails du chemin, riant surtout de la « mine déconfite », disait-elle, de Mme Darrier.

Roger et Sabine cachaient rudemment leurs inquiétudes; mais Mme Darrier soupirait sans cesse, regardait le ciel, demandait au cocher dix fois dans la même minute, ce qu'il pensait du temps, s'il était bien certain que l'on pût rentrer avant l'orage, puis, sans oser interpeller sa fille directement, la contemplait d'un air navré, répétait avec insistance que le chemin du Trou-du-Diable était impraticable. Le seul résultat qu'elle obtint fut d'exacerber la nervosité de sa fille, et, quand la voiture s'arrêta, c'est avec

un vrai soulagement que M., Mme d'Holys et Sabine s'évadèrent de son inquiète et tâtillonne surveillance.

Lorsque, à un tournant du chemin, ils l'eurent définitivement perdue de vue Roger s'arrêta, fit asseoir la jeune femme sur un éboulis de roches, la laissa se reposer un instant, la calmant avec tendresse et bonté. Sabine, à genoux près d'elle, lui souriait doucement. Bientôt, la force paisible qu'elle sentit autour d'elle agit sur les nerfs malades de Muguette. Peu à peu, le tremblement qui l'agitait disparut, et ses deux compagnons eurent enfin la joie de la voir sourire et redevenir tranquille et reposée.

— Sabine, ma chérie, embrassez-moi. Roger, que vous êtes bon et patient! Pardonnez-moi tous les deux; mais maman m'exaspère.

— Chut! n'y pensons plus, dit Sabine, qui voyait se crisper de nouveau les traits de Muguette au seul souvenir de l'heure précédente.

Ils reprirent leur marche tous les trois, mais Roger était visiblement préoccupé. Le ciel devenait de plus en plus sombre. Le vent sifflait, en montant de la mer, par rafales violentes. Le jeune homme avançait aussi rapidement que possible, soutenant la jeune femme dont la gaieté était complètement revenue; elle redoublait ses saillies, tandis que Roger se demandait, avec angoisse, s'ils auraient le temps de se retrouver à l'abri avant l'orage. Enfin, ils arrivèrent à la hutte habitée par la gardienne du passage, une vieille femme sourde à laquelle il fut impossible de faire entendre un seul mot.

Pas un touriste ne se montrait, la menace de l'orage ayant sans doute effrayé tous les voyageurs. Muguette traversa précipitamment la cabane, entraînant son mari et Sabine au dehors et s'arrêta tout à coup, face à l'abîme, en s'écriant :

— Ah! mes amis, que dites-vous de ceci?

Tous les trois regardaient le spectacle grandiose, fantastique qui s'offrait à leurs yeux. Ils se trouvaient à mi-hauteur d'une immense vasque rocheuse, gouffre à leurs pieds, cimes énormes autour d'eux.

— Le Dante a dû avoir la vision de cette brèche fatidique, dit Sabine, quand il a décrit son enfer.

— Il est de fait que lorsque la mer arrive dans cette cuvette formidable, cela doit être d'une allure véritablement infernale, reprit Roger.

Un roulement sourd se fit entendre dans le ciel sombre. Le comte tressaillit.

— Voilà l'orage! Nous allons essayer de regagner le break au plus vite pour nous arrêter à la première hôtellerie.

— Oh! Roger, y pensez-vous, dit Muguette; s'il pleut, nous serons à l'abri dans la cabane. Hâtez-vous, au contraire, de descendre tous deux au fond du trou pour voir la pleine mer par le tunnel de rochers. Sabine prenez le kodak. La vue est superbe.

— Nous n'aurons pas le temps, disait Roger. C'est l'heure où la mer monte : l'orage va éclater et on ne peut savoir ce qu'il sera à cette époque de l'année. Nous touchons à l'équinoxe. D'autre part, je serais inquiet de vous laisser seule ici. Non, vraiment, c'est impossible.

Une telle contrariété se peignit sur le visage de la jeune femme, que Sabine se hâta d'intervenir :

— M. d'Holys a raison, ma chérie. Il va rester près de vous et c'est moi qui descendrai là-bas. J'irai admirer la belle vue par la fameuse brèche que vous m'indiquez et je serai là de nouveau très vite.

Mais Muguette insistait éperdument auprès de son mari.

— Non, non, Roger, laissez-moi et descendez aussi. Il faut, à tout prix, que vous voyiez cela, mon cher poète. Vous recueillerez des impressions originales, je vous l'assure.

— Ce n'est pas possible, assurait son mari; voyez comme le vent augmente de force. Voici les premiers éclairs. Muguette, soyez raisonnable; renoncez à cette idée.

La jeune femme serrait les mains nerveusement et ses narines se mirent à battre...

Redoutant une nouvelle crise d'énervement, M. d'Holys se résolut au plus vite à satisfaire le caprice de la malade.

Le temps avait passé pendant la discussion; les nuages, zébrés de rapides lueurs, semblaient s'abaisser de plus en plus au-dessus de l'abîme, comme pour le fermer par de grands voiles sombres. Un roulement sourd se prolongeait sans cesse.

En hâte, Roger et Sabine installèrent Muguette dans la cabane et se précipitèrent vers le gouffre. Une longue suite d'échelles, fixées par des crampons de fer à la paroi interne de l'immense creux, permettait d'arriver tout au fond. Après avoir descendu la première partie des échelons, Sabine dit au comte :

— Nous pourrions remonter, maintenant. Nous dirions à Muguette que l'excursion a été forcément abrégée à cause du temps. Comme vous, je suis un peu inquiète de sa solitude.

— Oui, nous pourrions dire cela, répondit M. d'Holys, si elle n'est pas déjà occupée à nous épier, pour se rendre compte de la façon dont nous tenons notre promesse...

Instinctivement, ils levèrent la tête tous les deux...

Roger ne s'était pas trompé! Muguette était venue en tapinois

jusqu'au bord de la descente; elle se penchait au-dessus d'eux, riait et battait des mains.

— Il n'y a rien à faire, dit M. d'Holys visiblement nerveux. Continuons. Les enfants et les malades doivent donc toujours peser sur toute la vie des autres...

Sabine, le cœur serré, descendait en silence, impressionnée malgré elle par l'aspect sinistre de l'abîme étrangement sombre sous l'orage, attristée surtout par ce qu'elle sentait d'amertume profonde dans le cœur de Roger.

Au moment de toucher le sol, M. d'Holys se retourna pour prévenir Sabine :

— Je trouve les derniers échelons passablement usés. Prenez garde. Appuyez sur les bords de l'échelle.

— En effet, dit Sabine en mettant pied à terre, et les crampons de fer qui la retiennent au roc sont à moitié arrachés.

— Mais oui, il ne faudrait qu'un tourbillon de vent furieux comme il doit y en avoir si souvent ici pour qu'elle fût emportée comme un fétu de paille.

— Nous serions assez malheureux, en ce cas, répondit Sabine, essayant de plaisanter.

Vivement ils se dirigèrent vers l'ouverture béante en forme de couloir, percée dans le rocher, et au bout de laquelle il fallait aller prendre une vue, comme Muguette l'avait exigé.

Ils se précipitaient dans le tunnel lorsque M. d'Holys dit soudain :

— Mais la mer est déjà venue là tout à l'heure. Le sable est mouillé. Retournons.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'une vague formidable fut projetée sur eux. Ils furent renversés avec violence par la masse d'eau qui passa en sifflant pour aller s'éparpiller sur les énormes galets qui couvrent le fond du Trou-du-Diable. Etourdis, aveuglés, ils se relevèrent. Roger saisit Sabine par la taille et tous deux revinrent en courant vers l'entrée de la grotte, mais ils n'y étaient pas encore arrivés qu'une seconde trombe liquide s'abattit sur eux de nouveau, les jeta à terre et s'élança au delà en hurlant.

Ils se remirent debout, mais meurtris, saignants; avec une peine infinie ils essayèrent d'avancer sur les roches mouillées où ils glissaient à chaque pas.

A cette minute, le Trou-du-Diable pouvait s'appeler en vérité le Trou d'Enfer! On eût dit, en effet, que les puissances maudites avaient déchaîné dans ces profondeurs tragiques tout ce que l'imagination humaine peut concevoir d'horrible, de terrifiant.

Dans une obscurité qui était devenue presque complète, trouée

seulement à chaque seconde par les lueurs fulgurantes de la foudre, éclataient tous les bruits : les crépitements du tonnerre, le sifflement du vent, le hurlement des vagues...

Assourdis, affolés, tombant, se relevant, Roger et Sabine ne pouvaient parvenir à gagner le bas de l'échelle lorsque, à la lueur d'un éclair, ils s'aperçurent qu'ils touchaient enfin le rocher; mais ils ne virent point les échelons.

Soudain, Sabine poussa un cri d'indicible épouvante. A ses pieds, Muguette gisait, ensanglantée, immobile!... Tous deux se précipitèrent, éperdus, soulevèrent la jeune femme, la soutenant, essayant d'arrêter le sang qui coulait sur le visage livide.

— Muguette! Muguette! criait Sabine.

Roger, effaré d'horreur, regardait, comprenait... Toujours à la lueur des grands zigzags terrifiants il vit, beaucoup plus haut, au-dessus de leurs têtes, l'échelle cassée, Muguette, surprise par l'orage, au moment où elle allait retourner vers la cabane, avait dû s'effrayer, perdre la tête et n'avoir dès lors qu'une idée : rejoindre son mari et Sabine, et elle était descendue affolée, inconsciente, par les périlleux échelons, lorsque, à l'instant où elle arrivait vers le milieu, un coup de vent avait emporté toute cette partie de l'échelle, mal maintenue dans ses crampons oscillants, et avait précipité en bas la pauvre petite.

Tout à coup, avec le bruit d'une décharge d'artillerie, une montagne d'eau envahit le fond du trou. Elle s'abattit hurlante, mauvaise, en folie, battant les parois circulaires de flots d'écume qui semblaient monter à l'assaut des rocs sombres.

Le corps de Muguette échappa des mains de Sabine qui roula elle-même sur les galets. Roger, jeté sur le sol, lui aussi, se releva le premier et courut vers elles. Il fit asseoir Sabine sur l'un des blocs qui touchaient le rocher, mit la tête de Muguette sur les genoux de son amie, essayant de les garantir du mieux possible contre la violence du vent.

— On viendra à nous sûrement, dit-il à Sabine, tandis que, désespérément, il se jetait sur le rocher pour essayer d'atteindre à l'échelle.

Hélas! toute une longueur, près d'un mètre, séparait son bras tendu du premier échelon. Il se précipita sur les galets et en entassa vivement quelques-uns sur lesquels il espérait se hisser; mais une vague violente, immense, emplit de nouveau tout à à coup le creux terrible.

Les galets dispersés furent rejetés alentour; Sabine, encore renversée, se vit enlever de nouveau le corps de Muguette et lorsque Roger put les relever et les accoter contre le rocher, il

s'aperçut avec terreur que l'eau effleurait presque les genoux de Sabine! Or il savait avec quelle rapidité la mer monte à cette époque de l'année, et dans le fond, relativement étroit du gouffre, les eaux devaient s'élever avec une vitesse effroyable... Il se sentit perdu.

Terrifié, il essaya encore d'amonceler des galets, mais un nouveau coup de mer anéantit ce faible espoir de salut. Et les flots montaient toujours, bouillonnants, terribles... Une pluie diluvienne se mit à tomber, rendant l'obscurité plus opaque et les efforts plus pénibles.

Soudain une voix forte cria non loin d'eux :

— Hé! holà les touristes!

Sur la paroi du roc, un homme glissait, suivi d'un autre sauveteur; tous deux étaient attachés par de fortes cordes que l'on devait manœuvrer d'en haut.

Il put prendre pied à côté de Sabine défaillante, saisit Muguette qu'il lia fortement à lui et commença à remonter péniblement, hissé par la corde.

Son compagnon, un pêcheur de la côte comme lui, avait agi de même avec Sabine. Battue, roulée par le vent sur le rocher, dès qu'elle put saisir l'échelle, elle s'aida elle-même si vaillamment que le brave homme ne put s'empêcher de lui en témoigner son admiration au seuil de la hutte où Roger arrivait aussi quelques secondes après, s'étant hissé à leur suite par un autre câble.

Tout un groupe emplissait la cabane. Mme Darrier était là; elle se précipita en sanglotant sur la jeune femme et commença à lui donner les premiers soins. Chacun parlait, gesticulait, sauf la vieille gardienne au sourire placide, qui avait vu tant de fois des accidents et des sauvetages dans le creux fantastique, qu'elle n'en éprouvait plus aucune émotion. C'était bien elle, cependant, qui avait sauvé les trois imprudents.

Dès que l'orage eut éclaté, elle attendit un instant le retour des touristes, comptant sur les nombreux achats de cartes postales, verroteries, gâteaux et liqueurs, qu'ils allaient faire chez elle pendant le temps qu'ils y passeraient pour laisser s'apaiser la tempête. Debout sur la porte de sa petite maison, elle espérait toujours les voir remonter du fond du gouffre; mais personne ne se montrait. Elle comprit bientôt qu'un accident avait dû se produire. Clopin clopant, la pauvre vieille, bravant l'orage, se mettait en route vers l'habitation la plus proche, lorsqu'elle rencontra le guide du break qui venait s'enquérir des voyageurs. Effaré par ce que lui apprenait la gardienne, il courut en hâte chercher du

secours, et les sauveteurs qu'il ramena se précipitèrent à la recherche des voyageurs.

Malgré les soins qu'on lui prodiguait, Muguette ne reprenait point ses sens. On décida de remonter vers l'hôtellerie, où l'on pourrait plus efficacement s'occuper d'elle, et bientôt un lugubre cortège se mit en marche sous la pluie. Muguette, roulée dans une chaude couverture de laine, était étendue dans une voile de barque, portée aux deux extrémités par de robustes gaillards. Mme Darrier, en larmes; Roger et Sabine, épuisés mais toujours vaillants, suivaient.

A l'hôtellerie, on coucha la pauvre enfant, et le break repartit au galop vers Saint-Hélier, pour en ramener M. Darrier, Mme de Nordel et les meilleurs médecins de la ville.

Le petit hôtel garda longtemps les hôtes de passage que la tempête avait jetés vers lui.

La jeune femme était revenue au sentiment de la vie ou plutôt de la souffrance; car une crise effroyable avait suivi l'accident du Trou-du-Diable, et la vie de la jeune mère fut menacée pendant bien des jours.

Anglais ou Français, les plus habiles praticiens se rencontrèrent dans le même diagnostic. Et quand Muguette put être ramenée à Paris, elle y revint infirme, condamnée à l'immobilité et déçue dans l'espoir qui avait, pendant quelques semaines, consolidé son foyer.

Victor Féli.

La suite prochainement.

HÉLÈNE KELLER—MARIE HEURTIN

La brochure qui nous est venue d'Allemagne sous la double signature du pasteur Hoppe et du docteur Riemann, le célèbre professeur à l'Institut des sourds-muets de Berlin, montre d'une façon très claire et très intéressante les progrès faits depuis quelques années dans l'enseignement des sourds-muets, des aveugles, et même des pauvres sourds-muets-aveugles!

On y rappelle les merveilles accomplies en Amérique par miss Sullivan, aujourd'hui Mme Macy, dans le cas d'Hélène Keller; on y cite la Perkin's Institution de New York, la Venersborg de France Elisabeth Anrep-Nordin, en Suède; on y explique par le menu toutes les méthodes employées à Nowawes (Allemagne). Comment se fait-il que les auteurs de cette brochure n'aient pas l'air de se douter qu'au cœur de la France, près de Poitiers, à Larnay, chez les Sœurs de la Sagesse[1], ces miracles sont presque coutumiers. C'est d'abord Sœur Médulle qui arrache Marthe Obrecht aux ténèbres, c'est ensuite Sœur Sainte-Marguerite qui fait pour Marie Heurtin, l'enfant d'un pauvre tonnelier, ce qu'avait fait avant elle miss Sullivan pour la célèbre aveugle-sourde-muette américaine, mais sans avoir à sa disposition les ressource en livres, en professeurs, qui furent prodiguées à Hélène Keller, née dans des conditions de fortune plus heureuses.

Quel avantage pourtant si Sœur Sainte-Marguerite, alors qu'elle se penchait sur la petite infirme, faisant songer au joli vers de Jocelyn :

> Et son cœur dans leurs cœurs se verse goutte à goutte,

quel avantage lorsqu'elle trouvait dans son admirable charité les moyens de pénétrer cette *masse inerte*, d'apprivoiser ce petit animal sauvage, d'éveiller l'intelligence de cette *idiote*; quel encouragement si elle avait connu miss Sullivan, si elle avait pu s'aider de son expérience. Hélène Keller a cinq ans de

[1] Les Sœurs de la Sagesse dirigent des institutions de sourdes-muettes et d'aveugles dans sept départements, entre autres à Larnay, près Poitiers.

plus que Marie Heurtin. Voilà des cas où l'on souhaiterait qu'il n'y eût pas de frontières. Le bruit de nos plus grands succès ne porte pas très loin. Sœur Sainte-Marguerite a eu le prix Monthyon en 1899, et Brunetière, avec son grand talent et sa haute autorité, avait pourtant raconté le miracle accompli par cette religieuse admirable. Sœur Sainte-Marguerite a aussi reçu l'une des trois couronnes civiques de la Société d'encouragement au bien.

Mais le vent de l'oubli a tôt fait de dissiper les fumées de cet encens humain; le public, que l'événement du jour distrait, oublie vite celui de la veille. Ce prodige vaudrait pourtant qu'on s'y arrêtât. Il semble qu'un de nos savants français si épris d'exactitude et de vérité, un Dastre ou un Georges Dumas aurait dû être tenté de travailler dans ce laboratoire vivant, d'appliquer sa méthode à ce phénomène et de nous en donner l'explication naturelle s'il y en a une. « Préparer et interroger un aveugle-né, disait Diderot, n'eût point été une occupation indigne des talents réunis de Newton, Descartes, Locke et Leibnitz. »

J'imagine que Sœur Sainte-Marguerite n'aurait aucune appréhension à laisser feuilleter le joli livre qu'elle a été la première à déchiffrer. Cette simple Fille de la Sagesse, à l'abri de sa foi, ne doit avoir peur d'aucune vérité. Elle a la Vérité éternelle, ce qui là rend compatissante aux vérités humaines : vérités aujourd'hui, mensonges ou plutôt erreurs demain. Quoi qu'il en soit, nous aimerions, sur ce cas si particulier, avoir l'avis de tous et seuls quelques philosophes allemands, philosophes spiritualistes, ont donné le leur, et leurs raisonnements pourront paraître suspects à quelques-uns. Il semble bien cependant qu'ils aient raison lorsqu'ils soutiennent que les idées abstraites que possède l'homme ne peuvent s'expliquer que par une substance spirituelle qui dépasse la matière et n'y reste pas attachée; il semble bien aussi que la science moderne, en dépit de ses efforts, ne parvienne pas à prouver qu'il n'y a qu'une différence de degré entre la « pensée » de l'homme et la « pensée » de l'animal, voire même la « pensée » de la fleur, si nous devons en croire un délicieux poète contemporain; si nous devons en croire un écrivain très hardi, trop hardi pour notre goût, qui se refuse même à discuter les origines du langage : A quoi bon, dit-il! L'homme parle comme l'oiseau chante, c'est une faculté naturelle. Le langage a dû être d'abord purement musical, sans aucun accord avec la réalité, ponctué de signes de joie, de peur, d'appel. Et il conclut que la recherche des origines du langage est du domaine biologique.

Ce qui est le contraire de la thèse du philosophe allemand, le docteur Dentler, qui affirme qu'il y a dans le langage de l'homme

quelque chose à quoi l'animal n'atteint jamais. L'homme est l'homme, dit-il, c'est-à-dire un être doué d'intelligence et il trouve le langage; la parole est le résultat et non la cause de l'intelligence et il est seulement vrai de dire que le langage est une condition pour le développement normal et une très utile ressource pour la formation plus complète de la faculté de penser. Il fait remarquer que la langue grecque a, d'une manière profondément philosophique, le même mot « Logos », aussi bien pour la pensée intérieure que pour la pensée extérieure. Pensée et parole sont dans un étroit rapport. La pensée se crée la parole, mais celle-ci ne peut naître que là où existe une pensée, et il ajoute : S'il est prouvé que les idées abstraites, comme nous les manifestons et les exprimons par le langage des mots, peuvent aussi se former dans les êtres humains qui manquent absolument pour cela du langage des mots et de l'appui des mots, du coup est enlevé à l'hypothèse du matérialisme et du positivisme son appui ordinaire. Cette preuve peut être apportée, elle est fournie par ces malheureux qui sont si disgraciés et mutilés que toute liaison d'une idée abstraite leur est rendue impossible par le langage des mots, à savoir les sourds-muets. La cécité s'ajoute-t-elle à cette double infirmité, le problème de réaliser une relation abstraite avec ces pauvres créatures devient pour ainsi dire impossible. Mais si l'on y réussit malgré ces difficultés infinies, la démonstration n'en est que plus éclatante. Il sera prouvé par là avec une force irréfutable et directement accablante que dans tout être humain vit une étincelle spirituelle, comme on n'en peut trouver dans aucun animal et que cette étincelle se fait jour dans les conditions les plus anormales. L'étincelle brille parce qu'elle est là et qu'elle a la force de briller.

Un autre Allemand, Duilhé de Saint-Projet arrive aux mêmes conclusions. Il n'est pas possible, dit-il, de concevoir une plus claire manifestation de l'âme, de la substance spirituelle; elle se montre là dans sa plus haute activité, dans sa vie intellectuelle complètement indépendante de toute matière. Les savants du positivisme et du matérialisme peuvent apprendre d'une enfant sourde-muette et aveugle de naissance la différence essentielle entre l'homme et la bête.

Et M. Jacob déclare à son tour que le cas a une grande portée philosophique; car il est une irréfutable démonstration matérielle de l'existence d'une âme humaine créée par Dieu.

La brochure si intéressante de M. Arnould[1], le savant profes-

[1] Une quatrième édition des *Ames en prison* est en préparation. Il y est question de résultats d'éducation plus merveilleux encore.

seur de Poitiers, que nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes et à laquelle nous devons tous les détails concernant Marie Heurtin, dont il s'est fait l'historien attendri, donne une cinquantaine de courtes biographies de ces pauvres aveugles-sourds-muets. Il serait intéressant de les étudier toutes, mais cela dépasserait notre cadre. Je relève seulement le nom déjà connu de *Laura Bridgman*, née en 1829, morte en 1876 et dont on se souvient peut-être. Elle était Américaine, et fut élevée à la Perkin's Institution par le docteur Samuel Howes. Il n'avait pas voulu lui imposer d'éducation religieuse toute faite et s'était contenté de développer chez elle la notion du principe de causalité et il eut la plus haute joie à voir des conclusions comme les suivantes se former naturellement chez son élève. « Les femmes font du pain, des habits et autres choses semblables; les hommes font des tables, des chaises, des pupitres et des maisons; mais ni les hommes, ni les femmes ne font le soleil, la pluie, l'herbe, etc., par conséquent il doit y avoir une force surhumaine. »

Hertha Schulz, née en 1876, près de Stettin, tomba malade à quatre ans d'une fièvre cérébrale. Lorsqu'elle put quitter son lit, au bout de trois mois, elle était sourde et aveugle; elle parla encore pendant un an. Ne percevant aucune réponse à ses interrogations, elle crut d'abord que c'était les autres qui avaient perdu la parole et elle disait souvent : « C'était au temps où vous saviez encore tous parler. » Elle fut élevée à Nowawes par le pasteur Hoppe, elle apprit le langage vocal, l'écriture des aveugles, l'écriture courante, la langue mimique et la dactylologie. Enfin, *Hélène Keller* et *Marie Heurtin*, qui toutes deux vont nous arrêter plus longtemps.

Elles naissent à cinq ans d'intervalle, l'une le 27 juin 1880, à Tuscumbia, petite ville du Nord de l'Alabama, l'autre, le 13 avril 1885, dans un village du centre de la France. Issue de parents extrêmement pauvres, Marie n'a pas reçu une éducation aussi brillante que sa sœur d'Amérique, mais elle a eu comme elle le bonheur de rencontrer une merveilleuse éducatrice. Les femmes, disait un grand homme d'esprit qui les avait beaucoup aimées, sont capables de tout, même du bien! du bien sans doute, et même du sublime et de l'héroïque.

L'histoire de ces malheureuses enfants est surtout l'histoire des femmes admirables qui se sont dévouées à elles.

Mais il sera intéressant de voir comment s'est opéré le même miracle à quelques années d'intervalle aux deux bouts du monde. En Amérique, voici la petite maison où est née Hélène. Toute basse, elle se blottit auprès de la grande ferme, comme il est

d'usage dans les Etats du Sud, et couverte de chèvrefeuilles et de roses grimpantes, elle semble plutôt un buisson fleuri qu'une habitation. La porte disparaît sous les roses thé et dans le soleil, dans l'air embaumé, passent les oiseaux-mouches et bourdonnent les abeilles. Cette petite maison de conte de fée s'appelle *Ivy Green*, à cause du beau lierre anglais à feuillage lisse qui, non seulement l'enveloppe, mais grimpe aux arbres qui l'ombragent et escalade les haies.

Le jardin de Ivy Green avec ses parterres à l'ancienne mode, a été le paradis d'Hélène. C'est là qu'il faut l'imaginer souriant à la vie, aux fleurs, au soleil qu'elle voyait, belle petite fille robuste, volontaire et précoce qui, à six mois, s'essayait à balbutier quelques mots et qui, à un an, marchait!

Hélas! vers le mois de février 1882, Hélène avait vingt mois, elle était prise de la terrible maladie dont elle devait sortir sourde et aveugle. Pauvre, pauvre petite, maintenant sans cesse pendue aux jupes de sa mère, essayant de se faire comprendre par gestes, mais n'y arrivant pas toujours et alors en proie à des colères que rien ne pouvait calmer. Les jours, les années passaient et l'enfant devenait toujours plus farouche, plus irritable. Ces années de sa toute petite enfance ont laissé à Hélène d'horribles souvenirs, elle en parle en ces termes : « Il me semblait que des mains invisibles me tenaient prisonnière, et je faisais pour me libérer des efforts furieux. Quoique je me débattisse vainement, mon tempérament combatif m'incitait à la lutte quand même. Je finissais le plus souvent par éclater en sanglots, et quand ma mère se trouvait près de moi, je me réfugiais dans ses bras, si épuisée et si misérable que j'en oubliais la cause de mon chagrin. »

Enfin, le besoin de communiquer avec ses semblables devint si poignant, qu'il ne se passait pas de jour, presque pas d'heure, sans crise violente.

Par une radieuse matinée de mars 1887, Hélène, qui allait avoir sept ans, se tenait debout, silencieuse et triste, sur le seuil de la petite maison fleurie. Des allées et venues insolites l'avaient vaguement inquiétée et, poussée par je ne sais quel sentiment, elle était venue attendre, attendre quoi? « J'eus, tout à coup, dit-elle, l'impression de pas se rapprochant. Je supposai que c'était ma mère et j'étendis les mains vers elle. Quelqu'un qui n'était pas ma mère prit ces mains et l'instant d'après je me sentais serrée dans les bras affectueux de celle qui devait lever pour moi le voile mystérieux enveloppant toutes choses. Elle allait faire mieux encore : m'aimer. »

Quant à Marie Heurtin, voici comment M. Louis Arnould raconte son arrivée à Notre-Dame de Larnay :

« C'était le 1er mars 1895, trois voyageurs, qui s'étaient égarés la veille en traversant le polygone d'artillerie de Poitiers, arrivaient enfin au bel établissement de Larnay tenu par les Sœurs de la Sagesse. C'étaient un tonnelier de Vertou (Loire-Inférieure) et sa tante qui poussaient devant eux une enfant de dix ans dont la physionomie bestiale semblait dénoter une nature de sauvage; très agitée, elle ne parlait pas et n'entendait pas : elle était sourde-muette de naissance. De ses yeux brun-clair aux reflets verts, elle regardait de tous côtés, mais elle ne voyait pas : elle était aveugle de naissance. On eût dit que la nature s'était acharnée, dès la première heure, sur cette infortunée pour condamner toutes les portes par lesquelles chaque âme humaine peut communiquer avec l'extérieur; elle ne lui en avait laissé qu'une seule, celle du toucher par où la malheureuse enfant, connaissant confusément qu'il existait autre chose qu'elle-même, s'exaspérait de ne pouvoir l'atteindre.

« Ce n'était pas une fillette de dix ans qui était entrée à Larnay, continue son biographe, c'était un monstre furieux. Dès que l'enfant se sentit abandonnée par son père, elle entra dans une rage qui ne cessa guère pendant deux mois : c'était une agitation effrayante, torsion et roulements sur le sol, coups de poings appliqués sur la terre, la seule chose qu'elle pût facilement toucher; le tout accompagné d'affreux aboiements et de cris de désespoir. Impossible de la quitter une seconde. »

Comment la Sœur Sainte-Marguerite va-t-elle s'y prendre pour commencer l'instruction de sa terrible élève? Comment se faire comprendre quand aucun des moyens de communication ordinaire n'existe. Cette enfant ne voit rien, n'entend rien, à peine si elle sait qu'il y a des choses : en tous cas, elle ne sait pas qu'il y a des mots qui les expriment.

Remarquant que Marie tenait passionnément à un petit couteau apporté de chez elle, Sœur Sainte-Marguerite le lui prit. Marie se fâcha. Sœur Sainte-Marguerite le lui rendit un instant et lui mit les mains l'une sur l'autre, ce qui est le signe abrégé pour désigner un couteau chez les sourds-muets, puis elle reprit encore l'objet : Marie se mit en colère, mais dès qu'elle eut l'idée de croiser ses mains l'une sur l'autre, on lui rendit son couteau. Le premier pas était fait : l'enfant avait compris qu'il y avait un rapport entre le signe et l'objet. Ainsi pour le pain, les autres aliments, tous les objets usuels. Mais il était impossible de continuer longtemps cette méthode; aurait-on pu d'ailleurs inventer assez de signes?

Aussi la Sœur commença à apprendre à Marie l'alphabet dactylologique que l'on enseignait aux sourds-muets avant la découverte de la méthode vocale. Seulement, tandis que les sourds-muets ordinaires voient les signes, il fallait, bien entendu, les *poser* pour ainsi dire sur la main de l'enfant, afin de les lui faire sentir.

Presque en même temps, la Sœur lui apprenait l'alphabet Braille, c'est-à-dire les lettres piquées sur le papier pour les aveugles, ce qui lui permettait la lecture.

Pour Hélène Keller, la première leçon de miss Sullivan eut pour objet une poupée que les petits aveugles de la Perkin's Institution avaient envoyée à Hélène. Après qu'elle s'en fut amusée quelque temps, son institutrice lui prit la main, et, lentement, y traça les caractères du mot p-o-u-p-é-e, lui enseignant du premier coup la méthode la plus expéditive. Le jeu, car c'était un nouveau jeu, intéressa l'enfant, elle essaya à son tour. Quand elle eut enfin réussi à écrire les lettres correctement, toute joyeuse et encore plus fière, elle descendit l'escalier en courant pour aller répéter l'expérience avec sa mère et dans sa main, elle traça les lettres qu'elle venait d'apprendre.

Elle ne savait certes pas qu'elle venait d'écrire un mot. Un mot, qu'était-ce pour elle? Elle n'avait agi que par esprit d'imitation et, pendant bien des jours encore, il en fut ainsi. Cependant, quelques semaines plus tard, elle comprit tout à coup le rapport des mots avec les choses. Je la laisse raconter l'événement le plus merveilleux peut-être de cette histoire merveilleuse, car de ce premier miracle découlent tous les autres :

« Dans la matinée, les deux mots *gobelet* et *eau*, que je m'obstinais à confondre, avaient provoqué entre mon institutrice et moi une petite scène. Impatientée des tentatives réitérées de miss Sullivan pour me les faire distinguer, je saisis tout à coup ma belle poupée neuve et la lançai avec colère contre le parquet. Miss Sullivan n'essaya même pas de me faire comprendre que j'avais mal agi. Quelques minutes plus tard, elle m'apporta mon chapeau et, oubliant ma colère, je sautai de joie en pensant que j'allais sortir.

« Nous descendîmes un sentier qui conduisait au puits qu'entourait un merveilleux chèvrefeuille. Quelqu'un était précisément occupé à tirer de l'eau ; mon institutrice me plaça la main sous le jet du seau que l'on vidait. Tandis que je goûtais la sensation de cette eau fraîche, miss Sullivan traça dans ma main restée libre le mot *eau*, d'abord lentement, puis plus vite. Je restais immobile, toute mon attention concentrée sur le mouvement de ses doigts. Soudain, il me vint un souvenir imprécis, comme de

quelque chose depuis longtemps oublié et, d'un seul coup, le mystère du langage me fut révélé. Je savais maintenant que *eau* désignait ce quelque chose de frais qui coulait sur ma main. Ce mot avait une vie, il faisait la lumière dans mon esprit qu'il libérait en l'emplissant de joie et d'espérance. Je quittai le puits pleine d'ardeur pour l'étude. Tout objet avait donc un nom et tout nom provoquait une pensée nouvelle. Le moindre brin d'herbe, une fleur, un caillou me semblait palpiter de vie. En rentrant, je me souvins de la poupée brisée, mes yeux se remplirent de larmes, je compris que j'avais été méchante et pour la première fois je connus le repentir. »

Ce fut une ivresse, tout s'ouvrait à la fois chez l'enfant, l'intelligence et le cœur.

C'est dans ce même été de 1887, au temps des marguerites et des boutons d'or, qu'Hélène sentit la nature et apprit à en connaître les bienfaits. Miss Sullivan lui disait comment le soleil et la pluie contribuent à faire lever les semences; comment les oiseaux construisent leurs nids; comment l'écureuil, le daim, le lion et tous les êtres vivants trouvent nourriture et abri.

« Elle m'avait enseigné à goûter la beauté des bois odorants, à aimer le brin d'herbe, à sentir l'harmonie des lignes dans les courbes et les fossettes de la main de ma petite sœur. Elle s'attachait à faire de la nature l'objet de mes premières préoccupations en m'inspirant l'idée d'une étroite parenté entre les oiseaux, les fleurs et ma propre personne. »

Est-ce ce qui pourrait expliquer l'odeur un peu trop réaliste, panthéiste plutôt, qui nous a parfois gêné et qui se dégage des plus jolies pages du journal d'Hélène? On croirait presque qu'elle a lu Mæterlink. Comme lui elle sent profondément la beauté, la force des choses, mais elle s'y arrête, elle ne va pas au delà, elle ne se demande pas d'où viennent cette force et cette beauté?

Elle en jouit en poète, car cette enfant est poète, fût-ce d'une poésie un peu livresque, comme tout son être, d'ailleurs, auquel rien ne pouvait arriver directement. Témoin la petite mésaventure du Roi Frimas, un conte qu'elle avait écrit à douze ans, en toute bonne foi, sans se souvenir qu'on lui avait lu autrefois une histoire presque analogue. Elle raconte avec émotion dans son livre le chagrin qu'elle en eut, mais elle avoue elle-même qu'elle était saturée de littérature, qu'elle avait l'habitude de s'assimiler les idées et les phrases qui lui plaisaient. Elle s'en rend compte, elle le dit avec franchise, ce qui n'arrive pas toujours aux auteurs, ce qui n'est pas arrivé entre autres au grand Stevenson, dont elle cite, à propos de ses tentatives de composition littéraire, un joli

passage sur l'originalité de l'écrivain. Personne, sans doute, ne songerait à contester au romancier qui a été l'idole de l'Angleterre en ces dernières années, l'imagination et l'invention, mais on préférerait, riche de tant de dons, qu'il n'eût pas si souvent et si outrageusement pillé Walter Scott. S'il nous disait, au moins, qu'il a été bercé par les histoires des Highlands; que Rob Roy, Mordaunt, étaient les plus chers amis de son enfance, nous le comprendrions; mais nous lui en voulons, quand il nous raconte les aventures de David Balfour, de ne pas nous dire qu'il s'est souvenu de Waverley; qu'Allan Break Stuart, c'est Fergus Mac Ivor et l'oncle de David, Ebenezer Balfour, M. Morton de Milnwood des *Puritains!* Ce qui est plus surprenant encore, c'est que pas un critique (faut-il attribuer tant de réserve au loyalisme anglais) n'ait paru frappé de ressemblances qui n'échappent pas à de simples lecteurs. Si donc Stevenson, l'auteur de *Kidnapped*, a pu oublier à ce point *Waverley*, comment ne pas excuser Hélène, en écrivant le *Roi Frimas*, de ne pas s'être souvenue du roman de miss Canby?

Mais le grand miracle s'était accompli auprès du puits enfoui sous les chèvrefeuilles le jour où la pauvre petite, perdue dans des ténèbres où ne filtrait aucun rayon de lumière, où ne retentissait aucun son, avait compris que l'impression de fraîcheur qu'elle éprouvait lui venait de ce courant insaisissable et frais, de cette chose qui coulait entre ses doigts, — cette chose, c'était de l'eau, — et cette chose n'était pas unique, elle avait des sœurs innombrables qu'elle apprendrait à connaître.

Elle raconte qu'au début, lorsque son institutrice l'amenait à faire quelque découverte nouvelle, elle posait peu de questions, ses idées étant confuses, son vocabulaire insuffisant. Mais à mesure que s'augmentaient ses connaissances et qu'elle acquérait des mots nouveaux, elle devenait plus exigeante, elle aurait toujours voulu en savoir davantage. Toutefois, la difficulté, si elle est vaincue pour les choses matérielles, semble insurmontable quand il s'agit des choses abstraites. Un matin, Hélène demande pour la première fois la signification du mot *amour*. Elle ne connaissait encore que peu de mots. Elle avait trouvé dans le jardin quelques violettes précoces qu'elle avait apportées à son institutrice. Miss Sullivan voulut l'embrasser : l'enfant se défendit, elle était très sauvage, un peu rude, et n'aimait pas les caresses. Miss Sullivan passa alors tendrement son bras autour de la taille de l'enfant et écrivit dans sa main :

« J'aime Hélène.

— Qu'est-ce que c'est que cela? »

Miss Sullivan posa la main sur son cœur et dit :

— Oui, j'aime Hélène de tout mon cœur.

Miss Sullivan, fort heureusement, n'avait pas suivi les cours de nos modernes physiologistes et ne savait pas que nous avons changé tout cela. Elle lui répond donc :

— C'est avec son cœur qu'on aime.

L'enfant ne comprenait pas. Elle saisit les violettes, les respira et autant par signes que par mots demanda :

— L'amour est-ce l'odeur des fleurs?

— Non.

Elle réfléchit encore, puis, tout à coup, montrant le soleil, qui était radieux.

— Est-ce l'amour?

Mais miss Sullivan répondit encore négativement et l'enfant était prête à pleurer, à se fâcher même, parce que son institutrice ne pouvait pas lui montrer l'amour!

Quelques jours plus tard, Hélène enfilait des perles, deux grosses perles, trois petites et ainsi de suite. Elle se trompait sans cesse et miss Sullivan, avec une inlassable patience, réparait les erreurs. Tout à coup, elle s'aperçut qu'elle venait de commettre une grosse faute; les sourcils froncés, elle concentrait toute son attention, cherchant un moyen pour alterner les perles sans se tromper. Miss Sullivan alors, lui touchant le front, épela lentement dans sa main : « Hélène pense », « pensée ».

« Je compris, s'écrie-t-elle, je saisis, ce fut un éclair, que ce mot « pensée » désignait ce qui se passait dans ma tête. Pour la première fois, je percevais l'idée abstraite. Longtemps je demeurai immobile. A la lumière de l'idée nouvelle que je venais d'acquérir, je cherchais la signification du mot *amour*. Tout le jour le soleil s'était masqué de nuages et nous avions eu de courtes ondées. Soudain il se dégagea des brumes et je demandai encore : Est-ce là l'amour?

« L'amour, me répondit miss Sullivan, est quelque chose de subtil comme les nuages qui, tout à l'heure, voilaient la face éclatante du soleil. » Puis voyant que je ne comprenais pas, elle ajouta : « Hélène ne peut toucher les nuages, mais elle touche la pluie, elle sait quelle est, après un jour de chaleur, son action bienfaisante sur les fleurs et la terre altérées. L'amour non plus, on ne saurait le toucher, mais on sent le charme dont il pénètre les choses. Sans l'amour, Hélène ne connaîtrait pas la joie! »

Sœur Sainte-Marguerite s'y prenait de même avec Marie et plus simplement encore. L'ayant trouvée un jour qui baisait tendrement une lettre qu'elle venait de recevoir de son père, elle lui dit : « Tu l'aimes bien ton papa? Tu aimes bien ta tante, t petite

sœur? Mais avec quoi les aimes-tu? Est-ce avec tes pieds? Non. Avec tes mains? Non. C'est quelque chose en toi, dans ta poitrine, qui les aime. Eh bien! c quelque chose qui aime est dans le corps, mais ce n'est pas le corps; on l'appelle âme et l'âme est immortelle et au moment de la mort le corps et l'âme se séparent. »

Ainsi naquit dans l'esprit de l'enfant la notion si difficile des choses immatérielles, dit son biographe. Restait à s'élever jusqu'à l'existence de Dieu. C'est le soleil qui y servit.

Sœur Sainte-Marguerite avait soin de mener son élève, si curieuse d'apprendre, chez le boulanger et de lui montrer les pains qu'il pétrissait; chez le menuisier et de lui faire tâter les meubles qu'il façonnait. Or Marie, dans ses promenades, était particulièrement heureuse, comme Hélène, toutes les fois qu'elle se sentait caressée par les rayons du soleil et elle aurait voulu le prendre; vers lui elle tendait les mains, elle essayait de grimper aux arbres pour se rapprocher de l'astre et l'atteindre.

Un jour qu'elle était ainsi tout occupée du soleil, pleine d'admiration et de reconnaissance pour lui, la Sœur demanda :

— Marie, qui donc a fait le soleil? Est-ce le menuisier?

— Non, c'est le boulanger, répondit-elle naïvement, rapprochant la chaleur solaire de celle du four.

— Non, le boulanger ne peut pas faire le soleil. Celui qui l'a fait est plus grand et plus fort, plus savant que tout le monde.

Et par la hiérarchie des êtres connus de l'enfant, Sœur Sainte-Marguerite la conduisit jusqu'au degré suprême de l'échelle immense, jusqu'à Dieu. Puis elle lui raconta la création et lui apprit l'histoire. Celle de la Passion l'émut profondément et se méprenant sur l'éloignement des temps, elle demanda avec anxiété si son père était parmi les méchants qui avaient crucifié Jésus.

Aujourd'hui, Marie Heurtin est une jeune fille de dix-neuf ans aux traits fins, aux yeux vifs et clairs, ce qui avait fait déclarer autrefois qu'elle voyait, mais qu'elle était idiote. Marie a sa propre bibliothèque de « livres blancs »; elle a aussi un cabinet de travail où elle prend ses leçons et étudie. « Si j'étais peintre, dit le P. Groot, professeur de philosophie thomiste à l'Université d'Amsterdam, rendant compte de sa visite à Larnay, je voudrais la représenter pendant son étude. Son aspect me frappa comme la vision d'un suave bonheur. Doucement l'air pur du jardin entrait par les fenêtres ouvertes pendant que la lumière immaculée d'un jour d'été entourait la jeune aveugle; calme et sereine, elle travaillait, lisant les chiffres Braille de ses doigts fins pour trouver un problème d'arithmétique. »

Le souhait du P. Groot ne vous semble-t-il pas pleinement réalisé et sa plume n'évoque-t-elle pas la vision d'un « Primitif »?

Marie Heurtin possède donc une grande quantité de conceptions abstraites. Elle se forme des jugements positifs et négatifs non seulement au sujet de choses et de données particulières, mais avec le caractère évident de la *nécessité* et de la *généralité*. Elle se rend très bien compte que le tout est plus grand que la partie. Elle a la perception de l'étendue. Elle juge du temps d'après l'espace et recourt pour parler du temps à des termes qui conviennent plutôt à l'espace, ne se doutant pas, qu'en ce faisant, elle apporte une contribution aux travaux de M. Bergson. Elle possède six manières de s'exprimer : 1° la langue mimique; 2° la dactylologie; 3° l'écriture Braille; 4° l'écriture Ballu; 5° l'écriture anglaise; 6° le langage vocal.

Son odorat est si subtil qu'il lui fait d'ordinaire reconnaître les personnes bien avant qu'elle n'ait eu le temps de les toucher. Il semble même que chacune ait pour elle une odeur particulière, un signe distinctif comme chaque fleur a son parfum, qui ne la trompe jamais. L'impressionnabilité du tact passif n'est pas moins grande que celle de l'odorat. En effet, par la seule résistance de l'air qui effleure, en se déplaçant, son visage et notamment son front, elle est avertie de l'approche d'un promeneur, de la pluie qui tombe.

C'est sans doute cette impressionnabilité particulière qui, devant les chutes du Niagara, avait aidé Hélène Keller à sentir si profondément le spectacle grandiose qu'elle ne voyait pas.

Quant au toucher, si merveilleux chez les aveugles, quant à ces mains, dont Maurice de la Sizeranne dit si justement qu'elles sont éloquentes, qu'elles voient, qu'elles entendent! que pouvons-nous en savoir nous autres, j'allais dire nous autres pauvres infirmes, qui avons des mains si molles, si inertes, si maladroites? Les mains, chez l'aveugle-sourd-muet, sont la source des révélations de la vie générale de l'univers.

La femme de si grand talent et de si grand cœur que la mort vient de ravir aux lettres françaises, Mme Arvède Barine, le faisait remarquer avec infiniment de finesse dans un article paru au *Journal des Débats*. « Chacun sait, disait-elle, qu'autour de nous, dans l'air et dans la matière, tout est mouvement, tout est vibration et ondulation; seulement la plus grande partie de cette agitation nous échappe. Nous sommes presque insensibles à la danse universelle des atomes et les rares ondulations que nous percevons sont pour la plupart transformées en sons ou en couleurs par nos yeux et nos oreilles. Le privilège d'Hélène Keller

fut de sentir en foule ces mouvements qui restaient toujours pour elle des mouvements et rien que des mouvements, faute des sens qui les métamorphosent pour les autres en sensations colorées et auditives. Son infirmité lui a valu, dit Mme Arvède Barine qui confirme ici l'idée de Myers, une connaissance plus directe et peut-être une idée plus juste de la constitution de l'univers. »

Qui sait s'il n'y a pas ainsi, en chacun de nous, des sens latents qui ne demandent qu'à s'épanouir, qu'à s'affiner. L'énergie électrique n'a-t-elle pas existé de tout temps et n'a-t-elle pas toujours manifesté sa puissance, et cela bien avant que les organismes vivants aient découvert qu'ils possédaient une aptitude réceptrice? Que sait-on encore des actions télépathiques? Qu'est-ce qui nous empêche d'admettre qu'elles ont leur place parmi ces énergies non découvertes, existantes néanmoins, et toujours actives? Qu'est-ce qui nous empêche de croire que nous vivons dans un milieu inconcevable et sans limite, monde de pensée ou univers spirituel chargé de vie infinie, pénétrant et dépassant tous les esprits humains, et que le génie, l'art, la musique, les mathématiques pures, sont autant d'intuitions, de vérités et de forces nouvelles inaccessibles à l'homme moyen?

L'hypothèse de Myers, d'après laquelle nous vivrions dans deux mondes à la fois, menant une vie planétaire dans ce monde matériel et une vie cosmique dans le monde spirituel, est tout au moins bien intéressante. De plus avertis que moi pourraient dire si, dans son livre de la *Personnalité humaine*, il y a autre chose qu'un rêve magnifique; s'il ne s'illusionne pas lorsqu'il affirme qu'il existe une méthode d'arriver à la connaissance des choses divines avec la même certitude, la même assurance auxquelles nous devons les progrès dans la connaissance des choses terrestres.

J'imagine que Sœur Sainte-Marguerite sourirait si elle nous lisait et qu'elle nous dirait simplement qu'elle n'a pas besoin d'autres assurances que celles qu'elle a déjà. Elle a trouvé dans son cœur la certitude, dans sa foi cet oubli d'elle-même, ce dévouement qui lui a fait opérer un premier miracle et qui la laisse toute prête à en opérer d'autres. Dieu veuille que le mauvais vent qui a soufflé sur notre pauvre France, semant tant de ruines, ne ravage pas la vallée paisible de Larnay où l'on ne demande d'autre faveur que la liberté de prier et de se dévouer.

Nous avions laissé Hélène Keller toute frissonnante d'émotion devant les chutes du Niagara. Comme on s'étonnait, comme on lui demandait quelle signification pouvait avoir pour elle la beauté de ce spectacle et le fracas de ces chutes, elle répondit : « Une signification grandiose comme l'amour, la religion, la bonté que

personne ne peut, plus que moi, sonder et définir. » Il me semble qu'il y a là une note grave qui dépasse le niveau où nous nous tenons d'ordinaire d'un bout à l'autre de ce journal, où il paraît bien que la jeune âme délivrée ait plus de hâte de sortir d'elle-même, de s'élancer au dehors, de courir aux choses extérieures que d'explorer les profondeurs intimes et secrètes de son âme, afin d'y saisir les seules vérités pourtant, qui méritent d'être entendues. Mais au moment où Hélène nous livre l'histoire de sa vie, elle a vingt-deux ans, elle n'a point eu encore le temps de sentir le vide des joies purement littéraires. Elle a rêvé de se mesurer avec des voyants, d'avoir des succès universitaires; elle est entrée au collège de Radcliffe. La bataille livrée et gagnée, il n'est point étonnant qu'elle ait éprouvé un peu de l'ivresse du conquérant, et c'est sans doute ce qu'a pensé Marc Twain et ce qui explique la boutade de l'humoriste américain, auquel on demandait un jour quels étaient les personnages les plus intéressants du dix-neuvième siècle et qui répondait : « Napoléon et Hélène Keller! »

Marie Heurtin, bien qu'elle ait fait aussi beaucoup de conquêtes, n'a rien du conquérant. Elle est timide, modeste, plus sentimentale qu'intellectuelle. Est-ce pour cela qu'elle nous attendrit davantage? Désespérée d'abord devant le mal de la destinée, devant l'injustice de son sort, elle s'est résignée, puis est venue l'espérance et le calme et la sérénité. Et tandis qu'Hélène, nous dit miss Sullivan, « ne peut réprimer un sentiment d'épouvante à la pensée de la mort », Marie trouve dans sa foi en Dieu la force de la regarder en face, elle voit au delà de la mort, et c'est en cela, il me semble, que la petite Française, élevée par charité, est supérieure à sa plus brillante sœur d'infortune.

On nous dira sans doute qu'il n'y a là qu'une différence d'éducation. Peut-être. Il faut alors regretter d'autant plus qu'Hélène ait manqué de la forte culture biblique fréquente en pays protestant. Si elle a lu la Bible « à fond » comme elle dit, c'est pêle-mêle avec des livres de Swedenborg et des livres de philosophie. Il faut regretter qu'elle n'ait pas eu occasion de méditer l'admirable épître de saint Paul aux Corinthiens et ces belles paroles de l'apôtre qui mettent si bien à son plan la pauvre science humaine : « Quand même je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne ou comme une cymbale qui retentit. »

M. Gaston Paris.

LES PÉNITENTS BLANCS

CONTE DE NOËL

Avec ce soir de novembre, morne et voilé, une infinie tristesse tombait sur les arides montagnes où le lac de San Donato s'endormait, dans le froid glacial et le silence. Le soleil sombrait par delà les crêtes neigeuses de cette chaîne d'Ombrie, et de petites lumières s'allumaient dans les pauvres maisons de la rive du lac. Sur le faîte du rocher au pied duquel elles se tassaient peureusement, un dernier rayon rosissait le lourd et rude château de Borso Dolcebuono. Les murs à mâchicoulis gardés par six tours et le donjon carré couronné de créneaux s'illuminèrent un instant de la pourpre du couchant. Puis la nuit précoce et rapide remplit d'ombre tous les replis des montagnes et s'appesantit sur l'eau.

L'année 1399 finissait, et jamais peut-être, sur cette tranquille région où Dieu a répandu tant de pure beauté, porte étroite mais attirante des plaines où la Ville Eternelle est bâtie, d'aussi multiples, d'aussi sanglants désastres ne s'étaient déversés. Comme l'hiver avait assombri et désolé ces montagnes, ainsi s'était enténébré et durci le cœur des hommes. Le maître de San Donato — âme entière, brusque et forte — avait grandi d'abord dans une fidélité passionnée et farouche à Dieu et à l'Eglise : mais, lorsqu'il avait atteint le plein de sa jeunesse, il avait été subitement gangrené par la contagion du mal qui régnait partout, et, depuis lors, Borso Dolcebuono ne rêvait plus que guerre, perfidie et rapines. En révolte ouverte contre le Pontife de Rome que trahissait la moitié de l'Europe, Borso, retranché dans son château, ne connaissait plus de maître ni de loi. Tout le patrimoine de saint Pierre était la proie de la haine, de la guerre et de la famine. Les loups erraient dans les campagnes incultes et désertes. Le peuple réfugié dans les villes s'y déchirait en dissensions continuelles.

Heureux de cette universelle misère, Borso, imprenable sur son rocher, vivait de brigandages. Il avait ruiné et dépeuplé tous les monastères voisins. Sur la route de Rome, il rançonnait les voyageurs et massacrait ceux qui faisaient mine de se défendre. Plus d'une fois, sa cruauté avait effrayé ses hommes d'armes eux-mêmes : mais ils avaient dû en être les instruments et leur complicité les asservissait à leur maître. Les barons voisins, seigneurs de Narni et de Papigno, révoltés d'une rapacité qui dépassait la leur, s'étaient alliés par trois fois pour aller assiéger ce vautour dans son aire : mais trois fois ils avaient été battus, et Sigismond Moriano, le fils du seigneur de Narni, avait été grièvement blessé à la dernière entreprise. Entouré d'horribles rancunes, toutes altérées de vengeance, Borso Dolcebuono régnait pourtant, invaincu, sur ses fortes montagnes, et, dans une sécurité féroce, seul entre sa fille et son chapelain, sous la garde de six cents soldats dévoués jusqu'à la mort, il se jouait des lois de Dieu et des hommes et multipliait à plaisir ses ennemis comme ses crimes.

Ce soir-là, comme il rentrait avec cent cavaliers dans sa forteresse, après avoir visité parmi les montagnes chargées de neige les villages et les châteaux dont il s'était rendu l'unique suzerain, il aperçut sa fille Aloysia qui, debout, droite et immobile, sur le seuil de la grande salle basse du donjon, pâle dans sa fourrure blanche, éclairée seulement par la douteuse lueur d'une lanterne suspendue au-dessus de la porte, l'attendait sans un mot, sans un geste. Un souffle glacé coupa le visage de Borso qui avait levé la visière de son heaume. Inquiet, il regarda sa fille et remarqua son extrême pâleur. Sautant de son cheval, il lui cria :

— Rentre donc! rentre! les loups eux-mêmes ont froid par une telle nuit...

Elle ne bougea pas : il tressaillit. Elle était le seul amour de ce cœur sauvage. Il l'avait élevée dans une solitude absolue, ignorante de toutes les passions qui ensanglantaient l'Ombrie. Elle n'en avait soupçonné la violence qu'aux jours où les seigneurs de Narni avaient assiégé les murs de San Donato et qu'en voyant Sigismond Moriano tomber dans l'inutile assaut et baigner la terre de son sang. Elle gardait de ces jours une terreur indicible qui glaçait tout son corps frêle et pur, toute son âme demeurée enfantine et vouée à Dieu. Presque toujours silencieuse, elle errait dans les vastes salles du château, fortes et tristes comme des prisons; ses yeux noirs cherchaient la lumière; soutenant de ses longues mains exsangues sa pesante chevelure noire, nouée sur sa nuque, elle regardait le ciel planer seul par-dessus les créneaux.

des murailles ; parfois, par les beaux jours, elle descendait avec le chapelain la pente abrupte et pierreuse qui menait du château à la rive du lac, et ils pénétraient ensemble dans les masures qui se miraient dans l'eau, cherchant des tristesses à consoler, des détresses à soulager. Sa vertu et sa candeur fleurissaient dans l'ignorance, à l'ombre de tant de crimes. Elle seule attirait quelques bénédictions sur ce rocher maudit.

— Je vous attendais, mon père! murmura-t-elle quand Borso approcha. Un hôte nous est arrivé.

— Un hôte?

Le baron fronça ses sourcils broussailleux et ses yeux noirs flambèrent dans sa face violacée par le froid. Les hôtes étaient rares dans ses domaines, car, s'ils étaient pauvres, il les chassait sans pitié, et s'ils avaient l'escarcelle remplie, il lui arrivait de les faire poursuivre aussitôt après leur départ et de les détrousser : honnête moyen de concilier les règles de l'hospitalité avec ses appétits sans scrupules.

— Quel hôte? cria-t-il. Un seigneur?

— C'est mieux qu'un seigneur, mon père.

— Mieux qu'un seigneur? Un cardinal? dit-il avec un rire sonore.

— C'est un pauvre et un pèlerin! Il était gelé de froid, et je l'ai fait asseoir au foyer. Il était mourant de faim, et je l'ai rassasié...

La face de Borso s'assombrit.

— Tu t'es bien pressée, grommela-t-il. Le pays est infesté de voleurs et d'ennemis. Ce misérable est peut-être un espion.

Cependant il avait pénétré jusque dans la salle qu'éclairait un grand feu. Il aperçut de loin un homme en longue robe blanche assis sur un escabeau de bois. Le reflet rouge des flammes, qui remuait sur sa face maigre et sur sa barbe rousse, faisait étinceler ses grands yeux immobiles. La neige tombée sur ses vêtements avait fondu autour de lui, coulait sur les dalles et remontait vers la cheminée en vapeur lourde. Il portait sur lui, hâve et chétif, tous les signes de la misère, et, toutefois, de sa détresse absolue s'exhalait une sorte d'émouvante majesté.

Borso remit son heaume à Aloysia.

— Cet homme sans défense, murmura-t-elle, a bien l'air d'un pauvre de Dieu et non pas d'un espion. C'est après-demain la Noël. Je me suis souvenu de la Vierge Marie errant à l'abandon dans Bethléem et j'ai cru bien faire en l'accueillant...

— C'est bon! c'est bon! dit Dolcebuono en dérobant un sourire. Laisse-nous seuls : je vais l'interroger.

Il fit quelques pas vers le foyer, et, frappant sur une grande table, il s'écria brusquement :

— Qui es-tu?

L'homme ne tressaillit point, mais tourna la tête vers Borso.

— Tu es le maître? lui demanda-t-il doucement.

— Je suis le maître et le seul maître ici, — ici et des lieues à la ronde. Dis-moi qui tu es et pourquoi tu t'aventures ici.

— Je ne suis qu'un pauvre homme qui pleure ses péchés. La détresse du monde déchiré par Satan m'a ému et me fait crier grâce. Je vais à Rome saluer le vrai pontife et prier Dieu pour mes fautes et pour le siècle qui commence. C'est toute mon histoire et tout mon désir.

Borso l'interrompit.

— Sais-tu d'abord si le pape de Rome est le vrai pape plus que celui d'Avignon? D'ailleurs, quel est ton nom?

— Mon origine est obscure et l'on m'appelle Bruno : mais qu'importe mon nom? Je suis né et j'ai vécu à Crémone. J'ai trop souvent suivi, dans ma ville troublée par la haine, le chemin des impies : j'ai répandu le sang et pillé les demeures des faibles. Je ne suis pas digne de mourir comme un chien sur le fumier d'une ferme. Mais j'espère dans la grâce de Dieu.

Le pèlerin s'était levé et son visage osseux souriait gravement dans la fauve lumière qui rayonnait du foyer. Borso pensa d'abord renvoyer cet homme aux laquais de son écurie. Mais, se ravisant, il l'interrogea encore :

— Et comment es-tu arrivé ici, seul, par ces montagnes sans chemin? Et qui t'a laissé entrer dans l'enceinte?

— Je ne voyage pas seul. Nous sommes des milliers qui avons revêtu la bure blanche et qui, venus d'Allemagne, de Hongrie, de Lombardie, du Piémont et de Gênes, entraînant avec nous tous ceux qui ont soif de la miséricorde de Dieu, cherchons la route de Rome pour y saluer le pontife trahi, prier le Sauveur sur le seuil du tombeau de saint Pierre et saluer parmi les cendres des martyrs l'aurore d'un siècle meilleur.

Borso Dolcebuono ricanait, mais le pèlerin, les yeux brillants, a voix chaude, parlait avec fièvre, sans souci de lui.

— Jamais tant de crimes n'ont sali la terre chrétienne. Le Pape est trahi par les loups d'Avignon. Dans son patrimoine même, il est insulté et méconnu. Les villes sont divisées et ruinées par des luttes sanguinaires. Le frère tue le frère, et le fils brave le père. Les larrons des routes et ceux des châteaux assassinent les voyageurs et dévastent les couvents. Les églises mêmes sont la proie des bandits et le sang des justes crie vengeance. Des

pèlerins d'Orient nous ont dit qu'un envoyé de Dieu arrivait en triomphe pour punir sans retour l'ignominie du peuple chrétien, parjure et souillé de sang. Nous, coupables, mais navrés de crainte et de remords, nous nous traînons vers Rome dans la boue et la neige, parmi les insultes et les coups, dénués de tout, mais uniquement altérés de pardon, pour implorer du Saint-Père que nos crimes nous soient remis. Nous sommes bien deux mille qui, soucieux d'arriver à la ville sainte pour l'aurore de Noël, avons pris le chemin des montagnes. Quelques-uns sont morts de froid dans la neige de l'Apennin. Mais, presque tous, nous avons atteint le bord de la vallée qui, près d'ici, mène en deux journées à Rome : là seulement, des hommes qui t'obéissent nous ont arrêtés. C'est devant ton château de la Nera qu'armés de piques et d'arbalètes ils nous ont barré la route. Deux de nous qui demandaient justice d'une voix trop haute ont été tués à coups d'épée. Dieu, sans doute, a eu pitié de leur âme! Alors, j'ai voulu venir jusqu'à toi. Je ne te connais point, mais je me confie en toi. Laisse passer les pénitents blancs sur la route de Rome! Ils peuvent encore, si tu es juste, arriver aux portes de la ville le jour où le Christ est né. Au nom du Christ, aie pitié d'eux.

Borso n'était pas homme à s'émouvoir de ce discours. Mais c'était à dessein qu'il laissait parler le pénitent. Si misérables que soient de tels hommes, ils payent bien les péages et leur place dans les granges des hôtelleries. Les désastres de ce temps arrêtaient le commerce, stérilisaient le travail, ruinaient les pauvres comme les riches : Borso régnait sur un désert qu'évitaient les voyageurs, et, plus d'une fois, il s'était abaissé jusqu'à dévaliser des pèlerins. Des ennemis du pape d'Avignon! n'était-ce pas un beau prétexte? La fièvre du mal échauffa son imagination et sa mémoire : il se rappela ces frères mendiants qu'au dernier printemps il avait rencontrés sur ses terres, se rendant au tombeau d'Assise. Il les avait aussitôt arrêtés et avait exigé d'eux un droit de passage; les plus vieux se résignaient à se laisser dépouiller, mais le plus jeune, qui portait la bourse, se plaignit d'une voix indignée : rose et blond, avec des yeux bleus divinement clairs, il était presque encore un enfant; en faisant de grands gestes, il maudissait les soldats et invoquait Dieu. Borso s'était jeté sur lui et, d'un coup d'épée, l'avait étendu sur le sol. Les autres s'étaient enfuis.

Il avait fallu arracher la bourse du mort qu'il serrait encore dans ses mains crispées : ses yeux d'un bleu de mer ne se fermaient pas. Pâle et rigide sous une épine en fleur, il regardait toujours d'un air courroucé. On avait trouvé sur lui trente florins

d'or. Borso était parti en riant. Huit jours après, repassant par la route, il avait retrouvé le cadavre livide dont les yeux énormes le fixaient toujours : alors, irrité, il l'avait fait jeter dans le lac.

Mais deux mille pèlerins devaient payer plus que trente florins d'or. Borso Dolcebuono voulut ruser.

— Mon ami, dit-il, il est, en tous cas, trop tard ce soir. La nuit est glaciale. Des rafales de vent feraient rouler les pierres et les neiges sur ton chemin. Dors ici cette nuit. Demain tu me conduiras auprès de tes compagnons : je verrai en quoi je pourrai vous aider.

— Que Dieu t'aide et t'éclaire, et qu'il bénisse ta demeure, répondit le pèlerin.

La flamme tressaillit parmi les bûches du foyer et illumina sa face ravagée. Au même moment, dans le silence de la nuit, la cloche de l'église de San Donato commença de sonner. Les deux hommes, surpris par ce son fragile et pur, l'écoutèrent se prolonger sur le lac, parmi les échos des montagnes. Malgré lui, sans savoir pourquoi, Borso avait tremblé. Il regarda son hôte avec un sentiment confus d'inquiétude : le pèlerin priait, les yeux fixés vers quelque chose d'invisible, au delà des murailles et au delà de la nuit.

Quelle passion incompréhensible brûlait donc et minait cet homme encore jeune et robuste?... Mais rien de bon ne pouvait entrer dans l'âme du baron, usée par le brigandage et le vice : sa vague inquiétude se mua en défiance, et sa défiance en un mouvement de haine. La cloche se tut dans l'ombre : Borso ne l'écoutait plus. Son parti était pris pour le lendemain.

*
* *

La même cloche tintait dans l'air amorti et brumeux du matin, quand Dolcebuono, accompagné du pénitent et d'une cinquantaine d'hommes bien armés, sortit à cheval de son château pour gagner la Nera. Cette cloche cristalline et pourtant triste était, dans ce dédale blanc, glacial et voilé où il s'engageait, la seule chose qui parût encore vivante : la neige tombée la nuit ensevelissait tout ce grand paysage de montagnes dénudées, dont les lignes se confondaient de toutes parts avec le ciel laiteux. La petite troupe silencieuse retrouvait pourtant sans peine son chemin, tant de fois parcouru, et marchait vite le long des sentes familières.

Au détour d'une route qui suivait un repli profond du terrain, un arbuste étincelant de givre tordait sur la neige ses maigres

bras : Borso reconnut l'épine près de laquelle, au printemps, il avait tué ce moine fanatique qui l'accablait de malédictions. Il revit les fleurs roses qui faisaient de l'arbuste un bouquet de corail : le moinillon gisait dessous, serrant sa bourse, et rose encore, malgré la mort qui dilatait ses grands yeux bleus, éternellement fixés vers le ciel. Aujourd'hui, sans doute, son corps décomposé dormait dans la vase froide du lac... Borso regarda le pénitent : lui aussi, dans sa face osseuse et hâve, avait des yeux bleus, de grands yeux rêveurs, qui semblaient voir l'invisible. Ah! l'odieux mensonge de ces regards extatiques, qui croient pénétrer les secrets du ciel, qui veulent imposer leur foi et leur orgueil caché! Comme Borso les haïssait, comme il les méprisait, lui, avide des biens palpables et réels, fier de sa force impérieuse, et férocement satisfait du sang répandu. Et il sourit silencieusement en songeant au but de sa journée.

Pourtant, la lugubre tristesse de ce matin d'hiver pesait sur sa poitrine. Tout en se laissant balancer au pas de son cheval, il réfléchissait à la brutale monotonie de son existence. Maître absolu, par la terreur, de son petit territoire désolé, il n'aurait pu s'aventurer bien loin de ce repaire sans être à la merci d'ennemis jurés. Personne ne l'aimait!... Si, sa fille! Mais parce qu'elle ignorait ses brigandages, sa cruauté, ses crimes... Alors, de ces crimes mêmes, qu'avait-il retiré? Une sorte d'amer plaisir fait d'orgueil, d'avidité repue, du spectacle de la souffrance des autres, et qui ressemblait à la joie de la vengeance : mais sur qui et de quoi se vengeait-il? Se vengeait-il sur autrui de la grossièreté de son âme et de son goût atroce pour le mal? Morne vengeance qui s'achevait parfois en dégoût.

— Allons! plus vite! Pressez le pas! cria-t-il avec un juron à ses fantassins, pour étouffer brusquement cette voix intérieure et secouer cette inutile et stupide tristesse.

Le pèlerin, que menaient deux soldats, dut se hâter comme les autres : il trébuchait dans la neige contre les pierres cachées auxquelles ses pieds s'ensanglantaient. Eh! qu'importait? Borso fit hardiment un temps de galop, malgré le chemin perfide : le grand air le fouettait, le surexcitait. Il regarda derrière lui la troupe qui le rejoignait rapidement, soldats esclaves qu'il tenait aussi sûrement que l'enfer tient ses démons. Ah! le mâle plaisir de commander en maître, de défier tout, de ne croire à rien qu'à son orgueil! Ne le goûtait-il pas en cet instant où la fougue de sa course chauffait son sang?... A moins encore, lui murmurait sa vague tristesse, que ce ne fût qu'une illusion banale... Alors, pour faire taire cette voix, il rappelait tous ses instincts cruels et

jetait en pâture à son imagination des promesses de massacre, de pillage et de débordements.

Ils gravissaient une crête; en arrivant au sommet, tous s'arrêtèrent : les vapeurs du matin se déchiraient, et, de toutes parts, des pentes neigeuses et des pics aigus barraient l'horizon; mais, en face d'eux, un spectacle confus attirait tous les regards : un rocher à pic s'élançait dans la brume, semblait en trouer le voile, et, sur sa cime, des murs découpés en créneaux et percés de meurtrières s'agrippaient au sol fuyant, serpentaient sur les contours capricieux, se tassaient au pied de quatre tours légères qui plongeaient dans le ciel et s'y perdaient parmi le brouillard. On eût dit une apparition fantastique, tant cette étroite forteresse perchée sur une cime aiguë avait l'air de n'y tenir que par miracle, et tant elle ressemblait à ces châteaux irréels que nous imaginons dans l'amoncellement des nuées.

Ils durent contourner longtemps ce rocher, par des sentiers en lacets, et ils retrouvèrent le chemin qui menait par une pente plus douce à cette crête d'apparence inaccessible. Un bruit sourd rompait le silence : un torrent grondait au pied de ce pic qui portait le château de la Nera. Resserré à cet endroit entre deux rocs, le torrent défendait autant que la forteresse ce passage qui rejoignait la route de Rome : on ne le franchissait que sur un pont fortifié; une poignée d'hommes postés là pouvait défendre le défilé contre une armée entière.

La petite troupe s'était arrêtée un instant et regardait dans le fond de la vallée : à quelques portées d'arbalète en arrière du pont, de grands feux brûlaient sur la rive du torrent et rougissaient la brume. Les pèlerins étaient accroupis tout autour : Borso les devinait plus qu'il ne les distinguait. De quelques groupes montaient des chants graves et mélancoliques, dont le fracas des eaux étouffait les notes basses. Mais la plupart, transis malgré la tiédeur relative de cette gorge et les feux qu'ils avaient allumés, se taisaient et baissaient la tête. Leurs robes blanches tapissaient à perte de vue la route étroite, et le spectacle de cette troupe inerte et douloureuse aurait arraché aux moins sensibles des cris de pitié.

Du château de la Nera arrivèrent quatre hommes cuirassés. Borso alla au-devant d'eux et les interrogea à voix basse. Cependant, Bruno, le pénitent, s'était avancé jusqu'au rebord du chemin et, tendant ses bras vers ses compagnons, s'écria d'une voix forte :

— *Parce, Domine, parce populo tuo!*

Quelques pèlerins l'entendirent : on les apercevait qui rele-

vaient la tête dans la direction du château. Mais Borso se retourna brusquement :

— Tais-toi! cria t-il d'une voix rude.

Un de ses fantassins, qu'il avait dépêché au château, revenait avec une autre troupe d'hommes armés. Le soleil dissipait peu à peu la brume, d'autres soldats casqués de fer apparurent sur le pont du torrent, d'autres plus loin sur les rives; la lance à la main, ils surveillaient les deux mille pénitents emprisonnés de toutes parts dans le défilé; ceux-ci avaient beau être dix fois plus nombreux : Dolcebuono les tenait sous son glaive.

— Tu le vois, dit-il à Bruno en lui montrant ce paysage rocheux où la neige étincelait au soleil, et ces soldats, et ces murs, — tu le vois! je suis ici le maître, le maître absolu! tu vois comme la haine et la rapacité d'autrui me forcent à me défendre, et quels efforts héroïques je dois faire pour garder ma terre natale; tu vois que je pourrais vous chasser tous comme un troupeau de moutons peureux ou vous massacrer, selon mon bon plaisir! Mais allez vers Rome! allez conter à Boniface ma puissance et mon énergie; payez seulement cinq deniers par tête et je vous laisse tous franchir le pont.

Le pénitent, tout droit dans sa robe blanche, l'avait écouté sans qu'aucun muscle de sa face rougie et fiévreuse ne bougeât, sans détourner une seule fois ses yeux fixés sur lui.

— Tu sais bien, répond-il doucement, avec un amer sourire, que chacun de nous est plus pauvre que Job, que nous avons fait le vœu d'absolue pauvreté jusqu'à la fin de notre pèlerinage, que nous vivons d'aumônes et que nous ne demandons qu'un peu d'humaine pitié...

— Ah! je connais vos vœux! je sais quelles bourses bien remplies vous cachez sous vos robes de bure! portez-les au pape Boniface, je vous le permets : mais vous paierez votre passage sur ce pont, ou je vous arrache de force jusqu'à votre dernière obole.

Une violente colère empourprait subitement son visage. Le pénitent le reprit doucement :

— Nous sommes plus pauvres que le plus pauvre... Qu'attends-tu donc de nous? Déjà tu nous as retiré la joie de pouvoir saluer la ville de Dieu à l'aurore de Noël... Massacre-nous si tu veux, nos cadavres ne nourriront que les corbeaux.

— Je devrais te tuer là comme un chien, pour oser me répondre ainsi... Mais je t'épargne : va, va dire à tes compagnons ma dernière parole!

Et, sur un geste de Borso, deux soldats entraînèrent le pèlerin

sur la pente abrupte vers les grands feux auxquels se chauffaient ses compagnons. Puis Borso, suivi d'une centaine d'hommes, descendit à son tour vers le torrent.

— Il faut en finir, cria-t-il brusquement à ses soldats. Divisez ces misérables par groupes de trente et fouillez-les sans pitié.

Avec une brutalité sauvage, qui arrachait des cris de douleur à ces malheureux, déjà épuisés et sanglants, l'ordre fut exécuté. Les plus courageux chantaient des psaumes : les bourreaux les faisaient taire, leur soulevaient leurs pauvres haillons en pièces, jetaient au torrent les quelques morceaux de pain qu'ils gardaient encore. Mais ils ne trouvèrent pas dix deniers, et ce dénuement excitait l'atroce rancune des soudards qui violemment repoussaient un à un les pèlerins gémissants. Borso assis sur un rocher contemplait cette scène sans un geste.

Ses soldats lui apportèrent ce qu'ils avaient volé à ces pauvres gens : il n'y avait pas la valeur d'un florin d'or! Borso les accueillit par un blasphème. Alors il vint jusqu'à Bruno.

— Chiens! vous ne valez pas le fer dont on vous tuerait. Tant pis pour vous! je vous livre aux corbeaux.

Et se tournant vers ses soldats :

— Veillez qu'aucun ne passe et qu'aucun ne retourne en arrière! cria-t-il d'une voix sauvage. Ils ne fuiront pas de cette gorge avant d'avoir payé leur rançon. Et maintenant, mon cheval!

Il se mit en selle. Alors Bruno lui barra le chemin. La fureur et la révolte illuminaient son visage décharné : sa douceur volontaire de chrétien pénitent cédait sous la poussée de ses premiers instincts. Il saisit la bride du cheval, et clama :

— Ah! vipère! traître à Dieu et aux hommes! lâche et félon! fils de Satan! tu braves la colère du ciel! et cependant ta vie est menacée dans sa racine! je te vois mourant comme un pauvre dans d'atroces douleurs! oui, plus vil que le plus vil, plus oublié que le plus chétif, tu mourras comme un mendiant, dans la pourriture et le mépris! tes jours sont comptés! ta puissance va tomber tout d'un coup, comme un arbre mort qu'abat le moindre souffle! misérable! larron! le dernier de tes vilains ne te donnera pas la main! tu vas mourir, entends-tu, mourir! encore un peu de temps, et ton corps se décomposera dans la fange, et les corbeaux auxquels tu nous livres n'en voudront même pas!

Aux premières de ces insultes, Borso avait tiré son épée : mais le pèlerin, redressant sa haute taille et sautant aux naseaux du cheval, lui saisit le bras et le lui tordit avec une force prodigieuse et, de sa voix rauque, il lui fouettait le visage. Les pèlerins, à genoux, écoutaient en tremblant, et les soldats, stupides et crain-

tifs, ne sachant si cet homme était un saint ou un sorcier, regardaient la scène sans bouger.

Le cheval avait si bien reculé qu'il faillit tomber dans le torrent : alors, il hennit, fit un bond et s'emporta. Borso Dolcebuono n'eut que le temps de se pencher sur la selle : malgré ses efforts, il ne tenait plus sa monture affolée, qui galopait sur la pente neigeuse. D'instinct, la bête reprit avec des bonds éperdus la route de San Donato, et, bientôt, le groupe disparut dans les replis de la montagne, sans qu'aucun soldat osât suivre la fuite et la honte de son maître.

*
* *

Le soir précoce d'hiver amassait des ténèbres au-dessus du lac, quand Borso se présenta, seul, couvert de neige boueuse à la porte de son château. La sentinelle ne le reconnut pas d'abord, puis, quand il passa le pont-levis, n'eut pas l'audace de l'interroger : sans monture, sans escorte, le visage blême et contracté de rage, d'où venait-il? Qui, du reste, aurait pu croire que, désarçonné par son cheval, fou de frayeur, et maintenant perdu dans les montagnes, le farouche seigneur avait dû cheminer péniblement sur la route, jeter dans la neige une partie de son armure faussée dans sa chute, puis qu'après avoir caché sa colère impuissante dans la solitude, il avait hésité longtemps à frapper au seuil de sa forteresse?

A l'entrée de la salle du donjon, il se heurta à sa fille. Il la regarda d'un œil sournois : jamais il ne l'avait vue plus pâle ni plus grave; ses yeux brillaient dans ses paupières cernées, qui battaient; ses beaux cheveux lourds et noirs se déroulaient sur sa robe blanche; les mains jointes, elle parla d'une voix entrecoupée :

— Les pénitents blancs pourront-ils arriver à Rome pour cette nuit, mon père? Tout le jour, j'ai songé à eux... Ce pèlerin avait le visage d'un saint... j'ai tant prié pour lui et pour eux, mon père!... Voici qu'arrive la nuit de Noël... oui... déjà! mon père... où sont-ils tous maintenant, par ce froid et cette neige? aucun n'aura-t-il succombé?... Mon père... mon père... répondez-moi!

— Tais-toi! tais-toi! cria-t-il tout à coup, comme brusquement arraché d'un songe. Tais-toi! ne me parle plus de cette vermine...

— Mon père! qu'avez-vous? qu'avez-vous? Je vous le jure, ce pénitent est un saint... Mon cœur se gonflait en le voyant... une auréole l'environnait... c'est un saint, un saint...

— Tais-toi! vociféra Borso en saisissant sa fille par les poignets.

Sous cette étreinte brutale, Aloysia chancela et tomba à terre.

— Oh! mon père! mon père! gémit-elle, au nom du Christ qui naît cette nuit dans la paille...

Mais il la traînait sur les dalles : elle s'évanouit. Alors il s'enfuit dans sa chambre comme un fou.

La grande pièce n'était éclairée que par le feu de bois de la cheminée; les bûches énormes flambaient silencieusement, léchées par les petites flammes sautillantes. Aucun bruit!... si! la cloche de San Donato qui commençait à s'agiter pour annoncer Noël...

Borso s'assit sur la pierre du foyer : il tremblait de honte.

« Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? »

Il se retourna soudain, croyant voir une ombre derrière lui. Non! non! personne! son ombre seulement, — son ombre longue et vacillante, étendue sur le sol et coupée par l'angle du mur... Mais pourquoi cette cloche sonnait-elle ainsi, si claire, si forte, si sonore? Jamais elle n'avait fatigué ainsi les échos du lac. Quelle main la remuait donc si fébrilement, quelle main la violentait ainsi, pour qu'elle remplît toute l'immensité de la nuit? Borso sauta à sa fenêtre, l'ouvrit brusquement, et cria :

— Silence donc! silence...

Mais sa voix s'étouffait dans sa gorge. Un flot de neige entra dans la chambre, poussé par le vent qui se levait tout à coup, un flot blanc, épais, qui glissait sur la pierre : on eût dit une robe blanche qui battait contre le mur.

— Le pénitent blanc!

Borso recula, étranglé de peur. Il voyait en face de lui le pèlerin, tout droit, qui lui criait d'une voix impérieuse :

— Misérable! larron!... tu vas mourir, entends-tu, mourir...

— Mourir...

Ah! la rude, la terrible voix qui le cinglait de mépris... Mais ce n'était plus Bruno qui lui jetait cette prophétie haineuse : il y avait un homme, là, dans la chambre, en face de lui, adossé à la pierre du mur! un moine, tout jeune encore, le visage rose, les yeux bleus et divinement clairs, mais fixes et béants; sa main serrait une bourse; de sa poitrine ruisselait un fleuve de sang...

— Tu vas mourir, entends-tu, mourir...

Mais non! il était mort, ce moine aux larges yeux d'un bleu de mer! c'est lui qui était mort, bien mort, sous l'épine rose, au printemps dernier, et son corps avait été jeté dans le lac, avec une énorme pierre au cou.

— Tu vas mourir! répéta la vision.

Le moine s'approchait, et son sang coulait toujours par la plaie du côté, et remplissait la chambre, et venait tacher les meubles et

battre contre les murs, et cependant le moine demeurait debout, le visage rose, les yeux ouverts...

— Tu m'as tué... mais tu vas mourir!

— Non! non!

Borso bondit sur la fenêtre et la ferma. L'apparition avait disparu. Il ôta le reste de son armure, et, tout en sueur, s'étendit sur son lit, en claquant des dents. La petite flamme qui vacillait entre les bûches s'éteignit, et la nuit la plus noire noya toute la chambre.

Tout à coup, Borso ouvrit les yeux : il lui semblait entendre tout autour de lui un bruit effroyable, un bruit de pierres croulantes, comme si tout le château s'effondrait dans l'obscurité, et s'abattait le long du rocher pour tomber en lourdes masses dans l'eau glacée du lac et cet écroulement se prolongeait indéfiniment dans une ombre de plus en plus opaque, une ombre plus écrasante qu'une montagne, une ombre absolue comme la mort... Et une voix rauque s'éleva encore :

— Vipère! vipère! traître à Dieu et aux hommes! lâche! félon! tu vas mourir comme un pauvre! Oui, plus vil que le plus vil, tu vas mourir comme un mendiant... mourir... mourir...

Le pénitent blanc était là, debout sur les ruines de San Donato. Sa robe blanche et ses yeux éclairaient seuls l'obscurité. Il avait saisi Borso par les cheveux et le traînait dans les décombres. Borso ne lutta plus. Sur les pierres, sur la neige, sur la vase, son corps était roulé le long du lac, et, voici que de l'eau profonde sortaient un à un tous les cadavres qu'il y avait jetés : ils sortaient nus, livides et gonflés par l'eau, mais tous fixant sur lui des yeux béants, et le flot rougi par leur sang venait toucher son corps. De sa mémoire où il croyait tous ces souvenirs engloutis pour jamais, émergeaient en même temps, une à une, les images de chacun des forfaits dont ces cadavres étaient les victimes : vieillards, soldats, femmes, enfants, tous montrant du doigt leur blessure, le suivaient des yeux le long de la rive, sans que leurs lèvres blanches et décomposées proférassent un seul mot, — et cet écrasant silence le flagellait plus que les pires insultes.

Alors, il voulut se débattre, échapper à ce juge qui l'avait empoigné aux cheveux, et son corps se tordit parmi l'entassement des pierres écroulées; mais le pénitent resserra son étreinte; Borso se rappela avec quelle force toute-puissante il lui avait broyé le bras : ainsi encore il le saisissait à la nuque, et, sans pouvoir détourner sa tête, Borso vit de nouveau, en face de lui, le moine blond, au visage rose, qui, le dernier, sortait, les yeux fixes, des profondeurs de l'eau.

Pourtant, terrassé par l'atroce cauchemar, il ne criait pas encore grâce. Ah! dans ces ténèbres, de quel poids pesait sur lui la main du justicier! Et voici que, de nouveau, dans ces ruines informes, il entendit battre à toute volée la cloche de San Donato : il aperçut dans la nuit noire des flocons blancs qui tournaient autour de lui... Noël! Noël!... Oui... Aloysia, priant pour lui, s'offrant à Dieu pour lui, lui avait rappelé que cette nuit sainte arrivait!... Des voix passaient dans la nuit... voix d'anges, peut-être, qui annonçaient au monde la grande nouvelle... Alors, il voulut fuir. Mais non! une main de fer le cloua sur le sol, et il revit encore la face maigre du pénitent qui le traînait parmi les montagnes. Il était emporté maintenant avec une vitesse vertigineuse, et il reconnaissait un à un, chacun de ses châteaux, chacun de ses villages, et, un à un aussi, chacun de ses crimes se dressait devant lui, au passage. Une lueur soudaine traversa la nuit : le pénitent s'arrêta, et Borso découvrit un grand couvent fortifié qui brûlait. Il se souvint : des bénédictins avaient refusé de lui payer l'impôt; il les avait assiégés, et le monastère, bientôt pris, avait été livré au pillage et à l'incendie. Ah! comme ses soldats s'y ruaient! Quels cris affreux les moines brûlés vifs poussaient dans le brasier! Avec quel choc sourd s'écroulaient les murailles! puis un cavalier éperonnait son cheval pour entrer dans l'église, pardessus les cadavres, et Borso se reconnut lui-même allant voler les vases sacrés.

Il râla, et le spectacle s'évanouit : un autre surgit aussitôt. Une troupe armée envahissait un village conquis : de chaque masure, les femmes et les enfants étaient arrachés par des soldats ivres; le sang coulait dans les ruelles; des vieillards qui tentaient de se défendre étaient traînés par la barbe, puis avec des fers rouges on leur crevait les yeux. Alors, des cris perçants s'élevaient : femmes auxquelles on ravissait leur nourrisson, jeunes gens qu'on égorgeait sur les cadavres de leur père, blessés qui assistaient impuissants à cette orgie de sang. Tout se confondit : sacs de citadelles, assassinats sur les grands chemins, incursions sur les territoires voisins, meurtres d'hôtes surpris dans des embuscades, sacrilèges dans les églises et les couvents...

— Grâce! grâce! cria Borso.

Mais ses crimes s'amoncelaient devant lui, se mêlaient, se multipliaient, et il pleurait, il gémissait sous l'étreinte de la même main, devant le spectacle de sa propre infamie. L'écho lui rapporta ses cris de désespoir, et il se tordit sous l'atroce douleur, et tout à coup il se sentit tomber lourdement...

Il ouvrit les yeux : il était dans sa chambre, à plat sur les

dalles; par la fenêtre ouverte, le vent engouffrait des tourbillons de neige, et la cloche de San Donato tintait éperdument dans la nuit. Alors, dans sa stupeur, un dernier instinct le souleva : comme le noyé qui se raccroche à une branche, il se redressa d'un bond et, tombant sur les genoux, il clama d'une voix aiguë :

— Mon Dieu! mon Dieu! Jésus! ayez pitié de moi...

Puis, aussitôt, il éclata en sanglots...

Alors il lui sembla que sa chambre s'éclairait d'une lueur diffuse. Mais non! sa chambre même avait disparu! Il était de nouveau dans la montagne, sous la neige, et devant lui une lumière dont il ne voyait pas le foyer lui faisait découvrir une citadelle ruinée, et il reconnut tout à coup *son* château... Quoi! c'était donc vrai, ce rêve épouvantable? Cependant, il ne souffrait plus de la même souffrance; il se traîna humblement dans la neige jusqu'auprès de la ruine colossale. Qu'y avait-il donc là sous la douteuse lumière? La même cloche sonnait toujours. Il rampa sur les genoux : une clarté miraculeuse rayonnait dans une salle en décombres dont il ne subsistait que deux pans de murs! son blason était encore peint sur cette ruine couverte de lierre : c'était la grande salle de son donjon! Mais il s'arrêta, stupéfait : un enfant nouveau-né dormait sur un peu de paille, un homme et une femme se penchaient sur lui, un bœuf et un âne les réchauffaient de leur haleine, et une jeune fille en robe blanche, avec de longs cheveux noirs, agenouillée devant l'enfant, lui baisait ses pieds nus. Un trouble si violent saisit Borso que son sang se glaça dans ses veines, une angoisse terrible lui serra la gorge à l'étouffer, et il reconnut sa propre fille qui, dans les débris de son château, adorait l'Enfant-Jésus... Soudain, d'un seul coup, il s'éveilla de ce dernier rêve...

Alors, meurtrissant son front contre le sol, il fondit en pleurs désespérés.

*
* *

L'aube, tardive, lente, mélancolique, éclaira les sommets neigeux; puis, l'écume du torrent éternellement plaintif blanchit dans l'ombre saturée de vapeur. Les pèlerins, accroupis sur la terre humide, tassés les uns contre les autres, enlacés et pourtant gelés de froid, affaiblis par la faim, virent sans joie la lumière se lever sur leur agonie. Bruno, cependant, parcourait leurs rangs, et sa voix rude et fraternelle réchauffait un peu leur courage. Quelques-uns entonnèrent des chants de Noël, chants populaires qui se croisèrent dans des langues et des dialectes dissemblables, sur

des airs différents, mais tous lents et naïfs... Puis les voix se lassèrent et se turent... Bientôt, une rumeur parcourut les rangs pressés : plus de vingt pénitents ne s'étaient pas réveillés, morts, cette nuit, de froid et d'inanition...

Alors un affreux désespoir courba tous les fronts... Un grand silence succéda aux murmures, et le torrent seul retentit dans la vallée.

Longtemps, ils demeurèrent ainsi, sans ressort, sans courage... Cependant un cliquetis d'armes résonnait sur la pente brumeuse : des soldats venaient vers eux. Pour les massacrer sans doute? Ah! cela ne valait-il pas mieux que la mort lente et atroce qu'on leur avait promise?... Aussi ne bougèrent-ils pas quand les soldats furent près d'eux. A peine Bruno releva-t-il la tête, quand un capitaine s'approcha du groupe où il se tenait, découragé. Mais l'officier, s'arrêtant, cria :

— Vous êtes libres! vous pouvez passer...

Les pénitents stupéfaits ne comprirent point d'abord. Pourtant, des hommes arrivaient, portant des mannes de pains. L'ordre était donné aux gardes du pont d'ouvrir les barrières, et les soldats, qui n'avaient exécuté l'ordre de la veille qu'avec répugnance, s'empressaient de secourir les affamés. Sauvés, alors! ils étaient sauvés! La nouvelle courut de groupe en groupe : un cavalier était arrivé à toute bride de San Donato, apportant le mot de délivrance... Des hymnes et des sanglots de joie montaient des rangs de ces malheureux.

— Noël! Noël! criaient-ils...

Leur misère se changeait en exultation, leurs chants retentissaient dans tous les échos de la profonde vallée, montaient jusqu'aux murs de la forteresse perchée sur son roc, et cette vaste clameur couvrait la voix tonnante du torrent!

Les trois quarts de la troupe étaient déjà bien au delà du pont, quand un homme enveloppé d'un manteau noir et suivi d'une jeune fille, arriva au bord du torrent par le chemin qui venait du cœur des montagnes. Il aborda le dernier groupe de pénitents; ceux-là ne chantaient point : ils ensevelissaient leurs compagnons morts. L'homme s'agenouilla près des cadavres.

— Laissez-moi, dit-il, prendre la robe de l'un d'eux.

Quand il eut dévêtu le corps inanimé du dernier des pèlerins, il l'enveloppa dans son manteau et s'habilla lui-même de la robe blanche, se déchaussa, pria en pleurant sur la fosse des morts, puis, tout étant fini, suivit, pieds nus, le cortège des pénitents. Sa fille l'accompagnait, plus pâle que la neige du chemin...

C'est ainsi que Borso Dolcebuono, touché par la grâce divine,

franchit le pont de la Nera, sous l'œil de ses soldats, et quitta pour toujours son domaine.

Sur la route où cheminaient, exaltés, les deux mille pèlerins, il marchait le dernier, la tête basse, muet. Tous, se sentant au bout de leurs souffrances, relevaient les yeux vers l'horizon où bientôt apparaitrait Rome : lui, courbé sous le poids de ses crimes, craignait de ne pas flageller assez son corps et son âme souillés. Il ensanglantait ses pieds aux cailloux du chemin; pour prier, il s'agenouillait dans la neige; il refusait toute nourriture; il montrait à sa fille le spectacle de son indignité et de sa pénitence. Infime pénitence au prix d'une telle indignité! Parfois les cauchemars de la nuit se réveillaient sous la pâle lumière du jour, et il frissonnait comme s'il allait mourir. Au détour d'une route, un grand crucifix se dressait sur un talus : il y crut voir pendu le cadavre du moine aux grands yeux bleus, et il tomba sur ses genoux.

— C'est moi qui t'ai crucifié! cria-t-il avec désespoir.

Il défaillait. Sa fille le releva, et, soutenu par elle, il reprit sa marche en chancelant.

La vallée s'était élargie et le vent s'élevait. Déjà la température plus douce annonçait l'approche des plaines. Le torrent grossissait et, dans son lit moins encaissé, ralentissait son cours. Borso eût voulu qu'au contraire la route fût plus dure et le vent plus glacial, afin de mieux meurtrir sa chair coupable. Hélas! expierait-il jamais assez sa vie incrédule, impie et sanguinaire? Partout harcelé de remords, il emportait partout l'affreuse conscience de son ignominie : par quelle pénitence inouïe mériterait-il donc jamais la miséricorde de Dieu?

Il marcha des heures, sans éprouver de fatigue. Aloysia, dont la vertu l'avait sauvé, le suivait, sans une plainte. A l'horizon, sur une roche abrupte et haute, un énorme château, plus puissant encore que San Donato, érigeait ses murailles dentelées : Dolcebuono reconnut Narni.

Sa vieille haine et sa rancune l'envahirent... Mais non! il étoufferait haine et rancune dans son cœur : il saurait trouver la force d'accomplir le pire sacrifice...

Il apprit bientôt que les pénitents blancs étaient accueillis avec respect par les habitants de Narni. On leur portait des vivres, on leur offrait asile pour la nuit, quelques hommes se joignaient à eux pour aller jusqu'à Rome : un fils du seigneur était descendu du château et les saluait au passage.

— Mon père! Sigismond Moriano! murmura Aloysia.

A cheval, couvert d'une brillante armure, accompagné de

nombreux chevaliers, Sigismond se tenait sur le bord de la route.

Borso s'approcha de lui.

— Tu ne me reconnais pas? lui demanda-t-il.

— Non, pèlerin... qui es-tu et que veux-tu?

— Je suis ton pire ennemi, Sigismond.

— Borso!

Le cheval fit un écart. Borso s'agenouilla dans la boue.

— Dieu, pour les mérites de ma fille, m'a apporté enfin le repentir de mes crimes... Je vais à Rome, implorer mon pardon... Vois! je m'humilie devant toi, toi le fils de mon ennemi... Saurais-tu me pardonner?

— Dieu ait pitié de toi! murmura le jeune homme.

— Tout mon domaine est à toi, dit Borso, si tu veux me promettre de protéger ma fille...

Aloysia détournait la tête; sa face pâle avait un peu rougi.

— Mon père! murmura-t-elle, partout où vous irez, je vous accompagnerai.

Sigismond avait mis pied à terre et s'inclinant devant la jeune fille :

— La nuit va tomber... Mon père vous offrira ce soir l'hospitalité... Demain, je vous donnerai une litière ou un char pour achever votre route...

— Nous ne sommes que deux pèlerins, dit-elle.

Ils suivirent pourtant le jeune homme. Mais Borso ne voulut coucher que sur la paille d'une écurie, avec les plus humbles pénitents.

Le lendemain, avant l'aube, il reprit sa route dans la pluie froide et la boue. Il refusa de monter dans le char d'Aloysia. A mesure qu'il approchait de Rome, la fièvre de la pénitence le brûlait davantage. Il marchait les bras en croix, les yeux noyés de larmes, jetant vers le ciel des clameurs douloureuses. Autant il mettait d'emportement naguère à assouvir sa rapacité, autant il apportait maintenant de farouche énergie à se punir lui-même, et son visage rougi, aux yeux profonds, se contractait tout entier, si lugubre qu'il effrayait ceux qui regardaient passer le long cortège des pèlerins.

Le soir, il arriva en vue d'une plaine immense. Une couleur de sang teignait les nuages amoncelés au couchant, et l'obscurité couvrait déjà la route : il crut revoir le lac de San Donato, débordant de victimes, tel qu'il lui était apparu, dans l'épouvante de la nuit où s'était révulsée toute son âme, et il tomba sur les genoux, son corps large et puissant tordu de sanglots... Alors, dans l'ombre opaque, à peine guidé par les robes blanches de ses

compagnons, il marcha toute la nuit dans la fange, glissant sur le sol, écorchant ses pieds nus, enfonçant jusqu'aux genoux dans les fondrières. Parfois, de grands arcs brisés, des murs écroulés, des débris d'aqueducs dressaient leurs masses noires dans l'ombre, et il se revoyait perdu et damné dans son château en ruines. Il souffrait le martyre, mais criait miséricorde à Dieu. Les heures se traînèrent comme des siècles. Puis une blancheur triste éclaira la brume à l'orient, et aux rayons blafards du petit jour, les pénitents découvrirent sur l'horizon la silhouette d'une ville.

— Rome! Rome!

Ce ne fut qu'un seul cri. Ils s'embrassaient les uns les autres, chantaient d'allègres cantiques et priaient avec transport. Seul, Borso s'agenouilla à l'écart et prosterna son front dans la boue en pleurant.

Les ruines se multipliaient maintenant dans la plaine déserte où l'herbe haute cachait les colonnes brisées. La désolation de cette campagne infinie, dont les vestiges des aqueducs rompaient seuls l'uniformité, n'avait d'égale que celle du ciel chargé de nuées basses. Des averses parfois glaçaient les visages et dérobaient les lignes confuses de la ville. Pourtant, les murs de brique et les cinq cents tours carrées et crénelées des églises et des forteresses grandirent sur le ciel, et une porte étroite, puissamment défendue, apparut devant eux. Avant la fin du jour, le cœur brisé de fièvre, Borso, cheminant sur les genoux, franchissait l'enceinte de Rome...

Tandis que les pèlerins se dispersaient dans la ville, il s'assit avec sa fille sur un talus, dans un quartier désert. Des pins dressaient leurs hautes silhouettes sous l'averse. A trois cents mètres de là, des murailles et des voûtes immenses, abandonnées et ruinées, coupaient l'horizon. Dans cette solitude, ils entendirent des gémissements qu'apportaient les rafales.

— Allons voir qui pleure ainsi! dit-il.

Une poterne basse donnait accès à une vaste cour divisée par un mur, au bout duquel une pauvre chapelle en brique était construite. D'immondes cabanes de planches ou de terre s'alignaient contre l'enceinte, et c'était d'elles que s'exhalaient ces murmures lamentables. Un homme en haillons, la face couverte de bourgeonnements blancs, s'avança lentement au-devant d'eux.

— Passez dans l'autre cour, réservée aux femmes, dit-il à Aloysia.

Elle se tourna vers son père :

— Venez, venez, mon père. Ne demeurez pas parmi les lépreux.

— Si, mon enfant! c'est Dieu qui m'a conduit ici pour soigner leur mal et consoler leur misère. Adieu, mon enfant! embrasse-moi.

Ils s'étreignirent. Puis, lentement, Aloysia se dirigea vers la cour où les lépreuses criaient de douleur.

*
* *

Elle voulut partager toute la pénitence de son père. Chaque jour, Borso l'apercevait derrière les barrières de la chapelle, chaque jour plus pâle et plus flétrie, et il meurtrissait dans son cœur jusqu'à son orgueil, jusqu'à son amour paternels.

Il s'était fait l'esclave des lépreux. Il lavait leurs membres pourris, leur portait leur nourriture, réconfortait les agonisants, priait au chevet des morts. A lui seul, il nettoyait la fange malsaine des cabanes où ces malheureux reclus s'entassaient, et lui-même, vivant de leur vie, couchait la nuit sur le sol à côté des malades râlants. Les uns, quoique minés par la fièvre, se révoltaient contre leur destin, contre la cruauté des hommes qui les parquaient ainsi dans la solitude, contre Dieu qui les avait frappés. Borso les reprenait d'une voix tendre, et, souvent, s'enflammant à leur décrire le ciel où les mèneraient leurs souffrances, leur arrachait des larmes d'espérance et de foi. D'autres s'attachaient à lui et ne le voulaient plus quitter, et, lorsqu'ils se sentaient près de la mort, ne voulaient mourir que dans ses bras. Ni les insultes des violents, ni les larmes de désespérance des faibles n'atteignaient sa patience toujours égale. En face des mauvais, il s'humiliait à la pensée de ses propres crimes; auprès des résignés, son indignité lui faisait courber la tête.

Des jours et des jours passèrent. Le printemps bleuit le ciel et tiédit l'air. Mais, enfermé dans la léproserie, il ne vit ni les arbres verdir ni les fleurs s'épanouir dans les parfums : il ne respirait que la fétide haleine des malheureux, n'entendait que leurs cris ou leurs soupirs haletants, ne voyait que leurs ulcères écailleux s'envenimer de jour en jour. Lorsqu'il entrait dans la chapelle, aux heures des offices célébrés par un prêtre lépreux, il observait le visage amaigri de sa fille dont dépérissait la beauté. Elle, elle le regardait de loin, et parfois lui souriait tristement.

Un jour, un jeune frère, presque un enfant, se présenta à la léproserie : il avait des taches violettes sur le visage et sur les mains; pourtant ses joues étaient roses encore, ses cheveux étaient blonds, et ses yeux d'un bleu divinement clair. Borso tressaillit : le pauvre malade ressemblait au moine qu'il avait tué

le printemps d'avant, et Borso s'agenouilla devant lui et lui embrassa les genoux en pleurant. Alors il s'attacha à lui de plus près et il le soignait comme un fils.

Ils soutenaient mutuellement leur courage, car le jeune homme, âme innocente et douce, tout animé d'espérance céleste, voyait en pensée le paradis s'ouvrir pour eux, et oubliait ses souffrances devant ce mirage. Borso lui confessa ses crimes : l'autre sourit, après ces aveux.

— Satan agissait par ton bras, dit-il, mais ton âme n'était pas mauvaise, puisque Dieu t'a repris à Satan.

Alors il s'étendit à terre sur le dos, et il regardait les nuages dorés courir dans l'azur, et une cité idéale lui apparaissait dans le paysage du ciel. Il la décrivait à Borso, avec des mots colorés et sonores, et Borso, toujours dévoré de remords et de crainte, soupirait sans répondre.

Un été torride succéda au printemps. Rien jusque-là n'avait affaibli la résistance de Borso : mais, dans l'écrasante chaleur, un air empesté de miasmes et d'odeurs de décomposition pesa sur la léproserie. Des mouches bourdonnaient dans le soleil, entraient dans les cabanes étouffantes, se posaient sur les ulcères des malades. Plusieurs moururent, dont les membres se détachaient déjà. Un matin, quand Borso se leva, son compagnon vit son visage tout couvert de plaques lie de vin. Peu de jours après, Aloysia aussi prit l'affreux mal.

Le baron cependant continuait de soigner ses frères. Il taisait ses cris de douleur, pour ne pas ébranler le courage des autres. Tous se réglaient sur lui et l'aimaient comme une providence : quand tombait la fraîcheur du soir, ils se réunissaient autour de lui, dans la cour, pour chanter des cantiques.

Maintenant les soirs déclinaient plus vite. Les soleils d'automne y couvraient d'un voile d'or sombre les murs misérables de la léproserie. Borso, tout rongé de plaies blanches, devint si faible qu'il put à peine marcher. Le petit moine avait pris sa place et son rôle, et le soignait avec dévotion. On le portait à la chapelle sur une litière, et là il pleurait devant Dieu en voyant de loin sa fille dévorée des mêmes plaies. Le soir, la bise le fouettait par les fentes de sa cabane. Un jour de décembre, il neigea : l'image de son dernier forfait avec celles de tous ses crimes revint hanter son grabat, et, malgré l'âpreté de ses souffrances, il frémissait de peur à l'idée de son salut; il demanda qu'on lui rendît la robe des pénitents blancs, et, sous la bure, il cacha un cilice de fer.

Noël approchait. Il sombra dans le délire. Ses cheveux, ses

dents, ses ongles étaient tombés. Un jour, comme il se sentait plus lucide, il voulut revoir sa fille, et on les étendit l'un près de l'autre sous le portique de la chapelle : mais leurs lèvres décomposées ne purent proférer une parole, et ils se regardèrent en pleurant.

Ils entendirent un chant naïf qui sortait du sanctuaire : tous deux reconnurent le Noël ombrien! C'était donc le soir de Noël qui, encore doré d'un rayon pâle, obscurcissait la cour de leur prison! Une étoile brilla tout à coup au zénith. Le père et la fille se prirent par la main, regardant la lueur croître dans le ciel plus noir.

Le petit lépreux aux yeux bleu clair s'approcha de Borso en souriant :

— C'est Noël! dit-il.

Et soudain, le baron crut reconnaître sa victime, le moine qu'il avait volé et jeté dans le lac, et il trouva la force de crier :

— Me pardonnes-tu?

Il voyait le sang couler à flots de la poitrine du moine : mais le moine sourit et le bénit. Alors, dans le ciel, d'instant en instant plus sombre, l'étoile grandit comme un soleil, et des vols de créatures radieuses étincelaient tout autour, et des chants merveilleux remplissaient l'espace : Borso ne souffrait plus. Il lui semblait respirer dans des parfums d'encens; Aloysia, vêtue de soie blanche, se dressait près de lui, les yeux pleins de joie : quel était donc ce souffle régulier qui tiédissait l'air? Il se leva, étonné de se sentir si alerte : il ne vit plus autour de lui qu'une immense ruine dans la neige; et là, un enfant nouveau-né dormait sur un peu de paille, un homme et une femme se penchaient sur lui, un bœuf et un âne les réchauffaient de leur haleine, et Aloysia, agenouillée devant l'enfant, lui baisait ses pieds nus.

Alors, l'enfant sourit à Borso, qui tomba à genoux dans la poussière : au même moment, le firmament s'ouvrit, une lumière surnaturelle s'y répandit de l'orient à l'occident, et l'âme du meurtrier s'envola, légère et bienheureuse, jusqu'aux profondeurs du ciel.

Jean de Foville.

L'OFFRANDE

CONTE DE NOËL

Personne ne sait au juste l'époque à laquelle cette histoire s'est passée, ni exactement le pays où elle est arrivée, mais elle n'en demeure pas moins véridique, et je prie le gentil lecteur de l'accepter pour telle.

Il y a, en tout cas, bien longtemps qu'est advenu ce que je vais vous conter, car il est certain que plus les communications se font faciles d'un bout de la terre à l'autre, plus elles deviennent rares avec le ciel, au rebours de ce qui se passait autrefois.

Donc, dans ce bel « Autrefois », se voyait sur le flanc d'une falaise une église au clocher ajouré, d'où s'envolaient des carillons doux et joyeux. A l'intérieur du sanctuaire reluisaient des vitraux couleur d'arc-en-ciel, et les longues nefs entre les colonnes de pierre, droites comme des tiges de lys, semblaient mener tout droit au paradis! Mais ce qui distinguait cette église de cent autres belles également, c'était la possession d'une image miraculeuse : on l'appelait *Notre-Dame de l'Offrande*, et je vais vous dire pourquoi.

Cette église, posée sur la hauteur, comme un grand oiseau las, n'était accessible qu'au moyen d'un escalier à marches très hautes qui avait été taillé dans le roc. Lorsqu'avec peine on avait gravi les degrés, on débouchait sur un parvis clos et voûté : là on était à l'abri et bien à l'aise pour admirer le portail.

Ce portail était une merveille, enguirlandé de fleurs et de fruits si légers, qu'à peine pouvait-on croire qu'une main d'homme les eût sculptés dans la pierre. Au milieu de ces fruits et de ces fleurs quelques têtes angéliques surgissaient; mais l'œuvre la plus parfaite était placée au centre du tympan : surmontant le porche, une image de Notre-Dame, si touchante, si douce à contempler que sa seule vue faisait fondre le cœur des pécheurs comme cire au feu!

Notre-Dame y était représentée toute jeune, rayonnante d'une joie immense; sur son bras gauche, elle portait son cher petit Jésus, qui regardait tendrement sa mère et l'accolait à la façon du plus humble des enfants des hommes. Cette sainte image était vénérée dans toute la contrée et même dans des pays très lointains où s'était répandue l'histoire du miracle qu'elle accomplissait... une fois tous les cent ans..., et encore le miracle n'était-il pas certain : il fallait le mériter. S'il avait lieu, la contrée demeurait pendant cent nouvelles années à l'abri des guerres, de la famine et, en général, de tous les fléaux. Mais si, par malheur, le miracle venait à manquer, on pouvait s'attendre aux pires tribulations! Or, à l'époque dont je vous entretiens, l'année du centenaire était revenue et, depuis des mois et des mois, nobles et manants, riches et pauvres, prêtres et séculiers vivaient dans l'attente de la nuit de Noël!

Tout le bon peuple chrétien avait été convié par le Père abbé du moustier de Notre-Dame de l'Offrande à venir en masse implorer le miracle qui devait les consoler tous. Il s'agissait, pour les pieux fidèles, de déposer une offrande, si mince fût-elle, aux pieds de Notre-Dame, et pour récompenser celle qui lui serait vraiment agréable, l'Enfant Jésus, se détachant du cou de sa sainte Mère, tendrait ses petits bras en signe d'acceptation... Des vieillards juraient que leurs pères avaient vu s'accomplir ce prodige et pleuraient d'attendrissement à cette évocation.

Aussi, quand les cloches, tendres et pressantes, commencèrent à chanter la venue du jour béni de Noël, de grandes troupes, accourant des châteaux et des villages, se mirent en marche pour arriver avant l'heure de minuit à Notre-Dame de l'Offrande.

Cette nuit-là, à bien des lieues à la ronde, il faisait clair de midi sur les chemins, car partout, dans le creux des vallons et sur la crête des falaises, brillaient des centaines de torches dont le reflet faisait pâlir la lumière des étoiles... La longue procession avançait au son des cantiques que chantaient des clercs à la tête tonsurée. Marchant les premiers, venaient des chevaliers jeunes et vieux, armés de pied en cap, avec des plumes à leurs cimiers; ils caracolaient fièrement, tout glorieux à l'avance de leurs riches offrandes : l'un, à son retour de la Terre-Sainte, apportait à Notre-Dame une épée qui avait occis nombre d'infidèles; un autre réservait à la mère de Dieu l'hommage de bannières enlevées aux ennemis de la foi. Ceux dont l'âge appesantissait les prouesses avaient inscrit sur des parchemins dûment munis de leur sceau, la promesse d'abondantes aumônes ou d'une église neuve. Ces engagements étaient placés dans de beaux coffrets tout sertis

d'or tenus hauts par des écuyers et des pages, et nul, certes, n'eût songé à ne pas les remplir... Les nobles épouses des seigneurs suivaient sur des haquenées ou bien dans de grands chariots que traînaient des bœufs. Beaucoup d'entre elles venaient offrir à la reine du ciel leurs plus magnifiques joyaux; d'autres apportaient de somptueuses étoffes ou des tapisseries qu'elles avaient ouvrées avec leurs suivantes, et qui étaient destinées à embellir le chœur de l'église. De riches marchands chevauchaient sur des mules dociles lourdement chargés d'épices venues de loin, et de parfums rares et exquis pareils à ceux que répandirent les rois mages dans l'étable de Bethléem! Des artisans groupés par métiers suivaient : chaque maître apportait une œuvre de choix précieusement dissimulée jusqu'au moment où il la poserait triomphalement sur la dalle du parvis.

Puis, enfin, se pressait la foule des humbles, petites gens pliant sous le faix de leur modeste offrande : froment le plus pur, fruits de la saison, lait des vaches. De pauvres bergers avaient couché une brebis sur leurs épaules; ceux qui ne possédaient pas mieux portaient dans des corbeilles des poules ou des colombes. Les femmes, le front serré sous leurs coiffes, dissimulaient sous leurs mantes des jours de fête, jalousement du lin bien filé, ou des dentelles au fin réseau, labeur des heures d'hivernage. Quelques-unes, dans la foule, menaient orgueilleusement de beaux enfants qu'elles allaient vouer à Notre-Dame pour lui être serviteurs ou servantes leur vie durant! Et sur tout le chemin, c'était une rumeur joyeuse, car, à donner, chacun se sentait riche et chacun, en sa faveur, espérait le miracle.

... Les vitraux de l'église étincellent dans la nuit... les fidèles, en rangs pressés, ont commencé l'ascension du dur escalier qu'illuminent de hautes torches. L'air dévot et contrit, chevaliers et nobles dames ont mis pied à terre. Des frères lais, empressés et souriants, veillent au bon ordre et règlent le passage des fidèles sous la voûte autour de laquelle la foule frémissante s'entasse, répétant les chants qui s'échappent de l'intérieur de l'église. Au-dessus du portail, dans une clarté étincelante, rayonne Notre-Dame, son divin Fils dans ses bras...

Le lent défilé se déroule... Les épées, les étendards, les joyaux s'entassent sur les dalles... mais Notre-Dame et son Fils demeurent impassibles. Après chaque offrande, il se fait une pause pendant laquelle le peuple anxieux attend... puis de nouveaux dons s'accumulent... Des femmes s'agenouillent, détachent les chaînes d'or qui leur entourent le cou, vident leur escarcelle de ses perles les plus précieuses... le miracle ne vient pas; les bêtes

innocentes, les prémices de la terre sont offertes en vain. Toute cette abondance se répandra en pluie de charité sur les pauvres, mais le signe d'acceptation est refusé. Cependant dans l'église, parée comme une épouse, le clergé implore, et le peuple, d'une seule voix, lui répond! De propre en proche, l'angoisse va croissante à mesure que les heures s'écoulent : le miracle, sans doute, n'aura pas lieu!...

Cependant, les litanies continuent... A la lumière mouvante des torches que le vent agite, l'image semble de plus en plus vivante... Soudain, venant du dehors, une femme solitaire paraît sous la voûte... les regards où l'espoir faiblissait se tournent vers elle : la tête humblement baissée, elle s'avance, les bras tombants et, parvenue en face de l'image sacrée, s'agenouille... on s'écrase pour apercevoir son offrande... Cependant, ses mains ne s'ouvrent pas... mais voici qu'elle se penche, ses lèvres touchent la pierre, et de grosses larmes tombent de ses yeux sur la dalle! Alors, à la surprise et au ravissement de la foule, peuple, on vit l'Enfant Jésus s'agiter et, d'un geste de tendresse infinie, tendre ses deux petits bras vers la créature qui, en insigne offrande, lui apportait ses larmes... et son cœur!

. . . . . .

Depuis, le miracle ne s'est pas renouvelé.

BRADA.

POÉSIE

NUIT DE NOËL

J'ai cru longtemps, rêve enfantin,
Quand Noël argentait les branches,
Que les anges jusqu'au matin
Erraient en robe de satin
Dans les cieux, en cohortes blanches!

Puis que soudain Jésus passait,
Nimbé de lune, en ce cortège
Et dans chaque foyer laissait,
Aux petits qu'un ange berçait,
Pleuvoir des jouets blancs de neige.

Je croyais que sous chaque toit,
Riant au feu clair qui pétille,
Des petits enfants comme moi
Se serraient pour n'avoir pas froid,
Aux caresses de la famille!

Hélas! j'ai vécu : cette nuit,
Tandis qu'au clocher Noël tinte,
Je songe à tous ceux qui, sans bruit,
Recouverts de neige aujourd'hui,
Meurent de froid sans une plainte!

Tandis qu'un carillon joyeux
Chante jusqu'à moi dans l'espace,
Je crois voir rôder dans les cieux,
Le visage blême et les yeux
De quelque mendiant qui passe!...

O Vierge douce, Enfant divin,
Qui voyez leur détresse amère,
Ayez pitié, tendez la main
Aux pauvres gueux souffrant la faim,
Aux enfants qui n'ont plus de mère!...

Georges Rollin.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Surtout, pas d'affaire! — La seule impasse. — La curiosité neurasthénique. — La fâcheuse « information ». — L'influence du détective : tous policiers. — Le reporter-roi. — Les *Femmes d'esprit en France,* par M. J. du Plessis. — L'atavisme séculaire de l'esprit moderne. — Le rôle des Précieuses. — L'exagération des qualités. — La démocratie à l'hôtel de Rambouillet. — Le rôle des femmes. — Une œuvre nécessaire. — L'*Ecole normale libre* pour jeunes filles, et ses premiers résultats. — Le culte laïque et ses récentes manifestations. — Les *Noëls anciens de la nouvelle France*, par M. Ernest Myrand. — Les démarquages d'airs connus. — L'abbé Pellegrin et les 15 P.. — Un exemple de parallélisme. — La perpétuité d'un vieux Noël. — Le nouvel hôpital-école de la Société de secours aux blessés militaires. — Les engagements des infirmières volontaires. — La beauté de leur rôle social. — Un discours du marquis de Vogüé. — Le prix Audiffred et la Société de Secours. — Les trois branches de « la Croix-Rouge française ». — Celle qui a vu le feu. — Témoignages et impressions du Maroc. — Le rapport de M. Rocquain. — La vertu à l'Académie française. — Le marquis de Ségur et l'excitation à la vertu. — Le début de M. Thureau-Dangin au Secrétariat perpétuel. — L'appel au poète.

Eh bien! non, je ne raconterai rien. J'imagine, d'ailleurs, que, d'un bout du pays à l'autre, on en a assez, et que les révélations aussi contradictoires que sensationnelles qui remplissent les journaux ont fini par donner la nausée aux plus friands lecteurs de faits divers. C'est l'affaire Steinheil que je veux dire. Elle marque fâcheusement, après tant d'autres, le degré de badauderie, de neurasthénie morale où nous sommes déchus. Dans les premiers jours de la nouvelle reprise, un homme politique informé me disait : « On pourrait bien changer de ministère, et même de Président de la République, et même de régime; on pourrait

refaire à volonté un nouveau Fashoda ou un nouveau Pagny, personne n'en serait ému; il s'agit bien de la Prusse, de la Turquie, du Maroc, de la Bulgarie, de tous les Novi-Bazar du monde, et de l'impasse où nous pouvons nous trouver acculés, il n'y a plus qu'une impasse qui compte, c'est l'impasse Ronsin! »

Mais il y a des dessous politiques? Nous le verrons bien! En attendant, il est au moins inutile de remuer ces turpitudes, d'étaler ces linges sales, et de faire la lessive du pays en place de Grève. Tout cela est occupation de décadence. Autant je comprends que l'on donne au lecteur l'information sérieuse, indispensable à l'établissement de son opinion, autant je répugne à voir exciter ses curiosités les plus malsaines. On nous fait, à ce train-là, des habitudes de policiers marrons, affriolés par le scandale. C'est une colossale « tournée des grands-ducs », et, si l'on n'y prend garde, avec cette exaspération de la curiosité, on va nous créer des troupeaux de renifleurs de crimes. Il serait facile de compter sur ses doigts le nombre des journaux qui ont gardé, en cette vilaine histoire, la vieille dignité des publicistes traditionnels. Au contraire, combien en compterions-nous qui se sont rués goulûment sur cette provende macabre, salissant à droite et à gauche, éclaboussant de pauvres diables qui n'en peuvent mais, inventant ce qu'ils ne savaient pas, dans l'unique but de l'emporter sur les confrères, de « faire vendre » leur feuille!

Ah! « faire vendre! » C'est la misère du journalisme contemporain. Comme à l'alcool, le public s'est fait, trop souvent, à ces aphrodisiaques de la pensée, et pour qu'il ne change pas de débitant, il faut, chaque jour, augmenter la dose ou forcer le degré de la boisson délétère. Trop rares sont les écrivains qui voient le danger, et ce m'est un motif de plus de rendre hommage à ceux qui, comme notre collaborateur, M. Redier, dans son journal, le *Messager de la Creuse*, ont eu le courage de dénoncer le péril, et d'y parer, pour leur compte, en remplissant leur devoir d'éducateurs populaires, et en disant bravement à leurs lecteurs : « Je vous respecte trop pour vous intoxiquer; il faut que vous sachiez, mais vous saurez comme d'honnêtes gens qui veulent juger, et non pas comme des hypocrites qui, sous prétexte de mieux châtier, savourent à plaisir des enquêtes scandaleuses où se délectent leurs plus bas instincts. »

Une part, dans ce prurit d'indiscrétions malsaines, revient certainement à la vogue formidable des histoires de policiers. Voici quatre ou cinq ans que M. Conan Doyle a mis à la mode Sherlock Holmes, et l'on ne compte plus la postérité du fameux détective :

Raffles, Arsène Lupin, Nick Carter, Pinkerton, que sais-je encore? Il en sort de partout. Il y a déjà plus de cent livraisons à trente-deux pages consacrées aux exploits de Nick Carter, qui se déroulent dans les conditions les plus fantastiques, les plus abracadabrantes, et dans quel style! Or tout le monde lit ces « passionnantes » aventures, depuis le collégien jusqu'à la mère de famille, en passant par l'office, la cuisine et l'épicerie. Tout cela encombre les cerveaux, aiguise l'appétit de l'extravagant et pousse aux extrêmes les plus ridicules l'amour des déductions. Ce monsieur, ganté seulement de la main gauche, a jeté la bande de son journal en face d'une bouche d'égout et, presque aussitôt, a allumé une cigarette avec un tison au lieu d'une simple allumette. Pourquoi gardait-il sa main droite nue? Pourquoi cette bande de journal, — était-elle ou non déchirée? — jetée à cet endroit précis? Pourquoi ce tison au lieu d'une allumette, bien qu'il ne soufflât pas de vent? Pourquoi une cigarette, et non un cigare ou une pipe? « Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses! » C'est à des problèmes analogues que, désormais, s'appliquent des milliers de cerveaux! Comment se contenter, avec un semblable entraînement, des maigres notes d'un journal sérieux? Il faut des colonnes, des pages d'interviews, d'interrogatoires, avec des portraits, des plans, des reconstitutions, des fac-simile d'écriture, les confidences de la manucure ou du cordonnier (avec leur adresse, car on ne doit pas négliger l'occasion d'une bonne réclame!), les généalogies, les alliances, quelques factures de fournisseur si l'on peut, et des ragots de domestiques, comme il y en a toujours. Mêlez tout cela, agitez et servez en style chaud, suffisamment panaché : le succès est à vous. Ce n'est pas un fait-divers. C'est *le* fait du jour. Le rédacteur en chef est content; l'administrateur encore plus ravi, et le reporter peut narguer la critique, le courriériste théâtral, le tribunalier, le parlementaire, même l'académicien. C'est lui le roi, d'autant plus fort qu'il crée sa royauté au jour le jour!

Que tout cela est cependant fastidieux. Et si l'on y a l'esprit d'invention, combien peu y trouve-t-on d'esprit tout court! Que les femmes d'aujourd'hui prennent un peu modèle sur leurs devancières : c'est à elles de réagir, et voici un livre qui pourra leur fournir d'utiles recettes. M. J. du Plessis de Grenédan l'a appelé : *Les Femmes d'esprit en France* [1]. On voit tout de suite qu'il n'y sera point question de l'affaire Steinheil!

[1] Un vol in-12 (Nouvelle Librairie nationale).

En disant lui-même ce qu'il a voulu faire, il expose ce qu'il a réussi à réaliser. « Ecrit en dehors de tout souci scolastique et pour des lecteurs étrangers aux controverses érudites, dit-il, mon ouvrage échapperait néanmoins au danger d'être banal, superficiel et vide, et l'on y trouverait quelque chose de plus qu'une simple vulgarisation. » Le programme n'est point trahi, et si, çà et là, la grande ligne conductrice en arrive peut-être à forcer un peu, à mon goût, quelques détails des faits, elle donne au volume une unité de vue, une logique de déductions, une homogénéité dans la variété, tout à fait remarquables et rares. L'auteur n'étale pas son érudition, mais on la sent profonde ; et s'il feuillette ses fiches avec l'élégance d'un grand seigneur qui tournerait les pages d'un album, le coup d'œil qu'il nous laisse y jeter suffit à nous faire trouver ou retrouver quelques-unes des pages de notre histoire littéraire les plus marquantes, curieuses, suggestives et efficaces. N'est-il point excellent, ce portrait de « l'honnête homme » par Ménage : « Etre honnête homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit et le cœur droits. C'est louer avec chaleur son concurrent ou son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans aigreur et sans emportement, quand il est condamnable, c'est ne pas exagérer le mérite de son ami et ne pas soutenir ses sottises. *Tout roule là-dessus : la justesse de l'esprit et l'équité du cœur...* » J'ai bien dit que c'était du Ménage, et non pas du Rousseau. Et n'est-ce pas une nouvelle preuve que *la* vérité ne « date pas »? Et n'est-ce pas aussi un motif pour nous inciter à la reconnaître quand elle est dite par ceux que nous n'aimons guère?

Combien je sais gré à M. du Plessis, non seulement d'avoir avancé, mais d'avoir prouvé, — car, par une ironie singulière, il faut toujours recommencer à prouver ces choses-là! — la très lointaine, très reculée filiation de l'esprit moderne; d'avoir compris et fait comprendre l'ineffable enfantillage qui consiste à le faire naître il y a quelque cent ans, armé et casqué comme une Minerve mal venue, échappée du cerveau des encyclopédistes ou du « philosophe de Genève »! Ces explications simplistes sont à la philosophie de l'histoire ce qu'une vieille image d'Epinal est à une toile d'Ingres. « L'esprit et les lettres modernes, conclut l'auteur, ont leur origine très loin, plus loin que Jean-Jacques, Turgot ou Descartes; plus loin que la Renaissance; plus loin même que le moyen âge, puisqu'ils n'auraient, sans le christianisme, aucun de leurs traits essentiels. Peu à peu, dans la suite des âges, sous l'action de beaucoup de causes, ils se sont éla-

borés. J'ai essayé d'expliquer la dernière phase de cette élaboration, en faisant ressortir, sans l'exagérer, la part que les femmes y ont prise... »

Il est bien difficile de résumer en quelques lignes une œuvre où tout se tient et s'emboîte. Je signalerai seulement l'enchaînement que montre avec beaucoup d'habileté M. du Plessis, dans l'action de la femme depuis le dix-septième siècle. A tout prendre, la « préciosité » se révèle comme une réaction de notre génie, de notre caractère national, contre les forces, les gens et les idées qui du côté espagnol et du côté italien, depuis plus de deux cents ans, menaçaient de le corrompre. Elle a voulu réagir, et elle a réagi d'abord, contre la brutalité de l'homme, contre le paganisme menaçant, elle a sinon créé, du moins imposé le goût. Politesse, décence dans les mœurs; facilité, clarté dans la conversation : c'est un beau résultat. Ces qualités eurent leur revers, ou plutôt, ce qui est encore plus fréquent, leur exagération. Ayant prouvé leur pouvoir, les Précieuses en abusèrent, et d'un moyen qui fut victorieux, elles firent une sorte de dogme social : elles crurent « à l'efficacité morale de la galanterie ». Au siècle suivant, les femmes qui leur succédèrent ne firent qu'amplifier ces excès, et la préciosité qui naquit pour épurer les mœurs, admit la corruption, et la plus dangereuse de toutes : la corruption élégante qui pare la tentation et ajourne le dégoût.

L'influence des Précieuses, lorsqu'on passe à l'esprit moderne, revêt, dit M. du Plessis, un air tout à fait démocratique. La marquise de Rambouillet fut la première à mettre sur un pied d'égalité, dans la chambre bleue, grands seigneurs et gens de lettres. Les Précieuses suivirent son exemple dans les ruelles. La marquise de Lambert et tous les salons du dix-huitième siècle à sa suite, étendirent aux gens de théâtre la même faveur. L'intelligence, l'esprit, le talent ou leur apparence qui suffit souvent, en cela comme en beaucoup d'autres choses, pour en imposer dans le monde et se concilier l'opinion, en vinrent, de la sorte, bien plus aisément à constituer aux yeux de tous un titre égal à ceux que pouvaient conférer la fortune, les fonctions ou la naissance avec la grande influence sociale, les grands services, les grands devoirs, les grandes responsabilités, l'expérience, les traditions séculaires d'honneur et de dévouement qu'elles comportent. [Pour tenir la balance égale, je me permets d'ajouter que, là aussi, il peut y avoir souvent de grandes « apparences ».] N'est-ce pas là un des principes essentiels de la démocratie? Et qui donc a fait plus que les salons et les femmes du dix-huitième siècle pour y rallier ceux qui devaient naturellement la combattre, nobles, riches, gens en place et gens de cour?

•

Les Précieuses et leurs héritières ont créé Trissotin, elles en

ont fait le roi de la société, et sont devenues les premières victimes de l'idéologie qu'elles avaient fomentée. Mais, dit aussi l'auteur, elles ont encore plus évidemment et plus directement aidé à la formation de l'esprit moderne « par leur engouement pour les sciences naturelles et politiques, par leur amour de la nouveauté, leur mépris de la tradition, leur croyance au progrès! Ici les deux esprits se confondent : le leur est déjà celui de notre temps ». Puisque les femmes ont un tel pouvoir sur l'évolution sociale, il est facile de voir l'importance qu'il y a à former *la femme de demain*. Le souhait qui clôt le volume doit être la préoccupation de tous ceux qui peuvent avoir une action sur la préparation de ces volontaires du devoir féminin : « Puissent-elles ne pas laisser cette royauté intellectuelle et sociale échoir, pour le malheur du vingtième siècle, aux femmes qui n'aiment pas le Christ! »

C'est à parer ce danger que les amis *de l'Ecole normale libre* consacrent leurs efforts. L'Ecole normale libre que dirige, avec une compétence éprouvée, Mme Daniélou, agrégée de l'Université, vise à préparer les cadres de l'enseignement libre féminin, tels que de prochaines lois vont les rendre indispensables. Il ne servirait de rien de se payer de mots : ces cadres ne sont pas suffisants. Il est urgent de les compléter. L'Ecole est ouverte. Des professeurs dignes de toute confiance y consacrent leurs soins, et, parmi eux, il suffira de nommer Mme Marion, l'ancienne directrice de l'Ecole de Sèvres, qui lui apporte l'appoint d'une rare expérience, et M. l'abbé Picard, celui-là même dont les cours « scientifiques » de religion attirèrent, pendant plusieurs années, l'élite de nos grandes Ecoles. Mais si l'homme — ni la femme — ne vivent seulement de pain, ils en vivent tout de même, et une telle institution ne se crée pas sans grosses dépenses. Personne n'estimera, je pense, que celles-là soient des dépenses de luxe! Le cas est urgent, les espoirs fondés, et les résultats des premiers examens tout à fait probants. Il faut que l'œuvre vive et prospère. Elle répond à une nécessité un peu tardivement constatée, mais qui n'en devient que plus capitale. Il y a déjà plus de dix ans que parurent l'appel de Mme d'Adhémar : *Nouvelle éducation de la femme dans les classes cultivées*, et l'ouvrage de Mme Marie du Sacré-Cœur sur *les Religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat*. Au moment où le grain semé dans la tempête lève enfin, ce serait une injustice de ne pas rappeler l'effort de celles qui le déposèrent dans le sillon péniblement ouvert. Aujourd'hui, avec une science plus sûre, une méthode encore plus pratique,

l'élan est donné, l'œuvre s'affirme, il ne manque qu'un plus grand nombre de coopérateurs. La conférence prononcée, ces jours derniers, chez la comtesse Jean de Castellane, par Mme Daniélou, sous la présidence de M. Etienne Lamy, avait pour but de faire connaître les résultats, les espoirs et les attentes. Ce sont les professeurs et les élèves de l'Ecole qui ont fourni les résultats; il suffira sans doute de dire que ce sont les âmes des étudiantes de demain qui attendent, pour que ceux en qui administrateurs, professeurs et élèves placent leur espoir ne le trahissent pas.

Il y a des œuvres qui s'imposent, et l'*Ecole normale libre* est de celles-là. On ne pourrait en dire autant de l'œuvre des baptêmes civils que le député Coutant se prépare à inaugurer le premier dimanche de janvier prochain. Concevez-vous ce que peut être un baptême « civil »? M. Coutant traitera peut-être les marmots d'Ivry comme de simples petits Henri IV, et leur fera faire précoce connaissance, sinon avec le vin de Jurançon, au moins avec le contenu d'un demi-setier. L'archevêque de Paris a décrété la construction d'une nouvelle église à Ivry. Sur quoi le terrible socialiste a vu rouge, et a, sur-le-champ, établi une concurrence! Mais s'il daignait feuilleter l'histoire, M. Coutant constaterait que les cérémonies laïques, décidément, n'ont guère de succès. Depuis la fête de l'Être suprême organisée par David, jusqu'à la récente société pour les grandes fêtes civiles qui célèbre surtout — et fort heureusement — la fête du silence, les tentatives répétées ont eu des résultats plutôt maigres. Nous avons eu toutes sortes de « civilités » dans cette note, depuis les enterrements jusqu'aux mariages, et même, à Reims, jusqu'à la première communion! M. Spronck contait l'autre jour, dans la *Liberté*, qu'il avait été le témoin d'une fête analogue, où des chansons bachiques remplaçaient les cantiques, et il citait trois vers qui lui revenaient en mémoire. Il serait fâcheux de les laisser retomber dans l'oubli :

Le Pernod
C'est chouettot,
Ça vous déviss' la cafetière!...

Si c'est avec des couplets semblables que M. Coutant espère vaincre la religion, il faut le plaindre, et lui rappeler — on ne sait jamais — que nous aurions cependant à lui offrir des cérémonies d'un autre genre et dont se contentent, sur la surface du globe, des millions de gens qui tout au moins le valent!...

Dans cette énumération des fêtes laïcisées, je m'aperçois que j'oublie la Noël. Grosse erreur! Car nous eûmes, pendant plusieurs années, des Noëls « humains » ou « civiques », ou « civils » et même antimilitaristes, avec grand renfort de conférences et de musique. La tentative sombra, si je ne me trompe, dans la cacophonie la plus inespérée. On avait mis au programme, comme conclusion d'une séance, l'*Internationale*, et le chant révolutionnaire devait être accompagné par l'orgue, ce qui paraissait le fin du fin de la laïcisation, mais ennuyé par les longueurs du programme, énervé par les déclamations et les récitations, l'auditoire en masse entonna le *Chant du Départ* et la *Marseillaise*! C'est ainsi que la paix « civile » régnait, il n'y a pas encore longtemps, dans les « Noëls » anticléricaux.

Quel contraste avec nos cérémonies religieuses des fêtes de Noël où, mieux peut-être que dans nulle autre réunion, passe le grand courant de la fraternité chrétienne. Les vieux cantiques, là où par tradition on les chante toujours, y prennent un charme émouvant. Bizarreries de rimes, tour plus qu'agreste des paroles, sautillement du rythme, tout cela s'harmonise et se fond dans la grande vague des souvenirs qui rajeunissent; et que de fois les yeux se sont mouillés, à retrouver, après des années, tel refrain vieillot qui charmait notre enfance. Comme il a raison le poète,

Ah! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans
Frappent droit dans le cœur aux heures de souffrance;
Comme ils dévorent tout, comme on se sent loin d'eux!
Comme on baisse la tête en les trouvant si vieux!

. . . . . .

Comme ils savent rouvrir les fleurs des temps passés
Et nous ensevelir, eux qui nous ont bercés!

J'extrais cette citation d'un volume extrêmement intéressant de M. Ernest Myrand et qui nous vient du Canada : *Noëls anciens de la Nouvelle-France*[1]. L'auteur y a fait œuvre de patiente érudition, et je ne sais rien de plus piquant que de retrouver l'histoire de ces chants populaires qui portèrent sur leurs naïves mélodies l'âme des aïeux. Voici *Où s'en vont ces gais bergers*, que redisent encore les jeunes voix des canadiens-français; elles font écho à travers trois siècles et plus, aux voix des équipages de Jacques Cartier qui, devant Stradaconé, le soir de Noël 1535,

[1] 1 vol. in-8°. Québec. (Laflamme et Proulx.)

chantaient aussi le même cantique, dans l'entrepont de *la Grande-Hermine*.

Que de jolies choses, de trouvailles curieuses, de rapprochements amusants nous valent les recherches de M. Myrand! Ce volume d'érudition se lit comme un feuilleton, grâce à l'entrain, aux anecdotes qu'y prodigue l'auteur.

C'est un véritable cours d'art comparé, d'une vie puissante et d'un charme très prenant. Au détour d'une page, des précisions se dessinent fixant un détail qui déjà s'évaporait, en ce merveilleux sujet de Noël où pendant si longtemps se condensaient le plus facilement les intimités familiales. Se rappelle-t-on, par exemple, que le créateur des crèches de Noël fut saint François d'Assise en 1223? On remplirait des bibliothèques avec toute la littérature éclose à propos de ces recherches. De toutes ces compilations il ressortirait le soin maternel qui porte l'Eglise à ménager à ses enfants cette spéciale fête d'intimité, où elle dramatisait les récits sacrés pour les mettre à la portée des plus humbles. Lisez, à ce point de vue, l'exquise berceuse :

D'où viens-tu bergère,
D'où viens-tu?

C'est d'œuvres semblables que Michelet pouvait dire avec raison : « Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie... L'Eglise, quelquefois aussi, se faisait petite; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant : elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes! » Il faut bien se pénétrer de cette vérité pour goûter à son prix le fruit des recherches de M. Myrand. Son ingénieuse patience a comparé les noëls populaires avec les chants primitifs dont on a gardé l'*air*, en y adaptant des paroles nouvelles. Et ces comparaisons amènent les plus singulières rencontres. Du reste, ce fut, il y a deux siècles, une lutte acharnée. Les paroles « religieuses » faisaient au texte profane une chasse sans merci. Elles remportaient souvent la victoire; mais en trois ou quatre rencontres que signale M. Myrand, elles furent impuissantes à détrôner le premier occupant.

Un des grands artisans de ce démarquage obstiné fut l'abbé Pellegrin, qui finit par préférer l'opéra à la messe, et fut interdit. C'était un poète déplorable, mais un rimeur sans merci et qui se croyait du génie. Il était au café Procope, après la première de *Mérope*, lorsqu'y entra un bel esprit nommé Dumont. « En vérité, dit celui ci, Voltaire est le roi des poètes. — Eh!

que suis-je donc, moi? risque Pellegrin. — Vous en êtes le doyen! »

Sa meilleure pièce, *Pélopée*, fut un four mémorable, et les sifflets lui firent cortège dès le premier acte. C'est à ce propos que Pellegrin reçut, le soir même, la lettre suivante : « P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. » Sur ses questions, on lui déchiffre ainsi le logogriphe des 15 P : « Pélopée, pièce pitoyable, présentée par Pierre Pellegrin, pauvre petit poète provençal, prêtre, parasite, parfaitement puni. »

Pellegrin, du reste, se rattrapait sur la quantité. Ses *Noëls nouveaux* parus en 1701 sont au nombre de 166! 93 en sont composés sur 18 vieux airs recueillis dans les divers pays de France où les plus anciens remontent au onzième siècle; les 73 autres sont écrits sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéra du dix-septième siècle. Et rien n'est curieux comme la liste synoptique établie par M. Myrand. On y trouve les assemblages les plus baroques, et je me demande ce que pouvait être un Noël sur l'air « Ni le barbon, ni le jeune blondin », ou sur celui « Dans nos vaisseaux, que de beautés ensemble »! Quoi qu'il en soit, ce sont ces *Noëls nouveaux* qu'on chantait, dans la première moitié du dix-huitième siècle, à la cour de France, et chez les grands, et les mêmes qu'on chantait au Canada et spécialement à Québec. Soit Pellegrin, soit les autres adaptateurs étaient moins incongrus qu'à première vue l'on ne serait tenté de les en accuser. Après tout, ils voyaient le but à atteindre, et ils se servaient pour y arriver du véhicule que leur offrait l'air populaire. Le curieux, c'est que, en maintes circonstances, il suffisait d'une modification des paroles et probablement d'un changement de « mouvement » pour transformer en cantique une chanson bachique. Ce genre d'adaptation n'est pas encore si loin de nous, et l'on n'est pas sans avoir remarqué les deux chœurs à l'unisson du troisième acte de l'*Arlésienne* d'Alphonse Daudet.

De bon matin
J'ai rencontré le train
De trois grands rois qui allaient en voyage...

Or, il n'y a dans la musique de Bizet rien qui rappelle, à cet endroit, un Noël provençal quelconque; le grand artiste a simplement pris le thème de la *Marche triomphale de Turenne* composée par Lulli!

Mais, comme le remarque justement M. Myrand, les nouvelles paroles ont, dans l'esprit public, remplacé les anciennes, et c'est

l'essentiel. Le reste est affaire d'érudition, et non de cantiques! Il n'a découvert que trois cas où, par une exception qui confirme la règle, ce sont les paroles primitives qui ont gardé le dessus, et les nouvelles qui ont été impuissantes à les remplacer. Ainsi, entre autres du « Grand-père Noël » un air du Caveau de Paris. Par une amusante coïncidence, j'apprenais récemment que la même chanson, avec quelques variantes, servait de « ronde » aux écolières d'un couvent de Visitandines. Ce laissez-passer m'autorise à citer les premiers couplets pour les mettre en parallèle avec ceux qui essayèrent de les remplacer. On y verra, prise sur le fait, la jonglerie de mots à laquelle se livraient parfois les adaptateurs. « Les bergers de Bethléem » sont extraits des « Nouveaux cantiques spirituels » de Garnier. Voici ce curieux parallélisme :

LE GRAND-PÈRE NOÉ

C'est notre grand-pèr' Noé,
Patriarche digne,
Que l' bon Dieu z-a conservé
Pour planter la vigne.
Il s'est fait faire un bateau
Pour se préserver de l'eau,
Qui fut son, son, son
Qui fut re, re, re
Qui fut son, qui fut re
Qui fut son refuge
Pendant le déluge.

Quand la Mer Rouge apparut
A la troupe noire,
Les Israélit'z ont cru
Qu'il fallait la boire.
Mais Moïse fut plus fin,
Il dit : « Ce n'est pas du vin! »
Il la pas, pas, pas
Il la sa, sa, sa,
Il la pas, il la sa,
Il la passa toute
Sans en boire goutte.

C'est chez les vieux Romains
Que l'bon vin pétille;
C'est par le jus du raisin
Que vainquit Camille.
L'vieux Pompée et Cicéron
Luttaient à coups de flacons.
Pour la ré, ré, ré,
Pour la pu, pu, pu,
Pour la ré, pour la pu,
Pour la république,
C'te vieille barrique!

LES BERGERS DE BETHLÉEM

Allons, bergers, partons tous,
L'ange nous appelle,
Un Sauveur est né pour nous
L'heureuse nouvelle!
Une étable est le séjour
Qu'a choisi ce Dieu d'amour.
Courons au, z-au, z-au
Courons plus, plus, plus
Courons au, courons plus
Courons au plus vite
A ce pauvre gîte.

De nos plus charmants concerts
Que tout retentisse!
Le ciel à nos maux divers
Est enfin propice.
Accordons en ce grand jour
Le fifre avec le tambour,
Timbale et, l'et, l'et,
Timba, trom, trom, trom,
Timbale et, timba trom.
Timbale et trompette
Pour lui faire fête...

Mais pour bien faire la cour
A ce nouveau maître,
Notre zèle et notre amour
Doit surtout paraître.
Que chacun offre son cœur
Tout brûlant de cette ardeur.
C'est la sain, sain, sain,
C'est la to, to, to,
C'est la sain, c'est la to,
C'est la sainte offrande
Que Jésus demande.

Avouons que la défaite de « Timba trom, trom, trom » et de « C'est la to, to, to », nous réjouit profondément. Mais l'entraînement était tel, à certaine époque, qu'à Québec notamment le rigodon ne fut interdit qu'à l'avènement de Mgr Plessis. A côté de ces fautes de goût, que de délicieuses choses dans ces recueils de vieux Noëls. Et quelle exquise impression de grâce très simple se dégage du fameux

Dans cette étable
Que Jésus est charmant
Qu'il est aimable
Dans son abaissement...

C'est le plus populaire au Canada, et M. Myrand a écrit à son sujet quelques-unes des pages les plus sincèrement émouvantes de son ouvrage. J'en citerai ces lignes qui donneront une idée juste de ce volume où l'on puiserait sans fin!

Non seulement on le chante à l'église, au temps de Noël, mais dans toutes les demeures et toute l'année. C'est encore moins un cantique qu'une berceuse accoutumée, une prose quotidienne que les mères récitent, plutôt qu'elles ne fredonnent, sur les petits berceaux endormis à son rythme caressant. Ecoutez cette mélodie douce et tendre, où la naïve simplicité de style ajoute encore à la grâce des sentiments; songez à toutes ces générations de générations françaises qu'elle a bercées, à ces milliers de familles qui, des siècles durant, l'ont apprise à leur tour, chantée, transmise à d'innombrables séries de foyers, échos fidèles, vivants, continus, qui s'en vont, grandissant toujours à l'infini, comme leurs ondes sonores, dans le silence attentif des âges à venir. Nommez-moi une cavatine célèbre, un air d'Opéra, coté bien haut dans l'estime de nos conservatoires modernes, choisissez-les vous-mêmes, dans les œuvres classiques des maîtres, et dites m'en un seul qui puisse se vanter d'avoir caressé autant de rêves, éveillé autant d'espérances, nourri autant de joies, troublé enfin autant de cœurs, que cette romance villageoise, convertie en cantique de Noël!

Qui sait si, à pareille date, il y a un an, quelque infirmière de la Croix-Rouge ne le fredonnait pas, là-bas, autour de Casablanca où l'avaient poussée son dévouement et la confiance des autorités compétentes? Car, on le sait, l'année qui va finir comptera comme une date importante dans l'histoire « des Sociétés de Secours aux blessés ». Le marquis de Vogüé l'indiquait expressément, dans une circonstance récente, en envoyant au ministre de la guerre « l'expression de la profonde reconnaissance de la Société pour la sympathique confiance qu'il lui a toujours témoignée et pour les encouragements qu'il lui a prodigués ».

Cette année, poursuivait l'orateur, marque une ère mémorable dans l'histoire de la « Croix-Rouge française », l'ère de l'admission de ses infirmières dans les formations sanitaires d'une armée en campagne et dans les hôpitaux militaires du territoire. Cette admission est le fait le plus considérable qui se soit produit depuis la promulgation des décrets qui ont organisé son fonctionnement; le plus fécond en conséquences heureuses pour elle et pour l'armée à laquelle elle a voué tout son effort.

Le discours dont j'extrais ces mots était prononcé, le mois dernier, à l'inauguration de l'hôpital-école que la Société de secours vient d'installer dans un des faubourgs les plus déshérités de Paris, en plein quartier des Gobelins « avec l'intention d'y apporter un bienfait et l'espoir d'y recueillir une bénédiction ». Cet hôpital est destiné à former les infirmières de la Société, en leur faisant soigner les pauvres dans un *dispensaire* gratuit, et dans deux salles d'hôpital où seront également opérés et soignés gratuitement les pauvres des deux sexes. L'enseignement théorique y est donné en des cours réguliers, et l'enseignement pratique auprès des malades. Tous les raffinements de l'asepsie moderne ont été appliqués à la construction et à l'aménagement de ces salles, et il n'existe pas aujourd'hui à Paris d'installation hospitalière supérieure à celle-là. Des souscriptions et des dons officiels et privés ont pourvu aux dépenses, et les fondateurs comptent sur la générosité de Paris qui n'a jamais refusé ses largesses à qui se donne à lui. Or c'est bien un don que lui font les femmes et les jeunes filles qui se vouent par haute conception du devoir social aux soins effectifs des plus déshérités. On a beaucoup crié contre l'aumône pure et simple. Ici il y a infiniment plus, il y a le don de soi. Les adeptes s'engagent à faire annuellement quatre mois de service effectif auprès des hospitalisés, dont quatre journées de vingt-quatre heures par semaine, et, pendant deux ans, quatre nuits entières par mois. « On t'a payée pour venir ici? disait un goumier à une de ces nobles femmes en service à Casablanca. — Non, je suis ici volontairement, pour te soigner au nom de la France, toi qui te bats pour elle. — Cela est beau, conclut l'Africain. » Que de Parisiens pourront désormais dire la même chose. Je sais combien ce zèle volontairement modeste s'effarouche des compliments. Il n'est pas possible cependant de taire une admiration si justifiée, quand la haine accumule des rancœurs trop souvent imméritées. La création de l'hôpital-école des Gobelins marquera ainsi une date dans l'histoire sociale. Et le marquis de Vogüé l'a montré excellemment en des termes qui sont comme l'ordre du jour de cette nouvelle troupe de pacification intérieure :

Les infirmières apprendront chaque jour quelque chose des malades dont leur main pansera les blessures et dont leur cœur devinera la misère. Du contact prolongé des réalités douloureuses de la vie populaire, des révélations qu'il provoquera, des contrastes qu'il éveillera, naîtra pour elles un enseignement d'une profonde portée : leçons de résignation, de patience, de vaillance; elles emporteront d'ici une plus sérieuse conception de la vie, une plus haute conception du devoir social, peut-être la guérison d'une intime plaie du cœur, toujours la pure satisfaction que donne la conscience du bien produit et du devoir accompli. Et quant au malade lui-même, en voyant ces femmes du monde, sous l'impulsion de leur foi et de leur cœur, sacrifier de leurs loisirs, de leur bien-être, pour lui apporter l'assistance de leur main délicate et la consolation de leur sourire fraternel, ne pensez-vous pas qu'il sortira d'ici ayant aussi appris quelque chose, perdu peut-être de ses préjugés et de ses préventions, et il se trouvera que nos infirmières, tout en se préparant à atténuer les maux de la guerre, auront par surcroît travaillé à la paix sociale sur le meilleur et le mieux choisi des terrains.

Je n'ai point terminé ici les citations au sujet de la Croix-Rouge, et je ne songe pas à m'en excuser. L'occasion se présente de montrer ses récents développements, et de les montrer par la voix de ceux qui les peuvent le plus sûrement apprécier. Le rôle d'un chroniqueur est de se faire l'écho de ces paroles autorisées, et il le remplit avec d'autant plus d'empressement qu'elles offrent le mérite d'une forme achevée. C'est ainsi que dans la récente séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Félix Rocquain lut un rapport sur le prix Audiffred, qui est une très belle page sur cette même Société de secours aux blessés militaires, à qui la Compagnie décernait cette année le prix.

M. Rocquain, en même temps qu'à la Société « lauréate » fondée en 1864, l'année même où le gouvernement adhérait à la Convention de Genève, a rendu hommage à l'Association des Dames Françaises fondée en 1879, et à l'Union des Femmes de France, fondée en 1881. Ces trois Sociétés qui constituent « la Croix-Rouge Française » se sont offertes cette année pour soigner les soldats malades dans les hôpitaux militaires parisiens. La Société de Secours a installé quinze infirmières au Val-de-Grâce; les Dames Françaises ont les leurs à l'hôpital de Vincennes; les Femmes de France à Versailles et à Saint-Martin de Paris. Toutes ces infirmières sont diplômées. Et l'orateur a constaté que dans le dispensaire de la Société de Secours [antérieur à l'hôpital-école dont je viens de parler], on procède en moyenne, par année, à 25 000 pansements.

Au moment de la guerre du Maroc, les trois sociétés obtinrent du gouvernement d'envoyer en Afrique des infirmières. Les Dames

Françaises eurent Alger. Les Femmes de France : Oran et Nemours. Enfin, la Société de secours envoya ses escouades à Tlemcen, à Lalla-Marnia et à Casablanca. Si l'Académie a particulièrement distingué cette dernière société, ce n'est pas pour restreindre son hommage au dévouement des autres, c'est parce que « c'est elle qui est allée au feu ». Et quelle admirable chronique de dévouements déroule ensuite M. Rocquain! Je défie qu'on la lise sans en être ému; et voilà un récit qu'on devrait distribuer à chaque spectateur du *Foyer*, l'odieuse pièce du Français, afin de rappeler à qui feindrait de l'ignorer, à côté de la charge, la vérité.

Au début, on doutait un peu de leur compétence et de leur endurance. Mais quand on les vit à l'œuvre (l'une d'elles lava, en une journée, quatre-vingt-seize chemises), ce fut la seule émulation qui subsista. Elles avaient, du reste, là-bas, l'exemple du merveilleux pionnier qu'est M. de Valence, le secrétaire général de la Société de secours.

A la suite du sanglant combat du 29 février 1908, il fut autorisé, sur sa demande, dit M. Rocquain, à coopérer au service sanitaire de l'armée jusque sur le champ de bataille. Il y contribua au relèvement et au pansement des blessés. Durant toute une nuit, nuit noire où l'on voyait à peine à se diriger, par un brouillard épais qui tombait sans discontinuer, il accompagna à pied le convoi d'évacuation, allant, une lanterne à la main, de voiture en voiture, s'approchant de ceux qui étaient le plus atteints, et, au besoin, leur donnant de nouveaux secours. Telles furent sa sollicitude et son abnégation, que le général d'Amade crut devoir, comme un juste hommage, le citer à l'ordre du jour.

On n'a pas oublié le témoignage rendu par le même général aux infirmières. Il écrivait officiellement à la Société :

« La présence, aux chevets de nos malades, des dames ambulancières, nous est particulièrement chère. A tous ceux qui ont reçu les soins de ces vaillantes Françaises, cette présence a donné la douce et réconfortante illusion qu'ils étaient soignés par leur mère ou leur sœur. »

On ne pouvait, poursuit le rapporteur, caractériser plus exactement l'action bienfaisante de ces nobles femmes. Elles ne se bornaient pas à donner à chacun de ceux qui leur étaient confiés les soins les plus attentifs et les plus minutieux. Elles s'entretenaient avec le malade, s'attachaient à relever son moral, lui parlaient de la France, du lieu où il était né, des affections qu'il y avait laissées, faisant à l'occasion office de secrétaires pour écrire aux parents qui étaient loin. Un jeune paysan du département du Nord, qu'une blessure empêchait de se servir de sa main, désirait envoyer de ses nouvelles à sa famille. L'infirmière qui le soignait s'offre à écrire sous sa dictée. La lettre achevée, elle

ajoute quelques mots; et comme elle s'adresse à une mère, elle ne manque pas de faire l'éloge du blessé, de son courage, et promet une guérison prochaine, après quoi elle signe : « La générale Voisin, infirmière de la Croix-Rouge. » Que de choses sous cette simple signature, et qui ne se sentirait ému en voyant la femme d'un général se faire la servante volontaire d'un soldat!

N'est-ce pas cet apostolat d'un nouveau genre dont parlait le marquis de Vogüé? Ne croyez pas qu'il soit infécond.

Un brigadier de chasseurs disait en parlant des dames infirmières : « Il n'est pas un des nôtres qui, ayant passé par l'hôpital, ne donnerait son sang pour elles »; et un clairon, écrivant à sa garde-malade alors retournée en France : « Que puis-je pour vous remercier? Rien; je ne suis qu'un ouvrier, et vous êtes une grande dame. Si un jour pourtant je pouvais vous servir, vous trouverez en moi le dévouement d'un fils, car j'ai trouvé en vous le dévouement d'une mère. »

Quoi qu'il arrive, c'est donc un bien positif, non seulement matériel, mais moral, qu'ont obtenu ces femmes du monde, et peut-être a-t-il fallu cette preuve tangible pour qu'en certains milieux on les crût capables de ce dévouement. D'un côté, tant de maladresses, et, de l'autre, tant de préjugés séparaient ceux que la souffrance et la crânerie ont fini par réunir! Qui peut dire où en serait la pacification des esprits si, pendant tant d'années où les malentendus s'exaspérèrent en paroles vaines, la foule, qui, malgré qu'on en ait, sait rendre justice au mérite incontestable, avait pu se rendre compte de la réalité des sentiments qui produisent de tels actes? Ce qui la frappe et la séduit ici, c'est l'indéniable sincérité du geste, c'est le don de soi, spontané, cordial, sans arrière-pensée politique. Il y a dans la conduite des infirmières, le point de vue moral, plus personnel et dont nul autre que Dieu n'est juge; mais il y a aussi le point de vue social, national si l'on peut dire, ce côté de crânerie gratuite et d'autant plus méritoire, qui force la sympathie et gagne les cœurs.

A côté de ce prix Audiffred qu'on pourrait appeler aussi un prix de vertu, il faut mentionner encore la longue liste des prix Montyon qu'a décernés l'Académie française par l'entremise du marquis de Ségur, « Directeur » en exercice de la Compagnie. M. de Ségur a confessé qu'il avait eu quelque envie de maudire la vertu qui lui donnait la charge de varier, lui, N^{ième} rapporteur, le thème annuellement repris depuis 1819. Mais c'est bien le moins qu'un académicien donne l'exemple de la vertu, et celui-ci n'y a pas manqué. Rarement même la vertu s'était faite plus

aimable et, çà et là, souriante. Partant des *Petites Sœurs infirmières des campagnes*, à qui fut attribué un prix de 5000 francs et de l'emploi qui en a été fait pour acheter deux ânes, M. de Ségur a ajouté : « Me sera-t-il permis d'exprimer timidement le vœu que ces laborieux auxiliaires évoquent, parfois, dans l'âme de ces pieuses filles, le souvenir de leurs donateurs? » O mânes de Guizot et de Royer-Collard ! Mais l'orateur ne fait pas que sourire, il dit des choses très fouillées et fines, comme le prouve cette analyse du sentiment de la bienfaisance au dix-huitième siècle, celui où se forma l'âme de Montyon.

A y regarder d'un peu près, la bienfaisance découle en général de deux sources distinctes : l'une instinctive et l'autre raisonnée. Pour la plupart, c'est simple répugnance à voir souffrir les autres, par suite de l'espèce de malaise que cette vue nous inspire et du trouble inconscient qu'elle apporte à notre repos : « Il y a une sorte de honte, disait déjà un philanthrope d'Athènes, à se sentir heureux devant certaines détresses. » Et c'est aussi, pour quelques têtes pensantes, la conception philosophique qui révèle le lien nécessaire de l'intérêt particulier avec l'intérêt général et démontre l'absurdité d'un *moi* isolé et fermé, d'un *moi* qui, à lui seul, serait, pour ainsi parler, tout un monde, n'ayant avec autrui nulle solidarité. Bref, on est libéral, altruiste, humanitaire, charitable, presque jamais dans l'ancienne acception du terme, qui, avec la pitié, comporte également de l'amour. Et c'est pourquoi ce temps, où bouillonnent et fermentent tant d'idées généreuses, nous apparaît en son ensemble stérilisé par un vent de sécheresse. Sur cet édifice rectiligne, que des logiciens de bonne foi, faisant table rase du passé, prétendent construire pour y loger une humanité plus heureuse, ne croît pas, au sommet, la petite fleur d'azur qui, pendant tant de siècles, embellit la demeure de tant de pauvres gens et rendit habitables leurs logis de misère.

Mais si, comme le remarque Sainte-Beuve, on ne voit alors jamais « dans le lointain le bleu du ciel, ni la clarté des étoiles », le spectacle des modestes héros que couronna cette année l'Académie est bien fait pour nous environner d'un « parfum d'idéal ». Et comme le fait observer M. de Ségur, la distribution solennelle de ces prix annuels répond à l'étalage du mal, par une « excitation à la vertu ».

C'est par une excitation que M. Thureau-Dangin a également terminé son rapport sur les prix littéraires. Pour la première fois, le nouveau secrétaire perpétuel remplissait publiquement les délicates fonctions auxquelles l'ont appelé la confiance et l'estime de ses confrères. Et les malins qui l'attendaient à ce début pour lui décocher quelques malices ont été déçus par la haute tenue

littéraire, la large information, la compréhensive sérénité du discours. Cet historien a tenu à faire un appel; mais ce n'est pas un appel au soldat, c'est un appel au poète. L'Académie, dit-il, porte son regard plus loin que les successeurs immédiats des grands poètes qu'elle a perdus. « Elle se demande ce qui se prépare dans les rangs de cette jeunesse qui n'a pas encore dévoilé son secret. Elle épie avec une impatience à la fois anxieuse et confiante les moindres signes qui pourraient y présager la venue d'un génie nouveau, prête à le saluer, quelles que soient son étiquette et son école. » Voilà une déclaration qui est de grande allure et point « réactionnaire » !

Après avoir dit qu'on ne saurait oublier que si les « fleurs du mal » ont parfois des corolles resplendissantes, elles ont aussi des émanations pernicieuses et que, de celles-ci, nous souffrons sans doute présentement, M. Thureau-Dangin émet un vœu, fait un rêve : « celui de voir surgir à notre horizon prochain le poète d'inspiration saine, virile, vaillante, qui élèvera vers tout ce qui est haut, noble et grand, l'âme de la nation ? Que ce poète apparaisse... » Et après lui avoir rappelé les conseils de Vauquelin sur les « vers, parler des anges et de Dieu », il termine en confessant que « pour viser si haut, il faut aujourd'hui plus d'audace qu'au temps de Corneille et de Lamartine. » Mais cela ne l'empêche pas de dire encore avec le vieil auteur : « Jeunesse, il faut oser ! »

J'aurais souhaité donner la liste de nos collaborateurs qui, dans les distributions des prix académiques de cette fin d'année, récoltèrent, dans les diverses sections de l'Institut, des couronnes méritées. Mais, à la lettre, ils sont trop et la simple nomenclature de leurs ouvrages et de leurs noms m'entraînerait hors de toutes limites. A l'Académie française seule, nous n'en comptons pas moins de 24 ! C'est encore de la vertu que de faire, même par force, de la modestie collective.

Edouard Trogan.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Les Chefs-d'Œuvre des grands Maîtres. Troisième série. XIXe siècle (1800-1900). 60 pl. en héliogravure, accompagnées de notices explicatives, par M. Charles Moreau-Vauthier. Un magnifique vol. in-fol., rel., tr. dorées, 35 francs.

C'est toute l'histoire de l'art au dix-neuvième siècle qui se déroule sous nos yeux dans ses manifestations les plus prestigieuses ou les plus caractéristiques. D'abord les grands peintres de l'Empire, Prudhon, David, puis Géricault, Ingres et Delacroix. A côté d'eux, les Anglais, les portraitistes des premières années du siècle : Raeburn, Hopner, Lawrence, et ces maîtres admirables, ces révélateurs du paysage aéré et lumineux, un Constable, un Turner.

Et quel délicat plaisir, quelles fécondes comparaisons suggèrent le rapprochement des peintres anglais et de nos maîtres de Barbizon ou de leurs plus prochains disciples! Que de noms illustres alors en France, et qui tous figurent dans cette troisième série des *Chefs-d'Œuvre* : Th. Rousseau, Daubigny, Dupré, Troyon et, par-dessus tous les autres, Millet et Corot, en attendant les Harpignies et les Cazin, puis les Monet et les Sisley? M. Ch. Moreau-Vauthier a écrit, pour chacune de ces splendides reproductions, des notices vivantes et averties, précieux commentaires qu'accompagne un saisissant portrait du peintre. Cette troisième série aura certainement l'énorme succès des deux premières.

L'Almanach du Drapeau, 1 vol. in-12, illustré de plus de 1200 figures, br., 1 fr. 50; cart., 2 fr. Edition complète contenant en 100 pages tous noms, grades, croix et affectations des 60 000 officiers de l'armée : 3 fr. 75.

Cet annuaire des forces de terre et de mer, auquel l'Académie française a décerné une de ses plus hautes récompenses, vient de paraître avec des matières entièrement renouvelées et mises à jour, d'un très vif intérêt.

Cette encyclopédie embrasse toute la vie militaire, depuis les données pratiques accumulées dans le *Memento des connaissances militaires et maritimes* jusqu'aux articles d'une actualité saisissante. Les jeunes gens des futurs contingents et leurs familles apprécieront surtout d'y trouver un précis des lois militaires et maritimes expliquées.

Le volume débute par 60 biographies et portraits d'hommes connus à divers titres; puis viennent des articles signés de : Henry Houssaye, Gabriel Hanotaux, Messimy, rapporteur du budget de la guerre; général Galliéni, etc. L'emplacement des troupes et les tableaux explicatifs des 257 catégories d'emplois réservés aux anciens militaires ont trouvé place dans les 500 pages de ce livre unique.

L'intérêt de cette publication s'augmente de nombreuses primes et d'une dotation de 1200 francs pour un enfant de sous-officier et de 10 000 francs de prix répartis en 12 concours.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

La science au XXe siècle : Année 1908. 1 vol. in-4°, avec plus de 400 des-dessins et photographies. Rel. toile fers spéciaux, tr. dorée, 15 fr.

Cette publication a pour objet de tenir constamment ses lecteurs au courant des progrès qui s'accomplissent dans les branches les plus diverses des sciences pures et appliquées. L'année 1908 présente plusieurs améliorations importantes qui rendent plus parfait son rôle d'informateur illustré, rapide et documenté. L'ouvrage est divisé en deux parties. En tête sont groupées les revues générales mensuelles qui étudient les grandes questions à l'ordre du jour. Traité de façon à être accessible à tous, cet ensemble forme une série d'articles de fond synthétisant les progrès de la science. Voici les principaux parmi les plus récents : Les nouvelles méthodes de diagnostic; la Houille blanche; l'Industrie du caoutchouc en 1908; la Thérapeutique thermale; Diamants et Pierres tombées du ciel; Pisciculture, Marine industrielle; Lumière visible et invisible; les Explosifs, etc...

La seconde partie contient les revues qui sont faites, mois par mois, des travaux scientifiques de tous ordres : Mathématiques, Physique, Photographie, Biologie, Chirurgie, Médecine, Sciences appliquées, etc...

Le XVIIe siècle par les textes. Lectures classiques, par G. Pellissier. In-8° écu ill., br., 5 fr.; rel. toile, 6 fr.

Tous les extraits dont se compose le volume sont tirés d'ouvrages que les étudiants et professeurs n'ont pas d'ordinaire entre les mains. — Certains auteurs, auxquels les recueils de morceaux choisis ne donnent que quelques pages à peine, occupent ici une place en rapport avec leur importance dans l'histoire de notre littérature. — Beaucoup d'écrivains complètement omis par le plus grand nombre des recueils figurent dans ce volume. — Si bon nombre d'auteurs ont ici la même place, ou à peu près, que leur font les recueils, ce ne sont point, en général, les mêmes pages qui ont fixé le choix de M. Pellissier.

Tous les textes que renferment cet ouvrage sont accompagnés de notes explicatives qui en facilitent la lecture et qui, chaque fois qu'il y a lieu, indiquent la signification essentielle du morceau. Des illustrations du temps, empruntées soit aux scènes de la vie littéraire, soit à la vie sociale, enrichissent heureusement le volume.

LIBRAIRIE JUVEN

Nos aïeux et nos pères, par Paul Mimande. — Un vol. gr. in-4°, illustré d'après les documents.

M. Mimande a eu la bonne idée de rapprocher, par des comparaisons curieuses et habiles, nos mœurs de celles des générations qui nous précédèrent, de façon à montrer en quoi elles concordent et en quoi elles diffèrent. Ce perpétuel parallélisme est un des bons moyens de rendre accessible à la jeunesse, sous la forme la plus agréable, notre histoire nationale. Le lecteur se trouve transporté sans peine dans un temps depuis longtemps révolu; ou, plus exactement, c'est le temps qui vient à lui sous la conduite d'un guide fort averti et spirituel.

L'ouvrage comprendra trois séries. La première qui a paru s'arrête au onzième siècle. La seconde va jusqu'à la Révolution. La troisième étudiera la période contemporaine. Nous ne croyons pas que jamais pareil tableau d'ensemble ait été si alertement brossé, avec tant de brio et cependant beaucoup plus d'érudition qu'on n'est habitué à en trouver en des publications de ce genre. M. Mimande a pensé à la jeunesse. Elle ne l'oubliera pas.

LIBRAIRIE VUIBERT ET NONY

La Navigation aérienne.
(Deuxième édition).
Par J. Lecornu,
Ingénieur, membre de la Société française de Navigation aérienne.
Volume de format 31 × 21 cm, avec 363 belles illustrations.
(Ouvrage couronné par l'Académie française).
Broché, 10 fr. Relié toile, 14 fr. Relié amateur, dos et coins maroquin, tête dorée, 18 fr.

Au moment où l'attention universelle est sollicitée par les exploits des aviateurs, nous rappelons que le livre de M. Lecornu est, pour le grand public, le guide classique en matière de navigation aérienne. Dès la première édition, l'auteur faisait prévoir le triomphe du « plus lourd que l'air ».

Les Microbes, par le Dr Charpentier, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur. 1 beau vol., illustré de 275 gravures; br., 10 fr.; rel. toile, fers spéciaux, tranches dorées, 14 fr.; rel. demi-maroquin, 18 fr.

La découverte du rôle que jouent les microbes dans l'étiologie des maladies infectieuses et dans les fermentations a révolutionné la médecine et nombre d'industries; n'est-il pas du plus haut intérêt de savoir pourquoi? Or jusqu'ici il n'existait en France aucun livre mettant à la portée de tous ceux qui n'étudient pas la science les merveilleux résultats des travaux de Pasteur. C'est ce livre que le docteur Charpentier a écrit en pensant plus particulièrement aux jeunes gens. Que l'on ne s'imagine pas, en prenant l'ouvrage, prendre un traité de microbiologie, l'auteur n'a pas oublié que pour instruire il faut être lu et pour être lu être attrayant.

Les Cerfs-volants, par J. Lecornu, auteur de *la Navigation aérienne*. Vol. 22 × 14 cm, illust. de 160 grav.; titre rouge et noir. Br., 3 fr. 50; rel. percaline, titre or, tête dorée, 5 fr.; rel., dos et coins maroquin, tête dorée, 7 fr.

Le livre de M. Lecornu, dont 5000 exemplaires ont déjà fait les délices des jeunes gens, a été pour la plupart de ses lecteurs, une révélation. Le mot cerf-volant n'évoquait dans leur esprit que l'idée de jouet d'enfant. Ils savent maintenant qu'il y a cerf-volant et cerf-volant; que le nôtre est souvent un appareil scientifique et utilitaire, ayant de nombreuses et curieuses applications. M. Lecornu nous initie en détail à la construction des cerfs-volants, ainsi qu'à leur lancer, qui constitue un exercice physique des plus salutaires.

Récemment les journaux annonçaient les expériences faites par la marine anglaise en vue d'utiliser le cerf-volant comme poste d'observation; aujourd'hui ils nous apprennent la création d'un prix de 10 000 francs en faveur de la première personne qui franchira un kilomètre en cerf-volant : serait-ce une évolution de l'aviation? M. Lecornu, dont les cerfs-volants ont remporté, en 1900, le premier prix aux concours internationaux, est bien qualifié pour nous laisser entrevoir l'avenir de ce sport.

LIBRAIRIE BLOUD

La maison Bloud se caractérise par une activité qui ne laisse aucun domaine en dehors de ses préoccupations. Ses diverses collections forment une vraie bibliothèque où prennent régulièrement place les ouvrages attendus sur les questions les plus actuelles.

Voici d'abord le Pages choisies, où vient de paraître une anthologie des œuvres de Paul Déroulède, colligée par les frères Tharaud. — Dans la Bibliothèque historique, M. Bourlon donne les *Assemblées du clergé et le Jansénisme* où ont pris place des documents très curieux. — Dans les Etudes de philosophie et de critique religieuse, M. Sertillanges publie un volume du plus haut intérêt : *Art et Apologétique*, où les considérations les plus ingénieuses sont formulées en un style attachant. — Dans les Etudes de morale et de sociologie, M. Garriguet donne les tomes II et III de son important *Traité de Sociologie*, où après avoir étudié le régime de la propriété, il expose aujourd'hui le régime du travail. M. Olphe-Gaillard scrute *le Problème des retraites ouvrières*, de façon à rendre son volume indispensable à quiconque s'y intéresse sincèrement; M. Lescœur explique *Pourquoi et comment on fraude le fisc*, et découvre l'avenir probable des impôts sur les successions et sur le revenu. — Dans la série d'histoire religieuse, apologétique et théologique, M. Dufourcq présente son grand ouvrage sur *l'Avenir du christianisme. Le Passé chrétien*, dont le premier volume a déjà paru, se complète de deux volumes sur la fondation de l'Eglise : *la Révolution religieuse; le Christianisme primitif.*

Enfin la célèbre collection Science et Religion, désormais distribuée plus méthodiquement sous des rubriques spéciales, s'augmente d'un nombre considérable de ces petits volumes dont une énumération sommaire ne saurait dire l'intérêt, mais où l'on trouve, le plus souvent, condensé en une forme claire l'essentiel sur le sujet traité. Il suffira de citer quelques noms des plus récents collaborateurs pour donner l'idée de ce qui y attend le lecteur : MM. Arnold Goffin, Jean des Coguets, Maréchal, Souriau, Dottin, Bremond, Couget, de la Vallée-Poussin.

Ainsi les curiosités des gens d'étude trouveront de précieux aliments dans ces ouvrages conçus et édités autant pour eux que pour le grand public.

LIBRAIRIE ALCIDE PICARD

La Sculpture espagnole, par Paul Lafond, conservateur du musée de Pau. 60e vol. de la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts. 1 vol. in-4° anglais de 336 pages, illust. de 120 grav., br., 4 fr.; rel. pleine toile, 5 fr. Demi-reliure d'amateur, 7 fr.

Aucun ouvrage n'avait encore été publié sur l'ensemble de la sculpture espagnole. C'est sans doute parce que une telle étude nécessitait une minutieuse enquête. Tandis qu'il suffit d'entrer dans les musées ou cathédrales des principales villes espagnoles, pour voir les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la peinture, c'est le plus souvent dans les églises des petites villes et dans la solitude des monastères qu'il faut aller découvrir les imposants retables, les luxueux tombeaux et les stalles fouillées en dentelles. M. Paul Lafond, dont on connaît les belles études sur l'art de la péninsule, était particulièrement qualifié pour écrire un volume des plus remarquables sur la *Sculpture espagnole*.

L'illustration du livre, obtenue par des procédés photographiques, a été choisie par l'auteur avec le plus grand soin; on y trouvera de nombreux clichés inédits. Une table alphabétique des noms d'artistes facilite toutes les recherches dans le corps de l'ouvrage. Enfin, M. Lafond a dressé un index topographique où sous chaque nom de ville, figure la liste des chefs-d'œuvre de sculpture qui y sont conservés. Son livre se recommande donc non seulement aux historiens et aux artistes, mais encore aux voyageurs et à tous ceux qui s'intéressent aux « Cosas de España ».

CHRONIQUE POLITIQUE

« Etrange peuple », disons-nous de nous-mêmes, quand nous tournons contre nous nos colères politiques. Nous avons plutôt à dire aujourd'hui : « Etrange gouvernement »; et jamais il n'aura été mieux démontré que, ce gouvernement, la nation vaut mieux que lui. Pendant les journées de novembre où une querelle de l'Allemagne nous menace d'une guerre, la France, qui n'a plus qu'une âme, qu'une volonté, se rallie tout entière à son gouvernement, parce que, tel qu'il est, il tient le drapeau, et que, par bonheur, il le tient fermement. L'alerte finit et ce gouvernement semble s'empresser de faillir à sa mission. M. Clémenceau, qui, dans cette crise, avait eu l'insigne honneur de représenter la France et de voir la nation s'unir avec lui, se serrer autour de lui, n'en a pas même senti la gloire. Il n'a pas appris, dans la gravité du péril, la grandeur de sa tâche et le prix de ce qu'il avait à faire, le lendemain et toujours, pour garder intacte, moralement et matériellement, la puissance nationale. Il blesse la patrie, non seulement comme s'il regrettait de n'avoir servi qu'elle, un moment, mais comme pour lui faire regretter, à elle, son heure de patriotique confiance. Il la divise, alors que, sous le coup de l'alerte, le cœur de la France bat encore. Il trouble l'armée; il décourage la marine. Le 8 novembre, cinq officiers, dont un colonel et deux lieutenants-colonels, assistaient, dans la cathédrale de Laon, à une messe, la même messe que d'habitude. L'évêque de Soissons y prononce, devant l'autel, pour un groupe de jeunes gens voués à des œuvres sociales, une allocution sur « la vérité génératrice de liberté », sur « l'erreur génératrice de servitude ». En expiation de ce crime indéfinissable, les cinq officiers sont congédiés de leur régiment et dispersés au loin. M. Clémenceau les disgracie, pour avoir entendu des paroles dont sa police elle-même ne peut pas prouver la culpabilité; il épargne l'orateur, il châtie les auditeurs. Entendez-le, un mois plus tard, le 8 décembre, s'écrier devant la Chambre : « J'attendais, moi, bien jeune encore, quelque chose comme une immense réaction d'énergie nationale

qui nous aurait aidés à refaire la France totale... Il fallait refaire les forces du pays, et il fallait organiser la démocratie. La lutte des partis nous a divisés; nous n'avons pas pu nous réunir dans ce grand effort de relèvement national que j'avais rêvé. » Eh bien! cette « division », n'est-ce pas lui qui la recommence, quand elle cesse? Et, le « relèvement national », est-ce qu'il y travaille, lorsque, l'amiral Germinet dénonçant un déficit funeste à la défense du pays, il sévit contre ce loyal serviteur de notre marine, avec la colère d'un homme plus ému de la liberté de l'avertissement que du désastre dont on l'avertit?

Quand M. Clémenceau a prétendu légitimer, devant la Chambre, la violence avec laquelle il avait traité l'amiral Germinet, elle l'a, malgré elle, approuvée. Sa répugnance avait été visible. Elle était unanime à reconnaître que la faute avait été légére, la punition inique par sa disproportion. Presque tout entière, elle pensait que le service rendu par l'amiral Germinet au pays était aussi grand que le tort fait à la marine par M. Clémenceau. Elle voyait, en face d'elle, un soldat qu'on ne pouvait confondre avec un politicien et qui n'avait parlé que d'un intérêt technique, au profit de la défense nationale, en se contentant, d'ailleurs, de répéter les propres déclarations du rapporteur du budget et du ministre de la marine. Peut-être M. Clémenceau eût-il difficilement évité, sinon une condamnation formelle, du moins le blâme plus ou moins expressif d'un ordre du jour quelconque, si une intrigue n'avait détourné de lui la réprobation de la Chambre. Il a dû sa grâce à la maladresse de ces anciens ministres de M. Combes, qui, dans l'oisiveté de leur grandeur, tourmentés par leur regret du pouvoir, essaient de provoquer, en toute occasion, une crise ministérielle. Ils ont si bruyamment paru, si bien manifesté l'allègre impatience de leur ambition, qu'ils ont ramené à M. Clémenceau toute sa majorité, par la peur qu'elle a eue de se donner des maîtres tels qu'eux, des maîtres pires que lui peut-être. Quant à M. Clémenceau, il a été, dans cette discussion, l'homme qu'il est toujours, à ses heures sinistres : non moins cynique dans son langage que brutal dans ses actes; hargneux, insultant, gouailleur; argumentant avec n'importe quel genre de mauvaises raisons, comme toutes les fois qu'il a un mauvais coup à glorifier ou à pallier. Il n'est plus seulement le batailleur qui se plaisait autrefois, par amour-propre et par amour de la destruction, à tout dénigrer, à tout briser : il tient au pouvoir, aujourd'hui, parce que son jacobinisme en a pris le goût et parce que son orgueil ne veut pas qu'on l'en dépossède. Il a vaincu. Soit. Mais, tandis que, de ce débat, l'amiral

Germinet sortait grandi par l'estime universelle, M. Clémenceau s'est discrédité. Et c'était pitié qu'il vînt parader à la tribune comme le défenseur de la discipline, après l'avoir si souvent bafouée, et quand, hier encore, il la laissait violer impunément, dans les arsenaux, par les ouvriers rebelles qui y outragent non seulement les amiraux, mais les ministres. Une fois de plus, il se démentait lui-même; car c'est bien lui, qui, le 12 mars 1903, disait au Sénat, dans une interpellation où il se prévalait du témoignage d' « un officier distingué », sans le nommer : « Il y a deux systèmes, en présence de pareils faits : l'étouffement ou la publicité. Avec l'étouffement, le mal continue; il s'aggrave. La publicité seule est efficace. J'ai parlé et j'ai la folie d'espérer que je n'ai peut-être pas parlé tout à fait inutilement... Est-ce que vous croyez qu'il ne sera pas loisible à l'homme qui veut servir la France et se rend compte que ses chefs ne remplissent pas leur devoir, de rappeler aux mandataires du peuple souverain que la patrie est desservie par ses prétendus serviteurs, et que l'intérêt de la nation est de faire rentrer chacun dans l'ordre au plus tôt? » Avec ce désordre de ses idées et de ses discours, M. Clémenceau nous donnait, dans cette journée, le spectacle de tous les genres d'incohérence dont son gouvernement est capable. Incohérence ministérielle : M. Clémenceau promet à cet amiral qu'il destitue la compensation d'un prochain commandement. Incohérence constitutionnelle : les amiraux qui signalent le mal sont punis, comme s'ils en étaient les témoins responsables, et les ministres qui en sont les auteurs sont absous, comme s'ils n'en portaient pas la responsabilité.

Où la Chambre n'a vu qu'une question ministérielle, il fallait ne voir que la question nationale. Le vrai débat, ce n'était pas de juger l'amiral Germinet ou même le gouvernement; c'était de préciser l'état désastreux de la marine et de considérer l'état périlleux de la patrie. Reprenons-le, hors du Parlement, ce débat, et demandons-nous seulement ce que le pays doit vouloir et doit faire lui-même, pour la réparation du mal. Le pays ne peut plus compter sur M. Clémenceau. Mais M. Alfred Picard, dont la bonne foi est certaine, a promis de présenter au Parlement, dans le mois de janvier, un bilan complet de la marine. Nous l'y attendrons. Nous saurons alors s'il faut exiger du Parlement une enquête autrement sûre, autrement sévère. Il y a longtemps que les négligences, les oublis, les erreurs, les abus dont périt notre marine, sont dénoncés. Inutilement. Après avoir dépensé des milliards pour sa marine, la France n'occupe plus sur la mer que le cinquième rang, tandis que l'Allemagne est au troi-

sième; la France a cessé de posséder, dans la mer du Nord ou dans la Manche, une flotte qui puisse affronter par sa force numérique la flotte allemande. Le gouvernement n'a pas voulu y remédier, soucieux seulement qu'il était de se construire une flotte au rabais, pour la défensive, et qui, fatalement, dans les conditions actuelles de la guerre, serait inefficace. S'agit-il des approvisionnements? Voilà plus de dix ans que les munitions de la marine ne sont plus en quantité suffisante ou qu'elles sont de qualité médiocre. Le gouvernement ne l'ignorait pas. Il fallait, dans le dernier budget, 46 millions pour fournir à la marine les munitions nécessaires. Telle a été l'odieuse résistance de M. Caillaux, la faiblesse innomable de M. Thompson, l'indifférence de M. Clémenceau, qu'on n'a voulu solliciter du Parlement que le quart de cette somme, 11 millions. Dans un discours dont l'éloquence aussi nette que vibrante a ému le Sénat, M. de Lamarzelle, le regard tourné vers le banc des ministres, s'est écrié : « Rendez-nous notre marine! » et, cette adjuration, M. Alfred Picard l'a justifiée, en confessant, avec les renseignements de sa propre statistique, l'infériorité de notre flotte, la pénurie de nos arsenaux et de nos chantiers. A continuer cette déperdition, on risque, vraiment, de faire dire à l'histoire que la troisième République a détruit la marine française. Si le gouvernement et le Parlement se décident à relever avec honneur notre puissance navale, le pays devra les y aider généreusement: s'ils hésitent, il faut que, par son intervention, il les y oblige. A lui de les presser de ses objurgations. A lui de divulguer la vérité. A lui de signaler énergiquement tout ce qui ruine notre marine et de réclamer, à grands cris, tout ce qui lui manque. A lui de menacer les coupables. Et, avec lui, nous tous les bons Français, nous voudrons tenir en éveil l'opinion publique, comme nos voisins d'Angleterre, et enrôler dans notre Ligue maritime le million de patriotes que compte celle de l'Allemagne.

Le budget de 1909, on le sait déjà, cumule l'emprunt, l'impôt nouveau et le déficit. Avec les crédits supplémentaires dont le gouvernement le dotera, il excédera ce total de 4 milliards dont le Parlement s'était épouvanté, en 1907. Le Sénat, contre lequel le gouvernement conspire avec la Chambre pour lui faire approuver la prodigalité de ses dépenses; le Sénat, qui n'a ni le courage d'exercer ses droits, ni même celui de les revendiquer; le Sénat, qui se lamente, mais qui ratifie, a, comme de coutume, bâclé sa besogne financière. Cinq jours de débat lui ont suffi. En deux journées, il expédiait les budgets de six ministères. Et cette complaisance du Sénat est d'autant plus coupable que le rapport de

M. Poincaré l'avait édifié : ce budget ment. Nombre des crédits demandés sont inférieurs aux besoins constatés. Par exemple, « les crédits ouverts au ministère de la guerre pour l'ordinaire de la troupe (viande) seront manifestement trop faibles d'une dizaine de millions ». Non moins illusoire, ce budget de la marine que les crédits supplémentaires viendront bientôt grossir; car M. Picard annonçait, dans son discours du 25 novembre, que « de très gros sacrifices seraient nécessaires ». Ce n'est donc pas l'imprévoyance et c'est plus que l'erreur. C'est la duperie. Sciemment, le gouvernement trompe le Parlement; à son tour, le Parlement, qui se sait pourtant trompé, trompe le pays. Comment gouverner heureusement ou sauver un peuple auquel on ne dit pas la vérité? Ne le conduit-on pas, comme un aveugle, à des surprises terribles? Un rapport de M. Doumer établit qu'à la date du 1er décembre, l'emprunt de 56 millions et demi effectué pendant cette année 1908 et les crédits supplémentaires qui s'y sont ajoutés, formaient un total de 131 200 000 francs, et que le budget était en déficit de cette somme. En 1907, il y avait un déficit de plus de 100 millions, avoue M. Caillaux lui-même, bien que les recettes, selon la remarque de M. Poincaré, eussent « dépassé de 168 millions les évaluations budgétaires ». Oui, M. Caillaux, dont les euphémismes oratoires sont parfois exquis, a raison de reconnaître que « la situation financière est un peu délicate », actuellement. Mais qui peut espérer que les leçons données à nos gouvernants par ce budget lui-même, avec ses excès monstrueux et ses néfastes irrégularités, les corrige du vice qui fait de leur république radicale et socialiste un régime de « mendicité électorale », de surenchère parlementaire et de dilapidation démagogique? M. Poincaré à peine entendu, M. Caillaux n'affirmait-il pas, de sa voix la plus haute, qu' « il faut absolument mettre sur pied une loi de retraites ouvrières »? Or, ces retraites, telles que la Chambre les règle, aggraveraient d'un milliard, selon les calculs d'un sénateur, M. Cuvinot, « les charges du travail national ». Notre population décroît; les contingents de notre armée et de notre marine diminuent; et, comme pour affaiblir d'avance les forces de la patrie, dans la guerre de vie ou de mort à laquelle, depuis 1871, la fatalité de sa situation semble la vouer, on gaspille son épargne aussi follement que si, pour son salut, elle n'avait pas besoin de son argent autant que de son sang. La France s'en va, pleine de ressources, à la ruine et, pleine de vertus encore, à la décadence. Et son gouvernement feint de ne pas s'en apercevoir, pour ne pas s'en inquiéter.

M. de Bülow a prononcé devant le Reichstag, pendant la discussion générale du budget, un discours plus agréable qu'instructif sur la politique extérieure de l'Allemagne et sur l'état de l'Europe. M. de Bülow n'avait jamais été plus modeste, ni si doucereux. Plus d'arrogance; seulement de la désinvolture. Un ton amical pour presque tout le monde. Les questions effleurées seulement. Une grande affectation d'optimisme. On devait s'y attendre, après le préjudice que l'empereur s'est causé, à lui et à l'Empire, dans les incidents qui ont suivi la publication du *Daily Telegraph*. Atteint par les invectives du Reichstag, humilié même, avait-on dit, par les remontrances de M. de Bülow, l'empereur a tant perdu de sa force souveraine et de son prestige, qu'assailli par les insultes des journaux qui s'acharnent autant contre sa personnalité impériale que contre sa « politique personnelle », la loi de lèse-majesté elle-même ne le défend plus, comme si elle était devenue inapplicable. Et le discrédit de l'empereur nuit à son chancelier, aussi embarrassé par l'impossibilité de justifier son maître que de le critiquer ou de l'abandonner. Il faut donc gagner du temps, dans un certain effacement et, si c'est possible, dans un peu d'obscurité; être sage, être patient; rassurer l'opinion allemande et, de plus, l'opinion européenne; s'efforcer à recouvrer, dans l'empire, la confiance perdue et, par delà, l'estime hésitante. Dans cette ère de précautions et de ménagements, il n'est pas étonnant que M. de Bülow ait surtout parlé pour ne rien dire ou seulement pour sourire. Paisible devant la France, aimable pour la Russie et quasi prévenant pour l'Angleterre, galant avec le Japon, il s'est montré à la fois zélé pour l'Autriche et chaleureux pour la Turquie, louangeur même pour la Turquie libérale, comme s'il était avec une égale sincérité non seulement l'ami de l'Autriche et de la Turquie, mais du Sultan et des Jeunes-Turcs. Il y a eu toutefois une nuance dans le dévouement qu'il a juré à l'Autriche : il n'a pas exprimé son opinion sur l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et il a laissé entendre que, tout en lui prêtant son assistance diplomatique, l'Allemagne ne s'engagerait pas avec l'Autriche, en Orient, dans un conflit où il faudrait faire la guerre à la Turquie et aux alliés que la Turquie pourrait trouver, jusque hors des Balkans. M. d'Aehrenthal a dû sentir, sous cette réserve de M. de Bülow, le conseil de circonspection qui lui était donné. C'est un conseil de prudence aussi que M. de Bülow, inquiet pour la Triplice, a cru devoir adresser à l'Italie; mais il témoignait à l'Autriche une bienveillance respectueuse, tandis qu'il a semblé vouloir intimider l'Italie, en lui rappelant que, si l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche

était pour elle une obligation, c'était encore plus une nécessité. L'Allemagne promettait de rester fidèle à l'Autriche; elle réclamait à l'Italie sa fidélité. M. de Bülow avertissait l'Italie que, si elle rompait avec la Triplice, l'Allemagne la livrait à l'hostilité de l'Autriche. « Les aventures (c'est-à-dire le renversement des alliances) sont de nature à mettre éventuellement en question le brillant avenir et l'heureux développement de l'Italie. » On aura médité, à Rome, non sans un léger frémissement, cette phrase sybilline de M. de Bülow. Il faut que l'Italie se contente d'être la protégée de la Triplice, sans espérer de la Triplice que, ni sur la Méditerranée, ni en Orient, on seconde les espérances, les « aspirations » italiennes. Les anomalies de la Triple alliance ont de quoi, en vérité, décourager un peu cette Italie aussi confiante aujourd'hui dans la politique des traités, pour ses agrandissements de demain, que jadis l'Autriche, dans sa politique des mariages. L'Italie n'a à craindre qu'une guerre : celle que lui déclarerait l'Autriche, son alliée et son ennemie. Et l'Allemagne, qui se proclame son amie autant que son alliée, ne lui permet pas plus de prendre à l'Autriche le Trentin et Trieste, qu'à la Turquie l'Albanie, dont l'Autriche dispute à l'Italie la possession éventuelle. Ainsi la question d'Orient, sans détacher les uns des autres les membres de la Triplice, rend précaires leurs rapports, par la diversité de leurs vues. Chacun d'eux, au fond, est mécontent des deux autres. Mais le traité qui les lie est-il donc plus sacré que celui de Berlin?

Aucun changement décisif ne s'est opéré en Orient. Mais la guerre n'est plus instante; pas plus, ce semble maintenant, entre l'Autriche et la Serbie qu'entre la Turquie et la Bulgarie. Après une période d'attente querelleuse et encore comminatoire, on a renoué, de Vienne à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, les négociations, sous des auspices plus favorables, pour préparer encore une fois, par des accords distincts et directs, la convocation de la Conférence. L'Autriche se montre mieux disposée à l'entente générale. C'est que les événements ont déçu, de tous les côtés, la politique de M. d'Aehrenthal, en déconcertant ses plans, un à un. Jusqu'au jour où M. d'Aehrenthal apparaît avec ses desseins téméraires, l'Autriche, attentive surtout à ses difficultés intérieures, prudente dans la gestion de ses intérêts extérieurs, ennemie du fracas et des aventures, se plaisait, comme on l'a dit, à « faire ses affaires sans se faire d'affaires ». M. d'Aehrenthal interrompt la tradition autrichienne. Voici une Autriche qui semble ne craindre rien, ne redouter personne. D'abord, elle se montre la plus hardie des puissances; puis, la nation la plus belliqueuse de

l'Europe. Avec M. d'Aehrenthal, elle abandonne la convention de Mürzfteg, qui assurait la neutralité de l'Autriche et de la Russie dans les Balkans; elle lance le projet d'un chemin de fer qui, de la frontière bosniaque, irait, traversant la péninsule, jusqu'à Salonique. Après la Russie qu'elle mécontente, c'est la Turquie qu'elle brave. Elle déchire le traité de Berlin : elle s'approprie la Bosnie et l'Herzégovine, en même temps qu'elle encourage la Bulgarie à proclamer son indépendance. L'Europe s'émeut. L'Autriche l'affronte : elle refuse de participer à une conférence, si, préalablement, cette conférence ne lui promet pas de se taire sur la question de la Bosnie et de l'Herzégovine. La Russie intervient, diplomatiquement, pour fléchir cette résistance : l'Autriche réitère son refus. La Serbie et le Monténégro ont protesté contre l'accaparement de la Bosnie et de l'Herzégovine : l'Autriche, alléguant que la Serbie trouble son repos, menace de l'occuper et apprête ses armements. La Turquie rompt avec elle les relations commerciales de ses populations; Constantinople ne veut plus des marchandises autrichiennes : l'Autriche annonce qu'elle va rappeler son ambassadeur. Et quels effets cette politique de M. d'Aehrenthal a-t-elle pour l'empire austro-hongrois? A l'intérieur, les vieilles haines des Slaves et des Allemands se raniment; il faut mettre Prague en état de siège. La Hongrie appréhende qu'en introduisant dans la monarchie dualiste une quantité nouvelle de l'élément slave, on ne modifie la répartition des influences nationales. Jusque dans Vienne, des bagarres éclatent entre les étudiants allemands et les étudiants italiens. Les manifestations de Trieste et de Trente retentissent dans toute l'Italie : on insulte, dans Rome, au drapeau de l'Autriche, devant le palais de son ambassadeur. L'Italie (sinon son gouvernement, du moins son peuple), remet en discussion le traité de la Triplice, et son Parlement demande que, pour protéger le royaume contre l'Autriche, on arme davantage les Alpes. La Russie, d'une part, conclut avec l'Italie une entente, pour assurer le *statu quo* dans les Balkans, et, de l'autre, elle reprend, avec la thèse du panslavisme, son rôle de protectrice des races slaves, même dans l'enceinte de l'Autriche-Hongrie. La Turquie, la Serbie, le Monténégro, croient à une lutte prochaine et s'y préparent. En sept semaines, le commerce autrichien perd 22 millions de couronnes, par le « boycottage » qu'il subit. Dans tout l'Orient, l'Autriche a excité les convoitises des nationalités qui souffrent de s'y sentir à l'étroit : elle a posé pour chacune d'elles, peut-être même pour la Russie et l'Italie, ce problème des compensations que personne ne sait plus comment résoudre. Et, ce qui achève la confusion, l'Allemagne refuse,

avec beaucoup d'égards, mais invinciblement, de se laisser entraîner par l'Autriche dans une guerre d'Orient qui pourrait coïncider avec une guerre d'Occident. Il est temps, certes, pour la sécurité de l'Autriche et pour sa dignité, qu'après de tels résultats, la politique de M. d'Aehrenthal se règle mieux et se dirige autrement. La paix, en réalité, dépend de l'Autriche. Il ne faut pas que cette responsabilité lui devienne trop lourde, ni qu'elle paie son erreur trop cher.

Nombreuses ont été, dans les deux mondes, les vicissitudes historiques de l'année expirante. Souverains, ministres, parlements, présidents de républiques, les pouvoirs changent de mains et la succession est parfois tragique. Les puissances vont reconnaître le nouveau sultan du Maroc, Moulaï-Hafid. L'abdication d'Abd-el-Aziz est définitive : il a choisi la banlieue de Tanger, pour s'y reposer de son infortune, avec son harem longtemps errant. La Chine a, elle, un nouvel empereur, Pou Yi, un enfant de trois ans, sous la tutelle dynastique de son père, le prince Tchoun. La mort a enlevé, en deux jours, l'ombre qui régnait, Kouang Siu, et la vieille impératrice Tseu Hsi, la femme habile et terrible, qui, sous le nom des faibles empereurs qu'elle régentait, gouvernait la Chine depuis quarante-sept ans. En Europe, les ministères se renouvellent : à Vienne, entièrement, et, à Constantinople, partiellement. Aujourd'hui même, c'est, à Lisbonne, une crise ministérielle. A Londres, le ministère libéral, dont les électeurs abandonnent les champions et dont la Chambre des lords rejette les bills, périclite de plus en plus : il succombe à l'impossibilité de réaliser, ensemble ou l'un après l'autre, les programmes dissemblables des groupes qui se partagent son énorme et confuse majorité. A Téhéran, le shah décrète ses lois aussi arbitrairement que s'il avait aboli la constitution et que s'il ne voulait plus convoquer un Parlement. Mais le Parlement turc inaugure, le 17 décembre, sa fonction, pendant que Constantinople célèbre avec enthousiasme cette hégire du régime parlementaire; et le Sultan vient, dans cette même salle dont il ferma si brusquement les portes aux députés de 1877, prononcer un discours du Trône, où il dit, peut-être avec quelque étonnement intime : « Ma décision de gouverner le pays conformément à la loi sur la constitution est irrévocable. » Par-delà l'Océan, au pays des républiques, les présidences américaines font leur jeu habituel, ici révolutionnairement, là électoralement. Le maître si âpre et si cruel du Vénézuéla, le président Castro, en allant chercher, à Berlin, les soins du docteur Israël, passe par la France, où il est accueilli avec une courtoisie plus qu'imméritée; il n'est pas sûr,

cependant, de reprendre, là-bas, sa sauvage dictature : la foule qui, de loin, ne le craint plus, s'ameute, à Caracas, pour abattre ses statues et brûler ses portraits. En Haïti, le général Simon chasse victorieusement le président Nord Alexis, et le Congrès, à l'unanimité, lui confère le titre du vaincu. Aux Etats-Unis, le candidat des républicains, ou plutôt le candidat désigné par M. Roosevelt, M. Taft, est élu président. Il continuera la politique de M. Roosevelt, bien qu'avec une personnalité moins originale et peut-être dans une moins fière attitude. M. Roosevelt rappelle à ses compatriotes, dans son Message d'adieu, qu'une nation qui veut non seulement vivre, mais vivre librement, noblement, avec les œuvres qui lui sont familières, avec les traditions qui lui sont chères, avec sa propre civilisation, avec son idéal, doit être une nation forte : il recommande donc au peuple américain d'augmenter son armée et sa marine. Evidemment. M. Loubet ne se serait pas permis ce genre d'exhortation; M. Fallières en est plus incapable encore.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lettres sur les études religieuses, par Mgr Mignot, archevêque d'Albi. — Un vol. in-12. (Lecoffre-Gabalda.)

Cédant aux instances réitérées de ceux qui ne pouvaient se procurer ces lettres dans les brochures dès longtemps épuisées, notre éminent collaborateur vient de les réunir en volume. Il raconte lui-même, très simplement, dans une introduction, pourquoi la publication en avait d'abord été ajournée, et pourquoi elle lui paraît possible aujourd'hui que la parole du chef suprême s'est fait entendre et que, suivant une lettre célèbre, s'il faut éviter avec soin les exagérations dangereuses, il faut aussi se défier de timidités imprudentes. Rien ne serait plus contraire au vœu de l'Eglise que de décourager les études. Il faut, au contraire, les faciliter, et regarder en face soit la science, soit la critique, sans faiblesses, mais sans peur. Ce volume est publié pour y aider les esprits droits.

Sur les grandes routes de l'Asie-Mineure par Jean de Nettancourt-Vaubecourt. Un album (E. Leroux).

Ce livre attachant, écrit au retour d'un voyage en Asie-Mineure, est une suite d'impressions vivantes, de tableaux pittoresques, d'observations curieuses et justes, de renseignements instructifs. L'auteur y étudie, avec autant de science que de talent, les caractères généraux et les aspects économiques des régions qu'il a traversées, leurs populations qui ont conservé une si savoureuse personnalité, leurs monuments où les générations ont tour à tour laissé leur empreinte, et enfin les chemins de fer, chaque jour plus nombreux, qui ramèneront peut-être la vie dans ce vieux sol endormi de l'Orient. Des photographies très artistiques animent les récits et font encore mieux saisir le charme d'un pays que la nature, l'art les souvenirs rendent également séduisant.

La Maison des mille flambeaux, par Meredith Nicholson, traduction par Jean Rolland. Un vol. in-12. (Librairie Universelle.)

Ce volume a sa place marquée dans cette bibliothèque d'aventures à la Sherlok Holmes qui passionnent également tous les âges. L'histoire étrange d'un testament, d'une maison à double fond et la réapparition subite et opportune d'un grand'père original qui avait simulé sa propre mort pour éprouver ses héritiers, tout cela est raconté avec une verve qui soutient constamment l'intérêt de ce pittoresque récit, admirablement traduit et adapté.

L'Immolé, par Emile Baumann. 1 vol. in-16. (Bernard Grasset.)

Dans ce roman passionnément chrétien, on trouve les gaucheries, la fougue, les excès d'un débutant. Mais on y admire aussi un talent déjà personnel; une intense émotion en rend la lecture poignante; la hauteur et la pureté de l'inspiration réconfortent. C'est un jeune qui mérite qu'on l'encourage et même qu'on l'applaudisse.

La richesse de la France, fortune et revenus privés, par A. de Lavergne et L.-Paul Henry. 1 vol. in-8°. (Rivière.)

Peu de questions économiques sont aussi mal connues et aussi complexes que l'évaluation et la répartition de la fortune et des revenus privés. Les auteurs essayent, par une étude purement objective des faits, de nous renseigner sur l'importance et la composition des patrimoines et des ressources annuelles des Français. Dans la dernière partie de leur ouvrage, ils établissent notamment, d'après des documents officiels, que la richesse a, depuis quelques années, cessé de s'accroître. Cette constatation devrait faire réfléchir le législateur, lorsqu'il vote des mesures ralentissant encore le développement des entreprises et de l'épargne.

Saint Pourçain et son temps, *Coup d'œil historique sur le cinquième siècle*, par l'abbé Em. Moitron, chanoine honoraire de Moulins. Saint-Pourçain-sur-Sioule. Raymond.

M. le chanoine Moitron use d'une gracieuse image pour indiquer au lecteur la pensée de son livre. Une fleur invite à décrire la tige qui la porte, les feuilles qui l'avoisinent. Elle fait penser aussi à la sève qui la nourrit, au sol d'où monte ce suc, enfin aux conditions d'atmosphère et de température propices à son épanouissement. Ainsi, le biographe de saint Pourçain raconte, en même temps que la vie d'un pauvre esclave devenu moine, l'histoire du monastère dont il fut l'abbé. Et, tout naturellement, il se voit conduit à parler de la ville épiscopale voisine, puis de l'Eglise des Gaules, et de ces Gaules mêmes, conquises, remaniées et répétries par les Francs. Le narrateur a su placer avec art dans son milieu mérovingien cette figure de saint. Il a décrit ce milieu même avec mouvement, couleur, et d'un style excellent, — sans parler d'une érudition puisée à bonne source.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT TRENTE-TROISIÈME

(CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

La jeune Turquie et les Balkans. 10 décembre. 833.

La vérité sur la puissance militaire et maritime de l'Angleterre. 10 novembre. 417.

Bulletin bibliographique. 10 octobre. 208. — 25 octobre. 416. — 10 novembre. 623. — 25 novembre. 831. — 10 décembre. 1040. — 25 décembre. 1244.

Livres d'étrennes. 10 décembre. 1016. — 25 décembre. 1230.

ARREN (Jules). Sa Majesté la Publicité. 10 décembre, 995.

BARBEY D'AUREVILLY (J.). Lettres inédites. 10 novembre. 475.

BÉCHAUX (A.). La vie économique et le mouvement social. 10 octobre. 172.

BENTHEIM-STEINFURT (Cte Louis de). Un séjour à Paris (1803-04). 25 octobre. 327.

BOISYVAL (Florence). Sonnets d'automne. 10 novembre. 602.

BOSCHOT (Adolphe). Le *Faust* de Berlioz. 10 décembre. 971.

BOUCHER (Auguste). Chronique politique. 10 octobre. 198. — 25 octobre. 403. — 10 novembre. 613. — 25 novembre. 821. — 10 décembre. 1030. — 25 décembre 1234.

BRADA. L'offrande (conte de Noël). 25 décembre. 1207.

BREMOND (Henri). Poètes d'aujourd'hui (E. de la Sauge : *Adolescence;* R. Maze : *Poèmes et Interludes;* H. Bouvelet : *L'appel au soleil;* J. Perdriel-Vaissière : *Celles qui attendent;* H. Picard : *Les Fresques;* A. Bonnard : *Les Royautés;* L. Mercier : *Lazare le Ressuscité;* A. Angellier : *Dans la lumière antique*). 10 décembre. 895.

CAUSSY (Fernand). Introduction aux lettres inédites de Mme du Deffand. 10 octobre. 33.

DEFFAND (Mme du). Lettres à Maupertuis. 33.

FÉLI (Victor). Ame de femme. Roman. I. 10 décembre. 925. — II. 25 décembre. 1146.

FOVILLE (Jean de). Les pénitents blancs (conte de Noël). 25 décembre. 1185.

FONSEGRIVE (George). L'Etat moderne et la neutralité scolaire. 10 décembre. 856.

GAILLARD DE CHAMPRIS (H.). Pour le monument de Puvis de Chavannes. 10 novembre. 574.

GASTON PARIS (Mme). L'éducation des aveugles-sourds-muets. Hélène Keller, Marie Heurtin. 25 décembre. 1171.

GOYAU (Georges). Vingt ans d'histoire bavaroise (1848-1870). 10 octobre. 46.

GRANGES (C.-M. des). Victorien Sardou. 25 novembre. 650.

HAREL (Paul). Houlmont-Duhaume. Roman. I. 25 octobre. 276. — II. 10 novembre. 516. — III. Fin. 25 novembre. 710.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1908.

KIRWAN (C. de). La *déforestation* et les moyens de la conjurer. 10 octobre. 107.

KLEIN (Félix). L'Amérique de demain. III. 25 octobre. 236. — IV. 25 novembre. 667. — V. 25 décembre. 1120.

KOTCHOUBEY (prince). La puissance du feu au service de la cavalerie. 10 octobre. 76.

LA BOURDONNAYE (O. de). L'officier et l'armée dans le Bled-Oranais. 10 décembre. 957.

LAMY (Etienne). La renaissance de l'Etat bulgare et le prince A. de Battenberg. 25 décembre. 1041.

LANDEMONT (comte Hardy de). De Cattaro à Cettigné. 25 novembre. 762.

LANZAC DE LABORIE (de). L'Institut de France (par G. Boissier, G. Darboux, A. Francklin, G. Perrot, G. Picot, H. Roujon). 25 octobre. 263.

LA ROCHEFOUCAULD (comtesse Guy de). L'apostolat de la femme à la campagne. 10 décembre. 886.

LAURENTIE (François). Introductions et notes aux lettres de Barbey d'Aurevilly. 10 novembre. 475.

LUGAN (A.). Le mouvement social catholique en Espagne. 25 novembre. 778.

MARRE (F.). La question du froid industriel. 25 octobre. 348. — La question des téléphones. 25 novembre. 697.

MARTIN (Alice). Poésies. 25 octobre. 381.

MELEGARI (Dora). Les femmes et la toilette. 10 octobre. 132.

MOUREZ (Gabriel). Le néo-classicisme et le Salon d'automne. 25 octobre. 304.

MUN (comte Albert de). Quatre années d'action sociale. Souvenirs de la fondation des cercles catholiques d'ouvriers. I. 10 novembre. 449. — II. Fin. 25 novembre. 625.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 188. — 10 novembre. 603. — 10 décembre. 1007

PAVIE (André). Le salon de l'arsenal. Marie Ménessier-Nodier. 10 novembre. 562.

PISANI (P.). Les derniers évêques de l'ancien régime. 10 novembre. 490.

PLESSAC (H. du). Hélène. Roman. IV. Fin. 10 octobre. 88.

QUEILLÉ (E.). Mes entretiens avec le prince A. de Battenberg. I. 25 décembre. 1075.

ROLLIN (Georges). Nuit de Noël (vers). 25 décembre. 1211.

SAINTE-MARIE PERRIN (E). Traduction de la nouvelle de Van Dyke : *le Grand oubli*. 25 décembre. 1098.

SAUVAGE (J.). Introduction au Journal *d'un séjour à Paris*, par le comte de Bentheim. 25 octobre. 327.

TÉZENAS DU MONTCEL (P.). La conjuration du camp de Grenelle. 25 novembre. 730.

THÉLEN (Myriam). Oiseaux sans nid. I. 10 octobre. 143. — II. Fin. 25 octobre. 363.

TROGAN (Edouard). Les œuvres et les hommes. 25 octobre. 383. — 25 novembre. 804. — 25 décembre. 1212.

VAN DYKE (Henri). Le grand oubli. 25 décembre. 1098.

VISAN (T. de) Le centenaire de Guignol. 10 novembre. 588.

WELSCHINGER (Henri). Napoléon III et l'Impératrice Eugénie. I. La déclaration de guerre et le 4 septembre. 10 octobre. 3. — II. La question Régnier-Bazaine. 25 octobre. 209. — III. Fin. De la fin de la guerre à la mort du prince impérial. 10 novembre. 536.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT TRENTE-TROISIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT TRENTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1908.

Napoléon III et l'Impératrice Eugénie. — I, par M. WELSCHINGER. 3
Lettres inédites à Maupertuis, avec une introduction de M. Fernand Caussy, par Mme la marquise DU DEFFAND. 33
Le Réveil d'une église et d'un peuple. — Vingt ans d'histoire bavaroise (1848-1870), par M. Georges GOYAU. 46
La puissance du feu au service de la cavalerie, par M. le prince KOTCHOUBEY. 76
Hélène. — Roman. — IV. — Fin, par M. H. DU PLESSAC. . . . 88
La « Déforestation », par M. C. DE KIRWAN. 107
Les Femmes et la toilette, par Mlle Dora MELEGARI. 132
Oiseaux sans nid. — I, par Mme Myriam THÉLEN. 143
La Vie économique et le Mouvement social, par M. A. BÉCHAUX. . 172
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 188
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 198
Bulletin bibliographique. 208

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1908.

Napoléon III et l'impératrice Eugénie. — II, par M. WELSCHINGER. 209
L'Amérique de demain. — III, par M. Félix KLEIN. 236
L'Institut de France, par M. DE LANZAC DE LABORIE. 263
Houlmont-Duhaume. — Roman. — I, par M. Paul HAREL. . . . 276
Le néo-classicisme et le Salon d'automne, par M. G. MOUREY. . . 304
Un séjour à Paris (1803-1804). — Journal inédit du comte Louis DE BENTHEIM-STEINFURT, publié par M. J. SAUVAGE. 327
La question du froid industriel, par M. Francis MARRE. . . . 348
Oiseaux sans nid. — II. Fin, par Mme Myriam THÉLEN. 363
Poésies. — Mes morts. — Mon âme, par Mlle Alice MARTIN. . . . 381
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . 383
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 403
Bulletin bibliographique. 416

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1908.

La vérité sur la puissance militaire et maritime de l'Angleterre. . 417
Quatre années d'action sociale. — Souvenirs de la fondation de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. — I, par M. le comte A. DE MUN. 449
Lettres inédites de J. BARBEY D'AUREVILLY, publiées avec une introduction et des notes, par M. François LAURENTIE. 475
Les derniers évêques de l'ancien régime, par M. P. PISANI. . . . 490
Houlmont-Duhaume. — Roman. — II, par M. Paul HAREL. . . . 516
Napoléon III et l'impératrice Eugénie. — Fin, par M. WELSCHINGER. 536
Le Salon de l'Arsenal, — Marie Ménessier-Nodier, par M. PAVIE. 562
Puvis de Chavannes, par M. H. GAILLARD DE CHAMPRIS. 574
Le centenaire de Guignol, par M. T. DE VISAN. 588
Sonnets d'automne, par Mlle Florence BOISYVAL. 602
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 603
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER 613
Bulletin bibliographique. 623

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1908.

Quatre années d'action sociale. — Souvenirs de la fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, II. — Fin, par M. le comte A. de Mun. 625
Victorien Sardou, par M. Ch.-M. des Granges. 650
L'Amérique de demain. — IV, par M. Félix Klein. 667
La Question des téléphones, par M. Francis Marre. 697
Houlmont-Duhaume. — Roman. — III. — Fin, par M. Paul Harel. 710
La Conjuration du camp de Grenelle, par M. P. Tezenas du Montcel. 730
De Cattaro à Cettigne. — Notes de voyage, par M. le comte Hardy de Landemont. 762
Le Mouvement social catholique en Espagne. — A propos de la « Semaine sociale » de Séville (14-22 novembre), par M. A. Lugan. 778
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard Trogan. . . . 804
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 821
Bulletin bibliographique. 831

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1908.

La Jeune-Turquie et les Balkans. 833
L'Etat moderne et la neutralité scolaire, par M. George Fonsegrive. 856
L'apostolat de la femme à la campagne, par Mme la comtesse Guy de la Rochefoucauld. 886
Poètes d'aujourd'hui, par M. Henri Bremond. 895
Ame de femme. — Roman. — I, par M. Victor Féli. 925
L'officier et l'armée dans le Bled oranais, par M. le lieutenant O. de la Bourdonnaye. 957
Le Festival des *Faust*. — Le *Faust* de Berlioz, par M. Adolphe Boschot. 971
Sa Majesté la Publicité, par M. Jules Arren. 995
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 1007
Livres d'étrennes. 1016
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1030
Bulletin bibliographique. 1040

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1908.

La Renaissance de l'Etat bulgare et le prince Alexance de Battenberg, par M. Etienne Lamy. 1041
Mes entretiens avec le prince A. de Battenberg. — I, par M. E. Queillé. 1075
Le grand oubli, traduction de E. Sainte-Marie Perrin, par M. Henry van Dyke. 1098
L'Amérique de demain. — V, par M. Félix Klein. 1120
Ame de Femme. — Roman. — II, par M. Victor Féli. 1146
L'éducation des aveugles-sourds-muets. — Hélène Keller, Marie Heurtin, par M. Gaston Paris. 1171
Deux contes de Noël. — I. — Les pénitents blancs, par M. Jean de Foville. 1185
II. — L'offrande, par M. Brada. 1207
Nuit de Noël. — Poésie, par M. Georges Rollin. 1211
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard Trogan. . . . 1212
Livres d'étrennes. 1230
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1234
Bulletin bibliographique. 1244

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8530